REVUE
D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE
DE FRANCE

REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Organe de la Société d'histoire ecclésiastique de la France

Directeur : Victor CARRIÈRE

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

TOME XXI

1935

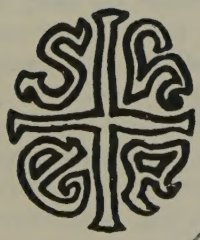

GRADUATE THEOLOGICAL UNION 1962

AMSTERDAM / JOHN BENJAMINS N.V.

1970

BR
840
R46
v21

Reprint from the original with permission of
"Société d'Histoire ecclésiastique de la France".

Recherches sur un cycle hagiographique

LES MARTYRS DE CHROCUS

INTRODUCTION : L'étude des cycles hagiographiques. Le cycle de Chrocus.

I. LES DONNÉES. — Grégoire de Tours et les martyrs de Clermont et de Mende. — Frédégaire. — Les actes de saint Didier de Langres. — La passion de saint Vallier de Langres. — Saint Antide de Besançon. — Les martyrs de Pseudunum (Bremur) : saint Florentin et saint Hilaire. — La chronique d'Hugues de Flavigny : le martyre de saint Auctor de Metz. — Saint Ausone d'Angoulême. — Les martyrs du Sud-Est d'après la proclamation attribuée à Amatius d'Avignon par Polycarpe de la Rivière.

II. EXAMEN CRITIQUE DES SOURCES. — Chrocus, chef des auxiliaires alamans au début du IVe siècle. — L'invasion alamane du IIIe siècle et le récit de saint Grégoire de Tours. — La persécution de Valérien et ses répercussions en Gaule. — Aureus de Mayence, Auctor de Metz, Nicaise de Reims, Balsème d'Arcis-sur-Aube : ce sont des martyrs du Ve siècle. — Didier de Langres et Vallier peuvent avoir souffert au IVe siècle. — Antide de Besançon, martyrisé au Ve siècle. — Antolianus et les martyrs de Clermont. Privat de Mende : on peut rapporter ces martyrs au IIIe siècle.

CONCLUSION : Caractère artificiel du cycle de Chrocus. Comment on peut expliquer la formation de ce cycle.

INTRODUCTION.

Il arrive souvent que les récits hagiographiques puissent être groupés en cycles plus ou moins vastes, « comprenant des écrits d'importance inégale qui rayonnent autour d'un nom célèbre[1]. » Ce qui en fait l'unité, c'est tantôt le martyr principal qui reparaît, avec des rôles divers, dans toute une série de passions : ainsi saint Bénigne dans les actes de saint Andoche et de ses compagnons, dans ceux des Trois Jumeaux de Langres, dans une recension tardive de ceux de saint Symphorien[2]; tantôt le persécuteur qui exerce sa rage sur de nombreux chrétiens et reparaît parfois en des villes très éloignées l'une de l'autre : ainsi Rictiovar, le responsable des martyres de saint Quentin, des saints Crépin et Crépinien, des saints Fuscien et Victoric[3]. Il est intéressant d'étu-

1. H. DELEHAYE, *les Passions des martyrs et les genres littéraires* (Bruxelles, 1921), p. 309.

2. G. BARDY, *les Actes des martyrs bourguignons et leur valeur historique*, dans les *Annales de Bourgogne*, t. II (1930), p. 235-253.

3. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III (Paris, 1915), p. 141-152; C. JULLIAN, *Questions hagiographiques : le cycle de Rictiovar*, dans la *Revue des études anciennes*, t. XXV (1923), p. 367-378.

66574

dier ces cycles dans leur développement progressif, parce qu'on y saisit en quelque manière sur le vif le travail de cristallisation opéré autour d'un personnage familier. Les pages qui suivent essayeront de réaliser ce travail pour le cycle de Chrocus, qui est à bien des égards un des plus curieux de notre littérature hagiographique.

I. — *LES DONNÉES.*

Grégoire de Tours et les martyrs de Clermont et de Mende. — Le plus ancien auteur qui nous parle de Chrocus est Grégoire de Tours. Celui-ci nous raconte en effet qu'au temps de Valérien et de Gallien, Chrocus, roi des Alamans, dévasta la Gaule. On racontait, paraît-il, qu'il avait été poussé à son entreprise par les conseils d'une mère ambitieuse et mauvaise, et qu'après avoir rassemblé ses troupes, il avait parcouru toute la Gaule, y semant la ruine et détruisant de fond en comble tous les temples anciens. A Arvernis (Clermont-Ferrand), Chrocus incendia de la sorte le temple de Vasso Galate, le Mercure gaulois, qui était magnifiquement construit. Dans la cité de Gabales, il fit périr à coups de verges l'évêque Privat qui avait refusé d'immoler aux démons. Chrocus fut enfin arrêté devant Arles, exposé à divers supplices et mis à mort par le glaive, subissant ainsi le châtiment des crimes qu'il avait commis contre les saints de Dieu.

Avant de parler de saint Privat, l'histoire nous avait appris qu'auprès d'Arvernis, reposaient les corps des martyrs Liminius et Antolianus et que Cassius et Victorinus avaient également donné leur vie pour le Christ dans la même ville. Suivant une vieille tradition, Victorin aurait été l'esclave du prêtre de Vasso Galate; et tandis qu'il recherchait les chrétiens pour les persécuter, il aurait fait la connaissance de l'un d'eux, Cassius. Converti par les prédications et les miracles de Cassius et sanctifié par le baptême, il aurait à son tour opéré des prodiges, avant d'être mis à mort en même temps que son catéchiste[4]. Il est à remarquer que saint Grégoire de Tours n'attribue pas expressément à Chrocus et à ses Alamans le martyre des quatre saints de Clermont et qu'il aurait pu être amené à en parler simplement parce qu'il vient de rappeler le passage des envahisseurs en Auvergne. On peut toutefois admettre que s'il place ici ce récit, au beau milieu de l'histoire de Chrocus, c'est parce que les traditions

4. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, I, 32-34, édit. K. Arndt, dans les *Mon. Germ. hist.*, in-4°, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. I (Hanovre, 1885), p. 49; Migne, *Patrologie latine*, t. LXXI, col. 177-178.

sur lesquelles il s'appuie voyaient dans ces saints des victimes de l'invasion alamane; et la plupart des historiens n'ont pas hésité en effet à interpréter dans ce sens le témoignage de Grégoire[5].

Frédégaire. — Après saint Grégoire, Frédégaire, ou celui qui s'abrite sous son nom, parle encore de Chrocus; mais il en fait un chef vandale et il place son invasion dans les Gaules vers 407. Le récit qu'il donne de cette invasion est plus détaillé que celui de l'évêque de Tours. Nous apprenons en effet que le chef barbare, avec ses Vandales auxquels s'étaient joints des Suèves et des Alains, passa le Rhin à Mayence; puis, continuant sa route, il arriva devant Metz où le mur de la cité s'écroula miraculeusement et où, semble-t-il, furent rendus à la liberté des Trévires qui avaient travaillé aux fortifications; il traversa ensuite la Gaule, ruinant et dévastant toutes les villes qui se trouvaient sur son passage, mais Frédégaire ne mentionne aucune de ces villes et ne signale pas les événements de Clermont ni ceux de Gabales. Il a hâte, semble-t-il, d'amener son héros devant Arles : c'est là que Chrocus se fait prendre par un soldat du nom de Marius : après avoir été promené par toutes les villes qu'il avait détruites, Chrocus termine sa vie impie par une mort digne de lui. Thrasimond lui succède[6].

Cette histoire reproduit quelques-uns des traits que nous avons trouvés chez saint Grégoire de Tours; mais nous voudrions savoir plus clairement d'où proviennent les éléments nouveaux qu'elle comporte. Le discours de la mère de Chrocus n'est qu'un développement littéraire; nous le retrouverons encore amplifié par la suite. Mais le récit du passage du Rhin à Mayence et de la prise de Metz, le nom de Marius comme celui du vainqueur de Chrocus, pourraient reposer

5. Les martyrs de Clermont sont bien connus de Grégoire de Tours qui parle d'eux à plusieurs reprises. A propos de saint Antholien, il rappelle qu'une basilique fut élevée en son honneur, dans les premières années du sixième siècle, par Alcima et Placidina, sœur et épouse de l'évêque Apollinaire, et il raconte les incidents qui se produisirent lors de la construction de cette basilique (*De gloria martyrum*, 65; Migne, *P. L.*, t. XXI, col. 763-764). Sur le tombeau des saints Cassius et Victorin, s'élevait également une basilique où se produisaient, paraît-il, des événements merveilleux (*Historia Francorum*, IV, 12; Migne, *P. L.*, t. LXXI, col. 276-278). Liminius était enseveli dans la basilique de saint Vénérand : le peuple se racontait son histoire, mais ne lui rendait aucun culte (*De gloria confessorum*, 36; Migne, *P. L.*, t. LXXI, col. 857). Cf. H. Delehaye, *les Origines du culte des martyrs* (Bruxelles, 1912), p. 389-390.

6. Frédégaire, *Chronicar.* II, 60; édit. Krusch, dans les *M. G. H.*, *Scriptores rer. Merov.*, t. II (Hanovre, 1888), p. 84; Migne, *Patr. lat.*, t. LXXI, col. 703-704.

sur des souvenirs traditionnels, sinon sur des documents écrits; et nous ne pouvons pas surtout rester indifférents devant la nouvelle date attribuée à l'invasion de Chrocus. Remarquons encore que le chroniqueur ne parle pas de persécutions contre les chrétiens ni de martyrs à l'occasion de cette invasion. Il la présente comme une campagne faite uniquement en vue du pillage et de la destruction. Il ignore que les Vandales ont pu être aussi des persécuteurs et assouvir leur rage contre des évêques ou des fidèles.

Les actes de saint Didier de Langres. — Au début du VIIe siècle, on savait pourtant que Chrocus avait fait des martyrs. C'est à ce moment en effet qu'il faut reporter la composition des actes de saint Didier de Langres où nous trouvons de nouveaux détails sur l'invasion vandale. Ces Actes sont l'œuvre d'un clerc de Langres, du nom de Warnachaire, qui les a rédigés à la demande de l'évêque de Paris, saint Céraune[7]; et nous savons que Warnachaire s'intéressait beaucoup à l'hagiographie langroise, puisqu'il est également l'auteur de la passion des saints Speusippe, Melasippe et Eléosippe. Il ne semble pas d'ailleurs que, pour écrire l'histoire de saint Didier, il ait eu sous les yeux un récit ancien : il déclare au contraire que la vie de son héros n'a pas encore été écrite, et le texte qu'il envoie à Céraune est un sermon, prononcé à la fête du saint devant le peuple de Langres.

Cependant Warnachaire n'a pas inventé le personnage de saint Didier, qui était dès lors un saint illustre, dont le nom figurait dans la recension auxerroise du martyrologe hiéronymien[8]. On peut croire qu'il n'a pas davantage inventé les traits essentiels de la légende et qu'il a reproduit, en lui donnant une forme littéraire, le récit qui circulait à Langres de son temps.

Comme il convient, l'hagiographe commence par donner un tableau général de la persécution. Mais il n'apporte au-

7. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II (Paris, 1910), p. 185 et 471.

8. H. Delehaye, *In martyrologium hieronymianum ad recensionem* H. Quentin *commentarius perpetuus* (*Acta Sanctorum novembris*, t. II, 2 (Bruxelles, 1931), p. 88) : « III id. februarii. Lingonas Desiderii episcopi. » Dans les martyrologes du IXe siècle, le souvenir de saint Didier est rappelé à la date du 23 mai, mais c'est à tort, car le 23 mai on fait mémoire de saint Didier de Vienne, non de saint Didier de Langres, dont la véritable date est celle du 11 février. Sur les notices qui figurent dans le martyrologe lyonnais du manuscrit latin 3879, dans le martyrologe de Florus et dans le martyrologe d'Adon (cf. H. Quentin, *les Martyrologes historiques du Moyen Age* (Paris, 1908), p. 155, 255, 481). Toutes ces notices s'inspirent des actes rédigés par Warnachaire.

cune précision de temps ni de lieu. Les événements se passent : « En ce temps-là, quand la férocité barbare et païenne des Vandales dévastait la Gaule. » La volonté de Dieu et aussi le cours des choses et les exigences de l'itinéraire amènent devant Langres les envahisseurs conduits par Chrocus[9]. Nous n'avons pas à nous arrêter ici sur le récit du martyre qui ne présente aucun intérêt spécial. Après l'avoir achevé, Warnachaire ajoute que, peu de temps après, Dieu, le juste juge, le vengeur de son saint martyr Didier, et des autres martyrs de Langres, livra Chrocus aux mains de ses ennemis dans la ville d'Arles. Le roi vandale fut pris et enchaîné, puis il fut livré à divers supplices jusqu'à ce qu'il en mourût[10].

Malgré l'absence de toute donnée chronologique, on voit que Warnachaire adopte la tradition de Frédégaire contre celle de saint Grégoire de Tours. Pour lui, Chrocus n'est pas un roi des Alamans, mais un chef des Vandales, et il n'y a pas lieu d'insister sur l'erreur qu'il commet en parlant des envahisseurs comme s'ils avaient été des païens, alors qu'ils étaient des ariens. Un catholique du VIIe siècle était incapable de faire une telle distinction : fatalement à ses yeux, tous les persécuteurs avaient dû être des idolâtres.

Dans le récit de Warnachaire, tous ceux qui se déclarent chrétiens sont décapités en même temps que Didier, mais l'hagiographe ne signale aucun nom. On devait plus tard honorer à Langres un autre martyr de la persécution de Chrocus, l'archidiacre même de saint Didier, saint Vallier. Les anciens martyrologes ne citent pas ce personnage et Sigebert de Gembloux, dans sa *Chronique*, à l'année 411, lui donne le nom de Vincent[11], tandis que la vie de saint Antide, sur laquelle nous aurons à revenir, l'appelle Valerius. La fête de saint Vallier est célébrée le 22 octobre; ses actes racontent en effet qu'au moment de l'invasion vandale, le pieux archidiacre, obéissant à l'ordre donné par le Sauveur de s'enfuir loin de la ville où l'on est persécuté, avait quitté Langres avec un certain nombre de fidèles. Les Barbares le rejoigni-

9. *Passio S. Desiderii*, 1, dans les *Acta Sanctorum maii*, t. V (Paris, 1866), p. 247.

10. *Passio sancti Desiderii*, 2, dans les *Acta Sanctorum maii*, t. V, p. 247.

11. Sigebert de Gembloux, *Chronicon*, ad annum 411; édit. Pertz, dans les *Mon. Germ. hist.*, t. VI (Hanovre, 1845), p. 305; Migne, *Patr. lat.*, t. CLX, col. 74. La première partie de la notice de Sigebert s'inspire visiblement de Frédégaire; mais elle donne le nom de Marianus, au lieu de Marius, au vainqueur de Chrocus. Nous ne saurions dire l'origine de la liste martyrologique que cite ensuite le chroniqueur.

rent cependant sur les bords de la Saône, au lieu nommé *Portus Abucini*, qui est aujourd'hui Port-sur-Saône[12], et ce fut là qu'ils le massacrèrent avec ses compagnons.

La passion de saint Vallier de Langres. — Les Actes de saint Vallier précisent assez curieusement l'itinéraire des envahisseurs. Selon leurs auteurs, les Vandales, unis aux Alains et aux Goths, auraient passé d'abord d'Espagne en Afrique; et c'est d'Afrique qu'ils seraient venus pour envahir la Gaule sous le commandement de Chrocus[13]. Nous ne savons d'ailleurs pas la route suivie par eux à travers la Gaule : ils arrivent immédiatement devant Langres, après avoir semé partout la terreur et, lorsqu'ils quittent Langres et la région, ceux d'entre eux qui n'ont pas été saisis de folie et qui ont échappé à la mort, trouvent à Arles un sort digne de leur impiété : c'est à Arles que Chrocus est mis à mort. La date des événements est d'ailleurs précisée : les faits sont censés avoir eu lieu sous le règne d'Honorius, fils de Théodose le Grand et de Théodose II[14].

Saint Antide de Besançon. — La vie de saint Antide de Besançon date, semble-t-il, du XIe siècle[15] : c'est peut-être à la même époque qu'appartiennent les actes de saint Vallier. Elle nous fait connaître un nouveau personnage du cycle de Chrocus, le propre évêque de Besançon, Antide, dont elle nous raconte l'histoire avec force détails merveilleux : à l'en croire, saint Antide serait, en cinq jours de temps, allé et revenu de Besançon à Rome, porté par un démon, pour corriger le pape, qui, après une résistance de sept ans, avait cédé au démon de l'impureté et pour consacrer à sa place les saintes huiles à la messe du jeudi saint. Nous n'avons pas à nous arrêter sur de tels récits. Mais il faut noter que les Actes de saint Antide dépendent étroitement du récit de Frédégaire pour ce qui est du temps auquel l'évêque aurait subi le martyre.

Nous sommes donc, une fois de plus, ramenés au règne d'Honorius, fils de Théodose le Grand et de Théodose II fils

12. Sur le lieu du martyre de saint Vallier, on peut voir la dissertation du bollandiste B. Bossue, dans les *Acta Sanctorum octobris*, t. IX (Paris, 1869), p. 529. Voir aussi l'article de Georges Mis, *Port-sur-Saône et la Saône jolie*, dans *le Pays comtois*, t. II (1934), p. 525-528.

13. *Acta sancti Valerii*, 4, dans les *Acta Sanctorum octobris*, t. IX, p. 532.

14. *Acta sancti Valerii*, 14, dans les *Acta Sanctorum octobris*, t. IX, p. 534.

15. Telle est l'opinion du bollandiste G. Henschenius, qui a publié dans les *Acta Sanctorum* la vie de saint Antide.

d'Arcadius[16]. C'est à ce moment que Chrocus, roi des Vandales, obéissant aux conseils impies de sa mère, envahit la Gaule avec les Suèves et les Alamans, qui remplacent assez curieusement les Alains[17]. Le discours de la mère de Chrocus s'enrichit, comme de juste, de développements nouveaux : le chef barbare n'est pas seulement invité à détruire ce que les autres ont édifié, mais sa mère lui demande avant tout de s'attaquer aux chrétiens et de devenir le démolisseur de toutes les Eglises. Naturellement, les envahisseurs pénètrent en Gaule par Mayence et ils arrivent devant Metz où ils entrent sans peine.

Ici s'intercale un incident nouveau : parmi les victimes de la persécution vandale, la vie de saint Antide signale saint Nicaise de Reims, homme illustre par sa vie et par ses mœurs, qui est mis à mort et décoré de la couronne du martyre à la suite de nombreux supplices[18]. C'est en quittant Reims que Chrocus et ses bandes envahissent la Bourgogne, de plus en plus acharnés à leur œuvre impie de destruction. Ils y font périr Didier, évêque de Langres et son archidiacre Vallier. Après quoi, ils arrivent devant Chrysopolis, qui est, on le sait, le nom par lequel les écrivains locaux désignaient alors Besançon.

Il faut remarquer que, d'après les Actes, l'évêque Antide ne subit pas le martyre à Besançon même, mais en un village, distant de quatre lieues, du nom de Ruffey[19]. A ce qu'il paraît,

16. *Vita sancti Antidii*, 3, dans les *Acta Sanctorum iunii*, t. VII (Paris, 1867), p. 40.

17. Il est curieux de retrouver la mention des Alamans : viendrait-elle de saint Grégoire de Tours ? ou leur nom était-il plus connu des rédacteurs des Actes que celui des Alains ? ou est-il simplement le résultat d'une correction de copiste ?

18. *Vita sancti Antidii*, 3, dans les *Acta Sanctorum iunii*, t. VII, p. 40. Au xe siècle, Flodoard, l'historien de l'Église de Reims, fait de saint Nicaise une victime de la persécution vandale. Il ajoute que saint Nicaise avait pour contemporains saint Aignan d'Orléans, saint Loup de Troyes, saint Servais de Tongres (*Historia ecclesiae Remensis*, I, 6 ; Migne, *P. L.*, t. CXXXV, col. 36). Il ne faut pas trop appuyer sur ces synchronismes. Saint Servais appartient certainement au ive siècle. Quant à saint Aignan et à saint Loup, ils étaient déjà de ce monde vers 410, et Flodoard ne dit pas qu'ils avaient exactement le même âge que saint Nicaise (cf. ci-dessous, p. 21).

A la même persécution vandale, Flodoard (à l'endroit cité) attribue d'autres martyrs : Eutropia, la sœur de saint Nicaise, son diacre Florentius et un certain Jocundus, inconnu d'ailleurs; puis, à la persécution des Vandales ou des Huns, Oriculus avec ses sœurs Oricula et Basilica. Il est difficile de savoir si Flodoard fait de ces trois derniers martyrs des contemporains des autres.

19. La liste épiscopale de Besançon ne donne pas le nom de Ruffey, mais confirme la mort de saint Antide en dehors de la ville : « Iste

le corps du saint évêque serait même resté fort longtemps à Ruffey jusqu'à ce que, en 1044, l'évêque Hugues l'eût transporté à l'église Saint-Paul de Besançon. Il semble d'ailleurs probable que c'est à l'occasion de cette translation qu'ont été composés les actes si détaillés dont nous donnons l'analyse.

Devons-nous ajouter que le châtiment divin ne se fait pas attendre ? Comme dans la vie de saint Vallier, les Barbares, saisis de folie, s'entretuent, et c'est avec une armée réduite que Chrocus arrive devant Arles où il est pris et mis à mort sur l'ordre de Marius. Par ce dernier trait, nous rejoignons Frédégaire qui est le responsable, nous n'osons pas encore dire de tout ce qu'il y a de vrai, mais du moins de tout ce qu'il y a de vraisemblable dans les Actes de saint Antide.

Les martyrs de Pseudunum. — Les Actes des saints Florentin et Hilaire de Pseudunum sont plus anciens que ceux de saint Antide, car on en a un manuscrit qui remonte, semble-t-il, au début du xe siècle, et on attribue leur composition à un religieux de Bonneval, vers la fin du ixe siècle[20]. On a beaucoup discuté sur l'identification du lieu où ces personnages auraient subi le martyre : on semble aujourd'hui d'accord pour admettre qu'il s'agit du village de Bremur, dans le canton de Châtillon-sur-Seine, en Côte-d'Or[21].

Le texte de ces actes ne précise pas la date à laquelle sont morts Florentin et Hilaire. Nous y apprenons seulement qu'au temps où la rage des Vandales opprimait durement tous les peuples de la Gaule et où cette nation, sortie du pays qu'elle habitait primitivement, se répandait dans tout l'univers en ruinant les villes sur son passage, le bienheureux Florentin, encore laïque, habitait, sur les frontières des

(Antidius) decimo ab urbe miliario, ubi sepultus fuit, capitalem suscepit sententiam sub Chroco Vandalorum rege. » (Cf. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. III (Paris, 1915), p. 212.)

20. Cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. XI (Paris, 1706), p. 544-545.

21. M. Chaume, *les Origines du duché de Bourgogne*, t. II, *Géographie historique*, fasc. 3 (Dijon, 1931), p. 871. Dans l'*Historia translationis SS. Florentini et Hilarii* (xie siècle), dans les *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti*, t. IV, ii, p. 805, on lit : « *Castellum... ab antiquis Seudunum vocatum, a modernis siquidem Blesmoth vocitatur.* » Il ne faut donc pas, comme on le fait souvent, attribuer à Autun les saints Hilaire et Florentin. Bremur, au confluent de la Seine et du Brevon, était le chef-lieu du *pagus Duismensis* ou Duesmois, lequel semble n'avoir été qu'une subdivision de l'Auxois. Le nom lui-même de Pseudunum est d'origine celtique et nous reporte à la période qui a précédé la conquête romaine (Cf. M. Chaume, *les Origines du duché de Bourgogne*, t II, fasc. 1 (Dijon, 1927), p. 106, n. 3 et p. 353, n. 3).

Eduens, dans le *pagus Duismensis*[22]. Avec le roi Chrocus, l'armée vandale parvint à Pseudunum, après que Florentin s'y fût installé près d'Hilaire pour y mener la vie parfaite ; et lorsque Chrocus apprit que ces deux hommes étaient des chrétiens, il les fit aussitôt arrêter.

Ici encore, il est remarquable que les Vandales sont présentés comme des païens : ils sont une nation barbare et d'une impiété cruelle; le roi Chrocus est aveuglé par le paganisme et adonné au culte des idoles. Ces détails ne nous permettent pas de conclure que l'auteur des actes a voulu placer au troisième siècle les événements qu'il raconte. C'était, comme le remarque Tillemont, un homme qui ne savait rien du détail de son histoire et qui voulait en dire bien des choses[23].

La chronique d'Hugues de Flavigny. — Avec les saints de Bremur, s'achève la liste que donne Sigebert de Gembloux des martyrs de Chrocus. Mais d'autres chroniqueurs sont beaucoup mieux renseignés et accroissent encore cette liste. Hugues de Flavigny, par exemple, nous apporte de nouveaux détails sur l'invasion des Barbares. Son récit commence par une description générale de l'état de l'Église en Gaule : « En ce temps-là, Innocent était à la tête de l'Église romaine, et, dans les cités de Gaule et de Germanie, des pontifes brûlant de l'amour du Christ, remarquables par leur foi, leur doctrine et leurs miracles, présidaient aux Églises. Cependant, il y avait bien peu d'églises que présidassent des évêques, et un grand nombre étaient privées de leurs pasteurs. La métropole de Reims était dirigée par saint Nicaise, la ville de Langres par saint Didier; le siège de Chrysopolis était paré de la foi, de la magnanimité, des bonnes œuvres de saint Antide[24]. »

Cependant, poursuit le chroniqueur, le relâchement gagnait la chrétienté, et la colère du Seigneur livra toute la Gaule et presque tout l'Occident au glaive des Vandales, des Alains, des Suèves, des Sarmates et des Huns. L'an du Sei-

22. *Acta SS. Florentini et Hilarii*, 2, dans *Acta Sanctorum septembris*, t. VII (Paris, 1867), p. 392 : « Cum rabies Wandalorum persecutionis et insania hostilis circumquaque Gallorum populos durissime premeret, et cum eadem gens ab ultimis Galliae finibus egressa, ab ea parte scilicet qua Vindelicus fluvius, unde et ipsis nomen, Gallicis praeterfluit, maximam partem orbis depopulando afflixisset, tunc temporis B. Florentinus mundi adhuc militiam exercens, finibus Aeduorum, non longe tractum pagum Duismensem inhabitabat.

23. Tillemont, *Mémoires*, t. XI, p. 544.

24. Hugues de Flavigny, *Chronic.*, I; Migne, *Patr. lat.*, t. CLIV, col. 60.

gneur 407, sous le règne d'Honorius et de Théodose le Jeune, sous le consulat de Stilicon et d'Aurélien, la quatorzième année du règne d'Honorius et la première de celui de Théodose, la cinquième indiction, les Barbares montent de la mer Océane, où ils erraient en exerçant la piraterie, envahissent la Gaule et parviennent jusqu'aux Pyrénées. Leur chef était Chrocus, enflé d'orgueil, cruel de mœurs.

L'invasion de Chrocus et de ses troupes débute, dans le récit d'Hugues comme dans celui de ses prédécesseurs, par le passage du Rhin à Mayence; il se poursuit par la prise de Trèves et le siège de Metz. Cette ville, nous dit-on, illustrée par le sang du protomartyr Étienne et par la prière de l'évêque Auctor n'aurait pas craint la ruine, si la chute des murs, permise par la volonté divine, n'avait ouvert la voie aux Barbares. Les Vandales purent donc pénétrer dans Metz, piller la ville et l'incendier, ne laissant debout que l'oratoire de Saint-Étienne et emmenant captifs l'évêque Auctor avec de très nombreux fidèles. En quittant Metz, les Barbares se dirigent sur Verdun, assiègent la cité et s'en emparent. Le chroniqueur ne poursuit pas davantage son récit : il se contente d'ajouter que Chrocus et son armée détruisirent toutes les villes de la Gaule jusqu'à ce qu'ils arrivassent devant Arles : c'est là que Chrocus trouve la mort[25].

Il est facile de se rendre compte qu'Hugues de Flavigny suit de près la vie de saint Antide, à laquelle il doit beaucoup. Seuls les renseignements qu'il donne sur les sièges de Metz et de Verdun sont nouveaux. Il faut ajouter que la liste des Barbares qui composent l'armée de Chrocus s'est considérablement allongée dans sa Chronique; aux Vandales, aux Suèves et aux Alains dont parlait Frédégaire sont venus s'ajouter les Sarmates et les Huns. D'autre part, la description qu'il donne des pirates envahisseurs fait songer aux Normands. Sur un fonds tellement fantaisiste, les précisions chronologiques relatives à l'an 407 prennent une allure assez étrange.

Saint Ausone d'Angoulême. — Un autre martyr de la persécution de Chrocus, serait, s'il faut en croire sa vie écrite en 1576 par François Corlaeus, saint Ausone d'Angoulême. Corlaeus s'inspire du récit de saint Grégoire de Tours pour placer l'invasion de Chrocus au temps de Valérien et de Gallien, ce qui ne l'empêche pas d'en faire un roi vandale et non

25. Hugues de Flavigny, *Chronic.*, I; Migne, *Patr. lat.*, t. CLIV, col. 62-63.

pas le chef des Alamans[26]. Sur quoi, Papebroch, l'éditeur de ce roman dans les *Acta Sanctorum*, fait remarquer qu'il ne manque peut-être pas de vraisemblance, mais que ce n'est pas une raison suffisante pour l'accepter, et que la fausseté évidente de la légende ancienne ne donne pas à un écrivain le droit d'imaginer de toutes pièces une légende nouvelle[27].

Les martyrs du Sud-Est. — Enfin le dernier embellissement du cycle de Chrocus est fourni par un document soi-disant découvert, en réalité fabriqué par Dom Polycarpe de la Rivière, et reproduit dans la *Gallia christiana*. Ce document est le texte d'une exhortation qu'aurait adressée saint Amatius, évêque d'Avignon, à ses fidèles, assiégés par les Alamans, pour les exhorter au martyre. A l'en croire, toutes les villes voisines auraient déjà été prises par les bandes de Chrocus, et celui-ci aurait fait périr par le glaive ou par la hache des évêques illustres par leur âge, par leur sainteté, par leur enseignement, : à Gabales, Privat; à Viviers, Avolut; à Valence, Sextus; à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Justus; à Vénasque, Firmus; à Apt, Leonius; à Vaison, Albinus; à Carpentras, Valentin; à Arles, Victor; à Orange, Lucius; à Nîmes, Félix; à Agde, Venustus[28]. Les Avignonnais pourraient donc s'autoriser de nobles exemples : qu'ils se préparent à leur tour à subir la mort pour le Christ.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement au faux polycarpien et à l'enrichissement inattendu qu'il apporte au cycle de Chrocus. La plupart des noms qui y figurent sont de l'invention du faussaire; peut-être même n'y a-t-il que celui de saint Privat de Mende que l'on doive retenir, et la *Gallia christiana* n'aurait pas dû les accueillir avec autant de libéralité qu'elle l'a fait[29].

26. *Vita S. Ausonii*, 10, dans les *Acta Sanctorum maii*, t. V (Paris, 1866), p. 137 : « Olim populi erant superioris Germaniae Wandali, gens barbara, caede et rapina victitans, qui persaepe in Gallias aliasque imperii romani partes irruptionem fecerunt. Prima illorum irruptio fuit tempore Valeriani et Galieni imperatorum, anno salutis circiter 260 duce Chroco : eius gesta nefaria et vitam paulo altius repetere non abs re existimo... » Suit le récit de l'invasion, à peu près tel que le donne saint Grégoire de Tours.

27. D. Papebroch, *In vitam Ausonii annotat.*, dans les *Acta Sanctorum maii*, t. V, p. 138.

28. S. Amatii ... *exhortatio*, dans la *Gallia christiana*, t. I (Paris, 1716), *Instrumenta*, p. 137.

29. A peu près tous les noms d'évêques cités dans le document polycarpien figurent à leur place dans les listes épiscopales des différents diocèses, telles que les établit le tome I de la *Gallia christiana;* et, étant donné la date à laquelle ils sont attribués, ils figurent presque en tête de toutes ces listes. L. Duchesne, dans les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, *passim*, a raison de les rejeter impitoyablement.

D'ailleurs, tel qu'il est constitué par les autres témoignages, le cycle de Chrocus est assez riche pour n'avoir pas besoin d'être encore augmenté. Il s'agit maintenant d'examiner la valeur des différents témoignages qui le constituent et de se demander s'il ne convient pas d'en dissocier les données.

II. — *EXAMEN CRITIQUE DES SOURCES.*

Chrocus, chef des auxiliaires alamans. — Il a certainement existé au début du IVe siècle un personnage du nom de Chrocus, qui était à la tête des auxiliaires alamans conduits en Bretagne par Constance Chlore. Les historiens qui nous parlent de lui sont unanimes à louer sa fidélité et son intelligence. Ils ajoutent même que ce Chrocus contribua, pour une part importante, à assurer l'empire à Constantin après la mort de son père[30].

Quelques historiens contemporains supposent que cette fidélité de Chrocus à l'empire romain ne fut pas éternelle, et qu'après avoir entretenu d'excellents rapports avec la fafamille constantinienne, le roi barbare se brouilla avec elle. Son mécontentement se serait traduit par les déprédations que raconte saint Grégoire de Tours dans l'*Histoire des Francs*. Celui-ci se serait trompé en plaçant l'activité de Chrocus sous le règne de Valérien et de Gallien, mais il aurait conservé le vrai nom du chef alaman le plus connu et le plus audacieux; sa seule erreur aurait été de cristalliser autour de ce nom tous les souvenirs relatifs aux Alamans[31].

L'invasion alamane du IIIe *siècle.* — Avouons que cette combinaison nous paraît fort improbable. Nous ne connaissons rien d'une trahison de Chrocus et nous n'avons pas de raison décisive pour la supposer[32]. C'est en Bretagne que le chef alaman nous apparaît avec ses troupes auxiliaires : nous

30. *Epitome de Caesarib.* 41, 3 : « Constantinus, a Constantii filius, mortuo patre, annitentibus cunctis qui aderant, praecipueque Chroco Alemannorum rege auxilii gratia cum eo comitante vicesimus quartus ab Augusto in Britannia creatus est imperator. » (Cf. Aurelius Victor, *Constant.*, 40, 4); Ekkehard (*Chronic.*, dans Migne, *Patr. lat.*, t. CLIV, col. 702) reproduit cette notice.

31. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II (2e édition, Paris, 1910), p. 126. Cf. M. Chaume, *les Origines du duché de Bourgogne*, tome II, fasc. 1, p. 155, n. 1 : « Chrocus ne serait-il pas l'un des chefs alamans battus sous Langres par Constance Chlore ? » — Il faut remarquer qu'au lieu de Chrocus, les anciennes éditions lisaient ici le nom d'Erochus : cette lecture est aujourd'hui abandonnée.

32. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VII (Paris, 1926), p. 88, distingue deux personnages du nom de Chrocus. Autant Stein, art. *Crocus*, dans Pauly-Wissowa, *Realencyclopaedie der klass. Altertumswiss.*, t. IV (Stuttgart, 1901), col. 1725. Tillemont (*Mémoires*, t. IV, p. 651) écri-

ne savons pas s'il est jamais revenu en Gaule. Il est vrai que les dernières années du IIIe siècle et les premières années du IVe ont été marquées en Gaule par des invasions alamanes[33], mais il l'est également que ce n'est pas à cette période que les textes hagiographiques rapportent les martyrs de Chrocus.

Ces textes se divisent en deux groupes : saint Grégoire de Tours et les écrivains qui en dépendent placent l'invasion de Chrocus sous le règne de Valérien et de Gallien, c'est-à-dire soit en 253, soit en 257-8, et ils font de Chrocus un chef alaman. Les autres, qui se rattachent à la chronique de Frédégaire, voient dans notre héros un chef vandale et ils le rendent responsable de l'invasion de 407, la première année de Théodose le Jeune. De fait, il y a bien eu une invasion alamane sous Valérien et Gallien[34], une invasion vandale en

vait déjà : « Nous avons un Erochus ou Crocus, roi des Alamans en 306. Mais nous ne voyons pas moyen de dire que ce soit celui dont parle S. Grégoire de Tours. »

Il était naguère de mode de nier l'existence de Chrocus (Cf. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne* (Paris, 1872), p. 95-97). On reconnaît aujourd'hui que, si embrouillés qu'ils soient, les anciens souvenirs relatifs à ce personnage reposent sur un fondement historique et que l'essentiel des récits sur l'invasion de Chrocus doit être conservé (Cf. Coville, *Chrocus, roi des Alamans,* dans *Mélanges publiés par la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand à l'occasion du centenaire de sa fondation* (Paris, 1910), p. 15-35). Pourtant H. Leclercq, art. *Huns,* dans le *Dict. d'arch. chrét. et de liturgie,* t. VI2, (Paris, 1925), col. 2820, reste plutôt sceptique : « On s'expliquera peut-être, écrit-il, que le régime auquel fut soumise la Gaule entre 358 et 367 ait fait l'effet d'un cauchemar et que, dans cette période, la chronologie des invasions ait été un peu brouillée. Qu'il y ait eu un abominable brigand nommé Chrocus dont on soit venu à bout de se débarrasser, sans qu'on puisse dire avec certitude où on le rencontrait, car on le rencontrait partout, voilà, semble-t-il, l'explication du souvenir qu'il a laissé dans la France du Nord-Est. C'est dans la région qu'il a terrorisée qu'on trouve Langres et Besançon, qui, si elles n'eurent pas l'honneur d'être ravagées par Attila, n'y perdirent rien. » En fait, Dom Leclercq semble oublier ici le récit de Grégoire de Tours et les martyrs de Clermont et de Mende.

33. Tout à la fin du IIIe siècle, vers 298-300, on signale une invasion des Alamáns et une dévastation de la Gaule orientale, attestée par les dépôts de monnaie contenant des pièces de Dioclétien dans la Marne, l'Yonne, la Nièvre, la Saône-et-Loire, l'Ain, l'Isère et la Drôme. (Sur la bataille de Langres, cf. Eutrope, *Breviar.,* IX, 23; Orose, *Hist.,* VII, 25). Entre 307 et 310, les Alamans causèrent de nouveaux ravages, mais surtout dans le Nord-Est de la Gaule (Eutrope, *Breviar.,* X, 3).

34. Sur l'invasion alamane au temps de Gallien et de Valérien, cf. Eutrope, *Breviar.,* IX, 7-8 : « Alemanni, vastatis Gallis, in Italiam penetraverunt »; Aurelius Victor, *De Caesar.,* XXXIII, 3; Orose, *Hist.,* VII, 22, 7 : « Alemanni, Galliam pervagantes »; Jérôme, *Chronicon,* ad annum Abraham 2277-2278 : « Alemanni, vastatis Galliis in Italiam transiere. » La date exacte de cette invasion n'est pas assurée. Après beaucoup d'autres, L. Homo (*l'Empereur Gallien et la crise de l'empire*

407[35], de sorte que les deux témoignages sont à première vue aussi recevables l'un que l'autre.

On accepte plutôt celui de saint Grégoire de Tours, qui est habituellement bien renseigné sur les traditions. Sans doute C. Jullian refuse d'admettre que les Alamans aient pu, au cours de l'invasion, s'occuper des chrétiens et déchaîner contre eux une persécution sanglante. Aussi préfère-t-il supposer que les martyrs de l'Auvergne et du Gévaudan dont parle le vieil historien sont des victimes de la persécution de Valérien, déclenchée quelques années seulement après le passage de Chrocus et de ses bandes; et c'est à la même persécution de Valérien qu'il rattache la mort violente des saints Didier et Vallier de Langres, de saint Antide de Besançon, des saints Florentin et Hilaire de Bremur et même de saint Ausone d'Angoulême, dans la mesure du moins où l'on peut se fier aux textes qui racontent ces passions[36].

Faut-il avouer que l'opinion de Tillemont qui reporte au début du cinquième siècle et aux troubles causés par l'invasion vandale la plupart de ces martyrs, y compris saint Privat de Mende, nous paraît, à première vue, avoir plus de consistance ? A propos des Actes de saint Privat qui s'inspirent d'ailleurs du récit de saint Grégoire de Tours, le prudent historien fait remarquer que ce texte parle de la Gaule comme si le christianisme avait déjà pénétré partout et qu'ils affirment l'existence, sur le siège de Mende, de plusieurs évêques avant saint Privat. « Ces deux choses, dit-il, peuvent donner lieu de croire que saint Privat n'a souffert qu'au commence-

romain au IIIe *siècle*, dans la *Revue historique*, t. CXIII (1913), p. 16-17) accepte l'année 257 comme la plus probable. C. Jullian (*Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 566, note 2) préfère, non sans hésitation, la date de 253. Le problème n'a pas pour nous un intérêt immédiat.

35. Sur les invasions de 407, le texte classique est celui de saint Jérôme, *Epist.* 123 *ad Ageruchiam*, 16 (Migne, *Patr. lat.*, t. XXII, col. 1057-1058) : « Praesentium miserarium pauca percurram. Quod rari hucusque residemus, non nostri meriti sed Domini misericordiae est. Innumerabiles et ferocissimae nationes universas Gallias occuparunt. Quidquid inter Alpes et Pyrenaeum est, quod Oceano et Rheno includitur. Quadus, Wandalus, Sarmata, Alani, Gipedes, Heruli, Saxones, Burgundienses, Alemanni et, ô lugenda respublica ! hostes Pannonii vastarunt. Etenim Assur venit cum illis. Maguntiacum, nobilis quondam civitas capta atque subversa est et in ecclesia multa hominum millia trucidata. Vangiones longa obsidione deleti. Rhemorum urbs praepotens, Ambiani Atrebatae, extremique hominum Morini, Tornacus, Nemete, Argentorarus, translati in Germaniam. Aquitaniae, novemque populorum, Lugdunensis et Narbonensis provinciae, praeter paucas urbes, populata sunt cuncta, quas et ipsas foris gladius et intus vastat fames. » Il peut y avoir quelque rhétorique dans ce texte. Il n'en marque pas moins l'existence d'une invasion étendue et profondément douloureuse.

36. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. IV, p. 567, note 3.

ment du Ve siècle, dans les grands ravages que les Barbares d'Allemagne firent alors dans les Gaules. Car Sigebert et d'autres mettent en ce temps là l'irruption du même Chrocus dont parle saint Grégoire de Tours, comme on le voit par ce qu'ils disent de sa mort[37]. »

La persécution de Valérien et ses répercussions en Gaule. — Ce que nous savons en effet de l'évangélisation primitive de la Gaule ne nous autorise pas à penser que, sous le règne de Valérien, il y avait eu déjà dans le pays entier des Églises organisées avec leurs évêques et leur hiérarchie. « On peut assigner, écrit Duchesne, des dates approximatives à la fondation d'environ trente-trois Églises. Sur ce nombre, une seule, celle de Lyon, apparaît au IIe siècle; pour les quatre cités de Toulouse, Vienne, Trèves, Reims, on remonte jusqu'au milieu du IIIe siècle, sans pouvoir dépasser de beaucoup cette limite. Un peu plus tard, aux abords de l'an 300 se présentent les Églises de Rouen, Bordeaux, Cologne, Metz, Bourges, Paris, Sens. Sur les vingt et une autres (Tours, Auxerre, Orléans, Soissons, Tongres, Clermont, Troyes, Châlons, Langres, Nantes, Angers, Chartres, Toul, Verdun, Noyon, Senlis, Beauvais, Viviers, Grenoble, Embrun, Digne), bien peu ont des chances de remonter au commencement du IVe siècle. Presque toutes paraissent être du temps de Constantin au plus tôt[38]. »

Sans doute, il faut ajouter que nous ignorons complètement la date de fondation de plusieurs Églises, et que, parmi celles-ci, il y en a assurément de très anciennes, par exemple, celles qui furent représentées en 314 au concile d'Arles : parmi elles se trouve précisément l'Église de Mende, et nous avons ici un témoignage irrécusable de son antiquité. Aussi bien ce que nous contestons pour l'instant, ce n'est pas la date de la mort de saint Privat, mais la possibilité d'une persécution générale en Gaule sous le règne de Valérien.

On peut supposer que l'édit impérial n'a pas dû faire de nombreuses victimes dans notre pays; et, puisque les textes attribuent aux Barbares les martyrs qui font partie du cycle de Chrocus, nous ne voyons pas de raison suffisante pour y voir des victimes d'une persécution régulièrement ordonnée par les autorités romaines. La seule question qui se pose est de savoir si vraiment tous ces martyrs appartiennent à la

37. Tillemont, *Mémoires*, t. IV, p. 651.

38. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, 2e édit., p. 31-32. Cf. A. von Harnack, *De Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* (4e édit., Leipzig, 1924), t. II, p. 872 et suiv.

même époque, et le seul moyen que nous ayons pour la résoudre est d'interroger d'autres documents que leurs actes, puisque ceux-ci sont des compositions trop tardives et trop fantaisistes pour s'imposer à nous.

Aureus de Mayence, martyr du ve *siècle.* — Selon Frédégaire, l'invasion conduite par Chrocus aurait franchi le Rhin à Mayence et les Barbares auraient mis la cité à feu et à sang. Nous savons d'autre part par saint Jérôme que la population de cette ville, réunie à l'église, y aurait été massacrée en 407[39]. L'évêque n'est pas mentionné expressément, mais il serait étrange qu'il n'eût pas été avec ses fidèles. Et, une tradition, consignée par le martyrologe de Raban, nous apprend qu'un évêque de Mayence nommé Aureus aurait été tué à l'église par les Huns. « Il est difficile de choisir entre les deux invasions de 368 et de 407, et rien n'empêche que le nom d'Aureus ne se rattache à quelque autre catastrophe du même genre, arrivée soit en 451, soit à une autre date[40]. » Il faut ajouter d'ailleurs qu'aucun de nos textes ne rapporte expressément le martyre d'Aureus à l'invasion de Chrocus.

Auctor de Metz, martyr du ve *siècle.* — De Mayence, les Barbares se seraient dirigés vers Metz, et Hugues de Flavigny les rend responsables de la mort de l'évêque Auctor. De fait, « une tradition qui se manifeste au viiie siècle dans les légendes place Auctor au temps de l'invasion hunnique. Quand même elle ne serait pas tout à fait exacte, on aurait le droit d'en conclure que saint Auctor fut témoin d'une des invasions barbares du ve siècle, antérieurement à l'établissemen définitif des Francs[41]. » Le récit d'Hugues fournit toutefois un détail qui nous amènerait à reculer le martyre d'Auctor jusqu'en 451, plutôt qu'à le placer en 407 : il y est en effet question de reliques de saint Étienne et d'un oratoire dédié au premier martyr. Or les restes de saint Étienne n'ont été découverts qu'en 415, et c'est à partir de cette date que son

39. Jérôme, *Epist.*, 123, 16. Nous avons cité ce texte note 35. Ammien Marcellin, *Hist.*, XXVII, 10, raconte un fait semblable en le rapportant à l'invasion de 368.

40. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 157. La fête de saint Aureus est célébrée le 16 juin. Cf. D. Papebrochius, *De SS. Aureo et sociis martyribus*, dans les *Acta Sanctorum iunii*, t. IV, Paris, 1866, p. 41 et suiv.; *Bibliotheca hagiographica latina* (Paris, 1898), 823-826; Tillemont, *Histoire des empereurs* (Paris, 1738), t. VI, p. 166-167, 617-618.

41. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 54. Il est sûr que Metz fut emportée par les Huns en 451. Le fait est rapporté par la Chronique d'Hydace (*Mon. Germ. hist., Scriptor. antiquis.*, t. XI, p. 26).

culte s'est répandu avec rapidité dans tout le monde chrétien, particulièrement en Occident[42].

Nicaise de Reims, martyr du ve *siècle.* — Saint Jérôme désigne expressément la ville de Reims comme ayant été ravagée par les invasions de 407[43]. Flodoard, dans son *Histoire de l'Église de Reims*, nous assure que l'évêque de la cité, Nicaise, fut mis à mort au temps de la persécution vandale[44]. Hincmar parle également des Vandales; et ces témoignages nous amèneraient à l'an 407[45]. La notice de la *Gallia christiana* fait valoir en faveur de cette date des arguments qui ne sont pas méprisables : en effet, entre saint Nicaise et saint Remi qui fut, selon les vraisemblances, élevé à l'épiscopat en 459, il faut compter pour le moins trois évêques, Baruc (Barucius), Barnabé et Bennagius. Il est difficile de croire que les huit années comprises entre 451 et 459 soient suffisantes pour qu'on puisse y loger trois (ou quatre) épiscopats. Sans doute, des confusions entre Huns et Vandales n'ont rien d'étrange au IXe ou au Xe siècle; mais l'ensemble des faits fournit une réelle probabilité en faveur de la date la plus ancienne[46].

Balsème d'Arcis-sur-Aube, martyr du ve *siècle.* — A Arcis-sur Aube, nous trouvons une nouvelle victime de la persécution vandale, saint Balsème ou Baussange. Mais ses Actes, qui se ramènent en fait à un fragment d'homélie, sont aussi

42. Cf. H. Delehaye, *les Origines du culte des martyrs*, p. 96-98. Hugues de Flavigny (*Chronic.*, I; Migne, *Patr. lat.*, t. CLIV, col, 62) nous dit que la ville de Metz était « beati protomartyris Stephani illustrata sanguine. » Grégoire de Tours (*In gloria martyr.*, XXXIII; Migne, *Patr. lat.*, t. LXXI, col. 735) nous apprend qu'une ampoule du sang de saint Etienne était de son temps conservée à Bourges. Ajoutons que Paul Diacre (*Libellus de numero et ordine episcoporum qui sihi ab ipso praedicationis exordio im Mettensi civitate successerunt*, Migne, *P. L.*, t. XCV, col. 701-704; *M. G. H.*, *Scriptores*, t. II, p. 252-253) rapporte au temps d'Attila la mort d'Auctor.

43. Jérôme, *Epist.* 123, 16.

44. Flodoard, *Histor. eccles. Remensis*, I, 6; Migne, *Patr. lat.*, t. CXXXV, col. 36) : « Post praemissos praesules, beatus Nicasius cultu sequitur pontificatus, magnae vir charitatis magnaeque constantiae, sub wandalica in Gallis persecutione. »

45. Hincmar, *Opusc. LV capitul. advers. Hincmar Laudunens.*, 16 ; Migne, *Patr. lat.*, t. CXXVI, col. 334. (Cf. *Bibliotheca hagiographia latina*, n°s 6075-6080).

46. *Gallia christiana*, t. IX (Paris, 1751), p. 6. Cf. Baronius, *Annales ecclesiast.*, ad annum 407, 42; édit. Theiner, t. VI (Bar-le-Duc, 1766), p. 495. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 81. Nous avons déjà mentionné les noms des martyrs qui moururent avec saint Nicaise : Eutropia, Florentius, Jocundus, Oriculus et ses deux sœurs Oricula et Basilica. Cf. ci-dessus, p. 11.

peu précis que possible sur l'époque de son martyre[47]. On peut placer sa mort au début du cinquième siècle, en essayant de reconstituer l'hypothétique itinéraire des envahisseurs qui, venant de Reims et se dirigeant sur Langres, auraient passé à Arcis. L'historien n'a rien à dire en la circonstance.

Saint Didier de Langres et saint Vallier au IVe *siècle.* — Saint Didier de Langres est tout au contraire un personnage fort connu; et ses actes sont les plus anciens de la série, puisqu'ils remontent au début du VIIe siècle; son inscription dans le martyrologe hiéronymien nous fournit même une attestation liturgique un peu plus ancienne. Selon la légende, il serait aussi un des martyrs de Chrocus. Mais le témoignage de Warnachaire se heurte à la liste des signataires du concile de Cologne de 346 où figure le nom de saint Didier de Langres[48]; naturellement, ce nom se retrouve dans la liste transcrite par saint Athanase, à la suite de la lettre encyclique du concile de Sardique[49]. Il est difficile de ne pas tenir compte de ce fait. Les historiens d'aujourd'hui reconnaissent en effet que le document de 346 n'est pas sans valeur quant aux noms qu'il reproduit, quoi qu'il en soit d'ailleurs de la réalité du concile lui-même[50]. Si Didier était déjà monté sur le siège de Langres en 346, peut-on placer sa mort en 407, c'est-à-dire un peu plus de soixante ans plus tard ? Théoriquement la chose n'est pas impossible; mais elle a contre elle les plus fortes vraisemblances et l'on comprend que l'on ait reporté le martyre de saint Didier et celui de son diacre Vallier vers 355-357, au temps de l'invasion germanique repoussée par Julien[51].

Antide de Besançon martyrisé au Ve *siècle.* — A propos de saint Antide, nous nous trouvons en présence de difficultés

47. *Fragment. histor. S. Balsemii*, 1, dans les *Acta Sanctorum augusti*, t. III (Paris, 1867), p. 293 : « Contigit autem eo tempore Wandalos impiissimam gentem a finibus suis dimotam, loca quaedam invasisse Franciae et maxime fines ipsos quae circum circa contigui sunt Campaniae. Inclitus Domini athleta Balsemius... » (Cf. Tillemont, *Mémoires*, t. XI, p. 546; *B. H. L.*, 904; H. Delehaye, *Catalogus codicum hagiogr. latin. Biblioth. Nation. Parisiens.*, t. III (Bruxelles, 1893), p. 220 et suiv.

48. Mansi, *Concil.*, t. II, col. 1371 : « Desiderius Lingoniae. »

49. Athanase, *Apol. contra Arian.*, 49; Migne, *P. G.*, t. XXV, col. 337.

50. Cf. G. Rasneur, *le Concile de Cologne* (Bruxelles, 1903); H. Quentin, *le Concile de Cologne de 346 et les adhésions gauloises aux lettres synodales de Sardique*, dans la *Revue bénédictine*, t. XXIII (1906), p. 477-486.

51. M. Chaume, *les Origines du duché de Bourgogne*, t. II, fasc. 1; p. 155, note 1. Sur les invasions de 355 et les campagnes de Julien. Cf. J. Bidez, *la Vie de l'empereur Julien* (Paris, 1930), p. 136 et suiv.

analogues. Nous savons déjà que ses Actes datent du XIe siècle et sont absolument légendaires. C'est au XIe siècle également, sous l'épiscopat d'Hugues de Salins (1031-1067) qu'a été faite la première tentative de recueillir les souvenirs relatifs aux anciens évêques de Besançon et d'en dresser la liste[52]. Naturellement le nom de saint Antide figure sur cette liste, et l'un des catalogues conservés donne même à son sujet la notice suivante : « *Iste decimo ab urbe miliario, ubi sepultus fuit, capitalem suscepit sententiam, sub Croco Vandalorum rege.* » Il n'est pas impossible d'ailleurs que les développements des Actes proviennent en dernière analyse du désir de compléter cette notice, qui est importante en tant qu'attestation d'une tradition de culte.

Ce qu'il y a de grave c'est que les listes placent Antide au milieu d'évêques qui appartiennent au cinquième siècle assez avancé. Il est donné en effet comme le successeur immédiat de Célidoine par deux de ces listes, comme son troisième successeur par une autre qui introduit ici les noms d'Importunus, avec la remarque : « speudo (*sic*) episcopus receptus sed turpiter eiectus » et de Gelimeisilus[53]. D'autre part, son successeur aurait été saint Nizier, dont un catalogue nous assure qu'il fut le contemporain et l'ami du bienheureux pape Grégoire. Or Célidoine nous est bien connu ; nous savons en effet qu'en 444, saint Hilaire d'Arles, se rendant à Auxerre pour visiter son ami l'évêque saint Germain, passa par Besançon, où Célidoine venait précisément de monter sur le trône épiscopal. Hilaire jugea que son élection avait été entachée d'irrégularité, et, incontinent, il réunit un synode, fit déposer Célidoine et élire un nouvel évêque, peut-être cet Importunus dont nous avons rappelé la mention sur un des catalogues. Célidoine d'aillleurs ne se tint pas pour battu : il partit pour Rome, où il exposa son cas au pape saint Léon, et celui-ci le rétablit sur son siège en même temps qu'il condamnait la précipitation coupable de l'évêque d'Arles[54].

Il est assez curieux d'ailleurs que saint Antide ne soit pas qualifié de martyr par tous les documents du XIe siècle. Une

52. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 198.

53. Le nom de Gelimeisilus a pu figurer encore sur le document qui a servi à composer une des deux premières listes, car nous sommes avertis par le titre de celle-ci qu'elle laisse de côté les mauvais évêques ou les intrus, parmi lesquels est mentionné Chelmegiselus, sans doute le même personnage.

54. Sur toute cette histoire, voir L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I. 2e édit., p. 112-119; Tillemont, *Mémoires*, t. XV, p. 70-75. Le document essentiel est une lettre de saint Léon (Jaffé, 407).

des trois listes se contente de nous apprendre que son corps repose à l'église de saint Paul, sans doute après la translation qui en fut faite par Hugues de Salins. Cette particularité nous permettrait-elle de distinguer, comme le fait D. Papebroch, deux évêques du nom d'Antide, l'un martyr de l'invasion de Chrocus au IIIe siècle, et qui pourrait être le successeur de Lin, l'autre confesseur au Ve siècle, suivant la place marquée dans nos listes[55]? Une telle solution n'a rien à vrai dire qui permette de la recommander. Il est bien plus simple de croire que les listes épiscopales ne respectent pas la chronologie, et de cela nous avons d'autres preuves en ce qui regarde les évêques du VIe siècle[56] : nous pourrions alors croire qu'elles ont déplacé saint Antide et que celui-ci a bien été une des victimes de l'invasion vandale de 407, mais nous ne saurions en apporter aucune preuve. Et nous comprenons sans peine que de nombreux historiens aient préféré conserver la succession donnée par les listes et dire que saint Antide a été martyrisé vers 465, au temps de la grande expansion alemanique[57] ou même vers 477, au temps de l'invasion burgonde[58]. Si obscurs que soient les textes relatifs aux mouvements des Barbares pendant la seconde moitié du Ve siècle, ils nous autorisent à croire que les Alamans occupèrent en-

55. D. Papebroch, *Ad Illustrationes claudianas R. P. Fr. Chifflet annotationes*, dans les *Acta Sanctorum iunii*, t. I (Paris, 1867), p. 673.

56. Les documents nous donnent pour cette période la série : Amantius, Claudius, Urbicus, Tetradius, Silvester, qui devrait se retrouver dans nos listes avant Protadius et Donatus et qui ne s'y trouve pas. De telles omissions permettent de juger du peu de confiance que l'on doit avoir dans les indications chronologiques des listes. D'ailleurs « en mettant saint Antide en rapport avec l'invasion vandale de 407, l'auteur des annotations semble rejeter tous ses prédécesseurs dans le IVe siècle. Cela ferait onze noms », ce qui est absolument impossible (Voir L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 212, note 1; G. Bardy, *les Anciennes listes épiscopales de Besançon*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon* (1919), p. 105-107).

57. M. Chaume, *les Origines du duché de Bourgogne*, t. II, fasc. 1, p. 155, note 1.

58. Tillemont, *Mémoires*, t. XI, p. 544 : « Ceux qui mettent sa mort en 477 mettent en 407 le martyre d'un autre évêque de Besançon nommé saint Germain, qu'on prétend avoir été tué non par les Barbares, mais par les Ariens qu'il avait fait sortir de Besançon, conformément aux lois impériales et qui s'étaient retirés à trois lieues de là, en un lieu nommé Grandfontaine. Il y alla, dit-on, pour les instruire et travailler à leur conversion. Il réussit à quelques-uns et les autres l'assassinèrent un soir... mais nous ne voyons point que nous ayons rien de bien assuré ni pour l'histoire de sa vie, ni même pour le temps où il a vécu. » De fait, rien ne nous autorise à faire entrer saint Germain parmi les martyrs de 407.

tre 455 et 463 la majeure partie de l'Helvétie[59] et que l'occupation de la Séquanie dut suivre de fort peu : on peut remarquer d'ailleurs que, d'après les Actes, saint Antide s'enfuit de Besançon à Ruffey-sur-l'Ognon, ce qui ne se conçoit pas si l'invasion vient de Langres, mais s'explique tout seul si cette même invasion arrive de la Suisse ou de l'Alsace[60].

Les martyrs de Pseudunum au ve *siècle.* — Les actes des saints Florentin et Hilaire de Pseudunum ne retiendront pas longtemps notre attention, car nous ne connaissons pas autrement ces martyrs et tout recoupement est ici impossible. L'éditeur bollandiste de ces actes, le P. Périer, croit pouvoir rapporter leur histoire au IIIe siècle, sous prétexte que les Vandales étaient des ariens, tandis que les persécuteurs sont présentés par le narrateur comme des païens[61]. L'argument n'a pas grande valeur. Il était admis d'une manière traditionnelle, que tous les persécuteurs avaient dû être des idolâtres, comme il l'était qu'à la fin ils étaient tombés sous les coups des châtiments divins : il est donc inutile de s'arrêter à ces thèmes littéraires. M. Chaume fixe à 407-408 le martyre des saints de Bremur, et il le met en connexion avec l'invasion vandale : la chose est possible, vraisemblable même, mais elle ne saurait être prouvée[62].

Antolianus et les martyrs de Clermont (IIIe *siècle*). — Nous arrivons maintenant au groupe des martyrs signalés par saint Grégoire de Tours et attribués par lui aux invasions du troisième siècle. Le témoignage de Grégoire, en ce qui regarde les saints de Clermont est difficile à contrôler. Sans doute à la date du 6 février (VIII *id. februar.*), nous trouvons dans le martyrologe hiéronymien cette notice : « alibi Antholiani Saturnini[63] » et nous n'oublions pas que cette date est aussi celle à laquelle saint Antholien de Clermont est indiqué par le martyrologe de Florus et par celui d'Adon[64]. Mais, comme le remarque L. Duchesne, « ils ont pu rattacher par conjecture l'histoire du martyr arverne dont parle Grégoire de Tours à un saint homonyme marqué ici. Ce qui me porte à émettre ce doute, c'est l'absence de toute rubrique géographique, spé-

59. Grégoire de Tours, *Vitae Patrum*, I, 1. Voir M. Chaume, *les Origines du duché de Bourgogne*, t. II, fasc. 1, p. 156, note 2.

60. M. Chaume, *les Origines du duché de Bourgogne*, t. II, fasc. 1, p. 155, note 1.

61. *In Acta SS. Florentini et Hilarii comment. praevia*, dans les *Acta Sanctorum septembris*, t. VII (Paris, 1867), p. 382-383.

62. M. Chaume, ouvr. cité, p. 155, note 1.

63. *Martyrol. hieronymian.*, édit. Quentin-Delehaye, dans les *Acta Sanctorum novembris*, t. II, 1 (Bruxelles 1931), p. 79.

64. Cf. Quentin, *les Martyrologes historiques du Moyen Age*, p. 316.

cialement étonnante quand il s'agit d'un saint des Gaules, et aussi le fait que nous n'avons pas de documents exprès sur la tradition arverne primitive en ce qui regarde la date festivale de saint Antolien[65]. »

Nous savons d'autre part que saint Prix (*Praeiectus*), évêque de Clermont martyrisé vers 676[66] avait écrit les passions des saints Cassius, Victorien, Anatolien et Astrebundius (Austremoine), et des autres martyrs qui avaient répandu leur sang pour le Christ dans la ville de Clermont[67], mais nous n'avons pas conservé ces récits, et nous ne savons pas ce qu'ils contenaient. Aux personnages désignés nommément par Grégoire de Tours, la tradition ajoutait, paraît-il, une légion sainte de martyrs[68]; et l'Église de Clermont honore en effet, à la date du 15 mai, six mille deux cent soixante-six martyrs, avec Cassius et Victorin[69]. Tout cela est fort peu de choses, et en somme, les saints de Clermont n'ont pas d'autre attestation que celle de Grégoire de Tours. Il est vrai que le vieil historien, élevé dans l'Église d'Auvergne, était particulièrement bien renseigné sur ses traditions : c'est lui qui nous a conservé dans l'histoire des Francs la liste complète de ses évêques depuis saint Austremoine ; et sur vingt *Vitae Patrum* écrites par lui, neuf sont consacrées à des saints d'Auvergne dont trois évêques. On comprend dès lors que les travailleurs aient attaché une importance spéciale aux écrits

65. L. Duchesne, note à l'endroit cité, dans Quentin-Delehaye, ouvr. cité, p. 79.

66. L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 37-38.

67. *S. Praeiecti vita posterior*, I, 9, dans les *Acta Sanctorum ianuarii*, t. III (Paris, 1863), p. 248 : « Passiones martyrum Cassii, Victorini, Anatoliani et Astrebundii ac ceterorum sanctorum qui in eadem urbe sanguinem fuderunt pro Christo glorioso elucubravit stilo. »

68. *S. Praeiecti vita prior*, I, 5 (*Acta Sanctorum ianuarii*, t. II, p. 244) : « Opinio vera habetur, quod in eadem urbe, sub paganis principibus, legio sancta occubuerit sanctorum, qui pro Christi nomine proprium ibi fuderunt sanguinem. Huius legionis principes Cassium et Victorinum, Anatolianum quoque fuisse confirmat antiquitas. » Nous connaissons aussi peu que possible l'histoire des saints de Clermont, en dehors de ce que nous en apprend saint Grégoire de Tours. La notice d'Henschenius sur les saints Cassius et Victorin (*Acta Sanctorum maii*, t. III (Paris, 1866), p. 453-454) s'appuie exclusivement sur les données du vieil historien. Elle connaît pourtant l'existence d'actes qui dateraient au plus du IXe siècle et qui s'inspirent de Grégoire de Tours et de la Passion de saint Didier : d'après ces actes, Cassius aurait été guéri de l'éléphantiasis par saint Austremoine, qui l'aurait ensuite ordonné prêtre. Quant à saint Liminius, dont on fait la fête le 29 mars, Papebroch, dans les *Acta Sanctorum martii* (t. III, Paris, 1865, p. 765-766) se contente de reproduire, en la glosant, la notice du martyrologe de Saussaie, rédigée elle-même d'après Grégoire de Tours, et de se demander, sans répondre à la question, si Liminius est le même personnage que Linguinus.

69. *Acta Sanctorum maii*, t. III, p. 454.

de saint Grégoire sur l'Auvergne et qu'ils se montrent disposés à accueillir son témoignage lorsqu'il rapporte aux règnes de Valérien et de Gallien l'invasion de Chrocus et le massacre des martyrs alvernes.

Saint Privat de Mende, martyr du III*e siècle.* — On peut en dire autant de saint Privat de Mende, dont le culte dépassa de bonne heure les limites étroites de sa petite cité. Le martyrologe hiéronymien le mentionne expressément à la date du 21 août[70]. Venance Fortunat le signale parmi les plus grands martyrs de la Gaule[71]. Le martyrologe lyonnais du ms. latin 3879, celui de Florus, celui d'Adon insèrent également sa notice, et les deux derniers savent, d'après saint Grégoire de Tours, qu'il a souffert le martyre au cours de la persécution de Valérien et de Gallien[72]. Il faut ajouter, ce qui est plus important, que l'Église des Gabales fut représentée au concile d'Arles en 314 par un diacre appelé Genialis : d'où il suit que cette Église ne devait pas être alors d'origine toute récente. Si elle remonte au troisième siècle, rien n'empêche que son évêque ait pu être réellement mis à mort aux environs de 257. Nous n'avons d'ailleurs pas de catalogue des évêques de Mende, et, après saint Privat, le plus ancien de ceux que nous connaissons avec quelque certitude est un Léoninus qui figura au concile d'Arles en 506.

CONCLUSION.

Avec l'Église de Mende, nous achevons l'itinéraire que nous nous étions proposé de parcourir et qui devait nous amener, à la suite de Chrocus et de ses bandes, à travers la Gaule. Il faut avouer que cette longue randonnée ne nous a pas apporté toutes les lumières dont nous aurions besoin. On peut continuer, semble-t-il, à attribuer au III*e* siècle les martyrs de Clermont et de Mende, suivant en cela les renseignements fournis par saint Grégoire de Tours. Ceux-ci ont-ils été des victimes de Chrocus et de ses Alamans, comme le dit le vieil historien, ou bien faut-il rendre responsables de leur mort les édits de Valérien, ainsi que le pense C. Jullian ? Si nous acceptons le témoignage de Grégoire en ce qui regarde la

70. *Martyrol. hieronym.*, édit. Quentin-Delehaye, p. 454 : « XII Kal. sept... et in Gavalus vico Mimmatensi passio S. Privati martyris. » (Cf. H. Delehaye, *les Origines du culte des martyrs*, p. 392-393).

71. Venance Fortunat, *Carm.*, VIII, 3; 161-162 :

« Privatum Gabalus, Iulianum Avernus abundans,
Ferreolum pariter pulchra Vienna gerit. »

72. Cf. H. Quentin, *les Martyrologes historiques du Moyen Age*, p. 214, 339.

date des martyrs, je ne vois pas pourquoi nous le rejetterions en ce qui concerne le nom du persécuteur; et je serais disposé à croire que Chrocus est bien le chef des Barbares qui ont tué les chrétiens.

Par contre, celui-ci ne serait pour rien dans la mort des saints de Reims, de Langres, de Besançon et de Bremur. Saint Nicaise, saint Florentin et saint Hilaire ont pu mourir en 407, tandis que saint Didier et saint Vallier paraissent bien avoir achevé leur vie peu après le milieu du IVe siècle et que saint Antide semble avoir été une victime des Alamans plutôt que des Vandales : le cas de ce dernier reste d'ailleurs obscur, puisqu'il nous est difficile de faire confiance à la chronologie des listes épiscopales, et l'on pourrait sans peine le reporter également à l'invasion de 407.

C'est à Frédégaire, semble-t-il, que l'on doit le nom de Chrocus comme celui du chef qui commandait l'invasion de 407, et l'on peut se demander si le chroniqueur n'a pas été victime d'une confusion. Ce qui donne à cette question toute sa portée, c'est le nom de Marius qu'indique Frédégaire pour désigner le vainqueur de Chrocus devant Arles. Nous savons en effet qu'il y eut, au temps de Gallien, dans les troupes stationnées en Gaule, un officier du nom de Marius qui prit le titre d'empereur et qui fut tué deux jours après par les soldats[73]. Si c'est à ce personnage que Frédégaire fait allusion, il faudrait croire qu'il a trouvé dans ses sources la mention d'une invasion de Chrocus au IIIe siècle et que par suite il confirme en quelque sorte ce que nous raconte Grégoire de Tours; mais il en a fait un chef des Vandales, au lieu de le laisser commander aux Alamans, et ce détail a troublé tous ceux qui se sont appuyés sur son témoignage. On a dès lors induement transporté Chrocus au Ve siècle, alors qu'il appartient réellement au IIIe siècle[74].

73. Cf. TREBELLIUS POLLION, *Triginta tyran.*, édit. PETER, t. II, p. 96. Cf. LOEBELL, *Gregor von Tours* (Leipzig, 1869), p. 324, note.

74. Un sort plus étrange encore a été réservé à Chrocus; car, tandis que la plupart des documents le présentent sous les traits d'un chef barbare, on en est venu, dans un texte du Xe siècle, à le transformer en empereur romain. La *Charta vetus* d'Aps (*Alba;* aujourd'hui bourg du canton de Viviers dans l'Ardèche) est un document rédigé en 950 par l'évêque de Viviers, Thomas : elle contient une liste de donations faites à l'église cathédrale de saint Vincent, mais elle est précédée d'un catalogue épiscopal, où nous lisons ceci : « Civitas Albensium, quae fuit subversa a Croco rege Romanorum ; sub ipso rege asseritur isti episcopi fuisse Albenses : primus episcopus Ianoearius ; secundus Septimius ; tertius Maspitianus, Melanus, Auxonius. » Les cinq évêques d'Aps qui sont ici nommés auraient donc été contemporains de Chrocus; et c'est sous le règne de ce personnage qu'Aps aurait été détruite.

On comprend dès lors pourquoi les hagiographes, en parlant des martyrs du ve siècle, ont pu les attribuer aux invasions de Chrocus. Le personnage apparaissant en cet endroit dans les Chroniques, à la tête des hordes barbares, il était tout naturel qu'on le fît figurer dans les récits martyrologiques. Sa physionomie, les mauvais conseils de sa mère, sa fin tragique devant Arles, tout contribuait à faire de lui le persécuteur idéal.

Finalement, on en est venu à le faire figurer en des récits où son apparition constitue un anachronisme sans excuse : je pense surtout ici aux passions des saints de Langres qui n'ont aucun droit à se rattacher à ce cycle, et qui, seules peut-être, lui restent vraiment étrangères. Il est d'ailleurs remarquable que ces passions soient pourtant les plus anciennes de toute notre série. Mais c'est une ancienneté relative, et l'on ne peut pas dire que Warnachaire soit pour nous une autorité de premier ordre.

Tous les détails ne sont pas encore éclaircis par l'analyse qui précède, et l'on ne voudrait pas laisser croire que les conclusions auxquelles nous sommes arrivés doivent être regardées comme définitives. Nos textes hagiographiques sont trop récents, trop évidemment légendaires pour s'imposer à nous. Il n'est cependant pas interdit de croire qu'ils ont pu conserver, ici ou là, quelques éléments traditionnels. Le nom de Chrocus peut être de ceux-là. Il a frappé l'imagination des foules qui en ont gardé un souvenir épouvanté; il s'est transmis aux générations comme celui d'un Barbare particulièrement redoutable, d'un persécuteur acharné contre le nom chrétien. Il commandait réellement les Alamans au IIIe siècle; on en a fait le chef des Vandales du ve, et c'est sur l'itinéraire suivi par ces derniers qu'on a placé les martyrs attribués à sa cruauté.

Gustave BARDY.

Dijon.

De fait, les noms des évêques suivants sont précédés de la notice : « Incipit de episcopis vivariensibus. » Auxonius ou Auxanius, le dernier évêque d'Aps, est souvent identifié avec un Auxanius qui vivait en 431 et encore en 464 — s'il s'agit du moins d'un seul personnage — et qui est mentionné dans deux lettres adressées aux évêques de cette région par les papes Célestin et Hilaire, sans indication de siège. Dans cette hypothèse, la ville d'Aps aurait été détruite au ve siècle, ce qui s'accorde bien avec les récits de divers chroniqueurs du Moyen Age (Voir L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 236; A. ROCHE, art. *Aps* dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. III, col. 1078 et suiv.).

LA PLACE DE L'HISTOIRE MISSIONNAIRE

DANS

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

L'histoire d'un diocèse est incomplète si l'on n'y fait pas une place à l'action missionnaire. — Les conclusions possibles. — La documentation. — L'histoire d'un diocèse implique l'étude du rayonnement des dévotions locales. — Quelle place l'idée missionnaire a-t-elle tenue dans les Assemblées du clergé de France. — Une *Gallia apostolica*.

Je ne crois pas qu'on ait complètement étudié l'histoire d'un diocèse si l'on ne s'est pas posé la question que voici : Au cours des siècles, quelle part ce diocèse a-t-il prise à l'action missionnaire ? A-t-il fourni des propagandistes à l'idée missionnaire ? A-t-il fourni des apôtres aux missions ? sous quelles impulsions, par suite de quelles circonstances locales a pu s'éveiller en certaines âmes, l'idée missionnaire ? Lorsque nous retraçons l'histoire religieuse de la France, nous nous plaisons, avec quelle fierté, à signaler que jusqu'à une époque relativement récente elle donnait à la Papauté, directrice souveraine de l'apostolat du monde, plus de la moitié du contingent missionnaire; nous aimons parfois, pour mieux souligner le fait, à faire observer que jusqu'à notre siècle la catholique monarchie austro-hongroise avait vu bien peu de ses sujets s'en aller en pays de missions. Nous attachons donc une grande signification religieuse à ce que font ou à ce que ne font pas, pour l'évangélisation du monde, les Églises des divers pays; ne serait-il pas naturel, logiquement, d'envisager un instant les diocèses, eux aussi, sous le même aspect sous lequel nous envisageons les nations, et d'aimer à constater éventuellement leur fécondité missionnaire comme un vestige, facilement appréciable, de la part qu'ils prennent, respectivement, à la vie même de l'Église universelle et aux progrès de cette Église ? Au demeurant, si nous lisons les récentes encycliques sur l'œuvre missionnaire, l'encyclique *Maximum illud* de Benoît XV, l'encyclique *Rerum Ecclesiae* de Pie XI, et si nous lisons les discours de Pie XI, pape missionnaire, recueillis par le P. Tragella, nous constaterons qu'aux yeux des pontifes contemporains l'expansion de l'Évangile doit être, en chaque diocèse, l'une des préoccupations de l'Action catholique. Il me paraît certain que la Rome de 1940 ou 1950 con-

sidérera comme incomplètes les relations qui lui seront adressées sur l'état des diocèses, si rien dans ces relations ne permet de mesurer l'étiage des courants missionnaires.

Évidemment, les recherches historiques que ma communication souhaiterait de mettre en branle courent le risque d'être peu flatteuses pour le passé de certains diocèses, mais elles seront inversement glorieuses pour certains autres. Sans m'aventurer à rechercher quels pourront être les diocèses déficitaires, j'ai bien le droit de dire qu'un diocèse comme celui d'Annecy, qui entretient, dans les Indes, à peu près par ses propres moyens, une congrégation missionnaire issue de son propre terroir, mérite, dans l'histoire de l'évangélisation, une attention toute spéciale. Le P. Mermier, fondateur des Missionnaires d'Annecy, a été l'objet d'une très bonne biographie; mais au delà même du P. Mermier, j'aimerais que dans le passé on étudiât l'activité missionnaire de la Savoie, et même les velléités d'action missionnaire de certains Savoyards; on aurait à rechercher dans quelle mesure la proximité de Genève, le souvenir de saint François de Sales et du P. Chérubin, purent développer en cette région l'esprit missionnaire; et revenant à une époque plus récente, il y aurait à se demander dans quelle mesure Mgr Verjus, italien de nationalité, le grand missionnaire du Sacré-Cœur d'Issoudun, conquérant spirituel de la Papouasie, fils d'un père savoyard, fut bénéficiaire de cet esprit séculaire.

Inversement, je constate, en certains diocèses, qui récemment ont vu le Pape faire monter sur les autels quelques martyrs missionnaires originaires de ces diocèses, une assez grande lenteur dans le progrès de leur culte; on dirait que les diocésains, malgré les chauds appels de la hiérarchie, n'éprouvent pas, à leur sujet, cette nuance de fierté civique, qui assaisonnerait la dévotion et qui la soutiendrait. J'estime que du jour où l'étude du passé missionnaire des divers diocèses serait entreprise avec zèle, ces diocèses eux-mêmes se réveilleront de leur indifférence, et qu'ils sauront trouver, dans leur propre passé missionnaire, certaines richesses momentanément enfouies.

Les éléments d'information sont probablement moins difficiles qu'au premier abord il semblerait. Par exemple, pour le diocèse de Strasbourg, de bonnes études sur l'activité missionnaire du diocèse dans le dernier demi-siècle ont été données par M. Schmidlin, aumônier à Strasbourg, en une brochure, et par M. Bapst, ambassadeur de France, dans un

article de la *Revue d'histoire des Missions*. Je suis certain que les archives des Pères du Saint-Esprit, des Pères Blancs et des Marianistes, permettraient d'écrire, sur l'activité missionnaire du diocèse de Strasbourg, une étude encore beaucoup plus développée.

Grâce aux admirables publications par lesquelles M. Adrien Launay a véritablement illustré le Séminaire des Missions Étrangères, l'attention se porte, tout de suite, sur quelques régions de France qui se sont montrées, au dix-neuvième siècle, plus spécialement propices au recrutement de ce séminaire : l'histoire de la Franche-Comté missionnaire, par exemple, pourrait se dégager en grande partie des renseignements accumulés par M. Launay.

Il y a un diocèse, où durant la première moitié du dix-neuvième siècle, l'idée missionnaire fut spécialement active : c'est le diocèse d'Albi. Henri de Solages, qui voulut être le premier apôtre de Madagascar, et qui paya ce rêve de sa vie, était des environs de Carmaux; Emilie de Vialar, qui fera de ses sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition les apôtres du Levant méditerranéen, était de Gaillac; et Castres fut le berceau de ces Sœurs Bleues, Sœurs de l'Immaculée-Conception, qui à la fin du règne de Louis-Philippe partaient avec allégresse vers le Gabon. Eugénie de Guérin elle-même se demanda un instant si elle n'allait pas partir comme femme missionnaire ! D'où vient donc cette atmosphère dans laquelle les âmes se sentent des ailes pour s'envoler aux missions ? Il y a certainement des raisons religieuses au point de départ de leur enthousiasme; mais il y a aussi, si vous y regardez de près, l'ébranlement subi, trente et quarante ans durant, par les imaginations de la région, qui sans cesse s'évadaient au delà des mers, se demandant avec une curiosité fiévreuse si l'on n'allait pas enfin retrouver quelques vestiges, quelques épaves, de l'expédition de Lapérouse, le grand homme de la région d'Albi. Le tragique prestige du malheureux explorateur a, sans nul doute, en cette région, indirectement servi l'idée missionnaire.

Quel beau livre il y aurait à écrire sur le rôle du diocèse de Lyon dans l'histoire missionnaire ! Pour ne commencer qu'au dix-septième siècle, nous voyons François Picquet, le fils du banquier lyonnais, devenir, comme consul d'Alep et puis comme évêque de Babylone, un agent singulièrement efficace pour la réunion au siège de Rome des chrétientés séparées, et puis au dix-neuvième siècle, voici naître sur le sol lyonnais la Propagation de la foi, les Maristes du P. Colin, catéchistes de l'Océanie, les Petits Frères de Marie du P. Cham-

pagnat, éducateurs de la jeunesse chinoise, les Missions africaines de Lyon, catéchistes du noir africain, et catéchistes, aussi, de cet autre noir sur lequel l'apostolat catholique fut si long à se pencher, le noir des États-Unis. Dans une histoire missionnaire des diocèses de France, telle qu'elle pourrait résulter d'une série de monographies préalables, le diocèse de Lyon occuperait une place somptueuse.

Il conviendrait aussi, pour l'histoire du rayonnement des dévotions locales, que les érudits d'un diocèse s'attachassent à enregistrer les sanctuaires ou pèlerinages lointains qui prouvent l'expansion de ces dévotions. En vue du prochain centenaire du sanctuaire de Liesse, M. le comte d'Hennezel d'Ormois est en train de pousser très à fond, au sujet du rayonnement de la Madone de Liesse, une étude de ce genre, et il a grandement raison. Est-il indifférent pour le diocèse de Soissons qu'il y ait à Ceylan, qu'il y ait à Madagascar, qu'il y ait en Chine dans le Kouang-Si, un culte à Notre-Dame de Liesse, et qu'une Trappe de Notre-Dame de Liesse se soit fondée aussi, dans une autre région de la Chine ?

Quittant le terrain de l'histoire locale et diocésaine, je crois que des études d'une portée plus générale pourraient être entreprises sur la place qu'a tenue l'idée missionnaire, aux dix-septième et dix-huitième siècles, dans les délibérations et les générosités des Assemblées du clergé de France; sur la place qu'elle a tenue dans la prédication française depuis trois siècles. A côté du fameux sermon de Fénelon, j'ai découvert un éloquent discours de Godeau, — Godeau, le familier des Précieuses, Godeau, le nain de Julie, — un véritable discours d'apôtre; mais certainement des recherches seraient à poursuivre dans ce sens, et peut-être y aurait-il là un sujet de thèse. J'ajoute qu'au point de vue même de la théologie positive il y aurait des rapprochements suggestifs à faire entre la conception que se faisaient du salut des infidèles, il y a cent et deux cents ans, les prédicateurs de l'idée de mission, et celle que s'en font les prédicateurs d'aujourd'hui; mais il me faudrait le bonnet de docteur de théologie pour m'aventurer davantage sur ce terrain.

Il est temps d'achever cette causerie à bâtons rompus. Je me souviens qu'il y a une quarantaine d'années j'eus l'occasion de voir souvent au cours de son séjour à Rome le cardinal Bourret, évêque de Rodez, et je me souviens de la ferveur

avec laquelle il parlait des nombreuses vocations missionnaires écloses de son diocèse. Je crois bien que c'est ce souvenir qui me porte à rêver de la confection, par diocèse, d'une *Gallia apostolica,* comme il y eut, jadis, une *Gallia christiana...* Et telles régions de France qui ne sont plus qu'à demi chrétiennes, ou qui ne le sont presque plus, trouveraient peut-être, qui sait ? une consolation, et une raison de résipiscence, dans l'évocation des périodes où, pleinement chrétiennes, elles travaillaient par surcroît pour l'expansion de l'Évangile et l'extension de la chrétienté.

Georges Goyau,
de l'Académie française.

LES
ORIGINES FRANÇAISES DU SPIRITISME

I. Le mesmérisme, interrompu par la Révolution, reprend avec Deleuze, sous une forme médicale. — II. Les magnétiseurs spiritualistes lui donnent bientôt une allure religieuse et se groupent en sociétés mystiques. — III. Après 1840, Du Potet dirige l'offensive des magnétiseurs : leur propagande littéraire; leurs controverses avec des ecclésiastiques; leurs principaux chefs: Delaage, J.-A. Gentil, Olivier, Cahagnet, et leurs systèmes. — IV. Le pré-spiritisme : vers la notion de corps astral et la pratique des tables tournantes. — V. Le spiritisme, importé d'Amérique en 1853, doit beaucoup au magnétisme, mais se pose immédiatement en rival, et triomphe, après un duel qui se prolonge jusque vers 1860.

Les historiens du spiritisme en parlent souvent comme si cette doctrine était née par génération spontanée. En 1847, disent-ils, les premiers phénomènes se produisirent dans la famille Fox, à Hydesville près de New-York; la doctrine fit son entrée en France six ans plus tard. A quoi tint son succès ? quels devanciers le préparèrent ? Ils n'en soufflent mot. Tout au plus souligneront-ils certaines ressemblances avec les procédés de Mesmer au XVIIIe siècle : « le fluide des spirites ressemble tellement à celui des magnétiseurs, écrit M. René Guénon, que le mesmérisme, tout en étant fort éloigné du spiritisme, peut être regardé en un sens comme un de ses précurseurs[1] ... » Je me propose de montrer ici qu'entre mesmérisme et spiritisme il y a continuité totale; que, pendant toute la première moitié du XIXe siècle, les magnétiseurs n'ont cessé d'entretenir en France un état d'esprit favorable à l'évocation des « esprits »; et que, si les spirites les ont supplantés par un véritable coup d'État, eux-mêmes n'en avaient pas moins incliné de plus en plus vers la doctrine et les pratiques que ces rivaux mettront à la mode.

I

Cela recommence sitôt après 1815. Mais le magnétisme de cette époque reste discret. Deleuze, son chef, évite tout ce qui l'assimilerait aux illuminés dont il procède. C'est un médecin, et il se cantonne sur le terrain médical. Possesseur, croit-il,

1. René GUÉNON, *l'Erreur spirite* (1923), p. 19. Sauf indication contraire, tous les ouvrages cités sont édités à Paris.

d'une nouvelle thérapeutique, il invite ses collègues à l'examiner. Des expériences ont lieu à l'Hôtel-Dieu, en 1820 d'abord, puis du 13 décembre 1825 au 13 juillet 1826, avec la collaboration des docteurs Husson, Adelon, Marc, Pariset, Bourdin. — L'homme possède en lui un « fluide vital », affirme Deleuze, qu'il peut projeter sur un malade; il peut même le communiquer à des objets inanimés, et ces objets reçoivent ainsi le pouvoir de guérir. Rien de plus. Quelles conséquences métaphysiques tirerez-vous de ces phénomènes, c'est votre affaire : on vous prie seulement de les constater. Interrogé sur ses opinions religieuses, Deleuze se dérobera toujours : il se dit gallican et tolérant, et, somme toute, assez indifférent; il se borne aux « articles de foi qui sont dans le *Credo* »[2]; il pourrait vous montrer, autour de lui, des élèves qui se contentent à moins de frais encore, et qui, devenus maîtres à leur tour, fonderont leur croyance uniquement sur « les sentiments du cœur »[3], ou sur la raison, sans y mêler quoi que ce soit de leur magnétisme; tel d'entre eux, affirmera-t-on même, « nie l'existence immortelle de l'âme humaine en petit comité »[4].

En petit comité, Deleuze, lui, dirait sans doute tout autre chose; et sa correspondance avec le docteur Billot nous révèle plus d'une arrière-pensée. « J'ai caché bien des choses dans mes ouvrages, avoue-t-il, parce qu'il n'est pas encore temps de les dire[5]. » Sans doute il demeure extrêmement circonspect, même en son privé, à l'égard des somnambules qui prétendent communiquer avec le monde spirituel, mais il lui suffit que de telles communications soient possibles ; il le croit du moins, il croit que le magnétisme l'a démontré, et il y voit comme une vérification expérimentale du christianisme. Non seulement le magnétisme aide « à confondre le matérialisme », mais « c'est au magnétisme que je dois aussi mon retour au christianisme... Le magnétisme démontre la spiritualité de l'âme et son immortalité; il prouve la possibilité de la communication des intelligences séparées de la matière avec celles qui lui sont encore unies; mais il ne m'a jamais présenté de phénomènes qui m'aient convaincu que

2. Deleuze, *Lettre à l'auteur d'un ouvrage intitulé : Superstitions et prestiges des philosophes* (1818), p. 51.

3. Chardel, *Psychologie physiologique*, p. 341.

4. Hébert de Garnay, d'après Cahagnet, *Encyclopédie magnétique spiritualiste*, t. I (1855), p. 31. On voit que ce rationalisme persiste jusqu'au bout à côté des systèmes spiritualistes.

5. Lettre reproduite par Billot dans ses *Recherches psychologiques* (1839); t. I, p. 102.

cette possibilité se réalise souvent[6]. » Deleuze, qui n'est peut-être pas, au sens propre, un magnétiseur spiritualiste, est tout au moins un spiritualiste magnétiseur.

Qu'est-ce, en effet, que le « fluide », sinon la vie elle-même, intermédiaire entre l'âme et le corps ? Ne nous met-il pas en communication avec toute la nature ? Ne nous dégage-t-il pas, momentanément, de nos entraves matérielles ? Et cette faculté que nous a donnée la Providence ne mérite-t-elle pas nos actions de grâces continuelles ? Voilà les conséquences que pressentent les magnétiseurs les moins aventureux; ils travaillent dans la fièvre, les actions de grâces dont ils parlent leur viennent spontanément aux lèvres; c'en est assez pour justifier toutes les suspicions des médecins voltairiens.

II

Dès 1818, Deleuze constatait l'existence des magnétiseurs spiritualistes.

« Quelques magnétiseurs, disait-il, qu'on a désignés sous le nom de spiritualistes, ont imaginé que, dans l'état de crise, l'âme se trouvant plus affranchie des liens de la matière, elle pouvait se mettre en relations avec les êtres spirituels. Selon eux, ces êtres spirituels sont bons ou méchants; ce sont des anges ou des démons; et l'on entre en communication avec les uns ou les autres, selon que l'on veut le bien ou le mal, selon qu'on a des intentions pures ou des intentions perverses, selon qu'on est pieux ou impie, selon qu'on implore le secours de Dieu, ou qu'on s'abandonne à l'empire de Satan. Je ne crois pas que cette doctrine soit vraie : j'ai prouvé dans mon ouvrage qu'elle n'est pas établie sur des fondements solides; mais du moins elle est conséquente. Si le démon peut prévoir l'avenir, pourquoi l'âme humaine ne le pourrait-elle pas ? Pourquoi cette faculté ne serait-elle pas, comme tant d'autres, un don de Dieu, sans être cependant une preuve de la sainteté de celui qui la possède ? »[7]

Il s'agit donc ici d'une véritable secte, qui, de la possibilité, conclut à la réalité, et dont les affirmations annoncent presque mot pour mot celles du spirite Allan Kardec. Faut-il s'en étonner ? Non, puisque Mesmer, aux temps héroïques, avait vu se presser à son baquet toutes les personnalités notoires de l'illuminisme. A côté de Cabanis ou de Franklin, à côté de La Fayette, chargé « d'établir dans les Provinces-Unies de l'Amérique septentrionale la doctrine du magnétisme animal », la Société mesmérienne de l'Harmonie avait compris un Saint-Martin, et des swedenborgiens, Corberon ou Gom-

6. Lettre du 6 octobre 1831, dans Billot, t. II, p. 17-18.

7. Deleuze, *Lettre à l'auteur d'un ouvrage intitulé : Superstitions et prestiges des philosophes* (1818), p. 8-9.

bauld, et des francs-maçons mystiques, Chefdebien, Savalette de Langes, Tassin de l'Étang[8] ... Quelques-uns de ces premiers combattants survivaient encore. Puységur, un précurseur, rentré d'exil, échangeait avec d'anciens martinistes des lettres que copiait respectueusement Deleuze[9]; la duchesse de Bourbon, célèbre jadis parmi les adeptes, prolongera sa vie juste assez pour voir la Restauration et pour être introduite par le même Puységur chez « la sultane indienne Alina d'Eldir », qui ouvre une officine mystique[10]. Parallèlement, des étrangers mystérieux, le docteur Koreff, l'abbé Faria, jetaient par leurs cures l'émoi dans les salons. Il ne fallait pas grand' chose pour amalgamer à nouveau, sous de tels auspices, les aspirations vers le surnaturel, les observations empiriques, et la magie.

Tenons compte aussi des « guérisseurs par la prière ». C'est l'époque où le prince de Hohenlohe, converti et prêtre allemand, invoquait Dieu pour les malades qu'on lui confiait, et les ramenait à la santé; ses « miracles » faisaient grand bruit; les magnétiseurs les enregistraient avidement. « Dans les siècles passés, écriront-ils lorsque mourra le prince, celui qui vient de succomber eût été canonisé; on l'eût mis dans la légende[11]. » Une swedenborgienne, Mme de Saint-Amour, procédait à des « miracles » semblables. Tel est l'esprit dans lequel nous devons utiliser le fluide, enseigneront les spiritualistes : c'est « une faculté que nous a laissée le Christ[13] »; ne nous en servons qu'avec vénération; son usage est-il même nécessaire ? « Vouloir guérir le malade et prier pour lui, voilà tout. Alors, suivant les desseins de Dieu, les anges agissent sur le malade, qu'il soit près ou loin de nous[14]. » Tout à l'heure nous reconnaissions les théories d'Allan-Kardec, nous pourrions évoquer maintenant celles de Mrs Eddy, et de la *Christian-Science*.

Nous restons cependant encore plus près d'Allan-Kardec. Les évocations que signale Deleuze forment la base du magnétisme spiritualiste. Des somnambules voient leurs bons anges; ils visitent le ciel et l'enfer; leur esprit « se transporte au gré des questionneurs dans les astres, aux antipo-

8. Liste de 1783, publiée dans le *Journal du magnétisme*, t. XI.
9. Lettre du 17 octobre 1807 (Bibl. du Muséum d'histoire naturelle, ms. 1941).
10. Gence, *Vérité du magnétisme prouvée par les faits* (1829), p. 51.
11. *Journal du magnétisme*, t. IX (1850), p. 51.
13. Cheneau, *Troisième Alliance*, p. 203.
14. Affirmations commentées par Charpignon, *Magnétisme* (1841), p. 314, 315.

des, sous la croûte du globe terrestre[15]. » Et des sociétés mystiques, comme au XVIIIe siècle, se forment autour d'eux : la guérison des malades n'est plus à leurs yeux qu'un détail; ils ambitionnent bien plus : les cieux leur livreront leurs secrets, et la « transe » magnétique deviendra le rite central d'une liturgie. Elle rappelle tellement celle des illuminés antérieurs, et on le constate si tôt, qu'on peut douter si la tradition en a jamais été interrompue.

Voici comment le colonel Roger et son « lucide » Adolphe procédaient à Nantes. Assistés de sept autres magnétiseurs, ils constituaient un cercle cabalistique. « L'on dessina sur le parquet ce cercle en regard d'un autre semblable peint au plafond. Rien ne fut épargné à la confection de ces forteresses spirituelles. Chacun des membres du cercle adopta une des demi-sphères qui en garnissent intérieurement le tour. Le chef du cercle et le lucide se placèrent au centre dans les parties réservées à Adam et à Ève. Là, armé de cette croix que tu vois, espèce de talisman, le chef du cercle était plus fort que le prince des ténèbres. Le lucide était placé sous la direction d'un esprit qui, de temps à autre lui faisait payer cher l'espèce de commandement que ce somnambule se permettait à son égard[16]. » — Les cérémonies sont autres à Cucuron (Vaucluse), dans le cercle que préside le docteur Billot : Après la récitation du psaume *Exsurgat Deus*, elles « commençaient par l'*Athanatophanie*, ou apparition des esprits, et se terminaient par la partie médicale, c'est-à-dire par le *Raphaélisme*, ou médecine angélique[17]»; les visionnaires interrogent leurs bons anges, décrivent les merveilles qu'ils contemplent, et il y a des extases, et des stigmates. — A Paris, « l'Ordre moral asiatique universel, fondé sous le nom de la noble porte de l'Élysée » par « la sultane indienne Alina d'Eldir » (*alias* Mme Mercier), semble comporter moins d'action et plus de belles paroles : on y rencontre Gence, qui fut l'ami de Saint-Martin, et Paeschiers du Bisson, qui fut celui de

15. Voir, outre les auteurs cités plus bas, LOISSON DE GUINAUMONT, *Somnologie magnétique* (1841), p. 188, 201, 318, 319; RICARD, *Traité théorique et pratique du magnétisme animal* (1841), p. 279 et suiv.; la *Presse*, 22 septembre 1838 (article du Dr Garcin, reproduit dans BILLOT, *Recherches psychologiques*, t. II, p. 316). En 1823, le futur swedenborgien Oegger mentionnait déjà les voyages que les somnambules accomplissent en esprit dans la lune et dans les astres (OEGGER, *Traité philosophique sur la nature de l'âme*, p. 138).

16. Expériences antérieures à 1830, rapportées par CAHAGNET, *Magie magnétique*, p. 248.

17. BILLOT, *Recherches psychologiques* (1839), t. I, p. 118. Son groupe s'est formé vers 1824. Voir sur lui le ms. 1941 du Muséum d'histoire naturelle.

Fabre d'Olivet, et des érudits comme le marquis de Fortia d'Urban ou M. de Villenave; on y décerne des diplômes, on y entonne des cantates, on y prononce des discours moraux; la maîtresse du lieu roucoule ses enthousiasmes :

« A l'heure où la timide aurore sourit à l'éclat du soleil, j'entends une voix douce comme le murmure d'un ruisseau qui me dit : « Va, cours adorer le divin Créateur de toutes choses »; au même instant, je sens mon âme sous la forme humaine, mais d'une substance aérienne, parcourir des climats charmants, ombragés d'arbres magnifiques, portant des pommes d'or suspendues aux feuillages et couverts de fleurs et de fruits succulents. Les plaines étaient arrosées par mille ruisseaux roulant leurs eaux argentées dans un fleuve majestueux, que je reconnus pour être le Gange. Mon âme s'est plongée trois fois dans ces ondes azurées et elle n'en est sortie que pour savourer le parfum des fleurs : bientôt au milieu d'une forêt d'une vaste étendue, je vois deux blanches colombes, tenant une couronne suspendue sur un autel magnifique, orné de festons et environné de lierre rampant dans un désordre fantastique; une figure divine, représentant le disque du soleil, paraissait au-dessus de cet autel ; des rayons lumineux sortaient de cette tête céleste, et dardaient sur mon âme prosternée; j'adorai l'unique, l'incomparable auteur de la création universelle. »[18]

Quelles idées cette poésie recouvre-t-elle ? Elles restent volontairement assez floues. Les magnétiseurs spiritualistes, à cette date, se veulent catholiques, et ne se risquent guère à formuler un système. Il leur suffit d'affirmer que les « bons anges » guident leurs somnambules, et même, si l'Église condamnait cette opinion, un Billot se soumettrait. Liée avec un philosophe aussi « tolérant » que Fortia d'Urban, pour qui « les discussions purement théologiques » n'ont pas d'intérêt, « la morale de toutes les religions étant nécessairement la même »[19], Mme d'Eldir précise cette morale frugale et vertueuse[20]. Çà et là, ses propres ouvrages offrent des traces de ses fréquentations occultistes : « Le magnétisme, susurre-t-elle avec Gence, est une émanation du Créateur »[21]; la magie emplit la terre et les cieux : « Tous ces mondes éclatants de lumière magnifiquement suspendus à nos regards, la rosée, le calme d'un beau jour, le printemps qui renaît, le chant harmonieux des oiseaux, le parfum des fleurs, le zéphir ca-

18. Mme d'Eldir, *Méditations en prose, par une dame indienne* (1828), p. 55-56.
19. Fortia d'Urban, *Discours sur la morale universelle* (prononcé en 1781, publié en 1840), p. 6 et 7.
20. Cf. ses *Méditations*, p. 154.
21. Gence, *Vérité du magnétisme prouvée par les faits* (1829), p. 82.

ressant, la foudre qui éclate : tout est magique »[23]. Elle nous décrira Dieu comme « un soleil d'une incommensurable étendue » (c'est une notion swedenborgienne qui fera fortune chez les magnétiseurs), et reconnaît trois parties en lui : essence, esprit, lumière; elle mentionne la préexistence des âmes et leur chute dans la matière[23]. Quant à Billot, lui aussi fréquente quelques illuminés, tels les martinistes napolitains[24], et en lit d'autres, Martin de Gallardon, la sœur de la Nativité; lui aussi formule une sorte de pan-magnétisme, et ramène aux phénomènes qui lui sont chers les réminiscences, les pressentiments, « l'état des prophètes, celui des pythonisses, celui des extatiques dans toutes les religions »[25], et jusqu'à la mission de Jeanne d'Arc; lui aussi voit l'univers plein d'une lumière magnétique qui jaillit du trône de la Divinité : « Toute la création nous en est imprégnée, elle nage, pour ainsi dire, dans cet océan de vie et de lumière; et c'est notre soleil qui, semblable à un miroir, réfléchit spécialement sur notre globe ce fluide lumineux. Il est, par conséquent ... le principal ministre de Dieu sur notre planète »[26]. Ce *pan-magnétisme,* cette vénération presque sabéiste du soleil, demeureront caractéristiques de la doctrine; elle s'étoffera bien davantage, en se diversifiant, lorsque, après 1840, elle prendra tout son essor.

III

Un nom domine cette époque : le baron Du Potet. Grâce à lui, « le magnétisme se présente avec une recrudescence et des affirmations nouvelles »[27]. C'en est fait de la prudence où se tenait Deleuze : Du Potet a été son élève, celui de Puységur et de l'abbé Faria, mais, *in petto,* il les juge timorés : « Ils plantèrent leurs jalons, soutinrent le magnétisme avec persévérance et courage; on ne peut leur demander plus qu'ils ne pouvaient produire[28]. » Maintenant les circonstances ont changé. Ce qui se murmurait se dit impunément; ce qui était l'affaire d'initiés se répand grâce à la technique

22. Mme d'Eldir, *Méditations,* p. 6.
23. Mme d'Eldir, *Méditations en prose,* p. 154.
24. D'après Chacornac, *Eliphas Lévi,* p. 205, note.
25. Billot, *Recherches psychologiques,* t. I, p. 135. C'est d'ailleurs l'opinion de Deleuze, dont Billot ne fait que reproduire ici une lettre datée du 17 octobre 1830.
26. Billot, *Recherches psychologiques,* t. I, p. 204, 205.
27. Article de Matter dans le *Journal du magnétisme* (1848), t. VII, p. 49.
28. Du Potet, *la Magie dévoilée* (1852), p. 23.

d'une propagande savante. Du Potet, qui a relativement peu d'idées, qui surtout veut ménager tout le monde, est un organisateur de premier ordre. En 1845, il lance le *Journal du magnétisme;* un cours public suivra, et des congrès, et des banquets, et des fêtes où l'on décerne des médailles. Le maître saisit chaque occasion de se montrer. Il prendra part, en septembre 1845, au congrès scientifique de Reims; en novembre de la même année, un de ses collaborateurs présente un mémoire à l'Académie du Gard; et des somnambules s'exhibent dans les salons, et l'on circonvient des littérateurs, et l'on donne à leurs moindres politesses une énorme publicité. Certains d'entre eux, flattés, se laissent faire; d'autres s'intéressent vraiment à ces curieux phénomènes qu'ils peuvent exploiter dans leurs écrits; si bien que les magnétiseurs arrivent à mettre en vedette quantité de personnages connus.

Voici Lamartine, *vates,* au sens propre, affirme le *Journal du magnétisme,* qui reproduit son entretien avec lady Esther Stanhope[29]. Voici Balzac, « le premier qui, parmi les littérateurs contemporains, osa se prononcer énergiquement en faveur des faits mesmériens »[30], Balzac, « intime » du magnétiseur Delaage[31] et ami, puis époux de Mme Hanska, que du Potet a magnétisée à Saint-Pétersbourg[32]. Non seulement on exploite son *Livre mystique* et son *Introduction à la Comédie humaine,* mais une fois mort, on évoquera son ombre[33]. Voici Théophile Gautier, le futur auteur de *Spirite :* il assiste à une séance d'extase avec accompagnement de musique, et la relate dans *la Presse.* En voici quantité d'autres : Émile de Girardin ouvre largement ce même journal, *la Presse,* aux curiosités magnétiques; Alexandre Dumas, qui croit aux esprits frappeurs, utilise, dans *Joseph Balsamo,* ses rapports avec le somnambule Alexis[34]; Alphonse Karr fait aussi des

29. *Journal du magnétisme,* t. VI (1847), p. 217.
30. *Journal du magnétisme,* t. X (1851), p. 59-60.
31. *Journal du magnétisme,* t. XV (1856), p. 145.
32. Voici comment il raconte cette expérience dans son *Voyage à Saint-Pétersbourg :* « Mme la comtesse ***, femme impressionnable, magnétiquement parlant, M. de Balzac vous a distinguée entre toutes les femmes en vous dédiant un de ses plus charmants feuilletons. Vous voilà sur la fatale sellette : chacun vous regarde et sourit, car les singuliers effets magnétiques que vous éprouvez ne peuvent s'expliquer et on les met en doute. Je n'abuserai pas de mon pouvoir, ne craignez rien; cependant de vous sortirait ce que je cherche à montrer : cette assemblée en est-elle digne ? Je ne le crois pas et je cesse de poursuivre » (*Journal du magnétisme,* t. I (1945), p. 344).
33. Expériences de Mme Octavie Passelieu de Vary (*Journal du magnétisme,* t. XIV (1855), p. 526; t. XV (1856), p. 74).
34. Lettre du 5 septembre 1847, reproduite par le *Journal du magnétisme,* t. V, p. 146.

expériences avec Alexis[35]; Paul Féval suit les cours de Du Potet[36]; Émile Deschamps, après avoir narré des faits de télévision, plaide en faveur du merveilleux[37]. Grands ou petits, il faudrait citer, pêle-mêle, la plupart des écrivains contemporains : Scribe, Jules Janin, Édouard Soulié, George Sand, Théodore de Banville, Arsène Houssaye, Philoxène Boyer, Jules Sandeau, Gérard de Nerval, Baudelaire; le magnétisme s'accrédite si bien qu'un jour Lacordaire, en pleine chaire de Notre-Dame, en voudra tirer un argument :

« ... Je crois donc fortement aux faits magnétiques. Eh bien, oui, je crois qu'il y a des faits; je crois que la force magnétique augmente prodigieusement la force de vision de l'homme : je crois que ces faits sont constatés par un certain nombre d'hommes très sincères et très chrétiens. Je crois que la généralité de ces faits sont des faits naturels, que, par conséquent, il faut en tenir compte, et que jamais l'homme n'a manqué de la connaissance de ces secrets. Je crois que ce que nous avons vu dans le fond du paganisme, à part la supercherie qui était manifeste, je crois que la magie et tant d'autres choses étaient tout simplement fondées sur la force magnétique.

Eh bien, oui, par une protestation divine contre les formules de la science, qui date d'Adam, Dieu a voulu que cette force existât pour montrer au matérialisme qu'en dehors de la foi, il y a cependant sur la terre des restes de la puissance adamique, des restes du paradis terrestre qui marquent la puissance de notre âme et prouvent qu'elle n'est pas tout à fait courbée sous le joug, qu'il y a quelque chose au delà de la mort. »[38]

Ce sermon vient à son heure : en présence d'une telle offensive, maint ecclésiastique fronçait le sourcil. L'abbé Frère, historien et philosophe mystique, en contestait l'orthodoxie; le P. Hilarion Tissot, en 1847, fondait contre elle son *Journal de médecine théologique;* en 1852, à Lyon, le chanoine Barricaut lui consacrait un cours hostile. A ces noms les magné-

35. Delaage, *Monde occulte* (1851), p. 162.

36. *Journal du magnétisme*, t. XIV (1855), p. 167.

37. « Quoi ! le monde physique est encombré d'impénétrables mystères, et on ne voudrait pas que le monde intellectuel, que la vie de l'âme, qui tiennent déjà du miracle, eussent aussi leurs phénomènes et leurs mystères ! pourquoi telle bonne pensée, telle fervente prière, tel mauvais désir, n'auraient-ils pas la puissance de produire ou d'appeler certains événements, des bénédictions ou des catastrophes, comme le gland produit le chêne, comme les fleurs attirent la rosée, comme l'aiguille aimantée attire le tonnerre ? pourquoi n'existerait-il point des causes morales, comme il existe des causes physiques dont on ne se rend pas compte ? » (Émile Deschamps, *Mon fantastique*, reproduit par le *Journal du magnétisme*, t. V (1847), p. 236-237).

38. Sermon du 6 décembre 1846, reproduit dans le *Journal du magnétisme*, t. III, p. 328-329, et dans l'Introduction du *Monde occulte* de Delaage (1851).

tiseurs pouvaient opposer l'abbé Loubert et sa *Défense théologique du magnétisme*, ou l'abbé Almignana, auxiliaire de l'église des Batignolles, qui savait farcir ses plaidoyers de citations épiscopales[39] : auxiliaires assez compromettants; l'abbé Loubert finira par jeter le froc aux orties, et l'autre, chassé d'Espagne, son pays natal, après l'insurrection de 1821, manquait tout à fait d'autorité. Les suspicions croîtront avec le temps. Il suffirait d'ouvrir les livres des magnétiseurs pour y glaner des textes malsonnants. Ils n'aiment pas le frein de la raison, non, mais guère davantage celui du dogme; comme les illuminés du XVIIIe siècle, ils font front de deux côtés : « Nous connaissons la morale des médecins, et celle des Jésuites nous est suspecte[40]. » Quelques-uns d'entre eux vont plus loin, contestant l'authenticité de la Vulgate[41], proclamant qu' « au monde spirituel la liberté des cultes règne »[42], accaparant le Christ en le rabaissant au niveau d'un « magnétiseur divin »[43]; ils tâtonnent à la recherche d'une foi nouvelle; ceux qui restent vraiment chrétiens sont rares.

Un seul, parmi les magnétiseurs de cette époque, se propose un but apologétique : c'est Henri Delaage, petit-fils de Chaptal, catholique, franc-maçon, et guéri du doute par l'occultisme :

« Fils puni de ces époques sans foi où les hommes, le visage sombre, l'œil fixé sur la terre, errent çà et là sans souci de leurs destinées immortelles, j'ai senti sur mon âme le mal infini du doute. Blessé d'une vie que l'esprit de ce siècle fatal avait faite sans idéal, j'ai demandé la lumière aux sciences occultes; tête baissée, je me suis précipité dans ce gouffre béant pour y trouver le baume de l'espérance, et j'y ai trouvé la foi ardente de l'apôtre. »[44]

39. Voir ses articles dans le *Journal du magnétisme*, t. V (1847), p. 43, 173-184. Il se réclame de Mgr Bouvier, de Mgr Gousset et de Mgr de Bonald.

40. *Journal du magnétisme*, t. III, p. 17.

41. Aubin GAUTHIER, *Histoire du somnambulisme chez tous les peuples* (1842).

42. *Journal du magnétisme*, t. IV (1847), p. 322.

43. OLIVIER, *Traité de magnétisme* (1849), p. 165. CAHAGNET, *Révélations d'outre-tombe* (1856), p. 158. « Saint Paul, ce grand magnétiseur, messieurs ! » s'exclamait pareillement Durand (de Rodez) en son discours au banquet mesmérien, le 23 mai 1851. Contre ces assimilations, l'abbé Almignana s'élève (*le Christ qualifié de magnétiseur par la synagogue et l'incrédulité modernes*. (Paris-Batignolles, 1849). Delaage proteste aussi, et déclare, à plusieurs reprises, sa foi dans la divinité du Christ, qui transcende infiniment le magnétisme (*Initiation aux mystères du magnétisme* (1847), p. 47; le *Monde occulte* (1851), p. 85; etc.).

44. DELAAGE, introduction à Lassaigne, *Mémoires d'un magnétiseur* (1851), p. 7.

Delaage connaît Lacordaire, qui lui est bienveillant, et cette bienveillance l'encourage à prendre « pour boussole l'Évangile, pour carte routière la Révélation »[45]. Le magnétisme constitue à ses yeux une preuve de la religion[46]; il permet de réfuter Dupuis sur son propre terrain[47], et de renouer avec la tradition, en désavouant les erreurs modernes, Réforme, paganisme de la Renaissance, industrialisme[48]. Cette tradition, les sociétés secrètes la perpétuaient depuis l'antiquité : elle sourdait à travers les âges, des mystères orientaux jusqu'aux alchimistes, aux Roses-Croix, et à la première franc-maçonnerie. Pourquoi les loges du XIXe siècle s'en sont-elles éloignées ? Elles lui serviraient encore de véhicule tout indiqué, si seulement elles voulaient se régénérer comme Delaage le leur propose.

Ne nous étonnons pas. Ce dessein, n'était-ce pas celui des frères qui convoquèrent, en 1782, le congrès de Wilhelmsbad, celui de Joseph de Maistre lorsqu'il adressait au duc de Brunswick son mémoire sur la franc-maçonnerie ? Depuis, sans doute, les circonstances avaient bien changé. A la mode jadis, le mysticisme ne tourmentait plus guère la moyenne des francs-maçons. Ils pouvaient cependant se laisser prendre à l'attrait d'une pseudo-science. Le « frère » Duplanty présidait une société de magnétiseurs[49]; l'historiographe de la secte, Ragon, aurait voulu consacrer au mesmérisme une maçonnerie occulte créée pour le servir[50]. Comme Delaage, le « mage » Eliphas Lévi, un peu plus tard, tentera sa chance, et se fera initier : on ne sait jamais... Mais de telles manœuvres sont désormais vouées à l'échec. Quelques mois suffisent à détromper Eliphas Lévi[51]; Delaage, fort de son affiliation aux Cœurs-Unis, aura beau s'enthousiasmer en proposant de « rendre l'esprit... à la lettre morte de la franc-maçonnerie », il aura beau en publier les mérites, car « faire

45. DELAAGE, *Perfectionnement physique de la race humaine* (1850, p. 7.

46. « Il faut des miracles, déclare-t-il, pour rallumer la foi dans l'âme des peuples, et non les dissertations ennuyeuses d'une métaphysique obscure » (DELAAGE, *le Monde occulte* (1851), p. 22.)

47. DELAAGE, *Mystères des sociétés secrètes* (1852), p. 20.

48. Cf. son *Perfectionnement physique de la race*, p. 93, 100, 102.

49. Cf. DELAAGE, *le Monde occulte* (1851), p. 53.

50. RAGON, *Orthodoxie maçonnique* (1853), p. 513. « Excellent ouvrage, écrit le *Journal du magnétisme* en parlant de ce livre. Le magnétisme, selon Ragon, est à base panthéistique : « Dieu ne peut faire ni souffrir le néant, parce que Dieu ne peut cesser d'être. Il est tout, il est la toute puissance, l'intelligence universelle qui crée, anime tout. L'univers visible, dont il est le génie conducteur et conservateur, est Dieu manifesté » (*Orthodoxie maçonnique*, p. 464).

51. Voir sur cet épisode CHACORNAC, *Eliphas Lévi* (Paris, 1926), p. 191-201.

connaître la franc-maçonnerie, c'est la défendre »[52] : ses divulgations servent de prétexte à le condamner, après un débat houleux et malgré l'intervention, en sa faveur, de Ragon et de quelques autres[53].

Sa philosophie se ramène à celle du pan-magnétisme. Elle regarde les passes comme une sorte de sacrement. « Magnétiser, c'est émettre l'Esprit-Saint, dont, selon saint Paul, nos membres sont le temple, en l'âme préparée de la somnambule, afin d'en ouvrir les yeux à vue infinie sur le domaine du temps et de l'espace[54]. » Au même principe se rattache la magie des anciens, leurs oracles, ceux des sibylles, qui « ne sont rien d'autre que nos somnambules lucides »[55], ou dans un autre domaine, la fascination qu'exercent la femme et aussi le serpent[56], ou bien enfin les sciences occultes, cartomancie, chiromancie, onéiromancie, phrénologie, physiognomonie... Exercez votre âme : elle « peut, en échappant à l'esclavage des sens, transpercer de ses rayons lumineux le temps, l'espace, pénétrer les corps opaques et les mystères les plus secrets de la nature »[57]. Vues hardies, sur lesquelles d'autres magnétiseurs renchériront, assimilant à leur art, avec Petit d'Ormoy, les rites catholiques[58], avec Du Potet, toutes les passions humaines[59]. « Tenez-vous bien prévenus, conclut leur journal : bientôt on lira dans vos cœurs, et, morts ou vivants, vous ne pourrez vous cacher[60]. »

Le reste, chez Delaage, vient des occultistes; mais, soucieux d'orthodoxie, il écarte en partie Swedenborg, ce « géant de génie qui a illuminé l'avenir du monde philosophique »[61],

52. Delaage, *Mystères des sociétés secrètes*, p. 133.
53. Cf. Delaage, *Monde prophétique* (1853), p. 116.
54. Delaage, *Mystères des sociétés secrètes*, p. 143-144.
55. Delaage, *Introduction aux mystères du magnétisme* (1847), p. 3.
56. Delaage, *Monde prophétique* (1853), p. 56-57.
57. Delaage, *le Sang du Christ* (1849), p. 43; *Monde prophétique* (1853), *passim*.
58. Articles de Petit d'Ormoy dans le *Journal du magnétisme*, t. XV, (1855).
59. « Rapports secrets des âmes, doux sentiments, mutuelle sympahie, d'où venez-vous ? Qui dit à l'un ce que l'autre pense ? Pourquoi la douleur et la tristesse sont-elles si communicatives ? Mais quel est le démon qui souffle en nous la colère et la vengeance, et qui, dans un instant, brise et rompt les liens qui s'étaient établis ? Ah ! nous sommes les jouets d'intelligences invisibles ! notre corps est comme une hôtellerie où des milliers de voyageurs séjournent ou s'arrêtent un instant : tout est tapage au logis, la nuit même il n'y a aucun repos; l'un éveille l'autre, nous prenons fait et cause pour celui-ci ou celle-là; nous sommes frappés, mourants, ou nous donnons la mort » (Du Potet, *Magie dévoilée* (1852), p. 261.
60. *Journal du magnétisme*, t. II, p. 24-25.
61. Delaage, *Ressuscités au ciel et dans l'enfer* (1855), p. 25.

et il combat tout à fait les illuminés révolutionnaires, soit Jean Reynaud, soit même Esquiros qui fut son maître. Il choisit, dans l'illuminisme, ce que certains Pères de l'Église ratifient : notre matérialisation, consécutive à la faute originelle[62]; la destination première de notre âme, « ange intérieur créé par Dieu pour remplir un des sièges célestes demeurés vacants par la chute et l'apostasie des anges déchus, et divinement infuse au corps de l'homme »[63]; notre triple vie (idée martiniste et boehmiste); la dissolution, à la mort, de notre « partie humaine, mortelle et terrestre », que remplace simplement une partie céleste, sans toucher à « l'essence vitale » ni à l'âme proprement dite : « Ce sera la même âme animant la même chair, revêtue en plus d'un vêtement d'immortalité[64]. » Delaage attend le millénaire, le septième jour de la grande semaine[65]; il décrit notre existence glorieuse, d'après saint Anselme, et retrace la hiérarchie des anges d'après Denys l'Aréopagite; son érudition théologique lui aide ainsi à trouver des garants.

Tous n'ont pas ces scrupules, ni cette connaissance du dogme, et les magnétiseurs incarnent à peu près toutes les nuances de la pensée. A leur méthode, qui seule les rapproche, chacun rattache, pour son compte, ses idées personnelles. Quelques thèmes coïncident : d'abord le vieux fonds transmis par Deleuze, l'existence du fluide, son pouvoir guérisseur, l'unité de la nature; puis, très souvent, la croyance aux esprits et l'assurance que bientôt la religion se démontrera scientifiquement. C'est ce mélange équivoque d'empirisme et de surnaturel qui peut attirer un public mêlé, tout en rebutant à la fois les savants authentiques et les chrétiens instruits. Plus d'énigmes, affirment certains somnambules : par exemple, « rien n'est plus simple que le mystère de la Sainte Trinité »[66]. D'autres, au contraire, pourfendent les démons, avec un vocabulaire renouvelé de la sorcellerie et des aveux qui nous laissent inquiets sur leur état mental :

J'avais sept ans quand un ange des ténèbres se rendit visible à mes yeux pour la première fois... [puis, après avoir été obsédé de ma seizième à ma vingtième année] j'eus une fièvre cérébrale

62. Delaage, *Éternité dévoilée* (1854), p. 51.
63. Delaage, ouvr. cité, p. 128.
64. Delaage, ouvr. cité, p. 79.
65. Delaage, *Perfectionnement physique de la race humaine* (1850), page 148.
66. Loisson de Guinaumont, *Somnologie magnétique*, p. 72 (écrit en 1840, publié en 1846).

des plus fortes, mais la grâce du Seigneur secondant le talent de feu M. Broussais père, et bénissant les soins que je recevais... j'échappai à la mort et je recouvrai la santé. Je ne jouis pas longtemps de ce bonheur, car mes implacables ennemis reparurent, et bientôt mon existence ne fut plus qu'une longue agonie sans fin; enfin, je ne sortis de cet horrible état que par le secours de la Mère du Sauveur et par celui d'autres amis de Dieu.

Je me rappelle que dans le cours de ma fièvre cérébrale, je fus une fois près de quitter tout à fait mon corps, et qu'à cet instant deux anges déchus arrivèrent avec la vitesse qui leur est ordinaire, mais près de moi ils s'arrêtèrent court à la voix de mon ange gardien qui leur cria : *Voyage inutile, et l'espérance me reste !*

Aujourd'hui, les rôles sont changés, et c'est moi qui, par la grâce, provoque et attaque mes anciens ennemis, qui n'ignorent pas que j'implore du Sauveur une place dans l'Armée sainte qui doit dans un temps combattre tout l'enfer réuni; donc, à ce jour-là mes visiteurs[67] !

Il s'agit ici d'un faiseur de boniments, qui offre à tout venant, gratis, sa « méthode curative concernant l'hypocondrie » et qui, devant les badauds, pose en défenseur de la foi[68]. Comme Delaage — mais avec infiniment moins de lecture — il représente, si l'on peut dire, la branche catholique du magnétisme. Un J.-A. Gentil s'en éloigne, pour retrouver ce culte solaire, dont Billot ou Mme d'Eldir offrent les premiers linéaments. Mais Billot restait chrétien; Gentil s'exprime en panthéiste. Non seulement il reconnaît « l'unité de substance universelle », mais Dieu, pour lui, « est la substance inconcrète qui crée toutes choses en concrétant, sous tel aspect qu'il lui plaît, telle ou telle partie de lui-même »[69], et le soleil, s'il ne s'identifie avec Dieu, lui sert au moins d'intermédiaire :

« La substance universelle étant lumière, chaleur, intelligence, et convaincu que je suis que la lumière ou la chaleur portent en elles l'intelligence qui s'attache à tout genre de vie, je me demande d'où émanent pour nous la lumière et la chaleur. Je cherche tout autour de moi, je cherche, je cherche... et ne trouve que le soleil. Alors je me dis : le soleil donc est-il Dieu ? ou bien Dieu, se tenant dans une région infiniment plus élevée, le soleil ne serait-il qu'un objectif perméable aux rayons divins, lequel tourné vers notre planète, ainsi que d'autres soleils tournés vers d'autres pla-

67. Bachelet, *Habitants du monde invisible* (1850), p. 197-198, note.

68. « Et vous ! âme de l'illustre Chateaubriand, s'exclame-t-il, veuillez prier notre Dieu de m'accorder seulement l'ombre de votre génie et de me mettre à l'égal de vos vertus, et je vous jure de faire tous mes efforts pour vous imiter comme soldat du Christ ! ! ! » (Bachelet, *Habitants du monde invisible*, p. 292-293).

69. J.-A. Gentil, *Magnétisme, somnambulisme* (1853), p. 13.

nètes, radierait sur elle la lumière vive qu'il recevrait de plus haut que où il se trouve ? Le Soleil, ainsi apprécié, n'en devrait pas moins, pour nous et par nous sur cette terre, être considéré comme le premier et tout à la fois le plus puissant représentant de Dieu : conséquemment, ce serait toujours vers lui qu'il nous faudrait principalement tourner nos hommages pour arriver à Dieu même par voie d'aspiration[70]. »

Un Chardel, plus swedenborgien, a des considérations analogues : « la vie est un composé de la lumière »[71]; elle nous vient du soleil, et la chaleur ou l'opacité viennent de la terre. Les âmes — Chardel s'occupe surtout des âmes —, ont toutes été créées simultanément; fatiguées, un beau jour, d'une existence purement spirituelle, « elles se précipitent vers une organisation nouvelle, et disparaissent dans les flots de la vie au moment de la conception »[72]. Des souvenirs, qu'elles gardent « en puissance », facilitent leurs rapports avec l'autre monde dans la transe somnambulique.

Chardel, Gentil, s'ils contredisent le dogme, n'en disent pas grand'chose : d'autres l'attaquent. Après les catholiques, après les swedenborgiens, voici venir des fouriéristes. Joseph Olivier, magnétiseur à Toulouse, répudie toute religion, sauf la religion naturelle, et toute morale, sauf celle des passions; il ne sait rien de plus beau que la *Comtesse de Rudolstadt*, par George Sand; et ses somnambules lui confirment à l'envi les théories de l'école sociétaire. Division ternaire de l'homme — corps, âme, esprit — distinction entre la matière brute et la matière essentielle, nous retrouverons par ailleurs chez lui les idées favorites de ses congénères. « Quand le monde sera fini, il restera l'esprit : la matière aura disparu, il ne restera que la matière réelle, et cette matière sera spiritualisée[73]. »

Un Cahagnet, enfin, représente l'espèce la plus triviale de magnétisme. Peu lu (sa dernière publication ne recueillera jamais plus de dix abonnés)[74], déconsidéré à cause de ses

70. J.A. Gentil, *Initiation aux mystères secrets de la théorie et de la pratique du magnétisme* (1849), p. 56-57.

71. Chardel, *Psychologie physiologique* (1844), p. 247. Chardel, conseiller à la Cour de cassation, ancien député de Paris, avait donné en 1831 une première édition de son ouvrage. Elle n'est pas à la Bibliothèque nationale.

72. Chardel, ouvr. cité, p. 375.

73. *Paroles d'un somnambule*, dans Olivier, *Traité de magnétisme* (1844), p. 234.

74. Voir ses aveux dans son *Encyclopédie magnétique spiritualiste*, t. VII (1861), p. 1.

énormes bourdes[75], combattu par Delaage, par Hébert de Garnay et par Du Potet lui-même, malgré des sympathies initiales[76], il a pourtant ses amis, et l'assemblée magnétique, en 1851, lui décerne une médaille de bronze[77]. Comme Swedenborg, sur lequel il prend modèle, Cahagnet nous promène dans les cieux. Il s'inspire de lectures péniblement faites et mal digérées dans Chardel, Olivier, le docteur Charpignon[78], puis des écrivains, Balzac, Nodier, Justinus Kerner et sa *Lucide de Prévorst*, Restif de la Bretonne et ses *Posthumes* « attribuées à Cazotte ». On retrouve chez lui l'anticléricalisme, la croyance à la magie, aux obsessions, aux communications surnaturelles, bref la plupart des idées régnantes : Dieu se montre sous l'aspect d'un soleil, sa nature est lumière[79] ; l'univers est fait d'une substance unique[80]; les planètes, la terre, « grand corps collectif »[81], sont animés, des « myriades d'intelligences[82] nous entourent; « une foule d'agents intelligents »[83] s'agitent en nous-mêmes; tombés ici-bas dans un état d'épreuves[84], « nous nous grouperons après la mort en sociétés », d'après nos sympathies, et nous nous purifierons lentement dans un paradis que Du Potet juge à bon droit « commun, blafard et nuageux »[85] ...

75. Un de ses somnambules, en 1854, lui annonce que Sébastopol ne sera pas pris; un autre, en 1861, lui prédit que sept ans plus tard la France retrouvera sa liberté, et que la guerre civile américaine sera finie en mars, etc.

76. « Incohérente production... œuvre très dangereuse », prononce Delaage (*Ressuscités sur la terre et dans le ciel* (1855), p. 203); écrits « non moins contraires à la morale qu'à la religion », écrit Hébert de Garnay (*Journal du magnétisme*, t. XI, p. 79, 9 juin 1850); Du Potet voit tout d'abord dans ces œuvres « un pas vers l'inconnu », tout en faisant ses réserves, mais bientôt les juge comme « une élucubration qui n'aura pas même le mérite d'exciter une controverse » (*Ibid.*, t. VII, p. 93 (1848); et t. VIII, p. 27 (10 janvier 1849).

77. Séance du 30 mai 1851 (cf. *Journal du magnétisme*, 1854, p. 343).

78. Médecin à Orléans, Charpignon avait publié en 1841 un ouvrage intitulé *Magnétisme*.

79. Cahagnet, *Sanctuaire du spiritualisme*, 1850, p. 13. « Le soleil que vous voyez, dira Cahagnet dans ses *Arcanes de la vie future*, est le Dieu du ciel et de la terre... Les esprits n'en connaissent pas d'autre, et Dieu n'a jamais été vu sous d'autres formes » (*Arcanes*, p. 189).

80. Cf. notamment son *Encyclopédie magnétique spiritualiste*, t. VII (1861), p. 104.

81. Cahagnet, *Révélations d'outre-tombe* (1856), p. 165.

82. Cahagnet, *Du traitement des maladies* (1851), p. 101.

83. La formule est de Du Potet (*Journal du magnétisme*, t. XIII, p. 33 (1854). Mais Cahagnet avait développé la même idée, plus longuement, dans son *Sanctuaire du spiritualisme* (1850), p. 92, et dans son livre *Du traitement des maladies* (1851), p. 101.

84. Les âmes, nous dit Cahagnet, « vivaient béatifiquement, au milieu de l'œuvre et de la grandeur de Dieu, sans se rendre compte de leur bonheur, ni de l'harmonie de cette œuvre. C'est pour le faire mieux ap-

IV

L'offensive des magnétiseurs porte ses fruits. « C'est à qui veut parler magie, mysticisme, *Kabbale*[1]. » Patronnés par le beau monde, les lucides font de bonnes affaires et, si la police intervient, ils crient à la « Saint-Barthélemy »[2]. Que peuvent là contre les tenants du magnétisme médical ? « Prévisions, divinations de l'avenir, visions au loin, prophéties politiques, révélations sur les âmes des morts, apparitions des esprits, religions nouvelles, tel est, écrit le docteur Charpignon, l'idéal de la voie dans laquelle certains esprits ont jeté le magnétisme. Route ténébreuse, remplie d'illusions mélangées cependant de réalités saisissantes[3]. » Avertissements inutiles : la vague emporte tout. « Comme une religion, s'exclame-t-on, le mesmérisme a ses missionnaires actifs, ses zélés propagateurs, dont rien n'arrête l'ardeur prosélytique, et qui semblent être choisis par Dieu pour faire connaître au monde les vérités utiles[4]. » Et Du Potet célèbre le retour à la foi, suite logique de ses expériences :

> La religion, cette fille du ciel qui trouva tant d'interprètes, et qui ne put jamais par des arguments nouveaux soumettre la raison des sceptiques entêtés, va s'épurer au flambeau nouveau, Dieu ne sera plus mis en doute...
>
> O source intarissable de méditations ! Gloire à vous, mon Dieu, car j'ai pu un instant, arrêtant ma pensée, sentir par mon âme, et découvrir en moi ce feu dont la source est divine et l'essence immatérielle[5].

L'heure est fatidique. A l'ancien Testament, règne de la puissance, au Nouveau, règne de l'amour, va succéder « le règne de l'esprit qui assure la foi en l'appuyant sur la science »[6]. Une Église naît, parmi les frémissements et les acclamations :

précier que Dieu les a envoyées sur la terre, où la privation et la comparaison complètent leur intelligence, vu qu'elles ne pouvaient se rendre compte du beau sans le laid, du bon sans le mauvais, et de la joie sans les pleurs... » (CAHAGNET, *Révélations d'outre-tombe* (1851), p. 94-95.)

85. Le ciel, dit Cahagnet est un « état progressif » (*Révélations d'outre-tombe*, p. 95) ; et il nie l'enfer (*Arcanes de la vie future dévoilées* (1841), t. I, p. 7.

1. CAHAGNET, *Magie magnétique* (1854), p. 21.
2. On les poursuit en 1850, pour exercice illégal de la médecine (*Journal du magnétisme*, t. XI, p. 511).
3. *Journal du magnétisme*, t. XI, p. 329 (juin 1850).
4. Discours de Mac Sheehy à la première séance mensuelle du Jury magnétique (1849) (*Journal du magnétisme*, t. VII).
5. Discours de Du Potet au banquet mesmérien, 23 mai 1849 (*Journal du magnétisme*, t. VII, p. 307).
6. CHARDEL, *Psychologie physiologique* (1844), p. 325.

Que partout se forme, comme à Troyes, une Église mesmérienne : que des missionnaires, par vous députés, aillent, forts de leur conscience et de leur foi, arborer dans chaque département, la bannière sous laquelle nous marchons, et bientôt le mesmérisme aura ses temples et ses autels.

Oh ! qu'elle serait belle cette religion dont les ministres seraient les bienfaiteurs de l'humanité...

Hâtons-nous donc, Messieurs, d'établir sur les débris des religions qui s'écroulent, le grand culte du Dieu des humains. Son temple est la nature, les cœurs sont ses autels, et l'harmonie des êtres est la prière qui monte jusqu'à lui[7].

Ainsi, vers 1850, les esprits sont tout préparés, dans certains milieux, à la « révélation spirite ». Cette religion scientifique, qui « ralliera toutes les branches dispersées de la famille humaine »[8], et dont on attend la fusion des croyances, des Académies et des peuples, les illuminés du XVIIIe siècle la pressentaient déjà; ceux de l'âge suivant s'y attachent davantage à mesure que croît le prestige de la science expérimentale. Et ses données concrètes apparaissent l'une après l'autre : corps astral, communications avec les défunts, tables tournantes même, les spirites n'auront qu'à puiser dans ce pré-spiritisme les caractéristiques de leur doctrine.

« Nous ne venons pas proclamer l'immortalité de l'âme, mais l'immortalité de l'homme »[9], proclame Delaage. A la notion cartésienne du pur esprit, il oppose une sorte de vitalisme qui associe étroitement l'esprit à la matière. L'âme ne peut survivre isolément parce que l'âme et le corps sont une même substance. Ou plutôt, il y a l'esprit, il y a la matière brute qui disparaît avec le trépas, mais entre eux, il y a un intermédiaire; Boehme et Saint-Martin, nous l'avons dit, reconnaissaient déjà cette triple vie de l'homme. Cet intermédiaire s'identifie avec le fluide, avec l'*od*, comme le chevalier de Reichenbach propose de le baptiser[10]; c'est la *vie spiritualisée*, écrivait Chardel en 1844, et elle enveloppe l'âme, qu'elle suit à la mort[11]; c'est « un corps impalpable mais pourtant réel », affirmait en 1842 Boucher de Perthes, pour qui cette « forme survivante » se compose « de la substance de l'âme

7. Discours de Mme Bulté, de Troyes, à la fête de Mesmer, le 15 avril 1850 (*Journal du magnétisme*, t. XI, p. 286-287).

8. Monguel, Manifeste inséré dans le *Journal du magnétisme*, t. XI, p. 437 (1850).

9. Delaage, *Ressuscités au ciel et dans l'enfer* (1855), p. 55.

10. Chevalier de Reichenbach, *Lettres odiques-magnétiques* (Vienne, 1852), traduites par Cahagnet en 1853. Eliphas Lévi ratifiera la notion d'od, dans son *Histoire de la magie* (1860), p. 19, et dans son *Grand Arcane* (1868), p. 11.

11. Chardel, *Psychologie physiologique* (1844), p. 159.

tout entière et d'une petite portion de l'élément local »[12]. *Corps impalpable; vie spiritualisée; corps éther-aromal,* disait Fourier, longtemps auparavant[13] : il ne manque que le mot d'*astral,* et ce mot lui-même figure chez Du Potet, qui, citant les anciens théosophes, fait de l'*esprit astral* la base de toutes choses[14].

Les communications avec les morts ? Mais nous en avons rencontré la croyance chez presque tous les magnétiseurs spiritualistes. Pour un Loisson de Guinaumont, qui les nie[15], combien d'autres, les Delaage, les Olivier, les Cahagnet, en font la base de leur système ! et combien — tel Du Potet, sinon Deleuze — gardent une neutralité favorable ! Aussi bien cette croyance tient-elle à l'essentiel de la cosmologie magnétique. Pour les mesmériens, l'univers forme une harmonie, une chaîne d'êtres, et les chaînes communiquent entre elles. Les morts ne font que passer au chaînon suivant; ils s'éloignent insensiblement[16]; nous pouvons longtemps les voir en songe, les interroger pendant ces instants d'extase spontanée où notre propre âme se sépare momentanément du corps; dans les heures qui suivent immédiatement le trépas, nous pouvons même davantage, et, selon Du Potet, « sans faire positivement revenir à la vie le cadavre, l'âme peut encore en agiter l'enveloppe, non à la voix d'un ami, d'une femme bien aimée, mais, à la suite d'une sorte d'évocation »[17].

Ce ne sont pas là les tables tournantes. Mais cette pratique même — la seule innovation du spiritisme — a pu germer

12. Boucher de Perthes, *De la création* (1842), t. IV, p. 288. Boucher de Perthes n'est pas lui-même un magnétiseur, mais il s'en réfère quelquefois à Deleuze (Cf. *De la création,* t. III, p. 411).

13. Fourier, *Théorie de l'unité universelle* (1823), dans ses *Œuvres* (1844), t. II, p. 191. Voir aussi les théories de l'abbé Turlot en 1810. « L'âme revêtue de cette substance éthérée est une miniature parfaite de la figure humaine... La mort, qui n'est autre chose que la destruction ou le dépouillement de son enveloppe corporelle, donne à cette miniature la faculté de s'étendre et de représenter, sous une forme presque aérienne, le même ensemble susceptible des mêmes sensations et par conséquent des mêmes pensées qui doivent former sa mémoire, sa conscience et sa personnalité » (Turlot, *Études sur la théorie de l'avenir,* t. II, p. 290-291).

14. Du Potet, *Magie dévoilée* (1852), p. 170. Au xviiie siècle, chez Saint-Martin ou Dutoit-Membrini, le mot d'*astral* désigne une sorte d'influence préter-naturelle et trompeuse.

15. Loisson de Guinaumont, *Somnologie magnétique* (1846), p. 299.

16. Article de Charles Renard dans le *Journal du magnétisme,* t. I, p. 513-515 (1er octobre 1845). Renard, futur collaborateur de Cahagnet, subit, comme lui, l'influence swedenborgienne.

17. Du Potet, *Magie dévoilée* (1852), p. 279.

de procédés utilisés par les magnétiseurs. Laissons là les évocations d'esprits faites par les somnambules, ou celles auxquelles se livraient, vingt ans auparavant, les milieux swedenborgiens[18]; elles leur sont communes avec l'occultisme de tous les temps. Tenons-nous-en aux faits caractéristiques. En 1825, Billot magnétise la jambe atrophiée d'un malade, et cette jambe lui répond par des mouvements signifiant oui ou non[19]. En 1846, à La Perrière (Orne), Angélique Cottin, dite « la jeune fille électrique », fait tourner véritablement des guéridons; ils entrent en danse à son contact, sans qu'elle le veuille; mise en observation par la Faculté, elle perd ses propriétés, qu'elle retrouve en rentrant « dans son genre de vie habituel »; sur elle les feuilletonistes font de l'esprit, et les magnétiseurs de l'éloquence; la *Femme électrique*, jouée au Palais-Royal, la porte en scène; « grâce au ridicule dont l'a couverte la presse parisienne, l'univers en a retenti »[20]. Associer un tel ordre d'expériences avec celles qu'on attribue au monde surnaturel voilà sans doute l'unique invention des Américains en cette matière.

V

Veut-on des dates ? l'aventure de la petite Cottin remonte à janvier 1846, et c'est le 31 mars 1847 que se produisent, dans la famille Fox, les premiers phénomènes « spirites ». La coïncidence n'est pas due au hasard. D'autant moins que les Etats-Unis entretenaient des foyers très actifs de magnétisme. Entre eux et la France, la Nouvelle-Orléans servait d'intermédiaire, et Du Potet y avait un correspondant fort zélé, le docteur Barthet. Ailleurs, des swedenborgiens, comme en France, associaient leur doctrine aux pratiques mesmériennes. En 1848, on traduisait les *Arcanes de la vie future*, de Cahagnet. Auparavant même, tout un mouvement d'idées s'organisait et trouvait sa répercussion littéraire avec Edgar Poe, que le *Journal du magnétisme*, le premier, traduisait en français. Mais, au pays des *revivals*, un mouvement de cette nature se transforme vite en secte; la secte se répand

18. Voir par exemple Oegger, *Dictionnaire de la langue de la nature* (1831), p. 10. A Nantes, dès novembre 1834, les magnétiseurs swedenborgiens prétendent entrer en relations avec les défunts; leurs voyantes décrivent le ciel, « salle azurée et sans fin et du monde à l'infini qui viennent de tous les côtés », et l'enfer, « beaucoup de têtes d'hommes qui brûlent, on voit le feu dans leurs os et au travers » (Gardey, *Recueil sur le magnétisme*, t. I, p. 139, ms. de la Bibliothèque de Nantes).

19. Billot, *Recherches psychologiques* (1839), t. I, p. 52.

20. *Journal du magnétisme*, t. II, p. 286. Voir sur l'histoire d'Angélique Cottin les tomes II et III de ce journal.

grâce à des méthodes commerciales : elle fonde son journal, à New-York, le *Télégraphe spirituel*, et elle part en guerre, tout en gardant, dans les contrées anglo-saxonnes, ce titre de *spiritualiste* qui désignait auparavant une aile des magnétiseurs.

Ceux-ci ne s'y trompent pas. Ils se plaignent qu'on les démarque, et même certains d'entre eux prétendent avoir inauguré, dès 1850, les procédés de leurs concurrents[21]. Mais l'impulsion vient désormais d'outre-mer. On en suit les effets à la trace. En juin 1852, le *Journal du magnétisme* constate l'essor du spiritisme en Amérique, et, cette même année, il apparaît en Angleterre, où il convertira, l'année suivante, le socialiste Robert Owen. En janvier 1853, un voyageur fait tourner des tables à Brême[22]; fin avril, l' « épidémie » se répand à Strasbourg[23]; en mai, elle atteint Paris. « C'est, pour le moment, l'entretien général, l'occupation universelle, la grande, ou pour mieux dire, l'unique affaire »[24], écrit *l'Union* du 10 mai ; d'après certains témoignages, les premières expériences n'auraient eu lieu cependant que le 14 mai, aux bureaux de la *Démocratie pacifique*[25]. Ce milieu phalanstérien s'y prêtait on ne peut mieux; mais le grand public n'est pas indemne. « On ne s'abordait plus que par ces mots : « Que vous a dit votre table ? »[26]. Selon Philoxène Boyer, « les dames de ce siècle en étaient venues à croire au dogme de l'Église par convenance, et aux oracles de leur table par conviction »[27].

Bien entendu, des controverses s'engagent. L'Académie des sciences, examinant les nouveaux phénomènes, se prononce négativement[28]; à l'Académie des sciences morales et politiques, Eudes de Mirville lit un mémoire qui les attribue au démon[29]. Certains ecclésiastiques, néanmoins, commencent

21. Ainsi Guldenstubbé, qui affirme avoir fait ces expériences avec l'abbé Châtel (GULDENSTUBBÉ, *Réalité des esprits* (1857), p. 64).
22. F. SILAS, *Introduction explicative des tables tournantes* (1853), p. 7.
23. *Journal du magnétisme*, t. XII, p. 203.
24. Cité par le *Journal du magnétisme*, t. XII, p. 228. L'*Union* est un autre organe de magnétiseurs.
25. Victor HENNEQUIN, *Religion* (1854), p. 463. ERDAN, *France mystique*, t. I, p. 75. Y a-t-il contradiction entre ces dates ? On a pu s'entretenir de tables tournantes avant de passer aux expériences concrètes; le numéro du 10 mai a pu paraître avec du retard; et ces expériences ont pu commencer, indépendamment les unes des autres, en plusieurs endroits. A quelques jours près, peu nous importe.
26. DEBAY, *Histoire des sciences occultes* (1860), p. 509.
27. Cité par DELAAGE, *les Ressuscités sur la terre et dans le ciel*, p. 208.
28. Séance du 5 juillet 1854.
29. Eudes de M***, *Des Esprits*, mémoire à l'Académie des sciences morales et politiques, 1853.

par les défendre, et y voient la manifestation authentique des morts[30]; l'autorité religieuse les désavouera. Quant aux magnétiseurs, leurs avis divergent. Plusieurs flairent la concurrence, et polémisent[31]. Pour d'autres, c'est le fluide humain qui agit sur les tables[32]; elles nous répondent selon nos désirs[33]; notre propre pensée les anime, et de là vient leur bêtise coutumière, aussi bien que leurs divinations occasionnelles[34]. Pour d'autres encores — tel Du Potet — tout s'explique par « la force émanant de la foi que chacun porte en soi »[35]. Ou, s'il faut parler d'esprits, « ce sont des esprits aussi espiègles qu'ignorants et parfois orgueilleux »; ils ne valent pas les somnambules, et nous devons nous en méfier, car « ces Esprits trompeurs aiment à semer l'erreur sur nos études »[36]. Ainsi s'exprime Cahagnet, et c'est aussi ce qu'affirme un correspondant du *Journal du magnétisme :*

On se fait une trop haute idée des esprits; il n'y a pas plus de différence entre eux et nous, qu'entre la chenille et le papillon... Le papillon n'a pas plus d'intelligence que la chenille... il voit un peu plus loin. Son rayon s'est agrandi, il sait quelque chose de plus qu'à l'état de chenille; c'est exactement la différence qu'il y a entre l'esprit incarné et l'esprit désincarné. Quant à connaître l'avenir et Dieu, les esprits en sont aux conjectures comme nous...

Il y a réellement des esprits qui nous inspirent ; tous les poètes anciens commençaient par les invoquer sous le nom d'Apollon et des Muses : preuve qu'ils avaient plus de confiance que nous dans leur existence. Socrate évoquait son démon et tombait en somnambulisme pour causer avec lui[37].

Malgré ces résistances, la doctrine progresse. Ses caractéristiques définitives, la planchette, l'écriture directe d'outre-tombe, apparaissent dès 1854[38]; seul *l'ectoplasme* attendra

30. Carion, *Lettres sur l'évocation des esprits* (1854); Almignana, *Du somnambulisme, des tables tournantes et des médiums* (1855). Censuré par son évêque, l'abbé Carion se soumettra ; l'abbé Almignana mourra bientôt, en 1857.

31. Baragnon, *Étude du magnétisme animal* (Toulouse, 1853).

32. Agénor de Gasparin, *les Tables tournantes* (1854); Deleuze, *Éternité dévoilée* (1854), p. 35.

33. J.-A. Gentil, *Magnétisme, somnambulisme* (1853), t. II, p. 240.

34. Delaage, *Éternité dévoilée* (1854), p. 215-219.

35. *Journal du magnétisme*, t. XIII (1854), p. 463. Du Potet, tout en protestant de son orthodoxie, blâme les censures religieuses contre le spiritisme.

36. Cahagnet, *Encyclopédie magnétique spiritualiste*, t. III (1858), p. 194.

37. *Journal du magnétisme*, t. XIV (1855), p. 656.

38. Guldenstubbé indique la date du 13 août 1856; mais, deux ans auparavant, Victor Hennequin pratiquait déjà l'écriture involontaire, qu'il attribuait à « l'âme de la terre », non aux « esprits ».

plus longtemps. En 1854 encore, *l'Esprit saint des tables animées* « identifie le magnétisme avec l'imposition des mains » chez les apôtres; en 1856 paraît un ouvrage intitulé *Révélation du sauveur,* « dicté en partie par le Christ dans un cercle de Genève »[39]. Jusqu'ici, « les esprits » se montraient respectueux des Eglises établies, avec cependant, aux États-Unis protestants, une préférence pour le catholicisme, et, en France, une préférence pour la Réforme[40]; maintenant ils s'émancipent; en 1857, la même année où le médium Douglas Hume, au cours d'une tournée triomphale, s'exhibe devant l'Empereur et sa cour à Fontainebleau[41], Allan Kardec publie son *Livre des esprits.* « Pour les choses nouvelles il faut des mots nouveaux »[42], déclare-t-il, et, repoussant du pied le *spiritualisme* de ses prédécesseurs, il lance le mot de *spiritisme.*

C'est une rupture avec les magnétiseurs comme avec les chrétiens. Allan Kardec parle haut. Il s'arroge une mission inédite. « Les esprits annoncent que les temps marqués par la Providence pour une manifestation universelle sont arrivée, et qu'étant les ministres de Dieu et les organes de sa volonté, leur mission est d'instruire et d'éclairer les hommes en ouvrant une nouvelle ère pour la régénération de l'humanité[43]. » Sans doute retrouverons-nous ailleurs presque toutes les idées qu'il proclame. Lui-même, à l'occasion, fait l'éloge des crisiaques du XVIIIe siècle, ou de Swedenborg; d'autres nommeront Oberlin, Saint-Martin, voire Joseph de Maistre et Ballanche[44]. Son fluide vital équivaut à celui des magnétiseurs; son *périsprit,* « intermédiaire entre l'esprit et la matière », résulte d'une notion lentement élaborée; s'il admet un monde spirituel, avec lequel nous communiquons en songe, s'il croit en des réincarnations successives de nos âmes sous forme humaine, s'il ajoute son couplet à ceux de ses contemporains sur le progrès indéfini, rien de tout cela n'est bien neuf; s'il refuse de confondre Dieu et la matière, s'il nie la métempsycose descendante, c'est un point de vue entre vingt autres que les écoles antérieures discutaient; il prévoit même certaines objections, et, comme Du Potet[45], comme

39. *Journal du magnétisme,* t. XIV, p. 24; CAHAGNET, *Encyclopédie magnétique spiritualiste,* t. II, p. 225.

40. CAHAGNET, *Encyclopédie magnétique spiritualiste,* t. I (1854), p. 194-197 ;et t. I, p. 233 (séance de spiritisme à Angers, juin 1854).

41. Cf. les *Mémoires* de Douglas HUME, le *Journal du magnétisme,* et les articles de Paul d'IVOI dans *l'Estafette,* 2 juin, 7 et 14 juillet 1857.

42. ALLAN KARDEC, *Livre des esprits* (1857), p. 1.

43. ALLAN KARDEC, *Livre des esprits,* p. 29.

44. ALLAN KARDEC, *Livre des esprits,* p. 78-79; ERDAN, *France mystique* (1855), t. 1, p. 66; GULDENSTUBBÉ, *Réalité des esprits* (1857), p. 31.

45. Cf. DU POTET, *Magie dévoilée,* p. 275.

Cahagnet, comme les illuminés et les Roses-Croix d'autrefois, il distingue parmi les esprits des esprits mauvais, neutres, ou des esprits « follets » — lutins, farfadets — qui peuvent tromper leurs auditeurs[46]. Rien de neuf, sauf le ton : mais ce ton dogmatique, ralliant les indécis, frappe à mort l'ancienne école.

En vain ses tenants, bousculés, essaient de parer les coups : ils se sentent vieillis; quelques-uns meurent, Laforgue, Aubin Gauthier, l'abbé Almignana; d'autres, ainsi Clever de Maldigny, passent dans le camp adverse avec armes et bagages.

Du Potet mène le dernier carré. En 1856, il transforme la direction de son *Journal*, et lui assigne pour but l'étude impartiale des phénomènes spirites; il dépêche en Amérique, pour les mieux examiner, « un de nos honorables collègues, homme de mérite et de sens »[47]. Son vieil ami Barthet, à la Nouvelle-Orléans, n'a-t-il pas fondé une école rivale, qui admet les tables tournantes mais nie les réincarnations ? Du Potet serait tout à fait disposé à ce genre de compromis. Mais il se débat inutilement. La *Revue spirite*, que fonde son rival, étouffe ses sœurs mortes-nées[48], et lui râfle ses lecteurs. Les magnétiseurs essaient du sarcasme : « Tout le monde se rappelle la vogue prodigieuse des tables tournantes : pendant deux ans, on pouvait croire que toutes les têtes allaient tourner vers les tables... Puis tout ce bruit s'est apaisé; l'attention s'est tournée d'un autre côté[49]. » Ils essaient de la diplomatie, en proposant une commission d'enquête, et de l'indignation, lorsque cette offre est éconduite[50]; ils déploient des efforts prodigieux, en pure perte; on ne les écoute plus, Allan Kardec accapare l'attention, et en 1867, faute d'argent, leur *Journal* termine son existence. Les magnétiseurs sont vaincus par les spirites.

Auguste VIATTE,
docteur ès lettres

46. ALLAN KARDEC, *Livre des esprits*, p. 48.
47. *Journal du magnétisme*, t. XV, p. 376.
48. Le *Journal de l'âme* (Genève, 1856); la *Revue des sciences occultes et naturelles* (1857); la *Revue spiritualiste* de Pierrard (1859). La *Revue spirite* est de 1857.
49. *Journal du magnétisme*, t. XVIII (1859), p. 583.
50. *Journal du magnétisme*, t. XVIII, p. 167.

LE SÉMINAIRE D'AVRANCHES SOUS L'ÉPISCOPAT DE DANIEL HUET

État du séminaire à l'arrivée de D. Huet. — Il songe à le confier aux Eudistes, — Souci des études. — Relations de l'évêque avec le supérieur. — Les Eudistes installés malgré le Chapitre. — Le premier supérieur Eudiste. — Sollicitude de l'évêque pour la formation des ordinands. — Comment Daniel Huet soutint de son autorité les directeurs du séminaire. — Le châtiment d'une incartade. — Ordonnances relatives aux ordinands. — Pourquoi les Eudistes regrettèrent le départ de Daniel Huet.

Lorsque Daniel Huet échangea en 1689 avec Brulart de Sillery le siège de Soissons contre celui d'Avranches, il existait déjà depuis vingt-trois ans un séminaire dans sa ville épiscopale. Ce séminaire avait été fondé en 1666 par trois curés qui s'associèrent pour réaliser cette si désirable institution. Les débuts avaient été bien modestes. Il n'y avait pas d'autre logement que le presbytère de Saint-Martin des Champs, une médiocre paroisse de la campagne d'Avranches dont, par une singulière anomalie, l'église était enclavée dans la ville. Le premier supérieur de la maison fut Robert Gombert, curé de la paroisse. Son successeur, le plus distingué des trois fondateurs, s'appelait Jean Hantraye. C'est lui que Daniel Huet trouva à la tête de l'établissement. Non moins pieux et zélé que ses deux associés, il avait sur eux l'avantage d'une plus solide instruction. Après de brillantes études au collège des Jésuites de La Flèche, il alla à Paris où il fut précepteur des fils du duc de Rohan-Montbazon. Tout en s'acquittant de cet emploi avec grand succès, il profita de ses loisirs pour étudier l'Écriture sainte, les conciles, l'histoire de l'Église, l'hébreu et les mathématiques. On dit aussi qu'il « fut choisi de préférence à plusieurs » pour donner des leçons à MM. Pallu, de la Motte-Lambert et Cotolendy, désignés par le pape Alexandre VII pour aller gouverner en qualité de vicaires apostoliques les missions de Chine[1]. Il consentit volontiers à rendre ce service, mais il refusa d'être précepteur du prince de Bouillon futur doyen du Sacré Collège, malgré les avantages de cette situation qui, en effet, valut à celui qui l'accepta à son défaut, l'évêché de Lavaur. Après avoir séjourné assez longtemps au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet et refusé jusqu'à trois fois un canonicat de l'église de Paris, il revint en son diocèse d'origine occuper la modeste cure d'Isigny « aimant mieux vivre dans un état médiocre, plus conforme à l'humilité qui fut

1. *Annales de la congrégation de Jésus et Marie*, polycopiées, 2e vol., p. 114. Ces annales ont été rédigées jusqu'en 1739 par le P. Costil qui fut supérieur du séminaire d'Avranches.

toujours sa vertu favorite ». C'est là qu'il était depuis 1659, lorsqu'il vint à Avranches en 1678 prendre la succession de M. Gombert.

Il y avait donc onze ans que M. Hantraye dirigeait le séminaire lorsque Daniel Huet fut désigné pour l'évêché d'Avranches. On sait comment les difficultés qui existaient alors entre la cour de Rome et celle de France, retardèrent son sacre, jusqu'en 1692. Mais le nouvel évêque n'attendit pas d'être sacré pour s'occuper de son séminaire.

Déjà il songeait à le confier aux Eudistes, trouvant, dit le P. Costil[2], plus de garanties pour la continuité de l'œvre dans une congrégation régulièrement organisée que dans « ceux que M. Hantraye avait dessein de s'associer » C'est pourquoi il s'était mis en relation avec M. Blouet, successeur de saint Jean Eudes, auquel il écrivait le 16 décembre 1690 : « J'ai été bien aise d'apprendre que ma proposition vous a été agréable. J'en espère beaucoup pour la gloire de Dieu et pour le bien du diocèse. » Prudemment il ajoutait : « Tenez, s'il vous plaît, l'affaire secrète; elle serait en péril d'échouer si elle était publique avant le temps. »

Le nouvel évêque avait une autre raison de recommander que ses intentions ne fussent pas divulguées. C'est qu'il tenait beaucoup à ménager M. Hantraye à qui, jusqu'à sa mort, il voulait conserver le gouvernement d'une maison à laquelle il s'était admirablement dévoué. Préoccupé cependant de la situation des séminaristes qui, ne pouvant loger au presbytère de Saint-Martin, étaient obligés de chercher asile dans les maisons de la ville et de suivre les exercices en qualité d'externes, il lui écrivait de Paris le 23 juin 1690 : « Si vous pouvez loger chez vous les séminaristes, ils profiteront bien plus de leur retraite qu'en sortant plusieurs fois le jour pour se retirer dans leur maison et tomber par là dans une dissipation et une distraction inévitables. M. le curé de Barenton[3] m'a déjà proposé de recevoir chez lui quelques jeunes gens pour ces exercices et j'y ai consenti. Ce sera autant de soulagement pour vous et je n'ai fait que suivre ce qui s'était pratiqué par feu Mgr de Froullay de Tessé[4].

Quand Dieu aura permis que je sois établi et que je puisse prendre une connaissance plus exacte du séminaire, on verra ce qu'il y aura à changer dans l'ordre qui a été suivi jusqu'à présent. »

2. *Annales*, t. II, p. 108. On sait aussi que Daniel Huet étant originaire de Caen avait pu d'autant mieux apprécier l'œuvre de saint Jean Eudes.

3. Messire P. Crestey dont la vie écrite au XVIIIe siècle par Joseph Grandet a été rééditée deux fois au XIXe. On peut se la procurer encore au grand séminaire de Coutances. Cet admirable curé fondateur de communautés religieuses, d'hospices, d'écoles et de collèges eut chez lui à Barenton jusqu'à cinquante ordinands. Il avait été condisciple de Daniel Huet au collège des Jésuites de Caen.

4. Son prédécesseur sur le siège d'Avranches qui, en effet, avait autorisé cinq curés à grouper chez eux des ordinands : MM. Anger à Brouains, Le Prieur à La Gohannière, Le Breton au Mesnil-Tove, Nicolle à Carnet et Crestey à Barenton.

En attendant qu'il puisse prendre contact avec son séminaire, Daniel Huet fait ses recommandations concernant les études qu'il avait si fort à cœur pour les autres comme pour lui-même[5].

« Je vous recommande seulement, ajoutait-il, de faire donner aux ordinands quelque instruction sur l'Écriture, de la leur faire lire et expliquer par quelque personne capable et de tâcher de les obliger d'avoir chacun une bible. Il faut aussi prendre grand soin de leur faire connaître l'état auquel ils aspirent et, pour cela, leur apprendre ce que c'est que l'Église et la hiérarchie. Quand on les examinera, il faut principalement avoir égard à l'intelligence de la langue latine, à la connaissance parfaite du catéchisme et de la nature, fonctions et dignité de l'ordre qu'ils demandent, et de la matière des sacrements, sans s'arrêter à des minuties de logique dont l'intelligence est peu nécessaire à un ecclésiastique. »

Cette dernière remarque montre que le savant prélat ne manquait pas de sens pratique et le ton de sa lettre atteste sa bienveillance envers M. Hantraye. Daniel Huet avait d'autant plus de mérite à traiter avec égards ce vénérable prêtre qu'il ne goûtait pas son projet de « Séminaire perpétuel[6] », et qu'il avait été un moment prévenu contre lui par deux régents du collège annexé au séminaire, qui avaient quitté sa maison en prétextant son excessive sévérité. De vrai, s'ils s'étaient retirés, c'est qu'ils voulaient recevoir directement l'argent donné par les écoliers alors que M. Hantraye, conformément à la règle, exigeait qu'il fût versé à l'économe.

Impressionné d'abord par l'accusation des régents qui le représentaient comme un homme chagrin et sévère à l'excès, l'évêque lui avait écrit : « La douceur, l'indulgence et la condescendance sont recommandables sur toutes choses à ceux qui gouvernent et c'est principalement en elles que consiste *spiritus regeminis.* » C'était bien en réalité la maxime de M. Hantraye, ajoute le P. Costil, comme l'ont remarqué ceux qui ont eu le bonheur de vivre sous sa conduite.

Mais le vénéré supérieur crut que son évêque qui, déjà, s'était prononcé contre son projet de séminaire perpétuel, n'avait pas ses services pour agréables et il songea à se démettre de sa charge. Au préalable, cependant, il voulut agréger de nouveaux membres à la société formée à l'origine entre les trois fondateurs du séminaire et dont il était, avec M. le Prieur, le seul représentant depuis

5. On connaît la réflexion du brave Avranchinais qui aurait voulu parler à son évêque et qu'on éconduisait en lui disant que Monseigneur était occupé à étudier. Il revint le lendemain et n'obtint que la même réponse : « Dieu veuille, dit-il en se retirant, qu'après cet évêque-là, on nous en donne un autre qui ait fait toutes ses études ! »

6. C'est le titre donné par M. Hantraye à un plan d'éducation intégrale des futurs prêtres que nous n'avons pas à reproduire ici, mais qu'on trouvera dans l'Histoire des séminaires de Coutances et Avranches, actuellement sous presse.

la mort de M. Gombert. Or, d'après les statuts de l'association approuvés par les deux derniers évêques, il y fallait le consentement de l'évêque diocésain. Daniel Huet se garda bien de l'accorder, puisque cette reconstitution de la société des directeurs du séminaire l'eût empêché de réaliser son dessein arrêté depuis deux ans de confier aux Eudistes la direction de ses ordinands. C'est pourquoi, à une nouvelle instance de M. Hantraye résolu de quitter un poste où il trouvait tous les jours de nouvelles contradictions, il fit cette réponse (8 mai 1692) : « Je souhaite que vous occupiez longtemps votre place et que vous remettiez la paix dans la maison que vous gouvernez. Mais si vous êtes déterminé à quitter vos emplois, comme vous me l'avez mandé tant de fois, quand vous m'en donnerez une démission pure et simple, alors je penserai sérieusement à vous trouver de bons successeurs. »

Une déclaration si positive fit voir à M. Hantraye qu'il devait renoncer non seulement à son projet de séminaire perpétuel, mais s'en remettre purement et simplement à son évêque pour assurer après lui la direction du séminaire.

Mais les collègues qu'il avait groupés pour l'aider à instruire les ordinands et à donner des missions dans le diocèse, jaloux de conserver cette direction, essayèrent de lui persuader qu'il devait prendre ses mesures pour perpétuer leur communauté et désigner lui-même son successeur. Ils tinrent à cet effet, en janvier 1693, deux mois avant sa mort, une assemblée au cours de laquelle M. Hantraye ne répondit à toutes leurs suggestions que par cette déclaration irrévocable : « Monseigneur m'a donné le séminaire et je le lui remettrai entre les mains. »

Les Eudistes lui furent très reconnaissants de cette attitude. Car s'il eût désigné lui-même son successeur comme curé de Saint-Martin, celui-ci eût été de droit supérieur du séminaire et principal du collège, ce qui eût rendu très difficile la direction du séminaire.

Il est probable que M. Hantraye soupçonnait l'intention qu'avait le nouvel évêque d'Avranches de confier après lui son séminaire à la congrégation de saint Jean Eudes, mais il n'en manifesta aucun déplaisir, et, dans ses derniers jours, il conseilla à ceux de ses domestiques dont les services furent par la suite très précieux à la maison, de demeurer avec la communauté qui devait après lui occuper le presbytère.

Nous verrons bientôt que ses collègues ne s'inspirèrent pas tous de son exemple. Quant aux Eudistes, ils surent apprécier le mérite de leur prédécesseur. Leur annaliste lui rend une pleine justice. « C'était, dit-il, un homme d'ordre, zélé, ardent. Soucieux de la bonne exécution des cérémonies, il réglait lui-même jusque dans les moindres détails les fonctions des clercs. Toujours prêt à suppléer n'importe lequel de ses confrères, qu'il s'agît de prêcher ou d'enseigner les humanités, la philosophie ou la théologie. Il parlait avec tant de conviction et d'émotion qu'il répandait souvent des larmes... Les différents projets de séminaire et surtout les

statuts qu'il fit pour la communauté qu'il voulait y former et qu'on garde dans le séminaire d'Avranches attestent la grâce qu'il avait reçue pour l'éducation du clergé, car il n'y a rien oublié de ce qui est en usage dans les communautés les plus régulières. »

M. Hantraye mourut le 12 mars 1693 à l'âge de soixante-treize ans. Le surlendemain de sa mort, on vit arriver deux prêtres eudistes députés par M. Blouet, leur supérieur général, pour prendre les ordres de l'évêque d'Avranches en vue de la direction du séminaire. Mais l'arrangement définitif fut remis à la semaine de Pâques, en raison sans doute de l'opposition que mettait le chapitre à l'établissement de la congrégation. Cette opposition était si grande que probablement M. Blouet, qui vint alors en personne pour réaliser l'union projetée, en eût été découragé si, d'une part, il n'avait eu l'appui d'un excellent confrère, M. Juhel de qui il s'était fait accompagner et si, d'autre part, il n'eût entendu l'évêque déclarer résolument que, sans doute, il garderait les bienséances à l'égard de ses chanoines, mais que, le moment venu, il saurait imposer ses volontés.

Et en effet, le 27 mars 1693, Daniel Huet, coupant court à toutes les difficultés, décréta que, pour donner au séminaire la perfection requise, il estimait nécessaire de le confier à des prêtres vivant en communauté et ayant déjà l'expérience de l'éducation des ordinands. C'est pourquoi il donna aux prêtres de la congrégation de Jésus et Marie « la jouissance de toutes les maisons, jardins, revenus et droits appartenant tant audit séminaire qu'à la cure et au collège ainsi que la pension de mille livres par an créée sur le clergé, aux conditions que le supérieur de la congrégation aura soin de mettre et entretenir un supérieur avec un nombre suffisant d'ecclésiastiques et autres personnes nécessaires pour le séminaire auxquelles nous permettons de vivre en communauté pour faire toutes les fonctions tant du séminaire que de la cure et paroisse, ainsi que de la principalité du collège, d'y mettre des régents et de les ôter avec notre approbation, sans néanmoins que le principal dudit collège, ni autre, à raison de la prébende préceptoriale qui y est annexée, puisse prétendre le droit de porter les draps (habit de chœur) dans notre église cathédrale. »

La communauté des Eudistes d'Avranches était donc chargée tout à la fois de la cure, du séminaire, du collège et le même prêtre, comme il arriva tout d'abord, pouvait réunir les trois titres de curé, supérieur et principal. Mais Daniel Huet stipulait que, dans les cas où les trois fonctions seraient réparties entre trois personnes différentes, le curé de la paroisse et le principal du collège seraient sous la dépendance du supérieur du séminaire.

En conséquence de ce décret, dès le jour même, c'est-à-dire le 27 mars 1693, M. Blouet prit possession, au nom de la congrégation de Jésus et Marie, de l'église Saint-Martin, de la cure, du séminaire et du collège, en présence de l'évêque, de M. Nicolle son grand vicaire et de plusieurs autres prêtres.

Trois jours après fut installé le premier supérieur Eudiste du séminaire d'Avranches. Il s'appelait Odet Le Fèvre et venait de Lisieux où il était supérieur du séminaire depuis quatre ans. C'était un des sujets les plus distingués de la congrégation. Avant d'y entrer, il avait conquis le diplôme de docteur en théologie et occupé une chaire à l'Université de Caen où en même temps que la solidité et l'éclat de son enseignement, la pureté de sa doctrine fut d'autant plus appréciée qu'il succédait à un professeur janséniste.

Mais il paraît que son chant laissait à désirer, et si je note ici cette lacune, c'est qu'elle eut, pour l'orientation de sa vie, une influence décisive, laquelle (soit dit pour la consolation de ceux qui ne seraient pas mieux doués que lui) fut très heureuse pour toute la suite de sa carrière. Car s'il avait su chanter, on lui aurait accordé la place qu'il sollicitait dans le clergé de Saint-Jean de Caen, sa paroisse natale, et il aurait mené l'existence d'un obitier ou chapelain fondé de cette église au lieu d'entrer dans la voie où il devait rendre de si grands services pour l'éducation du clergé et l'enseignement de la théologie.

Ne pouvant donc chanter des messes à Saint-Jean de Caen, il songea d'entrer dans la congrégation de Jésus et Marie. Il y fut admis en 1683, étant alors âgé de trente-trois ans. Dix ans plus tard, le 1er décembre 1693, il prit la dériction du séminaire d'Avranches. « Il fallait, dit le P. Costil, qui connut la situation par expérience, un homme du caractère de M. Lefèvre, c'est-à-dire aussi laborieux, aussi détaché, aussi mortifié, pour se charger à Avranches de trois emplois qui, depuis, ont toujours été partagés entre trois personnes. Mais il ne fut point embarrassé de fonctions si différentes, non plus que de la pauvreté de cette maison naissante qui, à la réserve de l'église, manquait de meubles et n'avait pas de logements pour les ordinands.

Son application, son courage et son zèle non moins que son talent suppléèrent à tout et, durant l'année qu'il y demeura, on le vit à lui seul, faire les prônes à la paroisse, les conférences du séminaire, les leçons de théologie pour les ordinands, les cas de conscience et, en qualité de principal, veiller encore sur le collège où il mit le bel ordre qu'on y a entretenu depuis. »

Pour ce qui est du séminaire, le nouveau supérieur trouva dans les dispositions de l'évêque d'Avranches un appui aussi efficace qu'il le pouvait souhaiter. La principale préoccupation de Daniel Huet en arrivant dans son diocèse avait été la formation de ses prêtres. Non content d'appeler pour y travailler des directeurs dignes de toute confiance, nous le voyons édicter toute une série de mesures relatives aux ordinands. En octobre 1693, il fait avertir par ses grands vicaires que, désormais, il conférera les ordres aux Quatre-Temps de septembre, après que les clercs auront gardé les interstices pendant un an et qu'ils « auront satisfait à trois

mois de séminaire pour chacun des ordres sacrés avec la retraite de dix jours[7]. »

La difficulté était de loger les ordinands dont beaucoup avaient séjourné jusque-là en divers presbytères du diocèse, comme celui de messire Pierre Crestey, curé de Barenton, en qui Daniel Huet avait une confiance bien justifiée. Mais tous les autres éducateurs particuliers et improvisés des jeunes clercs ne méritaient sans doute pas la même confiance. Et c'est pourquoi l'évêque d'Avranches n'aurait plus voulu avoir d'autre séminaire que celui de sa ville épiscopale. Mais, si invraisemblable que cela nous paraisse aujourd'hui, pour abriter tant de séminaristes, il n'y avait encore que le modeste presbytère de Saint-Martin. On eut beau en sectionner les appartements pour augmenter le nombre des petites cellules, il fallut bien autoriser la plupart des ordinands à demeurer en ville« dans des maisons où, rapporte l'annaliste, ils tâchaient d'observer les mêmes règlements que ceux qui étaient logés au séminaire, ce qui obligeait le préfet de faire plusieurs visites dans leurs appartements pour voir si tout était dans l'ordre qu'on leur avait prescrit. »

Non seulement on manquait de cellules au séminaire, mais il n'y avait même pas de salle assez spacieuse pour les exercices communs si bien que, durant deux ans, on dut faire à l'église, outre les répétitions d'oraison et les conférences, toutes les classes pour la théologie, les cérémonies et les cas de conscience.

Toutes ces incommodités n'empêchèrent pas les jeunes clercs avranchinais d'apprécier la formation qu'on s'efforçait de leur donner, et leur bonne volonté, ainsi que l'union qui existait entre eux et avec leurs directeurs suppléait « à tous les avantages qu'on trouve dans les maisons bien établies. »

Malgré le grand nombre de succursales que lui fournissaient les maisons de la ville, le séminaire Saint-Martin ne pouvait recevoir en même temps tous les jeunes gens du diocèse qui aspiraient au sacerdoce. C'est pourquoi on distribua les séminaristes en trois sections correspondant à trois groupes de doyennés, dont la première y séjournerait les mois de décembre, janvier et février, la seconde les mois de mars, avril et mai, et la troisième les mois de juin, juillet et août.

Il fut décidé, un peu plus tard, qu'il y aurait quatre mois pour le sous-diaconat, autant pour la prêtrise et seulement un mois pour le diaconat. Mais, par la suite, on revint au règlement primi-

7. Daniel Huet savait par expérience les inconvénients de la suppression des interstices, ayant lui-même, à l'âge de quarante-six ans, reçu les trois ordres sacrés en l'espace de trois jours « par le ministère de M. Auvry, ancien évêque de Coutances, ce qu'il faut attribuer à la résidence continuelle qu'il était obligé de faire à la cour ». C'est sans doute, à cause de l'insuffisance de sa préparation au sous-diaconat qu'il « avait coutume de lire son bréviaire des yeux seulement, ne sachant pas que le bréviaire est une prière obligatoirement vocable ».

tif en ajoutant quinze jours pour les ordres mineurs et une retraite pour la tonsure.

Pour assurer une parfaite discipline parmi les ordinands, Daniel Huet soutint toujours de son autorité les directeurs auxquels il avait donné sa confiance. Il était aussi préoccupé qu'eux d'écarter les ordinands dont la vertu lui paraissait insuffisante. Ayant appris qu'un séminariste avait écrit à une demoiselle une lettre un peu trop tendre, il déclara qu'il ne l'ordonnerait jamais. Contristé de cette décision, le jeune homme eut recours au crédit de M. de Canisy, gouverneur d'Avranches. L'ayant su, l'évêque lui dit : « Vous m'obligez, Monsieur, contre mon inclination, à vous dépeindre à M. le marquis tel que vous êtes. » Et la recommandation de celui-ci fut inutile.

On a vu que la durée du séjour au séminaire était très réduite par comparaison avec ce qui s'est pratiqué plus tard. Mais, du moins, l'évêque n'en exemptait personne, pas même les chanoines réguliers de la congrégation de Sainte-Geneviève, les Prémontrés et les religieux cisterciens, lorsqu'ils devaient être chargés d'une cure.

Quant aux séminaristes, il était réglé que si quelqu'un se présentait en retard, on le renvoyait à l'année suivante. Et si parfois on faisait à cette règle une exception, il était entendu que celui qui en bénéficiait resterait après le départ de ses confrères autant de jours que son retard en avait comporté. Un séminariste préoccupé des conséquences de son retard crut pouvoir s'en dispenser par la faveur de M. Le Vaillent qui était à Paris l'avocat ordinaire de l'évêque. Celui-ci eut égard à la recommandation, mais il écrivit à l'ordinand : « Pour avoir eu la témérité de m'avoir fait demander cette grâce par M. Le Vaillent, vous ferez tant de séminaire de plus que les autres. »

Les chanoines eux-mêmes durent se plier aux exigences de leur évêque. Ils auraient voulu, sous prétexte de mieux assurer la régularité de leurs offices, faire dispenser du séjour au séminaire les jeunes clercs qui remplissaient les divers offices de la cathédrale. Mais Daniel Huet exigea qu'ils suivissent les exercices du séminaire dans la mesure où leur présence au chœur n'était pas obligatoire, et que, durant la retraite de dix jours, ils ne sortissent pas de la communauté.

Il témoignait en toute occasion son estime et sa confiance aux directeurs du séminaire et terminait toujours ainsi ses lettres au supérieur : « Je salue tous ces messieurs, vos confrères, et me recommande à leurs saintes prières. » Il se confessait au supérieur et il lui donna des lettres de vicaire général.

Un incident fit voir un certain dimanche à quel point l'évêque d'Avranches avait à cœur le respect dû aux directeurs de son séminaire. Ce jour-là, ces messieurs avaient courtoisement invité, pour faire le prône, un prêtre qui, pour pouvoir entrer en possession de sa cure, faisait au séminaire un séjour obligatoire. Mé-

content, sans doute, de cette exigence, il trouva bonne l'occasion de s'en venger sur les directeurs du séminaire qu'il soupçonnait sans doute d'y être pour quelque chose, et, à leur courtoise invitation, répondit par une diatribe dont l'insolence allait jusqu'au scandale. Prenant occasion de certaines acquisitions qu'avaient faites récemment les Eudistes pour agrandir l'enclos du séminaire, il dénonça à son auditoire leur ambition, leur attachement aux biens de la terre, et, pour mieux montrer les effets de leur prétendue cupidité, il leur appliqua le verset du psaume 49e : *Ignis in conspectu ejus exardescet; et in circuitu ejus tempestas valida.*

Informé de cette incartade, l'évêque en fut si indigné qu'il envoya au séminaire son vicaire général et son secrétaire pour que le délinquant fît en leur présence une réparation publique. « Je conduisais alors les ordinands au chœur, raconte M. Costil, et je fus témoin avec eux de ce qui se passa. Je me souviens que comme il biaisait un peu dans la manière dont il tâchait d'excuser son emportement, M. le grand vicaire lui dit qu'il ne satisfaisait pas aux ordres du prélat, ce qui l'obligea à reconnaître sincèrement sa faute. » L'évêque avait ordonné en outre que le coupable occupât la dernière place au réfectoire pendant tout le reste du temps qu'il devait y séjourner. Mais le supérieur obtint que cette humiliation lui fût épargnée.

Les clercs avranchinais résidant en dehors du diocèse n'échappaient pas à la vigilance de leur évêque. Dans son premier synode, Daniel Huet stipula que, partout où ils se trouveraient, ils devraient avoir un directeur chargé de veiller sur eux et de leur délivrer un certificat lorsqu'ils rentreraient à Avranches. Pour les clercs résidant à Paris, le directeur désigné fut le curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. A Caen, à Rennes et à Coutances, ce fut le supérieur du séminaire de chacun de ces diocèses. Quant à ceux qui demeuraient dans leur paroisse natale, ils eurent pour directeur le doyen rural.

Quelques jours après ce premier synode, Daniel Huet publia un mandement enjoignant aux clercs qui aspiraient à l'ordination de septembre, — la seule, on s'en souvient, qu'il avait décidé de faire dans l'année, pour mieux assurer les interstices, — de se retirer au séminaire et d'y porter chacun une bible et un catéchisme du concile de Trente, qui devaient être marqués au nom de chaque ordinand et contresignés de la main du prélat ou de son grand vicaire ou du supérieur du séminaire.

C'était pour faire pratiquer ce qu'il avait recommandé à M. Hantraye trois ans auparavant. Il enjoignit encore au supérieur du séminaire de distribuer de telle sorte les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament durant les trois quartiers du séjour des ordinands que ceux-ci pussent avoir l'idée de tout l'ensemble. Les aspirants au sous-diaconat devaient étudier le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth et les Évangiles; ceux qui se préparaient au diaconat, les Rois et les livres suivants jusqu'à Isaïe exclusivement, plus le livre des Actes avec les treize premières épîtres de saint

Paul. Enfin, pour la prêtrise, il fallait avoir vu Isaïe et le reste de l'Ancien Testament avec l'épître aux Hébreux et les derniers livres du Nouveau, y compris l'Apocalypse.

Malgré toute sa bienveillance envers la congrégation à laquelle il avait confié son séminaire, Daniel Huet ne laissa pas d'inquiéter un moment le supérieur général. Il eut en effet l'idée d'ajouter aux conventions arrêtées avec lui que, si le supérieur désigné pour Avranches ne lui convenait pas, on devrait en désigner un second, et au cas où celui-ci ne conviendrait pas davantage, l'évêque serait libre de choisir dans la congrégation celui qui lui plairait, pourvu qu'il ne fût pas alors supérieur d'une maison. M. Lefèvre et son confrère M. Jourdan signèrent cette apostille avec l'espoir de la faire ratifier par M. Blouet. Mais celui-ci redouta que le choix du supérieur d'Avranches, grâce à cette nouvelle clause, devînt, par la suite, trop arbitraire. C'est pourquoi il fit des observations respectueuses, desquelles il résulta que le choix du supérieur se ferait toujours d'un commun accord entre l'évêque et le supérieur général.

Daniel Huet, cependant, ne manquait pas une occasion de mettre en relief le mérite des directeurs de son séminaire. En 1694, il voulut que leur supérieur, M. Le Fèvre, prononçât l'oraison synodale. « Il le fit aux applaudissements de l'assemblée et on loua beaucoup la prudence qu'il avait eue de rapporter en latin toute la morale qu'il avait donnée au clergé, car il n'aurait pu le faire en français sans diminuer, par l'exposé de leurs défauts, le respect que le peuple doit à ses prêtres. »

Le départ de Daniel Huet qui, en 1699, ayant donné sa démission de l'évêché d'Avranches, se retira à la maison professe des Jésuites de Paris, fut pour le séminaire une perte très sensible, Il faudra attendre près d'un demi-siècle pour qu'il retrouve la protection éclairée d'un évêque et, en attendant, il devra subir durant vingt-cinq ans les tracasseries d'un vicaire général intrigant et janséniste.

J. Blouet,
supérieur du grand séminaire de Coutances.

BULLETIN CRITIQUE

Christophe DAWSON. — *Les origines de l'Europe et de la civilisation européenne*, traduit de l'anglais sous la direction de Louis HALPHEN. — Paris, Rieder, 1934. In-8° de 326 pages, 25 francs.

Excellent volume, qu'on est heureux de voir mis à la portée du public français. Le sujet en est en somme une histoire de l'Europe de la fin de l'Empire romain au XIe siècle. Vers l'ère chrétienne, si on laisse de côté l'Extrême-Orient, alors tout à fait indépendant de l'Europe, il existait une grande aire civilisée qui comprenait les pays situés sur le pourtour de la Méditerranée, unis beaucoup plus que séparés par elle. Civilisation à laquelle avaient collaboré la Grèce et Rome, apportant chacune des éléments très différents, qui n'étaient pas complètement fondus; civilisation bilingue, mais malgré cela assez homogène. Une série de faits considérables l'a transformée ou disloquée : l'avènement du christianisme; la séparation progressive du monde latin et du monde grec; le réveil, en Orient, des nationalités superficiellement hellénisées; les invasions germaniques, slaves, arabes, scandinaves, hongroises. A quoi a succédé un travail inverse de regroupement, mais dans un cadre géographique qui ne se confondait pas du tout avec le précédent, au fur et à mesure que le christianisme et la culture classique ont conquis de nouveaux pays : Iles Britanniques, Germanie, Scandinavie. Toute cette histoire est dans l'ensemble connue, pour autant que les documents le permettent; et on ne pouvait pas s'attendre à de grandes nouveautés; mais, si le plan de l'ouvrage est un peu incertain, les diverses parties sont traitées avec compétence, talent, intelligence; les idées essentielles bien mises en lumière. Parmi les chapitres les mieux venus, nous signalerons le IIe, sur l'Église celtique et le IIIe, sur la tradition classique et le christianisme; le fait capital, sur lequel peut-être l'auteur aurait pu insister un peu plus, c'est que les envahisseurs germaniques ne cherchèrent pas ou renoncèrent très vite à se donner une liturgie chrétienne dans leur langue. Excellents chapitres aussi sur la civilisation byzantine (ch. VI); et sur la Renaissance carolingienne. Le chapitre sur les Vikings et la conversion du Nord sera neuf pour bien des lecteurs.

Quelques remarques. P. 139, j'avoue avoir peine à voir en quoi « l'alliance de l'Empire [byzantin] et de l'Église d'Occident » — alliance qui n'a guère existé — « fut pour la formation de la chrétienté occidentale un facteur essentiel. » — P. 225-6, l'auteur signale comme une caractéristique de la monarchie carolingienne la tendance à « renforcer la moralité par des moyens légaux ». On trouverait des traits tout à fait analogues dans le gouvernement byzantin; les lois de Justinien par exemple nous montrent

souvent des lois où le dispositif est précédé d'un exposé des motifs qui est un véritable sermon. — P. 228, Charlemagne, dit M. Dawson, « comme empereur, se trouvait placé dans des rapports juridiques définis avec le chef de l'Église ». Mais il nous semble justement qu'une des grandes causes des difficultés qui sont nées entre l'Église et l'Empire a été que leurs rapports, à Rome, étaient fort mal « définis ». — Peut-on vraiment dire, p. 262, que l'Empire médiéval ait été le principe du nouvel ordre qui apparut en Occident au XIe siècle ? » N'est-ce pas voir l'idéal beaucoup plus que la réalité ? — P. 267, n. 1 : le rite de l'onction des souverains remontait-il, dans le Proche Orient, « jusqu'à la nuit des temps ? » Existait-il à Byzance avant d'exister en Occident ? — P. 268, l'idée de placer ailleurs qu'à Rome la fabrication de la Donation de Constantin me paraît un peu paradoxale. Il est très vrai que les papes du IXe siècle ne l'invoquent pas; mais s'il n'est pas absolument certain, il est possible qu'Hadrien Ier y ait fait une allusion. — P. 283, il est possible en effet que la conquête de l'Italie par Otton ait prévenu un retour offensif de Byzance, qui aurait déplacé la ligne de rupture du schisme ; celui-ci se serait produit, non « entre Rome et Byzance, mais entre l'ancien monde méditerranéen et oriental et les jeunes peuples de l'Europe septentrionale ». Cependant bien des choses s'y opposaient. — P. 291, n'est-ce pas exagéré qu'écrire : « le Moyen Age est l'âge du catholicisme nordique ? » Si l'on veut : après tout on est toujours au nord de quelqu'un; il faudrait tout de même définir le mot.

La grande difficulté du sujet — M. Dawson l'a reconnu (p. 285) — était de savoir où s'arrêter. M. Dawson a adopté l'époque d'Otton III. C'est peut-être attacher trop d'importance au « rêve » de ce prince. Quand peut-on parler de « l'apparition de l'unité médiévale » — c'est le titre du dernier chapitre de l'ouvrage ? Ce n'est assurément pas l'Empire qui l'a assurée en fait. La papauté en a été plus près, encore que l'idée d'une république chrétienne dirigée et maintenue dans la paix sous la houlette du Saint-Siège soit un produit de l'imagination moderne. Le Saint-Siège ne dirigeait pas tout; il était du moins un centre où tout aboutissait. Puis au XIe siècle, davantage encore aux XIIe et XIIIe, on voit les rapports entre États se multiplier : la chrétienté s'engage dans de grandes entreprises communes comme les croisades; on réunit des conciles œcuméniques; il naît de grands ordres religieux centralisés; pour des raisons très diverses, pèlerinages, commerce, études, les voyages se multiplient; il existe une langue savante universelle, et il se crée des institutions scolaires cosmopolites avec des programmes et des méthodes semblables. On peut parler d'unité de civilisation, quoique ce soit juste vers ce moment que commencent les rivalités nationales. Il semble que M. Dawson aurait pu nous conduire un peu plus loin. Mais ne chicanons pas l'historien qui nous a déjà tant donné.

E. JORDAN.

Abbé V. Leroquais. — *Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France.* Tome I, cxxxiv-352 pages; tome II, 480 pages; tome III, 480 pages; tome IV, 488 pages; tome V (tables), 350 pages. Album de 140 planches. — Paris, chez l'auteur, 1934. In-4°. Prix : 1 000 francs.

M. l'abbé Leroquais poursuit avec une belle vaillance et une inlassable activité l'étude qu'il a entreprise des manuscrits liturgiques conservés dans les bibliothèques publiques de France. Après nous avoir donné en 1924 *les Sacramentaires et les Missels manuscrits,* en 1927 *les Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale,* il s'est appliqué aux bréviaires. Il s'était fait, si on peut dire, la main en analysant et en éditant avec le sens critique qu'on lui connaît, *le Bréviaire de Philippe le Bon,* un des joyaux de la splendide collection de Bourgogne de la Bibliothèque royale de Bruxelles. De Paris dont il a exploré les diverses bibliothèques, le savant chercheur est parti pour visiter les dépôts de province susceptibles de posséder des bréviaires manuscrits. Son guide était le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France,* guide des plus utiles mais combien imparfait. En cette œuvre d'érudits d'une science souvent étendue mais généralement assez limitée en ce qui concernait les choses liturgiques, on voyait trop souvent confondus bréviaires, livres d'heure, missels. M. Leroquais s'en est admirablement servi, comme il a fait son profit des travaux particuliers consacrés aux bibliothèques qu'il a vues, à l'un ou l'autre des manuscrits qu'il a rencontrés. Surtout il a étudié avec une scrupuleuse attention les manuscrits eux-mêmes, les examinant minutieusement, page par page, notant tout détail susceptible de les caractériser. Sa grande sagacité éclairée par une érudition des plus vastes, lui a permis d'identifier, de décrire, de dater, à de rares exceptions près, les 1 034 manuscrits qu'il a retrouvés. De ce labeur qui ne lui a pas demandé moins de cinq ans, nous avons aujourd'hui le résultat en cinq volumes in-quarto : quatre où sont décrits les manuscrits; un cinquième, qui est une table très complète, permettra d'utiliser les innombrables renseignements précédemment réunis; un album de 140 planches s'y ajoute reproduisant avec toute la perfection désirable les plus belles et les plus caractéristiques des miniatures qui ornent les bréviaires.

Le savant auteur ouvre son œuvre par une copieuse introduction où il nous initie à ses méthodes de travail, en même temps qu'il y apporte des compléments à l'histoire même du bréviaire. Ce à quoi il s'applique d'abord, c'est à dire le plus exactement possible ce qu'est un bréviaire, ce qui le distingue d'autres livres liturgiques comme le diurnal, le nocturnal, le missel, l'antiphonaire, le psautier, le livre d'heures, l'ordinaire ou le coutumier, le lectionnaire, le recueil de capitules et de collectes. Cette œuvre de discrimination est indispensable, puisque sur la nature des 1 034 manuscrits examinés, 172 erreurs ont été commises. Ce chiffre

considérable s'explique par le fait que le bréviaire est plus complexe et est moins connu qu'un livre liturgique comme le missel; d'ailleurs, remarque M. Leroquais, « la ligne de démarcation est parfois difficile à établir et les spécialistes eux-mêmes hésitent à se prononcer ». Il précise que le bréviaire se compose de cinq éléments qui peuvent ne pas se rencontrer toujours dans le même ordre ou ne pas s'agencer d'une manière identique : le calendrier, le psautier, le propre du temps ou le temporal, le propre des saints ou le sanctoral, le commun des saints. Après la description de chacune de ces parties, vient l'histoire de l'office divin depuis ses lointaines origines : elle explique comment s'est peu à peu constitué le bréviaire, un livre unique qui s'est substitué aux différents livres dont usèrent d'abord les clercs et les moines : le psautier, le martyrologe, l'hymnaire, l'antiphonaire, le lectionnaire biblique, le lectionnaire hagiographique, le lectionnaire homilétique, le collectaire, etc. M. Leroquais signale le grand intérêt que présenterait l'étude de la tradition manuscrite de ces divers livres pour suivre l'évolution de l'office.

Un bréviaire une fois reconnu, il s'agit de savoir s'il est ou non monastique, de découvrir l'église ou l'abbaye à laquelle il était destiné. Parfois il porte des indications de provenance sûres; c'est le cas pour 272 bréviaires sur 914. Comment être renseigné sur les autres ? M. Leroquais interroge successivement le lectionnaire, le calendrier, les litanies, le sanctoral; ainsi lui sont révélés les saints qui sont plus particulièrement vénérés. Il examine en outre les séries de répons qui varient d'église à église, mais se retrouvent identiques en une même église à travers les âges; il recherche de quels éléments se composent le petit office de la Vierge, l'office des Morts qui, eux aussi, demeurent toujours les mêmes dans chaque église, mais offrent des divergences d'une église à l'autre. Neuf manuscrits seulement ont résisté à ces investigations et n'ont pas livré le secret de leur origine; « encore, observe le savant auteur, ne comportent-ils la plupart du temps que des fragments : il leur manque soit le calendrier, soit le sanctoral, soit le temporal, soit quelque autre élément essentiel » (p. LXIII).

Un autre problème à résoudre et des plus délicats est celui de la date. Si 92 manuscrits en ont une qui est indiscutable, 822 n'en ont pas. Par quelles voies arrivera-t-on à la fixer ? Comme pour tout manuscrit, l'étude de l'aspect matériel, celle de l'écriture, de la décoration, des détails archéologiques suffit en certains cas. En d'autres, il faut recourir au texte lui-même, interroger surtout le temporal et le sanctoral. Des fêtes comme celles de la Trinité et de la Fête-Dieu ne se sont pas introduites partout dans le même temps; le culte de tel ou tel saint a été adopté à des époques diverses par l'une et l'autre église, par un ordre religieux[1]. La pré-

1. Est-il rigoureusement exact qu' « aujourd'hui, lorsqu'un saint est canonisé, sa fête est célébrée immédiatement; dès l'année qui suit, dit M. Leroquais, sa messe et son office sont ajoutés au missel et au bréviaire par tous les diocèses du monde » (p. XCV) ? Ne faut-il pas qu'un décret spécial impose le culte dans le monde entier ?

sence de l'une de ces fêtes dans le temporal ou le sanctoral, quand elle n'a pas été ajoutée après coup, indique une limite au delà de laquelle le manuscrit ne peut avoir été copié. Mais à quelle époque a été introduite telle ou telle fête ? Il faudrait pour le savoir qu'eussent été dressés des tableaux chronologiques pour toutes les églises et abbayes. Or, nous dit M. Leroquais, ces tableaux n'existent pas, parce que l'histoire de la liturgie des églises et des abbayes n'a pas été faite : elle commence seulement en quelques régions. Aidé par ses élèves de l'École des hautes études, il a du moins commencé à en établir pour les ordres les plus importants de Cluny, de Cîteaux, des Chartreux, des Dominicains, des Franciscains, des Carmes, des Augustins, pour les Églises de Paris, de Rouen, de Reims. Ces tableaux publiés dans l'*Introduction* sont d'excellents instruments de travail dont l'érudit a le premier tiré le meilleur parti pour dater les bréviaires; d'autres les utiliseront après lui pour dater d'autres manuscrits liturgiques, pour connaître en outre l'histoire religieuse des monastères et des églises.

Un certain nombre de bréviaires sont ornés d'illustrations, d'enluminures qui font de quelques-uns d'entre eux de magnifiques œuvres d'art. C'est, pour ne citer que le riche, le fameux bréviaire de Salisbury ou du duc de Bedford qui ne comprend pas moins de quatre mille miniatures. Volontairement plus bref en ce point, M. Leroquais se borne à relever dans son *Introduction* les thèmes iconographiques traités; il ajoute d'autres renseignements dans les notices consacrées aux manuscrits eux-mêmes. Quelle mine des plus riches à exploiter pour l'iconographie chrétienne sera son ouvrage !

Dans les dernières pages de l'*Introduction* où sont définis les principes dont l'auteur s'est inspiré, est fixé le plan qu'il a suivi pour décrire les manuscrits. Une de ses constantes préoccupations a été de toujours mettre en évidence les traits caractéristiques du manuscrit, de le localiser, de le dater. Aussi sont soigneusement notés dans le calendrier, le sanctoral, les litanies, les saints spécialement honorés, les dates de dédicaces, les obits ou anniversaires; de même ont été retenus les titres du temporal, du psautier. Pour ne pas donner à son œuvre des proportions démesurées, M. Leroquais a renoncé à donner les *initia* des leçons, des hymnes; du moins a-t-il retenu bon nombre de détails historiques qui, au cours des âges, ont été inscrits et donnent une sorte de tradition vivante du livre. Les miniatures qui décorent les manuscrits sont toutes énumérées, décrites au moins sommairement; autant qu'il a été possible, ont été indiqués leurs auteurs ou les écoles auxquelles elles pourraient être rattachées; en tout M. Leroquais a procédé avec une extrême prudence, celle du vrai savant. « Le but d'un catalogue comme celui-ci, dit-il très sagement, ce n'est pas d'édifier des théories, ni de formuler des conclusions générales, mais de fournir aux historiens de l'art des faits bien établis, des documents dûment authentiqués et datés; faits et do-

cuments qui pourront permettre un jour le classement méthodique des miniatures des manuscrits » (p. CXXXIII).

Il convenait de s'étendre sur cette introduction. Elle n'est pas seulement riche de renseignements de toute sorte; elle est un véritable traité de méthodologie fixant pour l'étude, le classement des manuscrits liturgiques, des règles dictées par une expérience toute pratique à un chercheur qui joint aux connaissances les plus étendues un rare esprit critique. De l'excellence de la méthode la preuve est faite par les notices où sont décrits avec autant de sobriété que de précision les 1 045 manuscrits liturgiques qui ont été étudiés : aux bréviaires ont été ajoutés quelques missels que l'auteur a retrouvés au cours de ses voyages.

C'est un magnifique monument d'érudition que M. Leroquais a élevé, monument où, avec une modestie charmante, est dissimulé l'effort prodigieux qu'il a fallu fournir pour le réaliser. Cet effort est d'autant plus méritoire qu'il ne s'est trouvé pour l'aider aucune académie, aucun corps savant. On ne saurait trop en féliciter l'auteur et le remercier d'avoir mis à la disposition des travailleurs un incomparable instrument de recherche. Toujours infatigable, il se propose maintenant d'entreprendre le catalogue des pontificaux manuscrits. Nous lui souhaitons de mener bientôt à heureuse fin cet autre travail qui ne rendra pas de moindres services.

A. LEMAN.

Étienne DELCAMBRE. — *Une institution municipale languedocienne. Le Consulat du Puy-en-Velay, des origines à 1610.* — Le Puy, Éditions de la Société académique du Puy, 1933. In-8° de VII-316-[162] pages.

L'ouvrage de M. Delcambre, qui a obtenu de l'Académie des inscriptions la première médaille du concours des Antiquités nationales (1934), nous paraît être une excellente monographie de ville consulaire, comme il en faudrait une pour chaque communauté urbaine. Nous nous proposons de parler d'abord de la méthode suivie par l'auteur et de résumer ensuite ses principales conclusions.

Envisager dans son ensemble l'évolution d'une institution municipale, de ses origines à son déclin, est évidemment l'idéal d'un travail de ce genre et il faut louer M. Delcambre de n'avoir pas reculé devant l'ampleur du sujet et des recherches. Par ailleurs, nous l'approuvons d'avoir étudié, dans les premiers chapitres, l'histoire même de la commune, avant de tracer le tableau précis et complet de ses institutions; si le dernier chapitre, consacré à l'histoire du consulat pendant les guerres de religion, étudie simultanément faits et institutions, c'est que, dans cette période troublée, les événements déterminent de très près l'évolution des pratiques administratives. Mais nous voulons surtout féliciter l'au-

teur de s'en être tenu fortement à sa décision de « faire de l'analyse » et de laisser aux historiens futurs le soin de synthétiser. Avec lui, nous nous élevons contre la prétention de ceux qui voudraient trouver, dans un travail analytique, une étude comparative et des vues d'ensemble qui ne peuvent être envisagées d'une manière scientifique qu'avec un certain nombre de travaux de détail et par un « ouvrier » particulier. Ajoutons enfin que M. Delcambre nous donne 154 pages de pièces justificatives et d'appendices, ce dont tous les historiens lui sauront gré.

Mais, pour en terminer avec la méthode, nous voudrions exprimer quelques légères critiques. Il est regrettable, tout d'abord, malgré l'ampleur de la table des matières, que l'auteur n'ait pas cru nécessaire de dresser un index alphabétique des noms propres; c'est pourtant un instrument de travail indispensable dans les ouvrages d'érudition. En outre, on est un peu surpris de ne trouver en conclusion (p. 316) qu'un rappel de la méthode suivie et d'avoir à se reporter à l'introduction pour lire un exposé des résultats obtenus; il y a là une innovation qui ne nous semble pas recommandable. Enfin, le plan même de l'ouvrage nous paraît manquer de proportions : le ch. IX sur les guerres de religion occupe plus du tiers du volume (p. 201 à 315), alors que certains chapitres, parmi les huit précédents, ont seize (ch. VI), huit (ch. VIII) ou même quatre pages (ch. II). Ce chapitre IX, à vrai dire, quoique bien subdivisé, aurait gagné à se scinder en plusieurs autres. Ajouterons-nous, pour chercher une dernière chicane, qu'il est imprimé en caractères différents et qu'à s'en tenir à ces apparences, il peut faire l'effet d'un nouveau volume juxtaposé au précédent ?

Arrivons-en au fond même de l'ouvrage. La ville du Puy n'a pas été un de ces consulats importants du Languedoc, comme Toulouse par exemple, qui s'organisèrent dès le XIIe siècle. Ce fut une de ces nombreuses villes du Midi qui n'obtinrent une autonomie, d'ailleurs restreinte, que de la royauté, et à une époque assez tardive. Le Puy fut une seigneurie épiscopale jusqu'au début du XIIIe siècle. A la suite d'une révolte, qui dura de 1214 à 1219, contre l'évêque Robert de Mehun, la cité obtint les libertés des *villes à syndicat :* une certaine autonomie fiscale et administrative, mais pas de juridiction ni de pouvoir militaire. De nouvelles rébellions, en 1239, puis en 1276, au lieu d'augmenter l'indépendance municipale, entraînèrent la perte de toutes les libertés. En 1305, le roi Philippe le Bel et l'évêque Jean de Cuménis s'entendirent pour signer un acte de *paréage* qui établissait leur condominium sur la ville; ils s'engageaient à ne pas accorder de franchises, sinon du consentement des deux parties. Mais en 1344, le roi Philippe VI, aux prises avec de graves difficultés financières, décida d'accorder au Puy, sans même consulter l'évêque, une charte consulaire : il s'agissait, en réalité, d'obtenir des habitants une forte somme d'argent et, par la suite, de recouvrer plus facilement les impôts. Les évêques essayèrent, par différents moyens,

au XIVe et au XVe siècles, de rentrer en possession de leurs droits; ils échouèrent. On le voit assez : le consulat ne fut instauré par la royauté que pour ruiner le pouvoir de l'évêque et mettre la main sur la ville. C'est cette politique habile de la royauté que M. Delcambre a voulu étudier dans deux volumes successifs : celui qui traite du *paréage*[1] et celui que nous étudions présentement sur le *consulat*.

Il va de soi que la royauté ne chercha pas, par la suite, à diminuer le pouvoir du consulat qu'elle venait de créer, comme elle le faisait au contraire, depuis le milieu du XIIIe siècle, pour les grands consulats primitifs. Bien plus, elle lui accorda des libertés administratives, financières, militaires, assez larges, que M. Delcambre étudie avec une précision remarquable. Elle n'intervint en rien dans les élections consulaires, dans la rédaction des statuts municipaux. Elle n'imposa au consulat aucune tutelle fiscale. Elle n'arrêta même pas l'évolution des institutions consulaires dans un sens de plus en plus démocratique quand les corporations obtinrent, à la fin du XVe siècle, et par des réformes successives, de contrôler l'administration de la haute bourgeoisie qui avait gouverné jusqu'alors d'une manière exclusive. Pour le roi, semble-t-il, le résultat était atteint puisque l'évêque n'avait plus aucun pouvoir sur la ville.

Ce n'est qu'au milieu du XVIe siècle, avec la politique absolutiste et centralisatrice d'Henri II, que la commune du Puy perdit la plus grande partie de son autonomie administrative et financière. En 1558, une sénéchaussée royale fut créée. Par la suite, les troubles des guerres de religion ne firent que hâter le déclin des libertés municipales. M. Delcambre a étudié de très près l'évolution des institutions du Puy, ville *ligueuse*, pendant cette période tragique : les consuls ne sont plus alors que les agents d'exécution du parti au pouvoir. Mais bientôt Henri IV, en pacifiant le royaume, continuera l'œuvre unificatrice d'Henri II et les institutions municipales du Puy seront entraînées peu à peu dans la centralisation générale.

Avec M. Delcambre, nous souhaiterons que d'autres consulats du même genre soient étudiés à leur tour, pour qu'on puisse arriver à des conclusions générales qu'une seule monographie peut seulement faire entrevoir. Les érudits qui s'en chargeront auront, d'ailleurs, un excellent modèle à suivre dans le livre que nous analysons : ouvrage de première main, dans toute la force du terme, et qui montre une fois de plus qu'un travail d'analyse, fait sur les pièces originales, est ce qui nous met le plus en contact avec la réalité vivante du passé.

R. LIMOUZIN-LAMOTHE.

1. Étienne DELCAMBRE, *le Paréage du Puy*. — Thouars, Imprimerie nouvelle, 1932. In-8° de 214 pages.

Henri HAUSER, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — *La Prépondérance espagnole, 1559-1660 (Peuples et civilisations, Histoire générale,* publiée sous la direction de Louis Halphen et de Philippe Sagnac). — Paris. Félix Alcan, 1933. In-8° de 594 pages. Prix : 60 francs.

Les directeurs de cette *Histoire générale,* dont la publication se poursuit à un rythme accéléré — onze volumes sur vingt ont déjà paru — ont confié celui-ci à un seul auteur. Ils ne pouvaient mieux choisir. M. Henri Hauser est un maître incontesté pour le XVIe siècle et de la synthèse qu'il vient de produire on peut dire sans hésiter que c'est une œuvre maîtresse, qui suffirait, s'il en était besoin, à consacrer la réputation d'un historien.

Elle embrasse exactement un siècle, un siècle chargé d'événements d'une importance capitale, un siècle infiniment complexe, à le considérer seulement dans l'histoire de ce qu'on est convenu d'appeler les grandes puissances : France, Angleterre, Espagne. Mais c'est d'une histoire générale qu'il s'agit, et l'auteur a élargi son cadre bien au delà des frontières européennes, jusqu'à l'Orient et l'Extrême-Orient, jusqu'aux deux Amériques, atteignant ainsi les limites du monde alors connu, reculées par les découvertes des navigateurs anglais, hollandais et français. Dès lors, ce n'est pas seulement la monarchie de Philippe II et les guerres religieuses de France, l'ascension de l'Angleterre et la naissance des Provinces-Unies, la lutte de Henri IV et de Richelieu contre la maison d'Autriche, les destinées des pays du nord et de l'est de l'Europe, de la Baltique à la mer Noire, qui occupent la scène; c'est aussi l'Hindoustan et la Perse, la Chine et le Japon, les Indes espagnoles et les colonies néerlandaises, le Canada français et la Nouvelle-Angleterre.

Cette ampleur de vue n'est pas sans avantage. Elle permet de tenir compte des synchronismes qui expliquent tel grand épisode. Ainsi la Saint-Barthélemy, la victoire de Lépante, le pillage d'Anvers par les soudards du duc d'Albe semblent marquer un triomphe général de l'Espagne et du parti catholique : triomphe pourtant sans lendemain. De même, l'indépendance des Provinces-Unies, la crise dynastique en France, les débuts de la grandeur anglaise gagnent à être embrassés du même regard, qui laisse voir comment ces péripéties réagissent les unes sur les autres (p. 76). A propos de la politique de Richelieu : « C'est, dit M. Hauser, se condamner à ne rien comprendre à cette politique, ni à l'histoire de l'Europe d'alors, que de ne pas envisager à la fois tous les théâtres, de les étudier isolément, sans noter à tout instant les synchronismes révélateurs » (p. 300).

Le plan suivi par M. Hauser incite à d'autres rapprochements curieux, piquants même. Ivan le Terrible, le tsar de Moscou, a lutté contre ses féodaux comme avaient fait chez nous les Capétiens et les Valois (p. 103-106). Akbar, le Grand Mogol (1556-1605), c'est le « Grand Roi » de l'Asie un siècle avant Louis XIV (p. 182-

183), comme Hidéyochi, le maître du Japon (1582-1598) est « une sorte de Bonaparte d'Extrême-Orient » (p. 192). Le fils d'Akbar, Sélim Djahânghîr, ouvert aux influences européennes, autorise « comme un Henri IV gangétique » des controverses entre les Jésuites et les Brahmanes. « Sous Aurengzèb (1659), la splendeur de Delhi rivalise avec Paris, Londres ou Amsterdam, et rivalisera bientôt avec Versailles » (p. 413). La Perse, sous Chah Abbâs Ier (1589-1628), a connu un essor remarquable et une civilisation supérieure : l'art persan a produit alors des merveilles et les Anglais — déjà ! — se sont intéressés à cet État lointain (p. 187-190).

D'autre part, M. Hauser a envisagé son sujet sous tous ses aspects. Il n'a pas négligé les grands acteurs du drame; il a tracé d'eux — Philippe II, Élisabeth, Henri IV, Richelieu, Olivarès, Gustave-Adolphe — des portraits très vivants et très nuancés, dans leur raccourci voulu[1]. Mais à l'histoire politique, militaire, diplomatique, il y joint l'histoire économique et financière — et l'on sait de reste s'il y était qualifié, — l'histoire sociale et religieuse, enfin le mouvement intellectuel (lettres, sciences et arts). C'est bien une histoire de la civilisation qui nous est proposée, aussi complète que le permet le progrès des recherches dans tous les domaines.

Ces divers éléments se compénètrent étroitement. Les conditions de l'économie ont eu leur rôle dans la propagation de la Réforme: « Dans les milieux industriels où triomphe le capitalisme, les prédicants formés à l'école de Genève s'emparent des classes ouvrières » (p. 64). En Angleterre, la politique protectionniste de Cecil s'associe à la protection accordée par Élisabeth aux artisans wallons et flamands fuyant l'Inquisition d'Espagne. La substitution du navire à voiles, solide et souple, à la lourde galère méditerranéenne explique les succès des découvreurs anglais de terres nouvelles et le désastre de l'*armada* (p. 133). Quelle fut la cause de la faiblesse de l'immense empire de Philippe II ? C'est qu'il était fait de pièces dispersées, éloignées les unes des autres, entre lesquelles il n'y avait d'autre lien que la mer. La maîtrise de la mer était pour lui une condition d'existence (p. 109). Et ceci explique la décadence de la puissance espagnole, l'ascension de la puissance anglaise, les débuts de la grandeur néerlandaise. Celle-ci a été favorisée par une organisation bancaire sans rivale : Amsterdam a été alors « le grand centre international des métaux précieux, le trésor de l'Europe et le grand marché des capitaux » (p. 275, 439). Stabilité remarquable, en comparaison des crises financières qui ont secoué la France et l'Espagne, engendrant la cherté de la vie, les tentatives de réforme monétaire, qui échoue-

1. Voir, p. 72, comment Élisabeth a été entraînée de plus en plus vers le protestantisme; — p. 258, le véritable « grand projet de Henri IV »; — p. 292-3, les débuts hésitants de Richelieu; — p. 281 et suiv., les pages sur Olivarès, sur qui « il n'y a que des études de détail »; — p. 179, le portrait de Gustave-Adolphe.

ront, sauf en Angleterre, où du règne d'Élisabeth date la royauté de la livre sterling (p. 196-201).

C'est encore l'économie qui explique un fait capital, « le renversement des valeurs sociales ». La propriété noble, grevée d'hypothèques, passe aux mains des paysans, mais surtout de la bourgeoisie marchande. Celle-ci devient noble à son tour et acquiert, à beaux deniers, des offices d'État, charges de judicature et de finances. Car de là date le fonctionnarisme, conséquence de la révolution opérée dans l'administration des monarchies européennes. Toutes, celle de Philippe II la première, deviennent des bureaucraties paperassières. Vénalité, puis hérédité des charges, sanctionnée en France par la paulette. A cette ruée vers les offices et les sinécures échappent l'Angleterre et la Hollande. « Les théoriciens verront dans cette activité commerciale des pays réformés un effet du calvinisme puritain... Et pourtant les Italiens aussi restent fidèles à la vie active » (p. 206).

M. Hauser dégage encore avec vigueur les nouveaux principes politiques, les nouvelles idées directrices de l'humanité qui se sont fait jour dans ce siècle. Avec l'indépendance des Provinces Unies, « le 24 juillet 1581, quelque chose fait définitivement son apparition : une nation, désormais détachée de son ancien support, le loyalisme monarchique », « première mise en action des doctrines franco-genevoises de 1573 sur le droit des peuples à déposer les rois infidèles à leurs serments » (p. 118). Ces doctrines, les Ligueurs parisiens les reprennent pour leur compte, en sorte que leur révolte prend « une allure que nous serions tenté de qualifier de démocratique » (p. 121). Autre fait capital : la fixation des dogmes par le concile de Trente a pour effet de créer la distinction, désormais acquise, entre la pensée religieuse et la pensée scientifique (p. 215). Et M. Hauser va jusqu'à voir là la plus importante acquisition du siècle. « La naissance de la science expérimentale, c'est peut-être le fait capital de cet intervalle séculaire que de vieilles habitudes nous entraînent encore à délimiter par des traités de paix ou des faits de guerre, à désigner par des prépondérances qui s'éteignent et d'autres qui s'élèvent » (p. 533).

L'histoire religieuse tient sa place — une large place — dans le livre de M. Hauser. Il s'ouvre par la reprise et l'achèvement du concile de Trente, où la main-mise impérieuse de Philippe II eut à lutter contre la politique subtile de Ferdinand, soucieux de ménager ses sujets luthériens, et de Catherine de Médicis, louvoyant entre les trois partis qui divisaient la France, papistes, huguenots et — on l'oublie trop — gallicans. Conclusion : « Il y a vraiment, en 1563, une Église catholique nouvelle, plus sûre de son dogme, plus digne de régir les âmes, plus consciente de son rôle et de ses devoirs » (p. 26). C'est ensuite la reconquête catholique par la Société de Jésus, romaine par sa doctrine, en défiance contre le mysticisme, et qui de Rome se répand en Autriche et en Bavière, dans les pays rhénans, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Pologne, en Portugal, en Espagne et en France (avec difficulté), aux Indes

et au Japon. En 1580, elle « dénombrera 5 000 membres, 21 provinces, 10 maisons professes, 144 collèges » (p. 34). La pédagogie des Jésuites, leur influence sur les lettres et les arts, leurs missions au Japon, en Chine, dans l'Inde, leur œuvre civilisatrice au Paraguay, « création artificielle, mais qui releva la moralité de ces peuplades » (p. 423), sont indiquées en leur lieu. Saint Charles Borromée, « adoré des petites gens pour sa simplicité apostolique et sa charité » (p. 14), saint Philippe Neri, « saint populaire, ouvert et qui ne dédaignait pas le rire » (p. 35), symbolisant la seconde génération des intellectuels catholiques, aimable et douce, qui s'oppose à la première, « génération de combat et d'ascèse » (p. 221), celle-ci en rapport avec la mystique espagnole de sainte Thérèse (p. 36-38) et de saint Jean de la Croix (p. 38-39), sont aussi définis et caractérisés d'un mot ou de quelques traits sobres, mais incisifs. Un chapitre entier est consacré (p. 460-469) à résumer les effets de la Contre-Réforme), « le retour au christianisme », surtout en France, d'abord dans des âmes d'élite (François de Sales, sainte Chantal, Mme Acarie, Bérulle, Saint-Cyran), puis par les ordres (Visitation, Carmélites, Oratoire), enfin par l'action sur les laïques (Port-Royal et Pascal, Compagnie du Saint-Sacrement, Dames de la Charité de Vincent de Paul, l'admirable organisateur de l'assistance publique); à côté, les « variations » des Églises protestantes (p. 470-472) et la Synagogue avec Spinoza (p. 472-474), sans oublier la sorcellerie (p. 474-476).

On pourrait peut-être chicaner sur le titre du livre. Le traité du Cateau-Cambrésis marque bien l'apogée de la prépondérance espagnole, comme celui des Pyrénées en sanctionne la ruine. Mais cette prépondérance n'a-t-elle pas été battue en brèche, dès 1581, par l'indépendance des Provinces-Unies, dès 1588 par le désastre de l'*armada* qui assure à Élisabeth la maîtrise des mers, dès 1598 par le traité de Vervins, « fin d'un grand rêve : refaire l'unité catholique de l'Europe sous l'hégémonie de la Castille » (p. 160) ? Il est exact qu'en 1642, la prépondérance ne passe pas de suite de l'Espagne à la France, parce que l'Angleterre après Élisabeth, la France après Richelieu sont en proie à des convulsions (p. 332-333). Sans doute, sous Philippe IV, Olivarès, à la faveur de la crise française qui suivit la mort de Henri IV, a repris l'avantage et tient en échec Richelieu, mais enfin c'est ce dernier qui l'emporte et en 1643, le comte-duc est disgracié. En dépit des efforts, parfois un peu subtils (cf. p. 146, 280) de l'auteur pour justifier son titre, je crois deviner que celui-ci lui a été imposé par un besoin de symétrie : prépondérance espagnole (1559-1660), prépondérance française (1660-1715), prépondérance anglaise (1715-1763). La synthèse, qui implique toujours simplification, a parfois des exigences[2].

2. Autres chicanes : s'il est vrai que Brantôme n'a été connu du grand public qu'en 1665-1666 (éd. de Leyde), les *Commentaires* de Monluc virent le jour, en in-folio, dès 1592 à Bordeaux et la même année, Simon Millanges en donnait une seconde édition in-8°, plus portative, ce qui

Mais synthèse ne veut pas dire imprécision et bavardage. Celle-ci repose sur des faits rigoureusement enchaînés. Chaque chapitre est précédé d'une brève introduction qui en dégage les traits essentiels. Le récit proprement dit est un tissu extrêmement serré, et c'est merveille de voir comme l'auteur manie avec aisance cette énorme matière. On l'excuse sans peine d'avoir, « par inadvertance » — il le reconnaît lui-même — repris à la page 270 ce qu'il avait dit, page 83, des marins de Hollande et de Zélande. Le livre est, d'un bout à l'autre, écrit d'un style alerte et vivant; la lecture en est non seulement attachante, mais plaisante. Les pages consacrées à la politique et à l'économie ne sont jamais ennuyeuses; celles qui résument le mouvement intellectuel et artistique (chapitre V du livre II, chapitres III, IV et V du livre IV) sont charmantes. Et l'ouvrage se clôt sur une conclusion vigoureuse, qui ramasse en trois pages l'œuvre d'un siècle ressuscitée dans le monde entier.

Suivant la méthode adoptée dans la collection, chaque chapitre est assorti d'une bibliographie telle qu'on pouvait l'attendre de l'auteur des *Sources de l'histoire de France au* XVIe *siècle*. Très riche et très précise, elle est appelée à rendre les plus grands services aux travailleurs[3]. Enfin un index copieux permet de manier sans effort ce gros volume et d'en extraire à volonté les faits innombrables, et aussi les remarques judicieuses et les idées neuves qu'il contient[4].

Paul COURTEAULT.

A. BACHELIER. — *Essai sur l'Oratoire à Nantes au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles*. — Paris, librairie Nizet et Bastard, 3 *bis*, place de la Sorbonne. In-8° de 150 pages. Prix : 10 francs.

Cette monographie répond à une excellente préoccupation. L'histoire définitive de l'Oratoire reste à écrire, constatait, il y a quelques années, le R. P. Le Herpeur. Avant d'entreprendre cette

suffirait à expliquer le succès immédiat du livre. Il n'est donc pas exact de dire que « Monluc, Brantôme ... n'auront d'action qu'au siècle suivant » (p. 240). — Et p. 242, pourquoi dire que Montaigne « sort d'une famille périgourdine » ? Ses ancêtres paternels étaient Bordelais et le hasard seul d'une acquisition de terre par son grand-père l'a fait naître en Périgord. — P. 167, à propos des desséchements de marais sous Henri IV, on eût pu mentionner celui des marais de Bordeaux par le Flamand Conrad Gaussen.

3. P. 161, la vieille étude de la comtesse d'Armaillé sur Catherine de Bourbon (1872) a été renouvelée par la publication des lettres et poésies de la sœur de Henri IV par M. Raymond Ritter, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (1927).

4. Ajouter aux errata : p. 84, ligne 3, *au lieu de :* 1752, *lire :* 1572; p. 142, ligne 6, *au lieu de :* Beton, *lire :* Beaton; p. 179, ligne 33, *au lieu de :* par, *lire :* pour; p. 225, ligne 34, *au lieu de :* ayant, *lire :* oyant; p. 230, ligne 5, *au lieu de :* Montemor, *lire :* Montemayor (*corrigé à l'index*); p. 523, ligne 1, *au lieu de :* se relève, *lire :* se révèle. — Ajouter à l'index : Ormond, 364.

œuvre de longue haleine, il est bon de posséder les monographies des diverses maisons de cet institut fondées en France. M. Bachelier a entrepris d'écrire celle de la fondation de l'Oratoire de Nantes. Il l'a fait sur des documents de première main, et la valeur de son essai se trouve ainsi solidement établie.

L'histoire de l'Oratoire nantais se développe entre les années 1613 et 1792. Bérulle fut sollicité d'envoyer quelques-uns de ses prêtres par l'évêque de Nantes, Charles de Bourgneuf, en 1612, et, à la mort de ce prélat, par plusieurs amis personnels qu'il comptait parmi le clergé nantais, surtout M. Louytre, doyen du chapitre. En 1617, l'autorisation est enfin accordée, mais les consuls de la ville ne la ratifièrent qu'à la condition que les Pères s'établiraient dans les faubourgs, avec interdiction de s'installer dans la ville. De 1617 à 1619, le P. Bourgoing assure la première organisation de la maison, mais son successeur, le P. B. Drouin fait hardiment l'acquisition d'un hôtel en ville et réussit à s'y faire accepter par la municipalité. Pendant deux siècles, l'Oratoire habitera l'hôtel de Briord.

Il bénéficiera de la nomination au siège de Nantes, en 1621, de Cospéan, intime ami de Bérulle. Cospéan confia aux Oratoriens la prédication et les missions. Brillant orateur lui-même, il développa autour de lui ce goût de la parole sacrée et plusieurs oratoriens lui doivent leur formation oratoire. Comme missionnaires, les nouveaux collaborateurs de Cospéan remportèrent de solides succès. Il semblait que là devait se concentrer leur activité, lorsque, en 1625, par une rencontre tout à fait fortuite, l'évêque leur confia le collège de la ville, appelé collège Saint-Clément, en plein accord avec la municipalité, mais au vif désappointement des Jésuites, qui s'étaient mis sur les rangs. La direction oratorienne fut si goûtée de la population que, par contrats successifs, elle fut continuée jusqu'à la Révolution. On permit même la fondation d'un cours de théologie où, vers 1650, se réunissaient plus de cent candidats à l'état ecclésiastique, venus de toute la Bretagne. Ces succès avaient encouragé l'Oratoire qui forma le projet de prendre la direction du Séminaire que le nouvel évêque, de Bauveau, installait en 1647. Mais celui-ci fit un appel pressant à M. Olier, qui ne put se dérober. Les Sulpiciens vinrent donc à Nantes, et ce fut l'occasion d'une légère mésentente entre le P. Bourgoing et M. Olier.

On trouvera dans le livre de M. Bachelier des détails savoureux concernant la vie du collège des Oratoriens; études, recrutement, discipline, méthodes de travail, tout ce que le P. Lallemand avait déjà si bien indiqué, trouve ici des exemples concrets du plus grand intérêt. La fortune du collège oratorien subit, aux XVIIe et XVIIIe siècles, bien des vicissitudes. Il fallut se défendre contre les Jésuites, établis à Nantes depuis 1665, et contre les Dominicains, en 1686, et contre les maîtres de pension, ecclésiastiques et laïcs, qui s'installaient en grand nombre, tantôt favorisés, tantôt abandonnés par la municipalité. En fait, la belle période est terminée

vers 1716, où, de 110 élèves, le cours de théologie n'en conserve plus qu'une vingtaine. Le collège s'abîmait, lui aussi, en une longue décadence : 75 pensionnaires en 1769, 65 en 1770, 53 en 1771, 52 en 1772, 40 en 1774, 11 en 1786. La chute était implacable : elle tenait à des causes que M. Bachelier a bien analysées, et dont l'effet se développait sans remède.

D'abord, l'Oratoire fut accusé de favoriser le quesnellisme, et M. Bachelier a démontré que son rôle fut, en effet, capital dans cette diffusion à Nantes. Peut-être a-t-il trop affirmé que le P. de La Tour, général de l'Oratoire, avait pris fait et cause pour Quesnel. De bons érudits croient aujourd'hui que l'accusation est exagérée, en ce qui concerne du moins le P. de La Tour. Quoi qu'il en soit, la clientèle bretonne déserta des maîtres soupçonnés d'hérésie, et frappés, à ce titre, par l'Ordinaire de Nantes.

Ensuite, l'Oratoire fut accusé de se montrer inférieur à sa tâche d'éducateur. A mesure que le siècle avance, les Oratoriens se recrutent plus difficilement et ce sont des « confrères », jeunes novices inexpérimentés qui sont chargés d'instruire et d'éduquer. On reconnut très vite qu'ils n'avaient ni la compétence ni la valeur. Les élèves se plaignirent, s'insurgèrent, désertèrent par groupes un collège qui ne remplissait plus sa fonction. Ce furent les Jésuites de La Flèche et les Dominicains de Sorèze qui recueillirent la clientèle nantaise. Il y eut, en 1787, un effort de redressement, à l'arrivée du P. Latyl comme principal. Le succès resta médiocre : on atteignait en 1790, le chiffre de 50 pensionnaires. La Révolution emporta tout : des cinq Oratoriens, trois devinrent jureurs; quant aux confrères, ils se rallièrent tous au nouvel état de choses. Cependant l'Oratoire nantais compta un martyr, le P. Louis Dubois.

Il faut enfin mettre au compte des bienfaits de l'Oratoire à Nantes la création, en 1753, de la bibliothèque publique qui ne fut d'abord autre chose que la bibliothèque oratorienne du Collège mise gracieusement à la disposition du public. Mais l'évêque de Nantes regarda d'un œil inquiet cette institution qu'il soupçonnait de travailler à répandre les livres de la secte janséniste. Cette hostilité fut grandement préjudiciable au succès de l'initiative des Oratoriens.

M. Bachelier tire de cette histoire une conclusion fort équitable et fort sage : « L'Oratoire nantais, dit-il, peut inscrire à son actif tout le XVIIe siècle. Il contribua plus que quiconque à la renaissance du diocèse. Même au XVIIIe siècle, ils ont imprégné d'esprit chrétien le cœur de leurs écoliers. Mais l'esprit philosophique tend à supplanter l'esprit chrétien. »

Joseph DEDIEU.

Abbé Louis KERBIRIOU. — *Les Missions bretonnes. Histoire de leurs origines mystiques.* — Brest, imprimerie L. Le Grand, 1933. In-8° de 259 pages.

M. l'abbé Kerbiriou consacre ses probes qualités d'historien à étudier les grandes figures de l'histoire religieuse de la Bretagne. Ceux qu'il appelle justement les derniers héros de notre Légende dorée d'Armorique, Michel Le Nobletz et Julien Maunoir, sont le sujet de son récent ouvrage, complément utile aux chapitres de Bremond. Motifs, méthodes, résultats de leurs missions : il n'omet aucun des problèmes qui, dans le cadre qu'il a choisi, concernent la pratique et les mœurs, la propagande et la mystique. Et il les traite avec prudence, avec une science exacte, encore que trop discrète : peut-être en excluant bibliographie, références, examen critique des sources a-t-il voulu atteindre plus sûrement clercs et fidèles lettrés du Léon et de la Cornouaille, au risque de renfrogner la Sorbonne, qui le fit naguère docteur.

Les motifs traditionnellement allégués de l'offensive missionnaire manquent d'évidence. La vocation de Le Nobletz fut-elle déterminée, comme on le croit, par le paganisme populaire et forme-t-elle un avant-propos au chapitre des *secondes origines chrétiennes* de la Bretagne ? Il y a quelque exagération en ce jugement. Le tableau, devenu presque classique, d'un pays retourné à l'indifférence, puis reconquis par de nouveaux apôtres, dont il tiendrait encore aujourd'hui sa foi, est avec raison corrigé par M. Kerbiriou. « Peut-être approche-t-on de la vérité en disant que le fond chrétien subsistait enfoui sous une croûte d'oubli et mélangé à des pratiques superstitieuses. » L'éclat constant de l'art chrétien dans les derniers siècles du Moyen Age et au début des Temps modernes, — que l'on consulte sur ce point le beau livre de M. Waquet, — la multiplication des confréries et des communautés religieuses au début du XVIIe siècle, montrent assez que le christianisme restait vivant, actif, et que l'hagiographie, pour faire honneur aux grands missionnaires, a trop noirci le paysage religieux de leur jeunesse. La vérité, c'est que les désordres de la Réforme et de la Ligue avaient agité la province et que les âmes étaient abandonnées comme partout à un clergé sans formation sérieuse.

Michel Le Nobletz vit tous les maux du siècle avec les yeux d'un saint romanesque. Autant que par le spectacle de l'irréligion, il me paraît bien évident que sa glorieuse carrière fut suscitée par la lecture des romans de chevalerie. Sa méthode révèle, en effet, qu'il fut séduit, comme sainte Thérèse et saint Ignace, par les conteurs d'aventures. On aimerait savoir quels d'entre eux il rencontra dans les bibliothèques de Bordeaux, d'Agen et de Paris, où il fit ses études, et aussi le crédit de cette littérature dans les campagnes bretonnes au XVIIe siècle. C'est dans une sorte de veillée solitaire, à la fois ignacienne (car il a reçu l'éducation de la Compagnie) et chevaleresque (le sentiment de l'honneur et le désir

d'une haute vie l'y ont conduit) que Michel découvre sa vocation, imagine ces cartes peintes du paradis et de l'enfer, à l'usage des diverses professions, où les vertus et les vices sont personnifiés et qui figurent la pérégrination vers les châteaux enchantés de la Grâce. Les étapes n'en sont point d'une excessive austérité pour le commun des fidèles : accomplissement des devoirs d'état, fréquente communion, pénitences modérées, l'humanisme salésien plutôt que la dureté médiévale. Ce programme, il l'inculque par l'image, par le cantique, par la prédication familière, au peuple d'Ouessant, de Quimper, de Douarnenez. Mettre le catéchisme sous les yeux, sur la bouche, dans les oreilles, le rendre accessible et, autant qu'il se peut, aimable aux foules délaissées : il n'a point d'autre rêve. Optimisme et réalisme, tels sont les caractères de l'enseignement de Dom Michel, sur les côtes du Léon et de la Cornouaille (car il ne s'écarta guère de l'Océan), entre 1609 et 1640.

Cette année 1640, un jésuite, le P. Julien Maunoir qui, naguère, régent au collège de Quimper, avait résolu de catéchiser la Bretagne, reçut de Michel Le Nobletz sa clochette et ses cartes peintes. Il devait pendant près d'un demi-siècle, avec la permission (mais non sur l'ordre) de ses supérieurs, continuer l'œuvre du maître. Il en multiplia d'abord les moyens : cantiques nouveaux, dont il est, malgré bien des emprunts, le principal auteur; cartes peintes, avec des suppléments; processions où se déroulait tout le cortège des patriarches et des prophètes, de la passion du Christ, des vierges et les martyrs. Il en étendit le domaine jusqu'aux campagnes intérieures. Il joignit aux tâches héritées la lutte contre la sorcellerie : ce fut l'un des soucis constants de Maunoir, et s'il fut, comme ses contemporains, prompt à reconnaître les cornes du diable en des lieux où régnait seulement son esprit, du moins sut-il combattre par des armes spirituelles, confession et pénitence, et non par les armes diaboliques de la justice séculière, le prince des ténèbres.

Enfin, dans l'œuvre des conversions, il inaugura la propagande collective. Tandis que Dom Michel s'était contenté de quelques auxiliaires laïcs, choisis et maintenus sur les lieux de son défrichement, Maunoir entraîne des centaines de prêtres à sa suite, il s'entoure de collaboratrices mystiques, dont les plus connues sont Marie-Amice Picard et Catherine Daniélou. Il était juste que la biographie de ces deux orantes douloureuses fût esquissée après celle de leur directeur.

A la fin du XVIIe siècle, la renaissance religieuse a plus d'éclat en Bretagne que dans toutes les autres provinces. Deux hommes, que les injures et les mépris ne rebutèrent point, en avaient été les promoteurs. Leur action, à laquelle il faut joindre celle de Grignion de Montfort, est encore sensible, on peut même dire ininterrompue, puisque les missions contemporaines, dont M. Kerbiriou a l'excellente idée de décrire le cérémonial, sont la suite des missions de Dom Michel et du P. Maunoir.

Gabriel Le Bras.

Daniel MORNET. — *Les origines intellectuelles de la Révolution française. 1715-1787.* — Paris, A. Colin, 1933. In-8° de 552 pages. Prix : 60 francs.

Voici un ouvrage qui, sous un titre peut-être un peu ambitieux, résume de longues et minutieuses recherches à travers les imprimés du XVIIIe siècle. Travail considérable, dont l'appareil bibliographique, réduit encore par l'auteur, peut donner une idée. Il est à regretter cependant que les dix-huit pages de références, placées à la fin de l'ouvrage en une typographie compacte, soient proprement inutilisables. Elle est fâcheuse et contraire au profit du lecteur, cette pratique qui tend à s'introduire, de rejeter toutes les notes en appendice.

Si étendue et soigneusement classée que soit la Bibliographie proprement dite (1 576 numéros, en réalité plus de 1 650), elle ne laisse pas d'être parfois inexacte. Je ne parle pas des fautes d'impression assez nombreuses et déroutantes : Vain Français pour Vexin, Hinbach pour Heubach, etc. Mais plus grave est l'inexactitude qui affecte la date ou le caractère d'un ouvrage cité. Par exemple, n° 1363, le *Catéchisme du citoyen* de Saige n'est pas de 1788, comme il est répété p. 246. Ce livre est de 1776 et a été réimprimé en 1785 et en 1788. Ailleurs, n'y a-t-il pas confusion entre l'*Alambic moral* de Rouillé d'Orfeuil (1773), et l'*Alambic des lois* (p. 245), le « fier » ouvrage signalé par Bachaumont en 1780 ? Cela n'est peut-être pas indifférent, car l'auteur attache très justement une grande importance aux dates pour mesurer la marche des idées.

Il est arrivé à M. Mornet plus fâcheuse mésaventure : il semble identifier Joseph Lanjuinais, ci-devant bénédictin devenu pédagogue protestant et franc-maçon, avec le constituant et conventionnel Jean-Denis, comte Lanjuinais (et non *de* Lanjuinais) : « Lanjuinais auteur de ce *Monarque accompli* démontrant qu' « un monarque philosophe ... est le présent le plus précieux que le ciel puisse faire aux hommes », est principal du collège de Moudon. ... Un grand nombre de ces maîtres devaient d'ailleurs jouer pendant la Révolution, comme Lanjuinais, un rôle plus ou moins important » (p. 337). Moudon est l'ancienne capitale du pays de Vaud en Suisse. De plus, M. Mornet s'est mépris sur le sens et la portée du *Monarque absolu,* brûlé par sentence du Parlement. Il y voit un livre « modéré ou discret » (p. 267). Qu'on en juge par une citation : « Quand le mal est sans remède et parvenu à son dernier période, il faut ou égorger les monstres qui dévorent la substance du pauvre peuple, ou si la fortune vient à tromper votre valeur, il faut si bien faire qu'on ne meure pas sans vengeance... Peuples malheureux ... sachez au besoin exterminer vos tyrans. » Telle est la discrétion et la modération de l'ex-bénédictin. M. Mornet, qui cite parmi les anonymes l'*Espion anglais* de Pidansat de Mairobert, aurait pu se familiariser davantage avec son Lanjuinais : il a publié à Londres en 1781 (in-8° de 222 pages) un *Supplément à l'Espion anglais ou Lettres intéressantes*

sur la retraite de M. Necker, sur le sort de la France, etc., où je relève cette phrase significative : « Je ne puis trop vous le répéter, Milord, votre nation doit une reconnaissance infinie aux puritains... qui sans ménagement pour les évêques et le monarque, visèrent également à la destruction de l'épiscopat et de la royauté. »

Taches imperceptibles sans doute dans un si vaste tableau. Mais alors pourquoi se montrer si sévère pour la méthode d'information de Taine (p. 469-471), et discuter si âprement ses conclusions ? C'est une ambition assurément légitime de vouloir remplacer Taine et compléter Tocqueville (p. 4); mais pourquoi faut-il que M. Mornet semble tout le long de son œuvre ballotté entre diverses tendances sans réussir à prendre son parti ? Il a réuni une somme considérable de notes sur l'activité des esprits au XVIIIe siècle. Il lui a paru qu'il ne fallait pas s'en tenir seulement aux œuvres des écrivains dignes de ce nom. Sur eux, il convient lui-même qu'il n'a rien apporté de nouveau; ses synthèses à vol d'oiseau, de l'action d'un Montesquieu, d'un Voltaire, d'un Diderot, d'un Rousseau peuvent paraître insuffisantes, voire d'un encombrement assez inutile. Pourtant il reconnaît : « Les grands philosophes ne révèlent pas des pays inconnus, ils tracent seulement, pour les parcourir, au lieu de mille sentiers où se divise et s'égare le flot des voyageurs, de grandes routes attirantes, commodes, qui font le voyage plus direct et plus sûr » (p. 476).

C'est là proprement œuvre intellectuelle. M. Mornet le dit sans doute; mais cette œuvre, il préfère la chercher à travers le pullulement des disciples : publicistes, professeurs, académiciens et journalistes de province ; toutes intelligences à la suite, dont l'avidité de savoir et la curiosité ne gardent d'importance qu'empruntée et seconde. M. Homais derrière ses bocaux prêchait ainsi l'évangile du positivisme scientiste, mais c'est Littré et Renan qui étaient intelligents. Est-ce donc dans cette poussière et ces reflets d'intelligence qu'il faut chercher la préparation intellectuelle de la Révolution ?

L'une des constantes de la compilation de M. Mornet, c'est d'affirmer qu'avant 1787 ni les grands esprits ni leurs fidèles n'étaient révolutionnaires. Tournée la page de l'almanach, dès 1788 la chose est plus difficile à soutenir. A vrai dire les grands remueurs d'idées, sinon Montesquieu, assurément Voltaire, Diderot, Rousseau, ont goûté souvent et exprimé une sorte de plaisir inquiet, à pressentir, même à prophétiser les effets de leurs attaques contre la tradition. Ils ont perçu plus ou moins nettement, avec une égoïste promptitude à détourner la tête quand la lumière se faisait trop vive, que ce ne pouvait être indéfiniment une escrime inoffensive, de ridiculiser, de vitupérer, d'ébranler de toute leur raison les bases mêmes de la civilisation, de la vieille France chrétienne. La part de l'intelligence dans la formation de l'esprit révolutionnaire, c'est d'avoir monnayé à l'usage commun, rendu portative et efficace la révolte de l'individualisme avivée par la

Renaissance et la Réforme. Chasser devant la raison indépendante et au profit du sensualisme la foi et la morale chrétienne, telle est la prétention, générale au XVIIIe siècle, accréditée par les philosophes, qui a donné à la Révolution française son caractère universel. Car enfin, s'il n'y avait eu à promouvoir la Révolution, comme le répète M. Mornet, que la réflexion de l'intelligence sur les abus, c'est-à-dire les privilèges injustifiés, l'exagération des impôts et l'inégalité des charges, il resterait à expliquer pourquoi la guillotine de Louis XVI a plus changé la face du monde que le billot de Charles Ier.

Mais l'intention très ferme de M. Mornet, c'est d'être impartial; il suffirait en l'espèce d'être véridique. L'auteur entend sans doute par impartialité, ne pas former de jugements sur les courants d'idées qu'il prospecte. Mais la philosophie de la pré-révolution requiert, elle aussi, l'exercice du jugement, et en dépit qu'il en ait, M. Mornet infère tout comme un autre, et parfois avec une étrange absence de nuances. Est-ce par une recherche instinctive du contraste que la peinture de l'*idéal catholique et absolutiste* (p. 9 à 12) est traitée en caricature à gros traits ? Mais le plus souvent ses jugements sont embués d'incertitudes et de contradictions. Voyez entre autres l'article sur l'*Encyclopédie* (p. 71 à 80). Qu'il suffise d'ailleurs de citer les dernières lignes de sa conclusion : « J'ai voulu connaître le rôle de l'intelligence dans les origines de la Révolution et non pas instruire un procès (?). L'enquête semble bien concluante. (?) Assurément, s'il n'y avait eu que l'intelligence pour menacer effectivement l'Ancien Régime, l'Ancien Régime n'aurait couru aucun risque. Il fallait à cette intelligence, pour agir, un point d'appui, la misère du peuple, le malaise politique. Mais ces causes politiques n'auraient sans doute pas suffi pour déterminer, du moins aussi rapidement, la Révolution. C'est l'intelligence qui a dégagé, organisé les conséquences (?), voulu peu à peu les États généraux. Et des États généraux, sans d'ailleurs que l'intelligence s'en soit doutée (?), allait sortir la Révolution » (p. 477).

Il est assez mélancolique de voir de si longs efforts, et si consciencieux, aboutir à ce balancement de truismes, qui pourrait être sans fin. Le beau et grand sujet, était-ce donc un faux bon sujet ? M. Mornet l'a transformé, en dépit du titre, en un tableau de la diffusion des idées; il a plongé courageusement dans le flot imprimé du siècle; malgré toute sa diligence, il n'a évidemment pas pu en faire l'inventaire complet, ni même, comme on l'a vu, toujours exact. La statistique n'est pas un instrument de progrès pour l'histoire des idées. Une addition n'est pas une échelle de valeurs. Il y a un point juste, entre les généralisations hâtives et creuses, et les dénombrements toujours imparfaits. M. Mornet dit fort bien : « La grande erreur de trop d'histoires analogues ou le grand hasard qu'elles courent est de dire « tout le monde », « partout », etc... alors qu'il faudrait connaître tout le monde et qu'on dispose tout juste d'une demi douzaine de témoignages. » Mais il est obli-

gé d'ajouter aussitôt : « L'expérience m'a appris qu'on risquait les pires erreurs en généralisant trop vite; mais que, lorsqu'on dispose d'un nombre suffisant de faits, les enquêtes plus nombreuses et plus approfondies ne font que grossir les dossiers sans en modifier les proportions » (p. 3). A cela, qu'on le veuille on non, il n'y a qu'un remède : choisir les témoignages et les classer selon leur valeur probante. L'impartialité n'est pas blessée parce qu'on s'efforce de déterminer dans un courant le sens dominant.

L'auteur croit sans doute communiquer une sorte de rigueur à une enquête nécessairement fragmentaire, en comptant les éditions de livres à bon droit oubliées, en rappelant les prix des ouvrages condamnés circulant sous le manteau, en dénombrant dans tels journaux les articles politiques ou philosophiques (p. 61, 169 et *passim.*) Je n'ignore cependant pas que dans des articles littéraires d'apparence anodine, se glissent parfois les plus grandes hardiesses. En revanche, ce qui ne laisse pas de surprendre dans une enquête de ce genre, il néglige à peu près complètement les pamphlets politiques, si nombreux à partir de 1775.

Parmi les témoignages mêmes qu'il invoque, il est impossible de n'être pas frappé par des omissions ou des admissions également étonnantes. Ainsi Fénelon, malgré *Télémaque* si souvent réimprimé au cours du XVIIIe siècle, n'est pas cité parmi les modèles des « romanciers utopistes ». Mais nous sommes longuement instruits des mérites de l'*Histoire des Sévarambes*, de Denys Veiras (p. 20 et suiv.) Le savant auteur aime à nous faire part de ses découvertes. Par exemple, les *Contes du chevalier de la Marmotte* (p. 40-41). Il y revient à plusieurs reprises, quitte à concéder finalement : « Il ne semble pas qu'il y ait eu beaucoup de lecteurs pour réfléchir aux sagesses et aux sottises des Singiens » (p. 46.) S'il refuse à peu près toute valeur testimoniale générale aux mémoires de d'Argenson, au journal de Marais et à celui de Barbier, s'il néglige la correspondance de Piron qui est après tout un témoin bien placé, il n'hésite pas à voir l' « image à peu près exacte de l'opinion entre 1750 et 1770 », dans les lettres de Mopinot de la Chapotte, de Geneviève de Malboissière, et les anecdotes historiques de Duveyrier. Le croira qui pourra. Il n'est pas défendu de penser qu'Aubertin, Rocquain, Brunel, et Ducros que sauf erreur il ne cite pas, dans des ouvrages déjà anciens qui sont loin d'avoir perdu toute valeur, ont fait preuve d'une plus fructueuse sagacité.

Le rôle de Voltaire, qui remplit le siècle, est dispersé en plusieurs chapitres, suivant la division générale du livre en trois périodes : 1715-1748, 1748-1770, 1770-1787. Division acceptable en gros, encore que la date climatérique du triomphe décisif des philosophes doive être ramenée aux années 1760-1765, que 1748 ne marque aucune coupure réelle dans le mouvement des esprits, que l'impulsion donnée par Bayle à la critique de la tradition se rapporte aux alentours de 1700. Mais l'auteur, dans les limites qu'il a choisies, semble surtout préoccupé d'assurer à la compo-

sition de son ouvrage une sorte de crescendo. En dépit des témoignages difficilement contestables qui établissent l'accroissement du bien-être matériel en France pendant tout le cours du XVIIIe siècle, il veut qu'une misère sans cesse aggravée ait entraîné parallèlement une audace toujours plus grande des esprits en quête de réformes. C'est ainsi que *l'Épître à Uranie*, ce bréviaire voltairien du déisme antireligieux, n'est nulle part rappelée. Serait-ce qu'elle appartient à la jeunesse de l'écrivain, qui n'a jamais été plus hardi en la matière ?

Quant aux plumitifs obscurs que l'érudit professeur remet au jour avec délectation, le grand nombre se modèle sur l'opinion bien plutôt qu'il ne la forme. Il paraît assez vain, M. Mornet le répète lui-même, d'y chercher la trace d'une pensée originale. Publicistes, moralistes, pamphlétaires sont à la remorque des préjugés nouveaux : l'idée généralement reçue qu'il est ridicule et malfaisant de se soumettre à une religion soi-disant révélée; la conviction passée en pratique que le bonheur et le progrès de l'homme se trouvent dans la satisfaction des instincts naturels; qu'il n'y a donc aucune infériorité morale à ne chercher ce bonheur qu'ici-bas dans le plaisir; mais qu'en revanche les règles, les restrictions, les obligations d'où qu'elles s'imposent, du trône ou de l'autel, sont des absurdités bonnes à déraciner. Qu'après cela les adeptes de la nouvelle sagesse, comme leurs maîtres, se soient plu à espérer la conquête de cette indépendance morale sans heurts violents, sans trouble apporté à ces aises exquises d'une société épicurienne, la chose est certaine. Mais il est venu un moment où les passions accumulées, bien fournies de prétextes par la raison philosophique, ont fait sauter le cadre.

M. Mornet s'est efforcé d'éparpiller et de dégrader en nuances incertaines la responsabilité de ceux qui ont adopté et propagé une nouvelle conception de la vie et de l'homme même. Ils ont cependant été conscients dans leur action. Ils cherchent à imposer et ils imposent leurs principes, même à ceux qui les tiennent en défiance. Un maréchal de Richelieu, autre témoin de tout le siècle, est le chef du parti antiphilosophique à l'Académie : il n'en est pour cela ni moins libertin ni moins irréligieux. Voltaire ajoutait à la flatterie le sens de l'histoire en l'appelant *mon héros*. Mais M. Mornet cite fort peu la correspondance de Voltaire, qui est pourtant le plus répandu, le plus vivant, le plus suggestif et le plus complet des journaux. S'il veut donner un exemple de la verve du patriarche, il reproduit le début de la seconde *Anecdote sur Bélisaire!* (p. 99-100.) C'est trahir en admirant. Il est vrai aussi qu'il relègue parmi les Nouvelles à la main (p. 517) et utilise à peine la *Correspondance de Grimm*, véritable organe des philosophes en tant que secte. On y trouve, jusqu'en 1774, les preuves indéniables, ne disons pas du complot, mais du dessein concerté entre les « frères », dans le but de changer les opinions et de s'avancer aussi loin que possible sans se compromettre.

Il y a, dans le livre de M. Mornet, un chapitre qui tranche sur

le reste par la netteté des affirmations et la vigueur du ton. On y voit une détermination plus hardie dans le souci constant d'atténuer, de se reprendre, d'éviter la conclusion. C'est le chapitre sur la Franc-Maçonnerie (p. 356 à 387). Si quelqu'un espérait trouver là un résumé objectif et clair de la question, il s'exposerait à une grande déception. Au lieu de se perdre dans les différences et les rivalités de rites, dans les anecdotes, dans les citations uniformément vagues et onctueuses émanant des déclarations officielles des loges et des rituels, n'aurait-il pas mieux valu marquer que dès le début, c'est-à-dire depuis 1717, la Franc-Maçonnerie possède son esprit propre : supplanter la religion révélée dans la direction de la vie humaine; son moyen : l'éducation de l'homme par la morale et la politique « qui est la morale des nations », suivant le mot maçonnique de Joseph de Maistre; son but : former une élite dirigeante, une « république universelle », par l'exercice de la raison indépendante et l'élaboration de principes unanimement acceptés des nouveaux sages; et qu'ainsi la Franc-Maçonnerie est un organe placé au centre de tout le mouvement d'idées du siècle et singulièrement approprié à le servir.

Sur la question spéciale de l'influence maçonnique dans la formation de l'esprit révolutionnaire, M. Mornet ne craint pas d'opposer ses conclusions, non seulement à celles d'Augustin Cochin, mais encore à celles de M. Gaston Martin, franc-maçon de marque et savant professeur, qui a établi en connaissance de cause et pour ainsi dire de l'intérieur, la part prépondérante prise par la Maçonnerie dans la genèse intellectuelle de la Révolution. M. Mornet a cependant aperçu la vérité : « 3° il n'y a eu aucune préparation consciente d'un changement politique profond, mais une préparation inconsciente par la formation consciente, méthodique, d'un état d'esprit tout à fait favorable à ce changement » (p. 357.) Or, telle est la conclusion minima qui s'impose à tout historien dans l'état actuel des recherches. On conçoit moins que celle de M. Mornet se réduise à enfoncer une porte ouverte, à nier l'existence d'un complot maçonnique formel et précis. Pour égarer et détourner la réflexion de ses lecteurs, voici le procédé ordinaire de notre auteur : refuser toute valeur aux documents qui le contredisent. D'Augustin Cochin il ignore *la Révolution et la Libre-Pensée,* ce vigoureux et dense essai de synthèse dont la première partie au moins, la *Socialisation de la Pensée,* avoisine de près le sujet de M. Mornet. Les exemples donnés par le très compétent M. Gaston Martin n'obtiennent d'ailleurs pas plus de crédit.

Ce déni obstiné se manifeste par des procédés de discussion parfois assez étranges. En voici un exemple : « Sans doute, le 23 juillet 1789, un frère de la Parfaite Union de Rennes déclare à ses « frères » : « C'est de vos temples et de ceux élevés à la « saine philosophie que sont parties les premières étincelles du « feu sacré, etc., etc. ». Mais l'excellent frère, après la prise de la Bastille, joue peut-être la mouche du coche. Il fait le glorieux;

rien ne prouve, du moins, qu'il ne l'ait pas fait » (c'est nous qui soulignons). Moyennant quoi, l'auteur est assuré de se heurter partout à l' « insuffisance des preuves » (p. 385), et il affirme d'Augustin Cochin ce que les historiens admettront difficilement: « Il n'a rien prouvé, absolument rien, en ce qui concerne la Franc-Maçonnerie » (p. 384.) Même les preuves arithmétiques, chères à M. Mornet, ne résistent pas à ce parti-pris. Si Augustin Cochin compte parmi les trente-deux membres des corps de ville de Rennes vingt-six membres des sociétés de pensée (dont le bureau de correspondance est dirigé par Georgelin, franc-maçon très actif), cela ne prouve rien. En revanche, l'innocence de la Franc-Maçonnerie ressort du fait qu'à Montreuil, il n'y a que deux francs-maçons parmi les dix commissaires rédacteurs des cahiers (p. 385). Et si ces deux ont porté la parole et tenu la plume ?

Après 1788, il faut bien admettre que l'activité maçonnique se décèle souvent dans l'agitation générale; mais c'est « par improvisation » (p. 385). Pour qu'un document vaille, il faut qu'il soit imprimé; ce qui permet d'avancer froidement que le programme maçonnique de Mirabeau (1776) ne compte pas : « Rien ne prouve qu'il ait intéressé d'autres maçons que Mirabeau » (p. 386).

Nous en avons assez dit pour laisser apercevoir que si le livre de M. Mornet peut en imposer par l'appareil et les trouvailles d'une prodigieuse érudition, l'objet en a été à peu près complètement manqué. Ce très honorable échec méritait sans doute (encore que l'ouvrage ait été refusé à la *Revue* pour recension) d'être commenté.

E. LAVAQUERY.

Georges ROCAL. — *1848 en Dordogne*. Préface d'André DEMAISON. — Paris, éditions Occitania [1934]. 2 vol. in-8° de XVI-256, et 317 pages.

La Seconde République est mal connue dans son aspect provincial. Les deux volumes, que M. Georges Rocal lui a consacrés dans le cadre du département de la Dordogne, sont donc les bienvenus. Sérieusement établis sur le dépouillement des archives locales et nationales — dont cependant il manque une étude critique et une bibliographie — et sur certains documents inédits comme les mémoires du préfet Calvimont, ils forment un répertoire complet et intelligent des faits et des personnages, présenté dans une forme claire et vivante, avec de bons index. Ce n'est pas qu'ils soient sans défauts, la plupart facilement évitables pourtant : la composition n'est pas assez strictement chronologique; il manque un état des choses à l'origine; il faut aller chercher dans les notes rejetées, par une méthode que je ne saurais assez déplorer, à la fin des volumes, de nombreux renseignements, soit utiles comme les notations (généralement excellentes) sur les hommes, soit indispensables comme la liste des clubs et des journaux fondés au

début du régime, comme l'énoncé des candidatures, le résultat des élections. Je dois dire que l'on trouve dans ces notes les précisions désirables, mais elles devraient être incorporées au texte. Certains chapitres, comme dans la partie intitulée fâcheusement « Affaires diverses », sont maigres ou fragmentaires; de même, ceux sur le mouvement religieux et sur l'instruction publique; par contre l'étude du mouvement économique est fort intéressante et contient de précieux documents sur les conditions de vie des ouvriers à la ville et à la campagne, le prix des denrées, le résultat des récoltes, l'essai d'acclimatation du mûrier et de l'industrie soyeuse, les inscriptions de volontaires pour la colonisation en Algérie. Voilà donc un utile et solide ouvrage.

Essayons de dégager les grands faits d'ordre politique qui en ressortent.

1° Relativement au régime qui s'écroule, notons la contamination de la Garde nationale par l'idée républicaine ou d'opposition radicale, et combien a pénétré partout le reproche de corruption qui est devenu le grief essentiel contre la Monarchie de juillet, plus que l'étroitesse du suffrage.

2° L'adhésion presque unanime à la République est due à ce qu'on sait gré au Gouvernement provisoire d'avoir su arrêter aussitôt l'effusion du sang et assurer le respect de l'ordre et des propriétés. La question de la propriété domine encore la campagne électorale pour la Constituante (campagne dans laquelle le clergé ne joue à peu près aucun rôle), en face du radicalisme du programme des républicains avancés, notamment des commissaires du pouvoir exécutif.

3° Le premier désaccord est causé par l'arrivée et par l'attitude des commissaires de Ledru-Rollin, qui entrent aussitôt en conflit avec les autorités et la population. L'opinion publique n'admet pas les destitutions et les remplacements des fonctionnaires : le peuple « libre » se révolte contre la « dictature » de ces envoyés. Ceux-ci, qui encourent le reproche de n'avoir en vue que leur intérêt personnel en se présentant, sans succès d'ailleurs, aux élections, cassent par représailles les municipalités et procèdent en mai aux élections municipales qu'il faudra recommencer comme dans toute la France à la fin de juillet. La fatigue de huit scrutins entre le 23 avril et le 3 septembre explique le nombre croissant d'abstentions. Mais la réaction contre les efforts révolutionnaires du 15 mai et contre les journées de juin a été immédiate. Sauf un noyau d'éléments « communistes » à Sarlat et à Bergerac, le département offrait son secours contre Paris, et les journées de juin sont suivies d'une sorte de Grande peur dans les campagnes.

4° La grande cause de scission est l'impôt des 45 centimes,, qui avec l'augmentation des taxes locales atteint en certains cas au doublement des contributions. M. Rocal donne de son fonctionnement et de ses répercussions l'étude la meilleure. C'est d'abord l'argument essentiel — et efficace — des républicains modérés contre les candidats de Ledru-Rollin aux élections d'avril 1848.

Mais comme les modérés n'ont pas tenu leurs promesses électorales et, au lieu de le supprimer, l'ont consolidé, comme le gouvernement se décide en octobre à employer la troupe pour briser le boycottage de tous impôts, même les prestations en nature, et opérer les recouvrements dans les campagnes, l'argument se retourne contre eux et la rancune des paysans se traduit aux élections présidentielles du 10 décembre 1848 et législatives du 13 mai 1849 contre la république bourgeoise.

5° Ce détachement des campagnes explique le succès stupéfiant des démocrates aux élections de 1849; tous leurs candidats sont élus et le renversement des partis par rapport à avril 1848 est complet. Les paysans souffrent en effet de la baisse considérable du prix des denrées; de plus ils attendent des démocrates une redistribution des terres. Le seul résultat est d'accentuer le mouvement de réaction gouvernementale, surtout après l'effort des montagnards pour organiser la résistance révolutionnaire contre la loi électorale de mai 1850. Au printemps de 1850 le redressement de l'autorité est complet : les paysans déçus ont été repris en main par l'administration.

6° On voit comment tous ces avatars des partis républicains n'ont pu en définitive profiter qu'à Louis-Napoléon. Mais le mouvement bonapartiste a eu une grande emprise sur les paysans dès l'été de 1848 et fut d'abord un mouvement populaire. La bourgeoisie n'a commencé à se rallier à lui qu'après sa seconde élection comme député et sa validation. M. Rocal donne de très curieuses indications sur la propagande en 1850 et 1851, son succès près des masses, le grand mouvement en faveur de la révision (cinq cents communes envoient des pétitions la réclamant), que le Conseil général lie au rétablissement du suffrage universel. D'où l'approbation unanime des paysans et de la bourgeoisie rurale pour le Coup d'état.

Sans tomber dans la faute de généraliser des conclusions locales, on voit combien est riche d'enseignements une étude bien conduite dans un département. Pour ce qui est du mouvement religieux, M. Rocal donne toute la lumière sur l'attachante figure de Mgr George. Il montre la communion du clergé et de l'opinion publique, la prospérité matérielle de l'Église, les constructions et fondations cléricales (séminaires, églises, écoles), expose en détail les quelques conflits anticléricaux. Cette partie de son ouvrage est cependant assez superficielle et n'est pas à la hauteur du reste.

Charles-H. Pouthas.

J. Calmette. — *Le Monde féodal* (« Clio ». Introduction aux études historiques. T. 4). — Paris, les Presses universitaires de France, 1934. Petit in-4° de LII-490 pages.

L'ouvrage de M. Calmette, professeur à l'université de Toulouse, est le premier volume paru d'une collection historique qui en

comprendra neuf, et dont il faut d'abord louer la formule. Introduction aux études historiques, s'intitule-t-elle. En ce sens que chaque auteur s'y emploie moins à tenter un nouvel exposé synthétique de la période à lui confiée — bien que cet exposé y soit, aussi sobre, aussi précis que possible, — qu'à fournir pour chaque question les principales sources historiques, la bibliographie indispensable et l'état actuel des controverses qu'elle soulève. Des tables détaillées soulignent encore et servent l'intention pratique de ces volumes. Pour foncièrement inspirée qu'elle soit par les règles élémentaires du travail historique, la formule n'en est pas moins nouvelle comme réalisation, et à ce titre les initiateurs de la collection « Clio » méritent l'approbation de tous.

Si la formule est excellente, elle est aussi exigeante, et on peut se demander si l'on n'en a pas diminué le rendement possible en limitant à neuf le nombre des volumes pour un programme qui va de l'antiquité jusqu'à nos jours. A lui seul le présent volume de M. Calmette devait fournir un exposé de l'histoire politique, sociale, ecclésiastique des invasions au XIVe siècle, en Orient comme en Occident. Disons tout de suite que, dans ces limites imposées, le résultat est tout à l'honneur du professeur de Toulouse.

Obligé de condenser, M. Calmette a procédé par grands ensembles. Après des chapitres de caractère plus narratif (ch. I, les Invasions; ch. II, Byzance; ch. III, l'empire carolingien et l'empire ottonien), viennent des chapitres où les faits sont plutôt présentés dans une analyse des éléments caractéristiques de l'époque féodale (ch. IV, Conditions politiques et sociales de l'Occident; ch. V, Organisation de la chrétienté; ch. VI, Rapports du spirituel et du temporel). Le ch. VII, d'objet plus limité, traite de la France capétienne, de l'Angleterre et de leurs rapports. Enfin le ch. VIII et dernier est consacré aux Croisades.

L'ensemble est de belle qualité. La partie documentaire du ch. I, sur les invasions, semble avoir été particulièrement travaillée. Les paragraphes consacrés à l'empire carolingien et ceux qui traitent de la féodalité sont tels qu'on les pouvait attendre d'un historien qui a spécialement étudié ces sujets. Le ch. IV notamment qui, dans le texte et dans les parties documentaires, s'inspire à la fois des propres travaux de l'auteur et de ceux de Pirenne, est sans doute le meilleur de l'ouvrage, celui qui fera entrer l'étudiant le plus avant sur le chantier du travail.

Par contre, ce qui concerne l'histoire ecclésiastique, et spécialement le ch. V, pour n'être pas sans mérite ni sans utilité, semble en général moins au point. Soit qu'il y ait quelques inexactitudes, soit surtout que les développements soient moins étoffés, moins dégagés de la sécheresse du genre manuel. Voici quelques notations en ce sens, prises au cours de la lecture.

Dans l'*Introduction* d'abord, quelques inexactitudes ou omissions. Page XXIII, ce qui est dit des Bollandistes donnerait à penser que les *AA. SS.* sont terminés et que les *Anal. Boll.* les complètent, alors que les deux publications se développent encore pa-

rallèlement, la seconde au service de la première. Page XLI, le *Dict. d'apol.* n'est plus en cours, mais terminé depuis 1931. Page XLVIII, on aurait utilement signalé, comme on l'a fait pour la *Rev. Hist. eccl.*, la publication des tables générales (1932) de la *Rev. d'hist. de l'Égl. de Fr.* Page XLIX, parmi les revues ici signalées, la *Rev. des Sc. ph. et th.* méritait aussi de l'être, pour ses Bulletins d'histoire et nombre de ses articles.

Dans le corps de l'ouvrage il y a aussi des formules inexactes, et l'historien de l'Église est surtout déçu par des exposés sans relief. Exemples : c'est trop simplifier les choses que de dire que « l'indissolubilité du mariage chrétien n'a été définitivement établie qu'au IXe siècle » (p. 101), ou qu'au VIIe siècle, dans le baptême, « l'immersion cède la place à l'aspersion » (p. 247). Les paragraphes consacrés aux conditions de vie de l'Église et à son rôle au Moyen Age (p. 211 et ss.) procèdent trop *ex comunibus* et n'évoquent guère de moment historique précis. Ce qui est dit de l'idée conciliaire au temps de saint Léon le Grand pourrait même convenir mieux aux XIVe-XVe siècles qu'au Ve. Les paragraphes sur l'hérésie monophysite ou le patriarcat de Constantinople ne font guère entrevoir la complexité des rivalités politiques et autres que cachait la controverse doctrinale ou ecclésiastique. Page 219, Pélage apparaît comme en réaction contre saint Augustin, alors que c'est le contraire qui est vrai, et l'on ne manquera pas de corriger la coquille qui date le concile d'Orange de 539 au lieu de 529. Pour ces mêmes passages, la documentation est moins au point qu'ailleurs. Par exemple, page 243, pour les Actes du concile de Chalcédoine, on aurait dû citer l'édition de Schwartz de préférence à celle de Mansi, ou tout au moins les mentionner toutes deux; p. 246, l'histoire des dogmes de Tixeront méritait d'être citée autant que celle de Schwane. Pour Scot Erigène, dans une prochaine édition — et ici on ne fait pas grief à l'auteur d'avoir ignoré ce livre paru sans doute après le sien —, il faudra citer la monographie de Dom Cappuyns (Louvain). Page 223, le paragraphe sur saint Grégoire est un peu court, et son pontificat semble trop n'être qu'une suite de celui de saint Léon. L'originalité de ses relations avec les jeunes nations issues des invasions n'est pas assez soulignée. Page 231, l'origine de la simonie n'est pas un simple on-dit, mais un fait bien attesté par les *Actes*, ch. 8, v. 18. Les pages 233-237, consacrées aux formes successives de la vie religieuse et monastique, du monachisme oriental primitif aux Ordres mendiants du XIIIe siècle, sont eux aussi assez dépourvus de contexte historique. Dans ce livre plus qu'en aucun autre, on s'attendait à voir souligner les rapports si éclairants qui existèrent entre les diverses formes de la vie religieuse et les époques où elles apparurent : moines de saint Martin et monde gallo-romain, décadence mérovingienne et moines irlandais, réforme carolingienne et mouvement d'Aniane, organisation féodale et Cluny, croisades et ordres militaires, mouvement communal et corporatif et mendiants. La documentation qui correspond à ces pages

est pauvre, et fait même entièrement défaut en ce qui concerne les mendiants. Page 240, le concile de Nicée est daté de 783, alors qu'il fut convoqué en 786 et tenu en 787. Page 241, ce qui est dit du schisme de Photius ne tient pas compte des notables changements apportés dans cette question en ces dernières années, et l'ouvrage d'Hergenroether sur Photius n'est pas mentionné. Page 254, à propos du nicolaïsme, la tradition postérieure — et incontrôlable — qui fait du diacre Nicolas « le chef d'une secte immorale » est attribuée à tort aux *Actes des Apôtres*. Page 359, saint Dominique est élevé sans raison au rang d'évêque[1].

Il est bien entendu que ces imperfections, dont c'est l'austère devoir du recenseur de les relever en vue des éditions ultérieures, n'enlèvent pas à M. Calmette les droits indiscutables qu'il s'est acquis, par ce nouveau livre, à la reconnaissance des étudiants d'histoire désireux de travail sérieux, — et à la reconnaissance de plus d'un professeur.

H.-M. Féret, O. P.

Pío Ma. de Mondreganes et Gumersindo de Escalante, O. M. Cap. — *Manual de Misionología*. — Vitoria (Espagne), Editorial « Illuminare » [1933]. In-8° de xx-507 pages.

Les études missionnaires se développent en Espagne de la façon la plus intéressante et la plus féconde. Après l'Exposition missionnaire et la Semaine de missiologie de Barcelone en 1928 et en 1930, après les six volumes d'excellente qualité publiés par l'AFEME (Associación para el Fomento de los Estudios Misionológicos en España), après la fondation de la revue *Illuminare*, voici que les RR. PP. Pio Ma. de Mondreganes et Gumersindo de Escalante nous donnent un manuel de missiologie qui rendra les plus précieux services. Destiné à l'enseignement des séminaires, ce

1. Les épreuves de ce volume semblent avoir été assez mal corrigées: oserions-nous dire que c'est là un mauvais exemple pour les étudiants qui volontiers négligent ces détails de présentation. Les coquilles sont nombreuses. En voici quelques-unes, relevées au passage. P. xxxix, ligne 29, lire *aevi;* p. xli, l. 5 avant la fin, lire *für;* p. xliii, l. 7, lire Lavisse; l. 14, se référer à la note 3, non à la note 2; p. xliv, rectifier l'indice de la note 3; p. 101, l. 10, lire *un;* p. 116, l. 3, est-ce bien Bavière qu'il faut lire dans cette phrase ?; p. 119, l. 10, Robert Ier est le frère, non le fils d'Eudes; p. 123, il y a équivoque à dire que le couronnement royal s'accompagne de l'onction sacerdotale; p. 127, en bas de la page, interversion des dernières lettres de l'avant-dernière ligne et de la précédente; p. 149, l. 32, lire *Instituto;* p. 214, l. 9, lire *la;* p. 240, Théophyle est à remplacer plusieurs fois par *Théophile;* p. 246, l. 43, lire *Malnory;* p. 248, l. 23, lire *temporel;* l. 27, lire *autonomies;* p. 296, l. 40, lire *authority;* p. 300, l. 2, lire *der;* p. 321, l. 15, lire *dysenterique;* p. 349, l. 27, lire *épiscopales;* p. 459, dans la table, lire *Malnory* au lieu de Malnoury, et suppléer aux renvois qui manquent après ce nom par les chiffres 246, 250; etc.

livre constituera en même temps une bonne initiation pour tous les débutants, quels qu'ils soient, et il sera le bienvenu auprès des spécialistes, qui n'ont jamais à leur disposition trop de publications de ce genre. Ce gros volume — auquel il manque un index alphabétique — a encore le mérite d'être d'un prix extraordinairement modique (5 pesetas, soit un peu plus de 10 francs au change actuel), qui le met à la portée de presque tous.

L'ouvrage, dont le plan semble inspiré dans une certaine mesure des travaux de M. l'abbé Schmidlin et des *Dossiers de l'Action missionnaire* de Louvain, se divise en six parties : Missiologie fondamentale — Missiologie juridique — Missiologie historique — Missiologie descriptive — Missiologie pratique — Missiologie coopérative. C'est dire que les auteurs se sont efforcés d'épuiser le sujet. C'est dire aussi qu'ils ont cru devoir réunir dans un même manuel la théologie missionnaire — terme auquel ils préfèrent celui de théologie fondamentale — et la missiologie proprement dite, dont la théologie missionnaire apparaît dans leur traité comme une sorte de préface. Cette conception semble impliquer qu'à leurs yeux la missiologie forme une branche autonome, mais une simple branche de la théologie. Ne peut-on se demander si la missiologie n'a pas conquis aujourd'hui sa parfaite majorité et s'il n'y a pas lieu de la considérer comme une science complètement indépendante, à la manière du droit canon par exemple ? La création à l'Université grégorienne d'une Faculté spéciale de missiologie paraît une réponse affirmative à cette question, que je me contente du reste de poser. Mais, quelle que soit la solution de principe, il semble qu'il y ait pratiquement avantage à distinguer les deux choses; et, dans le cas du présent manuel, les deux ouvrages qui se trouvent réunis en un seul se sont peut-être nui l'un à l'autre, en empêchant les auteurs de donner à tous les points qu'ils abordaient un égal développement.

Par ailleurs, on peut craindre qu'il n'y ait dans ce traité un abus dangereux des divisions et des définitions. Ce sont des procédés pédagogiques nécessaires et même excellents, à la condition que l'on ne tombe pas dans l'excès; car cet excès, loin de faire naître la clarté, engendre la confusion et brouille tout dans l'esprit. On peut regretter aussi, dans le chapitre consacré à l'étude des religions, quelques condamnations un peu brutales et sans nuances, qui risquent de blesser certaines âmes. Un musulman, un protestant, s'il est d'esprit droit et de bonne foi, ne reprochera jamais à un catholique de regarder l'Islâm, de regarder le protestantisme comme une erreur : il ne verra que de la logique dans cette attitude. Mais, étant précisément de bonne foi, il sera douloureusement blessé et peut-être à jamais écarté du catholicisme s'il lui arrive de lire le jugement porté sur l'Islâm (p. 297) ou sur les missions protestantes (p. 303). Ce qui est dit sur le respect des coutumes indigènes (p. 419) me paraît en revanche donner une note beaucoup plus juste.

Il est très difficile, sinon impossible, que la bibliographie d'un

manuel de missiologie soit exhaustive. Celle que l'on nous offre est du moins très abondante. On doit relever toutefois son caractère artificiel, je veux dire par là que les auteurs n'ont certainement pas eu entre les mains toutes les publications qu'ils indiquent. On doit relever aussi l'insuffisance de certaines références, trop peu précises, et, comme dans le reste du volume, un nombre excessif de fautes d'impression. Par un louable scrupule, on n'a voulu signaler que l'original allemand du *Manuel des Missions catholiques* du P. Arens. Cependant, puisque le français est sans aucun doute la langue étrangère la plus connue en Espagne, il n'aurait peut-être pas été inutile de citer aussi l'édition française du *Museum Lessianum* (Louvain, 1925), avec son complément *État actuel des missions catholiques* (*Museum Lessianum*, 1932). Rappelons, car la chose a son importance, que le mauvais *Manuel d'art musulman* de Migeon (p. 494), limité aux arts plastiques et industriels, doit être complété, pour l'architecture, par les deux excellents volumes de M. Georges Marçais (Paris, 1926-1927). N'aurait-il pas été possible, en outre, dans la bibliographie même comme dans les notes, d'introduire quelques appréciations critiques, de marquer par exemple le caractère tendancieux de l'*Orpheus* de Salomon Reinach (p. 275, n. 1) ou l'anticléricalisme, si j'ai bonne mémoire, de M. Ayarragaray (p. 481) ? Parmi les revues missionnaires espagnoles (p. 461-462), je ne vois pas mentionnée *Mauritania*, l'inégale, mais souvent intéressante revue des PP. Franciscains espagnols de Tanger; peut-être n'a-t-on voulu parler que des revues publiées dans la métropole. Arrêtons ici, d'ailleurs, les remarques de cette espèce. Je ne puis oublier que nous n'avons encore en France aucun livre comparable à celui des PP. Pío Ma. de Mondreganes et Gumersindo de Escalante. Puisse l'exemple qu'ils viennent de donner inspirer et stimuler nos théologiens et nos missiologues !

Robert Ricard.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

DOCUMENTS

D. J.-M. Canivez. *Statuta Capitulorum generalium ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786.* Tomus II : *Ab anno 1221 ad annum 1261* (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, fasc. 10). — Louvain, Bureaux de la Revue d'histoire ecclésiastique, 1934. In-8° de xvi-490 pages. Prix : 20 belgas.

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensions de cette édition critique des statuts de l'ordre de Cîteaux qui remplacera fort avantageusement l'édition fragmentaire qu'avait donnée Dom Martène dans le tome IV de son *Thesaurus novus anecdoctorum* (Cf. *Revue*, t. XX (1934), p. 256). Le tome II, qui vient de paraître, nous apporte même bien plus de textes inédits que le tome I : pour l'année 1229, par exemple, Dom Martène ne connaît que 8 statuts, la présente édition en donne 47; pour l'année 1251, la proportion est de 11 contre 75 et de 7 contre 52 pour l'année 1257. On peut juger par là combien indispensable était cette nouvelle publication.

Les statuts de cette seconde période (1221-1261) présentent autant d'intérêt que ceux de la période primitive : ils nous permettent de saisir le rayonnement de l'ordre de Cîteaux dans la chrétienté médiévale, à une des époques les plus brillantes de notre histoire religieuse. Tous les événements importants de la chrétienté, la Croisade contre les Infidèles, par exemple, ont leur écho dans les chapitres généraux de l'Ordre. Tous les grands noms du monde ecclésiastique et féodal passent tour à tour dans ces textes : papes et évêques, empereurs, rois, ducs, comtes. On y relève assez fréquemment les noms de saint Louis et de Blanche de Castille : comme tant d'autres, ils ont sollicité plusieurs fois les prières de tout l'ordre cistercien.

Comme nous l'avons noté précédemment, le chapitre général est l'organe régulateur de la vie cistercienne. Nombreux sont les statuts disciplinaires qui nous révèlent les difficultés qui surviennent dans les monastères et les abus qui peuvent s'y introduire. On constatera que l'ordre de Cîteaux fait, dans l'ensemble, bonne figure et réprime vigoureusement les moindres défaillances. Il n'a rien perdu de son esprit primitif. Nombreux sont également les statuts qui autorisent la construction de nouveaux monastères ou l'affiliation de monastères déjà existants. Ils permettent de suivre le développement de l'ordre pendant cette période, nous font connaître la date précise des nouvelles fondations, ainsi que le nom des grands personnages qui se sont intéressés à ces fondations.

L'apport liturgique de ce tome est particulièrement considéra-

ble, d'autant que Dom Martène a donné la préférence, dans son choix, aux statuts d'ordre disciplinaire. On notera l'introduction de nombreuses fêtes nouvelles soit dans l'Ordre tout entier, soit dans un royaume ou une province. C'est grâce à ces renseignements que le P. Trilhe a pu fixer avec précision le développement du sanctoral dans l'office cistercien (article du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* t. IV, col. 1799). On pourra désormais se reporter facilement aux textes et ce sera tout profit pour les historiens de la liturgie.

Le travail qui incombait à l'éditeur pour la présentation de ces textes a été fait avec le plus grand soin. A peine si une lecture des plus attentives permettrait de relever quelques distractions : ainsi, la restitution du mot *archiepiscopus* devant *Tholosanus,* au lieu du mot *episcopus* (p. 293). Les monastères sont identifiés au bas des pages, à chaque mention, ce qui oblige à de nombreuses répétitions, mais facilite les recherches. Ici encore, il y a peu à reprendre, autant que nous avons pu en juger d'après les monastères de la province de Languedoc dont l'histoire nous est plus familière. Nous signalerons seulement que le monastère de *Sancta Maria de Olivis* (p. 338), situé près de Narbonne, s'appelle, en langue vulgaire, les Olieux et non les Olives. Les tables finales, qui seront accompagnées, nous dit-on, de cartes géographiques, permettront d'ailleurs à l'auteur de compléter et de préciser son travail d'identification.

En adressant une fois de plus nos félicitations au P. Canivez, nous souhaitons que le prochain volume paraisse aussi rapidement que celui que nous venons de présenter à nos lecteurs.

E. Griffe.

M. Bruchet et E. Lancien. *L'itinéraire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas.* Introduction de M. Henri Courteault (Ouvrage publié sous les auspices du Comité flamand de France). — Lille, Danel, 1934. In-4° de viii-420 pages. Prix : 125 francs.

Du grand ouvrage qu'il avait entrepris sur Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, l'ancien archiviste du département du Nord, M. Max Bruchet, n'a pu donner que la première partie dans son livre : *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie,* qui lui valut le Grand prix Gobert décerné par l'Académie des inscriptions. Les forces lui manquant pour achever son œuvre, pour publier, comme il en avait aussi formé le projet, les papiers de la chancellerie de Marguerite d'Autriche, Max Bruchet pensa du moins rendre un dernier service à ceux qui viendraient après lui comme à tous ceux qui s'occuperaient des trente premières années du xvie siècle : il établit l'itinéraire de l'archiduchesse avec les incomparables ressources que lui offraient les archives départementales du Nord. La mort le frappa tandis qu'il était occupé à réaliser son dessein. La plus distinguée de ses collaboratri-

ces, Mlle Lancien, se trouva là pour reprendre et terminer l'œuvre avec un dévouement et une compétence auxquels on ne saurait trop rendre hommage. L'*Itinéraire de Marguerite d'Autriche* est paru en 1934 sous les auspices du Comité flamand de France en un volume luxueusement édité de 420 pages.

M. Henri Courteault, l'éminent directeur des Archives nationales, le présente en une remarquable introduction où, après avoir rendu un dernier hommage à l'excellent travailleur que fut l'archiviste du Nord, il met en relief l'intérêt exceptionnel qu'offre ce livre pour l'histoire de l'Europe comme pour celle des Pays-Bas : ne fixe-t-il pas les étapes de la vie d'une princesse qui, de 1507 à 1530, assista à tous les grands actes diplomatiques, y joua souvent un rôle important, quand ce ne fut pas le premier. Avec un rare bonheur d'expression, il caractérise la politique de Marguerite d'Autriche dans la précieuse collaboration qu'elle ne cessa d'apporter d'abord à son père l'empereur Maximilien, puis à son neveu Charles Quint.

L'*Itinéraire* qui prend Marguerite à son berceau, à Bruxelles, le 10 et non le 11 janvier 1480, pour la suivre jusqu'à sa mort survenue à Malines le 1er décembre 1530, ne tient pas moins de 327 pages. Les dates y sont fixées de la manière la plus rigoureuse, d'après les papiers de la chancellerie; à plus d'une reprise sont rectifiées des erreurs commises par l'un ou l'autre érudit. La sécheresse de l'énumération des villes où est passée la gouvernante, est corrigée par des citations de lettres, des fragments de comptes, des extraits de chroniques contemporaines qui laissent entrevoir ici et là, comme un éclair, les jeux de physionomie de cette attirante figure.

Pour accroître encore l'intérêt de son œuvre, Mlle Lancien y a publié en appendice, avec une lettre de Maximilien, cent treize lettres inédites de l'archiduchesse; de ces lettres elle a reproduit parfois la minute en regard du texte expédié par la chancellerie : la comparaison de l'une et de l'autre est très suggestive. Ces lettres ont trait aux affaires publiques et privées; aucune n'est banale. Il y est question de la guerre de Gueldre, des relations de la Maison d'Autriche avec la France et l'Angleterre, de l'élection impériale de 1519, des grands traités qui se négocient alors. Quatre qui s'échelonnent de 1523 à 1528 se rapportent aux progrès de l'hérésie naissante du luthéranisme. D'une lecture souvent difficile — les fac similés des écritures de Marguerite et de ses secrétaires en donnent une idée — ces textes sont édités avec un soin qui est allé jusqu'au scrupule.

Le vœu suprême de Max Bruchet a donc été rempli : son *Itinéraire* a été publié. Il rendra aux historiens du XVIe siècle les plus signalés services.

A. Leman.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Eucharistia. Encyclopédie populaire sur l'Eucharistie, publiée sous la direction de Maurice Brillant. — Paris, Bloud et Gay, 1934. In-8° de x-1 022 pages, 60 francs.

Voici encore un nouveau volume de la précieuse collection : *Manuels du catholique d'action.* Il suit de très près son aîné, *Tu es Petrus,* et l'on ne saurait assez féliciter et remercier les directeurs de la librairie Bloud et Gay de l'inlassable activité dont ils témoignent. Rien ne les arrête, et la crise elle-même ne les empêche pas de publier sans cesse de nouveaux ouvrages. Sans doute, la confiance du public accompagne leurs efforts : elle est bien placée, car rien n'est plus utile, dans la bibliothèque ou sur la table d'un travailleur, qu'un manuel plein de renseignements précis. On a déjà discuté ferme sur le sous-titre d'Encyclopédie populaire qui figure sur la première page de chacun de ces gros volumes : je puis bien dire tout net que je ne l'aime pas beaucoup non plus. A qui fera-t-on croire que le peuple chrétien lira un travail de plus de 1 000 pages sur l'Eucharistie ? Sans doute a-t-on voulu exprimer l'idée que ces manuels, rédigés par des spécialistes, ne sont pas faits pour les spécialistes; et cela est vrai. Mais était-il nécessaire de le dire ?

Au reste, c'est là une vétille. Plutôt que de s'arrêter à la page de titre, mieux vaut ouvrir le volume et en examiner le contenu. Il serait injuste pourtant de ne pas saluer le nom du directeur qui a dressé le plan d'*Eucharistia,* qui en a recruté les collaborateurs, qui a surveillé l'exécution de l'ouvrage. Ceux qui ont lu les pages admirables par lesquelles Maurice Brillant a achevé *Christus* ne sont pas surpris de retrouver son nom en tête d'*Eucharistia.* Maurice Brillant est un laïc sans doute; mais, tout comme Ward, il sait fort bien sa théologie et, à l'occasion, rien ne l'empêcherait de l'enseigner. Ce qui vaut mieux, il a pour Notre-Seigneur l'ardent amour d'un disciple fidèle. Les quelques pages de préface qui ouvrent *Eucharistia* sont l'œuvre d'un cœur reconnaissant.

On ne saurait mieux donner une idée de la richesse de ce nouveau manuel qu'en en rappelant ici les grandes divisions. La première partie est, comme il convient, consacrée à l'institution de l'Eucharistie. Elle ne renferme qu'un chapitre, dont la rédaction a été confiée à un maître, M. J. Coopens, professeur à l'Université de Louvain. Vient ensuite l'histoire du dogme eucharistique, depuis la fin de l'âge apostolique jusqu'à nos jours : MM. Pourrat et Bardy se sont ici partagés la besogne... et l'on peut remarquer en passant que la table des matières (p. 1 014) oublie de signaler le chapitre IV de cette seconde partie.

La troisième partie est réservée à l'exposé doctrinal : elle est très complète, puisqu'on y trouve non seulement la doctrine catholique, résumée par le si regretté P. de la Taille, mais encore la doctrine des réformés, celle des anglicans, celle des chrétiens orientaux.

Les chapitres sur la piété eucharistique traitent de thèmes variés : la communion; le culte rendu à l'hostie (saluts et visites du Saint-Sacrement); l'élévation et l'exposition de l'hostie; les œuvres eucharistiques; le rôle social de l'Eucharistie; l'éducation eucharistique; la doctrine de la piété eucharistique. On a ici quelque peu l'impression de se promener dans une forêt vierge !

Nous trouvons ensuite une étude canonique et liturgique sur l'Eucharistie : par la force des choses, bien des renseignements qui nous sont ici donnés figuraient déjà dans *Liturgia*. Il n'était pas possible d'éviter ce double emploi. Dans la sixième partie qui est réservée à l'étude apologétique, deux chapitres seulement, mais cexcellents, de M. Birot et de Mgr Ruch : ce dernier sur les analogies païennes et sur les religions à mystères retiendra spécialement l'attention. La dernière partie est intitulée : les Lettres et les arts au service de l'Eucharistie. Enfin, deux appendices terminent l'ouvrage : l'Eucharistie et les saints; lexique des écrivains ayant parlé de l'Eucharistie. Ce lexique rendra service; mais il contient trop de noms : qu'a dit Eusèbe d'Emèse sur l'Eucharistie ? Le même personnage est donné comme le principal porte-parole du parti des Macédoniens... qui ne s'est organisé qu'après sa mort. Eustache d'Antioche, qui vient ensuite, s'appelle en réalité Eustathe, et je ne sache pas non plus qu'on ait de lui d'importants textes eucharistiques.

Il serait puéril de s'arrêter à ces détails. En réalité, *Eucharistia* est un bon et beau livre. Conçu et dirigé par un chrétien fervent qui est en même temps un homme de science, il porte partout ce double caractère : il est un témoignage d'amour et un témoignage d'érudition. Les deux choses ne vont-elles pas ensemble lorsqu'il s'agit de l'Eucharistie ?

G. Bardy.

Pierre Renouvin. *La crise européenne et la Grande Guerre (1904-1918)* (Peuples et civilisations, ... sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac, vol. XIX). — Paris, Alcan, 1934. In-8° de 639 pages, 60 francs.

On ne saurait dire que l'auteur ait tenté une entreprise impossible, puisqu'il a réussi. C'était pourtant de l'audace que de chercher à résumer en un volume, même aussi compact que celui dont nous rendons compte, des années chargées d'événements aussi complexes. Le lecteur ne cherchera donc dans l'ouvrage de M. Renouvin que ce qu'on doit espérer y trouver, c'est-à-dire un résumé (d'une clarté digne des plus grands éloges), établi par un auteur qui domine son sujet avec la plus grande aisance. Nulle part on ne sent l'effort ou la peine, et cette aisance donne la mesure du travail qu'a dû fournir l'auteur.

L'ouvrage comprend trois livres : le premier : *la Crise européenne* (1904-1914) étudie les peuples et leurs gouvernements, les relations entre états, l'évolution politique et sociale, les alertes successives qui accompagnent la course aux armements, et l'ex-

plosion de 1914. Le second livre : *l'Europe en guerre* (1914-1916); le troisième : *l'Intervention américaine et le dénouement* suivent, aussi bien qu'on saurait le désirer, les grandes lignes des opérations militaires, les manœuvres diplomatiques, la situation économique et politique des états, et les réactions réciproques de ces trois ordres de faits.

Il est bien évident qu'un tel ouvrage repose sur des études déjà très générales. Il ne fournit donc pas au lecteur le moyen de s'informer lui-même, ou de critiquer les thèses générales de l'auteur. Celui-ci d'ailleurs a été d'une impartialité rare. Chicanerons-nous cette phrase de sa conclusion (p. 601) : « les régimes parlementaires ... ont traversé la crise sans dommage. *Ils ont fait preuve de souplesse et de solidité* » ? (C'est nous qui soulignons). M. Renouvin a l'ironie assez amère. C'est d'ailleurs moins qu'une bagatelle, et nous sommes persuadés que ce livre sera désormais indispensable à quiconque devra s'orienter dans l'histoire (d'une complication désespérante) des années que l'auteur a pris pour sujet.

P. d'Herbécourt.

BIOGRAPHIES

Chanoine P. Fiel. *Un sculpteur lorrain à Rome, Nicolas Cordier.* — Nancy, les Arts graphiques, 1933. In-4° de 17 pages.

L'auteur a fait tirer à part cette notice, parue dans le « *Pays Lorrain* », n° de mars 1933. Né en Lorraine vers 1567 (on ne connaît ni sa famille ni son lieu de naissance), Cordier passa toute sa vie à Rome, travailla pour les papes Clément VIII (tombeaux de ses parents, à la Minerve) et Paul V (chapelle Borghèse à Sainte-Marie-Majeure), fondit les statues de Paul V à Rimini, et d'Henri IV à l'entrée de la basilique du Latran, en 1608. Il mourut à Rome le 29 novembre 1612. La notice de M. le chanoine Fiel est aussi solidement documentée qu'attrayante, et ornée de bonnes photographies.

P. d'Herbécourt.

Dr A.-N. Rabourdin. *Nicolas Rabourdin.* — Rambouillet, P. Leroy, 1934. In-16 de 46 pages et un portrait.

Intéressante biographie d'un descendant d'une ancienne famille beauceronne, attachée depuis plusieurs siècles à la culture du sol. On rencontre parmi ses membres des prêtres, des hôteliers, des régisseurs de seigneuries, etc. L'auteur retrace la vie d'un prêtre qui remplit à Rambouillet, à la fin du XVIIIe siècle, les importantes fonctions de chapelain de l'Hôpital royal, fondé par le duc de Penthièvre. Son empressement à prêter le serment schismatique et à devenir « abbé constitutionnel » lui valut les charges de commissaire et de procureur de la commune. Le 19 brumaire an II, il dépose ses lettres de prêtrise et se retire dans son pays

natal à Aunay-sous-Auneau où il passe en sécurité les jours de la Terreur. A la reprise du culte il exerce encore pendant quelque temps son ministère à l'Hôpital et enfin se retire comme aumônier dans un château près d'Ablis où il meurt en 1823, après avoir, dans son testament, affirmé son attachement à la religion catholique, apostolique et romaine.

Tout en faisant très large la part des circonstances atténuantes, nous ne pouvons accepter les conclusions de l'auteur qui apprécie l'apostasie de l'abbé Rabourdin avec une indulgence que peut excuser la piété filiale, mais trop excessive devant l'abandon du devoir.

L. Lefèvre.

Léon Brétaudeau. *Le bienheureux Pierre-René Rogue, prêtre de la Mission* (1758-1796). — Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1934. In-8° de 152 pages.

M. Pierre-René Rogue, né à Vannes en 1758, ordonné prêtre en 1782, entra dans la congrégation des Prêtres de la Mission en 1786. Après son temps de probation, il fut envoyé comme professeur de théologie au grand séminaire de Vannes dont il était lui-même ancien élève. A ses fonctions de professeur, il joignit celles de vicaire de la paroisse du Méné. Survient la Révolution. M. Rogue refusa le serment à la Constitution civile du clergé, il refusa également plus tard le serment de maintenir la liberté et l'égalité. Il figura sur la liste des prêtres réfractaires du département de Vannes, condamnés à la déportation. Il ne quitta pas Vannes cependant : il y exerça en se cachant, avec un admirable dévouement, le saint ministère pendant toute la Terreur. Ce n'est que sous le Directoire, quand il y eut une reprise de la persécution religieuse, qu'il fut dénoncé traîtreusement par des individus qu'il avait obligés. Arrêté, jeté en prison, il refusa d'user de la faculté, qui lui fut offerte, de s'échapper. Traduit devant le tribunal criminel, sous l'inculpation de prêtre réfractaire, il fut condamné à mort le 2 mars et exécuté le 9 mars 1796.

Le 27 mai 1934 l'Église, sur la proposition de la Congrégation des rites, proclamait bienheureux Pierre Rogue, martyr de la Révolution.

Le livre de M. Léon Brétaudeau, agréablement illustré, est une contribution intéressante à l'histoire religieuse du diocèse de Vannes pendant la période révolutionnaire. Il vise à édifier autant qu'à instruire : de là un style quelque peu onctueux qui ne convient pas parfaitement à une œuvre historique.

R. D.

P. Léon Veuthey. *Un grand éducateur. Le Père Girard (1765-1850)*. — Paris, E. de Boccard, 1934. In-8° de viii-324 pages.

Voici une figure originale et remarquable : celle d'un religieux suisse qui eût pu être un grand philosophe, et qui fut simplement

un éducateur de premier ordre. La vie et les idées du P. Girard sont étudiées dans ce livre avec une sympathie fraternelle qui n'exclut pas l'impartialité.

Né à Fribourg, entré à seize ans chez les Cordeliers, il fait l'année suivante sa philosophie en Allemagne; mais quelle philosophie ! Réduit à choisir entre le rationalisme de Wolff et le matérialisme de Locke, il opte pour le premier, dont il gardera toujours quelque teinte. Cette formation hasardeuse d'un religieux à la fin du XVIIIe siècle donne tout de même à penser... La théologie, après cela, lui parut antirationnelle, et une crise grave en résulta; il revint à la foi par le cœur.

Ses expériences personnelles, si douloureuses, inspirèrent plus tard le philosophe et le pédagogue. Éducateur-né, il fut sous ce rapport un maître incomparable, auquel ont rendu hommage des protestants tels que Naville, et des laïcisants tels que Compayré. Il adopta et perfectionna l'enseignement mutuel, tout à ses débuts et si discuté alors, surtout en France, mais pour des raisons de religion et de politique entremêlées, plutôt que de pédagogie. Ce n'était pourtant qu'une question de méthode et non de principe : elle consistait à répartir les enfants en petits groupes, sous la direction de camarades plus avancés, appelés moniteurs, qui leur répétaient les leçons du maître, sous le contrôle actif de celui-ci; de là le nom d'enseignement *mutuel*. On l'opposait à celui des Frères ou des Jésuites, qui instruisaient eux-mêmes, simultanément, une classe ou une division entière : d'où le nom d'enseignement *simultané*. Sous ces questions de méthodes se cachaient d'âpres conflits religieux et sociaux, auxquels le bon Père Girard était complètement étranger, mais dont il fut constamment la victime. En Suisse, on lui reprochait de favoriser le nivellement des classes; et il est vrai qu'il fut un précurseur de l' « école unique »; mais il voulait rapprocher les rangs, non les confondre. En France, sous la Restauration, l'école mutuelle fut de part et d'autre en proie aux passions partisanes, chère aux libéraux par hostilité contre les Frères et, pour ce même motif, très suspecte au clergé. La Mennais, comparant les deux écoles, écrivait : « La question est bien simple; il s'agit de choisir entre la société et l'anarchie. » La mutuelle, d'ailleurs, prêtait à la critique, étant réduite chez nous à un froid mécanisme où il n'y avait rien pour le cœur, tout à l'opposé de l'école du P. Girard, dont les enfants étaient enthousiastes. Sa méthode, essentiellement intuitive et inductive, allait des faits aux lois, de la pratique à la théorie, de la langue maternelle à la grammaire, de l'Histoire Sainte et de l'Évangile aux formules abstraites — trop — du catéchisme. Elle n'avait qu'un défaut, mais grave : sa difficulté pour le maître ; le P. Girard y excellait, mais c'était le P. Girard. Les deux méthodes ont fini, je crois, par se combiner ensemble dans les écoles. Quoi qu'il en soit, l'évêque de Lausanne et Genève, ému de la défiance invincible de l'épiscopat français, proscrivit la mutuelle en 1821. Ce fut la plus cruelle épreuve du P. Girard.

C'est ainsi qu'une question en soi purement pédagogique est devenue un des épisodes marquants de la lutte religieuse sous la Restauration; et à ce titre elle intéresse l'historien, qui trouve, d'ailleurs, maintes choses à glaner dans cet ouvrage. Voyez, par exemple, le P. Girard devenu à trente-quatre ans le premier curé catholique de Berne depuis la Réforme. Nommé à ce poste par un gouvernement révolutionnaire, il réussit, dans un milieu protestant plein de préjugés séculaires et de défiances très vives, à implanter solidement le catholicisme sans provoquer la moindre réaction, bien mieux, en s'attirant toutes les sympathies. Sa méthode ? Pas de relations mondaines : prêtre, rien que prêtre; la charité, l'exemple d'une vie chrétienne; pas de controverse : l'Évangile tout pur, sans nulle attaque aux croyances d'autrui, toutefois en insistant sur le dogme. Ayant obtenu des protestants le chœur d'une église dont eux-mêmes occupaient la nef, il fit de beaux offices, avec chants communs et traduction en regard du texte; et les protestants d'accourir, stupéfaits d'entrevoir, après trois siècles, le vrai visage du catholicisme.

Le P. Girard eut des admirateurs et des amis fidèles dans tous les camps. Victor Cousin fut du nombre, et aussi les pasteurs François et Ernest Naville, dont le premier publia une partie de ses ouvrages, et dont le second lui a consacré une notice. Mais ces amitiés mêmes, qui honorent tant son esprit et son cœur, le rendirent suspect à ses coreligionnaires. Ce grand homme et ce saint religieux, qui avait en horreur la politique et les partis, fut rangé à toute force dans un camp qui n'était pas le sien, méconnu et persécuté dans sa ville natale. Ce ne fut qu'après sa mort, et pas tout de suite, que l'unanimité put se faire sur son nom.

L'ouvrage du P. Veuthey, bien écrit, a néanmoins je ne sais quoi de « flou », avec des répétitions et des longueurs, trop peu de dates, et pas d'Index onomastique, ou analytique, si utile aux chercheurs. Quelques lapsus : on ne dit pas « sans *ne* » (p. 23). A la page 94 : « ne pouvait dire que du bien de Pestalozzi », signifie évidemment : « ne pouvait pas ne dire que du bien ».

Je regrette surtout que cette excellente biographie d'un homme illustre apparaisse trop isolée de l'histoire générale de son pays, des conditions politiques ou religieuses où il a vécu. Le *Sonderbund* en particulier, résultat de longues provocations ou de malentendus funestes, méritait mieux qu'une page assez peu nette (290-291). Et l'on ne s'explique bien ni les événements locaux de Fribourg, ni la sévérité du P. Girard envers les catholiques suisses, dont l'expédition, d'ailleurs peu glorieuse, causa une si vive espérance, puis une déception si profonde et si humiliée chez les catholiques de France : « la défaite a été honteuse », avoua Montalembert à la tribune, le 14 janvier 1848. Le P. Girard, alors octogénaire, en subit durement le contre-coup. Et il eut en mourant cette suprême tristesse de voir les deux confessions de sa patrie séparées désormais non plus seulement par la tête, mais par le cœur.

Ernest SEVRIN.

La fondatrice de la congrégation des Bénédictines de N.-D. du Calvaire, Madame Antoinette d'Orléans-Longueville, marquise de Belle-Isle, en religion Mère Antoinette de Sainte-Scholastique (1572-1618), par une Moniale de la même Congrégation. Préface de Georges Rigault. — Poitiers, Imprimerie moderne, 1932. In-12 de IX-503 pages, 25 francs.

Il y a peu de temps, en 1933, nous avons présenté dans cette *Revue* le bel ouvrage que le chanoine Dedouvres a consacré à l'illustre P. Joseph et nous avons signalé parmi les manifestations de l'activité prodigieuse de l' « Éminence grise », la création d'une congrégation religieuse de femmes qui existe encore, celle des Bénédictines du Calvaire. Or, voici que paraît, pour compléter le livre de M. Dedouvres, la biographie de celle qui fut l'auxiliaire du P. Joseph dans cette création. C'est une grande et haute figure que celle de Madame Antoinette d'Orléans-Longueville, fondatrice avec le P. Joseph, de la Congrégation des Bénédictines de N.-D. du Calvaire. Par sa naissance et par son mariage, elle appartient à la plus haute noblesse, descendant de Charles V, roi de France, cousine d'Henri IV, bru du maréchal duc de Retz, belle-sœur de deux évêques et d'un archevêque de Paris, mère du duc Henri de Retz, tante de la duchesse de Longueville et du trop célèbre coadjuteur. Mais elle est plus grande encore par l'âme que par le rang social et l'auteur de la préface, M. Georges Rigault, lui trouve à bon droit, à elle comme à plusieurs de ses contemporains, une affinité avec les héros cornéliens. Le fait est qu'elle a toujours placé très haut son idéal de vie. Veuve à vingt-quatre ans, elle quitte le monde malgré l'opposition acharnée de sa famille et, en 1599, elle entre au couvent des Feuillantines de Toulouse qui ont adopté la réforme très austère du quercynois Jean de la Barrière. Mais des personnes de bien, qui travaillent à la restauration de l'esprit religieux dans les cloîtres, ont des vues sur elle et engagent l'abbesse de Fontevrault à la demander comme coadjutrice. La voilà donc grande-vicaire de Fontevrault. C'est là qu'elle voit le P. Joseph qui sera désormais son guide. Devant la résistance que rencontrent ses projets de réforme, Mme d'Orléans quitte Fontevrault pour aller s'établir, avec quelques religieuses, au prieuré de Lencloître, en Poitou, qui en dépend. Mais à Lencloître, comme à Fontevrault, Antoinette d'Orléans se heurte à l'opposition de l'abbesse de Fontevrault et c'est alors que, soutenue par le P. Joseph, elle fonde à Poitiers l'ordre du Calvaire, où elle pourra satisfaire sa soif d'austérité et de mortification (25 octobre 1617). Notons que cet Ordre, plus heureux que d'autres, a survécu à la Révolution et qu'il compte actuellement en France huit maisons.

Antoinette d'Orléans mourut l'année suivante, en odeur de sainteté. La moniale qui nous a raconté sa vie l'a fait avec une simplicité distinguée et elle a fort exactement tiré parti des documents qu'elle avait à sa disposition. Son livre n'est donc pas seulement un livre édifiant, c'est une contribution sérieuse à l'histoire de la Renaissance religieuse au début du XVIIe siècle.

J.-B. Sabrié.

MONASTÈRES BÉNÉDICTINS

Pierre TISSET. *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève, des origines au* XIII*e siècle.* — Paris, librairie du Recueil Sirey, 1933. In-8° de 247 pages, 32 francs.

Fondée vers 804, l'abbaye de Gellone a son cartulaire définitivement constitué au début du XIIIe siècle (le dernier acte qui y soit inséré est une charte de 1236). M. Tisset étudie l'histoire de l'établissement bénédictin entre ces deux dates. Ce n'est pas une histoire complète qu'il nous donne. Il faudrait pour cela que l'état des documents le permît. Mais il a concentré son attention sur « quelques îlots ... qui émergent de place en place dans un océan d'oubli et de silence ».

Le travail est conduit avec une prudence, une méthode et une information excellentes. C'est une joie pour le lecteur de voir figurer ailleurs que dans la bibliographie, non seulement les actes et les livres intéressant directement l'histoire de Gellone, mais les grands travaux qui traitent de l'histoire des abbayes à la période choisie. De cette manière l'information prend l'ampleur nécessaire et la monographie devient vraiment une contribution à l'histoire générale. Il faut vivement remercier M. Tisset d'avoir ainsi compris son travail. Par malheur pour notre impatience, il a réservé pour un travail ultérieur un certain nombre de questions fort intéressantes concernant les actes juridiques (donations, échanges, ventes), la condition des hommes de l'abbaye, les revenus des moines, les différents modes de tenure et enfin, un gros morceau, les droits de justice de l'abbaye et leur exercice.

Son livre étudie d'abord la vie du fondateur et de sa famille. Sur la *Vita Willelmi,* et sur saint Guilhem, il trouve le moyen de compléter les remarques de Bédier. Il est impossible de le résumer. Disons seulement que désormais les auteurs qui se préoccuperont de la *Geste* des Narbonnais devront consulter son travail.

Impossible non plus de résumer le chapitre concernant les relations, souvent tendues, d'Aniane et de Gellone. Bédier a rendu leur lutte célèbre. Là encore M. Tisset précise et discute. Il est difficile de ne pas être de son avis.

Le chapitre III (Historique de l'abbaye) comprend les notices sur les trente-et-un abbés qui régirent l'abbaye du IXe au XIIIe siècle, puis une étude sommaire sur les deux prieurés de Sauve et Meyrueis, le couvent des religieuses et le nom de l'abbaye (d'abord Gellone, puis, vers le XIe siècle, le nom du fondateur se substitue au nom du lieu).

Le chapitre IV fait l'historique des relations de l'abbaye avec ses protecteurs temporels. D'abord abbaye royale (probablement), Gellone est cédée en fief par le vicomte de Béziers au marquis d'Anduze, puis elle lutte pour conserver sa pleine indépendance, tout en jouissant de la protection des seigneurs dont les fiefs avoisinent ses terres (mais les essais de *custodia* sont assez peu nets);

elle se tourne eusuite vers le roi de France pour obtenir de lui une protection assez lointaine pour ne pas être gênante, et se défend contre les tentatives des comtes de Toulouse et les vicomtes de Lodève, ces derniers devenant peut-être plus inquiétants quand la vicomté aura passé en 1188 aux mains de l'évêque de Lodève lui-même.

Car, et c'est le sujet du chapitre V, l'abbaye tient essentiellement à garder le maximum d'indépendance. Elle lutte de tout son pouvoir pour devenir directement dépendante du Saint-Siège. La question, après maints incidents, fut précisée en 1284, par un arbitrage confirmé et corroboré en 1286. L'évêque n'a plus sur l'abbaye et ses dépendances qu'un pouvoir limité à l'exercice de son pouvoir d'ordre (collation des sacrements, réconciliation des hérétiques, consécration des vierges, des églises et des autels, dégradation des clercs déshonorés).

M. Tisset montre dans une étude précise et fort intéressante comment la *tutela et defensio apostolicae Sedis* se transforme peu à peu en exemption. Pratiquement l'abbaye est libre. Le Saint-Siège se réserve le droit de confirmer l'élection de l'abbé. On ne voit pas que l'évêque ait exercé sur l'abbaye le droit de visite. Pour ses dépendances, il faut distinguer.

Le chapitre VI, consacré à l'administration de l'abbaye, ne donne pas lieu à des remarques très nouvelles. On trouve à Gellone les offices claustraux qui sont de règle chez les Bénédictins. Ce qui est plus intéressant, c'est l'étude des officiers laïcs. Les principaux sont les *bayles* ou *viguiers*. Ils apparaissent à Gellone vers le milieu du XIe siècle. Leur rôle est en gros celui d'une sorte d'intendant chargé de faire rentrer les droits que les tenanciers doivent aux abbés, et pour se payer de leur peine, ils perçoivent des redevances personnelles en nature. Un trait curieux et qui montre bien la tendance générale de l'époque à transformer les fonctions en fiefs héréditaires, c'est qu'il se fonde des dynasties de bayles, qui naturellement entrent en conflit avec l'abbaye, et qui peuvent devenir dangereuses quand la baylie est entre les mains d'un châtelain local.

Les terres sont exploitées de deux façons : directement et par des tenanciers. Ce deuxième mode d'exploitation se généralise au Xe et au XIe siècle, conséquence directe de la rareté des capitaux et de la main-d'œuvre. A la fin du XIIe siècle les cessions de terre moyennant une redevance et un engagement de cultiver et de faire rendre une plus-value aux fermes cédées ne se retrouvent plus dans les documents.

Plusieurs appendices complètent le travail. Le principal est une liste des titulaires d'offices claustraux. Cette liste est établie très ingénieusement de manière à faire saisir le passage d'un même moine d'un office à l'autre.

E. JARRY.

Dom Armand Séquestra, O. S. B. *Sant Pere de Besalú, abadia reial de la Congregació benedictina claustral Tarraconense* (977-1835). — Edicions de Santa Maria del Mont, 1934. In-8° de 179 pages, plus 11 pages non numérotées.

Ce livre est l'histoire détaillée d'un monastère bénédictin catalan, présentée sous la forme d'un catalogue des abbés. L'importance du comté de Besalú dans l'histoire de la Catalogne et la beauté de l'église romane qui subsiste aujourd'hui de ce monastère, donnent à ce livre un intérêt très vif. L'auteur, qui s'excuse dans l'avertissement de ne pas donner de cette abbaye « une histoire écrite selon toutes les règles de l'érudition moderne », a recueilli patiemment (et ce fut l'œuvre de dix années de sa vie) toutes les données qu'il a pu trouver se rapportant à Sant Pere de Besalú. En présentant au public le fruit de ses recherches, il n'a voulu faire œuvre « ni d'érudit, ni de panégyriste, ni de lettré, mais seulement de simple annaliste, et il s'est guidé sur la tradition bénédictine de la véracité historique. Des ouvrages comme celui-ci sont, en dépit de la modestie de Dom Séquestra, les fondements les plus solides de l'érudition. C'est grâce à des monographies de ce genre que l'on arrive à bien connaître l'histoire d'un pays et la Catalogne se trouve favorisée à ce point de vue, puisque ses archives sont plus riches que celles de tout autre pays en documents du Moyen Age et que l'exiguïté de son territoire a permis à ses érudits de donner sur bien des points des études à peu près exhaustives.

Nous nous permettrons seulement de faire à Dom Séquestra deux reproches : le premier est de n'avoir pas publié les documents anciens en latin plutôt que dans la traduction catalane; il eût été bien utile aussi de donner la référence précise de ceux qui ont été publiés ailleurs qu'ici; enfin un index des noms aurait facilité les recherches. Notre second reproche, plus grave, est d'avoir méconnu, en parlant de l'église de Sant Pere de Besalú, les résultats les plus assurés de l'archéologie moderne et de l'histoire de l'art. L'édifice actuel ne peut en aucune façon être celui qui fut consacré en 1003 : son chevet à déambulatoire et à chapelles rayonnantes noyées dans l'épaisseur du mur est un type étranger en Catalogne, dont l'origine doit être cherchée en France; les modèles dont il se rapproche le plus datent d'une époque assez avancée du XIIe siècle. Telle est la date qui doit être assignée à Sant Pere de Besalú : un simple coup d'œil jeté sur le plan sommaire que publie Dom Séquestra suffirait à l'indiquer, mais l'étude du détail et de l'ornementation transforme cette première impression en certitude. En effet la règle la plus élémentaire en archéologie oblige à contrôler le témoignage des documents par la comparaison de l'édifice qu'on étudie avec les monuments contemporains; car nous savons que les églises ont souvent été réédifiées de siècle en siècle, sans qu'aucun témoignage écrit de ces reconstructions nous ait été conservé. Cette date du XIIe siècle as-

signée à cette église n'est pas, comme le croit Dom Séquestra, « l'opinion personnelle d'un architecte moderne », mais, à n'en pas douter, celle de tous les archéologues qui ont traité de telles questions. Or l'architecture romane de la Catalogne nous est particulièrement bien connue grâce aux ouvrages de Puig i Cadafalch, qui font autorité non seulement en Catalogne mais en France : *l'Arquitectura romànica a Catalunya* (vol. II, 1911 et vol. III, 1918, Barcelone); *le Premier art roman* (Paris, 1928) et *la Geografia i els Origens del primer art romànic* (Barcelone, 1932, traduction française sous presse). Un exemple analogue nous est fourni par une autre église du même village de Besalú, Santa Maria, qui est certainement un édifice du XIIe siècle, bien que le plus récent acte de consécration qui nous ait été conservé à son sujet soit daté de 1055. Tout en louant Dom Séquestra de nous avoir fourni tant d'intéressants documents concernant son monastère, nous devons retenir ces deux exemples de la nécessité où se trouve l'archéologue de ne pas se fier aveuglément aux témoignages écrits et de les critiquer, car, pour nombreux qu'ils soient dans les archives de la Catalogne, on ne saurait prétendre qu'ils nous aient été conservés au complet.

Georges GAILLARD.

Jean GODEFROY. *Un demi-siècle de vie bénédictine pendant la Renaissance à l'abbaye champenoise de Montier-la-Celle* (Extrait de la *Revue Mabillon*). — In-8° de 119 pages avec plan.

Sauf durant la courte période où elle fut incorporée à la congrégation de Chezal-Benoît (1544-1550), l'abbaye de Montier-la-Celle, située aux portes de Troyes, demeura isolée jusqu'en 1655, époque où elle fut agrégée à la congrégation de Saint-Vanne. Ruinée par les gens de guerre en 1359-1360, elle fut presque immédiatement l'objet de travaux de restauration, et l'état de délabrement dans lequel elle ne tarda pas à retomber ne doit être attribué qu'au défaut d'entretien, lui-même explicable par la désertion des religieux et la misère générale qui tarit les sources de revenus. C'est seulement en 1465 que l'on commence quelques travaux, d'ailleurs bien minimes, mais le rétablissement de la prospérité matérielle du monastère fut l'œuvre de l'abbé Charles de Refuge (1488-1514). Une fois la maison pourvue de ressources suffisantes, il entreprit la construction de la salle capitulaire, puis celle du cloître, entreprise en 1504. Les contestations soulevées par le roi à l'encontre de son successeur Antoine Girard retardèrent pendant trois ans l'installation de celui-ci, mais n'apportèrent aucune interruption dans les travaux : la nef de l'église est alors commencée; l'édifice sera achevé vers 1534, date à laquelle on construisait les riches voûtes du chœur. De tout ce bel ensemble il ne reste, hélas ! plus rien, que quelques objets mobiliers conservés dans l'église paroissiale de Saint-André.

Faut-il dire, avec M. Godefroy (p. 1), que le retour de la prospérité a suscité des essais de réforme pendant la Renaissance ?

Nous ne le croyons pas et l'exposé même de l'auteur donne à son assertion le démenti le plus éclatant. Si Charles de Refuge fut un administrateur fort habile, il fut un piètre abbé, ne provoquant aucune vitalité spirituelle parmi ses religieux, qui semblent avoir mené une existence honnête, mais fort éloignée de la conventualité monastique. La réforme passagère, par union à la congrégation de Chezal-Benoît, fut un accident « étroitement subordonné à une intrigue de Cour », et non pas le résultat durable d'une aspiration à une vie plus parfaite, et il faudra attendre jusqu'au milieu du XVIIe siècle pour voir enfin une réforme sérieuse s'instituer à Montier-la-Celle. Sous cette réserve, nous devons louer M. Godefroy du soin et de la méthode avec lesquels il a procédé à ses dépouillements d'archives et utilisé son abondante récolte. Il jette une vive lumière sur les divers aspects de l'histoire du monastère : constitution et administration des propriétés rurales et urbaines, rapports avec les prieurés (dont les plus importants sont Sainte-Croix et Saint-Ayoul de Provins), recrutement et formation des religieux, rapports avec l'évêque du diocèse et son chapitre cathédral, liturgie, construction et décoration des édifices monastiques, de l'hôtel abbatial de Troyes et des bâtiments d'exploitation, etc. C'est un livre dont l'intérêt dépasse de beaucoup le cadre de l'histoire locale et qu'on lit avec un grand profit.

André LESORT.

HISTOIRE LOCALE

Léon MIROT. *La fondation de la chapelle du Volto Santo en l'église du Saint-Sépulcre à Paris* (Extrait du *Bollettino Storico Lucchese*, 6e année, n° 1). — Lucques, 1934. In-8° de 28 pages.

Dans un ouvrage antérieur, *Études lucquoises*, M. Léon Mirot a étudié l'activité économique des Lucquois, qui ont fondé de nombreux comptoirs, spécialement en France, durant le Moyen Age. Chacune de ces colonies pratiquait une dévotion fidèle envers le *Volto Santo*, cette image du Christ en croix et somptueusement vêtu, « miraculeusement apportée sur une barque aux côtes de la mer tyrrhénienne » et considérée comme le « palladium tutélaire » de la ville de Lucques. Avec le soin minutieux qu'il apporte en tous ses travaux, M. Léon Mirot retrace ici l'histoire de la fondation, en 1343, d'une chapellenie en l'église de l'hôpital et confrérie du Saint-Sépulcre de Paris par Lando et Ugolino Belloni, leurs femmes et Pietro Silvestri, gendre d'Ugolino : intervention du chapitre de Notre-Dame dont dépendait le Saint Sépulcre, libéralités complémentaires d'autres Lucquois (marchands d'étoffes précieuses, orfèvres, banquiers, fournisseurs et officiers de la Cour), description du mobilier de l'église. C'est une étude pleine d'intérêt pour l'histoire religieuse autant que pour l'histoire économique et pour celle des arts industriels.

André LESORT.

Michel Le Grand. *Les courses de taureaux dans le Sud-Ouest de la France jusqu'au début du* XIXe *siècle.* Étude historique et documents. — Mont-de-Marsan, Jean-Lacoste, 1934. In-8° de 175 pages, fac-similé et carte, 12 francs.

M. Michel Le Grand, auteur d'une étude estimée sur le chapitre cathédral de Langres, montre un sens judicieux de l'adaptation en s'intéressant aux institutions locales d'un pays fort éloigné de la Bourgogne, mais où sa profession d'archiviste a fixé sa résidence. La coutume dont il a cherché à éclairer les origines et la destinée jusqu'à l'époque du premier Empire est en effet l'une des plus invétérées et des plus populaires parmi les Gascons. Tous les textes recueillis à son sujet par l'auteur sont ici expliqués et commentés. Le plus ancien date de 1470. Il s'agit là d'une course de vache sans mise à mort, caractère qui est resté de nos jours celui des courses landaises. Le document de 1470 et ceux qui le suivent établissent, d'ailleurs, que l'usage qu'ils attestent remontait à une antiquité immémoriale, survivance adoucie des luttes auxquelles, chez les Anciens, se livraient les bêtes féroces sur l'arène des amphithéâtres. Dans les Landes, le seul combat poussé jusqu'à la mort fut donné « à la mode espagnole » et par des Espagnols invités par les échevins de Bayonne, en 1701, désireux de plaire à Philippe V, en route pour son nouveau royaume.

Certains excès, et notamment l'abus commis par ceux qui pourchassaient les vaches ou les bœufs à travers les rues, sans nulle barrière de protection, attirèrent les foudres de l'Église auxquelles se joignirent des prohibitions émanées de la royauté, des intendants et des préfets. Un évêque d'Aire manifesta une aversion particulièrement vive pour le « sport » national. N'avait-il pas vu des taureaux, échappés à toute contrainte, défoncer les portes de sa cathédrale et semer la panique parmi les fidèles ? Rien cependant ne fut capable d'arracher de cette race son goût ancestral. Devant lui un préfet à poigne, aussi bien que le maréchal de Richelieu, baissèrent pavillon.

Les investigations érudites de M. M. Le Grand autour de ce curieux aspect des mœurs et l'élégance avec laquelle il nous en fait connaître le résultat, ne manqueront pas d'intéresser ses lecteurs et, plus spécialement, ceux d'entre eux qui auront eu le plaisir d'assister au spectacle de ces courses dont il s'est fait l'historien.

B.-A. Pocquet du Haut-Jussé.

Charles Vassal-Reig. *La guerre en Roussillon sous Louis XIII (1635-1639).* Préface de M. Louis Batiffol. — Paris, éditions Occitania, 1934. In-8° de XV-166 pages, 22 francs.

L'auteur a retracé les confuses péripéties de la lutte entre Français et Espagnols, depuis la déclaration de guerre à l'Espagne, jusqu'à la reprise de Salses par les Espagnols. Ces événements sont bien compliqués, mais le récit en est inextricable, car tout vient sur le même plan. Un style empanaché ne rachète point ce

défaut. Bien plus, l'auteur a négligé toute bibliographie. Les notes sont aussi rares que sybillines, par exemple « cf. *Successos en Vich* ». On aimerait à connaître au moins le nom de l'auteur de cet ouvrage, les passages auxquels M. Vassal-Reig fait plus précisément allusion. Des très nombreux personnages nommés au cours du récit, très peu sont définis par une indication biographique, si succincte soit-elle, et ce sont ceux que tout le monde connaît ! Le défaut est particulièrement sensible pour les noms espagnols, qui paraissent et disparaissent comme des fantômes. Bien entendu, aucun index des noms de personnes et de lieux. Ce ne sont que des détails, mais on aurait tort de les négliger. Enfin et surtout, l'auteur se place trop uniquement du côté français. Il ne semble pas avoir bien sérieusement cherché à renouveler nos connaissances sur le sujet, pourtant intéressant, par l'emploi des sources locales ou espagnoles, auxquelles nous n'avons vu aucun renvoi précis.

P. d'Herbécourt.

Justin Godart. *Le Jansénisme à Lyon. Benoît Fourgon (1687-1773)*. — Paris, Alcan, 1934. In-8° de 245 pages.

Le livre comprend deux parties : l'une est la reproduction du manuscrit de B. Fourgon; l'autre est consacrée à des considérations générales sur le jansénisme et au récit d'incidents jansénistes à Lyon.

La publication du Journal de ce prêtre lyonnais, persécuté pour cause de jansénisme, sera utile. Le récit est intéressant, et nous révèle, entre autres, un frère de Quesnel, dont le rôle de propagateur du quesnellisme s'éclaire d'une vive lumière.

Des considérations, nous ne dirons qu'un mot : elles ont la -veur du paradoxe.

On affirme que « les jansénistes étaient des catholiques qui ne supportèrent pas que les Jésuites pussent employer la papauté à imposer leur politique dans le royaume ». On nous apprend que les cinq propositions attribuées à Jansénius « étaient des faux ». On invoque un rapprochement inattendu entre « l'affaire Jansénius et l'affaire Dreyfus », conduites, assure-t-on, « l'une et l'autre avec de semblables méthodes de mensonge et de calomnie ». On écrit aussi que le jansénisme n'a rien de commun avec les convulsionnaires et les secouristes. Cependant, s'il y a un point certainement établi, c'est la filiation directe de ces phénomènes, sortis de la doctrine janséniste. Et le plus curieux dans l'affaire, c'est que cette filiation n'apparaît peut-être nulle part ailleurs avec plus de force qu'à Lyon même. Mais l'auteur ne semble pas en avoir le soupçon.

De cette histoire générale du jansénisme, brossée à grands traits approximatifs, l'auteur passe à l'histoire du jansénisme à Lyon. Non sans s'attarder encore sur quelques histoires de jésuites. Il paraît que ceux-ci, installés à Lyon aux environs de 1564, y com-

mirent force méfaits, y développèrent force associations qui cachaient des filiales de l'Ordre, y provoquèrent force querelles, surtout avec Benoît Puys, curé de Saint-Nizier de Lyon, y combattirent l'influence du P. Jean Soanen, y exploitèrent enfin lucrativement les collèges et une pharmacie. Le récit de ces incidents tend à nous montrer « que l'opinion populaire à Lyon ne leur était pas favorable ». La chose est possible, quoiqu'il soit difficile de concilier cette appréciation avec les faits suivants. De 1603 à 1763, les Jésuites tiennent à Lyon plusieurs collèges très florissants, une maison de retraites avantageusement connue et très fréquentée, une apothicairerie ayant une grande réputation de savoir et de charité. Ils sont, en 1712, choisis par l'archevêque de Lyon, Claude de Saint-Georges, pour prêcher une mission, qui réussit au point de nécessiter l'intervention des consuls afin de régler l'immense procession qui la termina. Mais en tout cela, où est le jansénisme à Lyon[1] ? Ajoutons que le massacre par le peuple du principal du collège Aneau est assez établi par les documents pour interdire une insinuation de l'auteur : « Quelle part y eurent les Jésuites qui en furent les bénéficiaires ? » Pour nous servir de sa langue, il y a dans « cette ambiguité maligne qu'infecte l'insinuation », ou trop peu de précision, si l'on a une preuve, ou trop d'insolence, si l'on n'en possède aucune. Cela relève d'une littérature particulière, mais de l'histoire, non pas.

Que savons-nous cependant du jansénisme à Lyon ? Ses origines nous restent encore bien obscures. Sans doute, Mère Angélique de Port-Royal entretenait une correspondance avec la Visitation de Lyon et certains particuliers, mais les Visitandines étaient si peu jansénistes, qu'en 1664, six d'entre elles furent choisies, sous la conduite de Mère Eugénie de Fontaine, originaire de Lyon, pour remplacer les religieuses de Port-Royal exilées. Cependant, Lyon a donné à Port-Royal M. Dugué de Bagnols, « le procureur des pauvres », et Sœur Françoise de Sainte-Julie, qui fut prieure de 1699 à 1706. Il y avait certainement dans la ville de Lyon quelques centres de pensée janséniste. Dans la relation de son voyage à Aleth, Lancelot raconte qu'il a « visité quelques saints de la terre », à Lyon : M. Feret, Mlle de Gadagne, abbesse du couvent de l'Annonciade, deux religieuses au monastère des Visitandines de Bellecour. En 1727, les PP. de l'Oratoire, mis par Mgr de Neuville à la tête du Séminaire de Lyon, semblent bien avoir enseigné la doctrine de Port-Royal, et l'avoir encore répandue au couvent des filles de Saint-Benoît, qui furent dispersées, pour le motif de jansénisme, en 1733, mais ne tardèrent pas à signer le formulaire, en 1734. La congrégation des prêtres missionnaires de Saint-Joseph de Lyon, fondée par Jacques Crétenet, fut encore inquiétée vers 1720, pour cause de jansénisme. Mais c'était une communauté fort peu nombreuse et sans rayon-

1. L'auteur écrit, il est vrai, que Guy Patin était « janséniste ». — Cela surprendra beaucoup ceux qui connaissaient l'illustre médecin et l'opiniâtre sceptique.

nement. La diffusion de la doctrine ne semble pas beaucoup devoir à ses membres.

On reconnaîtra que, sur les relations de ces diverses communautés avec les jansénistes de Paris, ou sur l'influence exercée par quelques individualités, le livre de M. Godart a apporté des vues intéressantes, mais qu'il faut compléter et auxquelles il est nécessaire d'ajouter quelques chapitres.

Il y avait, en effet, à Lyon, vers la fin du XVIIIe siècle, une société de secours, qui était en relations avec celle de Sœur Angélique, à Paris. Le P. Bernard Lambert joua un rôle actif dans la diffusion de l'hérésie, alors qu'il était le théologien de M. de Montazet, archevêque de Lyon. M. Desfours de Genetière fut l'un des principaux instruments de cette diffusion, pour laquelle il dépensait sa fortune et faisait imprimer des traités dans les presses clandestines qu'il s'était procurées. Il faudrait encore élucider le rôle de cette mystérieuse dame Cazotte, de Lyon, dont le salon, vers 1773, servit à des fins religieuses, politiques, et sans doute à des expériences d'étranges thaumaturges. Si l'œuvre des Margouillistes se développa principalement aux alentours de Lyon, c'est qu'il y avait déjà des germes de corruption, qu'il eût été bien utile de déceler parmi les milieux jansénistes de la ville et de la région. Le fameux Bonjour a séjourné à Lyon; on connaît même quelques incidents scandaleux de son passage dans la grande ville, qui jetèrent le désarroi parmi les fidèles jansénistes. Enfin le rôle joué par Mlle Sabatier, élève de Desfours de Genetière et dirigée du Père Caussanel, puis de M. Niquille, mériterait une ample monographie.

De tout cela, il ressort que la diffusion du jansénisme à Lyon n'a pas encore trouvé son historien[2].

Joseph DEDIEU.

2. A corriger quelques inexactitudes : page 78, ce n'est pas en 1618, mais le 5 avril 1619, que saint François de Sales vint à Maubuisson; — p. 79, les archives de la Visitation ne sont pas « un tombeau » pour les lettres de sainte Chantal et de la Mère Angélique, car on en connaît de très importants extraits; — p. 80, ce n'est pas en 1670, mais le 27 septembre 1673, qu'est mort Robert Arnauld d'Andilly; — p. 98, ce n'est pas en 1666, mais le 16 novembre 1665 que l'archevêque de Paris fit élire une abbesse à Port-Royal de Paris; — p. 99, ce n'est pas le 18 novembre 1707, mais le 28, que les religieuses des Champs furent privées des sacrements. — Sur la Mère Eugénie de Fontaine (p. 81), sur l'abbé Bail que l'auteur maltraite et que l'on juge aujourd'hui plus équitablement (p. 89), sur Mlle de Joncoux qui méritait une note plus précise (p. 203), voir Mlle Cécile GAZIER, *Histoire du monastère de Port-Royal* (1929) et *Revue de Paris* du 15 avril 1929. — Comment un mot que l'on croit spirituel peut révéler d'étranges oublis : on dit, p. 81, que Mme de Chantal « eut à expier » son amitié pour Mère Angélique : morte en 1641, elle fut canonisée seulement en 1767, alors que François de Sales, mort en 1622, l'était dès 1660. Nul n'ignorait les relations de celui-ci avec Port-Royal, qu'il n'eut pas à expier.

E. Sol. *Dans la Tourmente révolutionnaire.* — Paris, A. Picard, 1933. In-8° de 420 pages, 30 francs.

— *La Prison, l'Exil, les Pontons.* — Paris, E. Champion, 1933. In-8° de 523 pages, 30 francs.

— *Quercynois de la période révolutionnaire.* — Paris, Champion, 1934. In-8° de 448 pages, 30 francs.

M. le chanoine Sol continue la publication du résultat de ses recherches diligentes sur la révolution en Quercy. Il signale l'influence des Sociétés populaires sur la marche de la révolution dans cette province. Elles étaient loin de refléter l'opinion du peuple, elles la violentaient plutôt qu'elles ne l'exprimaient. On peut regretter que l'auteur n'ait pas insisté davantage et utilisé, sur ce point important, la riche documentation qui se trouvait à sa disposition.

Beaucoup de prêtres furent emprisonnés dans des conditions généralement défectueuses, faute de place ; d'autres furent contraints d'émigrer. Ils se réfugièrent en Angleterre, en Suisse (canton de Fribourg), en Toscane et dans les États de l'Église. La plupart s'acheminèrent vers l'Espagne où ils furent assez mal reçus par le gouvernement, un peu mieux par les évêques et un peu plus mal par le clergé régulier. Les ressources étaient insuffisantes, et beaucoup eurent à souffrir de l'extrême pauvreté où ils étaient réduits. Les ecclésiastiques qui n'étaient pas reclus dans les prisons ou les maisons religieuses désaffectées furent déportés. Combien de Quercynois subirent ce sort ? M. Sol ne nous le dit pas. La plupart furent dirigés vers les pontons de l'île d'Aix : les *Deux Associés* et le *Washington*. Ils y moururent de misère ; d'autres furent expédiés à Brouage. Après le coup d'état du 18 fructidor, les prêtres du Lot qui étaient rentrés en secret et s'étaient fait rayer de la liste des émigrés, furent de nouveau incarcérés ou durent repartir pour l'exil. L'administrateur du diocèse de Cahors, M. de Bécave fut aussi emprisonné, puis relâché après Thermidor.

Les deux premiers volumes indiqués ici mettent au jour de fort longues et fort consciencieuses recherches aux archives départementales et aux Archives nationales. Il faut avouer, tout en rendant hommage à l'immense labeur de leur auteur, qu'ils forment, avec les six volumes qui les ont précédés, un tout très considérable et assez disparate, publié simultanément chez deux éditeurs. Ces huit volumes, sans précisément se répéter, chevauchent un peu l'un sur l'autre, et il est même difficile de les placer en bon ordre sur un rayon de bibliothèque. L'ensemble est assez décousu. On regrette aussi l'absence de statistiques et de conclusions générales. L'auteur ne nous laisse ignorer aucun des menus faits qui se sont passés en Quercy, mais quelle place ces petits faits étroitement locaux et purement individuels occupent-ils dans l'ensemble, quelle est leur importance relative et leur proportion numérique ? Lui seul pouvait nous le dire, et il l'a oublié ou négligé. Les détails anecdotiques fourmillent, mais quel-

ques chiffres et quelques vues synthétiques eussent été beaucoup plus instructifs que tant de détails qu'on ne peut s'empêcher de trouver oiseux.

Le troisième ouvrage, *Quercynois de la période révolutionnaire*, que l'auteur promettait comme un Index général de ses ouvrages sur la Révolution, ne remplit pas les promesses de son auteur, ni l'attente des lecteurs. Il constitue bien une sorte de dictionnaire biographique de personnages quercynois de la période révolutionnaire mais, comme il ne renvoie pas aux autres ouvrages de M. le chanoine Sol, il sera de peu d'utilité à ceux qui le consulteront. Ceux-ci devront se contenter de la brève notice donnée sur chaque personnage, sans pouvoir se référer à aucun contexte pour le replacer dans son cadre, et c'est dommage.

Georges COOLEN.

André CLAUDE. *L'administration du district de Neufchâteau-Mouzon-Meuse (juin 1790-novembre 1795)* (Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy). — Clamecy, imprimerie André Fournier, 1933. In-8° de XV-243 pages.

En écrivant l'histoire de l'administration du district de Neufchâteau (Vosges) de 1790 à 1795, M. André Claude a fait œuvre d'érudit. Il a dépouillé systématiquement les archives et il en a tiré une foule de renseignements utiles : textes, statistiques, tableaux comparatifs abondent dans ce volume. On aimerait que ce travail fût suivi de beaucoup d'autres du même genre. Cependant une lecture attentive n'est pas sans apporter quelques déceptions. Il semble que l'auteur n'a pas su tirer tout le parti possible de la documentation qu'il a recueillie; c'est du moins ce qui paraît au point de vue de l'histoire de l'Église, qui seul nous intéresse ici.

La question de la Constitution civile du clergé est abordée dans le chapitre intitulé : « Maintien de l'ordre et surveillance du clergé. » Il y est écrit : « Ce qui à Neufchâteau, comme ailleurs, donna les plus grandes inquiétudes au point de vue du maintien de l'ordre, ce fut l'attitude du clergé. » Et cependant, même si l'on se place au simple point de vue administratif, l'attitude du clergé réfractaire, et ensuite de tout clergé comme de tous les catholiques, pourrait peut-être donner lieu à des remarques qui l'envisagent comme autre chose que comme un attentat à l'ordre public. Même si la Déclaration des droits de l'homme n'avait pas proclamé que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses », il ne manquerait pas de raisons pour justifier l'attitude du clergé et condamner les mesures persécutrices prises contre lui. Évidemment, pour les révolutionnaires de 1791, le curé Jérome qui rétracte son serment constitutionnel, le curé Baudot qui continue l'exercice de ses fonctions pastorales, le curé Humblot qui prétend ne pas reconnaître d'autre supérieur que l'évêque de Toul

peuvent être des perturbateurs de l'ordre; mais pour l'historien ! On est en droit de s'attendre à des jugements plus nuancés.

Cependant le chapitre le plus intéressant et le plus important de tout l'ouvrage est celui qui est consacré aux « biens nationaux »; — chapitre qui a demandé un travail énorme et dans lequel on est heureux de trouver de précieux tableaux. Mais là aussi, là surtout la façon de présenter les choses ne va pas sans motiver quelque critique.

Ce qui est un scandale pour l'auteur, c'est l'importance de la propriété ecclésiastique, c'est « la richesse du clergé qui, régulier ou séculier, possédait des biens immenses sur toute l'étendue du district » (p. 89). Mais étaient-ils donc si riches ces bénédictins de Chatenois qui avaient une propriété foncière de 28 hectares dispersés sur dix communes; ces Annonciades de Neufchâteau avec leurs 14 hectares dispersés sur onze communes; cette abbaye de Mureau avec ses 73 hectares répartis sur dix-neuf communes; et ces Bénédictins de Toul avec leurs 47 hectares ? Nulle part d'ailleurs l'ensemble des biens d'Église n'atteint 9 % de la superficie du territoire de la commune et souvent il n'est que de 1 % à peine. La moyenne du district de Neufchâteau doit être sensiblement la même que pour le reste de la France : soit 6 %. A Rollainville les biens de l'abbesse de l'Étanche, des Augustines, du Chapitre de Poussay, des Bénédictins de Saint-Mansuy de Toul et de la cure n'arrivent à former, en y ajoutant les biens du domaine royal, qu'un total de 68 ares 34 centiares, soit 0,1 % du territoire. Et ce n'est pas là une exception. Sur les quatre-vingt treize communes du district, dans onze seulement les biens de première origine dépassent 50 hectares. Qu'aurait dit l'auteur s'il avait trouvé des abbayes qui, comme Saint-Wandrille ou Jumièges, possédaient 1 200 hectares, comme Montier-en-Der en avaient 1 100, ou simplement comme le Chapitre de Saint-Laurent de Joinville 311 ou celui de Saint-Étienne de Chalons 681 ?

Mais si l'on compare maintenant ces « riches » ecclésiastiques aux paysans et aux bourgeois qui acquérirent ces biens, que voit-on ? Ici, nous nous en rapportons à M. Claude. « Généralement, le morcellement des biens nationaux mis en vente ne fut pas considérable; les gros morceaux trouvaient acheteurs et l'on vendait des fermes entières... On peut dire que le morcellement n'eut pas une grande importance dans le district de Neufchâteau. C'est qu'il y eut en effet une véritable ruée de soumissionnaires au début des ventes... La ferme de Gerbonvaux estimée 15 950 livres se vend 70 000 livres... (p. 110). Une ferme estimée 60 977 livres se vend 181 000 livres... Le moulin de Greux estimé 43 548 livres est vendu 526 000 livres... Cette fois encore, ce sont des noms de paysans qui reviennent le plus souvent parmi les acheteurs; on peut même dire que leur proportion a encore augmenté » (p. 132). Et plus loin (p. 138) : « Étant donné que la plupart de ces gros acquéreurs... étaient des cultivateurs, nous sommes fondés à dire qu'il y avait véritablement de l'argent chez certains paysans de

1789, que certains étaient vraiment des « coqs de village » et que la misère des campagnes n'était pas aussi profonde ni aussi générale qu'on l'a cru pendant longtemps. » A la bonne heure ! Mais alors pourquoi se scandaliser si fort quand les propriétaires de ces mêmes biens étaient des gens d'église ? Étant donné surtout que, d'une part, s'il s'agit de biens du clergé régulier ils n'appartenaient pas à un seul individu, mais à un groupement, à une communauté, et que, d'autre part, ils étaient tous grevés de charges sociales, parfois considérables. L'auteur enfin semble oublier dans quel état se trouvait l'Église de France au moment de la Révolution, — époque à laquelle, si l'on s'en tient au clergé régulier, sur 775 abbayes d'hommes existant alors, la feuille des bénéfices permet de constater que 625 étaient possédées en commende.

Pierre SALMON.

Charles LEROY. *Notes sur une exploitation agricole en Normandie, dans le Roumois, au* XVIII*e siècle.* — Rouen, Lestringant, 1934. In-8° de 178 pages.

Au cours d'une longue carrière notariale exercée dans le Roumois, M. Ch. Leroy a pu voir beaucoup de papiers anciens et prendre une connaissance approfondie de cette région; comme il est, par surcroît, doué d'un minutieux esprit d'observation et qu'il sait très exactement la valeur des termes employés dans les actes, ses travaux d'histoire locale sont pour nous extrêmement précieux. La monographie de la famille Ballicorne, qui a exploité pendant plus d'un siècle la ferme du Fay à Saint-Pierre-du-Bosc-guérard (Eure), est riche de renseignements sur l'histoire économique et sociale (mode d'exploitation des terres, vente des produits, taux des salaires et des marchandises, etc.). Au point de vue de l'histoire religieuse, elle nous intéresse surtout par le fait que plusieurs membres de cette famille ont été receveurs de la baronnie du Hauzey, possession de l'abbaye du Bec-Hellouin : ils appartenaient à cette bourgeoisie rurale, instruite, qui a donné des magistrats aux juridictions seigneuriales et royales, qui a aussi compté quelques prêtres, — et qui a fourni les principaux artisans de la Révolution de 1789 en province.

André LESORT.

Chanoine A. PRÉVOST. *Saint-Rémy de Troyes.* — Domois, par Ouges (Côte-d'Or), Union typographique, 1933. In-8° de 87 p.

Sur la population de cette paroisse troyenne où vivaient jadis beaucoup de tisserands, sur l'église fort originale avec son élégante flèche de 60 mètres et ses peintures du XVI*e* siècle, enfin sur la vie religieuse, l'auteur, en s'aidant de l'état-civil et des comptes de la fabrique, donne une étude qui ne se lit pas sans intérêt. M. Prévost, qui décrit parfois un peu rapidement les richesses artistiques de Saint-Rémy, réserve à juste titre une attention parti-

culière au crucifix de Girardon, chef-d'œuvre de toute beauté, qui est aujourd'hui fixé sur le tabernacle du maître-autel. La brochure comprend un *curriculum vitae* du clergé. Elle se termine par un index alphabétique. Reproductions : *l'Église Saint-Rémy avant 1873; le Christ de Girardon; Office de la Sainte-Croix*, XVIe s., etc.

Paul DUPIEUX.

Chanoine A. PRÉVOST. *Histoire de Sainte-Madeleine, quartier et paroisse de Troyes.* — Domois, par Ouges (Côte-d'Or), Union typographique, 1934. In-8° de 168 pages.

Rédigé à peu près sur le même plan que le précédent, ce livre a des ambitions plus étendues et très dignes de son sujet. Le quartier, né des foires et marchés du XIe siècle, est présenté, sinon expliqué, dans son ensemble. Il revit avec ses hôtels Renaissance, dont ceux de Marisy et des Ursins, qui sont reproduits, font encore la joie des visiteurs. L'auteur note, comme pour Saint-Rémy, une population deux fois plus nombreuse vers 1570 que vers 1765. « Les causes de cette décroissance de la natalité (décadence du commerce, etc.) n'ont pas à être recherchées ici », dit-il. C'est vrai, mais on le regrette. — Quant à l'église, la plus ancienne et l'une des plus belles de Troyes avec son jubé de Jean Gailde et son admirable Sainte-Marthe, elle est décrite utilement, parfois peut-être d'une manière hâtive. Aurait-il été impossible de donner un historique, de discerner avec plus de clarté les campagnes de construction, de dater du XIIe siècle — cela est sous-entendu — le triforium du croisillon nord, de parler du tableau représentant saint Augustin qui offre son cœur à l'Enfant-Jésus et de l'attribuer à Ninet de Lestin, lequel n'est pas mentionné ? Le Saint-Robert, taillé dans le bois, avec ses plis chiffonnés déjà, ses cassures, ses méplats, remonte-t-il bien au début et non à la fin du XVIe siècle ? Quoi qu'il en soit, il faut remercier M. Prévost : son ouvrage constitue un guide des plus précieux. Les tribulations des curés en face du jansénisme, les drames du billet de confession, les scènes révolutionnaires, tout cela qui importe pour l'histoire des idées religieuses est narré d'une plume alerte. Le livre se termine par une table alphabétique.

Paul DUPIEUX.

CHRONIQUE D'HISTOIRE RÉGIONALE

ARTOIS ET BOULONNAIS

PAS-DE-CALAIS

Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais.

Épigraphie du Pas-de-Calais. Tome VI : *Arrondissement de Saint-Pol :* fascicule VII, *Deuxième Supplément et Table* (Laval, Barnéoud, 1934, in-4°). Comprend : Supplément à l'arrondissement de Saint-Pol, p. 1345-1388, et à l'arrondissement de Montreuil, p. 1389-1419, par R. Rodière. — Table alphabétique, p. 1421-1495, par G. Sangnier et Ch. de La Charie.

Épigraphie du Pas-de-Calais. Tome VIII. — Supplément aux arrondissements d'Arras et de Béthune, par R. Rodière. — Fascicule I : Arrondissement d'Arras (Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1934, in-4°), pages 1 à 335. — Avant-dernier fascicule de cette importante publication, en cours depuis 1881.

Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique.

Tome XV, fascicules 291 et 292.

Saint-Omer, impr. de l'*Indépendant du Pas-de-Calais,* 1933-34, p. 375-448.

Justin Deschamps de Pas : *Curieuse odyssée de deux criminels à Saint-Omer (1505)*, p. 378-380. Il s'agit de deux malfaiteurs, réfugiés successivement dans le cimetière de Longuenesse, puis dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Bertin, lieux d'asile, d'où la justice de l'Échevinage eut bien du mal à les déloger; et même, si elle y parvint pour le cimetière, après bien des pourparlers avec l'officialité du diocèse de Thérouanne, elle resta impuissante devant les privilèges de la célèbre abbaye.

R. Bertrand : *Statues de saints capucins à Calais,* p. 415-417. Statues de la fin du XVIIe ou commencement du XVIIIe siècle, retrouvées dans un réduit de l'église et remises en honneur. L'une représente saint François d'Assise ; l'autre, utilisée depuis longtemps comme saint Antoine de Padoue, ne paraît pas avoir été faite pour représenter ce saint. Toutes deux offrent des particularités iconographiques assez curieuses, étudiées par M. H. Lemaître. Elles proviennent primitivement de l'église des Capucins de Calais et ont été apportées à l'église Notre-Dame après la Révolution.

R. Rodière.

FLANDRE, HAINAUT, CAMBRÉSIS

NORD

Bulletin du Comité flamand de France. 1933-1934.

C. Looten : *Notes sur les Bénédictines anglaises de Cambrai, dites de Notre-Dame de Consolation,* p. 137-141. Indications sur leurs livres de spiritualité, sur quelques-uns de leurs chapelains, notamment sur Dom Thomas Welsh (1726-1790) dont on signale quelques lettres.

P. Heliot : *les Manuscrits illustrés de la Bibliothèque de Boulogne,* p. 189-221. Description des plus intéressants de ces manuscrits qui proviennent surtout des abbayes de la région et du chapitre cathédral d'Arras.

Revue du Nord. Tomes XIX et XX, 1933-1934.

P. Heliot : *l'Église Saint-Nicolas de Boulogne avant la Révolution*, p. 269-286. Étude historique de cette église qui succéda au XIIIe siècle à une chapelle fondée dans la basse ville de Boulogne entre 1129 et 1208. Bâtie entre 1220 et 1250, elle subit d'importantes transformations au commencement du XVIe et au XVIIe siècles.

P. Thomas : *Textes historiques sur Lille et le Nord de la France avant 1789. Le clergé à Lille de 1695 à 1780*, p. 309-317. Est indiqué le nombre des membres des clergés régulier et séculier; est dressée la liste des couvents de religieux et de religieuses.

M. Wagon : *Jean de Boulogne, douaisien dénoncé à l'Inquisition comme hérétique en 1589*, p. 89-92. Jean de Boulogne est dénoncé par son élève Michel-Ange Maccharini à l'Inquisition de Naples le 8 février 1589, comme n'assistant pas à la messe le dimanche et ne respectant pas la loi de l'abstinence.

M. Chartier : *A travers les papiers de Caprara : l'ex-chanoine, général, baron de Valory*, p. 223-232. Publication d'une correspondance en 1804 de l'ancien chanoine de Saint-Pierre de Lille, Gui de Valory, devenu général de brigade, avec Portalis et le cardinal Caprara pour obtenir l'autorisation de se marier; elle lui fut refusée.

Société d'études de la province de Cambrai.

1° Bulletin. Tomes XXXIII et XXXIV, 1933 et 1934.

R. Rodière : *Une course aux clochers en Ostrevant et en Hainaut*, p. 1-51. Remarques générales sur les caractéristiques de l'architecture des églises dans cette région, suivies de rapides notices sur les monuments religieux et civils et les objets d'art qui y sont conservés. — : *Une cloche flamande de Simon Waghevens*, p. 102-103. Fondue en 1483 pour le village de Ryelant en Zélande, elle est aujourd'hui à Saint-Nicolas de Valenciennes.

J. De Le Rue : *Démolition de chapelles et de calvaires à Deulémont en 1793*, p. 103. Document du 15 octobre 1793.

Th. Leuridan : *Notes sur les dîmes Willems*, p. 122-124. Document du 2 juin 1682. — : *la Dîme de l'abbaye de Flines à Roubaix*, p. 196-197. Document du 19 juillet 1745.

2° Recueil. Tome XLII, 1934.

H. Vandame : *Iconographie générale (intérieur et extérieur) de la Basilique-cathédrale Notre-Dame de la Treille*, p. 1-336. Exposé de tout le plan iconographique de la cathédrale de Lille en construction.

La Semaine religieuse du diocèse de Cambrai.

28 octobre 1933-14 octobre 1934.

L. Guiot : *les Dignitaires de l'archevêché et de l'église métropolitaine de Cambrai sous l'épiscopat de Fénelon*, dix-huit articulets sur les vicaires généraux, archidiacres, chanoines, prébendés et semi-prébendés du temps de Fénelon. — : *les Derniers chanoines des Collégiales séculières existant dans la circonscription du diocèse actuel de Cambrai à la fin de l'Ancien Régime*, p. 435-436. — M. Chartier : *A propos d'une liste de curés assermentés du diocèse de Cambrai*, p. 229-232. Corrections à une liste donnée par l'abbé Destombes dans son *Histoire de l'Église de Cambrai* (tome III, p. 221). — : *les Derniers religieux carmes du couvent de Landrecies*, p. 341-345, 367-368. — : *Prêtres du diocèse de Cambrai réfugiés à Liége en 1793 et en 1794*, p. 378-380. Détails sur les prêtres de Cambrai signalés dans la liste publiée par M. Frézet dans la *Revue d'histoire de l'Église de France* (avril 1934, p. 231). — : *les Derniers religieux de l'abbaye bénédictine d'Honnecourt*, p. 390-392, 403-

404. — C. Thelliez : *Ce que nous apprennent les registres de l'État civil*, p. 253-256, 266-268, 279-280. Les registres de Mastaing qui remontent à 1642, donnent des renseignements sur les curés, les autorités civiles, le mouvement de la population, les professions exercées dans la paroisse, et certains événements militaires. — : *la Fin d'un archevêque de Cambrai au* XVI*e siècle*, p. 429-431, 437-440. Il y est question de Louis de Berlaimont qui mourut le 15 février 1596.

Semaine religieuse du diocèse de Lille. 29 oct. 1933-15 oct. 1934.

L. Detrez : *Églises de chez nous : Attiches, Aubers*, p. 720-722; *Avelin, Bachy*, p. 732-735; *Baisieux*, p. 745; *Bailleul*, p. 813-819; *Bambecque, Bauvin, Bavinchove*, p. 880-883; *Beaucamps-Ligny*, p. 894-896; *Bergues*, p. 5-11; *Bersée*, p. 53-55; *Berthen*, p. 68-71; *Bierne, Bissezeele*, p. 112-115 ; *Blaringhem*, p. 145-147 ; *Boeschepe-L'Abeele*, p. 157-159 ; *Bois-Grenier*, p. 231-232; *Boeseghem*, p. 245; *Bollezeele*, p. 255-257. Brève notice historique sur chaque paroisse suivie de la liste des curés, d'une description sommaire de l'église et des curiosités qu'elle contient. — : *Essai iconographique de mariologie lilloise. La Treille de Notre-Dame*, p. 134-144. — : *la Pierre tombale de Jean Le Vasseur*, p. 169-176. Jean Le Vasseur fut le mayeur de Lille qui, en 1634, consacra la cité de Lille à la Vierge invoquée sous le vocable de Notre-Dame de la Treille dans la collégiale Saint-Pierre de Lille. — : *Nos églises après la Révolution*, p. 323-327, 361-364, 442-445, 457-459, 543-546, 562-566. État matériel des églises dressé par les maires des communes en 1802 sur la demande du préfet du Nord Dieudonné. — : *la Chartreuse de la Boutillerie*, p. 307-315, 339-342, 353-356, 386-390, 437-440, 478-482. Histoire de cette chartreuse des environs de Lille qui fut fondée, en 1618, par Jean Le Vasseur; elle subsista jusqu'à la Révolution.

Union Faulconnier. Tome XXX, 1933.

Dr Dewevre : *Martin-Liévin Palmaert, 1757-1840, curé de Mardyck et de Dunkerque, député aux États généraux*, p. 47-54. Fin d'une biographie commencée dans ce recueil en 1931 (t. XXVIII, p. 229). Nommé le 7 septembre 1820 curé de Saint-Éloy à Dunkerque et grand doyen de l'arrondissement, il mourut le 21 décembre 1840. Notes sur deux de ses portraits.

A. Leman.

PICARDIE

SOMME

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

Tome XXII. Amiens, Musée de Picardie, 1934. In-4°, LXXII-605 p.

Ordinaire de l'église Notre-Dame cathédrale d'Amiens par Raoul de Rouvroy (1291), publié d'après le manuscrit original par Georges Durand. Ce très précieux monument de la liturgie franco-romaine se trouve actuellement à la bibliothèque d'Amiens (ms. 184) et comprend 355 feuillets de parchemin. Bien qu'il ne remonte pas à la plus haute antiquité, il est particulièrement intéressant parce qu'il a été rédigé précisément à l'époque où la cathédrale d'Amiens actuelle venait d'être terminée, et qu'il se rapporte exactement à ce magnifique édifice. Pendant plus de quatre siècles, il y demeura enchaîné dans les stalles pour y être chaque jour consulté, long usage dont, malgré son bon état de conservation, il conserve les traces évidentes. Il contient l'ordre très détaillé des offices; tous les cas pouvant se présenter sont minutieusement prévus, pour l'accord du temporal avec le sanctoral. On remarquera aussi que, pour toutes les pièces dont le chant était susceptible de changer

(*Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus*, hymnes, etc.), ce chant est toujours indiqué par les premières notes. Le volume est précédé d'une longue introduction et suivi de tables détaillées.

Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie.

Année 1933, nos 3 et 4. Amiens, au Musée de Picardie, 1933, in-8°.

Jacques Godard : *la Maladrerie de Saint-Ladre et la condition des lépreux à Amiens au Moyen Age*, p. 173-291. Très remarquable et consciencieux travail sur un établissement qui, par son importance et par ses grands biens peut compter parmi les plus considérables de ce genre ayant existé en France, et qui a laissé un très riche fonds d'archives aujourd'hui réuni à celles de la ville d'Amiens. Les origines de la maladrerie de Saint-Ladre ou Lazare, plus communément appelée la Madeleine, vocable de son église, sont fort obscures et on ne peut guère commencer à en suivre l'histoire, et encore d'une façon bien incomplète, qu'à partir du début du XIIIe siècle. Tout d'abord disputée entre l'évêché et la ville, sa dépendance fut définitivement attribuée à celle-ci en 1288 par le Parlement. Elle en conserva l'administration avec un soin jaloux. A sa tête était un *maître* signalé pour la première fois dans l'acte de 1288. Il était nommé par la municipalité. Il semble qu'à l'origine, le maître était en même temps le prêtre desservant l'église; mais, dès le XIVe siècle, le maître et le curé furent deux personnages distincts, et, à la fin du même siècle, le maître ne fut plus qu'un administrateur laïque du temporel, habitant au dehors. Le service intérieur et spirituel fut l'affaire du curé nommé par l'évêque et assimilé aux lépreux. La vie des lépreux, le personnel sain, les finances de l'établissement sont successivement étudiés par l'auteur. En 1672, la maladrerie fut supprimée, et sur son emplacement fut établi le cimetière de la Madeleine.

Année 1934, nos 1-3.

Adrien Huguet : *la Tour du roi, prison de Jeanne d'Arc au château du Crotoy*, p. 393-429. Très ingénieuse reconstitution d'après les documents, et principalement d'après des documents inédits de la Bibliothèque nationale, du château du Crotoy où Jeanne d'Arc fut emprisonnée en novembre-décembre 1430, avant d'être envoyée à Rouen pour y être jugée, et en particulier de la « tour du roi » où la Pucelle fut vraisemblablement enfermée.

Dr Lomier : *Quatre tableaux anciens de l'église de Saint-Valery-sur-Somme*, p. 449-454. Notice sur quatre tableaux conservés jadis dans la chapelle Saint-Valery détruite en 1878, et actuellement placée dans l'église paroissiale. Ces tableaux exécutés en 1639 par Dom Boutté, religieux bénédictin de Saint-Valery, représentent la prédication de saint Valery, apôtre du Vimeu; la guérison miraculeuse du jeune saint Blimont, son futur successeur; saint Valery apparaissant en songe à Hugues Capet; la translation solennelle de ses reliques par celui-ci et d'autres seigneurs.

Chan. A. Moy : *Authenticité des ornements donnés par Mme de Sévigné à l'église collégiale de Picquigny*, p. 467-470. L'ancienne collégiale Saint-Martin, aujourd'hui paroissiale, de Picquigny conserve un épistolier et deux dalmatiques (qui accompagnaient une chasuble actuellement disparue) de couleur violette, qui, suivant la tradition, auraient été brodés et offerts à cette église par Mme de Sévigné. En 1689 celle-ci fit un court séjour au château de Picquigny chez Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, seigneur de Picquigny et vidame d'Amiens, alors gouverneur général de Bretagne et avec lequel elle s'était à cette occasion liée d'a-

mitié. Les arguments apportés par M. Moy en faveur de cette tradition, pour la plupart sérieux sans être péremptoires — on pourrait toutefois en retrancher, mais aussi y ajouter — auraient gagné à être présentés avec plus de clarté et de simplicité. Il est parfois difficile d'y faire la part de l'imagination, ce qui peut mettre le lecteur en méfiance.

A. Heuduin : *Une verrière du* xvi*e siècle récupérée de l'église Saint-Pierre de Roye*, p. 491-495. Note sur une des magnifiques verrières du xvi*e* siècle que possédait l'église Saint-Pierre de Roye avant 1914, et qui, peu de temps auparavant, avait été déposée pour être restaurée. C'est ainsi qu'elle a échappé à la destruction des unes par le bombardement, et à l'enlèvement des autres par les Allemands qui ne les ont jamais rendues. Cette verrière représente la mort de la sainte Vierge.

Bulletin trimestriel de la Société d'émulation d'Abbeville.
Année 1933. Abbeville, Lafosse, 1934, in-8°.

Adrien Huguet : *Un pèlerinage testamentaire à Saint-Jacques de Compostelle sous Henri IV*, p. 228-246. En 1604, un marinier de Saint-Valery mourut en laissant à ses héritiers la charge d'accomplir pour lui un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle dont il avait fait vœu, mais qu'il n'avait jamais pu accomplir de son vivant. Ce simple fait fournit à M. Huguet le thème d'un agréable et humoristique développement littéraire.

Henri Macqueron : *A propos des bancs de l'église d'Aigneville. Inventaire de la sacristie de l'église Saint-Georges*, p. 273-284. Contestation au sujet de la possession d'un banc seigneurial dans l'église d'Aigneville (Somme), vers 1611. — L'église Saint-Georges, aujourd'hui détruite, fut une des plus importantes et des plus riches paroisses d'Abbeville. L'inventaire publié par M. H. Macqueron est du 19 mai 1727; on y remarque surtout une copieuse argenterie.

Georges Durand.

CHAMPAGNE

AUBE

Almanach de la Tribune de l'Aube et de la Haute-Marne.
Troyes, 1935. In-8°.

L. Morel-Payen : *l'Incendie du grand clocher de la cathédrale de Troyes, en 1700, raconté par un témoin oculaire*, p. 47-59. Narration très vivante, écrite d'après un récit attribuable peut-être à Jean Hugot, chanoine de la collégiale Saint-Étienne. L'auteur profite de sa découverte pour rappeler l'histoire de ce beau clocher, édifié de 1412 à 1431.

Nota. — Les *Mémoires de la Société académique de l'Aube* pour 1933 et 1934 paraîtront en un seul volume dans le courant de l'année 1935. La publication de l'*Annuaire de l'Aube* est suspendue.

Paul Dupieux.

MARNE

Travaux de l'Académie nationale de Reims.
Cent quarante-sixième volume, année 1931-1932.

L. Demaison et H. Jadart : *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims* (suite). *Canton de Bourgogne* (*deuxième partie*), 351 pages. Description des monuments religieux et civils de treize communes d'un canton qui a beaucoup souffert pendant la dernière guerre, puisque neuf églises des vingt-cinq paroisses qu'il compte ont été anéanties et

que trois ont beaucoup souffert. Plusieurs de ces ruines ont été des destructions systématiques impardonnables; c'est dans ce volume de l'Académie, et là seulement, que se trouve la description de monuments intéressants qui n'existent plus. Près de cent pages sont consacrées à l'étude de la paroisse de Saint-Thierry et particulièrement à l'église abbatiale des Bénédictins (congrégation de Saint-Maur) qui s'étaient installés dans le pays dès le xe siècle. Le tirage à part du Répertoire est illustré de quatorze phototypies : plans de l'église abbatiale de Saint-Thierry, vestiges de la salle capitulaire du milieu du xiie siècle, etc.

Cent quarante-septième volume, année 1931-1932.

G. Robert : *Aussons-lez-Reims*, p. 164-189. Village situé sur la rive gauche de la Vesle au sud de Reims, dont le chapitre métropolitain était seigneur; il datait au moins du xie siècle et disparut de bonne heure. Pièces justificatives.

Nouvelle Revue de Champagne et de Brie. Tome XII, 1934.

Dr O. Guelliot : *la Cure de Longwé au Moyen Age*, p. 25-33. La cure était à la nomination de l'abbé de Belval. Accord entre un curé et ses paroissiens pour la rétribution des fonctions curiales (1252). Pièces justificatives.

G. R. : *Isolement d'un lépreux par les marguilliers de Saint-Germain de Châlons, sur l'ordre de l'official en 1424*, p. 54-56.

G. Robert : *le Ban Saint-Nicaise à Reims*, p. 65-89. Soumis à l'abbaye rémoise du même nom autour de laquelle s'était formée l'agglomération principale du ban, il jouissait de l'immunité fiscale dès 1066, et fatalement de l'immunité judiciaire. Limites du ban; droits seigneuriaux qui vont en décroissant du Moyen Age à la fin du xviiie siècle: forage, rouage, stellage, tonlieu, justice haute, moyenne et basse. Pièces justificatives.

G. Hubrecht : *les Vœux du clergé dans le bailliage de réunion de Sedan en 1789*, p. 90-102. Beaucoup des cahiers de cette circonscription électorale sont perdus; la minute du cahier des trois ordres du bailliage de Mohon et une lettre du curé de Neufmanil, récemment découverts, comblent partiellement une lacune. Les curés réclament une augmentation de traitement et la réglementation des dîmes; ils demandent que l'instruction de la jeunesse soit confiée aux religieux et s'occupent de la retraite des curés âgés ou infirmes. Le curé de Neufmanil veut combler le déficit du Trésor avec les économies qu'on ferait en supprimant les fêtes locales.

G. R. : *la Charte d'Heutrégiville et Saint-Masmes*, p. 116-117. Concédée en 1181-2 par Guillaume de Champagne, elle est antérieure à plusieurs autres de ce même archevêque; elle est aussi moins libérale.

C. Petit : *le Prieuré de Saint-Thiebaut-de-Passeloup à Saint-Dizier*, p. 129-147. Du plus ancien des établissements religieux de Saint-Dizier, il ne subsiste que les restes de l'ancienne chapelle reconstruite au xviie siècle. Dîmes que percevaient les moines à La Noue, à Bettancourt. On ne sait à quelle époque le prieuré cessa d'être conventuel pour devenir un bénéfice simple et sans résidence, sans doute au début du xviie siècle. Liste de prieurs commandataires; cérémonies de la prise de possession par procureur, union du prieuré au grand séminaire de Châlons en 1685; il fut vendu en 1792 comme bien national.

P. Piétresson de Saint-Aubin : *les Seigneurs d'Arcis-sur-Aube et la Maison-Dieu du Chêne*, p. 242-245. Fondation et dotation d'une chapelle en 1219 à la Maison-Dieu du Chêne; en 1251 la maison est donnée à l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

Almanach Matot-Braine de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes. 1934.

H. Manceau : *le Prieuré de Saint-Guillaume de Louvergny, second de cet ordre en France*, p. 163-179. Fondé par Jehan I, sire d'Espance et comte du Rethelois, en 1249, il fut le premier de cet ordre en France ; il n'est pourtant dénommé que second parce que celui de Montrouge, en Ile-de-France, fondé en 1256, était plus important et plus connu. Temporel et rayonnement religieux. La pauvreté, les guerres, hâtèrent la dissolution de la communauté. Le prieuré fut cédé en 1643 aux religieuses de Notre-Dame de Sainte-Marie de Mouzon, de l'ordre de Saint-Benoît. Quatre figures, dont une statue de saint Guillaume provenant du prieuré. — Dom Thierry Rejalot : *Contrat entre deux chanoines de Saint-Lambert, de Liége, et un batelier de Mézières pour le transport des pierres de Donchery destinées à la cathédrale de Liége*, p. 272-273. La convention est du 2 mai 1372. — Chanoine Frezet : *le Corps de saint Remi, son tombeau, ses translations* (533-1933), p. 306-337. Le corps de saint Remi fut d'abord transporté dans la chapelle Saint-Christophe, située hors de la ville de Reims, et qui est devenue la basilique de Saint-Remi; au viiie siècle, une abbaye de Bénédictins fut fondée auprès du tombeau. Pendant les invasions normandes, le corps fut mis à l'abri hors de la ville et confié momentanément aux moines d'Orbais, près d'Épernay. Dans l'église reconstruite au xie siècle, il fut exposé dans un mausolée qui fut remplacé au xvie par un tombeau plus somptueux, orné des statues des douze pairs; de même la première châsse, celle d'Hincmar, fut recouverte d'une autre châsse plus riche, exécutée de 1643 à 1646 par un orfèvre rémois. Il y eut à cette date une reconnaissance des reliques. Châsse et tombeau furent violés en 1793 et les ossements jetés dans une fosse commune d'où ils furent exhumés vingt et un mois plus tard. Description des châsses de 1795, 1811 et 1896; pérégrination des saintes reliques pendant la dernière guerre. Figures.

Dr Pol Gosset.

HAUTE-MARNE

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.

Tome X, n°s 134, 135 et 136. Langres, 1933-1934.

L.-F. et L.-E. Marcel : *Artistes et ouvriers d'art à Langres avant la Révolution (Essai de répertoire)* (suite), p. 299-309. Orfèvres, graveurs, potiers d'étain et de cuivre.

G. Drioux : *Bibliographie lingone 1931-1932* (suite), p. 310-328, Moyen Age; p. 350-351, Renaissance et Réforme.

Annales de la Société d'histoire... de Chaumont.

Tome VI, n° 4, 1934.

J. Pétermann : *Découverte d'une statuette du xve siècle provenant de l'église de Vignory*, p. 103-105. Cette statuette, retrouvée dans le mur d'un grenier où elle avait été cachée à la Révolution, a été replacée à l'église dans le groupe dont elle faisait primitivement partie (fig.).

Henry Ronot : *Un tableau d'origine lorraine à l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont*, p. 105-108. Ce tableau de la remise de la tête de saint Jean-Baptiste, légué à ladite église par Jean Garnier, médecin à Nancy et originaire de Chaumont, serait l'œuvre d'un peintre lorrain de l'entourage de Jacques Callot, peut-être Israël Henriet (fig.).

L. Delessard : *Une cour d'arbitrage réclamée par un cahier de doléances*, p. 109-111. Texte du cahier de doléances de la communauté de

Planrupt, vraisemblablement inspiré, sinon rédigé, par Antoine-Hubert Wandelaincourt, curé de ladite paroisse et futur évêque constitutionnel de la Haute-Marne.

L. Delessard.

ARDENNES

La Grive. Revue ardennaise de littérature et d'art.

Onzième année, 1933-1934. J. Anciaux, imprimeur.

Daureige Valentine : *la Légende de saint Remi* (n° 22, p. 11-14; n° 23, p. 19-25. Traduction en français moderne d'un poème du XIIIe siècle par Richier, moine de Saint-Remi de Reims, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles publiés à Oxford en 1912 par W. N. Bolderston (Il s'agit ici d'un simple abrégé, sans commentaire aucun).

Guy Desson : *Un Ardennais oublié : Guillaume de Machaut* (n° 23, p. 13-16). Article de vulgarisation n'apportant rien de neuf sur la carrière ecclésiastique de l'auteur, mais citant ses poésies et reproduisant une miniature (inédite ?) du manuscrit fr. 1584 de la Bibliothèque nationale, page D.

J. Massiet du Biest.

LORRAINE

MEURTHE

Revue historique de la Lorraine. Tome LXXVII, Nancy, 1933.

Ch. Croix : *les Cloches anciennes de Commercy*, p. 41-58. Trois petites cloches, qui datent du XVIIIe siècle : l'une est à l'Hôtel de ville, une autre, la « Stanislas », mutilée à la Révolution, est à Saint-Pantaléon, et la troisième, à l'hôpital Saint-Charles. Deux autres cloches de 1802, refondues en 1892, sont connues par des documents d'archives.

Pierre Marot : *Instructions données par Charles III à Jean de Lenoncourt, son envoyé auprès du pape Sixte-Quint (9 septembre 1589)*, p. 76-83. Jean de Lenoncourt devait faire valoir en Cour de Rome les prétentions de Charles III à la couronne de France, à la mort de Henri III, pour lui-même ou pour son fils, le marquis de Pont. Le document publié, extrait des archives de Meurthe-et-Moselle, contient les instructions « officielles », sans mentionner les prétentions du duc de Lorraine : exposer la situation du royaume de France en grand danger de protestantisme, demander des subsides pour soutenir les catholiques dans leur lutte pour la foi.

Émile Duvernoy : *Philippe le Bel est-il venu à Nancy en 1305?*, p. 91-92. Rappel des témoignages de peu de valeur sur ce fait qui demeure impossible, étant donné l'itinéraire des déplacements du roi à cette époque.

Edmond Des Robert : *Charles V, duc de Lorraine, et la délivrance de Vienne en 1683*, p. 167-172. Réparation de l'oubli dans lequel fut laissée l'intervention de première importance de l'armée de Lorraine, avec Charles V, auprès de Jean Sobiesky, lors du 250e anniversaire de la victoire de Kahlenberg, célébré à Vienne.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.

Tome LXX (4e série, 20e volume). Nancy, 1933.

Mgr Fournier Bonnard : *les Relations de la famille ducale de Lorraine et du Saint-Siège dans les trois derniers siècles de l'indépendance*, p. 1-

179 (à suivre). Précisions apportées à l'histoire civile et religieuse de la Lorraine, d'après des documents puisés aux Archives Vaticanes, à la collection de Lorraine de la Bibliothèque nationale et au fonds de Vienne, aux Archives départementales de Nancy. L'auteur estime avoir pu faire dans ces pages « le beau poème de trois siècles de fidélité de la Lorraine à l'Église et de l'Église à la Lorraine ». Il lui a suffi de laisser parler les documents et les faits. Cette première partie du travail s'arrête au règne du duc Henri II et au pontificat d'Urbain VIII.

Michel François : *Histoire des comtes et du comté de Vaudémont*, p. 181-408 (à suivre). Cette histoire n'avait pas encore été faite. Elle méritait de l'être, étant donnée l'importance de ces comtes de la branche cadette de Lorraine qui furent mêlés aux événements des seigneurs leurs voisins, les comtes puis ducs de Bar, les évêques de Toul et de Metz. L'histoire religieuse aura beaucoup de détails intéressants à glaner dans cette étude importante dont nous n'avons ici que la première partie.

Le Pays lorrain. 25e année, Nancy, 1933.

Georges Baumont : *la Chapelle de Saint-Roch à Saint-Dié*, p. 49-66. Histoire et description de cette chapelle, élevée au commencement du XVIe siècle par un chanoine de Saint-Dié, Vautrin Lud.

P. Fiel : *Un sculpteur lorrain à Rome, Nicolas Cordier*, p. 97-111. Né en Lorraine en 1567, Nicolas Cordier partit de bonne heure pour Rome, où son habileté dans la sculpture le rendit bientôt célèbre. Description de ses œuvres, accompagnée de reproductions. Tirage à part.

Pierre Marot : *le Prétendu « secret » de la naissance de Jeanne d'Arc*, p. 112-132. Réfutation vigoureuse de l' « essai » du Dr Jacoby, tendant à démontrer que Jeanne d'Arc était une bâtarde de Louis de France, duc d'Orléans, et peut-être une fille adultérine d'Isabeau de Bavière.

Georges Driant : *la Célébration de la fête de la raison à Clermont-en-Argonne, le 30 novembre 1793*, p. 141-142. D'après un procès-verbal de la séance du conseil général de district de Clermont, en date du 11 frimaire an II (1er décembre 1793).

Mgr L. Jérôme : *Un député lorrain aux États généraux de 1789, Jean Colson, curé de Nitting*, p. 176-182, 261-273, 366-375. Étude faite en partie d'après l'autobiographie de Jean Colson, personnage représentatif du clergé lorrain d'ancien régime. Tirage à part.

Jean Kastener : *les Bonaparte à Plombières*, p. 241-255, 481-497. Nombreux séjours des membres de cette famille, de 1798 à 1814.

Mémoires de l'Académie Stanislas.

6e série, tome XXX. Nancy, 1933.

Pierre Bretagne : *l'Arrestation du prince Pierre Bonaparte en 1836, à Canino, d'après des papiers de famille*, p. 11-23. Il s'agit d'une sorte de mémoire justificatif, écrit ou dicté par le prince Pierre Bonaparte au sujet de son arrestation par les carabiniers du pape Grégoire XVI. Ce document a été transcrit par Mlle Élisabeth Collard de Bellevoye, qui habitait le château de Grandvoir, dans la province de Namur.

Mgr L. Jérôme : *Une lettre de Mme de Chateaubriand*, p. 59-68. Cette lettre fut adressée le 10 octobre 1827 à Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, à la suite d'une visite qu'il avait faite à Mme de Chateaubriand dans l'intention, sans doute, de l'entretenir de la situation politique très tendue et des critiques dont l'attitude du vicomte continuait à être l'objet. Dans sa lettre, la vicomtesse prend ouvertement la défense de la réputation de son mari, s'efforçant de montrer une unité sans

défaillance dans une carrière politique dont on avait prétendu, plus d'une fois, relever les apparentes contradictions.

P. Fiel : *Lettres inédites de Mgr Perraud à l'occasion de son élévation au cardinalat*, p. 69-95. Ces lettres, adressées à Mgr Angeli, secrétaire et confident de Léon XIII, embrassent toute la période du 3 juin 1893 au 5 juin 1896, et donnent d'intéressants détails sur l'opposition faite par le gouvernement à l'octroi du chapeau à l'évêque d'Autun, nommé cardinal *in petto* au consistoire du 16 janvier 1893.

Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul.

70e année, Nancy, 1933.

G. Clanché : *Librairie, archives, sacristies, trésor de la Cathédrale de Toul*. Onze articulets de la page 28 à la page 478, terminant ceux qui furent indiqués l'année précédente. — Eug. Martin : *Guerrier de Dumast*, p. 60-64. A propos du cinquantième anniversaire de sa mort, l'auteur rappelle ce que fut Guerrier de Dumast pour la Lorraine et surtout son activité infatigable sur le terrain religieux. — Mgr L. Jérôme : *Une lettre du P. Hubert Gagnot, déporté aux pontons de Rochefort en 1794*, p. 251-254. Le P. Hubert de Saint-Claude, carme déchaussé de Nancy, fut déporté sur les Deux-Associés en 1794 et mourut le 10 septembre de la même année à l'île Madame. La lettre écrite à sa mère est datée du 26 mars, veille de son départ : il ne se fait pas illusion sur le sort qui l'attend et prêche à sa mère la résignation chrétienne. — : *Dominique Colson, curé de Belleau* (1770-1852). Sept articulets de la page 488 à la page 649. Biographie, d'après quelques papiers de famille, d'un curé lorrain dont la carrière fut semée d'aventures, comme celle de son oncle, Jean Colson, curé de Nitting et député aux États généraux de 1789. Tirage à part. — : *Montalembert, les sœurs de Saint-Charles de Nancy et la Bohême*, p. 736-739, 747-751. Page d'histoire religieuse écrite d'après des lettres de Montalembert à Guerrier de Dumast sur les relations entretenues par la communauté de Saint-Charles avec Prague et la Bohême, en 1833 et dans les années suivantes. — Léon Manet : *l'Acte de naissance de M. Vatelot*, p. 413-414. Publication qui précise un point resté obscur et intéressant les origines de la congrégation de la Doctrine chrétienne. — P. Fiel : *Une mission royale à Pont-à-Mousson en 1785*, p. 679-682. Prêchée par les Pères des « Missions Royales », fondées en 1739 par Mgr Bégon, évêque de Toul. — A. Rosambert : *la Société de Saint-Vincent-de-Paul à Nancy*, p. 780-782, 793-796, 811-814. Rapport présenté à l'occasion du centenaire de cette Société. En réalité, la première réunion n'eut lieu à Nancy que le 25 janvier 1838. Esquisse de son développement. — Fr. M. M. Fortuit : *le Rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs. Le couvent de Nancy, berceau de ce rétablissement*, p. 828-832 (à suivre). Pourparlers en vue de cette fondation, à la suite des conférences faites par Lacordaire, à Nancy, en 1842-1843.

L. Marchal.

MOSELLE

Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine.

Tome XLII. Metz, 1933.

Pierre Mendel : *les Atours de la ville de Metz. Étude sur la législation municipale de Metz au Moyen Age*, p. 105-343. Au cours de cette remarquable étude, dont le début seul vient de paraître, l'auteur étudie, entre autres choses, l'évolution de la souveraineté épiscopale à Metz, et l'exer-

cice du pouvoir législatif par l'évêque, jusqu'à la fin du premier quart du XIIIe siècle.

R.-S. Bour : *la Plus ancienne cathédrale de Metz*, p. 345-372. Dans cette réplique à M. Wolfram, ancien directeur des archives du territoire de la Lorraine, le savant archéologue maintient et confirme ses conclusions antérieures : Vers la fin du IXe siècle, l'évêque Thierry de Metz construit une nouvelle cathédrale; à cette occasion, l'ancienne est détruite de fond en comble. Celle-ci, malgré certains aménagements, effectués au chœur sous l'évêque Chrodegang, était substantiellement la même que « l'oratoire de Saint-Etienne », dont parle Grégoire de Tours, dans son *Histoire des Francs*, à propos du sac de Metz par les Huns, en 451.

G. Blondeau : *le Journal de Laurent de Belchamps en 1728 et 1729*. p. 373-427. Dans cette chronique scandaleuse de la vie de société à Metz, peu de choses à glaner pour l'histoire ecclésiastique : en 1728, on voit les châtiments infligés à des sacrilèges et à des blasphémateurs, et la curieuse affaire de la conversion d'une jeune juive à la religion catholique; pendant l'hiver de 1729, M. de Coislin allume du feu tous les jours, devant l'évêché, pour réchauffer les pauvres; la même année, les chanoinesses de Saint-Pierre et de Sainte-Marie font tellement parler d'elles, qu'il faut supprimer les deux abbayes et les réunir en un seul chapitre, dit de Saint-Louis.

J. Scheffer : *Collection numismatique de la ville de Metz. Dernières acquisitions*, p. 429-436. A signaler : un teston (?) de Robert de Lenoncourt, cardinal et évêque de Metz, 1555; deux jetons du même, 1554; un jeton de Jean Dubois, aumônier de la cathédrale, 1615.

Roger Clément : *Fouilles archéologiques et accessions nouvelles au Musée lapidaire de Metz*, p. 437-449. Fragment de linteau d'un édifice religieux, avec bas-relief sculpté grossièrement, représentant des animaux exotiques, des entrelacs de feuillages et une croix de Malte, au centre. Cette pierre curieuse, qui provient de Rozérieulles, rappelle un certain nombre de bas-reliefs trouvés dans la région messine.

Les Cahiers lorrains. 12e année. Metz, 1933.

Émile Duvernoy : *Lettres de rémission octroyées par les évêques de Metz*, p. 4-9. Princes souverains dans leur temporel, rendant la justice en dernier ressort, sauf appels assez rares à la Chambre impériale de Spire, les évêques de Metz délivraient, comme les ducs de Lorraine, des lettres de rémission, nous dirions maintenant, des lettres de grâce. Dans l'évêché de Metz, à la fin du XVIe, et dans les premières années du XVIIe siècle, les lettres de rémission pour meurtres furent assez fréquentes; celles pour vol, assez peu nombreuses; celles pour affaires de mœurs, encore plus rares.

Pierre Mendel : *A propos d'une bulle de Victor IV pour Saint-Ladre de Metz*, p. 21-23. Ce document inédit des Archives de la Moselle, qu'il faut dater de Besançon, 11 septembre 1162, s'ajoute à la liste des actes assez rares émanés de la chancellerie de l'antipape et se trouve être, en même temps, la plus ancienne bulle connue relative à la léproserie messine.

Henri Tribout : *Une lettre inédite de Martin Meurisse*, p. 24-25. L'évêque de Madaure, auteur de l'*Histoire des évêques de Metz*, joua de 1619 à 1644, un rôle actif contre le Protestantisme. Véritable précurseur de Bossuet, il sut, comme lui, ainsi que le prouve cette lettre, adressée en 1630 à « M. de Mercure », trouver des phrases éloquentes et courtoises, lorsqu'il s'agit de ramener des protestants à la vérité.

E. Fleur : *Théâtre d'écoliers*, p. 42-43. C'est une liste de 12 pièces, tant latines que françaises, jouées entre 1624 et 1724, par les élèves du collège des Jésuites de Metz.

André Gain : *Relations entre la Lorraine et le Canada en 1673*, p. 69-73. A propos de l'envoi, fait par les villes de Nancy et de Bar-le-Duc, d'une statue de Notre-Dame de Foy, aux Jésuites de Québec — c'est le célèbre P. Chaumonnot, le spécialiste des langues indiennes du Canada, qui fut chargé de les remercier — l'auteur fait remarquer combien il est touchant de voir la Lorraine, qui, pour près d'un siècle encore, n'était pas française, s'associer par la prière à l'évangélisation de la Nouvelle France, et d'entendre des Lorrains demander à leurs frères lointains, les nouveaux chrétiens d'Amérique, la victorieuse collaboration de leur piété.

Revue ecclésiastique de Metz. 39e année, Metz, 1932.

E. Hauviller : *le Chanoine Dupont des Loges, candidat coadjuteur à Strasbourg* (1840), p. 118-121. Cette candidature, posée par Mgr Le Pappe de Trévern, évêque de Strasbourg, ressort de documents accessibles au public depuis peu de temps et que pour cette raison, le savant biographe de Mgr Dupont des Loges, l'abbé Félix Klein, n'a pu consulter.

P. Lesprand : *le Clergé messin et la Révolution*, p. 152-165, 196-214, 315-327, 378-395, 468-484. Le serment constitutionnel dans les cantons de Sarreguemines et de Forbach. Nous n'analyserons pas ces articles, dont la teneur a paru dans l'ouvrage de M. Lesprand sur le « Clergé de la Moselle pendant la Révolution ».

J.-B. Kaiser : *Extraits religieux d'un manuscrit messin de la bibliothèque d'Épinal*, p. 269-278, 344-356, 432-442. Ce manuscrit, de la fin du xve siècle, a été copié et sans doute aussi composé par Jacques d'Esch, maître échevin de Metz, en 1486. F. Bonnardot, P. Meyer, J. Ulrich et Ch. Bruneau, qui en ont successivement édité des parties, ont volontairement négligé les documents religieux. Parmi les plus remarquables de ceux-ci, il faut signaler plusieurs « orixons », ou oraisons à des saints, en vers de huit syllabes, qui ont un accent messin très caractérisé.

40e année. Metz, 1933.

Mgr Pelt : *Un rituel messin de 1543*, p. 13-23, 102-109. Ce « manuale curatorum », imprimé à Metz, est l'œuvre du chanoine Hugues Nicolaï, né vers 1480, mort en 1552. Parmi les particularités liturgiques qu'il comporte, il faut citer les prières de la bénédiction de l'eau et du cierge pascal, la communion des enfants sous l'espèce du vin après le baptême, les rites concernant les lépreux, l'assistance des moribonds.

P. Lesprand : *Mémoires de M. Thibiat, confesseur de la foi*, p. 57-74, 193-206, 320-334. La Revue reprend, après 43 ans, la publication des Mémoires de ce saint prêtre, mort en 1832, supérieur du grand séminaire et vicaire général de Metz. L'abbé Thibiat relate des épisodes de sa vie mouvementée en 1792 et 1793, et fait en particulier le récit des derniers moments et du martyre de plusieurs de ses compagnons de captivité.

Mgr Pelt : *le Sacrement de mariage dans la liturgie messine*, p. 145-157. Coutume des fiançailles à caractère religieux; cérémonies devant la porte de l'église; offrande du pain et du vin; cérémonie des gants; usage des treize pièces de monnaie; paroles prononcées par les époux; bénédiction de l'anneau; chant du *Veni Creator*, pendant lequel un voile est étendu au-dessus des époux agenouillés; bénédiction de la chambre ou du lit nuptial.

J.-B. Kaiser : *Projet d'un concile provincial à Trèves en 1612*, p. 238-

243. Lothaire de Metternich, archevêque de Trèves (1599-1623), voulut, conformément aux prescriptions du concile de Trente, réunir ses suffragants de Metz, Toul et Verdun. Mais des difficultés sans nombre s'opposèrent à ce concile : les Trois-Évêchés, notamment, appartenaient de fait, depuis 1552, à la couronne de France et le concile de Trente n'avait pas encore été accepté dans le royaume.

A. Cosar : *Un coutumier paroissial du* XVII*e siècle*, p. 243-247. Rédigé par Jean Wirrion, curé d'Albestroff, afin de garder les bonnes traditions établies dans sa paroisse. A cette époque, Albestroff semble avoir été le centre religieux de toute la contrée, qui avait eu beaucoup à souffrir de la guerre de Trente ans.

E. Kieffer : *l'Orthographe du nom du vénérable Moye*, p. 263-273. Le nom du vénérable fondateur des sœurs de la Providence en Lorraine et des Vierges enseignantes en Chine devrait s'orthographier Moyë, avec un tréma sur l'e.

Mgr Pelt : *Un document sur Thilmann Vuss, évêque élu de Metz (fin du* XIV*e siècle)*, p. 368-373. En 1384, au moment du grand schisme, il y eut deux évêques à Metz : Pierre de Luxembourg, nommé par le pape d'Avignon, et Thilmann Vuss de Bettembourg, dont l'élection avait été confirmée par Urbain VI. Le document dont il s'agit concerne l'investiture, ou institution canonique donnée par Th. Vuss à Théodoric de Ourley, chanoine de Trèves, nommé à la cure d'Usselskirch-Roussy. — : *Une lettre édifiante sur la mort du R. P. Potot*, p. 394-396. Décédé à Metz, le 2 mai 1837, laissant la réputation d'un saint. Il avait établi, dans sa maison natale, la première résidence de la Compagnie de Jésus, depuis sa suppression.

E. Médoc : *Quelques détails sur la famille de M. Nicolas, curé de Saint-Baudier*, p. 435-439. M. Antoine Nicolas, prêtre du diocèse de Metz, devait être fusillé le 13 août 1798. Renseignements généalogiques sur sa famille, originaire de Vatimont.

E. Kieffer : *les Monuments dits « Bildstock » au pays de Thionville*, p. 477-483. Ces monuments religieux, en pierre, analogues aux « montjoies », s'élèvent généralement dans les champs ou au bord des chemins et sont composés d'un fût de colonne, reposant sur un soubassement massif et coiffé d'un chapiteau (genre dais ou lanterne), formant des niches destinées à abriter des statues ou des bas-reliefs. Ils sont généralement couronnés d'une croix. On les rencontre aussi au sud des Vosges, en Haute-Saône, en Alsace, au Luxembourg et en Allemagne (Bade, Saxe, Franconie, Bavière).

Martial Griveaud.

MEUSE

Mémoires de la Société philomatique de Verdun.

Tome XVIII. Verdun. 1934.

Charles Simon : *Chapelles et lieux de dévotion des alentours de Verdun. Ce qu'il en subsiste en 1925*, p. 36-54. Sept courtes notices de seconde main, sur de petites chapelles sans histoire, ni valeur artistique.

Maurice Toussaint : *l'Agglomération gallo-romaine de Senon* [cant. de Spincourt], p. 87-118. Des fouilles y ont mis à jour, en 1917, avec quelques vestiges préhistoriques, des sculptures, objets divers, et des traces de constructions, le tout d'époque gallo-romaine, d'intérêt assez médiocre.

L. Choppin : *Nicolas Bousmard, évêque de Verdun*, p. 165-199. Cette notice (de seconde main) donne, après un assez long chapitre relatif aux

origines, un état de l'organisation politique et administrative à Verdun, au moment où les Trois-Évêchés sont occupés par Henri II. L'auteur retrace les interminables contestations que souleva la nomination, par le pape, de Nicolas Bousmard, et résume sommairement les actes de son administration (1572-1580).

Abbé A. Lemoy : *le Couvent des Capucins d'Étain au* XVIIIe *siècle*, p. 233 à 243. Bref résumé de la vie sans incidents de ce petit établissement de la province de Champagne, de 1635 à 1790.

Abbé Victor Carrière : *Verdun et les Slaves*, p. 255 à 262. Réimpression d'un article paru dans *le Moyen Age* en 1916. L'auteur explique le nom énigmatique d'*Urbs Clavorum*, qui désignait anciennement Verdun, par une corruption d'*Urbs Sclavorum*, la ville des Slaves, — probablement des Sarmates venus en Gaule au temps de l'Empire romain. Cette hypothèse, infiniment vraisemblable, a été admise par Jean Bruhnes (*Géographie humaine de la France*, t. I de l'Histoire de la Nation française, publiée sous la direction de G. Hanotaux, p. 144).

Bulletin de la Société des lettres de Bar-le-Duc.
Bar-le-Duc, 1934.

Général de Morlaincourt : *la Seigneurie de la Tour à Boucq* [Meurthe-et-Moselle], p. 250-258. Curieux manoir fortifié accolé à l'église paroissiale.

Semaine religieuse du diocèse de Verdun.
45e année. Bar-le-Duc, 1934.

Maxime Souplet : *Nicolas Guédon (1688-1759), chanoine de la cathédrale de Verdun*. Supplément au n° 1, 16 p. Le *Journal*, le *Cérémonial*, et par dessus tout le *Recueil des Inscriptions et des tombes*, manuscrits de Guédon conservés à la Bibliothèque de la ville de Verdun, sont précieux, et donnent l'état de la cathédrale avant les dévastations du XVIIIe siècle et de la Révolution. — X. : *Notes de liturgie verdunoise : I. Origine et livres liturgiques*, p. 14-16, 21-24. « ... Un agrégat romano-franc du IXe-Xe s. et des rites locaux ajoutés avec le temps... ». Remplacés en 1779 par les livres parisiens, jusqu'à l'introduction de la liturgie romaine en 1862. — Abbé Gillant : *Verdun et Metz*, p. 6-8, 55-56, 78-80. Chanoines, prêtres et religieux de Metz, originaires du Verdunois, aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Ch. Aimond : *le Grand orgue de la cathédrale* [de Verdun] *et le facteur Nicolas Dupont*, p. 150-151. Orgue construit en 1757. — *Saint Gibrien et son culte dans l'ancien Barrois*, p. 242-244. — *Une amitié de Fléchier, l'abbé de Châtillon*, p. 322-323. Il s'agit des abbés cisterciens réguliers de Hautefontaine, au diocèse de Châlons, et de Châtillon, au diocèse de Verdun.

Pierre d'Herbécourt.

VOSGES

Bulletin de la Société philomatique vosgienne.
59e année, 1933. Saint-Dié, imprimerie Cuny.

E. Froment : *le Manuscrit 7 de la Bibliothèque municipale de Saint-Dié*, p. 23-26. C'est une copie, du XVe siècle, du *Speculum juris* de Guillaume Durand, évêque de Mende († 1296).

A. Ohl des Marais : *Mathias Ringmann* (1482-1511), p. 27-42. Alsacien d'origine, graveur sur bois au service de l'imprimerie du Gymnase vosgien fondé par les chanoines de Saint-Dié. C'est lui qui dans l'*Introductio cosmographiae* de l'Histoire de Ptolémée écrivit (1507) la fameuse

phrase : « Il y a une 4e partie du monde, qu'Améric Vespuce a découverte et que pour cette raison, nous pourrions dénommer America, c'est-à-dire terre d'Améric. » L'article signale surtout et décrit les neuf planches gravées pour la Grammatica (1509) et représentant le nom, prénom, verbe, nominatif, etc. Il illustra aussi la *Nancéide* du chanoine Pierre de Blarru et le fameux *Graduel* de Saint-Dié. Ses bois dénotent un sens profond de la composition, une grande élégance de style, sans parler d'une science parfaite de la technique du tailleur en bois.

Chanoine Roussel : *Abbaye prémontrée d'Etival, au* xviiie *siècle*, p. 43-50. Les dossiers d'un procès en Cour de Rome, pour empêcher l'union de sa mense abbatiale à l'évêché de Toul (1739-1747) fournit les noms de l'abbé, des moines et des novices et de nombreux détails sur le règlement, les coutumes et revenus de l'Abbaye.

En supplément la Philomatique continue (p. 97 à 208) la publication des *Mémoires historiques et chronologiques pour l'insigne Église de Saint-Diey en Lorraine*, par *François de Riguet*. Ces pages embrassent la période de 1050 à 1190.

La Révolution dans les Vosges.

22e année (14 juillet 1933-14 juillet 1934). Épinal, impr. Fricotel.

J. Kastener : *Chapitres, abbayes, prieurés et couvents du département des Vosges au moment de leur suppression en 1790* (fin), p. 15-30, 46-61. Nomenclature des biens, revenus et personnel de ces maisons religieuses.

La « Société d'émulation du département des Vosges » n'a rien publié.

L. Lévêque.

ALSACE

BAS-RHIN

Archiv für elsaessische Kirchengeschichte.

9e année, 1934. Strasbourg. In-4° de viii-399 pages

L. Pfleger : *Untersuchungen zur Geschichte des Pfarrei-Instituts im Elsass*. IV. *Die Abgaben des Klerus*, p. 1-75 (suite des études commencées en 1929; voir notre *Revue* 1930, p. 120; 1931, p. 138; 1932, p. 120 et 1933, p. 153). Redevances à payer à l'évêque : cathedraticum, servitium, subsidia caritativa, fructus primi (annatae) et biennales, seminaristicum, taxes de chancellerie, d'ordination, jus sigilli; redevances à payer à l'archidiacre, au chapitre rural, au métropolitain de Mayence, pour des guerres religieuses (croisades, impôt turc, dîme hussite, impôt durant la guerre de Trente ans), au pape et à ses légats, dîmes impériales, don gratuit au roi de France, charges paroissiales, — V. *Die Sendgerichte und Kirchen-Visitationen*, p. 76-106 : Tribunaux synodaux et visites canoniques, dans les diocèses de Bâle et de Strasbourg (Voir la *Revue*, t. XX (1934), p. 622-629). — : *Abt Nicolaus Salicetus von Baumgarten, ein gelehrter Cisterzienser des 15. Jahrhunderts*, p. 107-122. Nicolas Wydenbosch, qui latinisa son nom un peu prosaïque de « saulaie » ou « saussaie » en celui de Salicetus, naquit à Berne (date inconnue), étudia les arts libéraux et la médecine à Paris de 1456 à 1459, y prit ses grades, devint chartreux avant 1470. En 1482, il fut nommé abbé à Baumgarten (lat. *Pomerium*, près de Sélestat, fondé en 1125). Il fit imprimer le Bréviaire (Berne, 1484) et le Missel des Chartreux (Strasbourg, 1487) et devint surtout célèbre par son fameux livre de prières *Antidotarius*, qui

parut à Strasbourg en 1489. M. Pfleger peut en citer plus de trente éditions jusqu'en 1552, la plupart imprimées à Strasbourg ou à Paris. On lui attribue aussi un opuscule *De arte moriendi*, imprimé d'ordinaire à la suite de l'*Antidotarius*, mais ce traité est plus ancien. Salicetus mourut à Baumgarten en 1493.

M. Barth : *Reliquien aus elsaessischen Kirchen für das Münster in Bern, 1343*, p. 123-135. Liste très intéressante de reliques envoyées par vingt-deux églises ou couvents de l'Alsace à la collégiale de Berne en 1343. — : *Die illustrierte Strassburger Uebersetzung der Legenda aurea von 1362* (Ms. all. n° 6, à Munich), p. 137-162. La « légende dorée », ornée de 178 miniatures, traduite en allemand et conservée à Munich, a été écrite par un auteur qui demeurait à Strasbourg; le miniaturiste, dont le nom est « Heinricus » est alsacien aussi. — J. Gabler : *Brief des Wiener Dominikaners Huntpichler an den Karthaeuser Nicolaus von Strassburg*, p. 135-136. Dans cette lettre, écrite entre 1458 et 1462, le dominicain Huntpichler écrit qu'il ne connaît pas Tauler de Strasbourg ni ses sermons. — M. Barth : *Die Pfarrei Boersch nach den Rechnungsbüchern der Heiligenpfleger, 1463-1530*, p. 163-198. Histoire de la paroisse de Boersch (Bas-Rhin) de 1463-1530 d'après les livres de compte des curateurs. C'est la seule paroisse de l'Alsace qui ait pour patron saint Médard; sa fondation doit remonter aux temps mérovingiens et avoir eu pour auteurs des moines venus de Saint-Médard de Soissons. On voit que vers 1465 le baptême par immersion se pratiquait encore, bien que le baptême par aspersion fût plus usité.

L. Oliger : *Der paepstliche Zeremonienmeister Johannes Burckard von Strassburg, 1450-1506* (avec 10 grav.), p. 199-232. On s'est demandé d'où viennent les noms de la rue *Torre Argentina* et du *Teatro Argentina* à Rome. Ces noms rappellent simplement la maison que J. Burckard « *Argentinensis* », c'est-à-dire « de Strasbourg » s'était fait construire dans ce quartier. La maison et la tour, aujourd'hui quelque peu changée, sont des monuments gothiques, où cependant la renaissance ne fait pas entièrement défaut. Détails biographiques sur le cérémoniaire pontifical Burckard : né à Haslach (Bas-Rhin) en 1450, il vint en 1467 à Rome, sut s'y tailler une place, devint évêque d'Orte et Cività Castellana en 1503, consacré par Jules II le 9 avril 1504, mort à Rome le 16 mai 1506. — : *Die 1595 gegossene Nachschlagglocke des Strassburger Münsters*, p. 361-362. Notice d'un contemporain sur la grosse cloche de la cathédrale de Strasbourg, fondue en 1595 (de plus de 5 000 kg. et de 2 mètres de diamètre), et sur son transport de la fonderie à la cathédrale.

Fr. Cuny : *Der Uebergang der Benediktinerinnen-Abtei Herbitzheim an das Haus Nassau-Saarbrücken, 1544-1566*, p. 233-251. En 1544, Amalie d'Altdorf adressa une supplique au comte Jean-Louis de Nassau-Sarrebruck, le priant de prendre l'abbaye de Herbitzheim sous sa protection et de prendre l'administration des biens et revenus de l'abbaye. C'est à tort que les historiens de Sarrebrück ont fait de cet acte une translation de propriété.

P. Volk : *Die Generalkapitelsrecesse der Strassburger Benediktiner-Kongregation, 1624-1766*, p. 253-286. Après un premier article sur les statuts de la congrégation bénédictine de Strasbourg (Voir notre *Revue*, 1933, p. 154) qui comprenait les abbayes d'Altdorf, Marmoutier (Bas-Rhin), Ebersheimmünster, Gengenbach, Schwearzach, Schuttern et Ettenheimmünster, l'auteur donne ici la liste des chapitres généraux de 1624 à 1766 et les principales décisions.

P. Paulin : *Der humanistische und philosophisch-theologische Bil-*

dungsgang Eulogius Schneiders 1768-1789, p. 287-336. Le célèbre jacobin strasbourgeois Euloge Schneider (guillotiné à Paris, le 1er avril 1794), avait reçu une formation classique et théologique très étendue, que M. Paulin expose ici en détail. Né à Wipfeld (Bavière) en 1756, étudia au collège des Jésuites à Würzbourg, 1768-1773, où il acquit de solides connaissances en grec et en latin, apprit le français, peut-être aussi dès lors déjà l'italien et l'anglais, entra en 1777 chez les Conventuels à Bamberg, fit ses études de philosophie à Augsbourg, de théologie à Salzbourg (1778 à 1783), enseigna la philosophie au couvent d'Augsbourg et se montra ouvertement partisan des idées philosophiques et fébroniennes du XVIIIe siècle, dans les écrits assez nombreux qu'il publia.

E. C. Scherer : *Elsaessische Schulschwestern in der Rheinpfalz, 1811-1821*, p. 337-350. Mgr Colmar, alsacien de naissance, évêque de Mayence, protégea l'institut naissant des Sœurs de la Providence, établi à Hombourg au Palatinat. Mais la mort de Mgr Colmar et les difficultés avec le gouvernement bavarois forcèrent les sœurs à se retirer à Forbach (Moselle), en 1821, où la petite congrégation se constitua définitivement (aujourd'hui Sœurs de la Providence, dites Sœurs de Pletre).

L. Ehrhard : *Zur Entstehungsgeschichte des « Volks freundes », 1855-1859*, p. 350-361. En 1855 on commença à publier tous les quinze jours une traduction allemande des « Petites Lectures », éditées par la Société de Saint-Vincent de Paul. A partir de 1857 parut à Strasbourg le *Volksfreund* (Ami du peuple), feuille hebdomadaire religieuse, qui n'a cessé de paraître depuis lors et en est en 1934 à sa soixante-dix-septième année.

J. Brauner : *Weihbischof Marbach als Professor am kleinen Seminar zu Strassburg, 1867-1870*, p. 363-374. Notice sur l'activité du futur coadjuteur de Strasbourg, comme professeur au petit séminaire de 1867 à 1870.

Jahrbuch der elsass-lothringischen wissenschaftlichen Gesellschaft zu Strassburg.

VIIe volume. Colmar, Alsatia, 1934. In-8° de 260 pages.

A. Andres : *Charles Spindler*, p. 28-85 (avec 11 pl. h. t.). Notice sur le peintre et écrivain alsacien Ch. Spindler, né à Boersch (Bas-Rhin) le 11 mars 1865. Caractéristique de l'écrivain et du peintre, ami de M. Barrès, de R. Bazin qui prépara chez lui son roman « Les Oberlé ». Spindler fonda en 1898 la *Revue alsacienne illustrée* qu'il dirigea jusqu'à la grande guerre et dont les articles paraissaient soit en français soit en allemand.

J. B. Kaiser : *Zwei mittelhochdeutsche Fragmente auf einem Buchumschlag*, p. 86-102. Publie deux fragments d'une poésie allégorique (196 vers) et de textes bibliques du XIIIe siècle et en dialecte mosellan de Trèves, à ce qu'il semble.

J. Touba : *Zwei Jahrgedinge aus der lothringischen Herrschaft Püttlingen*, p. 103-141. Texte de deux records de justice de 1703 et 1704 de la seigneurie lorraine de Puttelange (en allemand) et le texte français d'un arrêt du duc Henri de Lorraine (du 24 décembre 1617) réglant différents droits entre les seigneurs et les bourgeois de Puttelange. L'auteur y joint de nombreuses notes explicatives et une carte de la comté de Puttelange au XVIIIe siècle.

E. Herr : *Beitraege zur Geschichte der Dorfgemeinde Zehnacker bei Wasselnheim*, p. 142-201. Histoire de la paroisse (protestante) de Zehnacker près Wasselonne (Bas-Rhin), depuis la Réforme jusqu'à nos jours.

Ch. A. Wolf : *Aus der Geschichte der alten Strassburger Stadtbiblio-*

thek, p. 202-217. Notices sur l'histoire de la bibliothèque de la ville de Strasbourg avant 1870. Strasbourg avait une grande bibliothèque municipale, fondée en 1531, agrandie par les collections de Schoepflin (11 425 volumes); en 1803 vinrent s'y ajouter les collections de l'Etat, provenant des couvents supprimés; tout cela, agrandi avec méthode, périt en 1870, lors du bombardement de la ville par les Prussiens.

P. Stintzi : *August Schmidlin und das christliche Theater*, p. 239-246. Notice bio-bibliographique sur M. l'abbé Auguste Schmidlin (né en 1878 à Blotzheim, Bas-Rhin), auteur de nombreux drames bibliques et autres, et la plupart avec chants (oratorios).

Bulletin ecclésiastique du diocèse de Strasbourg.
Années L-LIII. Strasbourg, 1931-1934.

Collet : *l'État religieux du département du Bas-Rhin avant le Concordat* (an. L, p. 428-430). Rapport du préfet du Bas-Rhin au premier Consul (vers 1800) sur la mentalité religieuse du département. Dix-neuf vingtièmes de la population n'ont jamais voulu des prêtres constitutionnels, qui d'ailleurs ne sont que vingt ou vingt-cinq; sur ce nombre sept ou huit se sont fait respecter, les autres ont « donné l'exemple de la plus profonde ignorance ou de la plus révoltante immoralité ». — J. Wagner : *Deux anciens livres liturgiques du vieux Mulhouse catholique* (an. L, p. 191-193 et 423-424). Notes sur un bréviaire et un graduel du xve siècle provenant du couvent des Clarisses de Mulhouse, couvent supprimé en 1529. Le bréviaire indique la commémoraison de sainte Odile au 14 décembre.

Ignace-Marie : *la Statue de N.-D. de Schauenberg* (an. L, p. 353-358, 379-383, 400-404, 420-422). L'ermitage du Schauenberg (près Roufach, Haut-Rhin) devint célèbre en 1446 par une guérison extraordinaire; à la suite de cette guérison, on y plaça une statuette de la sainte Vierge. La chapelle primitive, agrandie en 1515, fut remplacée par une église consacrée en 1695. Mais la statue primitive de 1446 a disparu, entre 1575 et 1590. Elle fut remplacée en 1590 par une statue nouvelle, exécutée à Colmar, qu'on y vénère encore aujourd'hui. — J. Gass : *la Légende de saint Henri, chanoine de Strasbourg* (an. LIII, p. 353-355). D'après une légende, l'empereur Henri II aurait voulu se faire moine à Saint-Vanne; l'abbé, au nom de l'obéissance, lui aurait dit de reprendre l'empire. Une légende identique dit que Henri II, en 1012, aurait voulu se faire chanoine de la cathédrale de Strasbourg; l'évêque Werner le reçut, mais lui ordonna immédiatement, au nom de l'obéissance, de reprendre la couronne et les affaires impériales. Les deux légendes sont identiques. Celle de Strasbourg est de l'invention de Grandidier, historien du xviiie siècle; cependant elle repose sur le fait que l'empereur fonda à la cathédrale une riche prébende, dont le détenteur plus tard s'appelait « *rex chori* ».

Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace.
XXIVe et XXVe années, 1933 et 1934. N°s 93-98. Strasbourg.
(Les années 22, 23, 24 et 25 forment le VIe volume. In-4° de 272 p.).

R. Forrer : *Tristan et Yseult sur un coffret de bois du* xiie *siècle*, p. 137-179 (avec 3 pl. et 20 grav.). Décrit un coffret couvert de lamelles d'ivoire sur lesquelles est représentée la légende de Tristan et Yseult, et compare ces ivoires avec d'autres ivoires et peintures représentant la même légende. — : *Varia mérovingiennes et cimetières mérovingiens en Alsace*, p. 221-258 (avec 8 pl.). Liste et descriptions des cimetières mérovingiens trouvés en Alsace; notices sur la population, des villages de Frisons, Hessois, Saxons et Souabes (rappelés par les noms de Frie-

senheim, Hessenheim, Saasenheim et Schwobsheim). — *Une clef-reliquaire carolingienne du Hérapel*, p. 259-266 (avec 4 grav.). Clef en bronze et coulée d'un seul jet, qui rappelle la clef de Saint-Servais de Maestricht. Le pommeau de la poignée richement travaillé présente un trou rectangulaire scié ou limé dans la paroi après la fonte, qui n'a guère pu servir à autre chose qu'à conserver des reliques. Elle rappelle les clefs dont parle saint Grégoire de Tours (*De gloria martyrum*, ch. 28).

M. Stoehr : *Deux madones inédites d'Osthouse et de Schaeffersheim*, p. 269-271 (avec 2 pl.). La première statue qui semble être de la deuxième moitié du xve siècle montre la Vierge-Mère aux longues tresses et couverte d'un large manteau; elle est assise et tient sur ses genoux l'enfant nu couché; la deuxième statue, plus récente, montre la Vierge-Mère assise, portant des cheveux encore plus longs et plus abondants, la tête ornée d'une couronne ; son manteau est fermé par de riches agrafes ; de la main droite elle tient le sceptre royal et de la gauche elle soutient l'enfant assis sur son genou gauche. G. Allemang.

HAUT-RHIN

Revue d'Alsace. Tome LXXX, 1933. Delle, Thann et Colmar, 1933.

P. Leuilliot : *les Classes sociales et l'esprit public alsacien à la fin de la Restauration (1827-1830)*, p. 3-23, 178-189, 277-288. Donne d'intéressants détails sur l'attitude du clergé et sur celle des populations, catholiques ou protestantes, surtout d'après les rapports des préfets du Haut et du Bas-Rhin.

Ernest Hauviller : *Silhouettes et croquis alsaciens suggérés par les Mémoires et les Souvenirs des Princes Clovis et Alexandre de Hohenlohe*, p. 33-45, 161-177. Examine le rôle joué, durant l'annexion, par l'évêque de Strasbourg Mgr Raess, les députés ecclésiastiques d'Alsace, le chanoine Dacheux, etc.

J. Joachim : *le Bienheureux François-Urbain de Salin de Niart*, p. 127-149, 289-303. Biographie d'un prêtre victime des massacres de septembre, né à Neuf-Brisach.

P. Schmitt : *la Procession de la Fête-Dieu à Munster en 1703*, p. 317-319. Description, par un moine de l'abbaye, de cette solennité qui n'avait pas eu lieu à Munster depuis la Réforme. — : *les Legs pieux d'une noble dame colmarienne au* xviiie *siècle*, p. 205-209. Extraits du testament de Mme d'Allès de Corbet, née de Rust, en 1729.

A. Speich : *le Collège Freppel à Obernai (1833-1933)*, p. 347-376. Dirigé pendant longtemps par de remarquables principaux ecclésiastiques, dont on résume l'œuvre, le collège d'Obernai eut comme élève le plus illustre Mgr Freppel.

F. Ponteil : *la Candidature du curé Maimbourg à la coadjutorerie de Strasbourg*, p. 488-498. Récit des démarches, d'ailleurs infructueuses, entreprises en 1840, pour faire nommer M. Maimbourg, curé de Colmar, coadjuteur de Mgr Le Pappe de Trévern.

Robert Schnerb : *la Terreur à Saverne*, p. 499-521, 608-630. Contient un bref récit de l'œuvre de déchristianisation, d'ailleurs restée sans effet, à Saverne.

Robert Faller : *les Fêtes décadaires et les fêtes nationales dans le canton de Ribeauvillé à l'époque du Directoire*, p. 567-594. Raconte ce que fut, dans un canton alsacien resté très catholique, le culte civique que le Directoire avait rêvé de substituer au christianisme.

Ch. Wittmer : *Quelques Dominicains de Colmar des* xive *et* xve *siècles*, p. 595-607. Détails fournis par la correspondance des maîtres généraux de l'ordre, conservée à Rome.

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation.

N° 48, 1934. Belfort, 1934.

A. Lablotier : *Contribution à l'histoire religieuse de Bourogne*, p. 49-115. Première partie d'une monographie paroissiale; origines de la paroisse, droit de patronage, biens d'église et dîme, église, cimetière, presbytère.

J. Joachim : *Jean-Pierre Œuvrard (1757-1824)*, p. 117-164. Biographie d'un prêtre, vicaire de Meroux, déporté en 1792, rentré peu après, pourchassé pendant des années par les autorités, arrêté en 1798, délivré à main armée lors de son transfert à l'île de Ré, est mort curé de Trétudans.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.

Tome C, 1933. Mulhouse, 1933.

Marcel Moeder : *le Calendrier de Mulhouse au Moyen Age*, p. 413-452. Étude sur la division du temps et le calendrier en usage non seulement à Mulhouse, mais dans toute la haute Alsace.

Bulletin du Musée historique de Mulhouse.

Tome LII, 1932. Mulhouse, 1933.

Marcel Moeder : *Études sur l'histoire de Mulhouse aux* XII*e et* XIII*e siècles*, p. 7-66. Savant travail qui nous intéresse surtout pour ce qui concerne, d'une part, l'histoire de la domination épiscopale à Mulhouse, et d'autre part, cellle de la paroisse Saint-Étienne.

Max Koehnlein : *l'Ancienne église paroissiale Saint-Étienne de Mulhouse*, p. 67-84. Description de cet édifice, datant en partie du XII*e* siècle, affecté depuis la Réforme au culte protestant, et démoli en 1858.

Jahrbuch des Sundgau-Vereins.
Annuaire de la Société d'histoire Sundgovienne.

Tome II, 1934. Mulhouse, 1934.

L. Freyther : *Ein grabloser Priestergrabstein im Westsundgau*, p. 21-32. Modeste monument élevé au cimetière de Buethwiller en mémoire de l'abbé Wagner, curé du lieu, assassiné en 1845 et enterré à Thann, sa ville natale.

A. Behra : *l'Ancienne cour dîmière des princes-évêques de Bâle à Cernay*, p. 33-38.

Paul Stintzi : *Illfurt. Aus der Geschichte der Ortschaft und ihrer Umgebung*, p. 39-66. A noter les indications données sur le Britzgyberg, avec sa chapelle dédiée à saint Brice, évêque de Tours, et sur la Burnkirche.

Bilger : *Die Hippoltskirch bei Sondersdorf*, p. 81-84. Antique sanctuaire dédié jadis, malgré son nom, à saint Martin, et aujourd'hui pèlerinage de la Vierge.

Jahrbuch des Geschichtsvereins für Stadt und Tal Münster.
Annuaire de la Société d'histoire du Val et de la ville de Munster.

Tome VII, 1933. Munster, 1934.

E. Herzog : *l'Obituaire de l'abbaye de Munster*, p. 9-106. Texte établi d'après cinq manuscrits, dont le plus ancien est du XII*e* siècle, le plus récent de 1774.

Elsass-Land. — Lothringer Heimat. Tome XIII, 1933. Guebwiller, 1933.

Alfred Pfleger : *Zur Geschichte der Osterrier im Elsass*, p. 97-102. Montre qu'il ne faut voir dans la coutume des œufs de Pâques ni une survivance de la mythologie germanique, ni un usage tout récent, mais une tradition qui remonte en Alsace au moins au XIVe siècle; il en complète l'histoire par celle des images pieuses représentant des œufs de Pâques. — : *Die Stund bringts End*, p. 165-170 et 208-212. Étudie les anciens cadrans solaires ou horloges de nos églises, et les inscriptions dont on avait coutume de les orner. — : *Steine reden*, p. 321-328. Recueil d'inscriptions funéraires, en prose et en vers, recueillies en divers cimetières du Bas-Rhin.

Lucien Pfleger : *Die Volksheilige St. Agatha*, p. 37-39. Détails sur le culte de sainte Agathe en Alsace. — : *Elsaessische Kirchen und Kirchhoefe als Festungen*, p. 129-134. Premier travail d'ensemble sur les églises et les cimetières fortifiés d'Alsace. On en dresse le catalogue, avec quelques indications historiques. — : *Das Strassburger Münster im Urteil vergangener Zeiten*, p. 257-263. Recueille les témoignages d'admiration pour la cathédrale de Strasbourg, épars dans les œuvres d'écrivains alsaciens, allemands, anglais, espagnols, italiens ou français de diverses époques.

Joseph Wimmer : *Das Kloesterle bei Laubenheim*, p. 51-57 et 79-84. Histoire d'une chapelle fondée en 1137 par Bruno, archidiacre de Toul, petit-neveu de saint Léon IX. Elle passa un peu plus tard à l'abbaye de Lure, puis en 1616 aux Jésuites de Molsheim.

Paul Stintzi : *Die Stiftskirche von Lautenbach*, p. 307-310. Résumé de l'histoire et description de la célèbre collégiale de Lautenbach.

J. Joachim.

BOURGOGNE

COTE-D'OR

Annales de Bourgogne. Tome VI, 1934. Dijon, Rebourseau, 1934.

Léon Blin : *Questions routières et pouvoirs provinciaux. L'affaire de la Montagne de Mouron, 1769-1786*, p. 7-46. Rôle et démarches de Mgr Moreau, évêque de Mâcon, à propos d'un redressement local de la grande route de Dijon à Lyon, affaire traitée par les élus de Bourgogne et les autorités du Mâconnais.

Fr. Dumont : *Une session des États de Bourgogne. La « tenue » de 1718* (suite), p. 47-77. Chapitre IV : les Travaux des chambres. Fonctionnement de la chambre du clergé.

Marcel Henriot : *la Loge maçonnique de Semur-en-Auxois à la veille de la Révolution*, p. 78-82. Noms des ecclésiastiques qui en faisaient partie : J. Berthier, chan. théologal de la collégiale, Nic. Lhuillier, chanoine, P.-F. Bouteille, curé de Millery, Fr. Magnien, curé de Vic-sous-Thil.

H. Charrier : *Un neveu de Lamartine évêque de Rodez*, p. 121-123. Biographie de Mgr Charles du Pont de Ligonnès (1845-1925).

René Louis : *Sur le lieu de sépulture de saint Héribalde, évêque d'Auxerre (824-857)*, p. 171-174. Dans la crypte de Saint-Germain, à Auxerre.

H. Villemot : *Dijon et le mouvement de l'Avenir (1831)*, p. 202. A propos d'une lettre d'Eugénie de Guérin du 7 avril 1831, indiquant que Maurice de Guérin faillit venir à Dijon pour y diriger un journal soutenant les idées de Lacordaire.

Jacques LAURENT : *le Problème des commencements de Citeaux*, p. 213-229. Critique serrée des thèses de Dom Othon dans ses *Origines cisterciennes* (Ligugé, 1933, in-8°). Molesme, contrairement aux vues de Dom Othon, a bien été l'origine de Cîteaux. Les moines qui ont fondé Cîteaux ont quitté Molesme pour rétablir dans une abbaye nouvelle la rigueur disciplinaire et spirituelle qui s'y était relâchée. Saint Robert n'a pas été que l' « installateur » de Cîteaux, mais bien l'un de ses fondateurs volontaires et conscients.

A. DÉLÉAGE : *les Anciens terriers de Saint-Symphorien-lés-Autun. Note complémentaire*, p. 293-295.

L. LOGEAT : *Saint-Thibault étape des pèlerins de Sainte-Reine*, p. 301-302. Village où passaient les pèlerins allant du Chalonnais et de l'Autunois à Alise-sainte-Reine, au début de septembre, jusqu'à la fin du dernier siècle.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
Année 1933. Dijon, impr. Bernigaud et Privat, 1934.

H. VILLEMOT : *Louis Veuillot et la Bourgogne*, p. XXVI. — Ch. OURSEL : *Dom Fabien Dutter*, p. XL. Ancien abbé de Cîteaux, † 1933. — : *Lettres inédites du cardinal Le Camus au père Beaugendre*, p. XLVII-XLVIII. Sur la vie du bienheureux Bénigne Joly, † 1694.

Chan. G. BARDY : *les « Laudes Domini », poème autunois du* IVe *siècle*, p. 36-51. Œuvre anonyme qui, aux environs de 320, « chante les louanges du Christ en langage virgilien » et « annonce à sa manière le suprême défaite du paganisme » jusque dans le domaine de la littérature lyrique. Analyse fine et pénétrante.

J. LAMUNIÈRE : *les Réformés bourguignons réfugiés en Suisse romande*, p. 161-175. Esquisse sur le mouvement d'émigration protestante aux XVIe et XVIIe siècles. Noms.

P. PERRENET : *les Protestants de la région dijonnaise durant la période de l'édit de Nantes*, p. 176-183. « Rapide esquisse » de la vie du consistoire d'Is-sur-Tille et des églises réformées de la région.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or.
Tome XX, fasc. I. Année 1933. Dijon, impr. Bernigaud et Privat [1934].

Abbé M. CHAUME : *les Anciennes paroisses de Dijon*, p. 29-34. Étendue et limites. Histoire ancienne des églises et chapelles de Dijon et de sa banlieue (du VIe au XIIe s.). Traditions locales et usages liturgiques. Conjectures sur les relations originelles des paroisses. Déductions concernant l'histoire primitive de Dijon.

E. FYOT : *Identifications des boiseries sculptées provenant de la Sainte-Chapelle de Dijon*, p. 67-73. Œuvres du XVIIIe siècle, passées en partie, en 1822, au couvent de la Visitation de Dijon.

Abbé L. BOCAT : *la Fête de la révélation de saint Bénigne*, p. 74-88. Office extrait d'un bréviaire du XIVe s. de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, Bibl. de l'Arsenal, ms. 274, fol. 466-477.

H. DROUOT.

YONNE

Bulletin de la Société archéologique de Sens.
Années 1929-1930. Sens, 1933.

Augustin FLICHE : *la Primatie des archevêques de Sens*, p. 54-70. Discussion des conclusions d'un article de M. l'abbé Rony, *Saint Jubin, archevêque de Lyon, et la primatie lyonnaise*, paru dans notre *Revue* en 1929 (t. XV, p. 416). La chronique sénonaise d'Odoran reproduite par

Clarius et les Annales de Saint-Bertin s'accordent sur un point essentiel : la bulle du pape Jean VIII à l'archevêque de Sens Anségise (876) lui reconnaissant le droit de tenir la place du pape (*per Gallias et Germanias vice nostra fruatur*) en Gaule et en Germanie, a été promulguée devant le concile de Pontion (876) et les évêques l'ont interprétée dans le sens d'une subordination effective de l'épiscopat français à l'archevêque de Sens représentant du pape en Gaule. Bien que le mot de « primatie » ne soit pas inscrit, les contemporains ne s'y sont pas trompés et Hincmar, archevêque de Reims, le prononce dans ses attaques pour préciser les pouvoirs spirituels des archevêques de Sens. La primatie senonaise existait encore au XIe siècle et ne prit fin très probablement qu'en 1079 lorsque Grégoire VII décerna à l'archevêque de Lyon Gebuin le titre de primat des Gaules.

G. Grossier : *Saint Bernard et Henri Sanglier*, p. 71-79. C'est à Henri Sanglier devenu archevêque de Sens en 1122 que saint Bernard dédia son *De Officio episcoporum*. Le saint abbé eut toujours la plus grande influence sur Henri Sanglier qui naguère à la cour de Louis le Gros s'était montré clerc peu austère. Dans son diocèse il favorisa les fondations monastiques, spécialement celles de Cisterciens. Il prit le parti d'Innocent II.

Georges Delagneau : *le Concile de Sens de 1140. Abélard et saint Bernard*, p. 80-116. D'après les ouvrages de Martin Deutsch, de M. l'abbé Vacandard et surtout de Pierre Lasserre, l'auteur retrace les circonstances de la condamnation par Innocent II des doctrines d'Abélard dénoncées par saint Bernard et le Concile.

C. Oursel : *Une vieille question : comment l'art gothique a-t-il pénétré en Bourgogne?*, p. 117-132. Comme l'avait déjà indiqué E. Lefèvre-Pontalis, l'influence de la Champagne gothique s'est fait sentir jusqu'à la Loire. Dans l'Auxerrois et le Nivernais est née cette famille d'églises gothiques qui se répandit en Bourgogne et produisit son chef-d'œuvre à Notre-Dame de Dijon.

Maurice de Laugardière : *Relations ecclésiastiques entre Bourges et Sens*, p. 133-144. Il n'y eut jamais que des relations accidentelles de personnes.

Pierre Perrenet : *la Famille dijonnaise de Jean-Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens*, p. 158-165. Originaire du bourg de Sombernon, la famille Languet passa ensuite à Vitteaux. De là des branches allèrent à Châlon-sur-Saône et à Dijon, où les Languet se poussèrent dans les fonctions judiciaires. Connus dès le XIVe siècle, ils étaient célèbres au XVIe. Le père de Jean-Joseph, Denis, occupa la charge de procureur général près le parlement de Bourgogne. Des nièces de l'archevêque entrèrent dans les maisons de Levis-Chateaumorand et d'Havrincourt. Une de ses sœurs, Odette-Thérèse, épousa Claude Rigoley de Puligny.

Joseph Perrin : *le Cardinal Loménie de Brienne. Précisions nouvelles sur sa mort tragique*, p. 166-182. Elles confirment que le prélat apostat ne périt pas par suicide mais par congestion, après avoir été arrêté à Sens avec les siens et atrocement traité par trois émissaires du Comité de sûreté générale (18 février 1794).

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Année 1932. Auxerre, 1933.

Abbé A. Pissier : *Notes sur l'histoire de Brannay, la seigneurie, le village, la seigneurie de Champjean et celles de Plénoches*, p. 277-373. Monographie de ce petit village sis dans le canton de Chéroy (Yonne). Une partie de la terre de Brannay fut concédée en 1132 aux religieux

de Saint-Jean-lés-Sens par Salon, vicomte de Sens, l'autre partie étant possédée de date immémoriale par le chapitre cathédral de Sens. L'église actuelle fut commencée au XIIIe siècle, mais la nef ne fut voûtée qu'à la fin du XVe siècle.

André COURTET.

SAONE-ET-LOIRE

Mémoires de la Société éduenne.

Nouvelle série, tome XLVII, 2e fasc. Autun, 1933.

Ch. BOELL : *le Couronnement d'Innocent II à Autun et la consécration de l'église Saint-Ladre en 1130*, p. 125-140. Rectification de date très minutieusement étayée et documentée.

Abbé J.-M. GUILLARD : *les Sources de l'histoire du Brionnais* (fin), p. 149-194. Étude sur les collections Verchère de Reffye et Potignon de Montmégin et leur utilisation par Courtépée et l'abbé Cucherat.

E. FYOT : *le Sculpteur Jérôme Marlet; ses travaux à la cathédrale* d'Autun, p. 203-216, pl. Il s'agit des stalles et de la décoration du chœur exécutées autour de 1770.

Société des Amis des arts et des sciences de Tournus.

Tome XXXIII. Mâcon, 1933.

J. GONNET : *Notes sur quelques découvertes archéologiques faites à Cuisery*, p. 119-124, fig. Fragments de sculptures religieuses trouvés aux abords de l'église en 1932.

A. MORGAND.

AIN

Le Bugey. 28e fasc., août 1934. Belley.

Chanoine JOLY : *Lettre d'un prêtre catholique français à un de ses amis sur ses souffrances à Pierre Châtel, prison d'État (1809)*, p. 528-574. Pages écrites par un curé des environs de Saint-Malo, déporté à l'île de Ré, interné à Oléron, enfin, le 26 septembre 1809, enfermé dans l'ancienne Chartreuse de Pierre Châtel, devenue prison d'État et plus tard forteresse. Pages assez intéressantes pour ouvrir des aperçus ignorés sur le régime napoléonien à l'égard des prêtres fidèles à Pie VII que l'empereur venait de faire emprisonner. Tiré à part.

Revue Gorini. Tome XXVI. Bourg.

Chanoine JOLY : *le Château de Pont d'Ain*, p. 5-17. Notes historiques sur ce château construit par les sires de Coligny au Xe siècle, transformé au XIIIe par les comtes de Savoie, illustré au XVIe par Marguerite d'Autriche qui en fut la duchesse magnifique et douloureuse. Abandonné après le départ de la princesse pour les Pays-Bas par les ducs de Savoie, il fut rebâti en 1650 par Joachim de Rye, marquis de Treffort, qui ne laissa rien subsister de l'ancien château. C'est depuis 1833 la maison de retraite des prêtres du diocèse de Belley. Annales de la maison et liste des prêtres qui l'ont occupée et qui l'occupent encore. Reproduction d'une fresque : le château sous Louis XIII. — : *le Bienheureux Ayrald, évêque de Maurienne, moine de Portes*, p. 121-143. Essai d'identification touchant ce personnage dont la tradition carthusienne fait un moine, mais au sujet duquel les érudits ont été fort divisés. — : *la Paroisse de Treffort* (1er article), p. 201-211. Notes recueillies par le regretté M. le chanoine Philippe, ancien curé de l'endroit, et M. H. Matagrin : Première évangélisation, le château, la ville.

Abbé G. Renoud : *la Confrérie de la Charité à Massieux-en-Dombes* (fin), p. 18-32, 58-72, 144-159, 212-224.

L. T. : *Visites pastorales de Mgr Devie de 1826 à 1834*, p. 33-45, 73-105, 160-190, 225-258. Recueillies par le chanoine Depery au cours des visites pastorales dans le diocèse de Belley, ces notes intéressent par de copieux détails historiques. Nombreux blasons.

G. Renoud.

FRANCHE-COMTÉ

DOUBS

Recension ajournée.

JURA

La « Société d'émulation » n'a pas publié de volume en 1933.

C. Davillé.

HAUTE-SAONE

Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts du département de la Haute-Saône. 1933. Vesoul, s. d.

Jean Girardot : *la Constitution civile du clergé et son application en Haute-Saône*, p. 27-78. L'auteur discute avec beaucoup de soin les opinions diverses que l'on a émises touchant le nombre des prêtres assermentés. En suivant la conduite de chaque prêtre, d'après les documents conservés aux archives de la Haute-Saône, il est arrivé à ces chiffres : 352 réfractaires et 178 assermentés.

Max Prinet.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA FRANCE

Adhésions nouvelles.

S. Exc. Mgr Jules Cusin [830], évêque de Mende (Lozère), présenté par Mgr Baudrillart.

M. Arthur Morgand [831], archiviste départemental, rue de Sigorgne, Mâcon (Saône-et-Loire), présenté par M. de Vaissière.

M. l'abbé Jean Bindet [832], professeur à l'Institut Notre-Dame, Avranches (Manche), présenté par M. Blouet.

Bibliothèque de l'Université de Lyon [833], 18, quai Claude Bernard, Lyon (Rhône).

M. Joseph Camelin [834], 3, quai Claude Bernard, Lyon (Rhône), présenté par M. Carrière.

M. l'abbé Adrien Bressolles [835], licencié en théologie, secrétaire général de l'Institut catholique de Paris, 81, rue Madame, Paris (VIe), présenté par Mgr Baudrillart et M. Carrière.

M. Jean Godefroy [836], 8 *bis*, rue Campagne Première, Paris (XIVe), présenté par M. Tribout.

Abbaye Saint-Paul de Wisques [837], à Wizernes (Pas-de-Calais). — Rme Père Abbé.

M. Joseph Boudot-Lamotte [838], 3, rue Gustave Lebon, Paris (XIVe), présenté par M. de Neuvillette.

M. le chanoine Jean Contrasty [839], directeur de la *Revue d'histoire de Toulouse*, à Lortet, par La Barthe (Hautes-Pyrénées), présenté par M. Carrière.

M. le chanoine Léon Mahieu [840], professeur à la Faculté de théologie de Lille, 19, rue de Bourgogne, Lille (Nord), présenté par M. Leman.

M. l'abbé Charles Girault [841], curé de Thorigné-sur-Dué, par Saint-Michel de Chavaignes (Sarthe), présenté par M. Carrière.

M. l'abbé R. Vielliard [842], aumônier de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, 36, avenue de l'Observatoire, Paris (XIVe), présenté par M. Jordan et Mgr Boudinhon.

M. l'abbé G. Mény [843], bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Épinal, 11, place de l'Atre, Épinal (Vosges), présenté par M. Laplatte.

S. Exc. Mgr Georges Audollent [844], évêque de Blois (Loir-et-Cher), présenté par Mgr Baudrillart et M. Auguste Audollent.

M. William Lapierre [845], ingénieur des arts et manufactures, 9, avenue Vauban, Toulon (Var), présenté par M. Carrière.

M. Maurice Vanhaeck [846], docteur en droit, licencié ès lettres, membre de la Commission historique du département du Nord, 29, rue de Cassel, Roubaix (Nord), présenté par M. Leman.

M. l'abbé Henri Peltier [847], professeur au Grand Séminaire, 61, rue Saint-Fuscien, Amiens (Somme), présenté par M. Carrière.

M. l'abbé Étienne Gaulmier [848], professeur d'histoire au Petit Séminaire de Bourges, à Fontgombault (Indre), présenté par M. Maspher.

Assemblée générale du 19 décembre 1934.

La Société d'histoire ecclésiastique de la France a tenu sa seizième assemblée générale le mercredi 19 décembre, à l'Institut catholique de Paris, sous la présidence de S. Exc. Mgr Baudrillart, assisté de plusieurs membres du Conseil : MM. l'abbé Arquillière, l'abbé Carrière, Léonce Celier, Jean Guiraud, Jean de La Monneraye, le R. P. Lebreton, Georges Tessier et Jacques Zeiller.

Étaient aussi présents : MM. Claude de Bonnault, Édouard Bruley, l'abbé Carreyre, le R. P. Chardavoine, l'abbé de Clercq, Paul Deslandres, Louis Fabre, Marcel Fosseyeux, Alfred Marcille, l'abbé Masclaphier, Jean Néraud, le R. P. Rouziès, l'abbé Siguret, Henri Tribout.

S'étaient excusés par lettres : MM. Marcel Aubert, Auguste Audollent, Michel de Boüard, Mgr Boulliau, l'abbé Bricon, Victor Bucaille, l'abbé Delaporte, l'abbé Drioux, Albert Dufourcq, Georges Goyau, Gabriel Le Bras, le chanoine Leman, Charles Leroy, Paul Lesourd, le R. P. de Moreau, Olivier-Martin, l'abbé Pasquier, Philibert Pouzet, le chanoine Pradel, Michel Reulos, Martial Tricaud, le chanoine Villien, Louis Vincey.

Au début de la séance, Mgr Baudrillart prononça l'allocution suivante:

Messieurs et chers Confrères,

« L'hommage particulier que votre président se réserve d'apporter en cette séance à la mémoire des membres de la Société que Dieu a rappelés à Lui au cours de l'année écoulée, s'adresse aujourd'hui à cinq de nos confrères engagés, à des degrés divers, dans les rangs de la milice sacrée. Ce sont Mgr Izart, archevêque de Bourges; Mgr Hurault, évêque de Nancy et de Toul; Mgr Jérôme, vicaire capitulaire de Nancy; M. l'abbé Torry, curé-doyen de Gonesse; M. l'abbé Malley, vicaire auxiliaire à Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris.

« S. Exc. Mgr Izart était venu à nous sur le désir que lui en avait exprimé Mgr Dubois, auquel il avait succédé sur le siège de Bourges, en 1920. Le vénéré prélat allait accomplir sa quatre-vingtième année lorsqu'il s'éteignit le 31 mai dernier. Originaire du diocèse de Pamiers, il avait fait ses études à l'Institution Saint-Louis de Gonzague de Perpignan, où il revint comme supérieur après plusieurs années de professorat au Grand Séminaire. Il devait y rester, jusqu'en 1902, consacrant ainsi à l'enseignement vingt-quatre années, près de la moitié de sa vie sacerdotale. Nommé évêque de Pamiers en 1907, puis archevêque de Bourges en 1916, il a laissé dans ces deux diocèses le souvenir d'un administrateur très entendu, franchement bon et de vues surnaturelles. Il veilla avec soin sur l'organisation et les progrès de l'enseignement libre dans les deux départements du Cher et de l'Indre. Le culte qu'il professait pour le passé de la France l'avait tout naturellement incliné vers notre œuvre.

« Né à Châlons-sur-Marne le 28 octobre 1873, l'abbé Hurault était venu à l'Institut catholique de Paris après avoir achevé ses études de théologie au Séminaire français de Rome. Licencié ès lettres, il fut d'abord appliqué à l'enseignement secondaire, mais, conférencier plus que professeur, il aimait à traiter des sujets les plus variés, questions sociales ou questions d'histoire locale. Mgr Tissier, frappé de ses capacités et de son talent, en fit son vicaire général en 1911, trois ans avant la guerre qui devait éprouver si cruellement le diocèse de Châlons. L'abbé Hurault servit pendant quatre ans, de 1914 à 1918, comme ambulancier.

Nul ne fut surpris de le voir élevé à l'épiscopat. A la fin de 1923, il devenait évêque de Viviers. Sept ans plus tard, il succédait à Nancy au vénéré Mgr de La Celle. Le très distingué biographe de Mgr Jérôme, M. l'abbé Renard, et l'éloquent évêque de Saint-Dié, Mgr Marmottin, nous ont merveilleusement rendu la physionomie de cet évêque doué « d'une sensibilité toujours tendue qu'un rien exaltait, qu'un rien blessait et faisait souffrir », qu'une mort presque foudroyante et pourtant sereine, souriante même, vint frapper en plein apostolat au moment où, après trois ans, le pontife et son clergé en étaient enfin venus à se comprendre.

« Deux mois après son évêque, le diocèse de Nancy perdait le prêtre qui, pour la seconde fois, venait d'être élu vicaire capitulaire et que presque tous ceux qui ne connaissaient pas l'état désespéré de sa santé souhaitaient pour chef, Mgr Jérôme, le digne émule en tant de choses de Mgr Ruch, évêque de Nancy, puis de Strasbourg. Il était vicaire général depuis 1907. Si jamais prêtre fut vraiment nôtre par ses goûts, ses tendances, ses travaux, ce fut Mgr Jérôme. M. l'abbé Renard, dans la saisissante biographie que je viens de mentionner, a montré en lui l'homme d'études, le professeur, l'historien. Après son ordination sacerdotale, l'abbé Jérôme avait été envoyé comme professeur au Grand Séminaire; là, il prépara, en même temps que ses cours, sa licence d'histoire et quelques années plus tard, il était reçu au concours d'agrégation qui lui avait fourni l'occasion d'un remarquable mémoire sur « l'Église séculière du royaume franc à l'époque de Charlemagne ». Une vie sacerdotale très active ne l'empêcha jamais de se réserver un temps notable pour ses études historiques. Elles portaient plus spécialement sur le passé de la Lorraine, sa patrie, et nous valurent une longue série d'essais, tous marqués au coin d'une érudition solide. Ses ouvrages les plus remarqués, fruit de longues recherches et qui lui font grand honneur sont l'*Église Notre-Dame de Bon Secours* (1898), lieu de pèlerinage cher aux Lorrains, et surtout *l'Abbaye de Moyenmoutier* (1902) où pas un chapitre, pas une page qui n'aient une forme robuste et savante, qui ne donnent cette impression d'être achevés, revus par un talent sûr de lui. De ce magistral ouvrage, un volume seul a paru. Mgr Jérôme avait rassemblé les matériaux pour un second tome : la mort ne lui a pas permis de l'achever. On évoquera longtemps la figure attentive de ce prêtre éminent, écrivain aux qualités solides, en qui s'alliaient heureusement la finesse malicieuse, l'humour provincial, et une foi profonde, un grand amour des âmes. Toujours simple et modeste, ses hautes qualités l'ont fait apprécier de tous, hommes et femmes, dont il fut, à un titre ou à un autre, le guide spirituel. Je me souviens avec émotion des quinze jours qu'à l'automne dernier je passai avec lui aux eaux de Royat. Je ne devais plus le revoir.

« M. l'abbé Pierre Torry était curé-doyen de Gonesse. Quelques années après la guerre, il avait fait paraître une *Histoire de la ville royale de Saint-Germain-en-Laye* où il était vicaire. J'avais contribué avec joie à faire couronner ce travail. M. Torry était entré en 1930 dans notre Société.

« En M. l'abbé Théodore Malley, mort à l'âge de quatre-vingt-un ans, la *Revue* perd un collaborateur dévoué qui, dans l'ombre où il aimait vivre, n'a pas moins rempli un rôle effectif et fécond, se prêtant à toutes les tâches de la rédaction, sans jamais trouver le travail trop ingrat ou pénible. C'était un passionné d'histoire, un homme de goût, un cœur gé-

néreux. Il vécut longtemps dans la Compagnie de Jésus, mais de nombreuses et graves épreuves de santé l'obligèrent à en sortir par une séparation régulière et amiable. Dans la Compagnie, il commença par enseigner l'histoire, d'abord à Avignon, puis à l'Université de Beyrouth. Son érudition, servie par une mémoire exceptionnelle, était devenue presque légendaire. Durant les jeunes années de son professorat, une maladie suivie d'une longue convalescence, lui avait fourni l'occasion de lire intégralement la collection des « Mémoires pour servir à l'Histoire de France », de Michaud et Poujoulat. L'abondance de ses souvenirs illustrait merveilleusement sa conversation, ses écrits et son enseignement. Sa santé malheureusement l'empêcha toujours de produire aucune œuvre suivie et de quelque envergure. La vie de Mgr Camille de Neuville, archevêque et gouverneur de Lyon au XVIIIe siècle, qu'il entreprit en 1907 et qui l'occupa jusqu'à son dernier jour, fut pour lui l'occasion d'écrire sur ce personnage quantité d'articles documentés qu'il revoyait et perfectionnait sans se lasser, espérant bien les pouvoir un jour réunir en volume; son « impécuniosité » y fit constamment obstacle et le seul ouvrage qu'il ait publié, imprimé aux frais de la famille, fut la vie du *Général Garnier du Plessix*, un héros de la Grande guerre. D'ailleurs, le ministère des âmes l'absorba peu à peu et presque complètement et de la sorte il servit l'Église, écrivant seulement et selon les circonstances un certain nombre de pages d'histoire et d'érudition, notamment dans les *Études* des articles sur le Jansénisme de Hollande et la condition actuelle des Vieux catholiques de ce pays. Il alimentait notre *Revue* de nombreuses notes bibliographiques, écrites avec charme et jeunesse, et ce fut à son dévouement éclairé que, dans les années qui suivirent la guerre et jusqu'à ces derniers temps, la *Revue* put renseigner sans trop de lacunes ses lecteurs sur la production si éparpillée de la littérature périodique en matière d'histoire ecclésiastique gallicane.

« Cinq morts, cinq figures originales, cinq bons serviteurs de l'Église et de la science historique : le clergé de France est toujours fécond; réjouissons-nous et, tout en restant nous-mêmes, imitons-les ! »

M. l'abbé Carrière, secrétaire général, rend compte de l'activité de la Société au cours de l'année qui s'achève et qui vit se tenir le premier Congrès d'histoire ecclésiastique de la France et le vingt-cinquième anniversaire de la *Revue*. Des adhésions, au nombre de 58, sont venues grossir nos rangs, ce qui porte notre effectif, en tenant compte de 5 décès, 5 radiations et 7 démissions, au joli chiffre de 447 sociétaires. Si le succès du Congrès n'a pas été étranger à cet ample mouvement de sympathie, nous le devons non moins sûrement au zèle actif de plusieurs d'entre nous, en particulier à M. Gabriel Le Bras, qui ne nous a pas procuré moins de douze adhésions et à l'excellent Père Rouziès à qui nous devons quatre nouvelles recrues. Le rapporteur cite quelques noms : M. Henri Courteault, directeur des Archives nationales; M. Olivier-Martin, professeur à la Faculté de droit de Paris; M. Robert Ricard, directeur d'études à l'Institut des hautes études marocaines, à Rabat; M. Marcel Fosseyeux, inspecteur principal de l'Assistance publique; M. l'abbé de Clercq, docteur ès sciences ecclésiastiques orientales; le R. P. de Moreau, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Louvain; M. le chanoine Pfleger, de Strasbourg, qui est pour l'Alsace ce que le chanoine de Lacger est en Albigeois, le maître incontesté de l'histoire locale.

Parmi les publications de la Société, M. Carrière signale à propos de l'apparition du tome II (premier paru) de l'*Introduction aux études*

d'histoire ecclésiastique locale, le passage d'un article de M. Pocquet du Haut-Jussé, dans les *Annales de Bourgogne*. « La consultation de ce volume, dit-il, épargnera aux historiens provinciaux bien des incertitudes, des faux pas et des pertes de temps. Ils n'en seront jamais trop reconnaissants à la Société qui a assumé l'initiative de l'entreprise. Servir les historiens dispersés dans les coins les plus éloignés de la France, leur fournir un guide à la fois doctrinal et pratique, ce n'est pas seulement le but de l'*Introduction* que nous citons, c'est un des buts primordiaux de la Société d'histoire ecclésiastique de la France, c'est celui qui a été mis en relief par le vœu adopté comme conclusion du récent Congrès. On peut rendre cette justice à la Société et à son éminent directeur que le but depuis longtemps visé a été poursuivi avec une persévérance soutenue depuis quelque vingt ans et que de ces efforts féconds nous voyons maintenant mûrir et nous cueillons les fruits. »

Un autre ouvrage, paru à la librairie Picard, est l'*Histoire religieuse des anciens pays de l'Aude, des origines chrétiennes à la fin de l'époque carolingienne*, travail de mise au point et de synthèse sur les anciens diocèses de Narbonne et de Carcassonne, dont l'évangélisation ne paraît pas remonter au delà du IIIe siècle.

Nous sommes heureux de réparer ici une lacune de notre récent « Tableau d'honneur » en annonçant que l'Académie française a décerné à cet ouvrage le prix Alphonse de Courcel (2.400 francs).

Passant aux articles publiés dans le volume annuel de la *Revue*, le rapporteur y relève cette caractéristique que la bonne moitié des études de fond portent sur des questions de méthode et d'exposition historiques où sont traités certains problèmes d'histoire générale examinés sous l'angle régional ou diocésain. C'est le cas pour l'étude de M. l'abbé Drioux relatif à la préhistoire des diocèses de France où l'on expose comment se peut concevoir une monographie religieuse de cité gallo-romaine avant le triomphe du christianisme. Tel aussi le mémoire de M. André Lesort sur la reconstitution des églises après la guerre de Cent Ans, qui fournit une base nouvelle pour l'étude de la renaissance économique des établissements religieux à la fin du XVe siècle; tel encore l'article où M. l'abbé Dedieu raconte la diffusion du quesnellisme au diocèse de Paris, récit qu'il accompagne de l'indication des recherches à entreprendre et des directives à suivre pour l'étude du désarroi janséniste pendant cette même période à travers les diocèses de France; tel enfin l'article programme de M. l'abbé Lavaquery sur l'étude de la Révolution dans le cadre diocésain.

Nous publions rarement des documents — encore faut-il qu'ils ne soient pas de longueur excessive. Celui que nous avons édité cette année intéressait 815 prêtres français, tous réfugiés à Liége en 1793 et 1794 et appartenant à 76 diocèses. Or, d'après les coupures de journaux que nous a communiquées l'*Argus*, aucun article n'a excité une curiosité plus générale, aucun n'a donné lieu à plus de commentaires dans les sociétés savantes de province, soit que les personnages désignés fussent inconnus, — et ce fut une révélation, — soit le plus souvent, que le fait de leur présence à Liége ait comblé une lacune dans leur *curriculum vitae*.

Après ce rapide coup d'œil sur l'activité intellectuelle de notre groupement, l'abbé Carrière mentionne les distinctions honorifiques dont plusieurs sociétaires ont été l'objet. Il rappelle l'élection de M. Marcel Aubert à l'Académie des inscriptions, les succès remportés par quatre de nos confrères à l'occasion de leur soutenance de doctorat ès lettres, les récompenses enfin, récompenses nombreuses obtenues dans les diffé-

rentes sections de l'Institut de France, ce qui lui permet de conclure que notre état moral est pour le moins toujours satisfaisant.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement de son Conseil, dont un tiers est sortant et rééligible. Ont été réélus : MM. l'abbé Aigrain, professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest; Henri Ardant, directeur général de la Société générale; l'abbé Arquillière, professeur à l'Institut catholique de Paris; Auguste Audollent, de l'Académie des inscriptions; Mgr Boudinhon, recteur de Saint-Louis des Français à Rome; Victor Bucaille, syndic du Conseil municipal de Paris: l'abbé Carrière, professeur à l'Institut catholique de Paris; le R. P. Lebreton, doyen de la Faculté de théologie à l'Institut catholique de Paris; Léon Levillain, professeur à l'Ecole des Chartes; et Mgr Ruch, de l'Académie des sciences morales.

Enfin, M. Michel de Boüard ayant été récemment nommé maître de conférences à l'Université de Grenoble, le Conseil, reconnaissant des services rendus par lui à la Société, lui adresse en même temps que ses félicitations ses bien vifs remerciements et désigne pour le remplacer dans ses fonctions de secrétaire archiviste M. l'abbé Joseph Masclaphier, professeur au Petit Séminaire de Paris.

M. Georges Tessier, trésorier, communique alors son rapport sur l'exercice financier 1934.

ÉTAT DE LA CAISSE

RECETTES

En caisse au 31 décembre 1933	2.370	80
Deux rachats de cotisations	2.000	»
Cotisations des membres fondateurs	800	»
Cotisations des membres titulaires à tarif plein	14.343	»
Cotisations des professeurs de l'enseignem. libre	2.070	»
Cotisations des membres associés	4.914	95
Cotisations arriérées	307	25
Souscription pour la propagande	40	»
Cotisations pour le banquet	1.150	»
Tables et numéros vendus	2.437	50
Publicité pour 1934	2.000	»
Intérêts du fonds de rachat	285	»
Total des recettes	32.718	50

DÉPENSES

Impressions concernant la *Revue*	20.183	»
Expéditions concernant la *Revue*	2.204	45
Impressions diverses	355	»
Impressions concernant le Congrès	1.480	»
Banquet du 24 mai	2.951	50
Frais divers dus au Congrès	583	»
Frais de Secrétariat	920	40
Frais de Trésorerie	228	75
Versé à la Société Générale	2.285	»
Total des dépenses	30.191	10

BALANCE

Recettes	32.718	50
Dépenses	31.191	10
Excédent en caisse	1.527	40

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

Venant aux « questions diverses », M. Carrière demande la parole pour faire remarquer que les frais de corrections d'auteurs cette année ont été plus élevés que de coutume. Aussi bien faut-il souhaiter que les manuscrits envoyés à la *Revue* présentent à l'avenir un texte définitif et soigneusement calligraphié. M. Siguret opine qu'il serait peut-être moins coûteux de faire dactylographier les manuscrits peu lisibles. Assurément, mais il revient aux auteurs d'assurer par eux-mêmes et de contrôler la transcription de leurs copies. On ne saurait en effet exiger de typographes qu'ils s'attardent sur des pages de cursive trop rapide : car si mauvaise que soit une écriture, elle est toujours lisible lorsqu'on apporte de l'application à bien mouler ses lettres. C'est affaire de temps, voilà tout.

Un échange de vues s'engage sur la possibilité de réunions plus fréquentes. M. Marcel Fosseyeux serait heureux de les voir se multiplier. M. l'abbé Carrière reconnaît l'excellence de réunions entre confrères pour entretenir la flamme et provoquer d'utiles échanges d'idées. Elles sont indispensables à la vie des sociétés savantes d'intérêt régional. Mais notre Société n'est pas limitée à l'histoire locale; son objet est plus vaste; il est d'intérêt général. Jusqu'à présent l'assemblée de fin d'année et nos déjeuners périodiques ont suffi pour permettre aux sociétaires de se rencontrer. On pourrait souhaiter que les réunions semestrielles fussent plus nombreuses. On verrait ensuite. Mgr Baudrillart et le P. Lebreton font remarquer qu'on perd beaucoup de temps en réunions de tout genre. Finalement le projet n'est pas retenu.

L'ordre du jour étant épuisé, on leva la séance; il était 18 heures 30.

Le secrétaire-archiviste,
Joseph MASCLAPHIER.

Notre déjeuner d'automne.

Notre déjeuner d'automne, le mercredi 12 décembre, a réuni autour de M. Édouard Jordan, vice-président, plusieurs confrères jusqu'alors empêchés de s'y rendre et quelques sociétaires nouveaux. C'étaient MM. l'abbé Carrière, l'abbé de Clercq, Louis Fabre, l'abbé Fages, Marcel Fosseyeux, Gabriel Le Bras, l'abbé Masclaphier, Léon Mirot, l'abbé Sevrin, Georges Tessier et l'abbé de Vaumas.

Comme un de nos commensaux, et non des moindres, tardait un peu, allait-on commencer sans lui ? Quelqu'un rappela le mot de Brillat-Savarin : « Attendre empêche de déjeuner, mais déjeuner n'empêche pas d'attendre. » Et sur cette juste réflexion, chacun de déplier sa serviette.

Avec les « habitués », heureux de se retrouver, la conversation ne tarda pas à s'animer. M. Gabriel Le Bras, toujours brillant, obtint un vif succès en nous exposant l'état de ses recherches sur la pratique religieuse en France, recherches qui ne vont pas sans susciter ici et là quelque mécontentement. Deux de nos confrères, parmi les jeunes, nous parlent de leur thèse sur les missions au XVIIe siècle et sur les guerres de religion. Et les conversations se poursuivirent assez avant dans l'après-midi, touchant parfois des sujets moins austères mais toujours profitables.

A la dernière assemblée générale, M. Marcel Fosseyeux avait demandé que nos réunions fussent plus fréquentes. Nous croyons qu'il n'est pas de meilleur lieu pour se bien connaître qu'une bonne table autour de laquelle on devise de façon docte et agréable.

LIVRES NOUVEAUX

Les ouvrages doivent être impersonnellement adressés à la Revue. Les envois accompagnés d'hommages d'auteurs ne peuvent être distribués en vue de comptes rendus.

BIBLIOGRAPHIE, MÉTHODOLOGIE ET TEXTES

André (Louis). Les sources de l'Histoire de France. XVIIe siècle (1610-1715). Tome VII : Histoire économique; Histoire administrative. — Paris, Aug. Picard, 1934. In-8°, XX-452 pages, 35 francs.

Arbouze (La Mère Marguerite d'). Traité de l'oraison mentale. Nouvelle édition par D. B. Sodar (Collection *Pax*). — Paris, Desclée de Brouwer, 1934. In-12, XXIII-70 pages, 6 francs.

Guigne (Georges) et Jacques Laurent. Obituaires de la province de Lyon. Tome I : Diocèse de Lyon, première partie (*Recueil des historiens de la France*). — Paris, Imprimerie nationale, 1933. In-4°, 547 pages.

Harsin (Paul). Comment on écrit l'histoire (Bibliothèque scientifique belge). — Paris, E. Droz, 25, rue de Tournon, 1933. In-12, 152 pages.

Hennezel d'Ormois (Comte de), Notre-Dame de Liesse. Sa légende d'après le plus ancien texte connu avec un épilogue de M. Georges Goyau. — Petit in-4°, s. l. n. d. [1934], 15 francs.

Humeau (le chanoine G.). Les plus beaux sermons de saint Augustin. Tome III et table analytique. — Paris, Maison de la Bonne Presse, 1934. In-8°, 436 pages, 15 francs.

Laurent de la Résurrection (Fr.), convers Carme déchaussé († 1691). La pratique de la présence de Dieu. Nouvelle édition, avec préface et notes de Louis Van den Bossche. — Paris, Desclée de Brouwer, s. d. In-16, 227 pages, 10 francs. — [La présente édition restitue pour la première fois le texte intégral de l'édition primitive].

Philippe (André). Département des Vosges. Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Archives ecclésiastiques. Série H : Clergé régulier. Tome I : Abbayes et prieurés de l'ordre de Saint-Benoît; t. II : Ordres de Saint-Augustin, de Cîteaux et de Prémontré; t. III : Abbaye de Mureau. — Épinal, impr. administrative des Vosges, 1925, 1930 et 1933, XIII-235, XXI-209, XX-147 pages.

Rabelais (François). L'abbaye de Thélème. Édition critique publiée par Raoul Morcay, — Paris, E. Droz, 1934. In-8° couronne, 71 pages.

Sainte-Beuve. Pages choisies de Port-Royal. Introduction et notes par Maurice Allem (*Classiques Garnier*). — Paris, librairie Garnier, 1934. 2 vol. in-12, XVIII-378, 376 pages, 12 francs chaque.

Thomas d'Aquin (Saint). Somme théologique. La Justice, t. III (2a 2ae, Qu. 67-79), traduction, notes et appendices par le R. P. C. Spicq, O. P. — Paris, Desclée et Cie, [1935]. In-12, 506 pages, 13 francs.

INSTITUTIONS

Buenner (Dom Denys), O. S. B. L'ancienne liturgie romaine. Le rite lyonnais. — Paris-Lyon, E. Vitte, s. d. In-8° écu, 343 pages, 30 francs.

Canivez (D. Josephus Mia). Statuta Capitulorum generalium ordinis Cisterciencis ab anno 1116 ad annum 1786. Tomus II : ab anno 1221 ad annum 1261 (*Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique*, fasc. 10). — Louvain, Bureaux de la Revue, 1934. In-8°, XVI-490 p., 20 belgas.

Fiel (le chanoine P.). Le Chapitre du Latran et la France (*Bibliothèque de Saint-Louis des Français*, IX). — Paris, Picard, 1935. In-8°, 190 p.

LUNT (William E.). Papal revenues in the Middle Ages. — New-York, Columbia University Press; Londres, H. Milford, 1934. 2 vol., x-341 et 665 pages, 62 s.

PERROT (E.). Les Institutions publiques et privées de l'ancienne France jusqu'en 1789. — Paris, Recueil Sirey, 1934. In-8°, 691 p., 25 francs.

ROUVIER (Louis). Les chanceliers et gardes des sceaux de France. — Marseille, imprimerie de la Société du *Petit Marseillais*, 1934. In-8°, 92 p.

HISTOIRE GÉNÉRALE

BOULENGER (l'abbé A.). Histoire générale de l'Église. Tome II : le Moyen Age. Vol. IV : De la chute de l'Empire d'Occident à Grégoire VII (476-1073). — Lyon-Paris, Emm. Vitte, 1933. In-8°, 499 pages, 35 francs.

BOULENGER (L'abbé A.). Histoire générale de l'Église. Tome II : le Moyen Age. Volume V : De Grégoire VII à Clément V (1073-1305). — Paris-Lyon, Emm. Vitte, 1935. In-8°, 552 pages, 35 francs.

GOYAU (Georges). —L'Église en marche. Études d'histoire missionnaire (4e série). — Paris, éditions Spes, 1934. In-8° couronne, 348 p., 12 fr.

LEBRETON (J.) et ZEILLER (Jacques). Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de Augustin Fliche et Victor Martin. Tome I : l'Église primitive. — Paris, Bloud et Gay, [1935]. In-8° raisin, 474 pages, 60 francs.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE

BROCHER (Henri). Le rang et l'étiquette sous l'Ancien Régime. — Paris, Alcan, 1934. In-12, VIII-155 pages, 12 francs.

CAZES (André). Grimm et les Encyclopédistes. — Paris, Presses universitaires, 1934, 407 pages.

COLLISON-MORLEY (L.). Histoire des Borgia. Traduction de Théo VARLET. — Paris, Payot, 1934. In-8°, 342 pages, 25 francs.

DUPRAT (E.-H.). Études sur les légendes saintes de Provence. I : Saint Chromace, évangélisateur de Marseille. — Vaison-la-Romaine, Macabet frères [1934]. In-8°, 32 pages.

FRASER (Élisabeth M.). Le renouveau religieux d'après le roman français de 1886 à 1914. — Paris, les Belles-Lettres, 1934. In-8°, VIII-218 p.

GILSON (Étienne). La théologie mystique de saint Bernard (*Études de philosophie médiévale*, XX). Paris, J. Vrin, 1934. In-8°, 253 pages.

GRANT (A. J.). The Huguenots (The home University Library). — London, Thornton Butterworth, 1934. In-12, 356 pages. $ 2,6.

GROUSSET (René). Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem. I. L'anarchie musulmane et la monarchie franque. — Paris, Plon, 1934. In-8°, LXXII-698 pages, 60 francs.

LAGARDE (Georges de). La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age. I. Bilan du XIIIe siècle. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, éditions Béatrice, 1934. Petit in-4°, 269 pages, 35 francs.

LAGARDE (Georges de). La naissance de l'esprit laïque au déclin du Moyen Age. II. Marsile de Padoue ou le premier théoricien de l'État laïque. — Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), éditions Béatrice, 1934. Petit in-4°, 335 pages, 35 francs.

MARCHAND (Chanoine). La faillite initiale du protestantisme. — Paris, Téqui, 1934. In-16, 258 pages.

MARION (Marcel). Le brigandage pendant la Révolution. — Paris, Plon, 1934. In-8°, XIII-251 pages.

MATHIEZ (Albert). Le Directoire, du 11 brumaire an IV au 18 fructidor

an V, publié, d'après les manuscrits de l'auteur, par Jacques Godechot. — Paris, A. Colin, 1934. In-8°, 392 pages, 30 francs.

Meester (Bernard de). Le Saint-Siège et les troubles des Pays-Bas (1566-1579). — Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1934. In-8°, xxiv-166 pages, 40 francs belges.

Mollat (G.). Les débuts de l'occupation française à Rome en 1849, d'après une correspondance inédite (Extrait de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXX, 1934). — Louvain, 1934. In-8°, pages 334 à 360, 587 à 619.

Sagnac (Ph. et Robiquet (P.). La Révolution de 1789. — Paris, Éditions nationales, 1934. In-4°, xvi-394 pages.

Schaller (Heinrich). Die Reformation. — Munich, R. Oldenbourg, 1934. In-8°, 85 pages, 3 Marks.

ART CHRÉTIEN

Abraham (P.). Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval. — Paris, Vincent et Fréal, 1934. — In-8°, 118 pages, 30 francs.

Fiel (Chanoine). Tableaux de saint Pierre Fourier exposés à l'occasion des fêtes de sa béatification à Nancy, 3-7 juillet 1731 (Extrait de la *Revue historique de la Lorraine*, 1935). — Nancy, Société d'impressions typographiques, 1935. In-8°, 15 pages.

Levron (Jacques). Le Diable dans l'art. — Paris, Auguste Picard, 1934. Petit in-4°, 109 pages.

Leroquais (V.). Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France. Étude et description. — Paris, abbé Leroquais, 26, rue de Lubeck, 1934. 6 vol. in-4° dont un volume de planches en héliotypie. Prix de souscription : 1 000 francs, porté à 1 200 francs après la publication de l'ouvrage.

Leroquais (Abbé V.). Le bréviaire-missel du prieuré clunisien de Lewes. — Paris, G. Andrieux, 154, boulevard Malesherbes, 1935. In-4°, 25 pages, 8 planches hors texte.

BIOGRAPHIES

Alleaume (Charles-J.). L'abbé Georges Frémont (*Les maîtres d'une génération*). — Paris, Bloud et Gay, 1934. In-8°, 155 pages.

Allen (P. S.). Erasmus. — Oxford, the Clarendon Press, 1934. In-8°, xii-216 pages, 12 s. 6 d.

Bailly (Auguste). Richelieu (Les Grandes études historiques). — Paris, A. Fayard, 1934. In-12, 347 pages, 15 francs.

Brétandeau (Léon). Un martyr de la Révolution. Le bienheureux Pierre-René Rogue, prêtre de la Mission (1758-1796). — Paris, Desclée de Brouwer, 1934. In-8°, xvi-152 pages.

Cherel (Albert). Fénelon ou la Religion du pur amour (Les Maîtres de la pensée religieuse). — Paris, Denoël et Steele, 1934. In-8°, 283 p.

Fiel (Chanoine Paul). Les infortunes de Joseph Dumesnil, évêque de Volterra (Extrait des *Mémoires de l'Académie Stanislas*, 1933-1934). — Nancy, impr. Berger-Levrault, 1934. In-8°, 39 pages.

Funck-Brentano (F.). Luther. — Paris, Grasset, 1934. In-16, 352 p., 25 fr.

Julien (Mgr). Saint François de Sales (*Les Bonnes Lectures*). — Paris, Flammarion, 1934. In-16, 96 pages, 3 francs 95. [Cet ouvrage a été composé avec des pages empruntées au *Saint François de Sales* paru dans la collection des « Grands Cœurs »].

Halkin (Léon-E.) et Georges Dansaert. Charles de Lannoy, vice-roi de

Naples (1482-1527). — Paris, Desclée de Brouwer et Cie [1934]. In-4° de 332 pages, et 8 illustrations hors texte, 100 francs.

LACOSTE (E.). Le P. François Picard, second supérieur général de la congrégation des Augustins de l'Assomption (1831-1903). — Paris, Maison de la Bonne Presse, 1934. In-12, 560 pages, 15 francs.

MESTRE (J.-B.). Guillaume de Flavy n'a pas trahi Jeanne d'Arc, avec une préface de M. Pierre CHAMPION. — Paris, Nourry, 1934. In-8°, 240 p.

MISSEREY (D. E.). La Mère M.-M. Doëns, moniale bénédictine (Collection *Pax*). — Paris, Desclée de Brouwer, 1934. In-12, XVI-230 pages, 12 fr.

RUMILLY (R.). Papineau (Collection *Chefs de file*). — Paris, Flammarion, 1934. In-18 jésus, 309 pages, 12 francs.

SALVINI (J.). Un colonial Châtelleraudais : le dernier gouverneur du Bengale, Renault de Saint-Germain (1697-1777) (Extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1934). — Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1934. In-8°, 30 pages.

TRUC (Gonzague). Bossuet et le classicisme religieux (*Les Maitres de la pensée religieuse*). — Paris, Denoël et Steele, 1934. In-8°, 238 p., 20 fr.

VAILHÉ (R. P. Siméon). Vie du P. Emmanuel d'Alzon, vicaire général de Nîmes, fondateur des Augustins de l'Assomption (1810-1880). — Paris, maison de la Bonne Presse, 1934. 2 vol. in-8°, XVII-602-792 pages.

VIDAL (Mgr J.-M.). La parenté de l'évêque [Caulet]. — Castillon-en-Couserans (Ariège), 1934. In-8°, 40 pages.

Mère Thérèse-Emmanuel, cofondatrice de l'Assomption (1816-1888), par une Religieuse de l'Assomption. — Paris, Bonne Presse, 1934. In-8°, 265 pages, 10 francs.

CONGRÉGATIONS ET CORPS RELIGIEUX

BACHELIER (A.). Essai sur l'Oratoire à Nantes au XVIIe et au XVIIIe siècle. — Angers, Imprimerie de l'Anjou, 1934. In-8°, 150 pages.

BERNOVILLE (Gaëtan). Les Jésuites (*Les grands Ordres monastiques*). — Paris, Grasset, 1934. In-12, 334 pages, 15 francs.

BOISSIEU (Comtesse Henri de). Une recluse au dix-septième siècle. — Gembloux (Belgique), J. Duculot, 1934. In-12, 174 pages.

CRISOGONO (P.). L'École mystique carmélitaine. Ouvrage traduit de l'espagnol par D. Vallois-del Real. — Lyon-Paris, E. Vitte, 1934. In-8° écu, 350 pages, 20 francs.

DAVY (M.-M.). Les Dominicaines (*Les grands Ordres monastiques*). — Paris, Grasset, 1934. In-12, 268 pages, 15 francs.

GODEFROY (Jean). Un demi-siècle de vie bénédictine pendant la Renaissance à l'abbaye champenoise de Montier-la-Celle (Extrait de la *Revue Mabillon*, an. 1934). — In-8°, 119 pages avec plan.

HEURTEVENT (Abbé). Les origines de la Visitation de Caen. Le couvent de Dol (1627-1631). (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*). — Paris, E. Dumont, 1935. In-8°, 100 pages.

PORQUET (L'abbé Jean). La communauté de la Miséricorde à Vire (1834-1934). — Vire, J. Beaufils, 1934. In-8°, 29 pages.

HISTOIRE LOCALE

ALTETTE (Émile). Le livre des treize curés de Beauvais. Étude sur les communautés de curés (Extrait du tome XVIII (1934) des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*). — Beauvais, 1934. In-8°, 152 pages.

BACHELIER (A.). Le Jansénisme à Nantes. — Paris, Nizet et Bastard, 1934. In-8°, 349 pages, 30 francs.

BARBOTIN (G.). Echillais et ses seigneurs. — Saintes, librairie Laborde, 1933. In-8°, IX-201 pages, 20 francs.

BUENNER (Dom Denys). L'église paroissiale et royale de Saint-Joseph-lez-Grenoble. — Grenoble, éd. Arthaud, 1934. In-8° carré, 181 pages, 44 héliogravures, 30 francs.

CLAUDE (André). L'administration du district de Neufchâteau-Mouzon-Meuse (juin 1790-novembre 1795). — Clamecy, imprimerie d'éditions André Fournier, 1933. In-8°, XV-245 pages.

CONTRASTY (Chanoine J.). L'apanage de Marguerite de Valois, reine de Navarre, dans les quatre jugeries de Verdun, Rieux, Rivière et Albigeois (Compte de 1581-1582) (Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse de 1934*). — Imprimerie Toulousaine, Lion et fils, 1934. In-8°, 34 pages.

DARTIGUE-PEYROU (Charles). La vicomté de Béarn sous le règne d'Henri d'Albret 1517-1555 (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg). — Paris, les Belles-Lettres, 1934. In-8°, 640 p., 60 fr.

FIEL (P.). Le fief et la chapelle de Casenove à Maidières-lés-Pont-à-Mousson (Extrait de la *Revue historique lorraine*, 1934). — Nancy, Société d'impressions typographiques, 1934. In-8°, 27 pages.

GARIN (Joseph). Histoire religieuse de la Révolution en Tarentaise. I. La Constitution civile du clergé. La Terreur. — Albertville, librairie Bertrand, 1935. In-8°, 167 pages.

LACOUTURE (Abbé Joseph). Le mouvement royaliste dans le Sud-Ouest (1797-1800). — Hossegor, D. Chabas, 1932. In-8°, 355 pages.

LEROY (Charles). Notes sur une exploitation agricole en Normandie, dans le Roumois au XVIIIe siècle. — Rouen, A. Lestringant, 1934. In-8°, 178 p.

MAIN DE BOISSIÈRE (Abbé J.-M.). Notre-Dame de Niort en Poitou, des origines à la Révolution. — Niort, librairie Saint-Denis, 1934. In-8°, 288 pages, 4 planches, 16 francs.

SÉQUESTRA (Dom Armand), O. S. B. Sant Pere de Besalú, abadia reial de la Congregaciò benedictina claustral Tarraconense (977-1835). — Edicions de Santa Maria del Mont, 1934. In-8°, 179 pages, plus 11 pages non numérotées.

TRIBOUT (Henri). La Révolution dans l'Eure. Le journal d'un curé d'Évreux, 1788-1792. — Évreux, imprimerie de l'Eure, 1934. In-8°, 38 p.

VARIÉTÉS

CHAMPOMIER (Jean). Petites fresques, grands sujets. — Paris, au Sans Pareil, 17, rue Froidevaux, 1934. In-12, 174 pages.

LE GRAND (Michel). Les courses de taureaux dans le Sud-Ouest de la France jusqu'au début du XIXe siècle. Étude historique et documents. — Mont-de-Marsan, éditions Jean-Lacoste, 1934. In-8°, 173 p., 12 fr.

TARDIEU (André). La réforme de l'État. Les idées maîtresses de *l'Heure de la décision*. — Paris, Fammarion, 1934. In-16 jésus, 142 p., 5 fr.

Le Directeur : V. CARRIÈRE.

Le Gérant : ANDRÉ-POUYÉ

Impr. ANDRÉ-POUYÉ — Meaux.

LA CONVERSION ET LE BAPTÊME DE CLOVIS

Importance de l'événement. — Les deux tendances principales de l'érudition sur ce sujet. — Derniers travaux parus sur la question, de 1931 à 1933.

I. Les sources : Lettre contemporaine de saint Avit, sa valeur; lettre postérieure de saint Nizier fondée sur la tradition de la famille royale et sur le message de Clovis aux évêques; Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 28-31, écho de traditions remontant à Clotilde et à saint Remi : les objections faites à son récit ne valent pas contre lui. — Le texte de Jonas de Bobbio, *Vita Vedastis*, 2, est à écarter.

II. Le baptême a eu lieu à Reims et non à Tours. — Il a été célébré à Noël, non pas en 496, mais en 498 ou 499, la bataille contre les Alamans étant de l'année 497, puisque Clovis est monté sur le trône, non en 481, mais en 482.

Conclusion.

La conversion de Clovis au catholicisme est un événement qui fait époque dans l'histoire du monde. Ses conséquences débordent, en effet, les limites du petit royaume franc sur lequel régnait le fils de Childéric à la fin du ve siècle et se font sentir à travers les siècles jusqu'à nous.

Le baptême de Clovis a donné naissance au premier état barbare catholique fondé sur les ruines de l'Empire romain. L'adhésion du roitelet franc à la foi romaine assura la victoire du catholicisme sur le paganisme et sur l'arianisme en Occident. Elle fit de la France la fille aînée de l'Église et de ses souverains les rois très chrétiens; elle scella, pour ainsi dire, l'alliance du trône et de l'autel, et, par là, les destinées de l'ancienne monarchie française[1]. Le jour de Noël où Clovis naquit au Christ, naquit aussi l'Église de France. Enfin la France missionnaire était en germe dans le grand acte du ve siècle, puisque, sur la page encore blanche des obligations que créait à Clovis sa nouvelle condition de monarque catholique, saint Avit inscrivait le devoir d'offrir, par des ambassades appropriées, « les semences de la foi aux nations étrangères établies encore dans leur ignorance naturelle[2]. »

1. Souvenons-nous, en effet, que c'est la question religieuse qui a provoqué la rupture entre Louis XVI et la Révolution.

2. Avit, *Lettre à Clovis* : « Unum est quod velimus augeri, ut, quia Deus gentem vestram per vos ex toto suam faciet, ulterioribus quoque gentibus, quas in naturali adhuc ignorantia constitutas nulla pravorum dogmatum germina corruperunt, de bono thesauro vestri cordis fidei

L'importance de l'événement justifie la persévérance que les historiens apportent à scruter les textes pour ne rien laisser perdre qui fût utile à la pleine connaissance des faits, mais aussi pour ne rien accepter qui pût fausser l'exacte présentation de la merveilleuse aventure.

Après une enquête bientôt tricentenaire, on n'est pas arrivé à s'entendre. Au milieu des opinions multiples et diversifiées, on distinguait, jusqu'à ces dernières années, deux grands courants : l'un conduisait à conserver intégralement, au moins, les trois textes les plus anciens, à en combiner les données et à maintenir la vieille tradition qui plaçait le baptême à Reims, le 25 décembre 496[3]; l'autre prétendait séparer, dans ces trois textes, les éléments historiques de ceux qui pouvaient être considérés comme légendaires, et proposait pour le lieu et la date du baptême l'une des trois variantes : Reims 496[4], Reims 498[5], Tours 508[6]. Tel était l'état de la question avant l'apparition des derniers travaux dont les

semina porrigastis. Nec pudeat pigeatque etiam directis in rem legationibus adstruere partes Dei, qui tantum vestras erexit, quatenus externi quique populi paganorum, pro religionis vobis primitus imperio servituri, dum adhuc aliam videntur habere proprietatem, discernant potius gente quam principe. » Edition Peiper, *Alcimi Ecdicii Aviti ... opera,* dans les *Monumenta Germaniae historica,* in-4°, *Auctores antiquissimi,* t. VI, p. 76.

3. Les derniers représentants de cette opinion étaient : Hans von Schubert, *Die Unterwerfung der Alamannen unter die Franken* (Strasbourg, 1884); — *Staat und Kirche in den arianischen Koenigreichen und im Reiche Chlodwigs* (Munich-Berlin, 1912); — *Geschichte der christlichen Kirche im Frühmittelalter* (Tübingen, 1917-1921); — Godefroid Kurth, *Clovis* (3e édition, Bruxelles, 1923); — *Études franques* (Paris-Bruxelles, 1919), t. II, p. 207-296; — Léon Levillain, *le Baptême de Clovis,* dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* t. LXVII (1906), p. 472-488; — compte rendu des *Études franques* de Kurth, *ibidem,* t. LXXX (1919), p. 249-264. — Les travaux de Dom Henri Leclercq, *Clovis,* dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie,* t. III2 (1913); de l'abbé E. Vacandard, *le Lieu du baptême de Clovis,* dans la *Revue du clergé français,* t. LXXVI (1913), p. 143-156; et de Chr. Pfister, *le Baptême de Clovis,* dans la *Revue hebdomadaire,* 1916, p. 281-292, ne sont pas des travaux de première main et dépendent des précédents.

4. Albert Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands,* t. I (Leipzig, 1904), p. 110-120, 595-599.

5. Wilhelm Levison, *Zur Geschichte des Frankenkoenigs Chlodowech,* dans les *Bonner Jahrbücher,* t. CIII (Bonn, 1908), p. 42-86). — Cf. du même, *Monumenta Germaniae historica,* in-4°, *Scriptores rerum Merovingicarum,* t. VII (1919), p. 103 et suiv.

6. Bruno Krusch, préface à son édition de Jonas, *Vita Vedastis episcopi,* dans les *Monumenta Germaniae historica,* in-8°, *Scriptores rerum Germanicarum* (Hanovre, 1905), p. 301-308. — La thèse de cet érudit a été défendue par E. R. Vaucelle, *la Collégiale de Saint-Martin de Tours* (Paris, 1908), p. 411-423.

auteurs, de 1931 à 1933, ont remis à l'étude la valeur respective des sources[7].

Aussi bien c'est, en nous aidant de ces récents travaux, que, par une discussion des textes, nous tenterons de résoudre les trois grandes questions qui se posent à l'occasion de la conversion et du baptême de Clovis :

La conversion de Clovis est-elle le résultat du vœu de Clovis sur le champ de bataille, ou celui d'un pèlerinage du roi au tombeau de saint Martin, ou celui du vœu et du pèlerinage ?

En quelle ville le baptême fut-il célébré ?

A quelle date ?

I

Un seul de nos documents est contemporain du baptême : c'est la lettre de félicitations et d'exhortations que saint Avit, évêque de Vienne, adresse au roi, en réponse à un message de Clovis, quelques jours seulement après la cérémonie à laquelle il n'a pas assisté[8]. Il n'est pas douteux que le prélat peut tenir une partie de ce qu'il sait de la missive même du roi ou du porteur du message royal. Mais vouloir que presque chaque phrase de la lettre d'Avit ne soit qu'un écho du contenu de ce message, pour transformer le témoignage de l'évêque en celui du roi et donner plus de poids à un document dont l'autorité est déjà si haute, c'est exagérer une idée juste. Et prétendre, en conséquence, voir dans cette lettre épiscopale un document diplomatique, l'œuvre d'un homme

7. A. Stracke, S. J., *Over bekeering en doopsel von Chlodovech* (Anvers, 1931, in-8°, 265 p.). La thèse de cet auteur a été approuvée par J. Laenen, dans son compte rendu de la *Revue d'histoire ecclésiastique* (de Louvain), t. XXVIII (1932), p. 854-857. — Bruno Krusch, *Chlodovechs Taufe in Tours 507 und die Legende Gregors von Tours (Reims 496)*, dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde*, t. XLIX (1932), p. 457-469. — Wolfram von den Steinen, *Chlodowigs Uebergang zum Christentum. Eine quellenkritische Studie*, dans les *Mitteilungen des oesterreichischen Instituts für Geschichtsforschung*, t. XII. Ergaenzung Band (1932), p. 417-501 ; — *Chlodowigs Taufe : Tours 507?*, dans l'*Historisches Jahrbuch des Goerres-Gesellschaft*, t. LIII (1933), p. 51-66 ; — *Theoderich und Chlodwig* (Tübingen, 1933, in-8°, 37 p. — Philosophie und Geschichte, 46). — Louis Saltet, *la Conversion de Clovis*, dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique publié par l'Institut catholique de Toulouse*, 1932, p. 97-113. Cet article a été résumé dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XIX (1933), p. 580-581, par M. Clément Tournier qui semble en approuver les conclusions. Ce sont ces conclusions qu'adopte Joseph Calmette, *le Monde féodal* (Paris, 1934, in-8°, p. 42. — « Clio ». Introduction aux études historiques, 4).

8. Cette lettre ne doit être lue que dans l'édition de Peiper signalée ci-dessus, note 2.

d'État[9], c'est non seulement se méprendre sur le caractère général de la lettre, mais s'exposer à prêter au prélat de machiavéliques pensées qui, par ricochet, se trouvent attribuées au roi : car saint Avit procède par allusions. Si quelques-unes de ces allusions sont pour nous aussi transparentes qu'elles étaient claires pour le destinataire de la lettre, d'autres, au contraire, proposent aux érudits des énigmes qui n'ont pas encore reçu la solution propre à rallier tous les suffrages.

Bref, tenons la lettre de saint Avit pour ce qu'elle est : la lettre d'un homme d'Église qui se réjouit d'un événement heureux pour sa foi et qui voit, d'un point de vue exclusivement religieux et catholique, l'importance temporelle et spirituelle de cet événement[10].

Trois quarts de siècle plus tard, vers 565, l'évêque de Trèves, saint Nizier, écrivait à la reine Chlodosvinde, fille du roi mérovingien Clotaire Ier, et femme du roi arien des Lombards, Alboin, pour inviter sa correspondante, dont il loue la foi et la piété, à travailler à la conversion de son mari au catholicisme. Dans ce dessein, il lui expose sommairement la doctrine orthodoxe et lui rappelle la valeur apologétique du miracle. Qu'Alboin s'assure, par ses envoyés, de la réalité de cette puissance miraculeuse des saints : à Tours, le jour de la Saint-Martin, les aveugles, les sourds-muets, les lépreux sont guéris ; saint Germain, saint Hilaire, saint Loup chassent les démons du corps des possédés; Chlodosvinde elle-même a vu les miracles de saint Remi et de saint Médard.

C'est alors que l'évêque de Trèves introduit l'exemple de Clovis en ces termes : « Tu as ouï dire (*audisti*) comment ta grand'mère, dame Clotilde de bonne mémoire, vint en France, et de quelle façon elle amena le seigneur Clovis à la loi catholique. Et lui, comme il était un homme extrêmement prudent, il ne voulut pas se rendre avant d'avoir éprouvé la vérité. Quand il connut ces miracles incontestables dont j'ai parlé plus haut, il se prosterna humblement au tombeau de saint Martin et promit sur-le-champ de se faire baptiser. Combien grands furent, après le baptême, ses exploits contre les rois hérétiques Alaric et Gondebaud, tu l'as ouï dire (*au-*

9. Ce sont les termes mêmes dont se sert, dans son très ingénieux commentaire, W. von den Steinen, *Chlodowigs Uebergang zum Christentum*, p. 484-494.

10. L. Levillain, compte rendu des mémoires de von den Steinen, dans *le Moyen Age*, 1934, p. 271-274.

disti); de quelles faveurs, lui et ses fils furent comblés en ce monde, vous ne l'ignorez pas (*non ignoratis*)[11]. »

Par ses « *audisti* », Nizier témoigne qu'il y avait une tradition orale qui était connue de lui comme elle devait l'être d'une princesse née du sang de Clovis. Puisque celle-ci est censée ne pas pouvoir l'ignorer, ce ne peut être qu'une tradition qui se perpétuait chez les descendants de ce roi. Où Nizier l'avait-il recueillie, sinon à la cour même de ces rois de Metz dont il était le sujet et parfois le conseiller un peu morose[12] ? Où la reine des Lombards, Chlodosvinde, en avait-elle été instruite, sinon à la cour de son père, le roi de Soissons, Clotaire ? Cette tradition, la tenait-elle directement de sa grand'mère, Clotilde ? Ce n'est certes pas impossible; mais Nizier ne le dit pas; une mauvaise édition de sa lettre a seule permis de le lui faire dire[13].

Par ses « *audisti* » encore et par son « *non ignoratis* », l'évêque distingue, semble-t-il, ce que sa correspondante sait de ce qu'elle ne sait pas, c'est-à-dire de ce que la tradition, telle du moins que Nizier la connaissait, ne pouvait pas avoir appris à la reine des Lombards[14]. Et ce dont celle-ci n'a pas entendu parler, c'est précisément ce que Nizier est le seul à nous avoir rapporté : la venue de Clovis à Tours, et le rapport direct de cause à effet entre les miracles de saint Martin et la promesse du roi de recevoir le baptême.

N'est-il pas fort remarquable que l'unique historien du VIe siècle qui nous ait laissé un récit de la conversion de Clovis,

11. NIZIER, *Lettre à Chlodosvinde, reine des Lombards :* « Audisti, ava tua, domna bone memoriae Hrodehildis, qualiter in Francia venerit, quomodo domnum Hlodoveum ad legem catholicam adduxerit; et, cum esset homo astutissimus, noluit adquiescere, antequam vera adgnosceret. Cum ista, quae supra dixi, probata cognovit, humilis ad domni Martini limina cecidit et baptizare se sine mora promisit. Qui baptizatus quanta in hereticos Alaricum vel Gundobadum regum (*lisez :* reges) fecerit, audisti; qualia dona ipse vel filii sui in saeculo possiderunt, non ignoratis. » Edition Gundlach, *Epistolae Austrasicae*, dans les *Monumenta Germaniae historica*, in-4°, *Epistolarum* t. III (*Merovingici et Karolini aevi* t. I), p. 122.

12. Nizier, d'abord moine et abbé, avait été appelé au siège de Trèves par Thierry Ier en 525 ou 526. Il était donc né dans les dernières années du Ve siècle au plus tard. Il avait pu connaître personnellement, dans sa jeunesse, Clovis († 511), et, dans son âge mûr, Clotilde († 544). Voir W. von DEN STEINEN, *Chlodowigs Uebergang zum Christentum*, p. 469-470; cf. Louis SALTET, *la Conversion de Clovis*, p. 101-102.

13. M. le chanoine SALTET, *ouvr. cité*, p. 104, a eu le tort de recourir à cette mauvaise édition qui porte : « *Audisti ab avia tua* bonae memoriae Chlotilde, qualiter... », dont il a lui-même souligné les mots dans sa citation.

14. L'observation de cette distinction appartient à M. von DEN STEINEN, *Chlodowigs Uebergang zum Christentum*, p. 473-474.

Grégoire de Tours, écrivant entre 573 et 576[15], sait ce que Chlodosvinde et Nizier tiennent de la tradition, et qu'il ignore ce que la reine et l'évêque de Trèves n'avaient pu apprendre par cette voie ?

« Vous avez appris comment votre grand'mère vint en France », a dit Nizier à Chlodosvinde. Grégoire de Tours expose comment Clovis connut l'existence de Clotilde, orpheline et exilée, comment il la fit venir et l'épousa[16].

« Vous avez appris de quelle façon dame Clotilde amena le seigneur Clovis au catholicisme », a dit encore l'évêque à la fille de Clotaire Ier. Et Grégoire nous rapporte comment Clotilde tenta vainement, à l'occasion du baptême de ses deux premiers-nés, de détourner Clovis du culte des idoles[17], com-

15. Les quatre premiers livres de l'*Historia Francorum* furent achevés d'écrire vers 576; ils furent soumis à une révision comme le reste de l'ouvrage entre 591 et 593; mais les chapitres 28 à 31 du livre II concernant la conversion et le baptême de Clovis n'ont pas subi de retouches lors de cette révision.

16. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 28 : « ... Gundobadus Chilpericum fratrem suum interfecit gladio, uxoremque ejus, ligatu ad collum lapidem, aquis inmersit. Hujus duas filias exilio condemnavit : quarum senior, mutata veste, Chrona; junior Chrotchildis vocabatur. Porro Chlodovechus, dum legationem in Burgundiam saepius mittit, Chrotchildis puella reperitur a legatis ejus. Qui cum eam vidissent elegantem atque sapientem, et cognovissent quod de regio esset genere, nuntiaverunt haec Chlodovecho regi. Nec moratus ille, ad Gundobadum legationem mittit, eam sibi in matrimonio petens. Quod ille recusare metuens, tradidit, eam viris ; illeque accipientes puellam, regi velotius repraesentant. Qua visa, rex valde gavisus, suo eam conjugio sociavit, habens jam de concubina filium, nomine Theudericum. » (Édition Arndt, *Mon. Germ. hist.*, in-4°, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. I, p. 90).

17. II, 29 : « Igitur ex Chrotchilde regina habuit filium primogenitum, quem cum mulier baptismo consecrare vellit, praedicabat, assiduae viro, dicens : « Nihil sunt dii quos colitis ..... Sed ille coli magis debit, qui caelum et terram, mare et omnia quae in eis sunt, verbo ex non extantibus procreavit..... » Sed cum haec regina dicerit, nullatenus ad credendum regis animus movebatur..... Interea regina fidelis filium ad baptismum exhibet : adornare eclesiam velis praecipit atque curtinis, quo facilius vel hoc misterio provocaretur ad credendum, qui flecti praedicationem non poterat. Baptizatus autem puer, quem Ingomerem vocitaverunt, in ipsis, sicut regeneratus fuerat, albis obiit. Qua de causa commotus felle rex, non signiter increpabat regina dicens : « Si in nomine deorum meorum puer fuisset dicatus, vixisset utique; nunc autem quia in nomine Dei vestri baptizatus est, vivere omnino non potuit. » Ad haec regina : « Deo, inquid, omnipotenti, creatori omnium gratias ago, qui me non usquequaque judicavit indigna, ut de utero meo genitum regno suo dignaretur adscire. Mihi autem dolore hujus causae animus non attingitur, quia scio in albis ab hoc mundo vocatus, Dei obtutibus nutriendus. » Post hunc vero genuit alium filium, quem baptizatum Chlodomere vocavit; et hic cum egrotare coepisset, dicebat rex : « Non potest aliud, nisi et de hoc sicut et de fratre ejus contingat, ut

ment elle apprit le vœu du roi sur le champ de bataille[18], comment enfin elle remit son mari entre les mains de l'évêque de Reims[19].

Si Grégoire, avant que de passer à la description des fêtes du baptême (II, 31), mentionne une dernière hésitation du roi causée par la crainte que ses Francs refusent d'abandonner leurs dieux[20], il ne souffle mot, au contraire, d'une emprise des ariens sur l'esprit de Clovis, et, par conséquent, d'un recours aux miracles de saint Martin.

Ne devons-nous pas conclure de ces observations que Nizier, Chlodosvinde et Grégoire ont recueilli la même tradition, l'évêque de Trèves à la cour de Metz, la reine des Lombards à la cour de Soissons, et l'historien des Francs, sinon à la cour de son souverain, du moins à Tours même ?

Que Grégoire ait pu prendre connaissance de cette tradition à Tours, rien de plus simple à concevoir. Après la mort de Clovis en 511, Clotilde s'était retirée dans cette ville, près du tombeau de saint Martin, et, presque sans interruption, elle y vécut jusqu'à sa mort en 544. La conversion de Clovis ayant été le grand acte de sa vie, elle aimait sans doute à en entretenir les gens de son entourage. Entre son décès et la venue de Grégoire à Tours, moins de trente années s'écoulèrent, et l'historien des Francs, toujours si avide de se renseigner, pouvait encore rencontrer dans sa ville épiscopale des gens qui avaient approché la vieille souveraine et entendu de sa bouche ce qu'il avait ensuite appris de la leur et mis par écrit dix ans seulement après que Nizier atteste, par sa lettre, la survivance de la tradition orale[21].

baptizatus in nomine Christi vestri protinus moriatur. » Sed orante matre, Domino jubente convaluit. » (Édition Arndt, p. 90-91).

18. II, 30 : « Regina vero non cessabat praedicare, ut Deum verum cognusceret et idola neglegerit; sed nullo modo ad haec credenda poterat commoveri, donec tandem aliquando bellum contra Alamannos commoveretur, in quo conpulsus est confiteri necessitatem, quod prius voluntate negaverat. » — Suit le récit de la bataille et du vœu : « Ad ille prohibito bello, cohortato populo, cum pace regressus, narravit reginae qualiter, per invocationem nominis Christi, victuriam meruit obtenire. Actum anno XV regni sui. » (Édition Arndt, p. 91-92).

19. II, 31 : « Tunc regina accersire clam sanctum Remedium Remensis urbis episcopum jubet, depraecans, ut regi verbum salutis insinuaret. » (Édition Arndt, p. 92).

20. II, 31 : « Quem sacerdos accersitum, secritius coepit ei insinuare, ut Deum verum, factorem coeli ac terrae crederit, idola neglegerit, quae neque sibi neque aliis prodesse possunt. At ille ait : « Libenter te, sanctissime Pater, audebam, sed restat unum, quod populum qui me sequitur, non patitur relinguere deos suos; sed vado et loquor eis juxta verbuum tuum. » (Édition Arndt, p. 92).

21. W. von den Steinen, *Chlodwigs Uebergang zum Christentum*, p. 425. L'idée première d'une tradition tourangelle remontant à Clotilde appartient à Joseph Depoin, *Études mérovingiennes*, dans la *Revue des questions historiques*, 1909; tir. à part, p. 22.

Il y a, en effet, dans le récit de Grégoire de Tours comme un reflet de scènes intimes, comme des résonances d'âme qui ont leur source dans les propos de Clotilde : le roi et la reine, auprès du berceau de leur fils premier né, discutent, à propos du baptême de l'enfant, sur la divinité du Christ et des idoles païennes; la reine fait décorer de voiles et de tentures l'église où l'enfant sera baptisé dans l'espoir inavoué que le roi se laissera gagner par la beauté du spectacle plutôt que par le mystère du sacrement; le roi reproche à la mère la mort de son aîné, la maladie du cadet; la pieuse mère résignée cherche une consolation de la mort de son fils dans la pensée que, baptisé, il est allé tout droit en paradis; la mère obtient par ses prières la guérison inespérée de son second fils.

Aussi, quand, à la fin du chapitre 30, Grégoire rapporte que le roi raconta à la reine comment la victoire avait été remportée[22], ne nous laisse-t-il pas entendre clairement que la reine était à l'origine de la tradition en quelque sorte officiellement admise dans les cours des rois mérovingiens ?

Cependant toute une école d'historiens se refuse à croire à l'historicité du vœu de Clovis sur le champ de bataille.

Ces savants fondent leur opinion sur l'incohérence qu'ils croient découvrir dans le texte du vieil historien mérovingien, incohérence qui prouverait qu'il y a dans le récit de Grégoire deux traditions mal accordées, l'une constituée par les chapitres 29 et 31, qui, nous dit-on, « se suivent très bien »; l'autre, par le chapitre 30 « qui a été inséré entre les deux autres »[23].

Constatons d'abord que les chapitres 29 et 31 se suivent très mal. Le chapitre 29 se termine sur la guérison de Clodomir obtenue par les prières de sa mère. Grégoire ne nous dit pas que Clovis s'est avoué vaincu — dans le chapitre 30, il nous dit même le contraire —. Et c'est cet homme impénitent qu'au début du chapitre 31 Grégoire nous montrerait livré par la reine en secret à l'évêque pour qu'il reçût de Remi la parole du salut. Il y aurait, en vérité, un terrible hiatus[24].

D'autre part, la tradition manuscrite de l'*Historia Francorum* ne permet pas de supposer que le chapitre 30 est venu s'insérer dans un récit antérieurement composé : tous les

22. Voir ci-dessus, note 18.

23. Cette opinion qui était déjà celle de Hauck, de Krusch, de Levison, est reprise par le R. P. Stracke et M. le chanoine Saltet.

24. Pour constater que les deux chapitres 29 et 31 se raccorderaient mal, voir ci-dessus la fin de la note 17 et la note 19.

manuscrits, ceux de la première rédaction de l'ouvrage comme ceux de la seconde, le contiennent. Il ne reste donc pour étayer cette thèse que l'incohérence du récit.

En quoi consiste cette incohérence ? Clovis, nous assure-t-on, a pris sur le champ de bataille un engagement public de se convertir au Christ et de se faire baptiser; après le combat, il en aurait même informé son armée. Mais ensuite il faut supposer que tout le monde est frappé d'amnésie : Clotilde, que le roi a prévenue lui-même de ce vœu public, et Remi ont besoin d'agir en secret; Clovis n'est plus décidé à se convertir et Remi ne songe pas à lui rappeler son vœu ; le roi ne parle pas à ses gens selon la parole qu'il a donnée, mais selon la parole de Remi; enfin, ce n'est pas le miracle de la victoire obtenue par l'invocation du Christ, mais un miracle différent qui décide la conversion des Francs[25].

Eh bien ! cette incohérence, elle n'est pas le fait de Grégoire de Tours, mais de ceux qui, comme Guizot, l'ont traduit ainsi : « Le roi, plein de ferveur, les mains levées vers le ciel, fondant en larmes, s'écria : Jésus-Christ... »[26]. L'imagerie d'Épinal a popularisé la scène : le roi à cheval, la tête violemment rejetée en arrière, les bras tendus vers le ciel, la bouche largement ouverte pour bien montrer qu'il crie son vœu de toute la force de ses poumons. Et voilà comment on déforme l'histoire !

Le texte de Grégoire rend un tout autre son : « A cette vue, le roi, les yeux levés vers le ciel », — les yeux, pas les mains (*elevatis ad caelum oculis*) —, le cœur transpercé de douleur (*conpunctus corde*) — donc pas d'élan de ferveur —, ému jusqu'aux larmes (*commotus in lacrimis*), dit (*ait*) : Jésus-Christ... »[27] L'impression qui se dégage des termes dont Grégoire s'est servi n'est-elle pas précisément le contraire de celle donnée par la transformation qu'on leur a fait subir ? Evidemment tout s'est passé dans le secret d'une conversation

25. Cette argumentation qui n'est pas entièrement nouvelle et que nous avions déjà combattue partiellement dans notre article sur *le Baptême de Clovis*, en 1906, nous l'empruntons à M. le chanoine Saltet, *la Conversion de Clovis*, p. 109-110.

26. M. le chanoine Saltet, au même endroit, cite précisément le texte de Grégoire d'après cette traduction et souligne les mots que nous rapportons ci-dessus. Il ne s'est sans doute pas reporté au texte latin.

27. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 30 : « Factum est autem, ut confligente utroque exercitu, vehementer caederentur : atque exercitus Chlodovechi valde ad internitionem ruere coepit. Quod ille videns, elevatis ad caelum oculis, conpunctus corde, commotus in lacrimis, ait : Jesu Christi... » (Édition Arndt, p. 91). M. von den Steinen a déjà signalé la faute grave que l'on commet en substituant dans le texte les mains aux yeux.

intime entre Clovis et le Dieu des chrétiens; et bien naïfs seraient ceux qui oseraient prétendre que Grégoire de Tours a rapporté les paroles textuelles que, dans cette circonstance, le roi adressait à l'Invisible.

Quand Clovis arrête le combat et harangue le peuple (*cohortato populo*), à qui parle-t-il ? A son armée, nous affirme-t-on; mais le contexte semblerait indiquer qu'il s'agit ici bien plutôt du peuple vaincu pour l'exhorter à conserver la paix; et le sens fréquent de « multitude » qu'a le mot « populus » pourrait même légitimer l'opinion que le roi a parlé aux vainqueurs et aux vaincus[28]. Nul ne sait ce que Clovis a dit en cette occasion; mais on peut croire que, s'il avait adressé une proclamation à l'armée franque, il n'aurait pas été de but en blanc déclarer à ses soldats païens, échauffés encore de la lutte et exaltés par la victoire, que le succès n'était pas dû à leur vaillance, mais au secours d'un Dieu « qui n'était pas de la race des dieux » et pour lequel leur roi abandonnait les dieux de ses ancêtres. Comme il était « homo astutissimus », selon saint Nizier[29], un homme d'une extrême prudence, il ne se fût pas rendu coupable d'une action si maladroite et si dangereuse.

Mais alors, plus d'incohérence, plus de contradictions entre le chapitre 30 et le chapitre 31. Clovis, dans le secret de sa conscience, au milieu des cris des combattants et du fracas des armes, a fait un vœu. Ce vœu, il l'a révélé à la reine. Celle-ci, en appelant secrètement l'évêque de Reims, et Remi, en instruisant dans le plus grand secret le roi des vérités chrétiennes, prennent les précautions nécessaires pour que le secret du roi ne soit pas ébruité avant que le moment propice soit venu, et c'est Clovis seul qui reste juge du moment.

Et combien l'hésitation finale du roi est psychologiquement vraie ! Instruit de la doctrine catholique, Clovis ne veut pas encore s'engager et il abrite sa dernière résistance derrière le refus possible de son peuple d'abandonner les dieux nationaux[30]. Crise de conscience chez l'homme, prudence diplomatique chez le roi.

« Compulsus est confiteri necessitate, quod prius voluntate

28. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 30 : « Cumque haec dicerit, Alamanni terga vertentes, in fugam lapsi coeperunt. Cumque regem suum cernirent interemptum, Chlodovechi se ditionibus subdunt, dicentes : « Ne amplius, quaesumus, pereat populus; jam tui sumus. » At ille prohibito bello, cohortato populo, cum pace regressus... » (Édition Arndt, p. 91-92). M. von den Steinen estime que c'est l'armée alémanique qui est haranguée par le roi des Francs.

29. Voir ci-dessus, note 11.

30. Voir ci-dessus, note 20.

negaverat », a pris soin de noter Grégoire de Tours[31]. Que celui qui a pris un engagement sous l'empire de la nécessité et n'a pas hésité à le tenir, jette à Clovis la première pierre ! Roi des Francs, Clovis joue sa couronne en se convertissant à l'insu et contre le gré de ses leudes. L'argument de la fidélité aux coutumes ancestrales est aussi dans la logique des choses : saint Avit l'a connu puisqu'il félicite Clovis de ne s'y être pas tenu[32]. Grégoire de Tours sait aussi que la tentative de saint Avit pour convertir Gondebaud, de l'arianisme au catholicisme, après 500, échoua parce que le roi burgonde ne voulut pas rompre avec les usages religieux de son peuple[33]. Bède le Vénérable cite un cas tout analogue à celui de Clovis, le cas du roi de Northumbrie, Edwin, en 625[34].

Certes, si l'on voulait bien consentir à ne retenir dans le témoignage de Grégoire de Tours que les faits eux-mêmes indépendamment de la forme sous laquelle ils nous sont présentés, on éviterait bien des erreurs de jugement, tant il est évident que le recours de notre auteur au discours direct et sa tendance à voir partout le miracle déforment les réalités concrètes.

De ces réalités concrètes, il en est une qui n'avait point été contestée jusqu'à nos jours, et qui l'a été récemment : c'est la guerre des Alamans en 496-7. Assurément, si la guerre n'a pas eu lieu, le rapport établi par Grégoire entre la victoire miraculeuse et la conversion du roi n'existe pas.

Les preuves proposées sont au nombre de deux, « une pa-

31. Voir ci-dessus, note 18.

32. Avit, *Lettre à Clovis :* « Solent plerique in hac eadem causa, si pro expetenda sanitate credendi, aut sacerdotum hortatu, aut quorumcumque sodalium ad suggestionem moveantur, consuetudinem generis et ritum paternae observationis obponere. Ita saluti nocenter verecundiam praeferentes, dum parentibus in incredulitatis custodia futilem reverentiam servant, confitentur se quodammodo nescire quid eligant. Discedat igitur ab hac excusatione post talis facti miraculum noxius pudor. Vos de toto priscae originis stemmate sola nobilitate contentus, quicquid omne potest fastigium generositatis ornare, prosapiae vestrae a vobis voluistis exurgere. Habetis bonorum auctores; voluistis esse meliorum. Respondetis proavis quod regnatis in saeculo; instituistis posteris, ut regnetis in caelo. » (Édition Peiper, p. 75).

33. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 34 : « Metuens enim populum, o rex, ignorans quia satius est ut populus sequatur fidem tuam, quam tu infirmitate faveas populari ? Tu enim es capud populi, non populus capud tuum... » Ista ille ratione confusus, usque ad exitum vitae suae in hac insania perduravit, nec publice aequalitatem Trinitatis voluit confiteri. » (Édition Arndt, p. 97).

34. Bède, *Historia ecclesiastica*, II, c. 9 et 13. — Voir W. von den Steinen, *Chlodwigs Uebergang zum Christentum*, p. 449, à qui nous empruntons ce cas.

role formelle de saint Avit », et une lettre du roi des Ostrogoths Théodoric à Clovis, écrite par son secrétaire Cassiodore, qui donne comme « récente » la victoire sur les Alamans et qu'on date de 501 ou de 506.

Saint Avit, dans sa lettre à Clovis, dit au roi des Francs : « Quod felicitas usque huc praestitit addet hinc sanctitas ». S'il avait connu, à la date où il écrit, une victoire miraculeuse de Clovis contre les Alamans, il n'aurait pas mentionné, comme explication des succès du roi, « cette chance heureuse jusqu'aujourd'hui » qui exclut l'idée d'une protection divine[35].

Mais il suffit de replacer la phrase dans son contexte pour constater qu'elle a un tout autre sens et une portée plus générale. L'évêque vient de dire comment il s'est représenté la cérémonie du baptême ; il ajoute : « Faciet, sicut creditis, regum florentissime, faciet, inquam, indumentorum ista mollities, ut vobis deinceps plus valeat rigor armorum; et quicquid felicitas usque hic praestiterat, addet hic sanctitas[36]. »

Cela revient à dire que la qualité de chrétien dont Clovis est revêtu rendra ses armes plus redoutables à ses ennemis dans les guerres de l'avenir, que présentement la condition de catholique (*sanctitas*) cimentera ce que l'heureuse fortune lui avait procuré jusqu'à maintenant[37].

Aux yeux du saint évêque, c'est la « felicitas » du païen qui lui a procuré ses conquêtes — et la protection divine accordée à un païen doit être mise au compte de son heureuse fortune —; mais c'est la « sanctitas » du catholique à qui la protection divine est acquise qui complètera l'œuvre de la « felicitas ».

La phrase de saint Avit n'est pas « une objection contre le récit de Grégoire de Tours. »

Ce qu'il y a de plaisant en l'occurrence, c'est qu'un autre érudit voit précisément dans ce même passage de la lettre, la seule allusion possible à la victoire de Clovis sur les Alamans, et fonde son opinion sur le « sicut creditis ». Comment Clovis peut-il croire que son baptême lui rendra ses armes

35. L. Saltet, *la Conversion de Clovis*, p. 106. Nous reproduisons la phrase de saint Avit, telle que la cite M. Saltet d'après la *Patrologie latine* de Migne. Le texte exact est celui que nous donnons plus loin.

36. Avit, *Lettre à Clovis;* (Édition Peiper, p. 76).

37. Nous prenons ici le verbe *addere* dans son sens primitif d'*admovere, injungere, innectere;* mais on pourrait aussi bien le prendre dans son sens dérivé d'*adjungere*.

plus puissantes, s'il n'a pas, quoique païen, constaté que la protection divine avait ajouté à leur force ?[38]

Mais, en un autre endroit, la lettre de saint Avit paraît bien contenir une allusion plus directe à la guerre alémanique : « Prêcherons-nous », dit-il, « au chrétien consommé la foi que vous avez vue (*quam vidistis*) avant votre baptême sans le secours d'un prédicateur ? »[39]

Sous la plume du théologien qu'était l'évêque de Vienne, l'expression « fidem ... quam vidistis » ne peut faire allusion qu'à un miracle; le savant qui en a récemment apporté la démonstration, veut que ce miracle soit celui de Tours et non celui du champ de bataille[40]. Il se trompe sûrement : ce que l'on appelle le miracle de Tours se place à la fin du catéchuménat de Clovis, et, par conséquent, Avit n'aurait pu dire au candidat au baptême, au « competens » qu'était alors le roi, qu'il avait « vu la foi sans prédicateur ». Le seul miracle qui s'est accompli avant que Clovis ait reçu l'enseignement de la bouche d'un évêque détenteur autorisé de la doctrine

38. W. von den Steinen, *Chlodwigs Uebergang zum Christentum*, p. 488.

39. Avit, *Lettre à Clovis :* « Vellem vero praeconiis vestris quiddam exhortationis adnectere, si aliquid vel scientiam vestram vel observantiam praeteriret. Nunquid fidem perfecto praedicabimus, quam ante perfectionem sine praedicatore vidistis ? » (Édition Peiper, p. 76).

40. W. von den Steinen, *Chlodowigs Uebergang zum Christentum*, p. 492-493. Cet érudit a longtemps pensé, nous dit-il, qu'il y avait là une allusion à la bataille contre les Alamans; mais il a renoncé à cette opinion, parce que la bataille en question est un jugement de Dieu, une ordalie, et que saint Avit qui réprouvait les ordalies, n'aurait point fait volontiers allusion à un tel jugement ; parce que, aussi, la « vision de la foi » n'apparaît pas bien dans le récit de Grégoire de Tours ; parce que, enfin, le miracle doit être cherché dans la proximité la plus grande possible du baptême. — Outre la raison que nous donnons ci-dessus de ne pas suivre l'opinion de ce savant et qui nous paraît péremptoire, nous nous demandons pourquoi nous devons voir un jugement de Dieu plutôt qu'un miracle dans la victoire de Clovis. Ce sont les historiens modernes qui, dans l'interprétation des faits, introduisent cette notion de jugement de Dieu; les contemporains voyaient, eux, dans la fuite des Alamans un miracle dont le roi des Francs était le bénéficiaire. Grégoire prête à Clovis ces paroles : « *Ut si mihi victoriam super hos hostes indulseris*, et expertus fuero illam virtutem, quam de te populus tuo nomine dicatus probasse se praedicat, *credam tibi et in nomine tuo baptizer.* » (*Historia Francorum*, II, 30). La victoire est donc bien une preuve de la « virtus », de la puissance miraculeuse du Christ que les chrétiens affirment avoir éprouvée. D'autre part, est-ce que les miracles de saint Martin ne constitueraient pas au même titre un jugement de Dieu entre les catholiques et les ariens ? — Les autres arguments ont un caractère de subjectivité trop marqué pour qu'ils puissent être pris en considération. — Après avoir eu connaissance du compte rendu de ses articles paru dans *le Moyen Age*, M. von den Steinen a bien voulu m'écrire le 26 janvier 1935 une lettre dont je lui suis très reconnaissant parce qu'elle attirait mon attention

des Apôtres est celui du champ de bataille. Le « nouveau Constantin » a, comme l'ancien au Pons Milvius, éprouvé la puissance du Dieu des armées alors qu'il était encore païen.

Il n'est donc pas légitime d'opposer la lettre de saint Avit au récit de Grégoire.

Il n'est pas plus exact de lui opposer la lettre de Théodoric à Clovis.

« Nous nous réjouissons de la glorieuse parenté qui nous unit à vous, parce que vous avez entraîné avec succès dans de nouveaux combats la nation franque qui vivait en repos depuis un temps reculé (*prisca aetate*), et que vous avez soumis de votre droite victorieuse les populations alémaniques accablées par la mort de leurs plus vaillants guerriers. Mais puisqu'il faut toujours frapper du glaive le crime de perfidie dans la personne de ses auteurs, et que le châtiment de la faute des chefs ne doit pas être une vengeance contre tous, modérez votre ressentiment contre les restes épuisés de cette nation, parce que ceux qui, vous le voyez, se sont réfugiés sous la protection de vos parents, méritent d'échapper à la mort, en vertu du droit de grâce. Soyez clément à ceux qui se cachent pleins d'effroi derrière nos frontières.

« C'est un triomphe mémorable que d'avoir épouvanté le farouche Alaman au point de l'obliger à te supplier de lui faire grâce de la vie. Qu'il suffise que leur roi soit tombé avec l'orgueil de la nation; qu'il suffise qu'une nation innombrable ait été en partie domptée par le fer, en partie asservie !

sur quelques points encore controversés, et en particulier sur celui qui fait l'objet de cette note : « Je reconnais, disait-il, que le texte de saint Avit se laisse aussi bien interpréter comme vous le faites que comme je l'ai fait. » Mais ajoutait-il, « mir scheint jetzt dass Avitus an dieser Stelle mit fides nicht den objektiven Glauben (das Christentum), sondern Chlodwigs subjektive fides *qua* creditur, seine Glaubenskraft, meint, parallel zur humilitas und misericordia. Und dann brauchte sich « vidistis » gar nicht auf Wunder zu beziehen. » Il est, en effet, bien possible, que le mot « fides » ne soit pas pris ici pour l'objet de la foi, les dogmes chrétiens, à quoi faisait penser tout d'abord l'interrogation d'Avit : « Nunquid fidem perfecto praedicabimus... ? » Mais alors l'évêque, en bon théologien opposerait ici la foi explicite, qui est celle du baptisé qui croit aux dogmes qui lui ont été enseignés, à la foi implicite de ceux qui croient à ce que les chrétiens croient, sans avoir une connaissance nette et formelle de la doctrine : l'infidèle qui se convertit soudainement à la vue d'un miracle a la foi implicite. N'est-ce pas le cas de Clovis qui a vu cette foi avant son baptême sans avoir reçu l'enseignement d'un prédicateur ? Même alors, la lettre de saint Avit contient une allusion à un événement qui a conduit Clovis à se proclamer chrétien avant toute prédication. Et, à notre avis, cet événement, c'est le miracle du champ de bataille.

En effet, si tu fais la guerre à ses débris, c'est que tu n'auras pas cru les avoir tous vaincus... »[41]

C'est en ces termes que Théodoric s'adresse au roi des Francs. Il est incontestable que « les nouveaux combats » qui ont rompu la longue paix dans laquelle les Francs avaient vécu, ce sont les guerres que depuis son avènement Clovis avait faites; après les campagnes qui valurent à ce dernier la possession des pays au nord de la Loire et après la guerre contre les Burgondes de 500, Théodoric n'aurait point parlé de la « *gens Francorum prisca aetate reses* » dans une lettre de 507. Incontestable aussi, que, parmi ces guerres, Théodoric attache surtout de l'importance aux luttes contre les Alamans, moins peut-être à cause de la vaillance des adversaires vaincus qu'en raison de l'objet propre de sa lettre qui est d'avertir Clovis que désormais les vaincus réfugiés sur le territoire du royaume ostrogothique sont sous sa protection. Que la mort du roi des Alamans mentionnée par Théodoric dans sa lettre et signalée par Ennodius dans son panégyrique de celui-ci soit aussi celle dont Grégoire de Tours nous parle, c'est bien possible[42]. Mais pour croire que cette mort est toute récente en 507, il faut supposer que les Alamans vaincus dans une seule campagne coururent se réfugier sur les territoires de Théodoric, abandonnant sans autre lutte l'immense région qui s'étend du Rhin aux Alpes orientales. La longue résistance que ces mêmes populations, après deux siècles de domination franque, opposèrent, au VIIIe siècle, aux forces de

41. THÉODORIC, *Lettre à Clovis :* « Gloriosa quidem vestrae virtutis affinitate gratulamur, quod gentem Francorum prisca aetate residem feliciter in nova proelia concitastis et Alamannicos populos caesis fortioribus inclinatos victrici dextera subdidistis. Sed quoniam semper in auctoribus perfidiae resecabilis videtur excessus, nec primariorum plectibilis culpa omnium debet esse vindicta, motus vestros in fessas reliquias temperate, quia jure gratiae merentur evadere, quos ad parentum vestrorum defensionem respicitis confugisse; estote illis remissi, qui nostris finibus celantur exterriti.

Memorabilis triumphus est Alamannum acerrimum sic expavisse, ut tibi eum cogas de vitae munere supplicare. Sufficiat illum regem cum gentis cecidisse superbia. Sufficiat innumerabilem nationem partim ferro, partim servitio subjugatam. Nam si cum reliquis confligis, adhuc cunctos superasse non crederis... » (CASSIODORE, *Variae*, II, 41; édition Mommsen, *Mon. Germ. hist.*, in-4°; *Auctores antiquissimi*, t. XII, p. 73).

42. Ni M. Wilh. LEVISON (voir plus loin, note 45), ni M. le chanoine SALTET, *la Conversion de Clovis*, p. 107, n'en ont douté, et nous croyons qu'ils ont raison, bien qu'on puisse admettre que les Alamans, après leur défaite de 496-7, se soient donné un nouveau roi qui aurait été tué sur le champ de bataille comme le précédent, dans une guerre de dix ans postérieure.

Pépin d'Herstal, de Charles Martel, de Carloman et Pépin le Bref, rend l'hypothèse peu probable[43]. Un texte, dont malheureusement l'origine est inconnue, nous dit que les Alamans n'acceptèrent la domination de Clovis que neuf ans après la mort de leur roi[44] : ce qui est précisément le temps qui s'écoula entre la campagne mise par Grégoire dans la quinzième année du règne de Clovis et l'envoi de la lettre de Théodoric au roi des Francs. Enfin s'il s'agissait dans cette lettre d'une première et unique campagne de Clovis contre les Alamans, comment Théodoric pourrait-il parler de la « perfidia » des chefs alémaniques ? N'y a-t-il pas là une preuve que les Alamans vaincus dans une première guerre ont manqué à la paix qu'ils avaient jurée, se sont soulevés contre leurs vainqueurs ?

On cherche en vain dans la lettre de Théodoric ce qui oblige à croire que la bataille dans laquelle le roi des Alamans fut tué était « donnée comme récente ». Pour qu'on ne nous accuse pas de fermer les yeux à l'évidence même, qu'on nous permette de citer l'avis d'un savant hautement apprécié pour l'acuité de sa critique et la pondération de ses jugements, avis d'autant plus précieux à recueillir qu'il émane d'un érudit qui dénie tout caractère historique au vœu de Clovis sur le champ de bataille : « La lettre fut composée vers le début de 507; mais il n'est pas du tout nécessaire de repousser d'une dizaine d'années le combat de 496-7. C'est en toute raison que Mommsen a affirmé : « Omnino separandae sunt duae res, victoria illa Francorum et receptio Alamannorum intra fines regni Theodoriciani »; entre les deux événements quelques années peuvent très bien s'être écoulées. Nulle part dans la lettre il n'est indiqué que la victoire viendrait d'être

43. L'insurrection alémanique éclata sous la direction du duc Gotefrid en 707 et ne fut définitivement réprimée qu'en 746. Voir les textes réunis et commentés par G. Richter, *Annalen des fraenkischen Reichs im Zeitalter der Merovinger* (Halle, 1873, in-8°), p. 181, 191-192, 202 et 211-212.

44. Pseudo-Frédégaire, *Chronicarum* lib. III (*Historia epitomata*), XXI : « Cumque regem suum cernerint interemptum, novem ann. exoles a sedibus eorum, nec ullam potuerunt gentem conperire, qui ei contra Francos auxiliaret, tandem se in dicionem Chlodoviae subdunt. » (Édition Krusch, *Mon. Germ. hist.*, in-4°, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. II, p. 101). L'auteur de la Chronique mise sous le nom de Frédégaire semble avoir eu entre les mains un récit de la venue de Clotilde en France et de la conversion du roi qui lui a permis de compléter celui de Grégoire de Tours. Il est difficile de savoir quelle est la valeur historique de ce récit. Aussi M. Levison n'ose-t-il pas se servir de cette source. Nous imiterions sa réserve, si nous ne voulions simplement montrer, par ce texte, que, dès le VIIe siècle, il existait une tradition sur la longue résistance opposée aux Francs par les Alamans.

remportée; la référence de Cassiodore à la victoire glorieuse doit seulement fonder et justifier l'appel à la modération. Ainsi la lettre ne prouve rien contre l'indication d'année fournie par Grégoire; mais elle complète son récit. Elle fait voir que la poussée de Clovis contre les Alamans ne prit pas fin avec la victoire de 496-7, mais que le roi franc une dizaine d'années plus tard — dans l'intervalle nous ne savons rien — marcha de nouveau contre eux. Il y eut des opérations du roi des Francs, dont nous devons la connaissance à cette lettre seulement, mais qui furent arrêtées par l'avertissement de Théodoric, puisque Clovis se tourna bientôt après contre Alaric et que les Alamans qui s'étaient mis sous la protection des Francs (*lisez* des Ostrogoths) échurent au royaume franc à la génération suivante, lorsque la dernière lutte pour l'existence avait déjà commencé pour les Ostrogoths[45]. »

Que reste-t-il donc des objections élevées contre le récit de Grégoire de Tours touchant la conversion de Clovis ? Rien, absolument rien.

Mais de même qu'entre la bataille de 496-7 et la soumission définitive des Alamans à la domination de Clovis, il y eut des opérations militaires dont Grégoire de Tours n'a pas parlé, de même, entre le vœu du champ de bataille et le baptême du roi, il y eut des faits dont la tradition ne conserva pas le souvenir parce qu'ils n'étaient que des accidents qui purent retarder mais non pas changer le résultat final.

Du nombre de ces faits accidentels fut le conflit qui s'engagea autour du roi entre catholiques et ariens. Lorsque le secret du roi eut été divulgué, les hérétiques entrèrent en scène et réussirent à jeter le doute dans l'esprit du roi. Saint Avit l'atteste quand il écrit au roi : « Les sectateurs de certains schismes, par leurs doctrines discordantes, aussi diverses que nombreuses, vides de vérité, ont voilé la perspicacité de votre subtil esprit en se couvrant du titre de chrétien[46]. » Comment savoir où est la vérité ? Par les miracles qui se produisent grâce à l'intercession des saints, répond saint Nizier. Et voici justifiée la présence de Clovis au tombeau de saint Martin de Tours ! Notre saint national a vaincu l'arianisme; le roi promet de recevoir le sacrement.

Le silence de Grégoire de Tours sur un événement si glo-

45. W. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkoenigs Chlodowech*, p. 50-51.

46. Avit, *Lettre à Clovis :* « Vestrae subtilitatis acrimoniam quorumcumque shismatum sectatores sententiis suis, variis opinione, diversis multitudine, vacuis veritate, christiani nominis visi sunt obumbratione velare. » (Édition Peiper, p. 75).

rieux pour l'église tourangelle et pour saint Martin dont l'évêque-historien était un dévot, a paru à quelques savants si extraordinaire, si inexplicable, qu'ils ont considéré le témoignage de saint Nizier comme négligeable[47]. Il est pourtant irrécusable, si on le rapproche de celui de saint Avit.

Mais alors comment se fait-il que l'évêque de Trèves ait pu connaître ce que l'évêque de Tours, en apparence mieux placé que lui pour en être informé, a cependant ignoré ?

Le roi, après sa promesse de recevoir le baptême, lança aux évêques la lettre les informant qu'il était « competens », candidat au baptême. Dans cette lettre, il disait sans doute qu'il s'était rendu « ad sancti Martini limina » pour trancher le débat dont sa foi était l'enjeu, puisque saint Avit fait allusion à ce débat.

Ce message royal, Nizier le possédait, comme tous les autres évêques successeurs des destinataires, dans les archives de son Église. Son témoignage repose sur un document officiel : il a pour garant Clovis lui-même.

Grégoire de Tours, au contraire, ne trouvait pas la lettre de Clovis dans les documents qui lui venaient de ses prédécesseurs, parce que ou bien la missive royale avait été expédiée de Tours et l'évêque de cette ville, s'il était présent, n'avait pas eu à la recevoir, ou bien le prélat tourangeau, à la date que nous assignerons au baptême, l'évêque Verus, soupçonné par les Goths d'intelligences avec les Francs, avait été déjà exilé par eux. Dans l'une ou l'autre hypothèse, la lettre n'existait pas dans les archives de l'Église de Tours.

Étant donné l'état d'hostilité qui régnait à la même date entre Clovis et Alaric, il est vraisemblable que le roi des Francs n'avait pas envoyé son message aux évêques du royaume wisigothique. Grégoire n'en avait pu prendre connaissance dans sa ville natale de Clermont[48].

Enfin, s'il était un évêque qui ne devait pas être touché par le message du roi, c'était assurément Remi de Reims, et la tradition rémoise ne pouvait en révéler l'existence à l'historien des Francs.

Ainsi tout s'explique. Oui, sauf peut-être le silence de Clotilde. La reine, dont les entretiens trouvent un écho à peine affaibli dans le récit de Grégoire, n'avait pu ignorer le voyage de Tours, son objet et son résultat. N'est-il pas extraordinaire qu'elle ait laissé dans l'ombre le rôle joué dans la conversion

47. C'était encore la façon de voir de Godefroid Kurth, dans la seconde édition de son *Clovis*.

48. W. von den Steinen, *Chlodwigs Uebergang zum Christentum*, p. 494.

de son mari par un saint qu'elle vénéra entre tous jusqu'à vouloir vivre son veuvage et mourir près du sépulcre de ce saint ? Elle n'avait pu pourtant se désintéresser de la lutte engagée entre les adversaires qui se disputaient l'âme de son mari, elle, qui ne voyait pas seulement dans les ariens des ennemis de sa foi, mais aussi les coreligionnaires des meurtriers de ses père et mère. La victoire de saint Martin n'était certainement pas sortie de sa mémoire.

Certes on conçoit qu'une tradition purement tourangelle ait pu laisser tomber le souvenir de la venue du roi dans la ville à cette occasion : Clovis n'avait pas été lui-même l'objet d'un miracle de saint Martin; son rôle s'était borné à constater des guérisons semblables à celles que les Tourangeaux avaient l'habitude de voir chaque année. En outre, le souvenir des grandes fêtes de Tours de 508, lorsque Clovis avait parcouru la ville, revêtu des insignes du consulat que venaient de lui remettre les ambassadeurs de l'empereur Anastase au retour de sa campagne victorieuse contre les Wisigoths[49], ce souvenir, dis-je, avait pu effacer dans l'esprit de la population celui d'un séjour antérieur du roi dans la ville qui n'avait été marqué par aucune grande manifestation. Mais si Clotilde avait rappelé ce séjour et souligné l'importance qu'il avait eue dans la conversion du roi, la tradition tourangelle aurait-elle pu l'oublier de nouveau ?

Il y a donc là un petit point d'ombre qui échappe aux faisceaux de lumière projetés par l'érudition contemporaine sur les sources historiques relatives à la conversion et au baptême de Clovis.

Quoi qu'il en soit, il demeure acquis que la lettre de saint Avit, celle de saint Nizier et le récit de Grégoire sur la conversion du roi sont des documents irrécusables, et que la seule tâche qui incombe aux historiens est d'en combiner et coordonner les éléments pour donner le tableau le plus exact et le plus complet de la merveilleuse histoire de cette conversion.

Point n'est besoin de recourir à la *Vita sancti Vedastis* que l'on a récemment proposé de substituer à l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours. La thèse, qui prétend retrouver la source de cette *Vita* dans une œuvre écrite au lendemain de l'événement, et probablement sous la forme d'un poème en

49. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 38; (Éd. Arndt, p. 102).

langue salique, ne trouvera pas beaucoup d'adhésions parmi les érudits compétents[50].

La *Vita Vedastis*, longtemps considérée comme un ouvrage du VIe siècle, est l'œuvre de Jonas de Bobbio qui la composa vers 642. Son récit de la conversion du roi sur le champ de bataille ne diffère que par sa forme plus condensée de celui de Grégoire de Tours dont il dépend manifestement, comme l'a reconnu le dernier éditeur de ce document hagiographique[51].

Mais, après sa victoire, rapporte Jonas, le roi se hâte de revenir; mais le désir qui le presse de courir au baptême, il s'arrête à Toul, à la recherche d'un moine qui vivait là, saint Vaast, qu'il emmène. Voyageant de pair, le roi et le religieux arrivent à Grandpont où un aveugle recouvre la vue par l'intercession toute puissante du saint qui a tracé sur ses yeux le signe de la croix. Après quoi, Clovis et son compagnon gagnent Reims où le roi séjourne peu de temps (*quantisper moratus*); il y confesse la Sainte-Trinité et reçoit le baptême des mains de saint Remi. Il rentre ensuite dans le pays de ses pères (*ad patria*), non sans avoir auparavant recommandé saint Vaast à l'évêque[52].

Ici, on le voit, il n'est plus possible d'introduire un long catéchuménat suivi d'une période de « compétence », ni d'appeler d'autres évêques aux solennités du baptême. Qu'est-il besoin pour Clovis d'aller à Tours constater les miracles de

50. C'est la thèse soutenue par le R. P. Stracke.

51. Jonas de Bobbio (ou de Suze), *Vita Vedastis episcopi*, c. 2; édition Br. Krusch, p. 310.

52. *Vita Vedastis episcopi*, c. 2 et 3 . « ... Victor deinde Alamannos cum rege in dicionem coepit, ovansque ad patria festinus rediens, ad Tullum opidum venit.

Et cum jam desiderium reteneret, ut caeler ad baptismi gratiam confugiret, sciscitando conperit inibi beatum Vedastem sub relegionis cultu vitam degere, quem mox sibi itinere junxit. Cum pariter pergerent, quadam diae venerunt in pago Vunginse ad locum qui dicitur Grandeponte, juxta villa Riguliaco, super fluvium Axona. Obvium habens caecum, multorum annorum spatia ab hac lucae damnatum, petiit beato Vedasto, ut pro se inmensae pietatis postolaret auxilium, ut lumen quod carebat, ipso denique impetrante, recipere mereretur. Ille fidus de misericordia Domini dexteram levavit, super oculos caeci signum crucis inposuit, statimque lumen oculorum recepit. Ibique a christianis hominibus basilica constructa esse videtur, ubi in ejus honore multa mirabilia fiuntur. Hac inde ad Remorum urbem ad pontificem Remegium, qui tunc inibi sacerdotalem cathedram regebat, perduxit. Quo quantisper moratus, sacre trinitatis fidem Chlodoveus professus baptismi gratiam recepit. Indeque progressus, victor ad patriam rediens, jam dictum Vedastem beato Remegio commendavit. » (Édition Krusch, p. 310-311). — Grandpont est aujourd'hui Vieuxpont, près de Voncq, et non loin de Rilly-aux-Oies sur l'Aisne (Ardennes, arr. Vouziers, canton d'Attigny).

saint Martin ? La guérison de l'aveugle par saint Vaast doit suffire, et, selon Jonas, elle a suffi.

Qu'on ne vienne pas nous dire que Jonas a modifié la relation historique de Grégoire de Tours pour faire disparaître la prétendue incohérence de celle-ci[53]. Jonas ne transforme la narration de l'historien du siècle précédent que pour introduire son saint dans l'histoire de la conversion du roi; il ne prête à Clovis un désir si ardent — et si peu vraisemblable — du baptême et n'attribue à saint Vaast un miracle que pour expliquer la profession de foi spontanée et anti-arienne du roi à la Sainte-Trinité. Remi n'a plus qu'à faire préparer la piscine aux immersions, Vaast lui a livré le païen tout converti à la saine doctrine catholique.

Seulement, Jonas s'est mis en état de contradiction avec saint Avit qui sait que Clovis a failli tomber dans l'hérésie, avec saint Nizier qui a appris de source certaine que les miracles de saint Martin avaient seuls prévenu la défaite de l'orthodoxie, avec Grégoire de Tours enfin qui a connu la prédication de saint Remi et les hésitations du roi. Cela suffit, pensons-nous, à justifier le sage parti d'éliminer la *Vita Vedastis* du nombre des sources utilisables.

II

Pour la cérémonie du baptême, nous sommes réduits au seul témoignage de Grégoire de Tours.

Saint Nizier, en effet, n'en dit mot, et saint Avit, qui n'y a pas assisté, atteste lui-même que ce qu'il en dit, est le fruit de son imagination[54]. Aussi, quand certain savant oppose, sur ce sujet, la lettre de l'évêque de Vienne au récit de l'évêque de Tours[55], pèche-t-il contre le simple bon-sens.

Quelle peut être la valeur du récit de Grégoire ? Nous la croyons très grande, parce que l'historien des Francs a dû recueillir deux traditions qui se recouvraient en partie, la tradition rémoise et la tradition tourangelle.

Grégoire de Tours, après avoir dit que l'évêque Remi avait fait préparer la piscine du baptistère, nous montre les rues et les places tendues de voiles peints, les églises ornées de tapis blancs, le baptistère mis en état, rempli de parfums,

53. L. Saltet, *la Conversion de Clovis*, p. 109.

54. Avit, *Lettre à Clovis :* « Quid jam de ipsa gloriosissima regenerationis vestrae solemnitate dicatur ? Cujus ministeriis etsi corporaliter non accessi, gaudiorum tamen communione non defui ..... Conferebamus namque nobiscumque tractabamusque, quale esset illud, ... » (Édition Peiper, p. 76).

55. Br. Krusch, préface à son édition de la *Vita Vedastis*, p. 305.

éclatant de la lumière des cierges odorants, à se croire en paradis. Puis c'est la scène historique bien connue : le « nouveau Constantin » s'avance vers la piscine pour y être lavé de la vieille lèpre du péché; l'évêque le harangue : « Mitis depone colla, Sicamber; adora quod incendisti, incende quod adorasti. » Le roi confesse la Sainte Trinité, il est baptisé au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et oint du saint chrême avec le signe de la croix du Christ. Plus de trois mille de ses guerriers sont baptisés. Sa sœur, Alboflède, qui mourut peu après, reçut aussi le baptême; et son autre sœur Lanthechilde, qui était arienne, ayant confessé que le Fils était l'égal du Père et du Saint-Esprit, fut simplement ointe du chrême : le baptême qu'elle avait reçu des hérétiques était considéré comme valide[56].

Grégoire ne nomme pas la ville du baptême; mais peu nous importe présentement; le rôle attribué par lui à l'évêque de Reims est une raison suffisante de supposer que, dans le clergé rémois, on conservait la mémoire d'un événement dans lequel l'Église de Reims avait été à l'honneur en la personne de son chef.

Remi, élevé au siège de Reims à vingt-deux ans, en 459, eut un très long pontificat, s'il est exact qu'il mourut en 533. Très influent jusqu'à la mort de Clovis, il avait vu sa situation prépondérante dans l'Église franque contestée peut-être même dans les dernières années du règne de ce roi par quelques évêques, le métropolitain de Sens, l'évêque d'Auxerre et l'évêque de Paris qui, en vertu de sa résidence dans la capitale que s'était choisie le roi en 508, prétendait à ce que son Église eût dans toute la Gaule une prérogative d'honneur. Après Remi, l'Église rémoise connut une période de déclin qui contribua, par contraste, à grandir le glorieux épiscopat et la figure du prélat déjà considéré, avant 565, comme l'un des grands saints de Gaule, ainsi que l'attestent la lettre de saint Nizier et un poème de Venance Fortunat. Lorsque son quatrième successeur, Egidius, occupa le siège, ce prélat, ambi-

56. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 31 (Éd. Arndt, p. 93). M. von den Steinen suppose qu'Alboflède avait peut-être été arienne avant de devenir catholique. Grégoire distingue pourtant bien les cas des deux sœurs du roi : Alboflède est « baptizata », parce qu'elle est païenne comme son frère; Lantechilde, qui était chrétienne, mais arienne, n'est que « chrismata ». De même, dans le récit de la conversion manquée de Gondebaud, Grégoire précise bien que le roi arien demanda en secret à être confirmé par le saint chrême : « clam ut chrismaretur expetiit. » (*Ibidem*, II, 34). Le baptême conféré par les ariens était valide; mais après que le converti avait reconnu la doctrine catholique de l'égalité du Fils avec le Père et le Saint-Esprit, il devait être confirmé dans sa foi nouvelle.

tieux et dénué de scrupules, avait intérêt à exalter le passé pour fonder ses prétentions politiques sur le précédent de son illustre devancier. Or c'est des mains de cet évêque Egidius qu'en 573 Grégoire reçut la consécration épiscopale. Par lui et par les clercs de Reims, l'évêque de Tours avait pu se renseigner[57].

Mais Clotilde, elle aussi, avait sans nul doute assisté à ces fêtes du baptême; elle aussi pouvait en décrire les pompes extérieures, en détailler les phases successives, et Grégoire eut, selon toute vraisemblance, la possibilité de confronter les deux traditions de Tours et de Reims et de tirer de ses informations contrôlées la substance de son chapitre 31. La lecture des Actes de saint Sylvestre lui fournit sa comparaison de Clovis et de Remi avec Constantin et le pape.

Mais où et quand eurent lieu ces cérémonies ?

Presque tous les historiens depuis le VIIe siècle jusqu'à nos jours, interprétant le texte de Grégoire de Tours, fixent le lieu du baptême à Reims.

Il leur a paru que Remi ne pouvait donner ses ordres, présider de droit la cérémonie, procéder en personne au baptême du roi dans une autre ville épiscopale que la sienne. Aucun d'eux n'a pensé au cas où, la cité du baptême pouvant être privée de son évêque à la date où le roi fut baptisé, il eût fallu faire appel à l'évêque d'un autre diocèse; et le choix de Remi qui avait instruit le roi se serait, pour ainsi dire, imposé.

Voici précisément que le cas se présentait pour Tours, que quelques érudits regardent comme la ville où Clovis a reçu le baptême.

57. W. von den Steinen, *Chlodwigs Uebergang zum Christentum*, p. 431-435. La réaction contre Remi nous est révélée par une lettre que l'évêque de Reims adressa, en 512, aux trois évêques de Paris, de Sens et d'Auxerre (*Mon. Germ. hist.*, in-4°, *Epistolarum* t. II, p. 114). La désorganisation de l'Église franque qui devait amener une si profonde décadence des métropoles à la fin du VIIe siècle et jusqu'à la réforme de saint Boniface, n'était pas encore commencée à cette date et ne peut être invoquée pour justifier l'ordre dans lequel Remi énumère les destinataires de sa lettre. M. von den Steinen (p. 433, note 2) suppose que, si l'évêque parisien est nommé avant son métropolitain de Sens, c'est que Remi le considérait comme le porte-parole des mécontents. Nous ne pensons pas que cette hypothèse suffise à rendre compte d'une telle dérogation au protocole. La véritable raison nous paraît être, comme nous le disons ci-dessus, que l'évêque de Paris, depuis que sa ville épiscopale était devenue la capitale du royaume en 508, avait droit au premier rang dans l'épiscopat franc. Il ne perdit cette situation honorifique qu'en 514. Voir Levillain, *la Crise des années 507-508 et les rivalités d'influence en Gaule de 508 à 514*, dans les *Mélanges offerts à M. Nicolas Jorga* (Paris, 1933, in-8°), p. 527-567.

Ces érudits rejettent tout le chapitre de Grégoire comme légendaire en s'autorisant de la lettre de saint Nizier et de celle de saint Avit.

La lettre de saint Nizier établit, à leur avis, un rapport direct et immédiat entre la constatation des miracles de saint Martin par Clovis et le baptême de ce dernier. Par une correction du texte justifiée grammaticalement, cette lettre ne dit plus que le roi « promit sur-le-champ de se faire baptiser », mais qu'il « permit qu'on le baptisât sur-le-champ ». C'est donc à Tours que la cérémoine aurait eu lieu; et, par conséquent, c'est à l'évêque de cette ville qu'il appartenait de présider la cérémonie, mais non de célébrer seul le baptême[58]. Car le rôle exclusif d'un évêque que Grégoire de Tours attribue à Remi, est contredit par saint Avit qui fait verser l'eau sainte sur les membres du roi par « la nombreuse troupe des évêques assemblés ». Le témoignage de Grégoire est, par là, infirmé : Remi resta, pendant la cérémonie, confondu dans les rangs des évêques et ne fit rien de plus que les autres[59].

Cette thèse est ruineuse. Le caractère arbitraire de la correction de « promisit » en « permisit » dans le texte de saint Nizier a été depuis longtemps dénoncé; il vient d'être souligné fortement[60]. L'évêque de Trèves a bien parlé d'une promesse.

Entre la promesse du roi à Tours et le baptême se place, selon la liturgie baptismale des adultes à cette époque, la période de la « compétence » qui était de quarante jours. Rien ne prouve que Clovis soit resté à Tours tout ce temps-là. Tours n'est donc pas nécessairement le lieu du baptême[61].

Quand, d'autre part, on invoque la lettre de saint Avit contre Grégoire de Tours, on oublie que l'évêque de Vienne n'a pas assisté à la cérémonie, qu'il nous dit lui-même qu'il se l'est représentée par l'imagination et qu'enfin, si tous les évêques présents ont participé à la cérémonie, un seul a accompli les rites et prononcé les paroles sacramentelles. Et celui-ci pourquoi ne serait-il pas saint Remi ?

Enfin si le baptême avait été célébré à Tours, c'est alors

58. La thèse est reprise par M. Krusch dans son dernier mémoire.
59. Voir ci-dessus, note 55.
60. W. von den Steinen, *Chlodwigs Taufe : Tours 507 ?*, p. 55-58.
61. M. von den Steinen a consacré quelques pages à la liturgie baptismale, surtout d'après le travail de Pierre de Puniet, *la Liturgie baptismale en Gaule avant Charlemagne*, paru dans la *Revue des questions historiques*, t. LXXII (1902), p. 382-423, qu'il complète, principalement sur la question de la « compétence » (*Chlodwigs Uebergang zum Christentum*, p. 450-458).

que le silence de la tradition tourangelle serait inimaginable. Nous nous rallions à l'opinion d'un érudit qui sait pourtant que l'*argumentum ex silentio* est très souvent dangereux, mais qui pense que, dans le cas présent, on peut à peine en amenuiser l'importance : « Je tiens, écrit-il, le silence de Grégoire sur ce point pour décisif, et je crois que les auteurs qui l'ont copié ont eu raison de lire entre les lignes, dans la description du rôle accompli par Remi, Reims comme théâtre du baptême[62]. »

A quelle date se déroulèrent les fêtes de Reims ? Le jour nous est fourni par saint Avit, et incidemment par saint Nizier. Avit dit au roi :

« Que la Noël du Seigneur, cette Noël fameuse, soit aussi la vôtre; en ce jour où vous êtes né au Christ et le Christ au monde, vous, vous avez consacré votre âme à Dieu, votre vie à vos contemporains, votre renommée à la postérité[63]. »

Saint Nizier laisse clairement entendre que le roi est venu à Tours pour la Saint-Martin, 11 novembre[64]; le temps de la « compétence » prenait fin le 21 décembre. La première des grandes fêtes où l'on procédait alors au baptême était la Noël[65]. Les auteurs postérieurs qui ont indiqué la fête de Pâques se sont donc trompés[66].

L'évêque de Trèves permet aussi de préciser le *terminus ante quem* pour la détermination de l'année lorsqu'il dit à Chlodosvinde : « Vous avez appris quels exploits le roi, lorsqu'il fut baptisé, accomplit contre les rois hérétiques Alaric et Gondebaud[67]. » S'il y eut plusieurs campagnes de Clovis contre Alaric, nous n'en connaissons qu'une contre Gonde-

62. Wilh. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkoenigs Chlodowech*, p. 60.

63. Avit, *Lettre à Clovis :* « Igitur qui celeber est natalis Domini sit et vester : quo vos scilicet Christo, quo Christus ortus est mundo ; in quo vos animam Deo, vitam praesentibus, famam posteris consecrastis. » (Édition Peiper, p. 75).

64. Cela nous semble résulter du fait que Nizier conseille à Alboin d'envoyer constater les miracles du saint au jour de la Saint-Martin. C'était, du reste, ce jour-là que l'on avait le plus de chances de voir se produire des guérisons à la confession de saint Martin. Cette opinion que nous avions déjà présentée en 1906 (*le Baptême de Clovis*, p. 488) est aussi celle de M. von den Steinen.

65. Les trois fêtes où l'on procédait au baptême étaient celles de Pâques, de la Pentecôte et, plus rarement, de Noël.

66. Le Pseudo-Frédégaire et Hincmar qui s'inspire de lui sur ce point dans sa *Vita Remigii* ont fixé le baptême à Pâques, sans doute parce que le terme de Noël était exceptionnel et qu'ils ignoraient la lettre de saint Avit.

67. Voir ci-dessus, note 11.

baud, celle de 500. Il semble donc bien qu'il soit interdit de chercher l'année du baptême après la fin du ve siècle.

C'est pourtant ce que font les partisans de Tours comme lieu du baptême. Eux qui se servent de la lettre de saint Nizier comme d'une arme contre Grégoire de Tours quand elle ne leur paraît pas d'accord avec lui, la rejettent quand elle le confirme sans contestation possible : il faut évidemment que Grégoire ait toujours tort[67*]. Saint Nizier serait ici contredit par les faits. Voici les preuves !

Clovis a séjourné à Tours avant son baptême. Cette ville, qui appartenait aux Wisigoths, n'est tombée en son pouvoir qu'en 507; c'est donc à cette date seulement qu'il a pu y résider pour la première fois.

La lettre de saint Avit à Clovis se trouve, dans le manuscrit qui nous a conservé la correspondance de cet évêque, à côté de lettres de 507; elle est, par conséquent, de cette année.

Le prélat y parle d'un peuple captif délivré par Clovis ; il en parle en termes qui prouvent qu'il s'agit d'une population chrétienne : ce sont les Gallo-Romains libérés de la domination arienne des Wisigoths par la victoire de Clovis sur Alaric en 507.

Dans la lettre de Théodoric à Clovis de 507, le roi des Goths de Ravenne félicite son correspondant d'avoir excité les Francs à de nouveaux combats (*in nova proelia concitastis*) et d'avoir soumis les Alamans, les Wisigoths ayant été anéantis (*caesis fortioribus*); ce qui oblige à rejeter après Vouillé la guerre alémanique[68].

Mais sont-ce vraiment des preuves ?

Il n'est pas exact que Tours n'ait pu tomber entre les mains de Clovis qu'en 507, puisque nous savons que d'autres villes furent antérieurement occupées par les Francs, comme Saintes en 495 et Bordeaux en 498[69]. Il est, du reste, impossible de trouver en 507 la place d'un séjour de Clovis à Tours le

67*. M. Wilh. Levison écrit très justement : « Si l'on considère comme exacte la donnée de Nizier sur Tours, je ne comprends pas bien comment on peut ensuite rejeter une autre partie de son témoignage, par laquelle le baptême a précédé la guerre burgonde de Clovis, donc a eu lieu avant 500 » (*Jahresberichte für deutsche Geschichte*, 8. Jahrgang 1932 (Leipzig, 1934, in-8°), p. 182; contre Krusch).

68. Krusch, *Chlodovechs Taufe in Tours 507 und die Legende Gregors von Tours*, p. 457-59, 462. — Pour les autres arguments accessoires, voir la critique qu'en a faite M. von den Steinen, *Chlodwigs Taufe*, p. 63-65.

69. *Continuatio Prosperi Havniensis :* « P. c. Viatoris v. c. consulis. Alaricus ann. XII regni sui Santones obtinuit.

Paulino v. c. consule, ann. XIIII Alarici Franci Burdigalam obtinuerunt et a potestate Gothorum in possessionem sui redegerunt capto Sua-

11 novembre et le 25 décembre. La campagne contre les Wisigoths commença au printemps ou au début de l'été; après la bataille de Vouillé, le roi et son allié Gondebaud allèrent mettre le siège devant Toulouse, et, après la prise de cette ville, Clovis occupa Bordeaux où il passa l'hiver. Il ne revint à Tours que, dans le courant de l'année suivante, après la prise d'Angoulême[70]. Raisonnablement, si le baptême du roi était aussi tardif, il le faudrait mettre le 25 décembre 508[71]; mais alors, ce n'est plus seulement avec saint Nizier qu'on se trouverait en désaccord, mais aussi avec Grégoire de Tours, car l'historien des Francs ne permet pas de douter que Clovis était catholique avant d'entreprendre la campagne de 507[72]. Avancera-t-on le baptême jusqu'au 25 décembre 506 ? Mais alors Tours n'est pas au pouvoir de Clovis. Il ne semble pas même que Clovis au début de la campagne de Vouillé soit passé par Tours, puisqu'il envoie un de ses hommes consulter saint Martin dans la basilique tourangelle sur le sort réservé à son expédition : ses troupes ont passé à proximité de la ville pour courir à la rencontre de l'ennemi.

La place que la lettre de saint Avit occupe dans le manuscrit derrière une lettre que l'éditeur a datée de 507, mais qui est, en réalité, de 508[73], ne prouve rien, puisque dans ce manuscrit les pièces ne sont pas classées chronologiquement[74].

Le passage de cette lettre où il est question d'un peuple captif est celui qui a donné sujet aux interprétations les plus nombreuses. On a vu dans ce peuple délivré par Clovis : les Alamans[75], la population catholique des pays envahis par les Alamans[76], le peuple franc, captif de l'erreur, arraché à cette captivité spirituelle par le baptême de Clovis[77], la population gallo-romaine du royaume d'Alaric délivrée par la victoire

trio Gothorum duce. » (Édition Mommsen, *Mon. Germ. hist.*, in-4°, *Auctores antiquissimi*, t. IX, p. 331). — Voir le commentaire de ces données dans W. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkoenigs Chlodovech*, p. 62-63.

70. Léon Levillain, *la Crise des années 507-508*, p. 545

71. C'était la date que M. Bruno Krusch avait jadis admise et qu'il a eu tort d'abandonner pour 507 qui est pire.

72. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 37.

73. L. Levillain, *ouvr. cité*, p. 545, note 2 et p. 547-8.

74. W. von den Steinen, *Chlodwigs Taufe : Tours 507 ?*, p. 59-60.

75. Godefroid Kurth, *Clovis* (2e édition, Paris, 1901, in-8°), t. I, p. 305, note 1.

76. G. Kurth, *le Baptême de Clovis*, dans ses *Études franques*, t. II, p. 290.

77. G. Reverdy, *Note sur l'interprétation d'un passage d'Avitus*, dans *le Moyen Age*, 1913, p. 274-277.

de Clovis[78], la population catholique du royaume de Clovis assujettie par la conquête à la domination païenne des Francs et libérée par la conversion des vainqueurs à sa foi[79], enfin des prisonniers gallo-romains ramenés par Clovis d'une campagne contre les Wisigoths auxquels le roi a rendu la liberté à l'occasion de son baptême[80]. La seule interprétation qui, après un nouvel examen, nous paraît satisfaire au développement logique de la pensée de l'évêque dans cette lettre est celle qui voit dans ce « populus captivus » la « multitude » des soldats baptisés avec Clovis, attestant sa délivrance aux yeux du monde par sa joie et à ceux de Dieu par les larmes de sa reconnaissance, puisque plus loin l'évêque exprime sa conviction que, par l'intermédiaire du roi, Dieu fera sienne tout entière (*ex toto*) la nation franque[81]. En tout cas, il ne pourrait s'agir des Gallo-Romains du royaume d'Alaric, que si la lettre de saint Avit était de 507.

Enfin reconnaître dans les « nova proelia » de la lettre de Théodoric la guerre contre les Wisigoths et une campagne postérieure contre les Alamans, et surtout dans les « caesi fortiores », les Wisigoths dont il n'est nulle part question dans la lettre, c'est faire litière de l'histoire et du bon sens[82]. Estimons-nous encore heureux que pour ne pas renoncer à se servir de la lettre de saint Nizier, on n'ait pas imaginé une guerre de Clovis contre Gondebaud entre 508 et 511 en se fondant sur ce que l'évêque de Trèves mentionne, dans sa lettre à la reine des Lombards, Gondebaud après Alaric.

La thèse qui place le baptême de Clovis à Tours en 507 est condamnée sans appel.

Il nous faut donc chercher la date du baptême avant l'an 500.

78. Br. Krusch, *Zwei Heiligenleben des Jonas von Susa.* II. *Die aeltere Vita Vedastis und die Taufe Chlodovechs,* dans les *Mitteilungen des Instituts für oesterreichische Geschichtsforschung,* t. XIV (1893), p. 427-448. — Cf. en dernier lieu, du même auteur, *Chlodovechs Taufe in Tours 507,* p. 457.

79. L. Levillain, compte rendu des *Études franques* de G. Kurth, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* t. LXXX (1919), p. 263-264, et compte rendu des mémoires de W. von den Steinen, dans *le Moyen Age,* 1934, p. 273.

80. W. von den Steinen, *Chlodwigs Uebergang zum Christentum,* p. 483, §§ 22, p. 488-489; — *Chlodwigs Taufe,* p. 59.

81. Voir le texte cité note 2. Ainsi tombent les objections que j'avais faites à l'interprétation de Reverdy et l'objection que M. W. Levison m'avait opposée que la libération des sujets catholiques de la domination païenne n'était pas un acte de miséricorde. Par là, je rends aussi au mot « populus » le sens qu'il a couramment chez Avitus, comme l'a signalé M. von den Steinen d'après Goelzer.

82. W. von den Steinen, *Chlodwigs Taufe,* p. 53-54.

Placer l'événement en 496, parce qu'il n'y a aucune raison d'écarter la date précise indiquée par Grégoire de Tours, c'est commettre une faute grave d'inattention. Ce que le vieil historien place dans la quinzième année du règne, ce n'est pas le baptême, c'est la bataille contre les Alamans, et il y a une inconséquence lourde pour un historien qui a nié l'existence de cette bataille en 496 et le rapport de cause à effet entre elle et la conversion de Clovis, à transporter la donnée chronologique fournie par Grégoire pour la victoire miraculeuse sur le baptême qui ne peut en être le résultat[83].

Grégoire de Tours ne donne pas la date du baptême. La seule conclusion à tirer de son récit, c'est que la cérémonie fut postérieure à la guerre alémanique.

Puisqu'il place cette guerre dans la quinzième année du règne de Clovis, il importe de savoir tout d'abord à quelle date le roi accéda au trône.

Mais nous sommes en présence de deux dates qui ont l'une et l'autre leurs partisans : l'avènement de Clovis se place dans l'été ou l'automne, soit de l'année 481[84], soit de l'année 482[85].

Dans le premier cas, la victoire sur les Alamans est de 495-6, selon toute vraisemblance du printemps 496, car c'est en cette saison que d'ordinaire on partait en guerre. Le vainqueur a pu se rendre à Tours le 11 novembre de cette année. Il avait, en effet, dirigé une expédition contre les Wisigoths en 495; l'évêque de Tours, Volusianus, soupçonné d'avoir voulu livrer sa ville aux Francs, avait été exilé en cette année par les Goths à Toulouse où il mourut dans une quasi captivité peu de temps après[86]. Les Francs avaient poussé leurs

83. L. Saltet, *la Conversion de Clovis*, p. 105 et 107.

84. Bruno Krusch, *Chronologica regum Francorum stirpis Merowingicae*, dans les *Mon. Germ. hist.*, in-4°, *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. VII, p. 485-486.

85. Wilh. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkoenigs Chlodowech*, p. 49; — cf. du même auteur, *Das Nekrologium von Dom Racine und die Chronologie der Merowinger*, dans le *Neues Archiv.*, t. XXXV (1909), p. 37.

86. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 26 : « In cujus (Perpetui) Volusianus, unus ex senatoribus, subrogatus est. Sed a Gothis suspectus habitus, episcopatus sui anno septimo in Hispaniis est quasi captivus abductus; sed protinus vitam finivit »; — X, 31 : « Septimus vero Volusianus ordinatur episcopus, ex genere senatorio, vir sanctus et valde dives, propinquus et ipse Perpetui episcopi decessoris sui. Hujus tempore jam Chlodovechus regnabat in aliquibus urbibus in Galliis. Et, ob hanc causam, hic pontifex suspectus habitus a Gothis, quod se Francorum ditionibus subdere vellet, apud urbem Tholosam exilio condempnatus, in eo obiit... Sedit autem annos septem, menses duos. » (Édition Arndt, p. 87 et 446). Il résulte du rapprochement de ces deux textes que Volusianus vécut au moins plusieurs mois en captivité avant sa mort.

avantages fort loin, puisqu'ils avaient occupé Saintes qu'Alaric ne réoccupa qu'en 496[87]. Tours avait sans doute été prise par Clovis et rien ne prouve qu'elle ne fût pas encore en son pouvoir à la fin de l'année 496. Le roi franc aurait donc pu être baptisé à Reims le 25 décembre suivant, car, si le catéchuménat durait d'ordinaire plusieurs années, sauf le cas de nécessité, et si les évêques s'efforçaient de lui maintenir cette durée, il n'est pas interdit de penser qu'étant donné l'intérêt qu'il y avait pour l'Église à faire de Clovis un roi catholique, les prélats aient réduit à quelques mois l'instruction du prince et de ses guerriers.

Dans le second cas, la bataille contre les Alamans est de 496-7, comme précédemment, probablement du printemps. Alors le baptême ne peut être au plus tôt que le 25 décembre 497. Mais, à cette date, Tours était retombée aux mains des Wisigoths sans doute à la faveur de la guerre alémanique qui avait retenu au loin Clovis[88], car l'évêque Verus, successeur de Volusianus, animé du même zèle que celui-ci pour la cause des Francs qui avaient peut-être procuré son élection, fut tenu comme suspect par les Wisigoths, conduit en exil où il mourut[89]. Comme il a siégé de 495 à 507[90], son exil date, selon toute apparence, de 498, l'année où Clovis dirigea au sud de la Loire une expédition qui le porta jusqu'à Bordeaux dont il s'empara[91]. Tours, la ville frontière avait, on n'en peut douter, repassé sous la domination franque pour deux ans au moins[92]. Force serait donc de reporter le baptême du roi au 25 décembre 498 ou mieux 499, ce qui permettrait de maintenir au catéchuménat du roi et des guerriers francs sa durée normale.

Il nous faut donc fixer notre choix sur l'une des deux an-

Il mourut à la fin de 495 ou au début de 496, puisque son successeur, Verus, qui siégea onze ans et huit jours (*Hist. Franc.*, X, 31), se fit encore représenter au concile d'Agde en septembre 506, mais avait cessé de vivre en 507, lors de l'expédition de Clovis contre Alaric, le siège de Tours étant alors occupé par son successeur Licinius (*Hist. Franc.*, II, 39; X, 31). Cf. W. von den Steinen, *Chlodwigs Uebergang zum Christentum*, p. 476, note 2.

87. Voir ci-dessus, note 69.

88. L. Levillain, *la Crise des années 507-508*, p. 540.

89. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, X, 31 : « Octavus ordinatur episcopus Verus. Et ipse, pro memoratae causae zelo, suspectus habitus a Gothis, in exilio deductus, vitam finivit..... Sedit autem annos undecim, dies octo. » (Édition Arndt, p. 446).

90. Voir ci-dessus, note 85.

91. Voir ci-dessus, note 69.

92. Tours ne retomba probablement aux mains des Wisigoths qu'en 500, à la faveur de la guerre de Clovis contre les Burgondes, Gondebaud et Alaric étant alliés (L. Levillain, *la Crise des années 507-508*, p. 540).

nées d'avènement, si nous voulons conclure en toute certitude.

Grégoire de Tours donne trente ans de règne à Clovis[93]; mais on constate que toutes les fois qu'il totalise ainsi les années de gouvernement il additionne des nombres ordinaux comme s'ils étaient des nombres cardinaux[94]. Il sait que Clovis est mort dans la cinquième année après sa victoire de Vouillé[95] qu'il a datée de la vingt-cinquième année du règne[96]. Calcul enfantin, qui arrondit le total toujours en trop, jamais en moins ! En réalité, par conséquent, Clovis n'a régné que vingt-neuf années pleines, plus un nombre indéterminé de mois et de jours. Comme il est mort en 511, après le 29 octobre[97], son avènement se trouve reporté à l'année 482. Faisons la preuve : la bataille de Vouillé est mise par Grégoire de Tours dans la vingt-cinquième année du règne : donc en 505-6, si le début du règne est de 481; en 506-7, si le règne a commencé en 482. La campagne contre les Wisigoths ayant débuté à la fin du printemps[98], la bataille est de 506, dans le premier cas; de 507, dans le second. Or la Chronique de Saragosse, source indépendante de Grégoire, date le combat dans lequel périt le roi des Wisigoths de l'année 507[99]. C'est donc bien en 482, dans l'été ou l'automne, que Clovis est monté sur le trône.

93. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 43 : Fueruntque omnes dies regni ejus anni XXX. » (Édition Arndt, p. 106).

94. L. Levillain, compte rendu des mémoires de W. von den Steinen, dans *le Moyen Age*, 1934, p. 276-279.

95. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 43 : « Migravit autem post Vogladinse bellum anno quinto. » (Édit. Arndt, p. 106).

96. Id., *Ibid.*, II, 37 : « Anno vicesimo quinto Chlodovechi. » Cette date s'applique à un miracle de saint Maixent contemporain de la campagne de Clovis contre Alaric.

97. Pour cette date, voir les travaux de Br. Krusch et de W. Levison signalés ci-dessus, notes 83 et 84.

98. Cela résulte du passage suivant de Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, II, 37 : « Sed quoniam pars hostium per territurium Turonicum transiebat, pro reverentia beati Martini dedit edictum, ut nullus de regione illa aliud, quam herbarum alimenta aquamque praesumeret. Quidam autem de exercitu, inventum cujusdam pauperis faenum, ait : « Nonne rex herbam tantum praesumi mandavit, nihil aliud ? Et hoc, inquid, herba est. Non enim erimus transgressores praecepti ejus, si eam praesumimus. » Cumque vim faciens pauperi faenum vertute tulisset, factum pervenit ad regem. Quem dicto citius gladio peremtum, ait : « Et ubi erit spes victuriae, si beato Martino offendimus ? » Satisque fuit exercitui nihil ulterius ab ac regione praesumere. » (Édition Arndt, p. 99). — La fenaison en Touraine est achevée d'ordinaire à la fin de juin.

99. *Chronicorum Caesaraugustanorum reliquiae*, a. 507 : « His diebus pugna Gotthorum et Francorum Boglada facta. Alaricus rex in proelio a Francis interfectus est ; regnum Tolosanum destructum est. » (Édition

La bataille alémanique est ainsi datée de 497. Mais à cette date, Tours était aux mains des Wisigoths. Étant donné l'état d'hostilité qui existait entre ceux-ci et les Francs depuis plusieurs années, Clovis ne pouvait courir le risque de se rendre à Tours. Pour qu'il ait pu aller au tombeau de saint Martin, il fallait que Tours fût tombée en son pouvoir. Puisque précisément en 498, les Francs envahirent les États d'Alaric et s'avancèrent jusqu'à Bordeaux qu'ils occupèrent, c'est donc au mois de novembre de cette année que Clovis put séjourner pour la première fois après la guerre alémanique à Tours, au retour de cette campagne victorieuse, et le baptême pourrait être de la Noël suivante.

Toutefois, comme Tours ne dut être reprise par les Wisigoths qu'en 500 à la faveur de leur alliance avec les Burgondes, et comme la durée du catéchuménat était d'ordinaire de plusieurs années, il est possible qu'il faille retarder jusqu'à l'année 499 le voyage de Tours et le baptême. Mais, comme nous le disions tout à l'heure, l'importance que l'épiscopat attachait certainement à la conversion du roi au catholicisme rend vraisemblable que les prélats abrégèrent la période de l'instruction religieuse de Clovis et de ceux de ses guerriers qui reçurent le baptême avec lui. La date de 498 nous paraît pouvoir être acceptée, même de préférence à celle de 499.

Bref, la conversion du roi fut le fruit du vœu du champ de bataille qui arracha Clovis au paganisme, et du pèlerinage de Tours qui l'empêcha de tomber dans l'arianisme. Le baptême eut lieu à Reims, le 25 décembre 498 ou 499, et plutôt en 498 qu'en 499[100].

Léon Levillain,
professeur à l'École des chartes.

Mommsen, *Mon. Germ. hist.*, in-4°, *Auctores antiquissimi*, t. XI (*Chronica minora*, II), p. 223). — Nous avons là probablement des débris de l'ouvrage de Maxime, évêque de Saragosse, utilisé par Isidore de Séville, *Historia Gothorum*, recension A, *ibid.*, p. 282. — La *Chronica Gallica a DXI* met en la quinzième année d'Anastase son rapport : « Occisus Alaricus rex Gothorum a Francis. Tolosa a Francis et Burgundionibus incensa » (Édit. Mommsen, *Auctores antiquissimi*, t. IX, p. 665). Sur la possibilité de faire concorder cette année impériale avec l'année 507, voir W. Levison, *Zur Geschichte des Frankenkoenigs Chlodowech*, p. 52.

100. Ce sont les conclusions auxquelles est arrivé M. von den Steinen dont le principal mémoire *Chlodwigs Uebergang zum Christentum*, qui n'a d'autre défaut que de vouloir trop prouver, nous semble rendre inutile tout ce qui a paru antérieurement sur le sujet et les travaux, que cet érudit n'a pas connus, du R. P. Stracke et du chanoine Saltet. Au savant professeur de Bâle revient le mérite d'avoir engagé la recherche dans les voies qui conduisent à la solution exacte du problème si longtemps débattu : il y a pour nous un devoir de le proclamer ici.

Les Sources manuscrites de l'Histoire ecclésiastique gallicane dans les Bibliothèques publiques de France (la Nationale exceptée)

INTRODUCTION. — Les Catalogues des manuscrits des bibliothèques de France. — Origine ecclésiastique des grandes bibliothèques. — Les fondateurs des collections ecclésiastiques de nos bibliothèques. — Nature et valeur de ces documents. — Objet et cadre de cet inventaire.
INVENTAIRE DES MANUSCRITS. — Liste des manuscrits d'histoire ecclésiastique gallicane qui intéressent d'autres régions que celles des bibliothèques où ils sont conservés.
TABLE GÉNÉRALE.

INTRODUCTION

Les catalogues des manuscrits des bibliothèques de France. — D'après l'Annuaire des bibliothèques et des archives de 1927, il existe en France cent douze bibliothèques de villes ou de sociétés savantes, dont le catalogue complet est imprimé : l'histoire religieuse (générale et locale) y a sa place, parfois très importante. Relever dans ces catalogues la mention des manuscrits qui intéressent tout spécialement l'histoire de l'Église gallicane, c'est là un champ d'exploration immense.

Le *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France* (sauf la Nationale), soit dans l'ancienne collection in-4°, soit dans la nouvelle collection in-8°, commencée en 1884, comprend actuellement quatre-vingt-cinq volumes répartis comme il suit :

Ancienne série in-4° (Impr. nationale, 1849-1879). 7 volumes.
Nouvelle série in-8° (Plon, 1885-1933), quarante-huit tomes, dont cinq sont dédoublés : XXIX (Avignon), XXX (Lyon), XXXIII (Besançon), XXXVI (Carpentras), XXXVII (Tours), et un triplé XXXIX bis (Reims), soit, au total ..... 55 volumes

Il y a en outre une trentaine de volumes, de format in-8°, qui n'ont point de numérotation. Ce sont les catalogues des bibliothèques de Paris (celle de la ville de Paris excepté), dont voici la liste :

Bibliothèque de l'Arsenal (1885-1896) ..... 8 volumes
Bibliothèque Mazarine (1885-1892) ..... 4 volumes
Bibliothèque Sainte-Geneviève (1892) ..... 2 volumes
[Pour l'Arsenal, la Mazarine et Sainte-Geneviève, il y a des suppléments dans les volumes collectifs XLIII et XLV parus en 1904 et 1911].
Divers (1907 et 1918) ..... 2 volumes
Bibliothèque de l'Institut de France (coll. Godefroy, 1914). 1 vol.
Bibliothèque de l'Institut (anc. et nouv. fonds, 1928). 1 volume.
Bibliothèques de l'Université de Paris et des Universités des départements (1918 et 1933) ..... 2 volumes
Bibliothèque de la Chambre des députés (1907).... 1 volume
Bibliothèque du Sénat (1908) ..... 1 volume

Le Catalogue sommaire des manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Paris par Bournon est hors série, dans un autre format. Il n'y avait rien à relever pour nous dans les Bibliothèques scientifiques, dans les Bibliothèques des ministères de la Guerre et de la Marine, qui figurent dans la nouvelle collection in-8°, ni dans les deux volumes du Cabinet des manuscrits de Chantilly.

Actuellement, le *Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques de France* peut être considéré comme achevé. Il faut faire exception pour les pays recouvrés. La bibliothèque de Colmar n'a pas encore son catalogue publié; celui de Strasbourg a paru dans l'été de 1924, les catalogues de Metz et de Sélestat étaient compris dans la vieille série in-4°.

Les quarante premiers volumes de la collection in-8° parus depuis 1884 ont été l'objet de nombreux Suppléments (cotés XL à XLVI). Néanmoins des corrections sont à y apporter du fait des incorporations qui ont suivi la loi de Séparation de 1905, dont les confiscations ont enrichi trop facilement plusieurs bibliothèques publiques de France. C'est ainsi que l'ancienne bibliothèque, très riche, du séminaire d'Autun (dont le catalogue avait paru dans la série in-4°), a été fondue avec celle de la même ville dans un nouveau local inauguré en 1924. A Bayeux, la bibliothèque se trouve installée dans l'ancien séminaire, dont elle a retrouvé ainsi le riche fonds primitif.

Par contre, il faut tenir compte aussi des destructions causées par la Grande Guerre dans les villes du Nord de la France. Les manuscrits anciens des Bibliothèques des grandes villes, Arras, Cambrai, Douai, celles des petites villes comme Ham, Péronne et Roye ont été anéanties. A Arras le fonds Advielle a eu le même sort; à la fin d'avril 1929, la bibliothèque de Dunkerque a été incendiée.

L'ordre suivi dans la confection du catalogue de chaque bibliothèque n'a pas été partout le même. En général cependant, comme à la Bibliothèque Mazarine, l'inventaire commence par le fonds latin et les manuscrits de théologie. Les nouvelles acquisitions, qui doublent parfois l'étendue du fonds primitif, ont été numérotées le plus souvent dans l'ordre d'entrée et sont cataloguées dans des volumes postérieurs. La table seule permet de faire tous les rapprochements utiles. Et notre inventaire, nous l'espérons, y contribuera pour sa modeste part.

Remarquons enfin que la plupart des volumes du *Catalogue général des Bibliothèques publiques de France* sont précédés d'une histoire de ces dépôts. Citons en particulier les notices de MM. Maignien sur Grenoble (t. VII), Lièvre sur Poitiers (t. XXV), Vaesen sur le Palais des Arts de Lyon (t. XXXI), Delisle sur Besançon (t. XXXII), Collon sur Tours (t. XXXVII). A Paris, un tome entier du catalogue de la bibliothèque de l'Arsenal est consacré à l'histoire de cet établissement.

Signalons aussi les notices plus courtes, mais substantielles, sur des bibliothèques moins considérables, telles que celles de la Chambre des députés, Aix-en-Provence, Bourges, Châlons, Dijon, Selestat, qui ont paru pendant les années 1923, 1924 et 1925, dans le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français* sous les signatures des chefs de ces établissements. L'importante bibliothèque de Carpentras a été l'objet en 1929 d'un volume particulier dû à MM. Robert et Maurice Caillet.

Origine ecclésiastique des grandes bibliothèques. — La presque totalité des livres conservés dans les bibliothèques publiques de France, autrement dire les neuf dixièmes, sont de provenance ecclésiastique. Ce fait n'a rien de surprenant, puisque, pour leur partie ancienne, ce fonds n'a guère été alimenté que par les confiscations opérées à l'époque révolutionnaire.

La plupart des manuscrits catalogués dans la nouvelle collection in-8° sont précédés d'un historique des bibliothèques auxquelles ils appartiennent. On y trouve tout renseignement relatif à leur provenance, presque toujours d'origine religieuse.

Parfois, une seule abbaye a suffi à constituer la richesse d'un de ces dépôts. Tels sont à Avranches, le fonds du Mont Saint-Michel; à Dijon, le fonds de Cîteaux; à Grenoble, le fonds des Chartreux; à Orléans, le fonds de Fleury-sur-Loire; à Amiens, le fonds de Corbie. Des bibliothèques comme celles d'Alençon et d'Évreux, de plus grandes encore, comme la

bibliothèque d'Angers et à Paris la bibliothèque Sainte-Geneviève sont presque entièrement ecclésiastiques en ce qui concerne leur fonds manuscrit. Parfois, sans en être la partie la plus importante numériquement, comme à Poitiers les copies de Dom Fonteneau, ces manuscrits en forment la partie la plus précieuse. Ils concernent les anciens évêchés, chapitres, paroisses, confréries, dont les archives ont constitué les séries G et H des archives départementales[1].

Voici les documents relatifs aux questions ecclésiastiques qui se rencontrent dans la plupart des bibliothèques et que nous jugeons pour cette raison inutile de mentionner spécialement ici : Pièces sur l'histoire générale de l'Église catholique ou de l'Église de France (Assemblées du Clergé). Procès verbaux des Assemblées du Clergé, Livres liturgiques de certains évêchés[2] ou des abbayes. — Pouillés des diocèses (la plupart d'ailleurs, tout au moins pour la partie qui se rapporte au Moyen Age, sont édités dans la collection in-4° du Recueil des historiens de la France. — Statuts synodaux. — Délibérations capitulaires. — Collation de prébendes de chanoines. — Copies de cartulaires d'abbayes. — Matricule des bénédictins de Saint-Maur. — Statuts de l'Oratoire. — Confréries érigées dans des églises paroissiales. — Catalogue de bibliothèques ecclésiastiques confisquées à la Révolution. — Inventaire d'objets d'art trouvés dans les églises à cette époque.

Certains recueils qu'on trouve partout ne sauraient être énumérés (tel celui sur le Cardinal de Retz), sauf quand les compilateurs ont une notoriété. Même remarque pour les livres d'édification.

Les fondateurs des collections ecclésiastiques de nos bibliothèques. — Contrairement aux archives qui proviennent des institutions de l'Ancien Régime et qui n'ont été constituées qu'après 1789, les bibliothèques sont généralement l'œuvre des hommes; elles ont été souvent formées antérieurement aux confiscations révolutionnaires; elles sont parfois l'œuvre de bibliophiles, de collectionneurs, d'érudits. Le livre eut ses dévots dès le Moyen Age, puisque Charles V, le duc de Berry et les ducs de Bourgogne furent célèbres par les belles collections qu'ils avaient réunies.

L'amour de la petite patrie conduisit les érudits locaux à

1. M. Léon Le Grand, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* de Mgr Baudrillart, a consacré un article excellent aux Archives ecclésiastiques, voir les fascicules, XVII-XVIII, col. 1556-1577.

2. Les livres liturgiques de Chartres ont été étudiés récemment par M. Jusselin, archiviste d'Eure-et-Loir.

rassembler tous les documents précieux qui leur tombaient sous la main, sans pouvoir cependant rivaliser avec ces grands mécènes. Leur audace a été heureuse, car souvent cette collection fait aujourd'hui la réputation ou constitue même la seule richesse des bibliothèques situées dans des villes jadis importantes.

Plusieurs personnages qui ont formé les fonds ecclésiastiques de nos grandes bibliothèques nous sont connus. Ce sont d'abord les évêques.

Mgr d'Inguimbert, évêque de Carpentras, est le principal fondateur de la bibliothèque qui fait l'honneur de cette petite ville : il déploya même dans cette opération une perspicacité et une habileté rares. On sait qu'ayant acheté en Provence la collection du président de Mazaugues, il lui fit franchir la Durance, alors que le Parlement de Provence ordonnait de rattraper les précieux documents; mais ils étaient déjà entrés dans le Comtat-Venaissin qui, alors, n'appartenait pas encore à la France.

Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse et ministre de Louis XVI, a laissé plutôt un mauvais souvenir dans l'histoire ;le seul bon trait qu'on pourrait relever dans sa vie est qu'il ouvrit sa bibliothèque au public : elle est l'origine de la bibliothèque municipale de Toulouse[3].

Enfin, qui ne sait que la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris fut principalement accrue grâce aux libéralités de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims ?

Viennent ensuite les chanoines et curés.

Il est superflu de louer l'activité historique du clergé paroissial, qui constitue souvent la cheville ouvrière des sociétés savantes d'aujourd'hui. Beaucoup d'ecclésiastiques du XVIIe et du XVIIIe siècle ont rassemblé des pièces sur les couvents et les paroisses de leur ville et de leur région; d'autres ont rédigé des travaux qui, achevés ou non, n'ont pas été imprimés, par suite de la cherté de l'impression, ou par un trop grand souci d'une perfection impossible. Malgré l'encombrement causé par des papiers qui ne sont pas toujours d'une égale valeur, ce sont là des matériaux dont un chercheur plus habile ou plus audacieux saura tirer parti.

Énumérons, par ordre alphabétique des noms de villes, quelques-uns de ces bienfaiteurs : Ajaccio doit ses manuscrits à la libéralité du cardinal Fesch, frère de la mère de Napoléon, qui était originaire de cette ville; — à Angers, c'est le chanoine Arthaud et Joseph Grandet, curé de Sainte-

3. Catalogue des Manuscrits, t. XLIII, p. 421.

Croix; — à Arles, le chanoine Bonnemant, promoteur du diocèse; — à Arras, le P. Ignace, capucin; — à Auch, l'archidiacre Daignan du Sendat; — à Avignon, Corenson, vicaire de Saint-Pierre, Massilian, prévôt de Saint-Didier, le chanoine de Véras; — à Besançon, l'abbé Baverel, Dunand, gardien des Capucins d'Auxonne; — à Cambrai, le chanoine Mutte, doyen du Chapitre, Julien de Lingne, grand vicaire et l'abbé Tranchant, chapelain de la cathédrale; — à Carpentras, Giffon, secrétaire de l'évêque d'Apt; — à Marseille, Haïtze, religieux Minime, Ignace de Saint-Antoine, Trinitaire déchaussé; — à Meaux, Pierre Janvier, curé de Saint-Thiébault, qui dédia son travail à Bossuet (1684); — à Provins, l'abbé Ythier, dernier doyen de Saint-Quiriace; — à Troyes, l'abbé d'Etemare et Courtalon, curé de Sainte-Savine.

Du côté des laïques, grandes aussi sont les libéralités.

La bibliothèque d'Aix-en-Provence s'appelle la Méjanes et c'est justice, puisque son fondateur Jean-Baptiste Piquet, marquis de Méjanes (1729-1786), premier consul, a, par un testament du 30 mars 1770, légué sa bibliothèque à la ville, avec des rentes pour son accroissement, à condition de l'ouvrir au public quatre fois par semaine[4]. Elle fut accrue par Roux-Alphéran (1776-1858), greffier en chef à la cour d'Aix.

Sans être les seuls fondateurs d'une grande bibliothèque, un certain nombre de magistrats, avocats et notaires en furent les bienfaiteurs, surtout dans les villes du Midi, qui par la richesse de leurs fonds anciens rivalisent souvent avec les grandes bibliothèques de Paris.

Avignon occupe dans cette galerie une place de premier rang. A côté de l'archiviste départemental Paul Achard, on peut citer Cambis de Velleron, capitaine de dragons; Ménard, l'historiographe de Nîmes; Requien, administrateur du Musée Calvet; l'avocat Tissot; Tolonas, expéditionnaire des bulles de la légation.

Besançon peut citer avec honneur le médecin Jean-Jacques Chifflet, frère de Jules, abbé de Balerne; Droz, conseiller au Parlement, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon.

Grenoble possède la collection de Guy Allard, président en l'élection.

Lyon a les fonds Coste, conseiller à la cour royale, dont la plupart des papiers sont de provenance suspecte; les notes généalogiques de Morin Pons, précieuses pour les familles lyonnaises, et les autographes de Charavay sur la Révolution.

4. A Paris, la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor était de même ouverte au public avant la Révolution.

Nantes s'est enrichie des manuscrits de Bizeul, dont le père était greffier au marquisat de Blain.

La bibliothèque de l'Université de Paris a été fondée en partie par un janséniste, le recteur Montempuys.

Perpignan doit beaucoup à l'ancien archiviste Bernard Allart, Reims à ses annalistes Povillon, Piérard et au magistrat Prosper Tarbé, Rouen possède un fonds dû à Cocquebert de Montbret, un des fondateurs du Journal asiatique. Tours conserve la collection des archivistes Marchegay et Salmon, et Troyes s'est enrichie des papiers de Pithou et du président Bouhier.

La bibliothèque de l'Arsenal est célèbre par les recueils de Valentin Conrart qui, s'il n'écrivait pas, faisait copier des pièces littéraires du XVIIe siècle.

Nature et valeur de ces documents. — Les bibliothèques ne sont pas destinées à contenir les pièces originales provenant des anciennes administrations ou institutions : ces pièces doivent se trouver dans les archives. Mais elles ont pu recevoir par exception des documents originaux généalogiques ou des bulles originales.

Les documents manuscrits que conservent nos bibliothèques ne sont généralement que des copies, la plupart des XVIIe et XVIIIe siècles, mais qui peuvent avoir l'importance d'originaux lorsque ceux-ci font défaut. Certains textes translatés, le plus souvent par des religieux dans les maisons de leur Ordre, acquièrent à l'occasion une valeur inappréciable, du fait de la personnalité de ceux qui les ont réunis ou de la destruction des pièces originales.

Objet et cadre de cet inventaire. — Il faudrait des volumes rien que pour dénombrer les manuscrits intéressant l'histoire ecclésiastique et qui se rencontrent dans les bibliothèques de Paris et des provinces de France, même si l'on excepte de ce travail ceux de la Bibliothèque nationale. Il nous a donc été nécessaire, pour l'utilité de ce travail, de le restreindre considérablement.

L'inventaire que nous publions exclue, de parti-pris, l'histoire générale de l'Église, celle des adversaires du catholicisme tels les protestants et les francs-maçons, les questions relatives aux relations entre l'Église et l'État, l'archéologie et le droit canonique.

On ne relèvera pas davantage, sauf exceptions, les documents ecclésiastiques concernant la ville même où les bibliothèques sont établies. Cette exclusion peut s'étendre sans inconvénient au département lui-même. Par exemple à Reims, à Châlons-sur-Marne et à Vitry-le-François, les érudits savent

que les bibliothèques contiennent des documents sur l'histoire ecclésiastique de la Champagne; de même à Marseille, à Aix, à Arles, à Avignon, sont-ils assurés de trouver des pièces intéressant la Provence. En conséquence, on ne s'étonnera pas que ce répertoire passe sous silence un certain nombre de bibliothèques, même importantes, comme Angers et Orléans, ce qui n'implique pas qu'elles aient été oubliées.

Par contre, il importera de mentionner :

1° les documents qui se rapportent à des pays lointains. Il est utile de signaler qu'il existe à Marseille des documents sur Lyon, que Paris conserve des documents sur Metz, etc.;

2° les manuscrits qui sont remarquables soit par leur date, soit par leur nature, soit par la rareté du document qu'ils renferment;

3° les documents concernant des époques de notre histoire religieuse pour lesquelles les archives sont pauvres ou insuffisamment explorées, ou bien relatant les grandes épreuves de l'Église, telles les guerres de religion, les conditions du culte sous la Révolution, l'émigration du clergé, l'opposition au Concordat de 1801 (la Petite Église) et même des événements contemporains. Une bibliothèque de petite ville comme Châteaudun, par la nature et l'époque des documents qui y sont conservés, prendra de ce fait une importance toute particulière pour notre sujet. Telle autre, comme Aire-sur-la-Lys, contient des documents sur la Normandie. Ajaccio renferme des pièces sur la région parisienne, toutes choses dont un profane ne pourrait se douter.

4° les documents curieux en raison des personnages dont ils émanent. Ainsi au moment de l'apparition du tome IX du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques*, en 18°, Digne renfermait des sermons inédits de saint François de Sales : s'ils ont été publiés depuis, il est curieux de les signaler quand même.

5° les documents qui ne devraient pas se rencontrer dans les bibliothèques : tels sont des registres de baptêmes, soit qu'ils aient été confiés à une grande bibliothèque (Angers, Saint-Étienne) pour ne pas être exposés à la perte dans des petites communes, où les archives ne sont pas toujours bien conservées (c'est le cas pour le Comtat-Venaissin), soit qu'ils proviennent de travailleurs ayant fait des recherches dans des archives paroissiales (Aix, Boulogne, Tours).

On peut se demander si tous les manuscrits qui seront signalés sont encore actuellement inédits. La vérification a été faite avec le plus de soin possible : tout au moins jusqu'à la lettre P disposons-nous du catalogue général de la Bibliothè-

que nationale, qui fournit des présomptions sur l'existence ou la non-existence des ouvrages imprimés importants.

Pour réduire cet inventaire à une dimension raisonnable, on se bornera donc à signaler ce qu'on pourrait appeler les *Extravagantes*, c'est-à-dire ce qui est hors de la province ecclésiastique ou de la région du dépôt ou de la bibliothèque. Je mentionnerai d'ailleurs, à l'occasion, des fonds importants qui constituent la richesse de telles bibliothèques, et qu'il est impossible de dénombrer. Ainsi la Chambre des députés contient des pièces isolées relatives à des abbayes situées dans toutes les parties de la France. Il suffira au lecteur de se reporter ensuite à la « table générale » des catalogues signalés.

On se montrera moins laconique à l'égard de certaines bibliothèques peu connues, où l'on rencontre des pièces relatives à des diocèses supprimés en 1789, surtout quand celles-ci sont en petit nombre. Des bibliothèques où l'on n'aurait pas l'idée d'aller travailler comme Châteaudun seront spécialement mentionnées. Par suite, des provinces ecclésiastiques entières comme Albi, Auch, Bordeaux, Chambéry, seront presque complètement laissées de côté. D'autres, cependant considérables, ne seront représentées que par quelques unités. Mais cela ne signifie pas que ces bibliothèques soient pauvres de titres importants quant à l'histoire diocésaine.

J'ai éliminé délibérément les documents déjà insérés dans les collections des *Obituaires* et les *Pouillés* publiés dans le Recueil des historiens de la France par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, puisque la consultation de ces imprimés est devenue facile.

On adoptera comme plan, le cadre des provinces ecclésiastiques de l'Ancien Régime. Quelques surprises pourront venir de ce que, par suite de la création des départements, la délimitation des diocèses a été modifiée. Autrefois, l'archevêché de Lyon s'étendait jusqu'à Saint-Claude; Étampes et Fontainebleau relevaient de Sens, Versailles de Paris et Saint-Cyr de Chartres; La Ferté-Milon relevait de Meaux et Bar-sur-Seine de Langres. En outre, certains diocèses, comme Dijon et Saint-Dié, ne furent créés qu'au XVIIIe siècle et Moulins à la veille même de la Révolution.

Notre inventaire des manuscrits les plus importants de chaque province présentera, d'abord, la bibliothèque de la ville métropolitaine; ensuite les bibliothèques des villes de la province ecclésiastique, rangées par ordre alphabétique. La mention des sources sera réduite à l'essentiel : numéro du catalogue, sujets et dates avec renvois au volume et à la page

du *Catalogue général,* que pourra consulter le travailleur désireux d'avoir plus de détails.

Pour simplifier le travail, les manuscrits de chaque bibliothèque sont relevés dans l'ordre numérique du *Catalogue,* sauf à grouper les manuscrits se rapportant à un même couvent ou à une même paroisse.

Pour certaines grandes villes, comme Paris et Lyon, il a fallu établir plusieurs catégories : bibliothèques de la ville métropolitaine, en commençant par la bibliothèque municipale; puis dépôts des villes situées dans la même province ecclésiastique.

Chaque bibliothèque signalée dans notre inventaire a reçu un numéro d'ordre en chiffres romains (I à XCVI), que l'on trouvera reproduit à la table alphabétique des personnages ou des couvents.

Paul Deslandres,
Conservateur honoraire
à la Bibliothèque de l'Arsenal (Paris).

Inventaire des Manuscrits

Liste des manuscrits d'histoire ecclésiastique gallicane qui intéressent d'autres régions que celles des bibliothèques où ils sont conservés.

PROVINCE D'AIX

I. — Aix-en-Provence.

Bibliothèque Municipale, dite Méjanes
(Catalogue général, t. XVI).

291. Statuts de l'église d'Auxerre (xviie-xviiie s.).
293. Abrégé de la Vie de Mgr de Barillon, évêque de Luçon (xviie s.).
294-307. Recueil formé par Deville, sacristain de Saint-Étienne de Lyon; surtout Clergé de l'église de Lyon (294). — Histoire de l'église Saint-Nizier (306). — Usages de l'église Saint-Paul, xviiie s. (307).
314-317. Histoire des évêques de Toul (xviie s.).
319. Jouguet : Évêques et abbés de Verdun (xvie s.).
823. (Recueil Méjanes). Pièces sur l'église de Bollène (xviiie s.).

877-888. Roux Alphéran. Actes d'état civil recueillis dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures d'Aix et des environs (XVIIe-XIXe s.).

II. — Ajaccio.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. III, p. 193-215).

29. «Lettres de feu M. de Renty » (1660).
55. Novices de Saint-Victor à Paris (1689-1732).
57. Constitutions données aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris par le chapitre de Notre-Dame (1652 et 1725).
59. Règle des ermites de Notre-Dame de Consolation en forêt de Sénart (XVIIIe s.).
119. Vie de Richard Beaucousin, chartreux de Paris, écrite en 1681 par Dom Maillet.
138. Catalogue des chanoines et dignitaires de Notre-Dame de Paris, 8 tomes en 10 volumes (XVIIIe s.).
141. Inventaire des titres du chapitre de Sainte-Opportune de Paris (janvier 1536).
143. Cartulaire du prieuré de Domène, ordre de Cluny, copié en 1743.

III. — Gap.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. III, p. 381-387).

4. Pièce de 1523 relative au prieuré de Notre-Dame de Freynet, diocèse de Nîmes.

PROVINCE D'ALBI

IV. — Albi.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, série in-4°, t. I, p. 479-498).

16. Traité touchant la réception du concile de Trente en France (XVIIe s.).
79. Canonisation de Jeanne de Valois (XVIIIe s.).

V. — Rodez.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. IX, p. 219-240).

38. Epitome des Annales de l'église de Rouen par le chanoine Jean Prévot (XVIIe s.).

PROVINCE D'ARLES

VI. — Arles.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XX, p. 365-520).

67. Chapitre des dames de Saint-Louis de Metz (1777).
144. Pièces sur la révolution religieuse de 1789 (les pièces manuscrites sont de la main de Bonnemant).

VII. — Marseille.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XV).

1158-1160. Dénombrement de la France chrétienne (XVIIIe s.).
1166. Histoire ecclésiastique du diocèse d'Apt (XVIIIe s.).
1169. Réparation de l'évêché de Glandèves (1752-1754).
1186. Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement fondée chez les Oratoriens de Marseille (copie d'un acte de 1639).
1212-1218. Recueils relatifs à l'ordre des Trinitaires, réunis au XVIIe s. par le P. Ignace de Saint-Antoine, Trinitaire Déchaussé.
1219. Archives des Frères-Prêcheurs de Tarascon (1686).
1239. Vie de saint François de Sales, abrégée par L. de Capel (1639).
1244. Vie du Père de Libra, chartreux de Cahors (XVIIe s.).
1495-1503. Collection de Pierre-Joseph de Haitze, minime d'Aix, sur l'histoire religieuse de la Provence (XVIIe et XVIIIe s.), particulièrement évêques de Cavaillon (1498). — Chronique de l'église de Cavaillon (1500).

PROVINCE D'AUCH

VIII. — Bagnères de Bigorre.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXXI, p. 661-680).

81 et **85**. Procès entre Mgr d'Abzac, évêque de Saint-Papoul et le monastère de Prouille (1784); une partie est imprimée.

IX. — Tarbes.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXXI, p. 647-660).

8-10. Pouillé de Reims par Bauny (1777).

PROVINCE D'AVIGNON

Avignon n'appartenait pas à la France en 1789, mais la province était une enclave du territoire.

X. — Avignon.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXVII, XXVIII et XXIX).

655. Pièces relatives notamment à l'archevêché d'Aix (XVIIe s.).
743. Filles de Notre-Dame des Anges dans la paroisse Sainte-Croix à Arles (XVIIIe s.).
1679. Épiscopat de M. Perier à Avignon (1802-1821).
1686. Biens nationaux ecclésiastiques (XVIIIe s.).
1839 et **2057**. Frères de la Doctrine chrétienne à Saint-Ambroix (1745-1791).
1843. Melchior Fabre. Chronologie du monastère Saint-Césaire d'Arles (copie de 1878).
1862. Actes relatifs à l'église Saint-Martin de Tours (XVIIe-XVIIIe s.).
2129. Fondation des Dominicains d'Arles (copie du XVIIIe s.).
2754. *Miscellanea*. Documents sur les églises d'Arles (copie du XVIIIe s.).
2765 et **2766**. Pièces sur le Languedoc (XVIIe, XVIIIe s.).
3684. Pensions dues aux recteurs de chapelles à Arles (1715-1723).

Supplément (Catalogue général, t. XLIV, p. 311-486).

4088. Baptêmes de la paroisse de La Madeleine à Aix (1569-1571).
4237. Procès de Mgr de Belloy, évêque de Marseille, au sujet de l'abbaye de Villeneuve-lés-Avignon (XVIIIe s.).

XI. — Carpentras.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXXIV, XXXV et XXXVI).

86. Martyrologe de Chalon-sur-Saône (XVIe s.).
455-456. Mémoires ecclésiastiques de Louis Fouquet, évêque d'Agde (XVIIe s.).
457. Mémoires ecclésiastiques de l'abbé J. Du Ferrier (XVIIe s.).
518. Histoire ecclésiastique et séculière du Dauphiné par Juvénis (autographe du XVIIe s.).
1792. Fol. 242 : Copie d'un obituaire de Lisieux. — Fol. 246 : Copie d'un obituaire de Mantes.
1811. Fol. 83 : Paroisses d'Uzès. — Fol. 87 : Curés de Nîmes. — Fol. 175 : Pièces sur l'évêché de Maguelonne copiées par Peiresc.
1812. Fol. 100 : Chartreuse du Val-Sainte-Marie en Royans. — Fol. 252-262 : Bénéfices de Bordeaux.
1820. Abbaye de Guîtres, diocèse de Bordeaux (XVIIe s.).
1913. Factums sur les évêques et les chapitres (XVIIe et XVIIIe s.).

PROVINCE DE BESANÇON

XII. — Besançon.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXXII et XXXIII).

765-768. Recueil sur l'abbaye de Saint-Claude.
765. Histoire de l'abbaye (seconde moitié du XVIe s.).
766. Inventaire des titres (1492).
767. Martyrologe et nécrologe (fin XIVe s.).
768. *Rationale administrationis* (copie du XVIIIe s.).
803. Translation des Carmélites de Bruxelles à Saint-Denis en France (1783).
823. Vie de l'abbé Jobal, de Pagny, mort en 1766, curé de Sainte-Ségolène de Metz (XVIIIe s.).
74. (Collection Droz.) Extraits de plusieurs cartulaires, notamment au fol. 286 du cartulaire de Chézery (XVIIIe s.).

XIII. — Dôle.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XIII, p. 377-455).

137. Cartulaire de Notre-Dame de Chézy-l'Abbaye, diocèse de Reims (actes de 1175 à 1361, copiés au XVIIIe s.).

XIV. — Lons-le-Saunier.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXI, p. 123-130).

6. Recueil des bénéfices du diocèse de Besançon (XVIIIe s.).

PROVINCE DE BORDEAUX

XV-XVI. — Bordeaux.

XV. — BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, Supplément t. XL, p. 576-624).

1521. Lettre de Mgr de Fontanges, évêque de Lavaur, en faveur des Jésuites (1764).
1543. Projet de Concordat en 1817.
1563. Chronologie de Fontevrault, par Lardier (copie du XIXe s.).

XVI. — BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE (Faculté de droit)

(Catalogue général, Volume spécial des Universités, p. 501-517).

162. Pouillé du diocèse de Montauban (copie du XIXe s.).
163. Pouillé du diocèse de Lectoure (copie du XIXe s.).
164. Pouillé du diocèse de Comminges (copie du XIXe s.).

XVII. — Cognac.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXI, p. 397-487).

52. Lettres relatives à Joubert, évêque constitutionnel de la Charente en 1791, et à divers prêtres du temps de la Révolution.

XVIII. — La Rochelle.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. VIII).

251-256. Registres de baptêmes, mariages et sépultures pendant la suppression de l'exercice public du culte catholique à La Rochelle (1598 à 1627).

Premier supplément (Catalogue général, t. XLI, p. 447-509).

872. Recueil de pièces sur la Réforme, la Révolution, le Concordat, etc. (XVIIe-XIXe s.).

Deuxième supplément (Catalogue général, t. XLVI, p. 225-348).

1661-1663. Documents originaux sur la paroisse de Saint-Maigrin (XVIIe-XIXe s.).

1754. «Avertissement du feu évêque de Boulogne adressé aux curés légitimes » (fin du XVIIIe s.).

XIX. — Niort.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXXI, p. 619-641).

52. Manuel pour Pierre Bouchet, curé de Laleu (1764).
53. Histoire des évêques de Luçon par M. de Fontenelle (XIXe s.).
54. Vie de Mgr de Lescure, évêque de Luçon, par le même.
55. Obituaire de Saint-Laud d'Angers (XVe-XVIIe s.).
167. Protestantisme et jansénisme en Poitou (XVIIe s.).

XX-XXII. — Poitiers.

XX. — BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXV, p. 1-187).

125. Statuts du diocèse d'Albi (1340).
256. Histoire de Fontevrault par Nicquet (XVIIe s.).
336. Recueil sur l'église de Sens (début du XVIe s.).
342. Statuts de l'abbaye de Beaumont près Tours (XVIIIe s.).
455-543. Collection de Dom Fonteneau (copies du XVIIIe s.).

Supplément (Catalogue général, t. XLIII, p. 133-139).

553-564. Extraits des cartulaires d'Angoulême par A. F. Lièvre (XIXe s.). — Livre des fiefs de l'évêché (559). — Cartulaire du chapitre de la cathédrale (561).

XXI. — Société des Antiquaires de l'Ouest

(Catalogue général, vol. I des *Sociétés savantes*, p. 71-131).

144. Mélanges Bonsergent. Pièces concernant Saint-Martin de Tours, Saint-Liguaire de Niort, l'Absie, la cathédrale de La Rochelle.

XXII. — Archives historiques du Poitou

(Catalogue général, vol. I des *Sociétés savantes*, p. 133-162).

84. Titres relatifs à Boupère (1664), Croix de Vie (1715).
85. Abbaye de l'Absie (1719).
87. Bénédictines de La Mothe-Saint-Héraye (xviie s.). — Bénédictines de Saint-Maixent (1717).
153. Prieuré de La Fare (Bouches-du-Rhône) (1700). — Abbaye de Nanteuil-la-Vallée (Charente) (1545). — Abbaye de Ferrières (Loiret) (xviie s.).
167. Titre de l'abbaye de Ferrières.

XXIII. — Rochefort.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. XXI, p. 221-239).

17. Fol. 165-222 : Argenterie des églises confisquées; lettres d'évêques de Saintes et de La Rochelle (xviie-xviiie s.).

PROVINCE DE BOURGES

XXIV. — Bourges.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. IV, p. 1-91).

129. Papiers du cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, sur le Jansénisme (1729-1757).
215. Sœurs de l'hôpital de Château-Gontier (pièce de 1634).

XXV. — Clermont-Ferrand.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. XIV, p. 1-213).

160. Registre du tribunal de l'Inquisition de Carcassonne (xiiie s.).

XXVI. — Issoudun.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. IV, p. 93-94).

13. Annonciades de Bourges (xviie s.).

XXVII. — Le Puy.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, Supplément, t. XLI, p. 545-546).

50. Remarques sur l'histoire ecclésiastique du diocèse de Viviers dues à Giraud Soulavie (XIXe s.).

PROVINCE DE CAMBRAI

XXVIII. — Aire-sur-la-Lys.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, Supplément, t. XL, p. 40-43).

69. Sœurs de la Providence de Rouen (1751-1766).

XXIX. — Arras.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, Supplément, t. XL, p. 149-429).

Les pièces qui suivent, en raison des dommages subis par la bibliothèque d'Arras pendant la Grande Guerre, ne sont citées que sous toutes réserves.

40. Censives du chapitre de Coutances (milieu du XVIe s.).
43. Actes du chapitre de l'église métropolitaine de Cambrai (1595-1646).
229. Recueil d'actes ecclésiastiques, par l'abbé Prompsault (1789-1858).
852. Baptêmes de l'église de Tully (1630-1647).
855. Documents sur l'abbaye de Grestain en Normandie (XVIIIe s.).

XXX. — Boulogne-sur-Mer.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. IV de la série in-4°, p. 563-699).

103 A. Pouillé du diocèse d'Amiens (copie du XIXe s.).

Supplément (Catalogue général, t. XL, p. 622-630).

209. Registres de l'état-civil de la ville de Boulogne (1661 et 1663-1792), copiés par Ernest Deseille en 1873.

XXXI. — Douai.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général in-4°, t. VI).

Les pièces qui suivent, en raison des dommages subis par la bibliothèque de Douai pendant la Grande Guerre, ne sont citées que sous toutes réserves.

812-835. Recueils de pièces sur l'histoire ecclésiastique, réunies par François de Bar, prieur d'Anchin de 1560 à 1600.

940. Abbesses et chanoinesses de Maubeuge (XVIIIe s.).
1104. Possessions du chapitre de Sainte-Aldegonde à Maubeuge (XVIIIe s.).
966-968. Epitaphiers des églises des Pays-Bas par Villerode (XVIIIe s.). Beaucoup de ces églises sont dans les limites actuelles de la France.
999. Abbayes du département du Nord par Plouvain (1790-1815).
1103. Comptes de l'église de Bouvignies (1760-1804).
1126. Registres des baptêmes de Saint-Vaast de Béthune (1562-1764).

XXXII. — Lille.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXVI, p. 1-627).

81. Constitutions synodales du diocèse d'Arras (XVe s.).

XXXIII. — Saint-Omer.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général in-4°, t. III, p. 1-386).

563. Prébendes de Saint-Pierre de Lille par Manare (XVIe s.).
787. Épitaphes des églises et monastères d'Arras (XVIIIe s.).
833. Abbaye d'Eaucourt (XVIIIe s.).

XXXIV. — Saint-Pol.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. IV, p. 323-327).

15. Histoire de l'abbaye de Jumièges par un Bénédictin (1762).
16. Actes de visite de l'abbaye de Jumièges (XVIIIe s.).

PROVINCE D'EMBRUN

XXXV. — Digne.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. IX, p. 153-157).

5. Pièces sur le colloque de Poissy (XVIIIe s.).
15. Sermons de saint François de Sales (XVIIe s.).

PROVINCE DE LYON

XXXVI-XXXVII. — Lyon.

XXXVI. — BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1° *Fonds général* (Catalogue général, t. XXX (2 vol.).

193. Cartulaire de l'église d'Apt par le P. Jean Columbi (XVIIe s.).
196. Chronique de Saint-Bénigne de Dijon copiée par Virey (XVIIe s.).

490. Histoire religieuse de Provence par le P. Tholosani (XVIIe s.).
844. Franciscains : Grand couvent de l'Observance à Paris (1718).
1421. Notice sur ce même couvent par le P. Tartarie (XVIIIe s.).
846. Chapitre provincial de l'Observance à Aubagne (1767).
858. Couvent de la Visitation à Annecy par le P. Menestrier (XVIIe s.).
908. Prieuré de Saint-Robert près Grenoble (1792).
1285. Fol. 137 et 165 : Ermites du Mont-Valérien près Paris (XVIIe s.).
1560. Les églises d'Arles par Pierre César de Meyran (1745).

Supplément (Catalogue général, t. XLII, p. 1-278).

2062, **2064-2066**. Pièces relatives à plusieurs prêtres sous la Révolution (XVIIIe s.).
2068. Deux lettres du cardinal Fesch (1807-1808).
2153. Curés de Laizy (XVe s.).
2159. Arrestation d'un prêtre déportable (XVIIIe s.).

2° *Fonds Coste* (Catalogue général, t. XXX. 2e vol.).

363 et **405**. Prêtres *sociétaires* et curés de Condrieu (XVIIIe s.).
1214. Cure de Mornant (1793).
1217. Violences contre un prêtre constitutionnel (15 mai 1802).
1277-1279. Histoire de l'église et du couvent de Brou (XVIIe-XVIIIe s.)

XXXVII. — Université de Lyon

(Catalogue général, vol. spécial, p. 524-540).

12. Obituaire des Carmes de Tournon (XVe s.).

XXXVIII. — Chalon-sur-Saône.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. VI, p. 359-379).

48-49. Histoire de Remiremont par un Bénédictin (XVIIe s.).

XXXIX. — Dijon.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. V).

961. Recueil ecclésiastique sur Brou, etc., par le P. Raphaël de Sainte-Marie (XVIIe s.).
1055. Pièces sur Notre-Dame d'Avallon (XVIIIe s.).
1139. Fol. 83-87 : Cure de Saint-Laurent-lés-Mâcon (XVIIIe s.).
1249. Bulle en faveur de l'abbaye de Baume-les-Dames (1461).

XL. — Saint-Étienne.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. XXI, p. 241-312).

45-68. Registres de baptêmes, mariages et sépultures de plusieurs paroisses de la ville de Saint-Étienne et des environs (XVIIIe s.).

PROVINCE DE NARBONNE

XLI. — Narbonne.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. IX, p. 91-125).

61. Inventaire des titres de l'évêché de Saint-Papoul (1780).

Supplément (Catalogue général, t. XLIII, p. 393-416).

178. Testament de Duchaine, évêque de Senez (11 octobre 1670).

XLII. — Carcassonne.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XIII, p. 167-253).

29. Documents sur la Sainte-Chapelle de Bourges (1758).

XLIII. — Nîmes.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général in-4°, t. VII, p. 529-666).

154. Mense épiscopale de Die (XIIIe s.).

Supplément (Catalogue général, t. XLIII, p. 420-560).

485. Recueil sur la Société de Saint-Vincent de Paul (1840). Programme de l'Institut catholique (1840-1841), etc.

PROVINCE DE PARIS

Vu le grand nombre de bibliothèques de Paris et de sa région, cette province sera répartie en trois sections :

1° Bibliothèques nationales de Paris (Bibliothèque nationale exceptée). C'est le nom qu'on donne, depuis le décret du 27 août 1923, aux trois bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève. Il sera nécessaire de faire une sélection très sévère de leurs trésors ecclésiastiques.

2° Autres bibliothèques de Paris.

3° Bibliothèques situées hors de Paris dans les limites de la province ecclésiastique actuelle.

XLIV-LII. — Paris.

1° Bibliothèques nationales de Paris.

XLIV. — BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

(Catalogue des manuscrits, t. I-VI).

1066. Chartes de Saint-Pierre de Châtenois en Lorraine (XVIIIe s.).

1070. Martyrologe de Cormery au diocèse de Tours (XIIIe-XIVe s.).

1159. Martyrologe et reliques de la Chartreuse du Liget près de Loches (XVe s.).

2259. Religieuses du tiers-ordre de Saint-Augustin à La Fère en Picardie (XVIe s.).
3383. Histoire de l'ordre de la Miséricorde d'Avignon par Marie-Madeleine de la Sainte-Trinité (XVIIe s.).
3665. Histoire de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon par F. Burette (XVIIIe s.).
3670. Histoire de Notre-Dame de Celle en Berry par Pierre de Sainte-Catherine (XVIIe s.).
4983-4984. Papiers et biographie de Clément, évêque constitutionnel de Seine-et-Oise (fin du XVIIIe s.).
5599. Papiers de Saillant, curé de Villiers-le-Bel (XVIIIe s.).
6028. Inventaire des titres de « l'archimonastère » de Saint-Remy de Reims (1782-1783).
6487-6513. Collection dite des Dépôts littéraires. Catalogues des bibliothèques des établissements religieux supprimés (XVIIIe s.). Elle a été l'objet d'une étude spéciale par J.-B. Labiche (1880).

Archives de la Bastille

(Catalogue général des manuscrits de l'Arsenal, t. IX).

Les Archives de la Bastille renferment un grand nombre de pièces sur le jansénisme. Elles contiennent aussi, sous les numéros 10 172 à 10 184, des enquêtes de police du XVIIIe siècle sur des communautés religieuses d'hommes et de femmes à Paris.

La Collection Paul Lacroix, récemment donnée à la Bibliothèque de l'Arsenal, contient une série importante d'autographes ecclésiastiques.

XLV. — Bibliothèque Mazarine

(Catalogue spécial en trois volumes et un de tables).

3252. Histoire de l'hôpital du Saint-Esprit à Dijon (XVIIIe s.).
3256. Histoire des archevêques de Sens par le P. Anastase (1729).
3259. Vie du P.Chevreteau, ermite à Montbard par Baillivet (XVIIe s.).
3262. Couvent de Sainte-Catherine de Dinan, ordre des Frères-Prêcheurs (XVIIe s.).
3268-3273. Pouillé de Reims par Bauny (1780).
3277. Recueil de Brayer sur des évêques de Troyes (XVIIe s.).
3290. Prétentions de l'archevêque de Besançon au sujet de la visite de l'église de Dôle (1703).
3379. Abbayes et prieurés du diocèse de Beauvais (XVIIe s.).
3398. Églises et couvents de Nancy (XVIIIe s.).
3404. Religieuses de Lagnieu (XVIIe s.).
3427. Constitutions du prieuré de Notre-Dame de Grâce à Cognac (XVIIe s.).
3428. État du clergé du diocèse de Limoges, par Gilles Leduc (1702).
3442-3445. Histoire des évêques d'Apt par Remerville de Saint-Quentin (XVIIe s.).

XLVI. — Bibliothèque Sainte-Geneviève

Cette bibliothèque étant d'origine ecclésiastique, l'inventaire complet de ses documents manuscrits concernant l'histoire de l'église gallicane est à peu près impossible. On y trouve notamment de nombreux documents sur les prieurés de l'ordre de Saint-Augustin, qui furent ensuite possédés par les Génovéfains. Il faut signaler spécialement, sous les numéros 3 238 et suivants, les papiers du cardinal de La Rochefoucauld, évêque de Senlis, relatifs à la réforme de quelques ordres religieux parisiens dans la première moitié du XVIIe siècle.

357. Constitutions du chapitre de la cathédrale de Sées (1521).

664. Recueil sur Saint-Denis de Reims (XVIIIe s.).

666. Possédées de Louviers (XVIIe s.).

675. Titres de l'abbaye de Mélinais (1727).

677. Histoire de l'abbaye de Saint-Jacques-lés-Montfort, diocèse de Saint-Malo, par Barleuf (XVIIe s.).

701. Fol. 25, 739 et 1942 : Procès relatifs à l'abbaye de Saint-Méen, contestée par les Lazaristes (XVIIe s.).

729. Plainte contre Ancelin, évêque de Tulle (1695-1700).

743. Vie de Nicolas Fournier, prieur de Notre-Dame de Beaulieu au Mans (XVIIe s.).

762. Histoire de l'église de Saint-Acheul en Picardie (XVIIIe s.).

769. Église Saint-Thomas de La Flèche (XVIIIe s.).

1650. Copie du cartulaire de Saint-Denis de Reims (1728).

1651. Cartulaire de Saint-Michel du Tréport (1728).

1656. Analyse du cartulaire de Saint-Étienne de Caen (fin XVIIe s.).

1875. Histoire de la « chanoinie » du Plessis-Grimoult, au diocèse de Bayeux (1725).

1876-1897. Abbaye de la Sainte-Trinité de Mauléon, en Poitou, par Thieulin (1673).

1890. Vie de la réformatrice de l'hôpital de Beaulieu en Quercy, morte en 1702 (XVIIIe s.).

1901. Maléfices jetés sur les religieuses d'Auxonne (1663).

1904. Paroisses du doyenné de la Montagne de Reims (pièce de 1509).

1906. Pièces sur la Grâce Notre-Dame, au diocèse de Troyes (XVIe s.).

1909. Copies de chartes de l'abbaye de Toussaints à Angers (XVIIIe s.).

1914. Note du P. Antoine Watrée sur la sécularisation de la cathédrale d'Uzès (XVIIe s.).

1935. Histoire de l'abbaye de Paimpont en Bretagne (XVIIe s.).

1954. Lettre sur l'histoire de l'église Saint-Sernin de Toulouse, par le P. Dargues (1725).

2977-2990. Pièces sur Fontevrault (XVIIe s.).

2° Bibliothèques diverses de Paris.

XLVII. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Catalogue général, volume spécial).

Il faut signaler surtout les recueils Talon (338 à 353) et la partie de la table des registres du Parlement par Le Nain (752 à 766), précieux pour l'histoire ecclésiastique.

167-168. Évêché de Metz, abbayes de Saint-Arnoul de Metz et de Gorze (VIIIe au XVIIe s.).

1375. Abbaye de Notre-Dame d'Eu, par Desmares de Banneville (1786).

XLVIII. — BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

(Catalogue par Bouteron et Tremblot).

422. Possessions de l'abbaye de Saint-Denis à Nogent-sur-Seine (XVIIe s.).

429. Copie des titres de l'abbaye de Guines (XVIIe s.).

715. Catalogue des prieurés dépendant de Marmoutiers (XVIIe s.).

828. Titres du prieuré de Saint-Georges de Gannaye, au diocèse de Troyes (XVIIe s.).

2383. Cartulaire du prieuré de la Sainte-Trinité de Combourg, rédigé en 1780 pour l'abbé de Bétencourt (XVIIIe s.).

XLIX. — BIBLIOTHÈQUE DU SÉNAT

(Catalogue général, volume spécial).

918. Recueil sur la juridiction épiscopale de l'archevêque de Cambrai (1744).

1134-1204. Recueil de Mémoires judiciaires réunis par le chancelier Dambray (au début du XIXe s.) sur des matières ecclésiastiques.

L. — BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS A LA SORBONNE

(Catalogue général, volume spécial, p. 1-445).

233-242. Recueils sur la bulle *Unigenitus* formés par le recteur Jean Gabriel Petit de Montempuys (XVIIIe s.).

784. Abbaye Saint-Jacques de Doué (1752).

Fonds Victor Cousin. Trois autographes sur les affaires religieuses (XVIIe-XVIIIe s.).

LI. — MAIRIE DU XVIe ARRONDISSEMENT

(Catalogue général, Paris, t. I, p. 1-109).

La collection Parent de Rosan renferme un grand nombre de pièces relatives à l'histoire ecclésiastique de Paris et de ses environs.

LII. — BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

(Catalogue des Sociétés savantes, t. I, p. 321-467).

167. Registres d'état-civil de la paroisse catholique de Brenouille (Oise) (1674-1680).

284. Extraits de registres d'état-civil des paroisses catholiques de Saint-Médard de Laval et de Lezay (1630-1697).
354. Une Carmélite du siècle passé, Sœur Julie de Jésus (née en 1731 d'une famille protestante, morte en 1801) par le pasteur Émile Gaidan (XIXe s.).
674. Mémoires sur la vie et l'œuvre de Félix Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne (XVIIIe s.).

3° Bibliothèques hors de Paris.

LIII. — Châteaudun.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXI, p. 319-391).

217. Interrogatoire du curé Thélu (an II).
222-285. Pièces sur Nicolas Bonnet, évêque constitutionnel d'Eure-et-Loir (décembre 1791 et 1793).
261-262. Lettres de Mgr de Rosset de Fleury, évêque de Chartres (1747-1748).
265. Ordonnances de Godet des Marais, évêque de Chartres (1705).
274. Lettres de Mgr de Lubersac, évêque de Chartres (1790-1799).
348. Le culte catholique à Chartres avant et après la Révolution (XIXe s.).
349. La « Petite Église » à Cloyes (1849).
353. Copie de lettres de Mgr de Latil, évêque de Chartres (1821-1824).
363. Lettres de Mgr Charrier de La Roche, évêque de Versailles (1802-1817).
383, 386-387. Lettres de Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres (1848) et bibliographie de ses ouvrages.
408. Pièces sur l'abbé Ledru, fondateur de « l'Église française » à Lèves (1833-1837).
419-420. Mgr Pie, évêque de Poitiers, déféré d'abus (1861).

LIV. — Meaux.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. III, p. 333-356).

69. Recueil factice sur le prieuré de Reuil-en-Brie (XVIIIe s.).
70. Cens et rentes de ce prieuré (XVIIe s.).

LV. — Orléans.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XII).

701-702. Copie de pièces sur l'histoire civile et religieuse de Paris et sur certaines paroisses de cette ville (XVIIe-XVIIIe s.).

Supplément (Catalogue général, t. XLII, p. 563-649).

1344. Pouillé du diocèse de Sens (XVIIIe s.).

LVI. — Versailles.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. IX, p. 241-379).

324. Antiquités du Perche, avec notices sur les monastères, par Léonard Bart, sieur des Boullais (1613).

PROVINCE DE REIMS

LVII. — Reims.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXXVIII et XXXIX).

670. Concile provincial de Bordeaux (1624).
778. La primatie de Narbonne (1754), dédiée au cardinal de La Roche Aymon, archevêque de Narbonne, par Baliste.
1380. Chronique de Saint-Rémi de Sens (XVIIe s.).
1753. L'Église constitutionnelle à Reims par Lacatte (XIXe s.).

LVIII. — Abbeville.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. IX, p. 407-441).

189. Cartulaire d'Auchy-les-Moines (1680).
190. Cartulaire de Saint-Josse-sur-Mer (XVIIIe s.).
191. Professions des Célestins de Saint-Antoine à Amiens (XVIIe-XVIIIe s.).

Supplément (Catalogue général, tome XL, p. 1-38).

286. Église d'Oisemont (1783).

LIX. — Amiens.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, second supplément, t. XLVIII, p. 227 et suiv.).

Les pièces qui suivent appartiennent aux recueils de chartes constitués par M. A. de Marsy.
993. Bohéries, au diocèse de Laon (XIIe-XIVe s.).
997. Foigny, au diocèse de Laon (XIIe-XIVe s.).
1003. Montreuil, au diocèse de Laon (XIIIe s.).
1004. Nogent, au diocèse de Laon (XIIIe-XVe s.).
1005. Prémontré, au diocèse de Laon (XIIe-XIIIe s.).
1006. Saint-Remi de Reims (XIIe s.).
1012. Notre-Dame de Soissons (XIIIe s.).
1014. Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons (XIIIe-XIVe s.).
1018. Valsery, au diocèse de Soissons (XIIe s.).
1019. Vauclerc, au diocèse de Laon (XIIIe-XIVe s.).
1063. Lettres de Mgr de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras (XIXe s.).

1070. Dossier sur les Carmélites de Pontoise par A. de Marcy.
1077. Cartulaire de l'abbaye d'Arrouaise, au diocèse d'Arras (XIIe-XIIIe s.).
1098. Arrêts contre le curé et les marguilliers de Tracy-le-Val (XVIIe s.).

LX. — Châlons-sur-Marne.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (incendiée en partie en 1925).

(Catalogue général, t. III, p. 1-68).

126. Histoire ecclésiastique du diocèse de Laon par Nicolas Lelong, bénédictin (XVIIIe s.).

Supplément (Catalogue général, t. XLI, p. 37-81).

495. Notice sur Mgr de Caumartin, évêque de Blois, par Garinet (XIXe s.).

LXI. — Charleville.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, Supplément, t. XLI, p. 100-121).

429-430. Pouillé du diocèse de Reims (1752).

LXII. — Laon.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général in-4°, t. I, p. 41-255).

406 *bis*. Abbaye de Saint-Jean d'Amiens par Pierre Borée (XVIIIe s.).

LXIII. — Vitry-le-François.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XLII, p. 1-65).

98-99. Histoire ecclésiastique de Châlons-sur-Marne par l'abbé Gagney (XVIIIe s.).

PROVINCE DE ROUEN

LXIV. — Rouen.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. I et II)

774. Statuts de l'Hôtel-Dieu de Paris (XVIIIe s.).
775. Statuts de l'Hôtel-Dieu de Reims (XVIIe s.).
2181. Visite de l'abbaye de Remiremont par Guillaume Simonin 1662).
2491. Vie de la mère Agnès de Saint-Landry, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Paris, morte en 1672 (XVIIe s.).
2493. Mémoire sur la vie du Chanoine Bonnaric, d'Agde, mort en 1711, par la Mère de Guédan (XVIIIe s.).
2498. Vie de Simon Gourdan, chanoine régulier de Saint-Victor, par Graindorge (XVIIIe s.).

Premier Supplément (Catalogue général, t. XLIII, p. 168-226).

Ce supplément a une numérotation à part.

100. Comptes (1536-1776) et Délibérations (1602-1762) de Saint-Jean de Rouen (extraits).

123. Carnets de comptes de deux curés de Saint-Pierre de Carville à Darnetal (1817-1834).

Second supplément (Catalogue général, t. XLVIII, p. 1-225).

645. Bulle de Pie VII (1785) en faveur de l'abbaye de Beaupré, diocèse de Beauvais.

651. Vidimus d'une bulle de mai 1490 en faveur de l'abbaye de Saint-Riquier.

653. N° 2 : Frais de voyage à Rome de Jean de Langret, évêque de Bayeux (1418). — N° 25 : Cure de Tilly-sur-Seulles (1720).

846. Journal de l'abbé J.-F. Martin de Boisville (de Rouen), mort évêque de Dijon (1755-1829).

916. N° 119 : Bulle de Jules III au chapitre de Bayeux (1550). Bulle de Jules III à Étienne Thibault, chanoine de Lisieux (1552).

966. N° 5 : Comptes de la fabrique de Notre-Dame des Andelys, Eure. Pièces sur l'abbaye de Saint-Jacques. — N° 41 : État des paroisses du doyenné de Baudemont, Eure. — N° 46 : Bec Hellouin, Eure (XVIIe-XVIIIe s.). — N° 48 : Chapelle de Bézu-Saint-Éloi, Eure (1508). — N° 120 : Abbaye de Mortemer, Eure (XIIIe-XIVe s.). — N° 131 : Aveux rendus à l'abbaye de Noyers, Eure (XVIIIe s.). — N° 163 : Aveux rendus aux religieux de Torigny-sur-Vire, Manche (XVe s.).

1119. (Montbret). Correspondance anonyme sur des sujets de religion (1812). — Lettres à l'abbé de Frayssinous.

1224. Histoire de l'église de Chartres, d'après les travaux de MM. Souchet et Maréchaulx (XVIIIe s.).

1230. Notes sur les abbayes du Barrois (XVIIIe s.).

1231. Accord conclu entre le duc de Bar et le chapitre de Toul (1406).

LXV. — Alençon.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. II, p. 467-537).

117. Vie de Marie Félice des Ursins de Montmorency, supérieure de la Visitation de Moulins (XVIIIe s.).

LXVI. — Bayeux.

BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE réunie à la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE[1].

(Catalogue général, t. X, p. 271-400).

158. Le compte de Pierre Hébert, receveur du chapitre de Paris

1. Le numérotage de la bibliothèque du chapitre et celui de la bibliothèque municipale seront sans doute modifiés à la suite de leur fusion.

(1579-1580), catalogué sous ce numéro, a été restitué aux Archives nationales.

305. Décès d'ecclésiastiques émigrés (début du XIXe s.).

306. Démêlés de Napoléon et de Pie VII (début du XIXe s.).

307. Le diocèse de Bayeux sous Mgr Brault (1801-1826).

308. Papiers de Mgr Duperrier et de Mgr Daniel, évêques de Bayeux (1827-1836).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(*Supplément*, Catalogue général, t. XL, p. 498-543).

319. Pétitions adressées à Mgr Brault par les habitants de diverses paroisses (début du XIXe s.).

LXVII-LXVIII. — Caen.

LXVII. — BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XIV, p. 215-380).

313. État de tous les bénéfices du diocèse de Coutances (XVIIIe s.).

316. Visite du Mont-Saint-Michel en 1786 par Couraye du Parc.

534. Emprisonnement à la Bastille du protestant Janniçon (XVIIIe s.).

(Ce nom ne figure pas dans les Archives de la Bastille).

539. Pièces relatives à Pierre-Daniel Huet, à ses abbayes et évêchés (XVIIe-XVIIIe s.).

Supplément : Collection Mancel (Catalogue général, t. XLIV, p. 1-310).

2. Abbaye du Mont-Saint-Michel (1295-1770).

4. Abbayes du département de la Manche (XIIe-XIXe s.).

5. Divers monastères et églises de Normandie (1291-1731).

20-21. Mélanges sur l'abbaye du Mont-Saint-Michel (XIIIe s.-1666).

182. Notes sur des prêtres insermentés du Calvados détenus (XVIIIe s.).

288-290. Pièces relatives à Pierre-Daniel Huet, abbé d'Aunay et de Fontenay et évêque d'Avranches (XVIIe-XVIIIe s.).

297-298. Copies de divers cartulaires par Charles Cahier de Gerville : Montebourg, Savigny, Saint-Sauveur le Vicomte (XIXe s.).

301-303. Copie de pièces relatives à diverses abbayes par Courteaux et de Farcy (XIXe s.).

LXVIII. — UNIVERSITÉ DE CAEN

(Catalogue général, vol. spécial, p. 517-522).

32. L'abbaye de Lessay par G. Desdevises du Dézert (XIXe s.).

LXIX. — Coutances.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. X, p. 127-135).

52. Registres de baptême du Mesnil-Villeman (1697-1702).

LXX. — Évreux.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. II, p. 379-465).

9. Copie d'une relation autobiographique de la Mère Alix Le Clerc (XVIIe s.).

LXXI. — Falaise.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. X, p. 237-248).

4. Mémoires sur des abbayes, communautés et paroisses du diocèse de Sées (XVIIIe s.).
19. Même sujet, par l'abbé Hébert (1797).

LXXII. — Montivilliers.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. II, p. 539-544).

1. Comptes de l'église Saint-Sauveur (XVIIe s.).
9. Recueil historique sur l'hôpital de Fécamp (XVIIIe s.).
19. L'hôtel-Dieu Saint-Antoine de Fécamp par Charles Du Jardin (1731).
23-24. Église Sainte-Croix de Montivilliers : Censier (1472), Comptes (XVe-XVIIe s.).

LXXIII. — Vire.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, *Supplément*, t. XLIII, p. 759).

242. Le pays d'Auge et les évêques-comtes de Lisieux par Richard Seguin (XVIIIe s.).

PROVINCE DE SENS

LXXIV. — Sens.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. VI, p. 147-204).

La Collection Languet, fort intéressante pour l'histoire du Jansénisme, a été étudiée par M. l'abbé Carreyre dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XI (1924), p. 456-460.
140-144. Lettres de Taffoureau, d'abord doyen de Sens, puis évêque d'Alet, — et de la Mère Riotte, visitandine (1698-1705).

LXXV. — Auxerre.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. VI, p. 1-100).

68. Statuts des Grands Cordeliers de Paris (XVIIe s.).

LXXVI. — Melun.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. III, p. 357-368).

5. Recueil de Bernard Aleman, évêque de Condom (1371-1401). Calendrier de l'église de Mende.
56. Histoire des archevêques de Cambrai, par Adrien-François Mazile (XVIIIe s.).

LXXVII. — Tonnerre.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. VI, p. 101-129).

39. Fragment du cartulaire et du bullaire de Quincy, au diocèse de Langres (XVIe-XVIIe s.).

LXXVIII. — Troyes.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général in-4°, t. II).

353. Recueil de Jean Bouhier sur le cardinal de Retz (XVIIe s.).
355. Registre de l'abbé Brioys, notaire public en l'officialité de Langres (1487-1507).
698. Décimes du diocèse d'Autun (1659).

Supplément (Catalogue général, t. XLIII, p. 433-650).

2.513. Voyage de Mgr de Boulogne, évêque de Troyes (1823).
2.547. Vie de Mgr de Boulogne. — Intrusion de Mgr de Cussy (XIXe s.).
2.870-2.871. François-Pierre Julliot, curé de Sainte-Savine. — Récit des persécutions subies pendant la Révolution, rédigé à Fribourg (Suisse) en novembre 1793.

PROVINCE DE TOULOUSE

LXXIX-LXXX. — Toulouse.

LXXIX. — BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. VII in-4°, p. 1-528).

403. Statuts synodaux du diocèse de Rouen (XVIIIe s.).
491. Recueil de Nadal Gaver sur l'ordre de la Merci (1470). — Constitutions de 1327 et de 1370.
631. Extraits relatifs à Saint-Victor de Marseille et aux monastères en dépendant (XVIIIe s.).

Supplément (Catalogue général, t. XLIII, p. 367-423).

959. Délibérations du clergé du diocèse de Toulouse (1607-1635).
960. Tableau des dettes du clergé du diocèse de Toulouse (30 juin 1678).
961-962. Recettes de la capitation par Louis Calages (1714). — Rachat de cet impôt (1715).

967. Élection de Sermet à la métropole du Sud (1791).
968. Protestation contre la Constitution civile du clergé (1791).
969. Recueil relatif à divers prêtres du temps de la Révolution (fin XVIIIe s.).
972. Livre terrier de l'abbaye de Mazan, près Aubenas (XVIe-XVIIe s.).
973. Reconnaissances au profit de cette abbaye (1742-1790).
975. Couvents divers des Frères-Mineurs de l'Observance (1679).
976. Confrérie des Pénitents bleus de Narbonne (XVIIe s.).

LXXX. — Bibliothèque de l'Université de Toulouse

(Catalogue général, vol. spécial, p. 606-660).

203. État du clergé toulousain (1633-1645).
204. Comptes de la Dalbade (1573-1684).
205. Fiefs de l'abbaye de Nizors, près Boulogne-sur-Gesse (XVIe s.).
206. Charte de l'abbaye de Salenques (1599).

PROVINCE DE TOURS

LXXXI. — Tours.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. XXXVII, 2 volumes).

1168. Extrait des archives de la cathédrale d'Angers (copie du XIXe s.).
1173. Primatie de Bourges (XVe s.).
1175. Sécularisation de l'abbaye de Saint-Méen (XVIIe s.).
1307. Compagnie du Saint-Sacrement à Tours (1651-1652).
1519. Le clergé tourangeau sous la Révolution et de 1801 à 1822 (XIXe s.).
1655. Concile provincial de Tours, traduit par l'abbé Bourassé (1849).
1661-1662. Copie de pièces sur des abbayes, des prieurés et des cures par l'abbé Bourassé (XIXe s.).
1853-1999. Table des registres des paroisses de Tours, depuis le milieu du XVIe s. jusqu'à la fin du XVIIIe s., par Rouffier, employé à l'état-civil de Tours (XIXe s.).

LXXXII. — Laval.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, *Supplément*, t. XLI, p. 518-531).

119. Le culte sous la Révolution (Collection Maignan, XIXe s.).

LXXXIII. — Le Mans.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XX, p. 1-252).

442. Déclaration de dîmes dues au prieuré de Château-Gontier (XVIe-XVIIe s.).

LXXXIV. — Nantes.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XX, p. 1-423).

34-38. Conciles de la province de Tours par Nicolas Travers (XVIIIe s.).
190. Lettre d'Asseline, évêque de Boulogne, émigré à Hildesheim (juin 1795).
197. Vie de Pierre Garel, curé de Caden, diocèse de Vannes, par le prêtre Yves Guyo (XVIIIe s.).
358-362. Pièces réunies par l'abbé Lefeuvre contre le Concordat de Pie VII (XIXe s.).
909. Requête d'un curé de Martigny au diocèse de Laon (XVIIe s.).
910. Lettre de Benjamin Fillon au sujet de l'église Notre-Dame de Fontenay (XIXe s.).
911. Bénéfices de l'évêché de Luçon (extrait par Chevas d'un pouillé de Bordeaux, 1748).
914. Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Lyon (après 1781). Catalogue des évêques d'Autun (après 1733).
933. Histoire religieuse de la Révolution; exécution de l'abbé Gruchy (1797).
944. Le diocèse de Nantes après la Révolution (XIXe s.).
946. Liste des prêtres noyés par ordre de Carrier ou déportés (fin XVIIIe s.).
948. Fondation à Paimpont et enquête (1498-1504).
949. Reconstruction de l'abbaye de Daoulas (1722-1723).
951. Histoire de l'abbaye de Landevenec par Levot (XVIIIe s.).
994. Expulsion des Carmélites des Couets (1791).
1010. État du temporel des Carmes de Rennes (1786).
2151. Ecclésiastiques déportables selon la loi du 26 août 1792.

LXXXV. — Rennes.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

(Catalogue général, vol. spécial, p. 575-606).

247. Querelle de François-Armand de Lorraine, évêque de Bayeux, avec des prêtres de son diocèse (1724).

LXXXVI. — Saint-Brieuc.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XIII, p. 357-376).

76. Seigneurie ecclésiastique de la ville de Saint-Malo, par l'abbé René Porée du Parc (1709).

TROIS-ÉVÊCHÉS

Nous plaçons sous cette rubrique la Lorraine qui dépendait de la province ecclésiastique de Trèves, puis l'Alsace, qui relevait de celle de Mayence.

LXXXVII. — Bar-le-Duc.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXIV, p. 461-506).

159. Comptes de la fabrique de l'église de Ligny (1751).

LXXXVIII. — Lunéville.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XXI, p. 173-191).

16. Profession à l'abbaye Sainte-Claire de Bar (1736).
141. Bulle pour l'abbaye de Craon (1731).
166. Requête du prince de Salm pour la réfection de l'abbaye de Bohéries (1754).

LXXXIX. — Metz.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(*Supplément*, Catalogue général, t. XLVIII, p. 361-462).

1099. Pièces sur Remiremont et les abbayes des Vosges. Abbaye d'Hérival (XVIIIe s.).
1153. Cartulaire du chapitre d'Épinal (copie de Maugard, 1779).
1156. Nécrologe du Saint-Mont, près Remiremont (XVe-XVIIIe s.).
1174. Obituaire de Saint-Pierremont au diocèse de Metz (XIIIe s.).
1197. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Josse au diocèse d'Amiens (XIIIe s.).
1213. Fragments de comptes relatifs à l'abbaye de Saint-Josse-les-Bois au diocèse d'Amiens (1225-1345).
1215. Correspondance adressée à Jean-Joseph Languet de Gergy, évêque de Soissons (1718-1721).
1219. Fondation de l'abbaye de Chaumouzey, traduite en français par Valdenaire (XVIe s.).

XC-XCI. — Nancy.

XC. — BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. IV, p. 121-299).

539-541. Recueil sur les abbayes d'Etival, Moyenmoutier et Senones (XVIIe-XVIIIe s.).
575-581. Documents sur Remiremont. — Registres de l'église Saint-Pierre de Remiremont par Nicolas Guyatte (XVIIIe s.). — Sommaire par Ignace Philibert (XVIIIe s.). — « Éclaircissements » (XVIIIe s.). — Visite (1622). — « Distribution » (1428-1434). — Histoire (XVIIe s.).

615-617. Confrérie et paroisse de Château-Salins par J.-A. Schmit (XIXe s.).
618. Pouillé des cures de l'évêché de Metz (XVIIe s.).
937. Abbaye et collégiale de Saint-Mihiel (1707 et 1780).

Supplément (Catalogue général, t. XLVI, p. 349-519).

1488. Actes des synodes tenus à Verdun de 1549 à 1575 par l'évêque Nicolas Psaume (copie du XVIIe s.).
1548. Mémoire contre le Jansénisme par Dom Cabillot (XVIIIe s.).
1567-1572. Papiers de Mgr Darboy, plus tard archevêque de Paris (XIXe s.).
1592-1635. « Bibliothèque Eliaque ». Secte de Vintras (1839). Copie exécutée pour les frères Baillard.
1786-1788. Pièces sur l'abbaye d'Etival (XVIe-XVIIe s.).
1789. Pièces relatives à diverses abbayes de Lorraine (XVIIe-XVIIIe s.).
1804. Délibérations des Augustins de Thionville (1696-1786).
2127. Histoire des Carmélites en France (XVIIIe s.).
2146. État des diocèses de Besançon et de Verdun par Didier Bugnon (1726-1729).
2182. Inventaire des titres d'Etival, copié par Paul Cabasse (XIXe s.).
2183. Histoire de Sainte-Glossinde de Metz de Dom Jean François, copiée par Paul Cabasse.

XCI. — Société d'Archéologie Lorraine

(Catalogue général, *Sociétés savantes*, t. I, p. 257-320).

138. Annales de l'ermitage de la Conception-Immaculée de Notre-Dame, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Antoine, situé dans la paroisse d'Archettes, doyenné de Remiremont, par un ermite de Saint-Jean-Baptiste (XVIIIe s.).
142. Documents sur l'abbaye de Remiremont (XVIIIe et XIXe s.).
175. Précis historique de la ville et abbaye de Saint-Mihiel par Marin (1779).

XCII. — Rambervillers.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. XIII, p. 67-68).

4-5. Mémoires sur l'abbaye d'Autrey par Dumoulin (XIXe s.).

XCIII. — Saint-Dié.

Bibliothèque Municipale

(Catalogue général, t. III in-4°, p. 473-505).

38. Recueil en trois volumes sur l'église de Metz : 1° Épitaphier et nécrologe (XVIe s.); 2° Histoire des abbayes (XVIIIe s.); 3° Copie du pouillé de l'évêché (faite en 1761).

XCIV. — Verdun.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (très éprouvée par la Grande Guerre)

(Catalogue général, *Supplément*, t. XLIII, p. 673-749).

500. Nécrologie des ecclésiastiques du diocèse de Verdun depuis 1793, par Robinet, curé de Foameix (1883).
541. Compte rendu de la gestion de la cure d'Auppegard devant le chanoine Charles Fontaine (1682-1683).
663. Exposé d'un prêtre jureur (janvier 1791).
665. Pétition pour la reconstruction de l'église des Grandes-Islettes (1792).

XCV. — Strasbourg.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. XLVII).

329. Biens possédés en Bresse par l'hôpital Saint-Jacques de Mâcon (1534).
1590. Privilèges des Frères-Mineurs de l'Observance de Metz (1489).

PROVINCE DE VIENNE

XCVI. — Grenoble.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Catalogue général, t. VII).

619. Constitutions des Chanoines réguliers de Saint-Cyr de Friardel, au diocèse de Lisieux (XVIIIe s.).
621. Règlement des religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Angoulême (XVIIe s.).
1029-1031. Pièces sur le colloque de Poissy (copie du XVIIIe s.).
1163. Histoire de l'abbaye de Remiremont (XVIIe s.).
1164. Histoire des évêques de Toul (XVIIe s.).
1185. Vie du vénérable Sébastien Sicler, solitaire à L'Arbroye, près de Noyon, par Dom Joseph Chol (XVIIe s.).
1390-1402. Bénéfices, abbayes et prieurés du Cotentin (XVIe-XVIIe s.).

Supplément (Catalogue général, t. XLI, p. 268-377).

2107. Création de l'évêché de Blois (XVIIe s.).
2260. État des paroisses de l'archiprêtré de Die (1688).
2267-2268. Concile d'Embrun et second jansénisme (XVIIIe s.).
2269. Histoire du diocèse de Vaison par Anselme Boyer (XVIIIe s.).
2308. Confirmation par l'évêque (*sic*) de Bordeaux de droits appartenant au prieur de Mornac (1139).
2336. Reconnaissances en faveur du doyen de l'église cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Belley (1667-1673).

Table générale

Les noms propres qui sont précédés d'un article indéclinable doivent être cherchés à la lettre L. — Les chiffres romains renvoient aux numéros des Bibliothèques de l'inventaire.

Abbeville. Bibliothèque, LVIII.
Abzac (Mgr) d'), évêque de Saint-Papoul (1774-1784), VIII.
Aire-sur-la-Lys. Bibliothèque, XXVIII.
Aix-en-Provence. Bibliothèque, I; La Madeleine, X.
Ajaccio. Bibliothèque, II.
Albi. Bibliothèque, IV; statuts, XX.
Aleman (Bernard), évêque de Condom, LXXVI.
Alençon. Bibliothèque, LXV.
Amiens. Abbaye de Saint-Jean, LXII; bibliothèque, LIX; Célestins, LVIII; pouillé, XXX.
Ancelin, évêque de Tulle (1680-1702), XLVI.
Andelys (Les), LXIV.
Angers. Abbaye de Toussaints, XLVI; extraits des archives de la cathédrale, LXXXI; obituaire de Saint-Laud, XIX.
Angoulême. Cartulaire, XX; hôtel-Dieu, XCVI.
Annecy. Visitation, XXXVI.
Annonciades de Bourges, XXVI.
Apt. Diocèse, VII, XXXVI, XLV.
Archettes (Vosges), XCI.
Arles. Bibliothèque, VI; églises, XXXVI; Notre-Dame-des-Anges, X.
Arras. Bibliothèque, XXIX; constitutions synodales, XXXII; épitaphier, XXXIII.
Arrouaise, LIX.
Asseline, évêque de Boulogne, émigré, LXXXIV.
Auchy (Pas-de-Calais), LVIII.
Auppegard (Seine-Inférieure), XCIV.
Autrey (Vosges), XCII.
Autun. Décimes, LXXVIII.
Auxerre. Bibliothèque, LXXV; statuts, I.
Auxonne. Religieuses, XLVI.
Avallon. Église, XXXIX.
Avignon. Bibliothèque, X; prêtres de la Miséricorde, XLIV.

Bagnères-de-Bigorre, Bibliothèque, VIII.
Bar (François de), prieur d'Anchin, XXXI.
Bar-le-Duc. Bibliothèque, LXXXVII; profession au couvent de Sainte-Claire, LXXXVIII.
Barillon (Mgr de), évêque de Luçon (1671-1699), I.
BARROIS, LXIV.
Baudemont (Eure), LXIV.
Baume-les-Dames. Abbesse, XXXIX.
Bayeux. Bibliothèque, LXVI; chapitre, LXIV; évêques, LXIV, LXXXV.
Beaucousin (Richard), II.
Beaulieu en Quercy, XLVI.
Beaumont près Tours. Statuts, XX.
Beaupré, LXIV.

Beauvais. Abbayes, XLV.
Bec-Hellouin, LXIV.
Belley. Cathédrale, XCVI.
Belloy (Mgr de), évêque de Marseille (1755-1791), X.
Besançon. Bénéfices, XIV; bibliothèque, XII; visite de Dôle, XLV.
Béthune. Église Saint-Vaast, XXXI.
Bézu-Saint-Éloi (Eure), LXIV.
Blois. Création de l'évêché, XCVI; évêque, LX.
Bohéries (Aisne), LIX, LXXXVIII.
Bollène (Vaucluse), I.
Bonnaric, chanoine d'Agde, LXIV.
Bonnet, évêque constitutionnel d'Eure-et-Loir, LIII.
Bordeaux. Bénéfices, XI; bibliothèque de l'Université, XVI; — municipale, XV; concile provincial, LVII.
Bouchet (Pierre), curé de Laleu, XIX.
Boulogne (Mgr de), évêque de Troyes (1809-1825), LXXVIII.
Boulogne-sur-Mer. Bibliothèque, XXX.
Boupère (Vendée), XXII.
Bourassé, abbé, LXXXI.
Bourges. Annonciades, XXVI; bibliothèque, XXIV; primatie, LXXXI; Sainte-Chapelle, XLII.
Bouvignies (Nord), XXXI.
Brault (Mgr), évêque de Bayeux (1802-1817), LXVI.
Brenouille (Oise), LII.
Brou (Ain), XXXVI, XXXIX.

Caden (Morbihan). Garel curé, LXXXIV.
Caen. Bibliothèque de l'Université, LXVIII; — municipale, LXVII; cartulaire de Saint-Étienne, XLVI.
Cahier de Gerville. Copies de cartulaires, LXVII.
Calvados. Prêtres insermentés, LXVII.
Cambrai. Actes du chapitre, XXIX; histoire des archevêques, LXXVI ; juridiction de l'archevêque, XLIX.
Carcassonne. Bibliothèque, XLII; inquisition, XXV.
Carmélites. Leur histoire, XC; — de Bruxelles, transférées à Saint-Denis, XII; — des Couëts, LXXXIV; — de Pontoise, LIX.
Carpentras. Bibliothèque, XL.
Caumartin (Mgr de), évêque de Blois, LX.
Cavaillon (Vaucluse). Évêques, VII.
Celle-en-Berry, XLIV.
Chalon-sur-Saône. Bibliothèque, XXXVIII; martyrologe, XI.
Châlons-sur-Marne. Bibliothèque, LX; évêque, LII; histoire ecclésiastique, LXIII.
Charleville. Bibliothèque, LXI.
Charrier de La Roche, évêque de Versailles (1802-1827), LIII.
Chartres. Culte catholique pendant et après la Révolution, LIII; église, LXIV; évêques : Clausel de Montals, Godet des Marais, Latil, Lubersac, Rosset de Fleury, LIII.
Châteaudun. Bibliothèque, LIII.
Château-Gontier. Hôpital, XXIV; prieuré, LXXXIII.
Château-Salins (Moselle), XC.
Châtenois (Vosges), XLIV.
Chaumoussey (Vosges), LXXXIX.
Chevreteau, ermite, XLV.
Chézery. Cartulaire, XII, XIII.
Chézy l'Abbaye (Aisne), XIII.

Clément, évêque constitutionnel, XLIV.
Clermont-Ferrand. Bibliothéque, XXV.
Cloyes (Eure-et-Loir). Petite Église, LIII.
Cognac. Bibliothèque, XVII; prieuré Notre-Dame de Grâce, XLV.
Colloque de Poissy, XCVI.
Combourg. Prieuré, XLVIII.
Comminges (Haute-Garonne). Pouillé, XVI.
Concile de Trente. Réception, IV.
Concordat de Pie VII, LXXXIV.
Concordat projeté en 1817, XV.
Condrieu (Rhône), XXXVI.
Confrérie du Saint-Sacrement à Marseille, VII.
Confrérie de Château-Salins, XC.
Cormery (Indre-et-Loire), XLIV.
Cotentin. Abbayes, XCVI.
Coutances (Manche). Bénéfices, LXVII; bibliothèque, LXIX; censives du chapitre, XXIX.
Craon. Abbaye, LXXXVIII.
Croix-de-Vie (Vendée), XXII.

Dambray, chancelier, XLIX.
Daniel (Mgr), évêque de Bayeux (1827-1863), LXVI.
Daoulas (Finistère), LXXXIV.
Darboy (Mgr), évêque de Nancy (1859-1863), XC.
Darnetal (Seine-Inférieure), LXIV.
Dépôts litéraires, XLIV.
Deville. Recueil sur l'église de Lyon, I.
Die (Drôme). Archiprêtré, XCVI; mense épiscopale, XLIII.
Dijon. Bibliothèque, XXXIX; évêque, LXIV; hôpital du Saint-Esprit, XLIV, XLV; Saint-Bénigne, XXXVI.
Dinan (Côtes-du-Nord). Frères-Prêcheurs, XLV.
Dôle. Bibliothèque, XIII.
Domène (Isère), II.
Douai. Bibliothèque, XXXI.
Doué (Maine-et-Loire), L.
Duchaine, évêque de Senez (1618-1671), XLI.
Du Ferrier. Mémoires, XI.
Duperrier, évêque de Bayeux (1827-1836), LXVI.

Eaucourt (Pas-de-Calais), XXXIII.
« Église française » à Lèves, LIII.
Embrun. Concile en 1727, XCVI.
Épinal. Chapitre, LXXXIX.
Étival (Vosges), XC.
Eu (Seine-Inférieure), XLVII.
Évreux. Bibliothèque, LXX.

Falaise. Bibliothèque, LXXI.
Fécamp. Hôpital et hôtel-Dieu, LXXII.
Ferrières (Loiret), XXII.
Fesch, cardinal. Lettres, XXXVI.
Foigny (Aisne), LIX.
Fontanges (Mgr de), évêque de Lavaur (1748-1764), XV.
Fontenay (Vendée), LXXXIV.
Fonteneau (Dom). Collection, XX.

Fontevrault (Maine-et-Loire), XV, XX, XLVI.
FOUQUET (Louis), évêque d'Agde (1658-1702), XI.
Franciscains. Chapitre d'Aubagne, XXXVI; Couvents divers, LXXIX.
FRANÇOIS DE SALES (saint). Sermons, XXXV; vie, VII.
FRAYSSINOUS (Mgr), LX.
Freynet (Gard), III.
Friardel (Calvados), XCVI.

Gannaye. Prieuré, XLVIII.
Gap. Bibliothèque, III.
GAREL (Pierre), curé de Caden, LXXXIV.
GIRAUD SOULAVIE. Diocèse de Viviers, XXVII.
Glandèves (Basses-Alpes). Évêché, VII.
GODET DES MARAIS, évêque de Chartres (1692-1709), LIII.
Gorze (Moselle). Abbaye, XLVII.
GOURDAN (Simon). Vie, LXIV.
Grâce-Notre-Dame. Abbaye, XLVI.
Grenoble. Bibliothèque, XCVI.
Grestain (Calvados), XXIX.
GRUCHY, abbé. Son exécution, LXXXIV.
Guines (Pas-de-Calais), XLVIII.
Guitres (Gironde), XI.

HAITZE (Pierre-Joseph de). Collection, VII.
Hérival (Vosges), LXXXIX.
HUET, évêque d'Avranches (1689-1699), LXVII.

Inquisition de Carcassonne, XXV.
Institut catholique (1840), XLI.
Islettes (les) (Meuse), XCIV.
Issoudun. Bibliothèque, XXVI.

JANNIÇON, protestant enfermé à la Bastille, LXVII.
Jansénisme, XIX, XXIV, L, LXXIV, XC, XCVI.
JEANNE DE VALOIS. Sa canonisation, IV.
JOBAL, abbé, curé de Sainte-Ségolène à Metz, XII.
JOUBERT, évêque constitutionnel de la Charente, XVII.
JULIE DE JÉSUS, carmélite, LII.
Jumièges (Seine-Inférieure), XXXIV.
JUVENIS. Histoire du Dauphiné, XI.

L'Absie (Deux-Sèvres), XXI, XXII.
La Fare (Bouches-du-Rhône), XXII.
La Fère (Aisne), XLIV.
La Flèche, XLVI.
Lagnieu (Ain), XLV.
Laizy (Saône-et-Loire), XXXVI.
La Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres), LII.
Landevenec (Finistère), LXXXIV.
Langres. Officialité, LXXVIII.
LANGRET (Jean), évêque de Bayeux, LXIV.
LANGUET DE GERGY (Mgr), évêque de Soissons, LXXXIX.
Laon. Bibliothèque, LXII; histoire du diocèse, LX.
LA ROCHEFOUCAULD (de), cardinal, archevêque de Bourges, XXIV.

La Rochelle. Bibliothèque, XVIII; cathédrale, XXI; évêques, XXIII; interdiction du culte catholique, XVIII.
Latil (Mgr de), évêque de Chartres (1821-1824), LIII.
La Tour d'Auvergne (Mgr), évêque d'Arras, LIX.
Laval. Bibliothèque, LXXXII.
Le Clerc (Alix). Autobiographie, LXX.
Lectoure (Gers). Pouillé, XVI.
Ledru, abbé à Lèves, LIII.
Lescure (Mgr de), évêque de Luçon (1699-1723), XIX.
Lessay (Manche), LXVIII.
Lezay (Deux-Sèvres), LII.
Libra (Le P. de), chartreux, VII.
Liget (Le) (Indre-et-Loire), XLIV.
Lille. Bibliothèque, XXXII; Saint-Pierre, XXXIII.
Limoges. Clergé, XLV.
Lisieux. Chanoines, LXIV; évêques, LXXIII; obituaire, XI.
Lons-le-Saunier. Bibliothèque, XIV.
Lorraine (F.-A. de), évêque de Bayeux (1719-1728), LXXXV.
Lubersac (Mgr de), évêque de Chartres (1780-1791), LIII.
Luçon. Bénéfices, LXXXIV; évêques, I, XIX.
Lunéville. Bibliothèque, LXXXVIII.
Lyon. Bibliothèque de l'Université, XXXVII; — municipale, XXXVI; histoire ecclésiastique, LXXXIV; recueil sur l'Église, I.

Mâcon. Hôpital Saint-Jacques, XCV.
Maguelonne (Hérault). Évêché, XI.
Manche (Département). Abbayes, LXVII.
Mans (Le). Bibliothèque, LXXXIII; prieuré Notre-Dame de Beaulieu, XLVI.
Marmoutiers (Indre-et-Loire). Prieurés en dépendant, XLVIII.
Marseille. Bibliothèque, VII; Saint-Victor, LXXIX.
Martigny (Aisne). Curé, LXXXIV.
Martin de Boisville, évêque de Dijon, LXIV.
Maubeuge (Nord). Chapitre, XXXI.
Mauléon en Poitou. Trinité, XLVI.
Mazan (Ardèche), LXXIX.
Meaux. Bibliothèque, LIV.
Mélinais. Abbaye, XLVI.
Melun. Bibliothèque, LXXVI.
Mende. Église, LXXVI.
Merci (Ordre de la), LXXIX.
Mesnil-Villeman (Manche), LXIX.
Metz. Abbayes, XLVII; bibliothèque, LXXXIX; dames de Saint-Louis, VI; église Sainte-Glossinde, XC; évêché, XLVII; frères de l'Observance, XCV; pouillé, XC; recueil sur l'Église, XCIII.
Mont-Saint-Michel, LXVII.
Mont-Valérien, XXXVI.
Montagne de Reims. Doyenné, XLVI.
Montauban. Pouillé, XVI.
Montempuys, recteur de l'Université de Paris, L.
Montfort (Ille-et-Vilaine), XLVI.
Montivilliers (Seine-Inférieure). Bibliothèque, LXXII.
Montmorency (Marie-Félice de), LXV.
Montreuil (Aisne), LIX.
Mornac (Charente-Inférieure), XCVI.

Mornant (Rhône), XXXVI.
Mortemer (Seine-Inférieure), LXIV.
Moyenmoutier (Vosges), XC.

Nancy. Bibliothèque de la Société d'archéologie lorraine, XCI; — municipale, XC; couvents, XLV.
Nantes. Bibliothèque, LXXXIV.
Nanteuil-la-Vallée (Charente), XXII.
Narbonne. Bibliothèque, XLI; pénitents bleus, LXXIX; primatie, LVII.
Nîmes. Bibliothèque, XLIII; curés, XI.
Niort. Bibliothèque, XIX; Saint-Liguaire, XXI.
Nizors (Haute-Garonne), LXXX.
Nogent-sous-Coucy, LIX.
Nogent-sur-Seine (Aube), XLVIII.
Noyers (Eure), LXIV.

Oisemont (Somme), LVIII.
Orléans. Bibliothèque, LV.

Paimpont (Ille-et-Vilaine), XLVI, LXXXIV.
Parent de Rosan. *Collection*, LI.
Paris. Bibliothèque de l'Arsenal, XLIV; — de la Chambre des députés, XLVII; — de l'Institut, XLVIII; — de la mairie du XVIe, LI; — Mazarine, XLV; — Sainte-Geneviève, XLVI; — du Sénat, XLIX; — de la Société du Protestantisme, LII; — de l'Université, L; comptes, LXVI; cordeliers, LXXV; dignitaires de Notre-Dame, II; franciscains, XXXVI; histoire civile et religieuse, LV; hôtel-Dieu, II; Sainte-Opportune, II; Saint-Victor, II.
PERCHE. Monastères, LVI.
Perier, archevêque d'Avignon (1802-1818), X.
Pie VII. Concordat, LXXXIV; démêlés avec Napoléon, LXVI.
Pie (Mgr), évêque de Poitiers (1839-1880), LIII.
Plessis-Grimoult (Calvados), XLVI.
Plouvain. Abbayes du département du Nord, XXXI.
Poissy. Colloque, XCVI.
Poitiers. Antiquaires de l'Ouest, XXI; archives historiques, XXII; bibliothèque, XX.
POITOU. Protestantisme et jansénisme, XIX.
Pontoise. Carmélites, LIX.
Possédés de Louviers, XLVI.
Prémontré (Aisne), LIX.
Prompsault, abbé. Recueil, XXIX.
Protestant enfermé à la Bastille, LXVII.
Protestantisme en Poitou, XIX.
Prouille (Aude), VIII.
PROVENCE. Histoire religieuse, VII, XXXV.
Psaume (Nicolas), évêque de Verdun (1548-1575), XC.
Puy (Le). Bibliothèque, XXVII.

Quincy (Côte-d'Or), LXXVII.

Ramberviller. Bibliothèque, XCII.
Registres de Baptêmes, mariages ou décès, I, X, XVIII, XXIX, XXX, XL, LXIX, LXXXI.

Reims. Bibliothèque, LVII; hôtel-Dieu, LXIV; pouillé, IX, XLV, LXI; Saint-Denis, XLVI; Saint-Remy, XLV, LIX.
Remirement, XXXVIII, LXIV, LXXXIX, XC, XCI, XCVI.
Rennes. Bibliothèque de l'Université, LXXXV; Carmes, LXXXIV.
Renty (M. de). Lettres, II.
Retz (Cardinal de). Recueil Bouhier, LXXVIII.
Reuil (Seine-et-Marne), LIV.
Révolution française. Histoire religieuse, VI, XVII, XVIII, XXIII, XXXVI, XLV, LIII, LVII, LXVII, LXXVIII, LXXIX, LXXXI, LXXXII, LXXXIV, XCIV.
Rochefort. Bibliothèque, XXIII.
Rodez. Bibliothèque, V.
Rosset de Fleury, évêque de Chartres (1746-1780), LIII.
Rouen. Annales de l'église, V; bibliothèque, LXIV; sœurs de la Providence, XXVIII; statuts synodaux, LXXIX.

Saillant, curé de Villiers-le-Bel, XLIV.
Saint-Acheul (Somme), XLVI.
Saint-Ambroix (Gard), X.
Saint-Brieuc. Bibliothèque, LXXXVI.
Saint-Claude (Jura), XII.
Saint-Denis (Seine), XLVII; carmélites, XII.
Saint-Dié. Bibliothèque, XCIII.
Saint-Étienne. Bibliothèque, XL.
Saint-Josse-sur-Mer (Pas-de-Calais), LVIII, LXXXIX.
Saint-Laurent-lés-Mâcon, XXXIX.
Saint-Maigrin (Charente-Inférieure), XVIII.
Saint-Maixent (DeuxSèvres), XXII.
Saint-Malo. Seigneurie, LXXXVI.
Saint-Médard (Deux-Sèvres), LII.
Saint-Méen (Ille-et-Vilaine), XLVI, LXXXI.
Saint-Mihiel (Meuse), XC.
Saint-Mont (le), LXXXIX.
Saint-Omer. Bibliothèque, XXXIII.
Saint-Papoul (Aude), XLI; évêque, VIII.
Saint-Pierremont, LXXXIX.
Saint-Pol. Bibliothèque, XXXIV.
Saint-Riquier (Somme), LXIV.
Saint-Robert (Isère), XXXVI.
Saint-Sacrement (Compagnie du) à Marseille, VII; — à Tours, LXXXI.
Saint-Vincent de Paul (Société de), XLIII.
Sainte-Savine (Aube), LXXVIII.
Saintes. Évêques, XXIII.
Salenques (Ariège, commune de Bordes-sur-Arize), LXXX.
Saim (Prince de). Requête, LXXXVIII.
Sées (Orne). Abbayes, LXXI; chapitre, XLVI.
Senones (Vosges), XC.
Sens. Archevêquee, XLV; bibliothèque, LXXIV; chroniques de Saint-Remy, LVII; pouillé, LV.
Sermet, évêque constitutionnel, LXXIX.
Sicler (Sébastien), ermite, XCVI.
Soissons. Notre-Dame et Saint-Jean-des-Vignes, LIX.
Strasbourg. Bibliothèque, XCV.

Taffoureau, doyen de Sens, LXXIV.

Tarascon (Bouches-du-Rhône). Frères-Prêcheurs, VII.
Tarbes. Bibliothèque, IX.
THÉLU, curé, LIII.
Thionville. Augustins, XC.
THOLOSANI (Le P.). Histoire religieuse de Provence, XXXVI.
Tilly-sur-Seulles (Calvados), LXIV.
Tonnerre. Bibliothèque, LXXVII.
Torigny-sur-Vire (Manche), LXIV.
Toul. Chapitre, LXIV; évêques, I, XCVI.
Toulouse. Bibliothèque de l'Université, LXXX; — municipale, LXXIX; Saint-Sernin, XLVI.
Tournon (Ardèche). Carmes, XXXVII.
Tours. Bibliothèque, LXXXI; conciles, LXXXIV; Saint-Martin, X, XXI.
Tracy-le-Val (Oise), LIX.
Tréport (Seine-Inférieure). Saint-Michel, XLVI.
Trinitaires. Recueil, VII.
Troyes. Bibliothèque, LXXVIII; évêques, XLV.
Tully (Pas-de-Calais), XXIX.

Uzès (Gard). Cathédrale, XLVI; paroisses, XI.

Vaison (Vaucluse), XCVI.
Val-Sainte-Marie en Royanais, XI.
Valsery (Aisne), LIX.
Vauclerc (Aisne), LIX.
Verdun. Bibliothèque, XCIV; diocèse, XC; évêques, I; synodes, XC.
Versailles. Bibliothèque, LVI.
VIALART, évêque de Châlons, LII.
Villeneuve-lés-Avignon (Gard). Abbaye, X.
VILLERODE, épitaphier des Pays-Bas, XXXI.
Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise), XLIV.
VINTRAS (Secte de), XC.
Vire. Bibliothèque, LXXIII.
Vitry-le-François. Bibliothèque, LXIII.
Viviers (Ardèche). Diocèse, XXVII.

BULLETIN CRITIQUE

Fernand VERCAUTEREN. — *Étude sur les Civitates de la Belgique seconde. Contribution à l'histoire urbaine du Nord de la France, de la fin du* III*e siècle à la fin du* XI*e siècle* (Tome XXXIII des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*). — Bruxelles, Marcel Hayez, 1934. In-8° de 488 pages.

Ce titre indique le sujet et la division du livre. Le travail de M. Vercauteren comprend en effet deux parties, une d'analyse : la monographie de chacune des douze cités de la Belgique seconde; l'autre de synthèse : les conditions générales de la vie urbaine dans le nord de la France aux dates indiquées. Sujet ardu et aride : M. Vercauteren a le courage de prendre l'histoire des villes du Nord au moment où les premières invasions germaniques vont les ruiner, et de s'arrêter juste à l'instant où les communes vont s'éveiller. Il faut lui savoir grand gré d'avoir traité cette période qui, dans la pauvreté des faits et la rareté des documents ne permet guère à l'érudit de briller. Il a réuni pourtant une masse impressionnante de renseignements. Il en fait, s'il le faut, une critique pertinente et fine, même s'il ne doit pas être de l'avis de maîtres qu'il vénère, comme M. Pirenne. C'est un livre d'une belle et solide information.

Sa première partie (monographies) est très précieuse. L'auteur se défend bien de faire de l'histoire locale. Et, de fait, il ne s'embarrasse pas de discussions, passionnantes pour les chercheurs locaux, mais moins importantes pour celui qui s'intéresse d'abord à l'histoire générale. Ses bibliographies, qui sont à jour, permettront d'ailleurs à celui qui veut étudier plus profondément l'histoire d'une des villes en question de pousser ses recherches, sans perdre de temps à consulter des livres de seconde main, ou des ouvrages vieillis et déclamatoires.

Dans la longue période de huit siècles qu'il étudie, M. Vercauteren a établi — d'ordinaire — trois coupures : du IIIe au VIIIe siècle; la période carolingienne; les Xe et XIe siècles. La difficulté d'interprétation et le petit nombre des documents mérovingiens ne lui permettait pas de faire mieux.

Plusieurs points ont surtout retenu son attention, et il a su les mettre en lumière.

1° *La situation matérielle et morale des villes du Nord à la fin de l'Empire romain.* Le fait dominant, c'est l'inquiétude que provoquent les invasions barbares. Partout les villes se closent de murs. En général, et ce fait signifie peut-être une décadence commençante, et non pas seulement une nécessité de défense, les murs ne couvrent pas tout l'espace occupé par la cité au début du IIIe siècle. Ainsi en va-t-il pour Reims, Amiens, Beauvais, Soissons, Tournai.... Leur population, que M. Vercauteren essaie de calculer

par les moyens classiques (dont le plus simple est de rechercher les populations logées au XVIIIe siècle sur l'emplacement des vieilles cités), est médiocre, à peine 6 000 pour Reims, la plus importante, 2 100 pour Amiens et Soissons, 400 pour Senlis. Il note d'ailleurs que ces chiffres ne sont qu'approximatifs et qu'il faut s'en défier, les emplacements libres dans les cités du XVIIIe siècle n'étant pas les mêmes que dans celles de l'époque barbare. En interprétant les données que lui fournit la circulation des monnaies, il montre combien le commerce diminue. De même les industries locales (verrerie, par exemple) se meurent.

Pour l'introduction du christianisme, il reprend simplement les dates de Mgr Duchesne, dans ses *Fastes*.

2° *L'origine et le développement des divers pouvoirs qui se partageront l'influence dans les cités.* Ils sont de deux sortes, civils et religieux. M. Vercauteren note les constructions d'évêchés, la fondation des chapitres, des grandes abbayes. Il montre l'importance du rôle de l'Église dans le développement des villes à l'époque mérovingienne et carolingienne. La stabilité relative des institutions ecclésiastiques, la richesse des abbayes généralement installées en dehors de l'enceinte, groupant autour de leurs églises et de leurs exploitations rurales de petits villages, amorces des faubourgs, l'influence grandissante de l'évêque qui finit par supplanter le comte de l'époque mérovingienne, tout cela fait de l'Église la première puissance de la cité. Le chapitre consacré au « paysage urbain » et au « *suburbium* » (374-396) est extrêmement suggestif. L'empreinte ecclésiastique est la plus visible.

Le pouvoir civil est représenté sous le Bas-Empire par des généraux qui transforment les cités en dépôts de matériel et en garnisons. Les comtes apparaissent à l'époque mérovingienne. Mais l'autorité du comte et du roi va décroissant après le VIIe siècle, et disparaît, sauf à Senlis qui fait partie du domaine royal au haut Moyen Age, à Laon où l'évêque n'acquiert pas le *comitatus;* à Noyon où une tour reste au pouvoir du châtelain royal.

3° *La condition des personnes et des terres.* Ce chapitre est l'un des plus importants du livre. C'est l'occasion pour M. Vercauteren de redresser au passage certaines affirmations de détails du travail de Flach sur les *Origines de l'ancienne France.* Appuyé sur M. Levillain, il nous montre dans les exemptions d'impôts dont jouissent, surtout depuis le VIIe siècle, les terres épiscopales, l'origine du pouvoir civil des évêques du Nord. Cette vue n'est pas nouvelle, mais elle a l'avantage de rendre compte des réalités assez diverses que révèlent les études de détail, mieux que l'explication simpliste qui faisait de l'évêque le successeur du « *defensor civitatis* », thèse combattue jadis par M. Chénon. La richesse croissante des évêchés, l'immunité dont jouissent les terres épiscopales, le prestige moral d'un personnage souvent puissant près du roi, voilà les vraies origines d'une situation privilégiée contre laquelle personne ne songe encore à s'insurger au XIe siècle.

Les études sur les villes du Nord révèlent dans le détail un autre caractère de la situation juridique des personnes et des terres : leur diversité. Juridictions épiscopales, canoniales, monastiques, comtales, royales s'enchevêtrent en un écheveau impossible, pour ainsi dire, à démêler.

4° Enfin, *la vie économique des cités.* Les relations économiques des villes du Nord avec l'Orient au temps mérovingien sont établies par une foule de détails que vient corroborer lumineusement la carte de la page 449 sur l'extension du type monétaire de Marseille en Gaule au VIIe siècle. Mais on est alors en pleine décadence commerciale. L'économie rurale, la tendance à vivre des produits du domaine, qu'on échange contre d'autres produits complémentaires dans les foires, est la règle. Les transformations économiques de l'époque carolingienne sont concrétisées par une carte (p. 455). A cette époque les relations avec l'Orient (reste de la civilisation impériale, quand le Nord était la porte de la Bretagne), ont cessé. Les villes du Nord se confinent davantage dans leur rôle de centres régionaux. Mais les invasions normandes empêchent le développement amorcé de prendre l'importance qu'il aurait dû normalement avoir, étant donné les relations qui existent alors entre le Nord de la France et les bassins de la Meuse et de l'Escaut. La vraie renaissance commerciale, celle qui prépare les grands développements du XIIe et du XIIIe siècles, commence au XIe. L'orientation vers le Nord et les pays scandinaves se précise. Mais les cités de la partie sud de l'ancienne Belgique seconde, Châlons entre autres, subissent de plus en plus fortement l'attraction de la Champagne. L'unité ancienne du territoire est brisée et elle ne renaîtra plus.

C'est la conclusion de M. Vercauteren. Entre le pôle d'attraction du Nord et le pôle champenois, les cités du bassin de l'Oise, Reims, Soissons, Noyon, Laon et Senlis conservent plus longtemps leur physionomie de vieilles *civitates* carolingiennes, centres administratifs, religieux, environnés de vastes domaines.

E. JARRY

Jurgis BALTRUSAITIS. — *Art sumérien et art roman* (Forme et style. Essais et mémoires d'art et d'archéologie). — Paris, Leroux, 1934. In-8° de 96 pages, 40 figures.

M. J. Baltrusaitis, qui a déjà publié d'importants travaux sur l'art médiéval en Géorgie et en Arménie et sur la stylistique ornementale dans la sculpture romane, apporte aujourd'hui une intéressante contribution au difficile problème des rapports de la sculpture romane et des arts orientaux, qui a déjà retenu depuis longtemps l'attention d'archéologues et d'historiens d'art, tels que Pottier, M. Strzygowsky, M. Mâle entre autres.

Il rappelle d'abord les principes qu'il a exposés dans sa *Stylistique,* et d'après lesquels, dans la sculpture romane, les schémas

de composition, dans la courbe desquels s'inscrivent hommes, bêtes et monstres, sont inspirés par une géométrie ornementale. Les mêmes principes — composition géométrique des figures — ont été appliqués à une époque beaucoup plus ancienne dans l'Asie antérieure, ainsi qu'on peut le constater de l'étude des nombreux objets se rattachant à l'art sumérien. Une habile juxtaposition de quelques figures de l'art sumérien et de l'art roman illustre ces curieuses concordances.

Il étudie ensuite les règles ornementales dans les arts anciens de l'Asie et dans l'art roman, qu'il s'agisse de la composition des animaux (animaux en rinceau, monstres à double corps, monstres bicéphales, etc.), ou des personnages (personnage ornemental, bicéphale, entouré d'animaux, sirène à double queue). Un autre chapitre est consacré aux concordances iconographiques. Ce sont des démons assyriens qui profilent, sur les chapiteaux de Nazareth, leur silhouette difforme. Le personnage, tenant dans ses mains, comme un gibier, de petits êtres humains, qui est gravé sur un cachet syro-cappadocien, réapparaît sur un chapiteau de la crypte d'Hagetmau. La scène de Gilgamesh terrassant un quadrupède, tête en bas, devant un personnage, la déesse nue, tel qu'on la voit sur un cylindre du style de Kerkouk, se retrouve, avec une autre signification, sur la façade de Saint-Michel de Pavie. L'ancêtre lointain de l'âne musicien de Saint-Sauveur de Nevers, de Saint-Parize-le-Châtel, de Saint-Agnan de Cosne, de Fleury-la-Montagne..., est celui de la tombe du roi d'Our.

S'il est donc certain que l'art roman s'est inspiré des anciens arts de l'Asie, par quel chemin le contact a-t-il pu s'établir ? L'interprétation des formes orientales en Occident existait déjà dans la seconde période hallstatienne et à l'époque de La Tène. L'art étrusque, lui aussi, fut une source puissante de la propagation des vieux thèmes asianiques. Les Coptes, les Syriens, les Barbares, les Arabes et Byzance enfin ont fortement contribué à élargir ce fonds précieux d'images et de motifs venus de l'Orient ancien dès l'époque protohistorique.

Quelle fut l'importance proportionnelle de chacun de ces apports dans la genèse du style décoratif roman ? C'est ce que l'auteur résume de la façon suivante : « Si l'art barbare, annoncé lui-même en partie par Halstatt et La Tène crée un terrain fertile pour le développement des formes géométriques et fantastiques dont il apporte quelques éléments, l'art arabe participe à la formation du génie abstrait de l'artiste. Les objets sassanides enrichissent le répertoire thématique. Les calligraphes des manuscrits raniment et assouplissent le mécanisme déjà durci des métamorphoses imagées à l'intérieur des formes stables. Ils évoquent tous certaines voies possibles par lesquelles l'Occident a pu prendre un contact plus ferme avec une Asie plus ancienne et plus authentique. »

Dans cette prise de contact, la Transcaucasie a dû jouer un rôle de premier plan, car la culture sumérienne avait dû s'étendre au

delà du mont Ararat. Or, tout ce vieux fonds asiatique renaît et se développe avec richesse dans les régions du Caucase, à une époque qui précède immédiatement la formation de l'art roman d'Occident. Les thèmes, le style, la technique de la sculpture du Caucase médiéval sont un héritage direct du fonds régional ancien, dont on soupçonne les rapports avec l'art sumérien. Mais cette sculpture a aussi sa personnalité. Le trait essentiel qui la caractérise, c'est sa qualité monumentale, contrastant avec la petite échelle des compositions asianiques, dont il a été question précédemment. A Akthamas, dans le Caucase, il ne s'agit plus de sceaux ni de cylindres, mais de frises, de chapiteaux, de tympans monumentaux.

Comme d'autre part, l'auteur a déjà étudié au cours d'un travail antérieur — cité au début de ce compte rendu — les rapports stylistiques des formes arméniennes et géorgiennes avec la sculpture romane, et trouvé les mêmes lois dans la technique de la composition, il est donc amené maintenant à se demander si cet ensemble de reliefs caucasiens ne constitue pas une des expériences préliminaires de la sculpture romane. Après avoir noté quelques coïncidences entre des sculptures de ces deux domaines artistiques, il recherche et commente les contacts ayant pu s'établir entre l'Arménie, la Géorgie et l'Occident chrétien.

Si, dans la question de la propagation et de la renaissance des formes sumériennes, les arts du Caucase semblent avoir joué un rôle considérable, si les artistes de ce pays les ont pour la première fois appelés à une expérience monumentale, n'oublions pas, toutefois, que ces sculptures sont réparties sans ordre dans les diverses parties de la bâtisse. C'est à l'art roman d'Occident qu'il appartiendra, en les incorporant aux parties essentielles de l'édifice, de réaliser une harmonieuse combinaison entre le bloc d'architecture et le décor sculpté. Le livre s'achève ainsi sur un hommage à la forte personnalité de l'art roman, dont le répertoire ornemental, enrichi par les calculs de plusieurs époques, conserve cependant un sens et un accent nouveaux.

L'ouvrage de M. Baltrusaitis, bien composé et clairement rédigé, est très heureusement illustré de dessins au trait de l'auteur, qui en commentent le texte avec l'élégante rigueur de figures géométriques.

En terminant, félicitons l'auteur de l'intérêt de ses travaux, qui dénotent en outre un rare esprit de suite, car le livre que nous venons d'analyser, ne constitue qu'un chapitre de la vaste enquête qu'il a entreprise sur les origines du décor ornemental de l'art roman, et qu'il poursuit avec succès, sans s'embarrasser outre mesure des idées acquises.

Jean VALLERY-RADOT.

Édouard PERROY. — *L'Angleterre et le Grand Schisme d'Occident. Étude sur la politique religieuse de l'Angleterre sous Richard II (1378-1399).* — Paris, J. Monnier, 1933. In-8° de 459 pages.

L'importante étude que M. Perroy vient de consacrer à la politique religieuse de Richard II a déjà reçu la meilleure et la plus autorisée des louanges : elle a valu à son auteur le grade de docteur ès-lettres avec la mention très honorable.

Quiconque étudie le Grand Schisme d'Occident se voit contraint de corriger et de compléter l'œuvre de Noël Valois; tâche bien ingrate, car l'on risque, ce faisant, d'être taxé de présomption. Nul, certes, ne songe pourtant à diminuer le mérite d'une œuvre admirable qui, en déblayant le terrain, a rendu possibles les études postérieures. Il en est des travaux d'histoire comme des systèmes; « il ne faut pas, disait Guyau, leur demander d'être vrais. mais de le devenir ».

Valois s'étant attaché surtout à l'étude des chroniques et des sources religieuses : registres pontificaux, travaux des canonistes, actes des conciles, il reste à sonder les archives politiques. Un long séjour en Angleterre a permis à M. Perroy de dépouiller avec soin au Public Record Office ou au British Museum les archives de la Chancellerie et de l'Echiquier, du Parlement et du Conseil royal, du duché de Lancastre, et plusieurs autres fonds moins importants.

L'auteur consacre un premier chapitre à l'étude des relations entre l'Angleterre et le Saint-Siège au XIVe siècle, principalement sous le règne d'Édouard III. L'on voit d'abord à quel point le séjour des papes en Avignon a envenimé les rapports entre Londres et la Cour pontificale. Les cardinaux sont en majorité français; c'est à eux, à des ennemis, que sont attribués les plus beaux bénéfices. Une question de nationalité se mêle donc aux vieilles rancœurs des Anglais, victimes de la fiscalité pontificale. C'est au Parlement de Carlisle, dès 1307, qu'est déclenchée la première attaque contre les abus de la Chambre apostolique. Clément V vient de s'installer en France. L'honneur national des autres pays s'en trouve offusqué; il s'exaspère.

Aussi, lorsqu'en 1378, un pape italien est élu, c'est une délivrance. On se rallie pleinement à lui, avec une spontanéité qu'il importe de mettre en relief. Il n'est point exagéré, par conséquent, d'affirmer que la cause première du schisme est la crue de la puissance capétienne et l'asservissement où cette puissance réduisit la papauté pendant plus de soixante-dix ans. Le schisme, en somme, ne créa pas de toutes pièces une situation nouvelle. Les diverses puissances conservèrent, en 1378, les positions précédemment prises; ainsi, l'adhésion de tel peuple à telle obédience se fit-elle, pour ainsi dire, de manière réflexe. Le schisme est né de ces rivalités; il ne les a pas créées; du moins les a-t-il renforcées, en donnant aux hostilités qui suivirent l'apparence de

guerres saintes. Ce furent, en réalité, toujours les mêmes antagonismes profonds. Seuls, le vocabulaire s'enrichit d'expressions inédites et la diplomatie de prétextes nouveaux.

Ce caractère du Grand Schisme, souvent méconnu, est bien mis en lumière par M. Perroy. Nombre de textes et d'exemples l'attestent sans contredit.

Il est remarquable, notamment, que les chroniqueurs anglais contemporains, tel Walsingham, parlent peu de la décision du Parlement de Gloucester (octobre 1378), reconnaissant Urbain VI comme le vrai pontife. D'aucuns, même, n'en soufflent mot. Cette décision s'imposait; elle ne fit pas sensation.

Avant même le Parlement de Gloucester, à l'époque où les cardinaux « ultramontains » réfugiés à Anagni n'avaient pas encore tenu un second conclave, un libelle circula en Angleterre, qui les jugeait très sévèrement. « Si le conclave d'avril avait élu un français, on n'aurait jamais fait d'objections ni parlé de pressions illicites » (pp. 64-65).

Puis, lorsque fut connu, vers la mi-octobre, le résultat du conclave de Fondi, on en voulut trouver une explication conforme aux préoccupations nationales : les cardinaux français ne pardonnaient pas à Urbain VI d'avoir fait, en plein consistoire, l'éloge d'Édouard III. « Déjà, ajoute M. Perroy, par de telles légendes, une question où le sort de l'Église était en jeu se trouvait rabaissée au niveau de la querelle franco-anglaise. Un nationalisme étroit avait d'avance jugé les cardinaux. » (p.54).

Peut-être cette rumeur qui courut Londres et que rapporte l'*Anonimalle Chronicle* était-elle sans fondement. Il est, du moins, facile d'établir que le rôle joué par Charles V et son émissaire Jean de la Grange fut prépondérant et détermina la décision des cardinaux français. L'indulgence de Valois et de Delachenal à l'égard du roi de France est peut-être excessive. Il est acquis que celui-ci, après avoir convoqué une assemblée générale du clergé de France, ne tint aucun compte de ses décisions qui étaient fort prudentes. Il promit secrètement son appui aux cardinaux de Fondi. L'auteur de la *Chronique des Quatre premiers Valois* affirme, d'ailleurs, qu'il reconnut, à son lit de mort, sa culpabilité et s'en repentit. Le jugement des Anglais n'était donc pas erroné, encore qu'il fût mal éclairé.

Le chapitre consacré à la tentative d'alliance anglo-impériale est aussi des plus intéressants. Il n'y avait, jusqu'à ce jour, sur la question, que quelques mémoires assez confus. M. Perroy montre fort bien, en quarante pages, comment Richard ne put séparer la France de l'Empire, à qui elle était fort attachée en la personne de Charles IV de Bohême, roi des Romains, puis de son fils Wenceslas. Le rôle tenu par Pileo da Prata dans ces négociations est remarquablement mis en lumière; et aussi les complaisances de Wenceslas pour les « fauteurs de l'intrus », complaisances que le roi des Romains devait, en 1400, payer de sa couronne. Le traité signé à Prague le 12 janvier 1383 par les ambassadeurs anglais et

Wenceslas n'était qu'une simple et vague promesse d'amitié perpétuelle entre le roi des Romains et Richard II. De croisade contre les schismatiques, il n'était point question en cet instrument. Dans le même temps, d'ailleurs, qu'il signait le pacte, Wenceslas ne ménageait pas ses témoignages de sympathie à Charles VI, ni même à Louis d'Anjou qui disputait alors à Charles III de Durazzo la possession du royaume de Naples.

Et cependant, Richard II s'était opposé de toutes ses forces à la descente en Italie du duc d'Anjou, que la reine Jeanne avait choisi pour héritier. Il avait même fait conclure par ses ambassadeurs Daggworth et Skirlaw un traité par lequel il s'engageait à unir ses forces à celles de Charles de Durazzo. M. Perroy pense que ce ne fut là qu'un zèle éphémère : il ne semble pas que le traité ait reçu la ratification de Richard. Il n'en est pas moins certain que le gouvernement de Londres intervint auprès de plusieurs cités italiennes pour leur enjoindre de s'opposer de toutes leurs forces à une tentative dirigée contre « le saint du Seigneur » c'est-à-dire Urbain VI. Une lettre de Richard, véritable ultimatum adressé à Florence, se trouve conservé aux Archives de cette ville (Archiv. diplom., Riformagioni, Atti pubblici, 1379, ott. 12. La date de 1379, assignée au document par une mention d'archiviste, est certainement inexacte; le document est, je crois, de deux ou trois ans postérieur.)

Peu de temps après, Urbain VI lançait contre son ancien champion, Charles de Durazzo, une sentence d'excommunication majeure. Puis, en proie à sa fureur coutumière, il emprisonnait et mettait à la question ses propres cardinaux. Lui-même ne tardait pas à tomber aux mains de son adversaire qui l'enfermait dans la forteresse de Nocera. Délivré, enfin, par les rares amis qui lui restent fidèles, il se réfugie à Gênes. Et là, il rêve de soustraire la Provence, toute voisine, à la domination de Louis II d'Anjou. On sait qu'au printemps de 1386, Raymond de Turenne se révolta contre celui-ci, dont il était vassal pour les places de Saint-Rémy et des Baux. Mais, ce que l'on ignorait généralement jusqu'à ce jour, c'est le rôle que joua Urbain VI dans la genèse de cette rébellion. Des documents cités par M. Perroy, il appert que le pape de Rome fonda sur elle de très sérieux espoirs; il escomptait notamment qu'elle serait un obstacle à l'expédition en Italie que projetait le jeune Louis II d'Anjou.

Les trois derniers chapitres du volume sont consacrés au conflit entre l'Angleterre et le Saint-Siège, au rapprochement avec la France, enfin, à la « voie de cession », ce remède que, dans les dernières années du XIVe siècle, on crut infaillible : il s'agissait d'obtenir le désistement des deux pontifes, puis de provoquer un conclave qui, en élisant un seul pape, mettrait enfin un terme aux tribulations de l'Église.

Au vrai, si Richard II renonça à la « voie de fait », ce n'était pas seulement par conviction et dans l'intérêt du Saint-Siège; il voyait, dans ce changement d'attitude, le moyen d'obtenir de

Charles VI l'aide qui s'avérait nécessaire pour dompter les barons anglais de plus en plus indociles. Une fois encore, une politique égoïste prévalut sous des apparences de désintéressement. De ce mensonge, néanmoins, ne furent pas dupes ceux qui aspiraient sincèrement au bien de l'Église; ils reprochèrent au roi d'Angleterre ses complaisances pour des « fauteurs de l'intrus ». Et lorsqu'Henri de Lancastre débarqua en Angleterre, le bruit se répandit très vite « que l'appui de la Cour de Rome était assuré au prétendant : Henri IV n'était pas seulement le champion des libertés populaires; il devenait un héros, un saint; il allait rétablir la vraie foi dans le royaume d'Angleterre ».

Telle est la conclusion de M. Perroy. Elle semble annoncer un second volume, où sera étudiée la politique religieuse d'Henri IV de Lancastre. Souhaitons donc, après avoir félicité l'auteur pour le remarquable travail qu'il a déjà donné, que cette seconde étude voie le jour le plus tôt possible ; elle rendra, comme la première, d'appréciables services à tous ceux qu'intéresse l'histoire du Grand Schisme d'Occident.

Michel de Boüard.

Funck-Brentano. — *Luther.* — Paris, Grasset, 1934. In-8° de 350 pages. Prix : 25 francs.

Une biographie de *Luther,* signée Funck-Brentano, on est sûr d'avance que cela ne peut pas être un livre ennuyeux. De fait, l'ouvrage se lit avec une extrême facilité et un vif intérêt. Il peut donner au grand public une idée superficielle du vaste sujet qu'il traite. La vie de Luther fut un drame : drame dans le cloître d'abord, puis drame dans le Saint Empire, enfin drame dans l'Église tout entière. Rien n'est plus difficile que de saisir tous les aspects de cette formidable tragédie. Le dessein de M. Funck-Brentano n'a pas été d'en reproduire toutes les péripéties. Le distingué historien se sent un peu dépaysé dès qu'il aborde les questions de doctrine. Il se tire un peu vite d'affaire en disant qu'au fond la doctrine de Luther est sans importance, qu'elle est *enfantine.* Nous sommes bien de son avis. Mais si enfantine qu'elle soit, dans son fond philosophique, la théologie de Luther n'en a pas moins exercé une action d'une puissance prodigieuse. Il aurait été bon de le dire et d'expliquer pourquoi. Mais nous ne nous permettrons pas de chercher querelle sur ce point à l'illustre auteur. Ce qui nous semble plus grave, c'est l'emploi qu'il a fait des « sources » de la vie de Luther.

Quelques détails sont ici nécessaires.

On sait qu'il y a en gros trois sources principales de la vie de Luther. Ce sont, par ordre d'importance et de valeur documentaire : les *Lettres,* les *Œuvres* et enfin les fameux *Tischreden* ou *Propos de table.*

De toute évidence, la correspondance si touffue, si abondante,

si curieuse de Luther est pour ses biographes le recueil le plus précieux. Ils y peuvent suivre pas à pas l'évolution de leur héros, ils y trouvent le remous de ses sentiments, l'idée première de ses travaux publiés, les détails sur leur exécution, la réaction dans son cœur du succès qu'ils obtiennent. La correspondance de Luther, maintes fois publiée, l'a été de nouveau, depuis 1884, par les soins de Enders d'abord, puis de Kawerau, de Flemming, et en dernier lieu de Otto Albrecht. Cette collection de lettres n'a été terminée qu'en 1923. Elle contient 3 818 lettres de Luther ou à Luther, soigneusement reproduites et annotées. Elle compte dix-huit volumes. C'est déjà un grand étonnement de ne pas voir figurer cette splendide collection dans la courte liste bibliographique de M. Funck-Brentano, alors que, selon toutes les règles critiques, elle y devait figurer au premier rang, et avoir été utilisée plus abondamment que toute autre source.

En second lieu, il y a les *Œuvres* de Luther dont la meilleure édition est celle de Weimar, collection énorme, où il y a beaucoup de fatras, où il est nécessaire de savoir choisir les documents les plus décisifs et les plus illustres, parce que ce sont ceux qui ont le plus « agi ».

Il y a enfin les *Propos de table,* que nous possédons maintenant, en édition critique et définitive, en six volumes de l'édition Weimar.

M. Funck-Brentano place cette troisième source « au premier plan » (voir sa Bibliographie, à la fin de l'ouvrage). Cette appréciation sera sûrement discutée par les luthérologues. Il y a eu en effet, depuis une trentaine d'années, de nombreuses études sur les *Propos de table.* Ernest Kroker a ouvert le feu, en 1903, dans la magistrale introduction de sa publication intitulée *Luthers Tischreden in der Mathesischen Sammlung*[1]. Le luthérologue américain Preserved Smith publiait à son tour en 1907 une étude fort bien conduite sur les *Propos de table* et leur valeur documentaire, sous ce titre : *Luther's Table Talk, a critical Study*[2]. Enfin, pour la France, la *Revue des Questions historiques* a donné sous la même signature que celle de la présente récension, un travail intitulé : *les Propos de table de Luther,* étude critique sur leur origine et leur valeur comme source de l'histoire de Luther. Ce travail se trouve dans la collection de la Revue, aux années 1911 et 1912. Il est à remarquer que l'édition Weimar a été précisément confiée à Ernest Kroker, dont les données sur les *Propos de table* et leur valeur documentaire sont devenues en quelque sorte classiques.

Quelle était donc l'appréciation de Kroker, dès 1903 ? La voici en propres termes : « A la vérité, écrivait-il, dans l'introduction citée plus haut, les *Tischreden* ne doivent être employés pour des travaux scientifiques que dans le cas où la date, le nom du transcripteur et le texte sont bien établis; mais dans ce cas, ils doi-

1. Leipzig, Teubner.
2. New-York, Columbia University Press.

vent être employés sans restriction. L'on rencontre encore maintenant plus d'un haussement d'épaules : « Oui, dit-on, l'origine de ces *Propos* est cependant bien incertaine ! » Aussi longtemps que nous n'avions à notre disposition que la collection d'Aurifaber ou les publications de Foerstemann, Bindseil ou Irmischer, ce doute était légitime, mais en face des originaux, il devait être écarté définitivement. Quiconque s'adonne personnellement au laborieux travail de confrontation et de comparaison des Parallèles acquerra sûrement la conviction que les originaux des *Tischreden,* à l'exception de *Cordatus,* méritent pleine confiance, et tout au moins la même confiance que nous accordons aux sermons non publiés par Luther lui-même, mais relevés et livrés à l'impression par ses amis et disciples. »

On voudra bien noter que, dans les dernières lignes qui viennent d'être citées, surgit en somme une de ces restrictions que le début de la même citation prétendait écarter. Les *Propos de table* n'ont pas plus de valeur que des « notes de cours » non revues par le maître, ou que des « notes de sermons » prises au vol et non révisées par le prédicateur. Quelle distance entre des documents de cette sorte et les Lettres émanant de la main même de Luther, ou les Œuvres publiées par lui !

« En réalité, disions-nous, en terminant l'étude ci-dessus rappelée, nous sommes en face d'un ensemble de documents très précieux et d'une exactitude suffisante pour en autoriser l'emploi, dans certaines limites. Mais on n'y trouvera, ne l'oublions pas, qu'un *abrégé* des paroles de Luther. Bien plus, c'est un abrégé qui a subi des retouches, des arrangements, et l'on peut douter qu'ils aient été toujours parfaitement heureux. C'est donc là une source importante pour l'histoire de Luther, mais d'une authenticité notablement inférieure à celle des lettres et des ouvrages, inférieure même à celle des Sermons qui ont pu être approuvés par le maître en personne. »

Mais ce n'est pas tout. Accordons que les *Propos de table* nous fournissent un « Luther en robe de chambre » à peu près authentique, et d'autant plus attachant qu'il est ainsi plus pittoresque, — car c'est cela, manifestement, qui a séduit M. Funck-Brentano — il n'en reste pas moins que ces *Propos* ne nous sont rapportés qu'à partir de 1531, environ. Or, à cette date, Luther a beaucoup changé. Il était si loin de ses origines catholiques, il avait parcouru tant de chemin qu'il ne se souvenait souvent plus exactement de la route suivie ! Son imagination travaillait sur son propre passé. Selon le joli mot d'un luthérologue protestant, il devenait « mythique » pour lui-même. Tous les Propos de Luther sur la période antérieure à 1520, sont nettement suspects. « La période avant 1520, a écrit Heinrich Boehmer[4], devient pour lui de plus en plus papiste. Au temps du « papisme », tout était mauvais. La Bible était inconnue, les Prophètes ignorés, personne ne compre-

4. *Luther im Lichte der neueren Forschung,* p. 29.

nait le psautier. » Luther donc noircit sa jeunesse afin de noircir le papisme. Il « brûle ce qu'il avait adoré ». Sur sa vie au couvent, tous les témoignages que nous tenons de sa bouche sont tendancieux. Il assurait dans ses leçons sur l'Épître aux Romains, qui sont de 1515-1516, que « depuis deux cents ans, il n'y a pas eu de temps où il était meilleur d'être religieux que maintenant... Je sais, ajoutait-il, que le moine, s'il possède l'amour (de Dieu) doit être le plus heureux des hommes... » Plus tard, il ne parlera plus ainsi. Ses *Propos de table* ont jeté une ombre écrasante sur la période monacale de sa vie. On pourrait opposer ainsi, pour toute sa période catholique, les témoignages de ses premiers écrits ou de ses premières lettres aux racontars ultérieurs.

Il semble que M. Funck-Brentano ne se soit pas assez méfié de cette insuffisante valeur documentaire de la source qui lui a le plus servi, dans toute la première partie de son ouvrage. A partir de 1530, les Propos de Luther qui ne parlent pas de sa jeunesse ont une tout autre valeur. M. Funck-Brentano y a fait de curieuses découvertes. Certes, les traits qu'il leur emprunte ne changent pas substantiellement la physionomie connue de Luther, depuis les travaux décisifs de Denifle, de Sheel, de Grisar, etc. Mais on y trouve des choses étranges, notamment le Propos que l'historien nous rapporte au sujet du Christ. On nous pardonnera de citer ce dégoûtant passage : « Le Christ, dit Luther, a commis l'adultère une première fois avec la femme à la fontaine, dont parle Jean. Ne murmurait-on pas autour de lui : « Qu'a-t-il donc fait avec « elle ? »; puis avec la Madeleine, puis avec la femme adultère qu'il a tenue quitte si légèrement. Ainsi, le Christ, si pieux, a dû forniquer, lui aussi, avant de mourir ! »[5]

Voilà qui est énorme et que les autres biographes de Luther n'avaient pas encore signalé, à notre connaissance du moins. M. Funck-Brentano nous assure que des libres-penseurs, des athées, se sont effarés eux-mêmes devant le scandale des affirmations de Luther. Cependant, nous croyons que l'interprétation de l'historien est un peu forcée. Il n'est pas nécessaire de croire que Luther a voulu dire, comme M. Funck-Brentano le pense, que le Christ avait été « l'amant » des trois pécheresses en question. Luther n'était tout de même pas assez fou pour aller jusque-là, croyons-nous. Mais il était obsédé par l'idée du péché. Il n'avait jamais su distinguer entre *sentir* et *consentir* — l'observation est de Denifle. Il ne craignait donc pas de dire que la sublime bienveillance du Christ pour les trois pécheresses laissait supposer au moins une *pensée,* un *désir,* même non-consenti. Or, pour lui, la pensée de l'adultère est déjà de l'adultère. N'a-t-il pas dit, dans une lettre fameuse à Mélanchthon, du 1er août 1521 : « Rien ne nous séparera de l'Agneau, *même si nous commettons la fornication ou le meurtre mille fois par jour!* » Mille fois par jour, évidemment, il s'agit ici de péchés de pensée. Quoi qu'il en soit, le blasphème

5. *Propos de table,* n° 1472, t. II (édition Weimar), p. 107.

de Luther demeure impardonnable ! Avoir sali jusqu'à l'idéale figure du Christ ! «*Parce unicae spei totius mundi!* » aurait crié Tertullien.

L. CRISTIANI.

Chanoine P. FIEL. — *Le Chapitre du Latran et la France* (Bibliothèque de Saint-Louis des Français à Rome, t. IX). — Paris, A. Picard, 1935. In-8° de 190 pages.

Cette étude des liens séculaires entre la France et le chapitre de Saint-Jean de Latran ne saurait être omise, dans une Revue consacrée à l'histoire de l'Église de France.

L'auteur, à la suite de M. Lauer (*le Palais du Latran,* 1912) remonte jusqu'à Charlemagne, bienfaiteur insigne des églises de Rome et surtout de sa cathédrale, Saint-Jean de Latran, « la mère des églises ». Le fameux *triclinium* de Léon III conserva au Latran son souvenir. Le pape y recevra plus tard solennellement Louis II et Lothaire II. Et les capétiens se souviendront si bien de la tradition, que Charles d'Anjou, venant se faire couronner roi de Sicile, considérera comme sien le palais du Latran, s'y installant, avec sa suite, en l'absence du pape, au grand déplaisir de celui-ci.

L'abandon de Rome pour Avignon fut fatal à la basilique, qui, sans toiture, ne fut plus, dit Pétrarque, « qu'un amas de ruines et de décombres dont la vue arracherait des soupirs à des cœurs même de pierre. » Quand Urbain V en entreprit la restauration, Charles V fit don du *ciborium* actuel où furent sculptées ses armes, et de deux fleurs de lis d'or pour orner la châsse des apôtres Pierre et Paul.

Mais c'est à Louis XI que la basilique dut le plus de reconnaissance. Soucieux de s'attirer les faveurs du Ciel, il la combla de dons précieux et lui concéda d'importants revenus en Guyenne et en Languedoc (1483), revenus dont Charles VIII et Louis XII, à la suite de difficultés avec le Saint-Siège, interrompirent plus ou moins le payement, lequel cessa définitivement en 1507.

Sur les instances du cardinal d'Ossat, Henri IV, par « pure libéralité » et « pour les obliger de prier pour lui », donna aux chanoines les revenus de l'abbaye de Clairac, dans l'Agennais, sécularisée depuis le passage des moines à la Réforme en 1565. Après rétribution honorable des prêtres exerçant le min stère dans la juridiction de l'abbaye, la moitié en revenait à nuit chanoines nommés par le roi, le reste à tout le Chapitre, à condition de faire célébrer une messe solennelle le jour de la Sainte-Luce, anniversaire de la naissance d'Henri IV, un service pour les rois de France défunts à l'octave des morts, et une messe basse chaque jour pour la France. « Cette fondation, avait dit d'Ossat au roi, vous vaudra à Rome autant comme deux ou trois cardinaux à votre dévotion et service. »

En témoignage de sa reconnaissance, le Chapitre commanda au

sculpteur lorrain Nicolas Cordier la statue équestre du Béarnais, qui se trouve sur la façade latérale de la basilique. Elle est reproduite au début du livre.

Dans un annexe de la donation, Henri promettait d'unir à la sacristie de Saint-Jean le premier prieuré vacant qui dépendait de Clairac. Mais il fallut bien des réclamations et attendre jusqu'à Louis XV pour que cette promesse s'accomplît : le 13 mars 1729, les prieurés de Clermont et de Marsac étaient concédés au Chapitre, et le 12 mai 1740, le roi ajoutait le prieuré de la Grâce, qui avait appartenu à l'abbaye bénédictine de Déols. Aussi le médaillon de Louis XV se trouve-t-il dans une des chapelles de la sacristie, avec une inscription qui célèbre sa libéralité.

Les archives du Chapitre, dont l'accès n'est pas aisé, ont permis à M. Fiel de retracer toute l'histoire administrative de l'abbaye de Clairac, affermée d'abord pour 5 000 livres au sicilien Garganti, puis régie par un délégué du Chapitre[1]. Les guerres civiles, les troubles politiques, les charges fiscales imposées au clergé ont leur contre-coup à Clairac; les documents permettent d'en suivre les péripéties, en même temps qu'ils manifestent la bienveillance persistante des successeurs d'Henri IV.

Avec la Révolution commencent les mauvais jours. La basilique ne perçoit plus rien; et malgré les efforts d'Anselmi, son dernier administrateur, malgré le dévouement, l'habileté, les plaidoiries et les rapports d'un lorrain, l'abbé Oster, ancien vicaire apostolique de Suède, à qui le Chapitre confia sa défense, l'abbaye, subit le sort commun des biens nationaux (1er mai 1792) et fut aliénée en 1799. Cent quarante-quatre lettres d'un millier de pages retracent toute l'histoire de Clairac à cette époque, les troubles révolutionnaires de la région et les vicissitudes d'un prêtre insermenté. L'abbé Oster, émigré en Espagne à l'automne de 1792, revint, pour les affaires de l'abbaye, à Agen et à Paris, où il fut arrêté. Il dut sa liberté à l'ambassadeur de Suède, le baron de Staël, qui le réclama, comme sujet suédois, en sa qualité de vicaire apostolique de Suède. Gouverneur des fils de Loewenstein, il passa en Bavière les dernières années du siècle.

Dès l'Empire, le Chapitre réclama quelque compensation pour son abbaye de Clairac. Napoléon promit bien 12 000 écus; mais ses difficultés avec Pie VII en retardèrent indéfiniment le payement. Louis XVIII ne fut pas indifférent à la demande d'une église, dont il se disait « le premier chanoine »[2]. Mais c'est Charles X

1. A la veille de la Révolution, l'abbaye tirait de ses seules dîmes 47 909 livres.

2. Une fondation royale en faveur d'un chapitre valait au Souverain le titre de chanoine, parfois une stalle où il pouvait siéger ou se faire représenter par quelque vicaire. Les empereurs du Saint-Empire Germanique, se considérant comme les héritiers de Charlemagne, furent chanoines de Saint-Jean de Latran et de Saint-Pierre de Rome. Voir A. Schulte, *Deutsche Koenige, Kaiser, Paepste als Kanoniker an deutschen und roemischen Kirchen* dans l'*Historisches Jahrbuch der Goerresgesellschaft*, t. LII (1934).

qui en 1825 accorda une indemnité annuelle de 24 000 francs, que cessa de verser le gouvernement de Juillet. Napoléon III, « entendant jouir des droits, privilèges, prérogatives et honneurs dont ont joui tous les souverains de la France », la rétablit en 1863. La IIIe République suivit l'exemple de la Monarchie de Juillet. Mais en 1927, le ministre des Affaires étrangères, M. Briand, fit don d'un petit capital.

Le Chapitre toutefois ne cessa point, après 1870, de célébrer la messe de la Sainte-Luce (13 décembre), dont M. Fiel, grâce aux archives de l'ambassade des Affaires étrangères, décrit le cérémonial au cours des siècles, avec les incidents que parfois il suscita. La solennité extérieure, supprimée lors de la séparation des Églises et de l'État, fut rétablie en 1926, par l'intermédiaire de Mgr Vanneufville; la France reprit sa place séculaire à Saint-Jean de Latran; et le Chapitre, en présence de l'ambassadeur et de ses invités, continue à prier *pro felici statu Galliae*. A la mort du président de la République, comme jadis à celle de nos rois, un service funèbre solennel est célébré. Le dernier eut lieu, lors de l'assassinat de Paul Doumer, le 9 juin 1932.

Un dernier chapitre montre comment s'exerça, en diverses circonstances, cette sorte de droit de patronage de la France, auquel le Chapitre ne manqua jamais de recourir en ses difficultés. En 1849 par exemple, quand la République romaine s'empara des édifices religieux et de leur mobilier, le drapeau français flotta sur la basilique du Latran, et les clefs du trésor furent déposées à l'ambassade. En 1863, notre ministre des Affaires étrangères, Drouyn de Lhuis, sauva de l'aliénation les biens du Chapitre situés dans les provinces de l'État pontifical que le Piémont s'était annexées. Après l'occupation de Rome, notre ambassadeur intervint encore, à diverses reprises, auprès du gouvernement italien, pour que fussent conservés les biens nécessaires au Chapitre et à ses institutions religieuses (1871-1873).

Depuis 1904, a cessé l'échange des vœux de nouvel an entre le Chapitre et le président de la République, tradition que M. Fiel désirerait voir reprendre.

L'annotation, les documents inédits assez nombreux publiés en Appendice (p. 133-173), une bonne table complètent un livre, dont l'intérêt pour nos relations avec Rome et le Saint-Siège n'échappera à personne, et qui fait grand honneur au sens historique de l'auteur.

G. Constant.

Albert Mathiez. — *Le Directoire*. — Paris, A. Colin, 1934. In-8° de vii-390 pages, 30 francs.

« Je souhaite que ce livre soit tel que Mathiez l'aurait désiré : c'est là ma seule ambition. » Ainsi s'exprime M. Jacques Godechot, qui a été chargé par l'éditeur d'une besogne à la fois pieuse

et ingrate : la publication de l'ouvrage laissé incomplet par le regretté Albert Mathiez. Nous ne possédons là en effet que le premier volume du *Directoire,* jusqu'après le coup d'État du 18 fructidor an V. Fort bien édité, il n'a pas été favorisé d'une abondante et intéressante illustration, comme la *Réaction thermidorienne* du même auteur; et c'est dommage.

J'avoue que les explications de M. Godechot sur le texte qu'il a cru devoir adopter ne me paraissent pas tout à fait satisfaisantes. Mathiez avait, en cinq cahiers de son écriture, laissé une rédaction qu'il voulait définitive. M. Godechot s'est cependant permis d'y incorporer, prises dans un cours polycopié, « certaines phrases jaillies de l'esprit de Mathiez mais que sa plume aurait hésité à coucher sur le papier. » (*Avertissement,* p. v et vi.) On peut se demander si telle est la meilleure manière de respecter la volonté d'un auteur. Enfin dix des quinze chapitres du livre, parus en différentes revues, offrent une troisième rédaction où M. Godechot a également choisi quelques variantes. Là encore une autre façon de procéder eut été préférable et le disciple aurait dû comprendre, dans les libertés qu'il a prises, le souci d'éviter des répétitions fréquentes. Par exemple, pages 237 et 275, 238 et 273, 243 (note) et 252, 275 et 283, 298 et 314, etc.

Quoi qu'il en soit, on ne retrouve pas dans le *Directoire* cette composition serrée, rapide, coulant d'un seul flot, qui est une des grandes qualités de l'auteur. Que l'on rencontre, à côté de chapitres pleins et décisifs, de simples esquisses assez vagues et frustes, c'est de quoi faire regretter davantage encore la mort brusque et prématurée du vigoureux historien. Mais dans l'expression même et dans la couleur du récit, on remarque souvent sinon des contradictions, du moins des tons disparates.

Les meilleurs chapitres : I, l'*Héritage de la Révolution;* II, *le Personnel gouvernemental;* IV, les *Administrations locales;* V, *la Politique financière du Directoire* (tous empruntés, soit dit en passant, aux « petits cahiers », c'est-à-dire au texte préféré par Mathiez lui-même), donnent l'impression du définitif. L'auteur y atteint à une sorte d'impartialité désabusée, qui place sa pensée au-dessus de la polémique partisane. Pour tout dire en un mot, l' « historien de gauche », comme Mathiez aimait à s'intituler lui-même en humeur de bataille, cède la plume à l'historien tout court.

Si la passion reparaît dans les chapitres VII, *l'Opposition de gauche, les Panthéonistes;* VIII, *Babeuf et le Directoire;* IX, le *Complot des Egaux;* X, *la Politique de ralliement et l'affaire de Grenelle,* c'est au profit, il faut le reconnaître, du pittoresque et de la chaleur narrative. Tel est le tableau des Directeurs aux prises avec la queue des Terroristes. La partie la plus neuve en est assurément la mise en lumière du rôle de Carnot, partisan tenace et conscient du rapprochement avec l'opinion modérée.

Les derniers chapitres, consacrés à l'opposition de droite, à son succès électoral, et au coup d'État qui l'a écrasée le 18 fructidor,

me semblent être les plus riches en « phrases jaillies de l'esprit de Mathiez mais que sa plume aurait hésité à coucher sur le papier », et que M. Godechot est allé reprendre dans la sténographie. C'est aussi là que se multiplient les répétitions. La trame est moins pressée; il y a bien du flou dans le récit des intrigues royalistes; on y a laissé des racontars peu dignes de l'histoire, à propos des candidats au trône soi-disant inventés par les royalistes constitutionnels (p. 247-249). En revanche, le phénomène important de la reconstitution des loges maçonniques, précisément autour du 18 fructidor an V, est complètement passé sous silence.

Je doute que Mathiez eût laissé tel quel le chapitre XIII sur les élections de l'an V. J'aime à supposer qu'il aurait précisé davantage la politique de Louis XVIII, et distingué les manières successives dont le prétendant a essayé d'utiliser le réveil religieux au profit de la restauration monarchique (p. 282). D'autre part, n'accorder que dix lignes à la pression officielle, et étaler en quatre pages les « menées des prêtres royalistes » « aidés de l'argent anglais », c'est un défaut de proportion qui choque la vraisemblance. Prendre au pied de la lettre les vantardises des agents royalistes préoccupés de légitimer leurs demandes incessantes de subsides; négliger les témoignages d'autres agents qui quémandent sans jamais assez recevoir; admettre sans réticence, suivant une gasconnade visiblement intéressée, que « la presque totalité des électeurs » de la Haute-Saône et du Doubs « a passé chez M. Breluque » — prêtre « réfractaire » par ailleurs bien obscur — « avant d'aller au scrutin pour y mieux prendre en quelque sorte le mot d'ordre » (p. 284); tout cela, pour conclure sans preuve et sans vérification : « Mais l'effort clérical n'aurait peut-être pas suffi sans l'or anglais, sans l'argent de l'ennemi, que Wickham a distribué à profusion. Si les élections de l'an V ont été des élections cléricales, elles ont été aussi des élections anglaises »; c'est peut-être de la polémique, et peu délicate, ou bien une bouffée d'improvisation commandée par une ancienne réputation, mais à coup sûr ce n'est pas de l'histoire.

Ces boutades auraient été fondues sans doute par l'auteur lui-même dans le texte définitif, au bénéfice de la vérité. Mathiez a beaucoup mieux dit quelques pages plus haut (p. 281). Après avoir montré comment Rewbell et La Reveillière essayèrent d'escamoter le jugement des citoyens, il conclut : « Ainsi le dernier mot allait être laissé aux Français, aux électeurs. » Cela réhabilite les élections de l'an V.

Peut-être eût-il mieux valu, pour ceux qui ont apprécié, avec le robuste talent de Mathiez, sa probité intellectuelle et sa bonne foi, que son œuvre posthume fût donnée strictement dans la forme qu'il avait choisie, quitte à multiplier les appendices et les notes, matériaux d'un édifice qu'il a laissé inachevé.

E. Lavaquery.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ARCHIVES

J. Estienne. *État sommaire des registres paroissiaux et d'état-civil conservés aux Archives départementales de la Somme, avec la liste des curés des paroisses antérieurement à 1793.* — Archives départementales de la Somme, 1928. In-8° de xiv et 332 pages.

Les cahiers et registres répertoriés dans cet *État sommaire* sont des copies provenant des greffes, à l'exclusion des originaux qui, en principe, doivent subsister dans les mairies. Seul, le greffe de Péronne n'a contribué en rien à la constitution de la série, car la guerre lui a détruit toutes ses archives. Le classement, établi par arrondissement, suit dans chaque division l'ordre alphabétique des communes et paroisses. Pour chaque commune sont indiqués le siège judiciaire auquel elle ressortissait en 1789 et le canton qui l'englobait en l'an VII. Pour beaucoup a pu même être ajouté le nombre des feux en 1709. M. Estienne, s'étant vu amené à s'enquérir des noms des curés pour identifier certaines paroisses, a étendu peu à peu son enquête et dressé des listes qui, en général, sont complètes depuis, en moyenne, 1680. En même temps qu'un guide pratique, il a ainsi composé un ouvrage d'érudition, abondant en renseignements sur le personnel ecclésiastique de la Picardie pendant plus d'un siècle. Naturellement cet archiviste excellent n'a pas omis de faire un index.

H. Waquet.

Abbé Émile Pasquier. *Les archives notariales d'Angers. Plaidoyer pour un minutier central.* — Angers, 1933. In-8° de 22 pages.

M. Pasquier montre la valeur des archives notariales pour les recherches historiques, donne des exemples en appendice et expose les garanties fournies par la loi de 1928 aux notaires et aux familles. Dans le Maine-et-Loire, quatre ans après la promulgation de la loi, pas un seul dépôt de minutes n'avait eu lieu.

H. Waquet.

TEXTES

Wilhelm Levison. *Zu den Gesta abbatum Fontanellensium* (Extrait de la *Revue bénédictine,* t. XLVI, an. 1934, p. 241-264). — In-8° de 24 pages.

Les *Gesta abbatum Fontanellensium* comptent parmi les monuments les plus instructifs de l'historiographie carolingienne. On sait que la fondation de Saint-Wandrille est un des épisodes les

plus saillants de la floraison de vie religieuse et cénobitique qui marqua la première moitié du VIIe siècle. C'est au temps de Clovis II que Wandrille, contemporain de saint Ouen et de saint Philibert, s'établit sur un domaine arrosé par la Fontenelle (d'où le nom du monastère), petit affluent de droite de la Seine, en amont de Caudebec. Si l'on en croit l'auteur des *Gesta*, l'achat du domaine pourrait être daté du 1er mars 649. Peu de temps sans doute après la mort du saint fondateur, un moine du nouvel établissement écrivait sa vie. L'ancienneté du texte nous est garantie par le manuscrit d'écriture onciale qui nous l'a transmis (PROU, *Recueil de fac-similés d'écritures du* V^e *au* XVIIe *siècle* ..., Paris, 1904, pl. 4). Cent ans plus tard, au début du IXe siècle, la littérature hagiographique renaissait à Saint-Wandrille. A ce renouveau nous devons les vies des deuxième et troisième abbés et de saints personnages qui gravitèrent plus ou moins dans l'orbite du monastère, les *Vitae Lantberti, Ansberti, Condedi, Eremberti, Vulframni*, éditées par M. Levison dans le tome V des *Scriptores rerum merovingicarum*, p. 606 et suivantes. Ces productions témoignent d'une activité littéraire qui s'épanouira dans les *Gesta*, écrits peu après la mort de l'abbé Ansegisus (20 juillet 833) ou même entrepris de son vivant. L'œuvre inaugure un genre historiographique. Aux monographies de saints personnages ou d'abbés se substitue l'histoire d'un monastère considéré comme personne morale. Un demi-siècle plus tard, les *Casus Sancti Galli* seront le fruit d'une tentative analogue.

Plusieurs fois publiés, les *Gesta* attendent encore une édition définitive. De ce retard la raison tient à l'existence d'une double tradition manuscrite dont la valeur respective n'a été mise en lumière qu'entre 1909 et 1913 par les travaux simultanés d'un érudit allemand Anton Rosenkranz, d'un religieux bénédictin Dom Fernand Lohier et de M. Ferdinand Lot, dans ses *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*. Dans le mémoire que nous signalons, M. Levison ne prétend pas révolutionner l'histoire littéraire des *Gesta*, mais simplement exposer l'état de la question et nous livrer les observations que suggèrent à sa critique, aussi prudente que nourrie, la lecture et l'étude de ce texte. L'éminent érudit s'attache avant tout à situer les *Gesta* dans la littérature historiographique de la renaissance carolingienne, à en caractériser le style, à déterminer les influences littéraires subies par l'écrivain et la manière dont elles se sont exercées sur lui (il insiste sur celle du *Liber Pontificalis*). Il met en relief le goût de l'auteur pour les choses de l'esprit et l'intelligente concision avec laquelle il utilise les archives de son monastère. On sait que M. Lot a pu extraire des textes hagiographiques de Saint-Wandrille et surtout des *Gesta* soixante-trois mentions de documents diplomatiques, échelonnés entre 637 et 807 (*ouvrage cité*, p. 1-20). Enfin, on nous rend attentifs à l'intérêt que prend notre religieux aux vicissitudes du temporel de son établissement. La prospérité matérielle conditionne à ses yeux la régularité de l'observance. Aussi s'in-

digne-t-il contre les fauteurs et complices des spoliations dont Saint-Wandrille fut victime dans la première moitié du VIIIe siècle. Il est à ce titre un des témoins le plus souvent cités par les historiens de la sécularisation des biens ecclésiastiques au temps de Charles Martel.

Georges TESSIER.

Johannes RAMACKERS. *Papsturkunden in den Niederlanden (Belgien, Luxemburg, Holland und Franzoesisch-Flandern). (Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Goettingen, philologisch-historische Klasse,* dritte Folge, 8 et 9). — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1933-1934. In-8° de 516 pages en deux fascicules, 32 Marks.

La publication de l'enquête relative aux bulles conservées dans les dépôts d'Europe se poursuit avec régularité. Sans attendre l'achèvement de la *Gallia pontificia,* M. Ramackers nous donne aujourd'hui les résultats de ses recherches dans les Pays-Bas : Belgique, Luxembourg, Hollande, et dans la Flandre française. Il faut entendre par là le département du Nord tout entier dont la présence dans ce recueil se justifie parfaitement par l'abondance dans ses dépôts des documents relatifs aux Pays-Bas, et par les multiples rapports qui n'ont cessé d'unir, depuis des siècles, notre région du Nord à la Belgique.

Suivant la méthode adoptée pour les volumes précédents, le premier fascicule donne la liste des dépôts visités, avec l'indication des documents reconnus. Archives et bibliothèques publiques ou privées, ces dépôts sont nombreux : 43 pour la Belgique (tous les dépôts d'archives de l'État, les grandes bibliothèques publiques, quelques dépôts d'archives communales, d'abbayes et même de cures) ; 3 pour le Luxembourg; un seulement pour la Hollande (Maestricht, les autres dépôts hollandais étant presque entièrement dépourvus de bulles); 7 pour le département du Nord. Il faut y ajouter divers fonds manuscrits de la Bibliothèque nationale, tels que la Collection de Flandre et la Collection Moreau, que l'auteur cite s'il y a lieu à propos des fonds passés en revue dans chaque dépôt.

En ce qui concerne les dépôts français, on lira avec beaucoup d'intérêt la notice de quinze pages consacrée aux Archives du Nord, où l'on trouvera pour la première fois un inventaire des bulles antérieures à 1189 qu'elles possèdent. Ce relevé très consciencieux dénombre plus de 200 bulles; la plus ancienne de Martin Ier pour l'abbaye de Saint-Amand (653-655) n'existe qu'en copie dans un cartulaire; le plus ancien original est d'Alexandre II, pour le Chapitre Saint-Pierre de Lille (1067). Les autres dépôts visités dans le Nord sont les archives communales de Lille et de Douai, les bibliothèques de Cambrai, Douai, Lille et Valenciennes.

Dans le second fascicule sont reproduits les actes non signalés comme publiés par Jaffé, ou sur lesquels la critique peut s'exercer de façon nouvelle. 376 en tout, édités suivant la méthode rigou-

reuse à laquelle les fascicules antérieurs nous ont habitués. Le plus ancien est une bulle fausse de Clément II pour l'abbaye de Nivelles (1047) dont la confection remonte à la fin du XIe siècle. Le suivant, de Léon IX pour l'abbaye de Florennes (1051), est publié d'après un cartulaire. Le premier original est une bulle de Pascal II pour le Chapitre Saint-Donat de Bruges (1103) conservée à l'évêché de cette ville. Avec les bulles, l'auteur a recueilli un certain nombre d'actes émanant des légats du Saint-Siège ou de dignitaires ecclésiastiques délégués par le pape comme arbitres (ainsi Guerri, abbé de Saint-Trond, et Bruno, archidiacre de Liége, 1161, n° 97; Amaury, évêque de Senlis, 1162, n° 103; Milon, évêque de Thérouanne, 1168, n° 122, etc.).

76 des actes publiés proviennent des Archives du Nord, depuis 1141, 20 des bibliothèques de Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes. Le n° 304, bulle de Clément III pour Saint-Pierre de Lille, 12 juin 1188, est reproduit d'après un document des Archives du Nord que l'auteur considère, de façon très dubitative d'ailleurs, comme une minute. Il semble plutôt qu'il s'agisse d'une copie informe contemporaine.

P. Piétresson de Saint-Aubin.

ART CHRÉTIEN

Jacques Levron. *Le diable dans l'art.* — Paris, Picard, 1935. In-16 de 112 pages et illustrations.

Dans son introduction, l'auteur définit le but de son travail, qui est l'examen de l'iconographie du diable depuis le début de l'ère chrétienne jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, et il circonscrit en même temps le champ de ses recherches. Il n'a pas cherché en effet à entreprendre un répertoire général des images du diable, mais bien plutôt à montrer par des exemples précis la façon dont les hommes ont exprimé, au cours des âges, dans les différentes branches de l'art, l'idée qu'ils se faisaient du démon. C'est ainsi que nous voyons défiler, parmi beaucoup d'autres exemples, l'ange déchu des fresques de Baouït (VIe siècle), la plus ancienne représentation connue du diable, l'être monstrueux des sculptures romanes, le Satan grotesque des portails gothiques, les démons qui assiègent le lit du moribond dans les gravures de l'*Ars moriendi* de Vérard, les diables burlesques de la *Tentation de saint Antoine* de Callot et enfin au XIXe siècle, Méphistophélès. Vue d'ensemble sommaire, ainsi que le note l'auteur, mais qui n'en a pas moins le mérite de poser d'intéressants points de repère. Une simple remarque pour finir : les débuts de l'estampe se placent à la fin du XIVe siècle et non pas à la fin du XVe siècle (p. 63).

Jean Vallery-Radot.

Maurice Vloberg. *Les Noëls de France* (Collection : *Art et Paysages*). — Grenoble, B. Arthaud, 1934. Gr. in-8°, 226 pages, 164 héliogravures, couv. et 3 pl. en couleurs de R. Lanz d'après des miniatures.

Il y a toute une série de chapitres de l'histoire de l'Église de France qui consisteraient à étudier les fêtes religieuses dans notre pays. Il s'y mêlerait à l'histoire proprement dite, la littérature et l'art, à la fois dans leurs manifestations privées et familiales et dans leur expression publique. M. Maurice Vloberg vient d'écrire l'un de ces chapitres dans un très charmant volume consacré à la fête de Noël. A ce sujet, il a réuni une documentation iconographique considérable puisée toujours aux sources originales et souvent inédite. Ce n'est pas un ouvrage d'érudition au sens étroit. Mais c'est un guide averti parmi les traditions accumulées autour de cette fête qui, de même qu'elle a charmé notre enfance et charme celle de nos enfants, se trouve célébrée dès les premières années de notre histoire. Il suffit de se rappeler le baptême de Clovis, à Noël 496. M. Vloberg a montré à grands traits cette fête en honneur pendant la durée de la monarchie, et il s'est arrêté un peu à l'institution de l'ordre chevaleresque de l'Étoile par Jean le Bon et à la dévotion à la crèche d'Anne d'Autriche et de Louis XIV. Puis il explique la célébration liturgique de la fête préparée par les quatre semaines de l'Avent. Il ajoute de curieux détails sur les drames liturgiques, puis sur les mystères et pastorales où la Nativité a une grande part. Un chapitre est consacré aux contes de Noël au Moyen Age et un autre aux chansons. Le folklore déjà abondamment mis à contribution est encore l'objet d'un chapitre spécial s'étendant jusqu'aux traditions de l'Épiphanie. Dans une telle abondance, même en se limitant à la France, il fallait savoir se borner. Il ne s'agissait pas d'une thèse de doctorat. Exprimons cependant un désir pour la prochaine édition qui ne saurait manquer à un si agréable volume : c'est que la table des illustrations soit conçue suivant un plan rationnel, en les plaçant à leurs dates (au moins par siècles) et en indiquant de façon plus soignée les sources. On devra aussi y trouver non seulement le renvoi à l'emplacement de l'image, dans l'ouvrage, mais aussi à son commentaire. Cette table, sans nuire à l'agrément du livre, lui ajoutera une utilité incontestable.

Émile-A. Van Moé.

BIOGRAPHIES

E.-H. Duprat. *Études sur les légendes saintes de Provence. I. Saint Chromace, évangélisateur de Marseille.* — Vaison-la-Romaine, A. E. Macabet, s. d. In-8° de 32 pages.

Qui, sauf de rares érudits, a entendu parler de saint Chromace, apôtre de la Provence, où il serait venu de Jérusalem ? Il est à coup sûr moins connu que sainte Marie-Madeleine et ses compa-

gnes. Et cependant il est nommé dans un vieux texte du IXe siècle, dont M. H. Duprat vient de reprendre la curieuse étude. Il en résulte que ce mystérieux personnage a été appelé tantôt Chromace, tantôt Promace et tantôt Probace au Moyen Age. Marseille, Forcalquier et bien d'autres villes de la même région lui ont rendu un culte, jusqu'au jour où le triomphe des saints de Béthanie l'a définitivement détrôné. Avait-il droit plus qu'eux à la vénération des Provençaux ? Non pas, d'après le travail de M. Duprat, en ce sens que ce Chromace, adopté quelque temps par Marseille et la Provence, n'a, lui non plus, rien à voir avec ce pays, s'il n'est autre que Chromace d'Aquilée, évêque de cette ville de 387 à 407, ferme défenseur alors de l'orthodoxie nicéenne, ami fidèle de saint Jean Chrysostome, correspondant épistolaire de saint Augustin, de saint Jérôme et de Rufin. Comment la légende en fit-elle un évêque de Marseille ? Sans doute parce que Procule, évêque de Marseille, avait, comme lui, assisté au concile d'Aquilée, en 381, qu'ils s'y étaient liés et que, à la mort de Chromace, Procule avait dû fixer, dans sa propre ville épiscopale, par un souvenir quelconque, la mémoire de son collègue. Puis, lorsque, au début du Ve siècle, Arles et Marseille se querellèrent au sujet du titre métropolitain de la IIe Narbonnaise, que revendiquait Marseille, et qu'Arles fit lancer par le pape Zosime la légende de l'évangélisation de la Gaule et de la fondation de son siège épiscopal par Trophime, envoyé de Rome par saint Pierre, Marseille lui opposa vraisemblablement Chromace, vieilli de trois siècles et soi-disant venu directement de Jérusalem en Narbonnaise. Ce récit est dépourvu du moindre fondement et saint Chromace est bien oublié aujourd'hui. Mais il y a quelque intérêt à constater que, si sa légende date, au moins en son point de départ, du Ve siècle, — et en tout cas un culte lui était rendu en Provence dès 814, — légende et culte sont antérieurs à ceux de Lazare et des saints de Béthanie, qui n'apparaissent pas d'une façon certaine à Marseille avant 1150, ou, en mettant les choses au mieux, avant 1040. Si l'un des cultes a cédé devant l'autre, c'est qu'ils étaient incompatibles, et puis ni Marseille ni aucune cité provençale ne se flattaient de posséder le corps de Chromace, tandis qu'il en alla tout autrement, quoique sans titre réel et malgré la légende rivale de Vézelay, pour ses heureux concurrents.

On voit comment cette histoire d'un saint, ou d'un personnage qui fut honoré comme tel, aujourd'hui à peu près inconnu, renferme un élément d'intérêt qui dépasse sa modeste personne et le cadre de l'hagiographie locale.

Jacques ZEILLER.

Auguste BAILLY. *Richelieu* (Collection : *les Grandes Études historiques*). — Paris, Fayard, 1934. In-12 de 348 pages. Prix : 15 fr.

En ces quelques pages, où il ne pouvait tout dire, mais où il s'efforce de dégager l'essentiel, l'auteur donne un portrait bien campé du cardinal Richelieu. S'il admire et nous fait admirer les fortes

qualités de cet homme extraordinaire, il ne cherche pas à voiler ses défauts, qu'il constate sans les exagérer ni les diminuer.

Avant d'être parvenu au pouvoir, le jeune Richelieu emploie toutes ses énergies, toutes ses ressources à l'atteindre; il sait se servir des occasions pour se mettre en valeur; utiliser, quand il y a lieu, la flatterie, la dissimulation et se faire le courtisan de grands personnages; mais, une fois ministre, il ne voit plus que la grandeur de la couronne royale. Toute sa vie publique sera consacrée à restaurer l'autorité de la monarchie, qui, pour lui, se confond avec la grandeur de la France; particulièrement il poursuivra l'abaissement des protestants, qui forment un parti de factieux, l'asservissement des grands seigneurs au pouvoir royal et la suprématie de la maison de France sur la maison d'Autriche.

Dans les négociations il se révèle souple, adroit, conciliant, flatteur même; mais, une fois prise la décision de passer à l'action, rien ne saurait fléchir cette volonté de fer, ni l'autorité ou le prestige des personnages, ni les anciennes relations d'amitié; il va à son but d'une marche rigide et inflexible. On l'a dit inhumain et cruel; il manque évidemment de sensibilité, alors que son intelligence est géniale et sa volonté souveraine. S'il fut dur pour les autres, il ne l'était pas moins pour lui-même, et c'est un grand spectacle que ce grabataire, rongé d'ulcères, et qui, de sa litière qu'il ne peut quitter, impose à tous jusqu'en ses derniers moments sa volonté sans défaillance.

Le roi et l'État, pour lui, c'est tout un; en servant l'un, il a singulièrement grandi l'autre, et par là s'établit entre Louis XIII et Richelieu une intimité, d'esprit plus que de cœur. Ils ne sympathisaient pas ensemble, du moins au début. Le roi s'est habitué à son ministre, il l'a compris, l'a soutenu et défendu, en même temps qu'il recevait de lui une haute conception de la dignité royale et du pouvoir monarchique.

Tels sont quelques-uns des aspects de cette grande figure, bien mis en relief par l'auteur.

H. Couget.

Chanoine H. Pérennès. *La vie du vénérable Dom Michel Le Nobletz par le vénérable Père Maunoir.* — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1934. In-8° de xv-445 pages. Illustré.

Le manuscrit dit de Lesneven, qui a pour titre *la Vie de Monsieur Le Noblets, prestre missionnaire, contenant l'idée d'un parfait prestre séculier,* a déjà souvent servi ; il forme presque toute la base du livre de Le Gouvello sur *Michel Le Nobletz,* mais il se trouve cette fois publié intégralement et, par un heureux surcroît, éclairé, sinon par beaucoup de notes, au moins par une iconographie fort intéressante. Ce qui avait été jusqu'ici laissé de côté se rapporte à la pensée religieuse et mystique du Vénérable. C'est donc un document nouveau pour les historiens de la vie spiri-

tuelle au XVIIe siècle. M. Pérennès se range sans objection à l'opinion traditionnelle, en effet très vraisemblable, qui fait du P. Maunoir l'auteur de cette Vie anonyme.

H. WAQUET.

Mgr Armand OLICHON. *Aux origines du clergé chinois. Le prêtre André Ly, missionnaire au Se-Tchoan (1692-1775).* Préface de S. Exc. Mgr de GUÉBRIANT. — Paris, Bloud et Gay [1933]. In-12 de 430 pages, avec 20 gravures et une carte hors texte, 20 francs.

Mgr Olichon a exposé avec beaucoup de clarté, de simplicité et de charme la situation des missions de Chine et du clergé indigène au XVIIIe siècle; il a fait revivre l'originale et édifiante figure d'un prêtre chinois qui pendant une grande partie de sa longue vie assura presque seul la continuation de l'évangélisation dans la province de Se-Tchoan. André Ly, plus docile et plus instruit que la plupart des prêtres chinois de son temps, peut être considéré comme une des gloires de la Société des Missions Étrangères qui l'avait élevé. Le petit Chinois recueilli à l'âge de huit ans, ordonné prêtre à trente, voua à la société une affection filiale qui conservait une sorte de reflet chrétien du culte des ancêtres cher aux Chinois.

Le livre que nous analysons résume le journal tenu en latin par André Ly de 1747 à 1763 et publié en 1906 par le R. P. Adrien Launay. Ce manuscrit de 800 pages est un document d'une valeur inestimable sur l'histoire des missions chinoises, mais il mérite d'être lu par les érudits qui étudient les origines du christianisme dans nos vieux pays. Des persécutions bouleversèrent à maintes reprises les chrétientés chinoises; la difficulté des relations avec Rome et surtout la divergence des vues et des méthodes existant entre les diverses congrégations de missionnaires européens firent naître de dangereuses incertitudes sur la doctrine et sur la discipline. Les premières chrétientés de la Gaule et de la France connurent des épreuves analogues. Les écrits des polémistes religieux ont survécu, mais on ignore trop souvent les noms des prêtres obscurs qui échappèrent aux persécutions et qui, ainsi qu'André Ly, ne se laissèrent pas troubler par les désaccords survenus entre les missionnaires qui avaient assumé la charge de les diriger.

Henri BOURDE DE LA ROGERIE.

R. RUMILLY. *Papineau.* — Paris, Flammarion, 1934. In-12 de 309 pages, 12 francs.

M. R. Rumilly nous a donné cette fois un très bon livre. Il comble une lacune. Sur les hommes politiques, sur l'histoire intérieure de la province de Québec, pendant la première moitié du XIXe siècle, nous n'avions rien en France.

De ces hommes politiques, Louis-Joseph Papineau (1786-1871),

fut l'un des plus importants. De 1815 à 1837, il incarna l'âme d'un peuple, il fut le défenseur « prestigieux » d'une nationalité. Très éloquent, le plus grand orateur peut-être du Canada français, il savait aussi bien électriser une foule que s'imposer dans un Parlement. — Pour le public, Papineau demeure l'homme de 1837. Son souvenir est indissolublement lié à celui de la « rébellion ». On sait ou on croit savoir la part qu'il y prit, on n'est pas d'accord sur la responsabilité qui lui revient dans la marche des événements, le passage de l'opposition constitutionnelle à la guerre civile. Fût-il un meneur ? ou se laissa-t-il entraîner par de plus violents que lui ? Les informations recueillies par M. Rumilly permettront de renforcer l'une ou l'autre thèse. Lui-même a l'honnêteté de ne pas conclure. La lumière n'est pas encore faite sur ce point. Un trait donne à la physionomie de Papineau un caractère original, du moins pour le Canada : son attitude religieuse. Il avait adopté un christianisme rationaliste. Comme il avait vécu, ainsi voulut-il mourir, en dehors de toute intervention sacerdotale.

Claude de Bonnault.

Chanoine H. Pérennès. *Quarante-deux ans sous le soleil de l'Indo-Chine. Un grand breton Jean-François Abgrall, des Missions Étrangères, provincial du Tonkin méridional (1854-1929).* — Saint-Brieuc, Armand Prud'homme, 1933. In-8° de xiv-449 pages, illustrations.

M. le chanoine H. Pérennès a droit à notre gratitude de nous avoir donné ce beau volume sur son admirable compatriote. Né en 1854 dans le diocèse de Quimper, parti en mission en 1887, décédé en 1929, le P. Abgrall fut un exemplaire typique et infiniment sympathique du missionnaire au Tonkin méridional, nom changé, depuis 1924, en celui de Vinh. Ce qui ajoute un particulier intérêt à cette abondante biographie, c'est que, rédigée en grande partie avec les lettres mêmes du héros, elle décrit bien son action dans les divers postes qu'il a occupés, du sud au nord de la mission, et à une époque de transition. A l'arrivée du P. Abgrall, fin mai 1887, la période des massacres se terminait à peine; la paix était si mal assurée que, trois ans plus tard encore, les missionnaires avaient ordre, en voyage, de faire porter ostensiblement auprès d'eux une arme afin de décourager les attaques. L'incident dramatique de fin août 1890, raconté par le P. Abgrall et qui faillit lui coûter la vie, montre que des précautions n'étaient pas superflues: les très rares survivants de cette époque pourraient sans doute raconter des épisodes analogues.

Parmi ses fonctions de missionnaire à Vinh, la ville principale du vicariat, où il demeura quatorze ans, le Père avait celle d'entretenir les rapports nécessaires avec les autorités françaises et aussi le soin d'accueillir les nouveaux missionnaires arrivant au port voisin de Benthuy, et d'y accompagner, à l'inverse, ceux que la maladie contraignait à quitter momentanément la mission. Pour

tous il était d'une bonté maternelle, à l'affût de ce qui pouvait soulager le pauvre malade. Dans les réunions de confrères il y allait volontiers, à son tour, de sa petite chanson humoristique, acceptant de bon cœur la plaisanterie parlée ou croquée, comme le montre le dessin (p. 164) dû au crayon du P. Bonnet. A partir de juillet 1899, il joignit à son ministère habituel les fonctions de provicaire ou vicaire général.

Très zélé et d'esprit pratique, il fut un grand bâtisseur d'églises pour ses anciens et ses nouveaux chrétiens; aidé par les conseils et l'appui du « grand » frère, chanoine du Chapitre de Quimper. Sa spiritualité, simple, n'aimait pas les « nouveautés » et préférait les dévotions fondamentales : la Trinité, Jésus-Christ, la sainte Vierge. Il avait au suprême degré le culte du devoir d'état. Sa correspondance vive, piquante, émue, spirituelle, bretonne au cent pour cent comme dit le jargon moderne, fait le charme de cette biographie où se manifeste naïvement une âme vraiment apostolique[1].

A. Villien.

HISTOIRE GÉNÉRALE

Louis Rouvier, juge au tribunal civil de Marseille. *Les chanceliers et gardes des sceaux de France.* — Marseille, imprimerie de la Société du *Petit Marseillais,* 1934. In-8° de 92 pages.

« En remontant dans l'histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France, on constate tout d'abord à l'époque carolingienne, la fréquence des chapelains du monarque comme chanceliers, puis l'importance des archevêques de Coblence, Cologne et Trêves au temps de l'empire d'Occident; enfin, la prépondérance de l'archevêché de Reims, d'une part, de l'abbaye de Saint-Denis et de l'évêché de Paris d'autre part...

« Enfin, l'on notera, vu le nombre restreint de prélats français parvenus au sommet de la hiérarchie ecclésiastique, que trois d'entre eux : Gerbert, archevêque de Reims, ancien berger d'Auvergne, chancelier d'Hugues Capet; Simon de Brion, cardinal, chancelier de Saint-Louis et Pierre Roger de Beaufort, archevêque de Sens, chancelier de Philippe VI de Valois devinrent papes sous les noms de Silvestre II, de Martin IV et de Clément VI. »

Ces lignes extraites de la préface du livre de M. Rouvier, disent assez la place que tient l'histoire de la chancellerie dans l'histoire de l'Église de France, et partant l'intérêt que peut présenter pour nous un travail comme celui qu'il a entrepris. Il s'agit d'une double liste des chanceliers et gardes des sceaux, la première établie suivant l'ordre chronologique et portant seulement les noms et les dates limites des fonctions, la seconde suivant l'ordre alpha-

1. Quelques lapsus dans les noms et les dates; la note de la p. 305 concerne non le P. Pauthe, mais le P. Combettes. C'est, épuisé par de longues années de fièvre, que le P. Pelletreau (p. 132) quitta la Mission.

bétique et comprenant de très courtes notices biographiques sur chacun des personnages.

La première qualité à demander à un catalogue, c'est évidemment l'exactitude; nous aurions sans doute mauvaise grâce de faire état, à l'encontre de l'ouvrage de M. Rouvier, des erreurs qu'il a lui-même relevées par des corrections manuscrites sur l'exemplaire qu'il nous a fait parvenir; en revanche nous devons reconnaître qu'on est assez fâcheusement impressionné quand, en ouvrant le livre, on voit figurer Pharamond et Mérovée dans la liste des souverains dont Guinemault aurait été le chancelier.

L'existence d'un chancelier sous les rois de la première race est elle-même des plus douteuses : il n'y avait pas, semble-t-il, à cette époque de chancelier, mais seulement plusieurs référendaires au Sceau. Sans doute l'un d'eux était-il considéré comme le *Summus referendarius,* mais rien ne le distingue des autres dans la liste des référendaires établie par Stumpf et reproduite par Mas Latrie (*Trésor de chronologie,* colonne 2167 et suiv.). C'était apparemment un *primus inter pares.*

Sous les Mérovingiens les *cancellarii* étaient des scribes subalternes et le titre de chancelier, avec ses prérogatives, n'apparaît que sous les Carolingiens. En face de ces constatations on se demande comment M. Rouvier a pu établir sa liste pour la période antérieure !

La liste de référendaires donnée par Mas Latrie est considérée par Giry (*Manuel de diplomatique,* p. 709) comme la meilleure, ou plutôt comme la moins mauvaise, car elle est loin de lui donner satisfaction. « Il a été dressé, écrit-il, des listes de référendaires, mais comme elles ne sont pas fondées sur une étude critique approfondie de tous les documents auxquels leurs noms sont empruntés, elles ne présentent pas de garanties suffisantes pour être d'une grande utilité. » Nous craignons que cette opinion vaille également pour la première partie du travail que nous recensons, avec cette circonstance aggravante que sa liste présente de simples référendaires comme de véritables chanceliers.

Pour la période suivante, nous craignons que l'auteur n'ait commis une confusion en ne distinguant pas suffisamment le caractère purement honorifique du titre d'archichancelier attaché à certains sièges épiscopaux, comme celui de Reims. Ce titre ne conférait au dignitaire aucun droit d'immixtion dans la chancellerie. Il n'y avait pas d'inconvénient à mentionner dans la liste ces chanceliers *honoris causa,* que l'on rencontre principalement aux xe et xie siècles, encore fallait-il les présenter comme tels.

On sait que dans les derniers siècles de l'ancienne monarchie, le chancelier était considéré comme inamovible; en cas de disgrâce il pouvait être exilé mais conservait sa dignité; on pouvait seulement lui ôter la plus importante de ses fonctions, le droit d'apposer le sceau de l'Etat : c'est ce qui advint à Michel de l'Hospital. On nommait alors un garde des sceaux. M. Rouvier aurait pu, d'un mot, rappeler le fait, quand, en arrivant au xviiie siècle,

il intercale dans sa liste plusieurs gardes des sceaux entre les dates limites des fonctions d'un chancelier.

La bibliographie qui termine l'ouvrage est très insuffisante. On n'y voit figurer ni le Mas Latrie, ni le Giry, ni les *Tablettes de Themis* du président Clouzot (1753), ni l'*Histoire des connétables, chanceliers et gardes des sceaux* de Denis Godefroi, ni le *Dictionnaire des institutions* de Marion, ouvrages qu'il eût été très utile de consulter pour mener à bien le travail qu'on se proposait.

C. Laplatte.

Pierre Peschaud. *L'affaire des Jésuites sous Louis XV.* — Paris, Firmin-Didot, 1934. In-8° de 36 pages.

Cette brochure, imprimée aux frais de l'Ordre des avocats, reproduit le discours, prononcé à l'ouverture de la Conférence des avocats de Paris, par le secrétaire de la Conférence, le 2 décembre 1933. Dans un style rapide et limpide, l'orateur évoque les principales phases du procès intenté contre les Jésuites par le Parlement et les jansénistes. Il s'ouvre par la banqueroute du P. Lavalette, dans laquelle on essaie de compromettre toute la Compagnie de Jésus et se termine par l'arrêt du Parlement supprimant la Compagnie et confisquant ses biens. On connaît les faits; le mérite de l'auteur est de les avoir rappelés avec clarté et une évidente préoccupation d'impartialité.

H. Couget.

R. Sevrin. *Histoire de l'Enseignement primaire en France.* Tome I : *Sous la Révolution, le Consulat et l'Empire;* tome II : *Sous la Restauration.* — Paris, J. Vrin, 1932-1933. 2 vol. in-8° de 76 et 156 pages.

Il faut louer les rares instituteurs qui, retenus par leur devoir d'état, peu initiés, peut-être, à la méthode historique, et privés de conseils, ont néanmoins le courage de s'adonner à quelque travail personnel. Et si l'objet de leur étude est de longue haleine, si, d'autre part, il se rattache à la profession même qu'ils se font gloire d'honorer et d'aimer, on doit beaucoup d'indulgence aux lacunes de leur formation, et une sincère estime à leur effort. C'est le cas de M. Raphaël Sevrin, directeur de l'école libre de Barlin (Pas-de-Calais). Il a cru remarquer qu'une histoire générale de l'Enseignement primaire en France au XIXe siècle était encore à faire, et il l'a entreprise bravement avec les documents qu'il a pu réunir, sans illusion sur leur insuffisance, mais estimant avec raison que ce qui est vaut mieux que ce qui pourrait être. Il serait donc injuste de reprocher à l'auteur sa documentation sérieuse mais incomplète, et son évidente inexpérience : je parle ici de son premier volume, car le second marque un progrès sensible à tous points de vue.

Les « petites écoles » étaient nombreuses à la fin de l'Ancien Régime, et elles avaient contribué à conserver la foi et les mœurs

dans la masse du peuple. La Révolution eut quelques idées justes et fécondes, mais elle jeta par terre, sans le remplacer, l'édifice de l'enseignement primaire. Projets d'une part, destruction de l'autre : au total, une faillite, dont le Directoire lui-même a fait l'aveu. Le Consulat, si réparateur à bien des égards, ne put relever les ruines accumulées. Les mêmes raisons subsistaient, la principale étant la misère matérielle, intellectuelle et morale des maîtres : en 1804, près de deux millions d'enfants restaient abandonnés à eux-mêmes. L'Empire ne fit pas mieux. Les maîtres d'école, soumis à l'Université, ne furent cependant que ses agents, et non ses membres : d'où, pas de formation, pas de traitement, pas de retraite; la rétribution scolaire était très insuffisante, peu assurée. Napoléon favorisa les Frères, si peu nombreux alors, et envoya Cuvier étudier les écoles de Hollande et d'Allemagne, aussi florissantes là-bas que misérables chez nous. Le résultat fut à peu près nul : en 1815, dans certains départements, une commune sur vingt-cinq ou trente était pourvue d'une école.

Vingt-cinq ans de Révolution et d'Empire avaient, comme dit M. Sevrin, décousu sans recoudre. La Restauration se mit à l'œuvre, et ici encore elle mérita son nom. Quatre ordonnances capitales jalonnent ce progrès. Celle de 1816, que Jules Simon appelle une « grande loi », créa des comités cantonaux de surveillance et d'encouragement, des brevets à trois degrés pour les maîtres, et distingua les écoles « dotées » et « non-dotées », que l'auteur, je crois, définit mal (p. 16 et 45) : le mot « dotée » désignait toute école subventionnée par qui que ce fût, particuliers ou associations, et non pas seulement par les communes; les « non-dotées », qui n'avaient pas de revenu fixe, dépendaient plus étroitement du maire et du curé. Les protestants et les israélites avaient leur régime à part. Cette ordonnance se heurta trop souvent au dédain des classes riches pour l'instruction des pauvres, à l'indifférence des familles ou des communes, à l'inertie des comités et parfois du clergé. Néanmoins, en quelques années, le nombre des élèves avait triplé, et 8.000 à 9.000 écoles s'étaient bâties.

L'ordonnance de 1824 mit l'enseignement primaire sous la coupe de l'épiscopat. Pendant quatre ans, il disposa des règlements, des méthodes, des comités, surtout de la nomination et de la révocation des instituteurs. Le résultat ne fut pas ce qu'on espérait, malgré un méritoire effort. Préoccupés à bon droit de l'éducation, les évêques firent trop peu sous le rapport pédagogique et matériel. Du reste, le temps manqua, l'opposition libérale fut acharnée ; ce monopole ne pouvait durer longtemps.

L'ordonnance de 1828 marqua une réaction très nette contre l'influence du clergé. On peut y voir le premier pas vers la laïcisation progressive qui est, avec le développement de l'instruction, le résumé essentiel de notre politique scolaire au XIXe siècle. Cette ordonnance établit des écoles normales, et donna aux instituteurs les garanties légales qui leur manquaient. M. Sevrin souligne avec raison le rapport de ces deux lois avec la situation

politique, l'une étant le résultat du succès de la droite en 1824, l'autre du succès de la gauche en 1827.

Enfin, sous le ministère Polignac, tant décrié, parut, en 1830, une magnifique ordonnance dont la chute du trône empêcha l'exécution, mais qui contenait — Buisson en convient — la plupart des réformes accomplies en 1833 par la loi Guizot. Elle mettait *d'office* à la charge des communes la construction immédiate d'écoles (15.000 n'en avaient pas encore), et un traitement fixe pour l'instituteur; elle créait le budget de l'instruction primaire, et prévoyait un fonds de retraites. Certes, il restait énormément à faire, et le personnel était médiocre : un enfant du certificat d'études en sait plus aujourd'hui que bien des maîtres de ce temps-là. N'importe; le relèvement de l'enseignement primaire est bien l'œuvre et la gloire de la Restauration. Les comités en avaient été l'âme; et le rôle du clergé y fut considérable, ainsi que l'a reconnu Guizot.

E. S.

G. Mollat. *Les débuts de l'occupation française à Rome en 1849, d'après une correspondance inédite.* — Extrait de la *Revue d'histoire ecclésiastique* (de Louvain), t. XXX, 1934, p. 334-360, 587-619.

M. G. Mollat, à qui nous devions déjà une excellente étude sur *la Question romaine de Pie VI à Pie IX* (Paris, 1932), a retrouvé dans les papiers de Gobineau (versés à la Bibliothèque universitaire de Strasbourg) dix-sept lettres écrites de Rome par un certain Caillier entre le 9 juillet et le 31 octobre 1849. C'est le moment où, derrière les troupes du général Oudinot (3 juillet) et tandis que le pape reste encore sur le territoire napolitain (à Gaëte, où il s'est réfugié précipitamment à la suite des troubles révolutionnaires), une commission de trois cardinaux, installée dans Rome le 1er août, commence de restaurer l'autorité pontificale. Moment critique pour la France, pour son autorité et pour son prestige. « Nous passons du premier au second plan, du rôle du pouvoir actif au rôle de conseiller. » Et M. Caillier voudrait apercevoir dans les actes de la commission la marque de l'influence française : « La France avait pris Rome; elle y avait rétabli l'autorité temporelle du pape; elle l'occupait avec 30.000 de ses soldats; notre droit légitime, notre politique exigeaient que notre action fût acceptée et que tout le monde pût en sentir l'effet dans la politique inaugurée par le nouveau gouvernement. » Tel est bien également le désir formel de M. de Tocqueville, le ministre français des Affaires étrangères (cf. *Mémoires posthumes d'Odilon Barrot,* t. III, p. 372). Mais le général Oudinot laisse le drapeau pontifical flotter à la place du nôtre au château Saint-Ange et sur la tour Capitoline et, de nos deux diplomates officiels, l'un, M. de Corcelle, tombe malade, l'autre, M. de Rayneval, semble vouloir éviter les responsabilités en quittant Rome pour Gaëte.

Et M. Caillier note au jour le jour, dans un détail minutieux, remarquablement net et souvent fort caustique, comment la poli-

tique française porta le poids de cette erreur initiale. En vain le général Oudinot est-il relevé de son commandement; les cardinaux se sont vite rendu compte qu'ils pouvaient tout oser. Au lieu d'entrer dans la voie des réformes administratives et judiciaires, ils prétendent restaurer les méthodes de gouvernement en honneur sous Grégoire XVI et ne proclamer l'amnistie que pour grossir la liste de ceux qui n'en pourront bénéficier. Aux représentations de la France, ils répondent par une fin de non-recevoir, au nom de la souveraineté de l'État pontifical, et, si on les presse davantage, ils menacent de quitter Rome et de se placer sous la protection des Autrichiens. Aussi bien les autorités françaises, dont on ne saurait assez dire la mollesse et la condescendance, ne peuvent-elles compter sur les libéraux modérés de Rome, vite terrorisés par les extrémistes et avides de ne pas se compromettre. Et finalement tous les partis s'accordent pour blâmer la France, dont la situation apparaît comme vraiment inextricable. « Les *rouges* nous accusent de complicité avec le nouveau gouvernement dans tous les actes de sa politique réactionnaire; les *noirs* disent partout que notre opposition n'est qu'une apparence pour calmer l'opinion en France. » Les perspectives sont tristes : ce sont « de mauvais jours pour notre diplomatie » et l'on peut envisager la chute du pouvoir temporel dès que cessera l'occupation étrangère.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre l'intérêt de ces lettres qui permirent à M. de Tocqueville de compléter — et de contrôler — les dépêches officielles de MM. de Courcelle et de Rayneval et qui éclairent d'une lumière très vive, et parfois très crue, l'histoire de la question romaine et des incertitudes françaises.

Louis Villat.

HISTOIRE LOCALE

G. Barbotin. *Echillais et ses seigneurs.* — Saintes, librairie Laborde, 1933. In-8° de ix-200 pages illustré de 15 gravures et croquis.

Echillais est une commune de la Charente-Inférieure, connue des archéologues pour son église, « un des plus purs chefs-d'œuvre de l'art roman saintongeais ». Rien n'y manque des caractéristiques de ce style : absence de linteau, de trumeau, arcature au-dessus du portail.

M. l'abbé G. Barbotin, qui fut curé d'Echillais pendant vingt et un ans, ne s'est pas contenté de décrire son ancienne église. Le volumineux chartrier, qui lui a été confié, lui a permis de faire l'histoire de la paroisse et de la seigneurie, depuis la fin du xie siècle.

La seigneurie d'Echillais présente une particularité digne de remarque. Si haut que l'on remonte, elle ne paraît avoir jamais fait l'objet d'une transaction à titre onéreux. Elle s'est constam-

ment transmise par mariage; et ce sont toujours les descendants des Goumard, établis là dès 1090, qui possèdent le château de la Bristière lequel a remplacé, au XVIIe siècle, comme maison d'habitation, l'ancien château d'Echillais.

M. l'abbé Barbotin a pu retrouver les noms de plusieurs curés d'Echillais de 1390 à 1519. A partir de cette dernière date, la liste qu'il a dressée ne comporte pas de lacunes. En 1520, Jean Goumard, « seigneur temporel d'Echillais », fonda dans l'église cinq chapellenies. L'une desdites chapellenies devait être toujours unie à la cure. Un demi-siècle plus tard, la cure d'Echillais fut occupée — vers 1575 — par un étrange ecclésiastique, « homme habile s'il en fût » au dire d'Agrippa d'Aubigné, qui vint un soir lui demander l'hospitalité. Etait-il même prêtre ? Catholique avec les catholiques, protestant avec les protestants, il exerçait le ministère de la manière que l'on voulait. Du XVIe siècle à la Révolution, le curé d'Echillais fut logé dans un véritable manoir. Ce presbytère faisait partie des biens cédés par Jean Goumard. A la cure était attachée la propriété d'un fief dit du Moine. Un procès, qui dura de 1783 à 1789, établit que le seigneur d'Echillais n'avait pas le droit d'y chasser. On trouvera dans le livre de M. l'abbé Barbotin des détails sur la vie religieuse d'Echillais sous la Révolution et jusqu'à nos jours. En 1791, le curé Jean Barraud prêta serment à la Constitution. Marié en 1794, il fut élu agent municipal d'Echillais la même année et réélu en 1797.

Claude de BONNAULT.

Dom Denys BUENNER, O. S. B. *L'église paroissiale et royale de Saint-Joseph-lez-Grenoble.* — Grenoble, éditions Arthaud, 1934. In-8° de 181 pages, 44 héliogravures, 30 francs.

Les répercussions lointaines des luttes religieuses, issues du protestantisme, du jansénisme, de la constitution civile du clergé, du concordat de 1802, de la séparation des églises et de l'état, se sont fait sentir dans un faubourg de Grenoble, où fut fondée, au XVIIe siècle, sous la protection et avec les subventions de Louis XIV, la petite paroisse de Saint-Joseph. Par là l'histoire sans faste de cette agglomération religieuse s'insère dans la grande histoire : aussi l'auteur a-t-il su habilement en tirer parti ; une documentation abondante, puisée aux bonnes sources et bien utilisée, sert en quelque sorte de tuf à un récit alerte, vivant et facile; de ci de là, quelques anecdotes ne manquent pas de piquant, telle, entre autres, celle du banquet qui suivit la consécration de l'église, en 1699, par le cardinal Le Camus; en vérité, ces gens ne manquaient pas d'estomac, si l'on s'en rapporte au menu du festin. Quelques belles figures sacerdotales se détachent bien en relief.

L'ouvrage est agréablement édité; les illustrations soignées; les notes, au lieu d'accompagner le texte au bas des pages, ont été rejetées à la fin du volume pour des raisons qui probablement n'ont rien à voir avec la bonne méthode historique. Mais il faut

être reconnaissant à l'auteur de les avoir maintenues dans une collection qui n'en comportait pas et d'avoir gardé ainsi à son ouvrage un caractère strictement scientifique.

H. Couget.

Abbé Maurice Perrod. *L'ermitage de Montciel.* — Lons-le-Saunier, *la Croix du Jura,* 1934. In-8° de 30 pages, pl. h. t.

L'étymologie de *monssalis* est impossible philologiquement; à la fin du xve siècle le lieu s'appelle *Ciel* ou *Siel.* L'ermitage n'est connu qu'au début du xviie siècle mais il doit être antérieur. Au pied de la côte une léproserie, dédiée à saint Lazare, est citée dès le xiie siècle.

C. D.

VARIÉTÉ

R. P. Eutrope Chardavoine. *Annuaire pontifical catholique,* fondé en 1898 par Mgr Albert Battandier. XXXVIIIe année, 1935. — Paris, 5, rue Bayard [1935]. In-8° de 953 pages, figures et portraits.

L'*Annuaire pontifical* que publie avec autant de ponctualité que d'exactitude le R. P. Chardavoine, ne se borne pas à faire connaître au clergé et au public des listes géographiques et des nomenclatures riches de renseignements précis et faciles à consulter, il s'attache, en outre, pour le plus grand profit des lecteurs éclairés à donner, chaque année, sur un point nouveau des sciences ecclésiastiques, quelques dissertations nourries d'une érudition du meilleur aloi. On remarquera particulièrement dans l'*Annuaire* de 1935 les pages consacrées au Pardon de Chaumont qui attire une extraordinaire affluence dans cette ville, toutes les fois que la Saint-Jean coïncide avec un dimanche. C'est une faveur qui fut accordée, en 1475, par le pape Sixte IV à la prière de Jean de Montmirail, son référendaire, natif de Chaumont. Non moins curieuse est la notice consacrée aux deux croix du Chapitre de Paris, l'une, civile, octroyée par Napoléon III, en 1853, à l'occasion de son mariage, et destinée à être revêtue sur l'habit de ville, l'autre, religieuse, octroyée par un bref de Pie XI expédié en 1929, mais promulgué en mai 1934 seulement par l'Ordinaire. En plus de ces études l'éditeur continue les biographies de cardinaux créés à la fin du xve siècle (pontificat d'Alexandre VI, promotions de 1492 à 1495); et, pour la première fois depuis 1922, il donne la très utile liste des sièges épiscopaux dans l'ordre alphabétique des noms latins, avec la traduction, généralement française, en regard.

Peu d'instruments de recherches répondent avec plus de scrupuleuse probité au but qu'ils ont visé et aux besoins qu'ils entendent servir.

B.-A. Pocquet du Haut-Jussé.

CHRONIQUE D'HISTOIRE RÉGIONALE

ILE-DE-FRANCE

SEINE

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.
60e année, 1933, fascicules 2, 3 et 4. Paris, Champion.

André Lelarge : *le Numérotage des maisons de Paris sous Louis XVI et pendant la Révolution*, p. 60-81, 1 plan. Deux périodes à distinguer. La première, qui va de 1779 à 1790, vit un numérotage officieux et par rue qui se reflète dans l'*Almanach de Paris contenant la demeure, les noms et qualités des personnes de condition*, pour l'année 1780 et qui est en grande partie l'œuvre de Marin Kreenfelt de Storcks. La seconde période, qui s'étend de 1791 à 1805, est celle du numérotage officiel et par section selon les règles prescrites par le décret des 23 novembre-1er décembre 1790.

A. Perrault-Dabot : *la Renaissance du vitrail à la Manufacture nationale de Sèvres. Époque romantique (1827-1854)*, p. 81-98, fig. et 2 pl. Renaissance due à l'initiative d'Alexandre Brongniart (1770-1847), placé en 1800 à la tête de la Manufacture. D'illustres artistes, comme Devéria et Ingres, dessinèrent les cartons des vitraux. Nombre d'églises de Paris et de la banlieue sont ornées des vitraux sortis à cette époque des ateliers de Sèvres.

Marius Barroux : *Récit de l'entrée de l'ambassadeur turc à Paris en 1721 par le père Ange de Sainte-Rosalie*, p. 98-102. Extrait du tome II de la « Correspondance » de l'abbé Tricaud, à la bibliothèque de Lyon, ms. 780.

Robert Laulan : *les Chapelles de l'École militaire et la vie religieuse dans l'ancien hôtel royal*, p. 108-185, 1 pl. et 1 fig. Histoire de leur construction. La vie religieuse a comporté trois phases. Une première période (1753-1756), pendant le séjour provisoire au château de Vincennes, est tout entière de tâtonnements. Une deuxième (1756-1773) voit l'utilisation des deux chapelles de l'École et en plus d'une petite au château de Grenelle et d'une autre encore au parc de Vaugirard. C'est une période d'essor. Durant la troisième période, qui va de 1773 à 1788, a lieu la mise en service de la grande chapelle publique. Règlement spirituel, personnel, usages, tout se modifie et s'adapte à la situation nouvelle de l'École. Les rapports du gouvernement et du clergé de l'École assez médiocres au commencement s'améliorent alors nettement.

61e année, 1934.

Dupont-Ferrier : *Vauban et Paris*, p. 15-24. Portrait moral de l'auteur de la *Dîme royale*.

Henri Stein : *Jean Moreau, maître d'œuvre parisien en Écosse à la fin du* xve *siècle*, p. 25-28. Peut-être celui qui fut maître de l'œuvre de Notre-Dame de Paris en 1510, au moment où fut décidée la reconstruction totale des voûtes du transept.

Léon Janrot : *Financiers dans la tourmente révolutionnaire : Calonne, Palteau de Veymerange, d'Espagnac*, p. 28-47. L'article retrace spécialement la carrière aventureuse de Palteau de Veymerange, d'abord com-

missaire des guerres, puis, après quelques avatars intermédiaires, choisi par Calonne en 1786 pour une manœuvre de Bourse. Ce Palteau retiré au Thillay joua un petit rôle local sous la Révolution. En butte à l'animosité du conventionnel Levasseur, ennemi des financiers, il fut arrêté et se donna la mort.

Paul Deslandres : *le Couvent et l'église des Mathurins de Paris (1229-1792)*, p. 48-56, 1 fig. et 1 pl. Fondation en 1229 par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, d'un couvent de Trinitaires dans un vieil hôpital, dédié à saint Mathurin, près des Thermes. Croissance rapide au XIIIe s., grâce à Louis IX et à l'Université qui fut la locataire des Mathurins. Grande prospérité du XVe au XVIIe siècle. Le couvent fut vendu et l'église démolie pendant la Révolution.

Jules Viard : *Paris sous Philippe le Bel*, p. 56-71. Description et histoire sommaire, mais précise.

Robert Laulan : *Première idée d'un minutier central*, p. 71-72. Lettre de Paris-Duverney à l'abbé de Bernis, du 14 octobre 1753, où il se plaint du désordre des minutes notariales et signale les difficultés des familles nobles à établir les preuves de leur noblesse.

Amédée Outrey : *Recherches sur la maison habitée par Joachim Du Bellay au cloître Notre-Dame*, p. 76-102, fig. Cette maison est celle de Claude de Bize, chanoine de l'église de Paris, angevin comme Du Bellay. Elle faisait partie d'un groupe de 5 maisons au centre du cloître et devait s'élever sur la parcelle n° 42 du plan de la Cité de Delagrive. *In fine*, liste chronologique des mutations des maisons de l'îlot central du cloître (5 janvier 1497-1er janvier 1560).

Paul Jarry : *Sully à la Ville-l'Evêque. Le n° 30 de la rue Boissy-d'Anglas*, p. 103-107.

La Semaine religieuse de Paris. Tome CLXI, 1934.

L. Brochard : *Louise de Marillac, paroissienne de Saint-Gervais*, p. 401-402. Elle s'y maria le 5 février 1613. — H. Couget : *la Communauté des Prêtres de Saint-Roch (1752-1792)*, p. 864-867 et 924-928. En 1752, le curé de Saint-Roch, J.-B. Marduel, annexe au presbytère une sorte d'hôtellerie ecclésiastique, qu'il transforme bientôt en communauté avec un règlement détaillé. L'auteur examine, d'après ce règlement, le recrutement de la « Communauté des Prêtres de Saint-Roch », les conditions d'admission, la discipline intérieure, les offices, le ministère paroissial. Dispersion de la communauté après le 9 janvier 1791 et la prestation du serment à la Constitution civile du clergé que 50 prêtres sur les 60 attachés à Saint-Roch refusèrent.

Tome CLXII, 1934.

A. Dufournet : *Quelques souvenirs sur Saint-Lazare*, p. 73-76. Ils ont trait particulièrement au XVIIe siècle, aux retraites qui se donnaient à Saint-Lazare et à la maison des Ordinands. — M.-D. Besson : *le Couvent de Saint-Jacques*, p. 121-124. Description de ce couvent de Jacobins aujourd'hui disparu, fondé en 1218, adossé au rempart de Philippe-Auguste entre la porte Saint-Michel et la porte Saint-Jacques. — M.-D. Constant : *Monsieur Olier et l'Ordre de Saint-Dominique*, p. 719-722. Extrait des *Règles du Tiers-Ordre de Saint-Dominique*, 1680 : « Des exemples de piété entre Messieurs les Ecclésiastiques qui ont fleury dans le Tiers-ordre de Saint-Dominique. » Il y est surtout question de M. Olier et de la vénérable Agnès de Langeac.

La Cité. Bulletin de la Société historique des IVe et IIIe arrondissements.

31e année, nos 121-124 (janv.-oct. 1932).

Louis Batiffol : *la Construction de l'Arsenal au* XVIIIe *siècle et Germain Boffrand*, p. 1-28, fig. Rectifie l'opinion courante qui attribuait à Germain Boffrand la construction de l'Arsenal en 1718. Le « Journal » de P.-J. Brillon, intendant du duc du Maine jusqu'en 1736 et divers documents montrent qu'en réalité les travaux commencés en 1715 sous la direction de Boffrand continuèrent bien avant dans le siècle sous la conduite d'autres architectes.

Pierre Levy-Franc : *les Dernières années de Lamennais, rue des Archives*, p. 29-40, 1 portrait. Lamennais se fixa en 1853 au n° 12 de la rue du Grand-Chantier (aujourd'hui des Archives). Ses habitudes; ses amis; ses derniers jours; ses funérailles.

Jean Lorenzi : *l'Orme Saint-Gervais. Sa destruction en l'an II*, p. 59-62. Abattu en mars 1794.

Lucien Lambeau : *la Rue Saint-Antoine* (fin), p. 112-141, 203-230. Son histoire.

Paul Brunold : *Jean-Frédéric Edelmann*, p. 161-172, fig. Musicien strasbourgeois, guillotiné sous la Terreur. N'a pas, comme on l'a prétendu, trahi son ami Dietrich, maire de Strasbourg.

Paul Jarry : *la Chapelle Dorée (dite à tort de Scarron) en l'église Saint-Gervais*, p. 184-189, 1 plan. Chapelle funéraire des Betauld de Chemauld.

Maurice Dumolin : *l'Architecte du portail de Saint-Gervais*, p. 190-200, fig. Non pas Salomon de Brosse, mais Clément Métezeau.

32e année, nos 125-128 (janv.-oct. 1933).

Paul Brunold : *Claude-Élizabeth Jacquet de la Guerre*, p. 262-272, fig. 1664 ?-1729. Compositrice et claveciniste célèbre en son temps.

M. Dumolin : *l'Hôtel de la Brinvilliers, rue Charles V, n° 12, et les hôtels voisins, rue Charles V et rue des Lions*, p. 281-287, fig. Notices.

Paul Brunold : *Documents inédits sur les premiers Couperin à l'orgue de Saint-Gervais*, p. 344-348, fig. XVIIe siècle.

Maurice Dumolin : *l'Attentat de Pierre de Craon*, p. 349-356, fig. L'auteur en fixe l'emplacement à hauteur des numéros 2 à 8 de la rue de Rivoli, mais un peu au sud.

33e année, nos 129-132 (janv.-oct. 1934).

Paul Ratouis de Limay : *le Financier Évrard Jabach, collectionneur parisien*, p. 1-19. Curieuse figure. Ses collections, qu'il fut obligé de vendre au roi en 1671, sont à l'origine du musée du Louvre.

Édouard Deverin : *l'Auteur du « Parfait Luthier ». L'abbé Sibère, curé de Saint-François d'Assise*, p. 81-97, fig. Né à Paris en 1742; missionnaire au Congo; vicaire à Paris; élu curé de Saint-François d'Assise en 1791; arrêté le 26 brumaire an II; mis en liberté après le 9 thermidor; très musicien, publie en 1806 *la Chélonomie ou le parfait Luthier;* mort en 1823.

Charles Fegdal : *Un propriétaire de la Tour Saint-Jacques*, p. 161-183, fig. A propos d'une attribution erronée à Nicolas Flamel et à Pernelle sa femme de la propriété de la tour Saint-Jacques et des revendications d'une famille Pernelle au XIXe siècle.

G. Potonniée : *A propos d'un logis de Robespierre dans le IIIe arrondissement*, p. 188-205, fig. Rue de Saintonge, n° 30.

Paul JARRY : *l'Hôtel de Libéral Bruant, 1, rue de la Perle*, p. 212-216, 1 plan. Historique.

Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris.
Tome XXXIII. Année 1933. Mairie du VIe arrondissement.

Georges HUARD : *Servandoni et Dulau d'Allemans, curé de Saint-Sulpice*, p. 35-55. Publication du « Mémoire pour le sieur Servandony », architecte de la façade de Saint-Sulpice, rédigé en 1762 par le célèbre avocat Target pour réclamer un règlement de compte au curé de la paroisse.

Société historique d'Auteuil et de Passy.

Table générale des matières contenues dans le *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy* de l'origine, 1892, à 1930 inclus (Tomes I à XI; Numéros 1 à 112), suivie d'une *Table générale des gravures* par Émile PILLIAS. 1933, 36 p. in-4°.

Le Vieux Montmartre. Soc. d'hist. des XVIIIe et IXe arrondissements.
Tome VIII. Fasc. 90. Paris.

J. MAUZIN : *les Anciennes églises de la Trinité et Saint-André d'Antin*, p. 1-15. Églises provisoires qui eurent une existence éphémère de 1852 à 1870.

Antoine PARMÉNIE : *l'Atelier des Delatre*, p. 16-25, 1 pl. Graveurs montmartrois du XIXe siècle.

J. de LA MONNERAYE.

SEINE-ET-OISE

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.
36e année, fasc. 1-3, janvier-septembre 1934.

Léon RISCH : *le Vieux Chilly*, p. 5-19 et 106-128, 2 pl. Histoire du village de Chilly-Mazarin et de ses seigneurs, parmi lesquels le huguenot Michel III de Gaillard, ami de Théodore de Bèze. Reconstruction du château par le maréchal Ruzé d'Effiat et Marie de Fourcy, sa femme (1627-1630); fondation d'une école tenue par un prêtre-chapelain (1642) que remplacera depuis 1736 un maître laïc, appointé par la fabrique. A cette dernière date, suppression de l'usage immémorial du « vin de Pâques » distribué aux paroissiens, mais maintien de la distribution des échaudés le jeudi saint. Restauration de l'église (1627-1630); sa laïcisation pour la célébration des fêtes révolutionnaires.

J.-P. PALEWSKI : *Madame Pourrat à Louveciennes*, p. 20-46. La famille Pourrat, Le Coulteux, Hacquard et ses hôtes (Suard, Garat, Benjamin Constant), milieu où régnait une « atmosphère d'exaltation patriotique et de galanterie raffinée »; arrestations et condamnations pendant la Terreur; Mme Pourrat reprend vite, ensuite, sa vie mondaine et ses réceptions.

F. BOULÉ : *Versaillles en 1834 et les premiers projets de chemin de fer*, p. 65-77. Situation économique de la ville; comparaison des projets entre eux et avec ceux qui ont été réalisés en 1839 et 1840.

Dr Ed. CHRISTEN : *l'Hôpital Dominique Larrey*, p. 78-102, 5 pl. Histoire et description du « Grand Commun » de Versailles, bâti par Mansart en 1682-1684 et affecté depuis 1832 à usage d'hôpital militaire.

Paul JARRY : *la Cuve de marbre de l'appartement des bains de Versailles*, p. 103-105, pl. Bassin octogonal en marbre « de Rance » placé

au château en 1672, récemment racheté par l'État après plusieurs transferts dans des propriétés particulières.

Henri Allorge : *Meudon, l'art, la littérature, la science,* p. 129-151. Énumération des artistes, hommes de lettres et savants qui ont vécu à Meudon et à Bellevue, qui ont travaillé pour les châteaux de ces localités, qui en ont parlé ou qui les ont évoquées dans leurs œuvres.

Gaston Boudan : *Un Versaillais de 107 ans,* p. 152-155. J.-P. Schamel, tailleur et costumier en chef de l'Opéra, né à Versailles en 1807, mort à Neuilly-sur-Seine en 1914, fils d'un soldat de la grande armée, petit-fils d'un concierge du château de Versailles.

André Lelarge : *Louis Aleaume, seigneur de Verneuil et de Vernouillet,* p. 156-180, 3 pl. Né à Paris le 9 mai 1524, avocat au Parlement, lieutenant général du bailliage d'Orléans, mort en 1594; auteur de poésies latines, voisin et ami de Brinon, chez qui il fréquenta les poètes de la *Brigade.* Description du milieu parlementaire et littéraire auquel appartenait Aleaume; aperçus intéressants sur les pénétrations protestantes et « athéistes ». Description d'un Livre d'heures (ms. 1175 de la Bibl. de l'Arsenal) aux armes des Aleaume, qui l'ont utilisé comme « livre de raison ».

Georges Mauguin : *Préséances révolutionnaires. Le fauteuil de Bailly,* p. 181-184. Prétention de Bailly d'avoir, comme président de l'Assemblée Nationale, un fauteuil identique à celui de la reine; le « trait dominant de son caractère est une insatiable et pitoyable vanité ».

Mémoires de la Société historique... de l'arr. de Pontoise et du Vexin.

Tome XLIII, 1934.

H. Lemoine : *Ferdinand de Caix, prieur d'Avernes, rédacteur du Cahier du Clergé du bailliage de Mantes* (1735-1794), p. 39-45. Chanoine régulier de Sausseuse, prieur-curé d'Avernes depuis 1768, il est l'auteur d'un Mémoire très hostile au haut clergé, mémoire dont l'écho affaibli se retrouve dans le « Cahier »; il prête un serment atténué, continue son ministère, mais arrêté le 20 nivôse an II et, englobé dans la conspiration des prisons, il est guillotiné le 8 thermidor.

Léon Fort : *Saint-Clair-sur-Epte,* p. 43-45. Description des substructions de villas gallo-romaines récemment découvertes dans cette localité.

E. Darras : *la Léproserie ou maladrerie de Saint-Lazare à l'Isle-Adam,* p. 46-52. Établissement fondé avant 1218, enrichi par les seigneurs de Montmorency et de l'Isle-Adam; liste (comportant beaucoup de lacunes) des administrateurs; description des bâtiments et des possessions.

André Lapeyre : *Remarques sur l'identification de certains noms de lieux du Vexin français,* p. 53-62. Rectifications de quelques identifications de Boutaric, dans son *Inventaire* des Actes du Parlement de Paris (prieuré de Juziers; hôtes des abbayes de Saint-Denis et de Chelles à Osny, etc.).

H. Lemoine : *Inventaire sommaire du fonds de Saint-Martin de Pontoise aux Archives de Seine-et-Oise* (Série 9 H), p. 63-66.

Léon Plancouard : *la Dernière Maison forte du Vexin français,* p. 67-72, pl. Description de la maison forte d'Aincourt (Seine-et-Oise); comparaison avec celle de la Villetertre (Oise). Peinture murale du XIVe siècle (tournois ?).

Léon Fort : *Excursion à Chars, La Villetertre, Chaumont-en-Vexin, Trie-Château et Saint-Germer,* p. 73-77. Description des édifices visités par la Société; abondante bibliographie.

André LESORT : *Notes sur les abbayes de Saint-Martin de Pontoise et de Maubuisson*, p. 78-81. Publication d'après l'original (aux Archives d'Eure-et-Loir) d'une charte de Philippe de France, fils de Louis VI (1145-1151); statue de Charles V, au musée du Louvre, provenant de Maubuisson, où elle recouvrait les entrailles de ce roi.

Le Vieil Argenteuil. Année 1934.

Causerie sur J.-N. Laugier, graveur d'histoire (1785-1875). Né à Toulon, élève de Girodet; parmi ses œuvres, un portrait de Pie VII et divers tableaux religieux de Poussin, S. Vouet, Stella, Raphaël, Léonard de Vinci. Le meilleur de son œuvre appartient à l'époque de la Restauration.

H. BRAME : *Un litige de deux siècles entre l'abbaye de Neauphle-le-Vieux et le prieuré d'Argenteuil*, p. 9-14. Conflit élevé dès avant 1249 entre l'abbaye de Neauphle, le sire de Neauphle et le prieur d'Argenteuil relativement à des redevances en grains et à l'exercice de droits féodaux à Chavenay (dans le canton actuel de Marly-le-Roi); des accords et des jugements s'échelonnant jusqu'en 1581 marquent les diverses étapes de ce conflit ; les dîmes du même lieu sont l'occasion, de 1657 à 1720, de nouveaux différends, auxquels est mêlé le curé de Chavenay. L'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, qui intervint à l'accord de 1249, fut aussi, pour sa part, en procès avec le prieur d'Argenteuil jusqu'en 1507.

Léon JANROT : *Un atelier de charité. La Révolution de 1789 et le chômage*, p. 15-32. Travaux sur les routes; projets d'un canal de Paris à Dieppe (arguments pour et contre); la fuite des capitaux après le départ du Roi.

Le Vieux Marly.

Bulletin de la Société archéologique de Marly-le-Roi. Tome I, n° 3.

Georges HAUMONT : *la Céramique dans le parc de Marly*, p. 73-75, pl. Fragments de carreaux de Delft, de Nevers et de Lisieux retrouvés à Marly.

André MELLERIO : *l'Archéologie à Marly-le-Roi*, p. 76-79. Substructions de la forteresse de la Montjoie et du château de Rais ; le prieuré de Chevaudeau, ruiné au xve siècle, supprimé en 1714.

André GRANGER : *le Réveil de Marly*, p. 81-84. Exposé des travaux récemment exécutés pour la remise en état du petit parc.

G. GUITEL : *A propos d'un carré magique*, p. 85-88. Description, reproduction photographique et interprétation d'un disque de plomb récemment découvert.

Camille PITON : *Notes sur un tableau de Martin*, p. 89-91, pl. A propos de cette toile, dont une copie se trouve à la mairie de Marly, C. P. résume l'histoire et la topographie de la ville de Marly.

Société historique... de Mantes et du Mantois 1934.

Louis GILBERT : *Qu'est-ce que le Mantois ?* p. 3-14. Ni réalité géographique, ni réalité administrative, ni réalité historique, ce mot est né de la fantaisie du géographe De Fer, auteur d'une carte des environs de Paris publiée en 1690. Examen de nombreux documents et écrits concernant cette région.

Jean BONY : *la Première étape des travaux de la Collégiale de Mantes*, p. 15-18. Discussion de la date proposée par M. Marcel Aubert (avant 1163); M. J. B. propose la date 1175-1180 et ne fait pas état de la récente monographie publiée par M. André Rhein dans les *Petites monographies des grands édifices*.

Paul Aubert : *Quelques mots sur le bailliage de Mantes à la fin du Moyen Age*, p. 19-21. D'après le livre de M. Dupont-Ferrier, *les Officiers royaux des bailliages...*

V. Aubert : *Notes préhistoriques*, p. 23-27. Inventaire des stations et sépultures signalées et explorées dans la région depuis un demi-siècle.

Paul Aubert : *la Conservation de la tour Saint-Maclou en 1794*, p. 29-31. Seul reste (xve-xvie s.) de l'église Saint-Maclou de Mantes, cette tour fut sauvée de la destruction, non par le représentant Crassous, comme on le répète toujours, mais par la Commission temporaire des Arts, sur l'initiative de Bucquet, administrateur et bibliothécaire du district.

Conférence des Sociétés savantes... de Seine-et-Oise.
11e session (Versailles, 1932).

P. Coquelle : *Note sur la compagnie des arquebusiers de Meulan*, p. 29-31. Analyse de lettres patentes de juin 1613 accordant des privilèges à la compagnie, dont il semble que ce soit là l'origine.

Eugène Dubois : *Deux fiefs de l'Ancien Régime en Seine-et-Oise*, p. 31-35. Histoire sommaire des domaines de Maison-Blanche et du Chesnay, à Gagny.

François Farge : *Une convulsion sociale dans un verre d'eau à Pontoise* (1664), p. 35-41. Violent conflit entre les religieuses de l'Hôtel-Dieu et leur prieure, Mme Dampont, qui veut leur imposer une coadjutrice, Mme de Guénégaud.

Abbé J. Lassailly : *les Fêtes publiques à Argenteuil pendant la période révolutionnaire*, p. 41-46. Énumération et description de ces fêtes, d'après les registres des délibérations de la municipalité.

Dr A. Rabourdin : *le Chapelain de l'Hôpital royal à Rambouillet* (1784-1823), p. 48-56. Biographie de Nicolas Rabourdin, issu d'une famille de bonne bourgeoisie rurale; il prête tous les serments, fait partie de la municipalité, est procureur de la commune, dépose ses lettres de prêtrise, se retire dans son village natal, reprend l'exercice du culte à l'Hôpital après la loi de prairial et finit sa vie comme prêtre habitué. C'est le type assez caractérisé d'un prêtre honnête, sans beaucoup de zèle apostolique, de la fin de l'Ancien Régime.

Léon Risch : *la Fronde parlementaire dans la banlieue parisienne*, p. 56-62. Blocus de Paris et opérations militaires. Tableau des souffrances populaires; églises saccagées.

M. Servais : *le Vexin français, essai de monographie régionale*, p. 70-82. Étude de géographie physique, humaine et économique.

H. Lemoine : *les Comptes de construction de l'abbaye de Maubuisson*, p. 119-120. Analyse sommaire d'un livre de comptes de 1236-1260.

Alphonse Roux : *le Musée et la Bibliothèque de la Ville de Saint-Germain-en-Laye*, p. 121-124. Indication des ressources documentaires de cet établissement et des instruments de recherches dont il dispose.

André Lesort.

SEINE-ET-MARNE

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.
Tome XLII, 1934, fasc. 2 et 3.

Jean Hubert : *Notes sur l'histoire de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais*, p. 95-114 (pl.). L'examen de l'église Saint-Pierre, ancienne abbatiale, a amené l'auteur à se poser deux questions importantes pour l'his-

toire de l'architecture religieuse à l'époque carolingienne et pour l'histoire monastique : l'abbaye a-t-elle succédé à un sanctuaire plus ancien et doit-elle sa fondation à Clovis Ier [non, il y a eu confusion avec Clovis II] ; et quel était le plan de l'église après la reconstruction de l'édifice au IXe siècle [il fut respecté par les architectes ultérieurs]. Le plan octogonal du chœur mérite d'être signalé comme particulièrement intéressant à étudier et à comparer avec les plans à rotonde orientale de certaines constructions abbatiales de la même époque. Des fouilles intelligemment conduites dégageraient sûrement des fondations et une crypte ou un étage souterrain dont il y a lieu de soupçonner l'existence.

Abel Rigault : *les Anciens privilèges du bourg royal de Fontainebleau*, p. 115-144. Études des droits forestiers dont jouissaient depuis le XIIIe siècle, par donations royales, les paroisses voisines de Fontainebleau et les religieux Trinitaires de cette ville.

Maxime Legrand : *les Mathurins d'Étampes* (fin), p. 176-189 (fig.). Étude des derniers jours de ce couvent au XVIIIe siècle et des vestiges existant encore des bâtiments qu'il occupait.

Charles Nouguier : *les Prisonniers de guerre autrichiens à Montargis en 1746 et 1747*, p. 197-214. Les registres paroissiaux mentionnent quelques abjurations de soldats appartenant à la religion protestante.

G. Estournet : *la Donation pour Guillaume Gouet au prieuré de Nemours*, p. 231-237. Relations de ce prieuré avec les environs de Châteaudun, remontant au XIIe siècle.

Henri Stein : *le Gâtinais au Canada*, p. 238-247. Documents sur la participation de plusieurs nobles de la région, membres de la « Société de Notre-Dame pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France », qui allèrent s'installer au Canada au XVIIe siècle en vue de coloniser le pays, et sur un officier, parti comme lieutenant, qui fit souche dans ce pays.

Bulletin et compte rendu des travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Brie-Comte-Robert. Nouvelle série, 1932-1933, fasc. 1 à 6.

Liste des monuments classés parmi les monuments historiques en Seine-et-Marne, p. 45-50.

Abbé Gesler : *Orgues de l'église de Brie-Comte-Robert*, p. 53. Les plus anciennes mentions remontent à 1548 et à 1604; les orgues actuelles sont modernes.

Robert Dubois-Corneau : *la Fête civique de Brunoy sous la Terreur*, p. 81-100. Détails sur le sort des objets du culte de l'église à cette époque.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins. Années 1933-1934.

René Delguisson : *Provins à travers des siècles. Provins, la Brie provinoise et leur rôle dans l'histoire de France;* fin du tome Ier (462 p.). Malgré son titre, ce travail est presque uniquement consacré à l'histoire générale, et Provins n'y figure qu'accidentellement. Les renseignements concernant l'histoire ecclésiastique sont insignifiants.

H. Stein.

OISE

Mémoires de la Société académique... du département de l'Oise,
Tome XXVIII, 1re partie. Beauvais, 1934, 286 pages.

Cte d'Elbée : *Journal rédigé en 1715, année de la mort de Louis XIV*, p. 5-36. Journal d'un magistrat beauvaisien. Menus faits d'histoire locale; détails sur l'épiscopat de Mgr de Beauvillier de Saint-Aignan.

Pierre Vuatrin : *Projet de transfert du siège épiscopal du département de l'Oise de Beauvais à Noyon en 1836 et récit des événements qui, de 1830 à 1842, aboutirent au départ des évêques de Beauvais de leur demeure séculaire (aujourd'hui Palais de Justice)*, p. 37-67. Incidents relatifs au projet du Conseil général d'établir la préfecture de l'Oise dans l'ancien palais des évêques-comtes de Beauvais. La ferme attitude de Mgr Lemercier et de Mgr Cottret faillit amener le transfert de l'évêché à Noyon. Aperçu du sentiment religieux à Beauvais sous la Monarchie de Juillet.

Jean Vinot Préfontaine : *Un écho à Beauvais de la conspiration du général Malet* (1812), p. 69-89. Le Hollandais Steenhouwer, compromis dans la conspiration Malet et fusillé. Son mariage à Beauvais; correspondance avec sa femme; détails sur sa famille.

Émile Altette : *le Livre des treize curés de Beauvais*, p. 91-240. Association entre les curés des paroisses de Beauvais. Détails intéressants sur les mœurs au xviie siècle d'après les cas de conscience soumis à leurs assemblées. Texte des statuts de 1534 et 1587.

Maurice Magnien : *la Tête de Christ de Saint-Sauveur à l'ancien et au nouveau musée de Beauvais*, p. 241-254. Sculpture du xve s. provenant d'une *Pièta* plutôt que d'un crucifix, ayant figuré à l'exposition de la Passion.

Georges Beaurain : *Deux curés constitutionnels du Beauvaisis*, p. 255-286. Louis Alexandre, curé de Moliens, et Augustin-François Vattré, curé de Campeaux, devenus beaux-frères par mariage. Vattré mourut en 1799; Alexandre, poète et chansonnier, vécut jusqu'en 1840.

Bulletin de la Société historique de Compiègne.
Tome XX, Compiègne, impr. du *Progrès de l'Oise*, 1933, 213 p.

L Hamon : *les Souterrains de Compiègne*, p. 5-23. Étude archéologique des carrières souterraines de Compiègne, notamment celles du Palais.

J. Saincir : *Histoire de Montigny-Lengrain* (suite), p. 25-103. Organisation et institutions communales. Hameaux et lieux-dits.

A. Ponthieux : *Un page de Jeanne d'Arc*, p. 105-122. Louis de Coustes dit Minguet, seigneur de Pimprez, Béhéricourt et Grandrû. Suivit la Pucelle de mars à septembre 1429. Renseignements généalogiques et sur ses seigneuries.

Dr Ozanne : *l'Hôpital Saint-Nicolas-du-Pont*, p. 123-213. Hôtel-Dieu de Compiègne dépendant de l'abbaye de Saint-Corneille, dirigé par les Trinitaires puis les chanoinesses de Saint-Augustin, et, depuis la Révolution, par les Filles de la Charité. Supprimé en 1894.

Comité archéologique et historique de Noyon. Comptes rendus et Mémoires.
Tome XXIV, 2e partie, Chauny, 1934, 191 p.

A. Baudoux : *les Évêques de Noyon* (suite), p. 14-129. Notices sur quinze évêques depuis Vermond de la Boissière (1250-1272) jusque, et y compris, Jean de Meulan (1351-1352), dont celle d'Étienne Aubert (Innocent VI).

A. Ponthieux : *les Derniers religieux des abbayes et couvents de Noyon en 1790*, p. 151-190. Renseignements concernant la chartreuse du Mont-Renaud, les abbayes de Saint-Barthélemy (chanoines réguliers de Saint-Augustin), Saint-Éloi (ordre de Saint-Benoît), Ourscamp (ordre de Cîteaux), les Cordeliers et Capucins de Noyon. Inventaires et états des biens; déclarations des religieux.

Bulletin religieux du diocèse de Beauvais. Année 1934, Beauvais.

Chanoine Beaudry : *la Vente du grand séminaire de Beauvais devenu bien de la République* (an VII), p. 393-397. Ancienne abbaye bénédictine de Saint-Symphorien.

Jean Vinot Préfontaine.

AISNE (*PICARDIE*)

Société historique de Haute-Picardie.
Bulletin. Tome XII. Soissons, 1934.

André L'Eleu : *le Passage de Louis XV à Laon en 1744*, p. 15-41. Récit rempli de curieux détails sur la réception faite à Louis XV lorsqu'il fit le fameux voyage de Metz.

X. de Buttet : *A propos des limites de la Picardie*, p. 43-46. Arguments tirés de l'*Almanach de Picardie*.

René Trochon de Lorière : *Quelques pages sur Filain*, p. 47-61, ill. Notes extraites des souvenirs de Claire-Félicitée-Caroline Greswold (1798-1875), sur un village situé au pied du Chemin des Dames.

Comte Maxime de Sars : *Un jeton aux armes de Jean Doc, évêque de Laon*, p. 101-104, ill. Ce jeton permet de connaître les armes, inconnues jusqu'ici, de cet évêque du XVIe siècle, religieux bénédictin.

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
Bulletin. 4e série, tome V. Soissons, 1934.

Chanoine Lebergue : *Mon village, monographie de la commune de Soupir (Aisne)*, p. 3-125, ill. Copieuse étude sur une commune des bords de l'Aisne, au pied du Chemin des Dames; l'état religieux ancien et moderne est largement traité.

Dr P. Sérieux : *le Quartier d'aliénés du dépôt de mendicité de Soissons au XVIIIe siècle*, p. 127-212. Consciencieuse étude, puisée aux sources, d'un des deux dépôts de mendicité de la généralité de Soissons, créé dans un édifice attenant à l'hôpital général.

Maximilien Buffenoir : *les Registres de la municipalité de Braine pendant la Révolution (3 septembre 1791-10 novembre 1795)*, p. 213-247. Analyse très vivante, intéressant tout autant l'histoire religieuse que l'histoire civile ou militaire. — : *Notes complémentaires sur les d'Egmont*, p. 249-267. Ces notes n'avaient pu prendre place dans le charmant ouvrage de l'auteur, *Sur les pas de la comtesse d'Egmont, les beaux jours de Braine au XVIIIe siècle*.

Laurent Labrusse : *A propos de deux tableaux de J. Hoyer* (1762-1829), p. 269-283. Ce peintre, originaire de Lausanne, vécut à Soissons de 1784 à sa mort.

Henry Luguet : *Inventaire des archives et autographes de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, p. 285-450. Tous les historiens religieux auront intérêt à connaître les richesses de cet important dépôt privé de documents en originaux ou en copies; les moins précieux ne sont pas les titres les plus anciens de l'abbaye chef-d'ordre de Prémontré.

Comte Maxime de Sars.

ORLÉANAIS

LOIRET

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

N° 232. Tome XXII, 1933.

Jules de La Martinière : *Notes sur le culte de Jeanne d'Arc : trois bannières de la ville d'Orléans : 1430-XVIe siècle*, p. 262-289. Les deux plus anciennes de ces bannières, utilisées aux fêtes commémoratives de la délivrance de la ville, ont disparu. L'auteur en discute l'origine et en décrit la décoration. Il étudie principalement l'iconographie d'une troisième bannière, conservée au musée Jeanne d'Arc, et lui assigne, comme date approximative, le milieu du XVIe siècle.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences... et arts d'Orléans.

V^e série, tome XXV, 1933.

Pierre de la Giraudière : *Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran*, p. 19-59. Biographie du prélat missionnaire qui devina l'importance que pourrait présenter pour la France la prise de possession de l'Indochine, dès la fin du XVIIIe siècle, et qui tenta même de la réaliser pacifiquement. Ce travail est établi à l'aide des archives du 11e régiment d'Infanterie coloniale et de celles des Missions Étrangères de Saïgon.

Paul Charpentier : *Un Orléanais prêtre-médecin*, p. 65-68. Notes sur le bénédictin François-Nicolas Aignan, né à Orléans en 1644, connu sous le nom de Père Tranquille : il fut l'inventeur du baume tranquille.

Vicomte Louis d'Illiers : *Lettres de Rome : la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège; la canonisation de Jeanne d'Arc; Rome en 1920*, p. 69-107. M. d'Illiers fit partie de la mission de M. Doulcet, qui prépara la reprise des relations, puis de celle de M. Hanotaux, qui représenta le gouvernement français à la canonisation de Jeanne d'Arc. Ses lettres lèvent le voile sur quelques-uns des dessous des négociations laborieuses dont dépendait l'institution des Associations cultuelles.

G. Chenesseau.

EURE-ET-LOIR

La Voix de Notre-Dame de Chartres. 78e année. Chartres, 1934.

Y. Delaporte : *les Représentations chartraines du mystère de la Purification de Notre-Dame*, p. 5-13. Sculptures et vitraux, XIIe-XVIIIe siècle. Cinq illustrations. — : *Eude Rigaud, archevêque de Rouen et pèlerin de Notre-Dame de Chartres au XIIIe siècle*, p. 109-113 (et *errata* p. 140). Cinq visites à Chartres, de 1251 à 1261, dont une (1260) coïncide avec l'élection de l'évêque de Chartres Pierre de Mincy. — : *Une prière liturgique à Marie « Paix des nations »*, p. 349-355. Prose (*Ave Maria* farci) jusque-là inédite, composée sans doute peu de temps avant le traité de Brétigny (1360), et prières pour la concorde entre les rois de France et d'Angleterre prescrites vraisemblablement à l'occasion de ce même traité. — : *Cinq cents ans de vie dominicaine à Chartres*, p. 91-95, 141-144, 204-208 (Suppléments). Résumé de l'histoire du couvent des frères-prêcheurs de Chartres, fondé en 1231. Illustrations.

Bulletin trimestrlel de la Société dunoise. Tome XVI, feuilles 20-25.

J. de MONSABERT : *Une collaboratrice chartraine de saint Vincent de Paul, Mademoiselle Guérin et son milieu,* p. 289-303. Intéressante étude d'histoire domestique.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Procès-verbaux, tome XIV, feuilles 27-32. 1934.

M. BOUDET : *Les Chaises, près Clévilliers,* p. 391-394. Notice sur une petite paroisse rurale qui ne survécut pas à la Révolution. — : *l'Art populaire dans nos églises. Retable et statues à Clévilliers,* p. 395-399. Notice sur un retable détruit (XVIe s.) et sur quelques statues existantes (XVIIe s.).

Y. DELAPORTE : *Survivances de l'art gothique dans le pays chartrain aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles,* p. 409-416. Plusieurs exemples datés de voûtes sur croisées d'ogives, de sculptures flamboyantes, etc.

MAUGARS : *l'Entrée de Mgr de Berthier, premier évêque de Blois,* p. 468-470. En 1698. Siège nouvellement créé; donc, pas de cérémonial traditionnel.

Y. DELAPORTE.

LOIR-ET-CHER

Bulletin de la Société archéologique du Vendômois. Nouvelle série, tome I. Années 1932-1935.

L. de GRANDMAISON : *Mémoires de Marie Du Bois, sieur de Lestourmière et du Poirier,* p. 261-390. La publication de ces « mémoires » fort intéressants au point de vue religieux, continue; elle s'étend de 1651 à 1663.

Semaine religieuse du diocèse de Blois. 63e année. Blois, 1934.

Mgr BOULLIAU : *Notre-Dame de la Providence,* p. 44-48, 57-62, 347-350, 395-399, 428-432, 459-464, 473-478, 486-490. L'histoire de cette communauté blésoise, vieille de près d'un siècle, se poursuit. « Les commencements d'une république » (celle de 1848) ne furent point sans inquiéter les religieuses. A signaler l'influence grandissante de la Compagnie de Jésus, influence attribuable au supérieur d'alors, l'abbé des Essarts qui, plus tard, évêque de Blois, appellera les Jésuites à la direction de son Grand Séminaire. — : *les Conférences de Notre-Dame et le diocèse de Blois,* p. 504-511, 550-555. Spécialement : rapports du jeune abbé Louis Monsabré, vicaire de Mer près Blois, avec le P. Lacordaire.

Maurice HÉMONÉE.

MAINE

SARTHE

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 3e série, tome V, an. 1933-1934, 2e fasc., 1934. Le Mans, Monnoyer.

Mlle BLIN-LEFEBVRE : *les Croix de Martigné,* p. 210-213; *les Croix des Aulnais,* p. 214-216. Poésies et notes sur cinq curieuses croix de chemins, monolithes des XVIe et XVIIe siècles.

Abbé R. BARET : *Costar et les gelinottes du Mans,* p. 217-225. Archidiacre de Montfort, puis de Sablé, inhumé en la cathédrale du Mans le 14 mai 1660, Costar était à la fois un fin lettré et un gros gourmand,

qui savait payer son amitié par l'envoi des grasses poulardes du Mans.

Dr Delaunay : *Aux frontières de la Sarthe à l'automne de 1870. L'esprit public et l'invasion*, p. 226-245, d'après les notes de l'abbé Blanchard. — *Robert Garnier, le Magistrat*, p. 295-306.

Abbé C. Girault : *la Famille de Robert Garnier*, p. 307-329. Notes du chartrier de la famille Le Gras du Luart, issue de Diane Garnier, fille du poète, xvi-xviie siècles.

Revue historique et archéologique du Maine.

Tome 90e de la collection. 2e série, tome XIV, 1934. Le Mans, Monnoyer.

P. Cordonnier : *Chronique de la curiosité*, p. 39-48, 113-123. Sous ce titre l'auteur signale les découvertes, les restaurations, les disparitions des monuments religieux et civils et des sites du pays.

Dr Delaunay : *les Chirurgiens du Haut-Maine sous l'Ancien Régime*, p. 73-98.

La Province du Maine.

2e série, tome XIV, 1934. Le Mans, Hôtel du Cardinal Dubois.

A. Ledru : *les Maisons canoniales du Chapitre du Mans*, p. 3-5, 115-119, 164-167, 193-197, 233-239. Historique des demeures et de leurs occupants : maison dite de Scarron, maisons de la rue du Doyenné (maison Peinte, du Livroir, de la Voûte, de Sainte-Catherine, de Saint-Bertrand).

R. Baret : *le « Mirouer des Pécheresses » de frère Jean de Castel*, xve *siècle*, p. 6-12. Fin d'une étude sur un poème mystique dont la mort est le principal sujet. — : *Rouessé-Vassé*, p. 120-130, 156-163, 219-224. Origine de la paroisse, les transformations de l'Église et ses curiosités.

E. Kerchner et abbé Legros : *Une paroisse ornaise de l'ancien diocèse du Mans : Héloup-le-Potier*, p. 21-26, 138-142, 202-206. Les dernières pages amorcent l'histoire religieuse.

H. Bruneau : *l'Église de Champfleurs*, p. 36-40, 88-92, 240-246. Travaux et restaurations aux xviiie et xixe siècles.

M. Giraud : *le Prytanée militaire : sa chapelle, son orgue, esquisse d'histoire et d'art*, p. 49-80. Chapelle due au plan du jésuite Martellange, ornée par de nombreux artistes. Le facteur de l'orgue est inconnu. A ces pages d'histoire sont jointes des études de M. Norbert Dufourcq sur *la Facture d'orgue en France;* de M. Félix Raugel sur *l'Orgue du Prytanée;* de M. B. de Miramon-Fitz-James : *Pourquoi faut-il restaurer l'orgue du Prytanée*, et de M. J. Polti sur *les Voûtes du Prytanée militaire de La Flèche.*

H. Bruneau : *Nos gloires sarthoises à l'étranger*, p. 81-85. Notes sur le P. Bouvet, jésuite manceau du xviiie siècle.

R. Desnos : *le Père Henri Doré*, 1859-1931, p. 104-113, 145-155. Né à Bessé-sur-Braye, il entre chez les jésuites en 1884. Après avoir passé la majeure partie de sa vie aux missions d'Extrême-Orient, il meurt dans la banlieue de Changhaï.

La Révolution dans le Maine.

10e année, 1934. Le Mans, Vilaire.

L. Calendini : *l'Enseignement secondaire à Mamers avant la Révolution*, p. 1-16; *les Écoles de garçons à Mamers, de 1791 à 1801*, p. 91-108; *Érection de l'École secondaire de Mamers*, p. 178-186; *le Collège de Mamers de 1803 à 1855*, p. 261-278, 337-356. Fondé et dirigé d'abord par des ecclésiastiques, le collège est au début du xixe siècle, tour à tour conflé

à des laïques puis à des prêtres. C'est aujourd'hui l'Institution Saint-Paul.

A. Belin : *André-Pierre Ledru. Sa correspondance à propos d'un voyage scientifique aux Canaries et aux Antilles*, p. 17-44, 109-134, 187-212, 241-260, 321-336. Né en 1761, mort le 11 juillet 1825 au Mans. Ancien curé du Pré, Ledru n'a jamais reconnu ses erreurs; il a consacré sa longue vie à des travaux scientifiques. — : *Jacques Michel Lemaire, confesseur de la foi*, p. 229-240, 295-320. D'une famille mancelle, Lemaire est curé de Bernay en Champagne quand vient la Révolution. Il refuse le serment, s'exile en Allemagne, revient à la paix mourir curé de Ruillé-en-Champagne, le 13 août 1812.

C. Uzureau : *le Clergé insermenté de la Mayenne*, p. 60-66; *Démolition de la chapelle de Thévalle* (1793), p. 135-136; *les Collèges de La Flèche, du Lude, de Mayet, de Pontvallain, de Précigné et de Sablé*, p. 213-216; *la Persécution religieuse dans le district de Château-Gontier* (1790-1792), p. 353-356. La plupart de ces études sont extraites des papiers communiqués à l'abbé Barruel.

H. M. Legros et Henry Souty : *Échos de la Révolution en différentes communes du canton de Saint-Paterne*, p. 217-228, 367-383. Menus faits politiques et religieux.

Louis Calendini.

MAYENNE

Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne.
Tome XLIX, fasc. 179 et 180, 1933.

R. Gauchet : *Une ville d'Anjou sous la Terreur* (suite), p. 177-184. Emprisonnement d'aristocrates aux Ursulines. Mise en vigueur de la loi du 23 août 1793 sur la première réquisition.

E. Sinoir : *Histoire du lycée de Laval* (suite), p. 185-251, 305-333. Difficultés éprouvées par la municipalité pour faire ériger en collège royal le collège communal de Laval (1841). Administration de l'abbé Jean-Jacques Dours. Nomination de l'abbé Létard comme aumônier, qui fait tomber presque toutes les préventions, l'évêque du Mans faisant tous ses efforts pour concilier à l'établissement la bienveillance des ecclésiastiques. Le collège royal est érigé en lycée. Prospérité de l'établissement. Esprit religieux qui préside à l'enseignement. Restauration de la chapelle.

N. Raymond : *les Deux René*, p. 257-299. Deux protestants acharnés, René de la Rouvraye, de Bressault, en Menil, surnommé le Diable de Bressault à cause de ses cruautés, qui fut exécuté à Angers en novembre 1572; l'autre René de Juigné, de la Brossinière de Molière, en Chemazé, mort, après une conversion simulée, vers 1590, ayant éprouvé de grandes difficultés pour faire reconnaître par les habitants ses droits de fondateur dans l'église de Chemazé.

R. Gauchet : *Une famille de coupoles romanes autour de Château-Gontier*, p. 300-304. Les églises Saint-Jean-Baptiste de Château-Gontier, Saint-Martin d'Angers et Saint-Georges de Menil s'apparentent par ce fait que les fenêtres y occupent une place intermédiaire entre l'axe des arcades et l'axe des piliers, et semblent réparties dans un désordre absolu. En réalité ce désordre apparent est nécessité par l'obligation de rejeter assez loin de la grosse pile de l'intertransept la première fenêtre de la nef, dont l'emplacement commande l'emplacement des autres.

Tome L, fasc. 181, 182 et 183. 1934.

R. Gauchet : *Une ville d'Anjou sous la Terreur* (suite), p. 19-35, 97-109. Exécution de sœur Sainte-Monique, religieuse hospitalière de Château-Gontier; de Renée Gilberge, nièce du curé réfractaire de Châtelain, et de Dom Mathurin Léon, chartreux d'Auray. La lutte s'intensifie contre Coquereau et ses chouans, et contre le « fanatisme » qu'on prétend abattre en faisant démolir les autels et renverser les troncs. — Élargissement des laboureurs, ordonné par le Comité de Sûreté générale, et blâmé par le Comité de surveillance qui résiste. — Arrivée à Château-Gontier de la Commission militaire, présidée par Huchedé (juillet 1794) : la guillotine; la vie des religieuses détenues aux Ursulines; les victimes de la Commission militaire. Plaintes de l'administration contre le général Vachot, qui ne parvient pas à « exterminer les chouans », mais qui est soutenu par le représentant Laignelot. — Adresse à la Convention pour la féliciter de s'être débarrassée de Robespierre.

E. Sinoir : *Histoire du Lycée de Laval* (fin), p. 36-70, 110-146. Tableau de Laval en 1850 : grande autorité de l'abbé Dours, qui est nommé recteur de l'Académie du Puy-de-Dôme. Le provisorat de son frère l'abbé Hippolyte Dours (1850-1859) est moins heureux; malgré la bienveillance marquée de l'évêque du Mans, le clergé de Laval semble plus enclin à suivre l'impulsion des Jésuites; importance de l'enseignement religieux donné au lycée. Création de l'évêché de Laval (1855). Désaccord entre le proviseur et l'aumônier : l'abbé Dours est mis en congé. Après l'interrègne de M. de Chaumont, l'abbé Follioley est appelé à Laval.

D. Bruneau : *Notes historiques sur les écoles de Meslay*, p. 71-86, 155-165, 182-187. Le petit collège, fondé en 1646, ne fut jamais florissant; il fut même en certaines périodes du XVIIIe s. sans titulaire; liste des biens dont se composait son temporel; liste de ses régents. L'enseignement après la Révolution ne fut pas davantage florissant : les instituteurs jusque vers 1840 vécurent dans un état précaire. A partir de 1811 cependant, il y eut une école pour les garçons, à laquelle fut annexé un pensionnat : programme, titulaires, nombre des élèves, tarif de la rétribution.

E. Laurain : *la Grosse cloche d'Argentré*, p. 147-154. Différend entre les habitants d'Argentré et le fondeur normand Charles Le Noir (1728).

Semaine religieuse du diocèse de Laval.
66e année. Laval, Goupil, 1934.

Augustin Ceuneau : *Prêtres et religieux originaires d'Evron de 1800 à 1835*, p. 402-405. — : N. R[aymond] : *Vieilles coutumes de chez nous :* l'Aguilanleu, le Pâqueret. Le culte des saints [Saint Sébastien], p. 418-421. — : *Une fille de sainte de Marillac*, p. 489-493. Notes sur Grez-en-Bouère avec l'abbé Farion, et la sœur Jacqueline Hérard. — Chantepie : *Saint Benoît-Joseph Labre et le diocèse de Laval*, p. 562-565, 576-577, 587-588. Probabilité d'un court séjour du saint personnage dans le village de Couptrain.

E. Laurain.

TOURAINE

INDRE-ET-LOIRE

Bulletin de la Société archéologique de Touraine.
Tome XXV (suite), janvier-décembre 1932 (Paru en 1934).

P. Vincent : *Vente d'une maison en 1728 aux Minimes de Saint-Grégoire de Tours*, p. 89.

Chanoine V. Guignard : *l'abbé Mesnage (1863-1932)*, p. 90 et 91. — : *Restauration de l'ancienne église Saint-Denis de Tours*, p. 104 et 105. Découverte d'une inscription de 1483 et d'une peinture. — : *Urbain Grandier et sœur Jeanne des Anges*, p. 110. — : *l'Assistance des enfants trouvés avant la Révolution*, p. 127 et 128. — : *l'Église de Montrésor*, p. 135-137. — : *Découverte d'ossements dans le déambulatoire de l'église de Saint-Cosme*, p. 137 et 138. Première enquête.

E. Gouraud : *la Légende du trésor de Saint-Martin de Tours*, p. 96.

E. Roque : *le Culte de saint Armel à Beaumont-la-Ronce*, p. 99-101. Dans le *Bulletin* suivant (année 1933) a paru en supplément le fac-similé d'une affiche ornée d'une gravure sur bois et intitulée : « *Abrégé de la vie et miracles de saint Armel*, prestre confesseur, natif de Bretagne, honoré et réclamé pour la guérison des goutes, douleurs, et paralysies, en la chapelle dédiée en son honneur en la paroisse de Beaumont-la-Ronce, en Touraine. » — : *la Pietà de Nouans*, p. 107. — : *le Chanoine Guignard*, p. 122-124. — : *les Fêtes de Richelieu, pour l'inauguration de la statue du Cardinal*, 15 juillet 1932, p. 124-127.

G. Collon : *Acquisition de la Tour Charlemagne* par les « Amis de la Tour », p. 138.

Chanoine Vaucelle : *Translation de reliques de saint Martin à Salzbourg*, p. 144 et 145. Au xe siècle.

Dr Ranjard et R. Engerand : *Rapport sur les premiers ossements découverts à Saint-Cosme*, p. 146 et 147.

G. Desaché : *Matrice du sceau d'Étienne de Sublaines*, p. 147 et 148. Moine de Beaulieu.

Tome XXV (suite), janvier-décembre 1933 (Paru en 1934)

Chanoine V. Guignard : *l'abbé Jacques Suchet, missionnaire (1795-1870)*, p. 155-158. Son apostolat en Algérie. — : *la Salle capitulaire de Saint-Julien de Tours*, p. 167. Nettoyage. — : *Vitraux de la cathédrale de Chartres figurant saint Martin*, p. 199.

Chanoine Vaucelle : *la Duchesse de Chevreuse à Tours en 1637*, p. 158 et 159. Ses intrigues auprès de l'archevêque de Tours Bertrand d'Eschaux.

L. de Grandmaison : *l'Abbé Suchet et la première Conférence de Saint-Vincent de Paul à Tours*, p. 164 et 165.

Chanoine Fr. Bossebœuf : *Une relique authentique de saint François de Sales et le monastère de la Visitation de Tours*, p. 165 et 166. Calotte doublée de soie rouge, aujourd'hui au couvent de Notre-Dame des Chênes, à Paramé (Ille-et-Vilaine). — : *Une lettre inédite de saint François de Sales (25 avril 1618)*, p. 169-171. Autrefois à la Visitation de Tours, cette lettre écrite au duc Roger de Bellegarde est conservée maintenant au couvent d'Heerlereide (Pays-Bas). — : *Fondation du monastère de la Visitation de Tours, 25 avril-1er mai 1633*, p. 176-178. D'après des documents nouveaux. — : *Construction du monastère de la Visitation*, p. 181-183. Par ordre de la supérieure Jeanne-Françoise Le Vassor, sur les plans du P. Louis de Saint-Bernard, supérieur des Feuillants, et peut-être du célèbre architecte Jacques Le Mercier. — : *les Bâtiments de la Visitation en 1790*, p. 189 et 190. — : *Liquidation des biens de la Visitation en 1790*, p. 210 et 211. Traitement des Visitandines.

E. Roque : *les Nouvelles fouilles de Saint-Cosme*, p. 176. 10 mai 1933. Découverte des restes présumés de Ronsard.

H. Grimaud : *Démolition de l'ancienne église Saint-Jacques de Chinon*, p. 178.

Dr Ranjard : *la Découverte des restes de Ronsard à Saint-Cosme*, p.

194 et 195. Publication d'un rapport illustré identifiant les nouveaux ossements.

P. Vitry : *Moulage de deux statues tourangelles*, p. 196. La Vierge de Neuillé-Pont-Pierre, la sainte Madeleine de Limeray, moulage exécuté par le musée du Trocadéro.

E. Lainé : *l'Ancien collège des Jésuites à Tours*, p. 198 et 199. 1635-1764.

Chanoine E. Audard : *Découverte de fragments sculptés de l'ancienne basilique Saint-Martin* (xiiie, xive *et* xve s.), p. 203 et 204. A l'occasion de la démolition par les « Amis de la Tour Charlemagne » des immeubles acquis par eux pour dégager le monument.

Dr R. Mercier : *Tours dépôt général des blessés de la Grande Armée en 1814*, p. 209. Nombreux couvents servant d'hôpitaux.

A. Philippon : *Un manuscrit de l'abbaye de Saint-Sauveur de Villeloin*, p. 209 et 210. Suite au manuscrit de P. Brunet : obituaire de l'abbaye de 1669 à 1801, chronique, livre de dépenses. — : *la Chartreuse du Liget*, p. 213-248 (à suivre). Importante étude, la première qui ait paru sur l'établissement. Ordre des chapitres : fondations, donations et confirmations royales; privilèges des papes; donations particulières; les religieux du Liget; les prieurs du Liget (deux listes, l'une d'après un ms. de Dom Palémon Bastin conservé à la Grande Chartreuse de Lucques, en Italie). 8 phot.

Georges Collon.

ANJOU

MAINE-ET-LOIRE

Mémoires de la Société d'Agriculture, sciences et arts. 6e série, tome VIII, 1933.

De Joannis : *les Tapisseries de l'Apocalypse d'Angers*, p. 37-46. Histoire succincte des célèbres tapisseries et détails sur la manière dont elles furent pour la première fois, en 1862, reproduites par la gravure.

G. Dufour : *Saint Maurille à Chalonnes*, p. 48-57. S'appuyant sur la vie de saint Maurille écrite par saint Maimbœuf et grâce à sa connaissance de la topographie locale, l'auteur cherche à identifier la plupart des lieux cités dans la vie du saint et à éclaircir ainsi le texte hagiographique.

La Province d'Anjou. 9e année, 1934.

Maurice Ligot : *Un angevin pendant la guerre : le cardinal Luçon*, p. 18-44. Résumé, avec quelques renseignements inédits, du rôle joué à Reims, de 1914 à 1918, par le cardinal Luçon, né, en effet, en Anjou, à Maulévrier, d'une famille de modestes artisans de campagne.

G. Dufour : *le Mont Saint-Michel et le vin d'Anjou*, p. 150-154. Dès 1192, le célèbre monastère possédait le prieuré de Créant, près La Flèche. En 1291, Richard Turstin, vingt et unième abbé, acquit encore en Anjou des terres et des vignes qu'il réunit à ce prieuré.

A. Lefort : *la Marquise de Laval, belle-sœur de Fénelon (1650-1723), son fils Guy-André et ses descendants*, p. 269-287, 329-345. Marie-Thérèse de Salignac, cousine germaine, puis par son second mariage belle-sœur de Fénelon, vécut et mourut en son château de La Bigeottière, au Bourg-d'Iré, en Anjou. Elle y reçut son cousin, et entretint avec lui une correspondance dont une trentaine de lettres, écrites par Fénelon, de 1681 à 1706, nous sont restées.

L'Anjou historique. 24e année, 1934.

Comme à l'ordinaire, M. le chanoine Uzureau, unique rédacteur d'une revue qu'il dirige avec le même zèle et le même succès depuis trente-quatre ans, a donné de nombreux articles intéressant l'histoire religieuse. Citons : *l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers*, p. 3-15. Traduction d'un manuscrit latin de la Bibliothèque nationale, composé en 1679, par Dom Fournereau et donnant un abrégé de l'histoire de l'abbaye. — *Les 25 Conciles tenus en Anjou (453-1583)*, p. 65-72. Il s'agit des conciles de la province ecclésiastique de Tours qui comprenait douze diocèses : Tours, Angers, Dol, Le Mans, Nantes, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier et Vannes. — *Le « Territoire exempt » de Saint-Florent-le-Vieil*, p. 193-205. L'abbaye bénédictine de Saint-Florent-le-Vieil exerçait une juridiction exempte de l'ordinaire sur dix paroisses; cette exemption suscita de nombreux démêlés entre les moines et les évêques d'Angers jusqu'au jour où, en 1674, les paroisses exemptes furent réunies au diocèse. — *Le Chapitre de Saint-Laud d'Angers en 1234*, p. 210-214. Ce chapitre avait été fondé dans la chapelle du château d'Angers par Geoffroi Martel, comte d'Anjou. Mais quand Louis IX, roi de France, voulut reconstruire et agrandir le château, il installa les chanoines en dehors des murs de la ville, dans l'église Saint-Germain. Analyse des chartes qui ordonnent et organisent cet établissement. — *Notre-Dame de l'Ermitage, à Erigné*, p. 138-143. Histoire, du xviie siècle à nos jours, d'une petite chapelle, lieu de pèlerinage, fréquentée surtout pendant la Révolution. — *Les deux voyages de sainte Louise de Marillac en Anjou*. La fondatrice des Filles de la Charité vint en Anjou en 1639 pour établir ses filles à l'Hôpital Saint-Jean d'Angers, puis le traversa en 1646, pour conduire à Nantes les six religieuses qui devaient desservir aussi l'hôpital de cette ville. De la relation du voyage de la sainte conservée aux archives des Filles de la Charité, on a extrait les passages concernant l'Anjou. — *Le clergé de la Chapelle-du-Genêt et de Saint-Germain-des-Prés pendant la Révolution*, p. 94-103, 165-167. Sur les cinq prêtres qui desservaient ces deux paroisses en 1791, un seul prêta serment à la Constitution civile du clergé.

Th. Civrays.

NORMANDIE

SEINE-INFÉRIEURE

Bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen.
Tome XXXIII, 1934. Rouen.

A. Du Bois de la Villerabel : *Lettre pastorale sur le cinquième centenaire de la délivrance du Mont-Saint-Michel à la fin de la guerre de Cent Ans*, p. 441-448, 465-478, 489-504.

Normandie Protestante, journal mensuel. 1934, Le Havre.

B. Robert : *Une page d'histoire. Henri de Navarre à Alençon*, Janvier. Son assistance à une cérémonie du culte protestant le 2 mars 1576.

B. Robert : *Louis Hérauld pasteur d'Alençon au xviie siècle*, juin. Ses conflits avec les Capucins. — Ch. Bost : *Un monument à Dieppe en l'honneur de Jean Ribault*, juillet-août. Jean Ribault, colonisateur. Séjours à la Floride en 1562, 1564.

Amis des Monuments rouennais.
Bulletin, 1933. Rouen.

R. Quenedey : *les Étapes de la voie douloureuse de Jeanne d'Arc à Rouen. Le Vieux-Château, le cimetière de Sainte-Croix-Saint-Ouen, le Vieux-Marché, le Pont Mathilde*, p. 47-75, fig., 2 pl. h. t. Étude topographique et archéologique. Bibliographie du sujet.

F. Guey : *la Peinture flamande à Rouen*, p. 101-115, 6 pl. h. t. Publication de catalogues de tableaux religieux recueillis à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen en 1790.

G. Lanfry : *la Cathédrale de Rouen au* xr*e siècle*, p. 117-134, fig., 1 pl. h. t. Découverte des vestiges de la crypte.

Ch. Farcy : *la Paroisse Saint-Sever sous la Révolution. Un essai de cultuelle schismatique*, p. 135-162, 2 fig. D'après les registres des délibérations de l'administration paroissiale constitutionnelle récemment découverts. Étude allant de 1791 à 1802.

P. Jubert : *Bibliographie*, p. 167-180. Dépouillement pour les années 1928 à 1931. Cf. en particulier : édifices religieux. N'intéresse que la ville de Rouen.

Le Trait d'Union, organe des œuvres paroissiales de Saint-Godard.
1934, Rouen.

Paroisses de la ville de Rouen en ... 1779, janvier, p. 9-12. Liste donnée d'après l'Almanach de Rouen de 1779. — *L'église Saint-Martin-sur-Renelle*, mars, p. 9-12. Brève notice historique. Publication de l'acte qui partage le territoire de cette ancienne paroisse entre les paroisses de la Cathédrale, de Saint-Godard et de Saint-Patrice (27 mars 1811). — *Ce que la paroisse Saint-Godard gagna et ce qu'elle perdit en 1806*, mai, p. 8-10. Partage des biens et revenus des paroisses disparues de Saint-Laurent et Saint-Martin-sur-Renelle. — *Saint-Godard pendant la période révolutionnaire*, juin, p. 5-8. D'après les archives de la fabrique : notules pour les années 1791 à 1802. — *La paroisse Saint-Godard de 1802 à 1806*, juillet, p. 8-11. — *Rendez-nous nos vitraux et nos orgues*, octobre, p. 7-11, novembre, p. 8-11. Polémiques suscitées entre les fabriques de Saint-Godard et de Saint-Ouen pour l'attribution des vitraux et des orgues.

Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure.
Bulletin, 1933. Rouen.

G. Dubois : *la Gestion économique de la communauté des Nouvelles-Catholiques* [*de Rouen*] *aux* xvii*e et* xviii*e siècles. Étude de prix*, p. 265-280. D'après les dossiers des Archives de la Seine-Inférieure. Donne les cours du blé, de la viande, des boissons, de la chandelle, du charbon, des étoffes, le taux des salaires.

Société de l'histoire de Normandie.
Bulletin, T. XV (1933-1934). Rouen.

P. Le Verdier : *Notice nécrologique sur le chanoine F. Blanquart (1853-1933)*, p. 84-92.

P. Jubert : *Bibliographie des travaux de M. le chanoine Blanquart (1885-1933)*, p. 109-123.

P. Le Cacheux : *Une charte de Gautier Giffard pour le prieuré de Longueville*, p. 155-158. Charte inédite antérieure à 1164 : donation de biens en Normandie et en Angleterre.

Société de l'histoire de Normandie.
Publication annuelle, 1934. Rouen.

P. Le Cacheux : *Chartes du prieuré de Longueville de l'ordre de Cluny au diocèse de Rouen, antérieures à 1204, publiées avec introduction et des notes d'après les originaux conservés aux Archives de la Seine-Inférieure,* xxxvii-137 p. Sous ce titre, M. P. Le Cacheux a analysé, avec indication des originaux, des copies et des textes édités, cent chartes du xiie siècle. Cette publication, faite avec soin, comprend, sauf une dizaine d'actes, les documents conservés dans le fonds du prieuré de Longueville-la-Giffard (auj. Longueville-sur-Scie) aux archives de la Seine-Inférieure. Il est loisible de se faire désormais une idée des possessions du prieuré de Longueville dans ce département. Une introduction de xxxii pages fournit d'utiles renseignements sur les premiers membres de la famille Giffard fondatrice du prieuré, fait connaître le nom de deux prieurs inconnus et résume rapidement l'histoire du prieuré jusqu'à la fin du xviiie siècle.

Architecture et construction dans l'Ouest.
Tome XXXVIII, 1933. Rouen.

R. Rouault de la Vigne : *l'Incendie de l'église Saint-Nicaise,* avril, fig., pl. h. t. Résumé de l'histoire de l'église, pour les orgues en particulier. — P. Lefebvre : *l'Abbaye du Bec,* août, fig., pl. h. t. Aperçu rapide des principaux événements qui ont marqué son histoire. — R. Herval : *l'Abbaye de Hambye « Jumièges du Cotentin »,* octobre, fig., 2 pl. h. t. — M. Gardenne : *la Chapelle du couvent de Saint-Louis [à Rouen],* décembre, 1 fig., 1 pl. h. t. Brefs renseignements historiques.

Académie de Rouen. Précis, 1933.

Hommage à nos morts. Notices bio-bibliographiques : Mgr Ernest Prudent [1852-1932], *le chanoine François Blanquart* [1853-1933], *le chanoine Léon Jouen* [1864-1933], p. 144-159. Mgr Prudent a assuré de 1890 à 1932 la direction de la Semaine religieuse et du Bulletin religieux de l'archidiocèse de Rouen; au chanoine Jouen on doit plusieurs études historiques sur le cardinal Georges II d'Amboise et une monographie de la cathédrale de Rouen; le chanoine Blanquart a publié de nombreux documents inédits, relatifs surtout au diocèse d'Évreux.

Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre. N° 12, 1932.

Abbé Anthiaume : *l'Abbé Dicquemare. Sa vie,* p. 3-21. Il s'agit de Jacques-François Dicquemare, 1733-1787.

A. Petit : *Étude sur l'histoire des quarantaines et lazarets du Havre,* p. 23-62, 2 pl. h. t. Aperçu sur les origines du service de santé maritime; mesures prises au Havre entre 1600 et 1880 pour isoler les navires suspects; établissement de lazarets pour les malades et de bassins pour les bâtiments à surveiller; chapelle du lazaret.

Société des études locales dans l'enseignement public.
Groupe de la Seine-Inférieure. Bulletin, n° 26, 1934. Rouen.

J. Lenostre : *Notes sur le domaine du prieuré de Saint-Lô de Rouen à Bréaute,* p. 54-87. Notes sur les baux, les dîmes, les rentes seigneuriales. Aperçu de quelques salaires au xviiie siècle.

EURE

Revue catholique d'histoire de Normandie.
43e année, livraisons 1 à 4. Évreux, rue du Meilet, 6.

Ant. de Stefano : *la Culture en Sicile à l'époque normande*, p. 5-25, 55-65, 105-116. La vie intellectuelle en Sicile aux xie et xiie siècles.

Marcel Baudot : *la Terreur à Évreux* (1793-1795), p. 26-35, 66-74. L'application des lois anticléricales. Tiré à part.

Chanoine Farcy : *la Paroisse Saint-Sever de Rouen*, p. 36-44. Un essai de cultuelle schismatique (1798-1803).

Alfred Ruault : *les Prêtres de Capelles-les-Grands et de Saint-Aubin-du Thenney (Eure) pendant la Révolution*, p. 75-81, 117-121. D'après les registres de délibérations des conseils municipaux.

Henri Tribout : *le Journal d'un curé d'Évreux* [pendant la Révolution], p. 128-141, 151-172. L'abbé Alexis Leclerc curé de Saint-Thomas d'Évreux. Tiré à part.

Chanoine Uzureau : *l'Exécution du décret du 26 août 1792 dans le Calvados*, p. 173-175. Notes adressées à l'abbé Barruel. — *Un épisode de la vie du cardinal de la Rochefoucauld* [archevêque de Rouen], p. 176-177. Notes adressées à l'abbé Barruel sur la cure de Triel (S.-et-O.).

Jules Leroy : *Correspondance inédite de Thomas Lindet* [évêque constitutionnel de l'Eure (frimaire-pluviôse an VI)], lettres adressées à son frère Robert, député de l'Eure traitant surtout de questions politiques.

Nota. — La *Revue catholique d'histoire de Normandie* cesse de paraître à partir de janvier 1935.

M. Baudot.

CALVADOS

Société des Antiquaires de Normandie, Bulletin, t. XLI. Caen, 1934.

J. Angot des Rotours : *Épitaphier des Vauquelin*, p. 1-40. Vauquelin de La Fresnaye, des Yveteaux, etc.

P.-M. Bondois : *Colbert et le développement économique de la Basse-Normandie*, p. 41-141. Première et sérieuse étude des entreprises manufacturières (draperie, bonneterie, dentelles, verrerie, etc.) de Colbert dans une région plus agricole qu'industrielle. L'effort fut considérable, tenace. Il échoua en grande partie.

Dom F. Lohier : *l'Inventaire de l'abbaye de Saint-Wandrille en 1790. Le départ des moines*, p. 154-193. Texte de l'inventaire. Notes sur les derniers religieux.

Abbé G.-A. Simon : *Dom Mabillon et l'abbaye du Val-Richer (Calvados)*, p. 244-257. Mabillon en affiliation de prière avec le Val-Richer. Ses rapports probables avec l'abbé, Dom Dominique Georges.

A. Rosland : *la Dernière œuvre de frère Guillaume de La Tremblaye*, p. 270-272. A l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

Abbé F. Alix : *Duguesclin à Caen et à Vire en 1370*, p. 293-301. Discussion de textes.

Dr Mahé : *la « Résurrection » de Rupalley à Saint-Exupère de Bayeux*, p. 337-339. Cf. *Revue*, 1934, p. 306.

Chan. Le Male : *l'Abbaye de N.-D. de Longues (Calvados) et ses dalles tumulaires*, p. 340-345. Les occupants de l'abbaye depuis 1791. Sa restauration partielle. Découverte de tombes de la famille d'Argouges.

E. Vivier : *les Fouilles de l'abbaye de Hambye (Manche)*, p. 348-351. Tombe de Jeanne Paynel ?

Dr Gosselin : *Une nouvelle inscription chrétienne de Vieux (Calvados)*, p. 351-352. Du ve ou du vi^e^ siècle. Mais la provenance est-elle bien assurée ?

Annuaire des cinq départements de la Normandie
publié par l'Association normande. 101e année. Caen, 1934.

Ch. Leroy : *Notes sur une exploitation agricole dans le Roumois au* xviiie *siècle*, p. 8-172. A Saint-Pierre-du-Bosc-Guérard, d'après des registres de compte. Étude minutieuse et instructive. Voir ci-dessus, p. 122.

Dr Gosselin : *les Prétendues découvertes de La Chapelle-Saint-Éloi en 1854*, p. 173-179. Exposé sommaire de cette singulière imposture de Ch. et Fr. Lenormand.

H. Prentout : *Brionne au temps de Guillaume le Conquérant*, p. 222-228. Étude que l'auteur n'a malheureusement pu revoir.

E. Deville : *Cent ans d'histoire et d'archéologie (1833-1933)*, p. 289-333. Revue rapide mais utile des publications diverses de l'Association normande.

Normannia, Revue trimestrielle, bibliographique et critique d'histoire de Normandie. Caen, 1934.

R. N. Sauvage : *les Souvenirs de J.-B. Renée sur la Révolution à Caen* (1789-1793), p. 11-39. L'année 1793.

R. Besnier : *le Mariage en Normandie, des origines au* xiiie *siècle*, p. 69-110. Analyse savante et sûre des deux formes de mariage : chrétien et *more danico*.

E.-G. Léonard : *Récentes publications italiennes sur les Normands de Sicile*, p. 173-194. Importante recension et mise au point des travaux non seulement italiens mais aussi anglais. Judicieux exposé des synthèses proposées.

J. Yver : *la Solidarité familiale en matière criminelle dans l'ancien droit normand*, p. 195-215.

Bulletin bibliographique d'histoire de Normandie, p. 40-56, 145-159, 216-237. Comptes rendus critiques de Canivez : *Statuta capitulorum generalium Ordinis Cisterciensis* (G.-A. Simon, p. 58-59 : *très bon*) ; — Farcy : *Histoire de la paroisse Saint-Sever de Rouen* (E. Le Parquier, p. 59-63 : *bon*) ; — *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale* (G.-A. Simon, p. 160-166 : *très bon*) ; — Strayer : *the Administration of Normandy under saint Louis* (P. Le Cacheux, p. 167-168 : *bon*) ; P. Calendini : article *Jean de Bernières* du *Dictionnaire d'histoire et de géographie* de Baudrillart (R. Heurtevent, p. 252-254 : *mauvais*).

Au Pays Virois. Mortain, 1933.

R. Bazin : *Condé* [*-sur-Noireau*] *en 1830*, p. 24-38, 113-124. Souvenirs locaux d'un intérêt réel.

H. Sauvage : *le Donjon de Vire en 1390*, p. 107-112. Mandement de Charles VI pour les réparations à y faire.

V. Bourrienne : *les Anciennes confréries de Vire*, p. 89-96. Associations de métiers et associations religieuses.

G.-A. Simon : *la Congrégation des écoliers et gens de lettres à Vire*, p. 171-189. Notices sur les derniers membres de cette curieuse « congrégation des lettrés » fondée en 1679, à Vire, à l'imitation des Jésuites.

R. N. Sauvage.

MANCHE

Annuaire du département de la Manche. Saint-Lô, 1934.

F. Vatin : *le Château de Neuilly (l'Évêque ou la Forêt) au* xiv*e siècle*, p. 1-57. Utile mise au point des sources publiées sur l'histoire de cette importante forteresse.

Notices, mémoires et documents
publiés par la Société d'archéologie du département de la Manche.
45e volume. Saint-Lô, 1933.

R. Le Clerc : *l'Abbaye de Sainte-Croix* [*de Saint-Lô*], p. 1-116. Compilation utile.

Renault : *Excursion archéologique aux ruines des abbayes de La Luzerne et de Hambye*, p. 117-126. Leur état en 1865.

P. Le Cacheux : *Un grand historien normand : Siméon Luce* (1833-1892), p. 151-179. Attachant portrait.

Revue de l'Avranchin.
Tome XXVII (fasc. 153, 154, 155-156). Avranches, 1934.

P. Chesnel : *les Fils de Tancrède de Hauteville et la Papauté*, p. 3-22. Rien de nouveau.

Masselin et Hulmel : *Saint-Jean-de-la-Haize, Saint-Sénier-sous-Avranches, Ger*, p. 135-152, 173-188, 265-278, 302-304, 367-382, 447-454. Monographies paroissiales succinctes et sans références.

H. Sauvage : *Épisodes de la guerre de Cent Ans*, p. 153-172. Jean de Saint-Avit, évêque d'Avranches (1391-1442), juge de Jeanne d'Arc. Pièces justificatives. — *Id. : le Trésor et les joyaux de la cathédrale d'Avranches en 1458*, p. 260-264.

L. Déries : *Dans la Manche*, p. 237-253. Surveillance des légitimistes sous Louis-Philippe.

De Brix : *l'Irlande et la Normandie*, p. 405-434. Leurs rapports. Familles émigrées.

R. N. Sauvage.

ORNE

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne.
Tome LII. Alençon, 1933.

Inauguration du nouveau dépôt d'archives [*départementales*] *de l'Orne*, p. 3-24. Intéresant exemple d'aménagement moderne d'un dépôt d'archives ancien. Historique sommaire des Archives de l'Orne.

J.-J. Le Quen : *Alençon. Événements remarquables* (xviii*e siècle*), p. 68-72, 178-183; t. LIII, 1934, p. 85-88. Souvenirs locaux.

Du Mesnil du Buisson : *la Ville d'Exmes*, p. 77-96. Esquisse historique.

Le Pays Bas-Normand. Flers-de-l'Orne, 1934.

M. Callais-Lacaille : *la Comtesse Valois de Saint-Léonard. Une servante des pauvres. Mère du Saint-Cœur de Marie*, p. 1-11. Née à Vaubadon (Calvados) en 1803, fondatrice de la communauté de Blon, près Vire.

J. Fournié : *les Abbés de Belle-Étoile, 1216-1790* (suite), p. 12-17, 25-33. Liste chronologique.

G. Porchet : *les Doléances du Bocage en 1789*, p. 18-30. Cahier de Sainte-Opportune.

Le Pays d'Argentan. Argentan, 1934.

E. Vimont et X. Rousseau : *les Écoles d'Argentan de 1405 à 1789* et *Histoire du Collège d'Argentan*, p. 114-192. Très bonne étude, documentée et vivante.

R. N. Sauvage.

BRETAGNE

ILLE-ET-VILAINE

Annales de Bretagne.
Tome XLI, fasc. 1-2. Rennes, Plihon, 1934.

Georges Collas : *Un drame d'amour en Bretagne au* xvie *siècle : l'affaire Guitté de Vaucouleurs*, p. 72-103. Assassinat en 1562 de Guitté de Vaucouleurs par Briand de Chateaubriand, amant de sa femme.

E. Ernault : *l'Ancien mystère de saint Guénolé, avec traduction et notes*, p. 104-141, 318-379. Texte en langue bretonne transcrit en 1580.

F.-M. Luzel : *Lettres à Ernest Renan*, p. 142-188 (fin). Correspondance relative aux recherches et aux publications du folkloriste breton de 1869 à 1879.

Henri Pérennès : *Poésies et chansons populaires bretonnes sur les affaires politiques et religieuses de la Révolution, 1790-1794*, p. 189-255, 478-541 (à suivre). Compositions anonymes publiées d'après des copies anciennes ou des imprimés contemporains très rares.

E. Galletier : *Chateaubriand à Pompéi, janvier 1804*, p. 307-315. Les notes de voyage de Chateaubriand n'ont rien de bien original, mais le plan qu'il propose pour faire des fouilles vraiment utiles est excellent; c'est celui qui a été adopté bien des années plus tard.

Paul Jeulin : *l'Hommage de la Bretagne en droit et dans les faits*, p. 380-473. Exposé très complet de la question, en tous les temps controversée, de la nature de l'hommage — lige ou simple — dû par le duc de Bretagne au roi.

Henri Sée : *Statistique des pauvres de Rennes vers la fin de l'Ancien Régime d'après les rôles de la capitation*, p. 474-477.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne.
Tome XIV (2e partie), 1933. Plihon.

J. Levron : *Pierre Mauclerc, duc de Bretagne*, p. 203-295 (à suivre).

G. Collas : *Loaisel de Tréogate*, 1752-1812, p. 297-319. Littérateur oublié, auteur d'un roman *Fiorello* qui, d'après quelques critiques, aurait contribué à inspirer *les Natchez* et *Atala*.

A. Bourdeaut : *Autour de Nantes. Léopold-Sigisbert Hugo et Sophie Trébuchet*, p. 320-381. Histoire des parents de Victor Hugo pendant la Révolution.

Tome XV (1re partie), 1934. Plihon.

P. Thomas-Lacroix : *les Bretons aux États Généraux de 1614*, p. 1-14. D'après le journal et les lettres de l'archidiacre de Vannes.

Baron Marc de Villiers : *Un explorateur de la Louisiane, J.-B. Bénard de la Harpe*, (1683-1765), p. 15-60.

P. Sainte-Claire-Deville : *Études sur le comte Joseph de Puisaye*, II., p. 61-130. Suite de la biographie de Puisaye depuis la déroute des Fédéralistes à Verneuil jusqu'à ce qu'il prit la direction des royalistes de l'Ouest.

R. Durand : *Un commissaire extraordinaire de Louis XVIII en Bretagne en 1814*, p. 131-198. Correspondance du comte de Ferrières du 1er mai au 27 juillet.

Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Tome LIX. Rennes, imprimerie commerciale, 1933.

René Richelot : *Une jeune aventurière cancalaise au* XVIIIe *siècle*, p. 1-8. Curieuse histoire d'une jeune fille qui se fit soldat, puis bourreau à Lyon.

Y. Le Maignan de Kerangat : *Autour d'une vieille lettre*, p. 9-16. Épisode de la conjuration ourdie par Tuffin de la Rouérie.

X. d'Haucourt : *Au temps du parlement de Bretagne. La querelle de préséance du Te Deum de 1638*, p. 17-31. Conflit entre gens du Parlement et chanoines du chapitre de Rennes.

H. Bourde de la Rogerie : *Note sur un trésor de monnaies du* XIIe *siècle découvert à Bais*, p. 33-42.

Abbé Raison : *Un prélat d'Ancien Régime. Mgr Jean-Louis du Bouchet de Sourches, évêque de Dol, 1716-1748, d'après sa correspondance inédite*, p. 77-167 (fin). Relations de l'évêque avec ses débiteurs, ses créanciers, ses médecins, ses vassaux; fondation du collège de Dol.

Annales de la Société historique et archéologique
de l'arrondissement de Saint-Malô.
Année 1933, Saint-Servan, L. Hénon, 1933.

J. Descottes : *Historique des anciens bâtiments militaires de la place de Saint-Malo*, p. 19-57. Mémoire technique rédigé par le capitaine Libault.

H. Bourde de la Rogerie.

COTES-DU-NORD

Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
Tome LXV (1933). Saint-Brieuc, 1934.

Hervé Pommeret : *la Seconde Chouannerie. Juin 1795-juillet 1796*, p. 1-49. Cette seconde Chouannerie, que la Convention, si elle avait été un peu plus clairvoyante, aurait pu arrêter, ne fut pas inutile; elle contraignit le Directoire à se ranger enfin aux vues pacificatrices de Hoche et à accorder la liberté religieuse et la suppression des réquisitions.

Vte Frotier de La Messelière : *De l'âge probable des châteaux de terre des Côtes-du-Nord*, p. 51-80.

René Couffon : *Quelques notes sur les seigneurs d'Avaugour*, p. 81-142. Henri d'Avaugour fonda le 24 janvier 1241 le couvent des Cordeliers de Dinan.

E. Ernault : *Poésie et linguistique. Sur une page trilingue dans un manuscrit briochin du* XVe *siècle*, p. 145-157. Ce manuscrit est un petit missel à l'usage privé.

Edmond et Yves Lemière : *Bibliographie de la Contre-Révolution dans les provinces de l'Ouest ou des guerres de la Vendée et de la Chouannerie* (1793-1815-1832), p. 189-218. Lettres S et T.

H. Waquet.

Bulletin de la Société archéologique du Finistère.
Tome LXI. Quimper, 1934.

Daniel Bernard : *Une épidémie à Poullan en 1773*, p. 11-17. Dévouement du clergé paroissial.

Louis Ogès : *l'Instruction primaire dans le Finistère sous le régime de la loi Guizot* (1833-1850), p. 18-156. Importante étude où est bien indiquée la part des frères de la Doctrine chrétienne et des frères Lamennais dans les progrès de l'instruction populaire. Le Finistère, pays pauvre en 1833, n'était dépassé que par la Corrèze sous le rapport de l'ignorance. 1 enfant pour 125 habitants y fréquentait une école (1 pour 8 dans le Bas-Rhin). Sur 500 hommes, 400 en moyenne ne savaient que le breton.

Parmi les *Annexes aux procès-verbaux :* H. Waquet, *les Bretons de Paris au Moyen Age*, p. xiii-xvi. Une forte proportion de copistes de manuscrits, surtout de Cornouaille.

H. Waquet.

FINISTÈRE

Bulletin diocésain d'histoire... du diocèse de Quimper et de Léon. Quimper, 1934.

H. Pérennès : *Notices sur les paroisses du diocèse* (suite). Merléac (Côtes-du-Nord), p. 1-2; Mespaul, p. 3-18; Milizac, p. 18-38; Moëlan, p. 39-56; Morlaix, p. 97-120, 195-213. — : *Monseigneur Louis Quéméner, des Missions étrangères, évêque de Sura* (1643-1704), p. 148-177, 238-281. Né au Conquet, il fut recteur des Sept-Saints de Brest, puis de Ploudaniel et syndic du clergé de Léon avant de s'engager en 1680 dans la Société des Missions étrangères. Sa carrière est étudiée d'après les archives de la Société.

Père H. Guirriec : *les Moines de Landévennec à Langonnet et dans la Cornouaille du Haut-Ellé*, p. 57-74. Antérieurement à la fondation de l'abbaye cistercienne de Langonnet sur la rive droite de L'Ellé, il a dû exister au bourg un établissement bénédictin relevant de Landévennec.

Père Albert David : *Saint Herbland, moine de Saint-Wandrille, fondateur et premier abbé d'Aindre au diocèse de Nantes*, p. 75-85, 121-138, 214-237. Étude historique et critique aussi complète que possible. — : *Messire Chevreuil* (1725-1792), p. 282-288. Né à Quimper en 1725, chanoine de Paris, vicaire général de Christophe de Beaumont en 1778, il fut le dernier abbé commendataire de Langonnet et mourut en 1792.

Jean Malo-Renault : « *Navigaige* » *sur les côtes bretonnes vers 1520*, p. 86-89. D'après un manuscrit de Montpellier.

Père Armel : *le Frère Toussaint de Landerneau, missionnaire capucin à Ispahan en 1634*, p. 139-147. Il mourut empoisonné par le gouverneur de Bagdad.

Chanoine G. Le Borgne : *Alphonse-Louis-Marie de Penfentenyo de Kervéréguin, curé-archiprêtre de la cathédrale de Quimper*, p. 180-190. Né en 1825, curé en 1879, mort en 1892.

H. Waquet.

MORBIHAN

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan. Année 1934. Vannes.

L. Rosenzweig : *Cartulaire général du Morbihan*, tome II, p. 4-16. Le premier volume de cet ouvrage posthume avait été édité, en 1895, dans la Revue historique de l'Ouest. Il reproduisait, soit in extenso, soit sous forme d'analyses de nombreuses chartes ou des fragments de chroniques intéressant l'histoire des pays ayant formé le département du Morbihan. Les documents ainsi publiés concernaient la période commençant au ixe siècle et finissant en 1338. La Société polymathique a décidé

de consacrer chaque année quelques pages de son bulletin à l'achèvement de ce cartulaire qui, à l'état manuscrit, ne s'arrête qu'à la Révolution. La partie publiée dans le présent bulletin correspond aux années 1341-1362; les établissements religieux qui y sont mentionnés sont les abbayes de Prières, de Saint-Gildas de Rhuys et de la Joie, le prieuré de Belle-Ile et celui de Castenec (Bulle du pape Benoît XII, 9 octobre 1341).

E. Raut et L. Lallement : *la Ligue au pays de Vannes et les d'Aradon*, p. 85-123. Cet article, où sont réunis et méthodiquement présentés des renseignements empruntés aux chroniques et à la correspondance du duc de Mercœur, relate les faits militaires et diplomatiques de la Ligue et met en relief le rôle des chefs du pays vannetais : les frères d'Aradon, issus d'une famille noble d'assez modeste origine. L'écho populaire des malheurs de cette guerre civile s'exprime dans les curieuses annotations des registres paroissiaux.

R. Le Grand : *le Ministère tragique de M. Cohéléach, recteur constitutionnel de Kervignac, district d'Hennebont*, p. 124-142. D'abord chapelain de la commanderie du Saint-Esprit et de l'hôpital d'Auray, l'abbé C. prête serment et devient recteur de Kervignac; personnage effacé, mais non indigne, il est néanmoins l'objet de violentes attaques et il meurt assassiné dans son presbytère, pendant la nuit du 2 au 3 décembre 1794.

P. Thomas-Lacroix.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes.

Tome 73, année 1933. Bureaux de la Société, rue Jean V, 1934.

Marquis de Goué : *Un prêtre réfractaire, l'abbé Mitressey, curé de La Grolle*, p. 19-26. Épisode de l'histoire religieuse de la Révolution en Vendée et en Loire-Inférieure.

Colonel Balagny : *les Phéniciens sur les côtes de la Loire-Inférieure et aux îles Cassitérides*, p. 28-79. Étude étendue jusqu'à l'Angleterre et à l'Irlande : commerce, gisements de métaux, changements de niveau de la mer et de la Loire, vieilles coutumes et traditions. 1 carte.

Marcel Chauvin : *Tortures, gibets et piloris à Nantes du* xv*e siècle à la Révolution*, p. 81-107. Y voir pour l'histoire religieuse : gibet de l'évêque, gibet du Chapitre, cimetière des suppliciés.

Henri-Martin Bonnigal : *Note sur les anciens cimetières de Vertou*, p. 109-126. Récit et commentaire de fouilles à Vertou (Loire-Inf.). 1 planche.

Abbé A. Bachellier : *le Jansénisme paroissial dans le diocèse de Nantes au* xviii*e siècle*, p. 139-154. Étude d'histoire religieuse locale très précise sur la période 1716-1754.

Marcel Chauvin : *la Carrière de Guillaume Guéguen*, p. 179-200. Histoire d'un évêque de Nantes qui avait été aussi vice-chancelier du duc François II de Bretagne, et confesseur d'Anne, duchesse de Bretagne, puis reine de France, et qui fut enterré dans la cathédrale de Nantes. 2 gravures de son tombeau.

H. Sorin : *Esquisse historique de l'architecture et du folk-lore religieux*, p. 221-251. Notes d'archéologie, de folk-lore, de liturgie, d'histoire religieuse.

E. Mollat : *Un illustre nantais : le général de division vicomte Gustave de Cornulier-Lucinière*, p. 253-278. Récit du raid d'une division de cavalerie sur les derrières de l'armée allemande les 8-10 septembre 1914. Une carte.

Louis Grimault.

POITOU

VIENNE

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
3e série, tome X, 1934.

Henri Carré : *le faux évêque des Vendéens et le procès des Cinq* (1793-1794), p. 56-93. Histoire de cet imposteur nommé Guillot de Folleville qui, sous le titre d'emprunt d'évêque d'Agra, devint le chef ecclésiastique de l'insurrection vendéenne jusqu'au jour du 5 janvier 1794, où, pris par les Républicains, il fut exécuté. En marge de cette histoire déjà connue, mais mise au point, M. Carré étudie le triste sort de cinq personnages, parents ou amis, dans l'intimité desquels Folleville vivait à Poitiers, avant son équipée : faussement accusés de complicité avec lui, ils furent exécutés après condamnation par le tribunal révolutionnaire de Paris le 5 juillet 1794.

J. Salvini : *le Dernier gouverneur français du Bengale, Renault de Saint-Germain* (1697-1777), p. 110-137. Renault, catholique de haute spiritualité, rend un témoignage peu flatteur sur la religion et les mœurs dans la colonie vers 1772.

Abbé Aigrain : *le Voyage de Paul Diacre à Poitiers et l'épitaphe de saint Fortunat*, p. 233-236. Paul Diacre, au cours du voyage qu'il fit en France de 782 à 786, séjourna à Poitiers et y composa une épitaphe pour le tombeau du saint évêque Fortunat dans l'église Saint-Hilaire.

L. Levillain : *Adémar de Chabanes, généalogiste*, p. 237-263. L'auteur établit que le chroniqueur, moine de Saint-Cybard d'Angoulême, devait être de la famille des Comtes d'Angoulême.

P. Boissonnade : *les Relations des ducs d'Aquitaine, comtes de Poitou, avec les États chrétiens d'Aragon et de Navarre* (1014-1137), p. 264-316. Histoire de la participatinn des ducs d'Aquitaine à l'émancipation de ces États du joug musulman.

R. Crozet : *Aperçus sur les débuts de l'architecture gothique dans les pays de l'ouest*, p. 317-322. Mise au point de la question pour faciliter les études ultérieures. Les tentatives faites par les architectes de l'ouest durant le cours du XIIe siècle pour voûter d'ogives ont été accélérées par les influences de l'Anjou, du nord de la France et des Cisterciens.

Élisa Maillard : *le Problème de la reconstruction de Saint-Hilaire-le-Grand au XIe siècle*, p. 323-328. Mlle Maillard établit, contrairement à l'opinion de Lefèvre-Pontalis, que la célèbre église poitevine fut conçue dès le début du XIe siècle avec son plan complet, y compris les bas-côtés. Ces conclusions accroissent d'un monument très important le bilan des églises poitevines du XIe siècle.

M. Dubois : *Marques de tâcherons dans le sud-ouest de la France*, p. 329-340. Reproduction d'un grand nombre de ces marques relevées entre le Poitou et les Pyrénées.

J. Salvini : *le Retable de la chapelle de l'Échevinage de Poitiers*, p. 341-344. Identification des restes de ce retable de 1660, conservés dans des dépendances de l'église Saint-Hilaire, représentant la scène de la Crucifixion.

Archives historiques du Poitou. Tome XLVIII. Poitiers, 1934.

J. de La Martinière et R. Lacour : *Procès entre l'abbaye de l'Absie et l'évêque de Maillezais au parlement de Paris (1435)*, p. 118-122. Objet du procès : réparation de ponts, passages et chenaux entre Fontenay-le-Comte et Luçon.

J. Salvini : *Notice sur la confrérie de la Visitation à Lusignan (26 septembre 1461)*, p. 126-127. Texte faisant connaître cette confrérie fondée entre 1447 et 1455 et dotée d'indulgences en faveur de la réparation de l'église ruinée par les guerres.

G. de La Marque : *Lettre d'Odet de Coligny, cardinal de Châtillon à Léon Chasteigner de La Rochepozay, abbé de Saint-Hilaire (5 novembre 1536)*, p. 138-140.

J. Salvini : *Compte rendu de l'administration de la paroisse de Saint-Hilaire sur l'Autize en 1541*, p. 141-145. Curieuse échappée sur la vie d'une paroisse rurale (oblations, usages des funérailles et des Pâques, programme des offices de l'année). — : *Ordre d'arrestation de 75 personnes par Guy de Daillon, gouverneur du Poitou (1565)*, p. 151-156. Arrestations en particulier pour hérésie.

E. Ginot et J. Salvini : *Expulsion des huguenots de Niort* (21 septembre 1586), p. 157. Épisode de la dernière explosion de la Ligue.

DEUX-SÈVRES

Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. Année 1933. Niort, 1934.

M. Béguin : *Tableau des registres paroissiaux et de l'État civil conservés dans les Deux-Sèvres à la date de 1934*, p. 223-252. Y sont indiqués par ordre de paroisses les registres antérieurs à 1803, actuellement conservés soit aux Archives départementales, soit dans les mairies, soit dans diverses collections. Registres catholiques, protestants ou d'abjuration. Sont également indiqués certains renseignements contenus dans ces registres.

L. Merle : *la Cloche de Pughardy*, p. 258-268. Cette cloche datant de 1739 n'est pas signalée dans les *Études campanaires* de Berthelé. L'article décrit par surcroît les transformations faites à l'église aux XVIIIe et XIXe siècles, ainsi que la construction de la chapelle des Raoul.

J. Trivas : *Entretien d'une arrière-petite-fille d'Agrippa d'Aubigné avec Madame de Maintenon à Saint-Cyr*, p. 272-277. Il s'agit de Madame d'Hauterive, née Arthemise de Nesmond, veuve en premières noces d'Aubin Avice, et petite-fille par sa mère de Marie d'Aubigné.

Dr Ricochon : *les De Boisragon et l'Édit de Nantes*, p. 189. Communication analysée. Il s'agit de l'abbaye bénédictine de l'Absie. — Pairault: *l'Église de Sainte-Blandine et la Révolution*, p. 194. Communication analysée.

Bulletin paroissial d'Arcais.

L. Cuny : *Historique des anciennes églises d'Arcais* (passim).

Bulletin paroissial de Saint-Pompain.

A. Gleau : *la Paroisse de Saint-Pompain et ses seigneurs* (passim). Paroisse où le P. de Montfort commença ses grandes prédications, et où son ordre prit naissance.

Bulletin paroissial de Frontenay.

C. Bourdeau : *Monographie paroissiale* (passim). De l'époque gallo-romaine au Moyen Age.

Maurice Béguin.

VENDÉE

Revue du Bas-Poitou, 47e année, 1934. Fontenay-le-Comte.

E. Gabory : *le Rôle de la femme pendant les guerres de Vendée*, p. 1-9. Préface d'un volume, alors sous presse (*Les Vendéennes*), où l'auteur — écartant délibérément la thèse fantaisiste de Michelet « Femme et prêtre, c'est là toute la guerre de Vendée » — se propose, pour caractériser le véritable rôle des Vendéennes, de distinguer trois périodes : la période de réaction religieuse contre la Constitution civile du clergé (1790-1792) où les femmes furent au premier plan; la période de révolte sanglante (1793-1794) où, à part quelques exceptions, elles tentèrent d'empêcher l'effusion du sang; la troisième (1794-1799) où « entraînées malgré elles dans la lutte, elles collaborèrent à l'œuvre commune, le plus souvent dans les *services de l'arrière.* »

J. Rousseau : *l'abbé Gergaud*, p. 36-57. Achève la biographie du curé de Beauvoir, depuis la réouverture de son église (1800) jusqu'en 1813. Cherche à préciser son rôle dans l'affaire du Gois (1800), où, à la tête d'un groupe d'habitants du pays, il captura plusieurs péniches anglaises et fit prisonniers leurs occupants. Ce « fait d'armes » lui valut les félicitations enthousiastes du premier Consul.

E. Béraud : *la Vérité sur la Vendée*, p. 155-161. A propos des *Vendéennes* d'E. Gabory, revient, pour la résoudre — à sa façon — sur la question, si souvent débattue, des origines et des causes de l'insurrection vendéenne.

G. Gaillard : *Saint-Maurice le Girard*, p. 162-174. Intéressante contribution à l'histoire de cette paroisse, d'après les registres de catholicité.

Archives du diocèse de Luçon.
1934. Nouvelle série (10e année), nos 43-46.

A. Poirier : *Chronique paroissiale de Pissotte* (80 p.). Chapitre II : Esquisse historique (Époque moderne). Chapitre III : Monuments religieux (Églises et chapelles : calvaires et statues) et Bénéfices ecclésiastiques (Cure et prieurés).

P. Boutin : *Deux martyrs de la « Compagnie de Marie »* (60 p.) Massacre des RR. PP. Dauche et Verger, littéralement mis en pièces en haine de la religion, le 22 mars 1793, dans le port de La Rochelle.

A. Poirier : *Noirmoutrine ou Soullandaise ?* (9 p.). Étudie les origines familiales de la bienheureuse Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, fondatrice du Bon Pasteur d'Angers, récemment béatifiée.

A. Guilbaud : *le V. Père Baudouin et M. Monnereau* (20 p.). Précise les relations du fondateur de la *Société des SS. CC.* (dite de Mormaison) — dont on recherche actuellement les écrits en vue de l'introduction de sa cause en cour de Rome — avec celui qui fut son maître et l'encouragea dans son œuvre.

Ad. Poirier.

ANGOUMOIS

CHARENTE

Bulletin et mémoires de la Société historique de la Charente.
Année 1933. Angoulême, Imprimerie ouvrière, 1934.

De La Bastide : *Formation du département de la Charente*, p. xcix-cxxvii. Sujet déjà étudié en 1887 par M. Boissonnade, professeur à l'U-

niversité de Poitiers et publié dans le Bulletin de la Société au volume de 1889. L'auteur reprend ce travail avec des détails complémentaires, et traite des nombreuses modifications qu'ont enfin subies les limites du département de la Charente depuis l'époque féodale jusqu'en 1790.

L. Burias : *le Guet à Angoulême*, p. cxxviii-cxxxix. Par un édit d'octobre 1699, le roi créa à Angoulême un lieutenant général de police, analogue à celui de Paris, chargé de veiller au bon ordre, de faire exécuter les règlements et d'ordonner des matières non prévues par les lois. Cette nouvelle organisation ne fonctionna pas sans résistance du maire et de l'évêque. Un épisode de cette lutte est la création d'un guet par le corps de ville.

D. Origène : *Notice sur Notre-Dame de la Fresnaie, abbaye de l'ordre de Cîteaux*, p. lxx-lxxii. Fondée vers 1148, elle connut une ère de prospérité sous l'administration des abbés réguliers, tomba en décadence lorsqu'elle fut donnée en commende, et fut vendue plus tard comme bien national. Les vestiges renferment des souvenirs d'une famille de l'Angoumois, celle de Saint-Gelais.

De La Bastide : *Mémoire sur la généralité de Limoges*, p. 3-46. Dressé par Louis de Bernage, seigneur de Saint-Maurice, intendant, en 1698, à la suite de l'ordre donné en 1697 par le roi aux Intendants de lui fournir un mémoire sur l'état de leur généralité. Il n'est donné ici que ce qui a trait à l'élection d'Angoulême.

P. Bouchaud.

AUNIS ET SAINTONGE

CHARENTE-INFÉRIEURE

Revue de Saintonge et d'Aunis.

XLVe vol., livr. 2 à 4. Saintes, libr. Laborde, 1934.

L. Massiou : *A propos des trois églises de l'Abbaye-des-Dames*, p. 37-39. Dom Estiennot, dans ses Antiquités bénédictines saintongeaises (1675) et Chancel de Lagrange, dans un récit de voyage (1739), ont indiqué la présence de trois églises dans l'enceinte de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes. Hypothèses au sujet de l'emplacement de deux d'entre elles.

T. Sauvel : *les Sculptures de l'Abbaye-aux-Dames*, p. 41-43. Essai d'interprétation de plusieurs figures sculptées; l'auteur croit pouvoir reconnaître des sibylles et des prophètes.

Ch. Dangibeaud : *Louis de Bassompierre, évêque de Saintes*, p. 75-98. Commencement d'une importante biographie de ce prélat, dont la vie est jusqu'à présent assez mal connue, Pourtant, « aucun évêque n'occupe dans l'histoire de l'église de Saintonge une place plus distinguée que Bassompierre et n'a laissé derrière lui des témoignages aussi répétés de l'admiration affectueuse de ses contemporains ». Il travailla notamment à la réduction de la Fronde à Bordeaux et en Saintonge.

Dr J. Sottas : *les Fondations des murs de Brouage*, p. 103-117. Travaux commandés par le cardinal de Richelieu.

G. B. : *le Serment de Fénelon*, p. 118-121. Document inédit, de la main de Fénelon, écrit entre 1681 et 1694, trouvé au château de la Bristière, en Saintonge.

F. de Vaux de Foletier.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Revue historique.

59e année, tome CLXXIII, 1934. Paris, Alcan.

Augustin Fliche : *la Primatie des Gaules depuis l'époque carolingienne jusqu'à la fin de la Querelle des Investitures (876-1121)*, p. 329-342. Article destiné à éclairer le problème de la primatie sénonaise et lyonnaise.

Le terme de primatie des Gaules apparaît la première fois au concile de Pontion du 21 juin 876, connu d'après deux versions quelque peu différentes. La version sénonaise d'Odoran, du XIe siècle, fait attribuer par le pape Jean VIII, la primatie des Gaules et de Germanie à Anségise, archevêque de Sens, et à ses successeurs. D'après les Annales de Saint-Bertin, dues à l'archevêque de Reims Hincmar, membre du Concile, les évêques, après avoir en vain demandé communication de la bulle de Jean VIII, auraient refusé, sauf un, d'adhérer à la primatie d'Anségise, malgré l'empereur Charles le Chauve. Malgré leurs divergences, les deux sources s'accordent pour reconnaître que le pape avait désigné Anségise comme primat des Gaules et de Germanie. Or la lettre de Jean VIII que nous avons conservée, institue Anségise « vicaire apostolique » et non primat. La primatie des Gaules n'aurait-elle jamais existé ? Il semble bien que de l'étude des sources et aussi de la critique à l'égard de leurs auteurs, la conclusion soit la suivante : pour Odoran comme pour Hincmar vicariat apostolique et primatie sont synonymes. Pourquoi Jean VIII a-t-il donc évité de prononcer le mot de primat ? Par usage de la nomenclature traditionnelle qui ne fait pas mention du mot de primat; par crainte aussi de voir la primatie devenir, par transmission, le point de départ d'une église nationale; pour ne point blesser au vif Hincmar. Le but de Jean VIII était, non de constituer un titre nouveau, mais de contrebalancer l'autorité d'Hincmar par celle d'un représentant permanent du Saint-Siège, chargé d'affermir la centralisation pontificale. Cette vue était partagée par Charles le Chauve, désireux de restaurer l'unité impériale, que la primatie des Gaules et de la Germanie favorisait. Aussi l'empereur, au lieu du terme de vicaire contenu dans la bulle, a-t-il usé de celui de primat, qui servait mieux ses projets.

La papauté d'ailleurs, n'entendait pas attribuer à un siège déterminé les prérogatives accordées à Anségise. Dès 878, c'est Rostaing, archevêque d'Arles, qui est revêtu du titre de primat. La crise terrible qui s'ouvre après Jean VIII, explique que pendant le cours du Xe siècle les bulles pontificales ne parlent plus de la primatie. Celle-ci cependant suivit : à la fin du Xe siècle, Seguin, archevêque de Sens, porte le titre de primat — des Gaules seulement et non plus de Germanie. Loin d'être discuté par les évêques, le primat Seguin a une autorité sans conteste, parce que chef de l'Église des Gaules. Seraient-ce les premières annonces de tendances gallicanes ? Sans doute Grégoire VII sentit le danger : sa réforme de l'Église comporte, en Gaule, une transformation de la primatie. Les bulles du 19 avril 1099 décernent à l'archevêque de Lyon, Gebuin le titre de primat, mais sur quatre provinces seulement, et sans lui conférer la présidence des conciles nationaux qui appartient au légat pontifical. Le déplacement de la primatie a été inspirée à Grégoire VII par la crainte de l'archevêque de Sens qu'il redoutait comme métropolitain du domaine royal, alors que l'archevêque de Lyon résidait dans une ville quasi-autonome.

La décision de Grégoire VII ne rencontra aucune opposition senonaise. Ce n'est qu'en 1097 que Richer de Sens protestera, à l'instigation de Philippe Ier, excommunié depuis octobre 1094 pour son mariage adultérin avec Bertrade de Montfort.En 1121, Louis le Gros, après une apparente soumission de Sens qui durait depuis 1098, renouvelle le débat, protestant contre la primatie des Gaules exercée par « Lyon, ville d'Empire, c'est-à-dire d'un royaume étranger ». Le roi d'ailleurs ne présentait pas les anciennes prétentions de Sens. Nous ne possédons pas la réponse de Calixte II, mais nous constatons que, sagement, la papauté ne rouvrit pas la lutte. La centralisation ecclésiastique fit le reste — en réduisant la primatie à une dignité honorifique. Le débat n'était pas tranché. Et c'est ainsi que de nos jours, l'archevêque de Sens et celui de Lyon peuvent s'honorer tous deux du titre de primat des Gaules.

Cécile Roudil.

Revue d'histoire moderne. Paris, 1934.

R. Durand : *le Monopole universitaire et la concurrence ecclésiastique dans les Côtes-du-Nord sous le premier Empire*, p. 16-47. Reproduit, d'après la série F7 8345 des Archives nationales, quatre lettres adressées par le préfet des Côtes-du-Nord au ministre de la Police générale (26 oct. et 22 déc. 1810) et au comte Réal, directeur du 1er arrondissement de Police (11 janv. et 20 déc. 1811). Elles prouvent, mieux que n'avait pu le faire le résumé de Ch. Schmidt (*la Réforme de l'Université impériale en 1811*, Paris, 1905), l'âpreté de la lutte engagée dès cette époque, surtout en Bretagne, entre l'enseignement de l'Église et celui de l'État (les premiers champions de la liberté d'enseignement seront précisément deux Bretons, Jean-Marie et Félicité de Lamennais, « sans compter que l'un d'entre eux, Jean-Marie, a été à partir de 1812 le secrétaire et le confident de l'évêque de Saint-Brieuc, Mgr Caffarelli »).

R. Schnir : *Un épisode du ralliement : contribution à l'étude des rapports de l'Église et de l'État sous la troisième République*, p. 193-226 et 317-339. Étude critique de la déclaration des cinq cardinaux de France au président de la République (16 janvier 1892) telle qu'elle fut rédigée par Mgr d'Hulst et publiée dans *la Croix* du 27 janvier). Elle comprend deux grandes parties : — 1° la liste des griefs de l'Église à l'égard de la République (laïcisation de l'État, articles organiques et réductions budgétaires, religieux expulsés, neutralité scolaire, loi militaire (15 juillet 1889) « impie », divorce rétabli (loi Naquet, 17 juillet 1884),laïcisation de la bienfaisance (21 mai 1873 et 5 août 1879), mesures diverses, souvent « exorbitantes » et toujours vexatoires), et cette énumération, que M. Schnir qualifie de « virulente », est appréciée par lui avec âpreté ; — 2° une acceptation, qui n'est ni « franche » ni « loyale », des institutions politiques, car si l'épiscopat français voulait adhérer à la République, c'était « pour mieux l'accaparer » : il s'agissait d' « engager une lutte électorale sur le terrain constitutionnel, le principe du gouvernement étant admis ». Mais le pape Léon XIII désavoua la déclaration des cardinaux (encyclique de février 1892) et le gouvernement s'orienta vers une politique anticléricale qui devait trouver sa conclusion quelques années plus tard avec la loi de 1905. « Ainsi la séparation, réclamée par les radicaux, souhaitée par les républicains qui n'osaient s'y résoudre, a été l'œuvre du clergé qui ne le désirait pas. »

Louis Villat.

Revue d'histoire littéraire. Paris, 1934.

J. Pommier : *les Lectures de Renan au séminaire d'après un « Recueil » inédit*, p. 87-105. D'après un manuscrit déposé à la Bibliothèque nationale. Beaucoup de Pères de l'Église et une forte prédominance des écrivains religieux, l'*Imitation de Jésus-Christ*, le *Lycée* de La Harpe, Montesquieu, Cyprien Desmarais (dont deux écrits politiques paraissent en 1833), les *Paroles d'un croyant* (lues sans doute à la faveur des vacances), etc. Rien à coup sûr dont on puisse tirer des conséquences décisives sur le bagage intellectuel du jeune séminariste avant son arrivée à Issy.

Louis Villat.

Revue historique de droit français et étranger.
IVe série, 13e année, 1934, Paris.

Roger Grand : *Un épisode de la restitution des biens d'église usurpés par les laïques dans le haut Moyen Age*, p. 219-275. L'abbaye de Saint-Amant de Boixe, au diocèse d'Angoulême, était subordonnée à celle d'Aurillac, dès la première moitié du xe siècle, conséquence d'une fondation directe ou d'une donation. Vers 950, Géraud de Saint-Céré, qui occupait le siège abbatial d'Aurillac, fit des largesses à de puissants avoués et telle fut, sans doute, l'aventure qui mit Saint-Amant entre les mains des comtes d'Angoulême. L'un d'eux, aux environs de l'an mil, voulut restituer ce bien d'église, et c'est à l'évêque d'Angoulême qu'il l'abandonna : une *Vita sancti Amantii* fut alors composée pour établir l'antiquité de cette dépendance et de l'établissement restauré. Quand l'abbaye d'Aurillac, stimulée par la réforme grégorienne et soucieuse de réparer ses pertes, retrouva ses titres angoumois, elle les fit reconnaître par la papauté, peut-être avec l'aide opportune du légat Girard de Blaye, en 1119. Les moines de Saint-Amant ne se soumirent point de bon gré. Il fallut une sentence arbitrale pour fixer, en 1197, les rapports juridiques de l'abbaye-mère et de sa fille. Cette sentence, très intéressante, fut observée au moins jusqu'en 1297; ses dispositions tombèrent en désuétude au cours du xive siècle. — Du cartulaire de Saint-Amant de Boixe, dont une copie, inédite, est à la Bibliothèque nationale, M. Grand tire dix-neuf pièces justificatives.

Paul Rolland : *Comment la commune de Tournai devint son propre seigneur justicier*, p. 276-314. Tournai, avec sa banlieue, passa sous forme d'immunité d'abord (898), puis sous forme de fief direct de la couronne de France, à l'église cathédrale, personnifiée par l'évêque. En face de l'échevinage immunitaire, s'organise, dès 1147, une commune jurée dont les progrès seront importants au xiiie siècle. En décembre 1340, « la collectivité tournaisienne devient son propre seigneur justicier pour tout l'ancien ressort épiscopal urbain ».

Compte rendu de la Semaine d'histoire du droit normand tenue à Caen du 11 au 15 juin 1934.

Gabriel Le Bras : *le Contrôle de la pratique religieuse dans le diocèse de Rouen sous l'épiscopat de Colbert*, p. 732-733. Nicolas Colbert, coadjuteur, puis archevêque de Rouen (1679-1707), par une enquête, des visites, des calendes, s'informe de l'état de son diocèse et notamment de la pratique pascale et dominicale : la première est presque unanime, la seconde irrégulière. Les précisions sont suffisantes pour rendre compte de la vie religieuse en Normandie vers la fin du règne de Louis XIV.

J. Dauvillier : *l'Affinitas superveniens en Normandie*, p. 735-736. Un

jugement de l'échiquier, avant 1403, montre la persistance du droit antérieur à Innocent III.

J. F. Lemarignier : *le Pontificat d'Urbain II (1088-1099) et le développement de l'exemption monastique en Normandie*, p. 737-738. Étude des faux de Bellême et de Fécamp, fabriqués pour soumettre directement à Rome ces deux monastères.

R. Jouanne : *les Communaux, les droits d'usage et la dîme dans les cahiers du bailliage d'Exmes*, p. 742. Protestation contre la dîme des prairies artificielles.

P. Andrieu : *l'Institution décanale dans les conciles anglais des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles*, p. 743-744. Les doyens ont une véritable juridiction ordinaire qui s'étend jusqu'aux causes majeures. Ils visitent, citent aux calendes. Leur dépendance envers l'archidiacre est étroite.

M. Baudot : *les Prénoms de l'époque révolutionnaire dans le département de l'Eure*, p. 749-750. Noms de saints jusqu'alors peu usités, puis dénominations morales, enfin à partir d'août 1793, prénoms révolutionnaires, qui furent, d'ailleurs, assez peu nombreux.

Gabriel Le Bras.

Revue catholique des institutions et du droit. Paris, 1934.

L. Riboulet : *l'Instruction au Canada sous le régime français, 1636-1760*, p. 252-274, 297-307. On a trop insisté sur l'ignorance des premiers Canadiens français. Malgré les difficultés particulières à l'époque et aux lieux, l'instruction fut une des préoccupations des premiers colons et de leurs chefs spirituels et civils; et on indique les résultats auxquels ils étaient arrivés. On remarquera en particulier les détails sur l'école d'hydrographie fondée à Québec par les Jésuites.

Nota. — Plusieurs des articles de la *Revue* sont des discours ou des rapports faits au 50e Congrès des Jurisconsultes catholiques à Avignon en 1933, qui traitent du socialisme juridique dans le droit privé.

U. Rouziès.

PÉRIODIQUES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Revue d'ascétique et de mystique.

Tome XV, 1934. Toulouse, 9, rue Montplaisir.

Ferdinand Cavallera : *Antoine Le Maistre, hagiographe, et non Pascal*, p. 187-191. Dans un article publié par la *Revue d'histoire littéraire de la France* (1933, p. 566-579), M. P. Tisseau a cru apercevoir une allution très claire à Pascal dans la préface mise par Godefroy Hermant à la *Vie de saint Jean Chrysostome* qu'il publia en 1664 sous le pseudonyme de Ménart. Il résulterait de là que Pascal avait en hagiographie et en histoire de l'Église des connaissances fort étendues. En réalité l'érudit qui fit part de ses lumières à G. Hermant n'est autre qu'Antoine Le Maistre, neveu du grand Arnauld.

M. Viller et G. Joppin : *Un inédit de Saint-Cyran*, p. 257-289. Dom Clémencet, dans son *Histoire littéraire de Port-Royal* mentionne parmi les ouvrages perdus de Saint-Cyran un Règlement de vie pour M. Pelletier des Touches. Le P. Viller a trouvé une copie de cet opuscule dans un manuscrit du XVIIIe siècle, originaire de Troyes, et appartenant à la Bibliothèque du scolasticat d'Enghien (Belgique). Il en publie le texte, avec

une Introduction. Voici le titre exact : *Conduite journalière dressée par Messire Jean du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, pour M. R. Pelletier-Destouches, en novembre 1642.*

Recherches de science religieuse.

Tome XXIV, 1934. Paris (VIIe), 15, rue Monsieur.

Joseph Lecler : *Qu'est-ce que les Libertés de l'Église gallicane?* p. 47-85 (fin). La doctrine des juristes et des Parlements sur les Libertés de l'Église gallicane reste immuable depuis la fin du seizième siècle. Elle n'en fut pas moins soumise à de vigoureuses critiques dans le courant du siècle suivant. La discussion porte sur trois points principaux : quel rapport y a-t-il entre les libertés gallicanes et les canons des anciens conciles ? entre les libertés gallicanes et les théories conciliaires ? quelle part ces mêmes libertés font-elles en matière ecclésiastique à l'autorité du roi et à la juridiction des cours séculières ? Remarquables critiques de P. de Marca, du P. Thomassin, d'A. Charlas et de l'auteur anonyme d'un *Traité des libertés de l'Église gallicane* (B. N., f. fr. 23462). Le clergé se divise sur les deux premières questions, mais il retrouve l'unanimité pour protester avec énergie contre l'intolérable développement des appels comme d'abus.

Études.

Tomes 218 à 221. Année 1934. Paris, 15, rue Monsieur.

Joseph Lecler : *Camille Jullian (1859-1933). Quelques idées chères à l'historien de la Gaule* (20 février, p. 484-496). M. C. Jullian aime la terre de France et toute son œuvre est pénétrée de ce sentiment. Son sens très affiné des valeurs spirituelles n'est pas moins remarquable. Il a fort bien écrit des origines de l'Église de France. En dépit de son protestantisme, il ne cache pas ses sympathies pour le culte des saints, surtout lorsqu'il s'agit de l'admirable évêque de Tours, saint Martin.

Joseph Huby : *Ernest Renan séminariste. Sa première année à Saint-Sulpice (1843-1844)* (5 mai, p. 337-348). Fine étude psychologique sur le jeune séminariste, à propos de la thèse de M. Pommier, *la Jeunesse cléricale d'Ernest Renan. Saint-Sulpice.*

Jacques Hérissay : *Pages religieuses de la Révolution. Les derniers Bénédictins de Saint-Martin-des-Champs* (5 juillet, p. 17-31). Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs (aujourd'hui, le Conservatoire des Arts et Métiers) ne comptait plus en 1789 que vingt-trois religieux. Le 28 septembre de cette même année, treize moines du prieuré, se disant interprètes de la presque unanimité de leurs frères, se présentaient à l'Assemblée Nationale pour offrir à la nation tous les biens non seulement de leur prieuré, mais de toute la congrégation de Cluny ! En dépit des protestations du cardinal de La Rochefoucauld, abbé de Cluny, cette offre grotesque fut retenue par l'Assemblée. Dès la fin de l'année, une partie des bâtiments du prieuré fut transformée en magasins à blé. Après le vote de la loi qui supprimait les Ordres monastiques, la dispersion des religieux commença. En 1792, il ne restait plus que trois moines qui avaient obtenu l'autorisation de garder un logement. Ils assistèrent impuissants à la ruine de leur monastère et à la profanation des reliques. Le 29 mars 1794, Dom Meiffre, Dom Courtin et Dom Adam montaient sur l'échafaud.

Joseph Lecler : *l'Étude de notre passé chrétien. Le Ier Congrès d'Histoire de l'Église de France* (5 juillet, p. 32-40). Rappel des communica-

tions les plus importantes, en particulier de celles qui ont été consacrées à la vie chrétienne dans les campagnes françaises au dix-huitième siècle. Nécessité de réaliser entre les érudits qu'intéresse l'histoire de l'Église de France une collaboration toujours plus étroite et plus méthodique. Le Congrès représente en ce sens un nouvel effort.

Joseph LECLER.

PÉRIODIQUES FRANCISCAINS.

Études franciscaines. 30e année. Tome XLVI. Paris, 1934.

P. GODEFROY, O. M. C. : *Notes et documents pour servir à l'histoire du P. Pacifique de Provins*, p. 194-217, 469-491 (suite). Le P. Pacifique revenu de Perse (1630) séjourna en France avec le titre de procureur des Missions. Il n'avait qu'un désir : repartir. Mais le P. Joseph du Tremblay, avec qui il ne s'entendait plus, estimait qu'il était indésirable aux Missions. Pacifique s'intéressait néanmoins à ses fondations du Levant et de Perse. Il en rédigea la narration qui fut imprimée sans son autorisation par un ami en 1631; désavouée par lui, elle fut réimprimée avec quelques corrections en 1632 à Lille et approuvée. Une troisième édition parut en 1645. A la mort du P. Joseph, il obtint (1638) d'être inscrit sur une liste de missionnaires et ne put s'embarquer qu'en 1645 avec le titre de préfet des Missions de l'Amérique septentrionale et des Antilles. Il a maille à partir avec les Dominicains établis à la Guadeloupe et les Jésuites à la Martinique. De retour dans la métropole, en 1646, il écrit le récit de ses voyages et après avoir reçu une nouvelle nomination de préfet des missions capucines d'Acadie (1647), il repart en mars 1648 avec deux compagnons sur un navire qui échoua le 26 mai 1648 dans une île des Antilles et où l'on suppose qu'il fut dévoré par les Caraïbes.

R. M. MAURIAC : *Un réformateur catholique, Thomas Illyricus, Frère Mineur de l'Observance*, p. 329-347, 434-456, 584-604 (à suivre). Ce Franciscain, dalmate de naissance, réfugié en Italie avec sa famille appartient aussi à la France dont il évangélisa les régions méridionales de 1516 à 1522. On le voit tour à tour à Grenoble, Condom, Nérac, Montauban, Toulouse, Cahors, Villefranche-de-Rouergue, Bordeaux, Foix, Rabastens, Lyon. Avant Luther, il dénonce les abus et prêche la réforme des mœurs non seulement en un langage hardi, mais aussi par une vie très austère et pieuse. Plusieurs fois dans ses sermons, qui duraient quatre heures sans lasser ses milliers d'auditeurs, il annonça les troubles et les maux qui devaient naître des conflits religieux.

Jean de COGNIN, O. M. C. : *le P. Charles de Genève. Contribution à l'histoire des Capucins de Savoie*, p. 348-364. *L'Histoire abrégée des missions des Pères Capucins de Savoie* fut rédigée d'abord en latin (1657) par le P. Charles de Genève et traduite en français par le P. Fidèle de Talissieu (1680). L'excellente étude du P. Jean de Cognin démontre la haute valeur critique de l'*Histoire abrégée* des travaux accomplis par les Capucins aux côtés et sous la direction de saint François de Sales.

P. GODEFROY, O. M. C. : *le P. Archange Ripaut et les Capucins dans l'affaire des illuminés français*, p. 541-558 (à suivre). L'abbé Bremond au chap. II du tome XI de son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* insinuait que l'affaire des illuminés a été grossie sinon inventée comme à plaisir par les capucins Archange Ripaut et Joseph du Tremblay. Le P. G. établit dans ce travail que l'illuminisme n'était pas un mythe. Il vint d'Espagne en France vers 1623 et fut immédiatement combattu par le P. Archange Ripaut, fils d'un président à mortier du parlement de Paris, entré chez les Capucins en 1601.

P. Marie-Benoît, O. M. C. : *le P. Thomas de Charmes*, p. 698-701. Courte notice sur ce Frère-Mineur capucin (1703-1765) de la province de Lorraine, auteur d'un manuel de théologie qui par la clarté, l'ordre et la concision de son exposé joint à un ensemble doctrinal excellent (sans se rattacher à aucune école le P. Thomas de Charmes est ordinairement thomiste) eut de nombreuses éditions. La dernière due à l'abbé Desorge parut chez Vivès en 1886.

La France franciscaine.
2e série, tome XVII. Paris, 1934.

F.-M. Delorme, O. F. M. : *Olivier Maillard et le b. Duns Scot à Toulouse*, p. 347-365. Documents tirés des archives de la Haute-Garonne et relatifs à une controverse qui eut lieu à Toulouse en 1495 entre Olivier Maillard célèbre prédicateur franciscain et l'un de ses confrères au sujet de la doctrine de Scot sur la difficulté de la confession.

P. Gratien, O. M. C.

PÉRIODIQUES BELGES.

Revue d'histoire ecclésiastique.
34e année, tome XXX, 1934. Louvain, 40, rue de Namur.

Ch. Mercier : *l'Esprit de Calvin et la démocratie*, p. 5-53. A ne considérer que ses idées politiques, on serait certes en droit de conclure que Calvin n'est pas un précurseur de la démocratie moderne; « néanmoins pour juger de l'influence exercée par lui sur le mouvement des idées démocratiques modernes, il faut nécessairement prendre en considération la doctrine religieuse du réformateur; or, celle-ci est essentiellement individualiste ». Par son *Institution chrétienne*, sa discipline ecclésiastique, il parvint à inculquer à ses disciples, à défaut de principes de vie religieuse collective, des habitudes de collaboration et de *self-government* aristocratique qui, les circonstances et les conditions économiques aidant, viendront renforcer, dans une certaine mesure, chez les premiers émigrants de la Nouvelle-Angleterre, les vieilles traditions politiques anglo-saxonnes. « Au fond, Calvin a ouvert « toute grande la brèche par où devait se répandre l'esprit des temps nouveaux : esprit d'indépendance et d'autonomie absolue de l'individu. »

G. Constant : *le Réveil religieux en France au début du* xixe *siècle*, p. 54-84. Fin d'une étude signalée l'an dernier.

J. Duhr : *A propos du « De Fide » de Bachiarius*, p. 85-94. Répond aux difficultés objectées par le P. Lambert et surtout par le P. d'Alès touchant la date (fin de l'année 383 ou début de 384) de la profession de foi de Bachiarius. « Puisque saint Jérôme n'est resté en charge à Rome que jusqu'à la fin de l'année 384, c'est-à-dire jusqu'à la mort du pape Damase, il nous faut bien conclure que le *De Fide* se place en 383 ou en 384. »

J. de Ghellinck, S. J. : *la Carrière de Pierre Lombard. Nouvelle précision chronologique*, p. 95-100. Entre autres, les souvenirs de Hubert de Boscham, secrétaire de l'archevêque de Cantorbéry rappelés à l'archevêque de Sens, touchant P. Lombard.

G. Barraclongh : *Un document inédit sur la soustraction d'obédience de 1398*, p. 101-115. D'après les Archives Vaticanes, Collectories, 377, fol. 209-222.

J. Thomas : *les Ebionites baptistes*, p. 259-296. « Modeste contribution » à l'étude de cette secte en examinant d'abord son apparition, puis

son évolution d'après Epiphane, dans les écrits pseudo-clémentins. On « trouve dans ces écrits des traces d'une évolution de la secte et de l'existence d'une branche baptiste importante : à côté d'éléments simplement ébionites, d'autres apparaissent qui révèlent un ébionisme proche de l'essémisme

G. Mollat : *les Débuts de l'occupation française à Rome en 1849*, p. 334-360, 587-620. Voir ci-dessus, p. 266.

P. Galtier, S. J. : *A propos de la pénitence primitive. Méthodes et conclusions*, p. 517-557, 797-846. L'auteur défend, surtout contre le Dr Poschmann, quelques critiques à son livre *l'Église et la rémission des péchés aux premiers siècles* (Paris, 1932). Pour ce qui est de la méthode, il examine l'effet propre de la réprobation sacerdotale accordée aux pécheurs après pénitence, l'homélie de saint Grégoire sur le pouvoir des clefs, l'édit d'indulgence de Tertullien, le « de fide et operibus » de saint Augustin et ses sermons, et enfin le rôle très exagéré des moines irlandais en Espagne dans la diffusion de la pénitence privée. En défendant les conclusions de son livre, le P. Galtier étudie à nouveau la notion de celle-ci, le silence de l'antiquité chez les moralistes et les prédicateurs, la pénitence avant et dans saint Augustin, la réconciliation des hérétiques, l'absolution des clercs, des malades, des fidèles exclus de la pénitence publique, les directions de saint Grégoire le Grand à ceux qui détiennent le pouvoir des clefs. L'auteur conclut : « Pour remettre sacramentellement le péché sans exiger l'enrôlement parmi les « pénitents », ni saint Grégoire, ni saint Léon, ni saint Augustin n'ont eu à innover. Ce mode de pardon se constate dans l'Église dès l'époque où s'y observe l'organisation de la pénitence publique. Il procède du pouvoir que s'est toujours reconnu l'Église de proportionner l'expiation du péché à la malice de la faute et aux besoins ou aux capacités des coupables. »

J. Zeiller : *le Montanisme a-t-il pénétré en Illyricum?*, p. 847-851. D'après une lettre d'Auxence, évêque de Moésie inférieure, au IVe siècle, il semble qu'on puisse affirmer la diffusion du montanisme en Moésie et dans les provinces immédiatement voisines.

Dom O. Lottin : *Une question quodlibétique inconnue de Godefroid de Fontaines*, p. 852-859. D'après le ms. G. 30 de la bibliothèque de l'Université de Louvain. Quodlibet inconnu, l'examen des formules forment « la confirmation de l'authenticité de la pièce ».

Analecta Bollandiana. Tomus LII. Bruxelles-Paris, 1934.

Maurice Coens, S. J. : *la Vie de Christian de l'Aumône*, p. 5-20. Renseignements biographiques : frère Christian est un convers illettré, qui après avoir mené la vie d'ermite dans le « désert » de Gastines, se présenta vers 1130 à l'abbaye de l'Aumône, au pays de Blois, puis passa à l'abbaye de Landais, en Berry. La courte *Vita*, éditée ici, se présente sous la forme d'une lettre adressée par Réginald, abbé de l'Aumône, à l'abbé de Cîteaux. Le texte est extrait d'un florilège formé à la fin du XIIIe *siècle* (Bibliothèque d'État de Munich, ms. n° 14682).

Recherches de théologie ancienne et médiévale.
Tome VI, 1934. Louvain.

P. Glorieux : *les Polémiques « contra Geraldinos ». Les pièces du dossier*, p. 1-41. Étude remarquable sur le classement et la datation des pièces qui forment le dossier de Gérard d'Abbeville, maître régent de la Faculté de théologie de Paris, à la fin du XIIIe siècle. Autour de lui vinrent se grouper « la bande des maîtres séculiers qui menait à l'assaut des ordres mendiants et de leurs privilèges »; ces polémiques eurent

lieu particulièrement entre 1269 et 1272 et roulèrent sur le problème de la perfection et des droits des religieux; prirent part aux luttes saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin et Peckham. Une vingtaine de traités de saint Thomas sur ces matières (quelques-uns encore inédits) sont à rechercher, à classer selon leur affinité logique et enfin à dater. Le travail délicat auquel l'auteur s'est livré aboutit aux quatre groupes suivants : Le premier groupe « se formerait assez facilement autour du *De perfectione vitae spiritualis* de saint Thomas », il comprendrait, outre ce traité, un *Quodlibet* de Gérard d'Abbeville; puis le Quodlibet III de saint Thomas, un traité de Nicolas de Lisieux : *De perfectione et excellentia status clericorum,* enfin, une liste de 23 erreurs extraites par ce Nicolas du traité et du *Quodl.* de saint Thomas. L'ensemble du groupe daterait de 1269 et de 1270. Le second groupe roule sur le problème de l'entrée en religion des enfants, comprend trois pièces : une question disputée de Peckham, un *Quodl.* de saint Thomas et une question disputée de Gérard d'Abbeville. La date approximative est février ou mars 1270. Dans le troisième groupe on pouvait retenir plusieurs écrits de Nicolas de Lisieux, entre autres, son : *De ordine preceptorum ad consilia,* le *Contra Peckham et Thomam,* sa lettre d'envoi à Guillaume de Saint-Amour, une *questio* disputée de Peckham, le *Contra Retrahentes* de saint Thomas, une question, enfin, de Gérard d'Abbeville. La date des pièces du dossier serait de juillet 1270 à février 1271. Le quatrième groupe se compose d'écrits polémiques contre Gérard d'Abbeville, sans qu'il y soit fait mention de saint Thomas; ils ont également rapport aux problèmes de la perfection chrétienne et de la perfection religieuse; comme le dit l'auteur « les passes d'armes sont extrêmement serrées ». On pourrait dater le tout de juillet 1269 à juillet 1270.

Dom A. Ohlmeyer : *Der gedrückte Sentenzenkommentar Alberts des Grossen. Wie verhaelt sich das vierte Buch zu den drei ersten Büchern ?* p. 42-54, 425-427. Analyse de la dépendance réciproque des diverses parties de cette œuvre; il est à deviner, à l'heure qu'il est, que les trois premiers livres du traité appartiennent à une rédaction antérieure, le quatrième à une composition postérieure; ce quatrième livre n'appartient pas aux trois premiers « sondern setzt drei andere uns bisher noch unbekannte Bücher eines Sentenkommentars voraus ».

F. Stegmuller : *les Questions du Commentaire des sentences de Robert Kilwardby,* p. 53-79. Robert Kilwardby est à la fois « grammairien et logicien de Paris, théologien d'Oxford, provincial des Dominicains et archevêque de Cantorbéry, promoteur de la condamnation des doctrines thomistes, légat au concile de Lyon et cardinal de Sainte Rufine ». On trouvera ici le relevé des manuscrits de son œuvre du Commentaire des sentences avec renvoi aux manuscrits.

Dom O. Lottin : *Un commentaire sur l'Ethica vetus des environs de 1230-1240,* p. 84-88. Il s'agit, d'après le ms. lat. 3804 de la Bibl. nat., d'un commentaire de l'*Ethica vetus,* conservée par fragment. C'est la rédaction d'un cours professé oralement; le commentateur est probablement un maître de la Faculté des arts de Paris; la rédaction doit en être placée entre 1230 et 1240; enfin « la technique de ce commentaire annonce celle des grands théologiens du milieu du XIIIe siècle ».

Dom O. Lottin : *les Ramifications des vertus cardinales avant saint Thomas d'Aquin,* p. 88-94. Détermine l'origine de la division tripartite de saint Thomas antérieurement à ce dossier. On peut remonter à la *Summa de bono* de saint Albert le Grand (peu après 1240) qui, « le premier a frayé la voie aux précisions et aux agencements dans la division des vertus cardinales ».

P. Glorieux : *le Commentaire d'Armand de Belvézer sur le « De ente et essentia »*, p. 94-96. Trois mss. complètent la documentation du P. Laurent : Venise, Bibl. san Marco; Lisbonne, Bibl. nac. Fondo Geral. cod. 2241 et Tours, ms. n° 704.

Dom M. Cappuyns : *l'Origine des « Capitula » d'Orange 529*, p. 121-142. L'auteur examine « quels sont ces *capitula* transmis de Rome ou mieux, quel rapport ceux-ci ont-ils avec les *capitula* effectivement publiés à Orange. Quels sont ces « anciens Pères » par qui les *capitula* ont été réunies ? »

H. Weisweiller, S. J. : *la « Summa sententiaram » source de Pierre Lombard*, p. 143-183. Détermine la relation entre deux auteurs; la *Summa* aurait été écrite entre 1140 environ et 1146, date de la mort d'Othon de Lucques.

Dom Bernard Capelle : *Alcuin et l'histoire du symbole de la messe*, p. 249-260. Conclusions : « Au cours du VIIe siècle, ou vers le début du VIIIe, l'Irlande accueillit cette nouveauté [Credo chanté après le Pater], mais en substituant au texte espagnol une formule locale, et en transposant le rite après l'Évangile. L'influence de l'Irlande l'aura acclimaté en Angleterre; d'où, par l'intermédiaire d'Alcuin il entra, après 798, dans la liturgie palatine. Il devait de là se frayer sa voie, par la Gaule et la Germanie jusqu'à Rome. Mais à Aix la recension du texte due à Paulin d'Aquilée avait été adoptée de préférence à la version inconnue des Irlandais. « Histoire » pour une part conjecturale.

F. Bliemetzrieder : *l'Œuvre d'Anselme de Laon et la littérature théologique contemporaine. II. Hugues de Rouen*, p. 261-283. Analyse des opuscules de cet auteur du XIIe siècle.

Dom M. Cappuyns : *l'Argument de saint Anselme*, p. 313-330. Essaie de dégager l'essentiel de l'*argumentum* anselmien, tel qu'il résulte de l'intention explicitement formulée par son auteur, de la lettre même du *Proslogion*, ainsi que la controverse subséquente qui eut lieu à son sujet entre Anselme et Gaunilon.

J. Rivière : *« Trois cent dix-huit ». Un cas de symbolisme arithmétique chez saint Ambroise*, p. 349-367. Dans la période patristique il était de tradition de scruter le mystère des nombres d'une manière libre et ingénieuse. Le chiffre 318 qu'on trouve dans la Bible (Gen. XIV, 14) était en quelque sorte prédestiné. « Depuis des siècles les hébraïsants ont observé que l'allégorisation christologique du chiffre donné par la Genèse n'est possible qu'en grec. « Rôle de saint Ambroise dans la transmission de l'exégèse alexandrine à l'Occident. »

A. Landgraf : *Quelques collections de « Quaestiones » de la seconde moitié du XIIe siècle. Premier classement*, p. 368-393. Fait connaître plusieurs mss. inconnus jusqu'ici notamment de Pierre le Chantre, Odon d'Ourscamp, Prévostin. L'Angleterre est particulièrement riche en mss. de ce genre.

F. M. Henquinet, O. F. M. : *les Écrits du frère Guerric de Saint-Quentin*, p. 184-214, 284-312, 394-410. Travail utile mais non définitif au sens de l'auteur. Beaucoup de mss. français, italiens, allemands et anglais ont été consultés.

F. Bliemetzrieder : *Note sur la « Summa sententiarum »*, p. 411-412. Mêmes remarques à propos de l'article de P. H. Weisweiller sur Pierre Lombard; marque les rapports littéraires de Pierre Lombard avec les écrits de l'école d'Anselme de Laon.

Dom Germain Morin : *Lettre inédite d'un étudiant en théologie de l'Université de Paris vers la fin du XIIe siècle*, p. 412-416. Publication d'un texte, extrait de la bibliothèque de Bamberg.

Dom O. Lottin : *le Traité sur le péché originel des « Questiones Prepositini [cancellarii Parisiensis]*, p. 416-422. Cet opuscule (Paris, Bibl. Mazarine, ms. 1708), œuvre de Prévostin de Crémone, qui représente le « courant conservateur, augustinien, issu de Pierre Lombard », est mis en rapport avec la doctrine de la somme théologique.

P. Glorieux : *Odo Gallus*, p. 423-424. Détails sur les œuvres de maître Odo Gallus, écrivain dominicain vers 1296-1300.

Revue bénédictine. Tome XLVI, 1934. Maredsous (Belgique).

Dom Germain Morin : *« Fastidius ad Fatalem ? Pages inédites du cinquième siècle d'après le manuscrit CCXXI de Reichenau*, p. 3-17. Fastidius est un évêque breton de la première moitié du ve siècle; l'auteur reprend une question traitée par lui en 1898.

Dr Bernhard Poschmann : *Die Echtheit des Augustinischen Sermo 351*, p. 18-35. Plaide, à l'encontre de P. Batiffol, en faveur de l'authenticité de ce sermon.

Germain Morin : *la Préface métrique au commentaire sur les psaumes de Prosper d'Aquitaine*, p. 36-40. De Walafrid Strabon ou de Prosper d'Aquitaine, les distiques de la préface « datent sûrement, pour le moins, de l'époque carolingienne. »

Dom André Wilmart : *Une composition rythmique de Jacques de Dinant en l'honneur de la Vierge Marie*, p. 70-79. Il s'agit du ms. Additions n° 16608 du British Museum, soit un « vaste recueil de dévotion composé vraisemblablement à Liége ou non loin de là, au cours du xive siècle ». Il y a au moins trois Jacques de Dinant; le nôtre serait-il le cistercien Jacques de Dinant, professeur à la Faculté des arts de Bologne après 1250 ?

Dom Bernard Capelle : *le Kyrie de la messe et le pape Gelase*, p. 126-144. Le pape Gélase « n'a pas seulement composé une formule de Kyrie litanique, mais c'est lui qui introduisit ce rite dans la liturgie romaine ».

Gustave Bardy : *Saint Jérôme et ses maitres hébreux*, p. 145-164. Malgré la connaissance que saint Jérôme avait acquise de la langue hébraïque, il y a lieu pourtant d'être sur ses gardes : « saint Jérôme a travaillé si vite; il a si souvent pillé ses devanciers que nous nous sentons portés à y regarder de plus près. Et nous sommes amenés à constater qu'en effet ce qui semblait être un témoignage direct n'est pas autre chose qu'un emprunt : les maîtres hébreux de saint Jérôme s'évanouissent, et nous nous trouvons en présence de ceux d'Origène ou d'Eusèbe.»

Henri Pirenne : *De l'état de l'instruction des laïques à l'époque mérovingienne*, p. 165-177. « Pour peu que l'on interroge avec soin les textes trop rares que nous en avons conservés [de l'époque mérovingienne] on découvre que l'instruction, bien loin de s'y concentrer dans l'Église a été largement répandue dans la population laïque. »

Dom Germain Morin: *le Symbole de St-Césaire d'Arles*, p. 178-189. Ce serait vraisemblablement le symbole en usage dans l'église d'Arles au vi^e siècle. — : *le Traité de Saint-Césaire d'Arles de « mysterio sanctae Trinitatis »*, p. 190-205. Nouvelle édition de ce texte quasi inédit; l'auteur se range à l'opinion de Paul Lejay qui voit dans ce traité la main de saint Césaire d'Arles.

Wilhelm Levison : *Zu den Gesta abbatum Fontanellensium*. Détermine la nature et la grande valeur historique de ces gesta monastiques. Article précieux. Voir ci-dessus, p. 253.

Dom C. Lambot : *l'Homélie du pseudo-Jérôme sur l'assomption et l'évangile de la nativité de Marie d'après une lettre inédite d'Hincmar*, p.

265-282. La lettre de Hincmar, archevêque de Reims, à Odon, évêque de Beauvais, doit être attribuée à Paschase Radbert. La lettre inédite est à la bibliothèque de l'Université de Gand.

Augustin Fliche : *Y a-t-il eu en France et en Angleterre une querelle des investitures?*, p. 283-295. « Il n'y a eu ni en France, ni en Angleterre, jusqu'à la fin du pontificat d'Urbain II, de querelle des investitures à proprement parler. » Cette querelle s'est réduite dans les états en question à fort peu de chose : purement théorique en Angleterre, elle n'a eu, en France, d'autre manifestation tangible que l'affaire de Beauvais qui n'a jamais pris une tournure tragique. »

Dom André Wilmart : *Une riposte de l'ancien monachisme au manifeste de saint Bernard*, p. 296-344. Texte fragmentaire inédit d'après Bodleian Library, fonds Ashmole n° 1285 d'Oxford; œuvre importante que Dom Wilmart situe dans l'ensemble des polémiques de Cluny et de Cîteaux.

Bernard M. Peebles : *The date of the Verona Sulpicius*, p. 393-397. Il s'agit du ms. de Sulpice Sévère : *Vita s. Martini* avec les *Epistolae* et les *Dialogi* de la Bibliothèque capitulaire de Vérone (ms. XXXVIII). La date de la copie serait antérieure à 533 et non de l'année 517.

Dom C. Lambot : *Nouveau sermon de S. Augustin pour la fête d'un martyr*, p. 398-409. D'après un ms. du XIIIe siècle provenant de Zwiefalten à la Landesbibliothek de Stuttgart. Œuvre de saint Augustin non imprimée.

Dom Germain Morin : *le Monogramme d'un Deuterius au bas de la règle de saint Césaire*, p. 410-413. C'est non le monogramme de Césaire d'Arles mais celui d'un Deuterius (Ms. de Tours 617); il est possible que ce dernier soit Deuterius, évêque de Vence à l'époque de Césaire.

Dom André Wilmart : *Eve et Goscelin*, p. 414-438. « Pour résumer, cette première face du diptyque nous présente Eve et Hervé « inclus » à Saint Eutrope dans un faubourg d'Angers nommé Lévière, depuis 1102 environ. Vers 1125 Eve était décédée; Hervé, lui, vivait encore en l'automne de 1132. Dans le même temps, c'est-à-dire durant quelques années avant 1120, un autre Hervé avait été solitaire dans l'île de Chalonnes, après un pèlerinage aux Lieux saints, et donna naissance à une petite communauté de clercs. »

H. Nelis.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Elsass-Lothringisches Jahrbuch.

Tome XII, 1933. Francfort sur le Main. Elsass-Lothringisches Institut.

M. Sondheim : *die Illustrationen zu Thomas Murners Werken* (avec 18 grav.), p. 5-82. Examine les illustrations dont le franciscain alsacien, Th. Murner, a orné ses différentes publications de 1499 à 1535.

W. Friedensburg : *die Entstehung der Kommentarien Sleidans*, p. 83-108. Après avoir publié une traduction latine abrégée des Chroniques de Froissard (1537) et des Mémoires de Commines (1545), Sleidan qui avait sa résidence à Strasbourg, se mit à recueillir les documents pour son histoire du protestantisme et de l'alliance de Smalkalde qu'il publia en 1555 sous le titre suivant : *De statu religionis et reipublicae Carolo V Caesare commentarii.*

L. Just : *Zur Geschichte der Nationalkirche S. Niccolò de' Lorenesi in Rom*, p. 135-145. A propos du livre de Mgr Bonnard : *Histoire de l'église de Saint-Nicolas in agone ... des Lorrains* à Rome (1932), M. Just publie

un document de 1698 sur les droits des ducs de Lorraine comme patrons de cette église.

C. Bornhak : *die Begründung der katholisch-theologischen Fakultaet in Strassburg*, p. 249-269. Raconte les origines de la faculté de théologie catholique de l'université de Strasbourg (1902 à 1903) et expose surtout les objections faites par presque tous les professeurs protestants et quelques professeurs de théologie catholique, comme Fr. X. Kraus de Fribourg en Br., et autres. Le but plus ou moins avoué de la fondation était de germaniser le jeune clergé alsacien.

W. Gley : *Zur Bevoelkerungsentwicklung in Elsass-Lothringen*, p. 317-328. Statistiques de la population des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle de 1910 à 1931.

Tome XIII. 1934.

W. Andreas : *Strassburg an der Wende vom Mittelalter zur Neuzeit*, p. 27-67. Situation politique, économique et religieuse de Strasbourg, au commencement du XVIe siècle.

O. Schmitt : *die Zaberner Beweinung*, p. 69-83 (avec 4 planches). Une pietà sculptée en haut relief dans l'église paroissiale de Saverne est probablement l'œuvre d'Adolf Daucher, vers 1500 à 1510. Une réplique dans la cathédrale de Meissen (Saxe) n'est pas l'œuvre du maître, mais a dû être fournie par un de ses élèves.

M. Sondheim : *Prophetia mirabilis*, p. 85-103. Le franciscain Murner donne en appendice à son *Ludus studentium* (Francfort, 1511) une « prophetia mirabilis », espèce d'énigme sur différents jeux, semblable à l' « énigme » donné par Rabelais (*Gargantua*, livre I, chap. 53) et qui circulait parmi les étudiants. Sondheim donne le texte latin avec commentaire.

H. Leitermann : *die barocke Bautaetigkeit des Deutschritterordens im Elsass*, p. 191-207. Constructions exécutées au XVIIIe siècle par l'ordre teutonique en Alsace, à Rixheim, à Roufach, Andlau, etc.

Historisches Jahrbuch. Tome LIII. Cologne, 1933.

G. Buschbell : *Ein Brief von Johannes Cochlaeus an den Jesuiten Claude Le Jay* (1546), p. 57-69. Lettre de Cochlaeus au P. Le Jay, S. J., sur le colloque de Ratisbonne de 1546.

Th. Klauser : *die liturgischen Austauschbeziehungen zwischen der roemischen und der fraenkisch-deutschen Kirche, 8.-11. Jahrhundert*, p. 169-189. Relations entre la liturgie romaine et la liturgie de l'Église franque. D'abord l'Église franque subit l'influence de Rome, puis au Xe siècle, l'Église romaine fait des emprunts liturgiques à l'Église gallicane.

B. Altaner : *Raymundus Lullus und der Sprachenkanon des Konzils von Vienne, 1312*, p. 190-219. Examine la part de Raymond Lulle dans l'élaboration du canon 11 du concile de Vienne en 1312. Ce canon prescrit l'érection de chaires de langues grecque, hébraïque, syriaque et arabe aux universités de Paris, Bologne, etc., en vue de préparer spécialement des missionnaires dans le monde musulman. Lulle peut être appelé le « père spirituel » de ce canon 11. Dans la *Zeitschrift für Missionswissenschaft* (t. XXIV (Münster en W., 1933), p. 233-241) Altaner parle des efforts des missionnaires dominicains du XIIIe et du XIVe siècle pour se former aux langues orientales.

F. Pelster : *Eine bisher ungedruckte Einleitung zu einer zweiten Auflage des « Eulogium ad Alexandrum III Johannis Cornubiensis »*, t. LIV (1934), p. 223-229. Publie, d'après le ms. 265 de la bibliothèque de l'Ar-

senal, une introduction inédite à une deuxième rédaction de l'*Eulogium* que Jean de Cornouailles composa à Paris, après 1177, contre les théories du « nihilianisme », qui semble n'avoir pas été condamné au 3e concile du Latran (1179), bien qu'il y ait été question de le faire.

Historische Vierteljahrsschrift. Tome XXVIII. Leipzig, 1933.

H. Wendorf : *die Ideenwelt des Fürsten Talleyrand*, p. 335-384. Essaie de faire la synthèse des idées directrices dans la vie de Talleyrand.

H. Weigel : *Studien zur Eingliederung Ostfrankens in das merovingisch-karolingische Reich*, p. 449-502. Relations de la Franconie avec les derniers Mérovingiens et les premiers Carolingiens.

Br. Krusch : *Nochmals die Taufe Chlodowechs in Tours* (507 à 508) *und die Legende Gregors von Tours*, p. 560-567. L'auteur revient sur un article précédent du *Neues Archiv* dont nous avons déjà parlé (*Revue*, t. XIX, 1933, p. 297) et s'efforce de confirmer, sans arriver à la prouver, sa double assertion que Clovis fut baptisé à Tours en 507 ou 508 et que le récit de Grégoire de Tours sur le baptême à Reims ne serait qu'une légende.

W. Kienast : *der Kreuzkrieg Philipps des Schoenen gegen Aragon*, p. 673-698. Projets de croisade de Philippe IV le Bel contre le royaume d'Aragon.

Tome XXIX, 1934.

S. Hellmann : *das Fredegarproblem*, p. 36-92. Dans une longue étude, parue dans le *Moyen Age* (*la Question du pseudo-Frédégaire*, t. XXIX, 1928, p. 120-170), M. Baudot avait cru pouvoir conclure que l'auteur de la Chronique dite de Frédégaire était un Neustrien, écrivant vers 660. D'après Hellmann, elle serait l'œuvre de deux Burgondes; le second aurait remanié l'œuvre du premier et aurait commencé à écrire vers 624 à 625, en essayant de faire ressortir l'histoire de sa propre nation dans le cadre de l'histoire universelle. En tout cas, l'auteur de la Chronique est un des historiens les plus importants de l'époque franque.

Archiv für Reformationsgeschichte.

Tome XXX, 1933. Leipzig, Heinsius Nachfolger.

Walter Friedensburg : *Der Briefwechsel zwischen Bartholomaeus Latomus und Johannes Sturm von Strasburg im Jahre 1540*, p. 247-274. Publication de textes. Latomus, professeur au collège de France écrit à son ami Jean Sturm, directeur de l'enseignement à Strasbourg, pour lui faire part de ses inquiétudes devant les menaces de guerre civile dont il rend la ligue de Smalkalde responsable. Sturm répond en protestant des intentions pacifiques des réformés.

Theologische Quartalschrift. Tome CXIV. Augsbourg, 1933.

J. R. Geiselmann : *der Einfluss des Remigius von Auxerre auf die Eucharistielehre des Heriger von Lobbes*, p. 222-244. Après avoir exposé la doctrine eucharistique de saint Isidore de Séville (*Isidor von Sevilla und das Sakrament der Eucharistie* (Munich, M. Hueber, 1933. In-8°, xvi et 288 pages), l'auteur montre ici l'influence de Remi d'Auxerre (mort vers 908) sur l'enseignement eucharistique d'Hériger de Lobbes.

Romanische Forschungen, t. XLVIII. Erlangen, 1934.

G. Franke : *der Einfluss des Nikolauskultes auf die Namengebung im franzoesischen Sprachgebiet*, p. 1-134. Influence du culte de saint Nicolas sur les noms patronymiques, surtout en Lorraine (Colas, Colin, etc.).

Zeitschrift der Savigny — Stiftung für Rechtsgeschichte. Kanonistische Abteilung. Tome LIV. Weimar, 1934.

P. E. Schram : *die Kroenung bei den Westfranken und Angelsachsen*, p. 117-242. Histoire et cérémonial du couronnement des rois chez les Francs et les Anglo-Saxons, depuis 878 jusque vers l'an 1000.

Cette même revue, si importante pour l'histoire du droit et paraissant en trois sections : *Germanistische, Romanistische* et *Kanonistische Abteilung* a publié deux volumes de tables de matières pour les cinquante premières années (de 1880-1930) des deux premières sections : : *Generalregister zu Band I-L. Germanistische Abteilung*, par R. Bechert (In-8° de viii-365 p.) et *Romanistische Abteilung* par E. Sachers (in-8°, vi-955 p., Weimar, 1932). Outre la liste des auteurs et des ouvrages analysés, Sachers donne encore la nomenclature des textes cités, rangés par périodes et par pays. Le premier volume contient aussi la table alphabétique des matières de l'ouvrage de H. Brunner sur l'histoire du droit germanique et franc et sur les deux volumes d'Etudes d'histoire de droit du même auteur (*Forschungen zur Geschichte des deutschen u. franzoes. Rechtes* (Stuttgart, 1894) et *Abhandlungen zur Rechtsgeschichte* (Weimar, 1931). Le registre pour les vingt-cinq premiers volumes de la section canonique paraîtra en 1936.

Dans le volume de *Mélanges* offerts à K. Strecker : *Studien zur lateinischen Dichtung des Mittelalters*. Ehrengabe für Karl Strecker (Dresde, 1931. In-8°, xii-207 p.) notons : B. Bischoff : *Anecdota Carolina*, p. 1-10. Parmi les dix poésies du ixe siècle publiées par Bischoff, il y en a cinq en distiques élégiaques de Loup, abbé de Ferrières, découvertes dans un manuscrit autographe (manuscrit Harleianus 2736). — F. Ermini : *la Fine del mondo nell'anno 1000 e il pensiero di Odone di Cluny*, p. 29-36. Ce sont des écrits d'Odon de Cluny qui contribuèrent à accréditer la croyance à la fin du monde en l'an 1000. — N. Fickermann : *Ein neues Bischofslied Philipps de Grève*, p. 37-44. Publie avec commentaire une poésie en quatre strophes (Incipit : *Christus assistens pontifex*) de Philippe de Grève, chancelier de Paris, écrite pour Philippe de Nemours, à l'occasion de sa nomination au siège de Paris, d'après le ms. latin 146 de la Bibliothèque nationale. — H. Walther : *Zwei unbekannte mittellateinische Gedichte*, p. 193-198. La première poésie (Incipit : *Virgo puellares*) est une altercation entre Français et Anglais à propos de la victoire de Jeanne d'Arc à Orléans en 1429.

Le Florilegium patristicum (Bonn, Hanstein, 1933), publie dans son fascicule n° 34 : S. Caesarii, Arelatensis episcopi, *Regula sanctarum Virginum*, éditée par Dom G. Morin. In-8° de 55 pages, Marks 2,80.

G. Allemang.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA FRANCE

Adhésions nouvelles.

R. P. Amédée Teetaert [849], Collegio S. Lorenzo da Brindisi O. M. C. 23, via S. Francesco, Assisi (Italie), présenté par M. Carrière.

Mme la Supérieure générale des Religieuses du Sacré-Cœur [850], rue Quesnel-Cauveaux, à Coutances (Manche), présenté par M. Carrière.

M. Ernest Maille [851], agrégé de l'Université, professeur au lycée Montaigne, secrétaire des « Amis de Notre-Dame de Grâces en Provence », 13, rue de Tournon, Paris (VIe), présenté par MM. Brochard et Préclin.

M. l'abbé Gaston Hocquard [852], professeur au collège Saint-Clément, 1, rue des Bénédictines, Metz (Moselle), présenté par le R. P. Allemang.

M. l'abbé Georges Personne [853], curé de Fontenay-sous-Bois, 19, rue de Rosny, Fontenay-sous-Bois (Seine), présenté par M. Masclaphier.

S. Exc. Mgr Fleury [854], évêque de Nancy, 6, rue Girardet, Nancy (Meurthe-et-Moselle), présenté par Mgr Baudrillart.

Thèses présentées à l'École des chartes en 1935.

Parmi les vingt-quatre thèses présentées cette année à l'École des chartes (*École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1935 pour obtenir le diplome d'archiviste paléographe*, Paris, les Presses universitaires de France, [1935], in-8°, 234 pages), les dix mémoires suivants intéressent l'histoire de l'Église de France : Geneviève Beauchesne, *les Possessions en Bretagne aux* XIe *et* XIIe *siècles des abbayes bénédictines de Touraine, d'Anjou et de Normandie.* — Jacqueline Buhot, *l'Abbaye de Savigny au diocèse d'Avranches, des origines à la fin du* XIIe *siècle.* — Maurice Caillet, *les Évêques et le diocèse de Carpentras au* XIIIe *siècle.* — Mireille Forget, *l'Humaniste Pierre Danès (1497-1577), essai de biographie,* [Pierre Danès fut évêque de Lavaur et mêlé aux querelles religieuses de son temps; il prit part aux délibérations du concile de Trente]. — Émilie Hardel, *Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris. Essai historique.* — Suzanne Langlais, *Histoire de l'abbaye de Saint-Evroul, de 1050 à 1392.* — Lucienne Lasnet-Meusy, *la Chronique de Saint-Bénigne.* — Jean-Berthold Mahn, *l'Exemption et le gouvernement de l'ordre cistercien aux* XIIe *et* XIIIe *siècles (1119-1265).* — Claude Sibertin-Blanc, *le Temporel de l'évêché de Metz, des origines à 960. Formation de la seigneurie ecclésiastique.* — Marc Thibout, *les Églises des* XIIIe *et* XIVe *siècles dans le département de la Manche.* [Étude archéologique]. — Il convient de signaler en outre la thèse du R. P. George B. Flahiff, O. S. B., *le Bref royal de prohibition aux cours d'église en Angleterre (1187-1286).*

Exposition Calvin à la Bibliothèque nationale.

La Société de l'histoire du Protestantisme français a organisé à la Bibliothèque nationale, en mars dernier, une exposition à l'occasion du quatrième centenaire de la publication de l'*Institution de la Religion chrétienne*. Cette ostension des reliques de la R. P. R. n'a pas seulement satisfait ses fidèles; elle nous a valu un opuscule d'une impression fort soignée, dû à la collaboration de MM. Jean Cordey et Jacques Pannier. Sont réunies là quantité d'images connues et commentées, de médailles et de documents qui intéressent les chefs du mouvement humaniste, les principaux réformateurs et autres personnages contemporains. Ce livret précieux constitue un ensemble de renseignements des plus évocateurs sur l'histoire de l'hérésie au XVIe siècle.

Pour les études d'histoire religieuse locale.

La *Semaine religieuse* du diocèse de Montpellier a publié, avec l'approbation de S. Exc. Mgr Brunhes et pour communication à MM. les Curés, les vœux suivants, adoptés par la Société archéologique de Montpellier, en sa séance du 12 janvier 1935 :

« A la suite d'une communication sur les études d'histoire ecclésiastique locale, la Société archéologique de Montpellier émet le vœu que l'autorité épiscopale se préoccupe de veiller à la conservation des archives diocésaines et paroissiales et que l'attention de MM. les Curés soit appelée sur l'intérêt que peuvent souvent représenter les archives de leurs paroisses.

« Elle souhaite que, conformément au vœu émis par le premier Congrès d'histoire ecclésiastique de la France, tenu à Paris les 22 et 23 mai 1934, l'autorité diocésaine veuille bien étudier les modalités suivant lesquelles pourrait être assurée la préparation des membres du clergé susceptibles de s'intéresser aux études d'histoire religieuse.

« Elle souhaite, enfin, que tous ceux qui, dans la région, s'adonnent à ces études veuillent bien, afin de mieux coordonner leurs recherches, entrer en contact avec la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, qui pourrait servir entre eux d'organe de liaison. »

Comment ne pas s'associer à cet encouragement donné par l'évêque de Montpellier à son clergé. Comme notre excellent confrère de *la Vie catholique*, nous espérons qu'il trouvera ailleurs des imitateurs.

LIVRES NOUVEAUX

Les ouvrages doivent être impersonnellement adressés à la Revue. Les envois accompagnés d'hommages d'auteurs ne peuvent être distribués en vue de comptes rendus.

BIBLIOGRAPHIE ET MÉTHODOLOGIE

BERR (Henri). L'Histoire traditionnelle et la Synthèse historique (*Bibliothèque de Philosophie contemporaine*). — Paris, Alcan, 1935. In-12, x-146 pages, 15 francs.

Calvin et la Réforme française. [Catalogue de l'] Exposition organisée à l'occasion du quatrième centenaire de l'*Institution chrétienne* par la Société de l'histoire du Protestantisme français. — Paris, Bibliothèque nationale [1935]. In-8° écu, VII-122 pages, 10 francs.

CARON (Pierre) et STEIN (Henri). Répertoire bibliographique de l'Histoire de France. Tome V : années 1928 et 1929. — Paris, Picard, 1934. In-8°, XIII-461 pages, 100 francs.

DELEHAYE (Hippolyte). Cinq leçons sur la méthode hagiographique. — Bruxelles, Société des Bollandistes, 1934. In-8°, 147 pages.

TEXTES

FÉNELON. Pages nouvelles pour servir à l'étude des origines du quiétisme avant 1694, publiées par Marcel LANGLOIS. — Paris, Desclée de Brouwer, 1934. In-12, 323 pages.

GUICHARD (Georges), NEUFBOURG (comte de), PERROY (Édouard) et DUFOUR (J.-E.). Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle. Tome III : pièces 301 à 450; tome IV : pièces 451 à 600. — Mâcon, Protat, 1934-35. In-4°.

HUCHET (L'abbé Albert). Les actes de souverains antérieurs au XVe siècle conservés aux Archives départementales du Cher dans le fonds de Fontmorigny. Étude et complément du Recueil paru en 1904 sous la signature de M. Jacques Soyer (Extrait des *Mémoires des antiquaires du Centre*). — Bourges, Tardy, 1934. In-8°, 98 pages.

LESTRADE (Jean). Pouillé du diocèse de Toulouse en 1538. — Toulouse, impr. Berthoumieu, 1935. In-8°, 87 pages.

MAINTENON (Mme de). Lettres publiées par Marcel Langlois. Tome II : 1655 à septembre 1683 (nos 1 à 332). — Paris, Letouzey, 1935. In-8°, IX-554 pages, 30 francs.

PERROY (Édouard). Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle. Table des noms des pièces 301 à 600, table des matières des pièces 1 à 600. — Mâcon, Protat, 1935. In-4°, 103 pages.

INSTITUTIONS

BLOCH (Jean-Richard). L'anoblissement en France au temps de François Ier. Essai d'une définition de la condition juridique et sociale de la noblesse au début du XVIe siècle (*Bibliothèque de la Revue historique*). — Paris, Alcan, 1934. In-12, XI-216 pages, 15 francs.

GUIRAUD (Jean). Histoire de l'Inquisition au Moyen Age. Tome I : Origines de l'Inquisition dans le Midi de la France : Cathares et Vaudois, Paris, Picard, 1935. In-8°, XLVIII-428 pages, 55 francs.

LAUGHLIN (Terence P. Mc.). Le très ancien droit monastique de l'Occident

(*Archives de la France monastique*, vol. XXXVIII). — Ligugé, abbaye Saint-Martin, 1935. In-8°, XXII-273 pages, 40 francs.

RIVET (Auguste). Établissements de bienfaisance privés, leur surveillance (*Éditions de la Documentation catholique*). — Paris, Bonne Presse, 1935. In-12, 130 pages, 5 francs.

HISTOIRE GÉNÉRALE

ROMEYER (B.), S. J. La philosophie chrétienne jusqu'à Descartes. I. Des origines aux alexandrins (*Bibliothèque catholique des sciences religieuses*). — Paris, Bloud, 1934. In-12, 188 pages, 12 francs.

SCHNÜRER (Gustave). L'Église et la civilisation au Moyen Age, tome II. Traduction française de G. CASTELLA (*Bibliothèque historique*). — Paris, Payot, 1935. In-8°, 810 pages, 50 francs.

SCHREIBER (Georg). Wallfahrt und Volskstum in Geschichte und Leben. — Düsseldorf, L. Schwann, 1934. In-4°, XV-297 pages.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE

DAVID (Robert). La Troisième République. Soixante ans de politique et d'histoire, de 1871 à nos jours. — Paris, Plon, 1934. In-8°, VII-600 pages.

FRASER (Élisabeth M.). Le renouveau français d'après le roman français de 1886 à 1914. — Paris, les Belles-Lettres, 1934. In-8°, VIII-218 pages.

FUNCK-BRENTANO (Frantz). La Renaissance (*Les Grandes études historiques*). — Paris, Fayard, 1935. In-12, 443 pages, 16 francs 50.

POUTHAS (Charles-H.). Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon (*Bibliothèque de la Revue historique*). — Paris, Alcan, 1934. In-8°, VIII-211 pages, 25 francs.

SAINT-LÉGER (A. de) et SAGNAC (Philippe). La Prépondérance française. Louis XIV (*Peuples et Civilisations*). — Paris, Alcan, 1935. In-8°, 564 pages, 50 francs.

VIÉNOT (John). Histoire de la Réforme française de l'édit de Nantes à sa révocation. — Paris, Fischbacher, 1934. In-4°, 580 pages, 25 grav. hors texte, 90 francs.

BIOGRAPHIES

BARTZ (Karl). Der grosse Kardinal. Herzog Armand von Richelieu, prinzipal-minister von Frankreich. — Berlin, Willi Bischoff, 1935. In-8°, 416 pages, RM. 4,80.

BELLOC (Hilaire). Richelieu, 1585-1642. Préface de Pierre LORSON. Traduction de Théo VARLET (*Bibliothèque Historique*). — Paris, Payot, 1934. In-8°, XV-336 pages, 24 francs.

BENOIST (Charles). Machiavel. — Paris, Plon, 1934. In-12, III-258 pages, 15 francs.

BOOTH (Edwin). Luther, 1483-1546. Traduction de Raoul PATRY (Bibliothèque historique). — Paris, Payot, 1934. In-8°, 253 pages, 18 francs.

BURCKHARDT (Carl J.). Richelieu. Der Aufstieg zur Macht. — München, Georg D. W. Callweg, 1934. In-8°, 544 seiten mit 8 Bildbeilagen, 9 Mk.

CHEREL (Albert). Le Père Marie-Bernard Hygonet, franciscain. — Bordeaux, bureaux de la *Revue franciscaine*, 1935. In-12, 65 pages.

CORNILLEAU (le Dr Robert). L'abbé Naudet (*les Maîtres d'une génération*). — Paris, Bloud et Gay, 1935. In-12, 159 pages, 12 francs.

DELOCHE (Maximin). Un frère de Richelieu inconnu, chartreux, primat des Gaules, cardinal, ambassadeur. Documents inédits (*Bibliothèque d'histoire*). — Paris, Desclée de Brouwer, 1935. In-8°, 553 pages, 10 hors texte, 28 francs.

FRESCHI (Renato). Giovanni Calvino. Vol. I : la Vita; vol. II : il Pensiero del Riformatore (*Storica*). — Milan, A. Corticelli, 1934. In-8°, 703 pages, 40 lires.

GIRAULT (Abbé Ch.). Saint Borner, patron secondaire de Thorigné. — Le Mans, impr. Charles Monnoyer, 1934. In-8°, 36 pages.

HOLLIS (Christopher). Sir Thomas More. — Londres, Sheed et Ward, 1934. In-8°, 311 pages, 7 s. 6 d.

MERLENT (le chanoine Joseph). Le P. Michel Le Quien, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, 1661-1733 (Extrait du *Bulletin de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne*, vol. XII). — Boulogne-sur-Mer, impr. du Littoral, 1935. In-8°, 28 pages.

NAUDIN (Abbé Edmond). Saint Véran de Cavaillon. — Avignon, Aubanel, s. d. In-8° couronne, XII-65 pages, 5 francs.

QUONIAM (Th.). Érasme (*Temps et Visages*). — Paris, Desclée de Brouwer, 1935. In-8° écu, 267 pages et 6 illustrations, 15 francs.

VAN STEENBERGHE (E.). Gerson à Bruges (Extrait de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXX, n° 1, 1935). Louvain, 1935. In-8°, 52 pages.

VIOUX (Marcelle). Le Vert-Galant. Vie héroïque et amoureuse de Henri IV. — Paris, Fasquelle, 1935. In-8°, 320 pages, 15 francs.

WAHL (Rudolph). Karl der Grosse. — Berlin, Fischer, 1934. In-8°, 461 pages.

HISTOIRE LOCALE

BRETONNET (Pierre-Marie). Le chanoine Mangou et la première communauté sacerdotale de Larchant. Introduction de Mgr LAMY, préface de Mgr BAUDRILLART. — Paris, Maison de la Bonne Presse, 1934. In-8°, XXI-199 pages.

DONAT (Jean). Une abbaye cistercienne et son budget au XVIIIe siècle, Beaulieu en Rouergue (Extrait des *Annales du Midi*, tomes XLV et XLVI). — Toulouse, Privat, 1934. In-8°, 257 pages.

FIEL (P.). La reconstitution des régions dévastées en Lorraine. — Nancy, éditions du *Pays lorrain*, 1935. In-4°, 28 pages.

LACHÈVRE (Frédéric). Courménil pendant la Révolution. L'assassinat juridique de Eustache Bernart de Courménil. — Château de Courménil, 1934. In-8°, XI-125 pages.

TAMBOUR (L'abbé Auguste). La captivité des prêtres de la Nièvre pendant la Révolution (avril 1792-avril 1795), par l'un d'eux l'abbé Durand, vicaire de Luzy. — Luzy (Nièvre), impr. P. Vilaire, 1935. In-8°, 52 pages.

Le Directeur : V. CARRIÈRE.

Le Gérant : ANDRÉ-POUYÉ

Impr. ANDRÉ-POUYÉ — Meaux.

AU LECTEUR,

J'ai dû récemment faire appel au concours de collaborateurs et les associer de façon intime à la direction de la Revue d'histoire de l'Église de France.

Les raisons qui m'ont dicté cette conduite, même si l'état de ma santé ne m'y avait contraint, sont appelées à prendre avec le temps plus d'importance. Les buts que s'est proposé la Revue *à l'origine sont depuis longtemps dépassés, élargis, et il convient de ne rien laisser perdre de l'expérience acquise; le tome III de l'*Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale, *actuellement sous presse et consacré à l'étude de questions d'histoire générale à développer du point de vue régional ou diocésain, n'est que le commencement d'une série de volumes qu'il nous revient de poursuivre activement; enfin les Congrès d'histoire ecclésiastique, si brillamment inaugurés l'an dernier et qui se renouvelleront tous les trois ans, nécessitent pour la diversité des besognes qu'ils imposent un surcroît de collaborations compétentes et zélées.*

A tâches nouvelles, compagnons nouveaux.

En ce qui concerne la Revue, *trois membres de la Société d'histoire ecclésiastique de la France ont été désignés par le Conseil qui, d'entente avec la Direction, constitueront à l'avenir le Comité de rédaction. Ce sont MM. Jean de La Monneraye, bibliothécaire principal à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Jean-Remy Palanque, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, et Georges Tessier, professeur à l'École des chartes. Hommes de savoir, tous initiés aux bonnes méthodes et avantageusement connus par leurs travaux, ils ont de plus l'avantage de représenter par leurs études personnelles trois grandes phases de notre histoire : Antiquité, Moyen Age, Temps modernes. C'est assez dire leur mérite et la confiance que leur réservent, j'en suis certain, nos fidèles lecteurs.*

Et ainsi continuera la Revue.

Victor Carrière.

A partir du 1er octobre 1935, le siège social et les bureaux de la *Revue d'histoire de l'Église de France* seront transférés 52, avenue de Breteuil, Paris (VIIe), où devront être envoyés tous les ouvrages pour compte rendu.

Les principales attributions sont réparties comme suit :

DIRECTION :

M. l'abbé Victor CARRIÈRE,
7, rue Paul Messein, Montmorency (Seine-et-Oise).

COMITÉ DE RÉDACTION :

Pour les Articles de fond :
M. Jean-Remy PALANQUE,
26, rue Aiguillerie, Montpellier (Hérault).

Pour les Comptes rendus bibliographiques :
M. Georges TESSIER,
19, quai aux Fleurs, Paris (IVe).

Pour la Chronique régionale et la Revue des périodiques :
M. Jean de LA MONNERAYE,
19, rue de Mademoiselle, Versailles (Seine-et-Oise).

ADMINISTRATION :

Pour le secrétariat, le service de la *Revue* et les abonnements :
M. l'abbé Joseph MASCLAPHIER,
1, impasse de Conflans, Charenton-le-Pont (Seine).

La correspondance (manuscrits, épreuves, etc.) pourra être adressée soit au siège social de la *Revue*, 52, avenue de Breteuil, Paris (VIIe), soit au domicile particulier des rédacteurs désignés ci-dessus.

En remplacement de M. Georges TESSIER, et en attendant la ratification par l'Assemblée générale de la Société, M. Marcel FOSSEYEUX, inspecteur principal de l'Assistance publique (20, rue Thibaud, Paris XIVe), est chargé des fonctions de trésorier.

LES CAUSES DE LA RÉFORME

Causes de la Réforme selon Luther. — Causes de la Réforme d'après la Confession d'Augsbourg. — Autres exemples de cette explication des causes de la Réforme. — La résistance catholique ne fut-elle que la force d'inertie des abus ? — Critique catholique de la thèse protestante sur les causes de la Réforme. — L'apport de Newman dans la controverse romano-protestante. — Thèse catholique sur les causes de la Réforme : thèse des abus et des causes psychologiques. — La thèse proprement historique sur les causes de la Réforme. — Méthode à suivre dans la recherche des causes de la Réforme.

Il y a eu jusqu'ici trois manières d'envisager les causes de la Réforme protestante : la manière protestante, — la manière catholique, — la manière psychologique, qui se donne à elle-même le nom de proprement historique.

Les causes de la Réforme ? Il semble évident qu'il faille aller les demander d'abord à ceux qui l'ont faite, à Luther, à Mélanchthon, en tant qu'auteur de la première Confession religieuse du protestantisme, à Zwingli, à Calvin, aux rédacteurs des 39 articles.

Pourquoi ont-ils quitté l'Église romaine ? Pourquoi ont-ils fondé des Églises dissidentes ? Pourquoi ont-ils assumé la responsabilité d'une rupture d'unité dont ils ne pouvaient pas ne pas apercevoir l'extrême gravité ?

A cette question, leur réponse est unanime : la cause essentielle de la Réforme que nous avons voulu faire, c'est *la corruption de la foi et du culte au sein de l'Église romaine.*

Causes de la Réforme selon Luther.

Ouvrez les œuvres réformatrices de Luther. Elles sont très nombreuses. L'écrivain n'y cache pas son sentiment. Sans doute, dans son *Manifeste à la noblesse chrétienne d'Allemagne,* sa pensée profonde est encore un peu confuse. Il s'est inspiré du *Vadiscus* de Hutten et des autres pamphlets de l'époque. Il lance pêle-mêle toutes sortes de projets de réforme, il se fait l'écho de toutes les revendications religieuses, politiques, économiques et sociales qui sont dans l'air. Son programme est tellement inconsistant, il y entre tant de naïveté, de bizarreries, d'incohérences qu'on en est désarmé. « Une improvisation d'irresponsable », a pu dire un pénétrant historien[1]. Luther se croit encore dans la ligne tradition-

1. Lucien Febvre, *Un destin : Martin Luther* (1928), p. 166.

nelle. Il se figure qu'il reprend simplement le programme séculaire de la « *Réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres* ». Il rattache explicitement son effort contre Rome à celui des « chers princes, Frédéric Ier et Frédéric II ». Il attribue tout le mal à l'ambition et aux empiètements coupables des pontifes romains. Contre eux, il fait appel au *concile*. Mais il regarde comme indispensable que ce concile soit *libre*, c'est-à-dire indépendant de la puissance romaine. Pour cela, il monte à l'assaut des trois *murailles*, derrière lesquelles les papes ont enfermé l'injustice de leur usurpation, savoir : la distinction des clercs et des laïques, — le droit exclusif d'interpréter la Bible, — le droit exclusif de convoquer le concile. Contre ces trois prétentions, Luther dresse trois affirmations contraires : l'égalité de tous les chrétiens ou le sacerdoce universel, — la suprématie de la Bible offerte à tous les chrétiens, sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu, — l'autorité souveraine du concile, que tout fidèle à qui Dieu en a donné la possibilité, — en pratique, l'empereur ou les princes chrétiens, — a le droit et le devoir de réunir. « Lorsque le besoin s'en fait sentir, écrit Luther, lorsque le pape scandalise la chrétienté, le premier qui en a le pouvoir doit, comme un membre fidèle du corps entier, provoquer la réunion d'un concile libre. Personne n'a ce pouvoir autant que le glaive séculier... Personne n'a de devoir dans la chrétienté pour nuire ou pour défendre qu'on le corrige. Toute puissance est donnée pour le bien de l'Église. Si le pape use de son pouvoir pour empêcher la réunion d'un concile libre, et s'il s'oppose ainsi à la réforme de l'Église, nous ne devons pas faire attention à sa personne ni à son pouvoir. Et s'il prétend excommunier et tonner, il faut mépriser sa conduite comme celle d'un dément. Il faudrait même, en se confiant à Dieu, l'excommunier, lui, et le chasser, s'il se peut de l'Église... C'est le pouvoir du diable et de l'antéchrist qui s'oppose à la réforme de la chrétienté. Il ne faut pas lui obéir, mais lui résister de toutes ses forces[2]. »

Si violent qu'il soit, ce langage reste dans la ligne des réformateurs antiromains que l'on trouve notamment à Constance ou à Bâle, pendant le Grand Schisme ou au cours de la lutte entre le pape et le concile.

Et lorsque Luther se met à énumérer les réformes que le « Concile libre » aura à réaliser, il signale surtout les *abus* que les rédacteurs des *Griefs de la nation allemande* avaient maintes fois alignés en des listes impressionnantes : le luxe

2. *Luthers Werke*, éd. Weimar, t. VI, p. 413-414.

des papes, le cumul des bénéfices par les cardinaux, l'avidité de la curie qui pompe chaque année 300 000 ducats de l'Allemagne seule, les exigences de la fiscalité romaine : annates, droits de pallium, dispenses de toute nature, réserves, etc. S'il passe aux questions de discipline ecclésiastique, il se borne à renouveler des récriminations courantes contre le célibat obligatoire des prêtres, la tyrannie des prélats, la multiplication des messes de fondation, des services anniversaires, à quoi il joint au hasard l'abus des censures, interdits et excommunications, le trop grand nombre de fêtes, de jeûnes, des chapelles de pèlerinages, des confréries, des ordres mendiants, des privilèges, des indulgences, des légations papales en pays étranger, le luxe ruineux des nobles, le prix exagéré de leurs vêtements, le commerce des épices, l'usure, l'ivrognerie, la goinfrerie allemandes, la tolérance des maisons publiques, etc.[3]

En tout cela il n'est pas question ouvertement de corruption de la foi. Mais comme le pape est dénoncé très clairement comme l'antéchrist, comme Luther dénonce les déformations qu'il a fait subir à l'institution ecclésiastique, en accaparant tout pouvoir dans l'Église, on doit s'attendre à ce que Luther bientôt accuse la papauté d'avoir falsifié le dogme par intérêt, par cupidité, par haine du Christ. Il ne s'agira plus dès lors d'abus à corriger. Luther portera le débat sur le terrain des principes eux-mêmes. Ce sera le dogme, ce sera la morale, ce sera le culte divin lui-même qu'il entreprendra de « réformer », ce qui dans son langage signifie « restaurer », ramener à sa pureté primitive, replacer dans la ligne où l'avait établi Jésus-Christ et d'où Rome l'a fait déchoir.

Le second des grands ouvrages « réformateurs » de Luther est, à cet égard, très différent du premier. Dans son *Prélude sur la Captivité babylonienne de l'Église,* qui succède de près au *Manifeste,* Luther donne la véritable raison de son action « réformatrice ». « Que je le veuille ou non, écrit-il, je suis contraint de devenir chaque jour plus savant, avec tant et de si hauts maîtres pour me pousser et m'exercer à l'envi. Il y a deux ans, j'ai écrit sur les indulgences. Mais je regrette étonnamment aujourd'hui mon opuscule à ce sujet. J'étais encore enfoncé alors dans une grande et superstitieuse vénération de la domination romaine... Mais depuis, grâce aux bons offices

3. *An den christlichen Adel deutscher Nation von des christlichen Standes Besserung* (*Luthers Werke,* éd. Weimar, t. VI, p. 381 et suiv.), en projet encore au 7 juin 1520 (*Luthers Briefwechsel,* éd. Enders, t. II, p. 414), sous presse au 20 juillet (*ibid.,* t. II, p. 444), paru et déjà enlevé au 18 août (*ibid.,* t. II, p. 461).

de Silvestre (Prieras) et de ses frères (les Dominicains) ... j'ai compris que les indulgences ne sont qu'une tromperie des adulateurs romains, *pour faire tomber la foi en Dieu* et l'argent des hommes[4]. » Et Luther poursuit sur ce ton qui va être celui de la polémique religieuse pendant des siècles et donnera naissance à toute une littérature de haine et de colère, dont le complément naturel sera la guerre civile, l'odieuse guerre de pillage, de massacres, de destructions et de vengeances.

La cause de la « Réforme » luthérienne, la voici : c'est que « la papauté est une usurpation de l'évêque de Rome »[5], c'est que par Rome, « l'Église a été dépouillée de toute liberté », des sacrements inventés ont été ajoutés aux trois seuls que l'Écriture établit, et ces trois sacrements eux-mêmes, le baptême, la pénitence et le pain, ont été « plongés dans une captivité lamentable ».

Chose remarquable, Luther revenait de la sorte à une idée qu'il avait déjà émise bien avant sa révolte ouverte contre la papauté. Dans un texte curieux, l'un des plus anciens écrits qui nous restent de lui, il parlait, comme tout le monde en parlait de son temps, de la Réforme et il la faisait consister moins dans la correction des *abus* que dans la lutte contre la corruption de la parole de Dieu. « Quelqu'un me dira, écrivait-il : quels crimes, quels scandales, ces fornications, ces ivrogneries, cette passion effrénée du jeu, tous ces vices du clergé ! ... De grands scandales, je le confesse; il faut les dénoncer, il faut y remédier : mais les vices dont vous parlez sont visibles à tous ; ils sont grossièrement matériels; ils tombent sous les sens de chacun; ils émeuvent donc les esprits... Hélas ! ce mal, cette peste incomparablement plus malfaisante et plus cruelle : le silence organisé sur la Parole de Vérité ou son adultération — ce mal qui n'est pas grossièrement matériel, lui : on ne l'aperçoit même pas; on ne s'en émeut point; on n'en sent point l'effroi... Combien en trouverez-vous aujourd'hui de prêtres pour considérer qu'il y a moins de péché dans une faute contre la chasteté, l'oubli d'une oraison, une erreur commise en récitant le canon, que

4. *De captivitate babylonica Ecclesiae, Praeludium* (*Luthers Werke*, éd. Weimar, t. VI, p. 484 et suiv.), commencé au début d'août 1520 (*Luthers Briefwechsel*, éd. Envers, t. II, p. 457), sous presse au 31 août (*ibid.*, t. II, p. 471), achevé d'imprimer le 6 octobre (*ibid.*, t. II, p. 487). Le texte cité ici se trouve dans *Luthers Werke*, éd. Weimar, t. VI, p. 497.

5. Le latin est difficile à rendre : « Papatus est robusta venatio Romani episcopi », — allusion au passage de l'Écriture sur Nemrod, dans *Genèse*, ch. X, v. 9 (*Luthers Werke*, éd. Weimar, t. VI, p. 498).

dans la négligence à prêcher et à interpréter correctement la Parole de Vérité ?... Et cependant, le seul péché possible d'un prêtre en tant que prêtre, c'est le péché contre la Parole de Vérité[6]. » A l'époque où Luther s'exprimait de la sorte, il était pourtant bien éloigné de croire que cette adultération de la Parole de Vérité, qu'il dénonçait comme le péché sacerdotal par excellence, fût attribuable à l'Église comme telle. Il ne faisait que répéter ce que tous les esprits réfléchis affirmaient, que le salut de la société chrétienne était dans la restauration de la prédication évangélique, et cette idée, on le verra, fut émise dans le même temps au Concile de Latran[7]. Il n'y faut donc voir qu'une indication intéressante des tendances de Luther, dès les premiers temps de sa carrière sacerdotale.

Après le Prélude sur la captivité de Babylone, la position est prise pour Luther et ses partisans. Il est entendu que s'il est parti en guerre contre Rome, c'est pour la plus sainte des causes. Sa conscience se révoltait contre les attentats commis par la papauté contre la foi de Jésus-Christ. La preuve des crimes de Rome, il l'a trouvée, lui, Luther, dans l'Écriture, source unique de toute vérité. Et lorsqu'on le pressera de rétracter, lorsqu'il comparaîtra, lui, le moine infime, devant l'assemblée souveraine de sa nation, en présence de l'empereur et du représentant du pape, il répondra, d'une voix forte et claire : « ... Je suis lié par les textes que j'ai apportés et ma conscience est captive dans les paroles de Dieu. — Je ne puis, je ne veux rien rétracter, car il n'est ni sûr ni honnête d'aller contre sa conscience... »

Cette position, elle va devenir celle de son parti tout entier. Elle s'accuse notamment, comme on va le voir, dans la Confession d'Augsbourg, en 1530.

Causes de la Réforme d'après la Confession d'Augsbourg.

A Augsbourg, on le sait, ce n'est plus Luther qui tient la plume. La sentence de Worms pèse toujours sur lui. Il se

6. Ce texte est tiré d'un sermon confectionné par Luther pour G. Mascov, prémontré, prieur du couvent de Litzka (Leitzkau). — L'édition Weimar le rapporte à l'année 1512 (*Luthers Werke*, éd. Weimar, t. I, p. 10-17). — Buchwald n'en parle pas dans *Luther-Kalendarium*, Leipzig (1929), mais Kawerau (*Verzeichnis von Luthers Schriften*) le classe, comme Grisar du reste, parmi les écrits de Luther à la date de 1515 (avec point d'interrogation). — L. Febvre fait état du passage cité et en montre l'importance dans *Un destin : Martin Luther*, p. 74 et suiv.

7. Hefele-Leclercq, *Histoire des Contciles*, t. VIII1, p. 525, Constitution *Munus praedicationis*, publiée le 19 déc. 1516 (V. Hardouin, *Conc. coll.*, 1806 et suiv.).

trouve à proximité du Reichstag, au château de Cobourg, et c'est Mélanchthon qui représente l'Église nouvelle, l'Église « évangélique réformée », comme on commence à dire, en face de l'empereur et des tenants de l'ancienne Église. Mélanchthon, c'est-à-dire l'ami intime et aussi la vivante antithèse de Luther. Autant celui-ci est violent, brutal, impétueux, impulsif, combatif, autant celui-là est prudent, avisé, fin, conciliant et modéré. C'est lui qui déjà a introduit dans la doctrine du maître qui l'a conquis les atténuations qui feront du luthéranisme scolastique quelque chose d'assez différent, en esprit tout au moins, de l'authentique pensée de Luther. C'est lui qui va dresser la *Confession de foi* des luthériens, sans dire un mot de la prédestination éternelle et en écartant délibérément l'expression de serf-arbitre.

Or, dans cette *Confession*, Mélanchton ne donne aucune autre raison de la scission entre Rome et Wittemberg que la nécessité où lui et ses amis se sont trouvés d'obéir à l'Écriture. Il fait appel à « la pure parole de Dieu ». Il se déclare prêt à répondre de sa foi devant « un concile général, libre et chrétien ». Il rappelle que Luther n'a cessé de réclamer ce concile et que plusieurs diètes impériales en ont sollicité la convocation. Et quand il en vient à exposer la doctrine luthérienne, il divise son rapport en deux parties : dans la première, il rappelle les « principaux articles de foi » sur Dieu, le péché originel, le Fils de Dieu, la justification, le ministère ecclésiastique, l'obéissance nouvelle, l'Église, le baptême et les sacrements. Il insiste particulièrement sur la foi et les œuvres. Il laisse voir les raisons profondes de son attachement personnel à la théorie si chère à Luther de la justification par la foi sans les œuvres. « Cette doctrine, dit-il, peut être méprisée par les gens sans expérience. Mais les consciences pieuses et sensibles savent quelle *consolation* elle leur apporte, car les consciences ne peuvent être tranquillisées par aucune sorte d'œuvres, mais seulement par la foi qui les assure que, par le Christ, Dieu leur est devenu propice... Toute cette doctrine doit être mise en rapport avec le combat intime de la conscience terrifiée par les jugements divins et ne saurait être comprise sans ce combat... Jadis les consciences étaient tourmentées par la doctrine des œuvres. Elles n'entendaient par parler de la *consolation* par l'Évangile... Il était donc nécessaire de publier et de renouveler cette doctrine de la *foi en Christ*, pour ne pas laisser *sans consolation* les consciences timorées, mais pour leur apprendre que par la foi en Christ elles appréhendent la grâce et la rémission des péchés et la justification. » Voilà le grand motif révélé : la cause

profonde de la « Réforme luthérienne », c'est la corruption de la foi, c'est la nécessité d'en restaurer la pureté parfaite. On sent toutefois percer, auprès de cette raison fondamentale, mise en avant par Mélanchthon, un motif personnel, un motif d'« expérience religieuse », le besoin intime de « consolation » et c'est là une indication que l'histoire ne devra pas laisser tomber. On y reviendra plus loin. Nous pourrions bien rencontrer là, par delà les causes invoquées, la cause vraie, la cause secrète et inavouée mais réelle de toute la Révolution.

Dans la seconde partie de son exposé, Mélanchthon groupe les articles « dans lesquels sont énumérés les *abus* corrigés » par la théologie nouvelle. Va-t-il donc adopter ce que nous appellerons bientôt « la thèse des abus », c'est-à-dire assigner pour cause à la Réforme le redressement des désordres qui déshonoraient l'Église de Jésus-Christ ? Quand même il le ferait, il n'en resterait pas moins qu'il a mis au premier rang la nécessité de la restauration de la foi. Mais les abus dont il parle ne sont pas ceux que les historiens ont ressassés avec une constance qui a fini par arracher à Michelet ce mot piquant : « Trois cents ans de plaisanteries sur le pape, les mœurs des moines, la gouvernante du curé : c'est de quoi lasser à la fin[8] ! »

Il faut reconnaître que, le *Manifeste à la noblesse* de Luther et la Lettre à François Ier de Calvin mis à part, cette sorte d'abus n'a joué qu'un rôle médiocre dans les discussions sur la Réforme. Luther du reste devait avouer sans ambages que sous le rapport moral son Eglise « réformée » n'était pas supérieure, — si elle n'était pire, — à l'Église ancienne.

Les abus dont parle Mélanchthon c'est la « division du Sacrement », c'est-à-dire la communion sous une seule espèce, la procession du Saint-Sacrement également sous une seule espèce, c'est le célibat imposé aux prêtres, et les scandales dont il est l'occasion, c'est surtout la messe érigée en sacrifice, c'est la confession auriculaire rendue obligatoire, fardeau écrasant pour les consciences, ce sont les jeûnes et abstinences qui ajoutent aux chaînes dont sont chargés les fidèles des obligations sans fondement dans les Écritures, ce sont les vœux de religion par lesquels on prétend substituer à la foi en Christ des moyens de salut inadmissibles, c'est enfin la tyrannie épiscopale et pontificale.

8. Cité par L. Febvre, qui renvoie à Michelet, dans son article intitulé : *Une question mal posée : les Origines de la Réforme française et le problème général des causes de la Réforme*, dans la *Revue historique*, t. CLXI (1929), p. 20.

La conclusion de Mélanchthon est intéressante : il y signale avec une sorte de dédain voulu la multitude des « abus » de second ordre, dont il ne juge pas à propos de parler avec détail. « Il y a eu, dit-il de grandes discussions autour des indulgences, des pèlerinages, des excommunications. Les paroisses étaient de toute manière accablées par les prêcheurs de stations. Des querelles sans fin étaient soulevées entre les pasteurs et les moines sur le droit curial, sur les confessions, les sépultures, les prédications extraordinaires et une infinité d'autres choses ». C'était là le « menu fretin » des abus. Mélanchthon n'a voulu, affirme-t-il, s'arrêter qu'à ce qui avait de l'importance.

Autres exemples de cette explication des causes de la Réforme.

Ce que nous venons de rencontrer chez Luther et chez son ami, le doux Mélanchthon, nous le trouvons partout chez les grands « réformateurs » de ce temps. Zwingli, Calvin, Farel, ne parlent pas un autre langage que Luther et l'auteur de la Confession d'Augsbourg. Si Zwingli se sépare de Rome, ce n'est pas tant pour la réforme des mœurs, dont son passé ne témoigne pas qu'il ait eu un extrême souci, mais c'est pour obéir, — il le prétend du moins, — à la voix de sa conscience, pour restaurer la foi au nom des Écritures, pour éliminer toutes les surcharges, les superfétations abusives dont cette foi a été recouverte au cours de douze siècles d'histoire, depuis que par la faveur de Constantin l'Église est devenue une puissance dans le monde.

Et lorsque le fougueux Guillaume Farel se ruait, le dimanche 19 février 1531, — entre autres expéditions du même genre, — dans l'église de Dombresson, au Val-de-Rutz, ce qu'il reprochait au curé Gallon, ce n'était pas de mal vivre, mais de mal croire. S'il lui arrachait le missel des mains, ce n'était pas parce qu'il le reconnaissait et le proclamait indigne d'offrir les saints mystères, mais c'est parce qu'il l'accusait de « renoncer pleinement la mort et passion de N. S. Jésus-Christ », en prétendant célébrer un sacrifice autre que celui de la croix[9].

Voyez-le encore, le 15 août 1530, à Boudevilliers, dans la seigneurie de Vallangin : « Comme il prêchait, nous raconte-t-on, le prêtre chantait aussi la messe et le jeune homme, — Farel alors âgé de 41 ans, — voyant que le prêtre élevait son Dieu, ému de zèle, ne se put contenir qu'il ne l'arrachât d'en-

9. A. Piaget, *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neufchâtel* (1909), p. 134 et suiv. — L. Febvre, art. cité, p. 23.

tre ses mains et se tournant vers le peuple, dit : « Ce n'est pas ici le Dieu qu'il vous faut adorer : il est là-haut au ciel en la majesté du Père, et non entre les mains des prêtres, comme vous le pensez et comme ils vous le donnent à entendre[10]... »

Et si Calvin, dans sa célèbre Lettre au roi de France, préface de son *Institution chrétienne*, parle durement des prêtres qui n'ont tous qu'un « même propos, ou de conserver leur règne ou leur ventre plein », s'il assimile les couvents aux mauvais lieux, la pensée qui règne cependant d'un bout à l'autre de son éloquente adjuration est bien que la foi évangélique était oubliée sous l'ancienne Église et que la Réforme a consisté à la faire revivre. Écoutons comment il repousse le reproche que l'on fait à la doctrine nouvelle, précisément de ce qu'elle est nouvelle :

« Premièrement, en ce qu'ils l'appellent nouvelle, ils font moult grande injure à Dieu, duquel la sacrée parole ne méritait pas d'être notée de nouvelleté. Certes je ne doute point que, touchant d'eux, elle ne leur soit nouvelle, auxquels et Christ même et son Évangile sont nouveaux. Mais celui qui sait que cette prédication de saint Paul est ancienne, c'est que Jésus-Christ est mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification, il ne trouvera rien de nouveau en nous. Ce qu'elle a été longtemps cachée et inconnue, le crime en est à imputer à l'impiété des hommes. Maintenant quand elle nous est rendue par la bonté de Dieu, pour le moins elle devait être reçue en son autorité ancienne. »

Il n'y a donc pas de doute pour lui : l'Évangile a été obscurci, négligé, oublié. Le réformateur n'innove rien. Il restaure. Il revient au pur Évangile. Il retourne à l'école du Christ. Il ne répudie que les sacrilèges enseignements des hommes. Ce refrain revient à toutes les lignes de l'histoire primitive de la Réforme protestante. On peut prendre au hasard parmi les documents du temps. Partout on retrouve la même pensée : le démon a ravagé l'Église de Jésus-Christ et en partie détruit son œuvre. Qu'on lise les fameux placards contre la messe, de 1534, rédigés par Marcourt et Viret pour les « réformés » de Paris et qui jetèrent François Ier dans une si grande colère, qu'on lise le Memorandum des ministres au Conseil de Genève, en date du 13 janvier 1537, qu'on recoure à n'importe quel autre texte de l'époque, sur la question de réforme, on recueille toujours la même impression : la cause

10. Kidd, *Documents illustrative of continental Reformation*, p. 483. — J'ai modernisé le français archaïque du texte.

de la « Réforme », c'est l'état misérable dans lequel « aucuns méchants évêques, ou plutôt brigands tenant place d'évêques » ont réduit les institutions chrétiennes primitives[11].

Lorsque les « réformés » de France, réunis pour la première fois en synode national, à Paris, en 1559, dressent leur Confession de foi (*Confessio gallicana*), ils la font précéder d'une adresse au roi, qui est encore le très hostile Henri II, et ils expliquent leur position en ces termes : « Les articles de notre foi qui sont décrits assez au long en notre Confession, reviennent tous à ce point, que puisque Dieu nous a suffisamment déclaré sa volonté par ses prophètes et apôtres, et même par la bouche de son Fils, N. S. Jésus-Christ, nous devons cet honneur et révérence à la Parole de Dieu de n'y rien ajouter du nôtre, mais de nous conformer entièrement à la règle qui nous y est prescrite. Et parce que l'Église romaine, laissant l'usage et coutume de la primitive Église, a introduit nouveaux commandements et nouvelle forme du service de Dieu : nous estimons être très raisonnable de préférer les commandements de Dieu, qui est la vérité même, aux commandements des hommes, qui de leur nature sont enclins à mensonge et vanité. Et quoi que nos adversaires prétendent à l'encontre de nous, si nous pouvons dire devant Dieu et les hommes que nous ne souffrons pour autre raison que pour maintenir N. S. Jésus-Christ être notre seul Sauveur et Rédempteur et sa doctrine seule doctrine de vie et de salut[12]... »

De même lorsque les 39 articles de 1563-1571 rejettent l'infaillibilité des conciles (art. 21), la doctrine du purgatoire, des indulgences, du culte des saints, des images et des reliques (art. 22), les sacrements traditionnels en dehors du baptême et de la cène, la transsubstantiation, la présence réelle, la conservation et l'adoration de l'hostie (art. 25 et 28), etc. ils prétendent s'appuyer sur l'autorité irréfragable des Écritures et considérer tout ce qu'ils condamnent comme des inventions humaines.

Voilà donc la thèse protestante établie pour des siècles : les causes de la Réforme, il ne faut pas les chercher en dehors de ceci : Il était devenu nécessaire de « *changer la foi*

11. Je cite ici les expressions mêmes du *Memorandum* au sujet de l'excommunication : « Cette usance et praticque a duré anciennement quelque temps en l'Église avecq singulière utilité et advancement de la Crestienté, jusques à ce que aulcungs meschans évesques ou plustost brigans tenans place d'évesques, l'ont tournée en tirannye et en ont abusé à leurs mauvaises cupidités. » — Kidd, *Documents ...*, p. 563.

12. Kidd, *Documents illustrative of continental Reformation*, p. 666. — La *Confessio gallicana* est du 26 mai 1559.

de l'Église, corriger son culte, et renverser l'autorité du pape »[13], pour rétablir le christianisme corrompu par l'Église romaine, dans sa pureté primitive.

On comprend dès lors la gravité de la lutte religieuse qui remplit le XVIe siècle. La révolte de Luther, de Zwingli, de Calvin, de Knox et de tous leurs partisans se donne comme une révolte des consciences, un appel à la liberté de Jésus-Christ contre l'oppression d'une Église tyrannique, au sein de laquelle siège l'antéchrist.

Mais comment apprécier, après cela, la résistance que rencontre une telle « Réforme » ?

Car l'ancienne Église continue. Mieux que cela, elle opère de son côté une Réforme qu'elle proclame la seule véritable, la seule possible. Et elle garde des adhérents en grand nombre. Elle demeure, malgré tout, la grande Église, l'Église catholique, tandis que les Églises dissidentes reçoivent bon gré mal gré des noms particularistes : confession d'Augsbourg, — Église de Genève, — presbytérianisme d'Écosse, — Église établie d'Angleterre. Voilà un fait considérable. L'histoire refusera-t-elle d'en tenir compte ? Refusera-t-elle d'en donner une explication ? Pourra-t-elle accepter purement et simplement la thèse protestante touchant les causes de la « Réforme » ? Pourra-t-elle même accepter ce titre audacieux de « Réforme protestante » autrement que sous bénéfice d'inventaire ?

La résistance catholique ne fut-elle que la force d'inertie des abus ?

On pourrait à vrai dire se débarrasser de la gênante difficulté, en invoquant simplement la force d'inertie des abus. On pourrait dire : la vérité parmi les hommes a toujours tant de peine à triompher, la routine est si tenace, les abus invétérés sont liés à tant d'intérêts, se cramponnent si fortement au sol, aux institutions, aux personnes, qu'il n'est pas étonnant que le christianisme renouvelé n'ait pu l'emporter du jour au lendemain sur le christianisme corrompu. La Parole de Dieu a repris sa marche sur la terre. Elle a recommencé sa course au milieu du paganisme et de l'idolâtrie romaine, comme elle avait fait quinze siècles auparavant !

13. Ce sont les expressions mêmes de l'historien protestant Basnage, *Histoire de l'Église* (Rotterdam, 1699), livre XXV, p. 1470. — L. Febvre, art. cité, p. 10. — M. Febvre semble croire que Basnage est une exception, c'est sûrement une erreur : le protestantisme n'a jamais varié sur ce point et ne pourrait le faire sans se démentir formellement.

Il reste que « de tous ceux qui ont vécu en ces temps troublés, ce sont les meilleurs, les plus généreux, les plus vivants qui ont tenté un effort inouï » pour revenir à la pure religion du Christ[14].

Mais peut-on s'en tenir à un jugement aussi sommaire et d'une partialité aussi criante ? Les abus peuvent survivre plus ou moins longtemps, ce serait leur prêter une vie singulièrement dure que de les voir s'obstiner après plus de quatre siècles. Les intérêts ont changé de direction. Les positions ne sont plus les mêmes. L'Église catholique a connu à son tour la persécution et elle a su affronter l'épreuve avec honneur. Après quatre cents ans, elle n'est ni moins vivante, ni moins généreuse, ni moins sûre d'elle-même que les autres groupes spirituels de l'humanité. Et même au temps troublé de la « Réforme », est-ce justice de ranger parmi ses adversaires tout ce que le monde occidental comptait d'âmes généreuses et hardies, de consciences délicates et fortes ? A-t-on le droit de classer parmi « la masse docile, routinière, et qui ne sait rien des inquiétudes spirituelles » des personnalités vigoureuses telles que celles de Gaëtan de Thienne, Angèle Merici, Ignace de Loyola, François Xavier, François de Borgia, Philippe Neri, Thérèse de Jésus et tant d'autres qui ont illustré alors le catholicisme ? Est-ce qu'un Thomas Morus, un John Fisher ne suffisent pas à auréoler la résistance catholique ? Un Pascal et un Bossuet ne démontrent-ils pas éloquemment que la position doctrinale du catholicisme était loin d'être aussi mauvaise qu'on le croirait à ne lire que Luther, Calvin ou Mélanchthon ?

En tout cas, le catholicisme a le droit aussi de se faire entendre, de donner ses raisons, de dire pourquoi il a repoussé la prétention des « réformateurs » et d'affirmer bien haut que s'ils ont invoqué un devoir de conscience, ce n'est pas en vertu d'une moindre fidélité à la conscience qu'on les a rejetés de la communion catholique.

De fait, dès le principe, c'est pour des motifs de doctrine, des motifs très forts et très puissamment établis, que la résistance catholique s'est dessinée contre le luthéranisme et le calvinisme naissants. Et il est remarquable que cette résis-

14. J'emprunte ici les expressions de L. Febvre, art. cité, p. 72. Mais je termine la phrase autrement qu'il ne fait, car en disant que « les plus généreux ... ont tenté un effort inouï pour se *faire à eux-mêmes une foi bien adaptée à leurs besoins* », il dit assurément une chose juste, mais il réfute du même coup la prétention des protestants. De plus il exagère en classant parmi les dissidents en bloc tous « les meilleurs ».

tance, au lieu de faiblir avec les années, n'a fait que grandir, se renforcer, devenir plus consciente et plus savante.

Critique catholique de la thèse protestante sur les causes de la Réforme.

A la thèse protestante sur les causes de la Réforme : à savoir, la corruption de la foi chrétienne au sein de l'Église romaine, les théologiens et les historiens catholiques ont opposé une triple fin de non-recevoir, ou, si l'on veut, ils ont dénoncé une triple illusion chez les « réformateurs ».

Première illusion, de dire que l'Église pouvait errer, qu'il appartenait aux hommes de détruire l'œuvre du Christ, de faire oublier son message sur la terre et que ceux-là même qui en avaient reçu le dépôt fussent laissés libres par la Providence de trahir odieusement leur mandat !

Deuxième illusion, de s'imaginer qu'il appartenait à un homme de retrouver la « Parole de Dieu », de la restituer dans sa pureté primitive, comme on retrouve un chef-d'œuvre littéraire enseveli dans les bibliothèques ou comme on restaure un édifice lézardé ou abandonné.

Troisième illusion, de croire que l'on allait arrêter la marche du temps et soustraire désormais le message du Christ retrouvé et rendu aux hommes à toutes les déformations, à toutes les superfétations, à toutes les aventures dont on affirmait qu'il avait souffert dans le passé.

Toute l'apologétique catholique roule sur l'un ou l'autre de ces trois chefs de réfutation, en ce qui concerne la lutte contre le protestantisme, depuis quatre siècles.

Parmi les controversistes sans nombre, qui sont venus défendre la vieille et toujours jeune Église, les uns se sont attachés à prouver l'inerrance de l'Église, l'infaillibilité des organes que Dieu lui a donnés pour s'exprimer. Ils ont opposé à Luther ce qu'on pourrait appeler « la question préalable ». Vous prétendez que la foi a besoin de restauration. Prouvez donc que l'Église peut errer en matière de foi et de morale ! Lorsque Jean Eck disait solennellement à Luther, au cours de la dispute de Leipzig, du 27 juin au 14 juillet 1519 : « *Si vous croyez qu'un concile régulier soit faillible et de fait se soit trompé, alors vous êtes pour moi comme un publicain et un païen!* » il donnait la véritable raison de la résistance catholique à la prétendue « Réforme » du moine wittembergeois. Et il est facile, sur la foi de Luther ou d'Érasme ou de quelque rival du temps, de jeter sur Eck le soupçon d'ambition ou de vaine gloire. Mais, outre qu'il n'est pas de bonne

méthode d'admettre aveuglément sur un homme les accusations de ses adversaires et que l'on ne voit pas très bien ce que Jean Eck a gagné à se poser en défenseur du dogme catholique, pourra-t-on opposer la même objection ou jeter le même discrédit sur tous les théologiens qui l'avaient précédé et dont il ne faisait que reproduire la foi et l'enseignement et sur tous ceux qui l'ont suivi et parmi lesquels il faut compter des hommes de science et de vertu tels que Canisius ou Bellarmin, pour ne nommer que ceux-là ?

A vrai dire, pour le théologien catholique, admettre la divinité de Jésus-Christ, comme le faisaient unanimement les protestants, et dire qu'il avait abandonné sa doctrine aux dépravations humaines, à toutes les mésaventures que lui ménageaient nécessairement les passions humaines à travers les siècles, c'était supposer en Dieu une étrange indifférence pour son œuvre ou un manque de clairvoyance incroyable, c'était tomber dans une erreur analogue à celle des déistes, qui veulent bien que Dieu ait créé le monde, mais qui lui refusent tout droit ou toute volonté d'y intervenir par sa Providence !

Au surplus, les Écritures n'étaient-elles point formelles pour attribuer à l'Église une infaillibilité absolue en matière de foi et de morale, fondée sur l'assistance perpétuelle que Jésus-Christ a promise à ses apôtres et représentants dans le monde ?

De fait, loin de réviser sur ce point capital sa doctrine séculaire, l'Église catholique a prolongé les lignes et poursuivi la maturation de son enseignement jusqu'à proclamer comme un dogme l'infaillibilité fonctionnelle du pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra,* en matière de dogme ou de morale.

Et comment les soi-disant « réformateurs » ne voyaient-ils pas qu'en relâchant, à ce point, la prise de l'humanité sur le message divin de la rédemption, en admettant si légèrement que ce message avait pu être tronqué, déformé, surchargé ou adultéré de quelque façon, ils portaient une atteinte mortelle à la confiance, à la foi, à l'espérance humaines ?

Ne devaient-ils pas entendre le cri poignant de Tertullien aux hérétiques de son temps : *Parce unicae spei totius orbis!* Épargnez l'espoir de tout l'univers, ne touchez pas à l'unique trésor spirituel du monde ![15]

Passant de cette réfutation initiale à la seconde illusion qu'ils reprochent aux « réformateurs », les controversistes les opposent les uns aux autres, ils manient ce que l'on a

15. *De carne Christi,* ch. V, *Patrologie latine,* éd. Migne, t. II, col. 760; cf. *Adv. Marcionem,* livre III, ch. VIII.

appelé, depuis Bossuet surtout : l'*argument des Variations*. Vous affirmez que vous avez retrouvé le vrai message du Christ que l'Église avait perdu. Même si cela était possible, même si une pareille catastrophe avait pu se produire, il conviendrait d'abord de vous mettre d'accord ensemble avant de venir offrir à l'humanité la Parole de Dieu expurgée de toute souillure. Bien mieux, demeurez d'accord avec vous-mêmes. La vérité ne change pas. « Lorsque parmi les chrétiens on a vu des variations dans l'exposition de la foi, on les a toujours regardées comme une marque de fausseté et d'inconséquence (qu'on me permette ce mot) dans la doctrine exposée. La foi parle simplement : le Saint-Esprit répand des lumières pures et la vérité qu'il enseigne a un langage toujours uniforme. Pour peu qu'on sache l'histoire de l'Église, on saura qu'elle a opposé à chaque hérésie des explications propres et précises, qu'elle n'a aussi jamais changées. C'est pourquoi tout ce qui varie, tout ce qui se charge de termes douteux et enveloppés a toujours paru suspect et non seulement frauduleux, mais encore absolument faux, parce qu'il marque un embarras que la vérité ne connaît point. » Ainsi parlait Bossuet dans la Préface de son *Histoire des Variations*, et il lançait ce défi aux dissidents : « Si les protestants savaient à fond comment s'est formée leur religion; avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs confessions de foi ont été dressées; comment ils se sont séparés premièrement de nous, et puis entre eux; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de réparer leurs divisions, et de rassembler les membres épars de leur Réforme désunie : cette Réforme dont ils se vantent, ne les contenterait guère; et pour dire franchement ce que je pense, elle ne leur inspirerait que du mépris. »

Au temps où Bossuet écrivait ces lignes, les années avaient déjà fait leur œuvre sur la « Réforme ». Elle avait subi l'épreuve du temps. Elle avait montré infiniment moins de solidité et de continuité que cette Église catholique dont ses auteurs accusaient la trop grande malléabilité en face des philosophies humaines. Bossuet pouvait ainsi retourner contre les « réformés » le reproche qu'ils avaient fait si souvent à son Église. Après lui, l'instabilité du protestantisme allait se manifester encore mille fois davantage. Un historien catholique récent a pu souligner cet empressement maladif avec lequel le protestantisme se met à la remorque non seulement

de tout système philosophique en vogue, mais de toute hypothèse critico-historique qui passe[16].

Mais dès le principe, ce même argument des variations avait été opposé par les catholiques aux protestants et Calvin lui-même avoue qu'il fut longtemps arrêté par une objection de cette nature.

Le concile de Sens, tenu à Paris, en 1528, soulignait avec force que les *Novateurs,* — ce fut le nom qu'on leur donna de bonne heure, — ne s'accordaient pas entre eux : les uns condamnaient les images que les autres toléraient, quelques-uns enseignaient l'anabaptisme, les autres le rejetaient avec horreur, les luthériens croyaient que l'eucharistie était véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ, les zwingliens n'y voulaient voir que le signe ou symbole de ce Corps et de ce Sang, les uns se vantaient de n'avoir pour Maître que le Saint-Esprit, les autres ne voulaient se fier qu'à l'Écriture[17].

Dira-t-on que ce même argument des Variations peut être dressé contre ceux qui l'ont employé si libéralement, qu'ils auraient dû prendre garde à la poutre qu'ils portaient dans l'œil avant de signaler la paille dans l'œil de l'adversaire ? On l'a maintes fois essayé. La pensée fondamentale des promoteurs de la Réforme n'était-elle pas qu'il existait entre le christianisme primitif et celui de l'Église romaine du XVIe siècle une distance presque infinie ?

L'Église avait donc le devoir de se défendre d'avoir varié, Ses apologistes n'y ont pas manqué. Ils ont tenté de justifier au point de vue scripturaire et patristique tous les dogmes catholiques. Nous n'avons pas à décrire ici cet immense travail. Il commence avec l'*Antilutherus* de Josse Clichtove, en 1524; il atteint un point culminant avec les *Controverses* de Bellarmin. Il lui manqua pourtant pendant longtemps un concept essentiel. Newman le lui fournit. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici sous quelle forme saisissante et durable l'illustre écrivain a su le présenter.

L'apport de Newman dans la controverse romano-protestante.

L'intervention de John Henry Newman dans le débat qui nous occupe est d'un intérêt tout particulier. Quand il prit la plume pour écrire son immortel *Essay on development of christian doctrine,* il n'était pas simplement un théologien accomplissant le devoir de mettre au service de son Église sa

16. Dedieu, *l'Instabilité du protestantisme* (Paris, 1928), p. 127 et suiv.
17. L. Ellies Dupin, *Histoire de l'Église au* XVIe *siècle* (Paris, 1701), p. 643.

science, sa conviction, son talent d'écrire. Il était avant tout un homme en quête de la vérité, un homme cherchant sa voie, cherchant anxieusement et ardemment le chemin du salut et la maison de la lumière. Il était celui qui accomplit la parole de l'Évangile : *Frappez et l'on vous ouvrira.* Avant lui, depuis trois siècles, on se renvoyait d'un camp à l'autre le reproche d'avoir « changé ». Pour les écrivains protestants, le dogme catholique ne ressemblait plus que de très loin au dogme chrétien primitif. D'innombrables adjonctions humaines avaient recouvert l'enseignement authentique du Christ. Pour les catholiques, la loi même du protestantisme était la contradiction interne, la lutte d'Église à Église et de secte à secte, l'incapacité congénitale de savoir ce qu'il devait enseigner et de se tenir à ce qu'il avait une fois déclaré être la vérité chrétienne.

Newman ne vient pas trancher entre les uns et les autres. Il ne s'occupe ni de Luther ni de Calvin, qui sont pour lui, de toute évidence des hérétiques. Il écarte dès le principe de la discussion ce qu'il nomme le protestantisme et qu'il distingue soigneusement de l'anglicanisme, par cette sentence sans réplique : « Il y a au moins une chose qui est certaine; quels que soient les enseignements de l'histoire, ou ses omissions, ses exagérations ou atténuations, ses affirmations ou négations, il est sûr au moins que le christianisme de l'histoire n'est pas le protestantisme. S'il y eut jamais vérité assurée, c'est celle-là ! »[18]

Mais il se demande dans quelle mesure les théologiens anglicans peuvent avoir raison en soutenant qu'il y a eu dans l'histoire un christianisme pur auquel a succédé un christianisme corrompu. Et tout ce qu'il dit pour répondre à cette question peut être dit à Luther et à Calvin.

Bossuet avait soutenu que l'Église catholique n'avait jamais changé, que le changement était signe d'erreur, que les « variations » de l'enseignement officiel au sein du protestantisme étaient propres à en donner le dégoût à tout homme capable de raisonner. Bossuet se croyait si sûr de son fait qu'il allait jusqu'à dire : « Je ne crains ici qu'une chose ; c'est, s'il m'est permis de le dire, de faire trop voir à nos frères le faible de leur réforme. Il y en aura parmi eux qui s'aigriront contre nous plutôt que de se calmer en voyant

18. « This one thing at least is certain; whatever history teaches, whatever it omits, whatever it exaggerates or extenuates, whatever it says and unsays, at least the Christianity of history is not Protestantism. If ever there were a safe truth, it is this. »

dans leur religion un tort si visible, quoique, hélas ! je ne songe point à leur imputer le malheur de leur naissance, et que je les plaigne encore plus que je ne les blâme[19]. »

Bossuet était un génie. Son point de vue est aisé à comprendre et à défendre. Newman est aussi un génie et il ajoute à Bossuet un commentaire indispensable, tout en ayant l'air de le contredire d'abord.

Bossuet veut que le *Credo* de Pie IV soit le même que celui des apôtres. Et il a raison. Newman observe qu'entre le *Credo* de Pie IV et celui des apôtres, il y a une grande distance. Mais il observe aussi que tout ce que l'on peut dire contre le *Credo* de Pie IV peut être opposé avec autant de raison aux 39 articles et davantage encore aux diverses Confessions de foi protestantes. Et cette remarque va loin, car elle explique les changements de position continuels du protestantisme à la recherche du *christianisme pur*. Au nom de quelle archéologie Luther avait-il donc fixé les traits de ce pur christianisme ? Quelle science du passé chrétien avait donc présidé à la confection des 39 Articles ? Quelle date avait-on pu assigner à la corruption initiale du dogme ?

Comment ne pas voir qu'à toute formule d'un christianisme prétendu primitif on pourra toujours opposer, — comme on l'a fait du reste, et comme on le fait encore, — une formule d'un christianisme plus primitif ou plus épuré encore, si bien que l'on ne voudra plus se contenter du christianisme historique et que l'on voudra remonter à l'*Essence du christianisme*[20]. D'essence en essence et de distillation en distillation, que restera-t-il du christianisme véritable ?

Newman ne se pose pas la question, mais il semble l'avoir prévue. Il y a en tout cas répondu d'avance. Il ne faut pas croire, dit-il, qu'une idée est nécessairement plus pure au début. Non, la lutte est indispensable pour l'éprouver. On ne sait ce qu'elle est et ce qu'elle vaut que si elle présente des signes de vitalité. Le temps est la grande épreuve des institutions. Un chêne de cent ans n'est pas un chêne moins pur qu'un chêne d'un an, il n'est pas un chêne moins pur qu'un gland de chêne. Ce n'est pas en vain que Jésus a comparé le royaume de Dieu à un grain de sénevé. « Ici-bas, conclut

19. *Histoire des Variations*, Préface, 15.

20. On sait que c'est le titre de Conférences données en 1900 à Berlin par A. Harnack et parues ensuite, puis ardemment discutées notamment par A. Loisy dans *l'Évangile et l'Église*.

Newman, vivre c'est changer et être à l'état parfait c'est avoir souvent changé »[21].

Mais, dira-t-on, cette formule est toute au bénéfice du protestantisme. S'il suffit d'avoir beaucoup changé pour être parfait, c'est à lui qu'il faut accorder la palme de la perfection. On ne peut guère changer davantage qu'il ne l'a fait !

Entendons-nous bien : il y a deux sortes de développements : il y a l'évolution de vie et l'évolution de mort. La première est celle qui se rencontre en tout être vivant, c'est l'évolution du germe qui devient plante ou arbrisseau, c'est l'évolution de l'enfant qui devient homme. Est-on plus purement un homme à trois ans qu'à trente ans ? Toute la question est là ! La seconde est celle du cadavre qui se décompose. Inutile de la décrire plus soigneusement. Il faut donc savoir distinguer entre le vrai et le faux développement. « Un développement faux ou infidèle doit être appelé plus proprement une corruption »[22].

On avait bien des fois, avant Newman, esayé de dégager les notes ou marques distinctives de la véritable Église. Bellarmin en avait énuméré quinze, qui se peuvent ramener à quatre, celles du concile de Constantinople : unité, sainteté, apostolicité, catholicité.

Newmann, reprenant à sa manière ce problème célèbre sous un aspect nouveau, conclut en ces termes : « Je me hasarde à présenter sept notes de valeur, indépendance et applicabilité variables, pour distinguer les développements normaux d'une idée de son état de corruption et de déclin. Ce sont les suivantes : Il n'y a pas corruption si l'idée retient le même type, — les mêmes principes, — la même organisation, — si ses commencements font prévoir ses phases ultérieures, — et si ses phénomènes ultimes protègent et conservent ses manifestations plus anciennes, — si elle garde son pouvoir d'assimilation et de restauration et une action vigoureuse du début jusqu'à la fin[23]. »

Et après avoir consacré tout son livre à prouver que ces

21. « Here below, to live is to change, and to be perfect is to have changed often. »

22. « A false or unfaithful development is more properly to be called a corruption. »

23. « I venture to set down seven Notes of varying cogency, independence and applicability, to discriminate healthy developments of an idea from its state of corruption and decay, as follows : — There is no corruption, if it retains one and the same type, — the same principles, — the same organization, — if its beginnings anticipate its subsequent phases, and its later phenomena protect and subserve its earlier, — if it has a power of assimilation and from first to last. »

marques s'appliquent éminemment à l'Église catholique et ne s'appliquent qu'à elle seule, Newman s'arrête aux émouvants points de suspension et à la grave adjuration au lecteur que tout le monde connaît : *Time is short, eternity is long !* « Le temps est court, l'éternité est longue. »

Si jamais l'on a osé douter que la résistance catholique à la thèse protestante du christianisme corrompu au sein de l'Église catholique fût inspirée par un haut sentiment de conscience, un pareil doute doit certes ici disparaître. Luther et Calvin n'avaient pas à leur disposition la grande et féconde théorie du « développement dogmatique ». Bossuet ne l'avait pas davantage, si ce n'est implicitement.

Sous le couvert de cette idée d'évolution, les controversistes catholiques ont pu achever leur contre-offensive contre les accusations qui avaient présidé à la « Réforme ». Le dernier en date parmi eux, Pierre Batiffol, a eu le plaisir de voir les savants protestants les plus qualifiés lui accorder que « des éléments capitaux du catholicisme remontent jusqu'à l'âge apostolique et ne se rencontrent pas seulement à la périphérie »[24].

Toute cette discussion intéresse les historiens de la Réforme. S'ils admettent la thèse protestante, que pour abréger nous appellerons la *thèse de la corruption doctrinale*, le devoir leur incombe d'aller chercher les véritables causes de la Réforme dans cette corruption même et par suite d'en retracer les origines, la marche envahissante, les résultats. Que si cette tâche les effraie, ils se rallient bon gré mal gré à la thèse catholique, telle que nous allons la définir.

Thèse catholique sur les causes de la Réforme : thèse des abus et des causes psychologiques.

L'historien, catholique ou non, ne peut certes pas croire que sa tâche est terminée quand il a écarté du débat la prétention des « réformateurs » de n'avoir été mis en mouve-

24. P. Batiffol, *l'Église naissante et le catholicisme* (3e éd., 1909), p. xvi. — Tout l'ouvrage est une démonstration de l'identité foncière de l'Église primitive et de l'Église catholique actuelle. — Et c'est précisément ce concept newmanien de l'identité dans le changement qu'il convient d'opposer à la suggestion étonnante d'un historien de marque tel que L. Febvre, lorsqu'il écrit assez étourdiment : « ... il fallut bien pourtant, parce que les temps avaient changé, que les chefs de la résistance, papes, évêques, théologiens, hostiles aux hommes et aux pensées nouvelles, constituassent officiellement une nouvelle religion; ce catholicisme tridentin qu'on n'a point défini lorsqu'on en a seulement étudié les dogmes... », art. cité, p. 71.

ment que par le fait de la corruption doctrinale du christianisme dans l'ancienne Église et le devoir de conscience que tout vrai chrétien avait, pour faire son salut, de combattre de toutes ses forces l'idolâtrie et le blasphème introduits par l'antéchrist romain au cœur du culte chrétien. Il lui reste à déterminer les causes réelles de la révolution protestante et à les substituer à cette cause fictive imaginée par ses auteurs. On assure parfois, un peu à la légère, que la thèse catholique se réduit à ceci : il y avait des *abus*, c'est-à-dire un relâchement général de la discipline canonique. Nous n'avons pas à nier ces abus. Le fait même de la réunion du concile de Trente et l'histoire de ses travaux en seraient une preuve décisive, si une telle preuve était nécessaire. Il y avait des siècles que le problème de la « réforme de l'Église dans son chef et dans ses membres » était à l'ordre du jour. Ce sont les retards continuels dans la grande œuvre de la réforme qui ont fini par causer, en partie tout au moins, la révolte du XVIe siècle.

Mais si les abus expliquent fort bien la réunion d'un concile, ils ne suffisent pas à expliquer une révolution. Ils ne sont qu'une cause négative, une occasion si l'on veut. La cause proprement dite est à chercher ailleurs et ce serait diminuer la grandeur du conflit que de s'en tenir à une vue aussi superficielle. Il serait décidément absurde, comme on l'a dit, de n'attribuer à un vaste mouvement comme celui de la Réforme « d'autres causes, et plus profondes, que le dérèglement de chanoines épicuriens ou les excès de tempérament de deux ou trois nonnains de Poissy »[25].

Mais tel n'est pas le sentiment des historiens catholiques. Et c'est à eux au contraire qu'il faut en toute justice décerner l'honneur d'avoir ouvert les voies aux explications historiques sérieuses sur ce point. Sans doute on peut trouver que Bossuet passe un peu rapidement sur cette question des causes. Il rappelle, comme on vient de le faire, que « la Réformation de l'Église était désirée depuis plusieurs siècles », que « la Réformation que l'on désirait ne regardait que la discipline et non pas la foi », mais que toutefois « il y avait des esprits superbes, pleins de chagrin et d'aigreur, qui frappés des désordres qu'ils voyaient régner dans l'Église et principalement parmi ses ministres, ne croyaient pas que les promesses de son éternelle durée pussent subsister parmi ces abus ». Et certes on peut discuter sur les expressions dont il se sert à l'égard des albigeois et des vaudois, de Wyclif et de Jean Huss, car c'est d'eux qu'il s'agit, — il nous en prévient lui-

25. L. Febvre, art. de la *Revue historique* déjà cité, t. CLXI (1929), p. 22.

même, — quand il parle de ces « esprits superbes, pleins de chagrin et d'aigreur ».

Il n'en reste pas moins vrai que, lui aussi, il ne regarde les abus que comme l'occasion et que la vraie cause de la Révolution doit être cherchée dans les *forces psychologiques*, c'est-à-dire dans le caractère, le tempérament, les idées, les talents, la force de persuasion et d'entraînement des « réformateurs » d'une part, et dans les tendances, les récriminations, les colères, les aspirations collectives des masses sur lesquelles ces « réformateurs » ont agi.

Mais laissons Bossuet. Le travail historique dispose de nos jours de moyens que tout son génie ne pouvait suppléer. Notons seulement que c'est dans la même direction que lui que les chercheurs catholiques, par la logique de leur position se sont portés. Deux hommes surtout ont fait progresser, depuis un demi-siècle, la connaissance de la Réforme luthérienne et de ses causes. Tous deux sont des catholiques, tous deux sont des savants de tout premier ordre : Denifle et Janssen. Celui-ci s'est préoccupé surtout de déterminer ces *forces collectives*, dont on vient de parler, évolution politique, artistique, morale, sociale, économique, aspirations de toute nature, besoins avoués ou inconscients, qui ont présidé à l'éclosion du mouvement révolutionnaire du XVIe siècle à son début. Celui-là s'est attaché à préciser l'*évolution personnelle* de Luther au couvent, à réfuter les légendes plus ou moins intéressées qui s'étaient formées à son sujet, et le plus souvent sous sa dictée, sur la période immédiatement antérieure à sa rébellion contre Rome.

Les travaux de Janssen, même revus et mis au point par Pastor, ont déjà vieilli, l'œuvre de Denifle bruyamment et justement discutée dès sa publication a dû être reprise sur plus d'un point. Il n'en reste pas moins que ces deux érudits ont ouvert la bonne voie, la seule où puisse en réalité s'engager l'histoire, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en examinant comment ceux qui ne sont qu'historiens et nullement théologiens ont en fait envisagé ce grand problème des causes de la « Réforme ».

La thèse proprement historique sur les causes de la Réforme.

La plupart des historiens de profession ont adopté simplement la thèse des abus. S'engager dans la discussion théologique leur paraissait à la fois malaisé et inopportun. Le plus sûr était pour eux de profiter des concessions faites par les intéressés. Les théologiens catholiques reconnaissaient que les

abus étaient fort nombreux. Il n'y avait qu'à enregistrer leurs aveux et à laisser la controverse aux spécialistes de l'apologétique. C'est le parti que prend par exemple lord Acton : « Pour la masse des chrétiens ordinaires, la Réforme signifiait la moralité dans le sacerdoce. Il devenait intolérable pour eux de voir le Sacrement administré habituellement par des mains sacrilèges ou de laisser leurs filles aller à confesse auprès d'un prêtre sans mœurs[26]. »

Partant de là l'illustre auteur explique la révolte de Luther par les abus des Indulgences et l'immoralité du clergé. Nous aurons à revenir sur ces deux points. Mais il ne sera pas inutile de placer ici une très juste observation de R. S. Arrowsmith : « Ceux qui condamnent les défaillances de l'Église médiévale à son déclin parlent parfois comme s'il y avait eu une Église immorale au sein d'un siècle vertueux, comme si l'Église avait essayé de corrompre un siècle qui se leva, comme un prophète hébreu pour flageller ses vices. Ce ne fut pas le cas. Le xve siècle fut une période de corruption morale et il y avait un visible manque de raffinement dans les deux sexes et dans toutes les classes[27]. »

Depuis quelques années toutefois, ce que nous venons d'appeler la thèse des *abus* ne rencontre plus la même faveur auprès des historiens.

Déjà T. M. Lindsay, dans *the Cambridge modern history*, déclare que la Réforme du xvie siècle est née et a grandi grâce à un ensemble de circonstances et sous l'influence de forces à la fois spirituelles et temporelles telles que le monde en a rarement vues de semblables à aucune période de son histoire. Mais le sagace historien n'a pas tenté de nous dire, en son remarquable chapitre sur Luther, comment et dans

26. « To the bulk of ordinary Christians, Reform meant morality in the priesthood. It became intolerable to them to see the Sacrament administered habitually by sacrilegious hands or to let their daugthers go to confession to an unclean priest... » Lord Acton, *Lectures on modern history* (1926), p. 90.

27. « Those who condemn the failings of the later Medieval Church, sometimes speak as through it were an immoral Church in a virtuous age; as through the Church tried to corrupt an age which rose up like a Hebrew prophet to rebuke its vices. This was not the case. The 15 th century was a period of moral corruption, and there was a conspicuons want of refinement in both sexes and in all classes... » Arrowsmith, *the Prelude of the Reformation*, p. 67. — Cette observation s'applique notamment à l'exposé de lord Acton, fort impartial d'ailleurs, mais qui dit : « ... a famous monastic writer of the fourteenth century testified that the laity led better lives than the clergy ». — Il y a là sûrement une exagération.

quelle mesure les forces auxquelles il a fait allusion ont agi[28].

Plus récemment, Preserved Smith, dans *the Age of the Reformation,* s'est prononcé très nettement contre la thèse des abus : « Aux yeux des premiers protestants, la Réforme était un retour au christianisme primitif et sa cause principale était la corruption de l'Église. Qu'il y ait eu une grande dépravation dans l'Église comme ailleurs, on ne peut pas en douter, mais il y a plusieurs raisons de croire que cela ne pouvait pas être une cause importante pour la perte d'un si grand nombre de ses fils[29]. »

Pr. Smith établit que la moralité du clergé n'était pas pire autour de 1500 que dans la période antérieure et en d'autres périodes connues de l'histoire, que tout au contraire cette moralité était en hausse dans l'ensemble, sinon à Rome, du moins en beaucoup de pays. De plus, on peut très justement douter que les abus soient capables de détruire une institution aussi longtemps qu'elle est regardée comme nécessaire.

Si les abus avaient été la cause du mouvement luthérien, ce mouvement serait réellement une réforme et non une révolution. C'est sans doute ce que Smith veut insinuer quand il dit d'une institution gâtée par les abus : *It is rather mended than ended :* « On la corrige plutôt qu'on ne la détruit. » Il remarque en outre avec raison que beaucoup de faits qui nous choquent aujourd'hui et nous apparaissent comme des symtômes évidents de corruption ne soulevaient que peu d'émotion parmi les contemporains parce qu'ils étaient universels. « Probablement, dit-il, le niveau de l'Église (sauf en des circonstances spéciales) n'était pas pire que celui de la vie civile, et sous certains rapports il était plutôt plus décent[30]. » Enfin, l'auteur observe qu'il y a de bonnes raisons de soupçonner d'exagération les critiques proférées par les « novateurs »[31]. « Des invectives comme les leurs sont communes

28. *The Cambridge modern history* (1907), t. II, p. 104 et suiv. — Une mise à jour de cette importante histoire serait grandement désirable.

29. « In the eyes of the early Protestants, the Reformation was a return to primitive Christianity, and its principal cause was the corruption of the Church. That there was great depravity in the Church as elsewhere, cannot be doubted, but there are several reasons for thinking that it could not have been an important cause for the loss of so many of her sons. »

30. « Probably the standard of the Church (save in special circumstances) was not worse than that of civil life, and in some respects, it was rather more decent. »

31. *Innovators...* Il est remarquable que Smith donne aux « Réformateurs » ce même nom de « novateurs » par lequel les théologiens catholiques ont eu coutume dès le principe de les désigner, voulant dire par

à toutes les générations et à toutes les sphères de la vie... Il est à la fois *a priori* probable et jusqu'à un certain point historiquement vérifiable que le mal était plus bruyant mais n'était pas plus puissant que le bien[32]. »

Et l'auteur conclut en soulignant avec force que d'autres générations ont pu voir une révolution, tandis que le XVIe siècle en a vu au moins trois : la naissance du capitalisme, la fin de la renaissance et le commencement de la réforme[33] et que ces trois révolutions ont agi les unes sur les autres.

Un pas de plus a été fait par L. Febvre, dans la *Revue historique* de mai-juin 1929. Cet écrivain dénonce à son tour avec force la thèse des abus qu'il considère, peut-être à tort, comme spécifiquement catholique. Il n'admet pas pour autant la thèse protestante. Il montre fort bien que les mots *Réforme, Église primitive* n'étaient que les éléments d'un mythe qui séduisait les imaginations des adversaires de l'Église traditionnelle. « Réforme, Église primitive, écrit-il, mots commodes pour déguiser *à leurs propres yeux* la hardiesse de leurs désirs secrets. Ce qu'ils souhaitaient en réalité, ce n'était pas une restauration, *c'était une novation*. Doter les hommes du XVIe siècle de ce qu'ils désiraient, les uns confusément, les autres en toute clarté : une religion mieux adaptée à leurs besoins nouveaux, mieux accordée aux conditions modifiées de leur existence sociale, que ses auteurs en aient eu plus ou moins nettement conscience, voilà ce que la Réforme a accompli en fait. »

Entre les deux hypothèses : Réforme ou Révolution, L. Febvre n'hésite donc aucunement. Malgré ce qu'ils ont dit et pensé, les « réformateurs » furent des révolutionnaires. Leurs doctrines, qui se donnaient pour une restauration du christianisme pur, n'étaient pas autre chose, suivant le mot connu de Wundt que « le réflexe du siècle de la Renaissance ».

C'est parce qu'ils allaient au-devant d'aspirations très répandues autour d'eux qu'ils ont obtenu le succès que l'histoire a enregistré.

là qu'ils étaient des révolutionnaires, non de véritables réformateurs. — Voir sur tout cela SMITH, *the Age of the Reformation* (1920), p. 20 et suiv.

32. « Invective like theirs is common to every generation and to all spheres of life... It is both *a priori* probable and to some extent hitorically verifiable that the evil was more noisy, not more potent, than the good. »

33. SMITH, *the Age of the Reformation*, p. 4. — On s'étonne toutefois de voir mentionnée ici comme une révolution « the end of the Renaissance ». Il serait plus naturel de dire : la fin de la Scolastique.

Mais peut-être L. Febvre se hâte-t-il un peu trop de dire que ces aspirations étaient celles de tout un siècle. N'oublions jamais que la révolution religieuse n'a entraîné hors de l'union romaine qu'un nombre restreint de groupements politiques ou ethniques, et que la multitude et la qualité de ceux qui sont restés fidèles au catholicisme, réformé par le concile de Trente, interdisent également de croire ou de dire que les aspirations d'un homme moderne, pleinement moderne, étaient en désaccord avec l'ancienne religion ou que l'on ne pouvait développer entièrement les forces intellectuelles et morales qui caractérisent les temps nouveaux, si l'on avait le malheur de rester au sein de l'ancienne Église. En somme, il n'y a eu jusqu'ici, depuis la révolution protestante, qu'un siècle que l'histoire ait qualifié de Grand et ce siècle a été spécifiquement un siècle catholique : le siècle de Louis XIV.

De l'étude si intéressante de L. Febvre il convient de retenir surtout l'esprit. Il suggère une méthode, qui à la vérité ne lui est pas propre et à laquelle tous les travaux récents nous convient, et qu'on pourrait définir avec lui : la transposition psychologique de la théologie. Il donne lui-même l'exemple de l'application de cette méthode en recherchant les raisons pour lesquelles la « justification par la foi seule » et le « don à tous de la Bible » ont obtenu, au temps de Luther et de Calvin, le triomphe enthousiaste que l'on sait[34].

Méthode à suivre dans la recherche des causes de la Réforme.

Essayons donc à notre tour de préciser la méthode que nous estimons s'imposer dans la recherche des causes de la révolution religieuse du XVIe siècle.

Nous laisserons complètement de côté la prétention des « réformateurs » de restaurer le christianisme primitif. Même si le christianisme avait besoin d'une restauration, ce n'est certes pas à la science archéologique ou biblique de Luther et de Calvin, sans parler de Zwingli ni des auteurs des 39 articles, que nous pourrions avoir confiance pour opérer une œuvre à la fois aussi délicate et aussi nécessaire. Et il serait probablement plus sage de considérer le christianisme comme irrémédiablement perdu que de se fier à aucune habileté humaine pour le restituer intégralement. Au surplus, si

34. « Essayer ... d'appréhender les réalités psychologiques qui se cachent sous les formules d'école et de marquer la signification de celles-ci pour les Français (disons : pour les chrétiens) du XVIe siècle : c'est sans doute là une méthode d'avenir et qui, systématiquement appliquée, pourra conduire à des conclusions neuves » (L. Febvre, art. cité, p. 61).

le christianisme peut être perdu, c'est qu'il n'est pas quelque chose de divin. Il n'a plus dès lors pour nous que l'intérêt d'une belle philosophie morale et d'un beau drame historique. Il est privé, par le fait même, de ce qui lui donnait sa plus magnifique auréole : d'être une doctrine de salut et d'éternité !

De la thèse des abus, nous retiendrons simplement ceci : c'est que les abus sont des *prétextes*, non des *causes proprement dites*. L'important est de déterminer les sentiments et les réactions provoqués par ces abus. Sentiments et réactions, voilà les causes. C'est cela qu'il faut rechercher. Les abus les ont fait naître, ils ont été tout au moins, si l'on peut ainsi dire, « le bouillon de culture » où les germes de révolution se sont développés. Il serait excessif de dire par suite que les abus ont engendré la révolution. Ils en ont facilité l'avènement, ils lui ont donné des armes, ils ont surtout détaché les esprits de l'Église et de la foi antérieures, ils ont disposé les âmes à accueillir comme libératrice toute doctrine qui pouvait les délivrer d'un joug que des abus avaient rendu trop pesant. C'est dans une atmosphère de relâchement général, d'inquiétude et d'attente universelles, que les révolutions naissent et grandissent.

La méthode à suivre est donc toute simple. Elle est indiquée par la logique la plus naturelle :

Chercher d'abord à préciser les caractères dominants de la révolution religieuse qui a pris le nom de Réforme, — étudier ensuite la genèse de ces caractères. Pour cela se demander chaque fois : qu'y a-t-il d'individuel, qu'y a-t-il de général dans tel trait de la « réforme » ? En d'autres termes, qu'est-ce qui appartient à la biographie particulière d'un Luther, d'un Zwingli ou d'un Calvin ? Et qu'est-ce qui a été retenu par leurs adhérents comme répondant à un besoin commun, à une aspiration collective ?

Il est clair que seuls les éléments qui sont dans ce second cas peuvent être considérés comme expliquant la rupture d'unité qui déchira, à l'époque qui nous occupe, le christianisme occidental.

Si par exemple nous constatons, chez Luther, une préoccupation presque maladive des méfaits du diable dans la nature et dans les âmes, un penchant prononcé à accepter, sans contrôle, les histoires de sorcellerie, nous n'en ferons pas pour autant un trait spécifique de la « réforme », car ce caractère ne se retrouve pas, du moins au même degré et à beaucoup près, chez les autres promoteurs de la révolution religieuse.

Le problème ainsi posé, il est aisé de dégager de l'étude des hommes et des groupes, qui ont collaboré à la révolution ou qui ont été façonnés par elle, les marques distinctives qui donnent à la « réforme » sa physionomie particulière.

Cette « réforme » a été 1° *antipapale :* elle a ruiné l'autorité du pape, dans les pays où elle a triomphé, elle a condamné, injurié, vilipendé, voué à l'horreur et à l'exécration de ses partisans l'institution même de la papauté dans le monde.

Elle a été 2° *nationaliste* et *étatiste :* elle a conféré au pouvoir civil, au prince, au Conseil de ville, au bras séculier en un mot, une bonne partie des pouvoirs qu'elle refusait désormais au pape.

Elle a été 3° *mystique,* en ce sens qu'elle a ramené la religion à un sentiment irrationnel, individuel, mystérieux dans son origine et son action : le sentiment de la *foi justifiante,* érigée en condition unique du salut, à l'exclusion des œuvres.

Elle a été 4° *antimonastique,* puisqu'elle a réprouvé l'idéal monastique, supprimé les couvents et donné leurs biens à l'État.

Elle a été 5° *antiliturgique,* dans la mesure où elle a bouleversé, tronqué, déformé, réduit à presque rien l'antique liturgie catholique, en supprimant l'idée de sacrifice eucharistique, le culte des saints et des reliques.

Elle a été 6° *antiscolastique,* parce qu'elle a rejeté en bloc l'œuvre des philosophes et théologiens du Moyen Age.

Et enfin elle a été 7° *biblique,* car elle a professé pour la Bible un culte exclusif, intolérant, enthousiaste, elle a érigé la Bible en autorité suprême et lui a conféré, parmi les pouvoirs arrachés à la papauté, tous ceux qu'elle n'avait pas remis à l'Etat, notamment celui de *juge suprême de la foi.*

Mais si l'on soumet ces sept caractères à un examen plus approfondi, on voit bien vite qu'ils peuvent se réduire à trois principaux.

Que la réforme ait été *étatiste* et *antipapale,* ce ne sont, à vrai dire, que les deux aspects complémentaires du même fait. Le sentiment religieux en effet ne peut échapper à l'emprise de l'État qu'en revêtant un caractère strictement privé ou en prenant un caractère social, organisé et hiérarchisé, comme dans l'Église catholique. Le protestantisme tendait sans doute à devenir une chose privée. En attendant qu'il y parvînt, il ne pouvait être que nationaliste et étatiste.

D'autre part, c'est la mystique spéciale de la « réforme » qui a déterminé la chute de l'idéal monastique et ouvert la voie aux convoitises des pouvoirs civils à l'égard des biens

des couvents. C'est encore cette mystique qui a provoqué la suppression de la messe et du culte des saints.

Enfin, l'opposition à la scolastique médiévale se rattache étroitement au biblicisme intransigeant des réformés.

Nationalisme étatiste, antimonachisme, antiscolasticisme, antiliturgisme sont donc des caractères subordonnés, encore qu'ils aient exercé une action très importante sur les trois caractères que nous retenons comme vraiment dominants : *la haine de la papauté,* — la mystique de *la justification par la foi seule,* — le *biblicisme intégral.*

Une étude approfondie des *causes* de la Réforme doit donc s'en prendre successivement à ces trois caractères essentiels.

1° Elle doit dire pourquoi la papauté, qui avait été si grande au XIIIe siècle, était tombée si bas au XVIe. C'est toute l'histoire de la papauté, en ces trois siècles, qu'il faut passer en revue. La décadence commence aussitôt après l'apogée, au temps d'Alexandre IV. Elle entre dans une phase décisive avec le conflit entre Boniface VIII et Philippe le Bel. Le soufflet d'Anagni est le symbole d'un abaissement durable. La captivité de Babylone, c'est-à-dire le séjour des papes en Avignon, où ils créèrent une fiscalité dévorante, qui allait les rendre si impopulaires, ensuite le Grand Schisme, conséquence du fait précédent, la lutte entre le Pape et le Concile, de 1431 à 1447, enfin la politique de magnificence, inaugurée par Nicolas V, pour des raisons fort admissibles, mais détournée de sa fin par des papes tels que Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II, la vente des offices de la Curie, la corruption croissante des curiales, en raison même de la vénalité des offices, — et parallèlement à tout cela, la croissance du pouvoir des princes, la défaite de la féodalité, la montée du commerce, la naissance du capitalisme des banquiers, le développement des arts et des humanités, tout cela profitant au Prince selon la formule de Machiavel, — telles sont les étapes diverses de la déchéance de Rome, et voilà ce qui explique le premier trait essentiel de la révolution.

2° Pour rendre compte ensuite du second caractère, — mystique de la justification par la foi seule, — il faut étudier les courants théologiques et mystiques traversant l'Église depuis le Moyen Age. Luther a eu des précurseurs. Il faut les chercher surtout parmi les partisans d'Ockham d'une part et parmi les tenants de l'augustinisme d'autre part. Après avoir fait l'histoire politique et ecclésiastique générale de la chrétienté, dans les trois siècles qui précédèrent le XVIe, il s'agit donc de refaire, pour la même période, l'histoire religieuse, intellectuelle et mystique. Luther dépend d'Ockham

et il est en réaction contre lui. Il est dégoûté de la scolastique, parce qu'elle est en pleine décadence et parce qu'elle a abouti à une sorte de psittacisme insipide. Il se met à l'école de Tauler. Il croit continuer l'École allemande de théologie mystique. Il glisse sans s'en douter dans l'erreur. Son voyage à Rome, en 1510-1511, fut probablement décisif pour l'évolution de sa pensée, car il rencontra dans la Ville éternelle des disciples de son supérieur général, Gilles de Viterbe, peut-être Seripando, futur cardinal et président du concile de Trente, et l'on enseignait dans ce milieu-là une doctrine qui doit être bien proche de la théorie de la *double-justice,* présentée au Concile par Seripando et repoussé par l'assemblée. Nous sommes convaincus que le point de départ réel de Luther a été précisément la doctrine de la double-justice, à savoir que notre justice, obtenue avec la grâce de Dieu, ne suffit jamais à nous justifier entièrement et à nous donner droit au salut. Il est nécessaire d'y ajouter la *seconde justice,* celle du Christ, qui recouvre toutes les déficiences de la nôtre. C'est en diminuant ensuite, en amenuisant, pour ainsi dire, la première de ces deux justices, — la nôtre, — que Luther a abouti, insensiblement et presque sans s'en douter, à la doctrine de la justification par *la justice imputée* du Christ, obtenue au moyen de *la foi seule.*

Il faut dire que les études théologiques de Luther avaient été sommaires et qu'il n'avait connu réellement des grandes œuvres théologiques du passé que celles de Gabriel Biel.

Comme d'autre part il vivait dans un siècle agité et inquiet, tourmenté de besoins nouveaux, très porté au luxe et au plaisir, comme il sentait en lui-même tous les appels de ce paganisme que la Renaissance avait remis en honneur, il crut avoir trouvé la porte du salut en découvrant le dogme de la corruption originelle *irrémédiable* et celui de la justification gratuite, sans les œuvres. Sa doctrine, on le sait, présente deux aspects complémentaires : d'une part, l'affirmation de notre déchéance totale, incurable, désespérante par la chute en Adam, — d'autre part la foi aveugle, sans réserve et sans condition en la rédemption personnelle et indubitable au moyen du sang de Jésus appliqué à l'âme du dehors.

Cette doctrine le remplit de consolation. Elle apparaît à certains de ses disciples, à Mélanchthon par exemple, comme une trouvaille de génie. Elle lui gagne donc les adhésions les plus précieuses. Et comme d'autre part, cette doctrine ultramystique se prête aisément à une interprétation populaire, qui facilite la vie du vulgaire, lui ouvre le paradis à bon

compte, le pénètre de cette idée, qui le ravit d'aise, que les œuvres sont inutiles voire nuisibles, comme cette invention tend à la suppression des couvents, des fondations de messes, de l'ascétisme catholique en général, comme elle a pour résultat de remettre en circulation des capitaux qui dormaient, au point de vue économique, et d'apporter aux convoitises des princes ou des villes la magnifique aubaine des biens ecclésiastiques, elle gagne des adhésions d'une autre sorte que celle de Mélanchthon, mais encore plus décisives que la sienne !

3° Enfin, la révolution en marche ne pouvait faire autrement que de se référer à la Bible. Tous les hérésiarques l'avaient fait avant Luther. Le pouvoir du magistère vivant ne pouvait être sapé qu'au nom des saints Livres, représentant un pouvoir supérieur au magistère, celui de Dieu même. La Bible seule s'offrait pour remplacer le pape, partout où l'État ne pouvait décemment se substituer à lui. L'héritage des pouvoirs du pape sera donc dévolu en partie aux princes, en partie aux exégètes bibliques. Justement, comme pour faciliter la rébellion de Luther au nom de la Bible, le biblicisme venait d'être mis en honneur par le mouvement humaniste de retour aux sources. Luther bénéficia de l'analogie entre cet aspect de sa doctrine et la thèse des humanistes, encore que son biblicisme à lui — ce que l'on n'a pas assez remarqué — soit d'une toute autre nature que celui d'un Érasme, par exemple. En réalité, il y avait un abîme entre ces deux biblicismes. Mais le public ne s'en aperçut pas. Érasme — et derrière lui nous devons voir tous les humanistes chrétiens attachés à l'étude de la Bible, un Lefèvre d'Étaples, un Ximénès fondant l'Université d'Alcala et créant la Bible polyglotte, etc. — professe un biblicisme assez semblable au nôtre, avec toute la différence des temps, c'est-à-dire qu'il cherche à comprendre la Bible *objectivement*; pour elle-même, d'une façon scientifique et solide, tandis qu'un Luther ne cherche dans la Bible que sa propre expérience et la preuve de ses propres idées. Le biblicisme luthérien est un subjectivisme en quête d'une légitimité. Il ne veut voir dans la Bible que les passages qui l'ont *consolé* et que les livres qui contiennent ces passages. Il ne lit les textes qu'au travers de sa mystique personnelle. Il n'estime les livres bibliques que dans la mesure où ils lui parlent de la justification par la foi seule. Il contraint tous les textes à témoigner en sa faveur. L'épître de saint Jacques qui semble le contredire est appelée par lui « épître de paille » (*sraminea*).

Mais ni les princes, ni les bourgeois des villes d'Empire,

ni la foule grossière à laquelle il avait ouvert les voies du salut et d'un salut si aisé, et tracé d'autre part, pour les premiers du moins, des voies d'enrichissement si commodes et si promptes, aux dépens des monastères ou des fiefs d'Église, ne se soucieront de ces nuances. Le biblicisme d'Érasme et de ses amis a donc aidé celui de Luther à s'imposer. On a cru à une identité de tendances. Luther était bibliciste à la façon de Jean Huss et de John Wyclif, il retardait, il était rétrograde. Mais son biblicisme fut tenu pour moderne. Il se trouva accordé aux besoins, aux modes, aux entraînements, aux préjugés, aux passions du siècle. La *mystique de la consolation,* censée tirée de la Bible fut une maladie du même genre que le romantisme de Werther ou la sensibilité à la Rousseau.

Et voilà comment le drame commencé à l'ombre du cloître où vivait Luther devint, en quelques années, le drame de la nation germanique d'abord, puis le drame de la chrétienté entière.

En résumé : nous distinguons trois causes essentielles de la Révolution protestante : la déchéance de Rome, parallèle à la croissance de la monarchie absolue, et aboutissant à la haine de Rome, — le développement de la mystique augustinienne, parallèle à un développement intense du paganisme mondain et aboutissant à une mystique du salut à bon marché, celle de la justification par la foi seule, — la décadence de la scolastique, parallèle à la renaissance des recherches bibliques, facilitant le recours de Luther en révolte à la Bible seule.

Causes politiques, causes économiques, causes intellectuelles, causes religieuses et morales, causes sociales enfin, tout converge vers les trois points indiqués et tout a contribué au formidable événement, qui a faussé la marche du christianisme à travers les âges, en a rompu la majestueuse unité et l'a affaibli en face du matérialisme que la révolution économique était en voie d'engendrer !

L. Cristiani,
Doyen de la Faculté catholique des Lettres de Lyon.

LES CONSÉQUENCES SOCIALES DU JANSÉNISME

I. Les Idées démocratiques sur l'Église. — Les premiers rapports du Jansénisme et du Richérisme (1653-1675). — Jansénisme et Richérisme (1675-1801). — Les idées richéristes depuis 1801 et le Blanchardisme.
II. La Liturgie. — Les rites. — Les ouvrages liturgiques.
III. La Pratique religieuse. — Le recours aux Sacrements. — Difficultés d'étudier le sujet au point de vue local.
IV. L'enseignement janséniste. — Les écoles jansénistes. — Leur pédagogie. — Leur influence.
V. Le Jansénisme et les problèmes du temps. — Jansénisme et philosophie. — Jansénisme, morale et ordre social. — Jansénisme et prêt à intérêt. — Jansénisme et vie politique.
Conclusion : Aspects variés du Jansénisme.

Le Jansénisme n'est pas seulement une doctrine théologique sur la nature et les caractères de la Grâce. Lié à une morale sévère et rigoriste, professé surtout par des ecclésiastiques, il a exercé une incontestable influence sociale sous plusieurs formes.

Très vite, les disciples de Saint-Cyran et d'Arnauld ou de Quesnel ont conçu l'Église comme une aristocratie de prêtres, représentants de fidèles qui jouaient un rôle quelque peu actif dans la communauté chrétienne. A leur tour, le presbytérianisme et le laïcisme se manifestent dans l'ordre même des cérémonies, puis dans le domaine de la pratique religieuse.

Le Jansénisme déroule alors toute son influence sociale : dans la formation du chrétien, car il y a une pédagogie janséniste et une morale janséniste qui s'oppose à celle des adversaires de Port-Royal; dans la formation du citoyen, membre des communautés économique et politique.

I. — LES IDÉES DÉMOCRATIQUES SUR L'ÉGLISE.

Dans *les Jansénistes du* XVIII*e siècle et la Constitution civile du Clergé* nous croyons avoir montré que les opposants aux Bulles d'Alexandre VII et de Clément XI se sont ralliés à une forme démocratique et presbytérienne du gallicanisme dont Edmond Richer fut le principal inspirateur et qui, ré-

servant au corps de l'Église la propriété du pouvoir des Clefs, attribuait au bas clergé une part au gouvernement de la communauté chrétienne, en même temps qu'elle étendait jusqu'aux fidèles une participation quasi sacerdotale aux cérémonies du culte. Mais ces idées hardies du richérisme, les Jansénistes les ont si peu forgées de toutes pièces, qu'ils les ont empruntées fidèlement à Richer et, avec quelque liberté, aux gallicans contemporains des conciles de Constance et de Bâle. Antérieur au Jansénisme, le richérisme lui survivra jusqu'en plein XIXe siècle. Du moins de 1675 à 1755, les deux mouvements semblent se confondre. Et c'est seulement une fois révolue la crise des billets de confession que les idées démocratiques, presbytériennes ou laïcistes inspirent l'activité d'ecclésiastiques indifférents à la théologie de l'*Augustinus* et à la morale de la *Fréquente communion.*

Les premiers rapports du Jansénisme et du richérisme (1653-1675). — Jusqu'en 1653, Jansénisme et richérisme n'avaient aucun lien. Après cette date, ils se rapprochent. La Fronde vient de prendre fin et beaucoup de bons esprits, excédés des remuements des années précédentes, appellent de leurs vœux un renforcement de l'autorité dans l'Église et dans l'État. C'est le moment où le pape Alexandre VII condamne, le 31 mai 1653, les cinq Propositions de Jansénius. Certains adversaires de Port-Royal accusent les amis de feu Saint-Cyran d'être les complices du cardinal de Retz fugitif.

Sans doute, les doctrines jansénistes qui insistent sur le petit nombre des élus ne peuvent logiquement conduire à un régime d'assemblées. Une réunion de fidèles compte plus de réprouvés que de saints ; un synode diocésain, un concile provincial comptent moins de prêtres et d'évêques édifiants que d'hommes sans vocation. Cependant, sous la pression des besoins pratiques, il faudra laisser de côté les nécessités logiques. Pour résister à la conjonction du pape et du roi, les amis de Jansénius, de Saint-Cyran et d'Arnauld vont tout naturellement s'appuyer sur les évêques qui les défendent. Ils s'en tiennent alors au gallicanisme épiscopal. Position qu'ils vont bientôt dépasser. Car les prélats favorables ne sont qu'une petite minorité, alors que le bas-clergé constitue une considérable réserve de forces. Les prêtres et les curés qui étudient et qui pensent, lisent avec intérêt et sympathie les livres de Saint-Cyran et de Singlin. Le premier exalte la haute dignité du sacerdoce qui, des prêtres appelés au service de Dieu par une vocation irrésistible, fait des pêcheurs d'âmes. Du second nous avons écrit dans notre ouvrage : « Singlin, indifférent aux conflits de préséance entre les

différents ordres du clergé, place très haut la dignité du bon prêtre. Comme le Christ qui « n'est devenu proprement prêtre et pontife qu'au jour de sa résurrection, l'ecclésiastique « qui a reçu le sacerdoce doit mourir au péché, renoncer à ses « affections naturelles les plus innocentes et, se dépassant « lui-même, attirer les âmes à Dieu par l'ardeur de sa prière, « les maintenir dans la voie du bien par l'exemple de ses « bonnes actions »[1].

Cette apologie du prêtre est d'autant plus la bienvenue qu'au XVIIe siècle la situation matérielle du bas clergé est souvent misérable. Si celle des curés bénéficiers est très variable, la portion congrue, fixée à 120 livres par Charles IX (16 avril 1571) et à 200 livres par Louis XIII (janvier 1629, 17 août 1632, 18 septembre 1634), est bien insuffisante pour satisfaire aux besoins pourtant fort réduits de milliers de curés de paroisse. Leur situation canonique est menacée de deux côtés : les prélats du XVIIe siècle, grâce aux assemblées du clergé devenues régulières, appliquent de plus en plus les décrets tridentins sur l'approbation et prennent une part de plus en plus active à la vie de la paroisse, au détriment du curé; les Ordres religieux, surtout les Jésuites, attirent dans leurs chapelles de couvents ou de collèges de nombreux fidèles qu'ils dispensent de l'assistance régulière à la messe de paroisse. Mais les guides des protestataires paraissent être les plus instruits, les plus aisés des représentants du bas clergé : les docteurs des Facultés de théologie, les gradués des Universités devenus chanoines d'églises cathédrales ou collégiales ou curés de paroisse des villes. Tout naturellement les curés parisiens, qui comptent beaucoup d'amis d'A. Arnauld et de Port-Royal, sont à l'avant-garde de ces ecclésiastiques militants.

C'est ainsi qu'en 1656-1657, au lendemain des *Provinciales*, Rousse curé de Saint-Roch, Dupuy curé de Saint-Innocent écrivent à tous les curés de France[2] pour leur demander une procuration en vue de dénoncer à l'Assemblée du clergé la morale des casuistes. L'Assemblée convoque pour les blâmer les deux curés parisiens et charge l'archevêque de Narbonne d'adresser une Lettre aux prélats de France où l'on pouvait lire : « L'ordre des prêtres n'a en ses mains que les rames du vaisseau de l'Église... ils ne peuvent les manier que par le commandement des évêques entre les mains desquels Dieu a mis le gouvernail; et lorsqu'il s'agit de communica-

1. E. Préclin, *les Jansénistes du* XVIIIe *siècle* (Paris, 1928), p. 14.
2. Il serait utile dans chaque diocèse de connaître le succès de cette démarche et de chercher à Paris les lettres de réponse.

tion ecclésiastique d'un diocèse à un autre, il faut qu'elle se fasse par l'autorité des évêques[3]. » Aux prélats l'archevêque donne ce conseil : « Nous ne doutons point que vous n'empêchiez dans votre diocèse que vos curés défèrent à ces Lettres des curés de Paris, fassent aucune assemblée, et qu'ils entrent en aucune délibération sur cette matière que par votre autorité[4]. »

Au cours des années suivantes, quand l'accord du pape, du roi et de la majorité des évêques de France impose la signature du Formulaire, les réactions des ecclésiastiques récalcitrants seraient intéressantes à déceler et à étudier dans les divers diocèses, surtout quand elles revêtent un caractère presbytérien. En 1667, A. Dechamps, publiant sous le voile de l'anonymat une brochure intitulée : *la Société politique des Jansénistes et l'estat présent de la Sorbonne de Paris découverts par un docteur*[5], dénonce un relent de jansénisme dans le *Livre de la Messe paroissiale* d'Étienne Guerry[6] tout favorable aux curés. C'est l'impression que laisse l'activité de certains prêtres de l'époque : étrangère en apparence au développement de la controverse janséniste, elle lui est liée en réalité, et leur presbytérianisme accuse la collusion qui s'établit entre le richérisme et les défenseurs de Port-Royal[7]. Quant à l'auteur de la *Société politique des Jansénistes,* il résume avec clairvoyance, les onze points de la doctrine du parti. Outre leur théologie augustinienne, leur morale rigoriste, il condamne la pratique de dire toutes les parties de la messe à voix distincte, le souci d'unir les prêtres contre les religieux, qui n'ont aucune place dans la hiérarchie et qui

3. *Lettre du clergé de France* (s. d., 3 pages in-folio), p. 1.
4. *Lettre*, p. 2.
5. Troyes, 1667, in-12 de 59 pages.
6. Niort, 1664.
7. Voir l'affaire d'un chapelain de la collégiale de Saint-Michel au diocèse de Nantes (*Procès-verbal de l'Assemblée générale du clergé de France* (1635-1656), folio 1116). Le chanoine Noulleau, de Saint-Brieuc, a été mentionné dans mon livre, p. 15, n. 95 (Voir aussi *Procès-verbal de l'Assemblée générale du Clergé* (1670), p. 125-126). Voir encore l'examen par la Faculté de théologie de Paris, sous la renonciation des curés de Poitiers, des ouvrages de Jacques de Vernant, *l'Autorité de N. S. P. le Pape* (Metz, 1658) et d'Amadeus Guimenius. Sur lui voir Mgr Martin, *le Gallicanisme politique et le Clergé de France* (Paris, 1929, in-8°), p. 292, note 1. — D'autres incidents analogues eurent lieu : au couvent des Bernardins (12 janvier 1664), lors de la soutenance du cistercien Laurent Desplantes (Mgr Martin, ouvrage cité, p. 268 et 269); au chapitre Saint-Martin de Tours (*Procès-verbal de l'Assemblée du Clergé de France* (1665), p. 199 et 200); au Chapitre collégial de Vézelay (*Procès-verbal de l'Assemblée* (1670), p. 138); avec le syndic des curés d'Agen (*Procès-verbal de l'Assemblée* (1670), p. 202); avec le curé d'Ambarès au diocèse de Bordeaux (*Procès-verbal de l'Assemblée* (1675), p. 286), etc.

« ont usurpé la direction des consciences et le ministère de la prédication qui appartient aux prêtres »[8]. Non sans une certaine pénétration, Dechamps attribue aux Jansénistes « le dessein de faire des assemblées de prêtres pour leur apprendre les cérémonies des divins offices, l'administration des sacrements, la vie spirituelle, le secret de diriger les consciences et pour leur inspirer leur nouvelle doctrine mêlée subtilement avec des choses si saintes et si utiles »[9], de poser en axiome « que les prêtres et les curés sont égaux aux évêques et les évêques aux papes »[10].

Il serait utile de vérifier l'exactitude de ces accusations, qui, la dernière mise à part, expriment la réalité. A cet effet, il conviendrait dans chaque diocèse de dépister les cas caractéristiques. Citons-en deux. Le Noir, théologal de Séez, ayant osé accuser d'hérésie le mandement de son évêque sur le Formulaire, en refusa la signature[11]. Condamné par les évêques de Normandie et par l'archevêque de Rouen le 25 février 1666, il interjeta appel le 19 mars 1670[12], en un document spirituel et fort insolent où il osa accuser de l'hérésie de Jovinien l'évêque de Saint-Brieuc aussi ignorant en matière de théologie qu'en la pratique des canons[13]. A un de ses développements, il donne ce titre impertinent : *Du mystère de la domination épiscopale et du service qu'elle tire de l'obscurité qu'elle emploie dans les discours de Nosseigneurs*[14]. Il oppose l'évêque de Cour à l'évêque apostolique, rejette le titre de Monseigneur donné aux prélats, et à propos de son procès en particulier, croit qu'à moins d'abus grave « un évêque ne peut rien faire qui regarde le règlement de tout son diocèse, sans délibérer autant qu'il le peut avec son clergé et avec les évêques de sa province »[15]. Selon lui « tout le monde demeure d'accord que l'épiscopat enferme deux puissances spirituelles. La première est celle par laquelle l'évêque est député et destiné de Dieu comme ministre dans les actions qui regardent son culte, et qui ne peuvent être faites ordinairement que par celui qui est évêque,

8. *La Société politique*, p. 28.
9. *La Société politique*, p. 18.
10. *La Société politique*, p. 6.
11. *Procès-verbal de l'Assemblée générale du Clergé de France* (Paris, 1670, in-folio), p. 125 et 126.
12. *Raisons de l'appel interjeté par le théologal de Séez*, le 19e de Mars 1670 [s. l., s. d.], in-folio de 70 pages.
13. *Raisons*, p. 44.
14. *Raisons*, p. 50.
15. *L'Évêque de cour opposé à l'Évêque apostolique* (Cologne, 1674-1675, in-16), 1er Entretien, p. 105, cf. p. 136 (4e Entretien).

comme de conférer les ordres et le sacrement de confirmation et le reste; et cette puissance est celle que l'on appelle la puissance de l'ordre qui est suivie d'une autre puissance spirituelle que l'on appelle la puissance de lier et de délier au for extérieur, et gouverner l'Église comme premier ministre dans son diocèse ». Alors que la première est inadmissible, la seconde peut se perdre[16].

Cette affirmation du théologal Le Noir, qui, comme tous les Jansénistes richéristes du XVIIe siècle, met un accent particulier sur la distinction entre les pouvoirs d'ordre et de juridiction, est aussi caractéristique que l'accusation portée par Mgr Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun, contre les Port-Royalistes coupables d'enseigner à tous les chrétiens la nécessité de lire les saintes Écritures[17].

Sans doute Guy Drappier, le théologal Le Noir ne sont-ils pas les seuls ecclésiastiques, qui vers 1675, justifient la constatation du docteur Sainte-Beuve, les accusations du docteur Dechamps, en affirmant à la fois leur Jansénisme et leur richérisme. Il serait souhaitable que pour cette période fort obscure encore, qui prend fin vers 1675, les historiens locaux puissent découvrir le texte des protestations cléricales contre la signature du Formulaire, contre l'interdiction de la Version de Mons.

Jansénisme et richérisme (1675-1801). — Pour la période, longue de plus de cent vingt cinq ans, qui suit, l'auteur du présent article ne peut que renvoyer à son livre : *les Jansénistes du* XVIIIe *siècle et la Constitution civile du Clergé,* en particulier pour les années 1675 à 1755. Il est persuadé qu'un chercheur patient, à l'exemple de M. l'abbé Bergerou pour le diocèse de Bayonne, ou de M. l'abbé Bachelier pour le diocèse de Nantes[18], pourrait trouver d'intéressants renseignements en s'en donnant la peine. L'examen récent que nous avons fait des *Correspondances des Bénédictins de Saint-Maur et des Calvairiennes*[19] donne l'impression qu'il reste à faire des découvertes précieuses sur le cheminement des idées démocratiques dans les Ordres religieux aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Si nous croyons avoir vu l'essentiel, il nous paraît que la

16. *L'évêque de cour,* 2e *Entretien,* p. 193 et 195.

17. *Requeste présentée au roi par Messire Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun* (s. l., 1668, in-12 de 20 pages).

18. BERGERON, dans *Revue historique et archéologique du Béarn et du pays basque* (1930), p. 243-250; BACHELIER, *le Jansénisme à Nantes* (Angers, 1934, in-8°).

19. Bibl. nat., fonds fr., ms. 17719-17720 (Carmélites); 19667-19669, 19678-19680 (Bénédictins).

meilleure méthode à suivre pour déceler les idées presbytériennes et laïcistes du clergé de paroisse janséniste, est de dépouiller les actes de protestation du lendemain de la bulle *Unigenitus* (ils se trouvent dans les registres des chapitres, des officialités, des Facultés de théologie), les actes d'appel (tous ne se trouvent pas dans les recueils de Nivelle : *le Cri de la foi*, le *Témoignage de l'Église universelle*), les actes d'adhésion à M. de Senez, quelques testaments spirituels. Mais les découvertes fécondes paraissent devoir se faire dans les diocèses sans notoriété appelante au XVIIIe siècle, au lendemain de la mort d'un prélat sympathisant et lorsque son successeur déclare la guerre aux adversaires de la bulle *Unigenitus*. Les points délicats qui, dans l'ordre des principes, trahissent le richérisme de leurs auteurs sont les suivants : les curés successeurs des 72 disciples et témoins de droit divin, leur rôle actif dans le synode, leur voix consultative ou décisive dans les conciles; l'évêque, témoin essentiel de la foi du diocèse. Dans le domaine pratique, les curés réclament le droit de déléguer aux fonctions autres que la prédication et la confession et pour celles-ci la prérogative du choix de leurs vicaires parmi les prêtres titulaires d'une approbation, certificat d'idonéité aux effets permanents. Aussi, entre les ecclésiastiques jansénistes et les évêques, les terrains habituels de conflit sont : pour les chanoines privés de l'assistance au chœur, les protestations juridiques; pour les curés, la limitation à leurs paroisses et le choix des vicaires; pour les prêtres sans titre, la révocation générale des pouvoirs, l'exigence des billets de confession.

Champions des droits du second ordre, les ecclésiastiques qui refusaient de souscrire au *Formulaire* et à la bulle *Unigenitus* ne pouvaient pas ne pas songer à procurer aux prêtres âgés et souvent misérables le refuge dont ils avaient besoin pour leurs vieux jours. C'est ainsi que sous l'impulsion de Grancolas, le docteur de Sorbonne Charles Witasse, originaire de Chauny, fonda l'Hôtel des invalides du Clergé et les constitua en communauté sous le nom de Prêtres de Saint-François de Sales[20]. Witasse, qui fut un des plus actifs des Jansénistes de la fin du XVIIe siècle, établit d'abord sa fondation, près de Notre-Dame « où plusieurs ecclésiastiques vont manger tous les jours. Il n'en coûte pas 50 écus par an. Les vivres sont bons. On y est proprement et modeste-

20. G. Leclerc, *la Maison des champs du collège Louis le Grand* (Paris, 1886, in-8°), p. 12 et note.

ment. Il se fait lecture pendant le repas, des prières et des conférences à certains jours de la semaine »[21]. En 1680, Witasse établit ces prêtres dans les fossés de l'Estrapade et en 1702 au carrefour du Puits de l'Ermite. La communauté se fixa plus tard au faubourg de Vaugirard, dans des locaux acquis en 1823 par les Sœurs Blanches, puis par les Pères Jésuites qui y installèrent un collège secondaire. Les bâtiments sont aujourd'hui occupés par les services de la main-d'œuvre étrangère du ministère du Travail.

La nomination des pensionnaires qui paraissait être confiée à la Faculté de théologie, fut à la demande du syndic Romigny attribuée à l'archevêque de Paris (17 juin 1733)[21*] et enlevée aux amis des Jansénistes.

En 1786, la communauté de Saint-François de Sales jouissait de 41 816 livres 39 sols 6 deniers de revenus : des rentes foncières, 3 000 livres de gratifications accordées par le diocèse, la portion congrue payée par la paroisse à laquelle était attaché le prêtre admis dans la fondation, des dons. On comptait alors 19 ecclésiastiques pensionnaires et 18 externes[22].

Au diocèse de Pamiers, Mgr Caulet avait transformé la maison bénédictine de Sabart en un établissement destiné à recevoir les prêtres invalides du diocèse[22*].

Seules, des recherches faites dans le cadre diocésain permettraient de savoir si les appelants ont eu quelque part à des fondations analogues.

Les idées richéristes depuis 1801 et le blanchardisme. — Dans notre livre, nous avons montré qu'après la crise des billets de confession, les idées presbytériennes furent adoptées par des ecclésiastiques qui se préoccupaient assez peu des cinq propositions de Jansénius ou de la morale rigoriste. Elles inspirèrent les cahiers de doléances de 1789, puis certaines des dispositions incorporées dans la Constitution civile, plus encore les décrets des deux conciles nationaux de l'Église « constitutionnelle »[23]. Mais par réaction contre les désordres de la Révolution, contre les prétentions presbytériennes du concile de Pistoie condamnées par la bulle *Auctorem fidei*, la situation du bas clergé, compromise par les articles

21. Bibl. nat., fonds fr., ms. 13802 : *Nouvelles à la main*, an. 1675, p. 10.
21*. *Nouvelles ecclésiastiques*, ann. 1733, p. 159.
22. G. Le Clercq, *la Maison des champs*, p. 22.
22* *Nouv. eccl.*, ann. 1781, p. 186.
23. E. Préclin, *les Jansénistes*, p. 529-532 et surtout Jovy, *les Conciles nationaux de l'Église constitutionnelle en 1797 et 1801* (Paris, 1898).

organiques, fut aggravée par la pratique du XIXe siècle. Par réaction contre le richérisme janséniste coupable d'avoir voulu élever les curés à la dignité de prélats inférieurs, indépendants dans leur situation matérielle, ordinaires dans leurs roisses, toujours inamovibles, les articles 31 et 60 des articles organiques firent des neuf dixièmes d'entre eux des desservants, simples délégués amovibles et révocables à volonté. Ils durent vivre chichement d'abord de leur pension, puis de 500 francs et de 750 francs avant 60 ans, de 900 francs de 60 à 70 ans, de 1 000 francs après 70 ans[24]. Sans doute, certains souverains pontifes, certains évêques ont pu regretter cette situation diminuée[25]. Elle a néanmoins persisté par la volonté des gouvernements, et parce qu'elle a permis aux autorités ecclésiastiques de se rapprocher des conditions des premiers siècles, alors que l'évêque était le seul pasteur ordinaire[26], enfin parce que prendre la défense des droits du bas clergé, c'était dès lors se rendre suspect de Jansénisme ou de philosophisme.

Pourtant, les idées démocratiques liées au Jansénisme, n'ont pas été sans dérouler leurs conséquences chez les hétérodoxes et les orthodoxes.

Dans son livre *le Blanchardisme*, le P. Dechêne[27] a bien remarqué qu'au XVIIIe siècle « bien des prêtres avaient, par leur indépendance ou leurs missions politiques préparé le terrain pour la Petite Église. Un vent de presbytérianisme avait doucement caressé, avant 1789, les pasteurs du second ordre »[28]. Mais il n'a pas compris que les idées de l'abbé Blanchard — la distinction entre les pouvoirs d'ordre et de juridiction, la négation même de la distinction des territoires — procèdent du richérisme du XVIIIe siècle[29]. Il serait intéressant de rechercher s'il en est de même pour les doctrinaires de la petite Église et de l'Église française de l'abbé Châtel. A cet égard, la profession de foi des prêtres de l'Église fran-

24. D. Affre, *Traité de l'administration temporelle des paroisses* (Paris, 1829, in-8°), p. 256 et aussi p. 260. Voir aussi le décret du 17 novembre 1811.

25. Voir C. et A. Allignol frères, *De l'état actuel du clergé en France et en particulier des curés ruraux appelés desservans* (Paris, 1839, in-8°). Ils mentionnent les protestations du pape du 28 juillet 1817 (p. 123), des évêques en 1819, p. 134, note 1 (la lettre est analysée aux pages 144-153).

26. Voir, par exemple, A. Dufourcq, *Histoire ancienne de l'Église*, t. IV, p. 171.

27. Paris [1932], in-12 de 227 pages.

28. Abel Dechêne, *le Blanchardisme* (Paris, 1932), p. 26.

29. Abel Dechêne, *le Blanchardisme*, p. 94.

çaise de Clichy est assez caractéristique: « Nous reconnaissons aux prêtres qui ont reçu le caractère sacré par la succession apostolique le pouvoir de conférer à leur tour le sacerdoce et la confirmation lorsqu'ils se trouvent réunis au nombre de trois suivant cette parole de J. C. : « En quelque lieu que vous « vous trouviez deux ou trois assemblés en mon nom, je m'y « trouve au milieu de vous. » Ils font élire les curés par leurs paroissiens[30].

Ces idées démocratiques ne sont pas l'apanage des prêtres schismatiques de la Petite Église, de l'Église française, de l'Église constitutionnelle de France de l'abbé Mérigot. Tout naturellement, les prêtres favorables au Jansénisme et nonobstant les condamnations de la bulle *Auctorem fidei* restent fidèles aux idées presbytériennes de Maultrot et de Jabineau. Pour en voir la survivance, il est nécessaire d'étudier les périodiques successeurs des *Nouvelles ecclésiastiques:* les *Annales de la religion,* la *Chronique religieuse,* la *Revue ecclésiastique,* l'*Observateur catholique.* A la Chambre des Pairs de la Restauration, J. Denis Lanjuinais déclara dans un discours en 1821: « Le despotisme épiscopal, porté à son comble, s'exerce avec d'autant moins de retenue que la majeure partie des curés, jadis inamovibles, ont été transformés en succursalistes ou desservans qu'on peut déplacer à volonté[31]. » La même année, l'Oratorien Tabaraud[32], reprenant les conclusions de ses ouvrages du XVIIIe siècle, écrit : *De l'inamovibilité des pasteurs du second ordre*[33]. Dans quelques *Observations sur le nouveau catéchisme de Meaux*[34] que nous possédons en manuscrit, il dénonce les usurpateurs des papes qui « ne se sont emparés insensiblement » de l'institution des évêques « qu'à la faveur des troubles et de l'ignorance du Moyen Age; on ne peut également disconvenir que les métropolitains peuvent être réintégrés dans leur ancienne prérogative »[35].

Ce sont les mêmes principes qui inspirent Bordas-Demoulin et Huet, gallicans, adversaires de l'infaillibilité, auteurs en commun d'*Essais sur la Réforme catholique*[36], alors que Bordas-Demoulin seul avait en 1855 écrit *les Pouvoirs constitu-*

30. *Le Bon Pasteur, Journal de l'Église française* (Bibl. nat., Lc 347, 1833, n° 4 (20 janvier 1833), p. 4 et 14 avril 1833, p. 4).
31. *Chronique religieuse,* t. VI (1821), p. 478.
32. E. Préclin, *les Jansénistes,* p. 521.
33. Paris, 1821, in-8°. Voir *Chronique religieuse,* t. VI, p. 543.
34. 12 pages in-8°.
35. Manuscrit cité, p. 5.
36. Paris, 1856, in-12.

tifs de l'Église[37]. Les auteurs adoptent les idées « du savant et intrépide gallican Richer »[38], au sens le plus large du mot. Car ils reprochent à Nicolas le Gros, à Gabriel Nicolas Maultrot de distinguer entre une « infaillibilité passive qui appartient à tous les fidèles et une infaillibilité active réservée aux pasteurs »[39] . « Maultrot et les autres qui ont pris en main la cause des opprimés dans l'Église démontrent mieux le pouvoir des prêtres que celui des laïques »[40]. « C'est en se contredisant que Maultrot et les autres frustrent les laïques de leurs droits véritables, on vient de le voir, de même c'est en se contredisant qu'ils les gratifient de ceux qu'ils leur laissent[41]. » A Dupin et aux gallicans parlementaires, Bordas-Demoulin reproche d'oublier que « la république chrétienne n'admet pas de citoyens passifs : c'est, selon le mot de Bossuet, un peuple de rois et selon l'apôtre un peuple de prêtres-rois »[42]. Huet et Bordas-Demoulin croient que « le peuple ne participe pas au seul pouvoir exécutif mais à tous les pouvoirs »[43]. Le laïque baptise en cas de nécessité[44]. Les laïques, comme les disciples et les apôtres, ont collectivement annoncé aux fidèles d'Antioche le choix de Jude et de Silas[45]. Ils ont longtemps pris part à l'élection des pasteurs[46]. Ils peuvent même, tout comme les prêtres, assister aux conciles. « Toutefois, il est vrai en un sens, que les simples fidèles n'ont aucun droit dans les conciles, ni les prêtres non plus. Leurs voix, n'étant pas du même ordre, celles des laïques et des prêtres ne peuvent se compter avec les voix des évêques, ni la voix des laïques avec celles des prêtres. Lorsqu'ils s'assemblent tous, ils forment réellement trois conciles ... c'est dans leur accord que réside l'infaillibilité[47]. » Intéressante et hardie, cette vue de Bordas-Demoulin, d'ailleurs pas assez précise, propose à l'Église comme modèle d'organisation, celle de la diète du Saint Empire romain germanique d'avant 1806. On voit assez pourquoi. Par la difficulté d'arriver à la véritable unanimité, il serait impossible à l'Église de définir de nouveaux dogmes ou de condamner l'erreur.

37. Paris, 1855, in-12.
38. *Essais sur la Réforme catholique*, p. 217.
39. *Les Pouvoirs constitutifs*, p. 194.
40. *Les Pouvoirs constitutifs*, p. 197 et 243.
41. *Les Pouvoirs constitutifs*, p. 247.
42. *Essais*, p. 142.
43. *Essais*, p. 143.
44. *Essais*, p. 69.
45. *Essais*, p. 79.
46. *Essais*, p. 26.
47. *Essais*, p. 85.

Ainsi, vers 1850, la postérité idéologique des richéristes jansénistes n'est point éteinte. Elle est même représentée par les tendances opposées qui s'étaient fait jour au XVIIIe siècle. Les uns, fils spirituels de Maultrot : Tabaraud, Prompsault[48] insistent sur les prérogatives du bas clergé; les autres : Huet, Bordas-Demoulin, Agier[49] perpétuent le laïcisme.

Dans les rangs mêmes du clergé orthodoxe, les idées démocratiques n'ont pas été sans exercer quelque influence, malgré leurs cautions d'orthodoxie douteuse. C'est que le second ordre vit plus pauvrement au XIXe siècle qu'au XVIIIe : les 750 livres que reçoit un desservant valent moins que les 700 livres attribuées en 1786. Privé de l'inamovibilité, exposé à l'interdit arbitraire, il est plus étroitement soumis à l'évêque qu'à l'époque où les collateurs laïques nommaient aux bénéfices. Aussi, les esprits indépendants et les mécontents n'hésitèrent-ils pas à puiser dans l'arsenal des textes presbytériens. Sans doute l'abbé Denis Affre, le futur archevêque de Paris, manifestait-il à l'égard du clergé du second ordre une certaine bienveillance théorique dans son *Traité de l'administration temporelle des paroisses*[50]. Mais comme il se bornait à donner les textes canoniques qui avaient force de loi, les prêtres résolus à plaider devaient chercher ailleurs.

En 1839, les frères C. et A. Allignol, écrivent un livre intitulé : *De l'état actuel du clergé de France et en particulier des curés ruraux appelés desservans*[51]. Si les deux auteurs se gardent bien de citer les sources suspectes que sont Maultrot, Jabineau et Tabaraud, ils en utilisent les exemples et les conclusions. Ils trouvent les premiers dans l'antiquité la plus reculée : « Le synode d'Auxerre étant en France le seul synode ancien dont les actes nous aient été conservés il faut juger des autres par celui-ci[52]. » Or ne montre-t-il pas que, de même que les prêtres eurent voix délibérative au concile de Jérusalem, « les abbés et curés avaient droit de suffrage dans les synodes »[53]. Ils regrettent les décisions, hostiles au second ordre du concile de Trente, et prouvent qu'à

48. Voir de cet auteur le *Dictionnaire de droit et de jurisprudence civile et ecclésiastique* (1849), *Du siège du pouvoir ecclésiastique dans l'Église* (1855), *Recueil général des actes relatifs aux affaires ecclésiastiques de France* (1856).

49. Voir *les Pouvoirs constitutifs*, p. 259. Une étude de la personnalité et des œuvres de Pierre Jean Agier (1748-1823) ne serait pas sans intérêt.

50. Paris, 1829, in-8°.

51. Paris, 1839, in-8°.

52. *De l'état actuel*, p. 21.

53. *De l'état actuel*, p. 24-25.

deux reprises, Louis XIV imposa aux évêques l'inamovibilité des curés d'annexes : des futurs desservants[54]. Seuls les articles 31 et 60 des articles organiques ont établi l'amovibilité des prêtres à charge d'âmes qui ne sont pas curés de cantons[55]. S'appuyant sur la condamnation faite au consistoire du 28 juillet 1817 par le pape Pie VII, des articles organiques, condamnation reprise par les évêques français en 1819[58], les frères Allignol demandent aux desservants de réclamer par la presse et le droit de pétition le retour à l'ancien régime de l'inamovibilité »[57], aux prélats d'abandonner les droits arbitraires à eux attribués. Ce livre modéré, qui visait à gagner les évêques, fut le signal d'un mouvement d'une certaine ampleur, comme le montre le *Recueil de pièces et de documents sur l'inamovibilité des desservans, sur d'autres points de discipline et de droit canonique et sur les études cléricales* (1842). Les auteurs dont les œuvres sont analysées : l'abbé P. (*Des succursales et des desservans*)[58], Ballaud d'Epinal[59], l'abbé Grand-Ami desservant d'Autheny (Ardennes)[60], l'auteur de l'*Inamovibilité des curés selon le véritable esprit de l'Église*[61], Gonot desservant de l'Ardèche[62], Antoine Désiré Droz curé de Moissey[63], trois prêtres qui ont composé *De l'interdit sacerdotal*[64], l'abbé Germain desservant de Roville aux Chênes (diocèse de Saint-Dié)[65] se placent, pour revendiquer l'inamovibilité, sur le plan purement technique des faits. Seul l'abbé Grand-Ami mentionne la glorieuse succession des 72 disciples[66] ; l'abbé Germain fait l'éloge de Maultrot[67]. Mais l'abbé Gonot écrit : « Le régime d'arbitraire qui pèse sur lui fait du curé des campagnes un vrai ilote. Il a perdu son nom et ses droits, il n'a plus de juge ni de tribunaux; il est révocable et punissa-

54. En 1657 (*De l'état actuel*, p. 70); en 1697 (p. 72-73). Il ignore l'exemple analogue et significatif du Canada. Cf. Cl. de Bonnault, dans le *Bulletin des recherches historiques* (Levis, novembre 1934), p. 649-650, où Louis XIV, défendit, d'ailleurs en vain, la cause du second ordre. Quel parti un janséniste n'eût-il pas tiré de ce fait : Louis XIV plus libéral que Napoléon Ier et Louis XVIII !

55. *De l'état actuel*, p. 106 et suiv., surtout 109, 115, 118, 119.

56. *De l'état actuel*, p. 134, note 1.

57. *De l'état actuel*, p. 317-318.

58. *Recueil*, p. 12.

59. *Recueil*, p. 73-76, n° VII.

60. *Recueil*, p. 87-98, n° VIII.

61. *Recueil*, p. 136-137.

62. *Recueil*, p. 238.

63. *Recueil*, n° XVII.

64. *Recueil*, n° XIV.

65. *Recueil*, p. 81-101, n° XI.

66. *Recueil*, p. 88, n° VIII.

67. *Recueil*, p. 349, n° XI.

ble selon le bon plaisir de son évêque et de chacun de ses grands vicaires[68]. »

Les quelques exemples qui précèdent donnent l'idée que les champions du bas clergé ont pu s'inspirer des exemples et des arguments chers aux Jansénistes du XVIIIe siècle. Ils ont pris la précaution de ne pas se solidariser avec eux. C'est cette prudence, assez générale[69], qui explique que les champions des évêques — en particulier l'abbé Richaudeau, *De l'ancienne et de la nouvelle discipline de l'Église de France* (vers 1840), et Th. Pierret, *De l'amovibilité des curés desservans selon le droit : lettre à un succursaliste*[69*] — ne se sont pas opposés, en principe, à des améliorations au sort des desservants. Deux raisons allaient rendre vaines ces bonnes intentions.

Les gouvernements successifs de la Monarchie de Juillet (Cour des Pairs), de la Seconde République (Assemblée Constituante)[70], de la Troisième République (Jules Simon)[71] n'ont pas procuré au bas clergé le rétablissement de l'inamovibilité que Pie IX et plus tard des prélats comme Mgr Latty auraient accepté[72]. Par ailleurs, l'acceptation de la bulle *Auctorem fidei*, le rejet par les prêtres français des postulats gallicans et richéristes, a marqué l'abandon d'un statut de droit divin pour le second ordre, qui, dès lors, a dû se borner à solliciter des garanties que, dans une société, les supérieurs accordent à leurs subordonnés.

Il est souhaitable que des études faites dans le cadre diocésain permettent de définir les survivances jansénistes et richéristes, discernables sans doute sous la Restauration après la démission des anciens prélats constitutionnels, lors de la révocation des anciens curés ou vicaires jureurs, plus tard vers 1834-1835, particulièrement dans les diocèses de l'Est de la France, et de rechercher si les documents justifient notre hypothèse sur les causes du déclin des idées démocratiques dans le bas clergé.

68. *Recueil*, p. 239, n° XI.

69. Même dans la *Réhabilitation du desservant de Dagomer, curé de Villers-en-Vexin* (Les Andelys, 1863, in-8°) et dans les *Lettres à S. S. Léon XIII*, de Joseph Olive, curé de Mas Blanc (nous n'avons vu que la seconde, qui était datée de 1881).

69*. Paris, s. d., in-8°.

70. Perret, *l'Amovibilité*, p. 46.

71. A plusieurs reprises il voulut augmenter, dans les cantons, le nombre des prêtres inamovibles.

72. Mgr Latty, *Considérations sur l'état présent de l'Église de France* (Paris, 1906, in-8°), p. 101.

II. — LA LITURGIE.

Les rites. — Comme l'a montré M. l'abbé Dedieu, comme nous l'avons nous-même exposé dans notre ouvrage[73], le presbytérianisme et le laïcisme ont en partie inspiré la liturgie et l'ordre des cérémonies suivies par les prêtres jansénistes. Nous croyons toujours que trois causes expliquent la floraison de ces rites singuliers : « L'admiration érudite de l'antiquité liturgique née à la suite des travaux des Bénédictins, conforme aux préoccupations des savants du XVIIe siècle et à celle des Jansénistes qui souhaitent la restauration des institutions de l'Église primitive, explique plusieurs innovations. La doctrine janséniste qui élève très haut le fidèle régénéré et couronné de la grâce suffit à expliquer le vocabulaire imagé : prêtre par la foi[74]. » Mais ce sont les principes du laïcisme qui justifient le silence du célébrant au moment où les assistants chantent à haute voix le Gloria, le graduel et le Sanctus, l'amen d'approbation prononcé avant le Pater.

Les rites curieux n'ont pas, comme nous l'avons indiqué, commencé au XVIIIe siècle. *Les Nouvelles ecclésiastiques à la main* pour l'année 1690 mentionnent les cérémonies suivantes à Saint-Jacques du Haut-Pas, la paroisse de Saint-Cyran et des amis de Port-Royal : « Le Jeudi saint avant les ténèbres, et après le lavement des pieds, comme en plusieurs cathédrales et monastères, les prêtres de plus, mangent un petit morceau de pain et boivent un petit coup de vin pendant qu'un lecteur lit au milieu du chœur le sermon que N. S. J. C. fit après la Cène[75]... Quand on célèbre les offices divins le peuple fait à sa manière les mêmes salutations que les prêtres, comme cela s'est pratiqué et dure encore dans les diocèses d'Alet, de Pamiers et autres églises et paroisses bien réglées et bien instruites[76]... Le canon de la messe tout haut à voix intelligible de tout (*sic*), le peuple étant certain que ce qui a fait autrefois la différence de ce qui se dit tout haut et de ce qui se dit tout bas, n'a été que ce qui se chantait et ce qui ne se chantait pas, mais se prononçait intelligiblement à l'autel. » A la communion « chacun répond selon l'usage ancien en recevant le corps de Jésus-Christ; immédiatement après que le pasteur

73. *Les Jansénistes*, p. 179-197.
74. *Les Jansénistes*, p. 196. Voir à ce point de vue, dans l'œuvre de Grancolas, quelques usages particuliers de l'Église d'Auxerre.
75. Bibl. nat., fonds fr., ms. 13803, folio 336, p. 671.
76. Bibl. nat., fonds fr., ms. 13803, folio 336, p. 672.

a prononcé ces paroles : *Corpus Domini Jesu Christi*, le peuple dit : *Amen*[77]. »

A la même époque, dans certaines paroisses, « on récite l'Evangile entier en français avant de l'expliquer au peuple, et à Paris pendant la lecture le clergé et le peuple reste (*sic*) debout, ce qui devrait s'observer partout[78].» Cette pratique, alors jugés subversive,[79] est devenue générale aujourd'hui.

Nul doute qu'un dépouillement minutieux des documents des diocèses de Paris, Alet, Pamiers, Auxerre, Troyes, Orléans, Sens, Langres, Blois et quelques autres (Insinuations ecclésiastiques, Procès-verbaux de visite), ainsi que des correspondances échangées dans les couvents[80], ne fournissent d'autres exemples caractéristiques. Même les périodiques du XVIIIe siècle peuvent — c'est le cas pour le diocèse d'Auxerre — permettre de trouver des cérémonies curieuses, introuvables dans les autres textes[81].

Les ouvrages liturgiques. — Les pratiques liturgiques, singulières et spontanées, ne sont pourtant qu'un des aspects de la question. Pour se faire une idée complète de l'influence des idées démocratiques sur ce point, il convient d'étudier les bréviaires, les missels et les livres de piété. Pour les premiers (rituels de Sens et d'Auxerre, missel de Troyes), notre livre a donné une idée générale élémentaire, qui devrait être complétée par quelques développements de l'abbé Bremond[82]. Un examen détaillé des livres liturgiques de Paris, dont on s'est inspiré dans trente ou quarante diocèses[83], permettrait de dégager les diverses influences qui expliquent le choix des rubriques. Mais il serait non moins utile de rechercher quels furent les instruments de ces modifications et si certains éru-

77. Bibl. nat., fonds fr., ms. 13803, folio 337, p. 673.

78. Bibl. nat., fonds fr., ms. 23502, folio 163 (octobre 1692).

79. Sur ce point voir H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux*, t. X : *la Prière et les prières de l'Ancien Régime*, chap. II.

80. Le ms. de la Bibl. nat., fonds fr. 13803, folio 18, p. 103, donne des détails sur les cérémonies chez les Carmélites du faubourg Saint-Jacques vers 1745. Voir Ed. Préclin, *les Jansénistes*, p. 194, note 91.

81. Voir pour le rôle du diacre (qui, aux messes d'Auxerre, représente le peuple) *Journal de Verdun*, ann. 1769, t. II, p. 456, et pour la nécessité de l'*Amen* du peuple après l'*Orate fratres* : *Journal de Verdun*, ann. 1773, t. I, p. 274. Citons aussi les *Mémoires et documents des Archives du ministère des Affaires étrangères*, et les précieux volumes de la *Collection Languet*.

82. H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux*, t. IX, p. 176, note 1. — Table du *Journal de Verdun*, t. VI, p. 299.

83. E. Préclin, *les Jansénistes*, p. 186. Voir aux Archives nationales: *la Consultation de Piales*, G8 2732, p. 589. Une étude exacte de l'introduction de la liturgie parisienne dans ces diocèses serait le point de départ nécessaire.

dits jansénistes n'y eurent pas quelque part comme à Paris. La liturgie de Lyon adoptée par Mgr de Montazet après 1760, qui paraît avoir donné dans les nouveautés du temps, nous a échappé. Elle serait cependant intéressante à examiner, pour elle-même d'abord, ensuite à cause des réactions qu'elle provoqua dans les rangs du Chapitre[84], puis du clergé.

Il y a beaucoup plus à faire pour déceler la trace des idées laïcistes dans les nombreux livres de piété, aujourd'hui oubliés qui parurent aux XVIIe et XVIIIe siècles. Feu l'abbé H. Bremond a montré tout à la fois combien ils sont variés et combien leur commentaire est difficile. Le paragraphe que dans notre ouvrage nous avons consacré à ce sujet est insuffisant[85].

III. — LA PRATIQUE RELIGIEUSE.

Plus encore que sur l'ordre des cérémonies, où elles ont contribué, en dépit de quelques exagérations, à associer plus étroitement les fidèles à la célébration des mystères, les influences jansénistes paraissent avoir pesé sur la pratique religieuse. Ici, la question, assez complexe, ne paraît avoir jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble.

Le recours aux sacrements. — La pratique de l'absolution différée, de plus en plus généralisée dans les paroisses jansénistes, a certainement éloigné les fidèles des sacrements de pénitence et d'eucharistie, singulièrement diminué le nombre des communiants dans certaines parties des diocèses de Sens, d'Auxerre, d'Orléans, de Troyes, de Langres et de quelques autres. Peut-être une monographie de certains villages caractéristiques de ces diocèses permettrait-elle de vérifier l'hypothèse vraisemblable que le rigorisme a, dans l'ensemble, éloigné la masse des fidèles de la pratique chrétienne. Cet éloignement peut en effet assez bien s'expliquer : les paysans et les paysannes, les ouvriers des villes, éloignés du culte de la Vierge et du culte des saints, repoussés des sacrements par l'absolution différée, devaient perdre tout contact réel avec une religion abstraite et sèche qu'ils comprenaient mal ou dont ils ne sentaient plus la transcendance. Et cela d'autant plus que certains prêtres jansénistes décourageaient les vo-

84. Voir *le Journal de Bouillon*, 1776, supplément de mars, p. 68-73; *le Réquisitoire de M. Séguier au Parlement de Paris contre les motifs de ne point admettre la nouvelle liturgie de l'archevêque de Lyon* (s. d., in-12). La liturgie fut acceptée par le Chapitre le 13 novembre 1776.

85. E. Préclin, *les Jansénistes*, p. 190-192.

cations communes à la prêtrise par l'étendue de leurs scrupules, qu'ils répugnaient à porter la soutane ou le surplis, souvent à dire la messe. Fréquemment, ils étaient en délicatesse, à moins que ce fût en procès avec leur évêque diocésain[86] qui ne venait pas volontiers dans leur paroisse procéder à la visite canonique ou administrer la confirmation.

Sans compter que, dans maints diocèses, comme Paris, Troyes, Orléans, Blois, les scandales des convulsions contribuèrent vraisemblablement à déconsidérer tout à la fois, l'idée du miracle, le jansénisme et la religion elle-même.

Difficultés d'étudier le sujet au point de vue local. — Pour infirmer ou confirmer ces vues d'ensemble, l'indispensable examen des documents s'avère particulièrement difficile. Les monographies paroissiales nécessaires pour mener à bien cette étude sont particulièrement difficiles à écrire, faute de documents. On compte les diocèses où des statistiques fournissent des indications sur le nombre des communions, des confirmations à cette époque. Seul le dépouillement minutieux des procès-verbaux de visite et des registres des insinuations ecclésiastiques peuvent donner une idée de l'intensité de la pratique religieuse, à l'arrivée et à la mort ou lors de la translation d'un pasteur janséniste, surtout quand son action fut prolongée par un ecclésiastique de même tendance.

Il semble que ce travail pourra être aisément fait pour les diocèses voisins de Paris, en particulier pour ceux de Chartres et d'Orléans, puisque les manuscrits utilisables don-

86. Sous Mgr Languet de Gergy à Sens, sous NN. SS. Caritat de Condorcet et Champion de Cicé à Auxerre, sous NN. SS. Poncet de la Rivière et de Barral à Troyes, sous Mgr de Fleuriau et ses successeurs à Orléans.

87. On peut citer, à titre de renseignement, les manuscrits suivants : Bibl. mun. d'Auch, ms. 72-74 : Mémoires historiques de l'abbé Louis Daignan du Sendat (Histoire ecclésiastique en deux parties); ms. 80 : Lettre de l'archevêque du Montillet au sujet du relâchement de la discipline ecclésiastique dans son diocèse d'Auch. — Bibl. mun. de Semur, ms. 108: Abrégé chronologique du château et bourg d'Epoisses (centre janséniste) [1000-1773], 48 pages. — Bibl. mun. d'Orléans, ms. 494 : Pouillé du diocèse de Chartres rédigé par Dugué, curé de Saint-Médard de Châteaudun, 365 pages; ms. 919 : Lettres historiques et ecclésiastiques du diocèse d'Orléans, Paris et autres diocèses (15 janvier 1761-3 juillet 1770), XVIIIe siècle, 335 pages; ms. 553-554 : Recueils de pièces concernant les différentes paroisses de l'ancien diocèse par Polluche (307 et 284 pages, XVIIIe siècle); ms. 556 : Pièces et documents concernant l'histoire ecclésiastique de l'Orléanais par Pluche et Hubert, XVIIIe siècle, 562 pages ; ms. 574 : Notices alphabétiques sur 370 paroisses du diocèse

nent de nombreux renseignements pour toute la période comprise entre 1715 et la Révolution. Pour que les recherches présentent un caractère démonstratif, il serait utile de choisir deux paroisses, situées si possible dans la même région, de même structure sociale et économique, l'une ayant complètement échappé à l'emprise janséniste, l'autre au contraire ayant été gagnée en profondeur. Il nous paraît que serait particulièrement caractéristique, l'étude de ces communautés de l'est du diocèse de Blois, du diocèse d'Orléans, du diocèse de Langres, des environs de Vitry-le-François où, à certains moments tous étaient favorables au Jansénisme : du seigneur au laboureur en passant par le curé et les prêtres. Les paroisses du diocèse d'Auxerre mettraient peut-être davantage en relief le rôle de la bourgeoisie, de l'élite locale. Ces recherches permettraient, en une certaine mesure, de vérifier l'hypothèse qui attribue au Jansénisme une part importante dans les progrès de l'irréligion dans les diocèses actuellement fort déchristianisés de Langres, Châlons, Troyes, Sens, Auxerre, Orléans, Blois.

D'autres fois, au contraire, la doctrine janséniste paraît avoir exercé une influence différente, particulièrement à Paris et dans le Forez, peut-être à Reims. Dans la capitale, les catéchismes fondés par les prêtres amis de Port-Royal, à Saint-Gervais, dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, ont contribué à maintenir la ferveur religieuse et la paix publique. A ce point de vue, une étude de la paroisse Sainte-Marguerite sous le curé Goy serait très caractéristique[88]. Il paraît en être de même dans les paroisses montagnardes de l'archidiocèse de Lyon, où la ferveur paraît s'être transmise sans interruption depuis le XVIIIe siècle : à la fois

d'Orléans, recueillies et disposées par l'abbé Pataud, XIXe s., 187 ff.; ms. 578 : Journal de M. Fr. Raby, prêtre curé de Saint-Martin de Vannes, 1748, 164 ff. — Bibl. mun. de Chartres, ms. 1078 : Statistique de l'ancien diocèse de Chartres. Catalogue alphabétique des paroisses, XVIIIe s., 2 volumes, 342 et 374 feuillets. — Bibl. mun. de Lyon, ms. 1593 : Noms de Grenoble, ms. 1560 : Mémoires et états statistiques concernant les affaires du clergé du diocèse de Grenoble sous l'épiscopat de J. de Caulet, XVIIIe siècle. — Bibl. mun. de Reims, ms. 1752 : Procès-verbal des visites des églises du grand archidiaconé de Reims, 1673-1675, 375 pages. — Bibl. mun. de Beauvais, ms. 17-18 : Recueil de pièces et notes de plusieurs événements concernant l'épiscopat de Mgr E. R. Potier, par l'abbé Valin, XVIIIe s., 516, 620 ff. — Bibl. mun. de Bayeux, ms. 70-92 : Registres d'état religieux des paroisses (1668-1671).

88. Voir *Nouv. eccl.*, ann. 1738, p. 61; ann. 1786, p. 49; A. GAZIER, *les Écoles de charité.*

chez les prêtres orthodoxes comme le saint curé d'Ars et les Jansénistes comme Jacquemont[89].

Ce paradoxe du Jansénisme qui paraît ici précipiter les progrès de l'irréligion alors qu'il les retarde ailleurs, montre la complexité de problèmes, qui cessant de présenter un caractère uniquement religieux revêtent un aspect de plus en plus social et géographique.

IV. — L'ENSEIGNEMENT JANSÉNISTE.

Les réactions différentes semblent dues à la nature différente des milieux et à l'inégale efficacité de la doctrine. Les bourgeois et robins d'Auxerre ou de Sens, les cultivateurs et les artisans de l'Orléanais ne réagissent pas de la même manière. Les paysans de l'Auxerrois et des environs de Provins, dépourvus de formation religieuse profonde, furent moins fidèles que les laïques formés par des maîtres quesnellistes suivant des méthodes jansénistes.

Trois questions principales essentielles paraissent se poser. Quels établissements d'enseignement eurent un caractère suspect ? Quelles méthodes y furent suivies ? Quelle fut leur influence ?

Les écoles jansénistes. — Chacun sait que les petites écoles de Port-Royal, si intéressantes, ne furent que les premières et les plus célèbres des écoles jansénistes[90]. Il serait profitable d'en dresser une carte. Mais la tâche, singulièrement difficile ne pourrait être menée à bien qu'après des recherches faites avec beaucoup de précision dans le cadre diocésain. Les principales paraissent s'être développées à Paris. C'est ainsi que les écoles gratuites de la rue de Lappe « au faubourg Saint-Antoine ... ont instruit, catéchisé, parfois même habillé et nourri les enfants de ce faubourg de 1713 à 1793 »[91]. Sur la

89. E. Jacquemont, *Une âme de janséniste* [F. Jacquemont] (Lyon, 1914, in-8°).

90. Voir le livre élémentaire de G. Compayré, *Histoire de la pédagogie* (Paris, s. d., in-12), p. 124 à 133; A. Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. I, p. 76-78. Voir aussi un article de A. Gazier dans la *Revue internationale de l'enseignement* (1907) et André Hallays, *le Pèlerinage de Port-Royal* (Paris, 1923, in-12), p. 158 et suivantes.

91. A. Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste*, t. II, p. 131; *les Écoles de charité du faubourg Saint-Antoine*, dans la *Revue internationale de l'enseignement* (1906).

paroisse Sainte-Marguerite, le curé Goy fonda dix-sept écoles de charité, très actives, de garçons et de filles[92]. A celles-ci les sœurs jansénistes de Sainte-Agathe et de Sainte-Marthe dispensaient l'enseignement élémentaire[93]. Fermées sous la Révolution, ces écoles se rouvrirent sur les paroisses Saint-Jacques et Saint-Leu[94], et dans la banlieue à Saint-Lambert et à Villiers-le-Bel[95]. On en trouverait encore à Reims (Filles du Saint-Enfant-Jésus), à Noyon au XVIIIe siècle, à Troyes, Auxerre, dans la région d'Orléans (Orléans, Pithiviers, Meung, Étampes), dans le Lyonnais, à Toulouse et ailleurs.

Ces écoles appartiennent à plusieurs types :

1° Certaines sont de simples écoles de charité, gratuites, donc ouvertes aux enfants pauvres et infirmes comme les dix-sept écoles de Sainte-Marguerite inspectées par Sébastien Goury[95*] et celle qu'ouvrit à Auxerre Barthélemy Bernard[95**]. La plus caractéristique fut créée par l'abbé de l'Épée au bénéfice des sourds-muets (*Nouv. eccl.*, ann. 1790, p. 77 et 128; *Chronique religieuse*, t. III, ann. 1819, p. 317).

2° Nombreux furent les établissements qui donnaient l'enseignement primaire élémentaire aux enfants des deux sexes: ceux de la rue de Lappe et de Reims cités plus haut, de Charay-en-Beauce avec Paul Balingaud[95***], de Cumières avec Anne Huart (*Nouv. eccl.*, ann. 1733, p. 146), de Toulon avec le diacre Vessias[95****], de Saint-Marceau d'Orléans sous les demoiselles Cahouet (*Nouvelles ecclésiastiques*, ann. 1754, p. 62).

Celles de Paris, où furent élevés, d'après M. Gazier, 20 000 futurs pères de famille, respectueux de la loi, étaient complétées par une sorte d'École normale.

3° Ce que nos contemporains appellent l'enseignement du second degré fut dispensé aux jeunes filles dans maints établissements, parmi lesquels se distinguent le pensionnat de la demoiselle Hoschedé dans le carré Sainte-Geneviève à Paris (*Nouv. eccl.*, ann. 1744, p. 15); à Toulouse, l'institut des Filles de l'enfance au XVIIe siècle, le pensionnat des demoiselles

92. *Nouv. eccl.*, 1738, p. 61. Sur la paroisse Saint-Médard et l'école de Félix Rolland, *Nouv. eccl.*, ann. 1735, p. 176.
93. A. Gazier, *Histoire du mouvement janséniste*, t. II, p. 132.
94. A. Hallays, *le Pèlerinage de Port-Royal*, p. 208.
95. Bibl. de l'Arsenal, ms. 4986, folio 133 (17 juin 1785).
95*. *Nouv. eccl.*, ann. 1730, p. 278; ann. 1731, p. 84.
95**. *Nouv. eccl.*, ann. 1732, p. 138-140.
95***. *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, ann. 1742, p. 210.
95****. *Suppl. aux Nouvelles ecclésiastiques*, ann. 1742, p. 152.

de Fourquevaux au XVIIIe. L'école de Prouille aurait été une des meilleures du parti[96].

Pour les jeunes gens, il serait prématuré d'énumérer avec quelque exactitude les collèges jansénisants : ceux d'Agde (*Suppl. aux Nouv. eccl.*, ann. 1744, p. 70), de Calais (*Suppl. aux Nouv. eccl.*, ann. 1745, p. 43), certains confiés à l'Oratoire (Nantes), aux Doctrinaires (Villefranche-de-Rouergue vers 1740 et Gap). Mais les précisions les plus élémentaires font défaut.

4° Il en est de même pour les séminaires : petits séminaires de Meung près d'Orléans (Paccori), de Troyes (XVIIIe siècle); grands séminaires d'Auxerre et de Troyes (Collard). Il est assez difficile de se rendre compte de ce qu'était l'enseignement donné avant 1659 au Séminaire des hautes sciences de Toulouse. Les établissements analogues institués par les ordres religieux mériteraient une étude à part, surtout chez les Bénédictins et les Oratoriens (Saint-Magloire).

5° Une sorte d'enseignement supérieur paraît avoir été dispensé à Saint-Josse pour le droit canon[97], à Utrecht pour les langues orientales[98].

La pédagogie janséniste. — Dans ces établissements si divers, de personnel si inégal, les méthodes présentaient sans doute une grande variété. Pour les écoles des deux premiers types, l'affirmation de Gazier: « On ne saurait trop redire que les élèves de ces écoles vraiment port-royalistes, mais nullement jansénistes, n'étaient pas mis par leurs maîtres au courant des querelles religieuses du temps »[99] paraît vraie en gros, encore qu'elle gagnerait à être vérifiée dans le détail. Il n'en fut sans doute pas de même pour les écoles des troisième, quatrième et cinquième groupes. Mais il est probable que dans tous ces établissements on appliquait des méthodes qui présentaient des caractères communs, donc qu'il y eut une pédagogie janséniste. Que fut-elle au juste ?

Pour les historiens de la pédagogie — Carré, G. Compayré — la pédagogie janséniste, c'est celle qu'ont dégagée Nicole, Lancelot, le grand Arnauld et Varet dans l'*Éducation chrétienne* (1668), *les Règles de l'éducation des enfants* (1687, 2 vol. in-12), *le Règlement de l'école du Chesnay*, l'*Institution d'un*

96. Auguste, *les Origines du jansénisme dans l'ancien diocèse de Toulouse*, p. 86.
97. E. Préclin, *les Jansénistes*, p. 243 et 244.
98. Raymond Schwab, *Vie d'Anquetil Duperron. Sa vie. Usages des Parses. Deux essais du Dr J. J. Modi* (Paris, s. d., in-8°), chap. II, passim.
99. A. Gazier, *Histoire générale*, t. I, p. 131.

Prince de Duguet (1739, 4 vol. in-12) et plusieurs autres brochures. En quelques pages, G. Compayré a donné les caractères principaux de cette éducation[100], à laquelle l'abbé Édouard Paradis a consacré sa thèse de théologie : *la Pédagogie janséniste comparée à la pédagogie catholique*[1] et M. H. Ferté un intéressant chapitre de son livre sur *Rollin*[2]. Ce dernier montre exclusivement les nouveautés au point de vue intellectuel des méthodes de Port-Royal. M. l'abbé Paradis évoque avec précision et dans ses nuances l'activité des Petites écoles[3] et insiste sur la formation religieuse et morale des élèves de Port-Royal, telle qu'elle dérive des principes que l'École professe sur la grâce. Mais quelque intéressants qu'ils sont, ces ouvrages ne donnent pas une idée compréhensive et suffisante de la pédagogie janséniste. Ils s'appliquent surtout aux écoles du type troisième. Les auteurs se servent surtout des documents du premier Jansénisme, le plus remarquable certes et le plus connu, mais qui n'exprime pas toute la pensée du mouvement. Ils n'utilisent pas les ouvrages contemporains du second Jansénisme qui présente avec le premier quelques nuances qui mériteraient d'être aussi bien étudiées au point de vue pédagogique que moral et théologique[4]. Surtout Carré, G. Compayré, H. Ferté, Paradis commentent les livres de pédagogie et quelques règlements d'écoles du XVII siècle, alors qu'il conviendrait de rechercher *quelle fut la pratique réelle de l'enseignement dans les écoles jansénistes* au XVIIIe siècle. Cette tâche a été commencée notamment par A. Gazier pour les écoles de Paris. Il serait souhaitable qu'elle fût tentée pour les établissements d'enseignement jansénistes au XVIIIe siècle. Certes, les renseignements font souvent défaut. Mais la bibliothèque de Nan-

100. G. COMPAYRÉ, *Histoire de la pédagogie*, p. 125, 133.

1. Lyon, 1910.

2. *Rollin, sa vie et ses œuvres et l'Université de son temps* (Paris, 1902), p. 185-196.

3. *La pédagogie janséniste*, chap. II, par. 2.

4. Il conviendrait d'étudier sur ce point les idées de Montempuis, Crevier, Gaverot de Blandé, supérieur du collège de Troyes et de l'Institution à Lyon (*Nouv. eccl.*, ann. 1784, p. 89), de Balthasar Gibert (*Nouv. eccl.*, ann. 1742, p. 73), la pratique de l'enseignement au collège de Beauvais; les lettres de Marville à Maurepas (édition Boislile, t. II, p. 203); le barnabite Laguibaut, évangélisateur et pédagogue (*Nouv. eccl.*, ann. 1748, p. 45); le prêtre Edme Moreau, de Sens (*Nouv. eccl.*, ann. 1748, p. 54); François Dominique Rivard, professeur aux collèges du Plessis et de Beauvais; Texier, maître d'école à Villers-le-Bel (*Nouv. eccl.*, ann. 1736, p. 41). Il serait bon de savoir comment ils ont accueilli l'*Émile* de Rousseau.

tes conserve plusieurs manuscrits[5] : des cours de théologie et de philosophie, de rhétorique, de versions et de thèmes latins donnés au collège de l'Oratoire après 1750, qui pourraient contribuer à définir la pédagogie janséniste (sans doute y a-t-il d'autres exemples analogues).

L'influence de la pédagogie janséniste. — Sur l'influence de la pédagogie janséniste, les historiens sont encore plus mal informés. Comme le dit justement M. l'abbé Paradis, « on voudrait quelque chose comme le journal d'un écolier de Port-Royal »[6] de la rue de Lappe, d'un collège d'Oratoriens ou de Doctrinaires. D'un élève moyen fidèle à l'esprit de la maison, s'entend. Car, si les écoles jansénistes eurent quelques élèves indignes, comme le chevalier de Rohan, elles formèrent au XVIIe siècle une phalange d' « Amis zélés de la vérité », les Bignon, l'abbé d'Aguesseau, J.-J. Colbert, des ecclésiastiques et des laïques pieux, rigoristes et fidèles à leurs devoirs d'état. Autant faut-il en dire pour le XVIIIe siècle[7]. Mais il semble qu'alors l'enseignement des écoles dirigées par les appelants fit peu de Jansénistes intégraux parmi les laïques[7]. L'examen de nombreux documents biographiques que nous avons fait, montre même que beaucoup de quesnellistes ardents le devinrent à l'âge d'homme sous l'action d'amis et de confrères. Il serait donc intéressant de vérifier si vraiment le Jansénisme n'a que rarement captivé l'intelligence et l'âme des élèves des écoles jansénistes. Par contre, il semble être une des composantes caractéristiques qui ont servi à définir l'honnête homme du XVIIIe siècle, dans la noblesse, la

5. Nantes, mss. 40-45 (cours de théologie professé au collège de l'Oratoire, à Nantes, par le P. Lemercier, écrit par l'élève Pierre Potiron du Bois Fleury, XVIIIe s., 6 volumes); mss. 69-70 (cours de philosophie, écrit par Vincent Dupas, clerc de l'Oratoire à Nantes, sous la dictée du P. Pigoré, de l'Oratoire, 1741, logique et métaphysique); mss. 71-72 (cours de philosophie en deux volumes, 1744-1745); mss. 75-76 (cours de philosophie en deux volumes, 1776-1777). — Pour la rhétorique française, mss. 106, 107, 618 (1760), 619 (1764), 623, 624 (1776); pour l'enseignement du latin, mss. 605, 606, 638.

6. PARADIS, *la Pédagogie*, p. 63.

7. D'après les dossiers que nous avons constitués, il y eut de 1670 à 1780 quatre générations de docteurs. D'Etemare fut disciple de Nicole; Dupac, Gaultier, Boucher de d'Etemare; Tingault, Hallais, Dosne de Gourlin, Riollet, d'Eaubonne et Coudrette de Boursier, Jubé de Dagoumer. A Troyes, Masse, Chaudat et Boivin de Collard et Ploix, Pichard et Jeulin De Duguet, etc. Nombreux furent les élèves de Saint-Magloire: A. Desessarts, d'Etemare, Jacques Boulanger, Gaultier, Houbigant, Mérault, Sartre; de Sainte-Barbe, F. Malot, Delaune, Nicolas Creuzot, Tabourin, etc.; Roland de Challerange fut l'élève de Drouet, lui-même disciple de Nicolas Le Gros.

bourgeoisie et la magistrature. Le consul Barbier de Gap qui fréquentait les Doctrinaires et lisait aussi bien les Provinciales, les ouvrages de Quesnel, de Mesenguy que ceux de Bayle et de Voltaire[8], bien loin d'être une exception, paraît être l'exemple particulier d'un cas général. Il serait intéressant aussi de rechercher dans des mémoires et des journaux personnels la part que la pédagogie janséniste a pu prendre à la formation intellectuelle, morale et religieuse d'hommes comme Augustin de Balleroy, de magistrats comme Robert de Saint-Vincent, Roland de Challerange, certains des avocats consultants de Paris, de parlementaires de province comme Montclar, Gaufridy, de robins comme Bèze de la Belouze, auditeur des Comptes à Dol[8*], certains commerçants, artisans ou aventuriers comme Anquetil Duperron. Pour les bien comprendre, il serait utile de les pouvoir comparer avec les Jansénistes purs comme un Carré de Montgeron, un Le Paige, un bourgeois comme Sémillard à Troyes, un marchand comme Leroux de Thorame-Haute (diocèse de Senez), un mendiant comme Nicolas Gebert de Langres (*Nouv. eccl.*, ann. 1750, p. 193).

Les points de comparaison pourraient utilement porter sur plusieurs plans, sur ceux de la philosophie, de la morale, de l'économie, de la politique.

V. — LE JANSÉNISME ET LES PROBLÈMES DU TEMPS.

Jansénisme et philosophie. — L'étude des rapports entre le Jansénisme et les philosophies maîtresses aux XVIIe et XVIIIe siècles n'a pour ainsi dire pas été abordée. M. J. Kohler, dans son *Jansenismus und Cartesianismus* a étudié les rapports entre les deux doctrines. Mais nous n'avons pu trouver l'ouvrage[9]. Nous ne connaissons guère de documents français intéressants[10].

Plusieurs Jansénistes du XVIIe siècle continuant l'œuvre apologétique d'Arnauld et Nicole an XVIIe siècle, ont été des

8. GAUTIER, *Histoire de la ville de Gap*, t. II, p. 343.
8*. *Supplément aux Nouvelles ecclésiastiques*, ann. 1740, p. 196.
9. Dusseldorf, 1915.
10. Sauf le ms. 484 de Chartres : *Lettre de F. R. le Bossu à monsieur Estienne contenant une manière dont on pourrait proposer la physique de M. Descartes, écrite au sujet des sentimens de cet auteur sur l'Eucharistie* (1669); fol. 74 : Mémoire du P. Aubert touchant la concomitance; fol. 82 : *Lettre du R. P. de Bragelongue au R. P. le Bossu touchant une difficulté sur quelques paroles de M. Descartes*, XVIIe s.

apologistes sincères du catholicisme, ce qui est d'autant plus notable que certains de leurs amis se laissèrent gagner par les doctrines des philosophes. J.-B. Gaultier écrivit: *les Lettres persanes convaincues d'impiété*[11], François Bon — dit Pelvert — les *Lettres sur la distinction de la religion naturelle et de la religion révélée sur les opinions théologiques* (1769, 455 pages in-12). Il serait intéressant, dans les différents diocèses, de dénicher les ouvrages analogues qui furent composés dans ce but par des ecclésiastiques et des prêtres quesnellistes[12]. A ce point de vue une analyse critique des articles consacrés aux ouvrages des philosophes dans les *Nouvelles ecclésiastiques,* permettrait de dégager les bases de l'apologétique des Jansénistes.

Jansénisme, morale et problèmes sociaux. — Surtout si l'on en croit un Allemand, B. Groethuysen, les débats du Jansénisme et du molinisme, du rigorisme et du laxisme ont eu une conséquence sociale. Pour lui « la bulle *Unigenitus,* autour de laquelle se livrèrent les luttes les plus acharnées, et qui, selon Duclos, était digne « tout au plus d'exercer des « écoles oisives » est bien, comme le dit un écrivain janséniste, « un des plus grands événements qui soient arrivés « dans l'Église ». L'histoire de cette bulle est comme l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle... En allant au fond des luttes qui se livraient autour de la bulle, on s'aperçoit que c'est bien en somme à la tragédie d'un Dieu qui se meurt qu'on assiste, d'un Dieu qu'on cherche à sauver et qui deviendra incompréhensible, doublement incompréhensible pour les enfants du siècle, à mesure que les temps s'avancent et que la vision du mystère se perd »[13]. Au moyen d'exemples empruntés aux sermons, aux livres de théologie et de morale, il essaie de prouver que les Jansénistes ont été les derniers défenseurs de l'idée du Dieu infiniment puissant dont l'action s'étend sur toutes les créatures et sur toute la nature[14], alors que leurs adversaires ont laissé s'accréditer l'idée que Dieu n'est qu'un monarque constitutionnel soumis aux lois mêmes qui gouvernent la raison humaine. Les auteurs des *Hexaples* le constatent avec tristesse : « Quand Dieu est dépouillé de sa sou-

11. *Nouv. eccl.*, ann. 1756, p. 112 et 113.

12. Surtout à Paris, au lendemain des thèses des abbés de Prades, de Loménie de Brienne, de la publication de l'*Émile* et des brochures de Voltaire après 1750 (Duhamel, Louis Guidi, etc.).

13. B. Groethuysen, *Origines de l'esprit bourgeois en France,* t. I, *l'Église et la bourgeoisie* (Paris, 1927), p. 100.

14. B. Groethuysen, *Origines,* p. 103. — *Héxaples,* t. I, avertissement, p. 1.

véraine puissance sur l'homme, que reste-t-il du chrétien ?[15] » M. Groethuysen ajoute : « L'homme s'étant constitué son propre maître, Dieu ne règne plus que sur la nature, mais le royaume des corps aussi aura bientôt sa constitution. Les lois naturelles régleront les cours des astres et tout ce qui se passe ici-bas; et Dieu, en bon roi constitutionnel, laissera régner la loi[16]. » Pensant à Jésus, l'abbé Boileau écrit avec une certaine amertume dès la fin du XVIIe siècle : « Combien y en a-t-il qui le tiendraient volontiers quitte d'être leur Rédempteur et qui renonceraient aux moyens de salut qu'il leur offre pour se sauver s'il voulait renoncer au droit qu'il a de les punir[17].»

Dans cette défense des droits de la divinité, et par leur intransigeance même, les Jansénistes ont contribué à la défaite de la cause divine.

Il en fut de même sur le plan social. C'est que les XVIIe et XVIIIe siècles furent marqués par la lente ascension du bourgeois : de l'industriel et du commerçant à l'époque du développement des fabriques et du commerce intérieur, de l' « officier » à une époque de centralisation. « Or, continue M. Groethuysen, il faut un Dieu pour expliquer le grand et le pauvre, il n'en faut pas pour expliquer le bourgeois en tant que bourgeois. Il n'y a pas à demander à Dieu pourquoi il a créé le bourgeois »[18]. Les doctrinaires jansénistes s'intéressaient assez peu à la recherche des richesses, au progrès économique. Quesnel n'écrit-il pas : « La vie est trop peu de chose pour se mettre en tête de changer de condition à moins que l'ordre de Dieu n'y engage »[19] ? Mésenguy ne croit pas à l'équité naturelle des marchands[20]. Pour Duguet, le Prince « doit s'opposer à toutes les inventions qui font qu'un seul homme tient lieu de plusieurs, et qui leur ôtent par conséquent les moyens de travailler et de vivre »[21]. « L'Église conserve une vision des choses à laquelle la bourgeoisie inflige un démenti »[22]. Cependant une conciliation n'était pas impossible entre les quesnellistes et les bourgeois. « Il semble bien que la bourgeoisie aurait pu trouver chez les Jansénistes des formes de vie et des principes solides. En les adoptant, elle aurait acquis un certain prestige moral, qui lui aurait servi dans

15. B. GROETHUYSEN, *Origines*, p. 118. — *Héxaples*, t. II, p. 505.
16. B. GROETHUYSEN, *Origines*, p. 119 et 120.
17. B. GROETHUYSEN, *Origines*, p. 93.
18. B. GROETHUYSEN, *Origines*, p. 190.
19. B. GROETHUYSEN, *Origines*, p. 213.
20. B. GROETHUYSEN, *Origines*, p. 238.
21. B. GROETHUYSEN, *Origines*, p. 233.
22. B. GROETHUYSEN, *Origines*, p. 217.

ses luttes avec les grands. Le bourgeois qui a passé par l'école des Arnauld et des Nicole ne s'amuse pas : il a en horreur tout ce qui choque l'honnêteté[23]. » De fait, la bourgeoisie suivit plutôt les maximes faciles des casuistes, d'abord par intérêt, mais aussi, parce que, selon M. Groethuysen, le bourgeois éprouve un grand éloignement pour ce qui le distingue d'autrui. Pour Quesnel, au contraire : « Jamais les choses saintes ne se rétabliront, tant qu'on aura cette appréhension de se sentir singulier[24]. » Mais la véritable raison qui éloigne le bourgeois de l'Église et surtout du capitalisme est l'hostilité que les canonistes, surtout les appelants professent à l'égard du prêt à intérêt. « Le capitalisme en voudra aux théologiens qui, « prévenus contre la profession des négociants, ne « tendent qu'à l'anéantir », et traitent d'honnêtes gens comme de vulgaires criminels, les accusant d'être des usuriers[25]. »

Indépendamment de son hétérodoxie, le Jansénisme a souffert de ses divergences profondes avec les aspirations du XVIIIe siècle.

Telle est, réduite à ses points essentiels, la thèse de M. Groethuysen. Il n'est pas besoin d'insister sur son réel intérêt et sur le relief qu'elle imprime à la querelle — que d'aucuns jugent vaine — entre les Jansénistes et les molinistes, entre les rigoristes et les laxistes.

En outre, tirant grand parti des sermons caractéristiques des curés de campagne, particulièrement de ceux de Réguis, devenu curé de Gap après avoir quitté l'Auxerrois, l'auteur montre comment les idées morales quesnellistes se sont insinuées dans des milieux indifférents. Parce qu'elle repose enfin sur le dépouillement de nombreux textes des XVIIe et XVIIIe siècles, l'hypothèse de M. Groethuysen, qui conduit à attribuer certains caractères de la bourgeoisie française au temps de Louis XV aux luttes des Jansénistes contre les Jésuites, ne peut être complètement écartée.

Sans doute n'échappe-t-elle pas à la critique. La première affirmation de l'auteur qui fait des Jansénistes les derniers défenseurs de l'absolue transcendance de Dieu est fort contestable, pour ne pas dire davantage. Les textes choisis par M. Groethuysen sont tous examinés ensemble, qu'ils datent

23. B. Groethuysen, *Origines*, p. 198.
24. B. Groethuysen, *Origines*, p. 204.
25. B. Groethuysen, *Origines*, p. 279. La personnalité de Réguis mériterait une étude aussi détaillée que celle de ses sermons. Un personnage assez caractéristique, et dont le rôle se rapproche de celui de Réguis, est celui de Guénois (E. Préclin, *les Jansénistes*, p. 312).

du XVIIe ou du XVIIIe siècle et perdent par là même une part de leur force démonstrative. Dans le chapitre intitulé : *l'Église et le capitalisme,* la position exacte des Jansénistes devant l'usure est mal définie. Surtout, l'auteur déforme, à force de simplification, l'attitude quesnelliste qui fut beaucoup plus nuancée sur trois points : l'espérance chrétienne, le prêt à intérêt, l'organisation politique.

Nonobstant d'indéniables lacunes ou insuffisances, la thèse de M. Groethuysen mériterait d'être examinée à la lumière des textes, qui sont beaucoup plus nombreux que ne l'indique l'auteur.

Pour le XVIIe siècle, les témoignages de Pascal, d'Arnauld, de Nicole, des abbés Boileau devraient être complétés par des sources locales : sermons, mémoires, ouvrages de piété ou de controverse.

Pour le XVIIIe siècle, M. Groethuysen se sert surtout de Quesnel, des *Héxaples,* de Louis Ellies du Pin, des *Instructions pastorales* de Montazet, de J.-J. Colbert, des ouvrages de Duguet, des *Discours sur les Nouvelles ecclésiastiques*[26], des *Lettres* de Mgr Soanen, des œuvres de Pavie de Fourquevaux. Ce sont certainement les ouvrages caractéristiques. Mais ils ne suffisent pas à donner une idée convenable de la position du Jansénisme à l'égard des problèmes sociaux de l'époque. Il paraît avoir négligé plusieurs noms d'ecclésiastiques dont l'œuvre présente un certain intérêt[27].

M. Groethuysen ne met pas dans tout leur jour les doctrines rigoristes des Jansénistes. L'auteur de l'*Institution chrétienne,* ouvrage publié à Naples à la fin du siècle, reproche

26. Il les utilise trop comme des textes, sans tenir compte assez des circonstances où ils furent écrits.

27. Citonspar exemple: L. de BONNAIRE, *la Règle des devoirs que la nature inspire à tous les hommes* (1758, 4 volumes); PELVERT (*Nouv. eccl.,* ann. 1782, pages 45-50), *Lettres sur la distinction de la religion naturelle et de la religion révélée sur les opinions théologiques* (1769), *Examen approfondi des difficultés de M. Rousseau* (1770); Charles-Robert BERTHIER (*Nouv. eccl.* ann. 1767, p. 29), *Parallèle de la morale des Jésuites avec celle des Payens;* COUDRETTE (*Nouv. eccl.,* ann. 1774, p. 198), *Histoire et analyse du livre de l'action de Dieu* (3 volumes in-12), *Traité des loteries,* in-12); Robert DUHAMEL (chapelain de Seignelay), *Lettres flamandes ou Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle* (1752-1753), *Lettres d'un philosophe à un docteur de Sorbonne sur les explications de M. de Buffon* (1753); J.-P. DEFORIS, *Réfutation de l'Emile;* Alexis DESESSARTS (*Nouv. eccl.,* ann. 1776, p. 81), *Doctrine de saint Thomas sur la distinction des vertus théologales et des habitudes* (1743); Louis GUIDI (*Nouv. eccl.,* ann. 1781, p. 29-30), *Entretiens métaphysiques sur la religion;* Denis PILÉ, Lettre *contre le discours contre l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755, in-8°); Antoine PHILOPALD, *Dissertation sur la nécessité de l'amour de Dieu.*

une violation du IIIe commandement aux fidèles qui n'assistent qu'à une messe basse et qui donnent le reste du dimanche aux affaires temporelles ou à de vaines conversations, ou qui font travailler des ouvriers ou des ouvrières ce jour-là[28]. Il condamne les spectacles, la danse[29], les juges qui font languir des procès[30], les hommes qui achètent à crédit alors qu'ils peuvent faire autrement[31]. Il donne de l'aumône cette définition sévère : « Dans les nécessités communes, on satisfait au précepte de l'aumône, en donnant simplement tous le superflu de l'état. Dans les nécessités extraordinaires, par exemple dans les temps de famine, de maladies épidémiques, de froids excessifs, il faut retrancher du nécessaire même de l'état, pour donner de plus grands secours aux pauvres. Enfin, dans certaines nécessités extrêmes, on doit employer en aumônes le nécessaire de l'état et se renfermer même dans le nécessaire absolu[32]. »

Fort rigoristes et pas seuls à l'être[33], les Jansénistes se sont divisés dans leurs vues sociales comme dans leurs vues disciplinaires.

Sévères et hostiles à la casuistique comme le furent les quesnellistes, quelques-uns d'entre eux n'en sacrifièrent pas moins aux idées du siècle. L'abbé Debonnaire n'écrit-il pas : « Dieu ne commande rien à l'homme qui lui soit impraticable »[34]. « La prédétermination physique, la création continuée de notre être et de nos manières d'être, les décrets ou la provision de Dieu, tout ce qui peut faire imaginer quelque sorte de nécessité dans nos déterminations — ceux qui se sont engagés dans ces disputes ne s'entendent pas et ne se feront jamais entendre. Il serait sage d'abandonner tous les systèmes

28. *Institution et instruction chrétienne* (Naples, 1779, 3 vol. in-12), t. III, p. 182.
29. *Institution* ..., t. III, p. 281.
30. *Institution* ..., t. III, p. 236.
31. *Institution* ..., t. III, p. 300.
32. *Institution* ..., t. III, p. 315.
33. *Les confréries ecclésiastiques de Paris sur l'usure* (Paris, 1748, 4 vol. in-12) ne sont pas un ouvrage janséniste. Le rigorisme y est pourtant très marqué : au t. II, p. 387, l'auteur condamne les moulins à point carré; au t. III, p. 75 « les maîtres qui ayant été volés et n'étant pas convaincus que ce sont leurs domestiques qui les ont volés, leur font néanmoins payer les choses qu'on leur a volées »; t. III, p. 490, « un artisan, un ouvrier, un domestique à gage est-il tenu des dommages qu'il cause pour ne pas savoir ce qui est de sa profession » (oui); t. IV, p. 111, « les aveux des vassaux obligent en conscience »; p. 189, « il est difficile à un financier de faire son salut ».
34. L. de Bonnaire, *la Règle des devoirs que la nature inspire à tous les hommes* (Paris, 1758, 4 vol. in-12), t. I, p. 565.

qui peuvent avoir de dangereuses conséquences pour les mœurs[35]. » Mais si l'exemple de l'abbé Debonnaire, considéré comme janséniste philosophe, ne paraît pas assez probant, celui de Pavie de Fourquevaux est plus significatif. Dans son *Traité de la confiance chrétienne,* il se propose de démontrer que la prédestination n'est, pour aucun chrétien, un motif de craindre pour son salut. Chacun doit appliquer le pari de Pascal à la probabilité de son salut[36] : « Un pénitent doit demander à Dieu sa conversion, se regardant comme élu et comme devant être éternellement uni à Dieu[37]. »

Aussi Boursier, l'abbé d'Etemare et Jérôme Besoigne, en une polémique demeurée célèbre, accusèrent-ils l'abbé de Fourquevaux de renverser les bases de la religion, de donner aux fidèles une fausse sécurité[38]. C'était, de fait, s'éloigner du Jansénisme. Mais J. Besoigne lui-même, rejoignant son adversaire de Bonnaire, écrivit sa *Concorde des livres de la sagesse ou la morale du Saint-Esprit* dans le dessein de composer un livre de morale pratique d'après la sainte Écriture. « Mais comme la manière de se conduire dans les choses de la vie a beaucoup de liaison avec la piété (cette remarque est caractéristique), le Saint-Esprit n'a pas jugé qu'il fût indigne de lui de donner des avis pour les repas, parce qu'ils peuvent servir à la pratique de la tempérance et de la gravité : des préceptes de prudence et d'un sage défiance dans le commerce des hommes, dans le gouvernement de son bien, etc., parce que l'homme sera à couvert par là de plusieurs sortes de tentations; des principes de bienséance et de civilité, parce qu'ils sont très utiles pour entretenir la civilité, et pour faire pratiquer l'humilité[39]. »

N'est-ce pas indirectement revenir au mérite des œuvres, qui paraissent reprendre quelque valeur par elles-mêmes ? Sans doute Pavie de Fourquevaux et ses amis ne constituèrent-ils une minorité, et jamais Besoigne et ses disciples n'ont-ils renoncé aux dogmes du parti. Il n'en est pas moins curieux de noter que certains Jansénistes, et non des moindres, ont évolué avec leur siècle et il serait utile de savoir si cette évolution s'est traduite dans les sermons et les enseignements dispensés aux fidèles.

35. L. de Bonnaire, *la Règle ...*, t. I, p. 592.
36. *Traité de la confiance chrétienne* (s. l., 1731, in-12), p. 10 et 11.
37. *Traité de la confiance,* p. 43.
38. Voir J. Dedieu, *l'Agonie du Jansénisme, de 1715 à 1790; Essai de bio-bibliographie, 1715-1790,* p. 197, note 70, dans *Revue d'histoire de l'Église de France,* t. XIV (1928), p. 161-213.
39. J. Besoigne, *Concorde des livres de la Sagesse ou la Morale du Saint-Esprit* (Paris, 1746, in-12), p. 313 et 314.

Jansénisme et prêt à intérêt. — Les mêmes nuances sont à présenter en ce qui concerne la question du prêt à intérêt. Chacun sait qu'au Moyen Age l'Église l'a condamné, du moins tel que nos contemporains le pratiquent aujourd'hui. Le concile de Latran de 1515, reprenant l'enseignement traditionnel, déclarait : « Il y a usure, quand on cherche à acquérir un gain par l'usage d'une chose qui n'est pas de soi fructifère[40], sans travail, dépense ou risque de la part du prêteur[41]. » Les autorités ecclésiastiques n'acceptaient que la constitution de rente et l'institution des monts-de-piété en faveur des pauvres.

Mais très vite, certains docteurs, pour faciliter les transactions commerciales, étaient revenus sur cette rigueur. Au XIVe siècle, Paul de Castro et Panormitanus, suivis au XVe par Jean Major et au XVIe par Molina, justifiaient ainsi un intérêt licite : « le retard qu'apporte le débiteur à rembourser le créancier au jour dit constitue une violation de contrat qui légitime une compensation fixée à l'avance et proportionnellement au retard[42]. » Dans ces conditions, un chrétien peut légitimement prêter gratis de l'argent pour un temps très court et à l'expiration de ce délai demander une indemnité pour manque à gagner. Au XVIe siècle, Calvin distingue entre le prêt consenti à un pauvre, acte de charité dont le prêteur ne doit tirer aucun profit, et celui accordé à un riche, qui doit donner compensation pour une aide qui lui permet de devenir plus riche[43].

A la même époque, les commerçants appliquaient à leurs affaires le triple contrat ou mohatra : contrat de société et deux contrats d'assurance. « Voici comment on procède dans ce triple contrat. Premièrement, on donne de l'argent par forme de société à un marchand qui le doit employer dans le commerce; en sorte que le profit de cette société peut bien revenir à douze pour cent. On fait ensuite un second contrat par lequel, afin que le marchand réponde de la somme et l'assure, on relâche cinq pour cent de douze qu'on pouvait espérer de la société. Et enfin on cède encore quelque chose, afin qu'il promette un profit fixe et déterminé. Tout étant ainsi d'accord il reste, par exemple, cinq pour cent qu'on peut

40. Comme les espèces sonnantes.

41. H. Hauser, *les Débuts du capitalisme* (Paris, 1927, in-12), p. 54 et 55.

42. A. Dufourcq, *Histoire moderne de l'Église*, t. VII : *le Christianisme et la désorganisation individualiste*, passim et [Louis Bulteau], *Traité de l'usure*, par feu M. Nicole (Paris, 1720, in-12), p. 123.

43. H. Hauser, *les Débuts du capitalisme*, p. 57.

recevoir sans usure et sans injustice, puisqu'alors l'égalité est gardée, les peines du marchand sont dûment récompensées et que ces trois contrats étant justes, pris séparément, ils ne sauraient être injustes lorsqu'on les joint ensemble et qu'on les fait dans un même tems avec la même personne[44].»

Cette dernière remarque est du casuiste Diana. Elle prouve qu'à côté des commerçants, certains casuistes et certains Jésuites étaient favorables à la généralisation du prêt à intérêt. A cette vue relâchée s'opposaient au XVIIe siècle la plupart des catholiques orthodoxes[45] dont le P. Thomassin qui, dans son *Traité du négoce et de l'usure,* s'autorise du témoignage des Pères et de la pratique du Moyen Age pour rejeter la doctrine sur l'usure de Calvin. Les premiers Jansénistes renchérissent sur cette position. *Le traité de l'usure ou du faux dépôt* de Louis Bulteau, attribué à Nicole, condamne la légitimité des prêts dont sont bénéficiaires les pupilles et jusqu'à la tolérance des lois[46].

En réalité, cette sévérité des Jansénistes ne représente pas leur attitude unanime. Dès le XVIIe siècle, certains docteurs de Port-Royal rejoignent, sur le prêt à intérêt, Calvin et des casuistes. La raison réelle de cette ressemblance est à rechercher, car le fait que le Jansénisme est un calvinisme rebouilli n'explique rien. Sainte-Beuve, Pascal, Launoi acceptaient le prêt à intérêt quand il était conforme à la justice. Pour Launoi, « il faut distinguer deux nécessités : l'une absolue qui regarde la subsistance des pauvres ou nécessiteux, comme est celle de ceux qui ne peuvent gagner leur vie ni conserver le peu qu'ils ont, si on ne les accommode de quelque prêt ; l'autre est volontaire qui regarde le commerce dans lequel se mettent les hommes et qui ne tend qu'à les rendre plus riches ou plus considérables : les uns en offices, charges et dignités; les autres en vins, draps, toiles, bled et autres marchandises »[47]. Condamnable dans le premier cas, l'usure ne l'est pas dans le second. Dans son *De jure et justitia,* Florent de Cock avoue « qu'à ne considérer que le droit naturel, les

44. *Conférences ecclésiastiques de Paris sur l'usure et la restitution* (Paris, 1748, in-12), t. II, p. 46 et 47.

45. Voir leur liste aux pages XLIII-LI des *Principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure* (Paris, 1769, in-12).

46. [Louis BULTEAU], *Traité de l'usure,* p. 61,69. Il serait intéressant de définir l'originalité particulière des vues sur l'usure de ces premiers jansénistes. Il conviendrait aussi de rechercher des textes sur ce sujet dans les diocèses.

47. *Lettre de M. Jean Launoi ... à un de ses amis,* p. VIII.

contrats de rente rachetables des deux côtés, bien loin d'être condamnés, paraissent absolument permis »[48].

Dans les trente premières années du XVIIIe siècle, les positions restent inchangées. L'Assemblée du Clergé de 1700 condamne les trois contrats; la plupart des orthodoxes et des Jansénistes restent hostiles aux prêts à intérêt. Les choses vont alors changer dans le camp quesnelliste. Alors que ses appuis reposaient jusque-là sur les évêques et le second ordre, ils s'étendent de plus en plus chez les laïques : les magistrats des parlements de Paris, de Toulouse, de Rennes, de Riom et les petits officiers de judicature qui, pour arrondir ou conserver leur fortune, doivent faire fructifier leurs capitaux; les commerçants et les artisans de Paris, d'Orléans, d'Auxerre, de Troyes et d'autres villes. Surtout, il y a un Jansénisme hollandais séparé de Rome, dont les archevêques s'appuient sur les négociants et les hommes d'affaires. Aussi les Jansénistes se trouvent-ils en matière de prêt à intérêt dans les deux camps.

On le vit bien, quand Mgr Barchman, archevêque janséniste d'Utrecht, créature des quesnellistes français de stricte obédience, et semble-t-il aidé pécuniairement par eux, condamna (en 1727), tout à la fois les contrats rachetables et le triple contrat : à leurs bénéficiaires, il ordonne de restituer sous peine de refus de sacrements[49]. Pour légitimer sa sentence, Mgr Barchman, Le Gros et Petitpied publient le *Dogma Ecclesiae circa usuram expositum et vindicatum*[50], confirmé par Nicolas le Gros, qui écrit *Dix-sept lettres touchant la matière de l'usure par rapport aux contrats des rentes rachetables des deux côtés,* où il affirme les vues traditionnelles. Attaqué par un négociant hollandais, Le Gros écrit *Neuf nouvelles lettres* en 1741[51]. Plus tard, le 3 juillet 1749, une consultation de cinq docteurs : Catherinet, La Chassaigne, Delan, Besoigne et Lamothe (le seul qui ne soit pas janséniste) affirme encore « qu'il n'est jamais permis en conscience de retrancher ou ajouter à la somme due, à raison du temps à courir entre l'obligation de la somme due et le terme fixé

48. *Traité des prêts de commerce* (Amsterdam, 1764, 4 vol. in-12), p. 273. Nous n'avons pas trouvé l'ouvrage.

49. Et. Mignot, *Observations de l'auteur des prêts de commerce sur les principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure* (s. l., 1769, in-16), p. 12. Il serait utile de dépouiller sur ce point les fonds des archives étrangères (Hollande).

50. Lille, 1730, in-4°.

51. S. l., 1741.

pour le paiement. Le temps est à Dieu : c'est une vérité incontestable »[52].

Les défenseurs de l'intérêt ne sont pas restés inactifs de leur côté. Déjà Van Espen, Jean Opstraët, François Zech acceptaient le triple contrat. Au lendemain même de la condamnation de Mgr Barchman, Dom Thierry de Viaixnes, celui même à qui le prélat devait tant, avait pris la défense des négociants. « Le système que je soutiens, sçavoir que le commerce de l'argent par prêts, tel qu'il est en usage en Hollande, bien loin d'être opposé à la loi de Dieu, y est conforme. Les seuls prêts usuraires qui sont condamnés et prohibés par la loi de Dieu, sont ceux qui se font à nos frères dans la pauvreté et la nécessité[53]. » Cette doctrine est reprise sur des bases un peu plus systématiques par Boidot, éditeur du *Traité des prêts de commerce*[54] attribué à Aubert, curé de Châtnes (1733, 1739), puis par l'abbé Étienne Mignot, qui revit et augmenta l'œuvre (1738, 1759, 1767, 4 volumes in-12). Les auteurs, car il s'agit ici d'une œuvre collective, déclarent qu'en toute justice, on peut demander aux riches des intérêts pour les sommes qu'on leur a confiées. Il suffit pour cela de renoncer à l'autorité d'Aristote et de revenir à celle de l'Écriture sainte, de saint Grégoire de Nysse, de saint Thomas[55]. Siècle par siècle, en une liste impressionnante d'autorités où reviennent souvent les noms de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin, les auteurs cherchent à légitimer leur point de vue et attribuent à la seule philosophie scolastique le discrédit dans lequel est tombée la pratique de demander un intérêt pour « l'argent prêté à des personnes accommodées qui en faisaient un emploi utile »[56]. Ainsi, ni l'Écriture, ni la tradition ne s'opposent aux prêts de commerce.

Ces vues furent plus tard confirmées par Broedersen : *De usuris licitis et illicitis*[57], puis par l'auteur de la *Lettre à M. l'archevêque de Lyon dans laquelle on traite du prêt à intérêt à Lyon*[58].

52. Le texte est donné en appendice au tome II des *Principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure*, p. 509-520, p. 512.

53. Le texte est reproduit au t. IV des *Principes théologiques ...*, p. XIX-LX, p. XXV.

54. *Traité des prêts de commerce ou de l'intérêt légitime et illégitime de l'argent* (Nouvelle édition, Amsterdam, 1767, 4 vol. in-12).

55. Ces points sont particulièrement exposés au début du livre, p. XIX (Aristote), p. 16 (S. Grégoire de Nysse), p. 20 (S. Thomas).

56. *Traité ...*, t. I, p. 339.

57. Voir dans J. Morel, *Du prêt à intérêt* (Paris, 1873, in-12), p. 107, une analyse du livre. Broedersen fut réfuté par Concina, 1746.

58. Avignon, 1763, in-12.

Il n'est point ici dans notre dessein d'exposer la marche du débat qui se continua en France sur la légitimité du prêt à intérêt et qui contribua à diviser les appelants en deux camps : celui des rigoristes de stricte obédience : G. N. Maultrot et les *Nouvelles ecclésiastiques*[59], celui des esprits plus hardis: les Hollandais, les disciples de Boidot et d'Étienne Mignot qui sentaient confusément, comme les philosophes et les économistes, qu'une économie nouvelle se constitue où le prêt de l'argent jouera un rôle essentiel.

La portée de ces notes trop brèves, qui ne font qu'effleurer un sujet fort intéressant à traiter est de révéler l'utilité de recherches faites dans le cadre diocésain et qui, à l'aide des sermons, des lettres de direction, des mémoires de directeurs spirituels, de lettres de commerçants, dégageraient l'influence relative de ces vues opposées sur le prêt à intérêt.

Jansénisme et vie politique. — La même enquête serait à faire sur le plan politique. Sur la façon dont les Jansénistes du XVIIIe siècle ont considéré la souveraineté nous n'aurions que quelques faits à ajouter à ceux que nous avons indiqués dans notre livre[60]. Si les quesnellistes se sont divisés sur la république et la royauté comme sur tant d'autres questions, ils ne paraissent guère s'être préoccupés du problème politique.

Mais il y a un autre aspect à cette question. Il serait utile et profitable, semble-t-il, de rechercher quel rôle exact les Jansénistes ont joué dans les luttes locales, parfois dans le choix des municipalités, dans les conflits entre les États, les intendants et les évêques, particulièrement sous la régence, vers 1730, au moment de la querelle des billets de confession, peut-être à l'époque du parlement Maupeou[61].

Ici, tout est à faire ou à peu près, puisque les seuls travaux qui jettent quelques clartés sur ce point ne le font que de façon épisodique.

CONCLUSION.

Trop longue et pourtant incomplète, cette enquête comporte plusieurs enseignements.

Elle démontre d'abord, que dès 1660, le Jansénisme n'est plus seulement un système théologique adopté à Port-Royal

59. *Nouvelles ecclésiastiques*, ann. 1769, passim, surtout des 16 mai et 6 septembre.

60. E. Préclin, *les Jansénistes*, p. 438 à 442 et notes 100-105.

61. Les documents essentiels sur cette question paraissent être les journaux des divers Parlements, et surtout dans la collection Gazier, les centaines de volumes si intéressants qui constituent la collection Le Paige.

et dans un petit nombre de monastères, mais une conception cohérente et complète de la vie religieuse et sociale, liée à une morale, à des vues disciplinaires, pédagogiques, économiques, et déjà répandue dans plusieurs diocèses de France, dans plusieurs pays étrangers, suivant des modalités et des lois que nous avons essayé de retrouver. C'est ce caractère complexe et compréhensif que les chercheurs ont intérêt à ne pas oublier.

La seconde constatation de portée générale est l'irrémédiable division des Jansénistes à peu près sur tous les points, sauf peut-être dans les domaines de la liturgie et de la pédagogie. Sur la prédestination et la confiance, sur le rôle canonique des chanoines, des curés, des vicaires, des ecclésiastiques et des laïques, sur la validité du prêt à intérêt, des billets ou des trois contrats, sur l'origine de la souveraineté, ils se sont presque aussi âprement combattus que sur l'autorité des convulsions ou sur la signature du Formulaire quant au droit. C'est que, plus que le Jansénisme, doctrine abstraite et systématique, il faut évoquer les Jansénistes, qui ne furent pas toujours de froids théologiens, mais aussi des personnalités accusées avec leurs passions, leurs besoins, leurs inclinations et leurs répugnances, en un mot des hommes intimement mêlés à l'histoire de leur temps. Sous leur impulsion il nous paraît que la doctrine janséniste ne fut pas aussi figée qu'on le dit. On trouve de réelles différences entre celle qui est professée en 1713 et celle de 1730, de 1760 ou de 1789.

Enfin, le Jansénisme fut à la fois une force destructive et constructive. Par leur conception de la divinité, de la grâce, de la religion, de la morale pratique et économique, le gros des quesnellistes avait partie liée avec les forces déclinantes de l'Ancien Régime. Ils le dépassent pourtant. Aux prises avec la papauté, l'épiscopat, la royauté, ils ont, par leurs luttes disciplinaires et leurs alliances politiques, contribué à la ruine de la monarchie absolue en France. En Italie, ils ont compté parmi les précurseurs de la ruine du pouvoir temporel. Ailleurs, par contre, ils ont fait une œuvre positive et constructive. Ils ont eu quelque part aux progrès de la théologie morale en Allemagne, de la vie chrétienne en Italie et peut-être en Espagne.

Souvent néfaste, parfois fécond, le jansénisme reste infiniment subtil, ondoyant et divers. C'est cette impression que nous souhaitons qu'il laisse aux étudiants d'histoire diocésaine.

E. Préclin,
professeur à la Faculté des lettres de Besançon.

BULLETIN CRITIQUE

M.-M. Gorce. — *Clovis, 465-511* (Bibliothèque historique). — Paris, Payot, 1935. In-8° de 366 pages. Prix : 25 francs.

Le R. P. Gorce, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, vient de publier une histoire de Clovis qui a paru dans la collection Payot. L'entreprise était utile : le dernier historien de Clovis est le Belge Godefroy Kurth, dont l'ouvrage monumental a paru en 1896. Bien que, depuis cette date, aucune trouvaille sensationnelle, aucune étude d'ensemble ne fussent venues modifier les positions prises par Kurth, il était désirable que l'on reprît l'examen des documents en tenant compte des multiples travaux de détail qui ont paru au cours des dernières années. D'autre part, nul historien français récent n'avait abordé le sujet pour lui-même et l'on pouvait raisonnablement souhaiter que nos compatriotes eussent à leur disposition un récit de la vie de Clovis écrit par un des leurs.

Pourtant, l'entreprise était ardue. En dehors de ce que nous apprend Grégoire de Tours, nous ne savons à peu près rien de Clovis; et Grégoire est bien loin d'avoir sur l'histoire les conceptions érudites des travailleurs modernes. Le détail pittoresque et merveilleux l'intéresse beaucoup plus que le fait essentiel; la chronologie lui est parfaitement indifférente; et s'il est impossible d'incriminer sa bonne foi, on a le droit de suspecter l'étendue et la valeur de son information. M. Gorce rejette à la fin de son livre, — on ne sait d'ailleurs pourquoi, — l'examen de la valeur des témoignages fournis par Grégoire ; et s'il critique justement les appréciations hargneuses de Ch. V. Langlois, il semble faire beaucoup de confiance aux récits, déjà traditionnels et plus ou moins déformés, que le pieux évêque a recueillis de ceux qui avaient connu Clotilde, au temps de sa vieillesse.

Il faut ajouter que les ouvrages de l'excellente collection Payot sont destinés au grand public. Ils ne s'encombrent pas de notes et de discussions techniques. Leurs auteurs ne redoutent pas les développements oratoires, et s'ils font loyalement part des obscurités que l'on rencontre dans l'examen d'un problème, ils ne se croient pas obligés d'épuiser toutes les hypothèses ou d'indiquer toutes les raisons d'un choix. Il arrive quelquefois que l'on regrette un peu l'ampleur de certains chapitres dans l'ouvrage de M. Gorce, surtout lorsqu'on la compare à la brièveté de quelques autres, où des questions importantes sont traitées d'une manière un peu trop rapide. On connaît, par exemple, l'anecdote du vase de Soissons : on peut la raconter en quelques lignes; ici, vingt-quatre pages lui sont consacrées. Il est vrai que l'historien amplifie l'importance de l'épisode. Mais, en fait, sommes-nous renseignés sur la beauté du

vase, sur la portée des démarches de saint Remi, ou n'y a-t-il pas dans le récit de M. Gorce beaucoup d'amplifications ?

Nous laisserons les historiens discuter sur les problèmes chronologiques. M. Gorce place peu de temps après le baptême de Clovis son pèlerinage à Tours : ne reste-t-il pas difficile de penser que le roi a pu accomplir cette démarche solennelle avant la bataille de Vouillé et la défaite des Wisigoths ? Son entrée à Tours, ses prières à saint Martin, sont le fait d'un vainqueur bien plutôt que celui d'un pieux pèlerin; il est vrai que l'historien suppose qu'une sorte de razzia avait amené Clovis jusqu'à Tours, bien avant la conquête définitive : ce n'est qu'une hypothèse. M. Gorce place vers la fin du règne la grande défaite des Alamans, qu'il localise quelque part vers Bâle : on sait qu'une lettre de Théodoric, recueillie par Cassiodore dans un recueil des *Variae* postérieur à 506-507 est le meilleur argument que l'on puisse faire valoir en faveur de la date en question. Cet argument n'est pas absolument décisif, car bien des années ont pu s'écouler entre la victoire de Clovis et la lettre du roi ostrogoth. Aujourd'hui encore, bien des érudits placent en 496 l'écrasement des Alamans par les Francs. Par contre, M. Gorce recule jusqu'à la fin du règne de Clovis le meurtre des autres rois francs. Cela est vrai pour Sigebert : le royaume des Ripuaires ne fut annexé que vers 509, et il est probable que vers la même époque, d'autres rameaux du tronc francique, les Hattuariens et les Chamaves, voisins des Ripuaires, ainsi que les Francs de la vallée de la Moselle reconnurent plus ou moins volontairement l'hégémonie de Clovis, mais il est plus vraisemblable que le meurtre des petits rois saliens date des débuts du règne, car c'est à ce moment-là qu'il était en quelque sorte imposé par les circonstances[1].

Ce sont des détails; et si embrouillée est toute cette histoire, si inconsistants sont les documents dont nous pouvons disposer qu'on ne saurait faire grief à M. Gorce d'avoir accepté des hypothèses qui ne sont pas universellement reçues. Il était bien obligé après tout de faire son choix, et, puisqu'il n'écrivait pas pour des savants, de ne pas rendre raison de tous les motifs qui l'avaient guidé.

Après ces remarques, nous sommes plus à l'aise pour mettre en relief les qualités d'exposition de l'ouvrage du R. P. Gorce. Dans l'histoire de la France à ses origines, la personnalité de Clovis se dégage en un saisissant relief. Qu'il l'ait ou non voulu, Clovis est vraiment le fondateur de la nation franque. On a parfois exagéré son rôle, et ce n'est pas étonnant. Il ne faut pas non plus le minimiser, sous peine de ne plus rien comprendre au développe-

1. Le R. P. Gorce fixe au 25 décembre 496 la date du baptême de Clovis. On a pu voir dans le numéro d'avril-juin 1935 de la *Revue*, l'article de M. L. Levillain sur *la Conversion et le baptême de Clovis*. M. Levillain y montre que la conversion du roi fut le fruit du vœu fait sur le champ de bataille et que le baptême eut lieu à Reims en 498 ou 499, plutôt en 498 qu'en 499.

ment des faits postérieurs. Après la mort de Clovis, son royaume pourra être morcelé : les Francs n'en garderont pas moins la nostalgie de l'unité, et c'est Clovis qui leur en a donné le sens.

Il y a encore autre chose, et le R. P. Gorce y insiste justement. La conversion de Clovis au catholicisme est un fait capital dans l'histoire de l'Europe. On se demande ce qui serait arrivé si les Francs étaient restés païens ou s'ils étaient devenus ariens. Catholiques, ils recueillaient l'héritage de la romanité. On le sait depuis longtemps et tous les historiens sont d'accord là-dessus; mais les pages du P. Gorce sur le baptême de Clovis et sur ses relations avec les évêques sont parmi les plus fortes qui aient été écrites à ce sujet.

Pour cela et pour d'autres raisons encore, pour sa connaissance des sources, pour la plénitude de son style, le *Clovis* du P. Gorce mérite de trouver beaucoup de lecteurs.

G. Bardy.

Élie Griffe. — *Histoire religieuse des anciens pays de l'Aude.* Tome I : *Des origines chrétiennes à la fin de l'époque carolingienne* (Bibliothèque de la Société d'histoire ecclésiastique de la France). — Paris, Aug. Picard, 1933. In-8° de 297 pages. Prix : 35 francs.

Ce travail, qui est la thèse de doctorat de M. l'abbé Griffe, se présente comme le début d'une histoire générale de l'Église audoise. Il s'agit des anciens diocèses de Narbonne et de Carcassonne, tels qu'ils ont subsisté jusqu'au début du XIVe siècle, ou, si l'on veut ,des trois *pagi* audois de l'époque carolingienne : le Narbonnais (*pagus Narbonensis*), le Carcassès (*pagus Carcassensis*), le Razès (*pagus Redensis*). C'est une définition plutôt historique que géographique; au temps de l'occupation visigothique, les limites de cette région servirent en même temps de frontières à la Septimanie et à la province ecclésiastique de Narbonne. La création, au XVIe siècle, des diocèses d'Alet et de Saint-Pons de Thomières brisera l'unité du Narbonnais, mais sans modifier vraiment le tracé « de la région audoise ».

M. Griffe n'a nullement prétendu « découvrir » l'histoire de cette région; il a voulu seulement faire un travail de mise au point et de synthèse, et il y a réussi. Son livre comprend après une introduction de géographie historique, une histoire des origines chrétiennes, de la vie religieuse pendant la période visigothique et une troisième partie, plus développée, naturellement, sur l'histoire religieuse de l'époque carolingienne. Le travail se complète par de précieux appendices, où sont discutés des points de détail, et transcrits des documents.

Au début de son histoire ecclésiastique, Narbonne était métropole des diocèses de la Narbonnaise Première. Mais au temps de l'occupation visigothique, Toulouse et Uzès passèrent au pouvoir

des rois francs et furent du même coup séparées de la province de Narbonne. La reconquête franque les ramena au bercail, et compte tenu des nouveaux diocèses fondés avant le XIVe siècle, la Narbonnaise reconstituée comprit quatorze diocèses : Narbonne, Toulouse, Nîmes, Béziers, Lodève, Uzès, Agde, Maguelonne, Carcassonne, Elne, Girone, Barcelone, Vich et Urgel. (On sait que la conquête arabe ayant désorganisé la province de Tarragone, ces quatre derniers diocèses transpyrénéens furent rattachés à Narbonne jusqu'à la fin du XIe siècle). Mais le propos de M. Griffe n'est pas de nous donner l'histoire de la Narbonnaise, ni même d'insister sur le rôle de Narbonne métropole. C'est simplement de nous faire connaître l'histoire religieuse des deux diocèses audois.

Il en donne les limites et les divisions[1] d'après les travaux de M. Sabarthès et notamment son *Dictionnaire de l'Aude,* ce qui lui permet de rectifier le travail de M. Molinier (*Géographie de la province du Languedoc au Moyen Age*)[2]. Pour les limites de l'ancienne côte du Languedoc, il suit de préférence à Desjardins (*Géographie de la Gaule romaine,* t. I) Lenthéric, moins sûr pourtant.

Sur les origines chrétiennes, l'ouvrage de M. Griffe n'apporte rien de nouveau. Avec infiniment de raison, il n'a pas voulu suppléer au silence des textes et des monuments par des conjectures. Ses conclusions sont que le fondateur de l'Église narbonnaise (il ne dit pas l'introducteur du christianisme à Narbonne) est saint Paul, au IIIe siècle. Narbonne ne semble pas avoir eu le moins du monde à souffrir des persécutions de l'époque romaine. Aucun martyr. Un fait curieux, et même un peu inquiétant, c'est l'absence des évêques de Narbonne aux conciles, même à ceux d'Arles, de Béziers, de Nîmes (en 394 ou 396).

Les premiers détails que nous ayons sur l'histoire religieuse de Narbonne remontent au Ve siècle et ils concernent la polémique que ses évêques eurent à soutenir contre les empiètements d'Arles. L'histoire en est bien connue, et M. Griffe se contente d'en faire le récit en se plaçant au point de vue de Narbonne. Sur la vie religieuse du Ve siècle, nous avons les lettres de Sidoine Apollinaire qui nous font pénétrer dans l'intimité charmante des grands propriétaires gallo-romains parmi lesquels Sidoine comptait nombre d'amis.

Après plusieurs secousses, Narbonne tomba pour deux siècles et demi au pouvoir des Visigoths, en 462. C'est un fait capital pour son histoire religieuse. Narbonne se trouve entraînée ainsi dans l'orbite de l'Espagne visigothique. Les Visigoths étant ariens durent regarder sans bienveillance les catholiques narbonnais. Il y eut évidemment des ruines, mais il est impossible de les évaluer. Ni la rhétorique de saint Jérôme qui, de Palestine, en fait une des-

1. La carte insérée à la fin du livre manque un peu de netteté et de précision. Elle est cependant utile pour suivre l'exposé.
2. Inséré dans l'*Histoire de Languedoc,* édition Privat, t. XII, p. 130.

cription horrifiante, ni celle de Sidoine Apollinaire, qui semble nous décrire Narbonne comme une ville de Cocagne, ne sont à prendre au sérieux : ce ne sont que des amplifications littéraires. Deux choses demeurent certaines : c'est sous l'occupation visigothique que fut achevée l'évangélisation des campagnes audoises, et fondés les deux diocèses de Carcassonne (sans doute quand la ville eut reçu un comte visigoth) et d'Elne, au VIe siècle. L'occupation gothique ne fut nullement persécutrice; c'est le jurisconsulte Léon, un ami de Sidoine Apollinaire, qui est conseiller du roi Euric et d'Alaric II; et le roi visigoth autorise la tenue d'un grand concile de l'Église visigothique à Agde en 506.

Après la conversion des rois goths, l'influence de l'Espagne est plus sensible : on sait quelle fut l'importance, même pour les questions purement civiles, des conciles de Tolède. Mais Narbonne était marche frontière de la Septimanie. Comme telle, il lui fallut subir des fluctuations territoriales, les mêmes que subit la Septimanie. Non seulement Toulouse et Uzès restent en dehors de son action, mais également l'évêché d'*Arisitum* (si l'explication et l'identification de M. Griffe sont exactes, et si cet évêché a bien été fondé au moment d'une avance franque). En revanche, quand Rodez se trouve dans les limites du royaume goth, vers 524, c'est l'évêque de Narbonne qui en consacre l'évêque. On saisit l'influence visigothique non seulement dans les détails de législation ecclésiastique, mais encore dans la liturgie et le culte des saints, liturgie et saints d'outre-monts. L'invasion arabe qui brisa en 711 le royaume de Tolède amena aussi l'invasion de la Septimanie. Les Arabes s'y maintinrent une cinquantaine d'années. Narbonne ne fut libérée que par Pépin en 759. Du même coup, elles passait dans la mouvance franque. La croisade permit même à Charlemagne de prendre pied dans le nord-est de l'Espagne.

Nous posons ici une question que M. Griffe laisse sans réponse, sans doute faute de documents. Quelle fut tout au long du VIIe siècle l'influence de l'élément visigoth sur l'histoire religieuse de Narbonne et de Carcassonne ? D'où viennent les évêques ? le clergé ? Sont-ils pris parmi les anciennes familles gallo-romaines (et pour certains les noms ne permettent guère de le croire) ou parmi les nobles visigoths ?

La partie la plus longue du travail est consacrée à l'époque carolingienne. C'est celle pour laquelle nous avons aussi le plus de documents. Les notices épiscopales sont développées. Rares d'ailleurs sont les évêques dont l'influence se fait sentir hors du diocèse ou de la province. M. Griffe signale les relations de Nebridius, avec les prélats palatins, relations nouées à l'occasion du concile de Francfort (799); le rôle malheureux que joue l'évêque Barthelémy dans les luttes qui suivirent la mort de Charlemagne et la déposition de Louis le Pieux. Les évêques de Carcassonne sont peu connus. On ne peut même pas établir avec certitude la liste épiscopale complète pour le IXe siècle.

Ce qui nous intéresse plus que les biographies épiscopales, si

nécessaires qu'elles soient, mais déjà connues, c'est l'étude sur l'organisation des deux diocèses à l'époque carolingienne. Ils apparaissent en pleine croissance. Les fondations s'y multiplient, fondation de chapitres, qui se rendent plus ou moins indépendants des évêques, au moins pour ce qui concerne les biens matériels, fondation et organisation des paroisses rurales (nous avons des renseignements sur une centaine d'églises du pays audois), fondations de monastères (pour lesquels M. Griffe donne de petites monographies très précises). L'administration épiscopale se développe. Dès le ve siècle avait existé un archidiacre; au IXe, probablement, l'archidiaconat devient multiple. En 885, existent quatre archidiacres, et le territoire soumis à la juridiction de chacun d'eux est sans doute le même qu'il sera au XIIe siècle : pour le premier, la plaine de Narbonne et le Minervois; pour le second, les Corbières; pour le troisième, le Razès et ses dépendances; pour le quatrième, le Fenouillèdes. A Carcassonne, deux archidiacres, l'un administre la rive droite, l'autre, la rive gauche de l'Aude. A côté des archidiacres, des archiprêtres, qui restent longtemps attachés au clergé de la cathédrale, et même à Carcassonne n'en furent jamais détachés.

Mais en même temps l'autorité épiscopale sur le clergé rural va diminuant par les abandons de droits que les évêques font aux monastères, en échange de terres ou de vignes.

Un dernier trait de la vie religieuse à l'époque carolingienne, c'est la puissance accrue des moines. Les terres qu'ils ne cessent de recevoir (car en Septimanie le fisc s'est enrichi de tout ce que possédaient les rois visigoths) font d'eux les plus riches propriétaires, et par suite les plus puissants seigneurs. Ainsi s'achemine-t-on lentement vers le régime féodal. Le travail de M. Griffe nous laisse là. Espérons qu'il ne tardera pas à nous donner le tome II de son histoire religieuse des pays de l'Aude.

E. JARRY.

Jean GUIRAUD. — *Histoire de l'Inquisition au Moyen Age.* Tome I: *Origines de l'Inquisition dans le Midi de la France: Cathares et Vaudois.* — Paris, Auguste Picard, 1935. In-8° de XLVIII-428 pages, 3 cartes et 11 planches.

Ce volume est le premier d'une grande histoire de l'Inquisition qui doit en comprendre trois. Il en forme l'introduction. Il s'arrête après la guerre des Albigeois, un peu avant le moment où va être créé le célèbre tribunal. D'autre part M. Guiraud ne fait qu'une brève allusion, sans l'aborder à fond, au gros problème qui se pose au sujet de l'albigéisme : il dérive, tout le monde en est d'accord, du manichéisme, mais celui-ci a-t-il continué obscurément de vivre, dans l'Europe latine, durant le Haut Moyen Age, pour reparaître au jour vers le début du XIe siècle, ou bien est-il, à cette époque, revenu d'Orient en Occident ? L'un et l'autre peut-

être. Nous croirions cependant plutôt à l'origine occidentale. — En somme, ce que M. Guiraud s'est proposé dans ce volume, c'est d'étudier le contenu doctrinal des hérésies albigeoise et vaudoise, l'organisation de ces sectes, et leur diffusion au XIIe siècle. Il estime cette enquête indispensable pour expliquer l'Inquisition. A propos de son second volume, on verra dans quelle mesure cela est vrai.

Il connaît parfaitement un sujet qu'il étudie depuis longtemps. Il l'avait traité déjà dans la monumentale introduction à son *Cartulaire de Prouille,* reprise en grande partie dans le présent travail, et qu'on est heureux de retrouver sous une forme plus maniable. Après un coup d'œil d'ensemble sur l'hérésie au XIIe siècle et ses principales manifestations, il étudie successivement la théologie cathare, qui est aussi une cosmogonie, la morale, le rite d'initiation ou *consolamentum,* la distinction des « parfaits » et des « croyants », le culte et la hiérarchie. Un chapitre est consacré aux Vaudois, bien moins éloignés du christianisme que les Albigeois. Ils ont, à ce moment, beaucoup moins occupé l'Inquisition, mais on sait qu'ils ont duré jusqu'à nos jours. Suivent trois chapitres sur le développement de l'hérésie dans le Midi de la France, spécialement dans la noblesse, et sur l'attitude de l'Église méridionale. A ce propos, nous regrettons un peu que M. Guiraud se soit à peu près complètement limité à la France du Sud. Dans le Nord, il est vrai, l'hérésie n'a guère apparu que d'une façon sporadique, et de moins en moins. Mais le nord de l'Espagne et surtout le nord et le centre de l'Italie ont été, à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècles, peut-être aussi contaminés que la France. Sans doute les archives de l'Inquisition sont moins bien conservées en Italie qu'en France. Mais la correspondance pontificale et les chroniques urbaines ont tout de même conservé bien des faits qu'il aurait été intéressant de recueillir et de grouper; d'autant que dans la suite de son travail M. Guiraud sera certainement amené à montrer comment la législation inquisitoriale, tant pontificale qu'impériale, a été en grande partie conçue en vue et en fonction de l'Italie. Enfin les derniers chapitres résument — un peu brièvement peut-être : sans doute l'auteur se réserve-t-il d'y revenir en étudiant dans son second volume les origines immédiates de l'Inquisition, de ses pénalités et de sa procédure — les mesures de répression essayées par le Saint-Siège, pour écraser l'hérésie, et la guerre des Albigeois.

Dans l'ensemble, l'ouvrage est remarquable, très intéressant et instructif en même temps que pittoresque et vivant; les très nombreux détails ne nuisent nullement à l'impression générale. N'oublions pas qu'il est illustré, d'une façon soit documentaire (cartes géographiques, vues de monuments, *fac-similés* de manuscrits), soit artistique (le miracle du manuscrit préservé du feu, par Fra Angelico, et un portrait de saint Dominique, par Jean Bellini). — Une petite querelle : un titre est fait pour être lu; celui qu'on a adopté est rouge sur fond vert; rien ne ressort plus mal.

On me permettra d'abord quelques remarques de détail. Il ne me paraît nullement certain que saint Dominique ait fondé le Tiers-Ordre dominicain, et que celui-ci dérive de la « confrérie blanche » créée à Toulouse par l'évêque Foulques (p. 399-401). — M. Guiraud ne me paraît pas faire assez ressortir la gravité, comme principe et précédent, de l' « exposition en proie » décrétée par Innocent III contre le Languedoc. — Peut-on dire (p. 419) que le traité de Meaux-Paris « créait l'Inquisition » ? Si on définit l'Inquisition « la collaboration du pouvoir civil et du pouvoir religieux pour la recherche et la punition des hérétiques », cette collaboration était déjà posée en principe par la décrétale *Ad abolendam*, et le partage d'attributions, si gros de conséquences, qu'elle établissait entre les deux pouvoirs. Si l'on entend par Inquisition l'institution par le Saint-Siège de juges délégués permanents chargés de poursuivre et de juger les hérétiques, avec des pouvoirs spéciaux, quant au crime, généraux, quant aux personnes, est-elle prévue dans le traité de 1229 ? — L'*endura*, dit M. Guiraud (p. 82), a été une exception. Ne faudrait-il pas dire surtout que, fréquente dans le premier tiers du XIVe siècle, elle ne paraît pas avoir été pratiquée à d'autres époques ?

Sur deux points surtout nous voudrions, non pas opposer une thèse à celle de M. Guiraud, mais atténuer un peu ses affirmations.

On sait que la littérature religieuse des Cathares, qui paraît avoir été considérable, a péri presque entière. Alors pouvons-nous vraiment nous flatter de bien connaître leurs doctrines, d'après leurs adversaires ? M. Guiraud ne s'arrête pas à cette objection souvent présentée. « Ce n'est pas seulement, dit-il p. XIV, l'histoire de l'Inquisition qui d'après ce raisonnement serait impossible, mais beaucoup d'autres. » D'accord, mais ne parlons pas d'histoire qu'il est impossible d'écrire; disons qu'il faut écrire avec prudence, en évitant les affirmations par trop catégoriques et en ne perdant jamais de vue que nos documents sont unilatéraux. Il y a bien des périodes et des questions pour lesquelles cette attitude intellectuelle s'impose. S'il existait quelque part un traité de théologie cathare, épave de la bibliothèque du dauphin d'Auvergne, M. Guiraud l'aurait certainement consulté avant d'écrire son livre. Mais un document n'est pas moins utile parce qu'il a disparu; seulement on en est privé. Les controverses du présent doivent nous éclairer : que de fois, dans les discussions religieuses ou philosophiques, les adversaires ne s'accusent-ils pas réciproquement de mal se comprendre; et ils n'ont pas toujours tort. Et pourtant nous avons certainement fait des progrès depuis le Moyen Age comme esprit scientifique et souci d'entrer dans la pensée d'autrui. Sans doute je reconnais parfaitement que dans ses grandes lignes la doctrine cathare peut passer pour connue; il n'en reste pas moins que même dans l'exposé qu'en fait M. Guiraud il y a, et pas du tout par sa faute, des points obscurs. J'avoue que le rituel du *consolamentum*, qu'il étudie si longuement, et avec raison, car c'est un document d'importance, est pour moi une énigme.

Une pièce, dit-il fort bien (p. 119), qu'on pourrait croire de source catholique, et où ne se rencontre pas trace des doctrines qu'on nous dit par ailleurs être spécifiquement cathares ! L'explication qu'il propose est une hypothèse ingénieuse et intéressante; peut-on aller plus loin ? Elle impliquerait que le manichéisme serait vraiment une hérésie sortie du christianisme, et restée étonnamment fidèle à un vieux rite, témoin d'une ancienne croyance abandonnée. Cela cadre-t-il bien avec ce que l'on sait de ses origines ?

Il est bien clair, d'autre part, et aucun homme de bon sens ne voudrait le contester, que les hérétiques étaient très nombreux dans le Languedoc. Comment expliquer autrement la croisade ? D'ailleurs M. Guiraud n'a pas épargné sa peine pour le prouver. Il a dressé avec beaucoup de soin et de patience des listes des localités qu'on nous signale comme passées à l'hérésie, et des familles qui comptaient des hérétiques parmi leurs membres. Ces listes, au premier abord, sont impressionnantes. Tout de même, sur l'ensemble du pays, que représentent-elles ? Une majorité ? « Beaucoup » est un mot vague, et aucune statistique n'est possible. A la réflexion, certains points ne laissent pas d'embarrasser. Le contraste est violent entre la civilisation que nous savons avoir été celle du Midi, brillante et de mœurs peu sévères, et une religion ascétique, puritaine et pessimiste, telle qu'on nous dépeint l'albigéisme. Je sais bien que la simple « croyance » n'obligeait pas à grand'chose, mais il semble que tout de même elle supposait au moins l'admiration des Parfaits. Pour faire comprendre l'acharnement avec lequel les pouvoirs spirituel et temporel ont poursuivi l'hérésie, on allègue souvent le caractère antisocial qu'elle présentait. Elle proscrivait le serment, sur lequel toute la société était fondée; elle contestait à l'autorité le droit de punir. On ne voit guère ce qui pouvait lui attirer la faveur des princes. « Par leur influence personnelle et par leurs prédications, dit M. Guiraud (p. 329), les hérétiques cathares et vaudois excitaient les seigneurs, grands et petits, à la curée des biens d'Église ! » Soit : mais ces exhortations étaient-elles bien nécessaires ? Pour d'autres régions et d'autres époques, je crois que l'on pourrait constituer un dossier qui ne le cèderait guère à celui de M. Guiraud. La société du Moyen Age était à la fois croyante et anticléricale. Pour dépouiller l'Église, pas n'était besoin d'avoir la cervelle théologique. *Clericis laicos infestos oppido tradit antiquitas;* ce dicton a été mis par l'un des papes les plus célèbres en tête d'une de ses bulles les plus célèbres.

Je ne sais si l'on a signalé le fait suivant, qui me paraît curieux. En étudiant l'attitude de l'Église médiévale vis-à-vis des hérétiques, on est frappé de ce qui semble une contradiction. L'Église professait la règle : *Fides suadenda est, non imponenda.* En principe, — ce principe a parfois été violé — elle n'admettait pas que l'on contraignît au baptême les Juifs, les musulmans, les païens, S'agissait-il au contraire des hérétiques, elle professait, comme le dit saint Thomas, qu'il faut les forcer à tenir ce qu'ils ont promis,

promis évidemment au baptême. Ce n'est pas le lieu de discuter cette conception toute juridique de l'appartenance à l'Église. Constatons seulement qu'elle suppose qu'il est de l'essence de l'hérétique d'être baptisé. L'inculpé qui aurait répondu à l'inquisiteur : « Je n'ai jamais reçu le baptême; donc je suis païen, non hérétique, et vous n'avez pas juridiction sur moi », aurait dû l'embarrasser beaucoup. L'opinion de saint Thomas a-t-elle, en ce qui concerne les Albigeois, la valeur d'un témoignage ? je n'oserais l'affirmer : peut-être pensait-il plutôt à l'hérétique en soi. Il est cependant difficile qu'appartenant à un ordre si mêlé à l'Inquisition, il n'ait pas entendu parler de ce qui se passait dans le Languedoc. En tous cas je ne prétends naturellement pas qu'aucun document ne m'ait échappé, mais je n'ai aucun souvenir d'avoir vu le cas de l'albigeois non baptisé prévu dans une décrétale pontificale, ou dans un manuel inquisitorial, ou paraître dans un procès-verbal d'interrogatoire, ni dans une sentence; et au cours de la guerre des Albigeois, parle-t-on jamais de baptiser ceux qui se soumettent ? Par contre, du moins si l'on en croit Pierre de Vaux-de-Cernay (éd. Guébin et Lyon, t. I, p. 19), le rite du *consolamentum* comportait la renonciation au baptême catholique, que le consolé était donc présumé avoir reçu. Et cependant on nous parle de familles qui étaient hérétiques de père en fils, d'enfants qu'on élevait dans l'hérésie. Sans doute les hérétiques les plus convaincus, devenus « Parfaits », ne procréaient pas. Mais enfin il semble qu'un croyant qui aurait vraiment « cru » n'aurait pas fait baptiser ses enfants.

Je serais porté à penser qu'il faut faire la part très large à l'ignorance et à l'indifférence religieuses. Un petit nombre de Parfaits convaincus, un beaucoup plus grand nombre de sympathisants, édifiés par leur austérité, et incapables de comprendre en quoi leur doctrine, prêchée peut-être avec des précautions, différait du catholicisme. On connaît la célèbre anecdote des premiers franciscains envoyés outre-monts par saint François, et que l'on prend pour des hérétiques. On a pu prendre bien souvent des hérétiques pour de bons chrétiens plus sévères. C'est souvent l'excuse que donnent les inculpés qui comparaissent devant l'Inquisition. Enfin les indifférents, ceux qui vont assister aux colloques, si à la mode au début du XIIIe siècle, un peu comme à un spectacle, pour voir lequel des adversaires « aurait » l'autre. Et des grands seigneurs féodaux dont les faits et gestes n'étaient de nature à édifier ni les catholiques, ni les cathares, mais parfaitement sincères peut-être quand ils disaient : « Nous ne pouvons pas détruire l'hérésie ! » Et à coup sûr — M. Guiraud d'ailleurs le dit — il ne faut pas taxer d'hérétiques tous les méridionaux qui ont combattu la croisade. Ils savaient très bien qu'il était impossible que les envahisseurs fissent des distinctions, et que la guerre ne devînt pas politique autant que religieuse. L'exemple de Pierre d'Aragon est éclatant : cet homme qui est mort à Muret à la tête

de l' « anti-croisade » avait, le premier des souverains du Moyen Age, édicté la peine de mort contre l'hérésie !

Il y aura toujours bien de l'obscurité dans la vraie situation du Midi au début du XIIIe siècle.

E. JORDAN.

Ewald MÜLLER, O. F. B. — *Das Konzil von Vienne, 1311-1312. Seine Quellen und seine Geschichte* (Vorreformationsgeschichtliche Forschungen. Vol. XII). — Münster in W., Aschendorff, 1934. In-8° de XV et 756 pages. Prix : 28 Mk 80.

Beaucoup d'historiens ont déjà écrit sur l'histoire du concile de Vienne et en particulier sur les relations entre Clément V et Philippe le Bel. Rappelons seulement l'ouvrage de G. Lizerand, *Clément V et Philippe le Bel* (1910) et l'étude de Hefele-Leclercq dans l'*Histoire des Conciles* (t. VI, p. 643-719); cependant l'histoire même du concile restait encore à faire. C'est cette lacune que le R. P. Müller s'est proposée de combler dans le volume compact que nous voulons présenter au lecteur.

Dans un mémoire, daté du 10 mai 1297, les cardinaux Jacques et Pierre Colonna en appelèrent à un concile général qui devait décider si Boniface VIII était pape légitime ou non. Ici, pour la première fois, on invoque le concile général non comme tribunal suprême dogmatique, mais comme instance judiciaire. Six années plus tard, à l'assemblée du 12 mars 1303, Nogaret pria Philippe le Bel de prendre les mesures nécessaires pour faire convoquer un concile général qui jugerait et déposerait Boniface VIII. Le pape étant mort le 11 octobre 1303, Philippe essaya d'obtenir d'abord de Benoît XI, puis de Clément V, la convocation d'un concile général qui déclarerait Boniface VIII hérétique. Le pape et le roi se rencontrèrent à Poitiers le 6 juillet 1308 et Philippe le Bel posa une espèce d'ultimatum en six points : 1° résidence ordinaire de la curie en France; 2° condamnation des Templiers (que le roi avait fait arrêter dans toute la France le 13 octobre 1307); 3° tenue d'un concile en France; 4° canonisation de Célestin V; 5° condamnation de Boniface VIII et crémation de ses ossements; 6° absolution de Nogaret. Pour la convocation d'un concile, le pape ne fait aucune difficulté; pour la question des Templiers, il hésite, mais à l'égard de la condamnation de son prédécesseur, il résiste et obtient finalement l'abandon par le roi de son projet. D'après le P. Müller, le motif du concile est donc en premier lieu « la lutte du gouvernement français contre le pouvoir temporel illimité de la papauté » (p. 11). De plus, la façon dont l'idée du concile s'est propagée fait voir clairement les premières traces de ce qu'on a appelé « la théorie conciliaire », c'est-à-dire de la supériorité du concile général sur le pape.

Le concile fut convoqué à Vienne par la bulle *Regnans in coelis,* datée de Poitiers le 12 août 1308. Clément V y mentionne les

crimes reprochés aux Templiers, entre autres le reniement du Christ, les crachats sur la croix et choses pires encore. En conséquence le concile, dont l'ouverture est fixée au premier octobre 1310, examinera l'affaire des Templiers; il traitera aussi la question de la croisade et de la récupération de la Terre-Sainte et s'occupera de certains points qui concernent l'Église et la foi, la réforme des clercs et l'immunité ecclésiastique. Dans la bulle, nulle allusion n'est faite au procès de Boniface VIII. L'examen de l'affaire du Temple se prolongeant de plus en plus, Clément V, par la bulle *Alma Mater Ecclesia* du 4 avril 1310, renvoya l'ouverture du concile au premier octobre 1311. Dans la première session générale, le 16 octobre 1311, le pape précisa les trois points à examiner par les Pères du concile : Templiers, croisade, dogme et réforme. Sur la question et le procès des Templiers, l'auteur ne peut apporter des résultats nouveaux après les recherches si minutieuses de H. Finke, G. Lizerand, etc. Pour la commodité du lecteur, il réimprime les textes de Gilles de Rome, archevêque de Bourges, et de Jacques de Thermes, abbé de Chaalis, dont l'un concluait à la suppression de l'Ordre, tandis que l'autre plaidait pour les Templiers et se montrait incrédule touchant la véracité des aveux faits par les religieux. Le récit de Müller se termine avec la suppression de l'Ordre (le 3 avril 1312) et le transfert de ses biens aux Hospitaliers; le reste, le sort ultérieur des chevaliers, n'appartenait pas à son sujet.

Le concile devait s'occuper en deuxième lieu de la croisade et des subsides nécessaires. Des rapports adressés aux Pères du concile, celui du franciscain Raymond Lulle, songe avant tout à la conversion des musulmans et réclame l'érection de séminaires pour l'étude des langues orientales. Les députés d'Aragon présentèrent un plan de croisade bien détaillé et demandèrent qu'on commençât par faire la guerre aux Musulmans de Grenade. Les Pères s'occupèrent surtout à trouver des subsides : on décida de prélever une dîme pendant six ans; mais déjà, par une lettre du 10 juin 1312, Clément V en concéda les quatre premières années à Philippe le Bel « sans qu'il soit tenu à en rendre compte à qui que ce soit ». Les définitions dogmatiques ainsi que les décrets de réforme qui formaient la troisième partie du programme du concile sont contenues dans les décrétales « *Exivi de paradiso* » et « *Fidei catholicae fundamento* ». Elles se rapportent aux doctrines erronées, attribuées à tort semble-t-il, à Pierre Jean Olivi et à la doctrine de l'âme comme « forme substantielle du corps ». A propos d'Olivi, le P. Müller expose très longuement la controverse qui s'était élevée parmi les Franciscains sur l'observance de la pauvreté; Olivi était le chef des « spirituels » qui défendaient l'observance stricte de la pauvreté évangélique, tandis que ses adversaires, ceux qu'on appellera plus tard les Conventuels, étaient pour une observance mitigée. La dernière partie de l'ouvrage (p. 387-659) est consacrée aux décrets de réforme, dont la publication officielle fut faite seulement en 1317 par le successeur de Clé-

ment V, le pape Jean XXII. L'auteur cherche à montrer quels sont les décrets approuvés par les Pères du concile dans la troisième et dernière session générale (6 mai 1312), mais il est souvent bien difficile et même impossible d'indiquer ce qui a pu être ajouté ou même changé entre 1312 et 1317.

L'ouvrage se termine par une table alphabétique très explicite des matières et des noms propres (p. 707-756). Le texte est soigneusement imprimé; quelques coquilles sont faciles à corriger (par ex., page 179 : Maçon pour Mâcon; page 352, note 249, il faut lire sans doute « Nemausi » (Nîmes), au lieu de « Nemanei »). Les nouveaux documents publiés par l'auteur en appendice sont d'importance. Ce volume, plein d'érudition, apporte ainsi une contribution précieuse à l'histoire ecclésiastique.

G. Allemang.

Noël Dupire. — *Jean Molinet. La vie. Les œuvres.* — Paris, E. Droz, 1932. In-8° de VI-368 pages.

— *Étude critique des manuscrits et éditions des poésies de Jean Molinet.* — Paris, E. Droz, 1932. In-8° de 145 pages.

Dans un catalogue de vente publique de bibliothèques à Amsterdam (29-31 janvier 1935), on annonce sous le n° 445 : « *Roman de la Rose* par Guill. de Lorris, *translaté de rime en prose* par Molinet, Lyon, Guill. Balsarin, 1503 (fait en 1500). »

C'est le *Romant de la rose*
Moralisé cler et net,
Translaté de rime en prose
Par vostre humble Molinet.

Espérons qu'il trouvera amateur et souhaitons même qu'il revienne en France, le beau livre, mais plus à raison de la beauté des gravures sur bois que le vendeur qualifie de magnifiques qu'à raison du texte, car c'était œuvre bien vaine cette mise en prose du divin roman de Guillaume de Lorris et de la lourde suite de Jean de Meun. Cependant louons le grand rhétoriqueur d'avoir été un des fondateurs de la prose française en même temps qu'un des maîtres-ouvriers de notre vers moderne. C'est un mérite qui est de l'ordre des techniques plus que de l'ordre de l'art comme on l'entend d'ordinaire, mais depuis le beau livre de H. Focillon sur *la Vie des formes*[1] on ne peut plus, on ne doit plus distinguer les unes de l'autre.

Il faut donc louer sans réserve Noël Dupire d'avoir consacré ses deux thèses de doctorat ès lettres en Sorbonne à un écrivain injustement oublié et qui n'est pas sans mérites, bien que chez lui le métier soit d'ordinaire supérieur à l'inspiration.

Né à Desvres-en-Boulonnais en 1435, étudiant de l'Université

1. Paris, Leroux, 1934, in-4°.

de Paris, où il devint maître ès arts et enseigna même au collège du Cardinal Lemoine, Jean Molinet est plus picard que français et plus bourguignon que royaliste :

France est gracieuse — Non, fière...

Il est vrai que cela peut se lire à l'envers :

Fière non, gracieuse est France

et qu'il eût tourné ainsi la pièce si Louis XI avait été aussi accessible aux vers de Molinet qu'à la prose de Philippe de Commines.

Donc, par nécessité autant que par sentiment, il restera fidèle à Charles le Téméraire et, pour l'atteindre, s'attachera à la fortune de l'historiographe ou indiciaire des ducs, son maître Georges Chastellain (le grand Georges dont parle Marot) auquel il succédera *post mortem* en 1475. Cette position, augmentée d'un canonicat à Valenciennes, où il est logé à la Salle le Comte, lui permet de vivre et d'atteindre non sans malheur, car il devint aveugle, mais sans misère, une aisance relative. Il se coucha pour toujours à côté de son maître en l'église Notre-Dame de la Salle qui n'existe plus, le 23 août 1507, célébré par une belle épitaphe de son élève et filleul Jean Lemaire de Belges.

Sans doute il est tombé de ce moulin à rimes, de ce *moulinet*, comme il s'appelait plaisamment lui-même, trop de *ballades balladantes* ou rimes *batelées* et *couronnées, fratrisées* ou *équivoquées*, mais chez qui un Clément Marot et même un Ronsard, qui avouera la lecture de Coquillart, ont-ils appris leur métier si ce n'est dans l'*Art de rhétorique* de Molinet (1450) ou dans d'autres *Arts de seconde rhétorique ?*

Il s'appliqua aussi au théâtre et on lui doit *le Mystère de Saint-Quentin*, que publia jadis mon camarade Henri Chatelain; et j'ai signalé la présence de « Moulinet de Vallenchiennes » à la fameuse représentation du *Mystère de la Passion joué à Mons en 1504*[2]. Mais est-il l'auteur de *la Passion en rime franchoise* du ms. 560 de Valenciennes ? M. Dupire croit l'avoir prouvé, mais sa démonstration n'a convaincu ni R. Lebègue[3] ni moi. Il me paraît bien, comme à celui-ci, que le compilateur des quatre dernières journées de Valenciennes s'inspire de la révision du *Mystère des Actes des Apôtres* et ne peut donc être antérieur à 1523 et a même probablement travaillé après 1549.

Quoi qu'il en soit de cette divergence qui subsiste, on ne saurait trop louer M. Dupire de son consciencieux travail, qui toujours remonte aux sources originelles et à des textes contrôlés avec soin, dont, à la différence de trop d'historiens de la littérature, il n'a pas négligé les particularités linguistiques.

Gustave Cohen.

2. Paris, Leroux, 1934, in-4°.

3. Voir *Romania*, ann. 1931, p. 438-447.

Edwin BOOTH. — *Luther*. Traduction de Raoul PATRY, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris. — Paris, Payot, 1934. In-8° de 251 pages, 18 francs.

Luther occupe décidément les historiens, depuis quelque temps, et ils s'efforcent de dessiner pour le grand public son portrait d'après nature. Après un essai de Lucien Febvre, nous avons eu, tout récemment, un *Luther* de M. Funck-Brentano. Et voici une traduction du *Luther* de M. Edwin Booth, professeur d'histoire de l'Église à l'Université de Boston.

Ce qui manque le plus, à notre sens, à ces trois ouvrages, surtout aux deux derniers, c'est la connaissance exacte et profonde de la théologie médiévale. Faute de connaître les courants de pensée qui opposaient les écoles, faute de se référer notamment aux deux grands courants qui, par-delà le nominalisme d'un Gabriel Biel, dont on parle toujours à propos de Luther, ont influencé si puissamment la doctrine de Luther, je veux dire le *courant mystique* d'une part, celui de Tauler, de la *Théologie allemande* notamment, — et le *courant augustinien* d'autre part, celui qui, au concile de Trente, proposera, par la bouche du cardinal Seripando, général des Augustins, la doctrine de la « double justice », que Luther a sûrement professée, à son retour de Rome, l'on ne peut rien dire d'exact et de sérieux sur l'évolution intime qui le conduisit hors des voies de l'orthodoxie catholique.

Le livre de M. Booth est écrit d'une façon agréable. La traduction est facile et élégante. Le portrait qu'il nous offre de Luther dessine les faits extérieurs, les contours du personnage, son rôle de tribun, d'agitateur, de remueur de foules, d'organisateur, mais nullement son intériorité, les secrets de sa pensée et de sa doctrine. Il cite parfois in-extenso des documents d'importance secondaire, mais il passe sous silence les œuvres théologiques de premier ordre. Il est évidemment fait pour un public que les questions théologiques dépassent ou laissent indifférent. Mais justement, il s'agit de savoir si l'on peut faire de Luther une image fidèle, sans aborder le fond du débat entre lui et l'ancienne Église. L'auteur du livre ne semble pas se douter qu'il existe au sujet des causes de la Révolution luthérienne, deux thèses opposées, comme l'a très bien vu Lucien Febvre, *la thèse des abus* (catholique) et la thèse de la *corruption doctrinale* (protestante). La parfaite confusion qui règne dans ses idées, à cet égard, se manifeste dans cette phrase révélatrice que je trouve à la page 102 : « Rome, avec les abus auxquels elle avait donné naissance et dont elle tirait profit, voilà l'hérétique ! Quant à Martin Luther, il était le vrai représentant du catholicisme. » Je crois que M. Booth aurait bien du mal à prouver ce qu'il avance si légèrement dans cette formule à effet, et même à prouver qu'il s'entend bien lui-même, car il ignore qu'il y a une distance infinie entre un *abus* et une *hérésie*.

Voici d'autre part quelques observations de détail : p. 54, au lieu de *Stotterheim*, il faudrait Stotternheim. P. 55, dire que Lu-

ther adopta le pragmatisme me paraît un anachronisme assez caractérisé. P. 82 et suiv., le sens du voyage de Luther à Rome me semble complètement méconnu; on donne des anecdotes, au lieu d'une analyse de pensée. P. 88, on date de 1512-1513 l'Expérience de la Tour, sans dire ce qu'elle fut. Si on avait serré le problème de près, on aurait vu que cette Expérience fut la découverte de la « certitude du salut personnel par la foi seule », et que cela datait de 1518 seulement, car auparavant Luther admet le salut par la foi seule, mais non la *certitude du salut personnel,* par la foi seule. J'aurais beaucoup à dire sur l'entrevue d'Augsbourg, en 1518, comme sur la Dispute de Leipzig, en 1519. Il y faudrait de longues pages. P. 136, *Carraciola* au lieu de Carraciolo. P. 158, on oublie de dire que le concile du Latran avait défendu sous les peines les plus rigoureuses, ce que l'on avance des licences d'avoir des concubines, délivrées par les évêques. P. 166, l'auteur ne sait pas bien si Luther est parti *avec* ou *sans* permission de la Wartbourg. Il se contredit à vingt lignes de distance. De fait, Luther partit *sans* permission. P. 171-187, la question des paysans est traitée sans les nuances nécessaires. P. 211, on nous dit que Zwingli mourut quatre ans après le colloque de Marbourg. Or, il mourut en 1531, et le colloque avait eu lieu en 1529.

On regrette d'être obligé de signaler ces menues erreurs. L'auteur a écrit avec une évidente sincérité. Un grand pas serait fait vers l'union des chrétiens si au lieu d'en rester à l'écorce des discussions, on essayait d'aller au fond des choses, à l'intelligence vraie du Christ et de sa doctrine !

L. Cristiani.

René Fülop-Miller. — *Les Jésuites et le secret de leur puissance. Histoire de la Compagnie de Jésus. Son rôle dans l'histoire de la civilisation.* Traduit de l'allemand par Jean-Gabriel Guidau. — Paris, librairie Plon, 1933. 2 volumes in-8° de vii-341 pages, 12 gravures hors texte et de 318 pages, 12 gravures hors texte.

Parmi les grands Ordres religieux dont la renaissance ou la nouvelle floraison appelle l'attention contemporaine, les Jésuites, une fois de plus, sont au premier plan. La crise de recrutement par laquelle ils ont passé après la guerre, est généralement ignorée : le public et certains publicistes ne veulent voir que leur puissance et leur ardeur de conquête. A leur égard, les anticléricaux de France ne sont pas les plus malveillants : ceux de Pologne ne vont-ils pas contant que « la quatrième grande invasion », qui menace aujourd'hui la Pologne est « l'invasion des Jésuites » ! Cependant nous ne sommes plus au temps des *Provinciales* ou des *Chansons* de Béranger : et c'est la curiosité historique, qu'en cette matière comme en d'autres, on est d'abord obligé de satisfaire; c'est à la forme historique que doivent se plier sentiments ou ressentiments.

L'enquête, la longue enquête qu'a entreprise M. R. Fülop-Miller, peut paraître diffuse, enchevêtrée. Certaines idées qui en émergent n'en sont pas moins nettes, et judicieuses. C'est d'abord la définition, la découverte si l'on veut, du « secret » des Jésuites, de leur originale puissance : ils ont su, dit l'auteur, amalgamer avec un art merveilleux l'obéissance et la personnalité; ils n'ont pas inventé leur discipline légendaire : le *perinde ac cadaver* est d'origine franciscaine; mais les Franciscains n'agissaient pas dans le monde, sur le monde, comme les Jésuites ont décidé de le faire. — Sur la personnalité de saint Ignace, sur son génie de fondateur, sur les étapes de son ascension et sa « fusion » avec la Compagnie qu'il a créée, les précisions et les suggestions de M. Fülop-Miller sont également fortes. Que de justes indications sur la filiation intellectuelle qui rattache les Jésuites au Moyen Age, sur la parenté de la casuistique catholique avec la casuistique du *Talmud*, sur l'ignorance chez Pascal, ou « l'absence à peu près complète de critique principielle des fondements philosophiques de la morale des Jésuites » ! On ne peut que goûter l'éloge fait ici des Réductions du Paraguay, l'hommage rendu aux savants de la Compagnie, à l'esprit de charité des Jésuites, à l'utilité de leurs collèges, de leurs foyers de culture, pour animer ou soutenir l'intellectualité espagnole. Ces découvertes ou ces argumentations sont présentées d'une plume alerte, parfois éloquente.

La méthode, l'esprit historique selon lequel ce livre important a été élaboré méritent-ils une vraie confiance ?

La sincérité de M. Fülop-Miller est hors de cause. Cependant, l'autorité qu'il paraît accorder à Voltaire historien et surtout à Voltaire philosophe de l'histoire des idées religieuses n'est-elle pas excessive ? Les boutades et les épigrammes du *Siècle de Louis XIV* contre les Jansénistes et contre la métaphysique ne prouvent guère que l'impatience de Voltaire devant certaines âmes, certaines doctrines, certaines hypothèses ou certaines solutions. Bien plus, il arrive à M. Fülop-Miller de voltairianiser, si l'on peut dire, mais sans ailes et sans aiguillon : « La querelle du libre arbitre a seule rompu ce pacte tacite entre l'humanité et ses penseurs, a détruit le compromis aux termes duquel les philosophes, pour éviter d'inutiles tracas au monde déjà lourdement éprouvé, s'engageaient à ne pas sortir de leurs somnolentes académies et de leurs congrès ennuyeux. » Cette ironie solennelle divertit peu, et n'instruit pas. Et je ne dis rien de l'insistante plaisanterie sur le « Roi-Soleil », ni des anachronismes pittoresques et voulus sur le « bicorne » de diplomate prêté à Possevin, ou le « revolver » du marquis de Tavora au temps de Pombal.

Anachronismes bien expressément voulus, car ce n'est pas à M. Fülop-Miller que l'on peut reprocher d'oublier la différence des temps ! Telle de ses formules donnerait à penser qu'il attribue au temps, à la diversité des époques, une puissance absolue sur les idées, sur les intentions humaines : dans les premières pages de son livre, il compare saint Ignace à Lénine; puis découvrant, bien

entendu, un « abîme » entre eux, il déclare : « Ce qui sépare le saint catholique et le révolutionnaire socialiste n'est autre que l'écart spirituel de quatre siècles. » — M. Fülop-Miller n'a-t-il donc foi qu'au relatif ? Et une telle foi prépare-t-elle sûrement à connaître les âmes sacerdotales, dont on a entrepris l'histoire ?

Aussi ne s'étonnera-t-on pas de tel jugement porté par l'auteur sur les austérités de Port-Royal, sur les mortifications d'Ignace et de ses compagnons : « exaltation puérile », prononce-t-il. — On sera surpris davantage de lire que Bellarmin « écartait presque complètement la grâce de son système ». On le sera plus encore, en lisant la longue démonstration où Aristote est présenté comme le seul maître des Jésuites, comme le grand responsable de leur morale souple, trop « accessible ». L'Aristotélisme incontestablement a été assimilé par la Compagnie; mais si l'on omet, dans l'étude des bases intellectuelles de l'esprit jésuite, la part des méditations sur l'Évangile, sur le dogme chrétien, tout ne risque-t-il pas d'être faussé, dans l'idée que l'on donnera de cet esprit, de cette morale ?

Dans le détail de l'ouvrage, il y aurait lieu de relever peut-être l'abus de la digression, des titres à effet, quelque diffusion, plusieurs inexactitudes: t. I, p. 138: ce n'est pas à « l'Académie » (des sciences, sans doute), que Pascal est admis dans sa jeunesse, mais, comme dit Mme Périer, à des « conférences entre les habiles de Paris »; p. 139, F. Hémon, mort il y a peu d'années, est présenté, semble-t-il, comme un contemporain de Pascal; p. 144 : pourquoi affirmer qu'aucun des « clercs français » n'avait lu l'*Augustinus*?; p. 154 et suiv., Descartes, dit-on, « rejette en entier l'héritage de la tradition philosophique » : les thèses d'Et. Gilson ont pourtant, voici plus de vingt ans, bien établi la dette de Descartes envers la Scolastique; p. 163, les Jésuites sont donnés comme ayant été « toujours » favorables à Leibnitz : or les *Mémoires de Trévoux* de février 1737 contiennent une véritable satire de la *Théodicée*. T. II, p. 58, Henri III est présenté comme « indifférent en matière de religion », ce qui est bien singulier; et Henri IV est, selon le lieu commun né en 1622, présenté comme insincère dans sa conversion; son divorce, la dissolution de son mariage protestant impliquent-ils une contradiction dans l'attitude du Saint-Siège qui avait condamné le divorce d'Henri VIII (t. II, p. 112)? Aucunement. Pourquoi (p. 122) caricaturer la tâche apostolique assumée par Mme de Maintenon auprès du Roi ? Comment se risquer à affirmer (p. 126) que « dans les questions politiques, Louis XV s'en tînt aux instructions de ses confesseurs » ? Comment affirmer encore (p. 153), que les hommes du Moyen Age « étaient à mille lieues de penser que la raison et la révélation se heurteraient jamais de front », puisque c'est d'un effort très conscient, et très conscient de son opportunité, que saint Thomas d'Aquin a voulu les unir ? En quoi les œuvres de Molière ont-elles été un « coup terrible porté au prestige de l'Église » (p. 204) ? Enfin quel arbitraire dans cette personnification de l'esprit de la Compagnie par Ber-

nin : « Chez Bernin, ce qui décèle l'esprit des Jésuites, c'est sa tendance si caractéristique à se servir de tous les moyens, voire de moyens douteux au point de vue artistique, pour faire de sa peinture un instrument de propagande » (t. II, p. 191).

Le livre de M. Fülop-Miller est le résultat de lectures immenses, et d'une réflexion philosophique opiniâtre. Il est fâcheux que l'inaccoutumance aux phénomènes de la vie catholique ait produit chez lui une inaptitude qui peut sembler partielle, mais qui en réalité est fondamentale, à les comprendre : sa définition du concile de Trente est certainement sincère, consciencieuse : quelle caricature cependant ! : « Évêques, cardinaux et théologiens tinrent une assemblée à Trente et examinèrent point par point tous les problèmes qui avaient troublé la vie spirituelle chrétienne au cours des derniers siècles; on fixa à chaque question une réponse définitive qui ferait autorité, et dont à l'avenir tout bon catholique devait se contenter une fois pour toutes » (t. II, p. 156).

M. Fülop-Miller méconnaît la théologie, raille l'ascétisme, ignore le surnaturel catholique : quelles lacunes, lorsqu'on parle de la Compagnie de *Jésus!*

A. Cherel.

Louis Pastor. — *Histoire des Papes depuis la fin du Moyen Age.* Tome XVI : *Pie IV, 1559-1565* (suite). Traduit de l'allemand par Alfred Poizat et W. Berteval. — Paris, librairie Plon, 1934. In-8° de 421 pages. Prix : 40 francs.

Dans cette deuxième partie de l'histoire du pontificat de Pie IV, l'auteur expose d'abord l'activité du pape en vue de l'application des décrets de réforme du concile de Trente. Pie IV commença par Rome même et par sa propre cour en supprimant de nombreux abus, en réformant les tribunaux romains, en obligeant les évêques à la résidence et en établissant des séminaires. Dans cette réforme, il fut puissamment aidé par son secrétaire d'État, saint Charles Borromée, et par les Jésuites qui, en fondant de nombreux collèges, s'efforçaient de donner une instruction et une éducation aussi solides que vraiment chrétiennes. La réception des décrets du concile rencontra bien des difficultés en Allemagne et en France. En Allemagne, des princes demandent et obtiennent pour les laïcs la communion sous les deux espèces; ils demandent même, mais en vain ,la liberté du mariage pour les prêtres. En France, l'indécision de Catherine de Médicis engendre la première guerre de religion avec toutes ses horreurs. Le pape cherche en vain à gagner la reine d'Angleterre, Élisabeth; celle-ci persécute les catholiques et consomme le schisme et la séparation d'avec l'Église romaine. Les troubles politiques et les persécutions en Écosse y causent la ruine du catholicisme malgré les efforts de Marie Stuart. Tandis que l'inquisition romaine veille à la conservation de la pureté

doctrinale en Italie, le césaro-papisme de Philippe II trouble les relations de l'Espagne avec le Saint-Siège et oppose de grands obstacles aux réformes prescrites par le concile. L'auteur termine par l'histoire de l'État pontifical sous Pie IV et par un aperçu sur les efforts tentés par ce pape en faveur des sciences et des arts et notamment pour l'embellissement de la ville de Rome : achèvement de Saint-Pierre, construction de Sainte-Marie des Anges, la villa Pia et le belvédère au Vatican...

Pour les volumes précédents, nous n'avons guère pu louer le traducteur ni sa traduction. Pour le volume XV (voir *Revue*, t. XX 1934, p. 129 et suiv.), M. Poizat a pris comme collaborateur M. Bertival, et nous espérions que la critique aurait moins sujet de s'exercer pour les volumes suivants. Mais la traduction semble devenir de plus en plus mauvaise et nous devons maintenir toutes nos critiques antérieures et même les renforcer. D'abord, un livre d'histoire doit être sévèrement contrôlé à l'impression, et une traduction surtout doit être soigneusement collationnée sur le texte original. Or nos deux traducteurs semblent avoir pris bien à la légère et la correction des épreuves et la comparaison avec le texte. Quelques erreurs proviennent probablement de ce que les traducteurs ont eu recours à une dactylographe et que celle-ci a mal lu ou mal entendu. Ainsi, p. 15 et 16, on lit deux fois : « la bibliothèque Orsini » au lieu de : bibliothèque Corsini; — p. 19 note 4 : « Siaconius III, 1891 », au lieu de : Ciaconius III, 891; — p. 33 « pour cela », au lieu de : « pour ceux-là »; — p. 126 : le collège des Jésuites à Paris devait être « une des premières maisons d'instruction *de l'Europe* », lire : ... *de leur ordre.* — D'autres erreurs dans des chiffres sont de pures négligences : p. 22 « une économie annuelle de 5 000 ducats, lire : « de 20 000 ducats; — p. 31[2]: « le 29 mai 1563 », lire : 1561; — p. 34 « en 1563 », lire : en 1561; — p. 54 « l'évêque de Burk », lire : *Gurk;* — p. 55 « jusqu'au 15 mai », lire 15 *mars;* — p. 328 : « pendant *dix-sept ans* », lire : pendant *treize* ans; — p. 408 : « Codex x-133 » lire : « x-122; — p. 411 : « le 1er novembre 1565 », lire : 1567; — p. 413 : « le 16 août 1564 » lire : 1567.

Pastor, dans ses citations, se sert souvent des abréviations f. et ff. Les traducteurs ayant l'air d'oublier que ces lettres correspondent à notre abréviation s. ou ss. (page suivante ou pages suivantes) l'omettent purement et simplement. P. 138 et suiv., ils répètent 68 fois la lettre Z et ne semblent pas se rendre compte que cette lettre n'est que l'initiale du mot allemand *Zettel* (= bulletin de vote) qu'ils viennent de traduire et que par conséquent il fallait la rendre en français par la lettre B. (bulletin). Mentionnons aussi en passant que le nom pourtant bien connu de saint Charles Borromée, est écrit constamment « Borrhomée », excepté deux ou trois fois (p. 10 et 301), où il est écrit exactement et une fois avec la forme italienne Borromeo. Nous avons déjà blâmé cet usage assez bizarre de donner en allemand les prénoms bien connus,

comme *Petrus* Canisius, *Johannes* von Briedel, *Hugo* Languet, Gonzaga, etc.

Pour la traduction elle-même, elle est trop souvent d'une lourdeur excessive et à première lecture à peu près inintelligible. Puis que de traductions non seulement inexactes, mais fausses et à contre-sens ! On parle souvent du « collège allemand » à Rome, alors que tout le monde connaît au moins de nom le collège *germanique*. Page 12, on lit : « Par contre la bulle de Pie IV du 9 octobre 1562 sur le conclave dont les précédents, dans la propre élection du pape Médicis, avaient montré si crûment la nécessité d'une réforme fut importante pour l'organisation de l'élection fut importante. » Au lieu de ce galimatias, Pastor dit (vol. VII, p. 335) : « Par contre la bulle de Pie IV du 9 octobre 1562 sur le conclave est importante pour l'ordre à suivre dans l'élection du pape. Ce qui s'était passé à sa propre élection, lui avait montré clairement la nécessité de la réforme du conclave. » — Page 16 : « Chacun souvent prétextait un procès pour ne pas observer la résidence », lire : « Chacun pourrait prétexter... ». Même page : « Aux cardinaux qui possédaient des évêchés, le pape adressa cette recommandation que quiconque d'entre eux aurait renoncé à son Église en faveur d'un neveu *devrait le rappeler* et le dédommager en lui versant au moins mille ducats. » Le texte dit juste le contraire : « ... *devait l'y envoyer* et lui assurer un revenu d'au moins mille ducats. » — Page 18 : « Borrhomée ne se contentait pas de présenter ces extraits au Pape, mais lisait lui-même les rapports... En plusieurs occasions, il fut visible du reste que Borrhomée ne considérait pas la correspondance avec le concile comme l'affaire unique de son oncle. Mais il se forma une opinion personnelle sur les événements, opinion dont il *fut* le représentant auprès du Pape. » Le texte dit ceci : Borromée ... lui lisait les rapports même ... En plusieurs occasions du reste nous voyons que Borromée rédigeait la correspondance avec le concile non comme simple instrument de son oncle, mais qu'il se formait une opinion personnelle sur les événements, qu'il la soutenait et défendait vis-à-vis du pape. » — Page 18 : « Le jour de la clôture de la session », lire : « le jour de la session finale ». — Page 29 : « A Pavie, il érigeait en 1564 un *cercle* que les jeunes nobles catholiques » ; p. 36, le même mot allemand *Konvikt* est troduit par « collège » et par « maison ». Ce mot désigne simplement un internat, c'est-à-dire une maison où vivent des étudiants qui suivent des cours en dehors de leur maison. — Page 32 : Ignace de Loyola... de là fit écrire en 1555 à Borgia que *jusque-là* des collèges *se seraient développés* sur toute l'Italie. » Lire : ... fit écrire ... que de là des collèges s'étaient répandus sur toute l'Italie. — Page 36 : Comme sous Paul IV, le Collège *allemand* à Rome avait frôlé la catastrophe, Laînez chercha à s'assurer des moyens suffisants pour admettre au collège de nombreux pensionnaires payants... En 1560, 32 pensionnaires y étaient réunis aux Allemands... Après la nouvelle fondation du Collège allemand en 1573, le Collège des

nobles fut réuni au séminaire romain, et même sous ce nouvel aspect, le Collège *romain* s'acquit une haute estime dans le monde catholique. Des enfants des familles les plus en vue de la noblesse vinrent y chercher leur formation. » Lire (Pastor, p. 356): « ... le Collège germanique à Rome..., Lainez chercha à assurer son existence en y admettant de nombreux internes payants... En 1560, 32 internes y vivaient avec les Germaniques... Après la réorganisation du Collège germanique en 1573, l'internat des nobles fut réuni au Séminaire romain. Sous sa nouvelle forme ,le Collège *germanique* s'acquit une haute estime... Des adolescents de la plus haute noblesse, venaient y chercher leur formation. » Dans la note qui se rapporte à ce passage, les traducteurs citent, d'après Pastor, l'ouvrage du cardinal Steinhuber : *Geschichte des Kollegium Germanicum-Hungaricum in Rom,* mais traduisent les deux derniers mots : « dans *Rom.* », de sorte que le lecteur français doit nécessairement supposer qu'il s'agit d'un article paru dans une revue intitulée : *Rom.* (Voir une bévue semblable, page 106, note 1). — Page 38 : « Là furent rendues de sérieuses ordonnances sur la clôture, sur la restauration des bâtiments monastiques...; des personnes et des écrits hérétiques durent être écartés. On décida de se procurer les livres nécessaires au service divin; ... on put amener, des meilleurs couvents dans les moins bons, des moines bien formés. » Lire : « On y publia des ordonnances sévères sur la clôture, sur la construction des monastères, ...; les personnes et les écrits hérétiques devaient être éloignés, et les livres nécessaires à l'office divin devaient être achetés; ... il était permis de faire venir des monastères plus disciplinés des moines bien formés pour les placer dans les couvents moins bons. — Page 39, note 4, au lieu de « dispense », lire « décret » (*Erlass*), dans les notes 2 et 3, on cite deux fois Ripoli au lieu de Ripoll. — Page 46 : « Ce qui recommande les plus vicieux et conséquemment les plus détestés des pasteurs protestants, c'est le fait qu'au moins ils vivaient dans le mariage... Pour l'Eucharistie, en tant que sacrifice de la messe, les deux espèces sont essentielles... Mais à l'exception de ce cas, *elle* [quoi ?] n'*est* pas exigée *de nature* pour la réception du sacrement, car sous chacune des deux espèces, le Sauveur *tout entier et inséparablement transfiguré* y est contenu. » Voici ce que dit Pastor (p. 365 et suiv.) : « D'ailleurs pour ce qui regarde les pasteurs protestants d'ordinaire vicieux et par suite détestés, ce qui les recommande uniquement, c'est qu'au moins ils vivent dans le mariage... Pour l'Eucharistie ... elles (les deux espèces) ne sont pas exigées par elles-mêmes [ex natura rei]... car le Sauveur est présent entier, indivisible et transfiguré sous chacune des deux espèces. » — Page 47 : « Dans la grande peste de 1561, ... à peine un malade sur cent mortellement atteints avait manifesté le désir de la comunion sous une seule espèce. Les hommes aimaient généralement mieux renoncer aux sacrements qu'au calice. » Lire : « ... sur cent malades mortellement atteints, à peine un avait-il manifesté le désir de la communion sous une seule espèce : ces

gens auraient préféré renoncer entièrement à la communion plutôt qu'au calice. » Dans la note 1 (p. 47) on lit : « Voir pour les opinions de l'archevêque Brüsel dont un mémoire sur la consécration des prêtres utraquistes en Bohême édité par STEINHERZ dans *Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen* dans BŒHMEN. » Pastor dit : « Pour les opinions de l'archevêque Brus (de Prague), voir son mémoire de 1563 sur l'ordination des prêtres utraquistes en Bohême publié par STEINHERZ dans *Mitteilungen ... der Deutschen in Boehmen.* » Outre la confusion entre *ordination* et *consécration* (pour ces termes la langue allemande n'a que le mot *Weihe*), les traducteurs font du dernier mot du titre de la revue « en Bohême », le nom d'un auteur : BŒHMEN. — Page 101 : « L'édit de janvier confirmait aux calvinistes le libre exercice de leur religion ... et *leur refusait* seulement de *leur* rendre les églises volées aux catholiques. » Outre l'incorrection grammaticale, il y a là un contresens; il faut traduire : « ... et leur *imposait* de rendre les églises enlevées aux catholiques. » — Page 104 : « Après avoir *brûlé* les ciboires, on avait brûlé ... les saintes hosties... La résistance à ce *désordre...* » Lire (Pastor, p. 415) : « Après avoir forcé les ciboires... La résistance à cet ordre (ou plus exactement: à cet *édit,* du 24 janvier 1562)... » — Page 110 : « dans l'enceinte de chaque ville de bailliage », lire : « dans une ville par bailliage. » — Page 304 : « les erreurs sans nombre qu'il commit »; le texte allemand (p. 590) dit clairement : « Les falsifications sans nombre d'inscriptions. » « Pirro Ligorio, ... né probablement à Naples avant 1510... était un homme rempli de fantaisie », lire : « Ligorio, né à Naples, probablement avant 1510... était un homme plein d'imagination. » Dans la note : « Ligorio reçut le droit de bourgeoisie à Rome », lire : « devint citoyen d'honneur de Rome. » — Page 307 : « Les alentours du premier étage correspondent par leur position et leur étendue à ceux élevés et gracieux du rez-de-chaussée. » Dans la note : « on employa pour le pavé deux fragments d'un artiste de Saint-Cosme du douzième siècle. Sur l'un d'eux on lit, en lettres capitales sans distinction, ... » Voici ce que dit Pastor : « Les appartements du premier étage correspondent dans leur disposition et leur étendue aux appartements élevés et bien aérés du rez-de-chaussée. On employa deux fragments d'un travail des Cosmates (c'est-à-dire : deux mosaïques)... en lettres capitales sans séparation. »

Terminons cette « mosaïque » de corrections, qu'on pourrait encore allonger de beaucoup, et finissons par une remarque générale que nous avons déjà faite et dont les traducteurs jusqu'ici n'ont pas tenu le moindre compte : *la traduction est incomplète.* M. Pastor a une table de matières bien détaillée, que les traducteurs ignorent complètement. Pourquoi ? Je n'y puis trouver d'autre motif que le suivant. La traduction de cette table obligerait les traducteurs à indiquer aussi les renvois correspondants, comme le fait M. Pastor, et l'on préfère user du moindre effort. Pastor fait connaître dans ses titres courants le chapitre et le

contenu de la page; la traduction française, du commencement à la fin, n'a que les trois mots : *histoire des papes,* répétés 420 fois.

On rencontre, reproduite parfois deux ou trois fois de suite, cette note stupéfiante : « voir plus haut ». Pastor naturellement indique chaque fois la page du texte allemand, mais nos traducteurs, s'ils accusent bien le renvoi, suppriment la page afférente. Chaque volume de Pastor se termine par une table des noms de personnes. Quoi de plus facile que de transcrire cette page en restituant à certains noms leur forme française ? Oui, mais cela demanderait un effort que s'interdisent les traducteurs. Au commencement de chaque volume, Pastor donne la bibliographie des ouvrages cités. Cette précaution prise, Pastor peut se contenter de citer le nom de l'auteur ou, s'il y a plusieurs ouvrages du même auteur, d'ajouter à ce nom le premier mot du titre. Mais comment le lecteur français, malgré toute son érudition, pourrait-il comprendre quelque chose aux indications suivantes : Bascapé 10, Ehses VIII, Merkle II, Crisar (lire : Grisar) *Disput* I ? Autant de rébus insolubles qu'on eût supprimé sans dommage. Qui soupçonnerait que Grisar *Disput. I.* veut dire : Jacobi Lainez, *Disputationes Tridentinae,* Innsbruck, 1884, 2 vol., c'est-à-dire un ouvrage de Lainez, dont le P. Grisar n'est que l'éditeur ? Qui devinera que *Guidus 613* désigne un opuscule d'Ant. Guidi, publié par Merkle dans le deuxième volume de : *Tridentini Concilii acta* (Fribourg-en-Brisgau, 1913), p. 613 ?

Nous ne pouvons donc que protester contre semblable traduction, où se réalise si parfaitement le mot : *traduttore traditore,* et nous devons mettre les lecteurs français en garde contre cette publication, tant à cause des fautes qu'elle contient que pour ses traductions fautives ou ses contre-sens.

G. Allemang.

A. de Saint-Léger et Ph. Sagnac. — *La Prépondérance française. Louis XIV, 1661-1715* (Peuples et civilisations). Histoire générale publiée sous la direction de L. Halphen et Ph. Sagnac. — Paris, Alcan, 1935. In-8° de 564 pages. Prix: 50 francs.

L'ouvrage, dû à l'étroite collaboration de MM. A. de Saint-Léger, professeur à l'Université de Lille, et de M. Ph. Sagnac, professeur à l'Université de Paris, continue des plus brillamment dans la collection « Peuples et Civilisations » celui que M. Hauser nous avait donné sur la seconde partie du XVIe et la première partie du XVIIe siècle. S'ouvrant avec la mort de Mazarin (1661) pour se clore avec celle de Louis XIV (1715), il étudie toute la période du gouvernement personnel du Grand roi. Avec M. Hauser qui avait intitulé son livre : *la Prépondérance espagnole,* nous avions assisté à l'apogée et au commencement du déclin de la monarchie d'Espagne; ici, nous voyons le roi de France occuper la première

place en Europe avant d'être obligé de l'abandonner à l'Angleterre dans le siècle suivant. L'époque de Louis XIV est sans contredit celle de la prépondérance française.

Il n'est pas surprenant dès lors que tout l'exposé soit dominé par l'imposante personnalité du roi de France, que tout, en quelque sorte, en parte pour y revenir; la politique de Versailles commande dans une certaine mesure celle des autres États de l'Europe, soit pour les déterminer à former avec la France d'étroites alliances, soit pour les grouper contre elle en des coalitions destinées à imposer des limites à l'ambition de son souverain. M. de Saint-Léger l'a très bien observé et, servi, comme il l'est, par une connaissance étendue de la littérature historique internationale, il a, en particulier, montré combien l'histoire de l'Europe orientale souvent mal connue, est des plus intimement liée à celle de l'Europe occidentale. Un autre trait de la politique extérieure à cette époque qui est très opportunément accusé, est qu'elle dépend beaucoup des questions économiques. Louis XIV n'entre pas seulement en conflit avec les puissances parce qu'exploitant à son profit les clauses des traités de Westphalie et des Pyrénées, il recule les frontières de son royaume aux dépens de ses voisins; obéissant aux suggestions de son ministre Colbert, il prétend en outre leur disputer, spécialement aux Hollandais, le commerce du monde. Il s'agit, à cette époque, autant d'impérialisme économique que d'impérialisme politique.

Les questions religieuses, pour préciser, la question protestante, ont joué leur rôle dans la politique générale, rôle qui est bien mis en lumière. La fameuse révocation de l'Édit de Nantes eut pour premier effet de déterminer l'exode d'un grand nombre de huguenots qui firent bénéficier les États qui leur donnèrent l'hospitalité, de leurs ressources économiques et de leur puissance industrielle. Les exilés s'efforcèrent en outre de coaliser leurs coreligionaires étrangers contre Louis XIV; dans les guerres qui survinrent, ils servirent contre le souverain qui les avait chassés. S'ils ne réussirent pas à susciter la croisade protestante qu'ils avaient rêvée, ils devinrent pour les adversaires de la France, qu'ils fussent protestants ou catholiques, d'excellents instruments de lutte. « Malheureusement pour eux, alors qu'ils ont cru se servir des princes protestants, ce sont ces princes qui se servent d'eux; et c'est pourquoi, à ces derniers, de fort bons catholiques viennent se joindre, au premier rang, l'empereur Léopold, héritier des empereurs qui, depuis Charles Quint et Ferdinand II, ont lutté à mort contre la Réforme... Chacun de ces princes, dans ses États, entend demeurer maître de la religion de ses sujets, pratiquer à sa guise l'intolérance. » La collaboration des réfugiés français fut « un excellent levier pour les souverains étrangers dans leur lutte contre la France » (p. 320).

Ce n'est pas tout à coup et à la suite d'une brusque décision que Louis XIV renonça ainsi à la politique « juste et libérale de Richelieu », qui avait suivi celle de Henri IV « dangereuse pour

l'État » (p. 318) : la révocation de l'Édit de Nantes fut la conclusion naturelle des mesures qui s'étaient inaugurées dans les premiers temps du gouvernement personnel du souverain, et qui, sous l'action de ministres comme Louvois, furent de plus en plus rigoureuses et implacables. Il s'agissait d'établir l'unité religieuse dans le royaume.

N'aurait-on pu y arriver par la puissance de la persuasion ? L'historien ne le pense pas, estimant que l'intense mouvement religieux du commencement du siècle ne s'était pas poursuivi. Au reste, ajoute-t-il, « le grand mouvement de réforme catholique si remarquable à Paris et dans quelques grandes cités comme Lyon et Marseille ne s'était pas étendu à toutes les provinces, n'avait pénétré ni dans les petites villes, ni dans les paroisses rurales... Le clergé n'était pas instruit; il y avait encore peu de séminaires et la charité catholique était fort mal organisée » (p.196). Est-ce bien sûr ? Il semble, bien au contraire, que s'était poursuivie la transformation religieuse qui avait commencé; le clergé était de mieux en mieux formé. Les séminaires étaient nombreux. Croyons-en M. Degert qui dans sa sérieuse *Histoire des Séminaires français* (t. I, p. 327) nous apprend qu'en 1682 les plus importants diocèses étaient pourvus de séminaires ou de quelque institution qui en tenait lieu. Les difficultés qui survinrent entre Louis XIV et le Saint-Siège ralentirent les fondations sans doute, mais ces difficultés une fois réglées, le mouvement reprit.

En réalité, Louis XIV inclina plus à la méthode de violence qu'à celle de la persuasion. Il fut d'ailleurs soutenu en cela par l'opinion publique. Quand les huguenots furent condamnés en 1685, il n'y eut guère, il faut bien le dire, pour en être affligés, que Vauban et Saint-Simon. Les meilleurs esprits y applaudirent. N'eût-il pas été opportun de noter que si le pape Innocent XI se félicita de la révocation de l'Édit de Nantes, il n'approuva pas les odieuses mesures de persécution qui furent édictées : longtemps il les ignora; quand il les apprit, il les condamna, comme l'a montré M. O'Brien dans son livre : *Innocent XI and the revocation of the Edict of Nantes* qui est cité.

L'esprit de domination qui explique pour une part la politique de Louis XIV à l'égard des protestants, l'inspira aussi vis-à-vis du Saint-Siège; à maintes reprises il provoqua des conflits. Le plus grave fut celui de la Régale sur lequel les historiens entrent avec raison en quelques détails. J'aurais aimé que fussent signalés à ce propos les travaux du père Dubruel comme la *Geschichte der Paepste* de Pastor que je n'ai vu citée nulle part.

La transformation intellectuelle de l'Europe qui s'opère à la fin du XVIIe siècle, transformation qui intéresse au premier chef notre histoire religieuse a, comme il convenait, retenu l'attention de M. Sagnac; il l'a étudiée avec une rare pénétration. Après avoir recherché comment s'était constituée la science moderne, il nous fait suivre les progrès du rationalisme sous l'action du cartésianisme d'abord, puis sous celle du spinozisme. Ses conclusions vont

rejoindre celles de M. Paul Hazard dans l'ouvrage très remarquable qui a paru dans le même temps ; *la Crise de la conscience européenne.* L'esprit critique qui se doit distinguer de l'esprit rationaliste, en ce qu'il n'abuse pas de la raison, s'éveille de même et s'applique en particulier aux études historiques avec Mabillon et ses confrères bénédictins, les Bollandistes, Launoi (qui est un sorboniste et non un jésuite). Ces érudits continuent d'ailleurs une tradition qu'avaient brillamment commencée, dans la première partie du siècle, les jésuites Sirmond et Petau. La France est vraiment alors le « paradis des érudits ».

Le mouvement philosophique qui débute dès la fin du règne de Louis XIV, fera perdre à l'Église catholique un certain nombre de ses fidèles dans le siècle qui suivra. L'action missionnaire qui s'accomplit dans les pays païens, lui amène par contre de nouvelles recrues. MM. de Saint-Léger et Sagnac n'ont garde de la négliger; ils rendent hommage aux effets bienfaisants de cette « force spirituelle et civilisatrice » que représentent les missionnaires chrétiens (p. 41).

De cette remarquable synthèse de l'histoire du monde de 1661 à 1715, je n'ai pu signaler ici que quelques aspects, ceux qui intéressent particulièrement notre curiosité dans cette revue spécialisée. J'en ai dit assez, je crois, pour qu'on sache en quelle estime elle doit être tenue. Œuvre d'historiens de métier, bien informés, qui sont parvenus à fondre en un tout harmonieux les diverses parties dont ils s'étaient chargés — ce n'est pas un mérite commun —, elle sera un guide précieux pour quiconque voudra s'orienter dans l'étude de ce qu'on a coutume d'appeler le Grand siècle.

A. Leman.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

SOURCES ET TEXTES

Louis André. *Les sources de l'Histoire de France.* Troisième partie : XVIIe *siècle (1610-1715).* Tome VII : *Histoire économique et histoire administrative.* — Paris, Picard, 1934. In-8° de XX-452 pages. Prix : 35 francs.

M. Louis André, professeur à l'Université de Lille, poursuit avec l'érudition très vaste qu'on lui connaît, la publication des *Sources de l'histoire de France au* XVIIe *siècle.* Au tome VI concernant l'histoire maritime et coloniale et l'histoire religieuse que nous avons signalé ici l'an dernier, il a ajouté un tome VII sur l'histoire économique et l'histoire administrative, nouveau guide appelé à rendre les plus grands services dans un domaine où, comme il l'observe, presque tout reste à faire. Ce fascicule est moins étranger à nos études d'histoire ecclésiastique qu'il ne le paraît tout d'abord, car, au XVIIe siècle, l'Église a une action très étendue : l'enseignement et l'assistance publique notamment dépendent d'elle pour une grande part. Sont à signaler à l'attention de nos lecteurs les chapitres IX et X où sont indiqués et appréciés les documents et études sur les écoles, les collèges, les universités, la Compagnie du Saint-Sacrement, les hôpitaux, bureaux des pauvres, monts de piété. Il y aura encore à puiser pour eux dans le dernier chapitre sur les Misères et épidémies. Combien d'ouvrages, d'articles perdus dans les recueils les plus divers n'a-t-il pas fallu retrouver pour nous renseigner comme nous le sommes ici. La liste des revues dont des articles sont signalés, ne prend pas moins de seize pages au texte serré. A grand peine découvrirait-on l'une ou l'autre omission. M. André me permettra de lui en signaler deux, quand ce ne serait que pour lui marquer l'attention avec lequelle j'ai lu son ouvrage : l'*Histoire du collège de Bergues-Saint-Winoc* de M. de Croocq (t. 33 des *Annales du Comité flamand,* 1923); les articles sur la Compagnie du Saint-Sacrement de M. Croulbois dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuse* (1904). Omissions de très peu d'importance, on le voit, dans cet incomparable instrument de travail.

A. Leman.

Rutebeuf. *Le miracle de Théophile,* transposition de Gustave Cohen... — Paris, Delagrave, 1934. In-16 de 64 pages avec figures. Prix : 8 francs.

M. Gustave Cohen a entrepris et réussi ce tour de force de faire jouer par ses élèves *le Miracle de Théophile,* dans un texte qui garde la saveur, le rythme et les rimes de l'original, tout en se rapprochant assez de la langue moderne pour être intelligible au lecteur

ou à l'auditeur contemporain. Il y a ajouté une mise en scène, une mimique et une musique appropriées qui mettent en valeur et complètent la lettre du texte. Ce drame, très court, mais émouvant dans sa simplicité, fait, comme on sait, revivre dans une ambiance de foi les angoisses d'un clerc qui par avarice s'est donné au démon et en a scellé l'engagement. Puis, rongé par le remords, il entraîne par sa prière ardente l'intervention de la Vierge. Celle-ci arrache des griffes du Malin la charte coupable, comme le représente un des tympans de Notre-Dame de Paris. On saura beaucoup de gré au savant délicat qui nous permet de goûter, sans maquillage, un des purs chefs-d'œuvre de notre théâtre médiéval.

B.-A. Pocquet du Haut-Jussé.

Comte de Hennezel d'Ormois. *Comment l'hymage Nre Dame de Liesse autrement ditte de Lience fut trouvee, avec ses miracles. Notre-Dame de Liesse. Sa légende d'après le plus ancien texte connu.* Avec un épilogue de M. Georges Goyau. — [S. l.], 1934. Petit in-8° de 91 pages, 20 planches.

Très en faveur depuis le xve siècle, la légende de Notre-Dame de Liesse avait donné lieu à des livres populaires, imprimés à Paris et à Troyes dans la seconde moitié du xvie siècle, et presque entièrement perdus, et à un consciencieux ouvrage en italien de Jacques Bosio, publié en 1594. Ce dernier, sans être jamais traduit intégralement, a documenté les différentes histoires de Notre-Dame de Liesse éditées depuis.

Le texte publié par M. le comte de Hennezel est antérieur d'une centaine d'années; il se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale qui provient peut-être de l'évêché de Laon. Il s'agit d'un récit très différent de celui qui a servi de source à Bosio. Pas antérieur au xive siècle (mentions de chevaliers de Rhodes), peut-être même au dernier quart de ce siècle (époque où le mot *Lyesse* apparaît dans les textes), il semble avoir été écrit sous la dictée d'un vieux conteur local, dont on retrouve le style alerte et vivant, les locutions populaires et les expressions picardes. Peut-être était-ce un religieux d'un monastère du Laonnois. Quant à l'époque de la transcription du manuscrit, l'écriture comme le papier rendent les environs de 1490 assez vraisemblables.

M. le comte de Hennezel, qui nous annonce d'autre part un gros ouvrage sur Notre-Dame de Liesse, a présenté ce vieux texte d'une façon élégante, avec une savante introduction de trente-deux pages, la légende en caractères gothiques, et vingt planches hors texte reproduisant des gravures ou des impressions anciennes, des enseignes de pèlerinage et des médailles, choisies dans l'abondante iconographie du célèbre pèlerinage.

P. Piétresson de Saint-Aubin.

La Mère Marguerite d'Arbouze, abbesse du Val de Grâce. *Traité de l'oraison mentale.* Nouvelle édition par D. B. Sodar (Collection *Pax*, volume XXXVIII). — Paris, Desclée de Brouwer, 1934. In-16 de xxx-70 pages. Prix : 6 francs.

La Mère Marguerite d'Arbouze, abbesse et réformatrice du Val-de-Grâce, eut une grande influence sur la société pieuse et même sur la société mondaine au commencement du XVIIe siècle. Ses deux plus récents biographes, l'abbé Bremond (une cinquantaine de pages dans le tome II de son *Histoire*) et Mme H. Monnier Delsart l'ont située à sa place dans la pléiade mystique de ce temps. D. B. Sodar réédite aujourd'hui le petit *Traité de l'oraison mentale* composé par « l'abbesse idéale » à l'instance d'une de ses religieuses, Marie de Burges. Cet opuscule précise, dans un style très classique, un peu lourd, peu féminin, sobre, juste et ferme, ce qu'est l'oraison et comment on y progresse. Abordant la question par le sommet, l'auteur se met d'emblée en face de la cause première et finale de l'oraison, proclame la gratuité et la liberté du don de l'Esprit, montre Dieu installé en maître dans l'âme, requiert le parfait abandon de cette âme et sa désappropriation totale.

Une comparaison qui revient avec insistance est celle du Phénix. Ce symbole, employé par nombre d'écrivains depuis saint Clément de Rome pour évoquer la résurrection du Christ, principe de celle des élus, fut pris par sainte Brigitte pour signifier la vie surnaturelle issue de l'amour divin, et par saint François de Sales, pour allégoriser la naissance à la vie du ciel. La Mère d'Arbouze, qui a pu connaître ces deux derniers textes, juge qu'on ne peut pour « enseigner la voie sacrée de l'oraison, dans laquelle toute âme doit chercher une nouvelle vie », rien imaginer de plus clair que ce Phénix qui « trouve en sa mort une nouvelle vie ». C'est la « nouvelle naissance » dont parla un jour Jésus à Nicodème.

D. B. Sodar a ajouté à ce traité des extraits de celui de « l'exercice journalier », ainsi que des extraits des Sentiments de la Mère Charlotte Le Sergent et des extraits de « l'explication familière de la règle » par la Mère de Beauvilliers, l'énergique réformatrice de l'abbaye de Montmartre, excellents témoignages parallèles de la spiritualité bénédictine.

Émile Dermenghem.

HISTOIRE PAR ÉPOQUES

Dr. Theodor Schieffer. *Die paepstlichen Legaten in Frankreich vom Vertrage von Meersen (870) bis zum Schisma von 1130* (Historische Studien, 263). — Berlin, Verlag Dr Emil Ebering, 1935. In-8° de 243 pages.

Le Dr Theodor Schieffer a colligé avec diligence tous les faits et gestes, importants ou menus, des légats pontificaux en France de 870 à 1130 (schisme d'Anaclet). Il s'appuie sur une documen-

tation très étendue, puisqu'il s'est même fait communiquer par son auteur, M. Henriot, une thèse manuscrite sur Hugues de Die. Il paraît avoir connu tous les cartulaires ou chartes utiles, la plupart depuis longtemps édités, si bien que l'effort de l'auteur n'a le plus souvent pu aboutir qu'à une révision des résultats acquis et à des corrections de détail, pour chacun des personnages étudiés, encore qu'un recueil de tous ces résultats n'ait pas été jusqu'ici réalisé. Plus de cinquante personnages défilent devant nous, à cadence très inégale : sept légations avant 892, diplomatiques, parfois judiciaires, huit pendant les cent cinquante années qui suivent; dix-sept, la seconde moitié du XIe siècle, et autant les trente premières années du suivant. A partir de Grégoire VII, ce ne sont plus seulement des cardinaux ou des délégués de l'Église romaine, mais aussi des évêques des Gaules, investis d'une délégation pontificale. Hugues de Die, Amat d'Oloron ont été, chacun le sait, les plus actifs agents des réformes grégoriennes. Au XIIe siècle, le légat Gérard, évêque d'Angoulême, a cherché, sans, ce me semble, y réussir, à jouer lui aussi un rôle important.

Après d'assez longues pages d'analyse, quelques-unes seulement de conclusion, et encore pour se référer aux traités généraux. C'est dire que le Dr Schieffer n'effleure que très brièvement les questions juridiques; comment et jusqu'à quel point cette institution a-t-elle affaibli celle des archevêques et primats, par exemple, ou s'est à la fin accommodée avec elle ? dans quelles limites cette délégation de l'autorité pontificale était-elle définitive ou au contraire permettait des appels à Rome ? quelle forme juridique ou diplomatique ces légats donnaient-ils à leurs décisions ? etc. Les premiers réunissent surtout des synodes et conciles; ils en inspirent certes les décisions; mais ce sont des statuts conciliaires. Gérard d'Angoulême et les cardinaux du XIIe siècle au contraire agissent en leur propre nom, délivrent des privilèges ou rendent des sentences. L'auteur indique bien en note que plusieurs d'entre eux étaient, d'après le style des actes, certainement accompagnés de notaires pontificaux. Mais une étude plus complète, tant de leur titre (*ecclesie romane legatus* est le plus fréquent) que du type général que les légats ont voulu donner à leurs chartes n'eût pas été superflue.

Les caractères juridiques, sans doute assez flous, eussent pu, semble-t-il, être dégagés avec plus de vigueur, et, lorsqu'après avoir mis en un rapide parallèle les vicissitudes de la monarchie pontificale et de l'institution des légats, l'auteur cite à la dernière page, une bulle de nomination expresse de Gérard par Pascal II, on ne peut pas ne pas penser que l'analyse juridique est vraiment trop sommaire, et le droit lui-même trop oublié par certains historiens du Moyen Age ecclésiastique.

F.-R.

Frantz FUNCK-BRENTANO. *La Renaissance* (Les grandes études historiques). — Paris, A. Fayard, [1935]. Petit in-8° de 442 pages. Prix : 15 francs.

Admirateur de l'art spontané et puissant du Moyen Age et gallican fidèle à la Pragmatique, M. Funck-Brentano ne s'enthousiasme pas pour la Renaissance, « cette immense réaction contre la vie sociale, politique, intellectuelle et artistique du Moyen Age ». Le triomphe du rationalisme, caractéristique essentielle de cette réaction, comme de la Révolution française, lui semble comporter au moins autant d'inconvénients que d'avantages. Il affirme sa conviction qu'un peuple « fait une bêtise » en reniant ses traditions naturelles, concrètes, pour s'attacher à une tradition factice et abstraite, — ce qui ne l'empêche pas, avec beaucoup de liberté d'esprit, de défendre la politique italienne de François Ier, de goûter fort la docte sagesse d'Erasme, et d'aller jusqu'à témoigner de l'indulgence pour Alexandre VI.

Dans la revue qu'il passe de toutes les affaires importantes du temps, il se garde de sacrifier l'Église de France; le chapitre consacré au Concordat se range même parmi les meilleurs. C'est vraiment grand dommage que les dix-huit chapitres du livre ne s'équilibrent pas très bien. Ici, nous trouvons plus qu'il ne conviendrait, là, pas assez. Le récit de toutes les campagnes de Jules II s'imposait-il pour expliquer l'influence de son pontificat sur le développement des idées ? Catherine de Médicis, quoiqu'étrangère à la Renaissance, bénéficie d'un chapitre entier, tandis qu'il n'est attribué qu'une ligne au Collège de France et qu'il n'est rien dit de Lefèvre d'Etaples et de Briçonnet. La Réforme, déclarée pourtant « un des faits principaux de la Renaissance », est expédiée en treize pages, où il ne s'agit guère que des causes sociales et économiques de sa diffusion.

Il fallait indiquer les points faibles de cet ouvrage. Mais il faut ajouter qu'il repose sur une lecture étendue, qu'il témoigne d'un sens aigu du passé, qu'il fait réfléchir, qu'il est écrit d'une plume personnelle et vivante. Malgré ses imperfections, il mérite d'être lu.

H. WAQUET.

Heinrich SCHALLER. *Die Reformation.* — Munich, Oldenburg, 1934. In-8° de 87 pages. Prix : 3 Marks 50.

Cette petite brochure est un exposé, en quelques pages, de vastes sujets qui exigeraient des volumes pour être tirés au clair. Dans ces conditions, il faudrait discuter longuement presque chaque ligne, d'autant plus que l'auteur ne se borne pas à faire un exposé objectif des faits accompagnés de leurs dates, mais interprète ces faits à sa guise et émet toutes sortes de jugements dont le moins que l'on puisse en dire est qu'ils sont éminemment discutables. Ce que l'auteur cherche au XVIe siècle, c'est une époque de batailles, de luttes d'oppositions. Nous ne comprenons plus, dit-il, son san-

glant fanatisme, son dogmatisme rigide, ses doctrines du péché originel et de la damnation éternelle, son intolérance et ses besoins de justification par la foi. Mais c'est un siècle coloré, passionné, on y trouve de grandes figures, Luther, Ulrich de Hutten, Séb. Franck, J. Boehme, etc.

Autant dire que nous aimons le XVIe siècle, comme les enfants aiment les histoires de brigands ! Parfois pourtant, l'auteur prend parti, comme dans cette phrase de la page 11 où il avance que le grand obstacle à l'unité de l'Église, c'est ... je vous le donne en mille : *la papauté!*

L. CRISTIANI.

A. J. GRANT. *The Huguenots* (The Home University Library of modern Knowledge). — Londres, Thornton Butterworth, 1934. In-32 de 256 pages.

Ce petit livre sans notes et avec une courte bibliographie[1] raconte, en neuf chapitres, l'histoire des protestants français depuis Calvin jusqu'à la séparation des Églises et de l'État, en 1905. Après les origines du calvinisme et ses principaux caractères, il résume assez brièvement les guerres de religion, sans en négliger toutefois les protagonistes : Catherine de Médicis, les Guises, Coligny, Henri de Navarre. Il s'étend plus longuement sur l'édit de Nantes, « qui procura à la France une période splendide de paix religieuse, durant laquelle elle prit le premier rang en Europe, tant pour la civilisation, la guerre et la diplomatie » (p. 67), sur la politique de Richelieu et le temps qui s'écoule de la paix d'Alais (juin 1629) à la révocation de l'édit, « contrairement à la plupart des histoires de France qui, après 1629, ne disent plus rien des huguenots, jusqu'à ce que la révocation de l'édit de Nantes en rappelle soudain le souvenir » (p. 125). Cette révocation, l'auteur, qui paraît oublier la façon dont furent traités les catholiques en son pays, la stigmatise comme « une des plus grandes sottises et l'un des plus grands crimes de l'histoire d'Europe » (p. 142); il la compare aux mesures hitlériennes contre les Juifs (p. 146, 148). Puis il en indique les conséquences, suivant les huguenots dans l'exil, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, en Prusse et ailleurs, montrant leur survivance en France et leur réveil religieux au cours du XVIIIe siècle. Les dernières pages sont écourtées, et l'on passe brusquement de 1859 à l'affaire Dreyfus, sans qu'il soit fait mention des débuts de la IIIe République.

Il est intéressant, pour des Anglicans, de connaître le temple et le culte des huguenots, analogues à ceux des « non conformistes les plus modernes », à rapprocher leur vie de celle des puri-

1. La bibliographie s'adresse à des étudiants anglais. On y trouve donc des livres en leur langue, qui ont moins d'utilité et de valeur que la *Vie de Calvin* par E. Doumergue en sept volumes ou que celle de Richelieu par Hanotaux et le duc de la Force, en cours de publication.

tains ». Aussi M. Grant ne manque-t-il pas d'en parler (p. 70 et suiv.).

Durant son professorat à l'Université de Leeds, il avait écrit deux histoires d'Europe et une histoire de la Monarchie française. Son jugement est en général pondéré. Il convient que Richelieu eut raison de briser le pouvoir politique des protestants, du moment qu'il leur accordait la liberté du culte et l'égalité civile (ch. IV); et il rappelle ses efforts, joints à ceux de Grotius, pour un rapprochement entre catholiques et réformés, au moyen des seules armes spirituelles (p. 133 et suiv.). Voici ce qu'il dit de la Saint-Barthélemy, « crime atroce qui resta sans effet, si ce n'est pour les relations extérieures » ... « L'opinion que le massacre fut un plan longuement mûri et inspiré par la haine religieuse, que les projets de mariage de cette même année ne furent que des appâts pour attirer les huguenots au piège, doit être repoussée comme impossible. Pour Catherine, la perspective d'un apaisement religieux était bienvenue, je le crois sincèrement — plus sincèrement peut-être que quiconque en France, où les passions religieuses sont mal éteintes. — Mais la situation internationale prit soudain une tournure qui la jeta dans l'alarme. Elle aimait le pouvoir — ce fut la grande passion de ses dernières années — et le pouvoir semblait glisser de ses mains en celles de Coligny. Elle aimait la paix, ne fût-ce que parce que la guerre faisait passer le pouvoir aux mains d'un homme; et voici que la guerre menaçait, guerre bien différente des luttes passées contre les huguenots, la guerre contre une puissance catholique, la guerre contre l'Espagne aussi admirée que crainte, la guerre contre son gendre Philippe II... Elle tremble, dit un contemporain, devant les armées d'Espagne. La peur lui inspira la cruauté comme seul moyen d'échapper à la trappe qui allait se refermer sur elle. »

G. Constant.

Robert David. *La Troisième République. Soixante ans de politique et d'histoire. De 1871 à nos jours.* — Paris, librairie Plon, 1934. In-8° de 600 pages.

C'est un ouvrage très distingué. L'auteur, qui fut député de la Dordogne et sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, nous révèle qu'il est le petit-fils de Dupont-White, membre de l'Assemblée nationale, le gendre de M. Escande, qui fut député vers les années 80, et le neveu du président Carnot. Ce sont là titres de noblesse républicaine. Quant à ses amitiés, elles sont innombrables et vont d'Étienne Lamy à Briand, en passant par Poincaré, Barthou, Georges Leygues, Jonnart, etc. Cela nous vaut quelques curieuses confidences. Nous apprenons qu'Étienne Lamy « se consacra à ses travaux dans le ravissant appartement qu'il occupait place d'Iéna avec vue sur le Champ-de-Mars et où l'a remplacé mon compatriote et ami Jean Pozzi, ministre plénipotentiaire, fils du célèbre chirurgien » (p. 50); que M. le vicomte de Guichen, premier secré-

taire d'ambassade honoraire, est membre des Académies de Coïmbre, Barcelone, Bucarest... (p. 110); que l'auteur rencontrait souvent, pendant son séjour à Marseille, Edmond Rostand, « chez son père, mon ami Eugène Rostand » (p. 258), etc.

Cette familiarité avec des gens en place n'est pas sans donner à l'ouvrage un ton particulier. M. Robert David a beau honnir les excès du parlementarisme, on sent qu'il est de la maison : il glisse pudiquement sur certains faits fâcheux comme la mort de Félix Faure ou le scandale de Panama. Voici ce que devient, sous sa plume, la tragique séance du 20 décembre 1892, si profondément burinée par Barrès dans *Leurs figures :* « Des articles du *Figaro* ayant révélé des relations entre un des membres les plus distingués (*sic*) du ministère, M. Rouvier, et M. de Reinach, ainsi qu'avec une sorte d'aventurier de la finance du nom de Cornélius Herz, qui connaissait et fréquentait Clemenceau, M. Rouvier démissionnait, indiquant qu'il n'avait entretenu ces relations que par devoir professionnel et au profit des finances de la République, à un moment où il ignorait que le baron de Reinach serait impliqué dans des poursuites » (p. 170). Ah ! qu'en termes galants...

Il semble qu'avec tant de hautes relations, M. Robert David aurait pu nous donner des mémoires intéressants. Il a préféré écrire un ouvrage que l'on hésite à cataloguer : ce n'est pas de l'histoire de première main, puisque l'écrivain nous avoue que sa documentation est puisée principalement dans l'*Année politique* d'André Daniel et la chronique politique de la *Revue des Deux-Mondes;* c'est plutôt un Discours sur l'histoire parlementaire de la Troisième république, avec nombreuses allusions aux faits contemporains. L'auteur ne laisse pas à son lecteur le soin de tirer lui-même les leçons des événements : il fait plus que de les suggérer, il les précise avec insistance.

Au point de vue politique, il est éperdûment centre gauche. Ses héros, ce sont Gambetta, Ferry, Méline, Waldeck-Rousseau, Poincaré, le Briand seconde manière, celui de 1910-1914, et jusqu'à ce « grand honnête homme » de Léon Bourgeois. L'anticléricalisme grossier d'un Combes répugne à ses goûts d'homme bien élevé autant qu'à son sens national; il s'efforce de parler équitablement des questions religieuses; quelques imprécisions de langage montrent qu'elles ne lui sont pas absolument familières : la définition de l'infaillibilité « engagea la foi et l'honneur (*sic*) même de l'Église » (p. 47); au XVIIIe siècle, les jésuites « avaient même été condamnés par un tribunal de Rome » (p. 58), etc.

L'ouvrage se termine par une liste, fort utile, des quatre-vingt-seize ministères de la Troisième République, du 17 février 1871 au 9 février 1934. Qui se souvient du cabinet Duclerc (7 août 1882-29 janvier 1883) ?

Ed. BRULEY.

ART CHRÉTIEN

Chanoine CHENESSEAU. *L'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire.* — Paris, Van Oest, 1931. In-fol. de XI-244 pages, 17 figures dans le texte et 89 planches.

Dom Henri Leclercq a publié en 1925 une intéressante étude consacrée à Saint-Benoît-sur-Loire dans la collection « Les grands pèlerinages de France ». Depuis cette époque, trois nouveaux travaux sont venus enrichir la bibliographie de la célèbre abbaye. Deux d'entre eux sont purement archéologiques. Le troisième est un ouvrage considérable traité du double point de vue archéologique et historique. Nous avons rendu compte dans la *Revue* du premier en date de ces trois travaux, dont l'auteur est M. Banchereau[1].

A l'occasion du congrès tenu par la Société française d'archéologie en 1930 à Orléans, M. Marcel Aubert, directeur de cette Société, fit, dans l'église même de Saint-Benoît, un magistral exposé de l'histoire de cet édifice, qui fut publié l'année suivante dans le volume du Congrès. Ce fut aussi en 1931 que parut l'importante monographie de M. le chanoine Chenesseau, dont nous nous excusons de présenter un peu tardivement le compte rendu. Ce bel ouvrage, dans lequel on trouvera, à côté d'une étude approfondie de l'abbatiale, l'histoire complète de l'abbaye, est divisé en trois parties : « La première expose l'histoire proprement dite de l'abbaye depuis son origine jusqu'à sa suppression. La seconde partie réunit tous les traits propres à mettre en relief la vie de l'abbaye sous ses diverses formes. Enfin, la troisième partie traite des bâtiments : elle évoque l'histoire des constructions faites par les moines durant dix siècles et décrit celles qui nous sont restées. » Au milieu de tant d'autres abbayes, Fleury brilla d'un éclat particulier. Possédant les insignes reliques du père de la grande famille bénédictine, patronnée par les Capétiens, elle fut aussi le siège d'une école fameuse et ses historiographes ont porté au loin la renommée de ce foyer de culture.

Mais comme d'autres maisons, elle connut ses périodes d'apogée et de fléchissement, la commende et la tourmente calviniste, le redressement provoqué par la réforme de Saint-Maur et la ruine au début de l'époque révolutionnaire. Telles sont les grandes lignes de cette histoire où, seuls, les événements figurent, dégagés de tout ce qui concerne les institutions, alors que, dans la deuxième partie, l'auteur évoque d'une manière saisissante la vie même de l'abbaye. Le personnel, le régime intérieur, la vie intellectuelle, l'école, la bibliothèque, les relations avec les puissances laïques, l'autorité épiscopale et l'ordre bénédictin, le domaine et ses revenus sont étudiés de main de maître en de substantiels chapitres.

Le style élégant et précis est au service d'une pensée vigoureuse et d'un jugement ferme. Le récit alerte, n'ayant conservé d'une

1. Tome XVII, 1931, n° 75, p. 242.

longue et consciencieuse documentation que l'essentiel, relevé çà et là par des appréciations très personnelles, se lit avec le plus grand intérêt.

Les mêmes qualités se retrouvent dans la troisième partie consacrée à la description de l'église. M. le chanoine Chenesseau est non seulement un historien, mais aussi un archéologue, dont la plume et la parole ont depuis longtemps consacré la réputation. Sa connaissance approfondie des monuments religieux de l'Orléanais, jointe à un goût très sûr, garantissaient d'avance la qualité de la partie archéologique de sa monographie.

On sait que de l'abbaye, il n'est rien resté après la tourmente révolutionnaire, si ce n'est l'abbatiale. Et cependant, l'abbaye avait été réédifiée au XVIIIe siècle par frère Guillaume de la Tremblaye, le génial constructeur des bâtiments conventuels de l'Abbaye-aux-Hommes, remarquable ensemble architectural, dont s'enorgueillit la ville de Caen, qui en possède cependant bien d'autres. M. le chanoine Chenesseau a su trouver les accents qui nous font regretter avec lui la disparition de ces nobles façades de style classique et de ces terrasses seigneuriales, en si complète harmonie avec les calmes et larges paysages du Val de Loire.

La description de l'église est précédée d'un historique de sa construction et de sa restauration au XIXe siècle. Comme cette restauration a été particulièrement importante, se doublant même dans certaines parties de l'édifice d'une véritable reconstruction, on se félicitera du compte rendu détaillé qu'en a donné l'auteur.

L'un des problèmes les plus délicats à résoudre était celui de la date du clocher-porche. Cette difficulté provenait, comme c'est souvent le cas dans les problèmes archéologiques, de l'interprétation d'un texte. Dans la *Vita Gauzlini,* le moine André de Fleury rapporte que cet abbé avait décidé de construire, à l'occident du monastère, une tour qui servirait de modèle à toute la France. Or, Gauzlin gouverna l'abbaye de 1004 à 1030. Pouvait-on attribuer à une époque aussi reculée, comme on avait pris l'habitude de le faire, un édifice aussi remarquable à tous les points de vue que le clocher-porche, dont les piles sont décorées de chapiteaux d'un art déjà très évolué, alors que l'on s'accorde à voir dans le linteau de Saint-Genis-des-Fontaines, daté par une inscription de 1020-1021, l'une des œuvres de début de la sculpture romane, strictement interprétée d'un coffret d'ivoire ou d'une châsse d'orfèvrerie ?

M. le chanoine Chenesseau a prouvé que la tour de Gauzlin était un ouvrage de défense aujourd'hui disparu et il a démontré péremptoirement que l'église actuelle fut commencée par l'abbé Guillaume entre 1067 et 1080 et que ces travaux embrassaient à la fois le chœur et le clocher-porche. Le chœur est légèrement antérieur au transept et le tout était à peu près terminé pour la consécration de 1108. L'ancienne nef avait d'abord été conservée pour les besoins du culte. Il n'en reste plus que quelques vestiges visibles au revers de la façade. Elle fut remplacée par le vaisseau

actuel commencé, suivant l'auteur, au milieu du XIIe siècle et voûté au début du siècle dernier.

Telles sont les intéressantes conclusions auxquelles arrive l'auteur, après une argumentation précise et serrée, conclusions qui sont pour tous les points importants, conformes à celles qu'a données M. Marcel Aubert dans sa notice du volume du *Congrès archéologique d'Orléans*. On ne peut que féliciter M. le chanoine Chenesseau de cette flatteuse concordance, et l'on est heureux en même temps de voir ainsi fixé un important point de doctrine à propos de l'un des édifices les plus fameux de la France.

La monographie de M. le chanoine Chenesseau, basée sur une méthode sûre, luxueusement présentée, abondamment illustrée de photographies et de dessins, est digne en tous points de l'admirable monument à laquelle elle est consacrée.

Jean VALLERY-RADOT.

Louis RÉAU. *L'art primitif. L'art médiéval* (Histoire universelle des arts des temps primitifs jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de Louis RÉAU.) — Paris, Colin. In-4° de VI-436 pages et 278 illustrations Prix : 60 francs.

La plupart des Histoires générales de l'art parues depuis une trentaine d'années sont des œuvres *collectives*. On ne saurait méconnaître les avantages d'une méthode qui permet à des spécialistes d'exposer de manière complète la somme des connaissances acquises à une époque déterminée. Mais ces avantages sont contrebalancés par des inconvénients tels que le manque d'homogénéité, le compartimentage, etc... Les chapitres de ces sortes d'ouvrages sont souvent autant de monographies envisagées d'un angle différent et traitées suivant le goût personnel de chaque auteur. Le lien qui les unit est lâche. De telles œuvres n'ont souvent d'unité que dans leur titre.

Renonçant à cette méthode, M. Réau a rédigé, seul, les volumes consacrés à l'art primitif, à l'art médiéval, à l'art de la Renaissance et à l'art moderne, ne s'adjoignant des collaborateurs que pour l'art antique, l'art musulman et l'art d'Extrême-Orient. Pour tenir cette gageure, car c'en est une, M. Réau réunissait la plupart des conditions requises. Directeur de l'Institut français de Pétrograd avant la guerre, il dirige aujourd'hui l'Institut français de Vienne. Sa connaissance des principales langues européennes, ses longs séjours à l'étranger, ses innombrables voyages lui ont facilité la visite et l'étude directe d'une bonne partie des monuments et des œuvres d'art qu'il décrit. Sa culture, son érudition et son goût très sûr lui ont permis d'autre part de les comparer, de les classer et souvent même de les reclasser. Le résultat obtenu est remarquable. Dans son ouvrage, d'où sont soigneusement éliminées les productions secondaires et les détails dans lesquels se complaisent trop souvent les spécialistes, règne une unité souveraine. Un plan très simple, rigoureusement suivi, lui a permis d'ordonner une masse innombrable de faits en fonction d'idées

directrices, qui sont comme les carrefours largement dégagés d'une forêt, d'où rayonnent des avenues droites et bien tracées, les sentiers et les layons étant laissés de côté de façon systématique. Ces idées directrices sont les suivantes : « Il y a eu à toutes les époques, dit-il, des foyers lumineux autour desquelles gravitent les écoles secondaires. » Ces foyers lumineux furent au Moyen Age l'art byzantin et l'art français.

Partant de cette constatation, il étudie d'abord l'art byazntin et son expansion, chapitre dans lequel nous notons le paragraphe consacré à la France.

Le livre III est dédié au Moyen Age français. Il débute par un aperçu des caractères généraux de l'art chrétien d'Occident, et, après un chapitre traitant de l'ornement barbare et de l'art préroman, il aborde l'art français du Moyen Age, bel exposé dans lequel l'architecture, la sculpture et la peinture, ainsi que les arts qui s'y rattachent, sont étudiés séparément d'un bout à l'autre de leur évolution, division très heureuse, qui supprime le compartimentage par époques. Dans la deuxième partie du volume, où est exposée l'évolution de l'art médiéval hors de France, les mêmes divisions sont adoptées, l'architecture, la sculpture et la peinture étant étudiées séparément dans chacun des pays.

Nous ne pouvons songer à entrer dans le détail des faits exposés. Mais nous voudrions souligner ce qui a été la pensée directrice de l'auteur à savoir la primauté de l'art français au Moyen Age en Occident, hégémonie qui se maintint pendant plus de trois cents ans.

« Le XIIe, le XIIIe et le XIVe siècle sont des siècles français; il n'en est plus de même au XVe. Les centres d'art se déplacent. Tandis que la France, ruinée par la guerre de Cent ans, décline, commence l'ascension de l'Italie et des Pays-Bas. » C'est une belle et lumineuse démonstration qui ne nous paraît pas avoir été jamais faite avec autant d'ampleur. Ce résultat ne pouvait être obtenu qu'après un déblayage, et un reclassement des valeurs qui font honneur à l'esprit critique de l'auteur. Il ne reste dans son livre que l'essentiel. Même souci de déblayage dans les bibliographies où ne sont enregistrés, sauf de rares exceptions, que les livres postérieurs à 1900.

L'auteur ne cherche pas à cacher dans son avant-propos la témérité d'une telle entreprise. Il fait même allusion aux erreurs de détail qu'on pourra y relever. Elles sont excusables dans un ouvrage d'une telle envergure. Il y en a une que nous nous permettons de signaler à son attention. L'église de la Chaise-Dieu, qui date du XIVe siècle, ne doit pas figurer « parmi les plus saisissantes créations du roman auvergnat » (p. 151).

On reste un peu étourdi devant ce magistral exposé de faits aussi abondants que variés, qui suppose un luxe infini de lectures et un nombre considérable de pèlerinages artistiques, et l'on admire non moins la lucidité et la clarté avec laquelle sont présentés des problèmes relevant d'époques aussi variées de l'histoire

de l'art, et qui ne sont traités habituellement que par un collège imposant de spécialistes. Mais M. Réau paraît connaître l'art européen aussi bien que d'autres connaissent l'art de leur pays ou de leur province. Une langue alerte et élégante, qui ne craint pas, et l'on s'en félicite, de renouveler fréquemment les clichés souvent un peu usés de la critique artistique, rend aussi attrayante que possible la lecture de cette œuvre imposante, dont l'intérêt est encore rehaussé par un choix excellent de photographies, dont certaines peu connues, et de cartes géographiques.

Jean VALLERY-RADOT.

BIOGRAPHIES

Th. QUONIAM. *Érasme.* — Paris, Desclée de Brouwer, s. d. [1935]. In-8° de 266 pages.

C'est le premier paru des trois ouvrages récents consacrés à l'auteur des *Adages*. M. Quoniam ne s'est pas proposé de raconter la vie d'Érasme ou d'analyser son œuvre. Il a voulu seulement définir la position de l'humaniste dans la querelle religieuse qui commençait à l'heure où sa gloire était à son apogée. Sur les débuts de l'écrivain il est donc très court : c'est surtout à partir de 1514 qu'il étudie la position d'Érasme. Il le fait à l'aide de la correspondance et des préfaces qui accompagnent après cette date les travaux de l'homme que la papauté et la réforme essayaient de gagner à leur cause. Ses conclusions paraissent exactes : il semble bien qu'Érasme n'ait pas voulu se compromettre, qu'il n'ait pas caché son désir de réformes et les reproches qu'il adressait au Saint-Siège, qu'il ait souhaité voir plus vif l'essor de l'humanisme, le recours direct à l'Écriture par delà la tradition; il semble aussi qu'il n'a pas approuvé le mouvement provoqué par Luther et qu'en définitive, il a, malgré les abus et les vices qu'il voyait dans le catholicisme, préféré Rome à Wittenberg. Tout cela, M. Quoniam l'indique justement, mais rapidement et sans assez donner l'indication de ses sources. On aimerait que l'appareil d'érudition, volontairement supprimé, soit, au contraire, indiqué. Ce petit livre ne dispensera pas les chercheurs de recourir aux travaux de M. de Nolhac, de M. Renaudet, de M. Pineau et de miss Mann, moins aisés à lire, mais plus nourris.

P. JOURDA.

Mgr J.-M. VIDAL. *Antoine Charlas, directeur du Séminaire et vicaire général de Pamiers (1634-1698).* — Castillon-en-Couserans (Ariège), Bureaux du *Bulletin historique du diocèse de Pamiers*, 1934. In-8° de 92 pages.

Cette étude est la troisième d'une série intitulée : *Dans l'entourage de Caulet.* Antoine Charlas est, de tous les hommes de cet entourage, celui auquel le célèbre évêque de Pamiers « paraît s'être le plus confidemment livré », celui « à qui il remit le soin de

sa propre conscience, puis la direction de son Séminaire, enfin, à titre de vicaire général, le gouvernement de son diocèse... Il fut le penseur et le théologien du groupe qui entourait l'évêque. »

De son action comme directeur du séminaire on ne sait rien de positif. Comme vicaire général, il défendit l'Église de Pamiers contre les entreprises du pouvoir royal dans l'affaire de la Régale.

Obligé de s'exiler pour échapper aux poursuites du Parlement, il se réfugie à Rome, puis à Naples, soutenant partout ses idées avec intransigeance. Mgr Vidal étudie spécialement en Charlas le théologien et le polémiste et ses ouvrages contre les doctrines gallicanes et pour la défense des prérogatives du Souverain Pontife, qui lui valurent l'estime de Bossuet. Charlas mourut à Rome en 1698, à l'âge de soixante-quatre ans. Philippeaux, agent de Bossuet, dit qu'il y jouissait d' « une haute réputation de science et de probité ». Son traité contre les propositions de l'Assemblée de 1682 « lui avait acquis l'estime et la confiance du pape et des cardinaux ».

Sa mémoire méritait donc d'être remise en lumière. Mgr Vidal l'a fait avec beaucoup d'érudition en des pages qui se lisent avec grand intérêt. Sa brochure est bien imprimée et enrichie d'un portrait du temps au bas duquel l'artiste, qui doit être un italien, a mis cette simple inscription : *Antonius Charlas, sacerdos et Theologus Gallus.*

J. Blouet.

Chanoine Léon Mahieu. *Mgr Louis Belmas, ancien évêque constitutionnel de l'Aude, évêque de Cambrai (1757-1841). Sa vie, son épiscopat, le mouvement religieux dans le Nord durant cette période.* — Paris, Picard, 1934. 2 vol. gr. in-8° de xxxix-461 et 557 pages. Prix : 175 francs.

Étrange et attachante histoire que celle de Mgr Belmas, prélat méridional qui occupa pendant plus de quarante ans le siège épiscopal du département du Nord. En l'écrivant, M. le chanoine Mahieu donne ou précise beaucoup de renseignements sur l'histoire de l'Église de France, pendant la Révolution, l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet.

Né à Montréal, non loin de Carcassonne, en 1757, orphelin de bonne heure, élevé par un parrain charitable, le jeune Belmas fit de brillantes études chez les Doctrinaires, jansénistes ou jansénisants. Il fut ensuite envoyé à l'Université de Toulouse et étudia dans une maison d'Oratoriens qui penchaient également vers les erreurs jansénistes et gallicanes. Toute la vie de Belmas resta marquée du caractère qu'elle reçut durant ces années de formation.

Curé de Carlypa, Belmas n'eut aucune hésitation à prêter le serment à la Constitution civile du clergé. En 1791, il fut élu, malgré lui, à la cure de Castelnaudary. Vinrent les dures années : il refusa de renoncer à l'état ecclésiastique en 1794, se fit ouvrier imprimeur, mais se livra au ministère clandestin avec un zèle qui suscita l'admiration de ses ouailles et même des insermentés.

Élu coadjuteur de l'évêque de Narbonne, le 5 octobre 1800, il assista à Paris au concile de l'Église constitutionnelle, et eut l'occasion de prononcer en plusieurs églises parisiennes des sermons qui furent remarqués. Grâce à l'appui de Joséphine, épouse du Premier Consul, conquise par son éloquence, et à l'intervention de quelques généraux, il figura sur la liste des évêques constitutionnels qui devaient faire partie de l'épiscopat concordataire. Il fut aussi de ceux qui refusèrent alors de signer une rétractation de leur schisme et reçurent quand même l'institution canonique, par un subterfuge dont furent victimes le légat et le pape. Il fut désigné pour le siège de Cambrai.

Or à Cambrai, la grande majorité des curés avait été réfractaire au serment, et anathématisait encore les schismatiques. Belmas fut donc très mal accueilli et sa première tournée épiscopale fut marquée d'incidents graves. Pendant le Consulat et les premières années de l'Empire, ses rapports avec le clergé du Nord furent extrêmement tendus.

Malgré ces déboires initiaux, Belmas se mit courageusement à l'œuvre pour restaurer la vie religieuse si éprouvée pendant la Révolution. Fidèle serviteur de l'Empire, puis des Bourbons, puis encore de la Monarchie de Juillet, il administra avec zèle et prudence son grand diocèse, fit construire des églises, des séminaires, restaura l'enseignement religieux. Ancien gallican, il sut défendre à l'occasion les droits de l'Église contre le pouvoir civil. Sous le gouvernement de la Restauration, sollicité de donner sa démission car il était resté suspect à Paris et à Rome, il se refusa avec hauteur à abandonner son siège.

Sans doute, à la longue, beaucoup de méfiances s'évanouirent. Prêtres et fidèles finirent par reconnaître que l'évêque Belmas était doué des plus précieuses qualités de l'esprit et du cœur : pieux, zélé, prudent, il sut reconnaître ses torts en plusieurs occasions; il fut aussi très charitable. Vers la fin de sa carrière, il avait réussi à imposer le respect à tous et à se faire aimer d'un grand nombre. Plusieurs de ses déclarations pouvaient laisser supposer qu'il avait répudié ses anciennes erreurs. Son souvenir est encore vivant dans le Nord.

M. Mahieu a écrit cette histoire dans ses plus minutieux détails. Débordant souvent de son cadre, il a exposé aussi des questions d'histoire générale afin de faire mieux comprendre le milieu politique et religieux où son héros a évolué. Peut-être aurait-il pu parfois renvoyer le lecteur à des ouvrages déjà publiés. On critiquera aussi le plan chronologique qui, pour la période impériale, notamment, l'oblige à se répéter; on admettra difficilement avec lui que l'apogée de l'Empire se trouve en 1804-1806; on regrettera aussi l'absence d'un index bibliographique et d'une table des noms de lieux. Il n'en reste pas moins que ces deux volumes sont d'une lecture attachante et qu'ils font connaître admirablement la vie et l'œuvre d'un grand évêque.

J. Peter.

Une mystique du XIXe *siècle. Mère Térèse-Emmanuel, cofondatrice des religieuses de l'Assomption (1816-1888)*, par une religieuse de l'Assomption. Préface de S. Exc. Mgr de LLOBET, archevêque d'Avignon. — Paris, Bonne Presse, 1934. In-8° de XX-268 pages, 20 gravures, 10 francs.

M. l'abbé Combalot, dont un portrait nous révèle la figure énergique, volontaire, ascétique et comme balzacienne, n'était pas un prêtre banal. Prédicateur célèbre, il avait propagé par toute la France les doctrines romaines, l'usage fréquent de la communion et la dévotion à la Vierge. Au cours d'un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, en 1825, il lui sembla entendre sainte Anne lui dire que Marie désirait avoir des filles habillées de blanc et de violet et consacrées au mystère de son Assomption. En 1837, il rencontra Eugénie Milleret qui accepta en principe de fonder une congrégation qui aurait pour objet l'éducation des jeunes filles de la société. En 1838 et 1839, Joséphine de Commarque et Anastasie Bévier adhérèrent à l' « œuvre ». Comme il prêchait à Saint-Sulpice, il reçut un jour dans son confessionnal, Catherine O'Neill qui commença : « Bénissez-moi, mon Père... » Il arrête aussitôt la pénitente. « Êtes-vous mariée ? » — « Non, mon Père. » — « Êtes-vous libre, indépendante ? » — « Je ne dépends de personne... Bénissez-moi, mon Père... » — « Arrêtez, vous dis-je. J'ai une chose importante à vous communiquer. Venez chez moi, 47, rue de Vaugirard, à 10 heures. » — « Mais, mon Père, dites maintenant ce que vous avez à me dire. » — « Non, venez chez moi. » — « Et ma confession ? » — « Vous vous confesserez après. » Quand la jeune fille vint chez lui, il lui déclara qu'elle serait religieuse et que Dieu la voulait pour être la quatrième pierre angulaire d'une œuvre qu'il allait fonder.

C'est ainsi que Catherine devint sœur Térèse-Emmanuel. Elle devait passer près de cinquante ans dans le couvent de l'Assomption, au milieu des peines et des joies de la vie mystique. « Je n'ai jamais connu d'âme à qui Dieu ait tant parlé », dit d'elle Mgr Gay, dont l'auteur de cette biographie publie quelques lettres de direction d'un vif intérêt. Parlant des visions et lumières particulières et soulignant leur relativité, il disait : « Je veux qu'elles vous soient, non des sièges pour vous reposer, mais des échelons pour monter. » A la Mère Térèse-Emmanuel, Jésus disait : « Je t'appelle au delà de toi, en Moi. »

Émile DERMENGHEM.

CONGRÉGATIONS ET CORPS RELIGIEUX

André MATER. *Les Jésuites* (Collection « *Christianisme* »). — Paris, éditions Rieder, 1932. In-16 de 200 pages.

M. A. Mater se donne à la fin de son livre comme un ancien élève des Jésuites, « revu par la Sorbonne » : en tout cas il ne paraît pas plus que M. Fülop-Miller se soucier vraiment de la part à faire, dans l'étude de la Compagnie, à la considération du

surnaturel. Aussi présente-t-il saint Ignace (p. 9), comme une sorte d'hystérique ou d'halluciné, en proie à des états « pathologiques ou surnaturels », dit-il. Aussi néglige-t-il la sainteté proclamée, canonisation, béatification d'un si grand nombre de Jésuites, la littérature ascétique et mystique de la Compagnie, et ses œuvres créées pour le progrès des âmes.

Dans le détail, que de points à relever ! p. 35 : l' « assentiment » du pape ne suffit point, pour exclure un profès : un procès canonique est requis. Quant aux pères rebelles « disparaissant pour toujours dans certaines maisons d'aliénés, autant que possible tenues par des religieuses », qu'est-ce que ce cauchemar ? — P. 37 et suiv., faire des congréganistes de la Sainte Vierge des « jésuites de robe courte » revient à dire que beaucoup de pénitents des Jésuites sont eux-mêmes des Jésuites. Et puis, où M. Mater a-t-il pris que « les congréganistes jurent de faire tout ce qu'on leur dira contre les hérétiques et pour la foi catholique » (p. 40) ? — « Le monachisme devient (chez les Jésuites) une discipline sans couvents et presque sans vœux » (p. 66) : le « presque sans vœux » est une trouvaille ! — P. 69, à propos des *Exercices :* « Le mysticisme y tient si peu de place, que pour adapter les *Exercices* à la formation des caractères sans aucune vue religieuse, il suffirait de les éditer dans un langage épuré de ces *fictions* »; plus haut on nous parle de la « mythologie chrétienne » : quelle délicatesse ! Et qu'est-ce donc que ce « mysticisme », qui serait absent des *Exercices ?* — P. 79 : pourquoi opposer le « ton évangélique » de saint François d'Assise à l' « âpreté » de saint Ignace imposant la docilité d'un « cadavre », puisque le *perinde ac cadaver* est de saint François ? — P. 97-98, sur l'éducation donnée par les Jésuites et ses résultats, le jugement est sommaire : est-il possible cependant, après ce qu'on a vu dans la dernière guerre, d'affirmer que les Jésuites affaiblissent chez leurs élèves le ressort de la volonté ? — P. 106 : « Dans leurs collèges, ils enseignent la religion le moins possible. » Pourtant deux heures d'instruction religieuse par semaine, la prédication régulière, les groupements d'œuvres, la direction privée, est-ce si peu de chose ? — Le chapitre sur le *gouvernement de l'Église* est fait surtout d'allégations générales. — P. 119 : « Le code canonique de 1917, sur leur initiative, restreint certains privilèges des autres ordres, mais les Jésuites échappent seuls à cette restriction. » Or les Jésuites y ont perdu de leurs privilèges : désormais leurs églises sont soumises à la visite, ils ne peuvent plus recevoir la tonsure et les ordres mineurs, comme jadis, dès les premiers vœux, etc. Et il a fallu à Rome réunir une Congrégation générale qui dura plusieurs mois, pour adapter l'Institut de la Compagnie au nouveau Code de droit canonique. — P. 130-131 : la question compliquée des rites malabares et chinois est traitée en deux paragraphes. Etc., etc.

A. Cherel.

Abbé Heurtevent. *Les origines de la Visitation de Caen. Le couvent de Dol, 1627-1631* (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Caen*, nouv. série, t. VII). — Caen, Marigny et Joly, 1934. In-8° de 100 pages.

Antoine de Revol, gentilhomme dauphinois, fut sacré en 1604 évêque de Dol-de-Bretagne. C'était un ami et un fils spirituel de saint François de Sales, un correspondant de sainte Chantal. L'accomplissement d'un vœu lui fit, en 1627, installer, de son mieux, au chef-lieu de son diocèse, six Visitandines, obtenues, non sans difficulté, au reste, de la maison de Paris. Le recrutement local commença dès l'arrivée, et le nouveau couvent considérait l'avenir avec espoir, quand, subitement, le 6 août 1629, Antoine de Revol décéda. Dol, en plein marais, était alors affligé de fièvres périodiques. Cette même année 1629, plusieurs Visitandines en moururent. Toutes, ou presque, furent frappées, et la supérieure, Jeanne-Marguerite Chahu, dut songer à transférer ailleurs sa communauté. Dol, petite ville pauvre et malsaine, manquait de ressources, spirituelles comme temporelles, et le successeur d'Antoine de Revol, Hector Douvrier, qui ne prit possession de son siège qu'à la fin de 1630, était, certes, un bon prélat, mais non un zélateur enflammé des œuvres de saint François. Il s'en remit au conseil de l'archevêque de Paris, dont le grand-vicaire déclara que « s'il avait une communauté en cet endroit si malsain, il l'en sortirait le plus tôt possible..., que c'était plutôt mettre les filles en un hôpital plein de languissantes qu'en un monastère, où les exercices religieux ne peuvent être pratiqués qu'avec des forces corporelles. » Malgré les Dolois, le transfert fut décidé. Il semble que ce fut la maison-mère de Paris qui arrêta son choix sur Caen, où les Jésuites dirigeaient le collège du Mont depuis 1607 et où les Pères de l'Oratoire avaient fondé une maison en 1622. Il y avait, dès lors, à Caen, parmi les gens de robe notamment, des sympathies « salésiennes ». L'ami de saint François, le maréchal de Saint-Géran, à demi-normand par son mariage avec Suzanne Aux-Épaules, fut sollicité et intervint auprès du Corps de Ville, du duc de Longueville, gouverneur de Normandie, et auprès de l'évêque de Bayeux. La Mère Chahu arriva à Caen à la mi-mai 1631 et ses démarches aplanirent les dernières difficultés. Le 16 juillet, la communauté, qui comptait treize religieuses, s'établissait dans la rue Saint-Jean, non loin du pont Saint-Pierre.

M. Heurtevent a exposé dans les meilleurs termes ce premier chapitre de l'histoire des Visitandines caennaises, qui intéresse autant, on l'a vu, la Bretagne que la Normandie. C'est l'un des différents aspects de la vie catholique normande au XVIIe siècle dont il a entrepris l'étude. Son esprit de méthode, son sens de la recherche, son savoir assuré nous permettent d'en espérer beaucoup.

R. N. Sauvage.

INSTITUTIONS

Ernest PERROT. *Les institutions publiques et privées de l'ancienne France jusqu'en 1789.* — Paris, librairie du Recueil Sirey, 1935. In-8° de XII-691 pages. Prix : 25 francs.

Il s'agit non pas d'un ouvrage nouveau, mais d'une nouvelle édition, sous un titre différent, d'un livre publié tout d'abord dans la collection *la Licence en droit,* où il était intitulé *Précis élémentaire d'histoire du droit français public et privé.* La *Revue* en a rendu compte en 1933 (t. XIX, p. 83), et a signalé alors que, bien qu'écrit spécialement en vue des étudiants en droit de première année de licence, l'ouvrage de M. Perrot pourrait être utilisé avec grand avantage par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des institutions de notre ancienne France. De fait, il a, dans sa première présentation, obtenu un très grand et légitime succès que cette nouvelle édition confirmera sans nul doute. Solidement construit et vigoureusement pensé, l'ouvrage de M. Perrot, en dépit du caractère élémentaire que de propos délibéré l'auteur a voulu lui donner, s'impose à l'attention. Il aidera à rectifier bien des idées fausses sur un passé trop souvent diffamé, et auquel M. Perrot a su rendre sa véritable figure avec une sympathie qui ne fait jamais tort à l'impartialité due par l'historien. Son livre est dans la droite ligne de la tradition française.

E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR.

Émile ALTETTE. *Le livre des treize curés de Beauvais. Étude sur les communautés de curés* (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XXVIII, 1934). — Beauvais, Imprimerie départementale de l'Oise, 1934. In-8° de 150 pages.

C'est au hasard de ses recherches dans les actes de catholicité d'une petite paroisse du Beauvaisis au XVIIe siècle, que M. Altette découvrit, relié par mégarde dans un registre, un cahier manuscrit, commencé en 1586, et contenant les règlements d'une communauté ou association, formée entre eux par les curés des paroisses de la ville de Beauvais; association qui devait exister dès le XVe siècle, puisque le cahier en question en rappelle un autre, commencé en 1534, et faisant suite lui-même à un précédent.

A défaut de ceux-ci — qui se retrouveront peut-être un jour par le même hasard — et prenant pour point de départ le livre — puisqu'il porte ce titre — de 1586, M. Altette a pu reconstituer, grâce aux dossiers de la série G des Archives départementales de l'Oise (Communauté des curés de Beauvais), et dans ses moindres détails, l'organisation de cette communauté des curés de Beauvais jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Une femme — on en ignore le nom — avait contribué à sa fondation par la constitution d'une rente de 70 sols 8 deniers. Le premier mardi après la Nativité de la Vierge, les curés tenaient leur assemblée : service funèbre « à l'intention de la première

fondateresse » et autres bienfaiteurs, suivi d'un repas donné successivement par tous les curés dans leur presbytère, et auquel ils se rendaient « deux à deux en surplis et en bon ordre ».

Il semble, d'après les statuts de 1534, recopiés en tête du registre de 1586, qu'à l'origine, les obligations de la communauté se soient bornées à ces seules manifestations. Par la suite, et avec les nouveaux statuts de 1587, de 1623, et de 1668, nous nous trouvons en face d'un véritable groupement professionnel des curés de Beauvais : réunions obligatoires cinq fois par an; lecture du règlement; assistance spirituelle et corporelle aux confrères malades; présence aux obsèques des défunts sous peine d'amende, les quatre plus anciens portant le drap sous peine d'une autre amende; solidarité dans les procès; conseil d'un confrère faisant fonction d'avocat pour l'arbitrage dans les différends; autorité d'un autre faisant fonction de syndic de la communauté, etc.

Grâce à cette organisation, il était possible aux curés de Beauvais de soutenir leurs droits contre les marguilliers des paroisses, les religieux des couvents de la ville, et même les chanoines de la cathédrale; de nombreux exemples en sont donnés.

Au XVIIe siècle, il était d'usage, au cours des réunions, de traiter des questions les plus diverses sous forme de cas de conscience soumis aux délibérations : administration des sacrements, mariages, relevailles, honnêteté commerciale, paiement des impôts, etc.; et ce n'est pas la partie la moins intéressante du travail de M. Allette que celle qui, en reproduisant certaines de ces consultations, nous donne un aperçu vrai de la vie, des mœurs et des coutumes à cette époque.

Ce travail se termine par une brève comparaison entre la communauté des curés de la ville de Beauvais et celles qui existaient dans d'autres villes : Senlis, Noyon, Amiens, Bordeaux. En appendice, le texte des statuts de 1534 et de 1587.

Cette utile contribution à l'histoire et au rôle social du clergé aux XVIe et XVIIe siècles dans un cadre local a le double mérite de la clarté et de la concision. L'auteur a su extraire du vieux registre qui lui tomba sous la main, des éléments originaux, et nous les présenter d'une manière agréable et érudite à la fois.

Jean VINOT PRÉFONTAINE.

HISTOIRE SOCIALE

Charles-H. POUTHAS. *Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon* (Bibliothèque de la *Revue historique*). — — Paris, Alcan, 1934. In-8° de 8 et 211 pages. Prix : 25 francs.

Cette contribution à l'étude d'un des grands hommes d'état français du siècle dernier est à retenir pour l'histoire religieuse. L'auteur, qui a sérieusement travaillé, a cherché « à atteindre la réalité de la vie en regardant ce que devenaient dans l'existence d'une famille et d'une ville ces grands événements, dont le courant, passant au large, se traduit sur la rive par des remous, bien-

faisants ou sinistres ». Or les grands événements où s'encadre la vie des Guizot et de leurs alliés : Gignoux, Bonicel et autres, sont d'abord la vie des protestants au désert, puis la Révolution. La rigueur du gouvernement et de l'administration envers les hérétiques se relâcha graduellement au cours du XVIIIe siècle — sauf pendant les années 1750-56. Vingt ans avant l'édit de tolérance, la population de Nîmes se composait pour un tiers de protestants; c'étaient ceux-ci qui détenaient la plus grande puissance sociale. La bourgeoisie huguenote gouverna la ville sous le régime censitaire. La Terreur, ensuite, marqua la revanche de la populace catholique. André Guizot-Gignoux, père de l'homme d'état, périt sur l'échafaud le 8 avril 1794 à titre de fédéraliste convaincu, un des deux grands chefs du parti dans le Gard.

H. WAQUET.

Elizabeth M. FRASER. *Le renouveau religieux d'après le roman français de 1886 à 1914.* — Paris, les Belles Lettres, 1934. In-8° de 218 pages, 20 francs.

Dans cette thèse présentée devant la Faculté des lettres de Paris pour le doctorat d'Université, Mlle Fraser a étudié le mouvement qui, au déclin du naturalisme, a ramené les romanciers français vers l'inspiration religieuse, ou, du moins, spiritualiste. Il ne semble pas, en effet, que l'auteur ait assez nettement distingué les œuvres se réclamant d'une foi positive et celles se rattachant seulement à des tendances spiritualistes. Cette réserve faite, il faut louer son information étendue qui semble n'avoir laissé à l'écart aucune œuvre de premier plan (on est pourtant surpris de ne pas voir citer parmi les romans témoignant d'une renaissance patriotique, *le Soldat Bernard,* de Paul Acker).

Après avoir étudié les idées philosophiques, religieuses et littéraires qui caractérisent la période envisagée, et séparé le néo-christianisme un peu vague de 1886, des œuvres plus nettement affirmées de « l'école de 1905 », Mlle Fraser reprend les différents thèmes, plus ou moins religieux, traités par les romanciers : la famille, la nation, l'Église. Dans une troisième partie — la plus originale sans doute — elle montre comment l'acceptation chrétienne de la vie inspire les romanciers, comment l'idée de la douleur, du sacrifice et de la réversibilité des mérites imprègne entre autres l'œuvre d'un Baumann ou d'un Léon Bloy.

Ouvrage un peu terne, qui rendra des services, mais qui aurait été plus probant si, au lieu de se borner au roman, il avait embrassé toute la production littéraire des années 1886 à 1914, faisant ainsi sa place à l'œuvre d'un Péguy.

Quelques erreurs, surtout dans l'introduction qui rappelle un peu rapidement les faits historiques et sociaux de l'époque : Page 3, ce n'est pas l'encyclique *Rerum novarum* qui préconise le ralliement, mais l'encyclique *Au milieu des sollicitudes;* p. 7, le ministère Méline était au pouvoir depuis 1896 et non 1893; p. 9,

Léon XIII mourut en 1903 et non en 1902; p. 11, peut-on dire qu'en 1904 « la Triple-Entente fut conclue entre l'Angleterre, la France et l'Espagne » ?; p. 98, *Ma tante Giron*, de René Bazin, a pour cadre le Craonnais et non la Vendée; p. 140, l'association des « Davidées » a été créée pour permettre aux institutrices publiques de mener une vie chrétienne plus intense et non pour « exercer une influence religieuse parmi les élèves », ce qui leur est interdit par la loi; etc.

Ed. Bruley.

HISTOIRE LOCALE

Abbé J.-M. Main de Boissière. *Notre-Dame de Niort en Poitou des origines à la Révolution.* — Niort, librairie Saint-Denis, 1934. In-8° de 284 pages.

Notre-Dame de Niort était un prieuré dépendant de l'abbaye de Charroux, connu depuis 1061 et chargé de la desserte d'une paroisse. M. l'abbé Main de Boissière nous fait assister à la décadence progressive du prieuré, où, après les guerres de religion, on ne voit plus de communauté, mais seulement un titulaire commendataire qui finit même par se désintéresser de la nomination du vicaire perpétuel, faite au XVIIIe siècle par l'évêque de Poitiers.

Parallèlement on voit progresser sans cesse l'organisme paroissial sous la direction de son chef, désigné successivement chapelain aux XIIe et XIIIe siècles, puis gouverneur au XIVe et enfin curé ou recteur (très rarement vicaire perpétuel). Le scandale de la portion congrue revenant au curé en regard de la majeure partie du revenu laissée à un prieur étranger éclate au XVIIIe siècle, quand les paroissiens et le corps de ville réclament en vain l'affectation du bénéfice aux besoins du culte, à la rémunération décente du curé et au recrutement régulier de vicaires.

En annexe se développent l'institution des deux fabriqueurs, appelés marguilliers depuis le XVIIe siècle, et celle du chantre, dignitaire important que nous appellerions aujourd'hui vicaire maître de chapelle, nécessairement prêtre, nommé par le prieur sur présentation des paroissiens.

Toute l'histoire de Notre-Dame de Niort est ponctuée par une rivalité avec l'autre paroisse Saint-André pour la prééminence morale et pour le titre d'archiprêtré. Mais les grandes épreuves de la paroisse semblent avoir été, d'abord, la guerre de Cent ans, dont les ravages durent nécessiter la reconstruction de l'église romane de 1490 à 1534, puis surtout les guerres de religion, qui entraînèrent la désorganisation complète du culte de 1568 à 1599 et même sa suspension pendant des années.

Après la peste de 1603 qui vient malencontreusement prolonger encore cette période de marasme, on assiste à un relèvement vigoureux de la vie paroissiale sous l'administration des six curés actifs qui se succédèrent de 1600 à 1793. Les deux derniers en particulier furent des esprits vraiment apostoliques : Jean Bion

(curé de 1740 à 1774) fonda une bibliothèque publique, un asile pour les aliénés, pratiqua méthodiquement la visite des pauvres et institua en 1773 la confrérie charitable de Saint-Vincent de Paul; quant à Jean Goizet (de 1774 à 1793), on sait que son ministère devait se terminer par le martyre aux Carmes de Paris (mais l'ouvrage ne va pas au delà de 1789).

Mais pourquoi ces faits fort intéressants sont-ils noyés dans un exposé inutile de l'histoire générale de la ville et de la province ? On aimerait plutôt connaître les paroissiens, leur état social et leur vie religieuse. De plus l'auteur aurait gagné à se familiariser davantage, avant d'entreprendre son travail, avec les institutions de l'ancienne France et les éléments de l'archéologie. Une monographie paroissiale ne devrait jamais se concevoir sans un plan de l'église quand celle-ci est tant soit peu intéressante. Et puis une information bibliographique un peu moins sommaire (et qu'il faudrait faire connaître) eût épargné à l'auteur la contrariété de dénier des goûts artistiques à Jean Bion, qui fut décidément un « grand curé », car il aurait connu, d'une part le marché conclu en 1745 avec le facteur Glockner, de Poitiers, pour la construction d'un orgue et l'exercice des fonctions d'organiste, et d'autre part la magnifique chaire qu'il fit exécuter en 1766 par le sculpteur Bardin, de Saint-Maixent, et qui est depuis 1874 dans l'église de Château-Larcher (Vienne).

J. Salvini.

Émile Chénon. *Histoire de la paroisse et de la seigneurie de Montlevic en Bas-Berry.* — Châteauroux, Imprimerie centrale, 1931. In-8° de 228 pages, illustré.

Cette publication posthume de l'éminent professeur d'histoire peut être proposée, à l'instar des autres monographies paroissiales du même auteur, comme modèle à ceux qui entreprennent un travail du même ordre.

La paroisse de Montlevic, proche de La Châtre (Indre) était un prieuré-cure à la nomination des chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'abbaye de Plaimpied (près de Bourges). L'église a gardé quelques parties intéressantes du XIIe siècle et une belle cloche de 1575. L'ouvrage contient les détails les plus précis sur la vie paroissiale et le temporel du prieuré. Un autre établissement religieux, le prieuré d'Aignerais, était une dépendance de l'abbaye cistercienne des Pierres, près de Culan (Cher).

La Révolution apporta peu de trouble dans la localité : le curé en fonctions, Sylvain Marchand, prêta le serment constitutionnel et exerça le culte jusqu'au 1er janvier 1794, il le reprit le 29 novembre 1795, et fut réconcilié au Concordat; il dut alors desservir simultanément huit paroisses; après lui, il n'y eut plus de curé résidant jusqu'en 1835.

P. des Chaumes.

Arsène MELLOT. *Histoire de Léré.* — Orléans, Henri Tessier, 1934. In-8° de 184 pages, illustré.

Cette monographie d'un chef-lieu de canton du département du Cher dans la région sancerroise, a plutôt le caractère d'une chronique où l'auteur a classé par ordre chronologique le résultat de ses dépouillements d'archives. Elle donne une place importante à l'histoire religieuse de la localité, qui possédait de très longue date une collégiale placée sous le vocable de saint Martin de Tours desservie par un chapitre de douze chanoines placés sous l'autorité d'un prévôt nommé par le chapitre de Tours parmi ses membres, et presque toujours résidant dans cette ville. Est-ce l'indice d'une fondation remontant à saint Martin lui-même ? En tout cas en 585, d'après Grégoire de Tours, un insigne miracle fut accompli par son intercession, et au IXe siècle les chanoines de Tours fuyant avec son corps devant l'invasion des Normands, y trouvèrent quelque temps un asile.

L'église collégiale est un intéressant édifice remontant dans ses parties primitives aux XIe et XIIe siècles; un oratoire souterrain annexé a des allures encore plus archaïques; une église paroissiale construite à la même époque existait hors des murs de la ville; une importante école était entretenue par le chapitre; il y avait encore une maladrerie et un Hôtel-Dieu.

A la Révolution, la lutte religieuse fut vive entre plusieurs membres de l'ancien chapitre et le représentant Bonnaire, ex-religieux doctrinaire du collège de Bourges; certains ecclésiastiques subirent la déportation à la Guyane. Actuellement le seul édifice cultuel est l'ancienne collégiale, devenue église paroissiale.

P. des CHAUMES.

Frédéric LACHÈVRE. *Courménil pendant la Révolution (1789-1795): l'Assassinat juridique de Eustache Bernart de Courménil.* — Château de Courménil, 1934. In-8° de 125 pages.

La passion politique ne fut pas la seule pourvoyeuse de la guillotine sous la Terreur : il faut tenir compte des haines personnelles et des vengeances privées qui s'y joignirent. C'est ce qui ressort de l'histoire du procès d'Eustache Bernart, seigneur de Courménil, devant le tribunal révolutionnaire, que nous raconte par le menu M. Frédéric Lachèvre.

Le dénonciateur en voulait à Bernart pour un procès de chasse qui eut ainsi son épilogue sur l'échafaud : quelques propos contre-révolutionnaires prêtés à Bernart suffirent à motiver la dénonciation et à le faire traîner devant le tribunal de Fouquier-Tinville.

L'ouvrage de M. Lachèvre n'intéresse nos études que dans la mesure où il nous fait connaître la personne de l'abbé Delaville, curé de Courménil (Orne), le dénonciateur.

Ce prêtre était plus fervent chasseur que pasteur : lorsque, après le 20 août 1792, la déclaration des armes devint obligatoire,

il dut avouer posséder six fusils, six pistolets, vingt livres de poudre et douze livres de balles et lingots. C'est ce sport qui lui donna l'occasion d'entrer en conflit avec Bernart. Il prêta serment à la Constitution civile du clergé. En 1794 il cesse d'exercer le culte et ferme l'église. Ce fait ne paraît pas avoir soulevé de protestation dans ce bourg de 400 habitants qui avait cependant demandé en 1789 dans son cahier de doléances que « l'impiété soit bannie du royaume ».

Après avoir été lui-même arrêté et détenu quatre mois, sur une dénonciation analogue, venue de personnes qui désiraient venger Bernart, Delaville fut nommé agent municipal. Il surveilla avec beaucoup de zèle les réquisitions.

Le 12 juin 1796 il fut assassiné par une bande de chouans, alors qu'il était en action de chasse dans un bois des environs de Courménil.

C. Laplatte.

Émile Gabory. *Les femmes dans la tempête. Les Vendéennes.* — Paris, Perrin, 1934. In-16 de xvii-262 pages, avec 2 planches hors texte. Prix : 15 francs.

Après avoir étudié la réaction des événements de la Vendée militaire sur la bourgeoisie de Nantes, M. Gabory expose le rôle des femmes dans la préparation et le développement de ces événements. Michelet l'avait cru très grand : « Femme et prêtre, écrivait-il, c'est là toute la Vendée, la guerre civile. » M. Gabory le réduit beaucoup. Les Vendéennes se mirent au premier rang tant qu'il ne s'agit que de protester; une fois le conflit en train, elles eurent pour souci d'empêcher l'effusion du sang; la nécessité seule en conduisit quelques-unes jusqu'à collaborer à l'œuvre de violence. A tous les moments la question religieuse resta pour la plupart celle qui décide de tout.

M. Gabory n'ignore rien de ce qui touche à son sujet, il raconte agréablement, il est impartial; il a fait un beau livre de plus.

H. Waquet.

Chanoine Le Sueur. *Le Clergé picard et le Concordat. 1801-1904.* — Abbeville, imprimerie F. Paillart, 1929-1930. 2 vol. in-8° de 220 et 333 pages.

Cet ouvrage, paru il y a cinq ans, vient seulement d'être envoyé à la *Revue* qui se doit de le signaler à ses lecteurs. Le chanoine Le Sueur présente les divers aspects de la vie du diocèse d'Amiens au xixe siècle, retrace la carrière et fixe la physionomie des douze évêques qui se sont succédé à Amiens pendant la période concordataire, étudie la réorganisation de la hiérarchie au lendemain de la Révolution, expose les vicissitudes du grand et du petit séminaire, dépeint la situation matérielle et morale, l'esprit et les œuvres du clergé picard. Il réserve une place importante à l'activité du clergé régulier et des communautés de femmes, aux œuvres

d'enseignement, de piété, de charité. Son livre se termine par deux chapitres sur l'art et le culte chrétiens dans le diocèse au XIXe siècle. Les éléments de ce mémorial, écrit d'une plume facile, sont empruntés à quelques ouvrages généraux, à des publications locales et aux souvenirs personnels de l'auteur. Il ne paraît pas que le fonds des cultes aux Archives nationales et la série V des archives de la Somme aient été mis à contribution. Rappelons que ces deux volumes font suite à deux autres intitulés *le Clergé picard et la Révolution.*

G. T.

VARIÉTÉS

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, publié par Dom Fernand Cabrol et Dom Henri Leclercq. Fascicules CXXVI-CXXXIII : *Monnaie-Noé.* — Paris, Letouzey, 1934-1935. In-4° avec planches et figures.

Ces deux nouveaux fascicules sont presqu'entièrement l'œuvre de Dom Leclercq, qui continue, sans faiblir, l'œuvre considérable qu'il a entreprise avec Dom Cabrol. On ne saurait trop dire les services que rend ce *Dictionnaire* aux travailleurs en mettant à leur disposition une foule de renseignements, de détails archéologiques, liturgiques, épigraphiques, bibliographiques, qu'il serait long et difficile de trouver ailleurs, accompagnés de reproductions exactes et précises dues à la plume de M. Riolet. Le texte est des plus variés, et à côté d'un article qui est un traité complet de la mosaïque romaine, orientale et chrétienne aux premiers siècles (col. 57-332),on peut lire des articles bibliographiques très vivants, comme ceux qui sont consacrés à Bernard de Montfaucon et à Müntz, des articles purement archéologiques, comme l'étude du coffret de la collégiale de Mortain qui remonte au VIIIe siècle et porte une inscription runique, et celle du calice, de la patène et de l'évangéliaire de saint Gauzelin, évêque de Toul de 922 à 962, et conservés aujourd'hui à la cathédrale de Nancy; d'autres sur les monuments chrétiens du Mont-Auxois, de Montmartre, Montpellier, Moûtiers en Tarentaise, Moyenmoûtier, Nantes, Narbonne et Nîmes; sur l'iconographie chrétienne, et notamment sur la Nativité de Jésus et la Vierge pour ne noter ici que ce qui est du domaine de nos études. Dom Cabrol a écrit un remarquable article sur la liturgie mozarabe.

Marcel Aubert.

Dictionnaire de biographie française, sous la direction de J. Balteau, M. Barroux et M. Prévost. Fascicules VIII et IX : *Allut-Anaïs.* — Paris, Letouzey et Ané, 1934. In-4°, col. 257-768.

Ces fascicules ne contiennent que deux longues biographies touchant à l'histoire ecclésiastique : celles du cardinal Georges d'Amboise, le conseiller de Louis XII, traitée en douze colonnes par

M. Prévost, et celle de Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, plus connu comme traducteur de Plutarque, exposée avec une érudition de très bon aloi par Ch. Urbain et Marc Citoleux. Les autres, pour être plus sommaires, comme, au demeurant, le requérait l'importance beaucoup moindre des personnages, n'en sont pas moins, en général, pleines de mérites. Citons, un peu au hasard : le second cardinal d'Amboise, par M. Prévost; le théologien et liturgiste Amalaire de Metz, par J. Feller; Arnaud Amalric, abbé de Cîteaux, archevêque de Narbonne et légat d'Innocent III, par E.-G. Ledos; saint Amand de Tongres ou de Maestricht, par J. Balteau; Jacques d'Amboise, frère du grand cardinal, abbé de Jumièges et évêque de Clermont, par P.-F. Fournier; Louis Ier d'Amboise, évêque d'Albi, frère lui aussi du grand cardinal, par J. Billioud; Amédée de Tramelay, archevêque de Besançon (1193-1221), par A. de Truchis de Varennes; Pierre Ameil ou Amiel, archevêque de Narbonne au XIIIe siècle, par Roman d'Amat (à qui le *Dictionnaire* continue à devoir de nombreuses et bonnes notices épiscopales); le cardinal Amette, archevêque de Paris, par H. Chomon; Moïse Amyraut, théologien protestant du XVIIe siècle, par L. de Grandmaison; le frère Anaclet, supérieur général, de 1830 à 1838, de l'institut des frères des Écoles chrétiennes, par E.-G. Ledos.

L'impression générale reste satisfaisante. La lenteur inquiétante de la publication s'explique, ce semble, par le nombre insuffisant des collaborateurs, mal qu'on ne doit pas tenir pour irrémédiable. Qu'on veuille bien nous permettre une observation concernant la méthode bibliographique. Le principe qui préside au classement des livres et des articles n'apparaît pas. Y en a-t-il un ? La date de publication pourrait fournir, soit d'un bout à l'autre de la bibliographie, soit, le cas échéant, dans chacune des subdivisions méthodiques, un principe constant, commode et de valeur objective. Une critique sur un tout petit détail : il conviendrait d'écrire non *le Gallia,* mais, suivant la logique et le bon usage, *la Gallia,* comme on écrit *les Monumenta.*

H. Waquet.

Marcel Siguret. *L'Antisémitisme. Son histoire. Ses erreurs. Son remède* (Extrait du *Dictionnaire de Sociologie*). — Paris, 1933. In-4° de 30 colonnes.

L'antisémitisme dénie aux juifs par tous les moyens (la presse, l'opinion, la loi) les droits politiques et sociaux reconnus aux citoyens des pays qu'ils habitent. Le mot ne date que des environs de 1880, mais la chose est ancienne, puisqu'elle remonte à la captivité de Babylone. Le christianisme donne à l'anti-judaïsme une forme théologique, le Moyen Age une forme sociale en parquant les juifs en une caste spéciale. Le commerce de l'argent où ils excellent leur vaut alors des haines féroces : la tragique histoire des

juifs d'Espagne au xve siècle occupe à elle seule dans l'article sept colonnes substantielles[1]. La condition des juifs s'adoucit au xviiie siècle, mais après 1870, l'antisémitisme renaît en Europe; il subirait même actuellement une recrudescence incontestable.

L'auteur passe un peu vite sur cette dernière période. On ne peut nier la maladresse que fut l'émancipation prématurée des israélites d'Algérie, non plus que l'influence juive dans la loi Naquet sur le divorce. C'est une plaisanterie de se demander si Drumont n'aurait pas été l'agent secret des Rothschild et du gouvernement. Le rôle de Jacob Schiff et des grands juifs américains auprès du président Wilson, lors de l'élaboration du traité de Versailles, est à peine mentionné. Enfin, il aurait fallu souligner un peu plus le fait capital que la révolution russe est pour une bonne part l'œuvre d'agitateurs juifs, ainsi que la révolution hongroise de Bela Kün, et montrer tout ce que le socialisme moderne doit aux israélites (Karl Marx, Lassalle, la fondation de l'*Humanité* en France).

L'auteur aurait trouvé là les raisons les plus solides des antisémites. Sans doute le *Protocole des Sages d'Israël* et le *Manifeste de Crémieux* sont-ils faux, mais les juifs ne peuvent renier Bernard Lazare, qui constatait en 1894, dans son *Antisémitisme,* que le juif est par nature insociable, anarchiste, agent révolutionnaire. Ce n'est donc point un motif religieux ou purement racial qui inspire aujourd'hui tous les antisémites. D'accord avec Leroy-Beaulieu, abondamment cité ici, ils ne songent à nier ni la sincérité, ni l'esprit religieux des juifs, non plus que le génie de leurs nombreux grands hommes, ou les services éminents rendus par certains d'entre eux; leur réaction est seulement une défense contre cet esprit particulariste, immanent au peuple d'Israël, qui s'oppose à tout effort d'assimilation avec une persévérance qui doit forcer l'admiration, quand on la voit résister depuis des siècles à toutes les persécutions.

« Apprendre à ces hommes qu'ils sont autant que les autres, mais aussi qu'ils ne sont pas plus » pour reprendre l'expression de M. Siguret, est-ce une entreprise réalisable ? Le peuple juif est-il vraiment irréductible à une fusion normale avec les nations au milieu desquelles il vit ? L'accord idéal entre les juifs et leurs hôtes, s'il est un jour conclu, se trouvera sans doute dans un juste milieu entre l'assimilation complète, qui paraît devoir rester une utopie, et le « nationalisme », qu'il est d'ailleurs déplorable de voir qualifier aujourd'hui sans nuances, comme le fait l'auteur, d'inspiration rétrograde et de recul sur l'esprit moderne. L'antisémitisme, en enlevant au mot le sens péjoratif qu'on lui a trop

1. 25 millions d'habitants pour la Castille seule, en 1284, paraissent bien exagérés, puisqu'ils correspondraient au chiffre des victimes de la peste noire au xive siècle, évalué à la moitié de la population européenne. Je doute qu'en 1492 des juifs chassés d'Espagne aient pu gagner l'Amérique.

souvent donné, se justifiera alors comme une forme de l'effort qui aboutira un jour à cet accord[2].

P. Piétresson de Saint-Aubin.

Filippo Meli. *Giacomo Serpotta, vita ed opere.* — Palerme, 1934. In-4° de 319 pages avec figures.

Un éminent historien de l'art en Sicile, l'abbé Filippo Meli, de Palerme, publie aujourd'hui l'ouvrage qu'il prépare depuis de nombreuses années sur Giacomo Serpotta, son illustre concitoyen, en qui s'incarnent le mieux les tendances de la sculpture dans l'île, au XVIIIe siècle. Bien que l'objet de ce travail sorte du cadre des études de la *Revue*, nous croyons intéresser ses lecteurs en le leur signalant.

L'auteur domine son sujet et il le traite avec autorité; pour nous instruire, il puise aux meilleures sources. Il interroge l'œuvre subsistante, c'est-à-dire la moitié environ de la production totale du maître. Il la décrit avec minutie, analyse avec sagacité hauts-reliefs, statues, bustes, médaillons qu'il a sous les yeux dans les églises et oratoires de la ville, Saint-Augustin, Saint-Laurent, Saint-Zite..., comme aussi à Agrigente, et à Alcamo...

Les fonds d'archives, patiemment et méthodiquement explorés, lui livrent cent soixante cinq documents inédits, dont il donne la teneur in-extenso. Ainsi, sont posés des jalons très solides sur le long chemin que parcoure l'artiste; son activité s'en éclaire d'autant. Des rapprochements suggestifs permettent à l'auteur de tracer la courbe de l'évolution du talent de Serpotta. Ce talent atteint son plus haut période entre 1699 et 1715; il révèle, alors, toutes ses ressources dans la décoration de l'oratoire de Saint-Laurent et dans celle de l'oratoire du Saint-Rosaire, à l'église Saint-Dominique.

Giacomo Serpotta, qui manie le stuc, s'y avère, de prime abord, technicien virtuose. Sa prédilection pour les figures féminines et enfantines se manifeste une fois de plus dans les adolescentes coquettes et les bambins frondeurs. Il admire les beaux marbres grecs exhumés à Taormine et à Syracuse et il s'en inspire dans un drapé ou dans une attitude. Toutefois, la réalité garde pour lui son charme et tel personnage allégorique est vêtu à la manière du temps.

Cent et neuf reproductions disposées sur 71 planches ajoutent leurs vivants commentaires à la parole colorée, enthousiaste du critique érudit.

La présentation matérielle du livre est excellente.

C. de Clercq.

2. L'article serait utilement complété par une bibliographie du sujet. Les noms propres sont trop souvent défigurés (Drumond pour Drumont, Maurès pour Morès, Lemblin pour Lambelin).

J. Wilbois. *Le Cameroun. Les indigènes, les colons, les missions, l'administration française.* — Paris, Payot, 1934. In-8° de 256 pages, illustrations, 15 francs.

Le Cameroun n'intéresse l'histoire de l'Église de France que depuis 1919, depuis que les Pères du Saint-Esprit, renforcés des prêtres du Sacré-Cœur, y ont succédé aux Pallotins allemands. Ils y ont constitué, en quinze ans, une magnifique chrétienté de 250.000 âmes, comparable à celles de l'Ouganda ou de Madagascar. M. Wilbois fait à cet apostolat une place à laquelle les livres coloniaux, pour qui les Noirs ne sont guère que païens, ou, à la rigueur, musulmans, ne nous ont pas beaucoup accoutumés. On peut même dire que le long chapitre qu'il consacre aux missions forme le cœur de son livre. On s'en félicitera d'autant plus qu'il mène son étude avec la méthode la plus rigoureuse, et que ces pages peuvent apparaître comme un modèle de monographie missionnaire. C'est sans doute la première fois qu'un sociologue laïque abordait pareil sujet. Il faut signaler cette originalité, et s'en réjouir.

Robert Ricard.

Souvenirs militaires du Premier Empire. Mémoires du grenadier de la Garde Joseph-Esprit-Florentin Guitard (1809-1815). — Paris, éditions Occitania, 1934. In-16 de 61 pages.

Ces souvenirs, édités par le petit-fils de l'auteur, M. E. Guitard, ont déjà été mentionnés dans notre *Revue* (t. XIX, 1933, p. 304). Rédigés en 1840 et 1860, ils ont, quoique laconiques, l'intérêt de nous faire connaître les sentiments sincères d'un acteur de ces grands événements. Il y a des détails curieux sur la captivité des Français en Poméranie (1813-1815).

P. d'Herbécourt.

CHRONIQUE D'HISTOIRE RÉGIONALE

BERRI

CHER

Mémoires de la Société des antiquaires du Centre.

XLVe volume, 1934. Bourges, André Tardy.

Abbé Albert Huchet : *les Actes des souverains antérieurs au* xve *siècle conservés aux Archives départementales du Cher dans le fonds de Fontmorigny*, p. 5-98. Un recueil analogue avait paru dans les Mémoires de la Société des antiquaires du Centre, t. XXVIII, p. 93-200, par les soins de M. J. Soyer, archiviste départemental du Cher. Ses recherches n'avaient pas été complètes, et M. l'abbé Huchet a pu découvrir douze actes nouveaux qui devaient y prendre place.

En dehors d'un acte d'Aliénor d'Aquitaine et d'un autre de Richard Cœur de Lion, les chartes dont le texte ou l'analyse figurent au recueil émanent des rois de France, de Louis VI à Charles VI, ou des souverains pontifes, d'Adrien IV à Benoît XII. La plupart ne présentent qu'un intérêt local; cependant plusieurs actes pontificaux sont des circulaires établissant des mesures de protection en faveur de l'ordre de Cîteaux, auquel appartenait l'abbaye de Fontmorigny. Nous reviendrons plus abondamment sur ce travail lorsque paraîtra l'édition complète du cartulaire de l'abbaye dont il ne représente qu'une partie.

J. de Font-Réaulx : *Dèvre et Vierzon*, p. 99-110. Précisions nouvelles sur les deux abbayes auxquelles se rattachent les origines religieuses de la ville de Vierzon. — : *Une nouvelle source pour la reconstitution du cartulaire A de Saint-Sulpice de Bourges*, p. 111-113. Quelques chartes figurant dans ce cartulaire détruit ont été copiées au xviiie s. par le bénédictin Dom Gérou et se trouvent à la Bibliothèque nationale; l'auteur en indique les références et publie le préambule et la date d'un acte de 877. — : *la Fiscalité pontificale en Berry, spécialement au* xive *siècle*, p. 115-145. L'auteur a trouvé aux Archives vaticanes les éléments d'un tableau d'ensemble des impôts ecclésiastiques perçus dans le diocèse de Bourges par les papes d'Avignon. Ces rôles fournissent également des listes d'archidiaconés, d'archiprêtrés et de paroisses qui occupent la fin de la notice.

Robert Gauchery : *les Vitraux de la chapelle d'Étampes à la cathédrale de Bourges*, p. 155-178. La plus vaste des chapelles latérales ajoutées à la cathédrale de Bourges; fondée vers 1425 par Robinet d'Étampes, familier du duc Jean de Berry et chambellan de Charles VI, avec le concours de ses frères, l'un évêque de Carcassonne, l'autre évêque de Nevers; ornée de six panneaux de vitraux peints garnissant ses trois fenêtres, perdus depuis longtemps et connus seulement par une description abrégée et inexacte de l'historien La Thaumassière. Un procès-verbal de 1595, retrouvé à la Bibliothèque nationale par M. Ch. Barbarin, a permis de rétablir les sujets compris dans chaque panneau, qui représentaient les membres de la famille d'Étampes agenouillés aux pieds de leurs patrons et patronnes. L'exécution des vitraux peut être fixée entre 1462 et 1465; on ignore la date de leur disparition.

Alfred Gandilhon : *Œuvres d'art de Saint-Sulpice-lés-Bourges au* xviie *siècle*, p. 259-264. L'église de l'abbaye bénédictine de Saint-Sulpice, dévastée en 1562 par un capitaine huguenot, Jean de Hangest, seigneur d'Ivoy, ancien religieux de l'abbaye, fut restaurée au début du xviie s. et le portail rétabli d'après un modèle emprunté au traité d'architecture de Vignole, représentant la porte de la vigne Grimani, à Rome; celle-ci subsiste encore, rue du Vingt-Septembre et rue des Quatre-Fontaines, et, quoique privée de son fronton, permet de se rendre compte de l'aspect de sa copie de Bourges, qui a complètement disparu. L'histoire manuscrite de l'abbaye, à laquelle est emprunté ce détail, mentionne aussi la commande au sculpteur Michel Bourdin de deux statues d'anges, peintes et dorées, et l'acquisition, au Mans, d'une remarquable Pieta de marbre, actuellement déposée à l'église de Salbris (Loir-et-Cher).

Jean de Goy : *le Journal de l'abbé de Deffens (1702-1721)*, p. 275-328. Étienne Gassot, dit l'abbé de Deffens, fut chanoine de la cathédrale Saint-Étienne de Bourges (1674-1721). Ce recueil, qui embrasse la période de 1702 à 1721, contient des détails sur les familles et le milieu ecclésiastique de Bourges au xviiie siècle. Il est précédé d'une liste de journaux et mémoires relatifs à l'histoire du Berry.

Maurice de Laugardière : *le Jeton de l'archevêque Jean-Auguste de Puységur*, p. 339-342. Description du très rare jeton de l'archevêque qui prit possession du siège de Bourges en 1788, émigra en 1791 et ne revint plus dans son diocèse. C'est une œuvre fort artistique du médailleur Nicolas Marie Gatteaux.

P. Des Chaumes.

INDRE

Revue du Berry et du Centre. 1934. Châteauroux, Langlois.

P. Des Chaumes : *l'Église fortifiée de Lourdoueix-Saint-Michel*, p. 89-92, 1 fig. Édifice religieux à façade de château-fort d'un type très rare dans la région.

Pierre Voisin : *la Bienheureuse Élisabeth Bichier et son lieu de naissance*, p. 107-110, 4 fig. Élisabeth est née, d'après son acte de baptême, en juillet 1773, sur la paroisse de Saint-Génitour du Blanc, où ses parents possédaient une maison de ville et le château des Ages. L'auteur indique comme plus probable la naissance en ville, quai Aubépin, n° 16. — : *Fête pour la béatification d'Élisabeth Bichier des Ages en l'église Saint-Génitour du Blanc*, p. 110-112. Célébrée le 14 octobre 1934.

Année 1935.

Maxime Rousseau : *la Chapelle du château de Beauregard*, p. 5-16, 1 fig. Elle occupe le rez-de-chaussée d'une tour du château de Beauregard, commune de Velles (Indre). Elle possède des peintures paraissant remonter au milieu du xviie s.

Semaine religieuse du diocèse de Bourges. 1935. Bourges, André Tardy.

R. Doucet : *Messire Pierre Auprince, dernier curé de Bezagette*, p. 232-236. Pierre Auprince prêta tous les serments révolutionnaires et remit aux autorités ses lettres de prêtrise. Il traversa en pleine quiétude la période dangereuse, puis il reprit paisiblement l'exercice du ministère ecclésiastique dans sa paroisse d'origine, le Menoux, près d'Argenton (Indre).

P. Des Chaumes.

LIMOUSIN

HAUTE-VIENNE

Rien à signaler.

Régis ROHMER.

CORRÈZE

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.

Tome LI. Tulle, 1934.

R. P. Vincent CHRÉTIEN : *Monseigneur Duval*, p. 19-44. Né à Tulle le 17 août 1833, entré au couvent des Dominicains de Flavigny le 14 avril 1856, il se rendit à Mossoul, où il devait vivre trente-huit années d'une vie féconde en œuvres de toutes sortes (1857-1895). Archevêque de Pétra, délégué apostolique en Syrie, en résidence à Beyrouth, où il mourut le 31 juillet 1904.

Docteur MORÉLY : *Discours prononcé à l'inauguration des médaillons de Joseph Roux, Étienne Baluze et G. Clément-Simon*, p. 139-148. Joseph Roux, né à Tulle le 19 avril 1834, modeste curé de campagne, obtient une véritable célébrité en 1883, lors de la publication des *Pensées*, suivies des *Nouvelles Pensées*, de moindre valeur. La *Chanson limousine* et la *Grammaire limousine* consacrent sa réputation. Il recueille aussi les éléments d'un gros dictionnaire de la *Lengua d'aur*, demeuré à l'état de manuscrit. Il meurt à Tulle en 1905.

Mgr E. BARTHÈS : *Jules Mascaron (1634-1703)*, p. 149-184. Conférence faite à Tulle, le 10 novembre 1934. Louis XIV, voulant récompenser son prédicateur, qui avait prêché devant la Cour de 1666 à 1670, lui attribua l'année suivante l'évêché de Tulle où il fit son entrée le 8 juin 1672. Le prélat y demeura jusqu'au mois de septembre 1679, date de son transfert à l'évêché d'Agen.

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze

Tome LVI. Brive, 1934.

P. DUBOST : *Contribution à l'histoire des Chevaliers de Malte. Un commandeur des Chevaliers de Malte en Limousin*, p. 85-99. Frère Anne de Nabérat, de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou de Malte, commandeur du temple d'Ayen, lequel prit possession, en mai 1616, de la commanderie de Mons, paroisse de Varetz, membre du précédent. Visiteur général du grand prieuré de Saint-Gilles de 1613 à 1621. Il composa plusieurs ouvrages consacrés à la défense de l'ordre, notamment le « Sommaire des privilèges octroyés au susdit Ordre Saint-Jean par les Papes, Empereurs, Roys et Princes... » (1629), réédité en 1643 et 1659, œuvre historique de premier ordre.

Abbé Julien BROUSSE : *Une poignée de documents sur l'abbaye de Dalon*, p. 122-171. Les ruines de ce monastère, situé jadis en territoire limousin, font aujourd'hui partie de la paroisse de Sainte-Trie, dans la Dordogne. Les documents publiés sont extraits du dénombrement de Dalon en 1751 : charte de fondation en 1114, par Gérald de Sales; acte d'élection du premier abbé, Roger, etc.

Régis ROHMER.

MARCHE

CREUSE

Mémoires de la Société des sciences archéologiques de la Creuse.
Tome XXV, fasc. 3. Guéret, 1934.

H. de Berranger : *la Creuse sous Napoléon Ier d'après quelques témoignages*, p. xcv-xcvii. Rébellion contre un huissier et des gendarmes à Saint-Sébastien, le 28 prairial an XIII, au cours de l'exécution d'un jugement; le maire et le curé étaient en tête des manifestants. Incident entre le préfet et le curé de Guéret en 1805 pour les obsèques du sénateur Morard de Galles.

Louis Lacrocq : *Un établissement de l'ordre de Malte*, p. cv-cvii. Analyse du procès-verbal de visite (13-14 août 1759) du « membre » du Monteil-au-Temple, paroisse de Lioux-les-Monges, au diocèse de Clermont-Ferrand, dépendant de la commanderie de Saint-Romain-en-Gal (Rhône).

Chanoine E. Parinet : *Mémoires de Léonard Maritaud* (fin), pages 432-466. Années 1792 et 1793 à Bourganeuf; quelques notes fragmentaires sur l'année 1796 et la période 1805-1811. Renseignements sur les prêtres insermentés. Fondation d'une loge maçonnique en 1809.

Léon Levillain : *Note sur des actes concernant Anzême*, p. 467-470 (cf. mêmes *Mémoires*, t. XXIII, p. 139-151). L'acte du xie siècle constatant le don de l'église d'Anzême à Saint-Pierre de Rome est un faux, forgé sur un acte authentique ayant un objet différent, au cours d'un conflit entre le chapitre cathédral de Limoges et l'abbaye de Déols.

Marvin Chauncey Ross : *Châsse rhénane en os provenant d'Auzances*, p. 471-476, illustr. Elle représente le Christ, des prophètes et les apôtres. Provenant de l'église d'Auzances, elle a passé dans la collection Basilewski et se trouve maintenant au musée de l'Ermitage près Leninegrad.

H. de Berranger et H. Hugon : *la Fin du mausolée de La Chapelle-Taillefer*, p. 477-483. Tombeau en cuivre émaillé du cardinal de La Chapelle-Taillefer disparu pendant la Révolution.

Jacques Levron : *le Premier rapport sur les églises de la Creuse*, p. 483-485. Dressé en 1796 par Planier de la Sablière, ingénieur des Ponts-et-chaussées, pour l'enquête prescrite par le Directoire.

Louis Lacrocq : « *Monuments historiques* », p. 485-490. Dépouillement de dossiers de la série T aux Archives départementales de la Creuse. Mesures et projet pour la conservation des monuments dans la première moitié du xixe siècle. Rapport du sous-préfet de Boussac (1817) sur les monuments de son arrondissement.

Notices sur les localités visitées par la Société au cours d'une excursion, p. 529-619, illustr. — I. *Jouillat :* église des xiie-xiiie s., fortifiée et réparée au xve (Louis Lacrocq). — III. *L'église de Nouzerines :* type berrichon, abside et absidioles du xiie s., nef refaite (Albert Lacrocq). — IV. *La Cellette :* église rurale de type berrichon, abside du xiie s., nef non voûtée (Dr G. Janicaud). — V. *L'église de Nouziers :* mon. hist.; église du xiie s. à abside et nef unique, très homogène; pentures de porte (Albert de Laborderie). — VI. *L'église Notre-Dame d'Aigurande* (Indre) : xiiie s. avec quelques restes romans, clocher du xvie s. restauré (Louis Lacrocq). — VII. *Malval* : prieuré fondé au xie siècle, dépendant du monastère de Chambon; église (mon. hist.) du xiie s., inachevée, n'ayant qu'abside, absidioles et transept; style berrichon (Dr G. Janicaud); châs-

se d'émail champlevé limousin (mon. hist.) représentant le martyre de saint Étienne, avec fond vermiculé, du début du XIIIe s. (Albert LACROCQ). — VIII. *L'église Saint-Silvain de Bonnat :* mon. hist.; XIIIe s., fortifiée pendant la guerre de Cent ans; retable en bois du XVIIe s. (mon. hist) provenant du monastère des Célestins des Ternes (Louis LACROCQ). — IX. *L'église de Chéniers :* mon. hist.; XIIe s., portail polylobé, clocher porche du XIIIe s., cloche du XIVe s. (Albert LACROCQ).

Louis LACROCQ.

AUVERGNE

PUY-DE-DOME

Mémoires de l'Académie des sciences... et arts de Clermont-Ferrand. Tome 32. Clermont-Ferrand, 1929-1934.

Chanoine BAYLE : *l'Église de Courpière,* p. 1-4. Bonne étude archéologique.

Ed. EVERAT : *le Culte de saint Amable au Canada, 1731-1931,* p. 58-68. D'après une correspondance de l'archevêque actuel de Québec. Pièces justificatives et bois gravé.

V. GUIDY : *Une église mérovingienne de Clermont vue sur un chapiteau de Saint-Nectaire,* p. 99-117. Ce ne serait pas l'église de Saint-Nectaire, comme on l'a cru, mais l'église primitive de Notre-Dame-du-Port. Hypothèse discutable.

Dr de RIBIER : *Au déclin de Port-Royal. Mlle de Joncoux et sa famille,* p. 118-136. Ajoute à une courte biographie des renseignements inédits et une généalogie complète de la famille de Joncoux, originaire de Salers en Haute-Auvergne.

Marc DOUSSE : *Une curieuse coutume. Le droit de noces du prieur d'Orsonnette,* p. 163-170. Simplement un repas que la famille offrait au prieur. Documents du XVIe siècle.

Revue d'Auvergne. Tome 48. Clermont-Ferrand, 1934.

Dr G. CANY : *le Mystère des saints Crépin et Crépinien. Le tableau de Sauxillanges,* p. 1-6. Description et reproduction d'un tableau anonyme du XVIIe siècle représentant la légende des saints en question.

Dr G. CANY et Dr H. JUMON : *le Mystérieux chapiteau de Chambon-sur-Lac,* p. 57-71. On avait cru reconnaître, dans la scène figurée sur ce chapiteau, la circoncision de Jésus. Les auteurs n'ont pas de peine à montrer que cette interprétation est inadmissible. Ils n'admettent pas non plus celle de M. le chanoine Saltet (pratique de rebouteur pour guérison des hernies). M. Cany propose d'y voir l'initiation d'un prêtre de Cybèle. Il reconnaît d'ailleurs combien, à cette date — XIIe siècle, — en pareil lieu, semblable représentation peut paraître étrange.

L'Auvergne littéraire ... et historique. Clermont-Ferrand, 1934.

G. ROUCHON : *Notre-Dame de Clermont. La cathédrale,* n° 73, p. 1-143. Préface du Dr Balme. Origines, description et histoire de la construction. La vie du Chapitre : le culte, les confréries, la prédication, les tombes. Quartiers voisins de l'église : étude topographique.

Dom PASTOUREL : *Barrès et la vie spirituelle,* n° 75, p. 1-7.

G. ROUCHON.

CANTAL

Revue de la Haute-Auvergne. Aurillac, 1935.

R. Portat et H. Burin : *Brageac et ses religieuses bénédictines*, p. 249-256. Description de ce qui reste des bâtiments conventuels et restitution hypothétique de ce qui a disparu.

G. Rouchon.

BOURBONNAIS

ALLIER

Société d'émulation du Bourbonnais. Moulins, 1934.

Marcel Génermont : *les Caveaux de Souvigny. Leur ouverture au cours des derniers siècles*, p. 169-197. A l'occasion de la translation des cendres du prince Sixte de Bourbon à Souvigny, l'auteur cite tous les membres de la famille de Bourbon enterrés dans le « Saint-Denis des Bourbons », et publie plusieurs procès-verbaux d'ouverture des caveaux.

Capelin : *Note sur l'entrée à Lyon du connétable de Bourbon (1515)*, p. 114-115. Extrait d'un livre imprimé à Lyon, en 1752, pour « Messieurs du Consulat », chez Aynié Delaroche. — : *Note sur Marie Petit, dite la Brelandière, « ambassadrice du roi-soleil »*, p. 119. Marie, née à Moulins vers 1675, termina en Orient, notamment en Perse, l'œuvre de Fabre, marseillais et agent secret de la diplomatie française.

C. Grégoire : *l'Origine bourbonnaise du général Desaix, et orthographe de son nom*, p. 285-286. La famille de Desaix serait originaire des Aix (Treban, Allier).

R. Lougnon : *Au sujet des Bourbons de l'Aude*, p. 289-290. Intéressante communication sur ce curieux problème.

J. Viple : *Au sujet des Bourbons de l'Inde*, p. 290-291. Le premier Bourbon fixé dans l'Inde serait Jean de Bourbon, né à Busset (Allier), en 1567.

Mgr Mayol de Luppé : *la Maison de Bourbon et ses branches actuelles*, p. 315-318. La maison de Bourbon se composerait actuellement de la maison d'Anjou, d'Alphonse XIII et sa descendance, d'Henri, duc de Parme, et sa descendance, de Jean, duc d'Orléans (dit duc de Guise), et de Maximilien, duc de Hohenberg, et de la descendance de François d'Anjou, Lorraine Habsbourg.

Mme H. Monceau : *Nouveaux documents sur le maréchal de Berwick*, p. 73-80, 82-83. On croit que Berwick est né à Moulins, sans en avoir de preuve certaine. — : *Plainte de la ville de Moulins réfutant une erreur au sujet du lieu de naissance de Villars*, p. 80-82. Le maréchal de Villars est né à Moulins.

Notre Bourbonnais. Moulins, 1934.

J. Mosnier : *A propos du passage à Avermes (Allier) du pape Pie VII, le 2 frimaire an XIII* (Supplément), p. 225-226.

Rien à signaler dans le *Bulletin des amis de Montluçon*.

Max Fazy.

NIVERNAIS

NIÈVRE

Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts
Tome XXVIII, 4e fascicule. Année 1933. Nevers, 1934.

André Bossuat : *le Procès de la succession de Jean et Bernard de Chevenon au* xve *siècle*, p.459-487. Concerne en partie l'évêché de Beauvais.

Paul Devoucoux : *Une église morvandelle méconnue à Gien-sur-Cure*, p. 497-498. Reproduction d'un Christ de la fin du XIVe siècle et de deux statues anciennes, la Vierge et saint Léger.

René Lussier et Jacques-A. Palet : *la Collégiale Sainte-Eugénie de Varzy*, p. 546-566. Très intéressant essai de reconstitution.

Georges Bachaud : *Notes d'histoire sur le Mouesse* (fin), p. 567-600. Nouveaux renseignements inédits sur la paroisse de Saint-Lazare de Nevers et le prieuré du Montot.

Mémoires de la Société académique du Nivernais.
Tome XXXVII. Nevers-Paris, impr. Fortin, 1935.

René Lussier : *les Émailleurs nivernais au musée de Varzy*, p. 89-92. Entre autres figurines: saint François, saint Jean-Baptiste et sainte Cécile.

Léon Mirot : *Fragments d'un cartulaire de la chartreuse de Basseville*, p. 141-181. Supplément au cartulaire publié en 1893 par Victor Gueneau.

André Biver.

LYONNAIS

RHONE

Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.
Tome XII. Année 1933.

H. Mollière : *Notes sur les victimes de la Révolution faisant partie de l'ancien Chapitre de Saint-Just*, p. 65-82 (fin). Liste des membres du clergé lyonnais affiliés à la franc-maçonnerie (p. 66, n. 1). Les débuts de la Révolution; le curé de Saint-Just, Bottin, jureur et apostat. Les victimes de la Terreur : le prévôt de Saint-Aubin et les chanoines Claude Dumas et Michel Betron, enfermés à Pierre-Scize, délivrés pendant le siège de Lyon (1793), arrêtés de nouveau, condamnés à mort et exécutés (1794). Interrogatoires et jugements.

J. Tricou : *Recherches sur les Gros de Saint-Joyre* (fin), p. 83-107. Notes biographiques sur René Gros, fils de César (1568-1654), qui a laissé plusieurs ouvrages, et son fils Michel (1622-1703), mort sans enfant, et avec qui la famille s'éteignit. Ils prétendaient à une parenté avec le pape Clément IV (Gui Foulques), qu'ils croyaient s'appeler Gui Gros (2 fig. : portrait de René et armoiries de la famille en 1552).

Bulletin de l'Association lyonnaise des recherches archéologiques.
Impr. A. Rey, 4, rue Gentil, Lyon, 1934.

Chronique des fouilles, p. 10-12. Le monument découvert dans le clos de la Compassion s'est révélé un théâtre (dégagement des travées centrales de la *cavea* et de l'*orchestra*).

P. Fustier: *Fouilles du champ de manœuvres de la Sarra en 1932-1933*, p. 13-21. Pièce à hypocauste. Pièce avec pavement de marbre (3 fig., 4 pl.).

P. Wuilleumier : *Inscriptions funéraires de Lyon*, p. 23-29. Découvertes en 1933-1934, au cours des travaux d'élargissement du chemin de la Favorite, ancienne voie d'Aquitaine. Elles sont au nombre de quatre : les deux premières concernent deux Éduennes ; la troisième est l'épitaphe d'un ancien soldat de la XIIIe cohorte urbaine, et la dernière, celle d'un sévir augustal des cités de Lyon, Arles et Riez.

J. Descroix : *Un cachet d'oculiste*, p. 30-32. Trouvé à la Sarra. A la fin, plan général du quartier de l'ancienne colonie romaine de Lyon.

Revue de l'Université de Lyon. Année 1934. Tome VII.

L. Lévy-Schneider : *Notes sur le caractère de Napoléon Ier et sur l'armée napoléonienne*, p. 5-20. D'après les *Mémoires* récemment publiés de Caulaincourt.

Nota. — La *Revue de l'Université de Lyon* cesse de paraître L' « Académie de Lyon » n'a rien publié en 1934. Rien à signaler dans le *Bulletin du Cercle des relations intellectuelles.*

Ph. Pouzet.

LOIRE

Bulletin de la Diana. Tome XXIV, n° 10, janv.-mars 1934.

R. Poidebard : *Maurice de Boissieu, sa vie et ses œuvres,* (avec une bibliographie), p. 358-377.

N. Thiollier : *Persistance des procédés romains de construction en Forez. Tuiles à rebords encore en place sur la toiture de l'église d'Ambierle* (3 fig.), p. 385-389.

Abbé Merle : *Notes pour servir à l'histoire religieuse du Forez. Les prieurs de Firminy:* 36 notices de 1168 à 1670 (2 phot.), p. 389-426. En appendice, bulle de Sixte IV, réduisant le prieuré en commende (7 janv. 1473); liste des prieurs de Saint-Paul-en-Cornillon (7 de 1310 à 1439).

Ph. Pouzet.

DAUPHINÉ

ISÈRE

Bulletin de l'Académie delphinale. 6e série, tome IV, 1933. Grenoble, 1934.

Abbé Paul Tresson : *Bibliothèque de Grenoble. Petit catalogue descriptif des antiquités égyptiennes de la salle Saint-Ferriol,* p. 1-194. Description détaillée de cette collection réunie en majeure partie par M. Louis de Saint-Ferriol au milieu du siècle dernier et donnée à la ville de Grenoble en 1917. Index et planches hors texte.

Henri Jacoubet : *le Régent Jean de Boyssoné à Grenoble,* p. 195-215. Jean de Boyssoné, après avoir été conseiller au parlement de Chambéry, occupa une chaire de droit à l'Université de Grenoble de 1550 à 1553. Son séjour d'après sa correspondance et les archives municipales de Grenoble.

Chanoine Marc Perroud : *Origines de la famille de Montbel,* p. 261-269. Fixée dans le Bugey, mais originaire du Grésivaudan.

J. Taulier : *Un écrit inédit de l'abbé Pollin : « La Tronche, village »,* p. 271-275. Idylle en prose publiée ici et datant du début du xixe siècle.

Commandant Juster : *la Garde nationale de Meylan (1789-1792),* p. 305-316. Renseignements sur la formation et le développement de la garde nationale dans une commune des environs de Grenoble.

P. Lory : *la Première ascension du Mont-Aiguille et sa commémoration,* p. 317-323. Ascension faite en 1492 par Antoine de Ville, seigneur de Dompjulien en Lorraine, capitaine de Montélimar. Plaque commémorative apposée sur la montagne en 1933.

A. I. Trannoy : *Étymologie du nom des Allobroges,* p. 329-334. Ce nom viendrait de deux mots celtiques : *allu :* pierre et *brig :* montagne, et voudrait dire : habitants des montagnes pierreuses.

Petite revue des Bibliophiles dauphinois.
2e série, tome IV, n° 1. Grenoble, 1934.

Ch. Freynat : *Un beau manuscrit,* p. 23-41. Description d'un registre de comptes du cardinal Charles de Bourbon pour l'année 1586, tenu par son trésorier Alexandre de Gallifet; arbre généalogique de cette famille.

H. Jacoubet : *le Dossier universitaire de M. Wihl poète franco-allemand,* p. 42-59. Wihl fut professeur au lycée de Grenoble avant 1870 et entretint par la suite des relations avec Barbey d'Aurevilly et Léon Bloy.

Louis Royer.

HAUTES-ALPES

La « Société d'études des Hautes-Alpes » n'a rien publié en 1934.

Louis Royer.

DROME

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Tome LXIV, 1933-1934, p. 217-448.

Léon Amouroux : *le Cadastre dans le département de la Drôme*, p. 237-259, 281-305. Étude inachevée par suite de la mort de l'auteur. Elle ne traite que des préparatifs et s'arrête à l'an XII.

A. Carrier de Belleuse : *Liste des abbayes, chapitres, prieurés, églises de l'ordre de Saint-Ruf de Valence en Dauphiné*, p. 260-274, 306-323, 372-381, 402-423 (à suivre). Liste accompagnée d'un commentaire très utile, mais où l'auteur, à l'exemple du ruffien Dom Eusebi, réunit trop facilement à l'ordre des prieurés dont la mouvance est souvent plus que douteuse.

J. de Font-Réaulx : *Archives notariales dans la Drôme* (suite). *Étude de Me Badoy, à Romans*, depuis 1499, p. 324-332. *Étude de Me Viallon à Bourg-de-Péage*, depuis 1614, p. 382-384, 440. — : *les Institutions judiciaires et religieuses du Dauphiné au Moyen Age*, p. 337-361. Résumé du cours public professé en 1933-1934 à la Faculté de Grenoble. Le Parlement; la Chambre des comptes; la vie paroissiale rurale; Universités et écoles; l'Inquisition, hérétiques et sorciers; les Juifs; Angeo Cato, archevêque de Vienne; organisation et patrimoine ecclésiastique.

Chanoine L. Fillet et J. de Font-Réaulx: *Histoire du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux depuis le* xve *siècle* (suite), p. 362-371, 393-401. X. La vie double de Michel d'Arande (1526-1539). Nommé évêque par la protection de la duchesse d'Angoulême, alors qu'il s'était enfui à Strasbourg par crainte motivée de poursuites; il reste en correspondance avec Farel. — XI. Jean de Joly et les premières guerres de religion. Organisation de l'Église protestante, dès 1560. Saccagement de la cathédrale à Noël 1561. Triomphe huguenot en 1562. Les courses du baron des Adrets.

N. Faure : *Notice sur l'ancien village de Montmeyran*, p. 434-439. Il occupait la colline qui domine le village actuel, installé dans la plaine au xviiie siècle.

J. de Font-Réaulx.

SAVOIE

SAVOIE

Mémoires de la Société savoisienne d'histoire.
Tome LXXI. Chambéry, 1934.

Marquis de Lannoy de Bissy : *Genève et la Savoie ou Histoire d'une ville qui devient un État*, p. 1-147. L'étrangeté de la situation territoriale de Genève ne date pas d'hier; l'auteur l'envisage successivement à toutes les périodes de son histoire; ville « enserrée et bloquée », une fois qu'elle fut sortie par la révolte « de la vieille communauté allobroge et savoyarde », Genève ne souffre-t-elle pas encore, malgré ses accroissements territoriaux et les avantages économiques obtenus, de l'exiguité de son canton, dont les limites factices n'ont rien à voir avec la nature ? Jugement franc et sévère sur le rôle joué par le gouvernement français de 1919 à 1934 dans l'affaire des « zones ». (Ce travail a

été achevé la veille même de la mort du marquis de Bissy, président de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.)

PERRAULT-DABOT : *les Antiquités gallo-romaines d'Aix-les-Bains (Savoie)*, p. 149-167. Catalogue des antiquités aixoises de la collection Davat et des monuments exposés avant 1930 au square archéologique. Description plus détaillée des belles statues trouvées au cours des récentes fouilles du *balneum* (1923, 1932, 1934).

Baron d'YVOIRE : *Souvenirs d'émigration du marquis de La Pierre*, p. 169-197. Extrait d'un manuscrit conservé dans les archives du marquis de Massingy d'Auzac. L'auteur de cet intéressant récit, revenu en Savoie au début de l'hiver 1792-1793 après une première et courte émigration, réussit à s'en échapper l'été suivant pour se réfugier à Lausanne. Il donne de précieux détails sur la façon dont étaient traités nobles et prêtres savoyards sous le nouveau régime. C'est surtout à la bourgeoisie qu'il en veut, et il la malmène durement.

Mémoires de l'Académie de la Val d'Isère.

Nouvelle série, t. VIII, 1re livraison. Besançon, impr. de l'Est, 1934.

Chanoine J. GARIN : *les Religieuses de Chevron*, p. 1-84. Notices biographiques sur les religieuses originaires de la paroisse de Chevron, aujourd'hui commune de Mercury-Gemilly, canton d'Albertville.

Nota. — L' «Académie de Savoie » et la « Société d'histoire de Maurienne » n'ont rien publié en 1934.

Robert AVEZOU.

HAUTE-SAVOIE

Académie florimontane. Revue savoisienne. Tome LXXV, 1934. Annecy.

H. ONDE : *le Malaise économique en Savoie au milieu du* XIXe *siècle. Le cas de la Tarentaise*, p. 28-42. Causes du mécontentement observé en Savoie, à la veille des réformes de 1847-1848, contre le régime administratif et économique, d'après le rapport de l'avocat Reymond, membre de la Junte Provinciale de Statistique de Moutiers.

P. TAPPONNIER : *A propos du centenaire de l'expédition de Savoie* (tentative manquée de Mazzini et Ramorino à la frontière genevoise de la Savoie en 1834). *L'Égérie des Carbonari* (la princesse Belgiojoso), p. 42-48. — : *la Compromettante missive du Châble* (lettre d'un officier genevois à un familier du vice-roi à Milan, février 1834), p. 48-54. — : *Un nom sur l'Arc. Le général A. C. Taponier* (1749-1831), p. 165-181.

L. LACHAT : *A propos des fragments de la Mise au tombeau de l'ancienne église du Saint-Sépulcre d'Annecy*, p. 73-80. Attribue ces belles sculptures du XVe siècle, actuellement conservées au musée d'Annecy, à un artiste bourguignon qui aurait pris ses modèles sur place.

J. BOIMOND : *En marge du procès de Philibert Blondel*, p. 81-87. A propos du meurtre de Guichard Boimond, porteur de la lettre par laquelle Blondel, traître genevois, témoignait au gouverneur d'Albigny ses regrets pour l'insuccès de l'Escalade, 1602-1606. — : *Une lettre inédite de saint François de Sales. Documents sur les Blonay*, p. 128-132. Lettre à Madame de Blonay, datée de Nangy, 3 avril 1613.

R. AVEZOU : *Un médecin d'Annecy au* XVIIIe *siècle : Benoît Voysin*, p. 113-127. — : *Lettres de Voltaire conservées aux archives de la Haute-Savoie*, p. 182-187. Trois lettres de 1761-1765 à M. et Mme de Pingon, voisins de campagne de Voltaire au pays de Gex.

Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne.
Tome 52. Annecy, 1934.

Fr. Gaillard : *Esserts-Ésery. Histoire d'une rivalité séculaire. 1803-1914*, p. 1-39. Entre deux paroisses voisines de petite étendue, maintenant réunies, canton de Reignier.

Chanoine A. Gavard : *Quelques notes sur Étrembières à travers les siècles*, p. 41-141. C'est la dernière des monographies publiées par le regretté président de l'Académie salésienne, décédé le 3 janvier 1935. Étrembières est une commune du canton d'Annemasse, limitrophe de Genève.

Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne.
Tome LXI, 1934. Thonon.

J. Baud : *François Plagnat, administrateur et législateur chablaisien, 1757-1833*, p. 1-188. Bonne biographie de cet avocat, originaire de Morzine, accusateur public au Tribunal criminel du Mont-Blanc (1793), procureur-syndic (1797), puis agent national du district de Thonon, commissaire du Directoire exécutif, administrateur du département du Léman et premier sous-préfet de Thonon (1800).

Comte de Maugny : *Voyage en Suisse et en Savoie de S. A. R. la duchesse d'Orléans, future reine des Français. Extraits de son Journal inédit, année 1826*, p. 191-219.

Monseigneur L.-E. Piccard : *Imprimerie et papeterie établies par saint François de Sales à Thonon*, p. 221-228.

Maxime Reymond : *les Origines de la seigneurie de Saint-Paul*[*-sur-Évian*], p. 29-245. Comment cette seigneurie a passé des mains d'Aymon de Faucigny à celles de son cousin Aymon de Blonay, en avril 1246, date retenue par l'auteur.

Robert Avezou.

PROVENCE

BOUCHES-DU-RHONE

Rien à signaler.

Émile Isnard.

VAR

Le Var historique et géographique. Année 1934. Cruvès, Cannes.

Alfred Matheron : *les Fresques de la chapelle de N.-D. de Ben-va il y a cinquante ans et aujourd'hui*, p. 154-161. Chapelle située sur la route entre Lorgues et Saint-Antonin. Ses fresques datent du XVIe siècle.

Louis Honoré : *le Premier divorce à Figanières (1793)*, p. 200-203, n° 59. Violences contre la femme divorcée.

La Semaine religieuse du diocèse de Fréjus et de Toulon. 1934.

P. Chaix : *Nos martyrs varois : Joseph-Martin-Blaise Guillabert*, p. 411-412, 436-438, 466-467, 478-480, 497-498, 508-510, 521-523, 537-540, 552-553, 564-567, 581-582, 596-598. Né à Forcalqueiret et vicaire à Collobrières, guillotiné à Grenoble, le 26 juin 1794, comme prêtre réfractaire.

Comte de Lapparent : *Sainte Barbe dans le diocèse de Fréjus*, p. 667-668, 678-680. Culte de la sainte à Bargemon, le Beausset, Fréjus, Hyères, Ollioules, Toulon.

Les Archives d'histoire et d'archéologie du diocèse de Fréjus et de Toulon. 2e année (janvier-décembre 1934). E. Bouisson, les Routes (Toulon).

Chanoine E. Bouisson : *les Églises et chapelles du Var* (suite). Bagnols, p. 204-208; Bandol, p. 247-250; Bargême, p. 286-288; Bargemon, p. 317-329. — : *les Paroisses du Var sous la Révolution française : le Revest*, p. 277-281. Notes tirées d'un registre de délibérations municipales (1790-1814). — : *le Couvent des Minimes à Toulon*, p. 300-316. Avec un plan du couvent et une reconstitution (bois gravé) de la chapelle. Notice sur les Minimes de Toulon depuis leur fondation en 1609 jusqu'en 1793. — : *Registres de catholicité sous la Révolution française* (à suivre), p. 330-336. Particularités de ces registres. Renseignements tirés surtout de registres conservés par la paroisse de Draguignan et la cathédrale Sainte-Marie de Toulon (1794-1813).

Abbé V. Saglietto : *Ancienneté des registres de catholicité de la paroisse de Signes*, p. 169-171. 1501. — : *Histoire de Méounes* (suite), *le Monastère de Montrieux*, p. 192-203, 219-230.

Charles Pennafort : *l'Apostolat des saints de la famille de Béthanie en Provence*. Suite de la réponse de l'abbé J. Escudier à l'abbé Vacandard dans la *Revue des questions historiques* en 1925. *La légende bourguignonne de Marie-Madeleine*, p. 172-179.

Jacques Parès : *l'Esprit religieux au village pendant la Révolution*, p. 180-191, 231-246. Évolution religieuse de la commune de Villecroze, de 1789 à 1803; caractère modéré de cette évolution même sous le règne de la Société populaire.

Monseigneur M. Chailan : *Un monument romain christianisé à l'église Saint-Andéol dans la plaine de Trets-Pourrières*, p. 282-285. Note sur une pierre romaine du haut Empire, réemployée dans l'église Saint-Andéol.

Abbé Joseph Escudier : *le Rêve d'un archéologue. Décoration et iconographie de l'église Saint-Maximin*, p. 296-299. Analyse d'un ms. (fin du xixe siècle) de L. Rostan, architecte des monuments historiques du Var, conservé au musée Arbaud d'Aix-en-Provence, portant un projet de décoration de l'église d'après le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais. vais.

Les Archives de Trans en Provence. 1934. J. Barles, éditeur.

N° 35. — *Inventaire des vases sacrés et ornements de l'église de Trans*, p. 443. 1721. — *Ressources financières religieuses*, p. 445. Trans, 1686. — *Testament reçu par un prêtre*, p. 446. En 1716.

N° 36. — *Temple d'Ésus ou église chrétienne ?* p. 510-512. Description manuscrite d'une ruine existant au château d'Esclans au xviiie s.

N° 37. — *Extraits des registres de catholicité*, p. 544, 553-554. Entre 1668 et 1680.

Max Courtecuisse.

COMTAT-VENAISSIN

VAUCLUSE

Rien à signaler.

Cécile Roudil.

COMTÉ DE NICE

ALPES-MARITIMES

Nice historique. 37e année, 1934.

G. Doublet : *les Fondateurs niçois du régiment français de Nice-infanterie* (fin), pages 23-31, 55-60. Nombreux détails sur plusieurs notabilités niçoises du xviie s., groupées autour du colonel J. B. Ferrero, au service de la France, et qui contribuèrent à la capitulation de la ville en 1691. — : *A travers les budgets municipaux de Nice en 1422, 1429, 1430, 1432 et 1433*, p. 35-41, 80-87. Notes d'histoire locale extraites des plus anciens registres de comptabilité de la ville. — : *les Quatre premiers consuls de France à Nice*, p. 151-160, 163-170. D'après des documents locaux; du début du xviie siècle (1614-1615) jusqu'en 1674. — : *la Jeunesse de Pierre Gioffredo*, p. 173-181. L'auteur reprend et complète la notice biographique consacrée par lui au célèbre historien niçois dans l'*Armanac niçart* de 1921.

Eug. Fighiera : *Un document inédit sur Notre-Dame de Laghet*, p. 75-80, 120-123, 136-139. Réparations à la chapelle, don d'une nouvelle statue de la Vierge (xviie siècle).

Ed. Beri : *Propos sur les barbets*, p. 115-119, 129-136. Origine, formation et rôle des bandes ainsi nommées dans les Alpes-Maritimes.

Ch.-Alex. Fighiera : *le Prieuré d'Eze*, p. 182-191 (à suivre). Étude sérieusement documentée : I. Organisation de la paroisse; notes sur les prieurs.

Annales du Comté de Nice. 4e année, 1934.

Paul Canestrier : *la « France rustique » ou la vallée du haut Var* (folklore) (fin), p. 11, 45, 86.

Louis Cappatti : *Nice vue par les consuls de France au* xviiie *s.* (suite et à suivre), p. 29, 67, 99, 144. D'après la correspondance des consuls conservée aux archives des Affaires étrangères.

Or. Ferd. Tencajoli : *Souvenirs niçois à Malte*, p. 81, 121, fig. Inscriptions commémoratives, pierres tombales, portraits de chevaliers niçois de l'ordre de Malte, décédés dans l'île.

Louis de Mautrel : *les Monnaies de sainte Dévote à Monaco*, p. 93, 134. Émises d'abord par le prince Honoré II en 1640, les monnaies à l'effigie de la sainte au revers continuèrent à être frappées jusqu'à la Révolution, suivant divers types décrits.

A. Van Gennep : *le Lavement de pieds du Jeudi Saint dans le comté de Nice*, p. 41. Après avoir sommairement déterminé les « zones folkloriques » de cette coutume dans les départements alpins, l'auteur la signale (d'après Dergny, *Usages, coutumes et croyances*) dans diverses localités des Alpes-Maritimes, et relève l'intérêt que présenterait une enquête à ce sujet.

L. Imbert.

CORSE

Revue de la Corse. 15e année. Paris, 1934.

A. Ambrosi : *la Révolution et la Corse*, p. 10-19. Reproduit des lettres inédites de Pozzo di Borgo (application de la Constitution civile du clergé, expulsion des moines, troubles à Bastia et à Ajaccio).

C. Santelli : *Une grande figure corse : Paoli, l'homme et le citoyen*, p. 92-107, 137-155, 205-220. D'après Klose, dont la *Vie de Paoli* parut

en allemand en 1853. Quelques indications sur la situation du clergé corse au XVIIIe siècle et sur la politique religieuse de P. Paoli.

M. Ambrosi : *le Chant corse*, p. 125-136, 220-233, 261-272, 314-327 (à suivre). Note l'influence des croyances religieuses dans le folklore de la Corse.

Archivio storico di Corsica. 10e année. Livourne, 1934.

V. Vitale : *Un' ambasceria genovese a Roma e il clero di Corsica (1615)*, p. 1-53. Conflits de Mgr J. Giustiniani, évêque d'Ajaccio, avec les fonctionnaires de Gênes. Activité diplomatique de Rome et mission de Manfred Ravaschieri. Mort de J. Giustiniani, dont le successeur est choisi dans sa famille (Fabien Giustiniani).

Ruggero Moscati : *le Carte dell'Archivio di Stato di Napoli relative alla storia di Corsica*, p. 82-88. Documents sur le chanoine Érasme Orticoni, sur Mgr de Crescentiis, etc.

Pio Pecchiai : *Vecchio schema dun codice diplomatico della Corsica*, p. 89-97. De Garampi, aux Archives du Vatican (droits du Saint-Siège sur la Corse).

P. Sisto di Pisa : *i Capuccini in Corsica*, p. 98-99. D'après un manuscrit inédit du P. Philippe Bernard de Toscane (début du XVIIIe siècle).

Renato Piattoli : *Frate Bonifazio Ruspi da Firenze e le opere d'arte da lui introdotte in Corsica*, p. 100-104. Il s'agit d'un Franciscain issu d'une famille de banquiers d'Avignon (fin XIVe-début XVe siècle).

C. Bornato : *l'Assassinio di Alfonso d'Ornano*, p. 161-196. Rôle de l'évêque de Mariana, Ottaviano di Fornari, dans la politique antifrançaise et la vie économique de la Corse à la fin du XVIIIe siècle.

C. Starace : *Monsignor Pier Maria Giustiniani, vescovo di Sagone (1693-1765)*, p. 321-353. Le diocèse de Sagone au XVIIIe siècle et l'activité pastorale de Mgr Giustiniani. La révolte corse de 1729 et la rédaction du *Disinganno* où l'évêque de Sagone s'applique à réfuter, pour le compte des Génois, la *Giustificazione* de G. M. Natali.

E. Southwell-Colucci : *Ricordi storici e chiese pisane della Corsica*, p. 354-363. Castellare, Venzolesca, Vescovato.

Carmelo Trasselli : *Docamenti del R. Archivio di Stato di Torino relativi alla Corsica (secolo* XVIe-XVIIIe), p. 373-392. 156 numéros concernant l'histoire politique, religieuse, etc.

I. Rinieri : *i Vescovi della Corsica*, p. 539-564 (suite et à suivre). Expédition en Corse (1686) de Mgr Spinola, évêque de Sarzane, visiteur apostolique : itinéraire, mesures prises, etc.

C. Starace : *i Manoscritti dell'Archivio di Montecassino relativi alla storia di Corsica*, p. 583-589. Manuscrits peu nombreux, mais intéressants (visites apostoliques en Corse fin XVIIe siècle; Mgr Giustiniani, évêque de Sagone, etc).

Louis Villat.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bibliothèque de l'École des chartes. Tome XCIV, 1933.

Léon Levillain : *l'Avènement de la dynastie carolingienne et les origines de l'État pontifical* (749-757). *Essai sur la chronologie et l'interprétation des événements*, p. 25-295. Pour confirmer son autorité usurpée sur le dernier roi mérovingien, Pépin le Bref eut recours au souverain pontife Zacharie et s'appuya sur le parti ecclésiastique du prêtre Fulrad, bientôt abbé de Saint-Denis. Le nouveau roi contractait une dette vis-à-vis de l'Église romaine que menaçait l'ambition des rois lombards. Quand le pape Étienne II eut vu Aistulf prendre les villes de l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole, il se tourna vers Pépin et se réfugia à sa Cour. Le roi de France l'accueillit près de Ponthion avec tous les honneurs qui lui étaient dus (6 janvier 754). Le pape passa l'hiver au monastère de Saint-Denis. Pour contrecarrer la politique pontificale, Aistulf dépêcha en France le propre frère de Pépin, Carloman, moine du Mont-Cassin, mais les négociations de Carloman échouèrent. Au mois d'avril 754, dans la basilique de Saint-Denis, Pépin et ses deux fils, Charles et Carloman, furent oints et bénits par Étienne II comme rois de France et patrices des Romains. Le pape fit aux grands une obligation de ne jamais choisir leur roi en dehors de la famille carolingienne. Ainsi les princes français devenaient les défenseurs des droits de l'Église. En échange, la possession du pouvoir royal était assurée à Pépin et à ses descendants. Comme Aistulf s'obstinait à ne pas restituer ses conquêtes à l'Église romaine, la mobilisation générale franque fut décidée au plaid de Berny (1er mars 755). Après une courte campagne en Italie, par le traité de Pavie (fin juin 755), Aistulf remettait aux délégués de Pépin les biens pris à l'Église romaine. Alors Étienne II regagna Rome. Mais Aistulf, traître à ses promesses, vint bientôt l'y assiéger. Il fallut une nouvelle expédition de Pépin au delà des Alpes (avril-juin 756) pour contraindre le Lombard à lever le siège. Un second traité de Pavie (fin juin 756) imposa de plus dures conditions de paix à Aistulf. Avant de repasser en France, Pépin fit une donation par écrit de toutes les villes rendues à Étienne II. L'acte de donation de Pépin fut déposé par l'abbé Fulrad sur l'autel de la Confession de saint Pierre. A cette occasion le pape consentit à Fulrad et à son abbaye de Saint-Denis des privilèges inaccoutumés.

André Courtet.

Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École francaise de Rome. 51e année, 1934. Paris, de Boccard.

G. Mollat : *Un procès en matière bénéficiale au début du* xiv*e siècle*, p. 197-204. Ce procès est antérieur à la création de la Rote (16 novembre 1331). Le prieuré de Chadeleu, diocèse de Clermont, fut conféré par Jean XXII à son petit-neveu, Pierre de Vié, âgé de sept ans (!) à la mort de Gilles Aycelin, archevêque de Rouen. Mais Jean Dubois, moine d'Issoire, usurpa ce prieuré. Le pape chargea les archevêques d'Arles et d'Aix résidant à Avignon de juger l'affaire. Après onze audiences, Jean Dubois fut débouté, le 10 octobre 1319.

Yves Renouard : *les Papes et le conflit franco-anglais en Aquitaine (1259-1317)*, p. 258-292. Ce conflit venait de ce que le roi d'Angleterre, comme duc de Guyenne, était vassal du roi de France. Au nom de la Croisade qu'il veut toujours promouvoir, le pape essaie de réconcilier Capétiens et Plantagenêts. En 1305 Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, devient pape sous le nom de Clément V et il est le bienfaiteur des églises de Bordeaux et de Comminges. Jean XXII, dont le sixième centenaire a été fêté à Cahors, créa de nouveaux évêchés et y plaça souvent des candidats français. La guerre de Cent ans allait trancher les questions de vassalité que la papauté s'était montrée incapable de résoudre.

Jacques Rott : *Notes sur quelques comptes de collecteurs pontificaux du* xve *siècle concernant la France*, p. 293-327. Ces documents sont très rares au xve siècle. Six volumes concernent la Savoie, Strasbourg, Narbonne, Bourges, Reims et la Bourgogne. L'auteur expose le mécanisme des annates, qui étaient alors la moitié du revenu de la première année des bénéfices simples ou la première année entière pour les bénéfices incorporés à un établissement ecclésiastique. Les annates étaient parfois payées en Curie. Les débiteurs se révélaient souvent infidèles à leurs obligations. Les collecteurs levaient aussi des décimes pour la guerre contre les Turcs (1459) et délivraient des lettres d'indulgences pour 4 à 6 florins. Certains collecteurs commirent des malversations. L'évêque de Mâcon Jean Cristini ne rendit aucun compte. Mal vus de la Chambre apostolique et des bénéficiers, les collecteurs obtenaient de fort maigres résultats.

Paul Deslandres.

Revue des Études historiques. 101e année, 1934. Paris, A. Picard.

Fidao Justiniani : *la Prudence du cardinal de Richelieu*, p. 1-26. Bonne étude psychologique sur le grand homme d'État, qui a été récemment l'objet de travaux importants. La prudence est-elle bien la qualité principale du grand ministre ? Selon l'auteur, Richelieu disposait en maître de son âme. Jeune évêque de Luçon, il était prudent avec ses chanoines et avec les huguenots. Cependant ne semble-t-il pas qu'en deux circonstances il manqua de prudence : quand il se mit à la disposition de Concini et quand il mésestima le mérite de Louis XIII ? Il ne prévit pas que Luynes mettrait Louis XIII sur le trône et que Concini serait tué par ordre du roi. D'ailleurs il sut tirer son épingle du jeu et se réserver pour l'avenir. Il a des affidés partout, pour ne pas dire des espions. Cette prudence n'est-elle pas de la rouerie ? Il faut dire en tous cas que ses ambitions personnelles se confondirent avec son amour pour la grandeur de l'État. Il voit de haut toutes les affaires de l'Europe; il parvient à convaincre le pape que c'est dans l'intérêt même du Saint-Siège que la France lutte contre l'Espagne. Dans sa prudence, Richelieu attend d'être entièrement au fait de l'administration des finances pour tâcher de la réformer. Ces hautes qualités de patriote s'imposent à Louis XIII qui ne l'avait pas d'abord vu d'un bon œil. M. Fidao Justiniani parle de la « divine raison » du cardinal. La France comme l'étranger le subit sans l'aimer, mais hors de France tout le monde reconnaît qu'il fut un des plus grands serviteurs qu'ait eus notre pays.

Jean Vinot-Préfontaine : *les Nouveaux mariés et l'ancienne procession de l'Assaut à Beauvais*, p. 157-166. Le 27 juin, à la procession annuelle de Jeanne Hachette, la châsse de saint Evrost, qui passait pour favoriser les jeunes foyers, était portée par les nouveaux mariés. Cette

coutume apparaît en 1574 et on n'en sait pas exactement l'origine. Des reliques de saint Evrost furent portées à Anne d'Autriche en 1638, avant la naissance de Louis XIV. La ville se faisait donner par tous les curés les adresses des hommes mariés depuis un an et, quel que fût leur nombre, leur offrait 24 bouteilles comme rafraîchissement. La dernière procession eut lieu en 1792, et la châsse de saint Evrost fut brisée le 20 novembre 1793. Il ne semble pas qu'après la Révolution les nouveaux mariés aient été appelés de nouveau à la procession.

Léon Mirot : *la Vie religieuse après la Terreur*, p. 193-206. Dans un article très suggestif, l'auteur montre l'importance des registres de baptême tenus après 1792 dans les paroisses. L'exemple est tiré de ce département de la Nièvre qui passait pour *défanatisé*, et où avait sévi le célèbre Bias Parent. L'action de l'abbé Limanton, curé de Saint-Martin de Clamecy, témoigne de la persistance du culte sous le Directoire; en juillet 1796, il bénit un nouvel autel. M. Mirot cite les actes de baptême du 12 août 1795 au 21 septembre 1796, dans une période de réaction antireligieuse; par la comparaison avec les actes de l'état civil, on voit que les baptêmes étaient presqu'aussi nombreux que les naissances et que les prêtres défroqués eux-mêmes faisaient aussitôt nés baptiser leurs enfants. Ces constatations très importantes pour l'histoire religieuse montrent combien Bonaparte eut raison de conclure le Concordat. Bonne contribution à l'enquête de M. Gabriel Le Bras sur la pratique religieuse en France.

Marquis de Montmorillon : *la Congrégation et le Mémoire à consulter de M. de Montlosier*. p. 207-214. Le héros de cette aventure est un Auvergnat *volcanique*. Étant né en 1755, il n'avait pu être élève des Jésuites de Clermont-Ferrand et ne devait pas avoir de raison spéciale de les détester. Député à l'Assemblée constituante, émigré à Coblence, Hambourg et Londres, il joua un rôle ambigu sous l'Empire. Tout à coup, au début de 1826, du fond de l'Auvergne, il lança un Mémoire à consulter suivi d'une dénonciation aux Cours royales, où il accumule contre la célèbre Congrégation les accusations les plus extravagantes. « Rien n'est trop sot, rien n'est trop fort pour le public », dit Lamennais. Les *Débats* appellent Montlosier « le flambeau de la France », et, le 15 janvier 1827, la Cour de Paris nomme une commission d'enquête. Le 2 février 1828, le Père Ronsin dit la dernière messe pour la Congrégation dissoute. Montlosier fut l'instrument aveugle de la haine des libéraux contre la religion.

Comte de Monti de Rezé : *Jean Bosco à Frohsdorf en juillet 1883*, p. 347-352. L'auteur de cet article était de service auprès du comte de Chambord lorsque le célèbre religieux italien fut appelé auprès de lui, comme jadis saint François de Paule auprès de Louis XI mourant. Le 15 juillet 1883, Jean Bosco assista au dîner anniversaire de la Saint-Henri, où l'auguste malade fit à ses fidèles la surprise d'apparaître un instant. Les prières du saint ne furent pas exaucées et le comte de Chambord mourut le 24 août 1883. L'article est illustré par la reproduction de lettres autographes de Jean Bosco.

Paul Deslandres.

Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.
Année 1933. Paris, Klincksieck.

F. Deshoulières : *Peintures murales de Thevet-Saint-Martin (Indre)*, p. 81. Jugement dernier (?) de la fin du XIIe siècle.

J. Hubert : *la Crypte de Saint-Paul de Jouarre*, p. 82. Fut, à l'origine, un hypogée construit par Agilbert, évêque de Winchester (seconde moitié

du VIIe siècle), pour abriter, en même temps que son propre tombeau, celui des abbesses, ses parentes.

Abbé G. PLAT : *Voûtes de Noirmoutier, de Lavardin et de Saintes*, p. 83-84. Peut-être doit-on chercher dans les voûtes romaines de Saintes le prototype des coupoles romanes de Noirmoutier et de Lavardin.

J. FORMIGÉ : *Observations faites à la Sainte-Chapelle*, p. 89-93. Les vitraux de l'église de Twycross (comté de Leicester) proviennent bien de la Sainte-Chapelle, d'où ils ont été transportés au cours de la Révolution.

J. FORMIGÉ : *Grille en bois de l'abbaye de Royaumont*, p. 117-119. La clôture (début du XIIIe siècle) ressemble à celle de la cathédrale de Bâle (cf. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire de l'architecture*, s. v. *Menuiserie*).

B. SAPÈNE : *Encolpia funéraires à Saint-Bertrand-de-Comminges*, p. 121-126. Description de six nouvelles plaquettes de terre cuite (déposées dans les tombes chrétiennes en guise d'amulettes) du VIe siècle.

Commandant BAILLY-MAÎTRE : *A propos de la prison de Jeanne d'Arc à Rouen*, p. 153-154. Réponse au commandant Quenedey (*Bull. Soc. antiq.*, 1932).

F. de MÉLY : *la Cathédrale de Rodez*, p. 156-159. Notes sur divers maîtres d'œuvre que font connaître les comptes de la cathédrale.

G. DRIOUX.

Annales historiques de la Révolution française.
N°s 61-66, 11e année, 1934. Mellottée.

Paul NICOLLE : *les Meurtres politiques d'août-septembre 1792 dans le département de l'Orne. Étude critique*, p. 97-118, 212-232. En 1792, huit affaires de meurtres ensanglantèrent le département de l'Orne, quatre entre le 15 et le 19 août et quatre entre le 6 et le 17 septembre. Il y eut 11 victimes dont 9 ecclésiastiques, tous insermentés. Les localités qui virent ces violences sont le Sap, La Chapelle-Moche, Pont-Écrepin, Bellême, Alençon, Laigle, Gacé et Vimoutiers. Parmi les causes de ces événements, M. Nicolle ne décèle pas plus un plan concerté ou l'action directe d'agents plus ou moins officieux de la Commune de Paris que l'influence de l'*Ami du Peuple* de Marat. D'après lui, ce sont des haines ataviques, des peurs qui se sont concrétisées au moment où s'opérait la levée des volontaires. Ces volontaires, hommes frustes, d'ailleurs sans grande ardeur patriotique, voulaient en finir, avant de partir aux armées, avec les « complices de l'intérieur », des tyrans et des émigrés, et ils frappèrent croyant faire œuvre pie.

F. VERMALE : *Lettre inédite de J. de Maistre sur la Franc-Maçonnerie*, p. 446-458. Elle est du mois d'avril 1793 et a été adressée au baron Vignet des Étoles. Elle intéresse particulièrement l'évolution des idées du philosophe contre-révolutionnaire et nous le révèle encore plein de préjugés contre les Jésuites. Elle permet aussi de mieux préciser quelle forte influence le théosophe Saint-Martin exerça sur J. de Maistre. Le document est publié. J. de M. y fait l'histoire morale de la Franc-Maçonnerie en Savoie.

Jean de LA MONNERAYE.

Revue des sciences religieuses. Tome XIV, 1934. Strasbourg.

G. de LAGARDE : *le « Songe du Verger » et les origines du Gallicanisme*, p. 1-33, 219-237. Sorti du fécond atelier que Charles V entretenait en « son hôtel », cet ouvrage célèbre est comme une vaste enquête sur toutes les opinions manifestées au cours du XIVe siècle en matière de politique religieuse. Il n'est pourtant qu'une compilation de divers

écrits antérieurs déjà connus. Sur les 189 chapitres qu'il contient, à peine une dizaine sont incontestablement originaux. Mais tandis que le rédacteur latin ne fait qu'aligner des textes, le traducteur français les corrige souvent, en ajoute parfois et les adapte toujours à son but. M. de Lagarde étudie la manière dont ont été utilisés la *Disputatio inter clericum et militem* et le *Rex pacificus*, suscités par la querelle entre Boniface VIII et Philippe le Bel, le *Defensor pacis* de Marsile Ficin et les écrits d'Occam. Il en ressort que le traducteur français a atténué, modifié ou amplifié les diverses théories pour en faire un corps de doctrine gallicane qui a déjà « cet aspect équivoque dont elle ne se départira jamais ». Le texte français est plus original que le latin et, malgré toutes les recherches faites sur son auteur, peut-être faut-il y voir une œuvre collective.

E. Wansteenberghe : *Quelques écrits de Jean Gerson* (suite), p. 191-218, 370-395. Étude des manuscrits, date, éclaircissements et édition des Règlements de vie pour ses sœurs; Lettre à ses sœurs sur la méditation et les dévotions quotidiennes; Pèlerinage spirituel; Quinze perfections nécessaires.

U. Rouziès.

Oratoriana. Villa Béthanie (Montsoult), 1934.

E. Bonnardet : *Un oratorien victime de la Révolution*, p. 6-17. Le Père Germain Queudeville, né à Caen, le 3 mai 1733, entré à l'Oratoire, le 7 novembre 1755, successivement professeur à Beaune, au Mans, à Montmorency, à Saint-Magloire de Paris, à Lyon et à Juilly, accepta en mai 1770 la cure de Coulans, au diocèse du Mans. Chassé de sa cure par la Révolution, il se retira au Mans, puis à Juilly et enfin à Paris, auprès de François Delamarre, ancien Frère de l'Oratoire. Dénoncé par un de ses anciens élèves du Mans, le député René Levasseur, il fut condamné à mort et exécuté à Paris, le 10 juillet 1794.

Henri Carru : *le Séminaire Saint-Magloire*, p. 61-71. Organisation définitive du séminaire.

Michel Leherpeur : *le Père de la Valette, septième général de l'Oratoire*, p. 101-118. Louis-Thomas de la Valette, né à Toulon en 1678, entré à l'Oratoire en 1695, était supérieur de la maison d'institution quand il fut nommé général le 13 juin 1733. Il mourut le 22 septembre 1772, après avoir gouverné la congrégation dans des circonstances difficiles et pu terminer l'église Saint-Honoré.

Louis Batterel : *Mémoires domestiques sur la vie du R. P. de Condren, 2e supérieur général de l'Oratoire*, publiés par le R. P. Bonnardet, p. 152-156, 263-267, 337-342.

Paul Auvray : *Autour de Richard Simon*, p. 198-205. Analyse des derniers travaux sur Richard Simon exégète.

E. Georges : *Une grande chrétienne amie de Bérulle*, p. 305-310. D'après la vie de Françoise Faudoas d'Averton par M. Angot des Rotours (*Revue*, t. XX, p. 128).

U. Rouziès.

PÉRIODIQUES BÉNÉDICTINS

Revue Mabillon. 24e année. Abbaye de Ligugé (Vienne), 1934.

Dom Alexis Presse : *les Moniales cisterciennes réformées*, p. 1-14, 81-98. L'abbé de Tamié publie une étude fort documentée, canonique et historique, sur les moniales rattachées à l'ordre de Cîteaux. Il retrace d'abord rapidement leur histoire depuis le XIIe siècle jusqu'à la Révolution, puis pendant la Révolution, leur odyssée sous la conduite de D.

de Lestrange, et ensuite jusqu'en 1834, date où leur statut juridique fut modifié. C'est à ce moment qu'elles passèrent de la juridiction des abbés à celle des évêques. Dans la partie canonique de cette petite étude, l'auteur a un grand souci du terme clair et exact, et de l'interprétation précise des textes qu'il cite.

Marc Dubois : *la Chartreuse N.-D. de Montrieux*, p. 15-30, 99-104, 124-129, 185-196. Ces articles sont une suite de ceux que M. M. D. a publiés l'an passé. Mais cette année, l'auteur n'a guère donné que des listes : liste des prieurs (1123 à 1791), des vicaires, procureurs et autres officiers. Liste des moines décédés de 1307 à 1923. Enfin notices biographiques très courtes de personnages célèbres qui reçurent asile à Montrieux; il faut citer parmi eux Mgr de Belzunce qui se considérait comme l'un des moines de cette Chartreuse.

Jean Virey : *les Travaux du professeur K.-J. Conant à Cluny*, p. 65-80. Cet archéologue américain, professeur à l'Université Harvard, visita l'abbaye de Cluny en 1924 et se prit de passion pour ce monument. Peu de temps après il commença ses recherches et ses fouilles; il les continue depuis plusieurs années avec une méthode et une persévérance que des résultats considérables ont couronnées. On trouvera les détails soit dans le résumé de M. J. Virey, soit surtout dans les articles que M. Conant a publiés lui-même dans *Speculum*, revue de l'Académie médiévale d'Amérique (Cambridge, Massachussets). M. Conant montre la grande valeur artistique de la basilique de Cluny et l'influence qu'elle a eue sur l'architecture et la sculpture romane au début du XIIe siècle. Les artistes de Cluny furent des initiateurs; ils étaient si en avance sur leur temps que l'on a longtemps refusé d'admettre pour l'exécution de certains motifs de sculpture des dates reculées, dont M. Conant prouve l'exactitude.

Dom G. Charvin continue (p. 31-52, 165-184) la publication des lettres de Dom Antoine Durban, procureur général de la Congrégation de Saint-Maur près la Cour de Rome.

Dom Th. Réjalot : *Inventaire des lettres publiées des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* (suite), p. 49-97. Pour ces deux récits de publications on se reportera à l'analyse faite l'année dernière (*Revue*, n° 88, p. 526).

Revue bénédictine. Abbaye de Maredsous (Belgique). Tome 46, 1934.

Ce périodique se consacre surtout (on pourrait dire de plus en plus) à des questions d'érudition pure ; c'est pourquoi il n'a publié en 1934 que deux articles susceptibles d'intéresser l'histoire de l'Église en France.

A. Fliche : *Y a-t-il eu en France et en Angleterre une querelle des Investitures ?* p. 283-295. Non, dit M. Fliche, il n'y a pas eu, à proprement parler, en France ou en Angleterre, une véritable querelle des Investitures. Au moment où le différend entre Grégoire VII et l'Empereur d'Allemagne atteignait son paroxysme, la France et l'Angleterre étaient en paix avec l'Église. « En réalité, la question de l'investiture laïque a été posée en France et en Angleterre à la suite d'un incident fortuit (une question de prééminence entre l'archevêque de Lyon et celui de Sens) et elle a reçu presque immédiatement une solution satisfaisante (p. 289-290). » Et l'auteur conclut en disant que les termes « querelle des investitures » justifiés pour l'Allemagne sont exagérés pour parler des événements qui se sont passés en France.

W. Levison : *Zu den « Gesta Abbatum Fontanellensium »*, p. 241-264. Ce serait une profonde erreur que de se représenter les « Gesta » comme une simple mosaïque formée d'un amas de textes anciens ré-

unis au petit bonheur. Les notices que contient ce précieux document sont groupées méthodiquement et le fil conducteur qui nous aide à reconstituer le plan est le *Liber Pontificalis*. Pertz et Rosenkranz l'avaient déjà reconnu; M. W. Levison y insiste à son tour. Les « Gesta sanctorum patrum Fontanellensis coenobii » (tel est en effet le vrai titre d'après le manuscrit du Havre) sont, non pas tant une histoire des abbés, encore que de certains ils contiennent les « prolixiora gesta », mais une véritable histoire du monastère. Nous ne saurions entrer dans les détails de la critique du texte, à laquelle M. W. Levison s'attache avec une rare probité scientifique; mais ce que nous devons faire, c'est souligner l'importance des « Gesta » et de l'article qu'ils ont suscité, pour l'histoire monastique au temps de Louis le Pieux.

Dom Jacques Rivet.

Le Bulletin des Recherches historiques.

Organe du Bureau des Archives de la province de Québec.

Vol. XL. Année 1934, Levis.

P. Hugolin Lemay : *les Trois Pères Récollets du nom de Constantin*, p. 43. Trois Constantin, Récollets, ont vécu au Canada sous le régime français. Pour deux d'entre eux (dont l'un mourut en 1730 et l'autre fit profession en 1734), Constantin était un nom de famille. Il y en eut un troisième, N. de l'Halle, flamand d'origine, qui ne s'appelait Constantin qu'en religion. Il mourut en 1706. — : *le Frère Jésuite Gilbert du Thet*, p. 168. Frère coadjuteur arrivé en Acadie en 1613. Tué la même année par les Anglais.

Claude de Bonnault : *la Vie religieuse dans les paroisses rurales canadiennes au* XVIIIe *siècle. Les curés*, p. 645-675. Ce n'est qu'en 1721 que les paroisses rurales du Canada ont connu des limites invariables et qu'elles ont été pourvues de curés y résidant à demeure. On en comptait cent dix en 1760. Paroisses fixées, mais non cures fixes : il n'y a jamais eu de curés inamovibles. Prêtres des Missions Étrangères ou Sulpiciens, en grande majorité; Français pour la plupart. Ils faisaient assez souvent fonction de notaires. Malgré leurs plaintes continuelles, ils paraissent avoir eu de quoi vivre : 1 200 livres par an, pour le plus grand nombre, en 1756. Leur principale ressource était la dîme. Établie en 1663, fixée, en 1667, au vingt-sixième de tous les produits, elle ne fut jamais perçue que sur les grains. Les habitants montraient la plus grande mauvaise volonté à s'en acquitter.

E. Z. Massicotte : *Premiers prêtres à Montréal*, p. 762-763. Le premier prêtre ordonné à Montréal doit avoir été le Sulpicien français Pierre Remy, qui le fut par Mgr de Laval en 1676.

Claude de Bonnault.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA FRANCE

Adhésions nouvelles.

Université de Lausanne [855], à Lausanne (Suisse). — Correspondant: librairie Rouge, 6, rue Haldimand, Lausanne.

M. l'abbé Jean Sorre [856], 57, boulevard d'Alsace-Lorraine, Pau (Basses-Pyrénées), présenté par M. Masclaphier.

M. l'abbé Camille Duvaux [857], curé de Saint-Jean-de-Montmartre, 19, rue des Abbesses, Paris (XVIIIe), présenté par M. Bruley.

M. l'abbé J.-M. Main de Boissière [858], aumônier du pensionnat Saint-Joseph, 10, rue Bion, Niort (Deux-Sèvres), présenté par M. Carrière.

Archives départementales de l'Aube [859], Troyes (Aube). — Archiviste, M. Paul Dupieux.

M. l'abbé Paul Penel-Beaufin [860], curé de Charentonneau, 45, rue Cécile, Maisons-Alfort (Seine), présenté par M. Masclaphier.

S. Exc. Mgr Roger Beaussart [861], évêque d'Elatée, auxiliaire de S. Ém. le cardinal Verdier, 30, rue Barbet-de-Jouy, Paris (VIIe), présenté par Mgr Baudrillart.

68e Congrès des Sociétés savantes.

Le mardi 23 avril, à 14 heures, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Lyon, s'est ouvert le 68e congrès des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Marcel Marion, membre de l'Institut et professeur honoraire au Collège de France.

Nous donnons ci-dessous l'analyse des communications présentées par des membres de la Société d'histoire ecclésiastique de la France ou relatives à l'histoire de l'Église de France. Comme de coutume les unes et les autres ont été nombreuses.

Section de Philologie et d'Histoire (jusqu'à 1715).

Séance du 23 avril 1935 (*Journal officiel* du 26 avril, p. 4552-4553).

M. André Biver fait une communication sur des fragments de comptes de l'hôtel de Charles d'Albret, connétable de France (1404-1405). Ces comptes, relatifs aux années 1404 et 1405, servaient de couvertures à des registres de la baronnie de Druy conservés aux archives départementales de la Nièvre.

M. Charles Florange présente un mémoire sur les Chartreux à Vauvert et à l'hôtel de Vendôme à Paris. Il étudie les propriétés des Chartreux qui vinrent s'installer tout d'abord à Gentilly et à Vauvert en 1257. Ce couvent des Chartreux, construit sur l'emplacement d'anciennes carrières, eut une histoire très remarquable au point de vue dons, droits et sépultures. Le Sueur, le grand peintre, y peignit, durant trois années, vingt-deux tableaux de la vie de saint Bruno dont certains sont au musée du Louvre. De nombreuses sculptures ornant les tombeaux ont été détruites au moment de la Révolution et le couvent servit de fabrique à poudre et salpêtre en 1792. Le souvenir de cette grande maison des Chartreux est marqué par les plaques de la rue reliant la rue d'Assas à l'avenue de l'Observatoire dite « rue des Chartreux ».

M. Jacques de Font-Réaulx analyse un procès-verbal de septembre 1343, trouvé récemment par lui dans le cartulaire de Beaurepaire aux archives communales de cette localité, sous le titre : *Un épisode inconnu du transfert du Dauphiné à la France, l'adhésion des communautés d'habitants en 1343.* A la suite d'accords entre les envoyés du roi de France et le dauphin Humbert II réglant la cession éventuelle de ses états, le dauphin donna commission à ses conseillers de se transporter deux par deux dans chacun des bailliages et de recueillir sur place les promesses de fidélité des communautés d'habitants.

M. Henri Joly communique un catalogue épiscopal de Lyon : Essai de chronologie des archevêques du dixième siècle. Il y a intérêt à tenter de refaire la chronologie des archevêques de Lyon au dixième siècle. Les sources sont, d'abord, les catalogues épiscopaux : celui du manuscrit d'Autun (IXe siècle); celui d'Hugues de Flavigny (1090-1102); celui de l'obituaire de Lyon (1221-1226). La quatrième liste citée, manuscrit du XVIIe siècle à la bibliothèque de la ville de Lyon, n'est qu'une copie de l'obituaire. Les historiens lyonnais du XVIe au XIXe siècle ne méritent aucune créance. Seules, restent, avec les catalogues, en l'absence de tous textes narratifs, les sources diplomatiques, principalement les cartulaires : église de Lyon, abbayes de Cluny, Savigny, Ainay, Ile-Barbe, Saint-André-le-Bas et Saint-Maurice-de-Vienne, Saint-Vincent-de-Mâcon, Notre-Dame-de-Lausanne, etc. Sources bien maigres, à l'aide desquelles la chronologie peut s'établir ainsi : Alwala, 895 à 906 ou 911. — Bernard, quelques mois seulement. — Austier, 906 ou 911 à 915. — Remi II, 915-925. — Anscheric, 925-928. — Guy Ier, 928-949. — Bouchard Ier, 948-957 ou 959. — Amblard, 957 ou 959 au 8 mai 978. — Bouchard II, 978-1030 ou 1032.

M. B.-A. Pocquet du Haut-Jussé lit un mémoire sur le compte général du royaume (1418-1420). Pierre Gorremont a été institué receveur général de toutes les finances du roi, par lettres patentes du 14 janvier 1418. Il a exercé ses fonctions jusqu'au 9 septembre 1420, jour « qu'il en fut déchargé ». Son compte de recettes et de dépenses est intéressant à bien des titres. D'abord, dans la pénurie où nous sommes de documents sur les finances publiques de la monarchie française au Moyen Age, l'existence de ces deux registres présente un caractère exceptionnel. D'autre part, ils nous renseignent sur une réforme financière profonde qui consistait à supprimer la distinction entre l'administration du domaine (finances ordinaires) et celle des aides (finances extraordinaires), à faire disparaître les agents supérieurs qu'étaient les trésoriers de France et les généraux des aides, pour concentrer toute la gestion entre les mains d'un collège unique de commissaires généraux assistés d'un receveur général, lui-même surveillé par un contrôleur général.

Séance du 24 avril 1935 (*Journal officiel* du 27 avril, p. 4612-4613).

M. Pierre Bayard lit un mémoire intitulé : « En parcourant les registres paroissiaux de Giroussens (1608-1648) ». Il a relevé une partie des sépultures que consigna, de 1608 à 1648, Raymond Madern, curé de Saint-Salvi de Giroussens et de ses annexes, Saint-Anatole et Saint-Cyriaque. La pittoresque bourgade de Giroussens était une paroisse de potiers. On rencontre donc surtout ces artisans, mais bien d'autres personnes ont occupé le zèle de notre chroniqueur. Giroussens subit, en effet, le contre-coup des luttes ardentes qui mirent aux prises, particulièrement en 1621-1622, les troupes royales et les protestants dirigés par Rohan. Un certain nombre de soldats, blessés au siège de Briatexte (1622), furent ensevelis à Giroussens. De 1628 à 1631 peste et famine sévissent

dans la région vauréenne. On constate aussi les ravages de la dysenterie, des fièvres pernicieuses. Il y a, en décembre 1628, la curieuse histoire du loup enragé et de ses victimes, des hors-d'œuvre comme la mort bizarre à Albi (1645) d'un franciscain originaire de la localité, ainsi que l'éloge du grand vicaire d'Albi (1648).

M. Arthur Morgand communique une étude sur les routes du Mâconnais à la fin de l'ancien régime. Il considère l'état et l'entretien des chemins et routes depuis le milieu du XVIe siècle sous l'administration des élus du roi et des états du Mâconnais et sous les régimes d'exécution à prix d'argent, par corvées et par ateliers de manœuvres stationnaires.

M. le chanoine Sol étudie la Propriété en Quercy avant le XVIIIe siècle.

Séance du 25 avril 1935 (*Journal officiel* du 28 avril, p. 4655-4656).

M. Fernand Créteur lit un mémoire sur l'ancien chapitre de la métropole de Cambrai. L'ancien chapitre métropolitain de Cambrai a été appelé autrefois, « séminaire des évêques ». D'après la tradition, Robert de Sorbon, qui a fondé la Sorbonne vers 1253, a été chanoine de Cambrai. Ce chapitre jouissait d'opulentes donations. Son école de chant ecclésiastique, fondée dès la fin du Xe siècle, devint une véritable maîtrise vers le milieu du XVe siècle, au temps où elle avait à sa tête Guillaume du Fay, considéré comme le premier musicien harmoniste, vers 1436. Cambrai a été le centre de cette école gallo-belge, d'où sont sortis tant d'artistes célèbres à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, tels Jean Lupus et Arnold Causin.

M. Philibert Pouzet nous parle des anciennes cathédrales de Lyon au Moyen Age. Plusieurs des anciennes églises de Lyon ont pu avoir servi, à une certaine époque, de cathédrale, les évêques ayant transporté tour à tour leur siège (cathedra) de l'une à l'autre. D'abord celle de Saint-Just, située sur les hauteurs voisines de Fourvière, où neuf évêques de Lyon furent enterrés à partir du IVe siècle. Puis, à partir du VIe siècle, celle de Saint-Nizier, dans la partie basse de la ville, près de la Saône, qui possédait le corps de cinq évêques. Mais le choix de cette dernière, comme lieu de sépultures épiscopales, semble avoir été déterminé plutôt par des motifs de piété. Elle était devenue, en effet, le siège du culte des premiers martyrs lyonnais, victimes de la persécution de l'an 177. Si les titres de Saint-Just, comme cathédrale, sont fondés sur son ancienneté incontestable, ceux de Saint-Nizier reposent sur deux témoignages peu sûrs. L'église de Saint-Étienne (aujourd'hui disparue), construite au bord de la Saône (rive droite) par l'évêque Alpinus (début du Ve siècle), et à laquelle était annexé un baptistère, paraît au contraire avoir été, après Saint-Just, la première cathédrale de Lyon. Celle de Saint-Jean, qui lui succéda dans ce rôle (entre le IXe et le XIe siècle), s'élevait tout à côté, sur l'emplacement de l'ancien baptistère. Elle datait vraisemblablement de l'époque mérovingienne, si on doit lui attribuer certains fragments de sculptures retrouvés en 1889 sous le pavé du chœur de l'église actuelle qui l'a remplacée; celle-ci, dernière cathédrale de Lyon, fut commencée vers 1170, sous l'archevêque Guichard, et sa construction ne fut achevée qu'à la fin du XVe siècle.

M. Catteland, de Lyon, présente, avec de nombreuses projections lumineuses, une étude approfondie et détaillée sur les édifices ecclésiastiques de l'île Sainte-Barbe.

M. l'abbé Chagny lit un travail sur la plus ancienne église de Lyon debout : la chapelle Sainte-Blanche, à Aixay. Ce travail, à la fois archéologique et historique, est des plus intéressants pour l'étude de cette

vénérable chapelle, qui a subi des modifications assez peu heureuses, mais dont on peut reconstituer l'état et l'aspect anciens, grâce à de nombreux documents qui ont survécu à ces modifications. La crypte de Sainte-Blandine se trouve construite sur des restes de constructions antiques. Par comparaison avec Saint-Romain-le-Puy, la chapelle Sainte-Blandine est probablement antérieure au XIe siècle, sans que l'on puisse préciser davantage.

M. L. Chapleau, de Nantes, a étudié « les Lanternes des morts ». Leur origine est lointaine, mais des changements successifs engendrèrent ces petits édifices que nous a légués le Moyen Age et dont la signification est donnée par Pierre le Vénérable, dans le *de Miraculis*. Le groupement des lanternes ne semble pas être l'effet du hasard ; il semblerait, au contraire, qu'il ait été influencé par les événements qui se déroulèrent au XIIe siècle surtout. Ces édifices, essentiellement français, diffèrent non seulement les uns des autres, soit par leur simplicité ou leur beauté artistique, soit par leur originalité ou leur particularité, mais aussi par la variété des genres qu'ils présentent, allant de la simple tour à la chapelle sépulcrale, en passant par les diverses formes polyédriques. A l'étranger, on rencontre également des lanternes, analogues aux nôtres, mais postérieures de deux ou trois siècles; elles ne sont qu'une inspiration de nos édifices.

M. Créteur lit une étude détaillée sur les prélats qui ont le plus illustré le diocèse de Cambrai et sur les armoiries épiscopales. Depuis saint Vaast (499) à Monseigneur Jean Chollet (1914), 99 prélats, dont 7 cardinaux, ont été placés à la tête du diocèse de Cambrai. Presque tous se sont fait remarquer par leur science, leur piété, leur charité et leur zèle apostolique, ou même par une sage administration de la commune de Cambrai dont ils ont été pendant plusieurs siècles les maîtres écoutés.

M. J. Descroix entretient le congrès de Guillaume Paradin (1510-1590), et la Renaissance en Beaujolais. L'importance et la qualité de l'œuvre du doyen de Beaujeu, Guillaume Paradin (une vingtaine de publications dont aucune n'est médiocre), et de son frère Claude qui vivaient dans une modeste bourgade provinciale du Sud-Est, montrent le rayonnement lointain et profond du mouvement humaniste et renaissant en France. G. Paradin écrit en latin, en grec et en français : il se convertit à notre vulgaire en 1548. Il est surtout archéologue et historien (Chronique de Savoie, Annales de Bourgogne, Histoire de Lyon); mais il traite des sujets fort variés : il écrit des ouvrages de philosophie, de morale, de médecine. Il est en relations avec une pléiade de savants français et étrangers. Il se révèle surtout dans ses *Épigrammes* latines (1581) et dans ses *Mémoires* manuscrits qui sont un livre de raison pour les années 1572-1573; nous y voyons un humaniste à la tête du chapitre de Beaujeu, et aussi d'une exploitation agricole; ces dernières œuvres, un peu délaissées jusqu'ici, fournissent une documentation du plus haut intérêt sur la vie en province au XVIe siècle.

M. Joseph Girard a envoyé une communication sur la construction de l'église Saint-Didier, d'Avignon. Cette église, un des monuments les plus caractéristiques du gothique provençal, a été construite de 1356 à 1359 aux frais de la succession du cardinal Bertrand de Déaux, canoniste éminent du XIVe siècle, plusieurs fois légat pontifical investi d'importantes missions en Catalogne et en Italie. Le prix-fait qui est parvenu jusqu'à nous porte la date du 4 mai 1356; il contient de précieuses indications sur la construction de l'édifice et donne le nom du maître d'œuvre, Jacques Alasaud, qui l'a dirigée.

Section d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine.

Séance du 23 avril 1935 (*Journal officiel* du 26 avril, p. 4557).

M. Raymond Granier a envoyé une communication intitulée : A propos du tablier maçonnique de Mgr Le Tonnelier de Breteuil, évêque de Montauban (1762-1790). Notes sur la franc-maçonnerie dans le Tarn-et-Garonne.

M. Martin Saint-Jean a envoyé une communication intitulée : Renseignements relatifs à un manuel intitulé « la Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus ». Ce manuel a été composé à l'usage de la confrérie du Sacré-Cœur, établie au monastère de la Visitation de la bienheureuse et immaculée Vierge Marie de la ville de Toulouse et édité à Aurillac en 1745. C'est un ouvrage d'un réel intérêt. Placé à l'origine même de cette dévotion et œuvre de ses principaux promoteurs, il fournit des indications précieuses et sûres sur l'histoire, la nature, le but, l'organisation, la pratique et l'expansion de cette dévotion. L'inspiration religieuse est puissante, l'expression simple, ardente, d'un charme très particulier qui contraste étrangement avec la sécheresse, voire la fadeur de certains manuels similaires modernes où l'esprit semble avoir plus de part que le cœur.

Séance du 24 avril 1935 (*Journal officiel* du 27 avril, p. 4617).

M. l'abbé Lacouture a envoyé une communication intitulée : Troubles religieux dans les Pyrénées au début du Directoire. La convention thermidorienne, après avoir toléré la reaction qui se produisit surtout pendant l'été de 1795 et le réveil religieux qui l'accompagna, revient aux mesures de proscription contre les prêtres. Dans le Sud-Ouest, les populations sont prêtes à se soulever pour les défendre. Les fonctionnaires eux-mêmes sont indécis à cause de la contradiction qui existe entre les divers textes législatifs et n'osent s'exposer à la haine de leurs compatriotes. L'auteur étudie successivement : l'état de l'opinion sous ce rapport, à Toulouse et dans la région des Pyrénées occidentales au début du Directoire, les instructions du Gers (fin de 1795, début de 1796) et l'état d'agitation qui règne un peu partout, mais surtout dans le Gers et l'Ouest de la Haute-Garonne (fin de 1796 début de 1797), aux approches des élections de germinal an V. Il conclut que la liberté religieuse est un besoin impérieux pour les Français sous le Directoire.

Séance du 25 avril 1935 (*Journal officiel* du 28 avril, p. 4659).

M. Claude Faure fait une communication sur : les Papiers du cardinal Fesch aux archives départementales du Rhône. La plus grande partie de ces papiers est relative à l'ambassade du cardinal Fesch à Rome, de 1803 à 1806 : trois registres de correspondance diplomatique; lettres reçues, en particulier plus de 1.500 lettres du cardinal Consalvi : dossiers divers, notamment sur le voyage de Pie VII à Paris pour le couronnement de Napoléon et sur la campagne de 1805.

M. André Latreille fait une communication sur : le Cardinal Fesch et l'administration du diocèse de Lyon de 1803 à 1806. Mgr Joseph Fesch a été archevêque titulaire de Lyon de 1802 à 1839, date de sa mort. Il n'a fait dans son diocèse que trois séjours importants : en 1803, en 1807 et surtout de mars 1812 à décembre 1813, date à laquelle l'invasion étrangère et la restauration des Bourbons l'ont obligé à prendre le chemin de l'exil et à abandonner en fait la direction de l'administration religieuse. On est donc amené à se demander si Fesch, constamment em-

ployé par son neveu Napoléon à de lointaines missions diplomatiques et à des affaires religieuses d'intérêt général, a vraiment eu une action personnelle dans la restauration matérielle et moral du diocèse de Lyon, après le Concordat. C'est la question que l'auteur traite pour la période qui correspond à l'ambassade du cardinal Fesch à Rome, entre 1803 et 1806. Fesch eut, pour gouverner son diocèse, deux collaborateurs principaux : les abbés Jauffret et Courbon. Le premier joua jusqu'en 1805 un rôle de premier plan, appuyé par le directeur des cultes, Portalis, qui était son compatriote et son ami. Mais précisément Fesch lui fit grief de certaines initiatives prises en dehors de lui; il lui reprocha un esprit trop peu concordataire et finit par l'éloigner de l'administration du diocèse en le nommant secrétaire de la grande aumônerie, à Paris. Dès lors, l'abbé Joseph Courbon apparaît comme la cheville ouvrière de l'administration. Son espérience des affaires locales (il est originaire du diocèse), la pondération de son esprit le rendent indispensable à son archevêque. Qu'il s'agisse de choix du personnel, de la direction de l'esprit public, de la remise en état des lieux du culte, c'est lui qui suggère les solutions, mais c'est toujours Fesch qui prend la responsabilité des décisions. Le cardinal montre un strict souci de servir le bien de l'Etat en même temps que celui de l'Eglise, mais avec une tendance à élargir les avantages accordés à l'Église par la législation concordataire. De là un certain nombre de conflits entre l'administration religieuse et les autorités civiles. Mais ces conflits sont de minime importance, et ils disparaissent dans l'atmosphère générale de concorde entre l'Église romaine et l'Empire à ses débuts.

M. Charles Leroy fait une communication intitulée : Autour de la succession du prince Georges Commène. Lorsque ce personnage mourut en 1833, il laissa pour lui succéder Adolphe de Geoffre, officier de cavalerie dans l'armée française, son petit-neveu qu'il avait adopté dans les formes légales. De sa succession dépendaient des droits qu'il prétendait avoir en Grèce, et que M. de Geoffre père, au nom de son fils, s'efforça de faire valoir, après son décès, sans d'ailleurs y parvenir.

Section d'Archéologie.

Séance du 23 avril 1935 (*Journal officiel* du 26 avril, p. 4554).

M. Camille Daville communique une étude : Pour la carte archéologique du Jura (période gallo-romaine), où il traite des voies de communication, du peuplement et des centres d'influences des régions voisines.

M. l'abbé G. Drioux signale des vestiges gallo-romains découverts à Langres au bas des Fourches, et passant en revue les diverses trouvailles faites au même endroit, de 1759 à 1925, il conclut à l'existence d'une nécropole gallo-romaine à un mille environ de la ville, en bordure de la voie de Langres à Sens.

Séance du 26 avril 1935 (*Journal officiel* du 1er mai, p. 4731-4732).

M. R. Lussier entretient le congrès des Reliquaires de la collégiale Sainte-Eugénie de Varzy. L'antique collégiale Sainte-Eugénie de Varzy, supprimée en 1790, avait dans son trésor de nombreux reliquaires et des plus vénérés. La plupart de ces reliquaires existent encore au trésor de l'église paroissiale Saint-Pierre-ès-Liens de Varzy. Le travail présenté au 68e congrès des Sociétés savantes ne comprend que la description sommaire des cinq principaux, tous datant du XIIe ou XVe siècle et classés monuments historiques en 1897.

M. N. Thiollier étudie ensuite les Pierres des morts en Forez. Les

pierres des morts sont des blocs de pierre rarement surmontés d'une croix, se trouvant à proximité des églises rurales, sur lesquels on déposait les cercueils apportés des habitations éloignées du centre de la paroisse. C'est là que le clergé venait pour la cérémonie de la levée du corps.

M. H. Tribout signale qu'il a trouvé sur l'ancienne voie romaine de Metz à Mayence, près du village de Carling et non loin de Saint-Avold, quelques bornes armoriées, disséminées à travers bois. L'une d'elles est datée de 1722 et il a été assez heureux de retrouver le procès-verbal d'abornement qu'il rapporte *in extenso;* les autres furent posées en 1775, après le rattachement de la Lorraine à la France.

Section de Géographie.

Séance du 26 avril 1934 (*Journal officiel* du 1er mai, p. 4734).

M. A. Nicolaï fait un historique du chemin du littoral de Bayonne à la pointe de Graves. Sentier, aux temps préhistoriques, ainsi qu'en justifie le cordon des stations néolithiques explorées, il devient voie romaine dédoublant l'*Iter ab Asturica Burdigalam* de l'itinéraire d'Antonin; puis, au Moyen Age, voie *jacobite*, jalonnée de prieurés et d'hôpitaux pour les pèlerins qui se rendaient à Saint-Jacques-de-Compostella (*camin romiou*); enfin, de nos jours, soulageant encore sur une partie de son parcours la grande route des Landes Bordeaux-Bayonne, il dessert des stations balnéaires nouvelles. M. Nicolaï met au point des questions géographiques, tel que l'échelonnement des prieurés sur la route de Saint-Jacques, et annonce la publication de guides, avec les impressions des pèlerins.

Notre déjeuner de printemps.

Une des joies que nous réservait cette réunion, longtemps retardée et qui se tint tout de même à la date du 4 juillet dernier, fut la présence parmi les convives de notre cher et vénéré président Mgr Baudrillart. M. Édouard Jordan s'était joint à lui et aussi M. Robert Lavollée, président de la Société bibliographique. Étaient encore présents MM. J. Boudot-Lamotte, l'abbé Carrière, Marcel Fosseyeux, André Lancien, Gabriel Le Bras, le chanoine Lieutier, l'abbé Masclaphier, M. Pivoteau, le R. P. Rouziès, les abbés Sorre et de Vaumas. Ce furent d'heureux instants de détente. Notre président intéressa vivement les convives par ses souvenirs d'académicien et évoqua pour notre plus grand agrément quelques anecdotes de jadis ou d'hier. L'histoire sérieuse fut bien un peu délaissée : peut-on vraiment le regretter ?

Vers la fin du repas, M. Robert Ricard, directeur d'études à l'Institut des hautes études marocaines, et arrivé récemment de Rabat, vint converser et prendre contact avec quelques-uns de nos confrères habituellement bien éloignés de lui. C'est là toute la raison d'être de ces réunions, appréciées toujours davantage par ceux qui s'y retrouvent régulièrement.

J. M.

LIVRES NOUVEAUX

Les ouvrages doivent être impersonnellement adressés à la Revue. Les envois accompagnés d'hommages d'auteurs ne peuvent être distribués en vue de comptes rendus.

BIBLIOGRAPHIE, MÉTHODOLOGIE ET TEXTES.

Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age dirigées par Et. Gilson et G. Théry, O. P. Neuvième année, 1934. — Paris, Vrin, 1934. In-8°, 375 pages, 40 francs.

Calvin (Jean). Œuvres. II. Trois traités : l'épître à Sadolet; le traité de la Sainte-Cène; le traité des scandales. Textes présentés et annotés par A.-M. Schmidt. — Paris, éditions « Je sers », 1935. In-12, 316 p.

Chuzeville (Jean). Les mystiques allemands du xiiie au xixe siècle. — Paris, Grasset, 1935. In-12, 304 pages.

Levison (Wilhelm). Zu Marculfs Formularbuch (Extrait du *Neues Archiv* ..., 55. Band, 1935, 3. Heft, p. 616-619).

Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours, fondatrice des Ursulines de la Nouvelle-France. Écrits spirituels et historiques publiés par Dom Claude Martin ..., réédités par Dom Albert Jamet ..., tome III. La correspondance de Marie de l'Incarnation. — Paris, Desclée de Brouwer, 1935. In-8°, 417 pages et 1 fac-similé.

Olier. Lettres de M. Olier ..., nouvelle édition revue sur les autographes et augmentée de plusieurs inédits avec un portrait et un fac-similé par E. Levesque, P. S. S. — Paris, J. de Gigord, 1935. 2 vol. in-12 de xxviii-640 et 605 pages, 36 francs.

Souriau (Maurice). Les pensées catholiques de Pascal. — Paris, éditions Spes, 1935. In-12, 587 pages, 20 francs.

Thomas d'Aquin (Saint). Somme théologique. La Vertu. Tome second, 1^a 2^ae, Qu. 61-70. Traduction française par le R. P. Bernard, O. P. — Paris, Desclée et Cie, [1935]. In-16 de 516 pages, 13 francs.

Statuta capitulorum generalium ordinis Cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786 ... edidit D. Josephus Maria Canivez. Tomus III, ab anno 1262 ad annum 1400 (*Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique*, fasc. 11). — Louvain, Bureaux de la Revue, 1935. In-8°, xi-758 pages et facs., 36 Belgas.

INSTITUTIONS.

Barraclough (Geoffrey). Public notaries and the Papal Curia. A Calendar and a study of a « Formularium notariorum curie Romane » from the early years of the fourteenth century. — Londres, Marmillan and Co, 1934. In-4°, x-283 pages, 30 sh.

Barraclough (Geoffrey). Papal provisions. Aspects of Church History in the later Middle Ages. — Oxford, Blackwell, 1935. In-8°, xi-187 pages, 10 sh. 6 d.

Perrin (Ch.-Edmond). Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers (ixe-xiie siècle) (*Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg*, fasc. 71). — Paris, les Belles Lettres, 1935. In-8°, xxii-809 pages, 80 francs.

Schieffer (Dr Theodor). Die paepstlichen Legaten in Frankreich vom Vertrage von Meersen (870) bis zum Schisma von 1130 (*Historische Studien*... Heft 263). — Berlin, Vorlag Ebering 1935. In-8°, 243 pages, 9,50 RM.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Calmette (Joseph). L'élaboration du monde moderne (*Clio, Introduction aux études historiques*, t. V). — Paris, les Presses universitaires, 1934. In-12 de xxxviii-586 pages, 40 francs.

Goyau (Georges). Une épopée mystique. Les origines religieuses du Canada. Nouvelle édition mise à jour. — Paris, éditions Spes, 1934. In-12, 301 pages.

Poulet (Dom Charles). Histoire du christianisme. Tome II : Moyen Age, fasc. IX. — Paris, Beauchesne, 1935. In-4°, p. 321-480, avec illustr.

Sée (Henri) et Rébillon (Armand). Le xvie siècle (Renaissance, Réforme, Guerres de religion) (*Clio, Introduction aux études historiques*, t. VI). — Paris, les Presses universitaires, 1935. In-12 de xxiv-412 pages, 35 francs.

HISTOIRE CHRONOLOGIQUE.

Capéran (Louis). L'invasion laïque. De l'avènement de Combes au vote de la séparation. — Paris, Desclée de Brouwer, 1935. In-12, 474 pages, 18 francs.

Caron (Pierre). Les massacres de septembre. — Paris, la Maison du Livre français, 1935. In-8°, xlix-559 pages.

Cherel (Albert). La pensée de Machiavel en France. — Paris, l'Artisan du Livre, 1935. In-12, 350 pages.

Cristiani (Le chanoine L.). La merveilleuse histoire des premières Ursulines françaises. Contribution à l'histoire du sentiment religieux en France au xviie siècle. — Saint-Didier au Mont d'Or, à l'Arbaletière, [1935]. In-12, 396 pages.

Fay (Bernard). La Franc-Maçonnerie et la révolution intellectuelle au xviiie siècle. — Paris, éditions de Cluny. In-16, 286 p., 15 francs.

Grousset (René). Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem. II. Monarchie franque et monarchie musulmane. L'équilibre. — Paris, Plon, 1935. In-8°, iii-920 pages avec 9 cartes.

Madelin (Louis). La Contre-Révolution sous la Révolution, 1789-1815. — Paris, Plon, 1935. In-8°, 367 pages, 30 francs.

Meester (Bernard de). Le Saint-Siège et les troubles des Pays-Bas (1566-1579) (*Université de Louvain. Recueil de travaux publiés par les membres des Conférences d'histoire et de philologie*, 2e série, fascicule 28). — Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1934. In-8°, xxiv-166 pages, 40 francs.

Pastor (Dr Louis). Histoire des papes depuis la fin du Moyen Age, traduit de l'allemand par Alfred Poizat et W. Berteval. Tome XVII : Pie V (1566-1572). — Paris, Plon, [1935]. In-8°, 366 pages.

Raemy (Tobie de). L'émigration française dans le canton de Fribourg, 1789-1798. — Fribourg, Fregnière frères, 1935. In-8°, 526 pages avec 16 planches hors texte.

Van der Vat (P. Dr. theol. Odulphus), O. F. M. Die Anfaenge der Franziskanermissionen und ihre Weiterentwicklung im nahen Orient und den mohammedanischen Laendern waehrend des 13. Jahrhunderts. — Werl in Westf., Franziskus-Druckerei, 1934. In-8°, xi-268 pages, 6,50 RM.

ART CHRETIEN.

Réau (Louis). L'art primitif. L'art médiéval (*Histoire universelle des arts* ... publiée sous la direction de Louis Réau). — Paris, Colin, 1934. In-4°, 442 pages, 275 illustr., 3 cartes.

Vaultrin (J.). Les basiliques chrétiennes de Carthage. Étude d'archéologie et d'histoire. — Alger, Société historique algérienne, 1933. In-8°, 179 pages et 24 planches hors texte.

BIOGRAPHIES.

Bouffier (Le P. Gabriel). La vénérable servante de Dieu Anna-Maria Taïgi d'après les documents authentiques du procès de sa béatification, sixième édition revue et considérablement augmentée. — Paris, Téqui, 1935. In-16, xviii-285 pages, 10 francs.

Gorce (M.-M.). Clovis (465-511). — Paris, Payot, 1935. In-8°, 364 pages avec 15 croquis dans le texte et 42 gravures hors texte, 25 francs.

Delcourt (Joseph). Deux saints anglais, John Fisher (1459-1535), Thomas More (1478-1535). — Paris, Bonne Presse, 1935. In-16, 128 pages avec 17 ill., 3 francs.

Goyau (Georges). Une fondatrice d'institut missionnaire, Mère Marie de la Passion et les Franciscaines Missionnaires de Marie. — Paris, éditions Spes, 1935. In-8°, 396 pages avec ill., 15 francs.

Ingold (Dom A. M. P.). Général et Trappiste. Le P. Marie-Joseph baron de Géramb (1772-1848), 4e édition. — Paris, Téqui, 1935. In-16, vii-348 pages, 10 francs.

Méjecaze (François). L'âme d'un saint laïque. Frédéric Ozanam (Collection *la Vie chrétienne*). — Paris, Grasset, [1935]. In-12, xii-272 pages.

Misermont (Lucien). Le plus grand des premiers missionnaires de saint Vincent de Paul. Jean Le Vacher, prêtre de la Mission, vicaire apostolique et consul de France à Tunis et à Alger ..., 2e édition. — Paris, Gabalda, 1935. In-8°, 476 pages et un portrait.

Sencourt (Robert). Napoléon III. Un précurseur. Traduit de l'anglais par Luce Clarence. — Paris, Plon, 1935. In-12, vii-369 pages, 20 francs.

HISTOIRE LOCALE.

Aymonier (Camille). Un ami de Montaigne. Le jésuite Maldonat (Extrait de la *Revue historique de Bordeaux*). — Bordeaux, impr. J. Biere, 1935. In-8°, 25 pages.

Contrasty (Le chanoine Jean). Pages d'histoire toulousaine. — Toulouse, impr. Berthoumieu, 1935. In-8°, 225 pages, 15 francs.

Dubarat (V.). La fugue du principal du collège de Bayonne en 1629, dans la *Revue de Gascogne*, nouvelle série, tome XXX, 2e livraison, mars-avril 1935, p. 43-68.

Expert (Le chanoine L.). La Vierge noire de Paris. Notre-Dame de Bonne-Délivrance. — Paris, Desclée de Brouwer, [1935]. In-12, xiii-131 pages et 14 ill. hors texte, 15 francs.

Le Sueur (Le chanoine A.). Le clergé picard et le concordat (1801-1904). — Abbeville, impr. Paillard, 1929-1930. 2 vol. in-8° de 220 et 333 pages.

Perrin (Bernard). Le recrutement sacerdotal et les écoles secondaires ecclésiastiques du diocèse de Versailles pendant la période concordataire (1802-1906) (Extrait de la *Revue des Études historiques*, janvier-mars 1935). — Paris, Picard, [1935]. In-8° de 35 pages.

RINIERI (Ilario). I Vescovi della Corsica, con prefazione di Gioacchimo VOLPE, accedemico d'Italia (*Collana storica Corsa* diretta da Gioacchimo VOLPE. II). — Livorno, Raffaello Giusti, 1934. In-8°, XXVII-294 pages et 11 ill. hors texte, 25 lires.

VARIÉTÉS

CRISENOY (Pierre de). Les crucifiés du Japon (Collection *la Grande Aventure*). — Paris, Bloud, 1935. In-16, 189 pages.

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique ... publié sous la direction de Marcel VILLER, S. J., assisté de F. CAVALLERA et J. de GUIBERT, S. J. Fascicule IV : Ascèse, Ascétisme (suite)-Basile (saint). — Paris, Beauchesne, 1935. In-4°, col. 961-1280.

FRANCEZ (Le R. P. J.), S. J. Un pseudo-linceul du Christ. — Paris, Desclée de Brouwer, 1935. In-8°, 59 pages, 6 pl. et 1 carte.

IUNG (Nicolas). Le magistère de l'Église (*Bibliothèque catholique des sciences religieuses*). — Paris, Bloud, 1935. In-16, 196 pages, 12 francs.

SUNOL (Dom Grégoire M.), O. S. B. Introduction à la paléographie musicale grégorienne. Ouvrage traduit du catalan. Préface de Dom André MOCQUEREAU. — Paris, Desclée et Cie, 1935. Gr. in-8° de XIV-660 pages et 154 pl. hors texte.

TOURNIER (Mgr Clément). Un voyage en Frioul. Sur les pas d'un géant. — Paris, Nouvelles éditions latines, 1935. In-12, 412 pages et illustr. hors texte.

VAISSIÈRE (P. de). Le château d'Amboise. — Paris, Calmann-Lévy, 1935. In-12, IX-191 pages.

Le Directeur : V. CARRIÈRE.

Le Gérant : ANDRÉ-POUYÉ

Impr. ANDRÉ-POUYÉ — Meaux.

LES DISSENSIONS DES ÉGLISES DES GAULES A LA FIN DU IVe SIÈCLE ET LA DATE DU CONCILE DE TURIN

La date de 398 : discussion chronologique. — Les affaires traitées au concile de Turin : 1° les métropoles ecclésiastiques entre Alpes et Rhône; — 2° le schisme félicien; — 3° les affaires de l'évêque Trifère; — 4° l'affaire de Brice de Tours. — Le concile de Turin, concile milanais. — Conclusion.

La fin du IVe siècle a été une époque troublée pour les Églises de Gaule, et ces troubles — mal connus au reste dans les détails — ont pris fin au concile de Turin : c'est là un fait qui paraissait bien établi aux yeux des anciens historiens ecclésiastiques. Les travaux du regretté E.-Ch. Babut sont venus, entre 1904 et 1912[1], bouleverser sur ce point les positions traditionnelles. Le concile de Turin, qui était d'un accord unanime daté de 401 environ[2], a été par lui scindé en deux synodes : le premier entre 404 et 407, le second le 22 septembre 417; ce dernier, le plus important, serait ainsi contemporain du pape Zosime et de son protégé Patrocle d'Arles, — ce qui modifierait totalement la physionomie de cette histoire. Bien que l'auteur du *Concile de Turin* ait énergiquement défendu sa théorie, en la précisant et en la complétant dans ses ouvrages ultérieurs sur *Priscillien* et sur *Saint Martin*, la plupart des érudits ont refusé d'adopter ses conclusions[3]. Mais ils se sont bornés à des critiques négatives : Mgr Duchesne, qui a minutieusement discuté la thèse de Babut[4], n'a pas jugé bon de répondre à la riposte de ce dernier[5], et s'est contenté de maintenir sa position dans

1. *Le concile de Turin. Essai sur l'histoire des Églises provençales au* Ve *siècle et sur les origines de la monarchie ecclésiastique romaine (417-450)*, thèse de doctorat (1904); — *Priscillien et le priscillianisme*, dans la bibliothèque de l'École des hautes-études (1909); — *Saint Martin de Tours* [1912].

2. La bibliographie des nombreux travaux antérieurs au XXe siècle est donnée par Babut, *le Concile de Turin*, p. 5, et par Hefele-Leclercq, *Histoire des Conciles*, t. II, p. 130.

3. Il est juste de noter cependant qu'il y a quelques exceptions : par exemple E. Stein, *Geschichte des spaetroemischen Reiches*, t. I, p. 411.

4. L. Duchesne, *le Concile de Turin*, dans la *Revue historique*, t. LXXXVII (1905), p. 278-302.

5. E. Babut, *la Date du concile de Turin et le développement de l'autorité pontificale au* Ve *siècle*, dans la *Revue historique*, t. LXXXVIII (1905), p. 57-82.

une brève note de son *Histoire de l'Église*. Des historiens peu suspects d'esprit confessionnel comme Pfister et Camille Jullian, ont considéré aussi le système de Babut comme un ingénieux et brillant paradoxe[6]; et dans leurs histoires de la Papauté, des esprits aussi différents que Mgr Batiffol et M. Caspar l'ont également rejeté[7]. Mais tous assignent au Concile, sans autre examen, la date traditionnelle et approximative de 401[8]. Il nous a semblé qu'on pouvait soumettre à une nouvelle discussion les arguments présentés, et aboutir à des conclusions solides qui nous permettront de mieux comprendre l'histoire des Églises des Gaules à la fin du IVe siècle.

Ce mystérieux Concile ne doit, en effet, être situé pas plus en 401 ou 405 qu'en 417, mais en 398 : c'est ce que nous voudrions démontrer. Cette hypothèse n'est certes pas entièrement nouvelle : elle a été proposée par les anciens historiens, mais ce n'est à leurs yeux qu'une date minima, et Tillemont, par exemple, penche plutôt pour une des quatre ou cinq années suivantes[9]; elle a été suggérée aussi par le P. Savio[10], pour des raisons valables, mais insuffisantes, qu'il est nécessaire de compléter, et surtout de confronter avec les arguments développés depuis par Babut.

La date de 398 : discussion chronologique

Nous disposons, en ce débat, d'indices chronologiques assez sûrs. La synodale de Turin est datée du 22 septembre, sans indication d'année. Mais deux *termini post quos* nous sont fournis par la mort de saint Ambroise et celle de saint Martin, qui sont certainement antérieures à notre Concile, comme on le verra plus loin. Or l'évêque de Milan est mort le

6. Chr. Pfister, dans son *Bulletin* de la *Revue hist.*, t. LXXXVII (1905), p. 312-316; C. Jullian, dans son *Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 303 et *passim*.

7. P. Batiffol, *le Siège apostolique*, p. 211, n. 1 : « Je ne juge pas autrement (absolument inacceptable) le paradoxe de Babut, tout en accordant que son livre abonde en observations de valeur. » — E. Caspar, *Geschichte des Papsttums*, t. I, p. 601 : « La thèse de Babut... a été réfutée par Duchesne... de façon décisive (*schlagend widerlegt*). »

8. Cf. Duchesne, *Hist. anc. de l'Église*, t. III, p. 166, n. 1 : « La date du concile de Turin demeure incertaine aux abords de l'an 400. » — Cf. Seeck, *Regesten*, p. 304 (au 22 septembre 401).

9. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* ..., t. X, p. 691, 679, 840.

10. F. Savio, *il Concilio di Torino*, dans les *Atti dell'Acad. scienz. Torino*, t. XXVII ((1891-1892), p. 727-738, reproduit à la fin de ses *Antichi vescovi d'Italia... Il Piemonte*, p. 555 et suiv.

4 avril 397[11], et l'évêque de Tours en janvier 397[12]. Les historiens qui acceptaient pour ce dernier décès la date traditionnelle du 11 novembre, écrivaient donc, comme Tillemont, que le concile de Turin « ne peut pas avoir été avant 398. »[13] Mais l'on voit que le 22 septembre 397 ne serait pas impossible.

Nous avons aussi deux *termini ante quos :* la mort du pape Sirice et celle de Félix de Trèves, car l'un et l'autre semblent vivants au moment où est écrit le canon VI de Turin. Le premier est mort le 26 novembre 399[14] : on aurait donc le choix entre le 22 septembre de 397, 398 ou 399; mais l'on est ramené à l'année intermédiaire par la durée de l'épiscopat de Félix de Trèves. Une *Vita Felicis*[15] nous apprend que, douze ans après son installation, ce prélat renonça au gouvernement de son Église, pour mourir peu après; or l'élection de Félix, à peu près contemporaine de la mort de Priscillien, est de la fin de 386 ou du début de 387[16]. Félix a donc renoncé à son évêché à la fin de 398, et son décès, indiqué à la date du 26 mars, se sera produit en 399 : on verra que cette démission est probablement en liaison avec le concile de Turin. Cette donnée, qui paraît évidente, a beaucoup embarrassé Babut. A Pfister qui lui objectait : « La suscription de la lettre synodale : *fratribus per Gallias et quinque provincias constitutis* et le canon VI où il est question de Félix de Trèves comme d'une personne vivante, me paraissent nous reporter à une date antérieure à 417, »[17] il répond d'abord en maintenant que Félix était mort lors du Concile[18], et en corrigeant

11. Cf. J.-R. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 556.

12. Cf. Babut, *Saint Martin*, p. 55-57; C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. VII, p. 307. D'anciens auteurs l'ont située en 401; Seeck, on ne sait pourquoi, en 406, dans ses *Regesten*, p. 312.

13. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. X, p. 691.

14. L'évêque de Rome auquel il est fait allusion ici (*iuxta litteras venerabilis memoriae Ambrosi episcopi vel romanae ecclesiae sacerdotis...*) ne peut être évidemment que Sirice (cf. Babut, *le Concile de Turin*, p. 233), et puisqu'on ne le qualifie pas « de vénérable mémoire » comme saint Ambroise, c'est qu'il est encore vivant, au moment du Concile. — Sur la date de la mort de Sirice, cf. Duchesne, éd. du *Liber pontificalis*, p. ccl; Caspar, *Geschichte des Papsttums*, t. I, p. 600.

15. *Acta Sanctorum, Mart.*, t. III, p. 624.

16. Babut, *Priscillien et le priscillianisme*, p. 242-243, avec les corrections que je donne dans *Saint Ambroise*, p. 516-518. Si l'on admet un certain délai entre l'ambassade d'Ambroise et la mort de Priscillien, puis entre celle-ci et le sacre de Félix, on est reporté de l'été 386 à l'hiver suivant.

17. *Revue historique*, t. LXXXVII, p. 314-315.

18. *Le concile de Turin*, p. 103, n. 2. Dans son article de la *Revue historique*, t. LXXXVII, p. 81, n. 4, il renvoie à Sulpice, *Dialogue III*, ch. xii, § 2 (*Corpus script. eccl. lat.*, éd. Halm, t. I (1866), p. 211, mais ce texte n'indique nullement que Félix était déjà mort à cette date.

qui communicant en *qui communicare*, selon une version d'un ancien manuscrit[19]. Puis il a renoncé à substituer ainsi à un présent de l'indicatif un passé composé, et il affirme que « Félix était encore en vie en 417, il a été évêque pendant au moins 31 ans. »[20] Pour cela, il lui faut se débarrasser de l'indication sur les années de Félix, qui, écrivait-il en 1905, « doit provenir d'un catalogue épiscopal de Trèves et qu'il y a lieu de croire sérieuse; »[21] cette *Vita Felicis*, postérieure au IXe[22] ou au XIe siècle[23], n'aurait aucune valeur, déclare-t-il en 1912, car il suppose que l'auteur tire toutes ses connaissances historiques de Sulpice-Sévère. Cependant la seule preuve qu'il en donne est bien pauvre : les 12 ans d'épiscopat, imaginés pour Félix, proviendraient des 16 années que Sulpice attribue à saint Martin après le schisme itacien, et dont on aurait retranché quelques-unes passées par Félix dans la retraite, sa mort étant, croit-on, antérieure à celle du grand évêque de Tours[24]. En réalité les termes de la *Vita* (*post duodecimum episcopatus sui annum*), qu'il est difficile de qualifier de « très vagues », ne paraissent nullement dériver des *sedecim annos* de Sulpice-Sévère[25]. Il est beaucoup plus sage d'accepter l'affirmation de cet hagiographe du onzième siècle, qui a fort bien pu la tirer d'une source valable aujourd'hui perdue; car loin de contredire nos autres données, elle s'accorde parfaitement avec elles. Postérieur à 397 (décès de Martin et d'Ambroise), antérieur à 399 (décès de Félix et de Sirice), le Concile a dû se tenir le 22 septembre 398.

Les affaires traitées au concile de Turin

Ces considérations purement techniques rendent tout à fait possible, sinon certaine, cette datation. En étudiant de plus près l'œuvre du Concile, on va voir que notre conclusion est celle qui répond aussi le mieux aux vraisemblances historiques. Il s'agit en somme d'un synode italien, réuni pour

19. *Revue historique*, t. LXXXVIII, p. 82.
20. *Saint Martin*, p. 157, n. 4.
21. *Revue historique*, t. LXXXVIII, p. 81-82.
22. Cf. TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p. 514; BABUT, *le Concile de Turin*, p. 103, n. 2 et *Revue historique*, t. LXXXVIII, p. 81.
23. D'après BABUT, *Saint Martin*, p. 157, n. 4.
24. BABUT, *Saint Martin*, p. 158.
25. *Dialogue III*, ch. XIII, § 6 (*Corpus script. eccl. lat.*, éd. HALM, t. I, p. 211. Il y a là du reste une erreur : c'est *undecim annos* qu'il faudrait dire, comme l'a vu TILLEMONT (*Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. X, p. 330). L'erreur peut provenir de Sulpice aussi aisément que d'un copiste du livre.

des affaires gauloises. Il faut donc considérer quels étaient ces litiges et pourquoi c'est au delà des Alpes qu'ils furent réglés.

La synodale, qui est parvenue jusqu'à nous, nous fait connaître l'ordre du jour de cette assemblée et les décisions qui y furent prises. Nous n'avons qu'à en suivre le texte.

1° Les métropoles ecclésiastiques entre Alpes et Rhône

Les deux premiers canons réglaient les contestations surgies entre les Alpes et le Rhône pour l'organisation des métropoles ecclésiastiques :

I. « En premier lieu, attendu que le vénérable Procule, évêque de Marseille, déclare avoir l'obligation de diriger, en qualité de métropolitain, des Églises situées, semble-t-il, dans la province de Seconde Narbonnaise, et avoir le droit de procéder dans ladite province à des consécrations épiscopales, car ces Églises, prétend-il, ont été ses paroisses ou ont des évêques consacrés par lui;

« attendu que, d'autre part, des évêques de cette région élèvent des protestations et prétendent qu'un évêque d'une autre province ne doit pas les diriger;

« le saint Synode, en vue de la paix et de la concorde, a jugé ceci : ce n'est pas à sa cité, située dans une autre province dont nous ne savons au juste l'étendue, mais plutôt à sa personne que sera accordé l'honneur de la primauté, comme à un père avec ses fils. Il a paru digne en effet que ceux-ci, sans être contraints par les frontières provinciales, soient liés par le respect d'un sentiment filial. On observera donc en sa faveur, pendant la durée de sa vie seulement, la sentence suivante : à l'égard des Églises de Seconde Narbonnaise, dont il sera établi qu'elles ont été ses paroisses ou que de ses disciples y ont été consacrés, il aura la dignité de primat.

« Les parties devront observer ce décret, — recommandation superflue sans doute, mais point inutile cependant, — et ainsi le vénérable Procule, en père affectueux, honorera comme des fils ses collègues dans l'épiscopat, et les évêques de ladite province auront pour lui l'amour de bons fils envers leur père, et se témoigneront mutuellement des sentiments de charité, accomplissant la parole de l'Apôtre : *Honore mutuo praevenientes, non alta sapientes, sed humilibus consentientes.* »

II. « En outre, entre les évêques d'Arles et de Vienne, qui se disputaient devant nous la dignité de primat, le saint Sy-

node a décrété ce qui suit : celui d'entre eux qui prouvera que sa cité est métropole, aura la dignité de primat de toute la province, et, selon les prescriptions des canons, c'est lui qui aura le pouvoir de procéder aux consécrations.

« Néanmoins, pour conserver les liens de la paix, sur un plus utile conseil, on a décidé que, si les évêques desdites villes y consentent, chacun s'attribue les cités de la province les plus voisines et visite les Églises dont il sera établi qu'elles sont les plus proches de ses villes; en sorte que, n'oubliant pas leur accord unanime et leur concorde, ils ne se gênent pas mutuellement en usurpant plus longtemps les droits créés par la proximité. »[26]

Il est clair, à lire ce texte, que, jusqu'à une date récente, les provinces de Viennoise et de Seconde Narbonnaise n'avaient pas d'organisation métropolitaine nettement définie. Du reste le partage de la grande province de Viennoise était encore récent; l'évêque de Vienne ne semble pas avoir auparavant exercé effectivement ses droits métropolitains[27], et lors du détachement de la Seconde Narbonnaise (entre 369 et 381), l'évêque de la cité d'Aix, érigée en chef-lieu, n'avait pas acquis *ipso facto* une autorité de primat sur ses collègues de la nouvelle province. On peut même douter que cette ville ait déjà possédé alors un évêque, le premier nom connu étant celui de Lazare en 408[28]; il est possible que l'institution de l'évêché y ait coïncidé avec l'élévation de la cité au rang de capitale administrative. On comprend donc que le rôle prépondérant ait été tenu dans la contrée par l'évêque de Marseille, dont le siège était certainement le plus ancien de la Gaule méridionale[29]. Les cités et les *pagi* de la région provençale qui devinrent peu à peu des évêchés, avaient certainement été d'abord des « paroisses » du vaste évêché mar-

26. Texte latin dans Babut, *le Concile de Turin*, p. 225-226.

27. Cf. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 89 : « Aux conciles de Valence et de Nîmes, dont nous avons les signatures, on trouve, comme président, le plus ancien évêque et non celui d'un siège déterminé : Lyon, Trèves, Arles, Vienne, n'ont ici aucune préséance. Il y a plus, l'institution des métropoles, qui fonctionnait depuis longtemps en Orient, ne se révèle pas encore dans les décrets de Valence et de Nîmes. » — Cf. aussi *Revue historique*, t. LXXXVII, p. 289; Caspar, *Geschichte des Papsttums*, t. I, p. 287.

28. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 271.

29. Le premier évêque de Marseille connu est de 314 (*Fastes épiscopaux*, t. I, p. 263), mais le christianisme y est certainement bien antérieur : voir Babut, *le Concile de Turin*, p. 93, n. 1; J. Zeiller, *les Origines chrétiennes en Gaule*, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XII (1926), p. 28.

seillais : parmi les sept cités de la Seconde Narbonnaise[30], Apt, Fréjus étaient déjà des sièges épiscopaux, Gap peut-être aussi[31]; leurs pasteurs, et probablement le premier évêque d'Aix, ont dû leur être envoyés de Marseille, dont l'évêque se sera ainsi arrogé des droits sur tout cet « hinterland »[32]. Il est probable aussi que le vénérable Procule était d'un naturel peu commode[33], puisque le Concile insiste tant sur le caractère paternel que doit avoir son autorité.

A l'origine de ces contestations, il y a donc la constitution de la Seconde Narbonnaise et la personnalité de Procule : l'une et l'autre sont antérieures à 381. Aurait-on attendu près de quarante ans pour s'apercevoir que l'évêque d'Aix avait droit au rang de métropolitain et que Procule était un prélat trop autoritaire ? En cette affaire la date la moins tardive est la plus vraisemblable : 398 est donc bien préférable à 417.

Le désaccord entre Arles et Vienne s'explique différemment. Le siège d'Arles n'était probablement pas plus ancien que celui de Vienne, et la légende de saint Trophime n'était pas encore élaborée à cette date[34]. « Le conflit a son origine dans des faits d'ordre politique », comme l'écrit Camille Jul-

30. Énumérées dans la *Notitia Galliarum*.

31. Le martyrologe hiéronymien donne un *Remedius* évêque de Gap. Or la Chronique de 452 cite un évêque de ce nom en 408, que l'on peut identifier aussi avec le *Remegius*, signataire de la synodale de Nîmes et cité dans le canon III de Turin, ainsi qu'avec le *Remegius* dont parle le pape Zosine en 417 comme d'un évêque en conflit avec Procule de Marseille : cf. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 277 et 99, n. 2 et *Revue historique*, t. LXXXVII, p. 296-298, où il réfute Babut, qui en fait un évêque d'Aix.

32. Nous sommes ici d'accord avec Babut, *le Concile de Turin*, p. 93. — Des trois hypothèses que formule C. Jullian (*Hist. de la Gaule*, t. VII, p. 305, n. 3) pour expliquer l'intervention de Procule en Seconde Narbonnaise, c'est donc la deuxième que nous acceptons : « l'évêque de Marseille invoquait, non pas les droits politiques de sa cité, mais les droits historiques de son évangélisation apostolique, les Églises ou certaines Églises de la province d'Aix ayant pu être regardées comme des filles de celle de Marseille. » Il n'y a aucune raison pour penser que Marseille aurait été, avant Aix, métropole de la Seconde Narbonnaise, selon la première conjecture de C. Jullian, à laquelle du reste il déclare ne pas tenir. La troisième, qui a ses préférences, ne nous paraît pas plus acceptable : les paroisses réclamées par Marseille seraient simplement les *pagi* arlésiens de Ceyreste, Garguier et Toulon, qui auraient été rattachés à la Seconde Narbonnaise et peut-être même érigées en cités; l'hypothèse est compliquée et fort arbitraire.

33. Cf. sa résistance obstinée aux prétentions du pape Zosime en 417-418 (à la différence de l'évêque de Narbonne, qui se soumit docilement).

34. Cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p. 682; Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 74 et *passim*.

lian[35]. Vienne était chef-lieu de la province de Viennoise et du diocèse des Cinq-Provinces; Arles devint sous Honorius chef-lieu de la préfecture des Gaules : c'est cet « avancement » administratif qui suscita certainement les prétentions ecclésiastiques[36]. Mais ici une question de date se pose : si Babut situe le transfert de la préfecture vers 413, donc un peu avant 417, les tenants de la chronologie traditionnelle ne croyaient pas cette réforme administrative antérieure à 401, date présumée du Concile, ce qui ne laisse pas d'être assez embarrassant[37]. Mgr Duchesne en est « réduit à alléguer (de façon assez vague) l'importance de la ville et de vraisemblables rapports d'évangélisation ». Et il ajoute : « Même en admettant, ce qui n'est nullement établi, que la préfecture des Gaules n'y eût point encore été transportée au moment du concile de Turin, les raisons qui déterminèrent le choix d'Arles pour remplacer Trèves comme siège de cette magistrature supérieure existaient antérieurement au transfert[38].» L'argument est peu solide, car le débat a porté entre les deux cités uniquement sur la qualité de « métropole », c'est-à-dire de chef-lieu administratif. Ce n'est pas la beauté de ses monuments, l'activité de son port ou le prestige des résidences constantiniennes[39] qui ont pu fonder les prétentions épiscopales. Seul le transfert de la préfecture est susceptible de les expliquer. Mais précisément nous croyons avoir démontré que ce transfert doit être situé aux environs de 395[40]. Dès le

35. *Hist. de la Gaule*, t. VII, p. 305, n. 1. Cf. *ibid.*, t. VIII, p. 306, n. 4; Batiffol, *le Siège apostolique*, p. 210.

36. Babut reconnaît que « l'importance nouvelle de la ville d'Arles fut certainement l'une des raisons qui décidèrent Zosime à entrer dans les vues de Patrocle » (*le Concile de Turin*, p. 35; cf. tout le passage, p. 34-37), car les ambitions arlésiennes, ainsi que le Concile de Turin, ne sont pas, selon lui, antérieures à l'épiscopat de Patrocle et au pontificat de Zosime. Mais il écrit dans le même livre : « On ne voit pas sur quoi pouvaient se fonder, avant le décret de Zosime, les prétentions du siège d'Arles sur la Viennoise qui avait à Vienne sa métropole politique » (*ibid.*, p. 8). En réalité, il est évident que ces prétentions épiscopales se fondaient sur « l'importance nouvelle de la ville », laquelle doit être anticipée de dix-huit ans sur la date de Babut.

37. Cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. X, p. 683 : « Cette présence des premiers officiers de l'Empire donnait une grande autorité à l'évêque d'Arles. Mais il n'avait pas encore apparemment cet avantage, lorsque son différend avec l'évêque de Vienne fut porté au concile de Turin. »

38. *Revue historique*, t. LXXXVII, p. 289.

39. Ce sont les arguments invoqués dans l'édit d'Honorius de 418 pour justifier la réforme administrative réalisée au profit d'Arles.

40. J.-R. Palanque, *la Date du transfert de la préfecture des Gaules de Trèves à Arles*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1934, p. 359-365. Selon Babut, « le *seul* argument dont on puisse soutenir cette affirmation (la translation du siège préfectoral avant le début du ve siècle) est

lendemain de cet événement, l'évêque d'Arles, Ingénu[41], ne se sera pas contenté du rôle modeste de suffragant de Vienne et aura aspiré à « la dignité de primat ». Simplice de Vienne résista : il pouvait s'appuyer, non seulement sur la tradition, mais sur le fait que le gouverneur et le vicaire du diocèse étaient demeurés à Vienne.

Devant ces deux litiges, la décision de Turin est un véritable jugement de Salomon. Elle marque d'abord le souci d'organiser en Gaule le système métropolitain, en conformité avec les divisions administratives; les termes mêmes par lesquels étaient reconnue la « primatie » de Procule, confirmaient, par son caractère exceptionnel, la règle nouvelle des provinces ecclésiastiques. Pour la Viennoise, c'est cette règle qui devra s'appliquer. On pense d'ordinaire qu'en énonçant : « celui qui prouvera que sa cité est métropole aura la dignité de primat de toute la province », le Concile a « débouté l'évêque d'Arles de ses prétentions »[42]. On ne voit pas, en ce cas, pourquoi le canon de Turin ne serait pas plus explicite[43], ni pourquoi Simplice de Vienne aurait aussitôt abandonné la moitié de sa province. Si nous sommes au lendemain du transfert de la préfecture, la chose s'explique au contraire de façon satisfaisante : on pouvait se demander si le vicaire et le consulaire n'allaient pas suivre le préfet à Arles, qui deviendrait ainsi métropole provinciale et « diocésaine », aux lieu et place de Vienne. On comprend alors que le Concile ait pensé plus sage d'attendre les décisions de l'autorité civile, et aussi que les évêques en conflit, l'un et l'autre incertains du résultat final, aient trouvé intérêt à faire suivre la sentence théorique d'un accommodement pratique, réalisant le partage de la province disputée. Vingt ans plus tard, alors que l'on pouvait constater le maintien de Vienne

tiré du concile de Turin que l'on rapporte à l'an 400 et que l'on suppose postérieur à l'élévation d'Arles au rang de préfecture » (*le Concile de Turin*, p. 34, n. 2). On voudra bien constater que notre démonstration se fonde, dans cet article, sur des arguments entièrements étrangers à cette querelle ecclésiastique. On remarquera simplement que, si l'adresse de la synodale comporte une mention « archaïque », contraire à la nomenclature officiellement introduite vers 395, il n'est pas invraisemblable de voir le nouvel usage ignoré en Italie trois ans plus tard, mais il le serait grandement au bout de 22 ans.

41. Sur la date de cet *Ingenuus*, cf. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 248.

42. Babut, *le Concile de Turin*, p. 101.

43. Le P. Pagi, qui en tire du reste des conclusions fort contestables, avait déjà remarqué que Vienne était « indubitablement métropole civile de la province, (et) que le Concile ne le (pouvant) ignorer, ... il est absurde de prétendre que c'est ce qu'il a ordonné d'examiner » (cité par Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. X, p. 838).

comme chef-lieu provincial, les mêmes hésitations n'eussent pas été concevables, ni par suite les mêmes sentences. Alors au contraire, par la volonté du pape Zosime, complice des ambitions effrénées de Patrocle d'Arles, la capitale des Gaules, résidence de l'usurpateur Constantin, puis du patrice Constance, fut érigée en grand centre ecclésiastique, éclipsant les métropoles des Narbonnaises : nouvelle étape de l'ascension du siège arlésien, qui dura vingt-huit ans, jusqu'à ce que, en 450, le pape Léon le Grand revienne à la solution de sagesse esquissée au concile de Turin de 398[44].

2° Le schisme félicien

Le canon VI a réglé l'affaire des féliciens, dans les termes suivants :

VI. — « En outre, le saint Synode a décrété ce qui suit : attendu que les évêques des Gaules qui sont en communion avec Félix nous ont envoyé des délégués, quiconque voudra se séparer de sa communion sera reçu dans notre communion pacifique, conformément aux lettres écrites naguère par l'évêque Ambroise de vénérable mémoire et par l'évêque de l'Église de Rome, qui ont été lues au Concile en présence des délégués. »[45]

Le schisme félicien ou itacien avait pris naissance à Trèves lorsque les espagnols fanatiques dirigés par l'intrigant Itace avaient installé Félix comme évêque de la capitale des Gaules. Ce Félix, affirme Sulpice-Sévère, était « un homme très saint et très digne de l'épiscopat; »[46] mais l'indignité de ses consécrateurs, « souillés du sang des hérétiques » priscillianistes, fit de son nom une pierre d'achoppement : il y eut désormais parmi les évêques gaulois ceux qui communiaient et ceux qui ne communiaient pas avec Félix, les féliciens et les antiféliciens. Quelle était l'importance de ce parti antifélicien ? L'on sait que Babut s'est efforcé de la diminuer le plus possible : selon lui, « il n'y avait pas d'évêque de (cette) petite secte »[47], mais seulement « un groupe de clercs et de laïcs »[48]: Rome et Milan auraient été (jusqu'en 417) en communion avec Félix et auraient considéré les antiféliciens comme des

44. Sur la primatie d'Arles sous les papes Zosime, Léon le Grand et Hilaire, cf. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, p. 93-131.

45. Texte dans Babut, *le Concile de Turin*, p. 230.

46. *Sanctissimi sane viri et vere digni qui meliore tempore sacerdos fieret* (Sulpice, *Dialogue III*, ch. XIII, § 2 (*Corp. script. eccl. lat.*, éd. Halm, t. I, p. 211).

47. *Saint Martin*, p. 163.

48. *Saint Martin*, p. 156.

schismatiques[49]. Son argumentation ne saurait être acceptée: il est certain qu'Ambroise rompit avec les itaciens à l'été 386[50]; rien n'indique qu'il ait modifié par la suite son attitude, et le canon de Turin atteste que l'Église romaine adopta une position semblable. Babut croit que, si les chefs des Églises italiennes avaient ainsi rompu avec les évêques de Maxime, celui-ci n'aurait pu conclure un *foedus* avec Valentinien II ni intervenir auprès de lui et du pape Sirice en faveur des catholiques d'Italie[51]. La chronologie que nous avons proposée[52] explique parfaitement l'enchaînement des événements : le *foedus* avec Maxime est de 384, ses lettres en faveur des catholiques du printemps 386, ce sont elles qui font prévoir une rupture du *foedus;* Ambroise est alors envoyé à Trèves à l'été 386 et il aggrave la rupture par sa condamnation des itaciens et par son excommunication de Maxime.

Babut présente aussi un « ensemble de faits qui (lui) paraît décisif »[53] : il n'y a pas de schisme en Gaule en 400, en 403, en 405, puisque Delphin de Bordeaux, Exupère de Toulouse, Victrice de Rouen sont alors en communion avec Rome et que le pape Innocent écrit en 404 à ce dernier : « Si tous les évêques de Dieu observent ces règles avec vigilance, les intrigues cesseront, la dissension s'apaisera, l'hérésie et le schisme n'apparaîtront pas, le diable n'aura pas occasion de nuire, l'unanimité subsistera. »[54] Ces arguments sont de poids, mais ils ne retombent pas du tout contre notre système, qu'ils confirment plutôt. Ils prouvent que le schisme félicien n'existe *plus* en 404, et probablement dès 400; ils ne prouvent pas qu'il n'ait jamais existé d'évêques antiféliciens. Il y a bien eu, de 386 à 398, une schisme entre « la majorité des Gaulois » et « l'Église catholique impériale », quoiqu'en dise Babut[55]. La minorité antifélicienne, en communion avec Rome et Milan, et à laquelle se rattachait saint Martin, a élevé des protestations et pratiqué une politique d'abstention, qui se discernent dans les paroles de saint Ambroise et dans les synodales de Nîmes et de Turin[56].

49. *Saint Martin*, p. 159.
50. Cf. J.-R. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 175.
51. *Saint Martin*, p. 160-161.
52. J.-R. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 129 et 168-176.
53. *Saint Martin*, p. 161.
54. Innocent, Lettre *Ipsi tibi*, 17 (cité par Babut, *le Concile de Turin*, p. 156-157).
55. Babut, *le Concile de Turin*, p. 162.
56. Son refus de signature en 386, son repentir ultérieur de sa communion félicienne d'un jour en sont une preuve certaine, quoique Ba-

Cette rupture de l'unité catholique et le désaccord avec l'Italie étaient bien, comme le dit Babut, « un scandale, une calamité publique », mais nullement invraisemblable, si l'on songe que, jusqu'en 388, et du début de 392 à la fin de 394, les usurpations créèrent aussi un schisme politique entre la Gaule et l'autorité légitime de l'Empire. Ce n'est qu'en 395 que le gouvernement impérial put reprendre en mains les contrées transalpines, où Stilicon se rendit en personne; les tentatives de conciliation commencèrent dès lors avec le concile de Nîmes (396), en attendant la réunion de Turin.

En restant ainsi fidèle à l'interprétation traditionnelle, qui demeure pleinement valable, on n'a aucunement besoin de torturer le canon VI : ni pour corriger *episcopi* en *episcopis*[57], ni pour ajouter *non* entre *Felici* et *communicant*[58], ni pour voir en *voluerit* un subjonctif parfait au lieu d'un futur antérieur[59]. Le sens du texte, tel que nous l'avons traduit, est « d'une évidence à crever les yeux », écrit justement Mgr Duchesne[60]. Le concile de Turin comprenait, avec les évêques italiens, les antiféliciens de Gaule, qui consentent alors à se réconcilier avec les itaciens, ou du moins[61] avec la majorité de l'épiscopat gaulois, — de braves gens peut-être, comme Félix lui-même, que les circonstances, les volontés de Maxime naguère, l'entêtement ou des querelles de personnes depuis lors, avaient détachés de leurs collègues rigo-

but, après l'avoir admis (*le Concile de Turin*, p. 233), ait ensuite refusé de considérer l'évêque de Tours comme antifélicien, c'est-à-dire, selon son système, schismatique (*Saint Martin*, p. 164).

57. C'est une variante de six mss de l'*Hispana* que Babut ne connaissait pas en 1904, et qu'il a utilisée dans son *Saint Martin* (p. 157, n. 4); on peut noter qu'il rejette par ailleurs comme invraisemblable une mention des mss de l'*Hispana* sur le nombre des évêques du Concile (*le Concile de Turin*, p. 221). — Noter la bizarrerie de la phrase ainsi corrigée : *legatos episcopis qui* (*non*) *Felici communicant destinarunt*= « ceux qui (ne) communiquent (pas) avec Félix ont envoyé des délégués aux évêques ». La place de *episcopis* serait bien singulière, et l'on attendrait : *qui ... communicant legatos episcopis destinarunt. Episcopi qui* est, au contraire, pleinement satisfaisant.

58. Aucun ms. ne porte *non*, avoue Babut (*Saint Martin*, p. 158, n. 1); c'est une version erronée des éditions archaïque des Conciles (Duchesne, dans la *Revue historique*, t. LXXXVII, p. 296), et nul n'a essayé, avant Babut, de justifier cette « conjecture » arbitraire.

59. *Le concile de Turin*, p. 233; *Revue hist.*, t. LXXXVIII, p. 82, n. 1; *Saint Martin*, p. 159. Babut insiste beaucoup sur cette interprétation grammaticale, sans parvenir à la rendre convaincante. Selon lui, le Concile « aurait rétabli dans sa communion » tous ceux qui, dans le passé, avaient entendu se séparer de la communion de Félix ». Nous avouons ne pas trouver à cette traduction un sens satisfaisant.

60. *Revue historique*, t. LXXXVII, p. 295.

61. Itace était mort avant 392, et ses partisans directs ne subsistaient qu'en Espagne.

ristes. Quant à Félix, on pourra retenir, malgré sa date tardive, le témoignage de son biographe, d'après qui il a résigné l'épiscopat. Tillemont doit être dans le vrai quand il écrit : « On peut donc juger que Félix aima mieux céder que d'être plus longtemps cause de la division de l'Église, et purger par ce moyen le défaut de son entrée. »[62]

Le schisme félicien est donc alors terminé. Il faut croire cependant qu'il subsiste encore, dans la minorité rigoriste de Gaule, des éléments intransigeants, puisque, dans ses *Dialogues* en 404, Sulpice-Sévère parle d'un évêque — le dernier — qui venait de l'abandonner[63], et qu'il continue pour sa part à exhaler les rancunes les plus haineuses à l'égard des féliciens. Il est naturel que sa *Chronique* et ses *Dialogues* aient délibérément omis de faire allusion à la fin de la querelle et de citer même le concile de Turin; mais on comprendra qu'on ne peut tenir pour probant le silence de cet écrivain passionné, demeuré seul peut-être dans son intraitable opposition.

3° Les affaires de l'évêque Trifère.

Les canons III-IV-V[64] édictent le règlement d'affaires secondaires, qui ne comportent aucun indice chronologique. L'évêque Trifère, avec trois de ses confrères, avait procédé irrégulièrement à une consécration épiscopale, il avait condamné le laïque Pallade, accusateur d'un de ses prêtres, et excommunié Exupérance, qui l'avait gravement outragé. Les Pères du Concile approuvent Trifère, lui suggérant seulement de pardonner à Pallade et à Exupérance, lorsqu'il le jugera bon; même l'usurpation dont il s'est rendu coupable, avec Octave, Ursion et Rémi, aux dépens de son métropolitain (Procule sans doute) est ratifiée : on ne porte de formelles défenses que pour l'avenir, afin d'éviter de nouveaux conflits et de nouvelles atteintes aux droits des métropolitains. On ne sait de quelles provinces, de quelles cités épiscopales il était question ici; mais il est permis de remarquer que, sur les vingt et un évêques du concile de Nîmes, on retrouve les quatre

62. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. VIII, p. 514 (cf. t. X, p. 687). Le même développement se trouve déjà textuellement dans G. Hermant, *la Vie de saint Ambroise, Éclaircissements*, p. 12-13.

63. *Dialogue III*, ch. II, § 3-5 (*Corp. script. eccl. lat.*, éd. Halm, t. I, p. 154).

64. Texte dans Babut, *le Concile de Turin*, p. 227 à 230. — Les canons VII et VIII posent des règles disciplinaires : interdiction aux évêques d'accueillir des clercs d'une autre Église; sanctions contre les violateurs du célibat ecclésiastique.

noms de Ursus[65], Rémi, Octave et Trifère. Il serait « singulier que trois ou quatre évêques déjà en fonctions en 396 le fussent encore en 417 », avoue Babut[66]; il est normal en tout cas de les retrouver à Turin, si ce Concile s'est tenu en 398.

4° L'affaire de Brice de Tours.

A ces causes personnelles de calomnies outrageantes, il convient d'ajouter un cas analogue : l'affaire de Brice de Tours. Les canons de Turin n'en font pas état, mais elle nous est connue par deux lettres du pape Zosime. Celui-ci, se plaignant de Lazare d'Aix, accusateur de l'hérétique Pélage, écrit le 21 septembre 417 aux évêques d'Afrique : « Il s'est montré, en de nombreux conciles, accusateur diabolique de notre saint confrère Brice, évêque de Tours; il fut débouté comme calomniateur par Procule de Marseille, qui siégeait au concile de Turin. Et le même Procule le fit évêque de longues années après. »[67] Le lendemain, dans une lettre à tout l'épiscopat d'Occident, il revenait à la charge : « Lazare avait été naguère condamné comme calomniateur au concile de Turin par le jugement des évêques les plus respectables, pour avoir attaqué par de fausses accusations les mœurs de Brice, qui était innocent; par la suite, Procule, qui avait siégé au milieu des autres dans le concile de sa condamnation, eut le tort de lui conférer l'épiscopat. »[68]

Dans ces textes, Zosime rappelle une affaire déjà ancienne en 417 : c'est de longues années après (*multos annos post*) que Lazare devint évêque d'Aix, en 408 certainement. Par suite Babut a été obligé de distinguer ce Concile de celui qu'il veut situer en 417[69], et il le reporte entre 404 et 407. Mais

65. Sans doute identique à Ursion (Babut, *le Concile de Turin*, p. 48, n. 3).

66. Babut, *le Concile de Turin*, p. 48, n. 3.

67. Zosime, Lettre *Postquam* (cité par Babut, *le Concile de Turin*, p. 23, n. 2)

68. Zosime, Lettre *Cum adversus* (cité par Babut, *idem*, p. 23, n. 2).

69. Les deux allusions de Zosime se rapportent évidemment à la même assemblée (cf. Duchesne, *Revue hist.*, t. LXXXVII, p. 290-291, à l'encontre de Babut, *le Concile de Turin*, p. 23-26 et *Rev. hist.*, t. LXXXVIII, p. 74 et suiv.). — Le silence de la synodale sur l'affaire Brice pourrait être un argument en faveur de la distinction de deux conciles, mais peu solide : les preuves *a silentio* sont fort précaires pour cette époque. Il est plus prudent de dire avec Tillemont (*Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. X, p. 687-688) : « Peut-être qu'on n'en parla qu'après que la lettre du Concile fut signée et envoyée, ou qu'on en écrivit une lettre particulière à la province de Tours »; — ou bien, avec Duchesne (*Rev. hist.*, t. LXXXVII, p. 291, n. 1) : « Il est bien possible que l'affaire ait été exagérée par Patrocle et que Lazare ait été plutôt invité à laisser Brice en repos que frappé d'une pénalité canonique. »

cela ne fait qu'un intervalle de trois ou quatre ans, insuffisant pour justifier le *multos annos*. Aussi propose-t-il de corriger : *haud multos annos*[70], ce qui représente une conjecture arbitraire de plus. Notre date de 398 donne au contraire un intervalle de dix ans entre la condamnation du calomniateur de Lazare et son élévation à l'épiscopat, ce qui convient parfaitement.

Il est vrai que Babut considère comme « nécessaire d'admettre que les accusations de Lazare se sont produites après la publication des *Dialogues* »[71] : il s'étonne qu'il n'y ait pas « trace de ces événements soit dans les lettres de Paulin à Sulpice, soit dans les *Dialogues* de Sulpice. »[72] On sait combien un argument *a silentio* est toujours suspect; le silence de Sulpice, en particulier, ne prouve absolument rien, comme nous l'avons remarqué par l'affaire félicienne : le Concile s'étant prononcé contre la position de ses amis et la sienne, il l'escamote délibérément et maintient ses insinuations. — En outre, selon Babut, ce qui est dit de Brice, dans les *Dialogues*, « fait plutôt l'effet d'une médisance lancée pour la première fois. »[73] Ce n'est là qu'une impression subjective, que nous avouons n'avoir nullement éprouvée.

C'est du vivant même de saint Martin que Brice fut publiquement l'objet d'accusations d'immoralité[74]. On ne voit pas pourquoi le parti martinien eût attendu huit ans pour dénoncer devant un Concile l'indignité de l'évêque de Tours. Il est au contraire naturel que ces accusations aient été vigoureusement renouvelées dès le lendemain de son élection épiscopale : entre janvier 397[75] et septembre 398, pendant ces vingt mois, plusieurs conciles gaulois (*multa concilia*)[76] ont pu se réunir, où la cause de Brice fut évoquée, avant que le concile de Turin ne la tranchât à son tour en innocentant l'évêque calomnié[77].

70. *Le concile de Turin*, p. 23, n. 3.

71. Cf. *Saint Martin*, p. 287 : « Un clerc (Lazare) osa reprendre les calomnies que Sulpice avait lancées. »

72. *Revue historique*, t. LXXXVIII, p. 81, n. 3.

73. *Le concile de Turin*, p. 26. Cf. *Revue historique*, t. LXXXVIII, p. 81, n. 3.

74. Babut, *le Concile de Turin*, p. 26, n. 1.

75. Sur cette date, ci-dessus, note 12.

76. « Un concile gaulois, peut-être deux », écrit Babut, qui note justement que l'affaire fut jugée, non sur la dénonciation de Lazare, simple clerc, mais sur appel de Lazare contre la sentence de son évêque (*Saint Martin*, p. 287, n. 3).

77. Encore rien n'interdit de penser que Lazare ait continué sa cam-

Le concile de Turin, Concile milanais.

C'est donc bien en 398 que se posaient en Gaule les divers problèmes réglés à Turin. Mais n'est-il pas étonnant de les voir soumis à un Concile cisalpin, présidé sans aucun doute par l'évêque de Milan[78] ? En 417, la chose serait vraiment singulière : les évêques de Haute-Italie ne jouent alors aucun rôle dans les affaires ecclésiastiques de l'Occident. Un appel des « gallicans » à l'évêque de Milan serait, à cette date, une anomalie invraisemblable, malgré les affirmations contraires de Babut[79]. Il en va tout autrement en 398, au lendemain de la mort de saint Ambroise. Le siège milanais, métropolitain des provinces cisalpines, n'avait eu, avant le dernier quart du IVe siècle, et n'aura, au Ve siècle, aucun rayonnement sur les autres contrées d'Occident. C'est l'esprit entreprenant et le prestige personnel de saint Ambroise qui ont conféré à l'évêque de Milan, agissant seul ou en Concile, une autorité effective sur les Églises illyriennes et gauloises[80]. Sous son premier successeur Simplicien (397-400), l'élan ainsi donné a produit encore ses effets. Mais ensuite, avec Vénère et Marole, personnages de peu d'envergure[81], la ville de saint Ambroise, déchue de son rang de capitale impériale, semble avoir perdu aussi sa prééminence ecclésiastique, tandis que l'Église romaine, avec le pape Innocent I, fait active-

pagne après la sentence de 398 et que d'autres conciles s'en soient occupés après cette date. Mais ce que nous disons dans le texte est, malgré tout, plus vraisemblable, en dépit du *multa* (*concilia*), certainement exagéré, de Zosime. L'opposition n'a néanmoins pas désarmé, s'il est vrai qu'en 430 le peuple de Tours chassa Brice, accusé encore d'adultère (Babut, *le Concile de Turin*, p. 26; *Saint Martin*, p. 289).

78. On sait que Mommsen a proposé de transférer ce concile à Tours (*die Synode von Turin*, dans le *Neues Archiv*, t. XVII (1891), p. 187--88). Mgr Duchesne a victorieusement réfuté cette théorie, que nul n'a depuis soutenue (L. Duchesne, *Concile de Turin ou concile de Tours* dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, ann. 1891, p. 369-373; F. Savio, *il Concilio di Torino;* Babut, *le Concile de Turin*, p. 2-4 et 25).

79. « Il n'est pas très surprenant qu'on ait tenu concile à Turin d'abord vers 405, puis en 417 » (*Rev. hist.*, t. LXXXVIII, p. 75). « Est-il très surprenant qu'en 417 l'évêque de Milan, assisté de son Concile, ... ait tenté de faire échouer le coup d'État de l'évêque de Rome ? » (*ibid.*, p. 78). Tout ce que l'on sait sur l'époque de Zosime, — ou plutôt l'absence totale d'activité du siège milanais à ce moment, — permet de considérer comme « très surprenant » le « complot » imaginé à cette date par Babut entre « Marseille, Vienne et Milan » (*ibid.*, p. 62). « Le recours au concile milanais, dit-il encore, était en Gaule un usage » (*ibid.*, p. 75): au IVe siècle, oui, mais non en 417, répondrons-nous.

80. Cf. J.-R. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 398 et *passim*.

81. Sur ces deux épiscopats (400-409 ? et 409-424 ?), cf. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. X, p. 558-560.

ment valoir sa primauté sur tout l'Occident[82]. Il n'y a là qu'une vraisemblance, mais particulièrement puissante, pour faire préférer l'époque de Simplicien, — lequel avait été le maître et l'ami du grand Ambroise, — à celle de l'obscur Marole.

On peut se demander enfin pourquoi ce Concile milanais est venu siéger à Turin. Est-ce simplement « pour être plus proche des Gaules », comme le dit Tillemont[83] ? La raison est plausible; mais il faut constater qu'en 390 les évêques gaulois étaient venus jusqu'à Milan pour une semblable réunion conciliaire. Un autre motif a pu déterminer le choix de cette ville : l'installation d'un évêque et probablement du premier évêque de Turin. C'est après 395 que, sous l'action personnelle d'Ambroise, de nouveaux sièges épiscopaux ont été créés en Italie du nord[84] : ceux de Novare, Ivrée, Aoste, Asti, Acqui, Alba datent très probablement des premières années d'Honorius. Ambroise n'eut pas le temps de pourvoir à toutes ces fondations; on le sait précisément pour Novare, où Simplicien installa le premier évêque Gaudence, et l'on a supposé que Turin a été dans le même cas : l'épiscopat du premier évêque Maxime semble justement avoir commencé entre 397 et 399[85]. Il serait tout à fait vraisemblable, on le voit, que Simplicien ait fait coïncider la tenue du Concile avec la consécration de Maxime de Turin[86].

Conclusion.

Toutes les considérations que nous venons successivement d'aborder nous conduisent par des routes convergentes à fixer en 398 la date du concile de Turin. Il reste à essayer de reconstituer l'enchaînement des événements.

Vers 386, pour reprendre les expressions de Camille Jullian, « de mauvais temps revenaient pour la chrétienté de Gaule. La mort de l'excellent Gratien, l'avènement du tyran Maxime, les affaires étranges de Priscillien et de Félix, amenèrent en elle de profonds changements. Elle ne put se re-

82. Ce que dit Caspar (*Geschichte des Papsttums*, t. I, p. 287) de l'importance de Milan vers 400 découle uniquement de la date de 401 qu'il assigne au concile de Turin. Il n'y a qu'à transférer à l'époque de Sirice ce qu'il énonce.

83. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. X, p. 679.

84. Cf. J.-R. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 314 et 397.

85. F. Savio, *gli Antichi vescovi d'Italia... Il Piemonte*, p. 286.

86. Savio voit même dans l'homélie 96 de Maxime une allusion à l'arrivée prochaine de plusieurs évêques et considère l'homélie 84 comme prononcée devant un concile.

mettre de la double crise de l'usurpation politique et de l'hérésie doctrinale. Les évêques se partagèrent en deux camps, entre féliciens et antiféliciens, et ces noms groupèrent d'un côté les anciens amis d'Itace, les partisans de la persécution, et de l'autre les prêtres indépendants, soi-disant défenseurs de la dignité sacerdotale »[87] — et l'on peut ajouter : défenseurs de l'ascétisme contre les intrigants peu rigoristes qui avaient accablé les priscillianistes. Ambroise de Milan, qui avait été mêlé, à Trèves, aux origines du schisme, se vit de bonne heure chargé de l'arbitrer : un concile milanais s'en occupa en septembre 390, et probablement sans aucun succès, car Ambroise n'en souffla mot par la suite. On le voit au contraire, en 392, désireux de ne plus se mêler des affaires ecclésiastiques de Gaule; l'échec de sa tentative de 390 l'a certainement découragé : lui-même antifélicien et défenseur de l'ascétisme, il a dû être suspect à la majorité de l'épiscopat gaulois, demeuré en communion avec Félix de Trèves.

Cette attitude d'abstention délibérée, nous la retrouvons chez Martin de Tours; et les autres antiféliciens, comme Procule de Marseille, durent également l'adopter. Au reste, la mort de Valentinien II et l'usurpation d'Eugène, suscitée à Vienne par le païen Arbogast, vinrent troubler le pays à nouveau. On ne sait rien de précis sur la Gaule en 392-394, remarque Camille Jullian : « des évêques, on n'entend plus que l'écho de leurs querelles, toujours pareilles. Le christianisme gaulois s'efface ou se replie loin de la grande lutte qui s'engage en Italie[88]. » Quand la victoire de Théodose eut dissipé les inquiétudes de l'Église, le schisme gaulois subsiste, chaque parti restant sur ses positions; et le changement de capitale, alors édicté au détriment de Trèves, provoque de nouvelles querelles : l'évêque d'Arles, où réside désormais le préfet du prétoire, prétend se hausser au rang de métropolitain de Viennoise; et les prélats de Seconde Narbonnaise, groupés sans doute autour de l'évêque d'Aix, contestent à Procule de Marseille la validité des pouvoirs métropolitains qu'il exerçait jusque-là sur toute la contrée, en dépit du partage administratif réalisé depuis vingt ans environ[89]. Procule étant lui-même antifélicien, l'opposition qui se dresse contre lui a peut-être sa source dans la querelle de l'ascétisme; mais l'on ne peut qu'entrevoir et imaginer cette liaison de l'affaire des

87. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 303-304.
88. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. VII, p. 316.
89. Cette opposition antimarseillaise peut avoir commencé avant 395, dès les années 80.

métropoles avec celle du schisme félicien. L'une et l'autre durent être soumises au concile de Nîmes de l'automne 396, mais cette assemblée de 21 évêques, réunis « pour effacer les scandales des Églises et guérir la discorde »[90], ne dut pas aboutir non plus à des résultats satisfaisants. Ces prélats féliciens[91], comme les Pères du concile de Saragosse, qui semble exactement contemporain, se prononcèrent à nouveau contre les usages priscillianistes[92], mais ne purent se réconcilier, selon leur désir, avec l'autre parti, qui n'avait pas répondu aux convocations[93].

D'autres conciles furent réunis au cours des deux années suivantes sans ramener la paix. On y discuta d'une affaire nouvelle, le cas de Brice de Tours, un félicien, accusé de mauvaises mœurs par les martiniens. Le « bon parti », au dire de Sulpice-Sévère, était tracassé de mille manières[94]; mais de son côté il ripostait avec âpreté, et son intransigeance rendait difficile le rétablissement de la communion dans l'épiscopat gaulois.

Pour en sortir, on s'était tourné vers Ambroise de Milan et le pape Sirice, auxquels les priscillianistes d'Espagne ont fait également appel. Ambroise, au début de 397 sans doute[95], a répondu aux Gaulois comme aux Espagnols, par des propositions d'apaisement : dans des lettres, qui furent signées aussi par l'évêque de Rome, il conseillait aux itaciens d'Espagne de se réconcilier avec les priscillianistes, et aux antiféliciens de renouer avec les itaciens de Gaule, moyennant que les dissidents consentissent à désavouer l'hérétique Priscillien et l'indésirable Félix[96]. Ces objurgations n'eurent pas d'effet avant la mort d'Ambroise; on ne put mettre fin au schisme des priscillianistes galléciens qu'après le concile de Tolède de 400, à la suite de nouvelles interventions romano-milanaises, effectuées par Innocent et Vénère; le schisme des

90. *Cum ad Nemausensem ecclesiam ad tollenda ecclesiarum scandala discessionemque sanandam pacis studio venissemus* ... (Synodale de Nîmes, citée par Hefele-Leclercq, *Histoire des Conciles*, t. II, p. 92).

91. Le septième évêque qui figure parmi les signataires est un *Felix*, probablement l'évêque de Trèves (cf. Babut, *Saint Martin*, p. 156).

92. Cf. Hefele-Leclercq, *Histoire des Conciles*, t. II, p. 92 ; Babut, *Priscillien et le priscillianisme*, p. 188.

93. On peut en juger d'après l'absence de Procule parmi les signataires de la synodale et d'après l'abstention délibérée de saint Martin.

94. *Inter haec plebs Dei et optimus quisque unus probro atque ludibrio habebatur* (Sulpice, *Chronica*, II, ch. LI, § 10, éd. Halm, p. 105).

95. Sur cette date, cf. Babut, *Priscillien et le priscillianisme*, p. 189, n. 2.

96. Cf. la sentence de Tolède (dans Babut, *Priscillien et le priscillianisme*, p. 189) et le canon VI de Turin (ci-dessus).

féliciens gaulois, qui ne mettait en jeu que des questions de personnes, fut terminé deux ans plus tôt par l'arbitrage de Simplicien de Milan. Le concile de Turin, qu'il réunit le 22 septembre 398 « à la demande des évêques gaulois »[97] avait pour ordre du jour le règlement de ce schisme, puisque le pape Zosime, faisant allusion plus tard aux arrangements conclus sur la querelle des métropoles, déclarera que le Concile était convoqué pour de tout autres affaires[98]. Cela n'empêcha pas le Concile de délibérer aussi sur tous les litiges qui lui furent déférés par les Gaulois : plaintes des prélats de Seconde Narbonnaise contre leur métropolitain Procule de Marseille, et de ce dernier contre quatre de ses suffragants; contestation entre Ingénu d'Arles et Simplice, métropolitain de Viennoise; appels du prêtre Lazare contre la sentence de son évêque Brice de Tours, de Pallade et d'Exupérance contre les condamnations de leur évêque Trifère.

Le Concile imposa à tous de sages compromis. Les positions conservatrices et orthodoxes sont maintenues, car la communion de Félix demeure rejetée; Procule de Marseille reste métropolitain de Seconde Narbonnaise (à titre personnel); Simplice de Vienne conserve aussi ses pouvoirs métropolitains, et les sentences de Brice et de Trifère sont confirmées. Cependant, pour le bien de la paix, on donne satisfaction partielle aux revendications des hommes du siècle, novateurs qui voulaient voir l'Église se modeler sur les décisions du pouvoir civil : les évêques féliciens, qui avaient naguère applaudi servilement à la politique sanglante de l'empereur Maxime, étaient réintégrés dans la communion de Milan, de Rome et des martiniens; la Seconde Narbonnaise constituera dans l'avenir — après la mort de Procule — une province ecclésiastique autonome; Arles, devenue capitale administrative, est promue immédiatement au rang de métropole sur une partie de la Viennoise. Mais des gestes de conciliation avaient facilité ce rapprochement des positions contraires : Félix de Trèves, dont le nom était demeuré une pierre d'achoppement, fit à l'apaisement général le sacrifice de son siège épiscopal; on n'appliqua aucune sanction aux suffragants de Procule qui avaient bravé son autorité : considérés comme ayant agi de bonne foi, ils reçurent un simple

97. *Cum ad postulationem provinciarum Galliae sacerdotum convenissemus ad Taurinantium civitatem* ... (début de la synodale, dans Babut, *le Concile de Turin*, p. 223).

98. *In synodo taurinensi, cum longe aliud ageretur*... (Zosime, Lettre *Multa*); *ab episcopis ob certas causas concilium agitantibus* (*ibid.*) : cité par Babut, *le Concile de Turin*, p. 17.

avertissement pour l'avenir; aux condamnés de l'évêque Trifère on laissa espérer une prochaine amnistie; le calomniateur de l'évêque Brice lui-même ne fut pas durement frappé, puisque, dix ans plus tard, le respectable Procule put sans difficulté le consacrer évêque d'Aix.

Bref, grâce à l'arbitrage de Simplicien, digne héritier d'Ambroise de Milan dont on retrouve l'inspiration dans toutes ces décisions, le concile de Turin réussit une liquidation complète des dissensions si graves qui, depuis une douzaine d'années, désolaient les Églises des Gaules.

Jean-Remy Palanque,
maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier.

La France et l'établissement de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis

La légende de l'ingérence française

I. Préliminaires de la négociation. — II. Initiative romaine (1783). — III. Coopération française (mai 1784). — IV. La décision romaine (juin 1784). — V. Réactions américaines (octobre 1784). — VI. La légende de l'ingérence française.

L'année 1934 a été marquée aux États-Unis comme au Canada par la célébration d'un tricentenaire qui ne peut manquer de retenir l'attention des historiens de l'Église. Cependant qu'à Québec on commémorait la découverte par Jacques Cartier de la colonie qui devait être le berceau de l'Église canadienne, Baltimore célébrait la fondation de la colonie catholique du Maryland. Un autre anniversaire a passé inaperçu au milieu des fêtes du tricentenaire du Maryland : le cent cinquantième anniversaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux États-Unis. Sans doute le siège épiscopal de Baltimore ne fut érigé que le 14 septembre 1789, mais en réalité c'est au 9 juin 1784, à la désignation de John Carroll comme préfet apostolique et supérieur ecclésiastique des catholiques de la nouvelle république, qu'il faut faire remonter l'origine de la hiérarchie américaine.

La part que prit la France à cet événement ne paraît guère connue des catholiques français. Ils semblent avoir oublié l'hommage qu'un des premiers historiens du catholicisme aux États-Unis, Henry de Courcy, rendait à la France dans *l'Ami de la Religion*, au milieu du siècle dernier, quand il lui attribuait « la gloire d'avoir prêté son puissant appui au Saint-Siège dans la fondation de l'épiscopat américain ». Faut-il s'étonner que cette manifestation de l'esprit catholique français ne soit pas mieux appréciée aux États-Unis ? On pardonnerait cependant aux historiens catholiques américains leur méconnaissance du rôle joué par la France en cette affaire si, depuis cinquante ans, la plupart d'entre eux ne travestissaient ce rôle et n'en venaient à dénoncer dans les termes les plus amers ce qu'ils appellent l'ingérence française dans les affaires religieuses de la nation américaine. John Gilmary Shea a été le premier à parler d'un « complot qui visait à soumettre les catholiques américains, non à un supérieur choisi dans leurs rangs, mais à un prélat nommé par la cour

de France et résidant en France »[1]. A cette plainte ont fait écho presque tous ceux qui depuis lors ont écrit sur ce sujet. Thomas O'Gorman dénonce la tentative faite pour « désaméricaniser l'Église des États-Unis à sa naissance en en faisant une dépendance de l'église de France »[2]; Thomas Campbell dénonce « les machinations de Marbois pour obtenir en vue de fins politiques le contrôle de toutes les affaires ecclésiastiques » aux États-Unis[3]. Enfin le Dr Peter Guilday consacre aux « ingérences ecclésiastiques françaises dans l'Église d'Amérique » tout un chapitre de sa biographie de John Carroll[4]. A peine si quelques voix isolées se sont élevées pour protester contre l'injustice de cette accusation; la thèse de l'ingérence française a pris aux États-Unis l'aspect d'une vérité historique.

Nous n'aurions pas été tenté d'attaquer une thèse qui paraissait étayée sur des documents dont la plupart étaient reproduits intégralement dans les livres de Gilmary Shea et du Dr Guilday, si un archiviste de la Bibliothèque du Congrès de Washington n'avait mis sous nos yeux la copie authentique de la pièce principale sur laquelle ces auteurs fondaient leur accusation — une lettre du chargé d'affaires de France aux États-Unis, le marquis Barbé de Marbois, au comte de Vergennes, en date du 15 août 1784. A notre stupéfaction nous reconnûmes que, de ce document, les auteurs n'avaient donné qu'une citation tronquée et qu'il disait tout le contraire de ce qu'on lui faisait dire. Cette constatation nous décida à entreprendre la révision du procès. Reprenant donc une à une toutes les pièces de la documentation, nous réussîmes à reconstituer les négociations qui précédèrent, au cours des années 1783 et 1784, la nomination de John Carroll à la charge de préfet apostolique, et il nous apparut avec la dernière évidence que dans ces négociations la France, tant du côté de ses hommes d'État et de ses diplomates que de ses prélats, loin d'utiliser pour des fins politiques la coopération qu'elle fut invitée à prêter au Saint-Siège, fit preuve du désintéressement le plus généreux. C'est le résultat de ces recherches que nous offrons aux lecteurs de cette *Revue*. Il est possible

1. *Life and times of the Most Rev. John Carroll, first bishop of Baltimore* (New-York, 1888), p. 215.
2. *A History of the roman catholic Church in the United States* (New-York, 1895), p. 261.
3. Thomas Campbell, S. J., *the Beginnings of the hierarchy in the United States. Historical records and studies* (New-York, 1899), t. I, p. 273.
4. *Life and times of John Carroll* (New-York, 1922), chap. XIII.

de suivre pas à pas la négociation en utilisant comme sources principales la correspondance échangée d'une part entre le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, et le nonce du Saint-Siège à Paris, Mgr Doria Pamphili, et d'autre part entre le ministre des Affaires Étrangères, le comte de Vergennes, et les représentants de la France aux États-Unis, le chevalier de la Luzerne, qui fut ministre de France jusqu'en juin 1783, et le marquis Barbé de Marbois qui lui succéda à titre de chargé d'affaires[5].

I. — PRÉLIMINAIRES DE LA NÉGOCIATION.

Pour bien comprendre le caractère de la négociation entreprise au lendemain du triomphe des colonies américaines dans leur lutte pour l'indépendance, il importe de saisir les problèmes qui se posaient tant pour le Saint-Siège et les catholiques américains que pour le gouvernement français. Le triomphe des colonies, rendu possible par l'aide financière et militaire apportée par la France, avait rompu tous les liens entre l'Angleterre et la nouvelle République; et Rome, toujours attentive à sauvegarder les intérêts religieux à travers les vicissitudes politiques, s'était préoccupée, dès le lendemain de l'armistice conclu au mois de novembre 1782, du sort qui serait réservé aux catholiques américains sous le nouveau régime. Voici en quels termes le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande dont relevaient alors les missions catholiques américaines, décrit la situation dans les instructions qu'il adressa, dès le 15 janvier 1783, au nonce du Saint-Siège à Paris, le prince Doria Pamphili :

... Toutes les possessions anglaises sur le continent américain et dans les îles avoisinantes étaient sous la dépendance spirituelle du vicaire apostolique de Londres, tant en raison d'une ancienne coutume qu'en vertu des décrets de la Sacrée Congrégation de la Propagande approuvés par plusieurs souverains pontifes, à l'exception pourtant du Canada, où, après le passage du territoire sous la domination anglaise, un évêque fut laissé à Québec, comme au temps du régime français, conformément à l'article IV du traité signé à Paris le 10 février 1763. Tous les missionnaires de ces vastes territoires recevaient leurs facultés pour l'exercice de leur ministère apostolique du vicaire apostolique de Londres... Comme la prochaine déclaration de l'indépendance de toutes ces provin-

5. Cette étude présente les conclusions d'un volume pleinement documenté que nous avons fait paraître, il y a quelques mois, dans la série des publications historiques de l'Institut français de Washington, sous le titre *France and the establishment of the american catholic Hierarchy. The myth of french interference* (Baltimore, the Johns Hopkins University Press; Paris, Droz, 1934).

ces rompra leurs liens de dépendance civile et politique envers le gouvernement britannique, elle rompra par le fait même les liens religieux, et le vicaire apostolique sera par conséquent dépouillé de l'influence et de la direction qu'il exerçait jusqu'à présent dans les affaires religieuses de ces provinces.

Le Saint-Siège devait tenir compte non seulement de ce changement de régime, mais aussi des préjugés qui régnaient parmi les Américains protestants contre l'idée même d'une hiérarchie ecclésiastique. Aussi sa première pensée fut-elle de s'assurer du consentement du Congrès américain à l'établissement d'un épiscopat catholique aux États-Unis. Dès que ce consentement serait assuré, un autre problème serait à considérer : celui du recrutement du clergé. Les missionnaires des anciennes colonies étaient venus d'Angleterre. On ne pouvait guère espérer que, pendant un certain temps du moins, le gouvernement des États-Unis accepterait que l'Angleterre continuât à pourvoir au recrutement des missionnaires américains. D'autre part, la Société de Jésus à laquelle ces missionnaires appartenaient, avait été dissoute quelques années auparavant (1773). Enfin il était à prévoir que les États-Unis n'offriraient sans doute pas d'ici longtemps les ressources en hommes et en argent qui permettraient la formation d'un clergé national. Aussi verrons-nous le Saint-Siège se tourner vers la France et vers le roi très-chrétien pour obtenir son patronage en faveur « d'un plan de missions et de missionnaires » et pour faire appel à sa munificence en vue de soutenir les missionnaires français.

Si le Saint-Siège songeait à profiter des changements politiques amenés par la révolution pour assurer la continuation des missions catholiques américaines par l'établissement de la hiérarchie, il ne faisait que poursuivre un plan d'organisation qui avait été conçu par la Propagande et qui avait reçu l'approbation du vicaire apostolique de Londres, supérieur des missions américaines. Mais ce plan avait soulevé l'opposition tant des laïques que du clergé américain[6]. Une remontrance adressée par les laïques à Mgr Challoner, et datée du 16 juillet 1765, entreprit de démontrer que cette mesure serait fatale, étant donnée l'aversion prononcée des protestants d'Amérique à l'égard de toute hiérarchie, aussi bien anglicane que catholique. A cette raison d'ordre général vint s'ajouter, après la suppression de la Compagnie de Jésus, une raison plus particulière chez les membres du clergé qui tous appartenaient à l'illustre société. Ils avaient été sacrifiés par

6. P. Guilday, *Life and times of John Carroll*, chap. XI : Opposition to the American Bishopric, 1765-1784.

le Saint-Siège, et trop naturellement ils redoutaient une nouvelle intervention de la Propagande qui, en transférant leurs biens à un évêque, leur enlèverait le moyen de se reconstituer. Aussi verrons-nous l'assemblée du clergé réunie à Whitemarsh (Maryland), au mois d'octobre 1784, déclarer qu' « à présent un évêque n'est pas nécessaire, » et que, si un évêque est envoyé par Rome, « il n'aura pas de titre à chercher sa subsistance dans la propriété ecclésiastique actuelle. » La correspondance de John Carroll révèle le même souci que nous trouvons chez les laïques, de ne pas provoquer « la jalousie républicaine » de ses compatriotes et de s'opposer à toute tentative d'ingérence étrangère dans les affaires américaines. Par quoi ils entendaient repousser non pas l'autorité spirituelle du souverain pontife qu'ils acceptaient loyalement, mais la juridiction de la Congrégation de la Propagande.

L'affaire de l'établissement de la hiérarchie aux États-Unis semblait devoir se régler uniquement entre le Saint-Siège d'une part et, d'autre part, les catholiques américains et leur gouvernement. Si la France intervint ce fut seulement à la requête des autorités romaines et du représentant des États-Unis, Benjamin Franklin. Il suffit de jeter un regard sur la correspondance échangée à cette époque entre le gouvernement français et son représentant aux États-Unis pour apprécier l'extrême réserve que s'imposait la France à l'égard de la politique intérieure des États-Unis. A la tête du gouvernement se trouvait le comte de Vergennes, homme d'une grande hauteur de vues, à qui le nonce du Saint-Siège à Paris ne se lasse pas de rendre hommage. Le ministre de France auprès du gouvernement américain était le chevalier de La Luzerne qui occupa son poste jusqu'au mois de juin 1784, date à laquelle le marquis Barbé de Marbois lui succéda comme chargé d'affaires. Franklin, qui avait eu si souvent l'occasion de solliciter l'aide financière de la France pour son pays, se plaît à reconnaître le désintéressement et la générosité du gouvernement de Louis XVI. Écrivant au secrétaire d'état, Robert Livingston, le 22 juillet 1783, il s'exprime en ces termes :

> Le jugement que vous portez sur la conduite de la France pendant la paix, et sur la gloire qu'elle s'est acquise plus encore par sa modération que par ses armes, me paraît parfaitement juste... Son ambition semble à cette époque n'avoir d'autre objet que de se montrer juste et magnanime envers les autres nations, fidèle et utile à ses alliés.

Ce témoignage de l'illustre homme d'état américain trouve son commentaire dans les instructions adressées, presque à

la même date (21 juillet 1783), par le comte de Vergennes à son ministre qui lui demandait de lui tracer une ligne de conduite :

Nous n'avons jamais fondé notre politique à l'égard des États-Unis sur leur reconnaissance; c'est un sentiment infiniment rare entre souverains, et les républiques ne le connaissent pas. Ainsi, monsieur, tout ce que nous avons à faire à l'égard des Américains est de laisser les choses suivre leur cours naturel, et en ce qui nous concerne, de ne pas nous écarter de la marche noble, franche et désintéressée que nous avons suivie jusqu'à présent envers eux... Nous n'avons aucun moyen d'influencer les arrangements domestiques des États-Unis, et, en toutes circonstances, nous ne pouvons être que tranquilles spectateurs des commotions que peuvent rencontrer leur constitution et leurs relations intérieures[7].

Comme on le voit, la France comprenait fort bien que l'Amérique entendît être maîtresse dans sa maison. Elle était toute disposée à prêter ses bons offices tant aux États-Unis qu'au Saint-Siège, si l'une ou l'autre puissance faisait appel à son appui, mais elle se garderait bien de toute ingérence. La négociation que nous allons maintenant retracer apportera la preuve de la sincérité de sa détermination.

II. — INITIATIVE ROMAINE.

Les préliminaires du traité de paix entre les États-Unis et l'Angleterre furent signés à Paris le 30 novembre 1782. L'occasion paraissant favorable au Saint-Siège pour tenter d'assurer la sauvegarde des intérêts catholiques dans la nouvelle république, le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, adressa, dès le 15 janvier 1783, les instructions les plus précises au nonce du Pape à Paris, le prince Doria Pamphili. Le Saint-Siège n'estimait pas les négociations en cours assez importantes pour justifier l'envoi d'un légat pontifical. « Pourtant », écrivait-il, « comme l'indépendance des provinces unies de l'Amérique est maintenant établie, et qu'il est permis de prévoir le passage de quelque région ou de quelque province sous un nouveau régime, il paraît expédient que le Saint-Siège se préoccupe de l'exercice et du maintien de la religion catholique dans ces États. » Il prévoit que le nouvel état de choses mettra fin à la dépendance ecclésiastique des catholiques américains par devers le vicaire apostolique de Londres, comme il a rompu leur dépendance politique et civile envers le gouvernement britannique. Se rappelant donc « l'efficacité de la protection accordée par le roi de France à

7. Traduit de l'anglais de Bancroft, *History of the formation of the Constitution of the United States* (1882), t. I, p. 324-325.

la religion lors de la conclusion de semblables traités de paix, » le préfet donne les consignes suivantes au nonce de Paris :

1. ... intéresser le zèle et la piété de Sa Majesté Très-Chrétienne en vue d'obtenir, grâce à son influence sur les principaux membres du Congrès, l'insertion dans le traité de paix d'un article garantissant le libre exercice et le maintien de la religion catholique;

2. ... rechercher le patronage de Sa Majesté en faveur d'un plan de missions et de missionnaires;

3. Le plan le plus simple et le plus désirable serait d'établir dans une des principales villes un vicaire apostolique revêtu du caractère épiscopal et choisi parmi les sujets de la nouvelle république...; si le Congrès américain répugnait à admettre un évêque dans le pays, on pourrait se contenter d'un préfet général de ces missions ;... les indigènes devraient toujours avoir la préférence..., mais, s'il ne s'en trouvait pas, on devrait avoir la permission de nommer des étrangers, mais alors choisis parmi les plus désintéressés et les plus acceptables au gouvernement.

4. Il devrait y avoir aussi un agrément pour assurer la subsistance temporelle des missionnaires, (mais comme) il est douteux que le gouvernement veuille y concourir ... la Congrégation de la Propagande sera prête à fournir une subvention à l'évêque ou au préfet apostolique, dans l'espoir que les autres missionnaires seront soutenus par la charité des fidèles, et, s'ils sont français au service des sujets de Sa Majesté, par la munificence du roi.

Ces instructions furent immédiatement communiquées au comte de Vergennes. Il assura le nonce qu'il avait déjà obtenu des garanties en faveur des catholiques du Canada, mais, fidèle à sa politique de non-intervention dans les affaires intérieures américaines, il déclina l'invitation qui lui était faite de s'entremettre entre le gouvernement des États-Unis et les catholiques américains. Il exprima d'ailleurs sa confiance dans la tolérance religieuse du nouveau gouvernement et sa conviction que ce gouvernement consentirait non seulement à l'envoi de missionnaires catholiques, mais aussi à la nomination d'un évêque ou d'un vicaire apostolique, et il promit au nonce d'informer Franklin du désir qu'il avait de l'entretenir de cette affaire. La mission confiée au nonce était délicate ; il fallait préparer le terrain, écarter peut-être certaines objections de l'esprit de Franklin qui était si ignorant des choses catholiques qu'il devait à quelque temps de là demander au nonce si des missionnaires anglicans ne pourraient pas se présenter à l'archevêque de Paris pour recevoir l'ordination de ses mains. Ce n'est que le 28 juillet 1783 que le nonce remit à Franklin une note officielle sur la question qui tenait tant à cœur au souverain pontife et aux autorités romaines.

Le problème de la réorganisation catholique ne préoccupait pas moins les missionnaires américains du Maryland et de la Pennsylvanie. A cet effet, ils devaient tenir trois chapitres à Whitemarsh, dans l'état du Maryland (juin 1783, novembre de la même année, et octobre 1784). Il convient de se rappeler ces dates pour déterminer si le plan de réorganisation ecclésiastique qu'on pourrait appeler le plan américain fut élaboré en opposition, ou simplement parallèlement au plan romain. Il ne semble pas qu'on puisse établir entre ces plans d'autre relation qu'une relation chronologique, tout au moins jusqu'à la date de la désignation de John Carroll comme préfet apostolique, le 9 juin 1784.

La note du nonce apostolique à Franklin était conforme aux instructions qui étaient venues de la Propagande : projet d'établissement d'un évêché ou d'un vicariat, ou même d'une simple préfecture apostolique, envisageant la possibilité, au cas où l'on ne trouverait pas de sujet américain, d'avoir recours à un pays étranger, le plus amicalement disposé envers les États-Unis. Le ministre américain prit le temps de réfléchir mûrement sur la note du nonce, et il y répondit d'abord par des « Observations » puis, quelques jours après, par une « Note sur les catholiques américains ».

Les « Observations » nous révèlent la première attitude de Franklin à l'égard des propositions du Saint-Siège. Il juge « absolument inutile de transmettre la Note du nonce au Congrès », mais il estime que « la Cour de Rome peut, de sa propre initiative, prendre toutes les mesures qui seraient à l'avantage des catholiques d'Amérique ». En ce qui concerne le choix d'un supérieur ecclésiastique, il va beaucoup plus loin que le nonce. Celui-ci avait seulement envisagé la nécessité d'avoir recours à une puissance étrangère pour fournir ce supérieur ecclésiastique; Franklin déclare nettement qu'il est sûr que « le Congrès ne manquera pas d'approuver le choix que fera la Cour de Rome, de concert avec le ministre des États-Unis, d'un ecclésiastique français résidant en France et réglant les affaires spirituelles des catholiques (américains) par l'intermédiaire d'un suffragant résidant en Amérique ». Il voit de nombreuses raisons politiques, que d'ailleurs il ne formule pas, à cet arrangement.

Cette proposition de Franklin a longtemps intrigué les historiens de l'Église catholique aux États-Unis. C'est de ce document, qu'il attribue faussement à une source française, que John Gilmary Shea s'autorise pour dénoncer le « complot pour l'asservissement des catholiques » américains. D'autres auteurs ont tenté d'en chercher au moins l'inspiration dans

une source française. Pure conjecture que n'autorise aucun document, ni la correspondance du nonce, ni celle de Franklin, ni celle des hommes d'État français qui furent mêlés à la négociation, et que dément la politique de non-intervention adoptée par le gouvernement français. Quant au nonce, il prend position dans le rapport même qu'il adresse dès le 1er septembre 1783 au cardinal préfet :

Je suis d'avis que préférablement à un prélat français, c'est le nonce apostolique résidant en France qui pourrait, de concert avec la Sacrée Congrégation, investir un ecclésiastique du caractère d'évêque, de préfet ou de vicaire apostolique, pour exercer le gouvernement en question.

Poursuivant ses réflexions sur le problème qui lui avait été soumis, Franklin songe aux moyens pratiques d'assurer la subsistance du clergé américain et de pourvoir à l'éducation de séminaristes pour les missions. Il se rend compte de la pauvreté des catholiques américains; il comprend qu'il serait vain d'escompter que l'État américain, qui ne reconnaît aucun culte, prît à sa charge le traitement du clergé ou l'entretien des séminaires, et voici la solution qu'il imagine. Pourquoi le roi de France ne confisquerait-il pas les quatre établissements qu'ont en France les bénédictins anglais pour en appliquer les revenus à l'éducation et au maintien des missionnaires destinés aux missions des États-Unis ? Tel est l'objet de sa seconde « Note au nonce », et, en vue de mieux assurer cette fin qui lui tient à cœur, il renouvelle sa suggestion de nommer un évêque français qui serait toujours à même d'agir de concert avec le nonce de Sa Sainteté et de pourvoir à l'éducation de missionnaires « agréables au Congrès et utiles aux catholiques américains ».

Dans son rapport au cardinal préfet, le nonce s'élève avec indignation contre l'idée saugrenue de confisquer les établissements des bénédictins anglais, mais il retient comme digne d'attention et propre à assurer des fins très désirables l'idée de confier à un prélat français la tâche très limitée de pourvoir à l'éducation de missionnaires pour les États-Unis.

A Franklin le nonce se contenta d'adresser un accusé de réception; mais il crut bon de s'ouvrir au comte de Vergennes de la question du recrutement et de la formation de missionnaires pour l'Amérique, et il pria le ministre de faciliter à cet effet l'établissement d'un collège en France. Le ministre lui promit « toute son assistance », et l'invita à se mettre en rapports avec l'évêque d'Autun, qui détenait la feuille des bénéfices ecclésiastiques, pour obtenir « ses bons offices ». Telle fut l'origine de l'intervention de Talleyrand dans cette

affaire. Dans les conférences qui suivirent, le nonce trouva l'évêque d'Autun non moins bien disposé que le comte de Vergennes, et, passant immédiatement aux moyens de réaliser le projet, il pria le préfet d'obtenir du vicaire apostolique de Londres des renseignements sur la situation des catholiques américains pendant qu'il écrirait lui-même au représentant de la France aux États-Unis pour obtenir un supplément d'information. A l'égard du vicaire apostolique de Londres il recommande une absolue discrétion, de peur de faire échouer ce qui n'était encore qu'un projet.

Franklin, qui avait déclaré au nonce qu'il serait inutile de transmettre sa note au Congrès américain, revint sur ses doutes et se décida, le 13 septembre, à l'envoyer au président du Congrès. C'est ainsi que l'affaire s'ébruita aux États-Unis.

L'accueil fait par le préfet de la Propagande au rapport du nonce apostolique fut tel qu'on pouvait le prévoir. Il approuva sans réserve son rejet des propositions de Franklin tant en ce qui concernait la désignation d'un prélat français comme supérieur des missions américaines qu'en ce qui concernait la confiscation des monastères bénédictins anglais. En revanche il se rallia au projet d'un établissement destiné à la formation d'un clergé national pour les États-Unis. En cela il allait au devant des désirs des missionnaires américains eux-mêmes. Réunis à nouveau à Whitemarsh, le 4 novembre de la même année, ils adressèrent au Saint-Siège une pétition demandant la désignation de l'un des leurs comme supérieur ecclésiastique.

Franklin de son côté tenait à son idée. Le 15 décembre il renouvela, cette fois auprès de Vergennes, sa demande de désignation d'un ecclésiastique « de ce pays (la France) et qui réside au milieu de nos amis ». Il demeurait préoccupé de la situation politique. « L'unité du présent gouvernement (des États-Unis) semble exiger que ces liens (ceux qui unissaient les catholiques américains à l'Angleterre) soient affaiblis en retirant au ministre britannique toute influence sur les sujets des États-Unis. » Pour appuyer sa demande il s'adressa à l'archevêque de Bordeaux, Jérôme-Marie Champion de Cicé, qui l'assura de son concours le plus sympathique. Mais le ministre français ne devait pas se départir de sa prudence accoutumée. Il soumit la lettre de Franklin à l'évêque d'Autun qui lui remit sans tarder, dès le 4 janvier 1784, ses « Observations ». Ces observations portent sur les projets que le nonce avait discutés avec le prélat aussi bien que sur la proposition de Franklin lui-même. Mais Talleyrand, non moins prudent que le comte de Vergennes, ne se hâte pas de tran-

cher la question et il se contente de conclure : « Il est très important d'examiner le plan de M. le nonce, sous tous les rapports et de l'adapter aux vues de M. Franklin, avant que de prendre une résolution définitive. » Sur quoi le ministre, rendant compte à son représentant aux États-Unis des négociations en cours, l'informa que la question demeurait pendante par suite du manque d'information.

Telle était la situation à la fin de la première phase de la négociation ; elle permet déjà de comprendre le véritable rôle des Français qui y furent mêlés, ceux-là mêmes sur qui pèse l'odieux soupçon d'avoir cherché à réduire en servitude la jeune église américaine. L'initiative était venue du Saint-Siège qui avait dès le début escompté la généreuse coopération de la France. Aux sollicitations du Saint-Siège vinrent s'ajouter celles du représentant des États-Unis à Paris. Ce fut donc sur des plans dont ils n'étaient pas les auteurs que le ministre français et ses assistants furent appelés à délibérer, et, s'ils se montrent dès le début sympathiques au projet d'aide aux États-Unis pour l'éducation et le maintien du clergé américain, nous les voyons très réservés sur la question de la désignation d'un supérieur ecclésiastique.

III. — COOPÉRATION FRANÇAISE.

La lettre de Franklin transmettant au Congrès des États-Unis la note du nonce parvint à sa destination vers la fin de l'automne 1783. Elle ne devait recevoir qu'au mois de mai suivant une réponse officielle, mais, dès le 30 janvier, le chevalier de La Luzerne était en mesure de faire connaître à Paris les premières réactions des milieux politiques américains. L'affaire n'était pas de la compétence du Congrès, cependant on était assuré qu'un bon accueil serait réservé à un évêque catholique, à la seule condition qu'il se gardât d'assumer « une juridiction ou une autorité temporelle ». Un post-scriptum de la lettre du ministre de France qui paraît avoir échappé à l'attention des historiens américains et qui, pourtant, révèle clairement l'attitude du diplomate bien informé des courants d'opinion qui existaient aux Etats-Unis, mérite d'être cité :

> Les catholiques ne verraient pas avec plaisir un évêque étranger, mais ils pourront bien choisir le plus digne de leurs prêtres et le présenter à Sa Sainteté pour qu'elle le fasse consacrer, si elle juge qu'il est en état de remplir les fonctions épiscopales.

Ces lignes semblent être l'écho des sentiments exprimés dans la pétition adressée au Saint-Siège par le clergé améri-

cain quelques semaines auparavant. Elles expriment d'avance les vues que Barbé de Marbois sera appelé à donner plus tard sur la même question. Elles correspondent aussi à l'opinion de la Propagande qui avait clairement donné son avis sur la même question. Elles allaient dominer l'importante réunion qui devait se tenir à Paris à la date du 3 mai. Elles montrent enfin à quel point les catholiques américains avaient tort de s'alarmer des projets de la Propagande, dont ils avaient eu vent par leurs confrères anglais, et qui avaient suscité de la part de John Carroll écrivant à Charles Plowden des remarques dont la vivacité nous étonne :

Vous pouvez en avoir l'assurance; jamais on n'admettra ici une autorité qui dérive de la Propagande; le clergé et les laïques catholiques savent que le seul lien qu'ils doivent avoir avec Rome est de reconnaître le pape comme le chef spirituel de l'Eglise ; aucune congrégation résidant en ses états ne sera autorisée à exercer la moindre part de son autorité spirituelle en ce pays; on n'y admettra pas un vicaire apostolique, et, si nous devons avoir un évêque ce ne sera pas un évêque *in partibus* (une belle invention politique des Romains), mais un évêque ordinaire national à la nomination duquel Rome n'aura pas de part[8].

Le rapport du nonce au cardinal-préfet, en date du 17 mai 1784, nous donne le détail de ce qui se passa entre le nonce, le comte de Vergennes et l'évêque d'Autun à la réunion du 3 mai. Lecture fut donnée de la lettre du chevalier de La Luzerne; le nonce rappela les instructions de la Propagande, il avoua qu'en l'absence d'information exacte sur le nombre des catholiques aux États-Unis, il serait impossible dès maintenant de décider du nombre des étudiants dont on avait prié la France de se charger, mais il confirma que la congrégation romaine prendrait à sa charge les frais d'éducation de deux ou trois de ces étudiants et l'entretien du vicaire apostolique. Il conclut que pour l'instant il suffirait de pourvoir aux frais d'éducation de huit séminaristes américains. On s'accorda pour confier ces séminaristes à l'archevêque de Bordeaux. Le nonce qui avait reçu de Franklin des renseignements favorables sur M. Carroll, « sujet qui, s'il était choisi, à égalité de mérites comme vicaire apostolique pour le Maryland, serait très agréable à plusieurs membres du Congrès, et particulièrement à M. Franklin, » dut faire part à l'assemblée de ces renseignements, car il fut décidé unanimement de prier le chevalier de La Luzerne de faire une enquête sur les qualifications de John Carroll pour l'office épiscopal. D'évêque fran-

8. Lettre du 10 avril 1784.

çais, ou même simplement d'agent de liaison français entre le nonce et le ministre américain, tel que l'avait imaginé Franklin, il ne fut plus question. Le plan de l'homme d'état improvisé canoniste était mort-né.

Après avoir dûment informé Franklin des résolutions prises à cette réunion, le nonce confia à la valise diplomatique à destination des États-Unis trois documents dont il ne manqua pas de donner connaissance au comte de Vergennes : une lettre personnelle pour le chevalier de La Luzerne, une note officielle au ministre de France aux États-Unis, et enfin une lettre adresée au plus ancien missionnaire aux États-Unis. La lettre à La Luzerne insiste sur le fait que « par ordre de sa cour, le nonce agit d'accord avec le ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne et le ministre des États-Unis », et il lui explique pourquoi il s'en remet à sa prudence pour obtenir des renseignements sur les qualifications de John Carrol pour la dignité épiscopale. C'est à la lumière de cette lettre du nonce qu'il faudra lire la réponse de Barbé de Marbois en date du 15 août. La note officielle est rédigée au nom du préfet de la Propagande, « pour ne pas perdre deux mois, » comme le nonce s'en explique au préfet. Elle donne un historique de la négociation et touche aux quatre points suivants: 1° quel est le missionnaire américain qui paraît le plus digne de l'épiscopat; — 2° un Américain aurait la préférence, mais, faute de sujet américain, un Français recevrait la mission; — 3° besoin d'un recensement numérique et géographique des catholiques; — 4° y a-t-il des écoles secondaires pour la formation des futurs séminaristes. Non moins que la lettre personnelle du nonce, cette note officielle fait comprendre les termes de la première réponse de Barbé de Marbois et du rapport plus étendu qu'il adressera plus tard au mois de mars 1785. Au missionnaire le nonce se contente de demander un rapport sur la situation des missions américaines, le nombre de missionnaires qu'elles exigeraient, le nom des provinces où résident les catholiques, et s'il se trouve des sujets aptes à recevoir les saints ordres.

Le chevalier de La Luzerne ne devait point recevoir ces documents. A l'heure où ils étaient préparés par le nonce, le ministre de France se disposait à rentrer en France et il devait s'embarquer pour Lorient à la date du 15 juin. Le marquis Barbé de Marbois qui exerçait les fonctions de consul général, occupa la légation de France à titre de chargé d'affaires, et c'est en cette qualité qu'il s'acquitta de la mission confiée au chevalier de La Luzerne. Deux documents montrent dans quel esprit il remplit cette mission et combien

injuste est l'accusation, que font peser sur lui les historiens catholiques américains, d'avoir ourdi une machination visant à réduire en servitude l'Église des États-Unis. Dans sa première réponse datée du 15 août 1784, il commence par analyser l'attitude des catholiques américains. Il les trouve généralement peu favorables à la révolution américaine, mais il note avec plaisir de notables exceptions, en particulier Charles Carroll, l'un des signataires de la Déclaration d'indépendance, avec qui il a discuté l'avenir de l'Église aux États-Unis. Tous les catholiques désirent un évêque ou un vicaire apostolique, mais la dispersion des fidèles et la difficulté des communications rendra une entente difficile. Voici en quels termes très positifs il donne son avis sur le projet de confier à un Français la charge épiscopale :

Si nous prenons quelque part à cette affaire, ce doit être avec beaucoup de réserve; et je crois surtout que nous ne devons pas songer à faire tomber le choix sur un prêtre français. Ceux de ce pays-ci lui feraient éprouver toute sorte de difficultés, et quelque respectable que fût son caractère et sa conduite, il aurait peu d'apparence de succès dans ses travaux apostoliques[9].

Puis répondant à la demande d'information sur le compte de l'abbé Carroll, il le recommande sans hésitation au choix du Saint-Siège :

... Ce prêtre que je ne connais personnellement, jouit d'une bonne réputation et je crois qu'il serait à désirer que le chef des Églises de Pennsylvanie et du Maryland pût concourir avec les intentions de Sa Sainteté pour l'élever au siège épiscopal[10].

Quand le chargé d'affaires français adressa, le 27 mars 1785, son rapport sur la situation des missions américaines, John Carroll avait accepté la charge de préfet apostolique. Barbé de Marbois exprime sa satisfaction de ce choix qui était, à son avis, celui qui devait le mieux plaire aux catholiques américains, surtout s'il devait être suivi de l'élévation du jeune prélat à l'épiscopat. Néanmoins, bien averti qu'il était de la « jalousie républicaine » à l'égard de toute juridiction étrangère, même en matière de religion, il recommandait que le Saint-Siège procédât avec lenteur et relâchât un peu de la rigueur de son autorité envers l'Église américaine; il conseillait d'attendre que les épiscopaliens eussent frayé la voie vers l'établissement d'un épiscopat aux États-Unis et suggérait qu'on eût recours à une élection comme le

9 et 10. Lettre datée de Philadelphie, le 15 août 1784 (Archives du ministère des Affaires étrangères, à Paris. Correspondance politique : États-Unis, vol. 28, fol. 140-143).

procédé « le plus analogue à l'esprit de ces peuples-ci. » On appréciera mieux encore la sagesse de ces recommandations qu'inspirait au diplomate français sa compréhension de la mentalité américaine, en les rapprochant de celles que le nouveau préfet, dans le même temps et presque dans les mêmes termes, adressait aux autorités romaines et que nous rapporterons plus loin.

IV. — LA DÉCISION ROMAINE.

Au moment où les négociations poursuivies par le nonce à Paris semblaient arriver au terme désiré, le Saint-Siège tranchait la question de l'établissement de la hiérarchie américaine, tout en laissant à son représentant le soin de mener à bien le projet de fondation de bourses pour l'éducation des séminaristes des États-Unis.

Le compte rendu de la conférence du 3 mai n'était pas encore arrivé à Rome quand le préfet de la Propagande écrivit au nonce en date du 9 juin que

> des lettres étaient venues à la Congrégation des missionnaires du Maryland et de Pennsylvanie, décrivant l'état présent des établissements chrétiens dans ces régions et sollicitant la mise en charge de M. Lowis, celui-là même qui avait été mis à leur tête par le vicaire apostolique de Londres.

La même lettre informait le nonce de la désignation du Révérend John Carroll comme supérieur des missions des treize États-Unis de l'Amérique du Nord avec le pouvoir d'administrer le sacrement de confirmation.

Les historiens se sont livrés à maintes conjectures pour découvrir les motifs qui influencèrent la décision du Saint-Siège, et ceux qui ont adopté la version d'une intrigue française ne manquent pas de présenter l'acte des autorités romaines, tranchant ainsi la question de l'établissement de la hiérarchie américaine, comme un échec de la politique française. Il paraît beaucoup plus simple de prendre à la lettre le récit que donne au nonce le préfet de la Propagande. Il n'avait rien à dissimuler à son représentant à Paris, puisque c'est lui-même qui lui avait confié cette négociation qu'il avait toujours suivie de très près. Sa lettre est datée du jour même où la nomination de John Carroll avait été approuvée par le pape. Il transmet au nonce le décret de nomination en le priant d'avoir recours aux bons offices du comte de Vergennes pour le faire parvenir à son destinataire, et il lui indique très nettement les raisons qui semblent avoir dicté le choix qu'on avait fait de John Carroll. Du fait que son

nom paraissait au dernier rang des signataires de la pétition américaine adressée au Saint-Siège on avait compris que Carroll était le plus jeune et on s'était formé une bonne opinion de son caractère :

Ce fait montre que Carroll n'a pas eu part à la démarche instante que M. Franklin a faite en sa faveur, et cela a servi à lui faire donner la préférence sur Lowis, lequel d'ailleurs étant âgé de soixante-quatre ans, comme les lettres le montrent, paraîtrait mériter du repos. ... Nous n'avons pas d'information sur l'âge de Carroll, mais on peut conclure du fait que son nom apparaît le dernier sur la pétition que c'est une personne qui a plus de vigueur que Lowis.

Le lecteur remarquera l'allusion qui est faite à une démarche de Franklin en faveur de Carroll. Elle a dû se produire dans le temps où le ministre américain sans doute découragé d'amener le comte de Vergennes au plan qu'il lui avait soumis quelques mois plus tôt avait, comme on l'a vu, recommandé John Carroll au nonce de Paris. Cette recommandation pesa d'un grand poids dans l'esprit des autorités romaines, anxieuses de se concilier la confiance du gouvernement américain, car le cardinal Antonelli y revient dans la lettre qu'il écrit à Carroll pour lui annoncer sa nomination:

Vous avez donné des preuves éminentes de zèle et de piété, et l'on sait que votre nomination sera une source de satisfaction pour plusieurs membres de cette république, et particulièrement pour M. Franklin, l'homme éminent qui représente cette république à la cour du Roi Très-Chrétien.

Bien qu'il n'eût pas attendu le résultat de l'enquête confiée par le nonce au chevalier de La Luzerne, le préfet de la Propagande ne ménageait pas au nonce ses compliments pour le zèle et la diligence dont le représentant du Saint-Siège avait fait preuve dans la conduite de cette affaire, et n'appréciait pas moins la coopération qu'il avait trouvée chez les hommes d'État français. Aussi fit-il transmettre les remerciements de Sa Sainteté « au digne comte de Vergennes pour le zèle avec lequel il s'est prêté à l'établissement des missions américaines », et au chevalier de La Luzerne qu'il espérait désormais n'avoir plus à importuner. Ce langage donne une nouvelle preuve que, dans cette affaire, la France n'avait pris aucune initiative et s'était bornée à prêter son concours bénévole aux desseins et aux efforts du Saint-Siège.

Rome continuait d'ailleurs d'escompter ce concours pour l'établissement de bourses au séminaire de Bordeaux en faveur des séminaristes américains. La Propagande estimait

déjà lourde la charge qu'elle avait assumée de pourvoir à l'éducation de deux séminaristes tout en donnant une assistance financière au nouveau préfet apostolique ; aussi Antonelli pressa-t-il le nonce d'assurer la création, dans un séminaire français, du nombre de bourses qu'on jugerait nécessaires. L'affaire fut promptement réglée. Dès la fin de juillet le cardinal félicitait le nonce de son succès et le priait d'adresser sans délai une lettre officielle de remerciements à Monseigneur l'évêque d'Autun. Pourtant il n'était pas encore entièrement satisfait, car il recommande au nonce d'insister auprès du ministre des bénéfices ecclésiastiques pour la fondation de bourses permanentes. Le nonce, mieux au courant de la situation, et peut-être aussi doué d'une plus fine psychologie, se vit obligé de mettre son supérieur en garde contre des espérances exagérées :

> Je ne me permets pas d'espérer que (l'évêque d'Autun) consentira à établir un fonds permanent, car il n'est pas certain qu'avec le temps la république américaine continue d'être reconnaissante pour les services et les faveurs extrêmes qu'elle a reçus de la France.

L'impression qui se dégage de l'examen rapide que nous venons de faire de ce qu'on pourrait appeler la phase romaine de la négociation ne peut que confirmer le jugement que nous avons porté sur le caractère de l'intervention française dans l'affaire de la réorganisation de l'Église aux États-Unis. Pendant tout le cours de cette négociation, l'initiative resta tout entière aux mains des autorités romaines, et la France ne fut appelée qu'à prêter son concours, tant pour faciliter les rapports entre le nonce apostolique, d'abord avec le ministre des États-Unis à Paris, puis avec le nouveau préfet apostolique, que pour assurer une aide financière en vue de la formation du clergé américain.

V. — RÉACTIONS AMÉRICAINES.

Nous pourrions arrêter ici notre étude. L'accueil fait aux États-Unis à la décision du Saint-Siège, les hésitations de John Carroll à accepter sa mission, l'opposition persistante à la création d'un épiscopat de la part des missionnaires n'entrent pas directement dans le cadre de notre étude. Il ne sera pourtant pas inutile de toucher brièvement à cet aspect de la question, car c'est là qu'il faut, nous semble-t-il, chercher la clef de l'énigme qui pèse encore sur les origines de la hiérarchie catholique aux États-Unis et la source de la légende de l'ingérence française.

Comment expliquer l'hostilité du clergé américain au projet d'établissement d'un épiscopat ? Tel est le problème qui a tant intrigué les historiens ecclésiastiques aux États-Unis. Le fait est patent. Il est pénible à l'amour-propre américain. On a donc cherché à présenter comme une résistance à une ingérence politique française, résistance qui eût été très légitime si cette ingérence s'était produite, ce qui a été en réalité une opposition à l'action mal comprise d'une congrégation romaine.

Nous avons rappelé au début les préjugés et les soupçons que nourrissaient les catholiques américains, comme d'ailleurs les catholiques anglais, à l'égard de la congrégation de la Propagande dont ils dépendaient. La correspondance des Jésuites américains et particulièrement de John Carroll avec leurs confrères anglais qui résidaient soit à Londres comme Charles Plowden, soit à Rome comme le P. Thorpe, nous fournit maints échos de ces préjugés et de ces soupçons.

A peine la note du nonce avait-elle été remise à Franklin que Charles Plowden en écrivit à son ami Carroll, et voici en quels termes très vifs celui-ci répondit à son confrère le 26 septembre 1783 :

Quant à l'information provenant du Père Thorpe qu'on a conçu le dessein de mettre la main sur les biens de la défunte Société en Amérique aussi bien qu'en Angleterre, l'avis que vous me donnez de l'intention de la Propagande ne me cause pas d'autre souci que celui de voir des gens préposés au service de la religion songer plutôt à étendre leur pouvoir et à s'assurer le contrôle de richesses. Ils peuvent être assurés qu'ils n'auront jamais douze sous (six pence) de notre propriété ici; et, si l'un de nos amis pouvait être assez faible pour remettre en leurs mains une parcelle de nos terres ou pour tenter de les mettre sous leur autorité, notre gouvernement civil serait invité à l'arracher à leur contrôle. Jamais on ne tolérera ici une juridiction temporelle étrangère; et même la suprématie spirituelle du pape est la seule raison qui empêche dans quelques-uns des États-Unis la pleine participation à tous les droits civils d'être accordée aux catholiques romains. Ils pourront donc envoyer leurs agents quand ils voudront; ils s'en retourneront sûrement les mains vides.

Remarquons les mots : « Jamais on ne tolérera ici une juridiction temporelle étrangère, » et faisons attention qu'ils s'appliquent, dans l'esprit de l'homme pondéré qu'était Carroll, à la juridiction de la Congrégation de la Propagande aux États-Unis. Chaque fois que dans la suite il sera question de *juridiction étrangère*, c'est de la juridiction de la Propagande qu'il faudra l'entendre.

Plowden semble s'être appliqué à jeter de l'huile sur le feu. Quand il apprend la nomination de Carroll comme préfet apostolique, il lui écrit le 3 juillet 1784 :

Il me paraît grandement inconvenant qu'une négociation puisse être conduite entre les États américains et la Cour de Rome sur les affaires de la religion catholique sans la participation des prêtres qui sont actuellement dans le pays... Ils doivent avoir quelque motif pour vous déléguer la plénitude des pouvoirs avant que la négociation entre Doria et Franklin n'ait abouti. Peut-être ont-ils craint qu'elle n'aboutisse à l'établissement d'un évêque ordinaire ce qui retirerait immédiatement les missions américaines de leur contrôle.

Et au mois de septembre suivant :

Je dois vous répéter qu'il y a des desseins louches, très probablement dirigés du côté des propriétés de la mission américaine et tendant à acquérir l'autorité sur les missionnaires.

On trouve dans cette lettre un passage où le Jésuite anglais associe dans ses soupçons la France avec la Propagande. C'est l'unique texte contemporain des événements où il soit question d'ingérence française :

La note remise au nonce démontre leur intention d'exclure tous les Jésuites des postes de confiance et d'honneur, et trahit également la politique du ministère français (« la nation la plus amie du congrès ») qui, en mettant en avant un français, ou peut-être un irlando-français, voudrait se servir de la religion comme d'un instrument pour accroître son influence en Amérique.

Nous avons vu plus haut combien le soupçon était injuste, puisque la conférence qui s'était tenue à Paris le 3 mai avait précisément accueilli avec faveur la candidature de Carroll au poste de vicaire apostolique. Plowden, mal informé, attribue faussement au gouvernement français un projet qui appartenait à Franklin. Bien plus, à la fin de la lettre où il met en cause la responsabilité de la France, Plowden lui-même décharge les Français du soupçon qu'il faisait peser sur eux et rejette sur « les Romains » toute la responsabilité de l'affaire :

Les Romains, écrit-il, ont eu vent de votre promotion, et suivant leur coutume, ils ont étrangement embrouillé toute l'affaire, allant même jusqu'à déformer votre nom. *Ils y mêlent la France* (c'est nous qui soulignons), et ils parlent du Congrès et de vos assemblées provinciales comme si elles étaient autant de *conseils souverains* en France.

On ne peut guère s'étonner si le clergé américain et, entre autres John Carroll, qui n'avaient d'autres sources d'informa-

tion sur les projets de Rome que les rumeurs que leur transmettaient leurs amis d'Europe, étaient peu disposés à comprendre la vraie portée de ces projets et la nature des motifs qui les avaient inspirés. Aussi voyons-nous le futur préfet apostolique tenté, à la première nouvelle de sa promotion, de décliner la charge dont il allait être investi. N'ayant pas encore reçu les documents officiels, mais ayant eu le temps de méditer sur le préavis qu'il avait reçu de son confrère, le P. Thorpe, il écrit à Plowden, le 15 septembre :

Je vous assure qu'il ne m'est arrivé rien de personnel, à part la dissolution de la société, qui m'ait jamais causé tant d'anxiété; et si l'assemblée de nos messieurs, qui doit se tenir le 9 octobre, s'accorde à penser que je puis, sans graves inconvénients, décliner la charge qui m'est destinée, je la déclinerai certainement.

Il faut bien remarquer la raison de son hésitation : c'est la crainte de voir les missions américaines tomber pour longtemps sous la juridiction de la Propagande par l'établissement, non d'un épiscopat national, mais d'un simple vicariat apostolique :

Il est absurde d'administrer les intérêts spirituels de ce pays comme une simple mission, vu qu'il existe un clergé régulier qui lui appartient, et qu'avec l'assistance divine il y aura dans le temps une succession de ministres pour le remplacer à sa disparition.

Les sentiments de Carroll et de Plowden étaient partagés par leurs confèères anglais et américains. Le P. Talbot écrit de Londres à John Carroll, à la nouvelle de sa nomination :

Vous avez en vérité échappé à la principale difficulté contre laquelle je voulais vous mettre en garde, celle de tomber sous l'autorité de la Propagande. Vous avez des raisons toutes spéciales, et il faut que Rome en vienne à vous accorder la juridiction ordinaire.

Quant au clergé américain, il manifesta nettement son attitude dans l'assemblée du 11 octobre à Whitemarsh, où fut votée définitivement la nouvelle constitution qui devait le régir. Voici le texte de l'article XIX du règlement qui fut adopté :

La personne investie de la juridiction spirituelle en ce pays, n'aura, à ce titre, aucun pouvoir sur le temporel du clergé, ni aucune part à cette propriété.

L'assemblée alla plus loin encore et décida d'adresser une pétition au Saint-Père pour lui demander de surseoir à la nomination d'un évêque dont on pouvait se passer pour l'ins-

tant et pour représenter qu'en tout cas cette nomination ne devrait se faire qu'après qu'il aurait été pourvu à la subsistance du prélat.

L'exposé des sources montre donc que la juridiction étrangère dont se plaignit le clergé américain, n'était pas une juridiction française, qui n'a jamais été sérieusement considérée à Paris et dont les Américains ne semblent guère s'être préoccupés, mais bien la juridiction de la Propagande. Sans allonger cette démonstration, il suffira ici de citer un dernier document. Il émane de John Carroll sous la forme d'une lettre adressée au P. Thorpe le 17 février 1785 et l'on y voit combien tenaces étaient ses craintes à l'égard de la congrégation romaine. Il ramène à deux ses principales objections à l'établissement d'un simple vicariat apostolique qui entraînerait la continuation de la juridiction de la Propagande aux États-Unis :

La première est que n'étant plus simples missionnaires, nous ne concevons pas que nous relevions de son autorité; et la seconde est que, bien que la forme libérale et tolérante de nos gouvernements (en Virginie, dans le Maryland et la Pennsylvanie) nous reconnaisse des droits civils pareils à ceux des autres chrétiens, il est pourtant des personnages considérables dans nos états respectifs qui ont souvent exprimé leur irritation de toute juridiction étrangère... il en est, au moins dans cet état (le Maryland), qui susciteraient une flamme d'animosité contre nous, s'ils soupçonnaient que nous sommes à tel point sous le gouvernement d'une congrégation romaine que nous sommes réduits à recevoir d'elle notre supérieur, et que ce supérieur occupe sa charge au bon plaisir de cette congrégation.

Nulle part on ne rencontre sous la plume de John Carroll la moindre allusion à la possibilité que les missions américaines puissent tomber sous la juridiction d'un évêque français. Jusqu'au bout il semble avoir gardé à l'égard de la France l'attitude de confiance qu'il exprimait en ces termes, le 26 septembre 1783, quand il relevait les insinuations malignes de son confrère Charles Plowden :

Vous avez adopté le langage des gazettes de votre côté de l'eau, en nous représentant comme assujettis à des chefs impérieux et comme pris dans les entraves de la France. ... Nous n'avons jamais porté les chaînes de la France, c'est en égaux que nous avons traité avec elle, trouvant auprès d'elle la plus grande magnanimité et la plus grande modération, et nous acquittant envers elle par une honorable fidélité à nos engagements.

Aussi Carroll et ses confrères continuèrent-ils à utiliser les bons offices de la France non seulement pour communiquer

avec le préfet de la Propagande ou le nonce de Paris, mais encore pour faire aboutir leur ambition de voir établir aux États-Unis un épiscopat vraiment national. Nous en trouvons la preuve dans ces lignes d'une lettre du P. Thorpe à John Carroll en date du 2 décembre 1786 :

Mon anxiété venait surtout de l'humeur de Rome, ou plutôt de l'esprit de la congrégation de la Propagande qui n'acquiesce pas facilement à l'établissement d'évêques ordinaires dans les pays nouveaux, excepté sous la pression d'une cour puissante. Sans un tel appui, on essayera en vain d'obtenir un Ordinaire pour l'Amérique du Nord. Si les États-Unis ne voulaient pas employer immédiatement leur autorité en cette affaire, peut-être admettraient-ils qu'elle soit prise en main par le gouvernement français.

VI. — LA LÉGENDE DE L'INGÉRENCE FRANÇAISE.

Il est permis maintenant de se demander comment a pu naître la légende de l'ingérence française dans l'affaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux États-Unis. Si l'on consulte les auteurs qui ont traité cette question on remarque un contraste frappant entre les versions anciennes et les versions modernes de l'événement. Tandis que Bernard U. Campbell, Henry de Courcy et John Gilmary Shea dans son édition américaine de l'étude de Courcy, se plaisent à rendre hommage à la coopération française, en revanche depuis la biographie de John Carroll par John Gilmary Shea les principaux auteurs, Thomas O'Gorman, Thomas Campbell et Peter Guilday dénoncent sur un ton plus ou moins vif ce qu'ils appellent les intrigues françaises.

Nous ne dirons rien du premier groupe sinon pour remarquer que leur documentation incomplète ne les a pas empêchés de se faire une idée exacte du vrai caractère de l'intervention française. Gilmary Shea lui-même se porte garant contre les critiques qui avaient mis en doute l'honnêteté du récit d'Henry de Courcy, de la véracité de cet auteur. « Ce serait folie, dit-il, de faire attention à ces attaques dont la passion trahit l'origine. » Comment donc en est-il venu lui-même à renverser son jugement et à se poser en accusateur de la loyauté et du désintéressement des Français qui participèrent à la négociation que nous avons retracée ? Il était mieux documenté que ses prédécesseurs. Il avait sous la main l'*Histoire de la formation de la constitution des États-Unis d'Amérique,* à laquelle l'auteur, George Bancroft, avait joint en appendice un large choix de lettres échangées dans les années 1782 à 1786, entre le comte de Vergennes et ses représentants aux États-Unis et en particulier les deux lettres de

Barbé de Marbois. Il avait en outre fréquenté les archives de Paris et de Rome et transcrit bon nombre des documents que nous avons utilisés. Comment, disons-nous, en arriva-t-il à voir une intrigue, une conspiration, dans une intervention que lui-même avait d'abord regardée comme parfaitement honorable ? Il nous est impossible de répondre à cette question, mais l'examen critique d'un passage de son livre *Life and times of the Most Rev. John Carroll,* pris parmi les plus significatifs, révélera son étrange manière d'utiliser les sources. Après avoir donné le texte de la lettre de Franklin au comte de Vergennes le pressant de faire aboutir son plan de nomination d'un évêque français, il écrit :

N'était cette preuve positive, nous aurions peine à croire que le Dr Franklin se prêta à un plan qui traitait ainsi ses compatriotes catholiques et qui appuyait la conspiration qui avait été ourdie en vue de les soumettre non pas à un supérieur choisi dans leurs rangs, mais à un homme choisi par la cour de France et résidant en France.... Une lettre de Barbé-Marbois, ministre de France aux États-Unis, indique qu'il était l'auteur de ce plan ; elle dépeint les catholiques d'Amérique comme aynt été sous la direction des Jésuites qui favorisaient les Britanniques, et parle de la rancœur des Jésuites contre la Maison de Bourbon[11].

Et il ajoute en note :

Telle est l'interprétation que donne Bancroft de la pensée de Marbois qui avait écrit : « Les catholiques toujours dirigés par les Jésuites dans ce pays-ci, ont été en général mal disposés pour la révolution. Ils ne le sont pas mieux pour nous. » « La révolution » ne veut pas dire la révolution américaine, mais les idées voltairiennes de l'époque, et il traduit « cela favorisa les Britanniques »... Il est inconcevable que M. Bancroft ait adopté ce stupide non-sens qui n'est qu'un mensonge, et s'en soit servi pour vilipender ses compatriotes.

Ce qui nous paraît inconcevable à nous, c'est qu'un historien réputé sérieux ait été aveuglé au point de lire dans un document le contraire de ce qui y est exprimé dans les termes les plus clairs, et de se fonder sur un texte qui conclut précisément au rejet d'un plan pour y voir un exposé des noirs desseins que ce plan aurait contenus.

Mettons en regard du texte de Barbé de Marbois la citation de Gilmary Shea. L'auteur oublie ou bien il refuse de citer la partie de la lettre où le chargé d'affaires français prend nettement position contre le projet de désigner un prêtre français comme supérieur des missions américaines :

11. J. Gilmary Shea, *Life and times...*, p. 215.

Si nous prenons quelque part à cette affaire, ce doit être avec beaucoup de réserve; et *je crois surtout que nous ne devons pas songer à faire tomber le choix sur un prêtre français*[12]. Ceux de ce pays-ci lui feraient éprouver toute sorte de difficultés, et quelque respectable que fût son caractère et sa conduite, il aurait peu d'apparence de succès dans ses travaux apostoliques[13].

Enfin, omission non moins étrange, notre historien passe sous silence la recommandation expresse du chargé d'affaires français en faveur de Carroll :

... ce prêtre que je ne connais personnellement, jouit d'une bonne réputation, et je crois qu'il serait à désirer que le chef des Églises de Pennsylvanie et du Maryland pût concourir avec les intentions de Sa Sainteté pour l'élever au siège épiscopal[14].

Dira-t-on que Barbé de Marbois avait changé d'avis et que cette lettre témoigne seulement chez lui d'un revirement inspiré par la prudence ? A cela nous répondrons que cette pièce est l'unique document sur lequel se base l'accusation de Shea, dans laquelle nous avons par conséquent le droit de voir une invention calomnieuse. On peut juger d'ailleurs de sa manière d'interpréter même les textes qu'il cite, tout en les tronquant. A qui fera-t-il croire que la « révolution » dont parle Barbé de Marbois ne soit pas la révolution américaine, mais les idées voltairiennes ? Ce serait là un amusant anachronisme, s'il n'était utilisé par son auteur pour étayer une thèse fausse. Plus grave encore peut-être et non moins injuste est une autre accusation qu'il porte contre Barbé de Marbois, quand il écrit un peu plus loin :

Franklin ... *doit avoir éprouvé quelque remords* de se voir amené même indirectement à suspecter la loyauté des Carrolls et des autres catholiques américains patriotes, prêtres et laïques[15].

Nous avons lu sous la plume de Barbé de Marbois que Carroll était précisément une exception notable dans l'attitude hostile que le chargé d'affaires avait cru découvrir chez les catholiques à l'égard de la révolution américaine. « Plusieurs particuliers considérables, écrit-il, n'ont pas les mêmes préjugés. M. Carroll, l'un d'eux, le plus grand capitaliste et le plus grand fermier de Maryland... » Nous n'essaierons pas ici de défendre son appréciation générale des catholiques américains, qui peut contenir quelque injustice; mais il est

12. C'est nous qui soulignons.
13. Ci-desus, note 9.
14. Ci-dessus, note 10.
15. J. Gilmary Shea, *Life and times...*, p. 218.

un homme au moins dont Barbé de Marbois garantissait la loyauté, et cet homme est Charles Carroll.

Il nous répugne de taxer de mauvaise foi un auteur catholique dont seuls peut-être des préjugés dont il n'était pas maître ont aveuglé le jugement; mais qu'elles qu'aient pu être ses excuses, nous avons le droit de voir en lui l'auteur responsable d'une légende qui depuis un demi-siècle a faussé aux États-Unis l'enseignement de l'histoire ecclésiastique sur un point où la France était en droit d'attendre plus de justice. Les successeurs de John Gilmary Shea se sont contentés de faire écho à son verdict si sévère pour la France, quand ils ne se laissaient pas entraîner par leur imagination et leur passion à y mettre encore plus d'amertume. C'est ainsi qu'en 1895, Thomas O'Gorman, dans son histoire de l'Église catholique aux États-Unis, l'accuse d'avoir cherché à « désaméricaniser la jeune Église à sa naissance en en faisant une dépendance de l'Église de France ». Il attribue la responsabilité de l'intrigue à Barbé de Marbois et va jusqu'à écrire : « l'intrigue impliquait, et Marbois, le ministre de France à New-York, avait affirmé en termes assez clairs, que les prêtres américains n'étaient pas dignes de confiance, et qu'il n'y en avait pas un parmi eux capable de conduire l'Église américaine. » Quand on se rappelle que Barbé de Marbois demandait instamment de ne pas faire tomber le choix sur un Français et recommandait John Carroll, on se demande comment un historien catholique a pu ainsi laisser aller sa plume, et faire dire à un homme tout le contraire de ce qu'il a dit. Quelques années après, dans une communication faite à la « United States catholic historical Society » et publiée dans les *Historical records and studies* de cette société[16], le P. Thomas Campbell, S. J., traitant des origines de la hiérarchie aux États-Unis, dénonce « les machinations de Marbois pour obtenir, en vue de fins politiques, le contrôle de toutes les affaires ecclésiastiques » aux États-Unis. C'est à Barbé de Marbois qu'il attribue l'initiative de démarches auprès de Franklin et du nonce apostolique à Paris, — à Barbé de Marbois « le politicien intrigant qui avait tenté publiquement et officiellement d'attacher à ses coreligionnaires la note infamante de déloyauté ». Cet auteur d'ailleurs ne traite pas ses propres compatriotes avec plus de justice, car il explique le rejet par le Congrès de la proposition du nonce en disant qu' « il n'y avait pas au Congrès un homme qui ne soit animé de sentiments d'indisposition sinon de haine pour tout ce

16. T. I, p. 251-277.

qui concernait le catholicisme ». Tout commentaire est inutile. Il suffit de se rappeler la prudence des recommandations faites à son gouvernement par Barbé de Marbois et l'assurance donnée au nonce par Franklin que « la cour de Rome pourrait prendre l'initiative de toutes les mesures qu'elle estimerait utiles pour les catholiques d'Amérique ».

Avec le Dr Peter Guilday, l'auteur de *Life and times of John Carroll,* nous entrons dans une atmosphère plus sérieuse. Sa documentation est plus riche que celle de ses prédécesseurs. Il a eu accès aux documents recueillis par Gilmary Shea; en 1910 Carl Russell Fish avait édité des *Documents relatifs à l'adaptation de l'organisation catholique romaine aux États-Unis aux conditions de l'indépendance nationale (1783-1784)*[17], et, la même année, le Rev. Thomas Hughes, S. J., avait publié la partie documentaire de son *History of the Society of Jesus in North America.* En outre le Dr Guilday a fait des recherches personnelles dans les archives de Rome, de Paris et de Londres. Deux pièces seulement lui ont échappé: le post-scriptum de la lettre du chevalier de La Luzerne au comte de Vergennes du 31 janvier 1784, et les « Observations » de l'évêque d'Autun sur la lettre de Franklin au même Vergennes. On sent chez cet auteur le désir d'être équitable; il prend garde à la difficulté « d'entreprendre l'histoire de l'effort tenté en France à cette époque pour donner à l'Église de la nouvelle république une hiérarchie organisée sans de vifs soupçons à l'égard de tous ceux qui y ont pris part » (p. 179), mais il rend justice à Louis XVI, au comte de Vergennes et au chevalier de La Luzerne; il ne dissimule pas la défiance du clergé d'Amérique envers la Propagande : « Leur confiance en Rome avait reçu un coup terrible dix ans seulement auparavant, et ils n'avaient pas de raison spéciale d'encourager l'établissement sur l'Église américaine d'un « pouvoir étranger », tel qu'on considérait la congrégation de la Propagande » (p. 168); enfin il corrige la fausse attribution à une source française de la « Note » de Franklin au nonce qui contient la suggestion de la nomination d'un prélat français.

Tout cela permettrait d'espérer que le savant auteur va prendre position contre la légende de l'intrigue française. Il n'en est rien pourtant, et l'on trouve dans son livre tout un chapitre consacré à « l'Ingérence ecclésiastique française dans les affaires de l'Église américaine »[18] et, à maintes reprises, on le voit parler de l'intrigue bien qu'il ne paraisse pas très

17. *American historical Rewiew* (juillet 1910).
18. P. Guilday, *Life and times of John Carroll,* ch. XIII.

sûr de la source de cette intrigue, où il voit tantôt une main française, tantôt celle du nonce, ou même celle du cardinal Antonelli. Sans doute il essaie de tempérer la sévérité du jugement porté sur Franklin par les écrivains antérieurs. « La France, écrit-il, avait été forcée de faire de si grands sacrifices en faveur de l'indépendance, si dure à gagner, de la nouvelle république, qu'on ne peut être surpris de voir Franklin disposé à la récompenser partiellement, et même probablement anxieux de le faire, en permettant au gouvernement français d'exercer un contrôle sur l'Église aux États-Unis. » (p. 182). Mais c'est pour mieux établir qu'un plan avait été conçu d'utiliser pour des fins politiques, en vue de fortifier l'influence française aux États-Unis, l'effort du Saint-Siège pour la réorganisation de l'Église d'Amérique. Dans l'esprit du Dr Guilday deux hommes, Barbé de Marbois et Talleyrand, porteraient la principale responsabilité de cette intrigue à laquelle le nonce du pape à Paris et le ministre des États-Unis auprès de la cour de Louis XVI auraient plus ou moins consciemment prêté la main.

Les documents que nous avons cités plus haut, et en particulier les directives politiques données par le comte de Vergennes à son représentant aux États-Unis lui prescrivant de se garder d'intervenir dans les affaires intérieures de la nouvelle république, le rapport du chevalier de La Luzerne indiquant dès le mois de janvier 1784 que les catholiques américains ne verraient pas d'un bon œil l'envoi d'un prélat étranger, mais qu'ils pourraient choisir un des leurs pour le présenter au Saint-Siège, et enfin la première lettre de Barbé de Marbois où il se prononce sans ambages contre l'idée d'appeler un ecclésiastique français à l'administration de l'Église américaine, quelles que fussent ses qualités, et où il exprime le vœu que cette charge soit confiée à John Carroll, montrent très clairement que tant à Paris qu'aux États-Unis la diplomatie française fut étrangère à l'intrigue dont on lui fait porter la responsabilité. Si le Dr Guilday suit en ce point la thèse mise en circulation par John Gilmary Shea, c'est probablement qu'il a accepté de confiance, sans en vérifier les fondements, une version des événements que contredisent absolument les documents qui sont venus jusqu'à nous.

Nous croyons savoir que le Dr Guilday serait prêt à exonérer Barbé de Marbois de participation à l'intrigue; mais il maintient ses soupçons à l'égard de l'évêque d'Autun. Il voit la preuve de l'existence d'une intrigue dans le secret qui entoura la négociation, et il essaie d'établir comment Talleyrand en serait venu à concevoir son plan. Or la discrétion dont on

s'entoure dans une négociation délicate n'est pas nécessairement la preuve d'une mauvaise conscience. La recommandation du nonce au préfet de ne faire connaître qu'au souverain pontife le plan qui s'ébauchait à Paris en l'automne 1783, pour l'établissement de bourses pour des étudiants américains dans un séminaire français, s'explique très naturellement par les termes mêmes de la lettre du nonce : « Il n'est question encore que d'un simple projet, dont il ne conviendrait pas de parler avant qu'il ne soit réalisé, ou tout au moins assez avancé pour n'être pas frustré par des gens qui pourraient regarder avec défaveur l'établissement proposé. » Cette discrétion s'imposait peut-être plus nettement à l'égard du vicaire apostolique de Londres qui ne pouvait regarder avec satisfaction la consommation de la rupture entre la Grande Bretagne et ses anciennes colonies. La diplomatie pontificale, alors pas plus que maintenant, n'était une diplomatie de parlement ou de place publique, et quand quelques mois plus tard le Saint-Siège procéda à l'érection de la préfecture apostolique des États-Unis, il observa une égale discrétion à l'égard du vicaire apostolique de Londres qui ne fut informé de la nomination de John Carroll qu'après qu'elle fut devenue un fait accompli. On ne saurait tirer un argument de la recommandation du nonce pour établir l'existence d'une intrigue.

La participation de Talleyrand à la négociation fournirait-elle un meilleur argument à la thèse du Dr Guilday ? Les documents utilisés par le savant historien ne touchent qu'à la part que prit l'évêque d'Autun au projet de fondation de bourses au bénéfice de séminaristes américains. Il ne paraît pas avoir connu les « Observations » adressées au comte de Vergennes sur la lettre où Franklin insistait auprès du ministre pour la nomination d'un prélat français. Or nous avons vu avec quelle réserve Talleyrand accepte le projet. « Il est très important, écrit-il, d'examiner le plan de M. le nonce sous tous les rapports et de l'adapter aux vues de M. Franklin, avant que de prendre une résolution définitive. » Est-ce là le langage d'un homme qui aurait conçu le projet et qui aurait réussi à gagner à ce projet, non seulement le gouvernement français, mais aussi le nonce apostolique et le ministre des États-Unis ? Il est si peu probable que ce projet eut une origine française qu'au mois de mai suivant, le comte de Vergennes, écrivant au chevalier de La Luzerne, en lui communiquant l'invitation du nonce apostolique à faire une enquête sur la situation des missions américaines et sur les titres que pourrait avoir John Carroll à la charge de supé-

rieur de ces missions, lui parlait en ces termes : « J'ai conféré avec le nonce sur le projet d'établir en Amérique un évêque ou un vicaire apostolique, et vous trouverez ci-jointe une lettre que ce prélat vous écrit sur ce sujet. Vous verrez que nous n'avons pas d'information suffisante pour arriver à une décision satisfaisante. » Le ministre et l'évêque d'Autun maintiennent l'attitude et tiennent le langage d'hommes qui, loin d'avoir eu l'initiative d'un dessein politique qu'ils s'emploieraient à mener à bien, se voient mis en demeure et paraissent embarrassés de trancher une question qui leur a été soumise. Nous n'avons trouvé dans toute leur correspondance ni une ligne, ni un mot qui indique qu'ils aient cherché à utiliser pour des fins politiques françaises la nécessité où se trouvait le Saint-Siège de pourvoir à l'établissement d'une hiérarchie aux États-Unis.

Sans doute, dira quelqu'un qui, nous nous empressons de le noter, n'est pas le Dr Guilday; mais les documents diplomatiques ne sont pas des documents ordinaires, ils n'expriment pas nettement la pensée de leurs auteurs, il y faut lire entre les lignes. Nous avons peine à nous arrêter à un tel argument. Admettons pourtant que les communications qui passent d'un gouvernement à un autre ou qui sont destinées à être livrées au public ne soient pas toujours sincères et demandent une exégèse spéciale, il n'en est pas ainsi pour la correspondance qui passe entre un gouvernement et ses agents à l'étranger. Cette correspondance est de sa nature secrète, bien souvent elle est chiffrée, et nous ne parvenons pas à imaginer que cette correspondance ne révèle pas la pensée vraie de ses auteurs, qu'ils usent entre eux de dissimulation. Or tel est le caractère de tous les documents qui ont passé sous nos yeux au cours de cette étude : la correspondance du nonce apostolique à Paris avec son supérieur hiérarchique, le préfet de la Propagande, et la correspondance du chef du gouvernement français avec ses agents diplomatiques aux États-Unis ou avec Talleyrand, ministre des bénéfices ecclésiastiques. C'est pourquoi nous sommes forcé de conclure qu'en incriminant les hommes d'État ou les ecclésiastiques français qui ont été mêlés à la négociation, on leur fait uniquement un procès de tendance.

Et ceci nous amène au dernier argument du Dr Guilday en ce qui regarde Talleyrand. Il croit avoir découvert les raisons qui auraient pu militer dans l'esprit de l'évêque d'Autun en faveur de l'établissement d'un épiscopat français aux États-Unis : le souvenir de l'éducation de la plupart des Jésuites américains dans le collège français de Saint-Omer, le

souvenir plus récent de la contribution libérale du Clergé français à la cause de l'indépendance américaine, sous la forme d'un don gratuit, l'espoir de contribuer à resserrer les liens politiques entre les deux pays en faisant de la jeune Église américaine une dépendance de l'Église de France, qui était prête au surplus à offrir au Clergé américain, en compensation de la perte de son autonomie, des facilités pour l'éducation de ses jeunes recrues.

Tout cela est bien imaginé. Mais le Dr Guilday est lui-même obligé de conclure : « Ce n'est qu'une conjecture. » Et c'est, hélas ! cette conjecture qui depuis un demi-siècle est présentée comme une vérité historique. Aussi avons-nous le droit d'espérer que le mythe de l'ingérence française dans l'établissement de la hiérarchie catholique américaine finira par être reconnu pour ce qu'il est, et cessera d'obséder l'esprit de ceux qui étudient ou enseignent l'histoire du catholicisme américain.

Jules Baisnée.

Séminaire Saint-Sulpice de Washington.

PAUL FOURNIER

ET L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

I. La carrière professorale. — II. Le service de l'Église.
III. L'œuvre scientifique.

Bien qu'il ait enseigné trente ans le droit romain et cultivé pendant un demi-siècle le droit canon, ce n'est point comme romaniste, ni même, à strictement parler, comme canoniste, que Paul Fournier restera dans la galerie des illustres. Sur les institutions romaines et canoniques, il n'a guère publié que ses thèses de la Faculté de droit et de l'École des chartes. Il fut surtout un historien, que l'Église intéressa plus que la société séculière, et qui étudia le développement de l'Église dans des sources jusqu'alors peu exploitées, les collections canoniques du IXe au XIIe siècle, dont il a donné une description aussi pleine d'érudition que d'intelligence.

Cette vocation, il la dut, autant qu'à ses goûts scientifiques, à l'attachement qu'il avait pour le catholicisme et qui en fit un témoin, on pourrait même écrire : un acteur discret des scènes de la vie religieuse en France sous la Troisième République.

L'ensemble de ses activités fera prochainement l'objet, dans la *Revue historique de droit,* d'un long article, dont nous ne retiendrons ici qu'un résumé de la carrière professorale. Ce qu'il nous faut y ajouter, c'est l'instructive biographie d'un catholique moderne et l'inventaire des apports d'un historien de haute valeur aux études qui sont le domaine de notre Société d'histoire ecclésiastique[1].

I. — LA CARRIÈRE PROFESSORALE.

Descendant de marins et de négociants, Paul Fournier naquit à Calais le 26 novembre 1853.

Quand il vint à Paris, en 1871, pour suivre les cours de la Faculté de droit, il joignait déjà aux avantages d'une forte culture classique ceux d'une expérience formée par l'épreuve de la guerre, et par un contact de plusieurs mois avec le peuple anglais. L'his-

1. Mme Dognin-Fournier a bien voulu nous communiquer toute la correspondance trouvée dans la maison de son père au lendemain de son décès. Elle se compose de plus d'un millier de lettres, qui sont toutes inédites. Nous avons, en outre, interrogé plusieurs témoins dont on lira les noms au bas des pages qui vont suivre. Pour alléger les notes, nous abrégeons les références aux ouvrages de Paul Fournier : on trouvera le signalement complet à la Bibliographie de ses travaux placée en tête des *Mélanges* qui lui furent offerts en 1929.

toire, dont il étudia les méthodes à l'École des chartes à partir de 1875, l'intéressa plus que les codes. Mais ses succès furent aussi brillants dans les deux disciplines. Docteur en 1878, archiviste-paléographe en 1879, il était agrégé en 1880.

Après avoir rempli une mission d'études en Irlande, il gagna Grenoble. Pendant trente-trois ans, il enseigna dans l'Université de cette ville les Pandectes, les Institutes et l'histoire du droit français. Malgré toute l'affection qu'il y rencontrait parmi ses collègues et ses nouveaux concitoyens, tout le charme de son foyer[2], les ressources de deux riches bibliothèques et la beauté des montagnes dauphinoises, il songea souvent à changer de domicile. Paris surtout l'attirait, à cause de sa curiosité intellectuelle et de ses souvenirs d'apostolat. Il espéra un poste d'agrégé à la Faculté de droit, un enseignement à l'École des chartes : on lui offrit une chaire à l'Institut catholique. Mgr d'Hulst, qu'il avait choisi en 1879 pour censeur privé de sa thèse sur les officialités, le pressa en 1891, d'être son collaborateur[3].

A ce moment, Paul Fournier résidait à Rome, où il avait enfin obtenu d'être membre de l'École française pour une année. C'était la seconde de ses promenades italiennes. La première, en 1889, avait été une simple découverte d'un pays très aimé. Celle-ci le mit en contact avec les manuscrits romains et avec quelques savants chevronnés ou pleins de promesses : J.-B. de Rossi et U. Balzani, Ed. Jordan et J. Guiraud. Un peu plus tard, il devait poursuivre ses explorations et rencontrer les papes Léon XIII et Pie X, puis l'abbé Achille Ratti, bibliothécaire de l'Ambrosienne, qui, monté sur le trône pontifical, ne cessa point de suivre ses travaux avec une admiration cordiale[4].

En janvier 1914, Paul Fournier était transféré à la Faculté de droit de Paris, dans la chaire laissée vacante par le décès d'Esmein. Il y professa le cours d'histoire du droit public à l'usage des aspirants au doctorat. La guerre lui enleva presque tous ses auditeurs; mais la paix combla ses ambitions de maître. Appuyé par tous ses collègues, M. le doyen Larnaude réclama et obtint la création d'une chaire d'histoire du droit canon. Cet enseignement, abandonné par l'Université depuis la fin de l'Ancien Régime, n'était plus assuré qu'en deux établissements qu'abrite la Sorbonne : l'École des chartes, où sa place est modeste et l'École des hautes études, où Esmein puis Génestal lui avaient donné du lustre. Ce-

2. Il épousa en 1884 Mlle Marie Chrétien, sœur d'un de ses collègues. Une fille est issue de cette union, aujourd'hui Mme Dognin.

3. Dans une lettre du 26 juillet 1891, Mgr d'Hulst exprime la crainte que ses espérances ne soient ruinées et l'illusion que les engagements de Paul Fournier envers l'Université n'étaient point définitifs.

4. Il lui avait fourni naguère plusieurs renseignements sur des manuscrits, comme l'atteste l'*Histoire des collections canoniques;* il fut parmi ceux qui réclamèrent constamment cette synthèse; et il s'entretenait volontiers avec ses visiteurs français de l'homme et de l'œuvre, usant de termes flatteurs que Mgr l'évêque de Grenoble, le R. P. Théry, bien d'autres encore ont rapportés.

pendant comment comprendre le droit français du mariage et des obligations sans une connaissance sérieuse des origines canoniques ? Et quelles obscurités dans l'histoire de l'Église lorsque les juristes s'abstiennent d'éclairer, d'expliquer les vicissitudes du système hiérarchique, de la discipline cultuelle, des doctrines économiques ! Les Allemands avaient perçu ces évidentes vérités. Il fallut le crédit de Paul Fournier pour assurer leur succès en France. Le 15 novembre 1921, il inaugurait la nouvelle chaire[5] et pendant huit années, il instruisit des clercs et des laïques, appelés pour la plupart à faire fructifier ses méthodes dans leurs propres travaux.

La retraite ne fut point pour Paul Fournier l'âge du repos. Il était presque octogénaire quand il couronna son effort par le plus réputé de ses ouvrages. Beau fruit de son automne, à la veille d'un dur hiver, où un deuil accablant puis la maladie épuisèrent ses forces. Jusqu'à son dernier jour (14 mai 1935), il a été entouré de sa famille et de ses amis, soutenu par des illusions humaines, réconforté par sa foi en Dieu. Ses obsèques ont eu lieu, sous la présidence de Mgr Baudrillart, à l'église Saint-François-Xavier. Il repose à Calais près de tous les siens.

*
**

Sur la plaque de marbre de son tombeau, trois honneurs seulement ont pu être gravés. Pour qu'ils le fussent tous, il faudrait édifier une petite pyramide.

L'une des faces porterait les hommages de l'Enseignement public. Car il fut dix ans doyen de la Faculté de droit, près de vingt ans membre du Conseil de l'Université de Grenoble. Il siégeait à la Commission supérieure des Archives, au Comité des travaux historiques et, avec dilection, au Conseil de perfectionnement de l'École des chartes. Ses mérites scientifiques et administratifs lui avaient valu les rosettes de l'Instruction publique et de la Légion d'honneur.

Pourrait-on inscrire sur une seconde face tous les titres dus aux suffrages des sociétés savantes ? Membre résidant de la Société des Antiquaires de France, quatre fois président de l'Académie delphinale, porté pendant quinze ans à la tête de la Société d'histoire du droit, qui lui offrit en 1929 un volume de *Mélanges*, et à la vice-présidence de notre Société d'histoire ecclésiastique, il eut la fortune d'être lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui lui accorda la première médaille du concours des Antiquités nationales en 1881, le grand prix Gobert en 1891, puis l'élut correspondant en 1898 et membre libre en 1911. Pendant

5. Sa leçon d'ouverture est dans la *Revue historique de droit*, ann. 1922, p. 249-260.

les vingt années de son séjour à Paris, il prit une part très active aux travaux de l'Institut, spécialement à l'*Histoire littéraire*.

Une liste des Universités qui le firent docteur *honoris causa*, des grandes Académies qui le choisirent pour correspondant, serait le témoignage des nations étrangères. Louvain, Oxford, Vilno lui ont décerné leur diplôme. L'Académie des sciences de Munich, l'Academia dei Lincei, la Mediaeval Academy of America l'avaient admis dans leur section pérégrine.

Enfin, le *cursus* dont il comptait se prévaloir après la dernière heure aurait précédé, du côté de l'Orient, le *Requiescat in pace*. Il aurait évoqué une longue carrière de dévoûment à l'Église, par l'action et par la plume, dont il nous faut rappeler les principaux épisodes.

II. — LE SERVICE DE L'ÉGLISE.

L'histoire religieuse de Paul Fournier est l'histoire de la difficile adaptation d'un chrétien d'Ancien Régime aux nouvelles conditions sociales.

Sa famille était fidèle à toutes les traditions; elles se maintenaient aussi pures dans l'institution libre de Marcq-en-Barœul, où il fit ses études secondaires, sous la direction de M. Crèvecœur, un prêtre sexagénaire, qui avait reçu de l'abbé Joyez la marque du clergé de Boulogne antérieur à la Révolution. La piété y était austère, la charité vivante dans la conférence Saint-Vincent-de-Paul et le patronage pour les jeunes ouvriers. Paul Fournier demeura cinq ans dans ce milieu, dont il a loué la vertu éducative[6]. Il en sortit légitimiste convaincu et catholique rigoureux.

Un voyage en Angleterre, qui le confirma dans sa foi, ne fut pas sans lui donner une orientation plus moderne. Son hôte, le chanoine Smith, était un converti du mouvement d'Oxford, et c'est vers le temps de son séjour à Marlow, chez ce pieux humaniste, que parut la *Grammaire de l'assentiment*. Un jeune étudiant plein de zèle ne pouvait être indifférent à la pensée de John Newman. Encore moins pouvait-il être insensible aux difficultés comme aux succès de l'Eglise, dans le monde qu'il découvrait soudain. Les masses ouvrières se détachaient d'elle, les partis de gauche menaçaient son temporel, la science minait ses doctrines. Paul Fournier n'était enclin ni à la désertion, ni à la résistance aveugle, ni aux transactions piteuses. Rechercher les contacts avec l'indifférent ou l'ennemi, pour le comprendre et le désarmer; rétablir entre le catholicisme et la science l'ancienne alliance, pour dégager le dogme des légendes et rafraîchir les interprétations humaines des vérités divines, tel fut son idéal dans les milieux où il eut quelque accès : le peuple, les gouvernements, les élites studieuses.

6. *Discours prononcé à la distribution des prix de l'Institution libre de Marcq-en-Barœul* (*Nord*), en 1923, publié dans *Notre vieux collège*, 3e année, p. 33-38.

***

Le peuple, qu'il avait aperçu autour du collège, il le découvrit dès son arrivée à Paris, en 1871, dans l'une de ses capitales, qui est la paroisse Saint-Médard. A la conférence Saint-Vincent-de-Paul se réunissaient des jeunes gens inscrits aux grandes Écoles, et les plus zélés fréquentaient le patronage interparoissial Sainte-Mélanie, rue Lhomond, entre la maison des Pères du Saint-Esprit et le collège des Jésuites. Un homme, supérieur par l'intelligence et la vertu, l'abbé de Broglie, était le centre du groupe mélanien formé par Paul Fournier, le marquis d'Héricourt, Pisani (alors étudiant en droit), et que la mort seule devait disjoindre[7]. Paul Fournier exerçait avec une vigilance de directeur spirituel et une fermeté qui lui coûtait beaucoup les fonctions de président : il surveillait chacune de ses ouailles, s'associait aux travaux et aux jeux, distribuait récompenses et sanctions. Tant il se dépensa qu'une maladie assez grave l'obligea au repos. Vingt ans après qu'il eut quitté Paris, il s'intéressait encore au sort d'une œuvre qui lui avait donné bien des sujets de contentement et d'inquiétude[8].

Il ne cessa jamais d'être un catholique social, homme d'action plutôt que théoricien. Fidèle à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il appartint pendant une trentaine d'années à la conférence de la paroisse Saint-Laurent à Grenoble et à Paris, à celle de la paroisse Saint-François-Xavier. En 1921, sur la proposition du comte Celier, il avait été nommé membre du Conseil central : à ce titre il présida la commission chargée de préparer la béatification de Frédéric Ozanam, et il fit devant le tribunal canonique une importante déposition[9].

Beaucoup plus sensible à son devoir envers les pauvres qu'au droit des pauvres d'acquérir la puissance, il se méfiait du syndicalisme, dont il voyait surtout la force subversive, et il ne donna jamais son encouragement ni même son approbation aux groupements ouvriers. Sa bonté s'étendait aux riches, qu'il supposait tous capables de sacrifier, comme il faisait lui-même, leur superflu et même leur temps et leur santé au bien des malheureux.

7. A. Largent, *l'Abbé de Broglie. Sa vie, ses œuvres* (Paris, 1900). Compte rendu de cet ouvrage par P. Fournier dans le *Bulletin critique*, 2e série, t. VII (1901), p. 444-450. — Notice sur le marquis d'Héricourt [par P. Fournier], dans le *Bulletin de l'Association de Sainte-Mélanie*, 1913. Les nombreuses lettres adressées à M. d'Héricourt sont tout ce qui subsiste de la main de Paul Fournier, avec les lettres d'Irlande à sa mère.

8. Cf. P. Pisani, *Patronage Sainte-Mélanie. Souvenirs de famille (1850-1900)*. P. Fournier tient une large place dans cet ouvrage; on y trouvera notamment quatre rapports présentés par lui, dont le plus important (p. 249-257) sous la présidence de l'abbé d'Hulst, vicaire général. Son expérience (1871-1879) pourrait faire le sujet d'un article.

9. *Bulletin des Conférences Saint-Vincent-de-Paul*, juillet 1935, p. 199-201. Il avait connu à Grenoble un des collaborateurs d'Ozanam, P. Lamache (cf. *Bulletin critique*, t. XIV (1893), p. 432-437).

***

Vis-à-vis de l'État, il montra moins de répugnance à modifier ses positions.

Il entrait dans la vie publique au moment des premières hostilités contre l'Église. Ses lettres d'Irlande traduisent l'impression que firent à son patriotisme les commentaires étrangers des Décrets[10]. L'attitude adoptée par les catholiques dans les années qui suivirent le navrait autant que les mesures dont ils subissaient la dureté[11]. Il continuait d'attendre le salut d'une restauration monarchique, tout en professant des idées d'une extrême modération sur les rapports de l'Église et de l'État.

En novembre 1890, il venait de se fixer à Rome quand le cardinal Lavigerie prononça le toast d'Alger, premier acte du ralliement. Ce fut pour Paul Fournier un sujet de scrupules, et s'il abandonna son espérance royaliste, M. Captier y eut autant de mérite que lui-même. Sa raison, cependant, prit bientôt plus de part que son respect de l'autorité dans le renoncement aux fleurs de lys. Il en vint à tenir les monarchistes pour comptables des maux de l'Église, à cause de leurs divisions qui les rendaient impuissants à la défendre et de leurs maladresses, qui irritaient le peuple. Son souic fut de séparer le trône et l'autel, de chercher pour l'Église un *modus vivendi* dans la société moderne, sans poser le problème du régime.

Du Ralliement à la Séparation, l'étape fut brève pour les partis; elle fut longue pour les hommes qui, comme Paul Fournier, voyaient chaque jour s'évanouir leurs nouvelles espérances. Pourtant, le néophyte, très troublé par l'affaire Dreyfus et par ses suites, n'abandonna point l'illusion, commune à un petit groupe, de concilier le Parlement et la papauté, d'obtenir l'approbation des cultuelles. A cette fin, et sur le conseil de Mgr Mathieu, avec qui il entretenait une correspondance assidue, il rendit visite aux cardinaux rouges les plus éminents : Merry del Val, Rampolla, Ferrata, les Vannutelli. Il rencontra des résistances invincibles et des sympathies impuissantes[12].

Ainsi, pendant quarante années, Paul Fournier a subi la dure épreuve d'une nouvelle religion d'État hostile à l'Église. Ses lettres à M. d'Héricourt ne sont qu'une longue plainte; il déteste les bonapartistes et blâme les conservateurs, le boulangisme l'irrite et l'affaire Dreyfus l'effraye; s'il se détourne de la ligne tracée par les évêques, c'est pour déplorer celle d'un ordre religieux; autant que la Triplice il redoute la Russie et tance à l'occasion nos di-

10. On sait combien vive avait été la réaction de la presse anglaise. Cf. Lecanuet, *l'Église de France sous la IIIe République*, t. II, p. 64.

11. Lettre du 5 septembre 1883 à l'administrateur du journal *la Croix*.

12. Nous connaissons par ses lettres à M. d'Héricourt et par des lettres de Mgr Duchesne et de Paul Fabre les angoisses de Paul Fournier pendant l'Affaire. Quant à son attitude, à la veille et au lendemain de la Séparation, nous en avons de nombreux témoignages, notamment une importante lettre au cardinal Mathieu.

plomates. Le comte de Chambord lui apparaît comme le premier responsable de la débâcle. Plus d'espérances monarchiques. La constitution de 1852 pratiquée par d'honnêtes gens serait, à son sens, acceptable. Mais la République peut-elle échapper aux mains des partis de gauche ? On a beau se persuader, après une élection, que le peuple en est las, ou bien, après une mesure anticléricale, que la violence perdra le radicalisme, le recul du catholicisme en France est continu. Par instants, Paul Fournier esquisse un geste de bataille : il laisse prononcer son nom pour une candidature dans le Pas-de-Calais, aux élections de 1885; il favorise le groupement des catholiques grenoblois en un parti non-confessionnel; il adhère à la Patrie française. Mais ce sont des mouvements de désespoir; la seule solution qui lui paraisse raisonnable, sans qu'il sache le moyen de la procurer, c'est la réconciliation universelle, une alliance de tous les hommes d'ordre et de bonne volonté. Et il fit dans la Faculté, dans sa ville, dans le monde savant, tout ce qu'il put en faveur de la tolérance et de la concorde.

La guerre imposa la détente que Paul Fournier avait toujours si ardemment souhaitée. Il fut l'un des informateurs de Mgr Duchesne qui, de son côté, lui communiquait des avis à répandre. Et il accomplit avec modestie la très modeste tâche qui incombait alors aux intellectuels. Une fois au moins, il fut prié de mettre sa science au service de l'humanité. Le ministre belge Vandervelde devant faire un discours sur la paix future et « la prohibition des engins mécaniques ou chimiques destinés à l'assassinat collectif », Salomon Reinach lui rapporta une conversation du palais Mazarin, où Paul Fournier avait évoqué la condamnation de l'arc et de l'arbalète par le deuxième concile de Latran (1139). « Il n'est pas contestable, écrit Reinach, que ce texte, allégué à propos par un socialiste belge, ne doive trouver écho au Vatican même : *etiam laudamus in hoste virtutes*. Donc, il me semble très désirable que vous disiez le plus tôt possible à l'Académie quelques mots sur cette bulle, en communiquant à la presse un résumé de quelques lignes, assez tendancieux de forme pour qu'il éveille l'attention. Vandervelde pourrait alors le citer à son tour et en tirer parti, en se référant à l'opinion émise par un médiéviste compétent[13]. » Cette foi ardente d'un homme d'État et de deux apôtres de la science dans la vertu des anathèmes pontificaux souleva simplement un débat académique[14].

La paix venue, Fournier eut à Paris, avec des personnalités catholiques, de longs entretiens dont il a consigné dans une note cursive quelques bribes. Un instant, il fut associé aux actes du gouvernement, Clemenceau l'ayant fait appeler par téléphone pour rédiger les textes relatifs à la nomination des évêques de Metz et de Strasbourg.

13. Lettre sans date (1916).
14. *Compterendu des séances de l'Académie des inscriptions*, ann. 1916, p. 295.

Pour l'examen des problèmes irritants de la paix, s'était formée l'*Union catholique d'études internationales* : Paul Fournier en fut le premier président, et il sut unir dans cette fonction le patriotisme d'un notable et l'humanisme d'un chrétien[15].

Toute l'activité politique — si prudente et effacée — de Paul Fournier, fut inspirée par ce double souci des intérêts de la tradition française et de l'Église universelle.

***

Depuis son entrée dans l'Université, Paul Fournier apparut plutôt au public comme un catholique intellectuel, en un temps où l'alliance des deux mots soulevait les contestations du dehors et impliquait des troubles graves de la conscience personnelle. Il n'était pas homme à compliquer ses difficultés intérieures. Pouvaient-elles ébranler une foi aussi chevillée dans son âme ? Il éprouva plutôt de l'inquiétude pour autrui et pour la théologie traditionnelle, dont il souhaitait en même temps qu'elle fût respectée et qu'elle s'accordât avec les certitudes scientifiques.

Son rêve était l'union de la science et de la foi, ou pour le moins des savants et des croyants. Il le trouva en partie réalisé à Grenoble. La paroisse Saint-Joseph était régie par l'abbé Ginon, philosophe, érudit et lettré qui, dans son presbytère, accueillait une élite de clercs et de laïques : l'abbé Devaux, philologue et romaniste de haute valeur; l'abbé Guétal, peintre des montagnes; l'archiviste Prudhomme; le bibliophile Eugène Chaper[16]. Les relations étaient moins confiantes avec le groupe hétéroclite des érudits de la Drôme, formé par les abbés Ulysse et Jules Chevalier, Ch. Bellet : l'échange de bons services comprenait quelques chiquenaudes.

Un cercle brillant s'était formé à Paris autour de l'abbé Duchesne. Paul Fournier y prit, à titre de correspondant provincial, une place de choix. Il représentait le haut enseignement, avec toutes ses exigences méthodiques, et le catholicisme traditionnel, avec son imperturbable obéissance. Mgr Batiffol a eu raison de le compter dans la famille directe du prince de l'histoire ancienne de l'Église[17]. Il collabora dès sa fondation au *Bulletin critique*, et devint le confident du fondateur, dont il subissait fortement l'influence[18]. Ses comptes rendus portent la marque d'un esprit pru-

15. Témoignage de M. Louis Le Fur.

16. Communication de M. l'abbé Dussert, qui fut, à Grenoble, un des disciples de prédilection de Paul Fournier.

17. *Revue des Jeunes*, ann. 1922, p. 273.

18. L'abbé Duchesne lui exprimait dès 1885 toutes ses pensées sur sa nomination à l'École des hautes-études, sur la marche du *Bulletin critique* dont il était mécontent. Il corrigeait les articles, conseillait les démarches du canoniste hésitant, mais plein d'une admiration légitime pour son spirituel directeur et qui imposait même aux lecteurs de la *Revue des Questions historiques* son sentiment : cf. son article *le Liber pontificalis et la nouvelle édition de M. l'abbé Duchesne*, t. XLI (1887), p. 183-197.

dent, vigoureux et bienveillant, sans la moindre indulgence, toutefois, pour les idées qu'il juge fausses. On le vit bien dans le conflit sur l'apostolicité des Églises de France.

L'abbé Bellet ayant rassemblé tous les arguments en faveur de la tradition, Duchesne l'avait assez vertement rabroué. Pressé par de nombreux amis[19], Paul Fournier rédigea une lettre contre l'école légendaire, qui fut agréée avec plaisir par les rédacteurs du *Bulletin critique*[20]. Il trouva de précieuses approbations, notamment celle de Mgr Mignot, esprit critique, mais évêque de Fréjus, de la Sainte-Baume et de Saint-Maximin, qui, par une lettre du 11 mai, lui exprima avec beaucoup de délicatesse, de charité, les difficultés de son commandement et les raisons de son silence dans l'affaire Duchesne-Bellet[21]. En revanche, Mgr Batiffol lui exposa longuement des réserves, qui supposaient un malentendu[22].

En toute circonstance il marqua sa volonté ferme de maintenir les méthodes d'une saine critique. A plusieurs reprises, des efforts furent tentés pour créer une revue catholique d'érudition, où elles eussent été, naturellement, appliquées. L'adhésion de Paul Fournier fut toujours requise[23]. Quand, en 1896, se fonda la *Revue d'histoire et de littérature religieuse,* il lui donna collaboration pour combattre une nouvelle erreur apologétique. Les coryphées des Apôtres se doublaient, en effet, des coryphées de l'Apostole, pour lesquels tout ce qui ne venait pas du Christ par ses disciples immédiats, venait directement de Rome. Cette seconde cohorte eut un représentant insigne en la personne de Mgr Schmitz. Deux gros volumes avaient à peine suffi à ce prélat pour démontrer que les pénitentiels, ces tarifs appliqués aux divers péchés, seraient issus des milieux pontificaux. Paul Fournier, après Mgr Duchesne, restitua aux insulaires et à leurs épigones francs tous ces manuels fantaisistes, si peu conformes au génie romain[24].

Un périodique de tendance beaucoup plus conservatrice, la *Revue des Questions historiques,* avait, dès 1880, accueilli la collaboration de Paul Fournier. Il y présenta le *Liber pontificalis* de

19. Notamment Paul Fabre et le R. P. de Smedt, qui, dans une lettre du 7 avril 1896, définit sa position.

20. *A propos des origines des Églises de France* dans le *Bulletin critique,* 2e série, t. II (1896), p. 209-217.

21. Nous n'en pouvons transcrire que les dernières lignes : « Papebroch eut raison contre l'Inquisition de Tolède grâce au pape. M. Duchesne, grâce à Léon XIII, aura raison de ses contradicteurs. Les études critiques en histoire, en exégèse, ne s'arrêteront pas : si elles ne se font pas avec nous, elles se feront contre nous. »

22. Lettre du 28 juin 1896 : procès en quatre pages de l'esprit critique. Comme toutes les autres lettres que nous alléguons, celle-ci est inédite : sa publication appellerait bien des commentaires.

23. Ce projet de Revue ne cessa de hanter l'imagination de l'abbé Duchesne. En 1892, il fut sur le point d'aboutir, grâce à une démarche de MM. Goyau et Mirot (Lettre inédite de G. Digard, 7 février 1892).

24. *Étude sur les pénitentiels,* dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuse,* t. VI à IX (1901-1904). Au t. III, il avait déjà donné un article sur Gratien, au t. IV, une étude sur Joachim de Flore.

l'abbé Duchesne en des termes qui purent étonner par leur ton sympathique les lecteurs ordinaires de Dom Chamard. Il y fit insérer des chapitres de ses futurs ouvrages[27] et il discuta plusieurs livres importants avec son indépendance accoutumée[28]. Il trouvait étroite la maison dirigée par M. de Beaucourt, et il le fit savoir à son successeur[29] : mais le plan d'élargissement qu'il proposait n'étant pas adopté, il se retira discrètement (malgré les conseils d'amis très éminents) d'une équipe pour laquelle il avait plus d'estime que de vraie sympathie.

Ces deux sentiments, il les unissait à l'égard de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, publiée par la très laborieuse Université de Louvain. Dès 1902, il lui donnait une critique en quatorze points, qui eut quelque retentissement, de l'*Histoire de l'Inquisition* publiée par Lea, traduite par S. Reinach, et dont le troisième tome lui parvint, en guise de remercîment, orné de cette dédicace : *Critico doctissimo sed parum leni.* Par la suite, la bienveillance un peu rude du critique devait s'exercer, dans le même périodique, envers Pseudo-Isidore et Burchard.

Ses collaborations ne s'arrêtaient point au seuil des revues. Avec ses amis historiens, il contribua au succès des Congrès scientifiques internationaux des catholiques à Paris (1888), Bruxelles (1894), Fribourg (1898), par des rapports et, sauf à Bruxelles, par sa présence[30].

Bien qu'il se confinât dans l'histoire ecclésiastique et canonique, la critique des Écritures et la théologie l'attiraient. La question biblique le passionna d'autant plus qu'il connaissait par cœur une grande partie des Livres saints et qu'il était le familier de l'abbé de Broglie et de M. Hogan. Les lettres de ces deux prêtres attestent l'intérêt que prenait leur correspondant à la dispute, et elles expriment des idées personnelles qui sont bien connues[31]. Paul Fournier partageait certainement plusieurs d'entre elles. Un vif désir de corriger l'apologétique et l'interprétation scripturaire animait la plupart de ses compagnons de pensée. Ils entendaient préparer les esprits à cette révision, discrètement, presque secrètement, pour qu'elle se fît sans drame, dans le sein de l'orthodoxie[32]. L'affaire Loisy troubla quelque peu leurs calculs, non point leur justice et leur charité envers le dissident ni leur loyalisme envers l'Église, dont Pie X leur donna l'occasion de manifester la force.

27. En 1880, une partie de sa thèse sur *les Officialités;* en 1884, un chapitre du *Royaume d'Arles.*

28. Fustel, en 1884; Flach, en 1888.

29. Lettre du 6 janvier 1903 à Paul Allard.

30. Sur ces congrès, voyez A. Baudrillart, *Vie de Monseigneur d'Hulst*, t. I, chap. XVII.

31. Ces lettres de l'abbé de Broglie ont été entre les mains de son biographe, le R. P. Largent. Celles de M. Hogan, qui ne furent communiquées à personne, forment tout un *Discours sur la méthode*, que des inquisiteurs eussent promptement mis dans le poêle.

32. Lettre de Mgr d'Hulst, Rome, 7 janvier 1888.

L'encyclique *Pascendi* ne fut pas sans émouvoir Paul Fournier. Non qu'il approuvât en aucune mesure les thèses condamnées. Mais il craignait, comme son ami Mgr Duchesne[33], la pusillanimité des laborieux et le déchaînement des censeurs, avec, pour conséquence, un arrêt de l'activité scientifique chez les clercs.

Cette activité, il tâcha de la stimuler. « Il a joué un rôle utile dans l'*Œuvre des Études supérieures dans le clergé*, dont l'idée l'avait vivement intéressé, le rôle d'un membre du Conseil assidu depuis sa venue à Paris, et, comme toujours très sensé[34]. » Un de ses plaisirs fut d'avoir parmi ses disciples, à Grenoble et à Paris, des prêtres distingués appartenant à divers diocèses français ou étrangers.

***

Dans tous les domaines : social, politique, intellectuel, Paul Fournier fut un conservateur libéral, très soumis à la tradition comme aux changements nécessaires, partagé entre son culte de l'autorité et l'attrait d'une indépendance raisonnable. Il a simplement subi, avec une particulière acuité, le malaise des catholiques de son siècle. Un malaise dont quelques centaines de lettres, signées de lui ou d'autres noms respectables, sont les témoins attristants. Combien nous paraissent pénibles ces conflits de l'apostolat charitable et du syndicalisme chrétien, des catholiques conservateurs et des républicains d'avant-garde, des traditionalistes étroits et des critiques attachés à l'orthodoxie ! Temps dramatique : cette génération a vu sombrer l'ancienne France, le prolétariat remplacer les notables, l'Église méthodiquement privée de ses religieux, de ses droits, de ses biens, la foi menacée par l'exégèse et chaque espérance préluder à un nouveau désastre. Temps de lugubre comédie où des confrères du patronage dénonçaient en M. de Mun le fourrier de la Révolution; où les vieilles phalanges de l'Institut, Athéniens et Romains, médiévistes et orientalistes, se regroupaient en deux camps politiques, qui s'accusaient mutuellement de trahir soit le Pays, soit la Justice; où le théologien maudissait, poursuivait l'historien, qui lui rendait au nom du Dieu de vérité tout son mépris, assaisonné de références. Voilà ce que contient un carton d'archives des années 1880-1914, dont nous espérons que l'on pourra plus tard publier quelques documents.

Ces conflits, qui excitent les meilleurs et les pires instincts, sont peut-être inévitables, parce qu'ils traduisent des tendances profondément enracinées. Notre époque, pourtant, en est quelque peu délivrée : les catholiques se sont, en général, pliés aux nouvelles conditions de l'action sociale; l'Église, dans l'État laïque, a re-

33. Dans une lettre qu'il lui adressait le 23 septembre 1907, Mgr Duchesne justifie l'attitude romaine, mais il exprime sa crainte que le zèle des exécutants n'aboutisse à « décourager beaucoup de bonnes gens et peut-être leur causer de graves ennuis ».

34. Témoignage de M. Édouard Jordan.

trouvé une apparente paix; la science et la religion font parmi les clercs comme parmi les maîtres séculiers discret ménage.

De tels résultats, si incomplets et provisoires qu'ils puissent paraître, étaient presque imprévisibles à la fin du pontificat de Pie IX. Ils sont dûs, pour une part, à l'action d'hommes éclairés et fidèles, comme Paul Fournier. Non seulement à leur action publique dans le siècle pour l'accord des bons citoyens, mais encore à leur zèle dans l'administration de l'Église et à leur exemple privé.

Paul Fournier, en effet, participa libéralement à la gestion de la paroisse Saint-Joseph, et il fut un conseiller précieux à tout le diocèse dans la période difficile de la Séparation. Il arriva que ses fonctions le missent en désaccord avec quelques ministres de Dieu: ces incidents de la toute petite histoire furent pour lui l'occasion de montrer beaucoup de fermeté dans la défense de justes causes, beaucoup de prudence aussi, puisque l'autorité compétente lui donna toujours raison.

Ces nuées n'assombrirent jamais le prestige de Paul Fournier dans l'Église. Et les dissentiments politiques ou philosophiques n'empêchèrent point qu'il fut au milieu des incrédules un apologiste par l'exemple. Tant de politesse raffinée, de bonté profonde, de droiture et de dévoûment, chez un prince de la science et de la sagesse, témoignait pour la religion qui inspirait sa conduite et comblait son besoin spirituel.

III. — L'ŒUVRE SCIENTIFIQUE.

Le plus grand service que Paul Fournier ait rendu à l'Église, c'est de l'éclairer sur des parties jusqu'alors mal connues de son passé.

Sa vocation d'historien s'était révélée au collège, pendant que l'un de ses professeurs, l'abbé Brousse, exposait la querelle des investitures. Elle ne pouvait se développer à la Faculté de droit où l'histoire avait alors si peu de place. Mais à l'École des chartes, Léon Gautier, Quicherat le stimulèrent et Tardif lui donna le goût des institutions ecclésiastiques.

Il en fit un premier aveu dans sa thèse sur *les Officialités au Moyen Age,* soutenue en 1879, où il expose le renouvellement du personnel et de la procédure des tribunaux ecclésiastiques en France, dans l'intérêt des évêques et des justiciables. La substitution de l'official, simple mandataire, à l'archidiacre, s'accomplit d'abord dans la province de Reims et en Angleterre : Paul Fournier lui assignait pour causes la renaissance du droit romain et aussi la rivalité entre les évêques et les archidiacres, dont le pouvoir autonome brisait l'unité du gouvernement diocésain. Cette dernière thèse a été contestée avec finesse par M. l'abbé Édouard Fournier. Mais si le débat reste ouvert sur ce point, beaucoup de certitudes subsistent : lieux et dates approximatives de l'apparition de l'official, détails d'organisation de son tribunal; et la pu-

blication de nombreux *Ordines judiciarii* ne modifie guère le tableau du formalisme que Paul Fournier avait emprunté surtout à Tancrède et à Guillaume Durant. En revanche, les beaux ouvrages de R. Génestal et de M. Olivier-Martin (dont Paul Fournier fit le compte rendu) ont enrichi les chapitres de la compétence et des conflits de juridiction.

Historien réputé du droit canon, Paul Fournier ne voulut point concéder à cette science tout son effort. Le désir de mieux connaître le pays où il s'établit après le concours d'agrégation l'incita à inventorier archives et bibliothèques et à cultiver l'histoire locale, qui lui inspira un livre dense et lumineux, *le Royaume d'Arles et de Vienne* (*1138-1378*), récompensé en 1891 par le grand prix Gobert[35].

Mais il ne perdait pas de vue les études canoniques. Il avait projeté, au lendemain de son concours d'agrégation, d'écrire une histoire des institutions religieuses à l'époque carolingienne. A peine engagé dans l'exploration des sources, il vérifia la justesse de l'image que les compilateurs du VIIe siècle avaient déjà mise à la mode : les collections formaient une sylve obscure. Il fallait éclaircir, diviser, identifier. L'analyse de tous les recueils était l'Introduction nécessaire à l'étude des institutions. Paul Fournier la conduisit de telle façon qu'elle devint une branche autonome de l'Histoire et qui devait occuper presque toute sa carrière.

Celui qui, au XIXe siècle, a donné le premier tableau des plus anciennes collections, Fr. Maassen, s'est borné volontairement à insérer dans des cadres didactiques des notices successives, où la description très exacte de chaque collection est suivie d'un aperçu de ses parentés, d'une prudente conjecture sur sa date et sa patrie. Paul Fournier concevait autrement sa tâche. Moins minutieux parfois dans la présentation des textes, bien qu'il le fût autant dans leur recherche, il s'efforce surtout de découvrir le milieu où l'œuvre est éclose, les sources qu'elle utilise, les tendances qu'elle reflète et par conséquent sa part dans le mouvement des idées.

Cette méthode, qu'il a exposée en 1895, après dix ans d'expérience, il l'a appliquée aux collections des divers pays et il est facile d'apercevoir dans sa recherche sept étapes[36], au cours desquelles cinq groupes surtout retinrent son attention, qui sont, dans l'ordre chronologique : l'insulaire, avec l'*Hibernensis* et les Péni-

35. Au pays de Mme Fournier, qu'il habitait l'été, il consacra une seconde monographie régionale, utile pour la connaissance de la féodalité lorraine : *Chaligny. Ses seigneurs et son comté* (Nancy, 1907).

36. Fausses Décrétales (1887-88), collections italiennes (1890-94), françaises (189598), insulaires et germaniques (1899-1911) ; de nouveau : italiennes (1912-18), germaniques (1920-21), françaises (1921-26). Des trente trois mémoires recensés à la Bibliographie, section II, onze concernent la France, dix l'Italie, six la Germanie, trois les Iles, et deux ont un caractère général. Dans notre article de la *Revue d'histoire du droit*, tous ces mémoires sont brièvement analysés, ainsi que les observations de Paul Fournier sur la transmission des textes et des idées.

tentiels; l'isidorien, à la fois point de départ et centre de ses préoccupations; le germanique, formé par Burchard et ses innombrables débiteurs ; le grégorien, où trône Anselme de Lucques ; le chartrain, que préside Yves, notre meilleur canoniste avant l'ère classique. Le couronnement de ces analyses poursuivies pendant un demi-siècle, ce fut l'*Histoire des collections canoniques en Occident depuis les Fausses Décrétales jusqu'au Décret de Gratien*[37], qui est mieux qu'un catalogue raisonné des codes : une vue sur le développement des idées juridiques dans la chrétienté latine, du IXe au XIIe siècle.

*
**

En éclairant l'histoire de l'Église universelle, Paul Fournier faisait resplendir l'Église de France. Il montrait l'action éclatante qu'elle eut dans le mouvement du droit canon.

Notre pays se trouvait être le nœud des routes occidentales, le véritable centre d'échanges de la chrétienté. Tous les chemins mènent à Rome, il est vrai, mais beaucoup suivent nos vallées. Et tandis que Rome préserve la tradition œcuménique, représentée surtout par la *Dionysiana,* combien plus hospitalières étaient les bibliothèques de nos monastères et de nos cathédrales ! Au VIIIe siècle, la *Dionysiana* et l'*Hispana,* qui renfermaient les principales lois authentiques, dans un ordre satisfaisant, rencontraient sur notre sol la concurrence de l'*Hibernensis,* pleine de fragments scripturaires et patristiques; des pénitentiels arbitrairement composés par les Celtes, les Anglo-saxons ou les Francs ; des compilations locales, incohérentes et anonymes. Au sein d'une Église acéphale, rien ne s'opposait à ces invasions qui sont l'un des épisodes du désordre mérovingien. Ce fut la Réforme carolingienne qui imposa dans l'Empire le triomphe des deux grandes collections romaine et espagnole, témoins et agents de la restauration de l'unité légale accomplie avec le concours de la papauté.

Leur insuffisance était évidente, pour faire face aux besoins de l'Église franque. L'épiscopat perdait son temporel, confisqué par l'aristocratie séculière; sa liberté, dont des accusations injustes et non prouvées le frustraient ; son autorité, qu'usurpaient chorévêques et métropolitains. Défendre les biens sacrés, restaurer une procédure pour le jugement des évêques, rétablir l'indépendance du diocèse, telles étaient les idées des réformateurs. Mus par la nécessité, ils ont rédigé, entre 846 et 852, sous le nom des premiers papes et des empereurs — pour satisfaire à la fois ceux qui attendaient le salut de la hiérarchie ecclésiastique et ceux qui comptaient sur le pouvoir séculier — des textes favorables aux évêques dépossédés et qui, promulgués par les autorités contemporaines, n'auraient pas eu d'écho. Successivement parurent l'*His-*

37. 2 vol. in-8° : tome I (1931), x-463 p.; tome II (1932), 386 p. Voyez le compte rendu donné par M. Fliche dans cette *Revue,* t. XIX (1933), p. 219.

pana d'Autun, les *Capitula Angilramni*, les *Faux Capitulaires*, les *Fausses Décrétales*, œuvre d'une même équipe qui, retouchant les canons authentiques de la collection espagnole, aboutant sous une même inscription factice des mots pris à la Bible, au droit théodosien, aux capitulaires, aux canons, aux Pères, construisit, sans éveiller beaucoup de protestations, un monument d'impostures formelles. Cet atelier d'apocryphes, Paul Fournier, après Simson, suppose qu'il fonctionnait au Mans : les ressemblances de style entre les *Fausses Décrétales*, les *Actus* des évêques du Mans et les *Gesta Aldrici* dénoncent cette origine, et les violences commises par Noménoé au détriment de la province de Tours invitaient celle-ci à rappeler les principes du gouvernement ecclésiastique.

Les clercs francs n'avaient point principalement en vue l'exaltation de la papauté : mais c'est le plus clair résultat qu'ils aient obtenu. Par l'invention d'une correspondance pontificale et par les affirmations qu'ils y logèrent, pour fortifier le crédit de ses auteurs prétendus, ils ont consolidé le principat romain. Non pas au lendemain de leur exploit ! Car leurs ouvrages, pillés par les *minores* dès la seconde moitié du IXe siècle, furent longtemps méconnus ou suspects, parmi les canonistes éminents des régions occidentales : Abbon les néglige, dans l'opuscule où il réunit les textes pour la défense de l'ordre monastique; et Réginon, Burchard (dont le *Décret*, encyclopédie publiée vers 1010, est le plus important des *libri canonum* entre 852 et 1050), s'ils leur empruntent des textes, s'inspirent surtout de leur esprit de défense épiscopale, de réforme diocésaine, et ne mettent point en relief le rôle de la papauté. Les papes eux-mêmes, pendant deux siècles, firent des *Fausses Décrétales* un usage discret, bien qu'elles fussent accueillies outre-monts, dans un recueil important comme l'*Anselmo dedicata*.

Au milieu du XIe siècle, commença la grande fortune des isidoriens. Quand les réformateurs grégoriens discernèrent les maux de la chrétienté : investiture, simonie, concubinat des clercs et que le seul remède était la dictature pontificale, c'est à la vieille compilation franque d'abord qu'ils demandèrent un appui : ils y cherchèrent, autant que dans les sentences des Pères et les canons des conciles, le témoignage de l'Antiquité en faveur de la centralisation. Sur les 315 fragments de la collection en 74 titres, 250 sont tirés d'Isidore; il y en a davantage dans la principale collection grégorienne, celle d'Anselme, évêque de Lucques.

Ainsi, des Manceaux irrités contre des Bretons avaient contribué à romaniser l'Occident. Mais les collections homogènes des grégoriens ne supplantèrent point Burchard ni les autres collections encyclopédiques ou locales. Dans le nord-est et le sud-ouest de la France florissaient des compilateurs qui empruntaient aux deux masses rivales, à l'évêque de Worms comme à l'évêque de Lucques : la province de Reims et surtout Châlons; l'Aquitaine, de Poitiers jusqu'aux Pyrénées, fournirent une abondante série de codes hétérogènes, où se joignaient aux canons d'estampille ro-

maine les canons irlandais, anglo-saxons, germaniques et francs. Yves de Chartres, le plus grand de ces éclectiques, composa ou fit composer (les preuves de cette initiative ont été colligées par Paul Fournier) la *Tripartita*, le *Décret* et la *Panormie* (seule œuvre dont la paternité soit presque incontestée). On peut considérer le *Décret* comme le type des composites: de ses 3 760 chapitres, 1 600 sont pris à Burchard, le reste, aux deux premières parties de la *Tripartita*, qui procèdent de Pseudo-Isidore, au dossier grégorien qu'est la *Britannica*, et aux compilations justiniennes. Par le *Décret* et surtout par son résumé la *Panormie*, secondairement par la *Tripartita* (dont la troisième partie, elle aussi, est issue du *Décret*), Yves de Chartres a exercé une influence égale à celle des grégoriens : la *Caesaraugustana*, la collection en dix parties, bien d'autres recueils sont de sa descendance.

Il ne se contenta point de rassembler : il sentit, comme tous ses contemporains, l'urgence de concilier, par voie d'interprétation rationnelle, ces règles entre lesquelles l'autorité supérieure n'avait pu imposer son choix, et que son esprit sage, modéré, s'efforçait d'accorder dans les débats quotidiens. Et ce fut cet évêque, voisin du Maine et de la Normandie, puis un Breton audacieux Abélard, qui posèrent avec éclat, dans les Prologues de la *Panormie*, puis du *Sic et Non*, les règles d'interprétation dont le principe avait déjà été proclamé par un Français des bords de la Loire, Abbon, et que Gratien devait appliquer, utilisant textes et méthodes du prince de nos vieux canonistes.

En esquissant la part de l'Église de France dans l'histoire des collections canoniques comme nous avons esquissé naguère celle des Espagnols, des Belges et des Romains, nous ne cédons pas plus que ne fit jamais Paul Fournier à une tentation patriotique, encore moins gallicane. L'une des vérités qu'il estimait avoir le mieux établies, c'est, au contraire, le service que rendit toujours la papauté à la discipline, en la préservant du particularisme et même du péril d'anarchie. Mais il est juste d'avancer que notre pays a tenu un rôle d'arbitre dans le conflit des collections.

Du VIe au XIIe siècle, la chrétienté occidentale est comme divisée en trois grands secteurs : au nord, les moines celtes et les évêques de Germanie accumulent les traditions locales, avec une liberté qui va parfois jusqu'à la fantaisie; au midi, les Romains et aussi les Espagnols gardent le culte de la loi permanente et universelle. Entre ces deux groupes, notre pays est comme un champ de bataille, ou plutôt l'Église de notre pays est la puissance qui hésite et qui arbitre. Accueillante aux innombrables compilations du nord, quand aucune main ferme ne la dirige, elle devient, aux époques de renaissance politique ou scientifique, le champion de l'unité. Elle a été la meilleure auxiliaire des diverses Églises pour insérer dans le patrimoine commun ce qui était assimilable de leurs inventions et la meilleure auxiliaire de Rome pour faire l'unité légale de la chrétienté.

Dans les rares articles et les nombreux comptes rendus relatifs à l'histoire de l'Église[38], ce qui retint tout naturellement Paul Fournier, c'est le plan juridique. Hincmar représentait à ses yeux la conception du gouvernement provincial, comme Jean-François Couquot, celle du gouvernement presbytéral. Il se plut surtout à l'étude du gouvernement pontifical : les ouvrages consacrés à Grégoire VII, les registres des papes du XIIIe et du XIVe siècle, les descriptions de la débâcle du XVe et du XVIe siècle lui fournirent la matière de nombreuses recensions qui, réunies, formeraient une conclusion canonique de tous ces travaux. Les institutions canoniques, c'est seulement à propos de quelques grands ouvrages que Paul Fournier s'en occupa[39]. De ces comptes rendus critiques, le plus considérable est celui où il discuta la thèse d'Ulrich Stutz sur les origines de l'église privée : il montrait dans les domaines des riches propriétaires romains ces constructions domestiques auxquelles le savant canoniste allemand assignait un caractère proprement germain.

***

A ses yeux l'étude du droit canon ne pouvait être séparée de l'étude du droit romain au Moyen Age. Et il ajoutait à ces deux disciplines la théologie et la liturgie[40].

Un manuscrit de la Grande Chartreuse lui avait fait découvrir au début de sa carrière la trace de Joachim de Flore, et pendant tout son séjour à Grenoble, il se reposa de la comptabilité des manuscrits canoniques en lisant saint Bernard et Abélard, Hugues de Saint-Victor et Pierre Lombard. Les théologiens français du XIVe siècle consolèrent ses dernières années, où la rédaction de l'*Histoire littéraire* lui offrit le régal des querelles nominalistes.

Sa curiosité pour la liturgie fut entretenue par l'abbé Duchesne, par les livres d'Ulysse Chevalier, dont il rendit compte au *Bulletin critique*, et par l'amitié d'E. Bishop, qui souhaitait d'entreprendre avec lui de grands travaux[41]. L'érudit anglais, convaincu de l'importance primordiale des recueils canoniques pour ses propres études, avait naguère tiré de l'oubli la *Britannica*. Au moment où il écrivit à Paul Fournier pour lui demander ses articles, celui-ci préparait la description d'un missel lyonnais. Quand il l'eut achevée, imprimée, Bishop observa que le *Sanctorale* de Lyon dérive du *Gregorianum*, que la mention de saint Exupère peut impliquer un apport de Bayeux, qu'ainsi toute une série de problèmes de filiations surgissent à chaque feuillet, dont on ne sait comment les résoudre; et il proposa la rédaction d'un manuel pour guider les profanes dans la recherche et le classement des

38. *Bibliographie*, section VIII.
39. *Bibliographie*, section II, B. Même observation pour les institutions françaises. Cf. *Bibliographie*, section III.
40. *Bibliographie*, section IX.
41. Une correspondance curieuse l'atteste.

manuscrits liturgiques, ou pour le moins d'un fascicule sur le Propre des saints. Pendant plusieurs années, Bishop entretint l'illusion qu'il ferait sous un petit volume une grande œuvre dont Paul Fournier critiquerait chaque assertion. Tout ce projet n'aboutit qu'à des ébauches aujourd'hui perdues et à un échange de lettres très intéressantes sur la place de la liturgie dans la civilisation européenne, l'esprit de sympathie universelle qu'il convient d'apporter dans l'étude des modes de toutes les nations, le programme des monographies à entreprendre.

***

L'œuvre de Paul Fournier n'est sans doute, comme toutes les œuvres, qu'un palier de la science. On peut la tenir, cependant, pour durable. Ce qu'il a condamné — comme la thèse de Mgr Schmitz — ne revivra point : la partie critique est définitive. La part descriptive et analytique, aussi, est à l'abri du vieillissement: elle sera seulement complétée. Les généalogies des collections ne seront pas sensiblement retouchées. On discutera peu les tendances qu'il y a décelées (bien que déjà la conjecture ait plus de champ dans leur définition). Moins évidentes sont quelques solutions des problèmes d'origine : date, auteur, patrie des collections. Il est probable que, longtemps encore, on différera d'avis pour la localisation de l'atelier isidorien, l'attribution de la *Tripartita*. Mais on hésitera toujours à se séparer de Paul Fournier à cause de la pondération de ses jugements.

Avec Esmein et Génestal, il a été le restaurateur des études d'histoire du droit canon en France. Et il laisse une postérité nombreuse et fidèle à ses enseignements. Fidèle aussi à la mémoire d'un homme doué des plus hautes vertus, honneur de la science et de l'Université, de son pays et du catholicisme, qu'il servit d'un cœur ardent, tout rayonnant d'espoirs qui dépassaient les horizons de son pèlerinage.

Gabriel Le Bras,
professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

BULLETIN CRITIQUE

Dom Grégoire M. Suñol, O. S. B., moine de Montserrat. — *Introduction à la Paléographie musicale grégorienne.* Ouvrage traduit du catalan, préface de Dom André Mocquereau. — Paris, Desclée et Cie, 1935. Grand in-8° de XIV-660 pages, 154 planches phototypiques, grands tableaux hors texte. Prix : 80 francs.

Le titre de cet ouvrage dit assez quel est son intérêt : il est non seulement la traduction française, mais encore comme une seconde édition, revue et augmentée, du livre du R. P. Dom Suñol, paru en catalan, voici une dizaine d'années.

Les érudits qui s'occupent de la paléographie du chant liturgique latin trouveront dans ce beau travail d'inappréciables documents, méthodiquement classés et soigneusement étudiés, groupés, en ce qui concerne les anciennes notations neumatiques, par écoles et par époques. Il permettra à tous de se reconnaître avec facilité parmi les manuscrits qu'ils peuvent être appelés à utiliser, ou à inventorier. L'ouvrage se termine par des séries de bibliographies liturgiques et musicales, très copieuses, encore qu'elles offrent certaines lacunes. Cependant, reconnaissons que l'auteur a tenu compte ici de quelques critiques jadis adressées à son édition catalane, en donnant à cette partie de son œuvre une présentation qui m'a paru plus ordonnée.

Tour à tour, Dom Suñol étudie ainsi la notation grégorienne actuelle, qui va lui servir à transcrire les fac-similés; puis l'origine, la date des neumes, la notation oratoire ou chironomique, la notation diastématique et à points superposés, l'évolution et la diffusion des neumes, les notations auxquelles on donne, à tort ou à raison, le surnom de « rythmiques », puis les écoles italiennes, françaises, anglo-saxonne, etc. Les très nombreux et très clairs fac-similés, décrits en détail, et leur transcription illustrent amplement ce cours de paléographie.

Mais pourquoi faut-il qu'à côté de ces éloges mérités je doive adresser à l'auteur de graves critiques ? Critiques dont plusieurs lui ont déjà été faites et dont il n'a point tenu compte : oserais-je même dire qu'il en a aggravé, à certains égards, les motifs ? Paléographiquement, sur le terrain qui fait le fonds même de son ouvrage, Dom Suñol avertit qu'il désigne les neumes par les noms usités dans la notation courante actuelle : manque d'équilibre, qui l'oblige à introduire à chaque instant des termes nouveaux, lesquels ne sont point suffisamment explicites pour les lecteurs. Il aurait dû commencer par donner les noms de neumes tels que les donnent les sources, en reproduisant les anciens tableaux de notation et les textes des théoriciens; ainsi, alors qu'il disserte à

plaisir, et fort exactement, sur les accents qui sont l'origine de cette notation, il n'aurait pas, à côté des accents aigu et circonflexe, oublié l'accent grave, dont le rôle est tout aussi important, et qu'il laisse délibérément de côté, sans paraître s'apercevoir de la lacune considérable qui en résulte dans l'explication (et même l'interprétation) des signes.

Mais il n'y a pas que la notation par accents. Un chapitre est consacré aux notations alphabétiques, sans que l'on puisse se rendre compte de l'importance de chacune d'entre elles. Et, sur le manuscrit le plus remarquable de cette famille, connu sous le nom d'antiphonaire de Montpellier, on ne nous dit point d'où il vient, ni l'importance de sa notation bilingue et celle de ses annotations. Les lecteurs auraient cependant appris avec intérêt que cet admirable manuscrit se rattache à la réforme de saint Guillaume à Dijon, et qu'il servit presque aussitôt, pendant plusieurs siècles, à la pratique de la célèbre *schola* de Toul. Pas un mot non plus sur les questions chromatique et enharmonique que soulèvent certains de ses signes. Ce chapitre est donc fort incomplet. Rien non plus sur les indications en notes tironiennes des manuscrits de Laon, et aucune mention des études de Dom J. Kreps sur le sens des lettres « significatives », celles entre autres du chant de la Passion.

Mais un fait, purement subjectif, a malheureusement dominé tout le travail de Dom Suñol : il s'attache avant tout non seulement à présenter ses sources, mais à tenter de justifier les théories et la pédagogie de l'école actuelle de Solesmes, négligeant délibérément tout ce qui, dans les manuscrits, ne saurait en justifier les vues. Cela l'entraîne à des partialités regrettables et injustifiées, comme de ranger Dom Jeannin, Mgr Foucault et moi-même parmi les « mensuralistes », alors que, expliquant quelques pages plus loin le système de Dom Mocquereau, il assure que « le neume forme secondairement un groupement métrique comme la mesure moderne », ou qu'il forme « un temps composé binaire ou ternaire correspondant à la mesure moderne ». Alors, où est la différence ?

La partialité de Dom Suñol va si loin que, transcrivant en notation grégorienne moderne les manuscrits dont il donne la phototypie, il y ajoute les signes personnels de l'école de Dom Mocquereau, dont il n'y a aucune trace dans les manuscrits ! Procédé qui amène des affirmations absolument controuvées, telle que celle-ci, page 8, note 1 : « Les éditions officielles de la Vaticane ont adopté ces signes. » J'ai le regret de dire que ceci est ... complètement faux, ou un lapsus difficilement justifiable !

Un tel ouvrage peut ainsi rendre de grands services à condition que le lecteur veuille bien considérer qu'avec toute la science, réelle et profonde, qu'il a accumulée dans ce travail, le R. P. Dom Suñol n'a pas su s'affranchir de l'esprit de système ou d'école, ni rester sur le seul terrain purement objectif où il eût dû se placer.

A. Gastoué.

H.-X. Arquillière. — *Saint Grégoire VII. Essai sur sa conception du pouvoir pontifical.* — Paris, Vrin, 1934. In-8° de xxiv-599 pages. Prix : 60 francs.

En ajoutant cette volumineuse thèse de doctorat-ès-lettres à tous les livres qui ont été précédemment écrits sur Grégoire VII, M. l'abbé Arquillière ne s'est pas proposé de rédiger à nouveau une biographie du grand pape. Comme l'indique le sous-titre, il s'est attaché avant tout à déterminer quelle avait été « sa conception du pouvoir pontifical », ou, si l'on préfère, à reconstituer les traits fondamentaux de la théologie grégorienne qui est à la base de cette conception, à réunir et à interpréter les sources scripturaires, patristiques et autres auxquelles s'alimente la pensée du pontife; c'est, pour employer la propre expression de l'auteur, un chapitre de « l'histoire des idées » qu'il a voulu retracer.

Naturellement, pour en arriver là, M. Arquillière a été conduit à fixer, à son tour, en guise de préface, quels étaient les caractères primordiaux de la pensée grégorienne et à rechercher comment celle-ci s'était formée. Il a, de ce fait, exploré à nouveau le terrain défriché par ses prédécesseurs et pris position parmi tant de théories contradictoires qui s'offraient à lui. Il l'a fait avec une courtoisie et un tact auxquels nous tenons à rendre hommage, en constatant que ce prêtre éminent, dans les critiques les plus tranchantes, ne s'est jamais départi du plus pur esprit de confraternité intellectuelle. D'ailleurs, en ce qui nous concerne personnellement, nous avons plaisir à noter que, si sur quelques points, les conclusions de M. Arquillière diffèrent de celles que nous avons formulées au tome II de notre *Réforme grégorienne* paru en 1925, l'accord est parfait sur le sens général de l'œuvre accomplie par Grégoire VII aussi bien que sur les motifs qui ont amené le pape à la réaliser, et cela vaut la peine d'être souligné, étant donné l'incompréhension dont l'homme et l'œuvre ont été auparavant l'objet — M. Arquillière le rappelle dans sa préface — de la part d'un nombre important d'historiens.

Peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler quelles sont ces conclusions communes, que l'on peut sans doute considérer comme acquises et auxquelles ont abouti des recherches poursuivies isolément, avec des préoccupations différentes, le but de M. Arquillière étant avant tout de scruter les sources de la pensée de Grégoire VII, et le nôtre de déterminer la place occupée personnellement par le pape dans l'évolution de la réforme à laquelle il a attaché son nom. La réforme de l'Église, tel a bien été en effet le souci primordial qui est à l'origine de tous les actes pontificaux de Grégoire VII. « Si l'on voulait résumer d'un mot le programme grégorien, écrivions-nous il y a dix ans (t. II, p. 104), on pourrait dire qu'il se ramène à deux articles, exercer dans sa plénitude la primauté romaine et réformer l'Église. » M. Arquillière pense de même : il note lui aussi (p. 66) que la formation monacale d'Hildebraud a « nourri son appétit de réforme » et ne trouve chez lui

en 1073 d'autre « courant dominateur de sa pensée et de son énergie » que « l'ardeur réformatrice du moine ». Quelques pages plus loin (p. 85), à propos des premiers actes pontificaux, renvoyant aux bulles que nous avons citées (t. II, p. 110-115), il écrit encore : « Son objectif principal apparaît constamment : la réforme des mœurs dans le clergé d'abord, dont l'infériorité morale, déterminée par la simonie et le nicolaïsme, est la cause de tous les maux qui ravagent la société chrétienne », texte à peu près identique au nôtre (p. 111) : « La lutte contre la simonie et le nicolaïsme est donc, lors de son avènement, au premier plan des préoccupations de Grégoire VII. »

Par la suite, M. Arquillière, qui se borne à étudier la conception du pouvoir pontifical chez Grégoire VII, n'a pas suivi, comme nous l'avons fait, dans notre chapitre sur *la Centralisation ecclésiastique,* l'application des idées réformatrices, mais il est d'accord avec nous sur les caractères de l'œuvre accomplie par le pape, car, après avoir noté les difficultés de cette action réformatrice, il conclut (p. 114) : « La réforme appelait la centralisation. » Ce qui le préoccupe avant tout, c'est la répercussion de « l'œuvre de redressement » sur les rapports avec les souverains. Ici encore ses conclusions se rencontrent avec les nôtres. « L'union du Sacerdoce et de l'Empire en vue de la Réforme, mais sans jamais rien sacrifier de la suprématie romaine, tel va être le but le plus immédiat de la politique grégorienne » au début du pontificat, disions-nous à la page 108 de notre volume sur Grégoire VII, et M. Arquillière d'affirmer à son tour (p. 97) qu'après avoir reconnu Henri IV pour roi, le pape s'emploiera « à le faire accepter par tous afin de réaliser cette union du Sacerdoce et de l'Empire, qui est un rêve traditionnel et qui est, sans aucun doute, sa conception première des rapports du Saint-Siège avec le souverain germanique ». C'est donc la même façon d'envisager l'attitude de Grégoire VII à l'égard des souverains temporels. M. Arquillière se rallie d'ailleurs à notre chronologie des événements de 1074-75 (p. 125 et 129) et cela, à nos yeux, fortifie notre commun jugement sur l'action de Grégoire VII au début du pontificat, dominée non par un aveugle parti-pris à l'égard des souverains, comme l'ont prétendu certains historiens, mais par le souci d'imposer, en accord avec eux, la réforme indispensable à l'Église et à la chrétienté. Dans le détail, qu'il s'agisse de la question saxonne ou des rapports avec Philippe Ier et Guillaume le Conquérant, l'identité de vues s'est également affirmée.

Elle porte encore sur un point essentiel, à savoir l'idée que Grégoire VII se fait de la suprématie romaine. « Agent de transmission, chargé de divulguer les décisions du Père, du Fils, du Saint-Esprit, des saints apôtres Pierre et Paul », écrivions-nous en 1925 (p. 104-105), Hildebrand agit « au nom de saint Pierre qu'il représente et avec lequel même il s'identifie », ou encore se considère, ainsi qu'il l'a écrit lui-même, comme « tenant la place de Jésus-Christ dans l'Église universelle ». M. Arquillière, qui recon-

naît (p. 265) que nous avions « discerné la valeur primordiale de la primauté romaine dans la doctrine du grand pape », voit également ,avant toutes choses, en Grégoire VII (p. 113) « le héraut de saint Pierre, le porte-parole des saints apôtres » qui « ne parle plus qu'en leur nom, n'agit qu'en vertu de leur autorité » et, soit à propos des *Dictatus papae,* soit à propos de l'excommunication de Henri IV ou des lettres à Hermann de Metz où s'étale en quelque sorte la conception que Grégoire VII se fait de son pouvoir romain, il est à noter que les deux derniers historiens du grand pontife aboutissent à la même conclusion fondamentale : Grégoire VII n'agit qu'en vertu de sa puissance de lier et de délier, avec le souci exclusif de s'acquitter de la mission surnaturelle qui lui a été confiée, avec, comme le dit très bien M. Arquillière (p. 123), « la conscience de sa responsabilité du salut du monde ». Il semble aussi que, dans la pensée de M. Arquillière, « les conceptions premières de Grégoire VII achèvent de se révéler dans son attitude envers les princes vassaux du Saint-Siège » (p. 118); à l'égard de ces princes vassaux, le pape se serait proposé de « maintenir les droits acquis et, s'il est possible, les étendre dans le but primordial de favoriser l'action de saint Pierre ». Nous aurions souhaité toutefois quelques précisions de plus sur cette question de la suzeraineté pontificale qui a fait l'objet de controverses sur lesquelles M. Arquillière a prudemment évité de donner son avis, mais il paraît bien que, pour lui, le pape a subordonné le pouvoir féodal qu'il a exercé dans certains cas à son pouvoir romain qui prime tous les autres.

Volonté de réforme, volonté de faire sentir partout et toujours l'autorité romaine, tels sont donc pour M. Arquillière les deux leviers de l'action exercée par Grégoire VII dans le gouvernement de l'Église et de la chrétienté. Cette double volonté reflète l'âme du pontife dans laquelle M. Arquillière, comme nous-même, aperçoit avant tout une âme sacerdotale dont il était capable, mieux que personne, d'analyser toutes les délicatesses. Nous n'insisterons pas davantage sur cette conception de la personnalité du pape : là aussi, il semble que le Grégoire VII ambitieux, hautain, que l'on a si souvent condamné et flétri, soit à reléguer parmi les vieilles légendes.

Pour en finir avec ces caractères du pontificat de Grégoire VII, nous devons signaler quelques points sur lesquels nous ne partageons pas entièrement l'avis de M. Arquillière. Si nous éliminons les divergences de détail qui nous séparent, trois questions plus importantes, sinon fondamentales, pourraient prêter à discussion.

Au tome Ier de notre *Réforme grégorienne* nous avons fait dater du pontificat d'Alexandre II l'influence primordiale d'Hildebrand sur les décisions de la politique du Saint-Siège; M. Arquillière la reporte au pontificat qui précède et en voit l'empreinte dans les actes essentiels du gouvernement de Nicolas II, décret de 1059 sur l'élection pontificale et alliance normande; nous avouons ne

pas avoir été convaincu par ses arguments : le fait qu'Hildebrand ait souscrit le décret de 1059 n'indique pas nécessairement que celui-ci soit son œuvre, et il nous paraît bien difficile de ne pas y apercevoir la conclusion pratique des théories développées dans l'*Adversus simoniacos*. M. Arquillière, tout en l'attribuant surtout à « l'esprit réaliste » d'Hildebrand, insinue qu'il pourrait être le « résultat d'une collaboration »; il prépare par là un compromis vers lequel nous nous inclinerions plus volontiers. En revanche, pour l'alliance normande, s'il nous reproche de manquer d' « appui documentaire », il reconnaîtra que le seul dont il dispose, celui des *Annales Romani*, n'offre qu'une faible valeur; par ailleurs, si Hildebrand était réellement l'auteur de l'alliance normande, Benzon d'Albe, qui confond Hildebrand et les Normands dans une même haine, n'aurait pas manqué d'en tirer argument; son silence — comme celui de Bonizon de Sutri — ne saurait être négligé, étant donné qu'il est fort bien informé sur les événements italiens de cette époque.

Une seconde critique nous a été adressée par M. Arquillière et c'est encore le cardinal Humbert qui fera, pour une large part, l'objet de cette amicale controverse à laquelle l'ermite de Fonte-Avellana, Pierre Damien, se trouve également mêlé. « C'est leur faire, à notre sens, trop d'honneur, écrit M. Arquillière (p. 290) que de considérer chacun d'eux comme le principal héraut d'un programme de réforme : le programme italien personnifié par P. Damien, le programme lorrain représenté par Humbert. » Admettons que le mot « programme » soit excessif, qu'il y ait plutôt « tendances » différentes, comme nous l'avons écrit dans un passage du t. I (p. 265) que M. Arquillière cite d'ailleurs en note. Lui-même, de son côté, minimise peut-être trop le rôle de ces deux personnages qui, dit-il, n'ont pas eu « une idée importante qu'on ne retrouve chez les publicistes du IXe siècle » (p. 291). Il est obligé en effet d'introduire un correctif qui a son importance: « si l'on excepte la question de l'investiture laïque (qui n'a pris son plein développement qu'au Xe siècle). » Sans doute, mais il faut avouer qu'en ce qui concerne la réforme grégorienne, cette question est capitale. Ne faut-il pas ajouter aussi que sur la suprématie romaine, sur l'indépendance de l'Église à l'égard des souverains temporels, Humbert exprime, timidement peut-être, des théories infiniment plus proches de celles des lettres à Hermann de Metz que de celles des écrivains de l'époque carolingienne ? Or ces idées avaient cours, avant lui, dans le milieu lorrain dont il est issu et on en chercherait en vain la trace à Rome avant l'arrivée des moines lorrains. Le rôle des moines lorrains — et nous invoquerons sur ce point le témoignage de M. Paul Fournier[1] — reste donc décisif; c'est en cela qu'on peut parler de « tendances lorraines » par opposition aux « tendances italiennes » dont Pierre Damien reste le principal représentant. De celui-ci M. Arquillière ne retient, trop exclusivement, que la *Disceptatio*

1. *La Réforme grégorienne*, dans le *Journal des Savants*, an. 1926, p. 19.

synodalis qui n'est pas, à nos yeux, la partie la plus essentielle de son œuvre. Si on examine celle-ci dans son ensemble, il apparaît clairement que Pierre Damien, enflammé de la même ardeur réformatrice qu'Hildebrand, s'est efforcé avant tout de combattre la simonie et le nicolaïsme par la prédication et aussi par un certain nombre de mesures disciplinaires qui seront précisément celles qu'édictera Grégoire VII en 1074. M. Arquillière constate avec nous qu'il y a eu au cours des deux premières années du pontificat « évolution de la pensée grégorienne » (tel est le titre de son chapitre II) et il est également d'accord avec nous pour admettre qu'avant d'en venir au décret sur l'investiture laïque, le pape a d'abord tenté par des mesures disciplinaires la réforme morale d'un clergé corrompu (p. 127) : n'y a-t-il pas là l'indice de deux « méthodes » différentes, dont la première est celle de Pierre Damien et dont la seconde (suppression de l'investiture laïque) a été prônée, comme il le reconnaît (p. 117 et p. 290) par le cardinal Humbert ? Nous nous gardons d'ailleurs d'attacher une importance excessive à ces questions de mots et d'écoles ; l'essentiel, en ce qui concerne Grégoire VII, est qu'il y ait accord sur ce fait que la réforme morale a précédé la condamnation de l'investiture laïque, ce qui trahit très clairement les intentions du pape, d'ailleurs maintes fois exprimées dans ses bulles.

Nous voudrions enfin attirer l'attention sur un dernier problème beaucoup plus délicat, qui a trait aux événements de 1077-1080. M. Arquillière les a envisagés d'une façon assez différente de la nôtre, tout à la fois parce qu'il accorde plus de confiance que nous aux *Annales* dites de Berthold de Reichenau et ensuite parce que, à la différence de tous les historiens antérieurs, il pense qu'à Canossa Grégoire VII, s'il a relevé Henri IV de l'excommunication, ne lui a pas restitué la dignité royale dont il l'avait privé au concile romain de 1076.

Sur le premier point, nous ne partageons pas l'optimisme de M. Arquillière à l'égard de l'annaliste saxon et nous persistons à « sous-estimer la valeur de ce témoignage » toujours inspiré par « les sympathies de l'auteur pour la cause saxonne », qui parfois (p. 181, n. 1) le rendent « un peu suspect » à M. Arquillière lui-même. Nous sommes d'ailleurs en général plus sévère que lui à l'égard des sources narratives : nous n'aurions certainement pas transcrit la page de Guillaume de Malmesbury reproduite p. 24 qui n'a, à notre avis, aucune valeur historique et nous n'attribuons pas beaucoup plus d'autorité à tels passages de Paul de Bernried (par exemple p. 30) ou des *Annales Romani* pour lesquels M. Arquillière se montre au contraire assez indulgent.

Reste la question de Canossa. Le point de vue de M. Arquillière est incontestablement très nouveau. Selon lui, lors de l'entrevue de Canossa, Henri IV aurait été réintégré par le pape dans la communion de l'Église, mais non dans la fonction royale. Il s'appuie, en particulier, sur un passage de l'allocution prononcée par le pape au concile romain de 1080 et insérée dans le registre,

ce qui ne permet pas de douter de l'authenticité des paroles pontificales. « Le voyant si humilié, dit Grégoire VII en parlant de Henri IV, et après avoir reçu beaucoup de promesses de changement de vie, je l'ai réintégré dans la communion, mais je ne l'ai pas rétabli dans la royauté, d'où je l'avais déposé au synode de Rome, et je n'ai pas obligé ceux qui lui avaient déjà prêté ou qui lui prêteraient serment à lui garder de nouveau une fidélité dont je les avais relevés dans le même synode. » Voilà qui est net et le serait beaucoup plus encore, si d'autres textes ne se dressaient contradictoirement. Dans plusieurs lettres, postérieures à la réconciliation de Canossa, Grégoire VII appelle Henri IV *rex*, ce qui semblerait prouver qu'il le considère comme investi de la fonction royale; nous convenons toutefois qu'on ne saurait en tirer argument, car, dans les lettres de 1076 qui se placent entre l'excommunication de Rome et l'absolution de Canossa, il lui attribue le même qualificatif. Nous avouons être beaucoup plus embarrassé par la fameuse *promissio* de Canossa par laquelle Henri IV donne ou prétend donner au Saint-Siège les garanties exigées par le pape et qui commence par ces mots : *Ego Heinricus rex.* Comment Grégoire VII a-t-il pu accepter que, dans un document officiel, destiné à être divulgué en Allemagne, Henri IV prît le titre de roi, si, en réalité, il avait l'intention de l'absoudre sans revenir sur la sentence de déposition prononcée à Rome au carême de 1076 ? Cette concession paraît « étrange » à M. Arquillière et il l'explique par « l'incertitude initiale de la doctrine grégorienne ». « En face d'événements jusqu'alors inouïs, écrit-il (p. 173), le ferme appui d'une tradition explicite manque au pontife : il tâtonne. Sans rien abandonner des principes proclamés et sans cesser de donner des directives toujours fermes dans l'expression, il cherche à les accorder aux événements. » A vrai dire, cette explication paraît insuffisante : peut-on parler d' « incertitude initiale de la doctrine grégorienne » au lendemain des *Dictatus papae* et de la première lettre à Hermann de Metz, antérieure à l'entrevue de Canossa, qui est comme un schéma de la seconde et où apparaissent déjà si clairement les principes directeurs de la politique pontificale à l'égard des souverains ? En réalité, il paraît difficile, en présence de la *promissio,* d'affirmer que Grégoire VII, à Canossa, a refusé de revenir sur la sentence de déposition, si intimement liée à l'anathème. Ce lien est d'ailleurs très nettement marqué dans la lettre IV, 3 du *Registrum* adressée aux Allemands (7 septembre 1076), où on lit : « Si au contraire, ce que nous ne souhaitons pas, il ne revient pas à Dieu, que l'on trouve avec l'aide de Dieu pour gouverner le royaume, quelqu'un qui promette sous la foi d'un serment sûr et indiscutable ce que nous avons prescrit et toutes autres choses nececessaires à la religion chrétienne et au salut de l'empire. » Ne résulte-t-il pas de ce texte que, si le roi revient à Dieu, il n'est pas nécessaire de chercher un nouveau souverain ? Or, à Canossa, le roi est « revenu à Dieu »; et, si Grégoire VII avait fait réelle-

ment, en janvier 1077, la distinction indiquée par M. Arquillière, comment aurait-il attendu plus de trois ans pour dissiper l'équivoque ? Même après l'élection de Rodolphe de Souabe à l'assemblée de Forchheim (pour laquelle M. Arquillière adopte la version du continuateur de Berthold de Reichenau, suspect à nos yeux, sans mentionner celle de Paul de Bernried, sur laquelle nous avons fondé en grande partie notre propre interprétation des événements), Grégoire VII continue bien à considérer Henri IV comme roi : non seulement, il parle à plusieurs reprises, des « deux rois », mais, dans une lettre du 9 juin 1077, il parle du projet, qu'il doit abandonner avec regret, de « passer dans le royaume teuton, afin de pouvoir y ménager la paix et la concorde entre le roi Henri et les princes de la terre ». N'y a-t-il pas là une allusion positive à une conciliation possible entre Henri IV, considéré comme roi, et les grands du royaume de Germanie ? Enfin, si Henri IV n'a pas été réintégré à Canossa, comment expliquer la lettre, adressée à Grégoire VII par les Saxons en 1078 et citée par M. Arquillière, p. 187-188, où il est dit : « Votre lettre nous a appris qu'il (Henri IV) avait été relevé de l'anathème, mais nous n'avons pas pensé que par là même la situation du royaume vis-à-vis de lui eût été modifiée, *et aujourd'hui encore nous ne pouvons le comprendre.* Nous avons été déliés de tout serment de fidélité, *comment est-il possible de revenir sur cette décision ?* Nous ne le voyons pas. » Et, après avoir rappelé l'élection de Rodolphe à Forchheim, les Saxons ajoutent : « Et lorsque l'élection de ce roi (et non de ces rois) nous permettait d'espérer la restauration de l'Empire, voici que, contre toute attente, vos lettres *reconnaissent deux rois dans un seul royaume,* voici que des ambassades sont envoyées à l'un et à l'autre... *Vous agissez avec lui* (Henri) *comme on agit avec un puissant,* vous lui demandez un sauf-conduit pour venir en ce pays examiner cette affaire. » Ce langage ne suppose-t-il pas que Henri IV était considéré par Grégoire VII comme roi ? En réalité, aux yeux du pape, il y a bien deux rois qui se disputent la couronne et entre lesquels le Saint-Siège va prononcer une sentence arbitrale.

Dès lors, il faut convenir que le problème, au fur et à mesure qu'on le creuse davantage, devient de plus en plus embarrassant et complexe. L'argument textuel de M. Arquillière est très impressionnant, mais les autres textes subsistent et ne permettent pas de se rallier à sa thèse sans quelque hésitation. Pour notre part, nous nous demandons si Grégoire VII, en absolvant Henri IV à Canossa, a bien pesé toutes les conséquences juridiques qui pourraient résulter de sa sentence. A ce moment, il compte toujours venir en Allemagne, pour y présider l'assemblée d'Augsbourg où il sera décidé du sort du souverain ; l'élection de Rodolphe de Souabe à l'assemblée de Forchheim, quelques semaines plus tard, déjoue ses prévisions et explique l'indécision, l'incohérence de sa politique pendant les années qui suivent. Comme le dit très bien M. Arquillière (p. 187), « son effort con-

sistera désormais « à mettre un terme à cette situation anormale, à cette dualité désastreuse, par la juste discrimination de celui qui doit être proclamé le véritable, l'unique roi légitime, le roi *de jure* ». Nous ne serions pas étonné que la lettre des Saxons lui ait ouvert les yeux sur la possibilité de distinguer la question politique de la question religieuse, car, pour la première fois, dans cette lettre, il est clairement indiqué que, du fait que le roi a été relevé de l'anathème, « la situation du royaume vis-à-vis de lui n'a pas été modifiée », et c'est en somme cette opinion, opposée par les Saxons à celle que semble partager Grégoire VII, que le pape aurait faite sienne au concile romain de 1080, lorsqu'il prononça la phrase sur laquelle M. Arquillière appuie sa thèse. En somme Grégoire VII, si l'on préfère, en serait venu, au bout de deux ans, à interpréter d'une certaine façon sa propre sentence, sans s'être posé au préalable une question qui, de fait, en raison de la proximité de l'assemblée d'Augsbourg, ne paraissait pas se poser en janvier 1077.

Ce sont là des questions qui sans doute soulèveront encore bien des controverses. En revanche, il y a dans le livre de M. Arquillière une partie à la fois très neuve et probablement définitive : c'est celle qui a trait aux « sources de la pensée grégorienne » et à « leurs apports respectifs » (p. 201-288). L'auteur a cru bon — et on ne peut que l'en louer — de placer au début de cette étude une traduction *in extenso* de la seconde lettre à Hermann de Metz qu'il considère avec Martens et avec nous (p. 201 et 215) comme « l'exposé doctrinal le plus complet qui ait été écrit par Grégoire VII », puis, afin de « percevoir la riche substance » de la pensée pontificale, il a recherché d'où provenait cette doctrine telle qu'elle apparaît dans ce document célèbre et dans le reste du registre. Les conclusions qui se dégagent de cette étude théologique sont fort intéressantes. Il en résulte d'abord que les sources scripturaires l'emportent de beaucoup sur les autres : cent soixante-trois allusions à l'Ancien Testament, trois cent trente-cinq emprunts au Nouveau, tel est le bilan du patient dépouillement opéré par M. Arquillière qui, plus utilement encore, a réussi à percevoir comment l'Écriture avait agi sur la pensée grégorienne. Dans l'Ancien Testament, plus particulièrement dans les psaumes, Grégoire VII a trouvé « un stimulant de sa pensée religieuse, un aliment de sa vie spirituelle, une entière concordance avec ses sentiments », mais, au fond ces textes bibliques « fraduisent sa pensée plutôt qu'ils ne la déterminent » (p. 233). Le Nouveau Testament est, au contraire, « la source principale de la pensée de Grégoire VII » (p. 237) et le pape lui doit certains éléments fondamentaux de sa théologie, à commencer par sa conception de la primauté romaine et son idée de l'Église; il lui doit aussi son état d'âme où prédominent l'esprit d'amour, l'esprit de force et le culte de la justice auquel M. Arquillière attache une très grande importance, réfutant les théories de Bernheim et proposant une explication beaucoup plus

simple de ce concept qui, à ses yeux, « n'est autre que celui du Nouveau Testament et de saint Paul » (p. 270). Bref, la pensée grégorienne est pétrie de sources scripturaires et l'influence des « sources traditionnelles » (Pères, canons, bulles pontificales), est beaucoup moindre, sans être négligeable. M. Arquillière montre en particulier fort bien que l'érudition patristique de Grégoire VII est faible et qu'il n'a guère eu de contact direct qu'avec saint Grégoire le Grand. Cela nous avait déjà frappé, mais nous nous demandons si à l'influence de saint Grégoire il ne faudrait pas ajouter celle des idées ambrosiennes sur l'Église et l'État, que nous avons signalée au tome II de notre *Réforme grégorienne* (p. 312-316 et 397-398) et qui, depuis l'apparition de la thèse de doctorat de M. Palanque, contemporaine de celle de M. Arquillière[2], nous paraît encore plus saisissante. Quoi qu'il en soit, nous faisons nôtre la conclusion formulée par M. Arquillière à la fin de son chapitre IV, suivant laquelle « dans la longue série des pontifes il n'en est peut-être pas un qui ait été plus évangélique que Grégoire VII » (p. 288).

Après avoir ainsi démêlé les traits primordiaux de la théologie grégorienne, M. Arquillière s'est demandé si le pape était « en opposition avec l'opinion générale de son temps ou, au contraire, imprégné de la même atmosphère intellectuelle ». Deux chapitres (chap. V et VI) étudient cette « atmosphère intellectuelle de l'époque » à la fois chez les controversistes et les historiographes. Nous n'insisterons pas sur eux, car nous aurons prochainement l'occasion, au tome III de notre *Réforme grégorienne,* de reprendre quelques-uns des problèmes qui y sont posés. Nous en signalerons seulement la conclusion d'ensemble, à savoir que les contemporains, Grégoriens ou Antigrégoriens, sont tous pénétrés des mêmes conceptions augustiniennes et que Grégoire VII — comme d'ailleurs Henri IV — ne pense pas autrement qu'eux. Peut-être y aurait-il lieu toutefois d'apporter quelques atténuations, notamment en ce qui concerne Henri IV : pour M. Arquillière l'attitude du roi « s'explique par son accord avec le courant de pensée augustiniste qui domine à la fois historiographes et controversistes, partisans et adversaires du pape » (p. 95). Ce n'est pas suffisamment tenir compte de la chronologie, car aucune des œuvres polémiques citées par M. Arquillière n'est antérieure à 1082 et nous croyons pour notre part que l'augustinisme est plutôt venu au secours de Henri IV, pour justifier une attitude dictée par des raisons d'ordre personnel, de même qu'il sera utilisé ensuite par les Grégoriens pour réfuter leurs adversaires.

Dans deux chapitres, qui terminent son volume, M. Arquillière a cherché à marquer l'influence de la doctrine grégorienne à travers les deux siècles qui ont suivi la mort du grand pontife. On y trouvera toutes sortes de remarques très fines sur la formation

2. J.-R. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain. Contribution à l'histoire des rapports de l'Église et de l'État à la fin du quatrième siècle* (Paris, 1933), p. 403.

de la théorie des deux glaives, sur les idées d'Innocent III et surtout d'Innocent IV dont les théories apparaissent comme le terme de cet augustinisme politique qui a fait l'objet des études du savant vice-doyen de la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris. Le livre se termine par quelques vues non moins pénétrantes sur la politique religieuse de Philippe le Bel qui sonne « le déclin de la chrétienté médiévale et l'affleurement d'une nouvelle conception du monde » (p. 587).

Ce trop long compte rendu indique, par son étendue même, avec quel intérêt nous avons lu la thèse de M. Arquillière et c'est avec plaisir que nous nous associons, en terminant, aux éloges très mérités qui lui ont été adressés lors de sa soutenance.

Augustin Fliche.

René Grousset. — *Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem.* Tome I : *l'Anarchie musulmane et la monarchie franque.* — Paris, librairie Plon, 1934. In-8° de LXII-681 pages.

L'auteur de ce livre avait déjà publié, il y a douze ans, une importante histoire de l'Asie, dont le premier volume était consacré à ce qu'on appelle souvent le Proche Orient. L'histoire de l'Islam, puis celle des Croisades y occupaient déjà une place considérable (p. 115-265), où les détails les plus précis n'excluaient pas de larges vues d'ensemble. C'est ce grand sujet que M. Grousset vient de reprendre. Depuis l'œuvre bien vieillie de Michaud, depuis l'excellente mais forcément un peu brève synthèse de M. L. Bréhier, *l'Église et l'Orient au Moyen Age,* voici la première histoire des croisades et des États francs de Syrie, vraiment détaillée, qui soit donnée au public français. Ce premier volume, si compact qu'il soit, ne nous conduit pas au delà du premier tiers du XIIe siècle (mort du roi Baudoin II, août 1131). La première croisade, la fondation des premières principautés franques (comté d'Edesse, principauté d'Antioche, comté de Tripoli, royaume de Jérusalem) en sont l'objet essentiel. Les dimensions mêmes de ce volume n'ont pas permis à l'auteur de nous donner au début un tableau détaillé des sources consultées. Mais il suffit de parcourir le volume et de le reprendre par une lecture attentive, pour constater qu'il repose sur la connaissance directe des meilleures sources, aussi bien les sources occidentales et latines, que les sources grecques, les sources arabes, syriaques, arméniennes, etc. Une large introduction de soixante-deux pages résume la question d'Orient à la veille des croisades, rappelle l'affaissement de la puissance arabe, le morcellement de l'empire abbasside et la croisade byzantine du Xe siècle, puis l'effondrement de Byzance, à la fin du XIe, la conquête seljuqide et la première éclipse de la puissance turque. Sur la première croisade elle-même, il n'y avait pas grand'chose de nouveau à dire, après les travaux bien con-

nus du regretté F. Chalandon. C'est surtout dans les chapitres suivants que le sujet est vraiment renouvelé et que s'atteste la maîtrise de l'auteur. Mais pourquoi, lorsqu'il s'agit des Normands de l'Italie méridionale, M. Grousset emploie-t-il l'expression trop courante, qui est un pur anachronisme « Normands des Deux-Siciles » ? Faut-il rappeler ici que les maîtres normands de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, n'ont jamais connu qu'*une* Sicile ? C'est le conflit très postérieur des Angevins et des Aragonais qui a fait imaginer pour la première fois l'existence des deux Siciles. — Le rôle de l'élément arménien dans la première marche des croisés, auxquels ils livrent les avenues de la Syrie, puis dans la fondation du comté d'Edesse est bien mis en lumière. Le conflit entre Bohémond et le comte de Toulouse, la question de savoir s'il faut reconnaître les revendications byzantines sur Antioche font piétiner la croisade assez longtemps, et entraînent son émiettement. Cependant, dès le lendemain de la prise de Jérusalem, commence une politique coloniale franco-syrienne. Mais il y a des difficultés assez sérieuses avec les nouveaux patriarches latins et notamment Daimbert de Pise, chef de la croisade maritime pisane, qui essaie de faire de Jérusalem un état ecclésiastique : il y aurait peut-être réussi sans la mort prématurée de Godefroy de Bouillon. La lutte reprend sous le règne de Baudoin Ier, véritable fondateur du royaume de Jérusalem, que Daimbert se résigne enfin à sacrer dans l'église de Bethléem. Peu à peu le nouveau roi poursuit la conquête du littoral palestinien, établit un premier protectorat franc en pays arabe. A la contre-croisade turque de 1111 il oppose la coalition victorieuse de toutes les forces franques. Il adopte une politique coloniale singulièrement hardie : la Judée est ouverte à l'immigration des chrétiens grecs et syriens de Transjordanie; ainsi se forme une nation franco-syrienne, qui, plus tôt qu'on ne le croit généralement, a ses traits caractéristiques. Le principe monarchique s'affermit; Baudoin Ier est un politique et un organisateur, qui a réussi en quelques années à décupler son domaine et impose à tous les princes francs la reconnaissance effective de sa suzeraineté.

Mais à côté de ce royaume naissant, grandissent d'autres formations politiques, qui ont leur histoire propre. Le comté de Tripoli, gouverné par la maison de Provence, fortement aidé par les marins de Gênes, atteint vers 1132 sa plus grande expansion.

L'histoire de la principauté d'Antioche et celle du comté d'Edesse sont étroitement mêlées l'une à l'autre. Pendant la longue captivité de Bohémond, c'est Tancrède qui exerce la régence (1100-1103), lutte contre les Byzantins de Cilicie et réussit à latiniser le siège patriarcal d'Antioche. Le retour de Bohémond libéré dure peu de temps, puisqu'il part bientôt pour l'Occident, où il essaie en vain d'organiser une campagne contre Byzance, et confie de nouveau la régence à Tancrède. C'est Tancrède qui de 1104 à 1112 consolide la domination franque dans la principauté d'Antioche, tout en intervenant à Edesse, mais reste subordonné au royaume de

Jérusalem. Les oscillations de la politique arménienne à Edesse mettent en danger la domination franque. Cependant Baudoin du Bourg réussit à annexer au comté d'Edesse les principautés arméniennes voisines (1115-1117).

A Tancrède succède son cousin Roger de Salerne, qui, dans une crise décisive, en 1113, a réussi à sauver le royaume d'une attaque turque. Pour mieux se reconnaître dans l'enchevêtrement des faits, dans les actions et réactions de l'histoire musulmane, l'auteur consacre un chapitre à ce qu'il appelle « l'arrière-plan de croisade », et décrit le milieu musulman de l'Asie occidentale dans le premier quart du XIIe siècle, l'anarchie en Iraq, la lutte pour Bagdad, le déclin des Fatimides d'Egypte.

C'est Baudoin du Bourg, comte d'Edesse, qui, en 1118, succède à Baudoin Ier comme roi de Jérusalem. Ce second règne de treize ans (1118-1131) a une importance capitale par le caractère même du souverain, rusé, dissimulé, mais homme de guerre et politique d'une singulière habileté. Le comté d'Edesse est inféodé à Jocelin de Courtenay, les liens de vassalité des trois principautés franques avec la royauté se resserrent. La politique économique de Baudoin II favorise le développement du commerce et la situation si prospère des colonies maritimes italiennes. Les ordres militaires (Hospitaliers et Templiers) apparaissent et sont au début un élément de force pour les Francs, avant d'être un jour — beaucoup plus tard — un élément de dissolution. Baudoin II, après la défaite et la captivité de Roger, prince d'Antioche, sauve et réorganise la principauté. L'importante place de Tyr, qui, en 1123, est encore sous le *condominium* égypto-damasquin, est attaquée par les Vénitiens, occupée par les Francs en 1124. Les privilèges des Vénitiens à Tyr et des autres colonies italiennes en Syrie sont un élément de prospérité pour le royaume, où l'autorité royale reste assez forte pour rendre à tous les plus grands services. Même la captivité du roi, fait prisonnier en avril 1123, n'empêche pas l'organisation d'une régence et la campagne contre Tyr. Baudoin II mis en liberté (fin août 1124) se rend d'abord à Antioche, essaie d'organiser contre les Turcs une alliance franco-arabe, et rentre à Jérusalem (avril 1125). Son parent, le patriarche Etienne de Chartres, essaie, sans y réussir, de reprendre les ambitions territoriales de Daimbert.

Une ambassade est envoyée en France en 1128 pour trouver à Baudoin II un gendre et un successeur. Le roi Louis VI indique le comte Foulque d'Anjou, qui épouse Mélisende, fille aînée de Baudoin II. Celui-ci cherche à différentes reprises à menacer ou occuper Damas. Il a donné sa seconde fille au nouveau prince d'Antioche, Bohémond II, qui meurt prématurément en 1130. L'intervention royale sauve de nouveau la principauté, où Baudoin II s'installe comme régent. Mais de retour à Jérusalem, il meurt peu après (21 août 1131). La lutte de la monarchie franque contre la féodalité musulmane va faire place au duel beaucoup plus serré de deux monarchies organisées : car c'est dans les dernières an-

nées de Baudoin II que se produit, en terre d'Islam, le grand effort d'Imad-al-Din Zengi, maître de Mossoul et d'Alep, pour unifier la Syrie musulmane.

Les spécialistes des langues orientales pourront discuter tel ou tel détail, contester l'interprétation de certains textes. Il faut rendre hommage à cette vigoureuse synthèse qui montre clairement quelles circonstances ont favorisé l'action des premiers rois de Jérusalem et des premiers princes de Syrie, leurs vassaux, à quels dangers ils sont sans cesse exposés. De ce récit singulièrement vivant la figure de ces preux sort grandie; la souplesse de leur politique, la rapidité avec laquelle ils ont su s'adapter à un milieu si nouveau pour eux ressortent d'une manière saisissante. Des cartes très claires nous aident à comprendre la formation territoriale des principautés franques.

Au moment où nous achevons ce compte rendu, nous recevons le second volume, plus compact encore (900 p.) intitulé : *Monarchie franque et monarchie musulmane. L'équilibre* (1935). Il en sera rendu compte ultérieurement[1].

Jules Gay.

G. Paré, A. Brunet et P. Tremblay. — *La Renaissance du* XIIe *siècle. Les Écoles et l'Enseignement.* Refonte complète de l'ouvrage de G. Robert (1909). — Paris, Vrin, et Ottawa, Institut d'études médiévales, 1933. In-8° de 324 pages.

M. l'abbé Robert, mort depuis, avait publié sous le titre : *les Écoles et l'enseignement de la théologie pendant la première moitié du* XIIe *siècle,* un excellent ouvrage, très vite épuisé. Il était devenu urgent d'en faire, non pas précisément une réédition, car beaucoup de récents travaux imposaient des compléments et des remaniements, mais une refonte. Ce travail a été entrepris par trois Pères Dominicains de l'Institut d'études médiévales d'Ottawa. Ils ont tenu à ce que le nom de M. Robert figurât encore sur la couverture; et cet acte de délicatesse est en même temps un acte de justice, car si le livre est accru et mis à jour, la conception générale en est restée la même, et le plan primitif se retrouve encore. L'œuvre ainsi rajeunie est excellente : bien informée, claire, de lecture intéressante, riche en détails curieux et vivants. A la fin de chaque chapitre, une bibliographie qui ne vise pas à aligner le plus grand nombre de livres possible, au risque de rebuter le lecteur, mais prend la responsabilité de faire un choix très judicieux. Les auteurs exposent comment, au début du XIIe siècle, les universités proprement dites n'existent pas encore et le nom n'en apparaît pas;mais nombreuses sont déjà les écoles

1. La mort de notre savant collaborateur, survenue le 31 août 1935, ne lui a pas permis de rédiger le compte rendu de ce deuxième volume (N. D. L. R.).

florissantes, célèbres, fréquentées par une clientèle internationale, elles sont seulement moins stables qu'elles ne le deviendront : la personnalité d'un maître en renom en fait l'éphémère fortune. Les écoles épiscopales prennent le pas sur les écoles monastiques, qui ne savent pas s'adapter, s'ouvrir aux méthodes, aux préoccupations nouvelles, et tombent partout en décadence. Beaucoup de renseignements sur le personnel scolaire, entièrement enrégimenté dans la cléricature, les étudiants comme les maîtres, sur son recrutement, son genre de vie, ses ressources. L'Église a pleine juridiction sur l'école : « C'est de l'abbé que dépendent les écoles situées dans la diète de son monastère, c'est de l'évêque que dépendent les écoles existant dans son diocèse » (p. 65). Dans la première moitié du XIIe siècle, la *licentia docendi* n'est pas encore obligatoire; le rôle du chancelier épiscopal ou de l'écolâtre — deux fonctions souvent réunies — ne s'affirme que dans la seconde moitié du siècle. En principe, l'enseignement devrait être gratuit : on tourne souvent cette règle par trop idéaliste. Les instruments de travail se multiplient et s'améliorent : les bibliothèques deviennent plus riches, si les livres sont moins beaux, parce qu'on les veut plus économiques; la librairie devient un métier. Les méthodes pédagogiques évoluent et se développent : à la *lectio* ou lecture expliquée et commentée s'ajoute de plus en plus la *quaestio,* d'où sortira la *disputatio,* qui jouera un si grand rôle à l'époque du plein épanouissement de la méthode scolastique. L'ardeur à l'étude et la curiosité intellectuelle, qui d'ailleurs, bien entendu, ne sont le fait que d'une élite, se manifestent par une effervescence extraordinaire et par les heurts entre doctrines, tendances, préoccupations opposées. La seconde moitié du siècle, notamment, voit les plus vives querelles entre humanistes, anti-humanistes par scrupule religieux —on ne va plus guère jusqu'à dire qu'on perd son âme, mais on perd son temps à lire les auteurs païens—, dialecticiens, théologiens, puis ceux que l'on méprise pour leur caractère : les lettrés qui ne cherchent qu'à battre monnaie avec leurs talents, et ceux qui cultivent la science lucrative entre toutes, les juristes. — La deuxième partie du volume traite de l'enseignement de la théologie. Ici encore, des méthodes traditionnelles qui se développent : la lecture expliquée de la Bible, ou de recueils d'extraits et de sentences, que l'on prend de plus en plus l'habitude de grouper par chefs doctrinaux, suivant un plan méthodique, et qui peut avoir quelque chose de personnel. Les Pères Paré, Brunet et Tremblay signalent fort justement les dangers de cette méthode. Au lieu de lire les *originalia,* c'est-à-dire, dans leur ensemble, les écrits mêmes des Pères, on les déflore, on y puise les matériaux d'un florilège. « La défloration fait payer cher ses avantages... uniformité des citations, car, une fois établie une liste de témoignages, on se la passe de génération en génération, sans contrôle ni révision; transmission de fausses attributions, malgré le progrès des recherches, avec les mêmes fautes de lecture et les mêmes contre-sens; perte de for-

mules précieuses qui, par la négligence d'un premier compilateur, resteront ignorées et inexploitées pendant des siècles, tant qu'un esprit curieux n'ira pas relire l'œuvre originale... Là est l'un des grands défauts de la scolastique : alléguer des autorités » détachées de leur contexte et auxquelles on donne des sens que l'auteur n'a jamais prévus. Tel maître éminent du XIIe siècle, ainsi Jean de Salisbury, a très bien aperçu et dénoncé le péril. Un remarquable chapitre, sans oublier les critiques nécessaires, rend pleine justice aux intentions d'Abélard et à la grandeur de son rôle. Il a le premier donné l'exemple de prendre, comme base de l'enseignement théologique, un exposé systématique, et non plus l'Écriture. Avec lui « de la *sacra pagina,* on passe à la « théologie ».

La Renaissance du XIIe *siècle* se présente donc comme un livre très intelligent, très savant et très simple à la fois; les auteurs sont d'esprit très libre, et malgré toute la sympathie qu'ils éprouvent pour leur sujet, dépourvus de tout engouement.

Nous ne ferons que deux réserves. Ils écrivent p. 132 : « Nous nous sommes fait de l'école médiévale, primesautière et tumultueuse, une image bien misérable, calquée sur les modernes manuels de la scolastique du XVIIe siècle, où l'aridité est non pas au bénéfice d'une technique exigeante, mais le résultat d'un rationalisme court, sans intuition et sans dynamisme synthétique, engoncé dans un protectionnisme clérical ou laïque où la liberté d'allure et l'ardeur de progrès faisaient les frais des faveurs officielles. » Nous ne disons certes pas que les auteurs écrivent toujours ainsi. Mais il y a un peu trop de phrases qui ressemblent plus ou moins à celles-là.

Notre deuxième remarque est une querelle de mots, mais peut-être davantage. On a longtemps été d'accord pour opposer au Moyen Age, sous le nom de Renaissance, un mouvement d'idées, né en Italie — Pétrarque en passait pour le premier grand initiateur — d'un contact plus intime avec l'antiquité en quelque sorte retrouvée. Ce courant, aux XVe et XVIe siècles, avait entraîné l'Italie, puis l'Europe entière. L'art suivait : Brunelleschi et Alberti, plus tard Bramante et Michel-Ange, construisaient et décoraient autrement que les maîtres d'œuvre gothiques : on parlait de la Renaissance dans l'art. Et Burckhardt, que le présent ouvrage égratigne en quelques notes à notre avis trop sévères, avait cru pouvoir montrer, avec un peu d'esprit de système, mais aussi avec beaucoup de science et de profondeur, que les progrès de la Renaissance s'accompagnaient d'un changement dans les idées, les sentiments et les mœurs, et que l'Italien du *Quattrocento* pensait et sentait autrement que ses contemporains transalpins, ou que ses ancêtres du XIIIe siècle. On nous propose (p. 144) d'entreprendre « une critique historique et philosophique du concept de Moyen Age ». On nous invite presque à y renoncer (p. 143). « Le palais de Charlemagne, l'Université de Bologne et de Paris, la Florence des Médicis, trois lieux spirituels qu'un même idéal humain lie à fond

par dessus les siècles, à travers tous les contextes et tous les contrastes. C'est la même culture, c'est la même raison, c'est le même idéal de vie. » Il n'y a qu'une « Renaissance en trois étapes » : l'époque carolingienne, les XIIe et XIIIe siècles, et ce qu'on appelait jusqu'à présent la Renaissance.

Soit ! Les définitions de mots sont libres; et nous ne contestons pas le moins du monde que dans le choix des noms par lesquels on désigne les grandes époques et les grands courants d'idées, il n'y ait une forte part de hasard, ou d'arbitraire, ou d'à peu près. Il n'en est pas qu'on ne puisse discuter. Et les divisions que nous établissons répondent moins à la réalité qu'elles ne satisfont un besoin de notre esprit. Mais quand un sens s'est depuis longtemps attaché à un nom, est-il sage de changer, au risque de ne pas trouver mieux, et de créer des confusions ? Je crains qu'à présenter les choses comme les Pères Paré, Brunet et Tremblay, on ne s'expose à faire perdre de vue, non pas certes à eux, qui savent à quoi s'en tenir, mais au public, que l'humanisme a été une réaction voulue, réfléchie et véhémente contre la scolastique, et qu'il est paradoxal de présenter l'un comme la continuation de l'autre. Et saint Thomas et Érasme ne représentent pas deux étapes d'un même développement, mais deux familles d'esprits et deux types de culture tout à fait différents. Ce n'est pas seulement le goût du bien-dire et le souci de la forme qui distinguent le second, qualités du reste que nous aurions tort de dédaigner au moment où nous sommes en train de les reperdre, et de renoncer à ce qui avait été une des grandes acquisitions de la Renaissance, l'idée que le sens de la beauté est un instrument de formation intellectuelle. Érasme, c'est l'habitude de lire les auteurs, au lieu de combiner des « autorités »; de les comprendre comme ils auraient voulu être compris; c'est la critique textuelle et la critique historique; c'est la théologie positive; c'est le goût de l'analyse morale, le sens du concret et du varié et du changement. Et sans doute, pour la scolastique comme pour l'humanisme, on trouve au point de départ une influence antique : saint Thomas aurait été autre sans les problèmes que lui a posés Aristote. Mais le tout n'est pas de subir l'influence des anciens; encore faut-il savoir quelles leçons on leur demande.

Peut-on parler, d'autre part, des XIIe et XIIIe siècles comme d'une période homogène et bien définie ? Cela semble bien douteux. Le XIIe siècle, on l'a vu, a été une époque extraordinairement vivante et variée. On y trouve des humanistes qui annoncent déjà tout à fait ceux du XVe siècle. Leur grande infériorité est qu'ils ignorent le grec. Mais ils écrivent presque aussi bien le latin, connaissent et sentent la littérature latine. Il s'en est fallu de bien peu qu'ils aient inauguré la Renaissance. Ils se sont bornés à l'annoncer. Vers la fin du siècle, le triomphe de la scolastique, non sans lutte, a ouvert une parenthèse. Le XIIIe siècle a poussé bien plus loin les progrès de la philosophie et de la théologie; mais, plus spécialisé que la période précédente, il a laissé retomber en friche

bien des domaines que l'on cultivait avant lui. Nous dirions qu'il y a eu au XIIe siècle une Pré-renaissance, qui a momentanément avorté pour laisser la place à autre chose.

Quant à la Renaissance carolingienne, elle a marqué un progrès immense en ce qu'il était la condition de tous les autres. D'une part elle a sauvé le plus grand nombre des œuvres littéraires antiques qui sont venues jusqu'à nous; d'autre part elle a pour des siècles inculqué l'idée que le latin était une langue morte mais indispensable, qu'il fallait méthodiquement apprendre. Elle a ainsi doté le Moyen Age de sa langue commune de civilisation. Mais elle-même n'a guère usé de l'instrument. Que représente Alcuin en comparaison de Pétrarque ? Et ce résultat même a failli sombrer au Xe siècle. Le progrès, depuis Charlemagne, est loin d'avoir été continu. Gardons le nom de Renaissance; il est consacré. Mais n'oublions pas d'ajouter le mot de carolingienne, qui maintient les choses au point.

Nous ne voyons pas en somme qu'il y ait lieu de changer les divisions et les dénominations traditionnelles. Il faut seulement ne pas s'en exagérer l'importance.

E. JORDAN.

Albert DE MEYER. — *Le procès de l'attentat commis contre Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, 18 mars 1582.* Étude critique de documents inédits. Préface de M. Léon VAN DER ESSEN. — Bruxelles, l'Édition universelle, 1933. Grand in-8° de XVI-244 pages, 23 planches.

Le 18 mars 1582, à Anvers, le prince d'Orange faillit être victime d'un attentat. Jean Jauregui, l'assassin, jeune employé d'une maison espagnole, fut massacré sur place, mais on arrêta ses complices, et on impliqua dans l'affaire le père Antoine Temmerman, dominicain, originaire de Dunkerque. Prédicateur très estimé, occupant à Anvers une place considérable, chapelain de la nation espagnole, il portait ombrage au sectarisme des magistrats calvinistes de la ville, qui lui reprochèrent d'avoir connu le complot par la confession de l'assassin, et d'avoir absous par avance celui-ci de son crime. Malgré ses dénégations, il fut exécuté.

Le récit des événements et le procès lui-même n'étaient guère connus jusqu'ici que par un pamphlet publié par les amis du prince d'Orange, Marnix de Sainte-Aldegonde et Pierre Loizeleur de Villiers, le *Bref recueil,* dont la documentation n'avait jamais été suspectée, malgré les tendances anticatholiques et antiespagnoles de ses auteurs. Le dossier original du procès existe cependant aux Archives communales d'Anvers; son étude approfondie a conduit le P. De Meyer à modifier l'opinion traditionnelle, en concluant à l'innocence du P. Temmerman, poursuivi par haine du catholicisme et mort martyr du secret de la confession. C'était

d'ailleurs ce que pouvait faire déjà supposer la réparation accordée aux restes du supplicié, et le mausolée qu'on lui éleva après la reddition de la ville au prince de Parme en 1585, quand les témoins oculaires et les anciens secrétaires du magistrat, bannis par le régime calviniste, pouvaient encore parler. L'autorité du *Bref recueil* n'avait pourtant jamais été discutée, faute d'un examen critique de ses sources.

Cet examen, le P. De Meyer l'a fait de la façon la plus judicieuse et la plus impartiale, ne négligeant aucun détail, et se livrant tour à tour avec sagacité à la critique interne et externe des documents. Bien que son raisonnement soit souvent difficile à suivre, nous croyons que ses conclusions doivent être adoptées, et qu'aucun doute ne peut subsister sur l'innocence du père Temmerman.

Étudiant l'entourage du prince d'Orange et les milieux dirigeants d'Anvers en 1582, il montre d'abord en pleine lumière les deux auteurs du *Bref recueil :* Marnix de Sainte-Aldegonde, homme de valeur, très instruit, mais ambitieux prêt à tout, ennemi acharné de l'Espagne, connu d'autre part, — fait troublant, — comme un faussaire habile imitant à la perfection les écritures; Pierre Loizeleur, seigneur de Villiers, ministre calviniste, secrétaire et théologien de Guillaume le Taciturne, méchant, rancunier, fanatique et dissimulé, le meilleur pamphlétaire de l'époque. Tous deux ont rédigé, en français ou en espagnol, le *Bref recueil,* dont la traduction flamande, assez maladroite, était destinée à atteindre le commun.

Les documents des archives d'Anvers sont certainement authentiques, mais il est non moins certain qu'ils ont subi de graves interpolations. Le P. De Meyer a dépensé beaucoup d'ingéniosité à révéler celles-ci : additions de passages entiers, dénaturant le sens des dépositions; passages ajoutés après coup, dans un espagnol impeccable, après un texte mal reproduit par un greffier peu familier avec la langue; signatures suspectes; fausse rétractation du P. Temmerman avant son supplice, destinée à le déshonorer. Et ces dépositions défigurées concordent à peu près avec le *Bref recueil.* La démonstration paraît faite; elle aurait été plus convaincante si les différences d'encres, que l'auteur dit avoir remarquées, avaient pu être rendues par les fac-similés, qui donnent à toutes les écritures la même intensité.

Ces fac-similés sont nombreux : seize hors texte sur papier couché, sept dans le texte. Il en manque une table, et leur consultation devrait être facilitée par des notes ou des renvois mis en bonne place dans le texte. Dans l'ensemble les originaux ont été bien lus (du moins les originaux français que j'ai seuls comparés à l'édition), mais la transcription des graphies n'a pas été toujours extrêmement fidèle, sans que le sens général soit altéré.

Les remarques sur les trois signatures du P. Temmerman ne m'ont pas convaincu. La première est authentique; les deux autres, dit l'auteur, sont des imitations, peut-être de la main de Marnix, leur imperfection les rendant suspectes. Cette imperfection,

toute relative, me paraît au contraire une preuve de leur authenticité, car un habile faussaire aurait réussi une imitation impeccable, comme pour la seconde signature d'Antoine de Venero (facsimilé de la p. 85). La graphie de la première signature Temmerman est mal interprétée : l'*A* majuscule du prénom est fait d'un seul trait, comme ceux des deux signatures suspectes, et non de deux; la finale *an* n'a rien que de normal et ne peut se lire *o* + *n* + *un trait final.* Cette suspicion sur les deux dernières signatures est d'ailleurs inutile, car l'auteur constate fort justement que le religieux a pu signer en toute tranquillité la feuille qu'on lui présentait, puisqu'il ignorait ce qu'il y avait aux pages précédentes de la déposition, qu'on lui avait lues, qu'il avait tout au plus rapidement parcourues, et sur lesquelles des additions tendancieuses ont pu être faites après coup.

Chacun pourra d'ailleurs se faire à soi-même une opinion, d'après les pièces du procès publiées intégralement en appendice, suivies de diverses pièces inédites relatives à l'affaire, et d'une utile reproduction du *Bref recueil de l'assassinat* édité chez Plantin en 1582.

P. Piétresson de Saint-Aubin.

Gonzague Truc. — *Bossuet et le classicisme religieux.* — Paris, Denoël et Steete, 1935. In-8° de 220 pages.

On a tant écrit sur Bossuet que, semble-t-il, il n'y a plus rien à dire de nouveau. Mais ce génie a tant de profondeur et de plénitude qu'il paraît inépuisable. M. Gonzague Truc dans ce volume « ne se propose ni une biographie de Bossuet, ni une histoire de ses œuvres, ni un traité de sa doctrine ». Ce qu'il prétend faire c'est « une étude d'ensemble, abondamment illustrée par l'exemple et le détail, d'une pensée originale bien que reçue, et présentée sous des traits qui la montrent ce qu'elle est, le type le plus accompli d'une pensée religieuse classique, c'est-à-dire alliant déjà, d'un point de vue tout humain, à une profondeur nuancée où s'exprime le souci suprême de l'homme et le suprême enseignement que cet homme ait reçu, une forme dont la perfection s'obtient par un équilibre admirable des idées et la parfaite consonance des termes qui les expriment ». Mais on ne se contente pas d'entendre Bossuet parler, on veut le voir agir. « Il faut donc voir si Bossuet a su mettre dans sa vie la mesure, la décence ou la force souveraines dont il témoigne la plume à la main et si enfin ce même caractère s'élève en lui à la hauteur du génie. »

A cette fin M. G. Truc a ramassé la vie de Bossuet en quelques chapitres : la formation, la prédication, l'action, le philosophe, le polémiste, le chrétien, l'homme et il termine par Bossuet et le classicisme catholique. Ces chapitres embrassent bien le principal de cette existence autant qu'on peut le faire en deux cent vingt pages concédées par l'éditeur. Le chapitre *le Chrétien* pourrait peut-

être plus exactement s'intituler *le Prêtre* ou au moins *le Chrétien* et *le Prêtre*. Ce mot, on le sait, est celui qui se présente à l'esprit de Lamartine pour caractériser Bossuet. En somme, étude sérieuse et agréable à lire, où l'auteur s'attache à montrer en son héros l'amour de l'ordre, de la tradition, la mesure, la recherche du vrai, la modération éloignée de toute exagération. On reproche à Bossuet de n'être pas original. Si original signifie singularité, certes Bossuet ne l'est pas. Mais il y a une autre façon d'être original, c'est d'exploiter les lieux communs d'une façon non commune en les approfondissant jusqu'à les renouveler.

Cependant sur un point en particulier M. G. Truc ne paraît pas justifier pleinement l'attitude de Bossuet. Pour lui, condamnant le théâtre, comme il le fait dans ses *Maximes sur la comédie*, l'évêque de Meaux serait logique, et il ne pouvait parler autrement qu'il n'a fait. Sans doute il n'était pas seul de son temps à condamner aussi rigoureusement le théâtre. Cependant les théologiens moralistes les plus réputés reconnaissent en sa manière un excès de rigueur. Que le théâtre soit trop souvent immoral, périlleux, cela est vrai, plus encore de notre temps qu'à la fin du XVIIe siècle, mais qu'il le soit toujours et par nécessité de nature, cela n'est pas prouvé, et personne ne l'a démontré. Bossuet simplifie un peu trop les intentions des spectateurs. En dehors des pièces mauvaises qui sont toujours condamnables, ce que le spectateur peut rechercher, ce n'est pas tant les faits représentés qu'un plaisir d'art, l'étude des caractères, le naturel du jeu des artistes, etc. En fait sur la question même des divertissements Bossuet est trop sévère; saint Thomas se montre plus large.

A cette question du théâtre se rattache pour M. G. Truc le *Traité de la concupiscence*. Ce mot de *traité* n'est pas de Bossuet, il est exagéré: l'évêque de Meaux a eu moins d'ambition. Il a voulu simplement exposer le sens du texte de saint Jean (I Jean, II, 16). Il n'avait pas donné d'autre titre à sa méditation que le texte même de cet apôtre. Ainsi avait-il fait pour l'opuscule qu'on a appelé *la Vie cachée en Dieu*, qui n'avait pas non plus d'autre titre que le texte de saint Paul (Colossiens, III, 3). M. G. Truc se demande à quel souci correspondit la composition de cet ouvrage. On a dit que ce serait pour appuyer devant le public les *Maximes sur la comédie :* mais l'opuscule aurait alors pris un autre tour. Ce ne fut point, comme le prétend le P. Largent, dans son article du *Dictionnaire de théologie*, à la demande d'une religieuse comme pour *la Vie cachée en Dieu*. La recommandation faite au chapitre XXXI de ne point aller au théâtre eût été hors de propos.

Depuis la publication en 1930 de cet écrit en collaboration avec M. Urbain, en réfléchissant sur cette méditation et sur l'époque de sa composition, je suis fortement incliné à penser qu'elle fut composée pour un ami habitué à demander à l'évêque de Meaux des conseils pour sa conduite. Et cet ami me paraît être le maréchal de Bellefonds. On sait que depuis plus de vingt ans il était en relation intime avec Bossuet. Leur correspondance, assez sui-

vie, est surtout d'ordre spirituel. Il avait été un des « pères laïques » du « petit concile » de Versailles. Depuis ces conférences sur l'Écriture sainte, il était toujours resté très attaché à la lecture et à la méditation de la Bible, et surtout du Nouveau Testament. Il n'est donc pas téméraire de supposer que le maréchal, après la lecture des *Maximes sur la comédie,* demanda à l'évêque de Meaux une explication plus complète du texte de saint Jean, rappelé au chapitre XIX de cet opuscule. Dans l'intervalle du mois de septembre au début de décembre, Bossuet aurait composé cette réponse. Son travail achevé, il en aurait fait faire une copie pour l'envoyer à M. de Bellefonds. Mais apprenant la mort du maréchal arrivée le 5 décembre 1694, il renferma dans ses cartons une méditation qu'il ne destinait pas au public. Elle va en effet au delà des devoirs de la vie commune des chrétiens, et s'adresse à des âmes désireuses d'une vie plus parfaite, comme les opuscules sur *l'Acte d'abandon* et sur *la Vie cachée en Dieu.* C'était du reste à cette époque l'atmosphère spirituelle où l'évêque de Meaux aimait à vivre lui-même. Cet ordre de pensées où il cherchait à se tenir n'aura pas été sans influence sur l'austérité et la rigueur des principes développés dans les *Maximes sur la comédie.*

Je termine par quelques observations de détail. Quand M. G. Truc publiera une nouvelle édition, il fera bien de supprimer le portrait qui fait face à la page 16, présenté comme un portrait de Bossuet dans sa jeunesse. Cette estampe représente le très petit neveu du grand évêque, l'abbé Bossuet, abbé de Savigny : il ne ressemble en rien à l'évêque de Meaux ni physiquement, ni moralement. On pourra mettre à la place le très beau portrait gravé par Gantrel, représentant Bossuet précepteur du dauphin. — A la page 8, on donne comme date de la naissance de Bossuet le 28 septembre, et du baptême le lendemain. L'acte authentique du baptême, publié par A. Floquet et par M. l'abbé Thomas, porte le 27 septembre, et la naissance est du même jour. Sans doute Bossuet croyait avoir été baptisé le jour de la saint Michel : mais les actes authentiques du baptême et le journal de son grand-père lui donnent tort. — A la page 23, on donne 1742 comme la date de la première édition des sermons par Deforis : c'est 1772 qu'il faut dire.

E. Levesque.

Bernard Fay. — *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du* XVIIIe *siècle.* — Paris, éditions de Cluny, 1935. In-16 de 286 pages. Prix : 15 francs.

Voici sans aucun doute la contribution la plus importante apportée depuis quelque temps à l'histoire générale du XVIIIe siècle. Tout d'abord elle a le mérite de la nouveauté. M. Fay, il est vrai, reconnaît le premier ce qu'il doit aux travaux d'Augustin Cochin, dont on ne saurait exagérer la portée ni la solidité. Cochin reste

le découvreur, qui a défriché quelques larges trouées à travers un fourré de partis pris et de silences voulus. Avant lui, la Franc-Maçonnerie était toujours pour le gros du public « la puissance dont on ne parle pas ». La science historique officielle soutenait la gageure d'élucider l'histoire du XVIIIe siècle sans dire un mot du phénomène maçonnique. Elle négligeait délibérément l'enseignement contraire de francs-maçons érudits comme Amiable et Bernardin. En 1907 encore, Gabriel Monod, du haut de son magistère, tenait pour démontré que « la Franc-Maçonnerie n'exerça aucune action ni sur la préparation ni sur la marche de la Révolution ». Il n'est plus aujourd'hui d'historien qui ne voie dans ces paroles péremptoires une contre-vérité manifeste. Il est difficile à l'esprit le plus prévenu de contester les sérieux travaux du savant franc-maçon Gaston Martin. Mais personne jusqu'ici n'avait tenté de ramasser objectivement, pour l'instruction du grand public, les éclats épars de la vérité enfin soupçonnée. M. Bernard Fay nous donne aujourd'hui cette synthèse.

Il y était admirablement préparé par sa connaissance approfondie des sources anglaises et américaines, les plus nécessaires et les plus fécondes, puisque la Franc-Maçonnerie est, à son origine proprement historique (1717-1723), de fabrication anglaise ; et que l'état de la société anglaise a offert à la nouvelle institution le concours de circonstances favorables d'où elle a pu naître. Déjà, dans des ouvrages remarquables, qui se sont imposés, prestige très rare, avec une égale autorité aux lecteurs français et anglo-saxons, M. Fay avait comme cerné son sujet présent. Sans parler de *l'Esprit révolutionnaire en Europe et aux États-Unis à la fin du* XVIIIe *siècle*[1], les copieuses et piquantes biographies de *Franklin* et de *Washington* sont des travaux d'approche, de véritables cas maçonniques, étudiés avec une méthode ingénieuse, prudente, scrupuleuse.

Le livre qui vient de paraître, et dont la matière a passionnément intéressé les auditeurs du cours de M. Fay au Collège de France, se présente donc avec le préjugé le plus favorable; on est assuré qu'il est d'un auteur informé et compétent. Mieux encore, c'est l'œuvre d'un véritable historien. La courte et substantielle préface en donnera la preuve. L'auteur n'est animé que de « la passion de comprendre ». Or il s'agit de comprendre une organisation et des gens qui, par obligation, par état, se cachent. Le document officiel, en pareil cas, ou fait défaut, ou est une duperie. « Il m'a semblé, dit très bien M. Fay, que la plus sûre (méthode) était de prêter une extrême attention au petit nombre de faits que nous connaissons avec clarté et sur lesquels l'esprit humain est en mesure d'exercer son pouvoir de sympathie et d'intelligence ». Assurément c'est un sujet « difficile à traiter ». Mais il n'en est pas de plus important, car « dans la lutte intellectuelle

1. Voir notre recension dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XII (1926), p. 364.

du XVIIIe siècle la Franc-Maçonnerie était le facteur principal et l'un des plus complexes ». Donner à ce facteur son vrai sens et sa vraie place, tel est le but de l'auteur. Ne voit-on pas que c'est le seul utile ? Une doctrine qui se dissimule dans le secret a perdu son venin quand une fois on a su la tirer au grand jour.

On ne trouvera donc pas ici, heureusement, les noirs récits de soi-disant « crimes maçonniques » ; ni la minutieuse et très vaine description des divers rites — un maçon quelconque est reconnu comme tel par tous les maçons de l'univers et cela seul est important —; ni l'explication confuse, puérile et prétentieuse des hauts grades et des symbolismes bizarres — les rites les plus ambitieux se groupent tous sous les règlements élaborés par la Grande Loge d'Angleterre et qui sont d'un utilitarisme très clair. — Le grand « crime maçonnique », de fait et d'intention, c'est de ruiner dans tous les domaines les bases établies et consacrées par la civilisation chrétienne, c'est d'évincer la religion révélée de la morale individuelle, familiale et sociale, de la remplacer par le développement indéfini de l'individualisme, par l'indépendance de l'homme devenu son propre dieu. Révolte contre le XVIIe siècle chrétien et autoritaire, recherche d'un nouvel idéal par la science vulgarisée et le progrès matériel, prétention à la vertu sans effort, justification des instincts naturels, tel est le terrain sur lequel la Franc-Maçonnerie s'est établie et a effectué le rassemblement complice des appétits et des rancœurs. Voilà comment elle est le principal agent de la révolution intellectuelle du XVIIIe siècle.

Telle est la conclusion qui s'imposera au lecteur de M. Fay. Il y parviendra par un chemin fort attrayant. Le style est vif, aisé, nourri d'expressions frappantes, tout saupoudré d'un humour discret, soigneusement gardé de l'invective autant que de la lourdeur pédante.

Ç'a été un tour de force d'enclore en peu de pages une si riche matière. La seule réserve d'ordre général qu'on est tenté de faire, c'est que la transition ne soit pas assez ménagée entre tant de développements profonds et ingénieux; l'auteur fait trop de crédit au lecteur. La méthode de M. Fay consiste à procéder par exemples concrets, faits connus et incontestables, d'où sortent naturellement et sans efforts apparents les conclusions d'idées claires. Méthode aussi attrayante que lumineuse. On pourrait sans doute ergoter sur le choix de tel ou tel type caractéristique. Saint-Evremond, comme témoin et acteur du libertinage, vaudrait peut-être plus qu'Hamilton. La place faite à l'original Boulainvilliers se justifie sans doute davantage; cependant ses ouvrages n'ont été publiés (par la haute incrédulité anglaise) qu'après l'élaboration des constitutions maçonniques ; et Bayle a eu certainement sur l'évolution des idées au début du siècle une influence plus étendue et plus grave. En revanche, rien de plus fécond et de plus satisfaisant pour l'esprit que l'histoire de Désaguliers, ce fils de pasteur huguenot rochellois, en Angleterre franc-maçon fondateur et constituant, avec son entregent, sa science de vulgarisateur, ses

habiletés, ses audaces réticentes, ses bonnes intentions, sa ténacité prudente et couverte. Les lecteurs du *Franklin* de M. Fay auront grand plaisir à retrouver ici, mieux groupés, mieux éclairés par l'ambiance, les traits dominants du franç-maçon type. Le rôle de la Franc-Maçonnerie dans la décomposition de la monarchie française est marqué avec une netteté qui ouvre sur l'histoire des jours singulièrement évocateurs. Le « suicide maçonnique » de la noblesse libérale française, avec ce niais héroïque de La Fayette comme porte-étendard, est une trouvaille révélatrice. Mais il faut lire et relire les cinq chapitres du livre, avec leur conclusion si dense et en grande partie définitive.

Débordant quelque peu son sujet, M. Fay donne de la disparition des loges, de 1791 à 1797, une explication non pas fausse mais incomplète. Les loges se sont alors évanouies parce que leur idéal régnait et que le secret était devenu inutile. En 1799, on rouvre les églises plus qu'on ne les ferme. Mais il serait injuste de s'appesantir sur certains raccourcis historiques un peu sommaires, brièveté inévitable dans ce livre court et serré. Il s'y trouve, pour les esprits impartiaux et chercheurs, une source neuve d'abondante lumière.

E. Lavaquery.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

MÉTHODOLOGIE ET TEXTES

Hippolyte Delehaye. *Cinq leçons sur la méthode hagiographique* (Subsidia hagiographica, 21). — Bruxelles, Société des Bollandistes, 1934. In-8°, 147 pages.

Le P. Delehaye est, parmi les historiens de l'hagiographie, l'un de ceux qui ont le plus contribué à répandre dans le public instruit les conclusions ou les notions élaborées au cours de leur lente et monumentale publication par les Bollandistes. C'est une œuvre d'une portée à la fois morale et scientifique que d'éclairer les fidèles et les curieux et de les mettre en garde contre diverses erreurs commises le long des siècles, dans l'histoire et le culte des saints. Le P. Delehaye a consacré à cette belle entreprise plusieurs ouvrages devenus classiques à mesure qu'ils ont paru : *les Origines du culte des martyrs, les Légendes hagiographiques, Sanctus.* Dans le présent volume qu'il intitule modestement *Cinq leçons* ... il groupe des études dont certaines ont déjà vu le jour sous forme d'articles de revue. Son exposé envisage successivement les sources hagiographiques, les unes littéraires, les autres liturgiques, narrations et martyrologes, puis le culte des reliques et, enfin, l'iconographie. Sans avoir la prétention d'être un traité doctrinal, ce livre trop court se contente d'initier, de mettre dans la bonne voie, d'inculquer les principes de méthode qui doivent guider la recherche et le jugement et empêcher les bonnes volontés de dérailler. Il enseigne à se tenir fortement aux bases scientifiques, sans être un « dénicheur » systématique ni accorder aux légendes plus que n'y ont mis les écrivains qui les ont faites. Ceux qui ne peuvent, pour diverses raisons, feuilleter les *Acta sanctorum* ni leurs savantes annexes, sauront un gré infini au P. Delehaye de mettre ainsi sa riche expérience au service et à la portée des plus modestes travailleurs.

B.-A. Pocquet du Haut-Jussé.

Charles Wittmer. *L'obituaire des Dominicains de Colmar. Étude critique du manuscrit, précédée d'une notice sur le couvent de Colmar.* Tome I : *Introduction.* Mulhouse, 1934. In-8° de 78 pages. — Tome II : *Texte.* Strasbourg, éditions de la Société savante d'Alsace et de Lorraine, 1935. In-8° de 250 pages.

Par ces publications, soignées et méthodiques, M. Wittmer a apporté une très utile contribution à l'histoire alsacienne et à l'histoire dominicaine. Le couvent de Colmar a été fondé en 1278, non sans des difficultés caractéristiques, soulevées par le chapitre de Saint-Martin. L'introduction donne d'intéressants détails sur la construction ou plutôt les constructions successives du couvent

(le cloître du xve siècle subsiste encore) et de l'église. L'histoire économique du couvent montre comment, dès la fin du xiiie siècle, la pauvreté était interprétée de façon très large. La maison de Colmar fut d'ailleurs de celles où, à la fin du xive siècle, Raymond de Capoue introduisit la réforme; le religieux qui en fut chargé, Conrad de Prusse, est un des personnages considérables de l'ordre. M. Wittmer n'omet pas de rappeler que le couvent de Colmar fut un centre d'historiographie; on y a rédigé des Annales intéressantes pour le xiiie siècle. Curieux détails sur les confréries qui en dépendent, et notamment sur la confrérie du rosaire, née au xve siècle, avec cette dévotion. L'obituaire, dans le cadre habituel du calendrier, contient la mention, au jour de leur décès, des personnes qui y ont sollicité leur inscription, pour participer aux prières des religieux; avec indication des dons, de caractère et d'importance très divers qu'ils ont offerts pour l'obtenir. Comme le souligne avec raison l'éditeur, l'histoire locale, généalogique, liturgique, économique, trouvera beaucoup à glaner dans ce registre.

E. Jordan.

Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours, fondatrice des Ursulines de la Nouvelle France. *Écrits spirituels et historiques*, publiés par Dom Claude Martin, de la congrégation de Saint-Maur, réédités par Dom Albert Jamet, de la congrégation de France, avec des annotations critiques, des pièces documentaires et une biographie nouvelle. Tome III. — Paris, Desclée de Brouwer, et Québec, à l'Action sociale, 1935. Grand in-8° de 417 pages.

L'importance de Marie de l'Incarnation n'est plus à dire. Celle que l'on a appelée la sainte Thérèse française a laissé des écrits spirituels du plus haut intérêt, surtout en ce qui concerne la description minutieuse des plus hauts degrés d'oraison.

Nous avons rendu compte des deux premiers volumes de cette imposante réédition parus en 1929 et 1930. Le tome troisième est consacré à la correspondance de Marie de l'Incarnation. Dom Jamet y a prodigué les ressources de son érudition. Il a identifié des correspondants et des anonymes. Il a dissipé bien des obscurités et surtout éclairé la scène où vit, prie et travaille l'auteur de ces lettres, reconstituant les circonstances et le milieu, retrouvant l'état d'esprit dans lequel elle écrivait. Ses recherches se sont étendues non seulement aux pièces originales, imprimées ou manuscrites, et aux travaux de première main, mais encore aux documents d'archives : registres des paroisses de Tours, archives des Ursulines de Tours déposées aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, archives des Ursulines et des Hospitalières de Québec.

Marie de l'Incarnation a dû écrire douze mille à treize mille lettres, dont la grande majorité est perdue. Celles publiées dans ce volume vont de 1635 à 1644. Elles se rapportent essentiellement à la mis-

sion de Québec et sont d'une réelle importance pour l'histoire du Canada. Elles constituent la première correspondance missionnaire et la première correspondance coloniale. Les principaux destinataires des lettres sont Raymond de Saint-Bernard, religieux feuillant, le P. Georges de La Haye, jésuite, Mme de La Peltrie, Dom Claude Martin, fils de Marie de l'Incarnation, la Mère Catherine-Agnès de Saint-Paul, abbesse de Port-Royal, la Mère Ursule de Sainte-Catherine, supérieure des Ursulines de Tours, la Mère Marguerite de Saint-Xavier, supérieure des Ursulines de Dijon, et le célèbre M. de Bernières, dont le rôle fut si grand dans la vie spirituelle de la première moitié du XVIIe siècle.

Émile DERMENGHEM.

SAINTE-BEUVE. *Pages choisies de Port-Royal.* Introduction et notes par Maurice ALLEM. — Paris, Garnier frères [1934], 2 vol. in-12 de XVIII-378, 376 pages. Prix : 12 francs le volume.

M. Allem donne dans la collection des Classiques Garnier deux volumes de *Pages choisies* de *Port-Royal.* Il en a surtout tiré ce qui intéresse la littérature et les grands écrivains que Sainte-Beuve fait intervenir à propos de l'histoire du monastère et des solitaires, ce qui était conforme à l'esprit de la collection; mais alors que Sainte-Beuve disait : « Ce que je fais ici avant tout n'est point du Jansénisme, ni même de la littérature, mais de la morale » (t. II, p. 82, note), alors que ce qui intéresse les religieuses, les Messieurs, les innombrables personnages qui gravitent autour de Port-Royal, la vie religieuse du XVIIe siècle constitue le corps même du livre, les extraits de M. Allem n'en donnent point l'impression.

Loin de moi la pensée de critiquer aucunement ses choix, mais j'aurais aimé qu'il eût averti ses lecteurs de l'insuffisance fatale de tous les extraits, au lieu de leur dire que ce choix « permettait de se rendre compte de la structure de l'ouvrage », ce qui est manifestement exagéré.

M. Allem a fait suivre chacun des deux volumes d'un assez grand nombre de notes. Il ne renvoie que dans une note incidente et timide (t. I, p. 373, note 356) à l'*Histoire littéraire du sentiment religieux* d'Henri Bremond. Or, pour les *pages choisies* par lui, relatives à saint François de Sales, Saint-Cyran, Arnauld, Pascal, Tillemont, Nicole, le tome IV de cette *Histoire littéraire,* qui est une mine de renseignements, d'aperçus nouveaux, rectifie et corrige Sainte-Beuve. Il y avait là pour un amateur de références matière à notes abondantes : parler de Sainte-Beuve sans citer Bremond semble paradoxal.

Même omission dans l'*Introduction* consacrée par M. Allem à la crise de religiosité par laquelle passa Sainte-Beuve aux alentours de 1830 et qui a été caractérisée par Bremond de façon définitive (*Pour le romantisme,* p. 212-250).

Ces réserves faites, comme rien de Sainte-Beuve n'est indiffé-

rent, ces pages ne peuvent qu'intéresser les étudiants, mais il faut espérer que loin « d'être rebutés par la longueur du livre » complet, comme l'imagine M. Allem (p. XVI), ils seront incités, grâce à elles, à s'y plonger.

Jean GODEFROY.

HISTOIRE MODERNE

G. CONSTANT. *The Reformation in England. The English Schism. Henry VIII, 1509-1547.* — London, Sheed and Ward, 1934. In-8° de XXI-531 pages.

L'édition française du livre de M. l'abbé Constant, qui a connu un légitime succès, a fait l'objet d'un long compte rendu de M. Prentout ici-même (t. XVII, 1931, p. 229-233). Tout en rendant hommage à la conscience et au talent de l'auteur, le savant et regretté professeur à l'université de Caen exprimait des réserves sur le bien fondé de sa thèse. Il écrivait (p. 233) : « Nous restons profondément convaincu que le schisme anglican sous Henri VIII n'a que bien peu de rapports avec la Réforme, qu'il est le fait du prince et le résultat du divorce. » Tout en concédant à M. Prentout que l'introduction du protestantisme continental est postérieure au règne de Henri VIII, nous croyons cependant que M. Constant a eu raison de maintenir ses positions dans la nouvelle édition anglaise de son ouvrage. C'est d'ailleurs le sentiment de M. Pierre Janelle dans son tout récent livre : *l'Angleterre catholique à la veille du schisme,* où il établit que le schisme henricien dépasse en portée un fait-divers matrimonial.

Le texte de la nouvelle édition anglaise de M. Constant est presque partout celui de l'édition française. Tout au plus, ici et là, (p. 12, sur le wiclefisme, p. 246-247, sur le procès de T. More), la rédaction a été quelque peu modifiée. A l'occasion, M. Constant rectifie de menues erreurs ou imprécisions (p. 108). Peut-être, reste-t-il trop affirmatif (p. 121-122) sur la création des vingt-six sièges suffragants, puisque certains d'entre eux n'existaient pas encore au XVIIIe siècle.

La traduction anglaise paraît fidèle, coulante et lisible. Elle permet indirectement à la page 229 de découvrir une erreur de traduction de l'édition française (p. 136): « On ne va pas au ciel par un lit de plumes, le ciel souffre violence », qui rend mal cette phrase : « We may not looke at our pleasure to go to heaven in fether beddes, it is not the way. »

La différence essentielle entre les deux éditions est un changement de forme et de présentation. Dans la version française, les notes (500 pages) étaient très longues. Elles étaient rejetées à la fin de l'ouvrage. Ici, imprimées en petits caractères, elles figurent au bas des pages et sont infiniment plus aisées à consulter. Encore, M. Constant ne les a-t-il point reproduites in-extenso. Il les a enrichies des renseignements que lui ont fournis les travaux publiés depuis 1930 : le *Wolsey* de Pollard; les *Economic causes of*

the Reformation in England de A. Marti, l'*Establishment in England* (1932), de Sir Lewis Dibdin, le recueil : *die Kapite der Provinz Saxonia im Zeitalter der Kirchenspaltung* (1930) de G. Lohr, O. P. Ils permettent à l'auteur de justifier souvent, de preciser parfois, ses vues sur Ockham, Wycliff, la Lollardie, Wolsey, l'humanisme, et de prendre avec une particulière chaleur la défense du cardinal Gasquet attaqué par G. G. Coulton (note 77, p. 155-156). Le cas échéant, l'auteur n'hésite pas à faire les points de comparaison nécessaires, qui témoignent d'une connaissance très précise de l'histoire de l'Angleterre contemporaine.

Fort judicieuses les notes de l'édition anglaise se font moins nombreuses, sans que M. Constant ait jamais rien sacrifié d'essentiel. Souvent, il omet des références qui, utiles à des lecteurs français ou continentaux, ne le sont pas à des Anglais. Il a justement estimé qu'un *vicar* anglican ne regretterait point l'absence de développements sur l'avis doctrinal des Universités françaises avant le divorce (note 77, p. 153) ou de la notice consacrée à Martin du Bellay (note 81, p. 173 de l'édition française). De même, des allusions à des auteurs anglais bien connus comme Purcell ou Shane Leslie n'ont pas été reproduites.

M. l'abbé Constant a eu l'excellente idée de rassembler dans un premier appendice, les bibliographies par chapitres de la première édition. Non sans les mettre au courant et non sans ajouter de précieux commentaires critiques (p. 439-467). Un second appendice (nouveau) examine la question de savoir si Clément VII pouvait annuler le mariage de Henri VIII. Le troisième est intitulé : « Thomas More and the Papal authority ». L'index final a été mis à jour.

Sur ce sujet en pleine évolution qu'est l'histoire religieuse du règne de Henri VIII, la réédition du livre de M. l'abbé Constant ne peut apporter de solutions nouvelles. Peut-être est-il regrettable qu'il n'ait pas eu l'idée, en un court appendice, d'esquisser l'évolution des rapports religieux franco-anglais à cette époque. Mais la présente version anglaise ne témoigne pas seulement d'incontestables qualités de méthode et d'érudition. Elle fait plus. Elle représente un intéressant effort de compréhension. Tout en restant français par ses qualités de clarté et catholique de doctrine, l'auteur a su s'adapter aux exigences du milieu insulaire et anglican qui lira son livre.

E. Préclin.

Charles Dartigue Peyrou. *La vicomté de Béarn sous le règne d'Henri d'Albret, 1517-1555* (Publications de la Faculté des lettres de l'université de Strasbourg, fascicule 67). — Paris, les Belles Lettres, 1934. In-8° de 640 pages.

De ce gros livre qui n'est pas une simple étude d'histoire locale nous ne retiendrons ici que les chapitres consacrés à la vie et aux manifestations religieuses. Mais nous tenons à dire que ce n'est là

qu'un des problèmes examinés par M. Dartigue Peyrou : son travail intéresse l'histoire politique et peut-être plus encore l'histoire économique de la France au XVIe siècle; l'indépendance relative du Béarn a entraîné l'attitude politique ondoyante de son souverain qui, toute sa vie, a cherché à reconquérir la Navarre espagnole; la même indépendance donne à l'histoire du Béarn, qu'il s'agisse du gouvernement local, des réformes administratives, du droit, de la vie économique et sociale une allure toute particulière — alors que les provinces directement soumises à la couronne tendent à s'uniformiser sous l'effet des progrès de la centralisation.

Les deux chapitres consacrés à la vie religieuse sont intéressants à des titres divers. L'un, purement historique, est une analyse de la situation du clergé en Béarn. Situation peu brillante, dit justement M. Dartigue Peyrou : les ressources des deux évêques sont assez limitées, celles du bas clergé nettement insuffisantes. Seul le clergé moyen — les différents chapitres — jouit d'une aisance relative. On devine les conséquences de cet état de choses : d'une part le clergé est hors d'état d'assurer l'assistance publique, et, par ailleurs, le bas clergé, soumis à des conditions d'existence déplorable, fait preuve d'une ignorance fâcheuse : c'est au début du XVIIe siècle seulement que l'on pourra porter remède à cette situation qui s'est aggravée pendant les guerres de religion.

Les deux évêques, — Jacques de Foix, Gérard Roussel, — résident et remplissent les devoirs de leur charge. Le premier, devant les symptômes de la réforme commençante, prend en 1552 des « constitutions synodales » pour définir les obligations de foi et de discipline de son clergé qu'il contraint à la résidence : il poursuit les premières manifestations de l'hérésie, les discussions dogmatiques qu'entament dans les églises certains prédicateurs et condamne les mauvaises mœurs d'ecclésiastiques indifférents à leurs devoirs. Par l'édit de Saint-Savin, d'août 1546, il entame la lutte contre les hérétiques, interdisant aux prédicateurs de parler sans son autorisation, aux laïques de critiquer ou de discuter l'enseignement de l'Église.

Mais le personnage intéressant est évidemment Gérard Roussel, ami de Lefèvre d'Étaples, protégé de Briçonnet et de Marguerite d'Angoulême. M. Dartigue Peyrou regrette — et qu'il a raison ! — l'absence, la disparition des documents qui permettraient de définir avec précision son attitude : plus que tous autres témoignages les lettres qu'il dut adresser à la reine et celles qu'il reçut d'elle seraient précieuses... Mais les pièces d'archives même sont en petit nombre et l'on ne peut guère s'appuyer que sur la *Familière exposition de la foi* écrite par l'évêque. L'historien utilise habilement et impartialement les données qu'il a pu réunir et ses conclusions paraissent probantes : Roussel n'est plus, à Oloron, qu'un préréformateur très attiédi. De la fameuse messe à sept points on ne sait rien de précis, et le témoignage de Florimond

de Raemond reste bien vague. Quant à la *Familière exposition,* ce qu'elle a de plus audacieux est le silence de Roussel sur certains points dont on commençait à discuter : il n'y est rien dit de la Vierge et des saints; les sacrements sont réduits à deux : le baptême et la communion sous les deux espèces; pour le dogme, le résumé qu'en donne Roussel est bien loin des nouveautés de Luther et de Calvin : l'évêque ne dit rien de la prédestination, mais il insiste sur le fait que la foi seule nous sauve; Roussel enfin, sans préciser s'il les juge utiles, maintient les œuvres et les pratiques. Qu'il y ait, dans ce résumé de la foi, des idées qui ont pu, vers 1550, paraître discutables, c'est possible; que cette synthèse passe sous silence des points de dogme ou de discipline importants, il serait vain de le nier. Mais il convient de constater qu'à cette date la réforme est faite, que Luther et Calvin ont rompu les ponts. Roussel ne les rompt pas... Par prudence politique ? Par conviction ? Il est impossible de le dire. M. Dartigue Peyrou, en revanche, met en lumière ce fait que l'évêque d'Oloron n'a jamais eu dans la direction de son diocèse un geste déclaré de prosélytisme : n'a-t-il pas, d'ailleurs, été pris à partie par Calvin ?

Ceci ne veut pas dire que la réforme n'ait pas déjà pénétré en Béarn. M. Dartigue Peyrou indique que dès 1550 l'hérésie s'infiltrait dans la vicomté non pas grâce aux juristes ou aux fonctionnaires qui étaient allés étudier à Toulouse ou à Bordeaux, mais, sans doute, par l'intermédiaire des bergers qui, l'hiver, accompagnaient aux bords de la Garonne les troupeaux béarnais au moment de la transhumance annuelle; la réforme en Béarn aurait été non pas une manifestation de convictions religieuses fortement méditées, mais l'expression d'une sorte d'anticléricalisme populaire dirigé surtout contre les abus ou l'inconduite du clergé.

Telles sont les conclusions auxquelles sur ce point précis aboutit une enquête strictement scientifique : la réforme en Béarn a été l'œuvre de Jeanne d'Albret. Pour sobre qu'il soit, l'exposé de M. Dartigue Peyrou est probant. P. JOURDA.

Jean HÉRITIER. *Marie Stuart et le meurtre de Darnley* (Les énigmes de l'histoire). — Paris, Félix Alcan, 1934. In-16 de 320 pages. Prix : 15 francs.

Presque en même temps que le livre de M. Jean Héritier paraissait en Angleterre *The Persecution of Mary Stewart : a study in criminology,* d'un haut magistrat en retraite, Sir Edw. Parry, dont la conclusion est analogue[1]. Marie Stuart fut victime d'une conju-

1. Le fait n'est pas rare. En Angleterre, en 1933, ont paru coup sur coup trois « Guillaume le Conquérant », deux « John Hampden », deux « Charles Ier ». Dans *The Queen of Scots* (traduit de l'allemand par Cedar, Londres, 1935), Stefan Zweig, dont la vogue tient plus à son talent littéraire qu'à ses connaissances historiques, a prétendu faire une étude psychologique, où il considère moins la reine que la femme. Ses raisonnements pour conclure que Marie Stuart n'est qu'une assassine adultère et affirmer l'authenticité des « lettres de la cassette » sont de l'esprit le plus simpliste et le moins informé.

ration de féodaux écossais, dont les chefs (James Stuart, frère bâtard de Marie, William Maitland de Lethington et James Douglas, comte de Morton) étaient manœuvrés et subventionnés par Elisabeth d'Angleterre. L'un et l'autre justifient pleinement Marie Stuart du meurtre de Darnley. Et même selon Parry, l'explosion n'eut lieu qu'à deux heures du matin, parce qu'on espérait faire sauter à la fois la reine et le roi. De toute façon le complot devait aboutir, puisque les conjurés surent rejeter la responsabilité du meurtre sur la reine et profiter de son inclination pour Bothwell, pour la compromettre et la perdre.

Deux longs articles de M. Roger Chauviré, professeur à l'Université de Dublin, sur l'authenticité des « Lettres de la Cassette » (*Revue historique,* novembre 1934 et janvier 1935), dont il contrôle de fort près la controverse, donnent encore plus d'intérêt et d'actualité au livre de M. Héritier, puisque, conclut M. Chauviré, comme preuves de complicité de meurtre, ces lettres sur lesquelles s'appuieront les divers procès contre la reine, ne sauraient valoir, « elles sentent trop mauvais ».

Analyser un livre qui sera aussi intéressant qu'utile à lire dépasserait les limites d'un compte rendu. Je ferai seulement quelque réflexion sur l'opinion qu'avance R. H. Mahon, dans ses études sur Marie Stuart (1923-1930), et qu'expose non sans quelque hésitation M. Héritier (p. 202, 228, 232, 253 et suiv., 261). La Contre-Réforme, dit Mahon, aurait désiré la suppression de Marie Stuart, à cause de sa tolérance à l'égard des protestants d'Écosse; et le complot contre Darnley la visait. En ce cas, la Contre-Réforme ne pouvait rien faire de plus avantageux pour la Réforme, ni de plus agréable à Élisabeth. Et qu'entend Mahon par la Contre-Réforme ? Philippe II d'Espagne ? Les premières années du règne d'Élisabeth, il ne fut point en effet favorable à Marie Stuart; or ce n'est pas en tant que champion de la Contre-Réforme qu'il parle et agit alors, mais en politique, en rival de la France, qui, à cette même époque, voudrait substituer sur le trône de Grande-Bretagne Marie Stuart à Élisabeth, afin de tenir sous sa dépendance l'Angleterre comme l'Écosse. Après la mort de son oncle, le duc de Guise, sous les murs d'Orléans (24 février 1563), Marie Stuart n'eut plus les mêmes attaches avec la France; quand elle se fut mariée avec Darnley, tous les deux se tournèrent vers Philippe, qui leur promit son concours et celui du pape, tout en temporisant selon son habitude. C'est dans ces circonstances et au temps où menaçait en France la seconde guerre de religion que se trama et se perpétra le meurtre de Darnley (10 février 1567). L'opinion de Mahon ne semble reposer que sur des commérages.

G. Constant.

Miss Ruth Clark. *Stangers and Sojourners et Port-Royal, being an account of the connections between the British Isles and the Jansenists of France and Holland.* — Cambridge, University Press, 1932. In-8° de xix-360 pages, 7 planches hors texte. Prix: 18 shillings.

Sous le titre pittoresque, mais quelque peu mystérieux de *Strangers and Sojourners at Port Royal,* Miss Ruth Clark donne en réalité une étude des rapports entre l'Angleterre et le Jansénisme. Pour l'écrire, elle ne s'est épargnée aucune peine. Elle a consulté, en effet, les principaux manuscrits des bibliothèques parisiennes, de l'Oud Katholiek Seminarie d'Amersfoort, du Chapitre d'Utrecht, du Public Record Office, du British Museum, du Collège de Saint Cuthbert à Ushaw. Mais n'a-t-elle rien trouvé dans les *Reports of the Historical Manuscripts Commission* ? Infiniment utile sera sa bibliographie des imprimés, encore qu'elle ne soit pas critique.

Les cinq premiers chapitres étudient la biographie des amis anglais de Port-Royal : pensionnaires de la maison ou exilés et moniales bénédictines secourus par les religieuses et les Solitaires. Aux deux chapitres suivants, nous voyons Ludovic Stuart d'Aubigny, parent de Charles II, ami du cardinal de Retz, essayer de gagner l'appui politique des jansénistes pour obtenir l'évêché de Dunkerque et le cardinalat. Les chapitres VIII-IX étudient le succès, chez les protestants anglais, des livres dogmatiques et polémiques des jansénistes (l'auteur donne une liste impressionnante des ouvrages du Parti alors traduits en anglais, voir p. 278-291). A leur tour, les catholiques anglais (ch. XI et XII) entretiennent des rapports d'ailleurs assez lâches avec les jansénistes français, comme Arnauld (ch. XV). Ils sont suivis par les Hibernois de Paris, les Irlandais d'Irlande (ch. XIII-XIV) et les Écossais de Paris et d'Écosse (ch. XVI). Au xviiie siècle, la colonie anglaise catholique des exilés de Saint-Germain compta quelques convertis au quesnellisme : le Dr Betham, Lord Edward Drummond, Mgr de Fitzjames (ch. XVII). Au chapitre XVIII, défilent les « amis » des derniers jours : Wesley et Hannah More.

Peut-être la mise en œuvre des précieux documents réunis par Miss Ruth Clarck ne correspond-elle pas tout à fait à l'effort considérable qu'elle a fourni. Sans doute les détails précis, curieux et pittoresques (sur Ludovic Stuart d'Aubigny, sur Innes et le Collège des Écossais, sur le voyage à Port-Royal de Mme Schimmelpenninck), qui sont fort nombreux, rendent-ils la lecture de l'ouvrage très agréable. Mais l'auteur ne paraît pas avoir suffisamment dégagé l'intérêt de son sujet, qui est grand.

Le cheminement en Angleterre des livres jansénistes français aux xviie et xviiie siècles n'est-il point un aspect de l'influence française à l'étranger ?

Surtout, ne convenait-il pas d'expliquer pourquoi les Britanniques, qui ne furent presque jamais jansénistes aussi longtemps qu'ils restaient chez eux, furent attirés par les idées théologiques, morales, démocratiques, gallicanes, parfois politiques des disci-

ples de Jansénius. Ces réserves mêmes montrent l'intérêt du livre de Miss Ruth Clark, qui pose de nouveaux et intéressants problèmes.

E. Préclin.

VIE SPIRITUELLE

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, publié sous la direction de Marcel Viller, S. J., assisté de F. Cavallera et de J. de Guibert, S. J. Fascicules II à V : *Allemande (spiritualité)-Bibliothèques.* — Paris, Beauchesne, 1933-1935. In-4°, t. I, col. 321-1600.

Le retard involontaire apporté à la recension des derniers fascicules du *Dictionnaire de spiritualité* nous donne l'occasion de constater qu'il avance d'un pas rassurant. Quatre fascicules en trois ans : c'est moins sans doute qu'il ne promettait à ses débuts, mais c'est beaucoup, eu égard à la complexité de l'entreprise, où il suffit d'un seul article en souffrance pour arrêter tout le mouvement. Félicitons très cordialement et très sincèrement la vaillante équipe, à qui Dieu donne vie et courage. Souhaitons revoir plus souvent la signature de l'excellent directeur R. P. Viller, arrêté presque au seuil par un accident imprévu.

L'étude de la *Spiritualité allemande,* amorcée seulement dans le premier fascicule, est conduite dans le second jusqu'à la somme respectable de 37 colonnes. La signature de M. le chanoine Félix Vernet suffit à garantir que tous les matériaux sont de prix, l'information abondante, le traitement objectif. Dans cette forêt de noms et de dates, nous renonçons à pratiquer des coupes. Notons seulement au XIVe siècle, col. 323 et suiv., le relief donné à l'épisode saillant de maître Eckart. La mystique aventureuse de cet auteur, censurée par Jean XXII en 1329, renfermait des éléments précieux, qui furent repris et amendés par ses disciples, Jean Tauler et le bienheureux Henri Suso. Au XVIe siècle, Tauler fut édité à Cologne (1543) par Pierre de Nimègue, qui pourrait être saint Pierre Canisius. Du moins on nous le répète (col. 324), et nous voudrions tenir la chose pour certaine. Mais un auteur non suspect, le R. P. J. Brodrick, S. J., dans son magnifique ouvrage sur saint Pierre Canisius (Londres, 1935), nous invite à y regarder de plus près. Pierre Canisius n'a jamais fait allusion à cet ouvrage de jeunesse, et huit ans après il peinait encore sur les rudiments de la langue allemande. Il n'est donc pas sûr que l'anonymat de Pierre de Nimègue ait été correctement déchiffré. Les dernières lignes de l'article expriment un vœu d'une douloureuse actualité, que beaucoup de catholiques allemands entendront: « Le mysticisme allemand n'a pas toujours été sans reproche. Depuis la grande guerre en particulier, on a fait un étrange abus du mot « mystique », comme adjectif et plus encore comme substantif, et l'on a vu apparaître toute une série de pseudomysticismes, qui ont commencé par éliminer tout sacrifice, toute ascèse, et qui ramè-

nent tout à l'anthropocentrisme pur. Mais en dépit de ces écarts, l'Allemagne est un des pays où la spiritualité authentique s'est affirmée de façon éclatante dans la vie et dans des livres sans nombre. Puisse-t-elle rester fidèle à ses meilleures traditions ! » (col. 350).

Signalons, sans plus tarder, un article à peine moins étendu (34 colonnes) consacré par le même auteur à la *Spiritualité anglaise*, Écosse et Irlande incluses. Trois parties. I. Des origines à la conquête normande (1066). L'ascétisme celtique, parti d'Irlande, idéaliste et aventureux, s'épanouit au VIe et au VIIe siècle, grâce aux grands moines colonisateurs, saint Columba et saint Colomban. L'esprit anglo-saxon, plus positif, s'affirme au VIIIe siècle dans l'œuvre très étendue et très pieuse de saint Bède le Vénérable. II. De la conquête normande au schisme d'Henry VIII (1534). Les initiateurs avaient été deux Italiens : Lanfranc de Pavie et Anselme d'Aoste, devenu archevêque de Canterbury. La spiritualité anglaise leur doit son élan. III. Du schisme d'Henry VIII à nos jours. Cette période s'ouvre par l'ère des martyrs (Jean Fisher et Thomas More, 1535), close seulement en 1681. Après un siècle et demi, l'acte d'émancipation des catholiques (1829) annonce le renouveau de l'Église d'Angleterre, avec une floraison de littérature ascétique et mystique ininterrompue depuis Faber et Newman jusqu'à Dom Columba Marmion.

De ces deux articles, signés F. Vernet, il ne faut pas séparer l'article sur la *Spiritualité anglicane* (signé F. P. Harton), où l'on peut suivre, depuis le mouvement d'Oxford, une histoire merveilleusement attachante : l'histoire d'un renouveau de prière qui ne peut manquer de porter des fruits (10 colonnes).

L'article *Alphonse de Liguori* (saint), — biographie, préparation, œuvres, doctrine (32 colonnes), — a été rédigé avec un soin tout filial par un disciple du saint docteur, le R. P. G. Liévin, C SS. R. En conclusion, cette brève caractéristique : « Ce n'est point la création ou la synthèse nouvelle des idées qui distingue la spiritualité alphonsienne. En pareille matière, la nouveauté serait suspecte. Alphonse a toujours combattu les novateurs. Sa doctrine ascétique et mystique est foncièrement traditionnelle. Mais dans ce fonds il a discerné et choisi. Son zèle le guide comme un instinct. Des vérités qu'il envisage, il retient l'aspect efficace ou salutaire, le met en valeur et l'offre à toute l'âme et à toutes les âmes » (col. 388).

Sur le P. *Emmanuel d'Alzon*, biographie par le R. P. S. Salaville, assomptionniste (10 col.). La spiritualité léguée par le fondateur à ses fils est ainsi caractérisée, d'après le R. P. Cayré : « Elle est une spiritualité véritable, c'est-à-dire une règle générale, complète, de vie intérieure, fondement de l'activité apostolique. Elle est essentiellement doctrinale... Monacale par bien de ses traits et orientée vers la contemplation, elle est, par ailleurs, très active, réalisant le mot de saint Augustin : « Caritas ubi fuerit, necesse est ut operetur » (col. 419).

Sur l'*Ame* (son fond, sa puissance et sa structure d'après les mystiques), article considérable et très à jour, par le R. P. E. Reypens, S. J. (35 col.). L'influence de saint Augustin oriente la psychologie chrétienne, en Occident, vers des voies qu'elle ne quittera plus. La mystique de l'introversion, dont Plotin avait été l'initiateur, atteint son apogée au XIVe siècle dans les écrits de Ruusbroec. Les études récentes du R. P. J. Maréchal, S. J., et du R. P. A. Gardeil, O. P., la première d'orientation plus psychologique, la seconde plus théologique, y apportent des précisions nouvelles.

La synthèse de l'*Américanisme*, histoire, illusions naturalistes, survivances diverses, n'a peut-être jamais été réalisée sous une forme aussi lucide et nerveuse que dans l'article du R. P. G. de Pierrefeu (14 col.). Que l'on médite ces lignes finales : « L'américanisme n'est plus; mais la mentalité qu'il révèle subsiste en partie à côté de formes nouvelles de naturalisme... Le moi s'affirme dans la prière, comme dans la pensée ou l'action, plus jalousement que jamais... » (col. 487 et 488).

Peut-être n'attendait-on pas, dans un dictionnaire de spiritualité, un grand article sur l'*Amitié*. Le voici pourtant (29 colonnes), et l'on n'accusera pas M. l'abbé Vansteenberghe d'avoir parlé pour ne rien dire. Il traite d'abord de l'amitié humaine ou naturelle; puis de l'amitié chrétienne ou surnaturelle. La première avait eu ses théoriciens en Aristote et Cicéron; la seconde en a beaucoup depuis la Bible jusqu'à saint Augustin, saint Thomas et saint François de Sales. L'auteur n'oublie ni le bien qu'on en peut attendre, ni les écueils qu'il faut éviter.

Le traitement de l'*Amour-propre* par le R. P. Daeschler (11 col.) pourra paraître relativement sommaire, si l'on considère que l'amour-propre est l'ennemi du dedans et l'ennemi de toujours dans la vie spirituelle. Avant de juger la mesure trop restreinte, que l'on ait égard d'abord à l'article *Anéantissement* (5 colonnes), qui suit de près et ouvre de vastes perspectives. Dans ces pages substantielles, l'auteur a-t-il livré son dernier mot ? Il est possible que non. Laissons-lui le droit de découper une si vaste matière en tranches minces, comme aime à faire saint Thomas dans les questions de la Somme théologique. Les occasions ne sauraient manquer.

L'article *Angélique* (*Phénomènes mystiques d'ordre*), par le chanoine A. Saudreau (6 colonnes), anticipe sur le vaste article *Anges*, par le R. P. J. Duhr (45 col.). Ces deux articles ont chacun leur objet bien défini; dans le premier on entend un directeur d'âmes; dans le second un historien de l'Église; sans préjudice des théologiens qui ne perdent jamais leurs droits. Dans l'article du P. Duhr, deux parties : I. Rôle des anges; II. Dévotion aux anges. Quant au rôle des anges, cour de Dieu, ambassadeurs de Dieu, collaborateurs de la Providence divine, on appréciera surtout un véritable petit traité des anges gardiens (col. 584-598). L'histoire de la dévotion aux anges est conduite depuis l'Ancien Testament jusqu'aux manifestations les plus récentes de la piété catholique.

Saint *Antoine*, premier ermite, est présenté par M. le chanoine G. Bardy (6 col.); saint *Antoine de Padoue*, par le R. P. J. Heerinckx, O. F. M. (3 col.).

La notion d'*Apatheia*, empruntée au vocabulaire stoïcien et acclimatée, avec un sens nouveau, dans la théologie chrétienne, est l'objet d'une étude très soignée (19 col.) par M. Bardy.

Sur la littérature des *Apophtegmes* (3 col.) on a le plaisir — trop rare — de rencontrer la signature du R. P. Cavallera.

La méthode d'oraison dite *Application des sens*, familière à tous ceux qui ont pratiqué les Exercices spirituels de saint Ignace, est exposée par le P. Maréchal avec une ampleur qui déborde le livre même des Exercices (18 col.). L'auteur distingue trois acceptions de ce terme : 1. application directe des sens imaginaires ; 2. application métaphorique des sens; 3. application des « sens spirituels » proprement dits. De ces trois acceptions, la première et, dans une certaine mesure, la seconde relèvent de la méthode enseignée par saint Ignace; la troisième n'en relève pas, l'application des sens spirituels ressortissant à l'oraison passive, qui ne s'enseigne pas. L'auteur des Exercices n'a voulu que mettre son retraitant sur la voie, non forcer le seuil.

Sur les *Arnauld* — Agnès, Angélique, Antoine leur frère, dit « le grand Arnauld », — article très averti de M. Carreyre, directeur au séminaire de Saint-Sulpice (12 col.).

Art et spiritualité (35 col.). Le sujet requérait un don spécial ; heureux qui a reçu du ciel ce don. Le R. P. P.-M. Léonard constate les « exigences de la matière », affirme brièvement le primat de l'esprit; consacre un long développement à la mystique de l'art : jeu aux conséquences infinies, l'art doit, sous peine de déchoir, maintenir le dangereux équilibre du sensible et du spirituel. L'art triomphe à faire régner le surnaturel dans l'expérience esthétique. Bibliographie sommaire de l'art chrétien.

Ascèse, Ascétisme. Sujet fondamental, que quatre auteurs se sont partagé (75 col.). Le R. P. J. de Guibert a tracé le cadre; le R. P. M. Olphe-Galliard a esquissé le développement historique dans le monde païen; les PP. M. Viller et Olphe-Galliard pour la période chrétienne primitive, Écriture et Pères; le P. de Guibert pour le Moyen Age et les temps modernes. Le P. de Guibert encore a traité les questions théologiques : raison de l'effort ascétique et sa place dans la vie chrétienne; degrés de l'ascèse, sa relation avec la prière, les saintes folies de l'ascèse, ses déviations ou exagérations; les objections contre l'ascèse chrétienne ; le P. A. Willwoll, la psychologie de l'ascèse. On retrouve le P. de Guibert dans un article complémentaire sur la théologie ascétique; ses relations avec la théologie mystique, morale, pastorale (7 col.). On est ici manifestement au cœur de l'ouvrage, et la doctrine s'organise ; l'un des directeurs prend position sur des questions fort débattues entre écoles. Le P. de Guibert n'est pas de ceux qui estiment opportune ou fondée une division stricte entre ascétique et mystique. « Indépendamment même du point de vue pratique de l'im-

possibilité de trouver entre ascétique et mystique une ligne de démarcation qui soit communément reçue, il est certain que, si l'on veut séparer de l'ascétique la mystique, même entendue au sens le plus strict, comme s'occupant de la contemplation infuse, on se heurte à une foule de questions qui appartiendront encore nécessairement aux deux sciences... Il semble donc qu'il n'y ait aucune raison de maintenir la division de la théologie spirituelle en deux parties distinctes, se traitant à part, ascétique et mystique, mais qu'il convienne au contraire de l'envisager dans tout son ensemble, sans confondre les deux aspects signifiés par ces deux mots, sans sacrifier l'un à l'autre en faisant du panmysticisme ou du panascétisme, mais aussi sans les isoler l'un de l'autre, puisqu'en fait ils ne le sont jamais dans la vie réelle des âmes » (col. 1013).

Dans le fascicule IV, la lettre B était seulement amorcée (jusqu'à saint *Basile*); le fascicule V la conduit jusqu'à *Bibliothèques*. Nous constaterons une fois de plus que, dans ce vaste répertoire, l'histoire s'est taillé la part du lion; et c'est très heureux, car un dictionnaire se prête surtout à de tels développements.

Voici pourtant un article de doctrine, empreint d'une haute et bienfaisante originalité : *Béatitudes ;* en deux parties. Sens du mot; principales questions afférentes (point de vue théorique : élément constitutif du bonheur céleste; ascèse et mystique; point de vue pratique : eudémonisme chrétien; rigorisme; panhédonisme), par le R. P. J. de Blic (2 col.). L'ampleur des problèmes est décourageante; encore fallait-il les situer. Béatitudes évangéliques : sens général, interprétation ascétique; interprétation mystique; synthèse; le Pater; article d'exégèse, par le R. P. D. Buzy (15 col.).

Le nom de saint *Benoît* appelait de vastes développements. Tous puisés à d'authentiques sources bénédictines, ils remplissent 68 colonnes (non comprises les biographies des épigones). Saint Benoît : la vie, la règle, par Dom Ph. Schmitz (18 col.); la doctrine spirituelle, par Dom P. de Puniet (21 col.); Bénédictins, par Dom M. Maehler (29 col.).

Saint *Bernard* aussi est glorieusement traité, par Dom A. Le Bail (45 col.), dans un article au courant de la littérature la plus récente.

Nous devons tous ces beaux articles au monachisme belge, dont ils attestent la puissante vitalité.

Sur *Bérulle,* encore un bel article, par M. le chanoine Molien (42 col.).

Si maintenant on jette un regard en arrière, on constatera que cinq fascicules ont conduit le développement seulement jusqu'au milieu de la lettre B; d'où il est juste d'induire que le chiffre de vingt fascicules, prévu pour l'ouvrage complet, sera largement dépassé. Nul ne s'en plaindra, les matériaux étant de très bon aloi.

Nous avons dû nous taire sur les articles qui dépassaient l'horizon normal d'une spiritualité particulièrement française; sur

beaucoup d'articles littéraires très instructifs, tels ceux du R. P. H. Thurston sur l'*Anima Christi* ou sur l'*Ave Maria*, et sur combien d'autres.

La suite de l'ouvrage fera disparaître quelques anomalies : disparate dans les signatures, dont beaucoup portent des initiales telles que S. J., O. M., O. P., d'autres ne les portent pas; omission accidentelle de la liste des collaborateurs (fasc. II), et autres vétilles semblables. Bien mal avisé qui jetterait la pierre à la vigilante direction pour des minuties de cet ordre. Le succès est très grand, et ne peut que s'affirmer davantage.

A. d'Alès.

La Vie carmélitaine. Édité par les soins des « Études carmélitaines, mystiques et missionnaires » en 1935, à l'occasion du troisième centenaire de la province de Paris. — Paris, Desclée de Brouwer, 1935. Un vol. in-8° de 209 pages.

P. Crisogono de Jesus Sacramentado, Carme déchaussé. *L'École mystique carmélitaine*. Ouvrage traduit de l'espagnol par D. Vallois-del Real. — Lyon et Paris, Emmanuel Vitte, 1934. Un vol. in-8° de 350 pages.

L'éloge des *Études carmélitaines* n'est plus à faire. Depuis quelques années cette imposante revue se tient au premier rang des études ascétiques et mystiques dont notre siècle a marqué si nettement le renouveau. Elle s'est spécialisée, non seulement dans l'histoire du Carmel et de sa spiritualité, mais dans les problèmes psychologiques et métaphysiques posés par l'expérience mystique. Ses études sur des sujets qui se trouvent aux frontières pour ainsi dire de la mystique et de la psychiatrie, traités par d'éminents spécialistes, de même que ses enquêtes sur Konnersreuth et sur Beauraing (avec des résultats bien différents) sont des modèles du genre. Elle a trouvé là un domaine où les explorations et les confrontations sont particulièrement utiles et fécondes.

Le volume que cette revue vient d'éditer à l'occasion du troisième centenaire de la province de Paris des Carmes déchaussés est particulièrement intéressant pour l'histoire de l'Église de France. Le P. Bruno, exposant le « rythme providentiel » des « traversées historiques » de l'ordre, évoque en raccourcis saisissants l'introduction de la réforme thérésienne en France et cette Mme Acarie, parisienne du quartier Saint-Merry, à l'activité merveilleuse, qui disait : « Il faut s'abandonner à la Providence comme s'il n'y avait pas de moyens humains et travailler comme s'il n'y avait pas de Providence divine. »

Le P. Jean-Marie de l'Enfant-Jésus étudie l'histoire de la province des Carmes déchaussés de Paris aux xviie et xviiie siècles. Dans son étude sur la vie intellectuelle des Carmes, le P. Élisée de la Nativité consacre un chapitre aux maîtres parisiens du Carmel au xive siècle : Gérard de Bologne, Guy de Perpignan qu'on appellait le *doctor mellifluus* ou *parisiensis*, Jean Baconthorp, vir-

tuose de la scolastique, etc. Trois cents étudiants carmes travaillaient alors place Maubert. Cette brillante période fut suivie, pour l'ordre, d'une décadence intellectuelle qui prit fin avec la belle école des théologiens de Salamanque au XVIe siècle.

Mais c'est dans la théologie mystique que les Carmes, depuis sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, se sont fait une place incomparable. Le P. Crisogono expose d'une façon extrêmement claire, synthétique et analytique à la fois, l'histoire et les caractères essentiels de l'école mystique carmélitaine.

Celle-ci, en tant qu'école, date du XVIe siècle. Elle est caractérisée, selon l'auteur, par une harmonie qui réduit à l'unité les points doctrinaux extrêmes d'autres écoles. Certains mystiques sont avant tout intellectuels et la perfection consiste pour eux dans la clarté des perceptions intérieures. D'autres au contraire, méprisant les lumières de l'intelligence, ramènent tout aux ardeurs du cœur. Dans la mystique carmélitaine, toutes les puissances de l'âme ont leur part. « Si parfois l'on sent une plus grande clarté dans l'entendement et un plus grand embrasement dans la volonté, comme il est dit dans la *Nuit obscure*, jamais cependant une puissance n'ira seule; peut-être, alors que le cœur est embrasé par le feu intense d'une purification infuse, l'intelligence vole-t-elle tranquille aux régions d'une vision sereine; mais la vision activera cet embrasement, dont le feu, à son tour, éclairera et illuminera la clarté même de la vision. »

Même harmonie dans le mode d'exposition : les maîtres carmélitains emploient en même temps la méthode expérimentale et la méthode déductive, la description et la théologie spéculative; ce qui empêche l'illuminisme et « l'intrusion de doctrines abâtardies », les enfantillages et « les saintetés en sucre d'orge ». Cette spiritualité exige les privations et les épreuves d'un noviciat sévère. Ceux qui ne rechercheraient dans la mystique que les attendrissements et les douceurs sensibles ne pourraient supporter les *riens* de saint Jean de la Croix. Ce ne sont ni les soupirs, ni les larmes, ni les douceurs qui nourrissent ce mysticisme et permettent l'ascension du Mont Carmel, mais l'aliment substantiel des vertus théologales, qui détourne des visions et des phénomènes. La vie de foi pour l'intelligence, d'espérance pour la mémoire, de charité pour le cœur se cristallise et se manifeste en œuvres extérieures de vertu. Pas de quiétisme.

Autre caractère : la tendance psychologique. Les docteurs carmélitains excellent à décrire les mouvements de l'âme; ils étudient tout en fonction de l'âme humaine; ils sont tournés vers ce « centre de l'âme » où se consomme le mariage spirituel.

Dans les six derniers chapitres de son livre, l'auteur expose avec beaucoup de netteté les controverses récentes sur la mystique, spécialement celles auxquelles ont donné lieu le congrès thérésien de 1923 et le congrès Saint Jean de la Croix de 1928 à Madrid.

Le P. Crisogono distingue cinq périodes de l'école carmélitai-

ne : 1 °la période de *préparation;* 2° la période de *fondation* et de *formation* qui commence avec sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, au milieu du XVIe siècle; 3° la période d'*épanouissement,* pendant les deux derniers tiers du XVIIe siècle, distinguée par le nombre et la précision des traités qui commentent et expliquent les enseignements des maîtres; 4° la période de *codification* de la doctrine par la méthode scolastique, au XVIIIe siècle; 5° la période *apologétique* ou de défense de la tradition, qui va du début du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Émile DERMENGHEM.

Frédéric MÉJECAZE. *L'âme d'un saint laïque. Frédéric Ozanam* (Collection : la Vie chrétienne). — Paris, Grasset, s. d. (1935). In-12 de XII-272 pages.

Ce livre étudie en six chapitres les vertus d'Ozanam. Le chapitre I traite de *quelques aspects du caractère :* défiant de soi et modeste, Ozanam est timide, voire scrupuleux et mélancolique, concentré, puis soudain expansif. Le mal de René, la maladie du XIXe siècle l'a tenté; mais la droiture et le bon sens naturels ont vite pris le dessus, avec l'aide ferme et tendre de son père et de sa mère. — Le chapitre II, *la Vie du cœur,* manifeste en effet l'empreinte de la famille dans l'âme du jeune homme; Ozanam aime ses deux frères, le prêtre et le médecin, et ses amis, Falconnet, Fauriel, Foisset, Lallier, Havet, et les deux Ampère; un touchant amour conjugal et paternel embellit sa vie. La maladie chrétiennement supportée qui la traverse et la couronne appelle un rapprochement avec la maladie et la mort d'Albert de La Ferronnays. — Le chapitre III décrit l'effort intellectuel d'Ozanam, ses succès d'étudiant en droit et son doctorat, sa nomination à la chaire de droit commercial à Lyon, mais aussi son amour des lettres, ses studieuses excursions dans les littératures anciennes et modernes qui le rendent capable de passer l'agrégation et de suppléer Fauriel en Sorbonne; enfin sa titularisation et ses éloquentes conférences où affluent les étudiants. — Le chapitre IV, *les Émotions esthétiques,* nous le montre épris des beautés de la nature et des chefs-d'œuvre de l'homme; il admire et continue le *Génie du christianisme.* — Le chapitre V, *A l'exemple des saints,* décrit sa vie de foi, reconquise sur le doute momentané de sa jeunesse et son influence attirante sur la jeunesse de Sorbonne; sa vie d'espérance faite de confiance en la Providence dans la joie et dans l'épreuve, dans la vie et dans la mort; sa vie de charité qui ne participe à la vie du Christ, de la Vierge et des saints que pour redescendre vers ses frères humains : de là naissent les conférences de Saint-Vincent de Paul. — Le chapitre VI. nous montre cette *action sociale et catholique.*

« Il sera facile, dit M. Méjecaze de remarquer en parcourant les pages de ce livre, que nous nous sommes scrupuleusement attaché à laisser Ozanam s'écrire lui-même » (Préface). Les nom-

breuses citations (il manque deux ou trois fois des guillemets) ne portent d'ailleurs aucune date. Il y a là quelque chose qui déconcerte l'historien. Non pas que l'on soupçonne en aucune façon l'exactitude des citations, mais, ce qui est plus grave, elles forment des absolus, et l'on ne sait pas toujours si elles appartiennent à la vingtième ou à la quarantième année d'Ozanam. Empruntées pour la plupart à la correspondance, elles risquent de nous faire prendre un état d'âme passager pour une habitude invétérée, les humbles tâtonnements de la jeunesse pour les défauts de volonté de l'âge viril. Bref, la méthode de M. Méjecaze qui fait trop souvent abstraction de la chronologie paraît imparfaite, elle rend peu sensibles les étapes de la vertu, et par conséquent ses progrès.

Ozanam est-il contemporain de Bossuet ou de Lacordaire ? A ne pas poser la question, on risque de mal comprendre la personnalité morale d'Ozanam, en réaction perpétuelle contre le milieu bourgeois de 1830 à 1850; elle s'oppose fortement à l'antichristianisme intellectuel de la Sorbonne et du Collège de France; elle réagit contre les formes politiques d'ancien régime et s'efforce de créer des formes sociales nouvelles. Les vertus intellectuelles d'Ozanam sont elles-mêmes des vertus sociales. Il n'a pas seulement créé des œuvres académiques de valeur, il a été surtout un moment essentiel de la conscience spirituelle de la France. Chaque leçon d'Ozanam était un acte. S'il n'y a pas plus éloquent que lui, c'est que son âme est toute de feu, et que la science ne fait qu'apporter des aliments au brasier intérieur.

S'il fallait décrire l'âme d'Ozanam, les deux mots attachement et détachement la définiraient sans doute assez bien. Sa courte vie de quarante ans forme un drame en trois actes : la vocation, la mission, la mort. Ame expansive et aimante, il s'attache fortement à ses parents, à ses amis, à ses études. De là naissent des devoirs divergents : pour suivre ses études, il quitte ses parents; pour obéir à son père, il étudie le droit, devient docteur et professe le droit commercial, tandis qu'une irrésistible vocation le pousse à l'étude des lettres. L'agrégation coïncide avec la mort de ses parents (1837, 1839, 1840). Sa mission dure dix ans : double mission intellectuelle et sociale près de la jeunesse. Dans cette période de la Monarchie de Juillet, où les orateurs sont rois, il est l'émule de Lacordaire, Lenormant, Cousin, Quinet, Michelet. C'est dire quelle lutte intellectuelle il soutient en pleine Sorbonne. De plus, c'est l'époque de la liberté d'enseignement : il est le premier de ces universitaires qui, de Lenormant à Ollé-Laprune et Blondel, n'ont pas consenti à séparer l'Église et l'Université. Enfin, dans le désarroi intellectuel et moral de 1848, sa vertu souffre et triomphe.

Ozanam s'est attaché à ses devoirs de professeur, de père de famille, de fondateur des conférences de Saint-Vincent de Paul. Il lui faut s'en détacher à quarante ans. Combat terrible et victoire du chrétien qui s'attache à Dieu seul. Et c'est la victoire de

son âme et son couronnement en Dieu. Loin de s'arrêter, l'élan spirituel de toute sa vie s'amplifie : Ozanam est vraiment un saint.

Par ces notations trop rapides, l'on voudrait suggérer qu'on risque de fausser et rapetisser la personnalité morale d'Ozanam en la séparant des milieux et des circonstances dans lesquels elle s'est formée, elle a agi et souffert. La méthode psychologique et historique semble plus indiquée que la méthode adoptée par M. Méjecaze.

Victor BINDEL.

HISTOIRE LOCALE

Chanoine L. EXPERT. *La Vierge noire de Paris. Notre-Dame de Bonne-Délivrance.* — Paris, Desclée de Brouwer, s. d. [1935]. In-12 de XIII-131 pages avec 14 illustrations hors-texte. Prix : 15 francs.

Quelques lignes de l'avant-propos résument ainsi le sujet que l'auteur a choisi et l'objet qu'il poursuit. « Notre-Dame de Bonne-Délivrance, la Vierge noire de Paris ... est célèbre ... par l'antique splendeur de son culte et par le rayonnement qu'elle exerça sur l'âme de saint François de Sales. Elle régnait jadis à Saint-Étienne des Grès, la Révolution la vendit à l'encan et abattit son trône. En 1907, l'urbanisme dévorant du plus grand Paris expropria sa chapelle (au croisement actuel de la rue de Sèvres et du boulevard Raspail) et le percement nécessaire du boulevard Raspail l'exila dans la proche banlieue (à Neuilly).

Nombreux cependant sont les Parisiens qui ont gardé mémoire fidèle de la Vierge noire... Mais nombreux aussi sont ceux pour qui se justifie le dicton « loin des yeux loin du cœur » et qui ont désappris le culte de leur bienfaitrice. A côté de ceux qui ne la connaissent plus, il y a la foule de ceux qui ne la connaissent pas. C'est pour essayer de conduire à ses pieds les uns et les autres que nous avons entrepris ce travail... »

Le chanoine L. Expert s'est donc surtout proposé un but d'édification. Il n'y a pas de doute qu'il l'ait atteint. Cette histoire est clairement composée, agréablement écrite et parfaitement illustrée. (Pourtant le plan reproduit au verso du hors texte 2-3 est dit de Turgot et non de Colbert).

L'auteur a tiré le meilleur et plus judicieux parti qu'il se pouvait, pour son sujet un peu menu, de documents trop rares et de données purement traditionnelles voire conjecturales.

L. BROCHARD.

G. ROUCHON. *Notre-Dame de Clermont, son Chapitre cathédral, son quartier.* — Clermont-Ferrand, « l'Auvergne littéraire, artistique et historique, 1934. In-8° de 143 pages. Prix : 18 francs.

Cet ouvrage contient l'histoire de la cathédrale de Clermont-Ferrand. L'auteur s'est moins occupé de la partie archéologique,

pour laquelle il renvoie à l'excellente petite monographie de H. du Ranquet, que de la vie qui anima le sol même du monument et ses alentours proches. Trop souvent ces annales de nos édifices sont négligées pour ne songer qu'à la structure ou à l'iconographie. Un tel travail exige, en effet, une connaissance approfondie des documents locaux et une recherche minutieuse et longue. C'est donc le fruit de dépouillements d'archives continués pendant de longues années que nous trouvons ici, une quantité de petits faits patiemment rassemblés pour faire revivre la physionomie de ces foules qui hantèrent la vaste nef ou se disputèrent à son ombre. Petits faits, disons-nous, mais qui éclairent bien souvent d'autres points d'histoire locale et peuvent être un enseignement précieux pour des études du même genre. Citons, par exemple, les raisons de propreté ou de voirie qui permirent aux échoppes de s'appuyer aux contreforts du monument et d'en interdire ainsi les abords immédiats.

Certes, nous ne pouvons prétendre donner en quelques lignes une idée de la variété des sujets auxquels touche cette étude. Notons quelques points plus saillants, l'exposé des découvertes archéologiques sur l'emplacement ou auprès de l'église, l'indication des origines chrétiennes du lieu, les premières mentions connues du Chapitre, son organisation au IXe siècle, et sa réforme au XIIIe, la reconstruction de l'édifice par l'évêque Hugues de la Tour du Pin, familier de la Cour et compagnon de saint Louis à la Croisade, la succession des maîtres d'œuvre depuis le fameux Jean Deschamps. Le déroulement des cérémonies et les prérogatives des chanoines, les rites qui concernent l'entrée des évêques, la description des offices dont certains étaient singuliers, par exemple à la fête des Saints-Innocents où les enfants de chœur prenaient la place des chanoines, tous ces détails fourmillent de faits curieux, d'incidents savoureux. — Des ombres illustres sont évoquées : saint Vincent Ferrier, le prédicateur Maillard, le cardinal Jacques d'Amboise, amateur d'art, membre de cette grande famille qui répandit en tant de provinces l'art de la Renaissance, Esprit Fléchier, Rameau, Massillon... — Une promenade à travers l'édifice nous apprend bien des détails comme l'existence de cet ordre si peu connu de la Pomme d'Or.

Une excellente illustration accompagne cette vivante lecture. Nous regrettons cependant de ne pas y retrouver l'inoubliable vision qui, des monts voisins de Clermont, accueille le voyageur. De là est vraiment rendue sensible la part de réussite dans l'achèvement de la cathédrale par Viollet-le-Duc. Mais c'est une bien légère critique pour une étude aussi nourrie.

F. Eygun.

CHRONIQUE D'HISTOIRE RÉGIONALE

GUIENNE ET GASCOGNE

AVEYRON (*ROUERGUE*)

Revue historique du Rouergue.

Tome VI, 1934-1935. Rodez, Imprimerie catholique.

L. Rigal : *Histoire des évêques de Rodez, par Antoine Bonal* (suite), *passim* (à suivre). Notices concernant les évêques Pierre Henri de la Treilhe (1213), Bertrand ou Bernard (1230) et Vivian (1248). Annotation très complète sur les premières notices parues. En particulier, nouvelle publication plus correcte des plus anciennes chartes du fonds du Chapitre de Rodez (IXe-Xe s.).

[P.-A. Verlaguet et L. Rigal] : *Notes pour le Livre d'or des confesseurs de la foi en Rouergue pendant la période révolutionnaire* (suite), *passim* (à suivre). Notices biographiques assez détaillées.

[L. Rigal] : *les Comtes de Rodez et l'abbaye de Bonneval*, p. 426. Texte d'une chronologie des comtes de Rodez, d'après un cartulaire de Bonneval; document destiné à prouver les rapports entre les comtes et l'abbaye.

B. de Gauléjac : *Visites pastorales du bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez* (suite), *passim* (à suivre). Continuation des visites de l'année 1524 dans l'Aubrac.

B. de Gauléjac.

LOT (*QUERCY*)

Bulletin de la Société des études du Lot. Tome LV. Cahors, 1934.

Ludovic de Valon : *Trois religieux de la famille de Valon*, pagination particulière 1-54. Pierre Stephani de Valon, religieux augustin, prieur du Vigan (Lot) (1215-1290); Bernard Stephani de Valon, dominicain, prieur de Cahors (1220-1298); Jean de Valon, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Bordeaux (1440-1518).

René Crozet : *les Peintures murales et le vitrail de saint Genoulph ou saint Genulphe à l'église de Selles-Saint-Denis* (*Loir-et-Cher*), p. 71-83. Saint Genulphe ou Genou, né à Rome, élevé par le futur pape Sixte II, fut le premier évêque de Cahors d'après une tradition très vivace. Il serait mort en Berry. Selles-Saint-Denis, où se trouvent les peintures décrites, faisait partie du diocèse de Bourges.

E. Sol : *Mgr Cousin de Grainville, premier évêque concordataire de Cahors* (suite), p. 123-139, 191-207, 311-325. Ancien vicaire général de Joseph-François de Malide, évêque de Montpellier, avant la Révolution, et de Cambacérès, archevêque de Rouen, il fut sacré à Paris le 1er août 1802; réorganisa admirablement le diocèse de Cahors, qui comprenait le Lot actuel, l'Aveyron (jusqu'en 1817) et une bonne partie du Tarn-et-Garonne (jusqu'en 1808); se fit remarquer par son très grand zèle pour le régime napoléonien, dont il soutint ardemment les lois de conscription.

Henri Guilhamon : *l'Abbé Solacroup de Lavaissière* (fin), p. 289-301. Acquis aux idées nouvelles depuis 1789.

Jean Calmon : *Inventaire du fonds Greil* (fin), p. 55-70, 167-182, 273-

288, 331-372 (tirage à part, Cahors, A. Ricard). Fonds important pour l'histoire ecclésiastique.

Adrien Foissac : *Généalogie des « De Linars »*, p. 373-387. Famille connue à Ginouillac (Lot) depuis le XIIe siècle, dont était Jean de Linars, chanoine de Saint-Jean-de-Castelnau-de-Bretenoux en 1545.

Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour.

Tome XLIV. Cahors, 1934.

E. Sol : *l'Œuvre historique de M. Albe sur Jean XXII*, p. 720-723. M. Albe a apporté la preuve que tout ce qu'on avait pu dire contre Jean XXII (1316-1334), originaire de Cahors, était dû à son aversion pour l'empire d'Allemagne et ses partisans en Italie; il a approfondi encore le rôle exercé par les personnages qui entourèrent ce pape, au nombre desquels se trouvaient beaucoup de membres de sa famille.

E. Sol.

TARN-ET-GARONNE (*BAS-QUERCY et GASCOGNE*)

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Tome LXI, 1933. Montauban, impr. Forestié.

Chanoine Galabert : *l'État social à Saint-Antonin aux XIIe et XIIIe siècles*, p. 17-28. Quelques détails intéressants pour l'histoire des classes et celle des mœurs.

J. Momméja : *Du combat de Montalzat où le sénéchal anglais Thomas de Wetenhale fut défait par les Français le 17 janvier 1369*, p. 29-33. Ainsi que l'avait soupçonné Aug. Molinié, il s'agit bien de Montalzat, commune actuelle du Tarn-et-Garonne, dans le canton de Montpezat. Rappel de quelques faits historiques concernant cette localité.

Abbé Lombard : *Un épisode des guerres de religion en Gascogne. Rétablissement du prieuré de Saint-Aignan en 1620*, p. 35-59. Historique du rétablissement du prieuré de Saint-Aignan, au diocèse de Montauban, de l'ordre de Fontevrault. Fondé en 1122, à peu près abandonné depuis la fin du XIVe siècle, restauré en 1619 à la demande de l'évêque et grâce à un don considérable fait par la reine Marie de Médicis à l'abbesse de Fontevrault. La première prieure, après s'être fait pourvoir directement en cour de Rome, s'était installée de vive force dans le prieuré: elle dut céder la place à celle qu'avait désignée régulièrement l'abbesse de Fontevrault.

Abbé Taillefer : *Église de Tissac. Inventaire des meubles de l'église (21 juillet 1717)*, p. 61-68. Intéressant surtout en raison de l'abondance des objets servant au culte, qui existaient alors dans une petite église de campagne.

Combelles : *Mes notes sur l'abbaye de la Garde-Dieu*, p. 97-108. L'abbaye, située sur le territoire actuel de la commune de Mirabel, est issue de l'affiliation, en 1150, d'un établissement des Bonshommes d'Obazine à l'ordre de saint Benoît. Les moines furent les grands défricheurs de la forêt dite d'Eissartens et de la basse vallée du Lembous. Au début du XVIIIe siècle, les revenus étaient de 2 000 livres, et il n'y avait plus que l'abbé et trois moines. M. Combelles a trouvé plusieurs actes intéressants dans les minutes notariales de Molières. L'abbaye fut pillée à la Révolution et les bâtiments tombèrent en ruines au XIXe siècle.

Chanoines Galabert et Bastoul: *Coutumes de Montech (1136 et 1437)*, p. 109-113. Analyse du document.

Chanoine Bastoul : *Notes sur Arnaud Sarbin, de Montech, évêque de*

Nevers (1532-1606), p. 115-118. Quelques rectifications à la biographie de Sorbin, publiée par Ed. Forestié dans le tome XII du *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne.*

Recueil de l'Académie de Montauban.

2e série. Tome 43, année 1933. Montauban, impr. Forestié.

A. Viéles : *le Voyage en Tarn-et-Garonne de la duchesse de Berry en 1828*, p. 97-113. Récit du passage de la duchesse à Montauban et en Tarn-et-Garonne, à son retour de Saint-Sauveur, les 24 et 25 septembre 1828. L'accueil fut triomphal, et les protestants de Montauban ne manquèrent pas de s'associer à l'ensemble des populations.

S. Canal.

LOT-ET-GARONNE (*AGENAIS*)

Revue de l'Agenais. 61e année. Agen, 1935.

Ch. Bastard : *Incident au sujet du pèlerinage de Cieuze au début du* XVIIIe *siècle*, p. 29-32. Différend entre les Bénédictins de Mézin et le curé de Cieuze, à propos d'une procession votive.

Lt-Col. Garnal : *Chronique sur la basilique de Saint-Maximin (Var)*, p. 58-61. Notes sur le dominicain Guillaume de Tonnenx, ancien prieur du couvent d'Agen, qui s'occupa de la construction de l'église de Saint-Maximin au XIIIe siècle, et sur quelques sarcophages chrétiens.

J. Chaumié : *Sauvagnas et le temple de Breuil et ses dépendances (1235-1550)* (suite), p. 81-90, 148-164, 226-246, 316-332. Partie de ce travail très neuve et intéressante, consacrée à l'histoire de l'exploitation des terres.

Chanoine Durengues : *Matteo Bandello*, p. 91-104, 133-147, 165-187, 247-272, 333-343. Étude très fouillée sur la vie et l'œuvre littéraire d'un dominicain italien devenu évêque d'Agen, au milieu du XVIe siècle.

Ct Labouche : *Lacépède, près d'Agen*, p. 133-147, pl. Manoir rural, jadis propriété du premier chancelier de la Légion d'honneur, occupé aujourd'hui par un orphelinat agricole important et prospère. Plusieurs assertions de ce travail à reviser et à compléter.

Chanoine Marboutin : *Frespech*, p. 285-311, pl. Forteresse et paroisse agenaise.

J. R. Marboutin.

DORDOGNE (*PÉRIGORD*)

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.

Tome LXI. Périgueux, 1934.

G. Lavergne : *la Crypte de Saint-Front en 1373*, p. 91-92. Délibération inédite du Chapitre de Saint-Front de Périgueux.

X. de Monteil : *le Prieuré de Fontaines en Périgord*, p. 117-131. Contribution à l'histoire de ce prieuré de femmes, dépendant de l'abbaye de Fontevrault; de sa fondation, entre 1119 et 1130, à sa dernière prieure, dont l'auteur indique les deux sépultures à Saint-Pardoux de Mareuil.

J. Maubourguet : *la Chronique de Périgueux au temps de Louis XI*, p. 136-164, 203-237, 264-301. Travail sérieux et important, même pour l'histoire ecclésiastique de Périgueux.

Fr. Delage : *Prospectus pour le pensionnat du collège royal de Sarlat* (1782), p. 239-240.

Chanoine Roux : *Pèlerinage des Pénitents bleus de Périgueux à Ro-*

camadour, en 1630, durant la peste, p. 302-316. Avec le texte de la relation du confrère Seguin.

En dehors de son *Bulletin*, la Société a ajouté un volume à ses publications : *Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux (1598 et additions). Manuscrit des archives de l'évêché de Périgueux, publié par le chanoine* J. Roux. Périgueux, 1934; in-8° de XII-189 pages.

G. Lavergne.

LANDES

Rien à signaler.

P. Coste.

GIRONDE

Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde.

Tome XXVI, année 1933. Bordeaux.

C. Jullian : *Bordeaux au temps de la mairie de Michel Montaigne*, p. 5-18.

C. Aymonier : *Montaigne et la médecine en Aquitaine*, p. 49-61, 97-107.

M. Gouron : *Essai de reconstitution du trésor des chartes du château de Bordeaux et de son mobilier au Moyen Age*, p. 145-159, 195-215. Quelques données sur les archives de l'administration royale en Guienne et les archives du château royal de Bordeaux avant 1294 et après 1303, époque où elles furent réorganisées : cartulaires et inventaires signalant de nombreux documents ecclésiastiques disparus.

G. Ducaunnès-Duval : *l'Absidiole d'Andernos*, p. 161-170. Masquée par un mur jusqu'au mois de juillet 1932. La démolition de ce mur a permis à l'auteur de l'article de voir la veyrine, espèce de fenêtre assez basse, surmontée d'une pierre en forme d'arc surbaissé et de donner une description ingénieuse des peintures murales qui existent encore sur les parois, épisode, sans doute, de la vie de sainte Quitterie, très honorée dans la région.

Tome XXVII, année 1934.

P. Courteault : *la Mère de Montaigne*, p. 5-14, 49-60. Montaigne n'a nommé sa mère qu'une fois, dans les *Essais;* elle s'appelait Antoinette de Louppes (Lopez) et était la fille de Pierre, marchand toulousain ; rapports possibles entre la mère et le fils, qui semblent n'avoir pas été très faciles, si l'on en juge par un accord du 31 août 1568. Publication du testament, daté du 19 avril 1597, qui laisse pressentir en Antoinette de Louppes une femme de tête, une ménagère très stricte et, semble-t-il, âpre au gain. L'origine juive d'Antoinette de Louppes est indéniable.

Général Soulé : *la Bataille de Coutras*, p. 15-23, 61-71, 103-115. Étude tactique de cette bataille, la première de quelque importance gagnée par les protestants sur les catholiques; la force des huguenots s'en trouvait singulièrement accrue et le succès poussa au premier rang le roi de Navarre qui, après la mort de Condé survenue quatre mois plus tard, devenait le chef incontesté du parti protestant.

Dom Reginald Biron : *l'Abbaye des Prémontrés de Sainte-Marie-Magdeleine de Pleineselve*, p. 97-102. Fondée entre 1145 et 1150, par Geoffroy III du Louroux, archevêque de Bordeaux; vie du monastère; domaines et revenus; église abbatiale; liste des abbés connus.

A. Rebsomen : *les Ex-voto de Montaigne au sanctuaire de Notre-Dame de Lorette*, p. 133-134. La mention du registre des dons de 1576 à 1599

est conforme à l'indication fournie par Montaigne dans son « journal ».

G. Loirette : *la Cour prévôtale de la Gironde et son fonctionnement (1816-1818)*, p. 145-159, 193-205. Dix-huit affaires seulement furent jugées par cette cour; les condamnations les plus sévères furent réservées pour les cris séditieux et surtout pour les proclamations et chansons qui exaltaient l'empereur et demandaient son retour.

Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne.

3e année, 1933.

Ed. Massonneau : *Un livre oublié d'un auteur négligé : la Sainte Messe déclarée et défendue par Loüys Richeome*, p. 3-16. Riposte ardente au livre « De l'Institution, usage et doctrine de S. Sacrement de l'Eucharistie », œuvre de Philippe du Plessis-Mornay, publié à La Rochelle en 1598. Notes biographiques sur L. Richeome et note bibliographique sur son livre, très rare, imprimé pour la première fois à Bordeaux, à la fin de 1599.

P. Courteault : *les Origines de l'imprimerie à Bordeaux*, p. 97-110. Description d'un recueil de poésies intitulé : « Ode virginales Maturini Almandini Angeriaci Aquitani viri clarissimi ... », imprimé à Bordeaux en 1517, seul exemplaire connu; une lettre d'Alamande à Lefèvre d'Étaples a pris place dans ce recueil. Transcription d'un placard daté du 1er mai 1518, relatif à une chanoinie de Bazas, imprimé à Bordeaux, acquis par la Bibliothèque municipale.

4e année, 1934.

E. de Perceval :*la Bibliothèque de La Brède*, p. 7-14. Quelques spécimens des ex-libris de Montesquieu, entre autres quatre exemplaires de la Sainte Bible, au cachet des armes de France, les œuvres des Pères de l'Église et le catéchisme de Millanges.

Dr H. de Cardenal : *Sur un livre saintongeais très rare et de provenances illustres*, p. 166-171. Il s'agit de l'ouvrage intitulé : « Le témoignage des protestans en faveur de la religion catholique par le sieur Rossel, ministre converty. A Paris, chez F. Muguet, 1671, in-4° ». Notice sur l'auteur et description de l'ouvrage.

Bulletin hispanique.

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 4e série, tome XXXV, 1933.

Joseph-S. Pons : *Réflexions sur le « Llibre d'Amic e Amat »*, p. 23-31. Œuvre de Raymond Lulle, écrite probablement pendant un séjour qu'il fit au collège de Miramar vers 1283, afin de convaincre les religieux mahométans de la vérité du christianisme; il a utilisé dans ce but les moyens de la poésie : « sa dialectique se transforme en poésie »; les versets ou apologues réunis dans son traité sont au nombre de 365. En somme, Raymond Lulle a transposé le pathétique franciscain sur le plan intellectuel et il a spiritualisé l'aubade des troubadours.

Louis Karl : *Notes sur la fortune des œuvres d'Antonio de Guevara à l'étranger*, p. 32-50. Diffusion de l'œuvre du savant humaniste et historiographe de Charles-Quint, dans l'Europe centrale, particulièrement en Hongrie. L'auteur passe en revue les éditions de *l'Horloge des Princes*, des *Épitres dorées*, du traité du *Mépris de la Cour, avec la vie rustique*, des manuels d'ascétisme; en appendice, traductions de quelques écrits de Guevara et leurs réimpressions. Les écrits du célèbre franciscain réformiste constituent une source abondante et féconde du siècle de la Renaissance.

Georges GAILLARD : *Note sur l'église de Saint-Michel-de-Cuxa*, p. 97-106. Résumé de l'état actuel de nos connaissances sur ce monument chrétien des Pyrénées-Orientales, trop peu connu en France; apport très important de M. Félix Hernandez, architecte cordouan, qui, dans son étude parue à l'*Archivio Español de Arte y Arqueologia* (Madrid, 1932, n° XXIII), a repris, après un examen archéologique très minutieux, les conclusions générales de M. Puig i Cadafalch dans le second tome de l'*Arquitectura Romanica a Catalunya* (Barcelone, 1911). L'influence de l'art du califat se marque principalement dans l'appareil et dans la forme des arcs et des voûtes. L'église de Saint-Michel-de-Cuxa est un des exemples les plus significatifs du cycle mozarabe catalan.

P. Henry KOEHLER : *les Exécutions sanglantes de Moulei Ismaël et les captifs chrétiens, d'après un manuscrit inédit de son temps*, p. 428, 447. C'est d'après les registres paroissiaux (Livre des sépultures) du couvent franciscain de Meknès, conservés à la bibliothèque de l'Université de Séville, qu'on peut établir en toute objectivité le nombre de morts violentes mises au compte du plus grand des sultans-soleil qui aient occupé le trône des chérifs maghrébiens (127 en 39 ans, de 1684 à 1725).

Gabriel LOIRETTE.

GERS

Revue de Gascogne Nouvelle série, tome XXIX. Auch, 1934.

J. BARADA : *le Serment civique motivé d'un prêtre en 1791*, p. 80-82. Celui de l'abbé Latour, vicaire à Roquetaillade, près Auch.

Ch. BOURGEAT : *Lugdunum Convenarum. La cité chrétienne*, p. 194-211. Troisième partie de l'étude consacrée à la cité de Saint-Bertrand-de-Comminges. Celle-ci entre dans l'histoire comme cité chrétienne en 347, en 404 comme cité épiscopale — le premier évêque connu est de 506. M. B. décrit la basilique ou plutôt ses ruines ainsi que quelques sarcophages retrouvés dans les fouilles faites en ces dernières années. Il relève aussi quelques inscriptions chrétiennes.

J. CAMOREYT : *Réception d'un commandeur de Malte dans une église de l'Ordre au* XVIII*e siècle*, p. 74-79. Copie du cérémonial usité en pareille circonstance, conservée dans un registre de notaire. Le commandeur était Léon de Malvin de Montazet, frère de l'archevêque de Lyon, Antoine de M. de M., qui fut promu en 1748; il prenait possession en 1782 de l'église de l'Hôpital-Sainte-Christie. — : *les Vieilles églises fortifiées de Gascogne : Nogaro,* XI*e siècle*, p. 168-174. Description des vestiges des anciennes fortifications de cette église, bâtie par saint Austinde, archevêque d'Auch.

B. de CASTELBAJAC : *la Fin d'un schisme en Gascogne*, p. 134-139. Histoire d'une famille d'illuminés anticoncordataires, la famille Lormande de Cassemartin, près de l'Isle-Jourdain, dont le dernier représentant mâle mourut en 1903 sans s'être réconcilié avec l'Église.

A. CLERGEAC : *Revenus de l'archevêché d'Auch en 1617*, p. 86-88. Texte, retrouvé dans un manuscrit de Daignan du Sendat, d'un bail à ferme des revenus de l'archevêché par Léonard de Trappes à trois habitants d'Auch.

A. LAMOTHE : *l'Abbaye de Planselve (Gimont)*, p. 62-73, 112-122, 212-221. Suite de l'histoire de cette abbaye. Premiers abbés concordataires; bâtiments; revenus; charges.

Fr. MARSAN : *Dom Bernard Bernet et le prieuré Saint-Martin-de-Touget*, p. 83-85. Démêlés de Dom Bernet, moine de Simorre, avec trois compétiteurs. Finalement Dom Bernet fut évincé devant le sénéchal d'Auch.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Gers.
XXXVe année. Auch, 1934.

Ch. Bourgeat : *Trois pouillés inédits de l'ancien diocèse d'Auch*, xve, xviie, xviiie *siècles* (suite), p. 47-67, 250-288. Continuation de cette très intéressante et utile publication qui permet d'identifier de nombreuses églises et chapelles aujourd'hui disparues.

G. Brégail : *la Pieta de Cologne*, p. 76-78. Description d'une statue de la Pieta en bois doré et peint qui semble accuser une influence italienne de l'époque de transition sinon de la pleine Renaissance. Elle est conservée dans l'église de Cologne (Gers). — : *le Sanctuaire de l'église de Préchac-sur-l'Adour*, p. 192-197. Description des maître-autel, rétable, contre-rétable et lambris qui sont en bois de chêne peint ou doré, mais où dominent les ors. Ils constituent un ensemble plein d'harmonie, d'un caractère noble et majestueux, portant la marque du xviie siècle.

L. Saint-Martin : *l'Abbaye bénédictine de Simorre de 1750 à 1791*, p. 15-34. Étude d'après les archives communales, notariales et particulières des revenus de l'abbé et des chanoines, de la vie de ces derniers, des affaires litigieuses qui préoccupèrent le chapitre de Simorre à son déclin. Dans la liste des chanoines nous relevons le nom de Bertrand-Antoine de Caupenne, martyrisé à Paris, aux Carmes, en 1792. Il est avec l'abbé de Noé, mort archevêque-évêque de Troyes, la plus pure gloire de l'abbaye finissante. — : *les Bâtiments dépendant de l'abbaye de Simorre en 1758*, p. 217-242. L'auteur publie la relation faite par François Libera et Jean-Louis Dartigues, charpentiers, des réparations à faire aux terres, édifices, bâtiments et autres biens dépendant de l'abbaye de Simorre, deux ans après que Marc-Antoine de Noé, abbé, eut succédé à l'évêque de Senez, Louis-Jacques-François de Vorance, décédé en 1756.

A. Clergeac.

HAUTES-PYRÉNÉES

Revue des Hautes-Pyrénées. Tome XXIX. Tarbes, 1934.

J. Francez : *Documents maçonniques*, p. 5-20. Premiers et rares documents sur la Maçonnerie tarbaise (1776), qui apportent quelques lumières sur les origines obscures de l'antique « Loge de la Paix ». — : *Notes et documents sur les Cordeliers de Tarbes*, p. 20-22, 58-62, 120-125, 154-159, 174-183. Textes de diverses conventions pour travaux effectués vers la fin du xviie siècle et la restauration de l'église.

J. Duffo : *Études de topographie tarbaise : le canal oriental et le moulin de l'évêché*, p. 65-73, 106-120. Origine de cette possession épiscopale et récit des tribulations que ce moulin valut à quelques évêques, en particulier au xviie siècle.

Fr. Marsan : *Visiteurs illustres du prieuré de Sarrancolin aux* xvie *et* xviie *siècles*, p. 184-185. Blaise de Monluc, maréchal de France et Dom Claude Estiennot, le savant bénédictin.

J. Annat.

LANGUEDOC

TARN

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts du Tarn.
Nos 51-54, année 1934.

Marie-Louise Puech : *le Général Azémar (1766-1813)*, p. 107-118. Fils d'un tanneur cordais; enrôlé à 17 ans dans le régiment de Vivarais; tué à Gross Dreibnitz devant Dresde.

Revue du Tarn, Nouvelle série. N°s 1-3, 15 mars-15 septembre 1935.

Maurice de Guérin et Lacordaire : *Lettres inédites sur la Pologne*, p. 3-9. Lettre de Maurice de Guérin envoyant à *l'Avenir* le poème que lui a inspiré la répression de l'insurrection polonaise de 1831, réponse de Lacordaire, texte original de « Tristesse chrétienne » (la Pologne) et fac-similé des vers publiés par *l'Avenir* du 30 septembre 1831.

A. Grimal : *les Fortifications d'Albi et leur démolition au* XVIIIe *siècle*, p. 16-34, 143-152. C'est aux consuls et au conseil politique de la communauté d'Albi que sont surtout dues les transformations de la cité dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, les archevêques Choiseul (mis à part le quai qui porte son nom) et Bernis ayant seulement employé tout leur crédit en faveur de leurs diocésains.

L. de Lacger : *Albi et son développement jusqu'au déclin du* XIIIe *siècle*, p. 40-50, 156-163. L'oppidum *Albiga*, dès les alentours de l'an mille, n'est plus que le *Castellum vetulum*, le « Castelviel »; c'est le bourg neuf qui se développe sur le plateau et voit s'élever la cathédrale romane, Saint-Salvi, et, depuis le milieu du XIIIe siècle, la Bisbia et Sainte-Cécile. En 1190 au plus tard, avec Guillaume Peire, l'enceinte et les limites du bourg neuf coïncidaient. — : *Louis d'Amboise, évêque d'Albi, dans la lumière de son siècle (1435 ?-1503)*, p. 177-189. L'auteur reprend et complète ses précédentes études sur celui auquel on doit l'achèvement de la cathédrale d'Albi.

Marie-Louise Puech : *le Général de Fornier de Fénérols (1760-1806)*, p. 51-61. Commence sa carrière comme cadet gentilhomme dans le régiment de Condé; tué par un obus en chargeant à la tête de ses dragons à Golymin, en Pologne.

Konrad Haebler et Charles Bellet : *les Incunables d'Albi*, p. 81-104. Traduction d'une étude parue à Munich en 1929, qui apporte des précisions sur la vie de Numeister, compagnon à Nuremberg, et montre que, dès 1475 (et non vers 1478), on imprimait à Albi.

Charles Bellet : *Un portrait du cardinal de Bernis*, p. 232-236. Commentaire du tableau de Despax, conservé dans la famille du prélat poète, académicien et ambassadeur, qui a figuré à l'exposition du troisième centenaire de l'Académie française.

Fernand Bousquet : *Une élection législative à Castres, il y a cent ans*, p. 105-114. Pittoresques détails sur l'élection du baron Charles Dupin en 1827 et sa réception à Castres l'année suivante, tirés des mémoires inédits de Magloire Nayral, juge de paix et historien castrais.

Roger Allaire : *Un épisode des guerres religieuses en Albigeois au* XVIe *siècle*, p. 126-132. Méfaits commis par une bande de « malvivans » du 25 au 30 novembre 1563.

Émile Appolis : *la Rivalité administrative entre Castres et Albi*. I. *Sous la Révolution (1789-1798)*, p. 196-210. Castres restera chef-lieu du Tarn jusqu'en 1797.

Charles Colin : *l'Assiette de Lavaur en 1791*, p. 216-222.

L'Amitié guérinienne.

Ce *Bulletin trimestriel des Amis des Guérin* paraît depuis mars 1933 et donne dans chaque fascicule des inédits de Maurice et d'Eugénie, des études sur eux, ainsi qu'une chronique guérinienne.

Pierre Bayaud.

HAUTE-GARONNE

Revue historique de Toulouse. Tome XXI. Toulouse, 1934.

Chanoine CONTRASTY : *Contre la suppression du siège épiscopal de Comminges, en 1790*, p. 5-19. L'auteur a trouvé dans les « Délibérations de diverses communautés tendantes à la conservation de l'évêché de Comminges » les protestations unanimes de ce pays montagneux contre le projet de suppression de ce diocèse dont le siège était fixé à Saint-Bertrand, l'antique Lugdunum Convenarum. Motifs religieux, motifs économiques étaient invoqués avec des arguments puissants. Vaines protestation. Tout fut supprimé.

Clément TOURNIER : *le Cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, et le drame de la Petite Église (1820-1830)* (suite), p. 20-38, 97-116, 186-200, 288-315. L'auteur met en scène la sombre figure de Lucrès, qui s'affirmait chef de la dissidence dans le Midi et que la police de l'Empire avait été impuissante à découvrir. Il dirigeait ses partisans, prêtres et fidèles, avec une sévérité hautaine. Mgr de Clermont-Tonnerre voulut tenter de ramener à la vérité le cœur endurci de ce vieillard. D'autre part, le fameux abbé Blanchard, le chef le plus bruyant de la Petite Église, émigré à Londres, écrivit, en octobre 1821, à l'archevêque de Toulouse, une longue, emphatique et insolente lettre, où il le traitait d'intrus sur le siège de Toulouse et de schismatique, et se félicitait en même temps d'apprendre que l'archevêque se proposait de prendre la tête de la dissidence tout entière ! Les prêtres chambristes avaient trahi la confiance de l'archevêque et dénaturé sa pensée. Très mécontent, il répondit à Blanchard qui répliqua par un factum insensé. Lucrès, un instant touché par la bonté du prélat, refusait de désavouer ses principes et d'adhérer à la véritable unité. Après quinze mois d'efforts, la rupture des négociations s'imposait. Il convenait d'en informer les diocésains. Le 28 janvier 1822, Mgr de Clermont-Tonnerre publie une très importante lettre pastorale *pour le rétablissement de l'unité dans son diocèse*. Il y fait le récit de ses tentatives et de leur échec, exhorte à l'unité avec Pie VII et l'évêque légitime. Blanchard écrit de Londres une nouvelle épître impertinente. Jean-Bernard Font, le chef puriste de Pamiers, adresse à son tour à l'archevêque une lettre hautaine et intransigeante, d'une colère concentrée. Lucrès meurt impénitent, en janvier 1823. L'abbé Ducassé, curieux intermédiaire entre l'archevêque et les prêtres dissidents, meurt en avril 1824 dans la communion romaine. Sous l'influence des puristes, une jeune fille de Toulouse s'était suicidée, et une ancienne religieuse clarisse écrit des suppliques de démente à Louis XVIII. — : *le Séminaire de Polignan à Saint-Bertrand ?* p. 39-43. Simple épisode. Le curé de Saint-Bertrand de Comminges eut, en 1827, l'illusion de croire à la possibilité du transfert de ce séminaire.

Chanoine CONTRASTY : *Toulouse à la veille de la Révolution*, p. 65-79. Intéressant tableau de Toulouse au point de vue ecclésiastique et social. Les dispositions du peuple étaient favorables à la religion. Le clergé comptait des prêtres de vertu, de caractère et de grand savoir. — : *l'Œuvre de l'Assemblée nationale dans la région toulousaine*, p. 80-95. Toulouse protesta contre les projets religieux de l'Assemblée nationale. Des réunions se tinrent pour la conservation du siège archiépiscopal, des chapitres de Saint-Étienne et de Saint-Sernin et de l'organisation ecclésiastique existante, et pour la conservation des ordres religieux.

Chanoine ESPENAN : *le Petit séminaire de Loménie de Brienne*, p. 116-

131. Vers la fin de l'Ancien Régime, un petit séminaire constituait une nouveauté. Dès 1779, l'archevêque de Toulouse s'était muni de l'autorisation royale pour en fonder un dans son diocèse. Le synode de 1782 l'approuva chaudement. Des difficultés surgirent entre l'intendant de la province, le subdélégué et l'archevêque pour son établissement dans le collège de Périgord. L'archevêque obtint gain de cause et un bail de location fut signé le 24 avril 1785. En raison du succès de l'œuvre, il fallut chercher un local plus spacieux, dans le couvent de la Merci. Initiative toute à l'honneur de Loménie de Brienne.

J. Lestrade : *Pour la future biographie de G.-D. Pagan* (1763-1840), p. 135-138. Initiatives et testament de cet ancien confesseur de la foi mort archiprêtre de la cathédrale de Toulouse.

Chanoine Contrasty : *les Splendeurs religieuses de Toulouse évanouies pendant la Révolution*, p. 145-164. Tableau de Toulouse catholique au moment de la Révolution : archevêque, Mgr de Fontanges, chapitres de Saint-Étienne et de Saint-Sernin, églises paroissiales, oratoires, nombreuses communautés religieuses d'hommes et de femmes. — : *les Foyers toulousains d'enseignement et de bienfaisance détruits par la Révolution*, p. 165-185. C'est-à-dire l'Université, la plus ancienne après celle de Paris, cinq séminaires, un petit séminaire, le collège royal et le collège de l'Esquile, neuf petits collèges de boursiers, nombreux pensionnats de jeunes filles. L'esprit religieux caractérisait l'enseignement. Bibliothèques, beaux-arts, etc. Quant à la bienfaisance, deux grands hôpitaux et les maisons de charité paroissiales en assuraient les services. — : *Exécution locale de la Constitution civile du clergé. Son échec*, p. 253-287. L'auteur, documents en main, expose, avec une attrayante précision, les trois périodes de l'Église constitutionnelle de Toulouse : son établissement, de 1790 à 1793, son effacement sous la Terreur, et sa réorganisation, de 1795 au Concordat.

J. Lestrade : *la Sainte Croix de Verfeil, dite la Croix Digne*, p. 316-331. D'après un bail à besogne du 11 juin 1467, l'auteur décrit ce joyau qui fut aussi un reliquaire. On lui attribue plusieurs grâces miraculeuses. Elle disparut dans la tourmente révolutionnaire. Après le Concordat, la piété de la population de Verfeil (Haute-Garonne) fit reproduire, sur le modèle de l'ancienne, une nouvelle croix, qui ne cesse d'être vénérée et qui a le don d'écarter les orages.

Bulletin de littérature ecclésiastique

publié par l'Institut catholique de Toulouse. Toulouse, 1934.

Colomban Fischer : *Un ordo de la curie romaine au* XIVe *siècle*, p. 104-124. Étude fouillée du ms. lat. 4162A de la Bibliothèque nationale, découvert en 1925 par M. l'abbé Andrieu. Le titre : *In nomine Domini Incipit ordo romane ecclesie curie, quem consuevimus observare tempore Innocentii tertii pape et aliorum pontificum*. C'est une source historique sur la vie liturgique de la curie romaine d'Innocent III à Boniface VIII. Le contenu : il n'y est question que de la curie romaine et de la chapelle papale, dans laquelle les pontifes romains avaient coutume de faire ou de présider les cérémonies. L'auteur : il parle au nom d'une collectivité, appartenant à la curie romaine, dont il fait lui-même partie. C'est un chapelain du nom de Jacques, le futur cardinal Jacques Gaëtani. Les sources : en dehors du Bréviaire et du Cérémonial, des données de l'observation personnelle et de la tradition orale, l'auteur puise à des sources littéraires qui sont pour lui surtout les ordo romains X, XI, XII.

Clément Tournier.

Annales du Midi. 1934. Toulouse, E. Privat.

J. Donat : *Une abbaye cistercienne et son budget au* XVIII*e siècle* (fin), p. 5-36, 218-255. Abbaye de Beaulieu (Tarn-et-Garonne). Tableaux nombreux et précieux pour l'histoire économique et celle des prix.

André Vialès : *le Voyage en Tarn-et-Garonne de la duchesse de Berry* (1828), p. 37-54.

René Gandilhon : *Sigillographie de l'université de Toulouse*, p. 81-97, pl. Spécimen d'une enquête que l'auteur commence pour toute la France et pour laquelle il demande communication de toutes pièces et diplômes.

P. Boissonnade : *l'Essai de restauration des ports et de la vie maritime du Languedoc de 1593 à 1861 et son échec*, p. 98-121.

E. Renard : *les Postes en Languedoc*, p. 122-160, 256-274, 360-396 (1935, p. 46-83). De 1254 à 1790.

Ch. Higounet : *le Régime seigneurial et la vie rurale dans la commanderie de Burgaud*, p. 315-336. Aux XIIIe-XVIe siècles. Vie restreinte à cause du sol infertile.

Jean Régné : *la Vie municipale et la bourgeoisie d'ancien régime en Vivarais*, p. 337-359 (à suivre). Cette première partie, consacrée aux chartes de franchise et au mouvement communal, très pacifique, énumère les chartes (40 environ) et étudie le système des syndics et consuls (le consulat s'éclipsant aux XIVe et XVe siècles), ainsi que le contrôle seigneurial et l'initiative municipale.

J. de Font-Réaulx.

GARD

Bulletin du Comité de l'art chrétien de Nîmes.
Tome XII, n° 35. Nîmes, 1935.

Chanoine Bouisson : *Un maître de la route. Saint Baudile patron de la ville de Nîmes. Son origine. Ses missions. Son martyre*, p. 156-198 (suite). Le Rhin constituant la limite que Baudile ne doit point franchir, il se dirige à travers le Plateau Central, vers l'Ibérie, qu'il parcourt avant son retour vers la Gaule romaine. Le voici enfin dans le pays de Nîmes, qu'il visite en entier, gagnant ensuite la Cévenne arécomique.

Cahiers d'histoire et d'archéologie. Tome VII. Nîmes, Larguier, 1934.

Félix Mazauric : *Histoire du château des Arènes*, p. 26-48, 120-142, 289-512 (fin). Les seigneuries, les chevaliers. Les Arènes sous les vicomtes Bernard Aton, et sous la domination des comtes de Toulouse. Le château féodal des Arènes au XIIe siècle. L'église Saint-Martin. Beau travail.

Abbé J. Sautel et S. Gagnière : *la Colline de Saint-Laurent à Courthézon des origines au* XVIIIe *siècle*, p. 49-76. Époque néolithique, gallo-romaine. Au Moyen Age on y établit la chapelle dédiée à saint Laurent.

Henri Teissier du Cros : *Notre-Dame-de-Bonheur . La vallée de Bonheur*, p. 77-92, 543-553. Description des ruines et historique de cette abbaye — petit Saint-Bernard — fondée par un de Roquefeuil, au commencement du XIe siècle, pour secourir les pauvres voyageurs égarés sur la montagne de l'Espérou. Réfutons, à ce propos, une légende, née en 1912, qui place le château de Roquefeuil, berceau de saint Fulcran, à Algues.

Dr Coulouma et J. Miquel : *le Bassin de la Cesse*, p. 143-156, 566-572. Les vicomtes de Minerve; siège et prise de Minerve par Simon de Montfort. Minerve et le bassin de la Cesse sous les rois de France (1210-1580).

Chanoine P. Despetis : *la Cathédrale Saint-Pierre de Montpellier*, p. 157-184, 266-280, 573-585 (suite). La Révolution et le Concordat : la cathédrale temple de la raison; entrepôt militaire. Restauration et embellissements au cours du xixe siècle.

Dr E. Soubeiran : *l'Ager nemausensis. Étude de toponymie ancienne*, p. 185-189, 285-287, 586-601 (suite). Noms de peuples anciens, de régions. Ardèche : noms de lieux habités, de rivières. Lozère. Diocèse de Montpellier : lieux habités.

Émile Bonnet : *les Maisons de l'ordre du Temple dans le Languedoc méditerranéen*, p. 513-525. Surtout d'après l'inventaire du fonds d'Albon, dressé par É.-G. Léonard. Voir la *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. XVIII, p. 201.

Louis-J. Thomas : *Qui était seigneur de Béziers en 1209 ?* p. 647-654. Raimond Roger, vicomte de Béziers et d'Albi, comte de Carcassonne et du Razès, d'après l'opinion commune, mais sans doute l'évêque, d'après l'auteur.

Dr Charles Boyer : *Une inspection des hôpitaux et de la prison de Béziers en 1785*, p. 655-671.

E. Barret : *la Vente des biens du clergé dans le diocèse de Béziers au* xvie *siècle (1563-1578)*, p. 672-684. Biens appartenant à l'évêque, au chapitre de Saint-Aphrodise et au prieuré de Cassan.

P. Alliès : *Réjouissances d'autrefois au pays biterrois*, p. 685-689.

M. de Dainville : *les Églises gothiques du Biterrois*, p. 690-696. Ont une nef unique sans bas-côtés, et l'abside, même lorsqu'elle est flanquée de chapelles, est moins large et moins haute que la nef.

Abbé F. Hermet : *Relations entre le Biterrois et le Rouergue*, p. 697-700. Elles existaient au Moyen Age sous le double rapport ecclésiastique et commercial.

H. de Silex : *la Cathédrale Saint-Nazaire de Béziers*, p. 742-750, fig. A signaler la crypte récemment découverte et les belles photos qui agrémentent ces pages.

Tome VIII, 1934.

Émile Ségui : *Une petite place protestante pendant les guerres de religion (1562-1629). Faugères-en-Biterrois*, p. 1-238. Épisodes de guerres civiles qui ont eu pour cadre Faugères, ou pour principal acteur le baron de Faugères, le fameux Claude de Narbonne-Caylus, qui fut tantôt catholique, tantôt protestant. Nous ne pouvons oublier la cruauté de Claude à Lodève, où il extermina la population sans distinction d'âge ni de sexe. Grand destructeur, on lui doit la perte de grandes richesses artistiques, le saccagement des cathédrales de Lodève et de Béziers, des abbayes de Saint-Chinian et de Villemagne. Le récit de la fin de Claude en février 1578 au château de Lunas, où il fut décapité par les catholiques qui emportèrent sa tête à Lodève, sur les instigations de sa mère restée catholique et d'Étienne de Caylus, est en partie romancé.

Société d'histoire et d'archéologie de Nîmes et du Gard.

Bulletin. 1933-1934, n° 1. Nîmes, Larguier, 1934.

Augustin Fliche : *les Buts et les méthodes de l'histoire et de l'archéologie régionales*, p. 37-43. Excellents conseils.

Marcel Gouron : *Date des sculptures du portail de l'église Saint-Gilles*, p. 44-50. En 1171 on travaillait aux statues des apôtres, et le porche-pignon à l'italienne était élevé au même moment.

J. Brunel : *Une tradition milésienne et la légende marseillaise de Catumandus*, p. 51-56. Traité d'amitié que firent, selon Justin, Marseille et les Gaulois.

Paul-L. Baudouï-Salze.

LOZÈRE

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts... de la Lozère. 1930. Mende, Ignon-Renouard, in-8°.

Le Bulletin des deux semestres de 1930, non encore paru, a été mis en distribution fin mars 1935.

Marius Balmelle : *Un chercheur lozérien : Henri Poujol, de Meyrueis*, p. 5-6. Mort le 9 mai 1928 à Meyrueis (Lozère), âgé de 88 ans, explorateur des avens, grottes, tumuli, dolmens des Causses, auteur d'une étude relative à un épisode de la guerre des Camisards.

Notice historique sur l'ancienne paroisse de Saint-Julien-du-Tournel par l'abbé Peytavin, curé, 1763 (fin), p. 505-510. Disette de 1705; l'évêque de Mende fait distribuer des rations de soupe aux pauvres, rangés en haie au bord des fossés de la ville.

J. Deniau : *les États particuliers du pays de Gévaudan*, p. 1-67. Origine des États; « le pays de Gévaudan, principauté ecclésiastique, était administré concurremment par le roi et par l'évêque de Mende, comte du pays; cette institution survécut à la centralisation de Louis XIV ». Composition et fonctionnement; règlement de 1563; les États et les pouvairs publics.

Albert Grimaud : *Un baron du* xiv*e siècle : Guérin VI d'Apchier (1309-1375)*, p. 1-28. Guérin VI de Châteauneuf d'Apchier, chambellan de Jacques II, roi de Majorque.

Marius Balmelle.

ARDÈCHE

Revue du Vivarais. Tome XLI, 1934. Impr. Habauzit, Aubenas.

M. Auguste Le Sourd, par la Direction, MM. d'Indy, Régné et Aug. Roche, p. 1-23. Hommages à la mémoire d'Auguste Le Sourd, décédé le 7 avril 1934. Bibliographie de ses ouvrages.

Auguste Le Sourd : *les Eaux minérales de Vals sous Louis XV*, p. 23-48, 54-64. Étude faite d'après des documents inédits et formant un appendice à *la Vie de famille en Vivarais*.

Jean Messié : *Robert Labrély*, p. 89-93. Article nécrologique sur le regretté archiviste de la ville de Bourg-Saint-Andéol.

Commandant Charles Coste : *Mémoires de Jean-Baptiste d'Aleyrac* (suite), p. 65-89, 106-124, 176-190, 214-223, 252-258.

Dr Bonnard : *Exploration et étude des grottes de la vallée de la Goule* (fin), p. 81-87. Fouilles faites en collaboration avec M. Georges Goury qui en a fait l'objet d'une publication après la mort du Dr Bonnard.

P... : *Précieuse découverte des inédits de Chrétien de Troyes dans une étude notariale de Serrières*, p. 88. Nous attendons une note critique de M. Pauphilet, professeur de littérature du Moyen Age à Lyon, « sur cette trouvaille qui fait présager qu'elle sera précieuse pour l'histoire des lettres ».

Pierre Pontal : *Vierne de Balazuc et l'origine des bois communaux de Bourg-Saint-Andéol*, p. 97-105, 163-175, 206-213, 259-264. Étude fort documentée redressant l'erreur qui attribuait à Vierne de Balazuc la donation de ces bois à la commune de Bourg-Saint-Andéol, en 1221.

J[ames] C[HOMEL] : *Extrait de la correspondance de M. de Giraud de Chirols*, p. 125-142. Paul-Christophe de Chirol a fait figure de notable à Annonay au XVIIIe siècle et sa correspondance mérite d'être lue.

Abbé Zéphirin GANDON : *les Moines du Vivarais à travers les siècles*, p. 146-162, 224-238.

H. BRUN : *les Oratoriens à Joyeuse*, p. 193-205, 246-251.

Jules LESCHES : *Tableau des élections législatives de l'Ardèche*, p. 265-274. Depuis l'institution du suffrage universel, décrété le 5 mars 1848, jusqu'à nos jours.

Aug. ROCHE.

AUDE

Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude.

Tome XXXVIII, 1934. Carcassonne, Roudière.

Dr Charles BOYER : *Excursion à Capendu, Comigne, Douzens et aux châteaux de l'Alaric*, p. 2-28. Notes sur les églises et les châteaux de cette région du Carcassès.

E. CASTEL : *le Château des Saptes et sa manufacture*, p. 71-125. Note sur la famille Castanier, dont l'un des membres, François, né à Carcassonne en 1676, fut un des directeurs de la Compagnie des Indes.

Dr Charles BOYER : *le Siège de Minerve*, p. 128-161. Minerve soutint un siège fameux au temps de la Croisade des Albigeois.

R. ESPARSEIL : *l'Église des Jacobins à Carcassonne*, p. 196-212. Étude sur l'ancien couvent des Dominicains, qui vient d'être complètement détruit pour faire place au nouveau théâtre.

Dr P. COURRENT : *le Château du Bézu*, p. 261-267. Restitution du mot Albezu (*Albedunum*) dans un passage de la « Chanson de la Croisade » contre les Albigeois. Cette place forte du Razès aurait été prise par Simon de Montfort en 1210.

E. GRIFFE.

HÉRAULT

Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

N° 63. Année 1933. Montpellier, 1934.

M. J. VALÉRY : *Un essai d'assurance obligatoire en Rouergue au XIIe siècle*, p. 40. Cette communication relative au *commun de paix*, taxe sur les propriétaires de bestiaux pour remédier aux déprédations des bandes de pillards dits *cottereaux*, n'est malheureusement que résumée. Instituée au XIe siècle par le comte de Rodez et son frère Hugues, évêque de cette ville, cette taxe servait à l'entretien d'une garde armée et au paiement d'une indemnité aux victimes. Le *Commun de paix* fut confirmé en 1170 par le pape Alexandre III.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.

Deuxième série, tome X, fascicule 2. Montpellier, 1934.

Compte rendu des travaux de la Société : L. J. THOMAS : *la Baronnie de Caravètes*, p. CII. Il y est question du différend entre Montpellier et l'évêque de Maguelone sur le droit de justice de ladite baronnie. — : *Différend entre l'évêque de Maguelone et l'abbé d'Aniane quant à la juridiction de Puech Agut*, p. CV. — : *Sédition de Béziers en 1381*, p. CXXIII. — M. VIDAL : *les Vitraux de Notre-Dame-de-Sabart, à Tarascon-sur-Ariège*, p. CXV. — A. FLICHE : *la Méthode en matière d'histoire ecclésiastique*, p. CXXXVI.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Tome XLIX. Béziers, 1934.

X... : *Béziers à travers les âges*, p. 75-118. Synthèse utile où une large part est faite aux établissements religieux ou ecclésiastiques.

E. Baret : *le Dernier grand archidiacre du chapitre Saint-Nazaire et Saint-Celse*, p. 119-147. Notice biographique sur François de Barrès, né en 1714, qui joignit à ses diverses fonctions ecclésiastiques celles de conseiller au parlement de Toulouse et mourut sur l'échafaud, à Paris, le 18 messidor an II.

M. Oudot de Dainville.

HAUTE-LOIRE

Almanach de Brioude et de son arrondissement.
14e année, 1933. Brioude, Watel. In-12 de 192 pages.

A. Branche : *Notes sur Paulhaguet*, p. 19-26. Seigneurie qui appartint à des religieuses bénédictines, du xie siècle à 1790.

Oscar Costérisant : *Saint-Ilpize; son rocher, son château, son église, le village, son enceinte, ses ponts*, p. 27-41. Saint Ilpize ou Ilpide, ermite, aurait habité une grotte située dans la localité de ce nom.

Abbé Julien Lespinasse : *les Noms de rues de la ville de Brioude*, p. 55-82. Rues : des Capucins, du Chapitre, de la Clastre, Clément VI, des Cordeliers, de la Croix-du-Reclus, de la Croix-Saint-Pierre, Notre-Dame-des-Prés, etc.

Louis Bréhier : *le Portail nord de Saint-Julien de Brioude et son ancien décor de stuc*, p. 104-111, fig. Tympan de stuc, détruit après 1831, qui remontait à la première moitié du xiie siècle.

Auguste Casati : *la Vierge de Notre-Dame-du-Portail à Auzon*, p. 113-137, fig. Statue d'art tourangeau, semble-t-il, qui daterait de la fin du xve siècle ou du début du xvie.

Albert Ojardias et comte Jean de Pusy-La Fayette : *Pourquoi La Fayette s'appelait-il La Fayette ?* p. 137-162, fig. Avec tableau généalogique de la descendance actuelle de La Fayette.

Marius Balmelle.

BÉARN ET PAYS BASQUE

BASSES-PYRÉNÉES

Revue historique et archéologique du Béarn et du Pays Basque.
Tome XVII. Pau, 1934.

L. Lembeye : *les Vins de Bayonne et la franchise du clergé sous l'Ancien Régime* (fin), p. 30-41, 102-122, 153-180. Conclusion d'une étude, où l'auteur, ayant rappelé les privilèges du clergé sous l'Ancien Régime, dit les titres particuliers de franchise que le clergé de Bayonne possédait spécialement pour l'entrée des vins.

H. Lassalle : *le Rétablissement du culte catholique en Béarn en 1620* (suite), p. 42-64, 201-229, 233-258. Procès-verbaux officiels de la restitution des biens ecclésiastiques après la Réforme (région d'Orthez et de Salies de Béarn).

J. Annat : *Un club révolutionnaire à Pau* (suite), p. 73-96. En examinant de près l'activité fiévreuse que, de 1791 à 1795, cette Société populaire mit au service de ses convictions, on constate que son mobile, avant d'être religieux, fut d'ordre patriotique.

M. Montaigue : *les Mœurs oloronaises de la fin du* xvie *siècle devant la police des jurats*, p. 97-101. Étude qui fournit quelques données sur le vieil Oloron du siècle de la Renaissance.

Bulletin du Musée basque. Tome XI. Bayonne, 1934.

J. Nogaret : *les Châteaux historiques du Pays basque* (suite), p. 1-18, 93-113. Deux des châteaux qui sont étudiés ici intéressent l'histoire religieuse de la Soule : celui d'Eliçabaia, à Trois-Villes, où naquit le personnage de ce nom, capitaine des Trois mousquetaires, et qui fut la cause d'événements graves, en particulier d'une insurrection organisée par un curé basque en 1661; celui de Maytie, illustré par les évêques de ce nom qui occupèrent le siège d'Oloron au xviie siècle.

E. Lambert : *les Monuments de Roncevaux*, p. 86-92. Les principaux monuments dont il est question sont l'église et l'hôpital de Roncevaux, fondés en 1132. Malgré les destructions, il reste encore un ensemble d'architecture médiévale suffisant pour que nous puissions apprécier combien la collaboration des artistes de France et d'Espagne a été féconde au pied des « maîtres-ports de Cize ».

J. Annat.

COMTÉ DE FOIX ET COUSERANS

ARIÈGE

Bulletin historique du diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix. Nouvelle série, n°s 23 à 26. Castillon-en-Couserans, 1934-1935.

J.-M. Vidal : *Documents sur M. de Caulet, évêque de Pamiers, et sur le schisme de la régale dans ce diocèse*, n°s 23-24, p. 277-308, 330-353, n°s 25-26, p. 1-42, 82-99. Les trois premiers de ces documents sont des traits de la vie, des vertus, de l'activité apostolique et de la dernière maladie du célèbre évêque de Pamiers. Le groupe le plus important se réfère aux péripéties du schisme qui, à propos de l'application du droit de régale, désola le diocèse de Pamiers après la mort de Mgr de Caulet durant treize ans. Ce sont d'abord des lettres des chanoines au pape décrivant le désarroi provoqué soit au chapitre cathédral, soit dans le diocèse par l'intrusion des régalistes et par l'installation d'une administration schismatique; des suppliques demandant conseil et implorant secours. En peu de temps le schisme se consolide, l'autorité civile intervient, persécute les vicaires généraux, les chanoines, les prêtres fidèles à l'obédience de Rome représentée par le vicaire capitulaire, Jean Cerle. Le groupe le plus intéressant de ce recueil est constitué « par des relations, des mémoires, des lettres issus des milieux anti-régalistes destinés à informer la cour de Rome sur la situation du clergé et des paroisses du diocèse au temps de ces déplorables dissenssions ». La plupart de ces pièces proviennent de la bibliothèque municipale de Grenoble, bibliothèque en partie formée de celles que légua à sa ville épiscopale Mgr Jean de Caulet, évêque de Grenoble, petit-neveu de celui de Pamiers.

Louis Blazy : *les Écoles congréganistes dans le pays de Foix et le Couserans aux* xviie *et* xviiie *siècles*, p. 309-319. Au lendemain des guerres religieuses du xvie siècle, dans les centres importants des pays de Foix et de Couserans, des écoles élémentaires s'organisent. En dépit des dif-

ficultés, pénurie de ressources et surtout de maîtres et de maîtresses, le zèle des autorités, celui des évêques surtout parvient à réaliser d'utiles créations. Caulet à Pamiers, de Champflour à Mirepoix, de Vercel en Couserans favorisèrent l'établissement d'écoles congréganistes. — : *le Dernier testament de J.-B. de Verthamon, évêque de Pamiers (14 juin 1732)*, p. 354-367. Cet acte, dont le texte est ici publié *in-extenso*, est daté du 14 juin 1732. Le testateur y dispose de ses biens en faveur de l'église cathédrale et des autres églises ainsi que des maisons religieuses de la ville de Pamiers. Parmi ces établissements les plus favorisés furent le collège des Jésuites et la chapelle du Carmel. L'évêque n'oublie ni les pauvres, ni ses serviteurs, ni ses amis, ni ses parents. — : *Un frère du cardinal Maury, curé de Saint-Ybars, de 1788 à 1791*, p. 43-52. Le frère du cardinal Maury, Fidèle-Jean-Jacques Maury de Fombel, appartient au diocèse de Rieux non par sa naissance, car il était originaire de Valréas dans le Comtat Venaissin, mais par l'apostolat qu'il exerça dans la collégiale de Saint-Ybars. C'est à son frère, le futur cardinal, qu'il était redevable de l'instruction reçue dans l'Université parisienne. On sait peu de chose du rectorat de l'abbé Maury à Saint-Ybars qu'il quitta, en 1791, après la rétractation du serment qu'il avait prêté par surprise. Après le décret du 26 août 1792, il s'exile, quittant Valréas où il avait cherché refuge. Il revint ensuite dans son pays natal, fut dénoncé, traduit devant le tribunal criminel et condamné à mort pour crime d'émigration et de refus de serment. Il fut guillotiné à Avignon, le 13 mars 1794. — : *les Aventures d'un prêtre de Tulle partant pour l'exil en 1793*, p. 100-104. Il s'agit de François Delfau-Lacombe.

P. Barrau de Lorde : *les Deux cloches de Suc*, p. 325-329. L'une de ces cloches, datée de 1641, porte le sceau du cardinal Gabriel de Gramont qui fut évêque de Couserans, de Tarbes, archevêque de Bordeaux, évêque de Poitiers et enfin archevêque de Toulouse, et qui mourut en 1534, c'est-à-dire près d'un siècle avant que ne fut fondue ladite cloche. Il est manifeste que le fondeur a utilisé une ancienne matrice. Même phénomène pour la deuxième cloche qui, fondue en 1634, porte les armes de Jacques-Arnaud-Raymond de Roquette, abbé de Saint-Hilaire (diocèse de Carcassonne), mort en 1509.

Mgr Clément Tournier : *Toulouse dans le rayonnement de Fr.-Ét. de Caulet, évêque de Pamiers*, p. 57-81. Dans ce « rayonnement » nous trouvons d'abord deux architectes qui ont travaillé à la reconstruction de l'église abbatiale de Foix au temps où Pierre de Caulet, oncle du futur évêque de Pamiers, était titulaire de l'abbaye; Pierre Saffron qui construisit le Pont Neuf de Toulouse; Didier Sansonnet, originaire de Toulouse, qui assuma la direction des travaux de l'abbatiale en 1613. Mgr Tournier publie le bail à besogne inédit qui lie ce maître à cette entreprise. Dans la deuxième partie de cet article, l'auteur nous fait voir, par des documents inédits, la part importante prise par le Carmel de Toulouse à la fondation de celui de Pamiers, œuvre chère à Fr.-Ét. de Caulet.

Nota. — Les numéros de 1934-1935 du *Bulletin de la Société ariégeoise et de la Société des études du Couserans* ne contiennent aucun article susceptible d'intéresser la *Revue*.

Louis Blazy.

ROUSSILLON

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Revue historique du diocèse de Perpignan.

14e année. Perpignan, Louis Comet, 1934.

Jean Capeille : *le Pontificat de Jean-Mathias de Barthélemy de Grammont de Lanta, évêque d'Elne* (-Perpignan), *1726-1743* (suite), p. 11-12, 219-221, 259-260, 289-291, 419-421. L'auteur, décédé récemment, laisse en manuscrit une « Épiscopologie roussillonnaise » établie sur de nombreux documents inédits.

Bénoni Colomer : *les Plombs d'Amélie-les-Bains*, p. 72-75. Ces plombs seraient, d'après l'auteur, un vestige des superstitions des peuplades gothiques qui essaimèrent autrefois en Roussillon, et « un commentaire du canon promulgué environ le temps du premier évêque d'Elne, Domnus (568-586), par le second concile d'Auxerre ». — : *Un évangile apocryphe et un beau retable*, p. 291-294. L'auteur signale un *Évangile arabe de l'enfance du Sauveur*, dont un prêtre de Perpignan († 1474) avait possédé un exemplaire en catalan, lequel aurait été la source inspiratrice du retable, dit « de la Mengrana », de l'actuelle cathédrale de Perpignan. Il date cette œuvre d'art, — qui n'est autre qu'un splendide triptyque gothique de l'école florentine, — du début du xve siècle; mais on l'attribuerait plus vraisemblablement aux dernières années de ce siècle. — : *le Retour des exilés*, p. 421-425. A la faveur de l'amnistie de 1800. A Perpignan, les administrateurs des Hospices civils ouvrent aux insermentés leur chapelle de la Miséricorde pour la célébration des saints mystères.

Joseph Salvat : *Monseigneur de Carsalade du Pont, évêque d'Occitanie*, p. 69-72. Notice biographique de l'éminent évêque de Perpignan (1899-1932), historien, archéologue, fin lettré, restaurateur de la millénaire abbaye bénédictine de Saint-Martin-du-Canigou, mainteneur de la langue et des traditions catalanes en Roussillon.

Jean Sarrète : *la Procession votive à Garrius, le 8 mai*, p. 261-264. Il s'agit d'une procession de saint Michel d'origine très ancienne.

Jean Sarrète.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bibliothèque de l'École des Chartes.

Tome XCV. Année 1934. Paris, Aug. Picard.

C. Brunel : *Notice et extrait du manuscrit 1095 de la bibliothèque de Marseille contenant des sermons catalans*, p. 5-30. Il s'agit d'un ensemble de sermons et de quelques autres pièces religieuses rédigées du XIIIe au XVe siècle en diverses variétés de la langue catalane. On y reconnaît en plusieurs endroits la manière de saint Vincent Ferrier.

Léon Levillain : *les Diplômes originaux et le diplôme faux de Lothaire Ier pour l'abbaye de Saint-Denis*, p. 225-258. Le diplôme faux dont il s'agit ici et que conservent les Archives nationales est l'acte par lequel Lothaire Ier, à la demande de l'abbé de Saint-Denis, Louis, son parent, restitue à l'abbaye de Saint-Denis l'abbaye de Saint-Mihiel en Verdunois pour qu'elle en reprenne possession comme sous Charlemagne et sous Louis le Pieux, avant qu'elle n'en eût été dépouillée au profit du comte Matfrid. Le document aurait été expédié le 21 octobre 843. Sa critique interne (en particulier, la date indiquée pour la désignation d'Hilduin comme chancelier est erronée) fait considérer ce diplôme comme un faux. Un moine de Saint-Denis a dû le commettre pour procurer à son abbaye un titre de propriété sur l'abbaye de Saint-Mihiel, à l'époque qui suivit les invasions normandes, quand Saint-Denis voulut remettre de l'ordre dans ses affaires.

André Courtet.

Le Moyen Age.

3e série, tome V (XLIV de la collection). 1934. Paris, Éditions Albert.

Auguste Dumas : *Étude sur le classement des formes des actes*, p. 17-41. Fin de l'intéressant travail de diplomatique générale signalé précédemment. L'auteur y examine les formes et divisions du *texte* des instruments. Ces formes ne sont pas moins nettes que dans le *protocole*. On peut distinguer les préliminaires explicatifs (préambule, exposé), le dispositif, les clauses complémentaires (mention de solennités nécessaires à la perfection de l'acte, clauses finales). L'ensemble de l'étude, suivant son auteur, est le cahier de doléances des juristes présenté aux diplomatistes. La diplomatique, dit M. Dumas, est une science juridique. C'est très juste. Il ne faut jamais travailler avec des « œillères ». Un même chercheur peut et doit même bien connaître les deux champs d'études : histoire et droit. Nous ne voulons d'autre exemple que celui du regretté maître Paul Fournier, de qui M. Dumas analyse dans la même revue (p. 145-148) l'*Histoire des collections canoniques en Occident depuis les Fausses Décrétales jusqu'au Décret de Gratien* et à laquelle il attribue des éloges sans réserve.

Ferdinand Lot : *le Diplôme de Charles le Chauve, du 13 juillet 876, pour l'abbaye de Beaulieu en Limousin*, p. 81-87. Essai ingénieux d'explication de la coexistence d'un diplôme de Charles le Chauve et d'une donation du comte Eudes concernant deux localités du même nom. Comme les originaux des actes ont disparu, l'explication reste seulement vraisemblable, mais elle suppose le minimum de « faux » et doit être bonne.

M. C. Ross : *Un émail mosan à Saint-Sulpice*, p. 93-95. Hypothèse sur l'origine mosane d'un émail découvert en 1724 dans une tombe près du parvis de l'église Saint-Sulpice, à Paris, et qui fit partie des collections de l'abbé Le Beuf.

Johannes Ramackers : *la Minute d'un mandement d'Alexandre III à l'archevêque Bertrand de Bordeaux (1162-1173)*, p. 96-98. Identification d'un fragment de parchemin conservé à la Bibliothèque nationale dans le vol. 385 de la collection Baluze, n° 237. Il est regrettable pour cet article comme pour le précédent que la rédaction du *Moyen Age* n'en ait pas revu le texte, écrit par des plumes étrangères et souvent incorrect.

Jules de La Martinière : *Frère Richard et Jeanne d'Arc à Orléans, mars-juillet 1430*, p. 189-198. Rectifications à la biographie de frère Richard et hypothèses sur des points de détails de l'histoire de Jeanne d'Arc, d'après des mentions inédites tirées de comptes de la ville d'Orléans (CC. 701, dos. 6). Contribution minime mais intéressante.

Philip Grierson : *Hugues de Saint-Bertin : était-il archichapelain de Charles le Chauve ?* p. 241-251. Dans la propre revue dirigée par M. Léon Levillain, critique d'une opinion émise par celui-ci dans deux travaux récents. Selon M. Grierson, Hugues n'aurait jamais été archichapelain. Ébroin aurait occupé cette fonction près de Charles le Chauve dès l'hiver 839-840, c'est-à-dire avant son accession au trône et il l'aurait possédée jusqu'à sa mort, quatorze ans plus tard.

L. Carolus-Barré : *Richard Laban, sergent du roi de la forêt de Retz et le XXVIIIe miracle de saint Louis*, p. 258-264. Éclaircissements sur ce personnage d'après un document des Archives nationales, K 1171, n° 28, avec des détails curieux sur la vie rurale et l'administration des forêts à la fin du XIIIe siècle.

Émile-A. van Moé.

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français.

LXXXIIIe année (1934). Paris, Fischbacher.

B. Robert : *Note inédite concernant la démolition du temple d'Alençon*, p. 92-95. Détruit en 1666, deux ans après le décret de démolition, sans doute à cause de l'influence que les protestants d'Alençon exerçaient alors dans la contrée.

Charles Mercier : *les Théories politiques des calvinistes en France au cours des guerres de religion*, p. 225-260, 381-415. L'auteur rappelle les thèses de François Hotman et de Théodore de Bèze et montre que les calvinistes, au cours des guerres de religion, se sont inspirés des circonstances, sans adopter une véritable doctrine politique. On sent cependant que leurs préférences vont aux formes de gouvernement aristocratique, en harmonie avec leur propre organisation religieuse, si bien que la démocratie moderne n'a rien eu à prendre chez eux.

B. Robert : *les Premiers pasteurs d'Alençon*, p. 464-469. Ajoutant à ce que dit Odolant-Desnos, l'auteur prouve, en s'appuyant sur le chartrier de Sainte-Claire d'Alençon et un registre du tabellionage d'Alençon (XVIIe s.), l'existence de trois pasteurs : Guillaume Bidard, François Poinçon et Jean Bompard, qui exercèrent tous trois le ministère en 1561.

J. Pannier : *les Frères Le Nain ont-ils été protestants?* p. 496-506. Les frères Le Nain appartenaient à une famille protestante du Nord de la France. Probablement protestants jusqu'aux environs de 1630, leur peinture doit beaucoup à cette origine religieuse.

C.-E. Engel : *l'Abbé Prévost et le protestantisme français*, p. 593-612. Des traces manifestes du protestantisme se retrouvent, soit dans certains épisodes de *Cleveland* et du *Doyen de Killerine*, soit surtout dans

les Campagnes philosophiques de M. de Montcal, « roman exclusivement protestant ». Les protestants français y sont présentés sous un jour plutôt favorable.

J. Nogaret : *Histoire du protestantisme à Bayonne,* p. 614-626. Les protestants ont été peu nombreux à Bayonne. Mention en est faite pour la première fois en 1546 : c'étaient sans doute des étrangers. A la fin du xvie siècle ils avaient un pasteur et une école; on trouve encore la trace de leur église en 1630.

Joseph Masclaphier.

Bulletin monumental. Tome XCIII, 1934.

Marcel Aubert : *les Plus anciennes croisées d'ogives. Leur rôle dans la construction,* p. 5-67, 136-237. Prenant acte de publications récentes ayant critiqué les conclusions précédemment admises sur le rôle de la croisée d'ogives, M. M. Aubert passe en revue les plus anciennes croisées d'ogives de Lombardie, du Midi de la France, les croisées d'ogives anglo-normandes, celles d'Aquitaine et d'Anjou, enfin celles d'Ile-de-France et de Bourgogne. Il admet que ce n'est pas en Ile-de-France qu'apparaît pour la première fois la croisée d'ogives et qu'il n'y a pas une croisée d'ogives type, mais plusieurs types de voûtes sur croisée d'ogives. Il démontre que ce sont les architectes d'Ile-de-France qui ont le mieux compris l'usage qu'on en devait faire et les effets qu'on en pouvait attendre. Enfin, examinant le rôle de la croisée d'ogives, il conclut en exposant que celle-ci, non seulement facilitait la construction de la voûte, mais renforçait cette dernière en ses points faibles, le long des arêtes et sur le plan des sommets, et qu'elle a également une valeur décorative.

Pol Abraham : *Viollet-le-Duc et le rationalisme médiéval,* p. 69-88. Critique du système de Viollet-le-Duc. « La croisée d'ogives, sans utilité structurale, n'a pas pu révolutionner l'art de bâtir, au point de provoquer l'éclosion d'un nouveau style. » Ce seraient donc les moyens plastiques, les effets qui seraient, suivant l'auteur, le propre de l'architecture gothique, « puisque la structure empirique des édifices ne s'explique que par la recherche de ces effets ».

Roger Rodière et Pierre Héliot : *Église de Lambres (Pas-de-Calais),* p. 89-101. Cet édifice, détruit pendant les guerres du xvie siècle, fut rebâti entre 1560 environ et le début du xviie siècle. Il appartient intégralement, sauf la corniche, au style gothique flamboyant.

Chanoine A. Auriol : *la Chapelle des Anges à la cathédrale d'Albi,* p. 309-322. Description des peintures et hypothèse en vue de la restitution d'une inscription de cette chapelle.

G. Lanfry : *la Salle capitulaire romane de l'abbaye de Jumièges,* p. 323-340. Cette salle, voûtée d'ogives avec hémicycle voûté de même, a été construite entre 1101 et 1109.

René Crozet : *la Corniche du clocher de l'église Saint-Hilaire de Poitiers,* p. 340-345. Il s'agit de la corniche qui souligne le second étage et dont il subsiste un fragment sur la face est du clocher. Description de cette corniche qui appartient encore, suivant l'auteur, à l'œuvre du xie siècle.

A. Bray : *les Piscines et l'ancien mobilier du chœur de l'église de Moret,* p. 346-351. Découverte d'une belle piscine de la fin du xiie siècle, encadrée d'un arc polylobé accompagné de deux niches latérales. Notes sur l'ancien mobilier.

Marcel Aubert : *les Fouilles de Doura-Europos. Notes sur les origines de l'iconographie chrétienne,* p. 397-407. L'auteur souligne l'importance des fresques chrétiennes exécutées entre 222 et 235 et retrouvées

au cours de ces fouilles. Elles offrent des variantes assez notables avec les fresques chrétiennes des catacombes de Rome remontant à la même époque, et même des scènes inconnues des peintres des catacombes au IIIe siècle. Ces fresques ont été transportées dans un musée des États-Unis. L'auteur termine en essayant d'expliquer pourquoi, dans les peintures chrétiennes de haute époque, les artistes hésitent dans la représentation des scènes du Nouveau Testament, alors que l'iconographie de l'Ancien Testament est fixée dès les plus anciennes manifestations de l'art chrétien, comme c'est le cas dans les fresques qu'il présente.

H. David : *Claus Sluter tombier ducal*, p. 409-433. Importance du tombeau de Philippe le Hardi « dans la plastique funèbre née du mécénat des premiers ducs Valois de Bourgogne ».

A. Chauvel : *Étude sur la taille des pierres au Moyen Age*, p. 435-450. Intéressante étude technique signée d'un architecte des Monuments historiques.

René Crozet : *l'Église du prieuré de Nueil-sur-Dive*, p. 461-468. L'auteur présente cette église ruinée du département de la Vienne comme une étape originale du développement de l'architecture gothique dans les pays de l'Ouest.

Abbé M. Rascol : *Une iconographie exceptionnelle. La mise au tombeau de Monestiès (Tarn)*, p. 474-478. Commentaires sur cette œuvre d'art commandée par Louis Ier d'Amboise, évêque d'Albi et terminée en 1490.

J. Vallery-Radot.

PÉRIODIQUES DOMINICAINS

L'Année dominicaine. 70e-71e années. 1934-1935. Juvisy (S.-et-O.).

H.-D. Vandevoorde : *1835. Lacordaire à Notre-Dame* (an. 1935, p. 67-71). Comment l'abbé Lacordaire fut invité à monter dans la chaire de Notre-Dame.

H.-D. Noble : *l'Abbé Lacordaire au collège Henri IV* (an. 1935, p. 143-147, 185-189). Reconstitution, à l'aide de documents en partie inédits, des occupations et de la psychologie de l'abbé Lacordaire, pendant la première des deux années scolaires où il fut sous-aumônier du Lycée Henri IV (octobre 1828-juillet 1830).

Archivum Fratrum Praedicatorum. Tome III (1933). Rome, Santa Sabina.

M.-H. Laurent : *Une lettre d'indulgence collective en faveur du couvent de Clermont (1289)*, p. 190-203. Le P. Laurent a découvert aux archives départementales du Puy-de-Dôme une lettre d'indulgence collective délivrée en 1289 en faveur de l'église des Dominicains de Clermont (Puy-de-Dôme). Il étudie ici ce document et en montre l'intérêt pour l'histoire des Dominicains à Clermont.

M.-H. Laurent : *A quelle date fut fondé le couvent des Frères-Prêcheurs à Toulon*, p. 204-211. En 1304-1305, répond l'auteur, qui donne en outre la liste des premiers prieurs, et publie le texte des documents d'où il tire ses conclusions.

A. Papillon : *De Joannis Jacobi Proville, O. P., vita et scriptis*, p. 219-228. L'ouvrage de M. Coville sur *Jean Petit et la question du tyrannicide au commencement du* XVe *siècle* (1932) donne au P. Papillon l'occasion de publier une notice plus complète sur ce dominicain du XVIIIe siècle. Né à Arras, où il entra dans l'ordre, il fut successivement prédicateur, professeur, prieur, provincial, de nouveau professeur mais à Rome cette

fois, où il mourut en 1768. La seconde partie de cette notice présente les écrits du P. Proville.

A. Papillon : *Quelques documents inédits sur le P. Jean de Réchac*, p. 229-245. Seconde série de documents (vingt-huit sont ici présentés) concernant le P. Jean de Réchac († 1660), dont les œuvres demeurent « la source principale sur le rôle de l'ordre de Saint-Dominique en France au temps des luttes de religion ».

Les Missions dominicaines.

14e année, 1935. Paris, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

M.-B. Guenin : *Aux Antilles. Avec les premiers missionnaires*, p. 143-150, 174-180, 193-197, 209-213, 235-241, 264-272. A l'occasion du troisième centenaire de sa fondation, sous le gouvernement de Richelieu, par des dominicains français, le P. Guenin retrace l'histoire de la mission des Antilles : premiers établissements, méthodes d'apostolat, difficultés internes et externes, portraits de quelques-uns des premiers missionnaires.

La Vie spirituelle.

Tomes XLI-XLIV, oct. 1934-sept. 1935. Juvisy (S.-et-O.).

P. Cras : *la Bienheureuse Jeanne de France, fondatrice de l'Annonciade* (t. XLI, p. 47-57, 158-174). Histoire de la bienheureuse Jeanne de France, fille de Louis XI, mariée au duc d'Orléans puis répudiée par lui, retirée à Bourges où, avec le concours du Père Gabriel Maria, franciscain, elle fonde l'ordre de l'Annonciade.

A.-M. Carré : *le P. Lacordaire et Jésus-Christ* (t. XLII, p. 53-70). Le Père Carré, s'appuyant principalement sur la correspondance du P. Lacordaire, montre l'importance décisive qu'eurent dans sa vie intérieure les années 1833-1834. C'est alors qu'il « rencontra » Jésus-Christ, selon son expression, et qu'après des années d'inquiétude et d'instabilité le calme s'établit dans son âme.

F. Florand : *le P. Chardon et son milieu* (t. XLII, *Suppl.*, p. [15]-[57]). *L'œuvre de Louis Chardon* (*ibid.*, p. [108]-[127]). *La doctrine spirituelle de Chardon* (t. XLIV, *Suppl.*, p. [17]-[55]). Trois articles qui, autour d'un personnage, ressuscitent tout un milieu spirituel du XVIIe siècle français. Le P. Louis Chardon, né à Clermont-de-l'Oise en 1595, d'une famille de bonne bourgeoisie, entra en mai 1618 au couvent dominicain de l'Annonciation, à Paris. En traçant le portrait des principaux religieux que le jeune Chardon eut alors comme supérieurs (tels les Pères Laugier, Girardel ou Domptius), ou qu'il put connaître au noviciat (tels les Pères Dom. Dunant, Cl. Roux, Fr. Garnot, Simon Balièvre surtout, dont Chardon écrira la vie), le P. Florand reconstitue l'histoire et le climat spirituels de ce grand couvent parisien qui appartenait à la province de Saint-Louis et à la réforme du P. Michaëlis. Au passage apparaissent et sont jugés par l'historien le trop célèbre Père J.-B. Carré, dont le P. Chardon fut, dans la charge de maître des novices, la doublure et l'auxiliaire, et l'original Père Le Quieu. A noter encore les pages où le P. Florand explique, sans vouloir la justifier, la servilité de certains de ces grands spirituels pour la Cour, servilité trop grande à notre goût, mais que fait comprendre dans une certaine mesure le souvenir dangereux de Jacques Clément. De même, à la fin du premier article, celles où il fait entrevoir la sympathie de Chardon pour le cardinal de Retz et le parti de la Fronde. Le deuxième article présente les œuvres secondaires de Chardon : une *Vie de saint Samson* (1647), une traduction du *Dialogue* de sainte Catherine de Sienne (1648) et une au-

tre des *Institutions de Tauler* (1650), un *Raccourci de l'art de méditer* (1649), des *Méditations sur la passion de N.-S. J.-C.* (1650), enfin la *Vie du frère Simon Balièvre* mentionnée plus haut. Le dernier article s'étend sur le chef-d'œuvre de Chardon : *la Croix de Jésus*, et en situe la doctrine, en elle-même et dans l'histoire des courants spirituels. Notamment en ce qui concerne la « subsistence mystique » des chrétiens dans le Christ et la « croix perpétuelle » de Jésus.

La Vie intellectuelle.

6e-7e années. 1934-1935. Juvisy (S.-et-O.).

H. Guillemin : *l'Inquiétude religieuse en France au lendemain de la Révolution de Juillet* (t. XXXII, p. 322-338, 357-376). Des témoignages réunis ici par M. Guillemin, il ressort qu'au lendemain de la Révolution de Juillet les esprits crurent vraiment qu'on était à un tournant grave de l'histoire. De là, une inquiétude générale qui fut, chez la grande majorité, anti-catholique. Cette hostilité s'explique par les erreurs de la politique, française ou vaticane, des représentants de la religion, et aussi par l'incrédulité croissante qui était le fruit de la philosophie du XVIIIe siècle. Dans ce désarroi, apparaît une sorte de messianisme, dont le messie fut pour certains Saint-Simon, pour d'autres Jouffroy, pour d'autres même Victor Hugo. Ce furent aussi des cultes nouveaux, autant qu'éphémères, qui apparurent. Pour faire face à cette situation, les catholiques étaient en plein désarroi, doctrinal et pratique. 1833 verra un renouveau : retour des foules aux églises, conférences de Saint-Vincent de Paul, conférences de Notre-Dame, renaissance de la poésie et de la peinture religieuses, publications de l'abbé Bautain en réponse à Lamennais, etc.

H.-D. Noble : *Lacordaire et ses premières conférences à Notre-Dame* (t. XXXIV, p. 9-33). A l'occasion du centenaire des conférences de Notre-Dame, le P. Noble, à l'aide de documents en partie inédits, montre comment le conférencier répondit à l'angoisse intellectuelle et religieuse de son temps, et quel fut l'accueil reçu par sa parole.

J. Madaule : *la Vieillesse de Chateaubriand* (t. XXXV, p. 484-503). En marge de la thèse de M.-J. Durry sur ce sujet. « Mieux que toute autre période de sa vie, la vieillesse de Chateaubriand nous révèle son âme — et c'est en lui l'éternelle fable de Narcisse épris de son propre reflet.... »

Fidao-Justiniani : *le Cardinal de Richelieu, père du classicisme* (t. XXXVI, p. 324-337, 513-527). Ce que voulut Richelieu en fondant l'Académie : « Et c'était, pour des motifs politiques, faire de la France un peuple majeur, en lui faisant connaître et maîtriser son génie. En quoi Richelieu se trouve être le père du classicisme. »

R. Garric : *Deux lettres d'Albert de Mun au capitaine de Géraud de Langalerie* (t. XXXVII, p. 325-335). Datées du 22 juin et du 27 octobre 1875.

La Revue des Jeunes.

25e-26e années. 1934-1935. Juvisy (S.-et-O.).

Germaine Mornand : *le Livre de raison d'Antoine de Courtois* (15 oct. 1934, p. 375-387). Extraits du Livre de Raison dans lequel Antoine de Courtois, propriétaire de la vallée de Sault (1762-1828), donne des conseils à ses enfants.

M.-S. Gillet : *Lacordaire et l'aurore de nos libertés* (15 avril 1935, p. 489-514). Discours prononcé à Notre-Dame, le 8 mars 1935. Comment

le P. Lacordaire nous a rendu la liberté de la foi, de l'enseignement, de l'association.

Signalons aussi le numéro de juillet-août 1935, consacré au *Maréchal Lyautey*, et dont plusieurs pages intéressent l'histoire religieuse de sa génération.

Revue des Sciences philosophiques et théologiques.
24e année, 1935. Paris, J. Vrin.

M.-D. Chenu : *Victor Cousin en 1856, d'après une lettre inédite d'Henri Perreyve*, p. 65-75. Au cours d'un séjour aux Eaux-Bonnes, en juillet-août 1856, l'abbé Perreyve rencontra Victor Cousin et eut avec lui plusieurs conversations philosophico-religieuses. Il fut surpris de trouver son interlocuteur plus proche de l'orthodoxie qu'il ne l'eût pensé. Dans une lettre adressée à un dominicain français résidant à Rome (le P. Besson, sans doute), auquel il recommande les « affaires » de M. Cousin en cour de Rome, Perreyve fait part de ses impressions et rapporte les propos mêmes de Cousin. Le P. Chenu, qui édite cette lettre, la replace dans le mouvement d'idées antérieur aux définitions du concile du Vatican relatives à la foi et à la raison.

Rien à signaler, cette année dans la *Revue thomiste*, concernant l'histoire de l'Église de France. Mentionnons par contre le numéro d'octobre-novembre 1935 de la *Couronne de Marie* (104, rue Bugeaud, Lyon), qui contient plusieurs notices sur la restauration de la province dominicaine de Lyon (1856), sur son ministère (notamment le Rosaire sous ses diverses formes) et sur quelques-uns des plus marquants de ses religieux : le P. M.-A. Chardon († 1862), le P. Pie Bernard († 1899), le P. Danzas († 1888), le P. Balme († 1900), le P. Potton († 1898), etc.

Le Saulchoir. H.-M. Féret, O. P.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE LA FRANCE

Adhésions nouvelles.

M. l'abbé Yves Leprieur [862], vicaire à Choisy-le-Roi, 14, avenue Rondu, Choisy-le-Roi (Seine), présenté par M. Masclaphier.

M. l'abbé Jacques Lassailly [863], membre de la commission départementale des Antiquités de Seine-et-Oise, vice-président de la Société historique d'Argenteuil, 9, allée Henri IV, à Sevran (Seine-et-Oise), présenté par M. Lesort.

Tableau d'honneur

Nous avons relevé avec plaisir parmi les promotions faites cette année dans l'ordre de la Légion d'honneur, les noms de nombreux confrères et collaborateurs.

Promotion au titre du ministère de l'Éducation nationale (*Journal officiel* du 19 janvier 1935). A été promu officier notre confrère M. Auguste Audollent, membre de l'Institut et doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Deviennent chevaliers notre confrère M. Augustin Fliche, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier; M. Philippe Lauer, conservateur à la Bibliothèque nationale; notre confrère Mgr Émile Lesne, recteur des Facultés catholiques de Lille; M. Eugène Martin-Chabot, conservateur-adjoint aux Archives nationales.

Promotion au titre du ministère des Affaires étrangères (*Journal officiel* du 20 février 1935). S. Exc. Mgr Georges Audollent, évêque de Blois, a été nommé chevalier pour « services signalés rendus comme président du Comité national français des Congrès eucharistiques ».

Promotion du troisième centenaire de l'Académie française (*Journal officiel* du 30 juillet 1935). Notre cher et vénéré président S. Exc. Mgr Baudrillart, archevêque de Mélitène et recteur de l'Institut catholique de Paris, a été élevé au grade de commandeur pour « titres exceptionnels »; et M. Georges Goyau, membre de notre Conseil d'administration, a été promu officier.

Promotion au titre de la Grande Chancellerie (*Journal officiel* du 8 août 1935). S. Exc. Mgr Lamy, évêque de Meaux, chevalier en date du 23 août 1925, a reçu la rosette d'officier.

Promotion au titre du ministère des Affaires étrangères (*Journal officiel* du 11 août 1935). Ont été promus officiers S. Ém. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, pour « services exceptionnels rendus dans ses missions à l'étranger », et M. Victor Bucaille, syndic du Conseil municipal de Paris, pour « services exceptionnels dans les délicates missions qui lui sont confiées ». A été nommé chevalier S. Exc. Mgr Pierre Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes, qui « a rendu les plus éminents services lors des récentes cérémonies de Lourdes ».

Notre confrère M. l'abbé Raffin, curé de la Madeleine, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre de l'Éducation nationale en novembre dernier.

⁂ Notre confrère M. l'abbé Georges Drioux, préfet des études à l'École de Malroy (Haute-Marne), a été promu officier de l'Instruction pu-

blique pour « services rendus aux sciences historiques et archéologiques », en date du 17 mars 1935.

⁂ L'Académie française a décerné à nos confrères ou collaborateurs les prix suivants : le second prix Gobert à M. Charles Pouthas : *Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon;* le prix Thérouanne (1 500 francs) à M. l'abbé Arquillière : *Saint Grégoire VII;* le prix Halphen (1 500 francs) au R. P. Lebreton et à M. Jacques Zeiler : *l'Église primitive.* Sur les prix d'Académie, 2 000 francs à la *Revue Mabillon,* 1 000 francs à M. Léon Mahieu pour *Mgr Louis Belmas,* et 500 francs à M. le chanoine Fiel pour *le Chapitre de Latran et la France;* et sur le prix Fabien, 500 francs à M. Séverin Canal, pour son *Étude démographique sur le Tarn-et-Garonne.*

⁂ L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné la première médaille du concours des Antiquités nationales de la France à notre confrère M. Michel François pour son *Histoire des comtes et du comté de Vaudémont, des origines à 1473;* et la première mention à M. l'abbé Georges Drioux pour *les Cultes indigènes des Lingons.* — En outre ont été attribués 1.000 francs sur le prix Bordin à M. Jean-Remy Palanque pour sa thèse sur *Saint Ambroise et l'Empire romain,* et 1 500 francs sur le prix Saintour à M. l'abbé Pierre David pour son livre intitulé *les Sources de l'histoire de Pologne à l'époque des Piasts (963-1386).* — Enfin la Commission des travaux littéraires a accordé 6 000 francs à M. l'abbé Victor Leroquais pour son livre sur les *Bréviaires manuscrits des bibliothèques de France.*

⁂ L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Estrade-Delcros (8 000 francs) à notre directeur M. l'abbé Victor Carrière, pour sa publication de la *Revue d'histoire de l'Église de France.* Le prix Flache (2 000 francs) a été attribué à M. Jules Joachim : *l'École centrale du Haut-Rhin à Colmar.* En outre, sur le prix Audiffred 2 000 francs ont été attribués à M. le chanoine Pradel : *Pour leur beau métier d'homme,* et une part du prix Michel Perret à M. l'abbé Arquillière : *l'Augustinisme politique.*

Prix Estrade-Delcros.

Nous reproduisons ici le texte du rapport présenté par M. Marcel Marion sur le concours pour le prix Estrade-Delcros, décerné à la *Revue d'histoire de l'Église de France* par l'Académie des sciences morales et politiques, le 25 mai 1935.

« Votre commission du prix Estrade-Delcros, prix quinquennal et non partageable d'une valeur de 8 000 francs, a eu à examiner trois candidatures : celle de M. Robert Capot-Rey, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy, qui lui a présenté un ouvrage important sur la *Région industrielle sarroise;* celle de la *France économique* que publie la *Revue d'économie politique* depuis 1923, résumé de la vie économique française; et enfin celle de la *Revue d'histoire de l'Église de France,* que publie depuis vingt ans la Société d'histoire ecclésiastique de la France par les soins de son éminent directeur l'abbé Carrière, professeur à l'Institut catholique de Paris. Votre commission a reconnu que c'était cette dernière publication qui répondait le mieux par son étendue, par son importance, par l'autorité qu'elle s'est acquise dans le milieu scientifique, aux intentions qui ont présidé à la fondation du prix Estrade-Delcros, et elle vous propose de l'attribuer à la *Revue d'histoire de l'Église de France.*

« Cette revue paraît depuis 1914 et elle en est actuellement à son tome XX, régularité extrêmement méritoire si l'on songe aux difficultés de toute sorte que rencontrait et que rencontre encore une publication de ce genre dans les temps troublés où elle est venue au monde, et dans ceux, bien difficiles aussi, qu'elle traverse encore aujourd'hui. La *Revue d'histoire de l'Église de France* est un organe de haute science, né sous le patronage pour ainsi dire de l'Institut de France ainsi que de l'École des chartes; son conseil s'est toujours recruté parmi les historiens les plus en vue : elle a eu pour premier président Noël Valois et longue serait l'énumération des membres des différentes classes de l'Institut qui s'y sont intéressés ou y ont collaboré.

« Elle publie chaque année un fort volume comprenant des articles de fond toujours originaux et de valeur, un *Bulletin critique* où sont cités et appréciés, dans un esprit strictement objectif et avec la largeur de vues qui distinguait le fameux *Bulletin critique* de l'abbé Duchesne, dont elle a tenu à conserver le titre et l'esprit, les travaux historiques qui paraissent, et enfin une *Chronique d'histoire régionale*, précieux et même indispensable instrument de travail qui contient un sommaire analytique de tous les articles intéressant l'histoire générale et l'histoire ecclésiastique de la France publiés dans les revues d'histoire locale, dans les bulletins des sociétés savantes et dans les grands périodiques français et étrangers. L'année dernière, à pareille époque, un Congrès d'histoire ecclésiastique gallicane tenu sous ses auspices a réuni un grand nombre de savants français et étrangers et a ouvert des discussions intéressantes sur quantité de questions se rattachant à l'histoire de l'Église gallicane. C'est pour récompenser tous ces services et encourager tous ces efforts que votre Commission vous demande d'attribuer le prix Estrade-Delcros à la *Revue d'histoire de l'Église de France.* »

(Extrait du *Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, octobre 1935, p. 185-186).

NÉCROLOGIE

M. LÉON DE LANZAC DE LABORIE.

M. Léon de Lanzac de Laborie, décédé en septembre 1935, faisait partie de notre société depuis sept ans. Il avait, en effet, été admis en 1928, et notre conseil avait accueilli avec empressement l'adhésion de l'un des meilleurs et des plus solides historiens d'une génération qui en a compté beaucoup. A vrai dire, l'histoire religieuse n'a pas fait l'objet de ses principaux travaux, mais il nous appartenait par sa connaissance approfondie des hommes et des choses de l'Église autant que par la ferveur raisonnée de ses convictions chrétiennes. Il était, du reste, un lecteur assidu de la *Revue*.

Né à Paris, en 1862, Léon de Lanzac de Laborie était fils de magistrat. Le pays d'origine de sa famille est le Quercy; une de ces anciennes familles de France, où les saines vertus de la race se transmettent comme un patrimoine. Après de fortes études au Collège Stanislas, huit fois lauréat du Concours général, il prit ses grades en droit et se fit inscrire au barreau. Il ne tarda pas à être élu secrétaire de la conférence du stage et prononça, en cette qualité, un discours sur le *Procès des ministres de Charles X*. Presqu'en même temps, une étude sur le consti-

tuant *J. J. Mounier* (1887), préludait à ses travaux historiques. Ceux-ci lui firent abandonner la carrière d'avocat. Nous ne saurions en donner la liste complète. Rappelons seulement *la Domination française en Belgique* (1895) et surtout sa grande œuvre : *Paris sous Napoléon* (1905-1913), huit volumes qui valurent à leur auteur la plus enviée des récompenses que l'Académie française accorde aux historiens : le grand prix Gobert (1907). Plus peut-être que sur ses ouvrages de longue haleine, la réputation de Lanzac de Laborie s'établit sur les nombreux articles qu'il consacra, dans *le Correspondant* et le *Journal des Débats*, notamment, aux livres qui intéressaient l'histoire de France, surtout au XIXe siècle. Nul ne savait, comme lui, extraire d'un gros volume de mémoires ou de correspondance ce qui s'y rencontrait de vraiment neuf et utile, et le présenter avec clarté et agrément, dans une langue pure, non sans remarques critiques ou rectifications opportunes.

Une production littéraire abondante et toujours très méditée n'empêcha pas Léon de Lanzac de Laborie de donner une grande part de son activité aux œuvres sociales et charitables. Il fut membre de l'Académie d'éducation et d'entr'aide sociales, où sa collaboration fut précieuse. Surtout, il appartint, depuis sa jeunesse, à la Société de Saint-Vincent de Paul, qui occupa, dans sa vie, une place de choix. Membre actif de la Conférence Saint-Marcel depuis sa sortie du collège, il édifia ses confrères par sa régularité aux séances et ne cessa jamais de pratiquer ce contact fraternel avec le pauvre, qui est la note caractéristique de l'institution. M. Adolphe Baudon l'appela au conseil général de la Société de 1883. Il en devint secrétaire en 1895 et vice-président en 1919. Son jugement très sûr, son excellente mémoire, la modération de son langage, la courtoisie de ses manières lui donnaient, parmi les dirigeants de ce grand corps charitable, une autorité incontestée. Au demeurant, la Société de Saint-Vincent de Paul le ramena dans le cadre de nos études. C'est, en effet, à cause de la position qu'il y occupait qu'il fut amené à écrire un important article sur *Ozanam et la fondation des Conférences de Saint-Vincent de Paul*, dans le livre jubilaire publié à l'occasion du centenaire de ce grand homme (1913) et aussi une notice sur *Saint Vincent de Paul* dans la collection *l'Art et les Saints* (1928) ; enfin une histoire du Conseil général, dans le *Livre du Centenaire* de la société elle-même (1933).

La science, les lettres, la charité : ce sont là de nobles préoccupations. L'exemple de Léon de Lanzac de Laborie peut être cité à tous ceux qui les aiment. C'est un honneur pour notre Société qu'il ait témoigné, en s'y faisant inscrire, que nos travaux pouvaient être utiles à un serviteur de ce triple idéal.

Léonce CELIER.

PIERRE SAINTYVES.

Pierre Saintyves, autunois d'origine et ancien élève de Saint-Sulpice, est mort à Paris dans sa soixante-sixième année, le 27 avril 1935. Je fis sa connaissance par l'entremise de l'un de ses compatriotes les plus éminents, Louis Matruchot, professeur à l'École normale, à un moment où, intéressé surtout par le mouvement dit « moderniste », il débutait dans le folklore. Et c'est seulement du folkloriste que je parlerai ici.

Son premier ouvrage, *les Saints successeurs des dieux* (1907), publié par lui-même alors que, sous son vrai nom d'Émile Nourry, il était encore installé 10, rue Notre-Dame de Lorette, attira aussitôt l'attention. Le titre courant d'*Essais de mythologie chrétienne* et les sous-titres : *l'Origine du culte des saints; les Sources des légendes hagiographiques;*

la Mythologie des noms propres, manifestent un caractère polémique. Dès les débuts, il s'oppose à une interprétation de Dom Cabrol, et au courant de l'ouvrage, à celles des Bollandistes, notamment du P. Delehaye. La documentation est considérable; les textes importants sont donnés en entier; pour l'interprétation des faits est appliquée la méthode comparative. Cependant, plus tard, l'auteur ne se cita guère lui-même; et quoique éditeur, quand cet ouvrage fut épuisé et monta en librairie de 6 francs à 100 et même 200 francs, il ne le réédita pas.

Ce n'est pas qu'il le désavouât. Mais les critiques qu'on avait faites à ses rapprochements, plus analogiques que réels, à son procédé, qui consistait à puiser les preuves de droite et de gauche d'après leurs ressemblances superficielles, et surtout à la dernière partie, consacrée à des explications de noms propres auxquelles les linguistes firent des objections techniques, toutes ces choses l'amenèrent à penser qu'il valait mieux reprendre ces divers problèmes plus à fond. C'est ce qu'il fit en employant une critique textuelle plus serrée et en tenant compte davantage des fixations de dates fournies par la liturgie chrétienne qui, selon sa théorie, s'identifiait à des dates liturgiques païennes, — mais qu'un examen plus aprofondi devait lui faire apparaître plus tard comme des coïncidences le plus souvent sans parenté, ce qu'elles sont en effet.

Dès ce volume se marque la méthode que Saintyves a suivie toute sa vie, soit dans le domaine hagiographique, qui était son préféré, soit dans quelques sections du folklore qui touchaient à ses préoccupations premières comme les légendes et les cultes populaires des saints ; les rapports de la légende, du mythe et du rite; les rapports de la magie, de la science et de la religion. Ses souvenirs de lecture y sont considérables, on pourrait même dire parfois effrayants. Sa profession de libraire le mettait évidemment mieux à même que d'autres de se procurer les ouvrages dont il avait besoin; et il a laissé une bibliothèque spéciale qui est la plus riche et la plus belle (au point de vue bibliophilique) de France. De notre temps, seuls Salomon et Adolphe Reinach se sont trouvés dans des conditions pareilles et ont manifesté une érudition aussi vaste dans les mêmes domaines. A ce point de vue déjà, les ouvrages de Saintyves sont précieux pour leurs nombreuses références. Ils le sont aussi pour les textes que, par scrupule d'honnête savant, il a toujours tenu à donner en entier avant de les commenter.

C'était une excellente et nécessaire réaction contre le procédé d'un trop grand nombre de savants du siècle dernier qui consistait, soit à commenter un texte en y renvoyant simplement en note le lecteur, texte souvent perdu dans un ouvrage rare ou un périodique introuvable; soit à résumer les documents, comme le fait par exemple sir James Frazer, en éliminant du contexte des détails qui, au moment de la recherche, paraissent inutiles. Saintyves a donc repris l'ancienne tradition des humanistes et des juristes ecclésiastiques et laïques, qui donnaient en entiers leurs textes, grecs ou latins.

L'aboutissement de cette tendance s'est marquée chez Saintyves par la mise en œuvre de deux *Corpus,* celui du *Folklore préhistorique* (1934 et 1935) dont deux volumes sont parus; et celui du *Folklore des eaux* (1934), en un volume qui n'était que le commencement d'une série. Tous ses ouvrages ayant été publiés à sa propre librairie, sauf quelques-uns plus vulgarisateurs que scientifiques, il a pu arranger le mode d'impression à son idée et publier ses preuves, — surcharge de dépense que d'autres éditeurs n'auraient pas acceptée volontiers.

Les quatre volumes de sa collection *Science et Magie* doivent être regardés comme des fragments ou des chapitres d'un seul et même ou-

vrage, bien que la théorie générale soit intercalée entre des monographies de détail : I, *la Guérison des verrues; de la magie médicale à la psychothérapie;* II, *la Force magique; du mana des primitifs au dynamisme scientifique;* III, *les Origines de la magie; empirisme ou magie;* IV, *l'Éternuement et le bâillement dans la magie, l'ethnographie et le folklore médical.* On voit par les sous-titres que ces enquêtes étudient un problème génétique, tout comme ses ouvrages sur le culte des saints. Dans tous on constate l'application de la théorie évolutionniste, selon laquelle les faits de culte, de magie, de religion et de science dérivent les uns des autres; de sorte que ceux qui sont chez nous d'un aspect primitif seraient à regarder comme des survivances. Saintyves n'accepta jamais ma théorie qui lui était contraire, à savoir : A chaque période de la civilisation, les hommes, étant matériellement et psychiquement limités par les mêmes impossibilités, inventent et construisent nécessairement selon des voies et avec des procédés parfois identiques, parfois analogues seulement, de sorte que les résultats sont parallèles, mais non pas sériés comme un arbre généalogique. Par exemple, le Moyen Age européen a, selon moi, inventé tout autant de légendes et de cultes populaires que n'importe quelle autre période humaine, et selon les mêmes normes; le culte des saints au Moyen Age répète nécessairement le culte des héros classiques, ou des saints musulmans, ou des saints et dieux inférieurs de toutes les autres religions. Bref, dans ces domaines, je pense que l'explication par la dérivation en ligne évolutive ou régressive, et que l'explication par la survivance de périodes antérieures, est à rejeter, ou du moins à n'accepter qu'en présence de preuves de fait absolues.

Dans ces quatre volumes, Saintyves a désiré montrer un lien génétique entre la science et la magie ou plutôt entre la magie et notre médecine. Si son argumentation ne m'a pas convaincu, je dois du moins rendre hommage de nouveau à son érudition; elle est telle que ces volumes conserveront longtemps une valeur de répertoire.

Deux de ses principaux livres sont consacrés à l'étude approfondie de plusieurs thèmes hagiographiques, *En marge de la Légende dorée* (1930) et *Essais de folklore biblique* (1922). Ce deuxième ouvrage a été partiellement suggéré par le célèbre *Folklore in the Old Testament* de Frazer; mais l'auteur anglais n'a pas osé s'attaquer au Nouveau Testament; Saintyves n'a pas éprouvé ce scrupule et a examiné comparativement les thèmes de l'eau changée en vin, de la multiplication des pains, de la marche sur les eaux et deux thèmes de la Passion. Ces deux volumes sont moins des livres proprement dits, construits selon un plan méthodique, que des recueils d'études monographiques, toujours conduites selon le même procédé de la publication in extenso des textes. Cependant, sinon une idée, du moins une tendance générale, anime également toutes ces monographies et détermine à quelque degré l'unité des volumes.

Les *Essais de folklore biblique,* comme le petit volume intitulé *Rondes enfantines et Quêtes saisonnières* (1919), et le gros livre sur les *Contes de Perrault et les récits parallèles* (1923) sont un appoint à la théorie ritualiste. Cette théorie suppose que les récits hagiographiques et populaires et certaines catégories de chansons, autrement dit une grande partie du folklore littéraire, ont pour point de départ des rites ou gestes magico-religieux qu'il s'agissait de justifier et d'interpréter. Le récit, en comprenant sous ce terme large à dessein le mythe, ne serait donc qu'un épiphénomène; même nos contes, ceux de Perrault et d'autres, ne seraient que des souvenirs d'un système rituel plus tard désagrégé.

Dans beaucoup de cas, la théorie est séduisante; et Saintyves a su la rendre vraiment plausible. Non pourtant, à mon sens, pour les *Contes de Perrault* et leurs parallèles. Ce qui a manqué à Saintyves dans ce domaine, c'est une connaissance d'autres langues que l'anglais et l'allemand, et probablement l'italien; je veux dire : la possibilité du recours direct aux données recueillies ailleurs en Europe et dans le reste du monde. On ne peut pas étudier le folklore européen sans connaître en même temps celui de tous les autres peuples; on ne peut pas être folkloriste sans être ethnographe et ethnologue. Car les modes de penser, de s'exprimer et d'agir sont les mêmes dans toute l'humanité; on risque de mal établir la série des valeurs, de prendre pour essentiel ce qui, humainement parlant, n'est que secondaire.

Au surplus, ces ouvrages sont une application trop peu critique de la méthode comparative selon le procédé anglais, qui consiste à choisir, de-ci et de-là les ressemblances, en laissant de côté les différences et les contradictions; et surtout, à regarder les ressemblances comme des preuves en faveur d'une théorie générale unique. En tout cas le ritualisme n'est pas plus ancien, ou plus primordial, que le récit, qu'il soit conte, légende ou mythe. Les deux formes d'activité, la parlée et l'agie, sont contemporaines; on pourrait, avec les textes mêmes de Saintyves, montrer aussi bien que ce sont les récits qui ont déterminé les rites. Pour prendre un cas précis, connu de tous : dans le sacrifice de la messe, la prière et le geste ne vont pas l'un sans l'autre; quand bien même les formes de la prière et les formes du geste évolueraient, se compliqueraient ou se simplifieraient, ils sont par essence indissolubles; et ils le sont dès le début, dès la Cène. Contemporains aussi, dès la Cène également, sont les sentiments impliqués et les concepts plus ou moins abstraits, proférés de préférence symboliquement.

Il faut se garder de séparer l'humanité en compartiments; dans la pratique, elle l'est; et ces compartiments ont des noms (clan, tribu, nation, clergé, etc.); mais pour l'étude, il ne peut y en avoir. Ce qui est vrai de notre Cène et de notre messe est tout aussi vrai des manifestations religieuses des autres peuples, à tous les autres stades de la civilisation. A l'origine même de l'homme, ou à ses origines pour ceux qui admettent la polygenèse, le sentiment, le concept, la parole et l'acte ont été contemporains bien que physiquement le geste ait précédé la parole, comme il la précède encore chez nos enfants. Mais ce fait est secondaire, et n'est même qu'une apparence (car la parole informulée sonorement est tout de même une parole); il ne justifierait pas une théorie générale qui ferait dériver le mythe, la légende et le conte du geste rituel.

Ces objections théoriques ne diminuent en rien l'intérêt des trois ouvrages que je viens de citer. Si, sur la question d'origine et de dérivation, je ne suis pas d'accord avec l'auteur, je tiens à dire qu'il s'agit de sujets qui avaient été délaissés en France, quoique très cultivés en Allemagne et, mais un peu moins, en Angleterre et en Italie. Il a fallu du courage à Saintyves pour dépouiller ainsi cette énorme littérature hagiographique et mettre à notre portée tant de faits épars dans d'innombrables publications.

J'en dirai autant de *En marge de la Légende dorée* (1930). Le problème de la formation des thèmes légendaires est l'un des plus intéressants qui soient et Saintyves apporte ici beaucoup de suggestions et de preuves nouvelles. Dans ce volume, la théorie ritualiste n'apparaît que dans les quatre derniers chapitres. Les quatre premiers illustrent la théorie

onirique. La littérature sur les songes et les rêves, du point de vue psychologique et psychanalytique, est déjà considérable; d'autre part, en ethnographie comparative le rôle des songes a été bien étudié, notamment chez les Indiens de l'Amérique du Nord pour l'obtention d'un « esprit-gardien » (à ne pas confondre avec un totem). L'interprétation des rêves a été, et est encore, une spécialité. Saintyves a eu la bonne idée de chercher si certains thèmes hagiographiques ne pouvaient pas s'expliquer aussi par une littérarisation d'un rêve; il a étudié de près plusieurs cas de ce genre, bien typiques. Ici, en poussant l'analyse, on renverserait donc la théorie ritualiste; car le premier stade étant la vision, le second est nécessairement le récit de la vision; ensuite seulement viendrait, si on y voyait une utilité, la fixation par le geste. Les quatre chapitres suivants sont à la fois de la psychologie et de la critique littéraire en ce qu'ils montrent comment s'exprime dans des cas donnés le goût pour le merveilleux, ce que dans un de mes essais déjà anciens je nommais le goût pour le roman-feuilleton, auquel j'ajouterais maintenant le goût pour les romans policiers. Ceci prouve une fois de plus, et Saintyves en fournit des preuves éclatantes, que le Moyen Age n'est pas fait seulement de survivances, mais qu'il a été une époque de création hagiographique véritable, évidemment selon des procédés qui sont les mêmes ailleurs et à d'autres époques, et en mettant en œuvre des conditions et des thèmes conformes aux tendances du moment. C'est ainsi également que, contre l'auteur, j'interprèterais les quatre derniers chapitres où Saintyves pense montrer des « survivances rituelles non seulement parmi les clercs et les moines mais même dans le peuple abandonné à lui-même ». Ce peuple, ces moines et ces clercs ont éprouvé les mêmes besoins que les peuples, moines et clercs des autres régions du monde et ont nécessairement élaboré des systèmes d'expression de même type général, mais avec des variations de forme extérieures.

Des théories générales impliquées dans les deux *Corpus*, celui du *Folklore préhistorique* et celui des *Eaux*, je ne saurais parler décisivement. L'auteur était en plein travail quand il mourut et ce qu'il dit dans ces ouvrages, quant à l'interprétation générale des données obtenues, ne peut être regardé que comme une approximation provisoire. Dans mon *Folklore de la Côte d'Or* je me suis opposé à l'explication par la survivance de ce qu'on nomme le « culte des sources » en France ; j'ignore dans quelle mesure mes arguments ont paru plausibles à Saintyves; il a du moins admis que le mot « culte » doit être éliminé et qu'on ne peut pas non plus parler d'un « culte des pierres ». Il ne suffit pas qu'une source ou une pierre soient regardées comme sacrées, contenant une puissance particulière, fécondatrice ou thérapeutique, pour regarder les pratiques exécutées à son sujet comme un « culte ». Ce terme doit être réservé à un système organisé de croyances et d'actes s'adressant non pas à l'objet comme tel, mais à cet objet en tant qu'incorporation d'une puissance personnalisée; ainsi la divinité *Sequana* et parallèlement, la divinité de l'arbousier, *Alisanus*, ou la déesse-jument *Epona*. Mais je n'ai pas trouvé en France jusqu'ici un seul cas de pierre objet d'un culte organisé et incorporation d'une divinité expressément dénommée. Au plus pourrait-on dire que parfois certaines pierres, notamment les menhirs, ont été ou sont encore des symboles, comme le lingam dans l'Inde par exemple. Or, un symbole n'est pas l'objet d'un culte; il est l'un des éléments du culte, un élément visuel.

L'œuvre de Saintyves, dans sa totalité, représente donc, même dans les parties qu'on peut discuter critiquement, un grand progrès dans deux

ou trois domaines du folklore français. La méthode d'exposition et de critique des documents est ici bien plus rigoureuse que dans l'œuvre de Paul Sébillot; par contre, Saintyves n'a pas fait d'enquêtes directes; sa documentation est uniquement fondée sur l'imprimé et dans le *Corpus* sur les communications de ses correspondants. Cette œuvre, dans ces limites, présente une grande unité en ce qu'elle a eu pour but essentiel de mettre en lumière les intéractions et les formes diverses du sentiment religieux, de la technique rituelle orthodoxe, de la technique magique et des concepts et sentiments sous-jacents. Il faut louer aussi, je l'ai déjà dit et le répète, le scrupule scientifique des exposés et de la documentation; d'autant plus qu'on constate une tendance actuelle de maints auteurs, sous la pression des éditeurs, à supprimer les références ou à les disposer de telle sorte qu'on ne sait plus à qui appartient l'idée neuve ou la théorie soutenue. Dans cette période de vulgarisations souvent malhonnêtes, Saintyves a eu le courage de conserver la vraie traditon, je ne dis pas française plus spécialement, mais scientifique, en attribuant à chacun le sien. Qu'on soit d'accord avec lui ou non sur les interprétations, ce n'est que transitoire. On doit s'attendre à ce que nos théories et nos explications soient rejetées à leur tour d'ici un demi-siècle ou même avant. Mais des recueils de documents comme ceux de Saintyves conserveront leur valeur et, bien mieux, permettront précisément à nos successeurs d'édifier d'autres théories encore, et d'autres explications.

A. van Gennep.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Séance du vendredi 23 août 1935.

La chapelle du Crac des Chevaliers, près Tripoli. — M. Paul Deschamps fait part d'une découverte faite au pied des murailles du Crac des Chevaliers, près de Tripoli, en mai 1935, par MM. Coupel, architecte, et Quétard, chef de chantier du service des antiquités de Syrie. Il s'agit d'une chapelle baptismale, dont les murs sont couverts de peintures que M. Deschamps attribue au douzième siècle et qu'il croit l'œuvre d'un artiste français. — M. Seyrig, directeur du service des antiquités de Syrie, a pris les mesures nécessaires pour assurer la conservation de ces intéressants documents.

Séance du vendredi 6 septembre 1935.

Les Vierges noires. — M. Bréhier essaie de déterminer l'origine des vierges noires. Après avoir écarté les différentes hypothèses présentées jusqu'ici, il établit que la mode des vierges noires est postérieure à la fabrication des statues reliquaires. Taillées dans des bois d'Orient, sur l'initiative des croisés, elles auraient été rapportées en Europe après la chute de l'empire latin. On aurait vu dans la couleur de ces statues une preuve de leur antiquité, et c'est ce qui aurait donné naissance à cette mode.

Séance du vendredi 27 septembre 1935.

Sur un Calendrier cartulaire. — M. Perdrizet donne lecture de son mémoire sur le calendrier du cartulaire de la « nation d'Allemagne » de l'université de Paris. Ce calendrier porte un grand nombre d'additions inédites, qui y ont été inscrites au xve et au début du xvie siècle,

par les « procureurs » qui se transmettaient la charge de ce précieux manuscrit. Ces additions concernent les commémorations des saints les plus chers à chacun des pays dont étaient originaires les *magistri* de la nation d'Allemagne : les Irlandais ont inscrit Patrik, Brigide et Malachie ; les Anglais, Cuthbert et l'archevêque Edmond; les Écossais, Kentigern; les Scandinaves, Olaf, Eric et Kanut; les Finlandais, Henri, patron d'Abœ; les Poméraniens, Othon, patron de Kamin; les Polonais, Stanislas; les Hongrois, une foule de noms, dont, bien entendu, ceux de Ladislas, Étienne et Eneris ; les Bohêmes, la sixaine des saints tchèques (Vit, Sigismond, Wenceslas, Ludmilla, Adalbert et Procope); les Tyroliens, Magnus de Fiessen ; les Suisses, Vérène de Sürzach, Félix et Regula de Zurich, Ursus de Soleure; les Allemands, Kilian de Wurzbourg, Fridolin de Seckingen, Ulrich d'Augsbourg, Conrad de Constance et les saints dont ils avaient remporté les reliques de Rome, Urbain, Valentin, Erasme, Apollinaire, Dorothée; les Bataves d'Utrecht, Willebrord, Frédéric, Odulphe, Lebwin, outre Hiéron, Agnès, Hippolyte, Cyriaque et autres; les Belges, Adrien, Gommaire. Cette énumération, qui n'est pas complète, donne l'idée de l'attraction qu'exerçait encore, à la fin du Moyen Age, l'université de Paris. Elle témoigne, d'autre part, de l'éveil des nationalités (une addition concernant Wenceslas est écrite en langue tchèque). Elle atteste, enfin, l'importance qu'avait prise alors le culte des saints, culte contre lequel allaient s'élever les réformateurs.

Fédération historique du Languedoc.

La Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon a tenu son congrès de 1935 à Nîmes, où elle s'était déjà réunie en 1925 pour son premier congrès. Elle a pu s'y rencontrer avec des érudits venus sur son invitation de la Provence voisine, et avec la plupart des archivistes et bibliothécaires du Sud-Est, qui avaient fait coïncider leur congrès avec le sien. Les seules communications qui intéressent l'histoire ecclésiastique ont été, pour une part, celle de M. Raoul Busquet, archiviste des Bouches-du-Rhône, sur *Gervais de Tilbury et le folklore méridional,* pleine de détails curieux sur les traditions légendaires qui avaient cours au XIIIe siècle, et le substantiel et remarquable exposé archéologique de M. de Dainville, archiviste de l'Hérault, sur *les Églises de l'Hérault fortifiées au* XIVe *siècle.* L'excursion du 26 mai permit aux congressistes de connaître *de visu* les églises et autres monuments de Beaucaire, Tarascon et Uzès.

J.-R. P.

TABLE DU TOME XXI

ARTICLES

Baisnée (Jules). La France et l'établissement de la hiérarchie catholique aux États-Unis. La légende de l'ingérence française ..... 502 à 531
Bardy (Gustave). Recherches sur un cycle hagiographique. Les martyrs de Chrocus ..... 5 à 29
Blouet (J.). Le séminaire d'Avranches sous l'épiscopat de Daniel Huet ..... 59 à 68
Carrière (Victor). Au lecteur ..... 321 à 322
Cristiani (Léon). Les causes de la Réforme..... 323 à 354
Deslandres (Paul). Les sources manuscrites de l'histoire ecclésiastique gallicane dans les Bibliothèques publiques de France (la Nationale exceptée) ..... 193 à 235
Goyau (Georges). La place de l'histoire missionnaire dans l'histoire de l'Église de France ..... 30 à 34
Le Bras (Gabriel). Paul Fournier et l'histoire de l'Église de France ..... 532 à 549
Levillain (Léon). La conversion et le baptême de Clovis ..... 161 à 192
Palanque (Jean-Remy). Les dissensions des Églises des Gaules à la fin du IVe siècle et la date du concile de Turin ..... 481 à 501
Préclin (Edmond). Les conséquences sociales du Jansénisme ..... 355 à 391
Viatte (Auguste). Les origines françaises du Spiritisme. 35 à 58

BULLETIN CRITIQUE ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Altette (Émile). Le livre des treize curés de Beauvais [Jean Vinot-Préfontaine] 437
André (Louis). Les sources de l'histoire de France (XVIIe siècle). Histoire économique et administrative [A. Leman]. 419
Arbouze (Marguerite d'). Traité de l'oraison mentale. Nouvelle édition par D. B. Sodar [E. Dermenghem]..... 421
Arquillière (H. X.). Saint Grégoire VII [A. Fliche]..... 552
Bachelier (A.). Essai sur l'Oratoire à Nantes au XVIIe et au XVIIIe siècles [J. Dedieu[..... 81
Bailly (Auguste). Richelieu [H. Couget]..... 258
Balteau (J.). Voir Dictionnaire de biographie française.
Baltrusaitis (Jurgis). Art sumérien et art roman [J. Vallery-Radot] 238

BARBOTIN (G.). Echillais et ses seigneurs [Cl. de Bonnault]. 267
BARROUX (M.). Voir Dictionnaire de biographie française.
BERTEVAL (W). Voir PASTOR (Louis).
BOOTH (Edwin). Luther. Traduction de Raoul PATRY [L. Cristiani] 406
BRETAUDEAU (Léon). Le bienheureux Pierre-René ROGUE [R. D.] 106
BRILLANT (Maurice). Voir Eucharistia.
BRUCHET (M.) et LANCIEN (E.). L'itinéraire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas [A. Leman] 101
BRUNET (A.). Voir Paré (G.).
BUENNER (Denys). L'église paroissiale et royale de Saint-Joseph-lez-Grenoble [H. Couget] 268
CABROL (Fernand). Voir Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.
CALMETTE (J.). Le monde féodal [H.-M. Féret] 94
CANIVEZ (J.-M.). Statuta Capitulorum generalium ordinis Cisterciensis. Tome II [E. Griffe] 100
CAVALLERA (F.). Voir Dictionnaire de spiritualité.
CHARDAVOINE (Eutrope). Annuaire pontifical catholique [B.-A. Pocquet du Haut-Jussé] 269
CHENESSEAU (Chanoine). L'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire [J. Vallery-Radot] 427
CHÉNON (Émile). Histoire de la paroisse et de la seigneurie de Montlevic en Bas-Berry [P. des Chaumes] 441
CLARCK (Ruth). Strangers and Sojourners at Port-Royal [Edm. Préclin] 584
CLAUDE (André). L'administration du district de Neufchâteau-Mouzon-Meuse [P. Salmon] 120
COHEN (Gustave). Voir RUTEBEUF.
CONSTANT (G.). The Reformation in England [Edm. Préclin] 579
CRISOGODO DE JESUS SACRAMENTADO. L'École mystique carmélitaine. Traduit par D. VALLOIS-DEL REAL [E. Dermenghem] 590
DARTIGUE PEYROU (Charles). La vicomté de Béarn sous le règne d'Henri d'Albret [P. Jourda] 580
DAVID (Robert). La Troisième République [Ed. Bruley] ... 425
DAWSON (Christophe). Les origines de l'Europe et de la civilisation européenne [E. Jordan] 69
DELCAMBRE (Étienne). Le consulat du Puy-en-Velay [R. Limouzin-Lamothe] 74
DELEHAYE (Hippolyte). Cinq leçons sur la méthode hagiographique [B.-A. Pocquet du Haut-Jussé] 576
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, publié par Dom Fernand CABROL et Dom Henri LECLERCQ [M. Aubert] 444
Dictionnaire de biographie française, sous la direction de J. BALTEAU, M. BARROUX et M. PRÉVOST [H. Waquet] 444

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, publié sous la direction de Marcel VILLER, assisté de F. CAVALLERA et de J. de GUIBERT [A. d'Alès] 585
DUPIRE (Noël). Jean Molinet. La vie. Les œuvres; — Étude critique des manuscrits et éditions des poésies de Jean Molinet [G. Cohen] 404
DUPRAT (H.-E.). Saint Chromace, évangélisateur de Marseille [J. Zeiller] 257
ESCALANTE (Gumersindo de). Voir MONDREGANES (Pio Ma. de).
ESTIENNE (J.). État sommaire des registres paroissiaux et d'état-civil conservés aux Archives départementales de la Somme [H. Waquet] 253
Eucharistia. Encyclopédie populaire sur l'Eucharistie, publiée sous la direction de Maurice BRILLANT [G. Bardy]. 103
EXPERT (L.). La Vierge noire de Paris. Notre-Dame de Bonne-Délivrance [L. Brochard] 594
FAY (Bernard). La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIIIe siècle [E. Lavaquery] 572
FIEL (P.). Le Chapitre de Latran et la France [G. Constant] 248
— Un sculpteur lorrain à Rome. Nicolas Cordier [P. d'Herbécourt] 105
FRASER (Élisabeth M.). Le renouveau religieux d'après le roman français [Ed. Bruley] 439
FÜLOP-MILLER (René). Les Jésuites et le secret de leur puissance. Traduit par Jean-Gabriel GUIDAU [A. Cherel] 407
FUNCK-BRENTANO (Frantz). La Renaissance [H. Waquet] ... 423
— Luther [L. Cristiani] 244
GABORY (Émile). Les Vendéennes [H. Waquet] 443
GODART (Justin). Le Jansénisme à Lyon. Benoît Fourgon [J. Dedieu] 116
GODEFROY (Jean). Un demi-siècle de vie bénédictine pendant la Renaissance à l'abbaye champenoise de Montier-la-Celle [A. Lesort] 113
GORCE (M.-M.) Clovis [G. Bardy] 392
GRANT (A. J.). The Huguenots [G. Constant] 424
GRIFFE (Élie). Histoire religieuse des anciens pays de l'Aude [E. Jarry] 394
GROUSSET (René). Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem [J. Gay] 561
GUIBERT (J. de). Voir Dictionnaire de spiritualité.
GUIDAU (Jean-Gabriel). Voir FÜLOP-MILLER.
GUIRAUD (Jean). Histoire de l'Inquisition au Moyen Age [E. Jordan] 397
GUITARD (Joseph). Mémoires [P. d'Herbécourt] 448
HAUSER (Henri). La prépondérance espagnole [P. Courteault] 77
HENNEZEL D'ORMOIS (Comte de). Notre-Dame de Liesse [P. Piétresson de Saint-Aubin] 420
HÉRITIER (Jean). Marie Stuart et le meurtre de Darnley [G. Constant] 582

HEURTEVENT (Abbé). Les origines de la Visitation de Caen [R. N. Sauvage] 436
JAMET (Albert). Voir MARIE DE L'INCARNATION.
KERBIRIOU (Louis). Les Missions bretonnes [G. Le Bras].. 84
LACHÈVRE (Frédéric). Courméril pendant la Révolution [C. Laplatte] 442
La fondatrice de la congrégation des Bénédictines de N.-D. du Calvaire, Madame Antoinette d'Orléans - Longueville [J.-B. Sabrié] 109
LANCIEN (E.). Voir BRUCHET (M.).
La Vie carmélitaine [E. Dermenghem]..... 590
LECLERCQ (Henri). Voir Dictionnaire d'archéologie
LE GRAND (Michel). Les courses de taureaux dans le Sud-Ouest de la France [B.-A. Pocquet du Haut-Jussé]..... 115
LEROQUAIS (V.). Les Bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France [A. Leman] 71
LEROY (Charles). Notes sur une exploitation agricole en Normandie [A. Lesort] 122
LE SUEUR (Chanoine). Le clergé picard et le Concordat [G. T.] 443
LEVISON (Wilhelm). Zu den Gesta abbatum Fontanellensium [G. Tessier] 253
LEVRON (Jacques). Le diable dans l'art [J. Vallery-Radot].. 256
MAHIEU (Léon). Mgr Louis Belmas [J. Peter]..... 432
MAIN DE BOISSIÈRE (J.-M.). Notre-Dame de Niort en Poitou [J. Salvini] 440
MARIE DE L'INCARNATION. Écrits spirituels et historiques, réédités par Dom Albert Jamet [E. Dermenghem]..... 577
MATER (André). Les Jésuites [A. Cherel] 434
MATHIEZ (Albert). Le Directoire [E. Lavaquery]..... 250
MÉJECAZE (Frédéric). Frédéric Ozanam [V. Bindel]..... 592
MELI (Filippo). Giacomo Serpotta, vita ed opere [C. de Clercq] 447
MELLOT (Arsène). Histoire de Léré [P. Des Chaumes]..... 442
MEYER (Albert de). Le procès de l'attentat commis contre Guillaume le Taciturne [P. Piétresson de Saint-Aubin].. 568
MIROT (Léon). La fondation de la chapelle du Volto Santo en l'église du Saint-Sépulcre à Paris [A. Lesort]..... 114
MOLLAT (G.). Les débuts de l'occupation française à Rome en 1849 [L. Villat] 266
MONDREGANES (Pio Ma. de) et Gumersindo de ESCALANTE. Manual de Misionologia [R. Ricard] 97
MORNET (Daniel). Les origines intellectuelles de la Révolution française [E. Lavaquery] 86
MÜLLER (Ewald). Das Konzil von Vienne [G. Allemang].... 402
OLICHON (Mgr Armand). Le prêtre André Ly, missionnaire au Se-Tchoan [H. Bourde la la Rogerie]..... 260
PARÉ (G.), A. BRUNET et P. TREMBLAY. La Renaissance du XIIe siècle. Les Écoles et l'enseignement. Refonte de l'ouvrage de G. ROBERT [E. Jordan] 564

PASQUIER (Émile). Les archives notariales d'Angers [H. Waquet] 253
PASTOR (Louis). Histoire des Papes. Tome XVI, traduit par Alfred POIZAT et W. BERTEVAL [G. Allemang] 410
PATRY (Raoul). Voir BOOTH (Edwin).
PERENNÈS (H.). La vie du vénérable Dom Michel Le Nobletz [H. Waquet] 259
— Un grand breton, Jean-François Abgrall, des Missions-Étrangères [A. Villien] 261
PERROD (Maurice). L'ermitage de Montciel [C. D.] 269
PERROT (Ernest). Les institutions publiques et privées de l'ancienne France [E. Durtelle de Saint-Sauveur] 437
PERROY (Édouard). L'Angleterre et le Grand Schisme d'Occident [M. de Boüard] 241
PESCHAUD (Pierre). L'affaire des Jésuites sous Louis XV [H. Couget] 264
POIZAT (Alfred). Voir PASTOR (Louis).
POUTHAS (Charles-X.). Une famille de bourgeoisie française de Louis XIV à Napoléon [H. Waquet] 438
PRÉVOST (A.). Histoire de Sainte-Madeleine, quartier et paroisse de Troyes [P. Dupieux] 123
— Saint-Remy de Troyes [P. Dupieux] 122
PRÉVOST (M.). Voir Dictionnaire de biographie française.
QUONIAM (Th.). Érasme [P. Jourda] 431
RABOURDIN (Dr A.-N.). Nicolas Rabourdin [L. Lefèvre] ... 105
RAMACKERS (Johannes). Papsturkunden in den Niederlanden [P. Piétresson de Saint-Aubin] 255
RÉAU (Louis). L'art primitif. L'art médiéval [J. Vallery-Radot] 429
RENOUVIN (Pierre). La crise européenne et la Grande Guerre [P. d'Herbécourt] 104
ROBERT (G.). Voir PARÉ (G.).
ROCAL (Georges). 1848 en Dordogne [Ch.-H. Pouthas] 92
ROUCHON (G.). Notre-Dame de Clermont [F. Eygun] 594
ROUVIER (Louis). Les chanceliers et gardes des sceaux de France [C. Laplatte] 262
RUMILLY (R.). Papineau [Cl. de Bonnault] 260
RUTEBEUF. Le miracle de Théophile, transposition de Gustave COHEN [B.-A. Pocquet du Haut-Jussé] 419
SAINT-LÉGER (A. de) et Ph. SAGNAC. La prépondérance française. Louis XIV [A. Leman] 415
SAINTE-BEUVE. Pages choisies de Port-Royal [J. Godefroy] 578
SCHALLER (Heinrich). Die Reformation [L. Cristiani] 423
SCHIEFFER (Dr Theodor). Die paepstlichen Legaten in Frankreich vom Vertrage von Meersen bis zum Schisma von 1130 [F.-R.] 421
SEQUESTRA (Dom Arm.). Sant Pere de Besalù [G. Gaillard]. 112
SEVRIN (R.). Histoire de l'enseignement primaire en France [E. S.] 264

SIGURET (Marcel). L'Antisémitisme [P. Piétresson de Saint-Aubin] 445
SODAR (D. B.). Voir ARBOUZE (Marguerite d').
SOL (E.). Dans la tourmente révolutionnaire; — La Prison, l'exil, les pontons ; — Quercynois de la période révolutionnaire [G. Coolen] 119
SUÑOL (Grégoire M.). Introduction à la paléographie musicale grégorienne [A. Gastoué] 550
TISSET (Pierre). L'abbaye de Gellone [E. Jarry] 110
TREMBLAY (P.). Voir PARÉ (G.).
TRUC (Gonzague). Bossuet et le classicisme religieux [E. Levesque] 570
Une mystique du XIXe siècle. Mère Térèse-Emmanuel, cofondatrice des religieuses de l'Assomption [E. Dermenghem] 434
VALLOIS-DEL REAL (D.). Voir CRISOGONO DE JESUS SACRAMENTADO
VASSAL-REIG (Charles). La guerre en Roussillon sous Louis XIII [P. d'Herbécourt] 115
VERCAUTEREN (Fernand). Étude sur les civitates de la Belgique seconde [E. Jarry] 236
VEUTHEY (P. Léon). Le P. Girard [E. Sevrin] 106
VIDAL (Mgr J.-M.). Antoine Charlas [J. Blouet] 431
VILLER (Marcel). Voir Dictionnaire de spiritualité.
VLOBERG (Maurice). Les noëls de France [E. Van Moé] 257
WILBOIS (J.). Le Cameroun [R. Ricard] 448
WITMER (Charles). L'obituaire des Dominicains de Colmar [E. Jordan] 576

CHRONIQUE D'HISTOIRE RÉGIONALE

Agenais, 598. — Ain, par G. RENOUD, 147. — Aisne, par M. de SARS, 279. — Allier, par M. FAZY, 454. — Alpes-Maritimes, par L. IMBERT, 461. — Alsace, 138. — Angoumois, 299. — Anjou 286. — Ardèche, par A. ROCHE, 608. — Ardennes, par J. MASSIET DU BIEST, 131. — Ariège, par L. BLAZY, 611. — Artois, 124. — Aube, par P. DUPIEUX, 128. — Aude, par E. GRIFFE, 609. — Aunis, 300. — Auvergne, 453. — Aveyron, par B. de GAULEJAC, 596.

Bas-Rhin, par G. ALLEMANG, 138. — Basses-Pyrénées, par J. ANNAT, 610. — Béarn, 610. — Berri, 449. — Bouches-du-Rhône, par E. ISNARD, 459. — Boulonnais, 124. — Bourbonnais, 454. — Bourgogne, 144. — Bretagne, 293.

Calvados, par R. N. SAUVAGE, 290. — Cambrésis, 124. — Cantal, par G. ROUCHON, 454. — Champagne, 128. — Charente, par P. BOUCHAUD, 299. — Charente-Inférieure, par F. de VAUX DE FOLETIER, 300. — Cher, par P. DES CHAUMES, 449. — Comtat-Venaissin, 460. — Comté de Foix, 611. — Comté de Nice, 461. — Corrèze, par R. ROHMER, 451. — Corse, par L. VILLAT, 461. — Côte-

d'Or, par H. Drouot, 144. — Côtes-du-Nord, par H. Waquet, 294. — Couserans, 611. — Creuse, par L. Lacrocq, 452.
Dauphiné, 456. — Deux-Sèvres, par M. Béguin, 298. — Dordogne, par G. Lavergne, 598. — Drôme, par J. de Font-Réaulx, 457.
Eure, par M. Baudot, 290. — Eure-et-Loir, par Y. Delaporte, 280.
Finistère, par H. Waquet, 295. — Flandre, 124. — Franche-Comté, 148.
Gard, par L. Baudouï-Salze, 606. — Gascogne, 596, 597. — Gers, par A. Clergeac, 601. — Gironde, par G. Loirette, 599. — Guienne, 596.
Hainaut, 124. — Haute-Garonne, par Cl. Tournier et J. de Font-Réaulx, 604. — Haute-Loire, par M. Balmelle, 610. — Haute-Marne, par L. Delessard, 130. — Haute-Saône, par M. Prinet, 148. — Haute-Savoie, par R. Avezou, 458. — Hautes-Alpes, par L. Royer, 457. — Hautes-Pyrénées, par J. Annat, 602. — Haute-Vienne, par R. Rohmer, 451. — Haut-Rhin, par J. Joachim, 142. — Hérault, par M. Oudot de Dainville, 609.
Ile-de-France, 270. — Ille-et-Vilaine, par H. Bourde de la Rogerie, 293. — Indre, par P. Des Chaumes, 450. — Indre-et-Loire, par G. Collon, 284. — Isère, par L. Royer, 456.
Jura, par C. Davillé, 148.
Landes, par P. Coste, 599. — Languedoc, 602. — Limousin, 451. — Loire, par Ph. Pouzet, 456. — Loire-Inférieure, par L. Grimault, 296. — Loiret, par G. Chenesseau, 280. — Loir-et-Cher, par M. Hémonée, 281. — Lorraine, 131. — Lot, par E. Sol, 596. — Lot-et-Garonne, par J. R. Marboutin, 598. — Lozère, par M. Balmelle, 608. — Lyonnais, 455.
Maine, 281. — Maine-et-Loire, par Th. Civrays, 286. — Manche, par R. N. Sauvage, 292. — Marche, 452. — Marne, par P. Gosset, 128. — Mayenne, par E. Laurain, 283. — Meurthe, par L. Marchal, 131. — Meuse, par P. d'Herbécourt, 136. — Morbihan, par P. Thomas-Lacroix, 295. — Moselle, par M. Griveaud, 133.
Nièvre, par A. Biver, 454. — Nivernais, 454. — Nord, par A. Leman, 124. — Normandie, 287.
Oise, par J. Vinot-Préfontaine, 278. — Orléanais, 280. — Orne, par R. N. Sauvage, 292.
Pas-de-Calais, par P. Rodière, 124. — Pays basque, 610. — Périgord, 598. — Picardie, 126, 279. — Poitou, 297. — Provence, 459. — Puy-de-Dôme, par G. Rouchon, 453. — Pyrénées-Orientales, par J. Sarrète, 613.
Quercy, 596, 597.
Rhône, par Ph. Pouzet, 455. — Rouergue, 596. — Roussillon, 613.
Saintonge, 300. — Saône-et-Loire, par A. Morgand, 147. — Sarthe, par L. Calendini, 281. — Savoie, par R. Avezou, 457. — Seine, par J. de La Monneraye, 270. — Seine-et-Marne, par H. Stein, 276. — Seine-et-Oise, par A. Lesort, 273. — Seine-Inférieure, par P. Jubert, 287. — Somme, par G. Durand, 126.

Tarn, par P. Bayaud, 602. — Tarn-et-Garonne, par S. Canal, 597. — Touraine, 284.
Var, par M. Courtecuisse, 459. — Vaucluse, par C. Roudil, 460. — Vendée, par A. Poirier, 299. — Vienne, par J. Salvini, 297. — Vosges, par L. Lévêque, 137.
Yonne, par A. Courtet, 145.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Analecta bollandiana [H. Nelis] 308
Annales historiques de la Révolution française [J. de La Monneraye] 466
Archiv für Reformationsgeschichte [G. Allemang] 314
Archivum Fratrum Praedicatorum [H.-M. Féret] 617
Bibliothèque de l'École des chartes [A. Courtet] 463 614
Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français [J. Masclaphier] 615
Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France [G. Drioux] 465
Bulletin monumental [J. Vallery-Radot] 616
Elsass-Lothringisches Jahrbuch [G. Allemang] 312
Études [J. Lecler] 305
Études franciscaines [P. Gratien] 306
Historische Vierteljahrsschrift [G. Allemang] 314
L'Année dominicaine [H. M. Féret] 617
La France franciscaine [P. Gratien] 307
La Revue des Jeunes [H. M. Féret] 619
La Vie intellectuelle [H. M. Féret] 619
La Vie spirituelle [H. M. Féret] 618
Le Bulletin des recherches historiques [Cl. de Bonnault]. 469
Le Moyen Age [E.-A. Van Moé] 614
Les Missions dominicaines [H. M. Féret] 618
Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome [P. Deslandres] 463
Oratoriana [U. Rouziès] 467
Recherches de science religieuse [J. Lecler] 305
Recherches de théologie ancienne et médiévale [H. Nelis] 308
Revue bénédictine [H. Nelis; J. Rivet] 311 468
Revue catholique des institutions et du droit [U. Rouziès] 304
Revue d'ascétique et de mystique [J. Lecler] 304
Revue d'histoire ecclésiastique [H. Nelis] 307
Revue d'histoire littéraire [L. Villat] 303
Revue d'histoire moderne [L. Villat] 302
Revue des études historiques [P. Deslandres] 464
Revue des sciences philosophiques et théologiques [H. M. Féret] 620
Revue des sciences religieuses [U. Rouziès] 466
Revue historique [C. Roudil] 301
Revue historique de droit français et étranger [G. Le Bras] 503

Revue Mabillon [J. Rivet] 467
Romanische Forschungen [G. Allemang] 314
Theologische Quartalschrift [G. Allemang] 314
Zeitschrift der Savigny [G. Allemang] 315

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Académie des inscriptions et belles lettres 629
Congrès des Sociétés savantes (Le 68e)..... 470
Exposition Calvin à la Bibliothèque nationale 317
Fédération historique du Languedoc [J.-R. P.]..... 631
Nécrologie : Lanzac de Laborie [L. Celier]..... 623
Pierre Saint-Yves [A. Van Gennep]..... 624
Pour les études d'histoire religieuse locale 317
Société d'histoire ecclésiastique de la France : Adhésions nouvelles, 149, 316, 470, 621. — Assemblée générale, 150. — Déjeuner d'automne, 155 ; Déjeuner de printemps, 476. — Prix Estrade-Delcros, 622. — Tableau d'honneur, 621.
Thèses présentées à l'École des chartes en 1935 316

LIVRES NOUVEAUX

Art chrétien 158 479
Bibliographie, méthodologie et textes 156 318 477
Biographies 158 319 479
Congrégations et corps religieux 159
Histoire chronologique 157 319 478
Histoire générale 157 319 478
Histoire locale 159 320 479
Institutions 156 318 477
Variétés 160 480

A CORRIGER

Page 289, au bas. *Ajouter :* P. Jubert.
Page 296, entre les lignes 22 et 23. *Ajouter :* LOIRE-INFÉRIEURE.
Page 298. Après la ligne 15, ajouter : Joseph Salvini.
Page 353, ligne 44. *Lire :* (*straminea*).
Page 355, ligne 8. *Lire :* jouait un rôle
Page 355, ligne 15. *Lire :* qui s'opposent à celles
Page 357, ligne 22. *Lire :* fidèles qui se
Page 359, ligne 27. *Lire :* procès particulier
Page 360, ligne 6. *Lire :* inamissible
Page 364, ligne 28. *Lire :* les usurpations des papes
Page 372, ligne 18. *Lire :* époque87. Seul un
Page 372, ligne 20. *Lire :* peut
Page 375, note 95*. *Ajouter :* ann. 1736, p. 65.
Page 377, ligne 15. *Lire :* troisième type
Page 385, ligne 33. *Lire :* qu'une minorité.

Le Directeur : V. CARRIÈRE.

Le Gérant : André-Pouyé

Impr. André-Pouyé — Meaux.

DATE DUE

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

BR
840
R46
v.21

66574

Revue d'histoire de
l'Église de France

BR
840
R46
v.21

66574

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709

GTU Library
3 2400 00325 5068

GTU Library
2400 Ridge Road
Berkeley, CA 94709
For renewals call (510) 649-2500
All items are subject to recall!

GTU Library
2400 Ridge Road
Berkeley, CA 94709
For renewals call (510) 649-2500
All items are subject to recall!